This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 00100367 6

SI·DEUS·NOBIS·QUIS·CONTRA·NOS

ANNEX

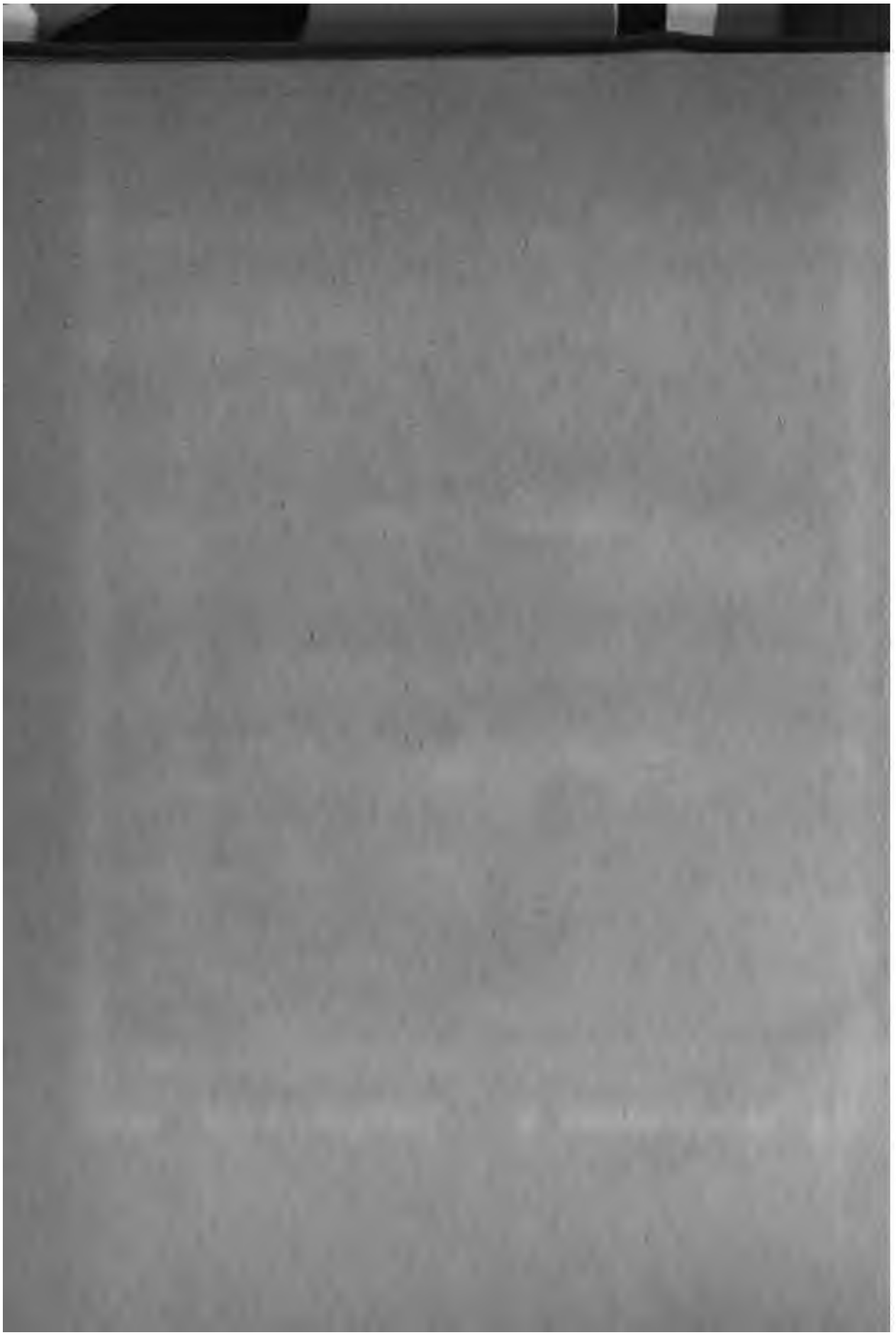

[redacted]

ANNEX

ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE,
OU
PAR ORDRE DE MATIERES;
PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,
DE SAVANS ET D'ARTISTES;

Précédée d'un Vocabulaire universel, *ſervant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM.* DIDEROT & D'ALEMBERT, *premiers Éditeurs de l'*Encyclopédie.

ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE.

E V. 115 3

HISTOIRE NATURELLE.
INSECTES.

PAR M. OLIVIER,

ɔcteur en Médecine, Membre de l'Inſtitut de France, des Sociétés d'Agriculture & Philomatique de Paris, Aſſocié Correſpondant de la Société Linnéenne de Londres, &c.

TOME HUITIÈME.

A PARIS,

ıez H. AGASSE, Imprimeur-Libraire, rue des Poitevins, nº. 6.

M. DCCCXI.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
ASTOR LENOX FOUNDATIONS

MOUCHE (1).

MUSCA LINN. GEOFFR. FABR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, courbées; deux articles, dont le premier ovale, souvent alongé, comprimé, et le second formant une soie très-mince;

Trompe courte, rétractible, bilabiée, cannelée;

Suçoir libre, formé d'une seule soie reçue dans la cannelure de la trompe, et beaucoup plus court qu'elle;

Deux antennules filiformes, un peu aplaties et un peu plus grosses vers la pointe, insérées à la partie latérale un peu supérieure de la trompe.

ESPÈCES.

* *Antennes en plume*; poilues.

1. MOUCHE vide.

Brune; l'abdomen transparent; trois ceintures noires.

2. MOUCHE jeûneuse.

Cendrée; l'abdomen transparent; trois ceintures noires; pattes pâles.

3. MOUCHE transparente.

Noire; le premier anneau de l'abdomen, transparent et blanc.

4. MOUCHE méridienne.

Noire; le front doré; la base des ailes ferrugineuse.

5. MOUCHE césar.

Verte, brillante; pattes noires.

6. MOUCHE encornée.

Corselet cuivreux-brillant; abdomen vert-bronzé; pattes noires.

7. MOUCHE cadavéreuse.

Brillante; corselet bleu; abdomen vert.

8. MOUCHE putride.

Vert-brillant; abdomen globuleux; bleu-foncé.

9. MOUCHE infernale.

Corselet bleuâtre; abdomen d'un bronzé-foncé; pattes ferrugineuses.

10. MOUCHE des morts.

Corselet et pattes noirs; abdomen d'un vert-bronzé.

11. MOUCHE léonine.

Corselet bronzé, pointillé de blanc; abdomen bleu; deux points à l'anus.

12. MOUCHE vomitoire.

Corselet noir, abdomen bleu-brillant; front fauve.

13. MOUCHE cyanée.

Corselet et abdomen bleu-foncé; pattes noires.

(1) L'historique se trouve à la fin du tome VII.

MOUCHE. (Insecte.)

14. Mouche macellaire.

Corselet noir-bronzé, rayé; abdomen bronzé; pieds noirs.

15. Mouche carnassière.

Noire; corselet à lignes plus pâles; abdomen lustré, marqueté.

16. Mouche lardiaire.

Corselet et abdomen marquetés.

17. Mouche rutilante.

Corselet rayé; abdomen marqueté; anus roux.

18. Mouche domestique.

Corselet et abdomen marquetés, à base pâle en dessous.

19. Mouche américaine.

Atre; corselet blanchissant sur les côtés, et pointillé de noir.

20. Mouche rétuse.

Corselet d'un cendré-bronzé; abdomen doré; anus émoussé.

21. Mouche maculée.

Cendrée; corselet et abdomen à taches atres nombreuses.

22. Mouche vulpine.

Corselet rayé; abdomen d'un ferrugineux tacheté de noir.

23. Mouche corvine.

Noire; abdomen testacé; ligne dorsale noire.

24. Mouche testacée.

Cendrée; écusson, abdomen et pattes testacées.

25. Mouche pâle.

D'un testacé pâle; l'anus et les pieds noirs.

26. Mouche mactante.

Testacée; ailes à deux points noirs; le postérieur transversal.

27. Mouche augure.

Cendrée; abdomen bleuâtre; les bords d'un testacé-transparent.

28. Mouche canine.

Cendrée; corselet marqué de points, et l'abdomen de stries noires.

29. Mouche germanique.

Noire; pattes rousses.

30. Mouche rustique.

Grise; cuisses rousses.

31. Mouche hautaine.

D'un testacé-pâle; ailes marquées de deux points et d'une arête rousse.

32. Mouche houblonnière.

Noirâtre; abdomen et pattes postérieures testacés.

33. Mouche funèbre.

D'un brun-ferrugineux; abdomen noir; les bords des anneaux pâles.

34. Mouche soutenaine.

A demi tomenteuse; corselet un peu bronzé; abdomen noir; trois bandes un peu interrompues et sommet jaunes.

35. Mouche claviventre.

Brune; abdomen en massue; tibia jaune.

MOUCHE. (Insecte.)

36. Mouche jaune.

Jaune; corselet roux; taches jaunes, oblongues de chaque côté.

37. Mouche fuscipède.

Corselet roux; abdomen d'un jaune-cendré; pattes jaunes et pieds roux.

38. Mouche altérable.

Noire; abdomen d'un cendré-changeant.

39. Mouche variée.

Noire; abdomen varié de jaune, de cendré et de noir.

40. Mouche mélanure.

Cendrée; l'anus noir; le haut des quatre cuisses postérieures et les jambes ferrugineux.

41. Mouche striée.

Testacée; vertex accompagné de deux points ferrugineux; ailes à stries testacées, nombreuses et transversales.

42. Mouche argentée.

Cendrée; corselet à quatre lignes noires; abdomen cendré; les deux côtés du front argentés.

43. Mouche albifront.

Noire; front blanc.

44. Mouche dérobée.

Noire; ailes rabattues, rousses, à bord blanc.

45. Mouche des chaumières.

Cendrée; antennes, palpes, écusson et pattes ferrugineux.

46. Mouche tau.

Noire; abdomen ferrugineux-pâle, à base et ligne perpendiculaire noires.

47. Mouche trompeuse.

Cendrée; pattes rousses; abdomen ferrugineux-cendré.

48. Mouche mélanopyrrhe.

Tomenteuse, noire; abdomen à pattes rousses.

49. Mouche cairon.

Brune; corselet tomenteux, bleu, chargé de trois éminences jaunes; écusson, pointes et cuisses jaunes.

50. Mouche fulvimaculée.

Corselet noir; deux taches fauves de chaque côté de la poitrine; abdomen d'un violet-pourpré.

51. Mouche bimaculée.

Bleue; deux taches blanches sur les côtés de la poitrine; abdomen vert, à base bleue.

** Antennes accompagnées d'une soie nue; poilues, seteuses.

52. Mouche fénestrale.

Glabre et âtre; abdomen ridé en dessous; stries blanches; ailes brunes.

53. Mouche méditalnende.

Poilue et obscure; abdomen cendré.

54. Mouche farouche.

Noire; côtés de l'abdomen d'un testacé diaphane.

55. Mouche larvée.

Âtre; abdomen couvert d'une rosée de vésicules blanches, brillantes.

56. Mouche luride.

Poilue; corselet brun; abdomen âtre; base testacée sur les côtés.

MOUCHE. (Insecte.)

57. Mouche bifasciée.

Rousse; abdomen à deux bandes d'or.

58. Mouche grosse.

Poilue, noire; ailes à base rouillée.

59. Mouche hystrix.

Très-poilue, âtre; face blanchâtre.

60. Mouche arrondie.

Corselet demi-rayé; abdomen arrondi, rouillé; ligne longitudinale de pointes noires.

61. Mouche gonflée.

Poilue, âtre, lustrée à la base des ailes; écailles et balanciers rouillés.

62. Mouche des chenilles.

Noirâtre; sommet de l'écusson soutestacé; abdomen maillé.

63. Mouche des racines.

Noire; abdomen cendré, noir, à bandes.

64. Mouche du chou-navet.

Poilue, incane, à lignes longitudinales sur le dos et les côtés.

65. Mouche brassicaire.

Noire; abdomen cylindrique; second et troisième anneaux bruns.

66. Mouche comprimée.

Poilue, noire; corselet rayé; abdomen cylindrique, roux; ligne dorsale noire; cuisses rousses.

67. Mouche latérale.

Noire; abdomen à base sanguine sur les côtés.

68. Mouche caniculaire.

Noirâtre; second et troisième anneaux de l'abdomen diaphanes sur les côtés.

69. Mouche estivienne.

Poilue, noire; ailes à points blancs transversaux.

70. Mouche pluviale.

Cendrée; cinq taches noires au corselet, sombres à l'abdomen.

71. Mouche sautillante.

Entièrement âtre; ailes vitrées; cuisses postérieures sautantes.

72. Mouche rapace.

Poilue, cendrée; cuisses, sommet et jambes rouillés.

73. Mouche dansante.

Âtre; ailes blanches.

74. Mouche labiée.

Poilue, noirâtre; bouche argentée très-luisante; ailes blanches, sans taches.

75. Mouche rorale.

Grisâtre; ailes à extrémités quelque peu blanchâtres.

76. Mouche scie.

Cendrée; l'arête des ailes à poils très-courts, en scie; abdomen et pattes ferrugineux.

77. Mouche des celliers.

Noire; abdomen plus pâle; yeux ferrugineux.

78. Mouche quadrimaculée.

Poilue, âtre; à quatre taches cendrées à l'extrémité de l'abdomen.

79. Mouche météorique.

Âtre; abdomen tirant sur le cendré; ailes à bases un peu fauves.

80. Mouche putrifiante.

Âtre; ailes blanches, à arête noire.

MOUCHE. (Insecte.)

81. Mouche de l'avoine.

Atre et lustrée; yeux brunâtres; ailes rouges et vertes lustrées.

82. Mouche frit.

Noire; balanciers, plantes postérieures et abdomen d'un verdâtre-pâle.

83. Mouche du seigle.

Noire; tête et corselet marqués en dessous de deux lignes jaunes; balanciers blancs; pattes cendrées; sommités noires.

84. Mouche de la lèpre.

Atre et lustrée; antennes et pattes blanches; yeux d'un roux-doré.

85. Mouche bronzée.

Vert-glauque bronzé; corselet vert; abdomen oblong, bronzé; balanciers nus.

86. Mouche dorée.

Lustrée; corselet bronzé; abdomen obtus, doré.

87. Mouche polie.

Lustrée; corselet bleu; abdomen bronzé; balanciers nus.

88. Mouche veuve.

Noir-bronzé; abdomen bronzé; écailles des balanciers ciliées.

89. Mouche pubère.

Noire; le dernier anneau de l'abdomen courbé; duvet relevé de chaque côté.

90. Mouche totlière.

Testacée; abdomen noir; ailes à sommets bruns; bandes blanches; pattes alongées.

91. Mouche pétronelle.

Livide; front rouge; pattes alongées, testacées; les genoux noirs.

92. Mouche alongée.

Testacée, pattes alongées; jambes postérieures noires; tarses blancs.

93. Mouche longipède.

Atre; ailes brunes; bande et points blancs à la base; pattes alongées.

94. Mouche annulée.

Noire, testacée; ailes vitrées; bande brune; pattes alongées, noires; deux anneaux blancs aux cuisses postérieures.

95. Mouche crêtée.

Atre; jambes pâles; sommet saillant.

96. Mouche ongulée.

D'un vert-bronzé; queue crochue; pattes alongées, livides.

97. Mouche ennoblie.

D'un vert-bronzé; queue crochue; taches noires, à pointes blanches aux ailes.

98. Mouche équestre.

D'un vert-bronzé; abdomen noir, à bandes; queue crochue; ailes maculées.

99. Mouche notée.

Poilue; corselet brun-rayé; abdomen bronzé; ailes brunes, nébuleuses, avec un point noir.

100. Mouche arrogante.

Noire; ailes brunes; trois bandes blanches.

101. Mouche longicorne.

Poilue, et d'un bronzé-brillant; l'abdomen plus obscur; antennes alongées.

102. Mouche rostrée.

Bronzée; abdomen noir, à bandes; bouche saillante, noire et cornée.

MOUCHE. (Insecte.)

103. Mouche quadrifasciée.

Pâle; abdomen à quatre bandes âtres; ailes blanches.

104. Mouche diaphane.

Corselet bronzé; abdomen cendré; le premier et le second anneaux diaphanes sur les côtés.

105. Mouche corrigiolée.

Noire; pattes alongées, jaunes; cuisses à anneaux noirs.

106. Mouche coursière.

Atre; pattes alongées, pâles; ailes couchées, blanches.

107. Mouche cimicoïde.

Atre; ailes rabattues, blanches; deux bandes noires.

108. Mouche équinoxiale.

Glabre, noire; tête testacée; yeux bruns; pattes alongées.

109. Mouche cuisinière.

Lisse, à stemmates élevés; abdomen cendré, crochu; pattes alongées.

110. Mouche cuculaire.

Corselet gris; abdomen ferrugineux; ailes à trois points.

111. Mouche larrone.

Poilue, grise; abdomen cendré; bord des anneaux noirâtre.

112. Mouche scybalaire.

Rousse, ferrugineuse; un point plus obscur sur les ailes.

113. Mouche stercoraire.

Grise, hérissée; un point obscur sur les ailes.

114. Mouche limbaire.

Plombée-obscure; ailes maillées; aréte âtre.

115. Mouche des fumiers.

Livide et glabre; un point plus obscur sur les ailes.

116. Mouche rufifront.

Cendrée; tête ferrugineuse; deux points noirs; aréte des ailes noire.

117. Mouche réticulée.

Cendrée; ailes à mailles sombres; aréte à points blancs et noirs.

118. Mouche pennipède.

Abdomen roux; ailes noires; tache ferrugineuse, et bord postérieur blanc.

119. Mouche pleureuse.

Corselet rayé de jaune; abdomen bleu-foncé; ailes noires; deux bandes blanches, répandues en dehors.

120. Mouche massette.

Testacée; abdomen brun; base des anneaux pâle; filet en massue à l'anus.

121. Mouche pariétine.

Cendrée; ailes brunes, tachées et pointillées de blanc; front testacé.

122. Mouche discoïde.

Noire; ailes à points et petites raies marginales blanches; tête et pattes testacées.

123. Mouche ombreuse.

Cendrée; abdomen noir, à bandes; ailes brunes, tachées de blanc.

124. Mouche grossificatienne.

Atre; ailes noires, à pointes blanches.

MOUCHE. (Insecte.)

125. Mouche terrestre.

Brune ; corselet marqué d'un point noir, hors des lignes ; abdomen strié en dessous.

126. Mouche des bocages.

Ailes blanches, avec arête et point terminal bruns ; corps jaune ; occiput noirâtre.

127. Mouche vibrante.

Ailes vitrées, à sommet noir ; tête rouge.

128. Mouche cynips.

Ailes à sommet et point latéral noirs ; abdomen cylindrique.

129. Mouche combinée.

Blonde ; abdomen âtre ; ailes à deux points noirs.

130. Mouche érythrocéphale.

D'un brun-cendré ; tête rousse ; un point vertical âtre.

131. Mouche stylée.

Cendrée ; abdomen âtre ; ailes blanches avec deux points et l'arc sommaire bruns.

132. Mouche arquée.

Testacée ; ailes à deux taches, et l'arc sommaire, blancs.

133. Mouche flave.

Jaune ; antennes à point noir au sommet.

134. Mouche quadriponctuée.

Jaune ; abdomen à quatre points noirs.

135. Mouche échauffée.

Ailes onguiculées, blanches ; points centraux noirâtres.

136. Mouche rayée.

Jaune en dessous, noire en dessus, avec des raies jaunes sur le corselet, et l'écusson jaune.

137. Mouche de sarrète.

Ailes blanches ; corselet verdoyant ; abdomen cendré ; quatre lignes de points noirs.

138. Mouche de l'arnica.

Ailes onguiculées, grises, tachetées de noir.

139. Mouche de la jusquiame.

Ailes onguiculées, blanches, tachetées de brun.

140. Mouche des graminées.

Cendrée ; ailes brunes, à taches d'un blanc-sale.

141. Mouche dorsale.

Ailes pointillées ; corselet cendré ; abdomen roux ; ligne dorsale noire.

142. Mouche séminatienne.

Ailes âtres, à points cendrés ; abdomen jaune en dessous, à sa base.

143. Mouche peinte.

Brune ; ailes âtres ; deux taches blanches opposées, et deux points intermédiaires blancs de chaque côté.

144. Mouche du laiteron.

Ailes vitrées ; tache marginale noire ; yeux verts.

145. Mouche germinatienne.

Ailes blanches ; bordure et taches noires.

146. Mouche d'ortie.

Ailes blanches ; point terminal et trois bandes distinctes, brunes.

MOUCHE. (Insecte.)

147. Mouche de la carote.

Ailes blanches; quatre bandes distinctes, noires; écusson et pattes testacés.

148. Mouche du bigareau.

Ailes blanches; bandes brunes, inégales; les postérieures réunies extérieurement.

149. Mouche de la berce.

Ailes blanches; bandes brunes, divergentes; yeux verts.

150. Mouche du chardon.

Noire; ailes blanches; bande sinueuse, brune.

151. Mouche syngénésienne.

Atre; ailes blanches; trois bandes écourtées, et tachées de pointes noires.

152. Mouche du tussilage.

Jaune; ailes blanches; quatre bandes brunes.

153. Mouche solstitiale.

Ailes blanches; quatre bandes réunies, noires; écusson jaune.

154. Mouche du lychnis.

Atre; tête et pattes jaunes; ailes noires; limbe blanc, rayé.

155. Mouche de l'onoporde.

Ferrugineuse; écusson jaune; ailes variées.

156. Mouche de l'épervier.

Ailes variées de brun et de blanc; bordure la plus épaisse, à trois taches noires; pupille blanche.

157. Mouche mignone.

Jaune; stries noires sur le dos, tant au corselet qu'à l'abdomen.

158. Mouche ventre-roux.

Corselet cendré; abdomen roux; tache noire à la base; base des ailes jaunissante; deux taches brunes, et bord postérieur brunâtre.

159. Mouche soyeuse.

Noire; abdomen soyeux; taches pâles à la base de chaque côté.

160. Mouche bigarrée.

Noire; les trois premiers anneaux de l'abdomen d'un rouge-cendré, changeant.

161. Mouche enfumée.

Noire; abdomen glabre, d'un noir-verdâtre.

162. Mouche brune.

Entièrement brune.

163. Mouche noirpoil.

Cendrée; soies noires; pattes testacées; plantes noires.

164. Mouche nigripède.

Cendrée; ailes à bases jaunes; pattes noires.

165. Mouche tibiale.

Cendrée; front, cuisses, sommité et jambes testacés.

166. Mouche versicolore.

D'un noir-glacé de cendré.

167. Mouche picène.

D'un noir de poix, glabre; pattes âtres.

168. Mouche crassipède.

Noire, hérissée; cuisses épaisses.

169. Mouche leucostique.

Noire; ailes à points blancs, nombreux.

MOUCHE. (Insecte.)

170. Mouche rousse-coiffure.

Cendrée ; sommet de la tête roux ; pattes testacées.

171. Mouche ochroptère.

Noire ; front blanc ; ailes jaunâtres ; jambes ferrugineuses.

172. Mouche subulée.

D'un noir de poix ; abdomen subulé ; ailes à taches ferrugineuses ; jambes pâles.

173. Mouche conique.

Cendrée ; abdomen conique ; pattes d'un brun-testacé.

174. Mouche écourtée.

Cendrée ; ailes à trois bandes écourtées, testacées.

175. Mouche chrysocéphale.

Sommet de la tête ferrugineux ; corselet et abdomen rayés sur le dos de lignes noires ; ailes blanches ; à deux bandes et sommités brunes, et une tache blanche.

176. Mouche blondine.

D'un jaune-cendré ; ailes blanches et sommet de la tête ferrugineux ; le reste de la tête jaune, ainsi que les pattes, et quatre bandes sur les ailes.

177. Mouche leucope.

Noirâtre, à face blanche ; la pointe de l'écusson demi-testacée ; abdomen cendré-changeant.

178. Mouche cylindrique.

Noirâtre ; abdomen cylindrique, cendré-changeant.

179. Mouche rouleau.

D'un noir de poix ; glabre et cylindrique ; à pattes jaunes.

180. Mouche séticorne.

Brune ; yeux et ailes tannés.

181. Mouche sordide.

Noire ; ailes brunâtres ; le bord le plus mince vitré.

182. Mouche tricolore.

Cendrée ; sommet de la tête ferrugineux ; pattes noires.

183. Mouche déprimée.

Brune ; pattes ferrugineuses ; pattes noires.

184. Mouche quadricolore.

Lustrée ; corselet bleu ; abdomen vert ; cuisses noires ; sommité et jambes jaunes.

185. Mouche sale.

Noirâtre ; abdomen cylindrique, cendré ; ligne dorsale noire.

186. Mouche latipède.

Jaune ; abdomen en massue ; cuisses postérieures larges ; anneau blanc aux jambes.

187. Mouche méprisée.

Testacée ; dos cendré ; les anneaux de l'abdomen bruns à la base.

188. Mouche liturée.

Cendrée ; tache ferrugineuse aux ailes ; pattes pâles.

189. Mouche triponctuée.

Noirâtre ; sommet de la tête à trois points noirs de chaque côté ; corselet à demi cendré.

190. Mouche leucoptère.

D'un noir de poix, glabre ; ailes glauques.

MOUCHE. (Insecte.)

211. Mouche méticuleuse.

D'un noir-luisant; jambes rousses; bande noire; les postérieures courbes.

212. Mouche résinelle.

Noire; écaille des balanciers ferrugineuse; abdomen à deux menues ceintures blanches.

213. Mouche cornue.

Blondine, deux cornes avancées sur la tête, trois branches noires; ailes vitrées, tachetées de brun.

214. Mouche iris.

Corselet vert, très-lustré; abdomen lancéolé, d'un violet-bronzé, luisant.

215. Mouche cannabine.

Corselet bronzé; abdomen transparent, jaune; bandes noires, alternativement plus étroites.

216. Mouche lupine.

Corselet cendré; quatre raies noires interrompues; abdomen à demi rouillé, diaphane sur les côtés.

nois. Linn. *Faun. ſuec.* 1827. Scop. *Inſ. carn.* 867. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 435. *n°.* 3. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 342. *n°.* 4. Gmel. *Syſt. p.* 2838. *n°.* 63. Réaum. *Inſ.* 4. *t.* 26. *f.* 10.

Muſca atra, baſi alarum ferruginea. Geoffr. *Inſ. pariſ. t.* 2. *p.* 495. n°. 5. Harr. *Inſ. angl. t.* 9. *f.* 9. Schæff. *Icon. t.* 108. *f.* 7. Degeer, *Inſ.* 6. *p.* 55. *n°.* 2.

Cette eſpèce eſt toute noire, à l'exception de ſes yeux, qui ſont bruns, d'une tache dorée au-devant de chaque œil, des écailles de deſſous les ailes, qui ſont blanchâtres, & de la baſe de ſes ailes, qui eſt de couleur fauve. Son corps eſt parſemé de quelques poils noirs & longs, ſemblables à de petits crins.

Elle reſſemble beaucoup à la mouche groſſe (n°. 59) : elle a, comme elle, le ventre gros, hémiſphérique, dans lequel elle ne porte jamais que deux gros œufs à la fois; elle les dépoſe dans les bouzes de vache.

On trouve cette mouche dans les prés aſſez fréquemment. Elle eſt d'Europe.

5. Mouche céſar.

Musca cæſar.

Muſca viridi-nitens, pedibus nigris. Linn. *Faun. ſuec.* 1828. Scop. *Ent. carn.* 871. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 437. *n°.* 10. — *Mant. Inſ.* 2. *pag.* 343. *n°.* 12. Gmel. *Syſt. p.* 1838. *n°.* 64. Mouff. *Inſ. t.* 49.

Muſca carnivora, viridi-ænea, abdomine obtuſo. Act. Upſ. 1736. *p.* 33. *n°.* 54. Mérian, *Inſ. eur. t.* 49.

Muſca bipennis, carnariæ vulgaris ferè magnitudine, thorace & abdomine ſupino cæruleo colore pulchro nitente; capite nigro. Raj. *Inſ.* 272. *n°.* 1. Réaum. 4. *t.* 8. *f.* 1, & *t.* 19. *f.* 8. *t.* 24. *Supino cæruleo colore, f.* 13-5.

Muſca thorace abdomineque viridi-nitente, pediculis nigris. Geoffr. *Inſ. par. t.* 2. *p.* 522. *n°.* 53. La mouche dorée commune. Deg. *Inſ.* 6. *p.* 61. *n°.* 6.

β. Muſca cæſarina. Scopol. *Ent. carn.* 873. Schrank, *Inſ. auſtr. p.* 455. *n°.* 924.

Ses yeux ſont bruns. Tout ſon corps eſt d'un beau vert-doré, clair & comme ſatiné. L'abdomen a cinq anneaux, dont le dernier eſt très-long. Les pattes, longues & grêles, ſont d'une couleur pâle-blanchâtre. Les ailes ont quelques nervures longitudinales & tranſverſes peu marquées. Tout l'inſecte eſt alongé & parſemé de quelques poils noirs aſſez forts. On trouve cette mouche dans les jardins; elle n'eſt pas des plus communes; elle aime particuliérement les fleurs de l'angélique & du panais. Linné, dans ſa *Faune ſuédoiſe*, l'indique commune ſur les cadavres & les chairs corrompues, où la larve ſe nourrit ſans doute.

La variété β, une fois, même deux fois plus petite, eſt plus brillante & porte moins de ſoies; elle n'a pas le point rouillé aux côtés du corſelet ni les écailles blanches des balanciers.

Scopoli dit en avoir vu pluſieurs raſſemblées ſur l'écorce du poirier.

6. Mouche encornée.

Musca cornicina.

Muſca thorace cupreo, nitido; abdomine viridi-æneo, pedibus nigris. Fabr. *Inſ.* 2. *pag.* 438. *n°.* 11. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 343. *n°.* 13. Gmel. *Syſt. p.* 2839. *n°.* 169.

Très-peu diſtincte de la mouche céſar (5). Les mâchoires ſont argentées par le bord; le corſelet cuivreux, ſans taches.

Obſervée en Italie par Allioni.

7. Mouche cadavéreuſe.

Musca cadaverina.

Muſca nitens, thorace cæruleo, abdomine viridi. Linn. *Faun. ſuec.* 1829. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 438. *n°.* 12. — *Mant. Inſ.* 2. *pag.* 343. *n°.* 14. Gmel. *Syſt. p.* 2839. *n°.* 169. Goed. *Inſ.* 1. *t.* 54. List. *Goed. f.* 123.

Muſca carnivora, pectore cæruleo-æneo, abdomine viridi-æneo. Act. Upſ. 1736. *p.* 33. *n°.* 56.

Muſca thorace cæruleo-nitente, abdomine viridi-nitente. Geoffr. *Inſ. pariſ.* 2. *p.* 524. *n°.* 57. Degeer, *Inſ.* 6. *p.* 62. *n°.* 7.

Semblable à la mouche céſar (n°. 5), mais ſeulement de la groſſeur de la mouche domeſtique (n°. 18). Ses yeux ſont rougeâtres. Sa tête & ſon corſelet ſont d'un bleu-brillant, & ſon ventre eſt d'un vert-doré. Ses pattes ſont noires & un peu verdâtres. En regardant de près, on voit que le corps eſt parſemé de quelques poils noirs.

Cette mouche vient dans les charognes.

8. Mouche putride.

Musca putrida.

Muſca viridi-nitens, abdomine globoſo, cyaneo. Fabr. *Syſt. ent.* 775. 10. — *Sp. Inſ.* 2. *p.* 438. *n°.* 13. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 343. *n°.* 15. Gmel. *Syſt. p.* 2839. *n°.* 170.

Ailes; l'abdomen d'un rouge de cuivre, & les pieds noirs.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale, & n'a reçu le nom de *mouche macellaire* ou *des boucheries* que par comparaiſon avec nos eſpèces carnaſſières.

15. Mouche carnaſſière.

Musca carnaria.

Muſca nigra, thorace lineis pallidioribus; abdomine nitidulo, teſſellato. Linn. *Faun. ſuec.* 1382. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 436. *n°.* 4. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 342. *n°.* 5. Gmel. *Syſt. p.* 2840. *n°.* 68.

Muſca variegata. Scop. *Ent. carn.* 869.

Muſca vivipara major. Degeer, *Inſ.* 6. *p.* 63. *n°.* 8. *t.* 3. *f.* 5. Aldr. *Inſ.* 348. *t.* 2. *f.* 16. Jonst. *Inſ. t.* 8. *p.* 2. *f.* 16.

Muſca carnaria vulgaris. Raj. *Inſ. p.* 270. *n°.* 1. Riaum. *Inſ.* 4. *t.* 29. *f.* 4. 6. Frisch. *Inſ.* 7. *t.* 14. *p.* 21. Roes. *Inſ.* 2. *Muſc. t.* 9. *f.* 10.

Muſca nigra, abdomine nitido, teſſellato; thorace lineolis pallidioribus, longitudinalibus; ano fulvo. Geoffr. *Inſ. pariſ. t.* 2. *p.* 527. *n°.* 65. La grande mouche à extrémité du ventre rougeâtre.

Ses yeux ſont rougeâtres, avec un trait blanc un peu doré en deſſous, & une raie dorée au-devant de la tête. Le fond de la couleur de l'inſecte eſt noir, avec quatre raies griſes longitudinales ſur le corſelet, qui ſe trouve entre-coupé par ces bandes griſes & noires, de façon que la bande du milieu eſt noire. L'abdomen, compoſé de cinq anneaux, eſt panaché de taches alternativement griſes & noires, à peu près comme un échiquier. L'extrémité du dernier anneau eſt rougeâtre. Les pattes ſont noires.

Cette mouche eſt fort commune : on la voit ſouvent autour de la viande & dans les jardins. Sa groſſeur la diſtingue, à la première vue, de la mouche domeſtique (n°. 18), à laquelle elle reſſemble beaucoup. Elle a encore une particularité : c'eſt qu'elle eſt vivipare, & qu'elle fait de petites larves toutes vivantes, & non pas des œufs.

Sa ſeule manière de voler ſuffit, ſuivant Linné, pour la faire reconnoître.

On dit que ſes larves ſont déſaſtreuſes pour les ruches.

Elle ſe trouve en Amérique auſſi bien qu'en Europe.

16. Mouche lardiaire.

Musca lardaria.

Muſca nigra, thorace abdomineque teſſellatis. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 436. *n°.* 5. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 342. *n°.* 6.

Très-ſemblable à la mouche carnaſſière (n°. 15), mais plus petite; l'abdomen plus gros & obtus; il eſt, ainſi que le corſelet, d'une couleur obſcure & maillée. Les pattes ſont noires.

Obſervée en Allemagne par Hattorf.

17. Mouche rutilante.

Musca rutilans.

Muſca thorace lineato, abdomine teſſellato, ano ruſo. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 436. *n°.* 6. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 342. *n°.* 7.

Plus grande que notre mouche domeſtique (n°. 18). Sa face eſt blanchâtre, & ſes antennes noires; le corſelet poilu, cendré & rayé de noir; l'abdomen conique, poilu, maillé; le dernier anneau roux, d'où ſon nom lui vient.

Obſervée dans les îles de l'Amérique méridionale par Vahl.

18. Mouche domeſtique.

Musca domeſtica.

Muſca thorace, abdomine teſſellato, ſubtus baſi pallido. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 436. *n°.* 7. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 343. *n°.* 9. Gmel. *Syſt. p.* 2841. *n°.* 69.

Muſca antennis plumoſis, piloſa, nigra; thorace lineis 5 *obſoletis; abdomine nitidulo, teſſellato; oculis fuſcis.* Linn. *Syſt. Nat. XII.* 2. *p.* 990. *n°.* 69. — *Faun ſuec.* 1833.

Muſca domeſtica major. Degeer, *Inſ.* 6. *p.* 72. *n°.* 10. *t.* 4. *f.* 5. 6. Aldrov. *Inſ. t.* 2. *f.* 13.

Muſca bipennis, thorace glabro, ſtriato; abdomine ſupino, nigro toto, maculis albis punctato. Raj. *Inſ.* 270. Joblot, *Microſc.* 1. *pp. t.* 5.

Muſca nigra, abdomine nitido, teſſellato; thorace lineolis pallidioribus, longitudinalibus; ano concolore. Geoffr. *Inſ. par.* 2. *p.* 528. *n°.* 66. La mouche commune. Scop. *Ent. carn.* 872.

Elle eſt noirâtre; ſon corſelet marqué de cinq lignes noires; l'abdomen quelque peu ferrugineux, maillé de taches noires.

Elle reſſemble beaucoup à la mouche carnaſſière (n°. 15), & en diffère cependant, 1°. par ſa grandeur, étant beaucoup plus petite; 2°. par l'extrémité de l'abdomen, qui n'eſt pas rougeâtre, mais de même couleur que le reſte; 3°. par le nombre des anneaux de l'abdomen, n'en ayant que quatre; 4°. parce qu'il y a cinq bandes griſes ſur le corſelet, & qu'une de ces bandes en occupe le milieu; 5°. parce que celle-ci eſt ovipare, comme la plu-

corſelet poilu, âtre, à quatre lignes longitudinales, cendrées; l'écuſſon noir, à bords ferrugineux; l'abdomen ferrugineux, parſemé de pluſieurs taches noires; cendré vers l'anus, avec deux points noirs; le deſſous noir; les côtés ferrugineux; les ailes brunâtres; les pattes noires.

23. Mouche corvine.

Musca corvina.

Muſca nigra, abdomine teſtaceo, lineâ dorſali nigrâ. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 440. *n°.* 21. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 344. *n°.* 23. Gmel. *Syſt. p.* 2841. *n°.* 180.

Muſca autumnalis, antennis plumatis, piloſa, nigra, abdomine flavo, teſtaceo; faſciâ longitudinali, dorſali, nigrâ. Degeer, *Inſ.* 6. *p.* 83. 12.

De la grandeur de la mouche vulpine (n°. 22). Sa tête eſt noire; l'orbite des yeux argentée en devant, & teſtacée en arrière; le corſelet poilu, noir, légérement rayé; l'abdomen teſtacé, &, ſuivant les jours, d'un glacé de blanc-brillant avec une ligne dorſale noire, qui s'étend du ſommet à la baſe; le deſſous de brique, & l'anus noir; les pattes noires.

Obſervée en Allemagne par Hattorf, & en Italie par Allioni.

24. Mouche teſtacée.

Musca teſtacea.

Muſca cinerea, ſcutello, abdomine pedibuſque teſtaceis. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 440. *n°.* 22. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 344. *n°.* 24. Gmel. *Syſt. p.* 2842. *n°.* 181.

Cette mouche a le même port que la corvine (n°. 23); elle eſt cendrée; mais l'écuſſon, l'abdomen & les pattes ſont teſtacés ou couleur de brique. Ses ailes ſont blanches, ſans taches; ſes antennes noires, à plumets très-courts.

Obſervée en Allemagne par Hattorf.

25. Mouche pâle.

Musca pallida.

Muſca pallidè teſtacea, ano plantiſque nigris. Fabr. *Mant. Inſ.* 2. *p.* 344. *n°.* 25. Gmel. *Syſt. p.* 2842. *n°.* 182.

Son port eſt celui de la mouche teſtacée (n°. 24), & ſa taille auſſi; elle eſt hériſſée de poils noirs; mais le fond de ſa couleur eſt teſtacé ou terre cuite pâle. Le dernier anneau eſt roux; les pattes pâles, à extrémités noires.

Obſervée à Copenhague par Lund.

26. Mouche maſtante.

Musca maſtans.

Muſca teſtacea, alis punctis duobus nigris, poſtenore tranſverſo. Fabr. *Mant. Inſ.* 2. *pag.* 344. *n°.* 26. Gmel. *Syſt. p.* 2842. *n°.* 183.

Cette eſpèce a le poil des précédentes. Son corps poilu eſt entiérement couleur de brique, ſoit plus obſcur, ſoit plus pâle; les ailes obſcures, traverſées, dans la partie poſtérieure, par deux points noirs.

Obſervée à Cayenne par V. Robr.

27. Mouche augure.

Musca augur.

Muſca cinerea, abdomine cæruleſcente, lateribus teſtaceo-diaphanis. Fabr. *Syſt. ent.* 777. 16. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 440. *n°.* 23. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 344. *n°.* 27. Gmel. *Syſt. p.* 2842. *n°.* 184.

Cette mouche a le poil de la mouche vomitoire (n°. 12) & autres analogues. Sa tête eſt de couleur ferrugineuſe ou rouillée, brune ſur le ſommet; le corſelet poilu, cendré, ſans taches; l'abdomen bleuâtre en deſſus, d'un teſtacé diaphane ſur les côtés, &, vers l'anus, changeant de gris & de tanné.

Obſervée par Banks dans la Nouvelle-Hollande.

28. Mouche canine.

Musca canina.

Muſca cinerea, thorace punctis, abdomine ſtrigis nigris. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *pag.* 440. *n°.* 24. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 344. *n°.* 28. Gmel. *Syſt. p.* 2842. *n°.* 185.

D'une moyenne grandeur. Son corſelet eſt très-velu, cendré, à quatre points noirs ſur le dos, très-diſtincts; l'abdomen preſque conique, poilu, cendré; les bords des anneaux noirs; les pattes teſtacées.

29. Mouche germanique.

Musca germanica.

Muſca (plebeia), nigra, pedibus ruſis. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 440. *n°.* 25. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 344. *n°.* 29. Gmel. *p.* 2842. *n°.* 186.

De la grandeur de la mouche ruſtique. Sa tête eſt noire, & en certain ſens d'un gris-brillant; le corſelet poilu, noir, ayant à ſa baſe une petite ligne cendrée dans le milieu; le bouclier teſtacé; le ventre poilu, âtre; les pattes rouſſes, à pieds noirs.

Obſervée en Allemagne, à Kehl, par Fabricius, qui l'avoit nommée *plebeia*.

30. Mouche ruſtique.

Musca ruſtica.

Muſca griſea, femoribus ruſis. Fabr. *Syſt. ent.* 777. 17. — *Sp. Inſ.* 2. *p.* 440. *n°.* 26. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 344. *n°.* 30. Gmel. *Syſt. p.* 2842. *n°.* 187.

Inſ. auſtr. p. 457. *n°.* 930. *Muſ. Lesk. p.* 134. *n°.* 100. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2843. *n°.* 197.

Cette eſpèce eſt cendrée. L'anus eſt noir. Les quatre cuiſſes poſtérieures ſont ferrugineuſes à leur extrémité, ainſi que le tibia.

Elle a été obſervée à Lintz en Allemagne.

41. Mouche ſtriée.

Musca ſtrigoſa.

Muſca teſtacea, vertice utrinquè puncto ferrugineo; alis ſtrigis tranſverſis, numeroſis, teſtaceis. — *Muſ. Lesk. p.* 134. *n°.* 105. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2843. *n°.* 198.

Cette mouche eſt teſtacée. Le vertex eſt accompagné de chaque côté d'un point ferrugineux. Les ailes ont des ſtries tranſverſales, nombreuſes, de couleur teſtacée.

Elle ſe trouve en Europe.

42. Mouche argentée.

Musca argentea.

Muſca cinerea, thorace lineis quatuor nigris; abdomine cinereo-mutabili; fronte utrinquè argenteâ. Muſ. Lesk. p. 134. *n°.* 104. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2843. *n°.* 199.

Cette mouche eſt cendrée. Le corſelet a quatre lignes griſes. L'abdomen eſt cendré & changeant; le front argenté de chaque côté.

Elle ſe trouve en Europe.

43. Mouche albifront.

Musca albifrons.

Muſca nigra, fronte albâ. Linn. *Faun. ſuec.* 1834. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2843. *n°.* 71. Réaum. *Inſ.* 4. *t.* 26. *f.* 5.

Elle tient beaucoup de la mouche domeſtique (n°. 18) par ſa grandeur & par ſa figure totale; mais elle eſt plus noire & auſſi plus liſſe. Le front, qui eſt blanc, porte quelques poils noirs. Les côtés de l'abdomen ſont un peu ferrugineux.

Elle ſe trouve en Europe, dans les prés, & n'eſt pas commune.

44. Mouche dérobée.

Musca furta.

Muſca nigra, alis deflexis, fuſcis, margine laterali albis. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2843. *n°.* 72.

Elle eſt noire. Les ailes ſont réfléchies ou rabattues, de couleur rouſſe, avec le bord blanc.

45. Mouche des chaumières.

Musca tuguriorum.

Muſca cinerea, antennis palpis, ſcutello pedibuſque ferrugineis. Scop. *Ent. carn. n°.* 876. Schrank, *Inſ. auſtr. p.* 457. *n°.* 929. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2844. *n°.* 200.

Elle eſt cendrée. Les antennes, les palpes, l'écuſſon & les pattes ſont ferrugineux. Un peu plus grande que la mouche domeſtique. Son corſelet eſt d'un roux-cendré; le devant de la tête de même couleur; les yeux bruns; les antennes, le ſommet de la trompe & la baſe des palpes rouillée, ainſi que la pointe de l'écuſſon. Les antennes ne partent point du crâne; elles ſortent en deſſous, & ſe couchent ſur la baſe de la mâchoire ſupérieure; l'abdomen luiſant, cendré, avec des mailles noires; les ailes marquées d'une ligne & de points roux. Le bas des deux dernières paires de pattes eſt ferrugineux.

Elle ſe trouve abondamment dans la Carniole à l'équinoxe du printems, dans le voiſinage des chaumières des campagnes. Schrank dit l'avoir obſervée à Vienne.

46. Mouche tau.

Musca tau.

Muſca nigra, abdomine pallidè ferrugineo, baſi lineâque mediâ nigris. Schrank, *Inſ. auſtr. p.* 458. *n°.* 931. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2844. *n°.* 201.

Elle eſt noire & velue. L'abdomen eſt pâle & ferrugineux. La baſe & la ligne intermédiaire ſont noires. De cette baſe noire deſcend, juſqu'à l'anus, une ligne noire, avec laquelle elle forme la figure d'un T romain.

Obſervée à Lintz en Autriche.

47. Mouche trompeuſe.

Musca deceptoria.

Muſca cinerea, pedibus rufis, abdomine cinereo-ferrugineo, lineâ dorſali nigrâ. Schrank, *Inſ. auſtr. p.* 458. *n°.* 932. Scop. *Ent. carn. n°.* 884. Poda, *Muſ. græc. p.* 116. Gmelin, *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2844. *n°.* 202.

Cette mouche a l'abdomen ferrugineux, tranſparent, avec une ligne dorſale noire; les anneaux, & ſurtout les derniers, ciliés de ſoies fines & noires; le corſelet roux, à lignes pâles; l'écuſſon ferrugineux; la baſe & la nervure des ailes preſqu'entièrement rouillées; l'écaille des balanciers blanche; la cuiſſe noire; la jambe rouſſeâtre, parſemée de poils noirs. Cette eſpèce, décrite par Poda, paroiſſoit, à Scopoli, encore douteuſe à cauſe de ſa reſſemblance avec la mouche arrondie (n°. 60) par la trompe.

Elle ſe trouve dans les prés.

pèces de chenilles, tant raſes que velues, qu'elles rongent & conſomment intérieurement.

Fabricius ajoute que ces larves vivent auſſi dans la racine du chou (*Braſſica oleracea*); ce qui fait venir des gales ou tumeurs à ces racines, & rend la tête du chou lâche & mal pommée.

Cette manière de vivre de cette mouche en larve feroit préſumer une grande analogie avec les eſpèces ſuivantes, & la diſtinction annoncée par leurs noms ſembleroit indiquer une diverſité de mœurs qui mérite d'être contredite par des obſervations bien poſitives pour ne pas ſoupçonner ici quelque confuſion.

63. Mouche des racines.

Musca radicum.

Muſca nigra, abdomine cinereo, nigro-faſciato. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 443. *n°.* 35. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 345. *n°.* 42. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2846. *n°.* 79.

Muſca antennis ſetariis, piloſa, abdomine cinereo, lineâ dorſali, cingulisque quatuor nigris. Linn. *Syſt. Nat. XII.* 2. *p.* 992. *n°.* 79. — *Faun. ſuec.* 1840.

Très-ſemblable à la mouche domeſtique (n°. 18), mais quatre fois plus petite.

Sa larve vit dans les racines du raifort, ſuivant l'obſervation de P. Forskhal.

Inſecte parfait. Elle ſe trouve mêlée avec la mouche canicularie (n°. 68), & n'en diffère peut-être, ſuivant Linné, que par le ſexe.

64. Mouche du chou-navet.

Musca napobraſſicæ.

Muſca piloſa, cana, dorſi lineâ lateramque longitudinalibus nigris. Biercand, *Act. Stockh.* 1780. 3. *n°.* 4. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2846. *n°.* 208.

Cette mouche attaque les racines du chou-navet, principalement celles qui croiſſent dans les endroits ſablonneux, où elle les détruit & les rend ſemblables à de la pourriture. La larve eſt blanche. La tête a une petite pointe noire : c'eſt en ſeptembre qu'elle ſubit ſa métamorphoſe; elle ſe change en une nymphe rouſſe, oblongue & cannelée d'or. La mouche ſort enfin dans le mois de mai de l'année ſuivante.

65. Mouche braſſicaire.

Musca braſſicaria.

Muſca nigra, abdomine cylindrico, ſegmento ſecundo tertioque rufis. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 443. *n°.* 36. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 345. *n°.* 43. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2847. *n°.* 289.

Muſca cylindrica. Degeer, *Inſ.* 6. *p.* 30. *n°.* 9. *t.* 1. *f.* 12.

Muſca abdomine ferrugineo, baſeos lineâ dorſali nigrâ. Fabr. *Mant. Inſ.* 2. *p.* 346.

Elle a le port alongé de la mouche cuivreuſe, la tête blanche, avec une ligne frontale noire; le corſelet légérement rayé; l'abdomen cylindrique, couché, roux à la baſe, noir à l'extrémité. Les ailes ſont vitreuſes, avec une côte obſcure. L'écaille des balanciers eſt voûtée & très-blanche. Les pieds ſont âtres.

66. Mouche comprimée.

Musca compreſſa.

Muſca piloſa, nigra, thorace lineato, abdomine cylindrico, rufo; lineâ dorſali nigrâ, femoribus rufis. Fabr. *Mant. Inſ.* 2. *p.* 346. *n°.* 44. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2847. *n°.* 210.

Cette mouche a le plus grand rapport avec la mouche braſſicaire; cependant elle s'en diſtingue par quelques caractères. Le front porte de chaque côté une ligne argentée très-éclatante. Le corſelet eſt noir, avec trois lignes argentées très-brillantes. Les ailes ſont blanchâtres & un peu jaunâtres à leur baſe. L'abdomen eſt comprimé & cylindrique, roux. Les anneaux ſont argentés ſur leur bord, avec une ligne dorſale noire. Les pieds ſont noirs; les cuiſſes rouſſes.

Du muſéum de M. Vahl.

Elle ſe trouve en Eſpagne, dans les maiſons.

67. Mouche latérale.

Musca lateralis.

Muſca nigra, abdominis lateralibus, baſi ſanguineis. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 443. *n°.* 37. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 346. *n°.* 45. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2847. *n°.* 211.

Muſca rufo-maculata. Degeer, *Inſ.* 6. *p.* 28. *n°.* 7. *t.* 1. *f.* 9.

Elle eſt de la groſſeur de la mouche domeſtique. L'abdomen eſt d'un rouge de ſang à ſa baſe. La ligne dorſale eſt noire; la bouche blanche.

Elle ſe trouve en Allemagne.

68. Mouche caniculaire.

Musca canicularis.

Muſca nigricans, abdominis ſegmento ſecundo tertioque latere diaphanis. Fabr. *Syſt. Ent.* 779. 27. Scop. *Inſ.* 2. *p.* 443. *n°.* 38. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 346. *n°.* 46. Gmelin, *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2847. *n°.* 80.

Muſca piloſa, nigricans, abdominis ſegmentis flaveſcentibus, margine nigricante. Linn. *Faun. ſuec.* 1841.

Noirâtre. Les anneaux de l'abdomen ſont jau-

Elle ſe trouve aux environs de Copenhague.

75. Mouche rorale.

Musca rorulis.

Muſca aterrima, alis apice ſubalbicantibus. Fabr. *Syſt. Ent.* 779. 32. — *Sp. Inſ.* 2. *p.* 444. n°. 44. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 346. *n°.* 52. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2848. *n°.* 85.

Muſca antennis ſetariis, piloſa, aterrima. Linn. *Syſt. Nat. XII.* 2. *p.* 993. *n°.* 85. — *Faun. ſuec.* 1846. Scop. *Ent. carn. n°.* 890.

Cette petite mouche eſt entiérement âtre; ſes antennes couchées, & ſi courtes qu'elles paroiſſent à peine; l'abdomen cylindrique, poilu; les ailes noires, moins foncées vers le ſommet; les balanciers âtres.

Elle ſe trouve en Europe.

76. Mouche ſcie.

Musca ſerrata.

Muſca cinerea, alarum coſtâ pilis breviſſimis ſerratâ, abdomine pedibuſque ferrugineis. Linn. *Faun. ſuec.* 1847. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 445. *n°.* 47. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 347. *n°.* 55. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2848. *n°.* 86.

Muſca lutriniarum. Mouche des latrines. Degeer, *Inſ.* 6. *p.* 31. *n°.* 10. *t.* 1. *f.* 15.

β. Muſca ſerrata minor. Fabr. *Mant. Inſ.* 2. *p.* 345.

Petite eſpèce, garnie par tout le corps de poils roides; l'abdomen court, quoiqu'alongé & conique; les ailes une fois plus longues que le corps, & hériſſées, au bord extérieur, de poils ſerrés, mais très-courts. La tête & le corſelet ſont cendrés; mais le devant de la tête eſt blanc, & le haut roux. Les yeux ſont rouges; le ventre roux, & les pattes jaunes, pâles, griſâtres, quelquefois rouſſeâtres.

La variété β eſt entiérement ſemblable, mais de moitié plus petite.

Elle a été obſervée en Suède.

Elle eſt d'Europe, & ſe trouve fréquemment priſe dans les toiles des araignées.

77. Mouche des celliers.

Musca cellaris.

Muſca nigra, abdomine pallidiore, oculis ferrugineis. Linn. *Faun. ſuec.* 1848. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 445. *n°.* 48. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 347. *n°.* 57. Gmelin, *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2848. *n°.* 87.

Muſca œnopota. Scop. *Ent. carn.* 905. Raj. *Inſ.* 261. Réaum. *Inſ.* 5. *t.* 8. *f.* 7. 11. 12.

La Mouche du vinaigre. Geoffr. *Inſ. pariſ.* 2. *p.* 537. *n°.* 85.

Elle eſt petite. Sa couleur eſt noire ou plutôt d'un fauve-brun; elle eſt tant ſoit peu chargée de poils. Ses yeux ſont d'un brun-ferrugineux. Son ventre eſt compoſé de ſix anneaux, dont la baſe eſt plus noire que le reſte. Le deſſous de l'inſecte eſt plus clair que le deſſus. Ses ailes, aſſez larges, ont trois nervures longitudinales, outre leur bord extérieur, qui eſt plus épais. Cette eſpèce de mouche eſt large. Son abdomen eſt court; elle marche très-lentement. On la trouve ſouvent morte dans le vin & le vinaigre. Elle eſt attirée par toutes les liqueurs qui s'aigriſſent, & elle y dépoſe ſes œufs: quelquefois elle ſaute.

Elle eſt d'Europe: c'eſt une des eſpèces les plus communes.

78. Mouche quadrimaculée.

Musca quadrimaculata.

Muſca piloſa, atra, abdomine maculis quatuor, apicis cinereis. Fabr. *Mant. Inſ.* 2. *p.* 347. *n°.* 56. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2848. *n°.* 215.

Cette mouche eſt un peu plus grande que la Mouche des celliers; elle a la tête noire, avec un bord blanc brillant; le corſelet poilu, noir, brillant, ſans taches, avec un écuſſon ſaillant; les écailles des balanciers grandes, blanches; l'abdomen alongé, noir, & ſur les deux derniers anneaux, deux taches latérales cendrées; les pattes noires; les ailes blanchâtres, ſans taches.

Elle a été obſervée proche de Kehl, ſur le Rhin.

79. Mouche météorique.

Musca meteorica.

Muſca atra, abdomine cineraſcente, alis baſi ſubflavis. Linn. *Faun. ſuec.* 1849. — *It. Wgoth.* 37. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 445. *n°.* 49. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 347. *n°.* 58. Gmelin, *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2848. *n°.* 88.

Muſca (vaccarum), antennis plumatis, piloſa, thorace nigro; abdomine griſeo, hirſutiſſimo; alis baſi fuſcis. Mouche des vaches. Degeer, *Inſ.* 6. *p.* 85. *n°.* 14. *t.* 5. *f.* 1.

Double de grandeur de la Mouche putréfiante (n°. 80). Ses yeux ſont bruns; ſon corſelet noir. L'abdomen eſt comme cendré & très-velu; les ailes à demi jaunes à la baſe, quelquefois d'une couleur plus brune.

Elle ſe trouve en Europe, voltigeant ſans ceſſe aux approches de la pluie, & formant comme de petits nuages ou des eſſaims a la tête des chevaux pendant les chaleurs, auſſi bien que dans les troupeaux de vaches, cherchant à entrer dans leurs yeux & leurs oreilles pour s'y nourrir des humeurs qui s'en écoulent.

Elles importunent également les hommes, &

oculis nigro inauratis. Fabr. *Mant. Inſ.* 2. *p.* 347. *n°.* 60. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2849. *n°.* 91.

Très-petite eſpèce, d'un noir-brillant, à antennes & pattes blanches; les yeux d'un roux-doré.

Sa larve a été obſervée, au rapport de Fabricius, dans la peau des Nègres lépreux en Amérique: elle eſt plus petite que le pou; elle eſt blanche ſous le ventre & du côté de la queue.

85. Mouche bronzée.

Musca cupraria.

Muſca glauca, ænea, thorace viridi; abdomine oblongo, cupreo; halteribus nudis. Linn. *Faun. ſuec.* 1853. Scop. *Ent. carn.* 911. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 446. *n°.* 50. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 347. *n°.* 62. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2849. *n°.* 92.

Nemotelus cuprarius. Degeer, *Inſ.* 6. *p.* 200. *n°.* 16. *t.* 12. *f.* 4. Réaum. *Inſ.* 4. *t.* 22. *f.* 7. 8.

La Mouche dorée, à tache brune ſur les ailes. Geoffr. *Inſ.* 2. *p.* 525. *n°.* 61. Schæff. *Ic. t.* 209. *f.* 3a.

Cette eſpèce, d'une forme plus alongée ſans être plus longue que la Mouche domeſtique, reſſemble beaucoup à la mouche par cette même forme alongée & aplatie, & par ſon port d'ailes. Ses yeux ſont gros & bruns. Le reſte de la tête eſt d'un vert-brillant. Le corſelet eſt d'une couleur noire dorée. Le ventre, alongé & aplati, eſt compoſé de cinq anneaux, & ſa couleur eſt d'un pourpre-cuivreux & brillant. Les pattes ſont noires, un peu dorées, avec les articulations blanches. Les ailes, longues, ont un point marginal oblong, duquel part une tache brune qui traverſe l'aile en devenant plus claire vers le bord intérieur.

On trouve cette mouche à la campagne, dans toute l'Europe; elle ſe tient ſur les fleurs.

86. Mouche dorée.

Musca aurata.

Muſca nitida, thorace æneo; abdomine obtuſo, aureo. Fabr. *Mant. Inſ.* 2. *p.* 347. *n°.* 63. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2850. *n°.* 218.

Très-analogue à la Mouche bronzée (n°. 85), mais moins alongée & plus large. Sa tête eſt noire; ſon corſelet d'un vert-cuivreux, brillant; l'abdomen obtus, plat, doré; ſes ailes d'un brun-ſombre.

Elle a été obſervée près de Kehl par le naturaliſte Dalldorff.

87. Mouche polie.

Musca polita.

Muſca nitida, thorace cæruleo, abdomine æneo, halteribus nudis. Fabr. *Syſt. ent.* 781. 40. — *Sp. Inſ.* 2. *pag.* 446. *n°.* 53. — *Mant. Inſ.* 2. *pag.* 348. *n°.* 64. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *pag.* 2850. *n°.* 93.

Muſca antennis ſetariis, glabra, ænea, capite viridi, thorace abdomineque cæruleis, halteribus nudis. Linn. *Syſt. Nat. XII.* 2. *p.* 994. *n°.* 93. — *Faun. ſuec.* 1854.

Nemotelus auratus. Degeer, *Inſ.* 6. *pag.* 202. *n°.* 18.

Cette mouche a le port de la Mouche céſar (n°. 5), mais n'eſt pas plus groſſe qu'un Couſin; elle eſt entiérement brillante & comme bronzée; la tête plus verte; le corſelet & l'abdomen plus bleus. Ses balanciers ſont nus. L'extrémité des pieds eſt pâle & blanchâtre.

Elle ſe trouve abondamment dans le nord de l'Europe.

88. Mouche veuve.

Musca viduata.

Muſca nigro-ænea, abdomine æneo, ſquamis halterum ciliatis. Linn. *Faun ſuec.* 1852. Fabr. *Syſt. ent.* 781. 48. — *Sp. Inſ.* 2. *p.* 446. *n°.* 54. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 348. *n°.* 65. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2850. *n°.* 94.

Cette mouche eſt preſque de la même groſſeur que la mouche domeſtique (n°. 18). Ses yeux & ſes antennes ſont couleur de rouille; ſon corſelet glabre, d'un noir de bronze; l'abdomen glabre, doré, & au deſſus d'un âtre-obſcur.

Elle ſe trouve dans le nord de l'Europe, & aime les lieux ombragés.

89. Mouche pubère.

Musca pubera.

Muſca nigra, abdominis ſegmento ultimo incurvato, pube utrinquè reflexâ. Linn. *Faun. ſuec.* 1855. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 446. *n°.* 55. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 348. *n°.* 66. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2850. *n°.* 95.

Cette eſpèce eſt velue & totalement noire & luſtrée, excepté les balanciers & leurs écailles. L'abdomen eſt preſqu'en forme de maſſue, & terminé à l'anus par deux ſoies en alêne, recourbées des deux côtés.

Elle ſe trouve dans le nord de l'Europe.

90. Mouche totlière.

Musca totliana.

Muſca (faſciata), teſtacea, abdomine nigro, alis apice fuſcis, faſciâ albâ, pedibus elongatis. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 446. *n°.* 56. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 348. *n°.* 67. Gmelin, *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2850. *n°.* 219.

le corps d'un vert-doré ; elle eſt petite, & la forme de ſon corps eſt fort alongée.

Le haut de ſon corſelet eſt très-convexe, n'a qu'un ſeul ſillon tranſverſe vers le bas, qui diſtingue la pointe du reſte du corſelet.

Ses pattes ſont d'un fauve-obſcur ; celles de derrière ont l'air palmées, & ſes ailes n'ont que trois nervures longitudinales, placées vers le bord extérieur, le reſte de l'aile n'ayant aucune nervure. On trouve cette petite mouche dans les bois & près des eaux.

Elle ſe trouve en Europe.

97. Mouche ennoblie.

Musca nobilitata.

Muſca æneo-viridis, caudâ uncinatâ, alis maculâ nigrâ, apice albâ. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 447. *n°.* 63. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 349. *n°.* 77.

La Mouche verte, cuivreuſe, à ailes mi-parties de brun & de blanc. Geoffr. *Inſ. pariſ.* 2. *p.* 523. *n°.* 55. Schœff. *Icon. t.* 206. *f.* 5. Gmelin, *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2851. *n°.* 98.

Cette eſpèce eſt fort analogue à l'angulée (n°. 96) ; elle reſſemble tout-à-fait à la Mouche verte-cuivreuſe, à pattes blanches, dont, je crois, elle ne diffère que par le ſexe, celle-ci étant mâle, & l'autre femelle (n°. 54). Ses yeux ſont bruns ; tout ſon corps d'un beau vert-doré, clair & comme ſatiné. Le ventre a cinq anneaux, dont le dernier eſt très-long. Les pattes, longues & grêles, ſont d'une couleur pâle-blanchâtre. Les ailes ont quelques nervures longitudinales & tranſverſes peu marquées. Tout l'inſecte eſt alongé, & parſemé de quelques poils noirs aſſez forts. On la trouve dans les jardins ; elle n'eſt pas des plus communes.

Le dernier anneau de l'abdomen eſt de même alongé ; mais au bout on voit les crochets & les parties maſculines. Sur le milieu de l'aile il y a une grande tache ou bande noirâtre qui occupe la moitié de la longueur, laiſſant le haut tranſparent, ainſi que le bas de l'aile, qui paroit blanc & comme laiteux, & où le blanc forme une eſpèce de tache ronde.

Cette mouche ſe trouve dans les endroits humides ; elle a les pattes & le corps alongés, & elle court très-bien ſur la ſurface des eaux dormantes & tranquilles, comme la Mouche pétronelle.

Elle ſe trouve en Europe.

98. Mouche équeſtre.

Musca equeſtris.

Muſca æneo-viridis, abdomine nigro, faſciato ; caudâ uncinatâ, alis maculatis. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 448. *n°.* 64. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 349. *n°.* 78. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2851. *n°.* 224.

Le port de cette mouche eſt celui de la Mouche ennoblie (n°. 97), qui a avec elle une grande affinité. Sa tête & ſon corſelet ſont d'un vert-cuivreux, brillant, ſans taches ; ſon ventre cylindrique, cuivreux, à cinq bandes âtres ; la queue recourbée & crochue ; les ailes blanches, marquées, vers la pointe, d'une grande tache brune ; les pattes noires.

Obſervée au Bréſil par Banks.

99. Mouche notée.

Musca notata.

Muſca piloſa, thorace fuſco, lineato ; abdomine æneo, alis fuſco-nebuloſis, puncto atro. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 448. *n°.* 65. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 349. *n°.* 79. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2851. *n°.* 225.

Cette eſpèce a le port & les dimenſions de l'ennoblie & de l'équeſtre (n°s. 97 & 98). Sa tête eſt noire ; le corſelet tanné, marqué de quatre lignes verdâtres ; l'abdomen court, obtus, ovale, couleur de cuivre ; les pattes alongées, noires ; les ailes d'un tanné-ſale, comme rayées de la baſe vers la côte, un peu plus terre cuite, & marquées, vers le ſommet, par un point noir.

Elle ſe trouve en Angleterre.

100. Mouche arrogante.

Muſca arrogans.

Muſca nigra, alis fuſcis, faſciis tribus albis. Linn. *Faun. ſuec.* 1857. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 448. *n°.* 66. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 349. *n°.* 80. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2852. *n°.* 99.

Cette mouche, aſſez petite, a le corps alongé. Son corſelet, en globe alongé, eſt très-liſſe. Ses ailes ſont rouſſes, avec des bandes blanches à la baſe & au milieu du ſommet ; les cuiſſes pâles ; les pieds blancs. Elle court avec un air d'arrogance, la tête élevée & preſqu'en ſautant.

Sa bouche n'a pas exactement le caractère des mouches ; elle eſt obtuſe, & ne peut non plus être aiſément priſe pour une eſpèce d'Aſile.

Elle ſe trouve en Europe.

101. Mouche longicorne.

Musca longicornis.

Muſca piloſa, æneo-nitens, abdomine obſcuriore, antennis elongatis. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 448. *n°.* 67. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 349. *n°.* 81. Gmelin, *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2852. *n°.* 226.

Cette mouche eſt petite ; elle a le port de la Mouche angulée. Ses antennes noires ſont chargées de longs poils, dont un foyeux, preſque de la longueur du corps. Tout le corps eſt d'un vert-cuivreux, brillant. Les pattes ſeules ſont noires ; les ailes vitrées ; la queue crochue. La couleur des

Elle a totalement la tournure de la Mouche pétronelle, mais n'eſt pas plus forte qu'un Couſin. Sa tête, flave par-devant, cendrée par-derrière, eſt en deſſus d'un pourpre-obſcur, marquée de trois points ſaillans; le corſelet cendré, garni de quelques ſoies; l'abdomen brun en deſſus; le ſixième anneau jauniſſant; le ſeptième & dernier plus alongé, crochu, en forme de cymbale, tous creuſés en deſſous; les pattes longues & pâles; les balanciers blancs; les ailes vitrées, nerveuſes & ſans taches.

Elle eſt d'Europe. Sa larve ſe trouve dans les reſtes des mets gardés.

110. Mouche cuculaire.

Musca cucularia.

Muſca thorace griſeo, abdomine ferrugineo, alis punctis tribus. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 449. *n°.* 71. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 350. *n°.* 86. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2852. *n°.* 103.

Muſca antennis ſetariis, piloſa, thorace plumbeo, oculis abdomineque ferrugineis, pedibus pallidis. Linn. *Syſt. Nat. XII.* 2. *p.* 995. *n°.* 103.

Elle a le port de la ſcybalaire (n°. 112), mais eſt de moitié plus petite, & oblongue. Ses antennes ſont gris de fer foncé; leur ſoie ſimple, d'un blanc de neige; le ventre liſſe; les ailes de couleur vitrée, une fois plus longues que le ventre.

Le nom de *cuculaire* lui a été donné en Suède parce qu'elle y paroît à l'arrivée du Coucou, qu'elle attire probablement.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe, & il eſt intéreſſant de vérifier, en divers endroits, le rapport d'époques annoncé par Linné entre l'inſecte & l'oiſeau.

111. Mouche larrone.

Musca latro.

Muſca piloſa, griſea, abdomine cinereo, ſegmentorum marginibus nigricantibus. Fabr. *Mant. Inſ.* 2. *p.* 349. *n°.* 85. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2853. *n°.* 232.

Sa grandeur eſt celle de la ſcybalaire (n°. 112); ſa tête de couleur pâle, peu foncée; les antennes couleur de terre cuite, à ſoie nue; le corſelet très-poilu, garni de beaucoup de poils d'un gris-obſcur, marqué ſans ordre de quelques points tannés; l'abdomen poilu, cendré, aſſez brillant; le bord des anneaux brun-noir; les ailes obſcures.

Le nom de *larrone* lui a été donné par Fabricius, ſans qu'il ait averti en quoi cette qualité lui convient mieux qu'à bien d'autres eſpèces du genre d'inſectes importuns & larrons.

Elle ſe trouve en Europe, & n'eſt pas très-rare.

112. Mouche ſcybalaire.

Musca ſcybalaria.

Muſca ruſa, ferruginea, alis puncto obſcuriore. Linn. *Faun. ſuec.* 1860. Scop. *Ent. carn.* 896. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *pag.* 449. *n°.* 72. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 350. *n°.* 87. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2853. *n°.* 104.

D'un roux-ferrugineux. Le point de ſes ailes eſt plus obſcur que dans la ſtercoraire; elle eſt double de grandeur, & du reſte toute ſemblable. Ses yeux ſont noirs. Sa bouche eſt accompagnée de quelques poils noirs.

Le nom *ſcybalaire*, qui indique qu'elle ſe tient ſur les ordures, n'eſt qu'un double ou une ſorte de ſynonyme de celui de *ſtercoraire*, qui lui a été donné par Scopoli.

Elle ſe trouve en Europe.

113. Mouche ſtercoraire.

Musca ſtercoraria.

Muſca griſea, hirta, alis puncto obſcuro. Linn. *Faun. ſuec.* 1861. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 449. *n°.* 73. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 350. *n°.* 88. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2853. *n°.* 105. Réaum. *Inſ.* 4. *t.* 27. *f.* 1. 3.

La Mouche merdivore. Geoffr. *Inſ. pariſ.* 2. *p.* 530. *n°.* 69. Degeer, *Inſ.* 6. *p.* 88. *n°.* 17.

Cette eſpèce varie, tant pour la grandeur que pour les couleurs. Les mâles diffèrent auſſi beaucoup de leurs femelles. Les uns & les autres ont les yeux roux, le devant de la tête jaunâtre, la baſe & le bord extérieur des ailes un peu jaunes, avec un point brun au milieu de l'aile, outre une petite raie tranſverſe de même couleur, un peu plus bas; ce qui fait le caractère ſpécifique de cette mouche. Quant au reſte, les mâles ſont gris, & couverts d'un duvet jaune un peu aurore. Les femelles n'ont point de duvet, mais ſont ſeulement parſemées de quelques poils gris ou noirs, en petite quantité. Leur couleur eſt, ou un peu fauve, avec quelques bandes noires ſur l'abdomen, ou toute griſe, ou griſe, avec quatre taches noires aſſez conſidérables, placées en carré ſur le corſelet, ſans compter quelques autres petites dans l'intervalle, & deux ou trois taches brunes ſur chaque anneau du ventre.

Cette mouche eſt très-commune. Sa larve habite dans les ordures, les fientes, les crotins de cheval & les bouzes de vache.

Elle ſe trouve en Europe.

114. Mouche limbaire.

Musca limbata.

Muſca (marginata), obſcurè plumbea, alis reticulatis, coſtâ atrâ. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *pag.* 449. *n°.* 74. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 350. *n°.* 89. Gmelin, *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2853. *n°.* 233.

culatiſque ; fronte teſtaceâ. Linn. *Faun. ſuec.* 1863. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 450. *n°.* 79. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 351. *n°.* 96. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *pag.* 2854. *n°.* 107.

Petite : elle a le port de la Mouche ombreuſe (n°. 123). Son corps eſt cendré; ſon front couleur de brique ; les ailes pliées à la manière des phalènes, brunes, couvertes d'un grand nombre de points blancs fort ſerrés; les pattes teſtacées.

Elle ſe trouve en Europe, ſur les fleurs.

122. Mouche diſcoïde.

Musca diſcoidea.

Muſca nigra, alis punctis lineoliſque marginalibus albis, capite pedibuſque teſtaceis. Fabr. *Mant. Inſ.* 2. *p.* 351. *n°.* 97. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2854. *n°.* 239.

Cette eſpèce eſt une des grandes de la famille. Sa tête eſt de couleur teſtacée ; les yeux noirs ; le corſelet & l'abdomen noirs, ſans tache ; les ailes brun-foncé, marquées, à la baſe, de points blancs & de petits traits courts ſur les bords ; les pattes couleur teſtacée.

Elle ſe trouve ſur les fleurs, & a été obſervée à Copenhague par Schoſted.

123. Mouche ombreuſe.

Musca umbrarum.

Muſca cinerea, abdomine nigro, faſciato; alis fuſcis, albo maculatis. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 450. *n°.* 80. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 351. *n°.* 98. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2854. *n°.* 108.

Muſca antennis ſetariis; alis fuſcis, albo maculatis ; fronte niveâ. Linn. *Syſt. Nat. XII.* 2. *pag.* 996. *n°.* 108. *Faun. ſuec.* 1864.

Petite : elle a le corps cendré, le front blanc ; les ailes brunes, couvertes d'un très-grand nombre de points blancs ſerrés ; les pattes ſont cendrées, pointillées de noir.

Elle ſe trouve en Europe, dans les lieux ombragés.

124. Mouche groſſificatienne.

Musca groſſificationis.

Muſca atra, alis nigris, apice albis. Linn. *Faun. ſuec.* 1865. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 451. *n°.* 83. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 351. *n°.* 99. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2855. *n°.* 109.

La Mouche à ailes noires & tache blanche à l'extrémité. Geoff. *Inſ. pariſ.* 2. *p.* 493. *n°.* 1.

Cette petite mouche eſt liſſe & toute noire. Ses ailes ſont pareillement noires, mais l'extrémité de l'aile ſe termine par une tache ronde de couleur blanche.

Elle eſt d'Europe, & ſe tient ſur les fleurs & dans les boſquets ; mais elle eſt très-rare.

125. Mouche terreſtre.

Musca terreſtris.

Muſca fuſca, thorace extra lineas puncto atro, abdomine ſubtùs ſtriato. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *pag.* 2855. *n°.* 110.

Cette mouche eſt de la figure & de la grandeur de la domeſtique (n°. 18), mais elle eſt d'un roux tanné ; ſon corſelet marqué d'un point brun hors des lignes ; l'abdomen ſtrié en deſſous. Elle ſe tient ſur la terre & s'y nourrit.

Elle a été obſervée depuis peu en Suède par les élèves de Linné.

126. Mouche des bocages.

Musca ſaltuum.

Muſca alis albis, coſtâ punctoque terminali fuſcis, corpore flavo, occipite nigricante. Linn. *Faun. ſuec.* 1866. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2855. *n°.* 111.

Cette mouche eſt petite. Tout ſon corps eſt teſtacé ou couleur de brique ; ſes yeux bruns, avec un point noir au ſommet. Ses ailes ſont vitrées : leur bord le plus épais eſt noir, ſe terminant à leur extrémité en une tache noire.

Elle ſe trouve en Europe, dans les bois.

127. Mouche vibrante.

Musca vibrans.

Muſca alis hyalinis, apice nigris ; capite rubro. Linn. *Faun. ſuec.* 1867. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 4450. *n°.* 81. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 351. *n°.* 99. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *pag.* 2855. *n°.* 112. Scop. *Ent. carn. n°.* 939.

La Mouche à ailes vibrantes ponctuées. Geoff. *Inſ. par.* 2. *p.* 494. *n°.* 4. Degeer, *Inſ.* 6. *p.* 32. *n°.* 11. *t.* 1. *f.* 19.

Cette mouche eſt de forme preſque cylindrique. Sa couleur eſt noire. L'abdomen cependant eſt ſouvent un peu doré. Sa tête eſt rouge, & les pattes ſont jaunes dans les femelles, noires dans les mâles. L'abdomen ne ſe termine pas en pointe, mais il eſt aſſez obtus par le bout. Les ailes ſont blanches, avec un point ou petite tache ronde & noire vers le bout. La grandeur de cette mouche varie juſqu'au triple & au quadruple. On la voit ſouvent ſur les arbres, & elle eſt très-aiſée à reconnoître par le mouvement de ſes ailes, qu'elle élève & baiſſe continuellement.

Elle ſe trouve en Europe, particuliérement dans les jardins, ſur les feuilles des arbres & des plantes.

pag. 352. *n°.* 112. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *pag.* 2856. *n°.* 116.

Cette eſpèce, de même grandeur que la Mouche flave (n°. 133), n'en diffère que par quatre points noirs dont l'abdomen eſt marqué.

Elle ſe trouve dans le nord de l'Europe.

135. Mouche échauffée.

Musca ſtuans.

Muſca alis unguiculatis, albis; puncto centrali nigricante. Linn. *Faun. ſuec.* 1870. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 453. *n°.* 94. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 352. *n°.* 113. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2856. *n°.* 117.

A peine de la groſſeur de la Puce. Sa tête & ſon corſelet ſont bleus; l'abdomen noir; les pattes ferrugineuſes ou teſtacées; les ailes blanches, avec un point d'un noir ſale dans le diſque de chaque aile, preſqu'au milieu ou près du bord intérieur; le bord extérieur garni d'une petite dent en onglet; les balanciers blancs. Elle tient ſes ailes en repos. Ses yeux ſont d'un roux-pâle; les antennes teſtacées, à ſoie noire.

Elle eſt d'Europe, mais aſſez rare, & ſe trouve ſeule à ſeule ſur les plantes.

136. Mouche rayée.

Musca lineata.

Muſca ſubtùs flava, ſuprà nigra, thoracis lineis ſcutelloque flavis. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 453. *n°.* 95. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 352. *n°.* 114. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2856. *n°.* 243.

Cette mouche eſt petite. Sa tête eſt flave & le ſommet noir; le corſelet flave, mais noir ſur le dos, avec un petit écuſſon & quatre raies jaunes; l'abdomen noir en deſſus, & flave ou jaune-pâle en deſſous; les ailes ſans taches.

Elle a été trouvée en Allemagne, ſur des fleurs, par Hattorf.

137. Mouche de ſariète.

Musca ſerrulata.

Muſca alis albis, thorace viteſcente, abdomine cinereo, lineis quatuor punctorum nigrorum. Linn. *Faun. ſuec.* 1781. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 453. *n°.* 96. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 352. *n°.* 115. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2856. *n°.* 118.

Du double de groſſeur du Couſin. Ses yeux ſont verts; le corſelet vert, mais en deſſus d'une couleur rouſſe, fourchue à l'extrémité; l'abdomen cendré, marqué de quatre lignes de points; les ailes blanchâtres. Les femelles ont la queue terminée par un aiguillon conique.

Elle eſt d'Europe, & ſe tient volontiers ſur les fleurs des chardons & des ſariètes.

138. Mouche arnica.

Musca arnicæ.

Muſca alis unguiculatis, griſeis, nigro maculatis. Linn. *Faun. ſuec.* 1872. Scop. *Ent. carn.* 941. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2856. *n°.* 119. Albrov. *Inſ.* 346. *t.* 1. *f.* 5.

Un peu plus petite que notre Mouche domeſtique commune. Son corps eſt griſâtre ou teſtacé. Les ailes ſont griſes, terminées par une tache marginale noire, & parſemées de quelques autres taches noires qui ſont les plus grandes, & d'un plus grand nombre de taches ſombres, avec une dent au bord le plus épais de l'aile.

Elle eſt d'Europe, & ſe trouve fréquemment ſur les fleurs de l'arnica, dans le diſque même, au rapport de Linné: ſur quoi il a été obſervé par Schrank, qu'il a trouvé cette petite mouche aux environs de Lincicun, où l'arnica ne croît point, & qu'au contraire elle n'a jamais été vue dans la partie de la Bavière inférieure voiſine des montagnes, où l'arnica eſt des plus communs.

139. Mouche juſquiame.

Musca hyoſcyami.

Muſca alis unguiculatis, albis, fuſco maculatis. Linn. *Faun. ſuec.* 1837. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *pag.* 2856. *n°.* 120.

Muſca alis albicantibus, nigro maculatis. Act. Upſ. 1736. *p.* 33. *n°.* 47.

Muſca (umbellatarum), antennis ſetariis, cinerea, ano pedibuſque ferrugineis, alis maculatis. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 451. *n°.* 87. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 352. *n°.* 106.

Muſca leontodontis. Degeer, *Inſ.* 6. *p.* 46. *n°.* 17. *t.* 2. *f.* 17. 18.

Ses yeux ſont verts; le corſelet & l'abdomen incanes; les pattes pâles. Ses ailes ſont blanches, & non griſes, mais parſemées de taches d'un noir-cendré ou brunes; les plus grandes comme diſtribuées çà & là, & d'autres très-petites, à peine ſenſibles; une dent ſaillante en forme de ſoie verte; le milieu du corps le plus épais: dans les femelles, la queue terminée par un aiguillon roide, ſubulé, obtus.

Cette mouche eſt d'Europe, & ſe trouve ſur les fleurs, particuliérement ſur celles de la juſquiame & du chardon crépu, & apparemment auſſi ſur celles des ombellifères.

140. Mouche graminée.

Musca graminum.

Muſca cinerea, alis fuſcis, maculis albis, obſoletis. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 452. *n°.* 88. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 352. *n°.* 107. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2857. *n°.* 244.

bouclier testacé pâle; l'abdomen noir, terminé par un long stylet; les ailes blanches, marquées de quatre bandes, dont la première est la plus foncée, & la dernière au sommet; les pattes testacées.

Elle se trouve en Suisse.

148. Mouche des bigareaux.

Musca cerasi.

Musca alis albis, fusciis fuscis inæqualibus, posterioribus exterius connexis. Linn. *Faun. suec.* 1878. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 453. *n°.* 99. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 353. *n°.* 119. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2876. *n°.* 124. Réaum. *Inf.* 2. *t.* 38. *f.* 22. 23. Red. 1671. *p.* 262. *t.* 264. Blank. *Inf. t.* 16. *f. L.*

Mouche de bigareaux. Degeer, *Inf.* 6. *p.* 50. *n°.* 19.

A peu près de même grandeur que la Mouche domestique (n°. 18), & de la figure de la Mouche du chardon. La tête, les antennes & les pattes sont d'un jaune d'ocre; les yeux verts; le corselet roux, rayé de citron sur les deux côtés; l'écusson de même couleur; l'abdomen roux; les ailes d'un blanc transparent, marquetées de bandes d'un brun-jaunâtre, ondées & entrelacées, entre lesquelles se distinguent deux taches noires; l'une antérieure, tournée en dehors; l'autre intérieure & bifide, en dedans.

Cette mouche est d'Europe. Sa larve vit dans les cerises, surtout dans les bigareaux, dont elle consume entiérement l'amande. Suivant les observations de Réaumur & de Rédi, elles en sortent, & entrent en terre pour se transformer.

149. Mouche de la berce.

Musca heraclei.

Musca alis albis, fasciis fuscis repandis, oculis viridibus. Linn. *Faun. suec.* 1877. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2858. *n°.* 125.

Très-analogue à la Mouche du chardon (n°. 150). Elle a le front jaune, les yeux verts. Le corcelet est livide, marqué de deux lignes jaunes latérales; l'écusson jaune; l'abdomen ovale, livide, brun à la pointe; les ailes blanches, à deux bandes brunes longitudinales, flexueuses & cambrées; les pattes pâles.

Elle est d'Europe: sa larve est une mineuse qui vit dans les feuilles de la berce (*heracleum sphondylium*).

150. Mouche du chardon.

Musca cardui.

Musca nigra, alis albis; fasciâ flexuosâ, fuscâ. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 454. *n°.* 100. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 353. *n°.* 120. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2858. *n°.* 126.

Musca antennis setariis, alis albis, lineâ geminatâ, fuscâ, litteræ figurâ, oculis viridibus. Linn. *Syst. Nat. XII.* 2. *p.* 998. *n°.* 126. — *Faun. suec.* 1876. Geoff. *Inf.* 1. *t.* 50. List. *Geod. t.* 129. Reaum. *Inf.* 3. *t.* 45. *f.* 12. 14. Blank. *Inf. t.* 16. *f. Q.*

La Mouche à zigzag sur les ailes. Geoff. *Inf. par.* 2. *p.* 496. *n°.* 8.

Musca antennis setariis, pilosa, nigra, capite antennisque rufis, alis albis; fasciâ flexuosâ, fuscâ. Degeer, *Inf.* 6. 49. 18.

Sa grandeur est à peu près celle de la Mouche domestique (n°. 18). Elle est d'un brun-noir; les pattes d'une couleur un peu plus claire. La tête est jaunâtre, & les yeux d'un beau vert. Les ailes sont blanches; mais sur chacune il y a une bande noire ondée en zigzag, assez large, qui traverse quatre fois l'aile en descendant obliquement d'un côté à l'autre.

L'extrémité inférieure du corselet est blanche, & non pas l'extrémité de l'abdomen, comme il est dit dans le *Fauna suecica;* erreur remarquée par Geoffroy en 1760, & qui cependant n'a pas été corrigée dans l'édition de 1761.

Cette mouche est d'Europe. Sa larve se trouve dans les gales des chardons. (*Voyez* Godart.)

151. Mouche syngénésienne.

Musca singenesiæ.

Musca atra, alis albis, fusciis tribus abbreviatis, maculâque apicis nigris. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 454. *n°.* 101. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 353. *n°.* 121. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2858. *n°.* 249.

Le corps de cette mouche est petit & entiérement noir. Les ailes sont blanches, vitrées, à trois bandes noires, qui cependant n'atteignent pas le bord mince, mais qui, vers la base, s'étendent jusqu'à la côte inférieure. Chaque aile est terminée par une tache d'un brun-noir.

Observée en Allemagne, par Hattorf, sur les fleurs, particuliérement sur celles de la classe des composées ou syngénésiques de Linné.

152. Mouche du tussilage.

Musca tussilaginis.

Musca flava, alis albis, fasciis quatuor fuscis. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 454. *n°.* 102. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 353. *n°.* 122. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2858. *n°.* 250.

Son corps est d'un beau jaune, marqué de quatre bandes rousses, & terminé par un style ferrugineux, à pointe noire; les ailes blanches.

Elle se trouve en Danemarck, sur les fleurs.

159. Mouche ſoyenſe.

Musca ſetoſa.

Muſca nigra, abdomine ſetoſo; baſi utrinquè maculâ pallidâ. Muſ. lesk. p. 131. *n°.* 112. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2859. *n°.* 256.

Noire. L'abdomen eſt ſoyeux, & marqué des deux côtés, à la baſe, de deux taches pâles.
Elle ſe trouve en Europe.

160. Mouche bigarrée.

Musca verſipellis.

Muſca nigra, abdominis ſegmentis tribus primis utrinquè rufo-cinereis, mutabilibus. Muſ. lesk. p. 131. *n°.* 113. Gmelin, *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2859. *n°.* 257.

Noire. Les trois premiers anneaux ſont, ſur le côté, d'un roux-cendré changeant.
Elle ſe trouve en Europe.

161. Mouche enfumée.

Musca pulla.

Muſca nigra, abdomine glabro, nigro-virеſcente. Muſ. lesk. p. 131. *n°.* 114. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2859. *n°.* 258.

Noire. L'abdomen glabre & d'un noir-verdâtre.
Elle ſe trouve en Europe.

162. Mouche brune.

Musca brunnea.

Muſca tota brunnea. Muſ. lesk. p. 131. *n°.* 118. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2859. *n°.* 259.

Cette eſpèce a tout le corps abſolument brun.
Elle ſe trouve en Europe.

163. Mouche noirpoil.

Musca nigripilis.

Muſca cinerea, ſetis nigris, pedibus teſtaceis, plantis nigris. Muſ. lesk. p. 131. *n°.* 119. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2859. *n°.* 260.

Cendrée, à ſoies noires; pattes teſtacées; le deſſous du pied noir.
Elle ſe trouve en Europe.

164. Mouche nigripède.

Musca nigripes.

Muſca cinerea, alis baſi luteis, pedibus nigris. Muſ. lesk. p. 131. *n°.* 120. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2859. *n°.* 261.

Cette eſpèce cendrée a la baſe des ailes jaune, & les pattes noires.
Elle ſe trouve en Europe.

165. Mouche tibiale.

Musca tibialis.

Muſca cinerea, fronte, femoribus, apice tibiiſque teſtaceis. Muſ. lesk. p. 131. *n°.* 123. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2859. *n°.* 262.

Cendrée. Elle a le devant de la tête teſtacé, & dans ſes pattes, la cuiſſe teſtacée, ainſi que l'extrémité de la jambe ou tibia.
Elle ſe trouve en Europe.

166. Mouche verſicolore.

Musca verſicolor.

Muſca nigra, cinereo-mutabilis. Muſ. lesk. p. 131. *n°s.* 124 & 131. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2859. *n°.* 263.

Cette eſpèce eſt noir-glacé, d'un cendré changeant; indication, l'une des plus incomplètes & des plus équivoques que l'on ait pu donner.
Elle ſe trouve en Europe.

167. Mouche picène.

Musca piceæ.

Muſca picea, glabra, pedibus atris. Muſ. lesk. p. 131. *n°.* 125. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2860. *n°.* 264.

Cette mouche eſt glabre & couleur de poix, avec les pattes noires. Il ne faut pas la confondre avec la Mouche poix (n°. 193).
Elle ſe trouve en Europe.

168. Mouche craſſipède.

Musca craſſipes.

Muſca nigra, hiſpida, femoribus craſſis. Muſ. lesk. p. 131. *n°.* 126. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2860. *n°.* 265.

Dans cette eſpèce, qui eſt noire & hériſſée de poils, les cuiſſes ſont fort épaiſſes.
Elle ſe trouve en Europe.

169. Mouche leucoſtique.

Musca leucoſticta.

Muſca nigra, alis punctis numemſis, albis. Muſ. lesk. p. 131. *n°.* 128. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2860. *n°.* 266.

Noire. Elle a les ailes parſemées d'un grand nombre de points blancs.
Elle ne ſe trouve pas en Europe.

170. Mouche rouſſe-coiffe.

Musca ruſicapilla.

Muſca cinerea, vertice ruſo, tibiis teſtaceis.

t. p. 132. *n°.* 146. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2861. . 277.

Cette eſpèce eſt annoncée brune ; ſes yeux tan-s, ainſi que ſes ailes. Pour la corne ſoyeuſe, d'où n nom eſt tiré, il n'a pas plu à l'auteur du catalogue de s'expliquer autrement.
Elle ſe trouve en Europe.

181. Mouche ſordide.

Musca ſordida.

Muſca nigra, alis fuſceſcentibus margine tenuiori hyalinis. Muſ. lesk. pag. 132. *n°.* 147. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2861. *n°.* 278.

Noire ; à ailes brunâtres, plus minces & tranſparentes ſur les bords.
Elle ſe trouve en Europe.

182. Mouche tricolore.

Musca tricolor.

Muſca cinerea, vertice ferrugineo, pedibus nigris. Muſ. lesk. p. 132. *n°.* 148. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. p. 2861. *n°.* 279.

Cendrée ; à tête ferrugineuſe au ſommet, & attes noires. Ses trois couleurs n'ont rien de fort rillant.
Elle ſe trouve en Europe.

183. Mouche déprimée.

Musca depreſſa.

Muſca fuſca, pedibus ferrugineis, abdomine epreſſo. Muſ. lesk. p. 132. *n°.* 151. Gmel. *Syſt. iat.* 2. *p.* 2861, *n°.* 280.

Cette eſpèce eſt brune, & ſes pattes ferrugineuſes. L'abdomen eſt aplati.
Elle ſe trouve en Europe.

184. Mouche quadricolore.

Musca quadricolor.

Muſca nitida, thorace cæruleo, abdomine viridi, femoribus nigris, apice tibiiſque flavis. Muſ. esk. p. 132. *n°.* 152. Gmelin, *Syſt. Nat.* 2. . 2861. *n°.* 281.

Dans cette eſpèce, qui eſt brillante au total, e corfelet eſt bleu, l'abdomen vert, les cuiſſes oires, & les jambes flaves.
Elle ſe trouve en Europe.

185. Mouche ſale.

Musca ſqualida.

Muſca nigricans, abdomine cylindrico cinereo, lineâ dorſali nigrâ. Muſ. lesk. p. 132. *n°.* 153. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2861. *n°.* 282.

Noirâtre. L'abdomen, cylindrique, eſt de couleur cendrée, avec une ligne noire ſur le milieu du dos.
Elle ſe trouve en Europe.

186. Mouche latipède.

Musca latipes.

Muſca lutea, abdomine clavato, femoribus poſterioribus latis, tibiis annulo albo. Muſ. lesk. p. 132. *n°.* 154. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2861. *n°.* 283.

Cette eſpèce eſt jaune. Son abdomen eſt en maſſue ; les cuiſſes des pattes de derrière fort larges, & les jambes marquées d'un anneau blanc.
Elle ſe trouve en Europe.

187. Mouche mépriſée.

Musca deſpecta.

Muſca teſtacea, dorſo cinereo, abdomine ſegmentis baſi fuſcis. Muſ. lesk. p. 132. *n°.* 155. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2861. *n°.* 284.

Ses couleurs ternes peuvent bien lui attirer ce mépris qu'on lui donne pour réclame nominale : elle eſt, au total, teſtacée ou couleur de brique, cendrée ſur le dos, & les anneaux bruns à leur baſe.
Elle ſe trouve en Europe.

188. Mouche liturée.

Musca liturata.

Muſca cinerea, alis maculâ ferrugineâ, pedibus pallidis. Muſ. lesk. p. 132. *n°.* 156. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2861. *n°.* 285.

Cette eſpèce eſt cendrée ; elle a les pattes pâles, & ſes ailes ſont marquées d'une tache ferrugineuſe. Le deſcripteur ne dit rien de plus, & n'indique ni la place, ni la direction, ni la couleur du titre qu'annonce le nom qu'il lui a donné.
Elle ſe trouve en Europe.

189. Mouche tripunctuée.

Musca tripunctata.

Muſca nigricans, vertice utrinquè punctis tribus nigris, thorace ſubcinereſcente. Muſ. lesk. p. 133. *n°.* 161. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2861. *n°.* 286.

Noirâtre. Elle a, de chaque côté du ſommet de ſa tête, trois points noirs, & le corfelet demi-cendré.
Elle ſe trouve en Europe.

190. Mouche leucoptère.

Musca leucoptera.

Muſca picea, glabra, pedibus ferrugineis, alis

les gaînes de deux corps verrugineux, cachés sous le poil dans l'insecte parfait. Sur le dos, une tache blanche fourchue. L'extrémité de l'abdomen terminé par une sorte d'aiguillon enfermé dans deux fourreaux, dont celui de dessus n'est que la continuation de la pellicule générale; celui de dessous est corné. Le dessous du corps entiérement plat, avec la trace des trois paires de pattes.

199. Mouche argyrostome.

Musca argyrostoma.

Musca pilosa, nigra, fronte abdomini sque fasciis argenteis. Schrank, *Inf. austr. p.* 460. *n°.* 955. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2862. *n°.* 297.

Cette mouche, entiérement velue, est âtre ou noir-foncé; en dessous, mate comme le charbon, & luisante en dessus. Le corselet rayé de plusieurs lignes d'un noir moins foncé; la bouche argentée comme l'indique son nom, ou même, si on y regarde mieux, toute la tête; les yeux d'un noir rougissant, & au cou un duvet ferrugineux; les antennes brunes, plus rougissantes que les yeux; l'abdomen oblong, marqué de trois petites bandes argentées qui occupent la base du second, du troisième & du quatrième anneau. Ses ailes transparentes sont dans une direction divergente, ou forment le triangle.

Observée à Vienne par Schrank.

200. Mouche fulviventre.

Musca fulviventris

Musca nigrescens, abdomine subtùs flavotomentoso, alis fuscis albo punctatis. Schrank, *Inf. austr. p.* 469. *n°.* 953. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2862. *n°.* 298.

D'un cendré noirâtre. Ses yeux & ses pattes sont âtres, ainsi que l'extrémité de l'abdomen en dessous, dont le reste est couvert d'un duvet fauve. Ses ailes, de couleur enfumée, sont parsemées de points blancs sans nombre, qui disparoissent vers le bord intérieur, mais qui sont encore plus grands vers la pointe & le bord extérieur. La seule absence de ces points forme sur chaque aile une bande obscure. L'orbite des yeux argentin, mais non toute la face; la bouche épaisse.

Cette Mouche, observée à Vienne par Schrank, lui paroissoit fort analogue à la Mouche ombreuse ci-dessus (n°. 123).

201. Mouche grosse-jambe.

Musca clavicrus.

Musca flava, nuda, oculis viridibus, femoribus posterioribus clavatis. Schrank, *Inf. austr. p.* 471. *n°.* 956. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2862. *n°.* 299.

Cette espèce est flave & sans poils. Ses yeux, verts, deviennent noirs dans l'insecte desséché. Le corselet est rayé de trois lignes longitudinales d'un brun-testacé, & l'abdomen de trois bandes de cette même couleur. Dans les pattes postérieures la cuisse est fort large: caractère saisi & exprimé par Schrank, dans le nom *clavicrus*, large patte.

Observée à Vienne, dans un pré, vers la mi-juin.

202. Mouche cinq-points.

Musca quinque punctata.

Musca cinerea, alis puncto ad apicem, altero marginem internum, tribus ad externum. Schrank, *Inf. austr. p.* 473. *n°.* 962. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2862. *n°.* 300.

Cinq points sur chaque aile distinguent cette espèce; ils sont distribués, trois sur le bord extérieur, un à la pointe, & un au bord interne.

Observée en Allemagne, sur la grande ortie (*urtica dioica*).

203. Mouche sticlique.

Musca sticlica.

Musca flava, thorace abdomineque punctorum nigrorum lineis quatuor, alis albis, margine fasciisque tribus flavis (punctata). Schrank, *Inf. austr. p.* 474. *n°.* 963. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2863. *n°.* 301.

Cette mouche, qui est flave, a le corselet & l'abdomen rayés de quatre lignes de points noirs. Ses yeux sont verts; mais ils deviennent noirs après la mort de l'insecte. Les ailes sont blanches, avec trois bandes flaves sur le bord: leur port est celui des mouches dites *nobles*, c'est-à-dire, qu'elles sont divergentes.

Elle a été observée à Vienne par Schrank, qui l'avoit nommée simplement *ponctuée*. Gmelin, forcé de changer ce nom trivial, l'a désignée comme *sticlique*, c'est-à-dire, bornée.

204. Mouche arlequine.

Musca pœciloptera.

Musca alis rufo-fuscis, albo variegatis. Schr. 2. *Naturg. p.* 96. §. 68. — *Inf. austr. p.* 472. *n°.* 964. *Beytr. Syst. Nat.* 2. *p.* 2863. *n°.* 302.

Ses ailes sont d'un roux-brun, arlequinées de blanc, d'où son nom pœciloptère.

Observée en Autriche.

205. Mouche linzienne.

Musca linzensis.

Musca nigra, fronte rubrâ, marginis macula

domen eſt mince, preſque cylindrique, avec le bord des anneaux un peu cilié.

Elle ſe trouve en Autriche, en Italie.

211. Mouche méticuleuſe.

Musca meticuloſa.

Muſca nigra, nitens, tibiis riſis, faſciâ nigrâ, poſticis curvis. Schrank, *Inſ. auſtr. pag.* 477. n°. 972. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2865. *n°.* 309.

Muſca meticuloſa. Scop. *Ent. carn. n°.* 927.

Elle a deux lignes de longueur; elle eſt poilue, noire, luiſante, avec la bouche & les antennes ferrugineuſes. Les pattes ſont ferrugineuſes avec les cuiſſes poſtérieures, les tarſes, & une large bande ſur les jambes, noirâtres. Les balanciers ſont blancs.

Elle ſe trouve en Italie, en Autriche.

212. Mouche réſinelle.

Musca reſinellæ.

Muſca nigra, halterum ſquamâ ferrugineâ, abdomine cingulis duobus albis tenuibus. Schrank, *Inſ. auſtr. p.* 478. *n°.* 973. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *pag.* 2864. *n°.* 310. Beytr. 2. *Naturg. p.* 42. §. 1.

Cette eſpèce vit aux dépens de la phalène réſinelle; elle eſt noire, avec l'écaille des balanciers ferrugineuſe. L'abdomen eſt marqué de deux petites bandes blanches.

Elle ſe trouve en Autriche.

213. Mouche cornue.

Musca cornuta.

Muſca flaveſcens, cornibus binis tres ramulos nigros ex latere ſuperiore educentibus; alis hyalinis, fuſco maculatis. Scop. *Ann.* 5. *Hiſt. Nat. p.* 123. *n°.* 149. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2864. *n°.* 311.

Elle reſſemble à la Mouche domeſtique; elle eſt jaunâtre. Les ailes ſont tranſparentes, avec quelques points noirs. La tête eſt munie de deux petites cornes diſtinctes des antennes: celles-ci ſont penchées. Le corſelet eſt couvert de quelques poils noirs.

Elle ſe trouve en Italie.

214. Mouche iris.

Musca iridata.

Muſca thorace viridi, nitidiſſimo; abdomine hemiſphærico, lanceolato, æneo-violaceo. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2864. *n°.* 312.

Muſca iridata. Scop. *Ent. carn. n°.* 914. Petagna, *Inſ. calab. p.* 43, *n°.* 229.

Les antennes ſont noires, un peu velues, en maſſe. Les yeux ſont brillans, d'un vert-marron. Les parties latérales de la trompe ſont blanches. On remarque trois petits tubercules au ſommet de la tête. Le corſelet eſt preſque ovale, un peu velu, d'un vert brillant. L'abdomen eſt long de trois lignes, un peu convexe, d'un violet-bronzé en deſſus, d'une couleur noirâtre en deſſous. Les pattes ſont noirâtres. Les ailes ſont vitrées, avec le bord extérieur obſcur.

Elle ſe trouve en Italie.

215. Mouche cannabine.

Musca cannabina.

Muſca thorace æneo, abdomine pellucido, flavo; faſciis nigris, alterne anguſtioribus. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2864. *n°.* 315.

Muſca cannabina. Scop. *Ent. carn. n°.* 929.

Muſca cannabina. Petagna, *Inſ. calab. p.* 43. *n°.* 230.

Elle eſt de la grandeur de la précédente. Les antennes ſont rougeâtres. Les yeux ſont marrons, avec le bord blanc. Le corſelet eſt bronzé, luiſant, glabre. L'écuſſon eſt jaune. Les balanciers ſont pâles. L'abdomen eſt lancéolé, comprimé, long de trois lignes, jaune, avec des bandes noires, dont les deux dernières ſolitaires & les autres doubles, & une raie de la même couleur, qui deſcend de la baſe à l'extrémité. Les pattes ſont jaunâtres.

Elle ſe trouve en Italie.

216. Mouche lupine.

Musca lupina.

Muſca thorace cinereo; lineis quatuor interruptis, nigris; abdomine ſubteſſellato, lateribus diaphano. Swed. *Nov. Act. Stockh.* 1787. 4. *nos.* 2. 50.

Elle reſſemble à la Mouche farouche, mais elle eſt preſque une fois plus grande, tomenteuſe, & couverte de poils rudes. Le corſelet eſt cendré, & marqué de quatre lignes noires interrompues. L'abdomen eſt marqueté, & ſes côtés ſont un peu tranſparens.

Elle ſe trouve dans la Nouvelle-Zélande.

(1) MOUCHE ABEILLIFORME. (*Voy.* Syrphe.)

MOUCHE A MIEL. (*Voyez* Abeille.)

MOUCHE APHIDIVORE (*Voyez* Syrphe & Hémérobe.)

MOUCHE ARAIGNÉE. (*Voyez* Hippobosque & Ornithomie.)

(1) M. Olivier, obligé de s'abſenter pendant pluſieurs années pour remplir dans le Levant une miſſion du Gouvernement, reprend ici la rédaction de ce Dictionnaire, qui avoit été confiée à d'autres perſonnes depuis la lettre L.

Les larves n'ont point de pattes : leur tête eſt armée d'un ou de deux crochets rétractiles, au moyen duquel elles déchirent les ſubſtances végétales ou animales dont elles ſe nourriſſent. Lorſqu'elles veulent ſe métamorphoſer, leur peau ſe durcit, & devient l'enveloppe de la nymphe.

Cette famille eſt compoſée, ſuivant M. Latreille, des genres Œſtre, Echinomyie, Ocyptère, Phaſie, Mouche, Anthomyie, Liſpe, Ochthère, Scénopine, Sépedon, Tétanocère, Oſcine, Calobate, Achias, Diopſis, Platyſtome, Téphrite, Micropèze, Loxocère, Moſille, Scatophage, Thyréophore, Sphærocère & Phore. *(Voyez ces mots.)*

MUTILLAIRES. *Mutillariæ*. Famille d'inſectes établie par M. Latreille, renfermant les genres Labide, Doryle, Aptérogyne, Mutille, Méthoque, Myrmoſe, Scléroderme & Myrmécode. Elle a, pour caractères, un aiguillon dans les femelles; l'abdomen tenant au corcelet par une petite portion de ſon épaiſſeur; la lèvre inférieure très-petite, membraneuſe, creuſée en cuiller à ſon extrémité; les antennes filiformes, inſérées près de la bouche, vibratiles, ſouvent briſées, à articles ſerrés, le troiſième plus long ou auſſi long que les deux qui lui ſont contigus; les mandibules arquées, pointues; les antennules maxillaires ordinairement longues.

Les Mutillaires reſſemblent, ſous beaucoup de rapports, aux Formicaires; mais dans les premières il n'y a que deux ſortes d'individus, des mâles, & des femelles aptères dans le plus grand nombre. L'abdomen de ces dernières ne tient pas au corcelet par une écaille ou par un ou deux nœuds; ce qui les diſtingue des Formicaires.

Le corps des Mutillaires eſt alongé : la tête eſt verticale, de la largeur du corcelet, comprimée, arrondie poſtérieurement. Les yeux ſont ovales. Les petits yeux liſſes manquent dans les individus privés d'ailes. Le corcelet eſt grand, preſque cylindrique dans les mêmes individus. L'abdomen eſt ellipſoïde ou ové, pourvu, dans les femelles, d'un aiguillon rétractile & très-fort. Les pattes ſont courtes, ſouvent velues ou épineuſes. Les cuiſſes ſont comprimées, & les jambes preſque triangulaires. Les tarſes ſont courts.

MUTILLE. *Mutilla*. Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Hyménoptères & de la famille des Mutillaires.

Les Mutilles ſont aptères ou ont quatre ailes veinées, inégales; les antennes filiformes, coudées, de la longueur du corcelet, & compoſées de treize articles dans les individus ailés, plus courtes que le corcelet, & compoſées de douze articles dans ceux qui ſont aptères. Dans les uns & dans les autres, l'abdomen, qui tient au corcelet par un pédicule court, mince & ſimple, renferme un aiguillon très-fort & très-aigu, que l'inſecte fait ſortir à volonté par l'anus.

Les caractères que M. Jurine aſſigne aux Mutilles ſont : une cellule radiale, petite, arrondie; trois cellules cubitales, d'égale grandeur; la deuxième, preſque triangulaire, reçoit la première nervure récurrente; la troiſième, héxagonale, reçoit la ſeconde nervure, & donne naiſſance à deux petites nervures qui n'atteignent pas le bout de l'aile.

Ce caractère convient à preſque toutes les Mutilles dont nous avons vu les individus ailés; mais quelques eſpèces qu'il faudroit néceſſairement détacher de ce genre, en ſuivant la méthode de M. Jurine, préſentent des différences aſſez remarquables dans cette partie. L'aile ſupérieure, au lieu d'avoir trois cellules cubitales, d'égale grandeur, n'en a que deux, & un ſeul nerf récurrent qui part de la ſeconde cellule : telles ſont la Mutille cendrée, la Mutille âtre & la Mutille italienne.

Ces inſectes ont quelques rapports de conformation avec les Fourmis & tous les genres qui en ont été détachés; mais outre que les Fourmis ont le premier article des antennes plus long que dans les Mutilles, le pédicule qui lie le corcelet avec l'abdomen, noduleux, & l'abdomen ſans aiguillon, les ailes préſentent encore des différences très-remarquables : on voit dans celles des Fourmis, une cellule radiale fort alongée, & ſeulement deux cellules cubitales, dont la dernière ſe prolonge juſqu'à l'extrémité des ailes.

Ce ſont auſſi ces rapports de conformation, qui avoient fait regarder les Mutilles ailées comme étant des mâles ou des femelles, & les Mutilles ſans ailes comme des mulets ou des ouvrières. M. Latreille avoit d'abord adopté cette opinion, qu'il a enſuite abandonnée lorſqu'il a cru reconnoître que les individus ailés ſont tous des mâles, & les individus ſans ailes ſont tous des femelles. M. Jurine paroît avoir adopté cette dernière opinion, quoique la plupart des naturaliſtes, M. Illiger entr'autres, regardent cette queſtion comme n'étant pas encore réſolue. En effet, ces inſectes ont été juſqu'à préſent trop peu obſervés. Nous avons trop peu de notions ſur leurs mœurs & ſur leur manière de vivre, pour prononcer définitivement à ce ſujet.

Ce qui porte néanmoins à croire que les uns ſont des mâles, & les autres des femelles, c'eſt que les premiers, ou ceux pourvus d'ailes, ont un article de plus aux antennes, & un anneau de plus à l'abdomen; c'eſt d'ailleurs qu'aucune eſpèce de ce genre ne vit en ſociété, & on ſait qu'il n'y a des mulets ou des individus privés de ſexe que parmi les inſectes qui forment une ſociété fort nombreuſe.

Les antennes des Mutilles ſont filiformes & à peu près de la longueur du corcelet dans les mâles; elles ſont compoſées de treize articles, dont le premier eſt un peu alongé; le ſecond eſt fort court; les autres ſont cylindriques, preſqu'égaux :

MUTILLE.

MUTILLA. Linn. Fabr. Latr. Jur.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes coudées, presque fusiformes, guère plus longues que la tête, et en spirale dans les femelles ; filiformes et aussi longues que le corcelet dans les mâles.

Mandibules cornées, fortes, simples ou dentées.

Quatre antennules inégales ; les antérieures plus longues que les postérieures, composées de six articles ; les postérieures filiformes, composées de quatre.

Trois yeux lisses dans le mâle ; aiguillon très-fort, caché dans l'abdomen, dans la femelle.

ESPÈCES.

1. Mutille écarlate.

D'un rouge de sang ; abdomen avec une bande noire.

2. Mutille diadème.

Très-noire ; abdomen avec deux points à la base, une raie au milieu, transverse, interrompue, et une ligne à l'extrémité, jaunâtres.

3. Mutille fasciée.

Blanche ; bande sur le corcelet ; base, milieu et extrémité de l'abdomen noirs.

4. Mutille effacée.

Très-noire ; abdomen avec deux taches rouges sur le second anneau, et deux taches blanches sur les autres.

5. Mutille nigripenne.

Noire ; abdomen rouge, velu, avec l'extrémité noire ; ailes d'un noir-bleu.

6. Mutille d'Antigoa.

Rouge ; extrémité de l'abdomen noire, avec le bord des anneaux blanc.

7. Mutille de Guinée.

Corcelet presqu'épineux, variolé, brun ; abdomen noir, avec deux points et une bande interrompue, blancs.

8. Mutille américaine.

Noire ; abdomen avec quatre taches rouges et trois lignes blanches.

9. Mutille formicaire.

Noire ; abdomen avec une rangée longitudinale de points blancs.

10. Mutille exilée.

Noire ; abdomen avec deux points à la base, une raie transverse, interrompue, et une petite ligne postérieure, blancs.

11. Mutille dorée.

Bleuâtre ; abdomen avec une grande tache dorée.

12. Mutille cendrée.

Noire, couverte d'un duvet cendré ; ailes noires.

eſt de la grandeur de la Mutille du Piémont. tennes ſont noires. La tête, le corcelet & nen ſont noirs, couverts d'un duvet ſerré, âtre. Les pattes ſont noires, couvertes de lanes. Les ailes ſont noires; elles n'ont que ellules cubitales, & un ſeul nerf récurrent, rt de la ſeconde cellule. La cellule radiale ite & ovale. Je n'ai point vu l'individu ap-

ſe trouve en Perſe, aux environs de Ker-ıah.

Mutille bicolore.

TILLA bicolor.

tilla hirta, rufa, abdomine nigro, alis verſus apicem ſubfuſcis.

eſt de la grandeur de la Mutille européenne. ntennes ſont fauves. La tête eſt fauve, avec ux obſcurs. Le corcelet eſt fauve. L'abdomen ir, avec quelques poils blancs. Les ailes ſont parentes, avec un peu d'obſcur vers l'extré- Les pattes ſont fauves. Je n'ai point vu l'in-u aptère.
e ſe trouve dans le petit déſert de l'Arabie, de l'Euphrate.

Mutille continue.

ITILLA continua.

tilla nigra, thorace rufo, abdominis ſegis margine albo continuo. Fabr. *Syſt. Pyez.* o. *n°.* 10.

e reſſemble à la Mutille de Guinée, mais ſt à peine plus grande que la Mutille euro-ne. La tête & les antennes ſont noires. Le cor-eſt raboteux, velu, fauve, ſans tache. L'ab-n eſt noir, avec le bord de chaque anneau ſ de blanc. Les pattes ſont noires, avec les s blanchâtres.
le ſe trouve en Guinée.

. Mutille européenne.

UTILLA europea.

tilla nigra, thorace rufo, abdomine faſciis bus albis, poſteriore duplicatâ, interruptâ. a. *Syſt. Pyezat. p.* 431. *n°.* 11.

tilla europea, *nigra, abdomine faſciis duabus albis, thorace antice rufo.* Linn. *Syſt. Nat.* 966. *n°.* 4. — *Faun. ſuec. n°.* 1727.

Mutilla europea. Udm. *Diſſ. p.* 60. *n°.* 98. *tab.* 2. . 17.

Mutilla europea. Schrank, *Enum. Inſ. Auſtr.* . 859.

Mutilla europea. Vill. *Ent. tom.* 3. *p.* 340. Scharf. *Icon. Inſ. tab.* 175. *fig.* 4. 5. 6.

Mutilla europea. Coquer. *Illuſtr. Inſ.* 2. *p.* 68. *tab.* 16. fig. 8.

Mutilla europea. Latr. *Act. Soc. Hiſt. nat. pariſ. p.* 7. *Mas.*

Mutilla europea. Panz. *Faun. germ.* 76. *tab.* 20.

Dans l'individu aptère, les antennes ſont noires. La tête eſt noire, un peu velue, ponctuée. Le corcelet eſt ponctué, un peu velu, rouge, avec le bord antérieur noir. Le premier anneau de l'abdomen eſt noir, bordé de poils d'un blanc un peu doré. Le ſecond, qui eſt fort grand, & le troiſième, ſont bordés des mêmes poils que le premier; ce qui forme deux bandes quelquefois interrompues. Les autres anneaux ſont noirs. Les pattes ſont noires.

Dans l'individu ailé, les antennes & la tête ſont noires. Le corcelet eſt rouge en deſſus, avec le bord antérieur noir. Le premier anneau de l'abdomen, le ſecond & le troiſième ſont bordés de blanc un peu doré; les autres ſont noirs. Les pattes ſont noires. Les ailes ſont obſcures, avec l'extrémité noire.

Elle ſe trouve au midi de la France, en Italie, dans le Levant.

16. Mutille littorale.

Mutilla littoralis.

Mutilla nigra, thorace tibiiſque rufis, abdominis ſegmentis margine albis.

Mutilla europea. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. *pag.* 368. *n°.* 9.

Mutilla europea. Ross. *Faun. etr.* 2. *p.* 114. *n°.* 939. — Illig. *Faun. etr.* Ross. 2. *p.* 188.

Mutilla littoralis. Petagn. *Sp. Inſ. Cal. p.* 33. *tab. fig.* 37.

Mutilla europea. Latr. *Act. Soc. Hiſt. nat. pariſ. p.* 7. *n°.* 2. *Aptera.*

Mutilla auſtriaca. Panz. *Faun. germ.* 62. *t.* 20.

Cette eſpèce paroît avoir été confondue avec la précédente par MM. Fabricius, Latreille, Rossi, parce qu'effectivement elle n'en diffère pas beaucoup: néanmoins, en les comparant, on voit que l'individu aptère diffère du précédent, en ce que la tête eſt proportionnellement un peu plus groſſe, plus fortement ponctuée. Les antennes ſont d'un rouge plus ou moins obſcur. Le corcelet eſt tout rouge, fortement ponctué. Le premier anneau de l'abdomen a le bord couvert de poils d'un blanc-doré à ſa partie ſupérieure ſeulement, & ſes poils ſont ſéparés ou interrompus; ce qui forme comme deux taches. Tous les autres anneaux ſont noirs, bordés de blanc-doré. Les cuiſſes ſont noires ou d'un brun-noir. Les jambes ſont très-épineuſes, d'un fauve-obſcur, & couvertes de poils blan-

). Mutille quadriponctuée.

UTILLA quadripunctata.

utilla hirta, nigra, thorace rufo, abdomine
is quatuor fuſciâque poſticâ albis.

utilla punctata, *hirta, nigra, antennis thorace-*
rufis; abdominis ſegmento ſecundo maculis
ſque duobus albis. Latr. *Act. Soc. Hiſt.*
pariſ. p. 11. *n°.* 10.

lle eſt de la grandeur de la Mutille européenne.
antennes ſont d'un rouge-brun. La tête eſt
e, velue, pointillée. Le corcelet eſt velu,
utillé, d'un rouge-brun. L'abdomen eſt noir,
c quatre points blancs, dont trois ſur une ligne
ſverſale, & le quatrième, ſeul, près du bord;
ne bande ſur le troiſième anneau. Les pattes
t d'un rouge-brun, avec les cuiſſes noirâtres.
ne connois que l'individu aptère.

Elle ſe trouve au midi de la France.

24. Mutille flabellée.

Mutilla flabellata.

Mutilla atra, thorace antice rufo, abdomine
ſciis duabus albis, antennis flabellatis. Fabr.
ſt. Pyezat. p. 431. *n°.* 12.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur,
la Mutille âtre. Les antennes ont une forme ſin-
ulière; elles ſont noires, de la longueur du cor-
elet: le ſecond article eſt très-court; les autres
nt, en deſſous, de chaque côté, une double épine
vancée; ce qui leur donne la forme d'un éventail.
a tête eſt noire, ſans tache. Le corcelet eſt fauve
ntérieurement, noir ſur l'écuſſon & au deſſous de
écuſſon. L'abdomen eſt noir, avec le premier &
e troiſième anneau ciliés de blanc à leur bord. Les
ailes ſont preſque bleues. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve au Sénégal.

25. Mutille ruficorne.

Mutilla ruficornis.

Mutilla nigra, antennis rufis, ano albido. Fabr.
nt. Syſt. em. 2. *p.* 369. *n°.* 10. — *Syſt. Pyezat.*
431. *n°.* 13.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont
ſes. Le corps eſt noir. L'abdomen eſt terminé
par des poils blancs. Les ailes ſont très-noires.

Elle ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

Mutille âtre.

TILLA atrata.

Mutilla hirta, atra, thoracis margine abdo-
ſciis duabus albis.

Mutilla atrata, *atra, abdomine faſciâ albâ,*
thorace immaculato. Linn. *Syſt. Nat. pag.* 966.
n°. 5.

Elle eſt de la grandeur de la Mutille maure. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, couverte de poils noirs & d'un léger duvet blanc. Le corcelet eſt velu, noir, plus ou moins blanc à ſa partie antérieure & ſur l'écuſſon. L'abdomen eſt noir, avec la baſe & une ſeule bande blanches; la bande ſe trouve placée ſur le troiſième & le quatrième anneau. Les pattes ſont noires. Les ailes ſont très-noires; elles n'ont que deux cellules cubitales.

Elle ſe trouve en Égypte, en Barbarie.

Nota. Linné fait mention, à la ſuite de la deſcription de cet inſecte, d'un autre qui paroît être l'individu ailé de la Mutille européenne, & c'eſt peut-être ce même individu ailé que Fabricius a voulu mentionner ſous le nom de *Mutilla atrata. Syſt. Pyezat. p.* 431. *n°.* 14.

27. Mutille arabe.

Mutilla arabica.

Mutilla hirta, atra, abdomine faſciis duabus
approximatis, albis; thoracis dorſo obſcurè fer-
rugineo.

Elle diffère à peine de la Mutille âtre. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, couverte de poils, dont les uns noirs & les autres gris. Le corcelet eſt noir, couvert des mêmes poils que la tête; le milieu, ainſi que le point ſcutellaire, eſt d'un brun-ferrugineux. L'abdomen eſt noir, avec quelques poils blancs ſur le premier anneau: le bord du ſecond & le troiſième ſont blancs; ce qui forme deux bandes très-rapprochées. Les ailes ſont tranſparentes & ont leur extrémité obſcure. Les pattes ſont noires. Je ne connois que l'individu ailé.

Elle ſe trouve en Arabie.

28. Mutille épineuſe.

Mutilla ſpiniſera.

Mutilla hirta, atra, abdominis faſciâ poſticâ,
alcâ; thorace rugoſo, ſpinoſo.

Elle eſt de la grandeur de la Mutille maure. Les antennes ſont noires. La tête eſt velue, noire. Le corcelet eſt noir, velu, couvert poſtérieurement de poils blancs; il eſt très-rugueux, & on y remarque trois petites épines de chaque côté, & une plus courte poſtérieurement, au deſſous de l'écuſſon. L'abdomen eſt noir avec le premier anneau, le bord du ſecond & le troiſième blancs. Les pattes ſont noires, avec quelques poils blancs. Je ne connois que l'individu aptère.

Elle ſe trouve en Afrique, d'où elle a été apportée par M. Palliſot de Beauvois.

un peu alongé, noir, avec cinq bandes blanches. Les pattes ſont d'un brun-ferrugineux. Je ne connois que l'individu aptère.

Elle ſe trouve en Arabie, en Perſe.

34. Mutille ferrugineuſe.

Mutilla ferrugata.

Mutilla ferruginea, ſegmentis abdominis ſuſcis, cinereo ciliatis.

Mutilla ferrugata, *glabra, ferruginea, abdominis ſegmento primo margine nigro, reliquis cinereo.* Fabr. *Syſt. Pyezat. p.* 438. *n°.* 47.

L'individu aptère eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont noires, avec les deux premiers articles fauves. Le corps eſt preſque glabre. La tête eſt pointillée, fauve, avec les yeux obſcurs. Le corcelet eſt pointillé, fauve. L'abdomen eſt fauve, avec le bord des anneaux obſcur & ciliés de grisluiſant. Les pattes ſont d'un fauve-obſcur.

L'individu ailé eſt de la grandeur de la Mutille italienne. Les antennes ſont noires. La tête eſt un peu velue, noirâtre à ſa partie antérieure, d'un faure-obſcur à ſa partie poſtérieure. Le corcelet eſt un peu velu, d'un fauve-obſcur à ſa partie antérieure & ſupérieure, noirâtre poſtérieurement. L'abdomen eſt rouge, avec le bord des anneaux noirâtres. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale, aux environs de New-Yorck, d'où elle a été apportée par M. Boſc.

35. Mutille rugueuſe.

Mutilla rugoſa.

Mutilla hirta, nigra, abdominis ſecundo ſegmento ruſo, apice nigro punctis tribus albis.

Elle eſt de la grandeur de la Mutille arénaire. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, couverte d'un léger duvet blanc & de quelques poils noirs. On voit deux tubercules ſur le front, placés entre les antennes. Le corcelet eſt fortement ponctué, un peu velu, noir à ſa partie antérieure, fauve à ſa partie poſtérieure. Le premier anneau de l'abdomen eſt petit, d'un fauve-obſcur. Le ſecond eſt grand, fortement ponctué, fauve, avec une bande noire à ſon extrémité, marquée de trois points blancs. Les autres anneaux ſont noirs, avec trois rangées de points blancs. Le deſſous de l'abdomen eſt d'un brun-fauve, avec le bord des anneaux ciliés de blanc. Je ne connois que l'individu aptère.

Elle ſe trouve aux Indes orientales, d'où elle a été envoyée par feu Riche.

Du cabinet de M. Boſc.

36. Mutille maure.

Mutilla maura.

Mutilla hirta, nigra, thorace ruſo, abdomine maculis quatuor albis.

Mutilla maura. Linn. *Syſt. Nat. p.* 967. *n°.* 6.

Mutilla maura. Fabric. *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 369. *n°.* 12. — *Syſt. Pyezat. p.* 431. *n°.* 15.

Mutilla maura. Coqueb. *Illuſtr. Inſ.* 2. *p.* 67. *tab.* 16. *fig.* 7.

Cyrill. *Ent. Neap.* 7. *tab.* 4. *fig.* 5.

Mutilla maura. Latr. *Act. Soc. Hiſt. nat. pariſ. p.* 8. *n°.* 4.

Mutilla maura. Ross. *Faun. etr. tom.* 2. *p.* 114. *n°.* 940. — Illig. *Faun. etr.* Ross. 2. *p.* 189.

Mutilla maura. Panz. *Faun. germ.* 46. *tab.* 18.

Elle eſt de la grandeur de la Mutille européenne. Les antennes ſont noires. La tête eſt velue, noire, avec une tache blanche à ſa partie antérieure. Le corcelet eſt ponctué, velu, rouge, avec un peu de noir ſur le bord antérieur. L'abdomen eſt noir, avec quatre taches blanches; ſavoir: une ronde à la baſe du ſecond anneau, deux ordinairement carrées ou tranſverſales, près du bord de ce même anneau; & la quatrième preſque carrée, vers l'anus. On voit auſſi des poils blancs ſur le premier anneau. Les pattes ſont noires, avec quelques poils blancs. Je ne connois que des individus aptères.

Elle ſe trouve au midi de la France, dans les îles de l'Archipel, ſur la côte de Barbarie.

37. Mutille arénaire.

Mutilla arenaria.

Mutilla hirta, nigra, fronte, thoracis dorſo abdominiſque maculis quatuor albis. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 370. *n°.* 16. — *Syſt. Pyezat. pag.* 433. *n°.* 22.

Mutilla arenaria. Coqueb. *Illuſtr. Inſ.* 2. *p.* 66. *tab.* 16. *fig.* 5.

Elle eſt de la grandeur de la Mutille européenne. Les antennes ſont noires. La tête eſt velue, noire, avec un duvet ferré, blanc, à ſa partie ſupérieure. Le corcelet eſt velu, noir, avec tout le dos couvert d'un duvet ferré, blanc. L'abdomen eſt noir, avec quatre taches blanches, une à la baſe du ſecond anneau, deux un peu au-delà du même anneau, & la quatrième, plus petite, vers l'anus. Les pattes ſont noires, avec quelques poils blancs. Je ne connois que l'individu aptère.

Elle ſe trouve en Egypte, ſur la côte de Barbarie.

38. Mutille de Tunis.

Mutilla tunenſis.

Mutilla hirta, nigra, fronte, thoracis dorſo ab-

e ſe trouve au midi de la France, en Saxe.

. **Mutille** fellée.

ITILLA ephippium.

tilla hirta, nigra, thoracis dorſo rufo, alis

tilla ephippium, *hirta, nigra, thoracis dorſo* Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 370. *n°.* 18. — *Pyezat. p.* 434. *n°.* 27.

e eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont s. La tête, l'abdomen & les pattes ſont noirs, quelques poils cendrés. Le corcelet eſt noir, la partie antérieure & le dos fauves. Les ailes obſcures.

. Latreille regarde cet inſecte comme l'indimâle de la Mutille rufipède.

le ſe trouve en France, en Allemagne.

. **Mutille** verſicolore.

TILLA verſicolor.

utilla rufa, abdomine baſi apiceque nigro, io rufo; faſciâ albâ, puncto nigro.

lutilla verſicolor. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. 71. *n°.* 20. — *Syſt. Pyezat. p.* 434. *n°.* 30.

es antennes & la tête ſont fauves. Le corcelet auve, ſans tache. L'abdomen eſt noir à la baſe, re au milieu, avec une bande blanche, ſur laelle on remarque un point noir : l'extrémité eſt e. Les pattes ſont noirâtres.

lle ſe trouve en Amérique.

7. **Mutille** royale.

Mutilla regalis.

Mutilla hirta, nigra, fronte cinereâ, thorace , abdomine punctis quatuor albis, intermedio iguto. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 371. *n°.* 21. *Syſt. Pyezat. p.* 435. *n°.* 34.

lle reſſemble beaucoup à la Mutille couronnée. tête eſt noire, avec tout le front cendré. Le celeteſt entiérement rouge. L'abdomen eſt noir, c quatre points blancs, l'un à la baſe ſupéure, les trois autres placés poſtérieurement. ntermédiaire, plus alongé que les deux autres, tend juſqu'à l'anus. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve en Hongrie.

48. **Mutille** à collier.

Mutilla collaris.

Mutilla hirta, atra, vertice, thoracis margine tico, abdomini/que faſciis duabus cinereis. n. *Syſt. Pyezat. p.* 435. *n°.* 32.

Scolia collaris. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 235. *n°.* 21.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, avec le vertex couvert de poils cendrés. Le corcelet eſt noir, avec le bord antérieur cendré. L'écuſſon eſt légérement couvert des mêmes poils. L'abdomen eſt ovale, noir, avec le bord du premier & du ſecond anneau cendré. Les ailes & les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve en Eſpagne.

49. Mutille douteuſe.

Mutilla dubia.

Mutilla nigra, cinereo villoſa, abdomine atro, ſegmento ſecundo toto, reliquis maculâ dorſali aureis. Fabr. *Syſt. Pyezat. p.* 435. *n°.* 33.

Elle eſt une fois plus petite que la Mutille à collier. La tête eſt noire, couverte de poils cendrés. Le corcelet eſt noir, avec des poils cendrés à la partie antérieure & à la partie poſtérieure. L'abdomen eſt noir, avec le bord du premier anneau, tout le ſecond; une tache dorſale ſur les autres, dorés. Le bord des anneaux en deſſous eſt blanc. Les ailes ſont tranſparentes, avec l'extrémité obſcure. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

50. Mutille fuſcipenne.

Mutilla fuſcipennis.

Mutilla nigra, thoracis margine antico cinereo, abdomine rufo.

Mutilla fuſcipennis. Fabr. *Syſt. Pyezat. p.* 436. *n°.* 35.

Elle a la forme des précédentes. La tête eſt noire, avec le front couvert d'un duvet cendré. Le corcelet eſt noir, avec la partie antérieure couverte d'un duvet cotonneux, cendré. L'abdomen eſt rouge, ſans tache. Les ailes ſont obſcures, & les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve en Chine.

51. Mutille porte-or.

Mutilla aurulenta.

Mutilla hirta, aurea, abdominis ſegmento ſecundo nigro, lineis duabus aureis. Fabr. *Syſt. Pyezat. p.* 436. *n°.* 38.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête eſt velue, dorée, luiſante. Les antennes ſont ferrugineuſes. Le corcelet eſt cendré, avec la partie poſtérieure noirâtre. L'abdomen eſt doré. Le ſecond anneau, beaucoup plus grand que les autres, eſt noir, avec deux petites lignes dorées. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

ntennes ſont noires. La tête eſt velue, noire, onctuée. Le corcelet eſt velu, fauve, un peu aboteux. L'abdomen eſt velu, ovale, noir, avec leux taches blanchâtres ſur le ſecond anneau, une derrière l'autre; une bande ſur le troiſième, t l'anus, également blanchâtres. Les pattes ſont noires, velues.

Elle ſe trouve en Allemagne.

58. Mutille parvule.

Mutilla parvula.

Mutilla nigra, abdominis ſegmento primo ſecundoque margine albo. Fabr. *Syſt. Pyezat. p.* 436. *n°.* 36.

Elle eſt plus petite que les précédentes. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure couverte de poils argentés. Le corcelet eſt noir. L'abdomen eſt un peu pétiolé, conique, noir, avec le bord du premier & du ſecond anneau blanc. Les ailes ſont obſcures. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

59. Mutille nègre.

Mutilla nigrita.

Mutilla hirta, nigra, abdominis ſegmentis margine ciliatis. Fabr. *Syſt. Pyezat. pag.* 437. *n°.* 40.

Mutilla nigrita. Panz. *Faun. germ.* 80. *tab.* 22.

Elle eſt de grandeur moyenne, à peu près comme la Mutille bimaculée. La tête & le corcelet ſont noirs, avec quelques poils cendrés. L'abdomen eſt noir, luiſant, avec le bord des anneaux ciliés, cendré. Les pattes ſont noires, & les ailes obſcures, ſurtout à leur extrémité.

Elle ſe trouve en Allemagne, au midi de la France.

60. Mutille ciliée.

Mutilla ciliata.

Mutilla hirta, nigra, thorace rufo, abdominis margine cinereo ciliatis. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 371. *n°.* 23. — *Syſt. Pyezat. p.* 437. *n°.* 41.

Elle reſſemble à la Mutille ruficolle, mais elle en diffère. Les antennes ſont fauves, avec l'extrémité noire. La tête eſt noire, avec les mandibules fauves à la baſe, noires à l'extrémité. Le corcelet eſt fauve, ſans tache. L'abdomen eſt noir, avec le bord des anneaux ciliés de blanc. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve en Saxe.

61. Mutille linéole.

Mutilla lineola.

Mutilla nigra, thorace rufo, abdomine lineolis duabus baſeos ſegmentorumque marginibus albis. Fabr. *Syſt. Pyezat. p.* 437. *n°.* 42.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête eſt noire, ſans tache. Le corcelet eſt raboteux, fauve. L'abdomen eſt conique, noir, avec le bord du premier anneau & deux lignes, & le bord de tous les autres, blancs. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

62. Mutille pétiolaire.

Mutilla petiolaris.

Mutilla atra, thorace abdomineſque petiolo rufis, abdomine faſciâ cinereâ. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 437. *n°.* 39.

Elle reſſemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, à la Mutille ciliée. Les antennes ſont noires, avec leur baſe fauve. La tête eſt noire, ſans taches. Le corcelet eſt fauve. L'abdomen eſt noir, avec le bord du ſecond anneau & la baſe du troiſième blancs; ce qui ne forme qu'une ſeule bande.

Elle ſe trouve en Allemagne.

63. Mutille tuberculée.

Mutilla tuberculata.

Mutilla rufa, abdomine atro, ſegmentorum marginibus albis; ſecundo tuberculis duobus compreſſis. Fabr. *Syſt. Pyezat. p.* 438. *n°.* 43.

Elle eſt petite. Les antennes ſont noires. La tête eſt fauve, avec la bouche noire. Le corcelet eſt fauve, ſans tache. L'abdomen eſt noir, avec le bord des anneaux cilié de blanc. On remarque ſur le ſecond un grand tubercule de chaque côté, élevé, comprimé. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

64. Mutille glabre.

Mutilla glabrata.

Mutilla glabra, nigra, thorace abdomineque ſubtùs rufis. Fabr. *Ent Syſt. em.* 2. *p.* 372. *n°.* 25. — *Syſt. Pyezat. p.* 438. *n°.* 45.

Elle eſt plus petite que les précédentes. La tête eſt noire, avec la bouche & le premier article des antennes fauves. Le corcelet eſt un peu comprimé, fauve. L'abdomen eſt noir, avec le bord des anneaux blanchâtre, & le deſſous fauve.

Elle ſe trouve dans l'Orient.

65. Mutille mélanocéphale.

Mutilla melanocephala.

Mutilla hirta, rufa, capite abdomineſque apice nigris. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 372. *n°.* 27. — *Syſt. Pyezat. p.* 439. *n°.* 49.

Mutilla dimidiata. Latr. *Act. Soc. Hiſt. nat. pariſ. p.* 11. *n°.* 11.

L'écuſſon eſt court, triangulaire, aſſez large à ſa baſe.

Les élytres ſont dures, auſſi longues que l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuſes, repliées.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Les cuiſſes ſont peu renflées. Les jambes ſont ſimples, & les tarſes ſont filiformes, compoſés, comme nous l'avons dit, de quatre articles, dont le premier eſt aſſez long; le ſecond l'eſt un peu moins, le troiſième l'eſt moins que le ſecond, & le quatrième eſt peu alongé, peu arqué, & terminé par deux ongles petits & crochus.

Les Mycétophages ſe trouvent au printems & dans tout le courant de l'été, dans les Bolets, les Agarics & ſous l'écorce des vieux arbres. Nous ne connoiſſons pas leur larve; mais il eſt probable qu'elle vit dans les mêmes plantes & dans les troncs pourris des arbres.

MYCÉTOPHAGE. (Insecte.)

14. MYCÉTOPHAGE desmestoïde.

Obscur; abdomen et pattes testacés.

15. MYCÉTOPHAGE atomaire.

Noir; élytres avec des points et une bande postérieure d'un jaune-fauve.

16. MYCÉTOPHAGE nègre.

Noir en dessus, d'un brun-foncé en dessous; élytres presque striées.

17. MYCÉTOPHAGE ponctué.

Fauve; élytres presque striées, noires, marquées de plusieurs points fauves.

18. MYCÉTOPHAGE dix points.

Noir; élytres avec cinq points sur chaque, fauves; pattes fauves.

19. MYCÉTOPHAGE picicorne.

Très-noir; élytres striées; antennes et pattes d'un brun de poix.

20. MYCÉTOPHAGE lunulé.

Fauve; élytres presque striées, noires, marquées de deux lunules et de deux points fauves.

21. MYCÉTOPHAGE sinué.

Très-noir; élytres avec deux bandes en croissant et un point à l'extrémité, fauves.

22. MYCÉTOPHAGE fulvicolle.

Noir; corcelet fauve; élytres striées, ayant le bord et deux taches fauves.

23. MYCÉTOPHAGE couleur de poix.

D'un brun-foncé; élytres striées, noires, avec la base et un point postérieur ferrugineux.

24. MYCÉTOPHAGE huméral.

Noir; élytres avec une tache à leur base, ferrugineuse.

25. MYCÉTOPHAGE nigricorne.

Jaune; antennes noires.

26. MYCÉTOPHAGE châtain.

Très-noir; élytres striées; antennes et pattes de couleur de marron.

27. MYCÉTOPHAGE du Peuplier.

Testacé; tête et deux bandes sur les élytres, noires.

28. MYCÉTOPHAGE métallique.

Corps bronzé, avec les pattes ferrugineuses.

29. MYCÉTOPHAGE testacé.

Testacé, sans taches.

30. MYCÉTOPHAGE bronzé.

D'une couleur bronzée, un peu obscure; élytres avec des points enfoncés, en stries.

ade tache ferrugineuſe. Le corps eſt brun, & les tes ſont teſtacées.
l ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

7. Mycétophage maculé.

Mycetophagus maculatus.

Mycetophagus niger, elytris maculâ baſeos, ſuſi poſticâ apiceque ferrugineis. Fabr. *Syſt. Eleut. n. 2. p.* 566. *n°.* 7.

Il reſſemble aux précédens. Les antennes ſont rrugineuſes. La tête & le corcelet ſont noirs, lſes, obſcurs, ſans tache. Les élytres ſont liſſes, bſcures, noires, avec une bande vers l'extrémité, l'extrémité d'un brun-fauve. Le deſſous du corps ſt noir, avec les pattes fauves.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

8. Mycétophage rufipède.

Mycetophagus rufipes.

Mycetophagus niger, obſcurus, pedibus teſtaceis. Fabr. *Syſt. Eleut. tom. 2. p.* 567. *n°.* 8.

Il eſt un peu plus petit que le Mycétophage maculé. Les antennes ſont noires, avec la baſe ferrugineuſe. Tout le corps eſt noir, obſcur, ſans tache. Les pattes ſeules ſont ferrugineuſes.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

9. Mycétophage unifaſcié.

Mycetophagus unifaſciatus.

Mycetophagus niger, obſcurus, elytris faſciâ mediâ pedibuſque rufis.

Mycetophagus faſciatus. Fabr. *Syſt. Eleut. tom. 2. p.* 567. *n°.* 9.

Il reſſemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, au Mycétophage bipuſtulé, dont il n'eſt peut-être, ſelon Fabricius, qu'une variété. Il en diffère par une large bande fauve ſur les élytres, au lieu d'un point de cette couleur. Le corps eſt noirâtre, avec les pattes ferrugineuſes.

J'ai changé le nom de *faſciatus* en celui de *bifaſciatus*, parce que la première eſpece s'appeloit de même.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

10. Mycétophage varié.

Mycetophagus varius.

Mycetophagus niger, thorace elytriſque ferrugineo nigroque variis. Fabr. *Syſt. Eleut. tom. 2. p.* 567. *n°.* 10.

Il a la forme des précédens; mais il eſt un peu plus petit. Les antennes ſont noires, avec le premier & le dernier article ferrugineux. Le corcelet & les élytres ſont liſſes, obſcurs, mélangés de noir & de ferrugineux. Le corps eſt noir, avec le bord de l'abdomen fauve & les pattes ferrugineuſes.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

11. Mycétophage obſcur.

Mycetophagus fuſcus.

Mycetophagus obſcurè rufus, thorace elytriſque fuſcis immaculatis.

Il eſt une fois plus petit que le Mycétophage quadrimaculé. Les antennes ſont fauves, avec les derniers articles un peu obſcurs. La tête eſt d'un fauve obſcur, avec la partie poſtérieure plus obſcure. Le corcelet eſt noirâtre, marqué poſtérieurement de deux petites impreſſions. Les élytres ſont noirâtres, & ont des ſtries ferrées, pointillées, peu marquées. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un rouge pâle.

Il ſe trouve en Caroline, d'où il a été apporté par M. Boſc.

12. Mycétophage flavipède.

Mycetophagus flavipes.

Mycetophagus niger, elytris ſtriatis, pedibus rufis. Fabr. *Syſt. Eleut. tom. 2. p.* 567. *n°.* 10.

Il eſt de la grandeur des précédens. Les antennes & tout le corps ſont noirs. Les pattes ſeules ſont d'un jaune-obſcur.

Il ſe trouve en Caroline.

Du cabinet de M. Boſc.

13. Mycétophage glabre.

Mycetophagus glabratus.

Mycetophagus ſuprà niger, elytris lævibus, baſi apiceque rufis. Fabr. *Syſt. Eleut. tom. 2. p.* 567. *n°.* 12.

Il reſſemble au Mycétophage faſcié. La tête eſt noire. Le corcelet eſt d'un noir moins foncé que la tête, avec le bord légérement fauve. Les élytres ſont liſſes, noires, avec la baſe & l'extrémité fauves. Le deſſous du corps & les pattes ſont fauves.

Il ſe trouve en Allemagne.

14. Mycétophage dermeſtoïde.

Mycetophagus dermeſtoides.

Mycetophagus fuſcus, abdomine pedibuſque teſtaceis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom. 1. pars 2. p.* 498. *n°.* 3. — *Syſt. Eleut. 2. p.* 568. *n°.* 13.

Euſtrophus dermeſtoides. Illig.
Latr. *Gen. Inſ. & Craſt. tom. 4. p.* 379.

Cet inſecte n'appartient point à ce genre; il doit être dans la première ſection, à côté des Dermeſtes. M. Illiger en a fait, avec raiſon, un genre ſous le nom d'*Euſtrophus*.

Il eſt de la grandeur du Dermeſte pelletier. Les

celet ſont noirs. Les élytres ſont preſque liſſes, rés, avec deux larges bandes en croiſſant, & petit point à l'extrémité, fauves. Les pattes ſont ves.
l ſe trouve en Autriche, ſur le Bouleau.

12. Mycétophage fulvicolle.

Mycetophagus fulvicollis.

Mycetophagus niger, thorace rufo, elytris iatis, margine maculiſque duabus rufis. Fabr. *t. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 499. *n°.* 8. — *ſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 569. *n°.* 21.

Payk. *Faun. ſuec. tom.* 3. *p.* 320. *n°.* 6.

Il reſſemble beaucoup au Mycétophage ponctué, ais il en diffère ſurtout en ce que les pattes ſont uves. Il eſt noir, avec le corcelet fauve. Les élytres ont ſtriées, noires, avec le bord & deux taches ſur haque, fauves.
Il ſe trouve en Allemagne.

13. Mycétophage couleur de poix.

Mycetophagus piceus.

Mycetophagus piceus, elytris ſtriatis nigris, baſi unctoque poſtico ferrugineis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 499. *n°.* 9. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 569. *n°.* 22.

Il eſt plus petit que le Mycétophage quadrimaculé. Les antennes & la bouche ſont d'un brun-foncé, couleur de poix. La tête eſt noirâtre. Le corcelet eſt marqué de deux points enfoncés. Le corps & les pattes ſont d'un brun-foncé.
Il ſe trouve en Allemagne.

14. Mycétophage huméral.

Mycetophagus humeralis.

Mycetophagus niger, elytris maculâ baſeos fenugineâ. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 569. *n°.* 23.

Il eſt petit, légérement velu, noir en deſſus, avec une grande tache ferrugineuſe à la baſe des élytres. Le deſſous du corps eſt ferrugineux.
Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

15. Mycétophage nigricorne.

Mycetophagus nigricornis.

Mycetophagus flavus, antennis nigris. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 499. *n°.* 11. — *Syſt. Eleut.* 2. *p.* 569. *n°.* 24.

Ips nigricornis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 1. *p.* 46. *n°.* 12.

Les antennes ſont noires & vont en groſſiſſant. Tout le corps eſt jaunâtre, ſans tache.
Il ſe trouve en Saxe.

16. Mycétophage châtain.

Mycetophagus caſtaneus.

Mycetophagus ater, elytris ſtriatis, antennis pedibuſque caſtaneis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 499. *n°.* 12. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 569. *n°.* 25.

Payk. *Faun. ſuec. tom.* 3. *p.* 316. *n°.* 2.

Il eſt petit. Les antennes ſont d'un brun-marron. La tête & le corcelet ſont noirs, luiſans, ſans tache. Les élytres ſont ſtriées, d'un brun-marron. Le corps eſt noir, avec les pattes d'un brun-marron.
Il ſe trouve en Allemagne.

17. Mycétophage du Peuplier.

Mycetophagus Populi.

Mycetophagus teſtaceus, capite elytriſque faſciis duabus fuſcis. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 175. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 570. *n°.* 26.

Payk. *Faun. ſuec.* 3. *p.* 319. *n°.* 5.

Il eſt petit comme les précédens. Les antennes & la bouche ſont teſtacées. La tête eſt noire. Le corcelet eſt liſſe, teſtacé, ſans tache. Les élytres ſont ſtriées, teſtacées, marquées de deux bandes larges, noirâtres, ou plutôt elles ſont noirâtres, avec la baſe & une tache vers l'extrémité, teſtacées. Le corps, en deſſous, & les pattes ſont teſtacés.
Il ſe trouve en Suède, ſur le Peuplier.

18. Mycétophage métallique.

Mycetophagus metallicus.

Mycetophagus æneus, pedibus ferrugineis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 499. *n°.* 13. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 570. *n°.* 27.

Les antennes ſont noires, avec la baſe fauve. Tout le corps eſt d'une couleur bronzée-obſcure, avec les pattes fauves. Les élytres ſont ſtriées.
Il ſe trouve en Saxe.

19. Mycétophage teſtacé.

Mycetophagus teſtaceus.

Mycetophagus teſtaceus, immaculatus. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 499. *n°.* 14. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 570. *n°.* 28.

Il eſt petit, liſſe, luiſant, entiérement teſtacé, ſans tache.
Il ſe trouve en Allemagne, dans les Bolets.

20. Mycétophage bronzé.

Mycetophagus æneus.

Mycetophagus obſcurè æneus, elytris punctato-r iatis.

MYCÉTOPHILE.

***MYCETOPHILA.* Meig. Latr. *TIPULA.* Deg. *SCIARA.* Fabr.**

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, plus longues que le corcelet : seize articles grenus ; les deux premiers à peine plus grands.

Deux antennules filiformes, courbées, articulées.

Trois petits yeux lisses, à peine distincts ; les latéraux placés derrière les yeux à réseau.

Dos très-élevé, en bosse.

ESPÈCES.

1. **Mycétophile jaune.**

Jaune ; ailes avec un point noir, central.

2. **Mycétophile lunée.**

Jaune ; ailes avec un point central et une tache en croissant, noirs.

3. **Mycétophile mi-partie.**

Jaune ; ailes moitié transparentes, moitié obscures.

4. **Mycétophile ponctuée.**

Jaune ; abdomen avec une suite de points noirs.

5. **Mycétophile fasciée.**

Abdomen obscur, avec des bandes jaunes ; ailes sans taches, avec une teinte cendrée.

6. **Mycétophile obscure.**

Noirâtre ; balanciers et pattes jaunes ; ailes sans tache, avec une teinte cendrée.

7. **Mycétophile bimaculée.**

Noirâtre ; corcelet avec deux taches jaunes ; ailes avec une bande obscure.

8. **Mycétophile noire.**

Noire ; pattes jaunes ; ailes transparentes.

9. **Mycétophile douteuse.**

Noirâtre ; cuisses jaunes ; ailes sans tache.

10. **Mycétophile de l'Agaric.**

Noire ; corcelet d'un jaune-brun ; pattes jaunes.

8. Mycétophile noire.

Mycetophila nigra.

Mycetophila nigra, pedibus luteis, alis immaculatis. Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 92. *n°.* 8.

Elle a environ une ligne & demie de long. Les antennes ſont noirâtres. La tête, le corcelet & l'abdomen ſont noirs, & couverts de poils courts, fins, cendrés, qui les rendent ſoyeux. Les pattes ſont jaunes, avec les tarſes noirâtres. Les ailes ſont tranſparentes, ſans tache.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne.

9. Mycétophile douteuſe.

Mycetophila dubia.

Mycetophila fuſca, femoribus luteis; alis immaculatis, hyalinis. Meig. *Dipt. tom.* 1. *pag.* 92. *n°.* 9.

Elle a trois lignes de long. Les antennes ſont brunes, avec la baſe du troiſième article jaune. La tête eſt d'un brun-noir. On y remarque, dit M. Meigen, trois petits yeux preſqu'en ligne droite, qui rapprochent cette eſpèce du *Platyura*. Le corcelet eſt brun-noir. Les balanciers ſont jaunes. Les cuiſſes ſont jaunes. Les jambes ſont d'un jaune-brun, & les tarſes bruns.

Elle ſe trouve en Allemagne.

10. Mycétophile de l'Agaric.

Mycetophila Agarici.

Mycetophila nigra, thorace ruſo, pedibus flavis.

Tipula Agarici feticornis *nigra, antennis filiformibus, ſimplicibus; thorace ruſo, pedibus flavis, coxis longiſſimis; tibiis ſpinoſis.* Deg. *Mem. Inſ. tom.* 6. *p.* 367. *n°.* 15. *tab.* 21. *fig.* 6-15.

Mycetophila Agarici feticornis. Latr. *Gen. Inſ. & Cruſt. tom.* 4. *p.* 264.

Elle eſt de la grandeur des précédentes. Les antennes & la tête ſont brunes. Le corcelet eſt d'un jaune-brun. Les balanciers ſont d'un jaune-citron. L'abdomen eſt brun. Les pattes ſont jaunes, avec les tarſes bruns. Les ailes ſont ſans taches, mais avec une légère teinte obſcure.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe. La larve vit dans l'Agaric féticorne.

MYCTÈRE. *Myctera.* Genre d'inſectes de la ſeconde ſection de l'Ordre des Coléoptères.

Les Myctères n'appartiennent point à la famille des Charanſons, ni même à la troiſième ſection de l'Ordre des Coléoptères, comme on l'avoit cru d'abord; ils doivent être placés dans la ſeconde, à la ſuite des genres Ciſtèle & Œdémère, avec leſquels ils forment, ſelon l'obſervation de M. Latreille, une famille dont le caractère eſt d'avoir, entr'autres, les mâchoires diviſées en deux parties.

Le genre *Rhinomacer*, tel qu'il eſt établi par M. Fabricius, nous ayant paru devoir en former deux, nous avons conſervé ce nom dans notre *Entomologie*, à deux eſpèces qui faiſoient partie de ce genre, & qui doivent être rangées parmi les Charanſonites; & nous avons donné, à l'exemple de M. Clairville, celui de *Myctérus* aux deux autres qui s'en éloignent beaucoup. Par ce moyen le nom de *Rhinomacer*, que M. Geoffroy avoit aſſigné à des inſectes de la famille des Charanſons, eſt rendu à ſa première deſtination. S'il ne déſigne plus les mêmes eſpèces que M. Geoffroy avoit placées dans ce genre, du moins il ſera reſtitué à des inſectes que ce célèbre entomologiſte auroit ainſi nommés s'il les avoit connus.

Le mot *myctérus*, qu'on peut rendre en latin par celui de *naſutus*, nous paroît formé d'un mot grec qui ſignifie *nez*.

Les Myctères paroiſſent, au premier aſpect, peu différer des Rhynchites & des Attelabes; mais ſi on fait attention aux tarſes, cette partie ſi eſſentielle des Coléoptères, & ſi propre à guider l'entomologiſte dans ſes claſſifications, on verra qu'ils doivent naturellement prendre place à côté des Œdémères. Les tarſes des quatre pattes antérieures ſont compoſés de cinq articles bien diſtincts, tandis que ceux des poſtérieures n'en ont que quatre. Le pénultième eſt bilobé dans tous, ou figuré en cœur.

Les antennes, dont la longueur égale à peu près celle de la tête & du corcelet, ſont filiformes, & compoſées de onze articles bien diſtincts. Les premiers articles ſont un peu plus longs & un peu plus minces que les derniers, & ceux-ci ſont preſqu'en ſcie.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt coriacée, avancée, preſqu'échancrée, & appliquée ſur les mandibules lorſqu'elles ſont en repos.

Les mandibules ſont cornées, un peu arquées, ſimples.

Les mâchoires ſont cornées, bifides. Les diviſions ſont inégales, très-velues. L'extérieure eſt plus grande, plus alongée que l'autre.

La lèvre inférieure eſt large, membraneuſe, échancrée ou preſque bilobée, & inſérée à la partie antérieure, un peu inférieure du menton.

Les antennules ſont inégales. Les antérieures, preſqu'une fois plus longues que les autres, ſont compoſées de quatre articles, dont le premier eſt très-court, peu diſtinct; les deux ſuivans ſont coniques, preſqu'égaux; le dernier eſt un peu plus large & obliquement tronqué. Elles ont leur inſertion au dos des mâchoires. Les antennules poſtérieures ſont filiformes, & compoſées de trois articles preſqu'égaux.

La tête eſt plus ou moins prolongée en forme de

[illegible] & un peu fail[illegible]es. Les balanciers ſont en forme de petit bout[illegible]p[illegible]é ſur un pédicule fort mince.

L'abdomen eſt alongé, preſque cylindrique, un peu déprimé, & fort peu aminci à ſon extrémité.

Les pattes ſont aſſez longues. Les poſtérieures, un peu plus longues que les autres, ont leurs cuiſſes aſſez groſſes, ordinairement armées en deſſous de petites épines aiguës.

Les Mydas, ainſi que nous l'avons dit, ſe rapprochent des Aſiles par la manière de vivre. Ils vivent de rapine, & font une guerre continuelle aux autres inſectes, qu'ils atrapent en volant, & dont ils retirent tous les ſucs au moyen de leur trompe. On les voit attaquer les Hyménoptères les plus forts & les mieux armés, & les emporter entre leurs longues pattes, ſans que l'aiguillon de ceux-ci puiſſe les atteindre. Leurs larves nous ſont inconnues.

2. Mydas effilé.

Mydas filata.

Mydas nigra, abdominis ſegmento ſecundo lateribus teſtaceis.

Mydas filata *nigra, abdominis ſegmento ſecundo lateribus teſtaceis, femoribus ſerratis.* Fab. *Syſt. Antl. p.* 60. *n°.* 1.

Bibio filata. Fabr. *Mant. Inſ.* 2. *p.* 328. *n°.* 1.

Nemotelus afiloides *niger, antennis cylindricis muticis; abdomine longo, cylindrico; ſegmento ſecundo rufo-flavo, alis fuſcis.* Deg. *Mem. Inſ.* 6. *p.* 204. *n°.* 2. *tab.* 29. *fig.* 6.

Drur. *Illuſtr. of Inſ. tom.* 1. *tab.* 44. *fig.* 1.

Mydas filata. Latr. *Gen. Inſ. & Cruſt. tom.* 4. *p.* 295.

Il eſt grand, peu velu, entiérement noir, avec une bande d'un rouge-brun ſur le ſecond anneau de l'abdomen, interrompue au milieu. Les ailes ſont noirâtres, luiſantes. Les cuiſſes poſtérieures ſont grandes, & armées en deſſous de petites épines aiguës.

Il ſe trouve dans la Caroline, la Géorgie, la Penſilvanie.

3. Mydas nitidule.

Mydas nitidula.

Mydas nigra, abdominis ſegmentis quatuor lateribus viridi-aureis.

Il eſt plus grand que le précédent. Les antennes ſont noires. La tête & le corcelet ſont noirs, & couverts, en quelques endroits, de poils roux. L'abdomen eſt noir, avec une tache d'un vert-doré de chaque côté du ſecond, du troiſième, du quatrième & du cinquième anneau : on remarque quelques poils roux ſur le premier. Les ailes ſont tranſparentes, avec une légère teinte brune ſur tout ſur le bord extérieur. Les pattes ſont noires : les poſtérieures ſont peu renflées, & ont des épines très-courtes à leur partie intérieure.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

3. Mydas bleuâtre.

Mydas cæruleſcens.

Mydas nigra, abdomine cæruleo, nitido.

Il eſt de la grandeur du Mydas nitidule. Le front eſt velu. La tête & le corcelet ſont noirs, peu velus. L'abdomen eſt d'un bleu très-brillant. Les pattes ſont noires. Les ailes ſont brunes, avec le bord poſtérieur tranſparent.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

4. Mydas rayé.

Mydas lineata.

Mydas nigra, thorace cinereo, lineato; abdominis ſegmentis margine albis.

Il eſt beaucoup plus aminci que les précédens. Les antennes ſont noires. La tête eſt cendrée, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt noir en deſſus, avec quatre raies cendrées. L'abdomen eſt alongé, cylindrique, beaucoup plus aminci que dans le Mydas effilé, noirâtre, avec le bord de chaque anneau blanc. Les pattes ſont noirâtres. Les cuiſſes poſtérieures ſont légérement épineuſes en deſſous, & peu renflées. Les ailes ſont plus courtes que l'abdomen; elles ſont tranſparentes, avec les nervures noires, & un peu d'obſcur auprès de ces nervures.

Je l'ai trouvé en Égypte, près des pyramides de Sakhara.

MYDASIENS. *Mydaſii.* Sixième famille de l'Ordre des Diptères, établie par M. Latreille. Elle comprend les genres Mydas & Thérève, & a, pour caractères, deux antennes inſérées au-devant du front, rapprochées à leur baſe, tantôt de la longueur de la tête, ſubulées, terminées par un filet diſtinct, tantôt de la longueur de la moitié du corcelet, & même plus longues, terminées en maſſe, triarticulées dans tous, le premier article étant cylindrique, & le ſecond très-court. La trompe eſt preſque membraneuſe ou preſque coriacée. La tige eſt courte, cylindrique. La tête ou l'extrémité eſt formée de deux lèvres. Le ſuçoir a quatre ſoies, dont la ſupérieure & l'inférieure ſont plus fortes : la ſupérieure eſt plus large, plus courte que les autres, bifide ou échancrée à ſon extrémité, un peu creuſée en goutière en deſſous.

Le corps eſt oblong. La tête eſt tranſverſe, auſſi large & auſſi élevée que le corcelet. Les yeux ſont grands, quelquefois contigus poſtérieurement dans les mâles. Le tronc eſt cylindrique. Les balanciers ſont preſque nus. L'abdomen eſt alongé & un peu conique. Les tarſes ont chacun deux petites pelotes. Les ailes ſont horizontales, en recouvrement, de la longueur de l'abdomen, ou guère plus longues. On voit une cellule au milieu, diſtincte, linéaire; une marginale, unique, alongée; deux preſque marginales, imparfaites, terminales, l'inférieure courte; trois diſcoïdales & parfaites; une anale parfaite & rétrécie en angle aigu vers l'extrémité.

MYGALE. *Mygale.* Genre d'inſectes de la ſeconde ſection de l'Ordre des Aptères, & de la famille des Arachnides.

Ce genre, détaché de celui d'Araignée par M. Walckenaer, a reçu, par cet auteur, plus d'extenſion qu'il ne doit en avoir. Nous penſons qu'il doit être reſtreint aux Araignées que nous avons

MYGALE.

MYGALE. LATR. WALCK. ARANEA. FABR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Yeux, huit, sur deux lignes transverses, un peu courbes.

Mandibules fortes ; la première pièce terminée en rateau.

Antennules insérées à l'extrémité des mâchoires.

Pattes fortes ; les quatre antérieures armées de piquans aux deux dernières pièces.

Nid cylindrique, creusé dans la terre, tapissé d'une légère toile, et fermé par un opercule qui s'ouvre par un de ses côtés.

ESPÈCES.

1. **MYGALE maçonne.**

D'une couleur ferrugineuse obscure ; mandibules noirâtres, terminées par cinq dents fortes, alongées.

2. **MYGALE pionnière.**

D'un brun-obscur ; mandibules terminées par quatre dents courtes, inégales.

3. **MYGALE mineuse.**

D'une couleur ferrugineuse obscure ; mandibules avec trois fortes dents.

4. **MYGALE recluse.**

Très-noire, luisante ; abdomen noir, velu.

échancrée antérieurement, arrondie sur les côtés, tronquée postérieurement.

Les mandibules sont cornées, assez grandes, comprimées, arquées vers l'extrémité, & armées intérieurement, à l'endroit de l'arcure, d'une dent obtuse plus ou moins prononcée.

Les mâchoires sont cornées, bifides, comprimées, un peu ciliées. La division extérieure est arquée, un peu plus longue que l'autre, terminée en pointe.

La lèvre inférieure est avancée, membraneuse, presque cornée au milieu, aplatie, un peu rétrécie à sa base, à l'endroit de l'insertion des antennules, un peu dilatée & échancrée à l'extrémité.

Les antennules antérieures, un peu plus longues que les postérieures, sont composées de quatre articles, dont le premier est court; les deux suivans sont presqu'égaux, coniques; le dernier est à peine plus gros que les précédens & est tronqué à son extrémité; elles sont insérées au dos des mâchoires, un peu au dessous de la division extérieure.

Les antennules postérieures sont composées de trois articles coniques, presqu'égaux; le dernier est à peine plus gros que les autres, & tronqué à son extrémité. Elles sont insérées à la base un peu antérieure de la mâchoire inférieure.

La tête est à peu près de la largeur du corcelet, un peu déprimée, ordinairement inclinée & portée vers la poitrine. Les yeux sont assez gros, ovales, situés à la partie latérale un peu antérieure de la tête.

Le corcelet est un peu convexe, presqu'aussi large devant que derrière, plus étroit que les élytres.

L'écusson est petit & arrondi postérieurement.

Les élytres sont coriacées, flexibles, arrondies à leur extrémité; elles cachent deux ailes membraneuses, veinées, repliées.

Le corps est alongé, presque cylindrique, un peu plus gros que dans les Cantharides & les Cérocomes.

Les pattes sont assez longues. Les tarses des quatre pattes antérieures sont composés de cinq articles, dont les quatre premiers sont triangulaires, & le dernier est alongé. Les pattes postérieures n'ont que quatre articles aux tarses, dont le premier & le dernier sont alongés; les deux autres sont triangulaires; le quatrième est terminé par deux ongles doubles, ainsi que dans les Cantharides & les Méloës

Les larves des Mylabres ne doivent pas différer de celles des Cantharides; mais comme ces insectes sont presque tous étrangers au nord de l'Europe, on n'a point encore eu occasion de les observer.

Les Mylabres sont en général fort difficiles à distinguer les uns des autres, parce qu'ils ont presque tous des couleurs uniformes, qui varient du jaune-foncé au jaune-pâle, du rouge au fauve & au testacé; qu'ils ont des bandes ou des taches noires, qui prennent plus ou moins d'extension, & que leur corps acquiert plus ou moins de volume, au point que, dans la même espèce, on voit quelquefois des individus qui sont une, deux ou trois fois plus petits les uns que les autres.

Cette uniformité de couleurs a souvent fait regarder comme de simples variétés des espèces d'ailleurs très-constantes & assez bien caractérisées: toutes celles, par exemple, qui ont sur les élytres des bandes jaunes & des bandes noires alternes ont été regardées comme la Cantharide employée en médecine par les Grecs & les Arabes, & désignée par Linné sous le nom de *Meloë Cichorii*, quel que fût le lieu de leur origine. Mais depuis que les collections d'insectes sont devenues excessivement nombreuses, & qu'on envisage en Histoire naturelle les objets sous tous les points de vue, il paroît évident que, sous le nom de *Meloë Cichorii*, on a compris un grand nombre d'espèces, qui, si elles ne sont pas toutes très-distinctes par les couleurs, le sont au moins par la forme extérieure du corps & par la manière de vivre: il est bien vrai que cette mépriſe n'auroit pas de grands inconvéniens en médecine, car tous les Mylabres ont, à peu de chose près, comme notre Cantharide, la propriété éminemment irritante lorsqu'ils sont pris intérieurement, & vésicatoire lorsqu'on les applique sur la peau.

MYLABRE. (Insecte.)

13. **Mylabre** biponctué.

Très-noir; élytres rouges, avec deux points, une bande et l'extrémité, noirs.

14. **Mylabre** décoré.

Velu, d'un noir-bleudtre; élytres rouges, avec deux points et deux bandes courtes, d'un noir-bleu.

15. **Mylabre** marginé.

Noir; élytres bordées de rouge-sanguin.

16. **Mylabre** de la Chicorée.

Velu, noir; élytres avec trois bandes ondées, jaunes; la première interrompue.

17. **Mylabre** triponctué.

Velu, noir; élytres jaunes, avec trois points, une bande et l'extrémité, jaunes.

18. **Mylabre** sanguinolent.

Velu, noir; élytres d'un rouge-sanguin, avec trois bandes dentées, noires.

19. **Mylabre** variable.

Velu, noir; élytres avec quatre bandes jaunes, la première interrompue.

20. **Mylabre** huit points.

Velu, noir; élytres jaunes, avec quatre points et l'extrémité, noirs.

21. **Mylabre** semblable.

Noir, soyeux; élytres avec deux taches à la base, et deux bandes dentées, jaunes.

22. **Mylabre** du Cap.

Velu, noir; élytres avec six taches jaunes, la première arquée.

23. **Mylabre** dix mouchetures.

Velu, noir; élytres avec six taches jaunes sur chaque.

24. **Mylabre** bigarré.

Velu, noir; élytres avec quatre bandes jaunes; la première interrompue.

25. **Mylabre** peint.

Noir; élytres avec un point et trois bandes jaunes, celle du milieu arquée.

26. **Mylabre** quatorze points.

Velu, noir; élytres jaunes, avec quatorze points noirs; le premier marginal, alongé.

27. **Mylabre** pallipède.

D'un vert-glauque, soyeux; élytres pâles, avec la suture, deux bandes ondées et deux taches oblongues, vertes.

28. **Mylabre** mélanure.

Noir; élytres jaunes, avec l'extrémité noire.

29. **Mylabre** algérien.

Noir; élytres testacées, sans taches.

30. **Mylabre** denté.

Noir, soyeux; élytres avec une tache à la base, l'extrémité, et trois bandes dentées, noires.

31. **Mylabre** fascié.

Velu, noir; élytres jaunes, avec trois bandes dentées, noires.

32. **Mylabre** six mouchetures.

Noir; élytres avec six points jaunes.

33. **Mylabre** brûlé.

Noir; élytres avec l'extrémité testacée, marquée d'une tache noire.

ſont d'un jaune-fauve, avec un peu de la baſe; deux bandes étroites, peu ſinuées, vers le milieu, & toute l'extrémité, d'un noir très-foncé; elles ſont fortement pointillées, & les deux lignes élevées qui ſe trouvent, l'une vers le milieu, & l'autre vers l'écuſſon, ſont plus diſtinctes que dans les eſpèces précédentes.

Il ſe trouve au Sénégal, en Guinée.

7. MYLABRE interrompu.

MYLABRIS interrupta.

Mylabris villoſa, atra, elytris faſciis tribus flavis interruptis.

Il eſt un peu plus alongé ou un peu plus étroit que les précédens. Les antennes ſont noires, de la longueur du corcelet, ou même un peu plus longues. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont velus, très-noirs. Les élytres ſont liſſes, très-noires, avec trois bandes irrégulières, peu larges, interrompues à la future, dont l'une, à la baſe, deſcend le long du bord externe, & va joindre la ſeconde, placée un peu en avant du milieu; la troiſième eſt à quelque diſtance de l'extrémité.

Il ſe trouve en Égypte, en Perſe.

8. MYLABRE ſeize mouchetures.

MYLABRIS ſexdecim guttata.

Mylabris villoſa, atra, elytris maculis octo flavis, duabus coadunatis.

Meloe 16 guttatus *ater, villoſus, elytris maculis quatuordecim flavis.* THUNB. *Nov. Spec. Inſ. pars* 6. *p.* 115. *tab. fig.* 20.

Il reſſemble beaucoup au précédent. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont très-noirs, légérement velus. Les élytres ſont noires, avec deux taches jaunes près de la baſe, dont l'une, près de la future, eſt ronde; l'autre au bord extérieur eſt alongée; trois taches de la même couleur ſur une ligne tranſverſale, un peu au-devant du milieu, & trois à quelque diſtance de la baſe, dont les deux internes ſont réunies.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

9. MYLABRE ceint.

MYLABRIS cincta.

Mylabris pubeſcens, atra, elytris fulvis faſciis duabus apiceque nigris.

Il eſt un peu plus petit que le Mylabre trifaſcié. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont très-noirs, peu velus. Les élytres ſont d'un jaune-fauve, avec deux bandes aſſez larges, peu ſinuées, qui ne touchent pas le bord extérieur. L'extrémité eſt noire, & ce noir, comme celui des bandes, eſt peu ſinué.

Il ſe trouve aux environs de Bagdad & d'Amadan.

10. MYLABRE quadrifaſcié.

MYLABRIS quadrifaſciata.

Mylabris villoſa, atra, elytris maculis duabus baſeos faſciiſque tribus flavis.

Il eſt de la grandeur des précédens. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont très-noirs & un peu velus. Les élytres ſont noires à la baſe, avec deux taches jaunes ſur chaque: une ovale, à la partie ſupérieure; une ronde, plus petite, à l'angle extérieur. On voit enſuite trois bandes jaunes & trois bandes noires, dont une de celles-ci ſur l'extrémité: la pénultième eſt ordinairement interrompue, & forme alors deux taches ſur chaque élytre. La première quelquefois n'atteint pas la future.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.
Du Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

11. MYLABRE luné.

MYLABRIS lunata.

Mylabris villoſa, atra, antennis, elytrorum maculâ lunatâ faſciiſque duabus flavis. Ent. 3. *n°.* 47. 5. *tab.* 1. *fig.* 2. a. b.

Mylabris lunata. FABR. *Syſt. Eleut.* 2. *p.* 82. *n°.* 4.

Meloe lunatus *ater, hirtus, elytris lunulâ punctis faſciiſque duabus flavis.* THUNB. *Nov. Spec. Inſ. pars* 6. *p.* 111. *tab. fig.* 15.

Mylabris americana. HERBST. *p.* 146. *tab.* 30. *fig.* 5. a.

Meloe Cichorii. WULF. *Inſ. Cap. n°.* 10. *tab.* 1. *fig.* 3. a. b. *fig.* 4. a. b. *fig.* 6. a. b.

Meloe lunata. PALL. *Inſ. Sib. p.* 79. *tab.* E. *f.* 5.

SULZ. *Hiſt. Inſ. tab.* 7. *fig.* 11.

Il eſt un peu plus grand que le Mylabre de la Chicorée. Les antennes ſont moitié noires, moitié jaunes. La tête, le corcelet & tout le deſſous du corps ſont noirs, velus. Les élytres ſont noires, avec une tache jaune en croiſſant, autour d'une tache noire, carrée, ſcutellaire; une tache oblongue, marginale, près de la baſe: tout le milieu eſt jaune, traverſé par une bande noire, ſouvent interrompue à la future: toute l'extrémité eſt noire.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

12. MYLABRE bimaculé.

MYLABRIS bimaculata.

Mylabris villoſa, atra, elytris rufis, maculis faſciiſque duabus nigris. Ent. 3. *n°.* 47.-6. *tab.* 1. *fig.* 9.

ndica. Fuesl. *Archiv. tab.* 30. *fig.* 3.

maura. Pall. *Inf. Sib. p.* 93. *n°.* 22. *g.* E. 22.

algiricus. Wulf. *Inf. Cap. n°.* 11. *g.* 8. a. b.

. *Ent. Neap.* 1. *tab.* 2. *fig.* 10.

e la grandeur du Mylabre de la Chicorée ort d'une Cantharide, mais les antennes groſſiſſant vers l'extrémité. Tout le corps pubeſcent. Les élytres ſeules ſont d'un tacé, ſans tache.

ouve ſur la côte de Barbarie, dans les îles ipel, en Syrie, aux environs de Bagdad.

LABRE denté.

BRIS *dentata.*

ris nigra, ſericea, elytris maculâ baſeos; ciiſque tribus dentatis, nigris.

de la grandeur du Mylabre du Cap. La corcelet & le deſſous du corps ſont noirs, de poils courts, rouſſeâtres, luiſans. Les ont pointillées, jaunes, avec une tache à la baſe, trois bandes ondées ou dentées, che ronde près de l'extrémité, qui ſemble ier de la dernière bande. La tache de la end juſqu'à la première bande, & on voit e noir autour de l'écuſſon.

ouve à Sierra-Léone, en Afrique.

inet de M. Boſc.

LABRE faſcié.

BRIS *faſciata.*

ris villoſa, nigra, elytris flavis; faſciis ntatis, nigris.

faſciatus. Fuesl. *Inf. Helv. p.* 20. *tab.* b. c. d. e.

variabilis. Pall. *Inf. Sib. p.* 81. *tab.* E.

ris variabilis. Fuesl. *Archiv.* 5. *p.* 147.

une fois plus petit que le Mylabre de la e. Les antennes ſont noires. La tête, le corle deſſous du corps ſont velus, noirs. Les ont jaunes, avec trois bandes dentées, la première, quelquefois interrompue, ſe à quelque diſtance de la baſe; la ſeconde ſe au milieu, & la troiſième, placée à quelſtance de l'extrémité, n'atteint pas quelle bord.

trouve en Europe, dans la Ruſſie méridio- l'ai trouvé ſur les bords de l'Helleſpont.

32. Mylabre ſix mouchetures.

Mylabris ſexguttata.

Mylabris atra, elytris punctis ſex flavis. Ent. 3. *n°s.* 47. 13. *tab.* 2. *fig.* 15.

Mylabris atrata *holoſericea, atra, elytris punctis ferrugineis.* Fabr. *Syſt. Eleut.* 2. *p.* 83. *n°.* 12.

Il eſt un peu plus renflé que les précédens. Tout le corps eſt très-noir, légérement velu. Les élytres ont chacune trois points ou trois petites taches ovales, jaunes, dont deux ſur une ligne oblique, preſqu'au milieu de chaque élytre, & l'autre à quelque diſtance de l'extrémité.

Il ſe trouve à Surinam.

Du cabinet de M. Van-Lennep.

33. Mylabre brûlé.

Mylabris præuſta.

Mylabris atra, elytris apice teſtaceis, maculâ atrâ. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. p. 88. *n°.* 3.—*Syſt. Eleut.* 2. *p.* 82. *n°.* 5.

Il eſt de la grandeur du Mylabre huit points. Tout le corps eſt noir, un peu velu. On voit, ſur le corcelet, une ligne longitudinale, courte, peu enfoncée. Les élytres ſont d'un rouge-brun à leur extrémité, avec une tache noire, aſſez grande, placée au milieu de cette couleur rouge.

Il a été apporté de la côte de Barbarie par M. Desfontaines.

34. Mylabre africain.

Mylabris africana.

Mylabris villoſa, atra, elytris flavis, apice maculiſque ſex nigris, duabus communibus. Ent. 3. *n°s.* 47. 16. *tab.* 2. *fig.* 21.

Meloe decempunctatus. Thunb. *Nov. Spec. Inf. pars* 6. *tab. fig.* 7.

Il eſt de la grandeur du Mylabre huit points. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont noirs, velus. Les élytres ſont jaunes, avec une tache alongée, noire, qui part de la baſe; une autre aſſez grande au milieu; deux taches ſur la ſuture & l'extrémité, de couleur noire.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

Nota. M. Thunberg cite le *Meloe quatuorpunctatus* de Linné & le *Mylabris decempunctata* de Fabricius. C'eſt notre Mylabre dix points, très-différent de celui-ci.

35. Mylabre vingt points.

Mylabris vigintipunctata.

Mylabris nigra, cinereo-villoſa, elytris flavis, punctis decem nigris.

milieu, sur une ligne peu oblique extérieurement; deux à quelque distance de l'extrémité, quelquefois réunis, parallèles aux seconds. Les pattes sont noires, avec un peu de testacé aux jambes antérieures.

Il a été trouvé en Barbarie par M. Durand.

42. MYLABRE dix points.

MYLABRIS decempunctata.

Mylabris atra, elytris testaceis, punctis quinque nigris.

Mylabris decempunctata. FABR. *Spec. Inf.* 1. *p.* 331. *n°.* 5. — *Syst. Eleut.* 2. *p.* 84. *n°.* 14.

Il est une fois plus petit que le Mylabre huit points, auquel il ressemble, & dont il n'est peut-être qu'une variété. Les antennes sont noires. La tête & le corcelet sont noirs, très-velus. Les élytres sont d'un jaune-testacé, avec cinq points noirs, distincts, sur chaque; deux à quelque distance de la base, sur une ligne transverse, un peu oblique; deux vers le milieu, sur une ligne transverse, droite, & un à quelque distance de l'extrémité. Le dessous du corps est noir, velu.

Il se trouve au midi de la France, en Italie.

43. MYLABRE de la Mimeuse.

MYLABRIS Mimosæ.

Mylabris nigra, elytris pallidè rubris, punctis quinque nigris.

Il est de la grandeur du Mylabre dix points; mais la tête est plus petite, & la partie antérieure du corcelet beaucoup plus étroite. Les antennes sont noires. La tête, le corcelet & le dessous du corps sont très-noirs, presque glabres. L'écusson est très-noir. Les élytres sont d'un rouge plus ou moins pâle, avec cinq points noirs sur chaque, dont deux à quelque distance de la base, deux vers le milieu, & un à quelque distance de l'extrémité.

Il se trouve dans le désert de l'Arabie, près de l'Euphrate, sur une petite espèce de Mimeuse.

44. MYLABRE quadriponctué.

MYLABRIS quadripunctata.

Mylabris atra, elytris testaceis, punctis duobus nigris. FABR. *Ent. Syst. em.* 2. *p.* 89. *n°.* 10. — *Syst. Eleut.* 2. *p.* 84. *n°.* 15.

Il ressemble au Mylabre dix points. Il en diffère seulement en ce que les élytres sont testacées, & ne sont marquées chacune que de deux taches noires.

Il se trouve en Russie.

45. MYLABRE de la Scabieuse.

MYLABRIS Scabiosæ.

Mylabris atra, cinereo pubescens, elytris flavis, punctis tribus fasciisque duabus nigris.

Il ressemble, pour la forme & la grandeur, au Mylabre douze points. Les antennes sont noires. La tête & le corcelet sont noirs, couverts d'un léger duvet cendré. L'écusson est noir. Les élytres sont jaunes, avec un point noir à l'angle de la base; deux autres un peu au dessous; une bande étroite, ondée, qui n'atteint pas la suture, vers le milieu; une autre bande dentée, à peu de distance de l'extrémité. L'extrémité & la base sont très-légérement noires. Le dessous du corps & les pattes sont noirs.

Je l'ai trouvé en Perse, aux environs d'Amadan, sur des fleurs de Scabieuse.

46. MYLABRE du Mélilot.

MYLABRIS Meliloti.

Mylabris nigra, cinereo villosa, elytris flavis, liturâ punctisque quinque nigris.

Meloe quatuordecimpunctata *alata, nigra, cano pubescens, elytris griseo pallidis, vittâ utrinquè axillari punctisque subdenis nigris.* PALL. *Inf. Sib. p.* 80. *tab.* E. *fig.* 6.

Il est un peu plus petit que le Mylabre dix points. Les antennes sont noires. La tête, le corcelet & le dessous du corps sont noirs, couverts de poils fins, serrés, longs, d'un gris-cendré. Les élytres sont noires, avec une petite raie droite, noire, qui descend de l'angle de la base, & se termine vis-à-vis le premier point. Celui-ci est à quelque distance de la base, près de la suture. Il y a deux autres points au milieu, & deux à quelque distance de l'extrémité. L'extrémité est légérement noire.

Il se trouve sur le Mélilot, vers les monts Altays & le fleuve Irtis, dans la Russie méridionale.

47. MYLABRE indien.

MYLABRIS indica.

Mylabris villosa, atra, elytris fasciis duabus flavis, anteriore puncto nigro. Ent. 3. *n°.* 47. 18. *tab.* 2. *fig.* 19 & 20.

Mylabris indica. FUESL. *Archiv. Inf. tab.* 30. *fig.* 6.

Mylabris punctum. FABR. *Ent. Syst. em.* 2. *pag.* 89. *n°.* 8.—*Syst. Eleut.* 2. *p.* 84. *n°.* 13.

Meloe bicolor *ater, villosus, elytris anticè flavis, posticè ferrugineis, fasciis tribus punctisque duobus nigris.* THUNB. *Nov. Inf. Spec. pars* 6. *tab. fig.* 14.

Il est un peu plus petit que le Mylabre de la Chicorée. Les antennes sont noires. La tête, le corce-

flavis, antennis nigris clavatis. Deg. *Mem. Inſ.* 7. *p.* 649. *n°.* 52. *tab.* 48. *fig.* 15.

Il eſt petit. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont noirs, velus. Les élytres ſont noires, avec une tache arquée vers la baſe, & deux bandes ondées, jaunes. La première de ces bandes eſt placée un peu en avant du milieu, & l'autre un peu au-delà.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

55. Mylabre élégant.

Mylabris elegans.

Mylabris nigra, cinereo pubeſcens, elytris flavis, punctis quatuor faſciâ undatâ lituràque communi nigris.

Il eſt petit. Les antennes ſont pâles. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont noirs, légérement couverts d'un duvet gris-luiſant. Les élytres ſont jaunes, avec deux points noirs ſur chaque, placés ſur une ligne tranſverſable, à quelque diſtance de la baſe; une bande étroite, très-ondée, au milieu; deux points entre cette bande & l'extrémité, & une ligne un peu ſinuée, qui court le long de la ſuture, depuis les derniers points juſqu'à l'extrémité. Les pattes ſont pâles.

Je l'ai trouvé une ſeule fois ſur des fleurs radiées, aux environs des Pyramides d'Égypte.

56. Mylabre flexueux.

Mylabris flexuoſa.

Mylabris villoſa, nigra, elytris flavis, vittâ puncto marginali maculiſque tribus dorſalibus, nigris.

Il eſt deux ou trois fois plus petit que le Mylabre dix points. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont velus, très-noirs. Les élytres ſont pointillées, couvertes de poils noirs; elles ſont d'un jaune pâle, avec une raie noire, irrégulière, qui deſcend près du bord de la baſe au-delà du milieu, & ſe réunit au bord; une petite tache vers l'extrémité, ſur le bord, & trois taches ſuturales, de la même couleur. L'extrémité de l'élytre eſt légérement noire.

Il ſe trouve en Ruſſie, & ſur les Alpes qui ſéparent la France de l'Italie.

57. Mylabre puſille.

Mylabris puſilla.

Mylabris atra, elytris flavis, baſi maculis duabus unâ communi, faſciâ undatâ apiceque atris.

Il reſſemble au précédent, pour la forme & la grandeur. Le corps eſt un peu moins velu, très-noir. Les élytres ſont pointillées, jaunes, avec une tache irrégulière, noire, vers la baſe & près du bord; une autre ſur la ſuture, qui remonte juſqu'à l'écuſſon; une bande au milieu, très-ondée, & l'extrémité de la même couleur, noire.

Il ſe trouve en Ruſſie.

Du cabinet de M. Boſc.

58. Mylabre géminé.

Mylabris geminata.

Mylabris atra, nitida, elytris pallidis, punctis duorum parium faſciâque mediâ nigris. Fabr. *Ent. Syſt. Suppl. p.* 120. — *Syſt. Eleut.* 2. *p.* 84. *n°.* 18.

Il eſt de la grandeur ou même plus petit que le Mylabre flexueux. Les antennes ſont noires. Le corcelet & le deſſous du corps ſont velus, très-noirs. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont pointillées, couvertes de poils courts, noirs; elles ſont d'un jaune-pâle, avec deux points noirs, diſtincts ou réunis, vers la baſe; une bande ondée au milieu, quelquefois interrompue à la ſuture, & deux points vers l'extrémité, ordinairement réunis, de la même couleur. L'extrémité eſt quelquefois légérement noire.

Il ſe trouve en France, aux environs de Lyon, en Ruſſie.

59. Mylabre ruficorne.

Mylabris ruficornis.

Mylabris atra, antennis ferrugineis, elytris pallidis, punctis tribus faſciiſque duabus atris. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 121. — *Syſt. Eleut.* 2. *p.* 84. *n°.* 19.

Il eſt petit. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête & le corcelet ſont velus, très-noirs. Les élytres ſont liſſes, pâles, avec trois points noirs à la baſe, diſpoſés dans l'ordre ſuivant: un, deux; enſuite deux bandes poſtérieures, ſinuées, dont l'antérieure n'atteint pas la ſuture. Le corps eſt noir, avec les pattes jaunes.

Il ſe trouve à Mogador, en Afrique.

60. Mylabre trimaculé.

Mylabris trimaculata.

Mylabris nigra, elytris teſtaceis, maculis tribus nigris, primâ communi.

Cantharis trimaculata. Ent. tom. 3. 46. *n°.* 21. *tab.* 2. *fig.* 18.

Mylabris trimaculata. Cyrill. *Ent. Neap. tab.* 3. *fig.* 7.

Mylabris trimaculata. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 89. *n°.* 11. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 85. *n°.* 20.

Cet inſecte, que j'ai décrit & figuré depuis long-

MYLÆQUE.

MYLÆCHUS. LATR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, en masse ; masse ovale, perfoliée, composée de cinq articles.

Quatre antennules ; le dernier article des antérieures plus petit que le précédent.

Tarses filiformes, alongés, menus, composés de cinq articles.

ESPÈCE.

Mylæque brun.

D'un brun-marron soyeux ; corcelet et élytres finement pointillés.

MYODOQUE.

MYODOCHUS. Latr. CIMEX. Deg.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, quadriarticulées, insérées sur une protubérance arrondie, tronquée; dernier article un peu plus gros et cylindrique.

Trompe quadriarticulée, partant de la partie antérieure de la tête.

Col alongé, mince.

Trois articles aux tarses; le second très-court; le troisième spongieux.

ESPÈCES.

1. **Myodoque** serripède.

Noir; élytres d'un brun-testacé, bordées de blanc; cuisses antérieures renflées, épineuses.

2. **Myodoque** tipuloïde.

Grisâtre; extrémité des cuisses rouge.

3. **Myodoque** à trois épines.

Noirâtre; dos avec trois épines droites, aiguës.

4. **Myodoque** fulvipède.

Noirâtre; pattes d'un jaune d'ocre; élytres avec une tache verdâtre.

languette fort courte, plate, aiguë, qui contient une foie plus mince, aiguë, auſſi courte ou même un peu plus courte que la languette, & qui eſt reçue dans une légère rainure qu'on apperçoit à la partie ſupérieure de la trompe. L'extrémité de celle-ci eſt un peu fendue.

Le corcelet eſt arrondi, preſque cylindrique, attendu que l'angle huméral eſt un peu ſaillant ou formé par un point relevé, ordinairement d'une couleur différente de celle du dos.

Les pattes ſont de longueur moyenne, aſſez groſſes. Les cuiſſes ſont renflées, ordinairement velues, ſurtout en deſſous.

Les ailes ne dépaſſent pas l'abdomen. Les veines ſont bien marquées, & il y a dans quelques eſpèces, aux anaſtomoſes principales, des taches obſcures, plus ou moins grandes. Le balancier eſt diſtinct, arrondi, porté ſur un pédicule aſſez long.

L'abdomen eſt ſeſſile, cylindrique, plus étroit que le corcelet, arqué, un peu renflé à ſon extrémité.

Ces inſectes ne ſont point carnaſſiers, en quoi ils diffèrent encore des Aſiles. On les trouve ſur les fleurs pendant toute la belle ſaiſon, quoiqu'ils s'y montrent rarement. Leurs larves ne ſont point encore connues.

neux, & un peu plus velu. Les antennes ſont ferrugineuſes. La trompe eſt noire depuis la baſe juſqu'au coude, & ferrugineuſe de là à l'extrémité. La tête eſt blanchâtre, avec le vertex ferrugineux. Le corcelet eſt ferrugineux, avec le dos noirâtre. L'abdomen eſt ferrugineux, avec un reflet blanchâtre ſur les derniers anneaux. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec un anneau peu marqué, obſcur, ſur les cuiſſes. Les ailes ont une légère teinte ferrugineuſe, avec un point noirâtre ſur la nervure tranſverſale du milieu.

Il ſe trouve en France, en Allemagne.

6. Myope buccinateur.

Myopa buccata.

Myopa ferruginea, abdomine hamoſo albo maculato, facie veſiculari albâ, alis nebuloſis. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 4. *p.* 398. *n°.* 5. — *Syſt. Antl. p.* 179. *n°.* 5.

Myopa buccata. Meig. *Dipt.* 2. *p.* 285. *n°.* 2. *β.*

Myopa buccata. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 12. *tab.* 24.

Conops buccatus *antennis ſetariis, abdomine hamoſo griſeo, facie veſiculari albâ, alis nebuloſis.* Linn. *Syſt. Nat. p.* 1006. *n°.* 12. — *Faun. Suec. n°.* 1905.

Schæf. *Icon. Inſ. tab.* 36. *fig.* 3.

Cet inſecte paroit avoir été confondu avec le précédent. La trompe eſt toute noire, un peu plus courte que dans le Myope teſtacé. La partie antérieure de la tête eſt un peu plus renflée, blanchâtre. Le corcelet eſt mélangé de noir & de ferrugineux. L'abdomen & les pattes ſont ferrugineux, un peu tachés de noirâtre. Les ailes ſont tachées d'obſcur.

Il ſe trouve en France, en Allemagne,

7. Myope peint.

Myopa picta.

Myopa ferruginea, nigro maculata, abdomine cylindrico hamoſo, femoribus clavatis, tibiis poſticis arcuatis. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 54. *t.* 22.

Il reſſemble beaucoup au Myope teſtacé. La partie antérieure de la tête eſt véſiculeuſe, blanche, velue à ſon bord, marquée de deux points noirs de chaque côté, dont un plus grand. La trompe eſt noire, avancée, très-longue depuis ſon coude juſqu'à l'extrémité. Le vertex eſt ſoyeux, jaune, & l'occiput eſt taché d'obſcur. Les antennes ſont jaunes, velues, avec le dernier article noir, & la ſoie latérale jaune. Les yeux ſont obſcurs, avec une tache à l'extrémité fauve. Le corcelet eſt velu, obſcur, & la poitrine eſt noire. Le balancier eſt noirâtre, avec le pédicule jaune. L'abdomen eſt cylindrique, crochu comme dans les précédens, velu, d'un brun-ferrugineux, mélangé de noir & de blanc, avec le bord des anneaux blanc, & un point noir ſur le quatrième. Les pattes ſont velues, ferrugineuſes, tachées de noir. Les cuiſſes ſont renflées, & les jambes, ſurtout les poſtérieures, ſont arquées. Les ailes ſont noirâtres, avec les nervures noires; deux bandes à la baſe, preſqu'interrompues, jaunes, & deux points tranſparens vers l'extrémité, dont l'un oculé.

Il ſe trouve en Allemagne.

8. Myope âtre.

Myopa atra.

Myopa abdomine cylindrico incurvo, corpore atro, ore albo. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 4. *p.* 397. *n°.* 3. — *Syſt. Antl. p.* 179. *n°.* 3.

Myopa atra. Meig. *Dipt.* 2. *p.* 289. *n°.* 12.

Myopa atra. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 12. *tab.* 23.

Myopa atra. Ross. *Faun. Etr.* 2. *p.* 331. *n°.* 1576.

Il eſt un peu plus petit que les précédens. Les antennes ſont noires, avec le milieu jaunâtre. La tête eſt noire, avec la partie antérieure véſiculeuſe, d'un blanc-jaunâtre. Le corcelet eſt noir. L'abdomen eſt noir, avec un reflet cendré. Les pattes ſont noires, avec un peu de jaunâtre à tous les genoux, aux jambes antérieures, & à la baſe des cuiſſes poſtérieures. Les ailes ſont tranſparentes, avec une légère teinte ferrugineuſe à la baſe. Les balanciers ſont d'un jaune-blanchâtre, avec le pédicule obſcur.

Il ſe trouve en France, en Italie, en Allemagne.

9. Myope nitidule.

Myopa nitidula.

Myopa thorace fuſco, albo maculato, abdominis ſegmento tertio atro, reliquis albis nigro maculatis. Fabr. *Syſt. Antl. p.* 180. *n°.* 6.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au Myope buccinateur. Les antennes ſont ferrugineuſes. La partie antérieure de la tête eſt blanche, véſiculeuſe. Le corcelet eſt obſcur, avec l'angle de la baſe, l'extrémité & des taches peu marquées, blanches. L'abdomen eſt cylindrique, avec le premier & le ſecond anneau luiſant de blanc & de ferrugineux. Le troiſième eſt noir, avec le bord blanc. Les autres ſont blancs, avec deux taches dorſales, noires. Les pattes ſont ferrugineuſes.

10. Myope ſellé.

Myopa ephippium.

Myopa abdomine baſi nigro, albo maculato, apice hamoſo ferrugineo. Fabr. *Syſt. Antl. p.* 180. *n°.* 8.

crochu, noir. Les pattes ſont noires, avec la baſe des cuiſſes fauve & la partie extérieure des jambes blanche.

Il ſe trouve en Europe.

MYRIAPODES. *Myriapoda.* C'eſt le nom que M. Latreille a donné à la diviſion d'inſectes, qui comprend les Scolopendres, les Jules & quelques genres qui en ont été détachés.

MYRMÉCIE. *Myrmecia.* Genre d'inſectes de l'Ordre des Hyménoptères, établi par Fabricius, & détaché de celui de Fourmi, qui a pour caractères : bouche avec des antennules & des mâchoires ſans langue; chaperon avancé, arrondi, bilobé à l'extrémité; quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures beaucoup plus longues que les poſtérieures, compoſées de ſix articles preſqu'égaux, inſérés au dos des mâchoires; les poſtérieures plus courtes, quadriarticulées; articles égaux, placés à l'extrémité de la lèvre; mandibules avancées, alongées, minces, intérieurement dentées, parallèles, courbées à leur extrémité; mâchoires membraneuſes, courtes, concaves, arrondies à leur extrémité; lèvre plus courte que les mâchoires, cylindrique, membraneuſe, fendue; antennes briſées, inſérées ſous un pli élevé du front.

Le genre Fourmi eſt devenu ſi nombreux depuis quelque tems, qu'il a paru indiſpenſable aux entomologiſtes qui ſe ſont occupés de ces inſectes, de le ſubdiviſer, & de tracer des caractères à chaque ſubdiviſion qui en a été faite. Mais ont-ils réuſſi dans leur entrepriſe? Les coupes qu'ils ont faites ſont-elles faciles à ſaiſir & à ſuivre? C'eſt ce que nous ne pouvons affirmer. Nous ſerions même plus portés à croire qu'il reſte encore un nouveau travail à faire ſur ces inſectes; car les genres auxquels celui de Fourmi a donné lieu, & qui ont été ſucceſſivement préſentés par MM. Latreille, Fabricius & Jurine, ne ſe rapportent point entr'eux, n'ont même preſque pas d'analogie, ainſi qu'on va le voir plus bas.

M. Latreille, dans un premier ouvrage imprimé à Brives en l'an 6 (1798), ſous le titre d'*Eſſai ſur l'Hiſtoire naturelle des Fourmis de la France*, décrit trente-ſept eſpèces indigènes, parmi leſquelles vingt-deux lui ont paru nouvelles. Il n'établit dans cet ouvrage, que deux diviſions. Première diviſion : pédicule de l'abdomen à une ſeule écaille ou un ſeul nœud; antennes filiformes; point d'aiguillon. Deuxième diviſion : pédicule de l'abdomen, formé de deux nœuds; antennes renflées à leur extrémité; un aiguillon dans les femelles & les mulets.

Dans un ſecond ouvrage bien plus étendu, imprimé à Paris en 1802, ſous le titre d'*Hiſtoire naturelle des Fourmis*, & qui comprend les Fourmis tant indigènes qu'étrangères, le même auteur préſente un tableau analytique des familles de ce genre, dont voici l'énumération & les caractères :

1°. Fourmis arquées. *Arcuatæ.* Point d'étranglement ſenſible entre le ſecond anneau de l'abdomen & le troiſième; antennes inſérées près du milieu de la face de la tête; écaille lenticulaire; dos continu, arqué;

2°. Fourmis chameaux. *Camelinæ.* Point d'étranglement ſenſible entre le ſecond anneau de l'abdomen & le troiſième; antennes inſérées près du milieu de la face de la tête; écaille lenticulaire; dos ayant des enfoncemens;

3°. Fourmis atômes. *Atomariæ.* Point d'étranglement ſenſible entre le ſecond anneau de l'abdomen & le troiſième; antennes inſérées près du milieu de la face de la tête; écaille en forme de coin alongé;

4°. Fourmis ambigues. *Ambiguæ.* Point d'étranglement ſenſible entre le ſecond anneau de l'abdomen & le troiſième; antennes inſérées près du bord inférieur de la face de la tête; écaille noduleuſe, arrondie ou tronquée ſupérieurement;

5°. Fourmis porte-pince. *Chelatæ.* Point d'étranglement ſenſible entre le ſecond anneau de l'abdomen & le troiſième; antennes inſérées près du bord inférieur de la face de la tête; écaille s'élevant en pointe;

6°. Fourmis étranglées. *Coarctatæ.* Second anneau de l'abdomen ſéparé du troiſième par un étranglement guère plus étroit que lui, point noduleux;

7°. Fourmis bossues. *Gibboſæ.* Second anneau de l'abdomen ſéparé du troiſième par un étranglement beaucoup plus étroit que lui, noduleux comme le premier; premier article des antennes toujours à découvert; corcelet élevé antérieurement;

8°. Fourmis piquantes. *Punctoriæ.* Second anneau de l'abdomen ſéparé du troiſième par un étranglement beaucoup plus étroit que lui, noduleux comme le premier; premier article des antennes toujours à découvert; corcelet preſqu'également continu;

9°. Fourmis chaperonnées. *Caperatæ.* Second anneau de l'abdomen ſéparé du troiſième par un étranglement beaucoup plus étroit que lui, noduleux comme le premier; premier article des antennes ſe logeant dans une rainure latérale de la tête.

Peu de tems après, dans un ouvrage ayant pour titre *Hiſtoire naturelle, générale & particulière des Cruſtacées & des Inſectes*, M. Latreille convertit en genres la plupart de ces familles ſous les noms de *Fourmi*, *Polyergue*, *Odontomaque*, *Ponère*, *Éciton*, *Myrmice* & *Cryptocère*. (*Voyez ces mots.*)

peine à changer de lieu. Le terrain mal choiſi, le défaut de capture, lui ſont auſſi abandonner ſa première retraite pour en choiſir une nouvelle.

Le Fourmilion n'eſt pas ſeulement fin, adroit & courageux; il eſt encore ſobre & patient; il peut vivre & vit ſouvent pluſieurs ſemaines ſans prendre de nourriture; il rejette tout animal privé de vie que le vent ou tout autre accident peut lui amener, & ce n'eſt jamais que tapi au fond de ſa foſſe qu'il entreprend de ſaiſir ſa proie.

Lorſqu'il a pris tout ſon accroiſſement, & c'eſt ordinairement au bout de deux ans dans nos climats, il ſe retire au fond de la foſſe où il s'eſt tenu ſi long-tems en embuſcade; il réunit enſemble des grains de ſable au moyen d'une humeur viſqueuſe qui ſort d'une filière placée à l'extrémité de ſon corps; il forme, de ces grains de ſable réunis, une coque parfaitement ronde; il enduit l'intérieur d'un tiſſu de ſoie blanche; il y demeure enfermé environ trois ſemaines, &, après avoir paſſé par l'état de nymphe, il perce la coque & prend ſon vol ſous la forme d'inſecte à quatre ailes.

MYRMÉLÉON. (Insecte.)

11. **Myrméléon** Fourmilion.

Ailes avec quelques taches obscures et un point blanc, marginal.

12. **Myrméléon** rapace.

Ailes transparentes, avec quelques taches obscures; abdomen obscur, avec deux taches jaunes sur chaque anneau.

13. **Myrméléon** tétragramme.

Ailes transparentes, avec une tache obscure au bord postérieur; corcelet rayé de jaune.

14. **Myrméléon** orné.

Ailes transparentes, avec un réseau jaune; corps mélangé de jaune et de noir.

15. **Myrméléon** linéé.

Ailes transparentes, sans tache; nervure marginale, ponctuée de noir et de blanc; corcelet noir, rayé de jaune.

16. **Myrméléon** Fourmilynx.

Ailes transparentes, sans tache; corps noir.

17. **Myrméléon** peint.

Ailes transpareutes, sans tache: tête et corcelet jaunes, tachés de noir; abdomen noir, avec une ligne latérale jaune.

18. **Myrméléon** Hermine.

Ailes transparentes, sans tache; nervure marginale d'un jaune-gris; abdomen noir.

19. **Myrméléon** appendiculé.

Ailes transparentes, jaunâtres; corps jaune.

20. **Myrméléon** Chat.

Ailes transparentes, presque tachées d'obscur; nervures tachées de noir.

21. **Myrméléon** Loup.

Ailes avec quelques points noirs; nervures mélangées de blanc et de noir; abdomen noir, mélangé de testacé.

22. **Myrméléon** lyonnais.

Ailes transparentes, avec les nervures d'un jaune-pâle; tête et corcelet jaunes, mélangés d'obscur; abdomen noirâtre.

23. **Myrméléon** ponctué.

Ailes transparentes, avec les nervures ponctuées alternativement de noir et de blanc.

24. **Myrméléon** Tigre.

Ailes transparentes, sans tache; corps noirâtre, avec le bord du corcelet et les pattes jaunes.

25. **Myrméléon** alongé.

Ailes transparentes; nervures blanches, tachées de noir; abdomen noir, avec une raie latérale jaune.

26. **Myrméléon** rubané.

Ailes transparentes, avec un point marginal blanc; abdomen noir, avec une raie latérale jaune.

27. **Myrméléon** vitré.

Ailes transparenses, vitrées; nervures pâles, sans tache: abdomen noir, avec une ligne latérale jaune.

28. **Myrméléon** plombé.

Ailes transparentes, sans tache; corcelet mélangé de jaune et de brun-clair; abdomen plombé.

Hemerobius Formicaleo. Linn. *Faun. Suec.* n°. 1509. — *Iter oel.* 149. 206.

Formicaleo. Geoffr. *Inf. Par.* 2. *p.* 258. *t.* 14. *fig.* 1.

Vallisn. *Op.* 1. *p.* 77. *t.* 2.

Réaum. *Inf.* 4. *tab.* 11. *fig.* 6. *tab.* 14. *fig.* 18. 19; & *tom.* 6. *tab.* 32. 33. 34.

Roes. *Inf.* 3. *p.* 101. *tab.* 17-20.

Sulz. *Inf. tab.* 17. *fig.* 105.

Poda, *Inf. tab.* 1. *fig.* 8.

Schæf. *Icon. Inf. tab.* 74. *fig.* 1. 2.

Myrmeleon formicarius. Ross. *Faun. Etr. t.* 2. *p.* 15. *n°.* 691.

Myrmeleon formicarium. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 3. *p.* 191. *n°.* 2. — *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 13. *p.* 30. *tab.* 98. *fig.* 3.

Myrmeleon formicarium. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 95. *fig.* 11.

Il a environ deux pouces & demi de largeur, les ailes étendues. Les antennes ſont obſcures. La tête eſt noire, tachée de jaune. Le corcelet eſt de la même couleur que la tête. L'abdomen eſt noirâtre, avec le bord des anneaux jaune. Les pattes ſont noirâtres. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures noires, un peu tachées de blanc, & quelques taches plus ou moins marquées, obſcures, plus nombreuſes ſur les ſupérieures que ſur les inférieures. On voit, vers l'extrémité du bord antérieur, une tache blanchâtre.

Il ſe trouve en Europe, dans des lieux ſablonneux, ordinairement abrités.

12. Myrméléon rapace.

Myrmeleon rapax.

Myrmeleon alis hyalinis, fuſco ſubmaculatis; abdomine fuſco, bifariàm flavo maculato.

Myrmeleon Catta, *alis hyalinis, fuſco ſubmaculatis, nervis nigro punctatis.* Ross. *Faun. Etr. t.* 2. *p.* 15. *n°.* 692.

Myrmeleon tetragrammicum. Latr. *Gen. Inſ. & Cruſt. tom.* 3. *p.* 192. *n°.* 2.

Cette eſpèce ne doit pas être confondue avec celle que MM. Pallas & Fabricius ont décrite, l'un ſous le nom de *Trigrammum*, & l'autre ſous celui de *Tetragrammicum*. La nôtre reſſemble beaucoup au Myrméléon Fourmilion pour la forme & la grandeur, & n'en eſt peut-être qu'une variété. Les antennes ſont noires, avec l'extrémité de chaque anneau légérement jaunâtre. La bouche eſt jaune, ainſi que la baſe des antennes. La partie antérieure de la tête eſt jaune, tranſverſalement rayée de noir. Le col eſt noir, avec trois raies jaunes. Le corcelet eſt noir, avec un peu de jaune ſur la partie antérieure. L'abdomen eſt noirâtre, avec deux taches ſur chaque anneau, qui ſont réunies dans les premiers, & qui deviennent plus diſtinctes ſur ceux qui approchent de l'extrémité. Les pattes ſont d'un jaune-obſcur; mais les poils roides qui les couvrent, ſont noirs. Les ailes ont leurs nervures noires, mélangées de blanc. Les ſupérieures ont quelques points noirâtres & une tache de la même couleur vers le milieu du bord intérieur, & les inférieures en ont une près du bord intérieur, vers l'extrémité. Toutes ont un point blanc, au-devant duquel eſt un point noir, près du bord antérieur, vers l'extrémité.

Il ſe trouve au midi de la France, en Italie, dans les îles de l'Archipel.

13. Myrméléon tétragramme.

Myrmeleon tetragrammicum.

Myrmeleon alis hyalinis, maculâ marginis tenuioris fuſcâ; thorace flavo lineato. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. tom.* 5. *p.* 205.

Myrmeleon trigrammum. Pall. *Voy. édition françaiſe in-4°. tom.* 1. *p.* 729.

Il eſt un peu plus grand que le Myrméléon Fourmilion. Les antennes ſont noires, avec le bout de chaque article jaune. La tête eſt noire, avec la bouche jaune. Le corcelet eſt noir, avec trois lignes jaunes. L'abdomen eſt noir dans l'inſecte mort. Il a des anneaux bleus & des anneaux obſcurs dans le vivant, ſuivant M. Boeber. Les ailes ſont tranſparentes. Les ſupérieures ont quelques taches obſcures: toutes ont une tache diſtincte vers le bord poſtérieur, & une petite tache blanche près du bord antérieur, vers l'extrémité. Les pattes ſont jaunes.

Il ſe trouve dans la Ruſſie méridionale.

14. Myrméléon orné.

Myrmeleon ornatum.

Myrmeleon corpore flavo nigroque vario; alis hyalinis, flavo reticulatis.

Il eſt de la grandeur du Myrméléon Fourmilion. Les antennes ſont noires. La tête & le corcelet ſont mélangés de noir & de jaune. L'abdomen eſt tout noir. Les quatre ailes ſont tranſparentes, veinées de jaune. La veine terminale qui règne tout autour, & les deux très-raprochées qui ſe trouvent près du bord antérieur, ſont noires, avec quelques anneaux jaunes ſur l'intermédiaire du bord antérieur. Il y a un point oblong, d'un jaune-clair, vers l'extrémité du bord antérieur, & une petite tache noirâtre au milieu des ſupérieures, vers l'extrémité. Les pattes ſont jaunes, avec les genoux noirâtres.

nervis nigro maculatis. FABR. *Syſt. Ent. p.* 312. *n°.* 3. — *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 93. *n°.* 6.

Il reſſemble beaucoup au Myrméléon Fourmilion. Le corps eſt noirâtre, taché de jaune. Les pattes ſont jaunes, avec un anneau noir ſur les cuiſſes poſtérieures. Les ailes ſont grandes, tranſparentes, avec les nervures ponctuées de noir. On voit une tache oblongue, noirâtre vers le bord intérieur des ſupérieures, & une ou deux autres taches vers l'extrémité. Les ailes poſtérieures n'ont pas de tache.

Il ſe trouve dans l'île de Madère.

21. MYRMÉLÉON Loup.

MYRMELEON lupinum.

Myrmeleon alis ſubpunctatis, nervis albo nigroque variis; corpore nigro, teſtaceo variegato.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au Myrméléon Fourmilion. Les antennes ſont brunes, avec l'extrémité des anneaux plus pâle. La tête eſt d'un jaune teſtacé, avec le vertex noirâtre, bordé de jaune teſtacé. Le col eſt noir, avec les bords, une petite ligne au milieu & deux points antérieurs, d'un jaune-teſtacé. Le corcelet eſt noir, avec une petite ligne ſur le milieu, & une autre ſur les côtés, d'un jaune-teſtacé. L'abdomen eſt noir. Les ailes ſont tranſparentes, marquées chacune d'un point blanc, précédé d'un point noir, placé au bord antérieur, vers l'extrémité : on voit de plus, à la même diſtance de l'extrémité & vers le milieu, un autre point noirâtre, qui eſt quelquefois double ſur les ailes ſupérieures. Les nervures ſont mélangées de blanc & de noir; mais de la double nervure antérieure, qui eſt plus blanche que noire, il part deux ou trois nervures entiérement noires, qui paroiſſent former autant de petites taches. Les pattes ſont d'un jaune-teſtacé.

Il ſe trouve en Égypte.

22. MYRMÉLÉON lyonnois.

MYRMELEON lugdunenſe.

Myrmeleon alis hyalinis nervis pallidis, capite thoraceque flavis, fuſco variegatis; abdomine fuſco.

Myrmeleon lugdunenſe. VILLERS, *Ent. tom.* 3. *p.* 63. *n°.* 10.

Myrmeleon lineatum. LATR. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 3. *p.* 193.

Cette eſpèce diffère du *Myrmeleon lineatum* de Fabricius, ainſi qu'on peut s'en aſſurer par la deſcription que M. Latreille a faite de celui-ci. Il eſt à peu près de la grandeur du Myrméléon Fourmilion. Les antennes ſont noirâtres, avec la baſe jaune. Le devant de la tête eſt jaune. L'enfoncement qui ſe trouve au deſſus des antennes eſt noir. Le col eſt jaune, marqué d'une raie longitudinale, noire, formée par trois taches triangulaires, réunies. Le corcelet eſt jaune, avec un peu de brun à la partie antérieure & vers l'origine des ailes. L'abdomen eſt noirâtre. Les ailes ſont tranſparentes, ſans tache. Le ſtigmate ou point qui ſe trouve ſur le bord antérieur, vers l'extrémité, eſt à peine marqué ſur les ſupérieures. Les nervures ſont d'un blanc-pâle, un peu plus obſcur aux anaſtomoſes. Les pattes ſont d'un jaune-pâle.

Il ſe trouve au midi de la France.

23. MYRMÉLÉON ponctué.

MYRMELEON punctatum.

Myrmeleon alis hyalinis, nervis punctis albis nigriſque alternis. FABR. *Mant. Inſ.* 1. *p.* 249. *n°.* 7. — *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 94. *n°.* 7.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au Myrméléon Fourmilion. La tête eſt jaune, avec le front noir entre les antennes; une ligne noire à la partie poſtérieure, avec deux points de la même couleur, de chaque côté de cette ligne. Le corcelet eſt jaune, marqué de trois lignes noires. L'abdomen eſt noirâtre. Les ailes ſont tranſparentes, mais les nervures ſont marquées de points alternes, blancs & noirs; elles ont une petite tache blanche vers l'extrémité du bord antérieur. Les pattes ſont jaunes.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

24. MYRMÉLÉON Tigre.

MYRMELEON tigrinum.

Myrmeleon alis hyalinis, immaculatis; corpore fuſco, thoracis margine pedibuſque flavis. FABR. *Syſt. Ent. p.* 312. *n°.* 5. — *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 94. *n°.* 9.

Les antennes ſont noires. La tête eſt noirâtre, avec la bouche jaune. Le corcelet eſt obſcur, avec le bord antérieur & les latéraux jaunes. L'abdomen eſt obſcur. Les pattes ſont jaunes. Les ailes ſont tranſparentes, luiſantes, ſans tache.

Il ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

25. MYRMÉLÉON alongé.

MYRMELEON elongatum.

Myrmeleon alis hyalinis, nervis albis nigro punctatis, abdomine nigro, vittâ lateruli flavâ.

Il eſt plus petit que le Myrméléon Fourmilion. Le premier article des antennes eſt jaune; le ſecond noirâtre; les ſuivans ſont d'un jaune-obſcur; les derniers ſont noirâtres. La tête eſt jaune, avec une bande brune en deſſus des antennes. Le col eſt jaune, marqué de deux raies brunes. Le corcelet eſt jaune, irrégulierement rayé de brun. L'abdomen eſt brun, avec une raie jaune de chaque côté : le dernier anneau eſt obſcur dans les mâles, & terminé par deux crochets velus, & armés intérieurement

[YRMÉLÉON flavicorne.

MELEON flavicorne.

neleon alis hyalinis, puncto poſtico nigro; ne fuſco, flavo maculato.

neleon flavicornis, *alis hyalinis, abdomine taculis albis nigriſque alternis.* Ross. *Faun. u. 2. p.* 16. *n°.* 695. *tab.* 9. *fig.* 2.

plus petit que le Myrméléon Fourmilion. ennes ſont noires, avec la maſſe jaune, & de jaune entre chaque article. La tête eſt un peu tachée d'obſcur au deſſus des an- Le col, ainſi que le corcelet, eſt mélangé e & de noirâtre. L'abdomen eſt noirâtre, e grande tache jaune ſur chaque anneau. s ſont tranſparentes; les nervures ſont obſ- un peu tachées de jaune : on remarque aux ires, une tache noire qui touche au bord , vers le milieu, & un point marginal, vers l'extrémité antérieure. Les pattes ſont avec les tarſes noirâtres.

trouve au midi de la France, en Italie.

[YRMÉLÉON irisé.

MELEON irinum.

neleon alis immaculatis, viridi, cupreo oque nitentibus.

neleon irinum. PAL.-BEAUV. *Inſ. Africæ. ſevrop. tab.* 1. *fig.* 4.

de la grandeur du Myrméléon flavicorne, t remarquer par les ailes tranſparentes, à elues, brillantes d'un reflet vert-cuivreux t.

trouve à Oware en Afrique.

[YRMÉLÉON mélanocéphale.

MELEON melanocephalum.

neleon alis hyalinis, immaculatis; corpore , capite nigro.

plus petit que le Myrméléon Fourmilion. tennes ſont noires, avec la baſe teſtacée. eſt noire, avec la bouche teſtacée. Tout le k les pattes ſont d'une couleur teſtacée, un ſcure. Les quatre ailes ſont tranſparentes, ucune tache. Les nervures ſont blanches, les taches obſcures à l'endroit de leurs anaſ- es.

été apporté des environs de New-York par ſc.

. MYRMÉLÉON petite-raie.

YRMELEON litturatum.

yrmeleon alis nigro reticulatis, ſuperioribus ris duabus fuſcis, corpore varieguto.

Il reſſemble aux précédens pour la forme & la grandeur. La tête eſt jaune, avec quelques points obſcurs ſur le vertex. Le col eſt jaune, marqué de quatre raies obſcures, dont deux au milieu, rapprochées. Le corcelet eſt mélangé de jaune & d'obſcur. L'abdomen eſt obſcur. Les pattes ſont jaunes, avec un peu d'obſcur ſur les tarſes & ſur les cuiſſes antérieures. Les ailes ont leurs nervures mélangées de blanc & de noir, un point blanc peu marqué, précédé d'un point noir ſur le bord antérieur, près de l'extrémité, & deux rayures obſcures ſur les ſupérieures, placées, l'une au milieu, près du bord interne, & l'autre vers l'extrémité.

Il ſe trouve au midi de la France, dans les îles de l'Archipel.

35. MYRMÉLÉON nébuleux.

MYRMELEON nebuloſum.

Myrmeleon alis hyalinis, fuſco reticulatis, punctis maculiſque obſcuris.

Il a un peu l'apparence du Myrméléon Fourmilion, mais il eſt une fois plus petit. La tête & le corcelet ſont noirs, avec quelques points jaunâtres. L'abdomen eſt noir, avec la baſe des anneaux pâle. Les pattes ſont d'un jaune-pâle. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures noires; quelques taches & quelques points obſcurs ſur les ſupérieures, & ſeulement des points ſur les inférieures.

Il a été apporté des environs de New-York par M. Boſc.

36. MYRMÉLÉON Belète.

MYRMELEON muſtelinum.

Myrmeleon alis hyalinis, nervis albo nigroque punctatis, apice fuſco punctatis. FABR. *Ent. Syſt. em. Suppl. tom.* 5. *p.* 207.

Il eſt petit. Les antennes ſont courbées comme dans toutes les autres eſpèces. La tête & le corcelet ſont d'une couleur cendrée-obſcure, rayés de noirâtre. L'abdomen eſt noirâtre. Les ailes ſont tranſparentes, & ont leurs nervures ponctuées de noir & de blanc, & de plus deux petites raies vers l'extrémité, formées par une ſuite de petites taches noirâtres. Il n'y a pas de taches vers le bord antérieur, près de l'extrémité.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

37. MYRMÉLÉON Ours.

MYRMELEON urſinum.

Myrmeleon alis hyalinis, immaculatis, fuſcum; capite flavo, nigro maculato. FABR. *Ent. Syſt. em. Suppl. tom.* 5. *p.* 207.

Il eſt petit. Les antennes manquent. La tête eſt jaune, avec pluſieurs petites taches noirâtres ſur le vertex. Le corcelet & l'abdomen ſont noirâtres,

MYRMOSE.

MYRMOSA. Latr. Jur.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, composées de treize articles : premier article peu alongé, presque cylindrique ; le second petit, conique.

Mandibules tridentées.

Quatre antennules : les antérieures plus longues, composées de six articles ; les postérieures de quatre.

Cellule radiale, une, oblongue.

Cellules cubitales, quatre : la première irrégulière ; la seconde presque triangulaire ; la troisième carrée ; la quatrième atteint le bout de l'aile.

ESPÈCES.

1. **Myrmose âtre.**

Légérement velue, noire, sans tache ; premier anneau de l'abdomen avec une petite épine en dessous.

2. **Myrmose sellée.**

Noire ; partie antérieure du corcelet rouge.

3. **Myrmose macrocéphale.**

Velue, noire ; tête grosse ; antennes plus longues que le corcelet.

eux inférieurs étant plus longs que les deux supérieurs. M. Othon Fabricius dit n'avoir point observé d'épines dans la queue de ce cruſtacé. La couleur de tout le corps eſt d'un gris-pâle.

Il ſe trouve, comme le précédent, dans la mer du Groënland, & ſert aux mêmes uſages.

3. Mysis bipède.

Mysis bipes.

Mysis thorace lævi, roſtro ſubulato, caudâ tereti biſetâ.

Cancer bipes *macrourus, thorace lævi, roſtro ſubulato, pedibus duobus anticis præter decem poſticos natatorios; caudâ rectâ tereti biſetâ.* Otho Fabr. *Faun. Groenl. p.* 246. *n°.* 223. *tab.* 1. *fig.* 2.

Cancer bipes. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 286. *n°.* 3. *tab.* 15. *fig.* 1.

Ce cruſtacé n'appartient pas peut-être à ce genre; il eſt plus court que les précédens, n'ayant guère que huit lignes de long, & deux lignes de hauteur au corcelet. Le corcelet, qui, avec le bec, occupe preſque la moitié du corps, eſt recouvert d'une membrane dont les bords ſont entiers, & qui reſſemble aſſez par ſa forme au têt des Monocles. Le front eſt terminé en un bec ſubulé ou preſque conique, court, droit, membraneux, liſſe, voûté en deſſous. Les yeux, placés à la baſe du bec, ſont noirâtres, globuleux, ſeſſiles, mais mobiles & non pas implantés dans le têt. Sous ce bec ſont deux antennes courtes, triarticulées, avec la baſe cylindrique, épaiſſe, & l'extrémité ſétacée. A la partie antérieure de la poitrine ſont deux pattes rejetées en arrière, preſqu'auſſi longues que le corcelet, ſétacées, quadriarticulées. Viennent enſuite trois autres paires de pattes très-courtes, qui ſont deſtinées à retenir les œufs de ce cruſtacé, & ne paroiſſent pas propres à marcher: plus loin on remarque cinq paires de pattes natatoires, rejetées en arrière, inſenſiblement plus longues, biarticulées, bifides à leur extrémité. La queue eſt cylindrique, relevée, beaucoup plus mince que le corps, compoſée de ſix ſegmens ou articles, dont les trois derniers, égaux entr'eux, ſont trois fois plus longs que les premiers. A l'extrémité il y a, de chaque côté, un ſtyle ſimple, biarticulé, ſétacé à ſon extrémité.

La couleur du corps eſt d'un rouge-pâle, verdâtre dans quelques-uns, le canal inteſtinal qui aboutit au troiſième article de la queue ſe deſſinant à travers comme une ligne noirâtre. On le trouve rarement ſur les rivages ſabloneux, & principalement vers les embouchures des fleuves qui ſe jettent dans la mer du Groënland.

La femelle porte ſes œufs durant tout l'hiver: ils ſont de la couleur du corps, & ils commencent à ſe développer au mois d'avril. Les petits naiſſent en mai, ſont très-vifs, & adhèrent à la mère, qui bientôt eſt à moitié morte.

Il a coutume de nager, au moyen des pattes poſtérieures, renverſé ſur le dos, & de ſe fixer avec celles de devant. Il eſt moins vivace que les précédens.

MYZINE. Genre d'inſectes de l'Ordre des Hyménoptères, placé d'abord, par M. Latreille, dans la famille des Mutillaires, & enſuite dans celle des Scoliètes.

Les Myzines ont les antennes courtes, roulées à l'extrémité; la trompe courte; les mandibules unidentées; l'abdomen ovale, un peu déprimé, tenant au corcelet par un pédicule mince, très-court; un aiguillon caché dans l'abdomen; quatre ailes veinées, inégales.

Fabricius a placé les Myzines parmi les Tiphies, avec leſquelles elles ont effectivement les plus grands rapports, & dont elles ne ſont diſtinguées qu'en ce que les antennes des femelles paroiſſent n'avoir qu'onze articles, attendu que le ſecond eſt ſi court & ſi implanté dans le premier, qu'on ne l'apperçoit preſque pas, tandis qu'on en compte très-bien douze dans les antennes des Tiphies. Les ailes préſentent encore quelques différences. La cellule extérieure ou radiale eſt incomplète ou n'eſt pas fermée dans les Tiphies; elle eſt fermée & un peu diſtante du bord dans les Myzines.

M. Jurine a établi ce même genre ſous le nom de Pléſie, *Pleſia*, & lui a aſſigné des caractères tirés de la diſpoſition des nervures des ailes ſupérieures, qui ſont très-exacts & très-faciles à ſaiſir.

M. Latreille regarde les Elis de Fabricius comme les mâles des Myzines. Il ſe fonde ſur ce que les parties de la bouche lui ont paru ſemblables; cependant les ailes préſentent des différences aſſez remarquables, ainſi que nous le dirons à l'article Elis, pour devoir ſéparer les deux genres, en attendant que l'obſervation vienne nous mieux éclairer.

Les Myzines ont la tête preſqu'auſſi large que le corcelet. Le front eſt pointillé, & il préſente une éminence un peu échancrée, placée au deſſus de l'inſertion des antennes. Les yeux, à réſeau, ſont grands, ovales, entiers, placés à la partie latérale. Les petits yeux liſſes ſont au ſommet de la tête, & paroiſſent à peine.

Les antennes ne ſont guère plus longues que la tête: elles ſont filiformes, un peu roulées & preſqu'en ſpirale à l'extrémité; elles ſont compoſées de douze articles, dont le premier eſt aſſez long & cylindrique; le ſecond à peine diſtinct; le troiſième eſt court, aminci à ſa baſe; les ſuivans ſont preſqu'égaux entr'eux & cylindriques: elles ſont aſſez diſtantes l'une de l'autre, & inſérées ſous cette partie du front que nous avons dit former un avancement un peu échancré.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, d'une trompe & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt courte, arrondie, cornée.

MYZINE.

MYZINE. LATR. TIPHIA. FABR. PLESIA. JUR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

ntennes courtes, filiformes, roulées à l'extrémité ; premier article un peu alongé, ıdrique ; le second peu apparent.

andibules fortes, arquées, unidentées.

rompe courte, formée de trois pièces ; les latérales minces, cornées ; l'intermé- e large, échancrée.

uatre antennules filiformes ; les antérieures composées de six articles ; les postéres de quatre.

iguillon caché dans l'abdomen.

ESPÈCES.

. **Myzine maculée.**

'oire ; corcelet taché de jaune ; an- ux de l'abdomen avec deux taches es ; antennes et pattes fauves.

. **Myzine obscure.**

'oire ; corcelet avec deux taches an- ures et une ligne sur l'écusson, jau- ; abdomen noir.

. **Myzine namée.**

'oire ; corcelet mélangé de jaune ; nd anneau de l'abdomen avec deux ıts ; les autres avec une bande, jau-

4. **Myzine flavipède.**

Noire ; pattes et deux taches sur chaque anneau de l'abdomen, jaunes.

5. **Myzine sérène.**

Noire ; tête fauve ; corcelet mélangé ; abdomen rayé de jaune.

6. **Myzine sellée.**

Noire ; dos du corcelet rouge.

7. **Myzine aptère.**

Aptère, brune ; abdomen avec quatre taches jaunes sur chaque anneau.

Tiphia ephippium. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. p. 225. *n°.* 10. — *Syſt. Pyezat. p.* 234. *n°.* 14.

Pleſia ephippium. Jur. *Hymen. p.* 152.

Elle doit être un peu plus grande que les deux précédentes, & tout auſſi grande que les trois premières eſpèces. Tout le corps eſt noir, excepté une tache carrée, rouge, qu'on voit au milieu du corcelet. Les ailes ſont obſcures.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

7. Myzine aptère.

Myzine aptera.

Myzine aptera, picea, abdominis ſegmentis maculis quatuor flavis.

Elle paroît différer peu de la Tiphie pédeſtre, décrite par Fabricius dans le Muſéum de M. Banks. Elle eſt de la grandeur de la Myzine maculée, & l'abdomen eſt plus renflé. Les antennes ſont courtes, de la couleur du corps. Le ſecond article eſt enchâſſé dans le premier, & eſt à peine apparent. Tout le corps eſt brun, avec quatre taches jaunes ſur chaque anneau de l'abdomen. Les taches latérales ſont un peu plus petites que les deux dorſales. La tête eſt pointillée. Les yeux ſont petits, ovales, un peu diſtans des antennes. Le corcelet eſt pointillé, un peu étranglé au milieu par deux lignes tranſverſes, enfoncées. Le ſixième anneau de l'abdomen n'a point de tache; il eſt ſtrié, & terminé par une valvule arrondie & par deux épines placées une de chaque côté. Les pattes ſont courtes, velues. Les jambes ſont un peu épineuſes.

Elle ſe trouve à la Nouvelle-Hollande.

Du cabinet de M. Labillardière.

Cet inſecte appartient au genre Myrmécode de M. Latreille, indiqué dans ſes *Conſidérations générales ſur l'ordre naturel des Cruſtacés, des Arachnides & des Inſectes,* p. 315.

2. Naucore cimicoïde.

Naucoris cimicoides.

Naucoris abdominis margine ſerrato, capite thoraceque fuſco flavoque variis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 66. *n°.* 1. — *Syſt. Rhyng. p.* 110. *n°.* 1.

Nepa cimicoides. Linn. *Syſt. Nat. p.* 714. *n°.* 6. — *Faun. Suec. n°.* 907.

Naucoris. Geoff. *Inſ. Pariſ. tom.* 1. *p.* 474. *n°.* 1. *tab.* 9. *fig.* 5.

Frisch. *Inſ. p.* 31. *tab.* 14.

Roes. *Inſ. tom.* 3. *tab.* 28.

Nepa Naucoris *ovata, ſuprà viridi variegata, abdominis margine ſerrato.* Deg. *Mem. Inſ. tom.* 3. *p.* 375. *n°.* 3. *tab.* 19. *fig.* 8 & 9.

Scherff. *Elem. Inſ. tab.* 87. — *Icon. Inſ. tab.* 33. *fig.* 3. 4.

Schellenb. *Cim. Helv. tab.* 12.

Sulz. *Hiſt. Inſ. tab.* 10. *fig.* 3.

Stoll. *Cimic. tom.* 2. *tab.* 12. *fig.* 8. B.

Naucore cimicoide. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 12. *p.* 285. *pl.* 97. *fig.* 3. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 3. *p.* 146.

Elle a environ ſix lignes de long & quatre de large. La tête eſt d'un jaune-obſcur, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt mélangé de jaune-obſcur & de brun, finement pointillé de noir. L'écuſſon & les élytres ſont obſcurs, de couleur uniforme. Le deſſous du corps eſt d'un jaune-obſcur. Le bord latéral de l'abdomen eſt en ſcie.

Elle ſe trouve dans les eaux douces de toute l'Europe.

3. Naucore maculée.

Naucoris maculata.

Naucoris abdominis margine ſerrato, capite thoraceque virescentibus fuſco maculatis, elytris fuſcis. Fabr. *Ent. Syſt. Suppl. p.* 525. — *Syſt. Rhyng. p.* 110. *n°.* 2.

Elle eſt preſqu'une fois plus petite que la précédente. Les yeux ſont noirâtres. La tête & le corcelet ſont d'un jaune-verdâtre, mélangés de brun. Les élytres ſont obſcures, & les ailes manquent à tous les individus que j'ai eu occaſion d'obſerver. Le deſſous du corps eſt d'un jaune un peu verdâtre.

Elle ſe trouve dans les eaux, aux environs de Paris.

3. Naucore eſtivale.

Naucoris eſtivalis.

Naucoris abdominis margine ſerrato, capite thoraceque albis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 66. *n°.* 2. — *Syſt. Rhyng. p.* 111. *n°.* 3.

Naucoris eſtivalis. Coquer. *Illuſtr. Inſ. decas* 1. *p.* 38. *tab.* 10. *fig.* 4.

Elle reſſemble à la précédente. La tête eſt d'un jaune-blanchâtre, ſans tache. Le corcelet eſt d'un jaune-blanchâtre, avec une petite raie obſcure vers le bord antérieur & vers le bord poſtérieur. L'écuſſon, les élytres & les ailes ſont obſcurs; mais le bord de celles-ci eſt blanchâtre. L'abdomen eſt obſcur, avec le bord blanchâtre.

Elle ſe trouve dans les eaux, aux environs de Paris.

4. Naucore Nèpe.

Naucoris nepæformis.

Naucoris abdominis margine integro, femoribus anticis dilatatis, baſi atris. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom* 4. *p.* 67. *n°.* 3. — *Syſt. Rhyng. p.* 111. *n°.* 4.

Elle eſt plus petite que la Naucore cimicoïde. Le chaperon eſt preſque cilié. La tête & le corcelet ſont d'un jaune-obſcur. L'écuſſon eſt obſcur. Les élytres ſont d'un jaune-obſcur, & les ailes ſont obſcures. Le deſſous du corps eſt noir, avec les pattes jaunes. Les cuiſſes antérieures ſont très-renflées, comprimées, noires à leur baſe.

Elle ſe trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

5. Naucore raviſſeur.

Naucoris raptoria.

Naucoris abdominis margine integro, fuſca, pedibus raptoriis. Fabr. *Syſt. Rhyng. p.* 111. *n°.* 6.

Elle eſt beaucoup plus petite que les précédentes. La tête & le corcelet ſont inégaux, obſcurs, & les yeux ſont ſaillans. Les élytres ſont obſcures. Le corps eſt obſcur, avec les pattes jaunes. Les cuiſſes antérieures ſont très-groſſes, cannelées. Les jambes ſont courbées, aiguës, & appuyées ſur le bord des cuiſſes.

Elle ſe trouve dans les eaux douces de l'Amérique méridionale.

6. Naucore népéoïde.

Naucoris nepoides.

Naucoris abdominis margine integro, thorace elytriſque glaucis immaculatis. Fabr. *Syſt. Rhyng. p.* 111. *n°.* 7.

Elle reſſemble beaucoup à la Naucore cimicoïde. La tête & le corcelet ſont glauques, ſans tache. Les ailes ſont blanches. Les pattes poſtérieures ſont alongées, tachées de noir.

Elle ſe trouve dans les eaux, en Guinée.

NÉBRIE.

***NEBRIA.* LATR. *CARABUS.* LINN. FABR. *BUPRESTIS.* GEOFF.**

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes sétacées, de la longueur de la moitié du corps.

Six antennules filiformes; les intermédiaires et les postérieures de longueur égale; **le dernier** article tronqué.

Mandibules grandes, arquées, un peu dentées à leur base interne.

Jambes antérieures simples.

Corcelet court, large, en cœur, postérieurement coupé.

ESPÈCES.

Première famille. Espèces ailées.

1. NÉBRIE arénaire.

Ailée, pâle; élytres avec deux taches dorsales, noires.

2. NÉBRIE sablonneuse.

Pâle; tête et tache sur les élytres, noires.

3. NÉBRIE aplatie.

Ailée, pâle; élytres avec deux taches ondulées, noires.

4. NÉBRIE livide.

Ailée, noire; corcelet et pattes ferrugineux; élytres noires, avec les bords ferrugineux.

5. NÉBRIE multiponctuée.

Ailée, d'un bronzé-noirâtre; élytres avec des points enfoncés, irrégulièrement placés.

6. NÉBRIE érythrocéphale.

Ailée, noire; tête d'un rouge-brun; antennes et pattes fauves.

7. NÉBRIE brévicolle.

Ailée, noire, avec les antennes ferrugineuses.

8. NÉBRIE testacée.

Ailée, testacée, avec la poitrine et la base de l'abdomen noires.

9. NÉBRIE obscure.

Ailée, couleur de poix; élytres avec des stries pointillées; jambes brunes.

10. NÉBRIE de Balbi.

Ailée, noire; pattes couleur de poix; les quatre cuisses antérieures rougeâtres; élytres avec des stries simples.

11. NÉBRIE psammode.

Ailée; tête et corcelet fauves; élytres noires, avec le bord fauve.

Deuxième famille. Espèces aptères.

12. NÉBRIE de Hellwig.

Aptère, noire; antennes et pattes fauves; élytres striées.

Première famille. Eſpèces ailées.

Les inſectes déjà décrits parmi les Carabes, que M. Latreille place parmi les Nébries, ſont : 1°. le Carabe arénaire, n°. 62. — 2°. le Carabe ſablonneux, n°. 63. — 3°. le Carabe aplati, n°. 64. — 4°. le Carabe livide, n°. 85. — 5°. le Carabe multiponctué, n°. 111, & le Carabe brévicolle, dont nous devons donner ici la deſcription : il faut ajouter, 6°. le Carabe érythrocéphale, n°. 102, que quelques auteurs ont enſuite nommé *Picicorne*, dont les antennes ſont effectivement d'un brun fauve, ainſi que la tête, & quelques autres dont nous donnerons ici la deſcription à la ſuite du Brévicolle. Nous ajoutons, à la ſuite des Nébries, quelques eſpèces aptères, dont M. Bonelli avoit fait ſon genre Alpée.

7. Nébrie brévicolle.

Nebria brevicollis.

Nebria alata atra, antennis ferrugineis.

Carabus brevicollis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 150. *n°.* 113. — *Syſt. Eleut. t.* 1. *p.* 191. *n°.* 114.

Illig. *Cor. Bor. tom.* 1. *p.* 190. *n°.* 69.

Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 11. *tab.* 8.

Carabus infidus. Ross. *Faun. Etr. Mant.* 1. *page* 88. *n°.* 198.

Nebria brevicollis *nigra, nitida, antennis, palpis, tibiis tarſiſque brunneis.* Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 8. *p.* 276. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 1. *p.* 222. *n°.* 3.

Elle eſt de la grandeur de la Nébrie multiponctuée. Les antennes & les antennules ſont d'un brun ferrugineux. Tout le corps eſt très-noir, luiſant. Le corcelet eſt en cœur, coupé poſtérieurement, liſſe au milieu, un peu rugueux vers les bords, marqué ſur le dos d'une ligne longitudinale, enfoncée. Les élytres ont des ſtries bien prononcées. Les pattes ſont d'un brun ferrugineux, avec les cuiſſes noires.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

8. Nébrie teſtacée.

Nebria teſtacea.

Nebria teſtacea, pectore abdominiſque baſi nigris.

Elle eſt à peu près de la grandeur de la Nébrie brévicolle. Tout le corps eſt d'une couleur teſtacée, avec l'extrémité des élytres tirant un peu ſur le jaune ; la poitrine & la baſe de l'abdomen noires. Le corcelet n'eſt guère plus large que la tête ; il a au milieu une ligne longitudinale, enfoncée, courte ; une autre arquée, aſſez profonde, près du bord antérieur, & une tranſverſale, moins marquée, près du bord poſtérieur. Les élytres ſont fortement ſtriées, & on remarque de petits points enfoncés, très-rapprochés dans chaque ſtrie.

Je l'ai trouvée, courant par terre, près du rivage de la mer, dans l'île de Scio.

9. Nébrie obſcure.

Nebria fuſcata.

Nebria alata picea, elytris punctato-ſtriatis tibiiſque dilutioribus. Bonelli. *Obſ. Ent. pag.* 44. *n°.* 2.

Elle reſſemble beaucoup à la Nébrie brévicolle, dont elle n'eſt peut-être qu'une variété, n'en différant que par la couleur, qui, au lieu d'être noire, eſt tantôt d'un châtain tirant plus ou moins au noir, tantôt d'une couleur preſque rouſſeâtre, avec les jambes & les élytres toujours d'une teinte plus claire ; les ſtries ſe terminent de la même manière, & les points enfoncés des élytres ſont auſſi les mêmes.

Elle ſe trouve ſur les Alpes.

10. Nébrie de Balbi.

Nebria Balbi.

Nebria nigra, pedibus piceis, femoribus quatuor anticis rufis, elytris ſtriis lævibus.

Nebria Balbi. Bon. *Obſ. Ent. pag.* 45. *n°.* 3.

Elle reſſemble à la Nébrie érythrocéphale, mais elle eſt une fois plus petite. Les antennes ſont griſâtres, un peu velues, avec les quatre premiers articles noirs & liſſes. La tête eſt liſſe, noire, luiſante. Le corcelet eſt d'un noir luiſant, plus large que long, très-étroit poſtérieurement, tronqué en ligne droite, tant à ſa partie antérieure qu'à ſa partie poſtérieure, rebordé ſur les côtés, marqué d'un enfoncement tranſverſal vers ſa baſe. Les élytres ſont noires, luiſantes, marquées de ſtries très-enfoncées, ſans pointillures remarquables. L'eſpace qui eſt entre la deuxième & la troiſième ſtrie porte trois points médiocrement enfoncés. Les trois ſtries voiſines de la future atteignent le bout des élytres où elles paroiſſent ſe réunir ; les ſuivantes ſe perdent ſéparément avant d'y arriver. Les pattes ſont rouſſes, mais les cuiſſes poſtérieures, les jambes & les tarſes ont une couleur beaucoup plus terne, & paroiſſent même quelquefois tout-à-fait noires.

Elle ſe trouve ſur les Alpes, vers le Mont-Cenis.

11. Nébrie pſammode.

Nebria pſammodes.

Nebria alata, capite thoraceque rufeſcentibus, elytris nigris, margine rufo.

Carabus pſammodes *niger, ſubdepreſſus, capite, thorace, limbo elytrorum, antennis pedibuſque lividè rufis.* Ross. *Faun. Etr. Mant. p.* 85. *n°.* 193.

Nebria pſammodes. Bonell. *Obſ. Ent. p.* 47. *n°.* 4.

NÉCROBIE. *Necrobia.* Genre d'inſectes de la troiſième ſection de l'Ordre des Coléoptères & de la famille des Clairones.

Les Nécrobies ont les antennes courtes, en maſſe; les mandibules courtes, aiguës, arquées, intérieurement dentées; la tête large, à moitié enfoncée dans le corcelet; les élytres aſſez dures; quatre articles aux tarſes, aſſez larges, preſque bilobés.

Preſque tous les inſectes qui attaquent les ſubſtances animales, ainſi que la plupart de ceux qui vivent dans le bois mort, ou qui détruiſent nos meubles & nos proviſions, ont été pendant longtems déſignés ſous le nom générique de *Dermeſte*. Linné, qui créa pour ainſi dire la ſcience entomologique, n'ayant a nous préſenter qu'un petit nombre d'inſectes, crut devoir les réunir dans des cadres peu nombreux, faciles à diſtinguer. Les genres que ce célèbre naturaliſte établit, étant clairs & précis, ſuffirent, pendant quelque tems, aux recherches qu'on avoit à faire; mais depuis que cette ſcience eſt plus généralement cultivée, depuis que les mœurs & la manière de vivre des inſectes nous ont offert une infinité de merveilles qu'on ne ſoupçonnoit pas auparavant, depuis qu'on a eu le bon eſprit de voir que l'étude de ces petits animaux avoit ſes applications dans les arts & dans la médecine, & qu'elle ſe lioit à l'économie végétale & animale; depuis ſurtout que leur nombre ſurpaſſe, dans nos collections, celui des plantes, on a été obligé de former, de tems en tems, de nouvelles ſubdiviſions, & de multiplier les genres en raiſon des découvertes que l'on a faites.

Geoffroy ſépara de bonne heure des Dermeſtes les inſectes dont il eſt ici queſtion, pour les réunir aux Clairons, avec leſquels ils ont effectivement bien plus de rapport. Degeer & Fabricius en firent de même, & j'ai ſuivi dans ce Dictionnaire l'exemple qui m'étoit donné. M. Latreille eſt le premier qui ait ſenti que ces inſectes devoient être ſéparés des uns & des autres, & former un genre particulier, auquel il a donné le nom de *Nécrobie*, formé du mot grec *necros*, qui ſignifie *un mort, un cadavre*, parce que c'eſt dans les charognes qu'on les trouve ordinairement. Je me ſuis empreſſé d'adopter ce genre dans mon *Entomologie*; mais, à peu près dans le même tems, M. Paykul établiſſoit le même genre ſous le nom de *Corynetes*, qui a été adopté par Fabricius dans ſon dernier ouvrage.

Les Nécrobies s'éloignent des Dermeſtes par le nombre des articles des tarſes, preſque tous ceux-ci en ont cinq, & que les autres n'en ont que quatre. Quelques différences dans les parties de la bouche ſéparent les Nécrobies des Clairons: dans les premières, les antennules antérieures ſont preſque ſécuriformes, tandis qu'elles ſont terminées par un article ovale & tronqué dans les derniers.

Les antennes ſont placées à la partie latérale antérieure de la tête, un peu au-devant des yeux: elles ſont compoſées d'onze articles, dont le premier eſt alongé, aſſez gros; les ſuivans ſont grenus, égaux entr'eux; les trois derniers ſont en maſſe, & ont une forme triangulaire.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt cornée, large, aſſez courte, échancrée & ciliée.

Les mandibules ſont cornées, aiguës, unidentées intérieurement.

Les mâchoires ſont cornées à leur baſe, coriacées & bifides à leur extrémité: les diviſions ſont inégales; l'extérieure eſt large & ciliée; l'intérieure eſt courte, un peu arquée, à peine ciliée.

La lèvre inférieure eſt petite, courte, preſque membraneuſe, un peu échancrée.

Les antennules antérieures ſont une fois plus longues que les mâchoires: elles ſont compoſées de quatre articles, dont le premier eſt très-petit, à peine apparent; le ſecond eſt alongé, conique; le troiſième eſt court, arrondi; le dernier eſt alongé, un peu plus large à ſon extrémité, preſque ſécuriforme. Les antennules poſtérieures, un peu plus courtes que les antérieures, ſont compoſées de trois articles, dont le premier eſt très-petit, à peine apparent; le ſecond eſt étroit, alongé, preſque conique; le dernier eſt large, triangulaire, ſécuriforme.

La tête eſt un peu moins enfoncée dans le corcelet que celle du Clairon. Les yeux ſont arrondis, un peu ſaillans.

Le corcelet eſt arrondi, un peu déprimé: il eſt auſſi large en arrière qu'en avant; ce qui diſtingue, au premier coup-d'œil, ce genre d'inſecte du Clairon, dont le corcelet eſt preſqu'en cœur.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Les tarſes nous ont paru, dans les trois premières eſpèces que nous avons obſervées, compoſés ſeulement de quatre articles aſſez diſtincts; le ſecond & le troiſième ſont preſque triangulaires, légérement garnis en deſſous de houpes de poils.

Ces inſectes ſont ornés de couleurs aſſez belles: leur démarche eſt lente, & leur vol eſt peu rapide. On les trouve quelquefois ſur les arbres & ſur les fleurs; mais ils fréquentent plus particuliérement les charognes & les dépouilles deſſéchées d'animaux. La larve, qui ſe nourrit de ces dernières ſubſtances, a le corps alongé, ovale, formé de pluſieurs anneaux: elle a ſix pattes écailleuſes & de x crochets vers l'anus, également écailleux; elle prend ſon accroiſſement aſſez vite, & ſubit ſa métamorphoſe dans les mêmes lieux où elle a vécu.

1. **Nécrobie** violette.

Necrobia violacea.

Necrobia. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom. 9. p.* 156. *pl.* 77. *fig.* 5. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 1. *p.* 274.

Nécrobie violette. Oliv. *Ent. tom.* 4. *genre* 76 *bis. tab.* 1. *fig.* 1. a. b. c.

Corynetes violaceus. Payk. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 273.

Corynetes violaceus. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 285. *n°.* 1.

Voyez dans ce Dictionnaire, pour la deſcription & les autres ſynonymes, l'art. Clairon, *n°.* 24.

2. **Nécrobie** rufipède.

Necrobia rufipes.

Necrobia rufipes. Oliv. *Ent. tom.* 4. *genre* 76 *bis. tom.* 1. *fig.* 2. a. b.

Corynetes rufipes. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *pag.* 286. *n°.* 2.

Voyez, dans ce Dictionnaire, l'article Clairon, *n°.* 25.

3. **Nécrobie** ruficolle.

Necrobia ruficollis.

Necrobia ruficollis. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 9. *p.* 156. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 1. *p.* 274.

Necrobia ruficollis. Oliv. *Ent. tom.* 4. *genre* 76 *bis. tab.* 1. *fig.* 3. a. b.

Corynetes ruficollis. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 286. *n°.* 3.

Voyez l'article Clairon, *n°.* 26.

4. **Nécrobie** abdominale.

Necrobia abdominalis.

Necrobia nigro-cæruleſcens, abdomine ruſo.

Corynetes abdominalis. Fab. *Syſt. Eleut.* 1. *pag.* 286. *n°.* 4.

Elle reſſemble aux précédentes, mais elle en diffère par le corps moins velu & par l'abdomen rouge. Elle ſe trouve aux Indes orientales.

5. **Nécrobie** ſanguinicolle.

Necrobia ſanguinicollis.

Dermeſtes ſanguinicollis. Panz. *Naturf.* 24. *pag.* 2. *n°.* 13. *tab.* 1. *fig.* 13.

Corynetes ſanguinicollis. Fab. *Syſt. Eleut. tom.* 2. 287. *n°.* 5.

Cet inſecte a été placé parmi les Dermeſtes. *Voyez* Dermeste, *n°.* 16.

NÉCROPHAGES. *Necrophagi.* Huitième famille de l'Ordre des Coléoptères, établie par M. Latreille, dont les caractères, tirés du dernier ouvrage de cet auteur, ſont les ſuivans : cinq articles aux tarſes, palpes très-apparens; antennes ne ſe logeant point dans une cavité particulière du corcelet, & n'étant point en maſſue ſolide, cette maſſue formée de deux articles au moins.

Cette famille eſt compoſée des genres ſuivans : Nécrophore, Bouclier, Agyrte, Scaphidie, Chelève, Mylœque, Ips, Dacné, Colobique, Thymale, Nitidule, Byture, Cerque & Micropèple. (*Voyez ces mots dans le Dictionnaire ou dans les Supplémens.*)

Les Nécrophages ſe nourriſſent tous, dans leur premier état, de matière animale plus ou moins décompoſée, & de la ſanie putride qui découle des plaies des arbres ou qui eſt le produit de la putréfaction des Champignons : quelques-uns auſſi paroiſſent attaquer les ſubſtances végétales avant même leur décompoſition.

NÉCROPHORE. *Necrophorus.* Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Coléoptères & de la famille des Nécrophages.

Les Nécrophores ont deux antennes courtes, terminées par une maſſe groſſe, ovale ou preſque ronde, perfoliée; la tête diſtincte du corcelet; celui-ci fort grand, preſqu'aplati, rebordé; les élytres plus courtes que l'abdomen; les pattes de devant dentées; cinq articles aux tarſes, dont les antérieurs ciliés.

Les Nécrophores ont été placés, par Linné & la plupart des entomologiſtes, parmi les Boucliers. Scopoli & M. Geoffroy les ont rangés parmi les Dermeſtes. Gleditſch avoit donné à un de ces inſectes le nom latin *Veſpillo*, qui ſignifie *Foſſoyeur*, parce qu'il l'avoit trouvé occupé à cacher dans la terre les cadavres des petits animaux qu'il deſtine à ſa nourriture, & M. Fabricius, ayant trouvé des caractères propres à établir un genre, lui a donné le nom de *Nécrophore*, qui ſignifie auſſi *Foſſoyeur*, & qui ſe rapporte de même aux habitudes de ces inſectes.

Les antennes courtes, en maſſe groſſe, preſqu'arrondie, & les mâchoires compoſées de deux pièces, dont l'une externe, longue, amincie à ſa baſe, & preſque ſemblable à une antennule, diſtinguent ſuffiſamment les Nécrophores des Boucliers & des Dermeſtes.

Les antennes des Nécrophores ſont à peu près de la longueur de la tête, & compoſées d'onze articles, dont le premier eſt long & un peu renflé; le ſecond eſt petit, très-court; les ſuivans ſont arrondis; les quatre derniers forment une maſſe aſſez groſſe, preſqu'arrondie, perfoliée.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

NÉCROPHORE.

NECROPHORUS. FABR. OLIV. LATR. SILPHA. LINN. DEG.

DERMESTES. GEOFF.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, en masse; masse grande, ovale, formée de quatre articles perfoliés.

Mandibules arquées, pointues, simples.

Mâchoires bifides.

Quatre antennules filiformes.

Cinq articles aux tarses; les antérieurs ciliés.

ESPÈCES.

1. **Nécrophore fossoyeur.**

Noir; élytres avec deux bandes rouges; masse des antennes rouge.

2. **Nécrophore des cadavres.**

Noir; élytres avec deux bandes rouges; antennes entièrement noires.

3. **Nécrophore américain.**

Noir; corcelet rouge, bordé de noir; élytres avec quatre taches rouges.

4. **Nécrophore moyen.**

Noir; masse des antennes et trois taches sur les élytres, rouges.

5. **Nécrophore velouté.**

Noir; corcelet couvert d'un duvet rousseâtre; élytres avec deux bandes rouges.

6. **Nécrophore marginé.**

Noir; élytres avec le bord extérieur, l'extrémité et une tache suturale vers la base, rouges.

7. **Nécrophore germanique.**

Noir, avec le bord latéral des élytres ferrugineux.

8. **Nécrophore inhumeur.**

Noir; élytres sans tache, avec trois lignes peu élevées.

Elles ont leur insertion dans une échancrure ou entaille formée à la partie antérieure des yeux.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est petite, coriacée, presque carrée, avec le bord antérieur droit & entier.

Les mandibules sont cornées, courtes, déprimées, triangulaires, sans dentelures, avec la pointe légérement crochue.

Les mâchoires sont coriacées, cylindriques, comprimées, terminées par deux divisions petites, presque membraneuses, dont l'extérieure plus avancée, obtuse; l'intérieure plus courte & finissant en pointe.

La lèvre inférieure est courte, membraneuse, très-évasée au bord supérieur : son support est coriacé, large, arrondi latéralement.

Les antennules sont courtes, égales, filiformes, & terminées par un article plus long que les autres, & obtus ou tronqué. Les antérieures sont composées de quatre articles, dont les trois premiers sont courts; elles ont leur insertion sur le dos des mâchoires, vers leur extrémité. Les postérieures sont composées de trois articles, dont les deux premiers sont plus petits que le dernier; elles ont leur insertion sur les côtés de la lèvre inférieure, vers leur milieu.

Le corps des Nécydales est étroit, alongé, presque cylindrique.

La tête est presqu'aussi large que le corcelet, pointue & un peu inclinée en devant, arrondie ou presque cylindrique postérieurement. Les yeux, placés sur les côtés, sont assez grands, en forme de reins ou en croissant.

Le corcelet est arrondi ou presque cylindrique, inégal, à peine moins large que la base de l'abdomen ou l'insertion des élytres.

L'écusson est fort petit & presqu'arrondi.

Les élytres sont, ou très-courtes, arrondies, tronquées, ou rétrécies & terminées en pointe divergente. Dans quelques espèces, les ailes sont ordinairement presqu'entiérement à nu, & légérement plissées à leur extrémité; dans les autres, elles ne sont découvertes que vers le bout & dans l'entre-deux des élytres; elles sont presqu'aussi plissées que celles des autres Coléoptères.

La poitrine est assez forte, & l'abdomen est alongé, rétréci à son origine, quelquefois presque en fuseau ou en massue.

Les pattes ont leurs cuisses alongées, rétrécies depuis leur base jusqu'au milieu, & terminées par un renflement arrondi ou ovale. Les pattes postérieures sont plus longues que les autres, & leur masse est alongée, plus étroite que celle des autres. Les tarses ont quatre articles, dont le premier est alongé, le second triangulaire, le troisième bifide, & le dernier armé de deux crochets de grandeur moyenne.

Nous n'avons point d'observations sur les métamorphoses des Nécydales. Nous présumons que la larve vit dans la substance du bois, & qu'elle n'en sort que sous la forme d'insecte parfait. Le tuyau conique que Degeer a remarqué à l'anus d'une espèce, rend très-vraisemblable cette supposition.

1. NÉCYDALE majeure.

NECYDALIS major.

Necydalis nigra, elytris abbreviatis ferrugineis, antennis brevioribus. Ent. tom. 4. genre 74. n°. 1. tab. 1. fig. 1. a. b.

Necydalis major. LINN. *Syſt. Nat. p.* 641. *n°.* 1. — *Faun. Suec. n°.* 838.

Necydalis ichneumonea *nigra, elytris abbreviatis rufo-fuſcis, pedibus ruſis, antennis corpore brevioribus.* DEG. *Mem. Inſ. tom.* 5. *p.* 148. *tab.* 5. *fig.* 1.

Leptura abbreviata, *elytris dimidiatis, ferrugineis, immaculatis antennis brevibus.* FABR. *Syſt. Ent. p.* 199. *n°.* 18. — *Mant. Inſ. tom.* 1. *p.* 100. *n°.* 35.

Molorchus abbreviatus. FABR. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 356. *n°.* 1. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 374. *n°.* 1.

Muſca cerambyx major. SCHEFF. *Monogr.* 1753. *fig.* 1. 2. — *Elem. Inſ. tab.* 13. *fig.* 2. *& tab.* 88. — *Icon. Inſ. tab.* 10. *fig.* 10. 11.

Necydalis major. LAICH. *tom.* 2. *p.* 173. *n°.* 1.

Necydalis major. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 277.

Necydalis major. FOURC. *Ent. Par.* 1. *p.* 174. *n°.* 2.

PANZ. *Faun. Germ. Faſc.* 41. *tab.* 20.

PAYK. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 129. *n°.* 1.

Elle a environ un pouce de longueur. Elle eſt noire, fort alongée, reſſemblant au premier coup-d'œil à un Ichneumon. Les antennes ſont d'un roux-jaunâtre, avec le quatrième article plus court que ceux qui lui ſont contigus. La lèvre ſupérieure & les antennules ſont rouſſeâtres. La tête a une ligne enfoncée ſur le front. Le corcelet eſt pubeſcent, liſſant, preſque cylindrique, un peu rétréci antérieurement, avec un ſillon longitudinal au milieu. L'écuſſon eſt d'un roux-jaunâtre. Les élytres ſont fauves, très-courtes, arrondies à leur extrémité, rebordées, finement pointillées, un peu élevées près du bord extérieur. Les ailes ſont ordinairement découvertes, de la longueur de l'abdomen, avec quelques plis vers leur extrémité, & pluſieurs nervures jaunâtres. L'abdomen eſt fort long, très-étroit, aminci vers ſon origine. La poitrine eſt pubeſcente. Les pattes ſont d'un roux-jaunâtre : les poſtérieures ſont beaucoup plus longues, & les cuiſſes ſont noires à leur extrémité.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe, très-rarement autour de Paris.

2. NÉCYDALE mineure.

NECYDALIS minor.

Necydalis fuſca, elytris abbreviatis, apice lineolâ albâ. Ent. tom. 4. *genre* 74. *n°.* 2. *tab.* 1. *fig.* 2. a. b.

Necydalis minor elytris teſtaceis, apice lineolâ albâ, antennis corpore longioribus. LINN. *Syſt. Nat. p.* 641. *n°.* 2. — *Faun. Suec. n°.* 837.

Necydalis ceramboides fuſca, elytris abbreviatis, lineolâ obliquâ albâ, capite thoraceque nigris; antennis ruſis, corpore longioribus. DEG. *Mem. Inſ. tom.* 5. *p.* 151. *n°.* 2.

Leptura dimidiata. FABR. *Mant. Inſ. tom.* 1. *p.* 100. *n°.* 37.

Molorchus dimidiatus. FABR. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 357. *n°.* 3. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 375. *n°.* 3.

Necydalis minor. SCOP. *Ent. Carn. n°.* 179.

Necydalis minor. LAICHART, *Inſ. tom.* 2. *p.* 175. *n°.* 2.

SCHEFF. *Monogr.* 1753. *fig.* 6. 7. — *Icon. Inſ. tab.* 95. *fig.* 5.

SULZ. *Hiſt. Inſ. tab.* 7. *fig.* 51.

Necydalis minor. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 278. *tab.* 1. *fig.* 52.

PANZ. *Faun. Germ. Faſc.* 41. *tab.* 21.

PAYK. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 130. *n°.* 2.

Elle a environ quatre lignes de long. Les antennes ſont d'un fauve-obſcur. La tête & le corcelet ſont noirs. Les élytres ſont courtes, d'une couleur teſtacée-obſcure, avec une petite ligne blanche, oblique, vers l'extrémité. Le deſſous du corps eſt noirâtre, avec le bord des anneaux argenté. Les pattes ſont d'un fauve-obſcur, avec la partie renflée des cuiſſes, noirâtre.

Elle ſe trouve en Europe ſur les fleurs.

3. NÉCYDALE des Ombellifères.

NECYDALIS Umbellatarum.

Necydalis nigra, elytris abbreviatis, teſtaceis, immaculatis. Ent. tom. 4. *genre* 74. *n°.* 3. *tab.* 1. *fig.* 3. a. b.

Necydalis Umbellatarum. LINN. *Syſt. Nat. p.* 641. *n°.* 3.

Leptura Umbellatarum. FABR. *Syſt. Ent. p.* 194. *n°.* 21. — *Mant. Inſ. tom.* 1. *p.* 100. *n°.* 38.

Molorchus Umbellatarum. FABR. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 357. *n°.* 4. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 375. *n°.* 4.

Necydalis minima. SCOP. *Ent. Carn. n°.* 180.

SCHŒFF. *Icon. Inſ. tab.* 95. *fig.* 4.

SULZ. *Hiſt. Inſ. tab.* 6. *fig.* 1.

PAYK. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 131. *n°.* 3.

[illegible]

Necydalis fasciata.

Necydalis rufescens, thorace rotundato, nigro, ore rufoque fusciato. Ent. tom. 4. genre 74. n°. 9. pl. 1. fig. 9.

Elle ressemble à la Nécydale fauve. Les antennes sont d'un brun-ferrugineux. La tête est roussâtre, avec le tour des yeux jaune. Le corcelet est arrondi & orné de quatre bandes noires, de deux jaunes, & d'une au milieu, fauve. Les élytres sont fauves, rétrécies, de la longueur de l'abdomen. Le dessous du corps & les pattes sont fauves. L'extrémité de l'abdomen est noirâtre.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

Du cabinet de M. Van-Lennep.

10. NÉCYDALE nigricorne.

Necydalis nigricornis.

Necydalis rufa, antennis apiceque abdominis nigris, elytris angustatis nigris, basi rufis. Ent. genre 74. n°. 8. tab. 1. fig. 8.

Elle est de la grandeur de la Nécydale majeure. Les antennes sont noires, de la longueur du corps. La tête & le corcelet sont fauves. Les élytres sont amincies au milieu, noires, avec la base fauve. Les ailes sont noires. La poitrine & la base de l'abdomen sont fauves. La partie postérieure de celui-ci est noire, avec deux taches fauves. Les pattes sont fauves, avec les tarses & les jambes postérieures noires.

Cette espèce, que je n'ai pu assez examiner, appartient peut-être au genre Saperde. Elle se trouve à Surinam.

Du cabinet de M. Raye.

NÉIDE. *Neides.* Genre d'insectes de la seconde section de l'Ordre des Hémiptères & de la famille des Corises.

Les Néides se font remarquer par les antennes longues, coudées au milieu; par la trompe collée contre la poitrine; par la tête terminée en pointe.

Fabricius avoit, dans son pénultième ouvrage, placé les Néides parmi les Gerris; il les en a séparés dans le dernier, en changeant, sans nécessité, le nom que M. Latreille leur avoit déjà donné, en celui de *Berytus*. Comme M. Latreille est le premier qui ait établi ce genre, le nom qu'il lui a donné doit, à notre avis, être religieusement conservé, lorsqu'il n'y a d'ailleurs aucune raison de le changer.

Les antennes des Néides paroissent, au premier coup-d'œil, n'être composées que de deux articles, à peu près égaux en longueur; mais, si on les examine attentivement, on en distingue cinq; savoir: un premier, très-court & cylindrique; un second, fort long, cylindrique & renflé à son extrémité; un troisième, court, aminci à sa base; un quatrième, long & cylindrique; un dernier, court & ovale. Ces antennes sont portées en avant & sont ordinairement coudées au milieu; elles ont leur insertion un peu au-devant des yeux.

La trompe est collée au dessous de la tête, & s'avance entre les premières pattes. Elle est formée de quatre articles, dont le premier est plus gros & à peine plus long que les suivans; le dernier est terminé en pointe. Elle renferme, suivant Fabricius, trois soies égales.

La tête est plus étroite que le corcelet, & se termine en avant en pointe émoussée, ou pour mieux dire, il y a à la partie supérieure de la tête une protubérance qui s'avance en arc & dépasse l'origine de la trompe. Les yeux sont arrondis & saillans, & on n'apperçoit point de petits yeux lisses.

Le corcelet est plus étroit à sa partie antérieure, qu'à celle qui touche aux élytres; il est plane en dessus, & marqué de trois lignes élevées, dont deux forment les angles latéraux.

Les élytres dépassent un peu l'abdomen ou sont au moins aussi longues que lui.

L'écusson est petit & triangulaire.

Le corps est étroit, alongé, & les pattes sont tenues, assez longues. Les cuisses sont un peu renflées à leur extrémité. Les jambes sont cylindriques, & les tarses ont trois articles, dont le dernier est armé de deux petits ongles crochus.

Le corps des Néides est alongé, fort mince & d'une petite dimension. La larve & l'insecte parfait vivent sur les plantes & sur les arbres, & diffèrent en cela des Gerris, qu'on ne trouve que sur la surface des eaux douces.

2. Néide tipulaire.

Neides tipularia.

Neides grisea, clava antennarum femorumque posticorum nigra.

Neides tipularia. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 12. *p.* 209. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 3. *p.* 120.

Cimex tipularius. Linn. *Syst. Nat. pag.* 733. *n°.* 120. — *Faun. Suec. n°.* 973.

Gerris tipularius. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 192. *n°.* 18.

Berytus tipularius. Fabr. *Syst. Rhyng. p.* 264. *n°.* 1.

Frisch. *Inf. tom.* 7. *p.* 28. *tab.* 20.

Elle a un peu plus de deux lignes de long. Les antennes sont grises, avec le milieu & l'extrémité noirs. Le corps est gris, avec quelques points noirs sur les élytres. Les pattes sont grises, avec la partie renflée des cuisses postérieures noirâtre. Les élytres ont quelques lignes élevées : le corcelet en a trois.

Elle se trouve en Europe, sur les arbres.

3. Néide culiciforme.

Neides culiciformis.

Neides cinerea immaculata, antennarum apice nigro.

Elle ressemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, à la Néide tipulaire. Les antennes sont cendrées, avec le dernier article seulement noir. Tout le corps, ainsi que les pattes, est d'un jaune-cendré sans tache. L'abdomen est un peu plus jaune que le reste du corps. Les élytres ont quelques lignes élevées : le corcelet en a trois, & la tête deux.

Elle se trouve à l'île de la Trinité, & m'a été donnée par feu M. Badier.

3. Néide clavipède.

Neides clavipes.

Neides cinerea, pedibus brevibus, femoribus clavatis.

Berytus clavipes. Fabr. *Syst. Rhyng. p.* 265. *n°.* 2.

Gerris clavipes *cinereus, femoribus clavatis, antennis biclavatis.* Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 192. *n°.* 20.

Elle ressemble à la Néide tipulaire, mais elle est beaucoup plus petite, & les pattes sont assez courtes.

Elle se trouve en Suède.

NÉMAPOGON. (*Voy.* Œcophore & Teigne.)

NÉMATE. *Nematus.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Hyménoptères & de la famille de Tenthrédines.

Les Némates ont deux antennes longues, sétacées, composées de neuf articles ; les mandibules assez fortes, unidentées vers leur base ; quatre ailes veinées, dépassant l'abdomen, ayant une cellule radicale fort grande, & quatre cellules cubitales.

Ce genre, établi par M. Jurine, aux dépens des Tenthrèdes, me paroît devoir être conservé, tant à cause des différences que présentent les insectes parfaits, que par celles qu'il y a entre les larves. La différence essentielle qui existe entre les Némates, les Dolères & les Allantes, repose sur le nombre des cellules radiales & cubitales, qui n'est pas le même dans ces trois genres. Les Némates ont une cellule radiale & quatre cubitales ; les Dolères ont deux cellules radiales & trois cubitales ; & les Allantes, auxquels nous conservons le nom de *Tenthrède*, ont deux cellules radiales & quatre cubitales. Cette différence, dit M. Jurine, qui paroîtra peut-être légère à ceux qui ne voient les choses que superficiellement, acquerra toute la force dont elle est susceptible aux yeux de l'observateur qui désire d'en connoître la cause, lorsqu'il découvrira que les larves des Némates ont vingt pattes, tandis que celles des autres en ont dix-huit & vingt-deux.

Les antennes des Némates sont sétacées, presque aussi longues que le corps, & composées de neuf articles, dont les deux premiers sont très-courts ; le second surtout est à peine apparent ; les autres sont cylindriques, mais vont un peu en diminuant d'épaisseur ; elles sont insérées sur le front, entre les deux yeux.

La tête est plus large que longue, guère plus étroite que le corcelet. Les yeux sont grands, ovales, placés à la partie latérale : on voit trois petits yeux lisses sur le vertex, disposés en triangle.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, d'une trompe & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est large, coriacée, échancrée ou arrondie à sa partie antérieure, & ciliée.

Les mandibules sont cornées, arquées, creusées intérieurement, aiguës à leur extrémité, munies d'une forte dent vers leur base interne.

La trompe est courte, formée de trois pièces, dont les deux latérales, qui tiennent lieu de mâchoires, sont courtes, coriacées, entières ; la pièce du milieu est peu avancée, membraneuse, trifide.

Les antennules antérieures, une fois plus longues que les postérieures, sont formées de six articles, dont le premier est très-court, le troisième & le quatrième sont longs & assez gros ; le cinquième est long, plus mince que les précédens ; le dernier est le plus mince de tous ; elles ont leur insertion au dos des pièces extérieures de la trompe.

Les antennules postérieures ont le troisième article un peu renflé, & le dernier petit, obtus ; elles

NÉMATE.

NEMATUS. Jur. Panz. TENTHREDO. Linn. Fabr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

ıtennes filiformes ou sétacées, plus longues que le corcelet, composées de neuf **es**, dont les deux premiers fort courts.

ıtennules sétacées; troisième article des postérieures un peu renflé.

ındibules unidentées.

les supérieures avec une cellule radiale simple, fort grande, et quatre cellules **ales.**

ESPÈCES.

Nématе du Saule-Marceau.

ıune; tête, corcelet et abdomen noirs :ssus; ailes avec le point ordinaire :.

Nématе du Saule.

ıune; tête et corcelet noirs en dessus; avec le point ordinaire noir.

Nématе blonde.

ıune; abdomen comprimé, presque :parent.

Nématе septentrionale.

ɔire; pattes postérieures comprimées latées.

Nématе lucide.

oire, luisante; base de l'abdomen quatre taches fauves; pattes fauves.

6. Nématе jaune.

Ferrugineuse; poitrine avec deux taches noires; base des ailes jaunâtre.

7. Nématе miliaire.

Jaune; abdomen avec une rangée de taches noires.

8. Nématе noire.

Noire; partie antérieure du corcelet et pattes jaunes.

9. Nématе ruficorne.

Noire; antennes et pattes fauves; tarses postérieurs noirs.

10. Nématе flavipède.

Noire, avec les pattes jaunes.

Le balancier eſt long, fort mince, & terminé par un très-petit bouton.

Les Némeſtrines, comme tous les inſectes de la **famille des Anthraciens**, volent avec la plus grande **légéreté**, ſe tranſportent à de grandes diſtances, **& ne ſe repoſent pas long-tems ſur les mêmes fleurs. Il ne leur faut que quelques inſtans pour introduire leur longue trompe au fond des calices, & en retirer tout le ſuc mielleux qui s'y trouve répandu. Souvent même, après avoir voltigé au-devant** d'une fleur, & reconnu qu'elle ne leur offroit point de proviſions, ils la quittent bruſquement pour en aller flairer une ſeconde, une troiſième & quelquefois un grand nombre. Elles ne ſe repoſent que ſur celles dont le nectar n'a pas été enlevé par quelqu'autre inſecte.

Nous ne connoiſſons point encore **les métamorphoſes & la larve des Némeſtrines.**

NESTRINE réticulée.

STRINA reticulata.

ſtrina cinerea, abdomine nigro, ſegmento-gine maculiſque duabus dorſalibus albis.

ſtrina reticulata. LATR. *Hiſt. nat. des des Inſ. tom.* 14. *p.* 319. — *Gen. Cruſt. m.* 4. *p.* 307. *tab.* 15. *fig.* 5. 6.

près de ſept lignes de long. La trompe eſt e la longueur des deux tiers du corps. Les ſont noires. Le front & la baſe de la trompe rerts d'un duvet cendré, & on voit, entre le e vertex, une tache brune, preſque liſſe, ire ou en cœur. Le corcelet eſt couvert de , cendrés, & on remarque, ſur le dos, quel-es longitudinales plus claires. L'abdomen tre, avec le premier anneau, le bord des ne tache au milieu du ſecond; une autre ième, qui manque quelquefois, d'un gris . Les cuiſſes ſont noirâtres, avec l'extré-ve. Les jambes & les tarſes ſont fauves. On poils blanchâtres ſur les cuiſſes. Les ailes les deux tiers de leur longueur, une teinte ; le tiers reſtant eſt vitré & réticulé.

i trouvée dans les îles de l'Archipel, en n Égypte.

NESTRINE cendrée.

STRINA cinerea.

ſtrina cinerea, thorace lineato; abdo-culis duabus tranſverſis, fuſcis.

eſſemble à la précédente pour la forme & eur. La trompe eſt noire, de la longueur tiers du corps. Les yeux ſont bruns, un s. La tête eſt d'un gris-cendré, ſans ta-s trois petits yeux liſſes ſont noirs. Le cor-gris, avec quelques lignes longitudinales res. L'abdomen eſt d'un gris-cendré, avec e tranſverſe, brune, de chaque côté du nneau. Les pattes ſont d'un jaune-fauve. ont une très-légère teinte obſcure, avec nterne & l'extrémité vitrés. L'extrémité de réticulée comme dans la précédente.

trouvée en Arabie, ſur des fleurs.

NESTRINE âtre.

STRINA atra.

ſtrina atra, immaculata, alis fuſcis.

ſt à peu près de la grandeur des précéden-rompe eſt noire, un peu plus courte que let. Les yeux ſont noirâtres. Tout le corps oir, peu velu, luiſant. On voit au deſſus de les antennes, une petite ligne blanchâtre. ont une teinte brune dans toute leur éten-due, & ſont un peu plus réticulées que les deux premières eſpèces.

Je l'ai trouvée en Égypte, ſur des fleurs.

4. NÉMESTRINE abdominale.

NEMESTRINA abdominalis.

Nemeſtrina atra, abdomine rufo, vittâ dorſali nigrâ.

Elle a ſix lignes de long. La trompe eſt noire, un peu plus courte que le corcelet. Les yeux ſont bruns. La tête eſt noire, avec une petite bande blanche ſur le front. Le corcelet eſt très-noir, peu velu, luiſant. L'abdomen eſt rouge, avec une raie noire ſur le dos, qui va en diminuant un peu de largeur. Les pattes ſont très-noires. Les ailes ſont réticulées, & ont une teinte brune qui s'éclaircit vers l'extrémité.

Je l'ai trouvée en Égypte, ſur différentes fleurs.

5. NÉMESTRINE rufipède.

NEMESTRINA rufipes.

Nemeſtrina nigra, fronte, abdominis lateribus pedibuſque rufis.

Elle a environ ſix lignes de long. La trompe eſt noire, de la longueur du corcelet. Les antennes ſont rouges. La tête eſt brune, couverte d'un duvet roux, avec le front rouge. Le corcelet eſt noir, avec des poils roux en deſſous, ſur les côtés, & fort peu en deſſus. L'abdomen eſt rouge, avec tout le dos noir. Les pattes ſont d'un rouge-fauve. Les ailes ſont brunes, avec la partie réticulée tranſparente.

Je l'ai trouvée ſur des fleurs, en Égypte.

6. NÉMESTRINE pallipède.

NEMESTRINA pallipes.

Nemeſtrina fuſca, cinereo-villoſa, pedibus pallidis, femoribus nigris.

Elle reſſemble aux précédentes. La trompe eſt noire, preſque de la longueur du corps. Les antennes ſont noires, avec le premier article brun. Le corcelet eſt noirâtre, couvert d'un duvet fin, long, cendré. L'abdomen eſt de la même couleur, avec un duvet cendré ſur le bord des anneaux. Les jambes & les tarſes ſont d'un ferrugineux-pâle. Les cuiſſes ſont noires, avec l'extrémité d'un ferrugineux-pâle.

Elle ſe trouve à Java.

Du cabinet de M. Boſc.

7. NÉMESTRINE faſciée.

NEMESTRINA faſciata.

Nemeſtrina rufo-cinereſcens, abdomine nigro, albo faſciato.

Le corps a une forme alongée, preſque cylindrique.

Les pattes ſont de longueur moyenne : les hanches des quatre antérieures ſont aſſez grandes. Les cuiſſes & les jambes ſont ſimples, & les tarſes ſont filiformes ; ils ſont compoſés de cinq pièces aux quatre antérieurs, & de quatre aux deux poſtérieurs. Le premier article eſt fort long. Les ſuivans vont en diminuant de longueur. Le dernier eſt un peu alongé, & terminé par quatre crochets, dont les deux inférieurs ſont plus minces que les deux autres.

Ces inſectes, dont on ne connoit juſqu'à préſent que deux eſpèces étrangères à l'Europe, fréquentent les fleurs dans la belle ſaiſon, & s'y tiennent fixés ordinairement comme les Cantharides, les Mylabres & les Cérocomes, dont ils ont à peu près la même manière de vivre. Nous n'avons rien à dire ſur leurs larves, dont nous ignorons la manière de vivre & les métamorphoſes.

5. Némoptère pâle.

Nemoptera pallida.

Nemoptera pallidè flava, alis hyalinis immaculatis, posticis linearibus albis, fasciâ fuscâ.

Elle reſſemble à la Némoptère à balanciers. Les antennes ſont noirâtres, ſétacées, un peu plus longues que le corps. La tête eſt d'un jaune-clair. Le corcelet eſt jaune, avec le dos mélangé de brun-clair. L'abdomen eſt jaune, avec la partie ſupérieure mélangée de brun. Les ailes ſupérieures ſont oblongues, tranſparentes, ſans tache, avec les nervures jaunâtres, & un petit point blanc près du bord extérieur, vers l'extrémité. Les ailes inférieures ſont très-longues, très-minces, à peine plus larges vers l'extrémité, avec une ſeule bande large, un peu obſcure à quelque diſtance de l'extrémité. Les pattes ſont jaunes.

Je l'ai trouvée abondamment dans le déſert, à quinze lieues nord-oueſt de Bagdad.

6. Némoptère blanche.

Nemoptera alba.

Nemoptera alba immaculata, alis posticis fasceis.

Elle a ſept ou huit lignes de largeur, les ailes étendues. Tout le corps eſt blanc, ſans tache. Les yeux ſeuls ſont noirs. Les ailes ſupérieures ſont tranſparentes, & ont leurs nervures blanches. Les ailes inférieures ſont longues, ſétacées, d'un blanc un peu obſcur

Je l'ai trouvée abondamment à Bagdad, vers la fin de mai, le ſoir, dans les maiſons.

NÉMOSOME. *Nemoſoma.* Genre d'inſectes de la troiſième ſection de l'Ordre des Coléoptères & de la famille des Xilophages.

Ces inſectes ſont remarquables par une forme alongée, cylindrique; la tête grande, auſſi large ou même plus large que le corcelet; les antennes en maſſe, à peine auſſi longues que la tête; les pattes ſimples, aſſez courtes; les tarſes filiformes, compoſés de quatre pièces.

Les Némoſomes reſſemblent aux Platypes & aux Hylurgues par la forme alongée du corps; mais ils en diffèrent, même au premier coup-d'œil, par les antennes, dont la maſſe alongée n'eſt compoſée que de trois articles bien diſtincts. Ces antennes, dont la longueur n'excède pas la tête, ſont compoſées de dix articles, dont le premier eſt fort gros; les ſix qui ſuivent ſont grenus; les trois derniers forment une maſſe alongée.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt cornée, courte, échancrée, & fortement ciliée à ſa partie antérieure.

Les mandibules ſont grandes, cornées, terminées en pointe aiguë, arquée, & munies, à leur partie interne, d'une ou de deux dents peu ſaillantes.

Les mâchoires ſont cornées, entières, un peu arquées, légérement velues, & ciliées tout le long de leur partie interne.

La lèvre inférieure eſt cornée, courte, très-étroite, à peine apparente.

Les antennules antérieures ſont une fois plus longues que les poſtérieures, & compoſées de quatre articles, dont le premier eſt mince & très-court; le troiſième eſt un peu renflé, & le dernier eſt un peu plus mince & ovale. Elles ont leur inſertion à la baſe extérieure des mâchoires.

Les antennules poſtérieures ſont très-courtes, & compoſées de trois articles, dont le premier eſt peu apparent, & le ſecond eſt un peu plus grand que le dernier. Elles ont leur inſertion à la partie antérieure de la lèvre inférieure.

La tête eſt fort grande, cylindrique, peu inclinée, preſqu'auſſi longue que le corcelet. Les yeux ſont petits, arrondis, très-peu ſaillans, & placés vers le milieu de la partie latérale.

Le corcelet eſt alongé, preſque cylindrique, un peu plus étroit à ſa jonction aux élytres, qu'à ſa partie antérieure.

Les élytres ſont dures, étroites, alongées. L'écuſſon eſt très-petit & triangulaire.

Les pattes ſont ſimples, aſſez courtes: les antérieures ne ſont ni plus groſſes ni plus longues que les autres. Les tarſes ſont filiformes, & compoſés de quatre articles, dont les trois premiers ſont les plus courts & égaux entr'eux; le quatrième eſt alongé, & terminé par deux petits crochets.

Les Némoſomes habitent, dans leur dernier état, ſous l'écorce morte des arbres, & il eſt probable que la larve vit dans le bois & ſe nourrit de ſa ſubſtance.

uligineuſe.

ELUS uliginoſus.

elus niger, abdomine niveo baſi faſciâque ris.

mys mutica. Fabr. *Gen. Inſ. Mant.*

telus niger, abdomine niveo, apice atro. t. Syſt. em. tom. 4. *p.* 269. *n°.* 1. — *Syſt.* 87. *n°.* 1.

uliginoſa. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 983.

elus niger, abdomine niveo, faſciis duabus zoff. *Inſ. tom.* 2. *p.* 543. *n°.* 1. *tab.* 18.

telus uliginoſus. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 21.

telus uliginoſus. Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 1. *tab.* 8. *fig.* 7.

telus uliginoſus. Schell. *Dipt. tab.* 25.

telus uliginoſus. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ.* 276.

environ deux lignes de long. Les antennes es, un peu renflées à leur milieu. Le bec n deſſous, blanc en deſſus. Les yeux ſont & occupent toute la tête. Le corcelet eſt ant. L'abdomen eſt plus large que long, ic-luiſant, avec la baſe, & une large bande trémité, d'un noir-luiſant. La bande ne uſqu'aux bords latéraux, & le noir de la end une forme triangulaire. Les pattes ſont , avec le milieu des cuiſſes noir : on voit oir au milieu des jambes poſtérieures.

trouve en Europe, dans les prés ombragés es.

otèle marginée.

TELUS marginatus.

telus niger, abdominis margine tibiiſque Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 270. *n°.* 3. *Antl. p.* 88. *n°.* 3.

mys marginata *inermis nigra, abdominis tibiiſque albidis.* Fabr. *Syſt. Ent. p.* 761.

telus niger, abdomine punctis albis. Geoff. 2. *p.* 543. *n°.* 2.

telus marginatus. Panz. *Faun. Germ.*). *tab.* 22.

telus uliginoſus fem. Meig. *Dipt. tom.* 1. *fig.* 8.

nſecte n'eſt peut-être que la femelle du pré- ainſi que le penſe M. Meigen. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, & les yeux ſont arrondis, peu ſaillans, & beaucoup plus petits que dans la Némotèle uligineuſe. Le corcelet eſt noir. Les balanciers ſont blancs. L'abdomen eſt noir, avec un peu du bord & une ſuite de points ſur le milieu, d'un blanc-jaune. Les pattes ſont jaunes, avec le milieu des jambes poſtérieures & des ſix cuiſſes, noir.

Elle ſe trouve en Europe, dans les prés ombragés & humides.

3. Némotèle nilotique.

Nemotelus niloticus.

Nemotelus niger, abdomine apiceque roſtri albis.

Elle a deux lignes de long. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, avec l'extrémité du bec blanche. Le corcelet eſt noir, pubeſcent; le duvet qui le couvre eſt court, gris. Les balanciers ſont blancs ou d'un jaune-blanchâtre. L'abdomen eſt d'un jaune-blanc, avec une tache tridentée, noire, à la baſe. Les pattes ſont d'un jaune-pâle, avec la baſe des cuiſſes noirâtre.

Elle ſe trouve en Égypte, ſur les bords du Nil & des canaux qui en dérivent.

4. Némotèle faſciée.

Nemotelus faſciatus.

Nemotelus niger, abdomine ruſeſcente, faſciis abbreviatis nigris.

Elle eſt de la grandeur des précédentes. La tête eſt noire, légérement pubeſcente, avec l'extrémité ou la moitié du bec jaune. Les yeux ſont noirâtres, & n'occupent que les côtés de la tête. Le corcelet eſt noir, pubeſcent. Les balanciers ſont jaunes. L'abdomen eſt d'un jaune-fauve ou rougeâtre, avec deux tâches à la baſe de chaque anneau, arrondies poſtérieurement, & réunies de manière à former une bande courte, feſtonnée. Les pattes ſont d'un jaune-fauve.

Elle ſe trouve en Égypte, ſur les bords du Nil & des canaux qui en dérivent.

5. Némotèle ponctuée.

Nemotelus punctatus.

Nemotelus niger, abdomine lineis tribus punctorum flaveſcentium. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 271. *n°.* 4. — *Syſt. Antl. p.* 88. *n°.* 4.

Nemotelus punctatus. Coquer. *Illuſtr. Inſ. Decas* 3. *tab.* 23. *fig.* 6.

Elle eſt un peu plus grande que la Némotèle uligineuſe. Les antennes ſont noires. La tête & le corcelet ſont noirs, luiſans. L'abdomen eſt noir, luiſant, marqué de trois rangées de taches jaunes, plus ou moins grandes. Les pattes ſont jaunâtres, avec les jambes & la baſe des cuiſſes, noires.

Elle a été apportée de la côte de Barbarie par M. Desfontaines.

ées Notonectes, par les yeux plus ou
ans & par les pattes antérieures en
: des Naucores, par ces mêmes yeux
ur la tête diſtincte du corcelet, par le
s articles dont les antennes ſont compo-
, par les filets ſétacés dont le corps eſt

ennes des Nèpes, dont Degeer a donné
figure, ſont plus courtes que la tête, &
ns une rainure qui ſe trouve au deſſous
Elles n'ont que trois articles, dont le
t fort court, à peine apparent; le ſecond
ngé, un peu renflé, & muni d'une appen-
que cylindrique qui le dépaſſe un peu; le
eſt plus mince que le ſecond, & obtus.
: eſt petite, placée dans une échancrure
oit à la partie antérieure du corcelet. Les
t arrondis, plus ou moins ſaillans, & il
at de petits yeux liſſes.
ache eſt en forme de trompe ou de bec
fort court, diviſé en trois articles, dont
er eſt gros, & le dernier plus mince &
Le bec ſert de gaîne à trois ſoies déliées &
lance cornée, qui ſont le véritable ſuçoir
le.
celet eſt preſque carré, un peu plus large
e qu'en avant, inégal en deſſus, aplati. Il
iſſance en deſſous aux deux pattes de de-

ytres ſont coriaces en grande partie, &
membraneux que celle qui doit être croi-
ailes ſont membraneuſes, étendues, croi-
yant que le bord interne qui ſoit plié.
ittes antérieures, que nous avons dit pren-
ſance à la partie inférieure du corcelet,
mées de cinq pièces; ſavoir: la hanche,
rt courte; une pièce intermédiaire, courte,
la hanche à la cuiſſe, & qui en facilite les
ens; la cuiſſe, qui eſt alongée, un peu ren-
euſée en deſſous pour recevoir la jambe &
la jambe, qui eſt plus mince que la cuiſſe,
courbée, & le tarſe compoſé d'une ſeule
rminée en pointe aiguë. Les autres pattes
ples, & le tarſe n'a qu'un ſeul article ou
nt deux, & alors le premier eſt fort court, peu diſtinct du ſecond. Ce tarſe eſt terminé par deux ongles crochus & mobiles. Dans les eſpèces dont les tarſes poſtérieurs ſont compoſés de deux articles, celui des pattes antérieures eſt également formé de deux pièces.

L'abdomen eſt aplati, un peu concave en deſſus, très-peu convexe en deſſous, vers le milieu, terminé par deux filets ſétacés, plus ou moins longs, qui, par leur réunion, forment un canal par lequel on croit que les Nèpes introduiſent dans leur corps l'air qui eſt néceſſaire à leur reſpiration.

Les Nèpes habitent les eaux dormantes des foſſés, des canaux, des marais, des lacs d'eau douce; elles nagent lentement, & plus ſouvent elles marchent de même ſur la vaſe qui ſe trouve au fond, cherchant à ſaiſir avec leurs pinces ou crochets les petits inſectes & les autres petits animaux qui s'y trouvent, & dont elles ſe nourriſſent. La nuit elles quittent aſſez ordinairement les eaux, & font alors uſage de leurs ailes, dont elles ſe ſervent avec aſſez d'agilité.

La larve, qui ſe trouve dans les mêmes eaux, ne diffère de l'inſecte parfait que par le défaut d'ailes; elle eſt, comme lui, très-carnaſſière, ne vivant que d'autres petits animaux, dont elle pompe les ſucs au moyen de ſa trompe. Cette larve ſort d'un œuf qui a une forme aſſez ſingulière: ils ſont ovales, un peu oblongs, & ſont munis, à l'un des bouts, de ſept filets déliés, qui lui donnent en quelque ſorte la figure d'une graine de quelque genre de la claſſe des Syngénèſes. Swammerdam, qui a fort bien décrit & repréſenté les œufs, parle en détail de leur arrangement dans les ovaires, qui ſont au nombre de cinq de chaque côté du ventre de l'inſecte femelle. L'arrangement de ces œufs eſt tel que les filets de celui qui eſt le plus voiſin de l'orifice, embraſſent l'œuf qui vient après; les filets de celui-ci embraſſent le troiſième, & ainſi de ſuite juſqu'au dernier. Swammerdam a également décrit & figuré les parties de la génération du mâle, qui ſont encore plus remarquables & plus compliquées que celles de la femelle. Il faut en lire les détails dans l'auteur même, car la figure eſt néceſſaire pour entendre la deſcription.

1. Nèpe grande.

Nepa grandis.

Nepa fuſca, flavo-maculata. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 61. *n°.* 1. — *Syſt. Rhyng. p.* 106. *n°.* 1.

Nepa teſtacea, ſcutello lævi, alis albis maculis veniſque nigris. Linn. *Syſt. Nat. p.* 713. *n°.* 1. — *Muſ. Lud. Ulr. p.* 164.

Nepa ſurinamenſis *griſea, fuſco-nebuloſa, corpore oblongo, plano; thorace lævi, pedibus maculatis.* Deg. *Mem. Inſ. tom.* 3. *p.* 379. *n°.* 4.

Inſectum magnitudine Bruſci. Marcgr. *Bruſ.* 258. *fig.* 259.

Mérian, *Inſ. Sur. tab.* 56.

Roes. *Inſ. tom.* 3. *tab.* 26.

Stoll. *Cim. tom.* 2. *tab.* 7. *fig.* 4.

Naucoris abdominis margine integro, ano biſpinoſo. Gronov. *Zooph. p.* 182. *n°.* 685.

Il a environ deux pouces & demi de long. Tout le corps en deſſus eſt d'un gris-brun, avec quelques taches plus obſcures ſur le corcelet & les élytres. La tête eſt un peu enfoncée dans le corcelet, & les yeux ſont grands, oblongs, peu ſaillans. Le corcelet a une ligne tranſverſale, enfoncée, un peu au-delà du milieu. L'abdomen eſt terminé par deux filets fort courts. Les cuiſſes antérieures ſont grandes, renflées, & les tarſes de toutes les pattes ont deux articles. Les quatre jambes poſtérieures ſont un peu aplaties, & ont des poils longs, ſerrés, à leur partie interne. Le deſſous de l'animal eſt d'un gris-brun, plus clair que le deſſus.

Je n'ai point vu les antennes de cet inſecte, mais je ſoupçonne, d'après ce qu'en diſent Linné & Fabricius, qu'il appartient au genre Béloſtome de M. Latreille.

2. Nèpe annelée.

Nepa annulata.

Nepa ecaudata, ſubrotunda, pallidè fuſca, tibiis anticis pallidis, fuſco annulatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 61. *n°.* 2. — *Syſt. Rhyng. pag.* 106. *n°.* 2.

Elle eſt plus arrondie & plus large que les autres eſpèces; elle eſt déprimée, plane, d'un pâle-obſcur, avec le corcelet & la partie antérieure de l'écuſſon plus obſcurs. Les pattes ſont mélangées d'obſcur & de pâle. Les jambes antérieures ſont pâles, marquées d'anneaux obſcurs.

Elle ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

3. Nèpe ruſtique.

Nepa ruſtica.

Nepa ecaudata, fuſca, thoracis elytrorumque margine antico albido. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 62. *n°.* 3. — *Syſt. Rhyng. p.* 106. *n°.* 3.

Nepa plana. Sulz. *Hiſt. Inſ. tab.* 10. *fig.* 2.

Stoll. *Cimic. tom.* 2. *tab.* 7. *fig.* 6.

Le corps eſt ovale, déprimé, long de ſept ou huit lignes, & large d'environ cinq lignes, de couleur jaune-brune, avec les côtés du corcelet & des élytres plus pâles. L'abdomen a deux appendices très-courtes.

Elle ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

4. Nèpe obſcure.

Nepa fuſca.

Nepa caudâ biſetâ, ſcutello rugoſo, alis niveis. Linn. *Syſt. Nat. pag.* 713. *n°.* 3. — *Muſ. Lud. Ulr.* 166.

Nepa fuſca. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 62. *n°.* 4. — *Syſt. Rhyng. p.* 107. *n°.* 4.

Elle eſt une fois plus grande que la Nèpe cendrée, toute obſcure, avec les ailes blanches. L'abdomen eſt terminé par deux ſoies auſſi longues que le corps.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

5. Nèpe groſſe.

Nepa groſſa.

Nepa caudâ biſetâ, corpore ovato, abdomine flaveſcente, apice nigro. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 62. *n°.* 5. — *Syſt. Rhyng. p.* 107. *n°.* 5.

Elle eſt plus grande que les ſuivantes. Le corps eſt cendré. L'abdomen eſt jaunâtre, avec l'extrémité noire. Le corcelet a deux lignes élevées en carène. L'abdomen eſt terminé par deux filets velus, plus longs que le corps. Les cuiſſes ſont diviſées en anneaux noirs & cendrés.

Elle ſe trouve en Guinée.

6. Nèpe rouge.

Nepa rubra.

Nepa fuſca, abdomine ſuprà alarumque nervis rubris. Linn. *Syſt. Nat. p.* 713. *n°.* 2. — *Muſ. Lud. Ulr.* 165.

Nepa rubra, *caudâ biſetâ, corpore ovato, abdominis lateribus ruſis.* Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 4. *p.* 62. *n°.* 6. — *Syſt. Rhyng. p.* 107. *n°.* 6.

Stoll. *Cim.* 2. *tom.* 2. *tab.* 7. *fig.* 5.

Elle eſt plus grande & plus alongée que la Nèpe cendrée. Le corps eſt déprimé, obſcur. Les yeux ſont ſaillans. La tête eſt élevée en carène au milieu. Le corcelet eſt inégal & marqué d'une ligne tranſverſale, enfoncée, un peu au-delà du mi-

peu renflé à ſon extrémité ; le ſecond très-court, un peu aminci à ſa baſe ; le ſuivant un peu plus long que le premier, un peu aplati, légérement renflé à la baſe, donnant naiſſance, ſur ce renflement, à quelques poils longs. Les articles ſuivans ſont ſemblables à celui-ci, ſi ce n'eſt qu'ils diminuent inſenſiblement de longueur & d'épaiſſeur, ſurtout dans les femelles. Elles atteignent à peu près, en longueur, la moitié du corcelet, & ſont inſérées au-devant de la tête, entre les deux yeux & ſous une éminence qui ſe trouve placée ſur le front.

La tête eſt petite, inclinée, placée à la partie antérieure & inférieure du corcelet, & ſéparée de celui-ci par un col court & étroit. On remarque à ſa partie ſupérieure une éminence obtuſe, ſituée entre les trois petits yeux liſſes, & à ſa partie antérieure une ſorte de muſeau, au bout duquel on voit les différentes parties de la bouche. Ce muſeau eſt terminé, à ſa partie ſupérieure, en une pointe cornée, aiguë, avancée au deſſus de la bouche, ordinairement un peu velue. Les yeux, à réſeau, ſont placés ſur les côtés ; ils ſont grands, proportionnellement a la tête, arrondis & ſaillans. Les trois petits yeux liſſes ſont diſpoſés en triangle ; les deux antérieurs ſont placés tout auprès des yeux à réſeau ; le troiſième eſt au bas de l'éminence dont nous avons parlé. Ces yeux liſſes manquent aux vraies Tipules.

La bouche ne reſſemble point à celle des autres familles de Diptères ; elle paroit compoſée de deux pièces principales, qui reſſemblent à deux grandes lèvres qui ſe meuvent latéralement, & ſont articulées à leur baſe. Lorſqu'on les ſépare, on voit d'autres lèvres qu'on diſtingue à peine : au milieu ſe trouve une fente difficile à appercevoir, par où s'introduiſent dans le corps les alimens que les lèvres ont préparés. On n'apperçoit à cette bouche rien qui reſſemble aux ſoies ou ſuçoirs des autres Diptères. A la baſe extérieure de ces lèvres ſont placées deux longues antennules, une de chaque côté, compoſées de pluſieurs articles, dont les trois premiers ſont les plus longs & les plus diſtincts ; les ſuivans ſont courts, quelquefois à peine diſtincts.

Le corcelet eſt ovale ou oblong, très-élevé, diviſé en quatre parties : la première, nommée auſſi *col*, *collier*, *épaulettes*, eſt courte, un peu relevée, ſéparée du corcelet par une ligne enfoncée ; elle donne naiſſance, en deſſous, aux deux pattes antérieures. La ſeconde pièce ou le dos paroit ſéparée de la troiſième par une ligne enfoncée ; elle donne naiſſance, en deſſous, aux deux pattes intermédiaires. La troiſième eſt celle où ſont attachées les deux ailes & d'où partent les pattes poſtérieures. La quatrième prend le nom d'*écuſſon* ; c'eſt à celle-ci que ſont attachés les balanciers.

L'abdomen n'eſt pas figuré de même dans les deux ſexes. Il eſt un peu renflé dans le milieu, & terminé en pointe dans les femelles ; il eſt plus court, preſque cylindrique, un peu renflé à ſon extrémité dans les mâles. Dans les premières le dernier anneau eſt muni de pluſieurs pièces écailleuſes, pointues, déliées, fort dures, qui ſervent à percer la terre pour y dépoſer les œufs qu'elles pondent : deux de ces pieces ſont plus longues, plus dures que les autres, & placées ſupérieurement. Le dernier anneau du mâle eſt garni de crochets & de lames écailleuſes qu'on ne voit bien qu'en preſſant le ventre. Nous entrerons dans quelques détails ſur les organes de la génération, tant du mâle que de la femelle, aux articles Tipule & Tipulaires.

Les pattes de ces inſectes ſont très-longues & très-délicées. La hanche eſt courte, mais la cuiſſe eſt fort longue, ainſi que la jambe & les tarſes : ceux-ci ſont compoſés de cinq pièces, dont la première eſt très-longue, preſqu'auſſi longue que la jambe ; la ſeconde pièce n'a pas la moitié de la longueur de la première ; les trois autres vont en diminuant de longueur ; la dernière, qui eſt fort courte, eſt terminée par deux petits crochets & deux petites pelottes ſpongieuſes.

Les ailes, au nombre de deux, ſont étroites, à peu près auſſi longues que l'abdomen, ou même un peu plus courtes ; elles ont leurs nervures bien marquées, & on y remarque, vers le milieu, près de l'extrémité, une cellule parfaite, preſque carrée, d'où partent deux cellules preſqu'égales, incomplètes, qui vont ſe terminer, preſque parallelement, à la pointe de l'aile.

Les balanciers ſont nus ou à découvert : le bouton qui les termine, eſt arrondi & porté ſur un pédicule aſſez long.

L'hiſtoire des Néphrotomes ſe lie à celle des Tipules : c'eſt, à peu de choſe près, la même organiſation extérieure, la même forme, les mêmes habitudes dans le dernier état, & probablement la même manière de ſe nourrir & de ſe transformer dans le premier. Réaumur & Degeer nous ont donné une hiſtoire détaillée de quelques-unes d'elles, qui appartiennent aux genres Tipule & Cténophore, & ce dernier en a ſuivi très-exactement une autre, qui nous paroit appartenir au genre Néphrotome, & dont nous allons tranſcrire les obſervations. C'eſt la dernière des eſpèces que nous mentionnons. Sa larve reſſemble beaucoup, au premier coup-d'œil, à une Chenille épineuſe, mais, pour peu qu'on la conſidère, on voit qu'elle en diffère eſſentiellement : elle n'a point de pattes. Le corps, qui eſt alongé & cylindrique, eſt diviſé en onze anneaux, dont le premier, qui eſt plus gros que les autres, a une figure triangulaire à angles arrondis, & dont les deux ſuivans ſont les plus courts de tous.

La tête, qui eſt très-petite, par rapport au volume du corps, eſt ovale, écailleuſe, & munie de

qués contre les côtés du corcelet, & ſur la poitrine les ſix jambes & les deux ailes.

Les trois derniers anneaux ſont munis de crochets, placés par paires, au nombre de dix, qui ſervent à la nymphe pour s'accrocher aux tiges des mouſſes & autres plantes qui croiſſent dans l'eau; car elle ne reſte pas toujours ſuſpendue à la ſurface de l'eau, &, lorſqu'elle deſcend au fond, elle ſemble avoir beſoin de s'attacher aux plantes qui s'y trouvent, puiſque ſa gravité ſpécifique étant moindre que celle de l'eau, elle ſeroit toujours portée à la ſurface ſi elle n'avoit pas un pareil point d'appui.

Six jours ſuffiſent à la nymphe pour quitter ſon enveloppe. Il ſe fait une fente ſur le devant du corcelet, ſur la tête & ſur une petite portion de la poitrine, par où s'échappe l'inſecte parfait.

L'accouplement des Néphrotomes ne différant pas de celui des Tipules, nous renvoyons à celles-ci les détails qui concernent les unes & les autres.

2. Néphrotome safranée.

Nephrotoma crocata.

Nephrotoma alis maculâ nigrâ, abdomine atro; faſciis fulvis, ultimis interruptis.

Tipula crocata *alis maculâ fuſcâ, abdomine atro, faſciis tribus fulvis.* Fabr. *Ent. Syſt. t.* 4. *p.* 234. *n°.* 5. — *Syſt. Antl. p.* 25.

Tipula crocata. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *pag.* 971. *n°.* 4. — *Faun. Suec. n°.* 1739.

Tipula flavo-faſciata, *alis maculâ fuſcâ, abdomine faſciis tranſverſis flavis, antennis filiformibus, pedibus punctoque alarum fuſcis.* Deg. *Mem. Inſ. t.* 6. *p.* 349. *n°.* 10.

Tipula. Schœff. *Icon. Inſ. tab.* 126. *fig.* 4.

Tipula crocata. Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 354. *n°.* 4. *tab.* 9. *fig.* 2.

La femelle a environ huit lignes de long, de la bouche à l'extrémité de l'abdomen. Les antennes ſont noires, avec les deux premiers articles rouges; elles ſont quelquefois entiérement noires. La tête eſt tantôt rouge, avec les yeux noirs, ainſi que les antennules; tantôt noire, avec la protubérance du front rouge. Le collier, ou partie antérieure du corcelet, eſt noir en deſſous, d'un rouge-pâle en deſſus. Le corcelet a ſur le dos deux lignes longitudinales, jaunes, qui s'élargiſſent en avant, & ſe réuniſſent à une tache irrégulière de la même couleur, qui ſe trouve placée de chaque côté. Après la ligne qui ſépare le dos du corcelet en deux, il y a une autre tache preſqu'en y grec : il y a deux autres taches, une de chaque côté, qui ſe réuniſſent poſtérieurement ſur la protubérance, ou même ſouvent cette protubérance reſte noire. Sur l'écuſſon ſont deux taches preſque réunies. L'abdomen eſt noir, avec des bandes fauves, dont les dernières ſont interrompues. L'extrémité eſt fauve ou d'un rouge-brun. Les balanciers ſont noirâtres, avec l'extrémité jaune. Les ailes ont une légère teinte de jaune depuis la baſe juſqu'au-delà du milieu. Les nervures ſont noires & bien marquées, & on voit une tache noire ſur le bord extérieur, qui s'étend un peu tranſverſalement en ſuivant les nervures.

Le mâle ne diffère guère de la femelle, que par l'abdomen. Il eſt noirâtre, avec une ſuite de taches jaunes ſur les côtés. La protubérance de la tête eſt rouge, & le collier du corcelet eſt jaune en deſſus. Les antennes ſont entiérement noires. Dans les deux ſexes les pattes ſont noires, avec la baſe des cuiſſes d'un rouge-obſcur.

Elle ſe trouve en Europe, dans les lieux humides.

2. Néphrotome des prés.

Nephrotoma pratenſis.

Nephrotoma thorace variegato, abdomine fuſco, lateribus flavo-maculatis, fronte fulvâ.

Tipula pratenſis. Linn. *Syſt. Nat.* 2. p. 972. *n°.* 10. — *Faun. Suec. n°.* 1745.

Tipula pratenſis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 237. *n°.* 15. — *Syſt. Antl. p.* 27. *n°.* 17.

Tipula variegata. Deg. *Mem. Inſ. tom.* 6. *pag.* 346. *n°.* 8.

Tipula pratenſis. Scop. *Ent. Carn. n°.* 848.

Tipula. Schœff. *Icon. Inſ. tab.* 15. *fig.* 5.

Elle a au moins huit lignes de long. La femelle a les antennes noires, peu velues. La tête eſt noire, avec la protubérance qui ſe trouve à la partie ſupérieure, d'un jaune fauve. Le corcelet eſt noir, avec la partie ſupérieure du collier jaune; deux lignes jaunes ſur le dos; trois taches entre les ailes; deux ſur l'écuſſon, & une de chaque côté, près de l'origine des balanciers. L'abdomen eſt noir, avec une rangée, de chaque côté, de taches jaunes. L'anus eſt brun. L'abdomen a en deſſous deux raies jaunes plus ou moins marquées. Les pattes ſont noires, avec la baſe des cuiſſes d'un jaune-fauve, & la baſe des jambes brune. Les ailes ont les nervures noires, bien marquées; un point marginal noir, avec un peu d'obſcur autour de la nervure qui part de ce point.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

3. Néphrotome cornicine.

Nephrotoma cornicina.

Nephrotoma thorace variegato, abdomine flaveſcente, vittis tribus fuſcis, alis puncto parvo marginali fuſceſcente.

Tipula cornicina *alis hyalinis, puncto marginali fuſco, abdomine flavo, lineis tribus fuſcis.* Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *pag.* 972. *n°.* 12. — *Faun. Suec. n°.* 1747.

Tipula cornicina. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 4. *p.* 238. *n°.* 21. — *Syſt. Antl. p.* 29. *n°.* 25.

Tipula. Raj, *Inſ. p.* 73. *n°.* 7.

Tipula flavo-maculata. Deg. *Mem. Inſ. t.* 6. *p.* 347. *n°.* 9. *tab.* 19. *fig.* 2. 3.

Roes. *Inſ. tom.* 2. *Muſc. & Culic. tab.* 1.

Tipula flava, alis ſubfuſcis, puncto marginali fuſco; thorace carinderibus nigris; abdomine lineâ longitudinali, nigrâ. Geoff. *Inſ. Pariſ. tom.* 2. *p.* 557. *n°.* 6.

Tipula. Schœff. *Icon. Inſ. tab.* 183. *fig.* 4. 5.

Elle eſt de la grandeur de celle qui ſuit, à laquelle elle reſſemble beaucoup. La femelle a les antennes noirâtres, un peu velues, avec le premier article jaune. La tête eſt jaune, avec la pointe avancée, les yeux & une grande tache ſur le vertex, noirs. Le corcelet eſt jaune, avec trois taches noires, larges, oblongues, à la partie antérieure;

NÉRIE. *Nerius.* Genre d'inſectes de l'Ordre des Diptères.

Fabricius aſſigne à ce genre les caractères ſuivans : trompe coudée à ſa baſe ; bord élevé, membraneux ; antennules avancées, comprimées, allant en groſſiſſant ; antennes avancées, quadriarticulées ; dernier article plus gros, comprimé, portant une ſoie à ſon extrémité.

Ce genre paroît être voiſin des Calobates, car Fabricius eſt incertain ſi la troiſième eſpèce qu'il décrit, n'appartient pas plutôt à ces derniers, qu'aux Néries. Quant au nom que cet entomologiſte lui a donné, nous nous permettrons de dire qu'il eſt trop voiſin de celui de Nérium, que porte depuis long-tems un genre de plantes : il n'y a, comme on voit, que la terminaiſon maſculine & neutre qui en faſſe la différence.

La bouche des Néries n'eſt point avancée : on voit, à la partie inférieure de la tête, une ouverture petite, oblongue, d'où ſortent la trompe, le ſuçoir & les antennules.

La trompe eſt alongée, avancée, coudée à ſa baſe, cornée, creuſée en goutière au dos ; le bord eſt élevé, membraneux avant le coude ; elle eſt terminée en une petite tête ovale, bilabiée. Les lèvres ſont égales, aiguës. Le ſuçoir n'a pu être apperçu par M. Fabricius, qui eſt le ſeul juſqu'à préſent qui ait fait mention de ce genre, & des trois eſpèces qui le compoſent.

Les antennules, au nombre de deux, ſont avancées, plus courtes que la trompe, comprimées, allant en groſſiſſant, triarticulées, à articles preſqu'égaux, inférées, l'une de chaque côté de la trompe, avant ſa courbure.

Les antennes ſont avancées, alongées, quadriarticulées. Le premier article eſt gros ; le ſecond court, globuleux ; le troiſième infundibuliforme ; le quatrième eſt plus grand que les autres, comprimé, & muni, à ſon extrémité, d'une petite ſoie. Elles ſont inſérées à l'extrémité de la tête.

Les trois eſpèces de Néries, décrites par Fabricius, ſont étrangères à l'Europe, & ne ſe trouvent que dans l'Amérique méridionale ; de ſorte que nous ne connoiſſons juſqu'à préſent ni les larves ni les habitudes de l'inſecte parfait.

NÉRIE.

NERIUS. FABR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes avancées, quadriarticulées : dernier article plus gros, comprimé, m d'une soie à son extrémité.

Trompe avancée, coudée à sa base, terminée par une petite tête bilabiée.

Antennules allant en grossissant, comprimées, triarticulées ; articles presqu'égaux

ESPÈCES.

1. Nérie pilifère.
Noir; front sillonné; pattes alongées.

2. Nérie filifère.
Front sillonné, fauve; corps plombé; pattes testacées.

3. Nérie longipède.

Noir ; ailes obscures avec la ba une bande au milieu et trois poi blancs.

2. Nérir pilifère.

Nerius pilifer.

Nerius niger, fronte ſulcatâ, pedibus elongatis. Fabr. *Syſt. Antl. p.* 264. *n°.* 1.

La tête eſt avancée, ovale. Le front eſt avancé, plane, marqué d'une cannelure profonde. Les yeux ſont grands, globuleux, teſtacés, placés ſur les côtés. Le corcelet eſt rétréci antérieurement; il eſt noir, rayé de blanc. L'abdomen eſt noirâtre, allongé, conique. Les pattes ſont longues, noires, avec les cuiſſes preſqu'en ſcie.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

3. Nérir filifère.

Nerius filoſus.

Nerius fronte ſulcatâ, raſâ, plumbeus, pedibus teſtaceis. Fabr. *Syſt. Antl. p.* 265. *n°.* 2.

Il reſſemble beaucoup au précédent pour la forme du corps, mais il eſt plus petit. Les antennes ſont très-noires, avec la ſoie du dernier article blanche. La tête eſt fauve. Le front eſt plane, profondément ſillonné. Le corcelet eſt aminci antérieurement. Il eſt d'un gris de plomb, avec deux lignes longitudinales. L'abdomen eſt d'un gris de plomb. Les pattes ſont pâles, teſtacées, avec les cuiſſes en ſcie. Les ailes ſont un peu obſcures, ſans tache.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

3. Nérir longipède.

Nerius longipes.

Nerius ater, alis ſuſcis, baſi faſciâ punctiſque albis, pedibus teſtaceis. Fabr. *Syſt. Antl. p.* 265. *n°.* 3.

Muſca longipes. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 358. *n°.* 110.

La tête eſt grande, globuleuſe, noire. Le corcelet eſt noir, ſans tache. L'abdomen eſt allongé, cylindrique, noir, luiſant, courbé & crochu à ſon extrémité. Les ailes ſont obſcures avec la baſe; une bande au milieu, & trois points poſtérieurs, blancs. Les pattes ſont alongées; les antérieures ſont noires, les quatre poſtérieures ſont blanches un peu avant leur extrémité.

Il ſe trouve à Cayenne.

NÉVROPTÈRES. *Nevroptera.* On a donné ce nom aux inſectes qui ont quatre ailes membraneuſes nues ou ſans écailles, & dont les nervures forment une ſorte de réſeau. C'eſt le ſecond Ordre de notre diviſion méthodique des Inſectes, préſentée dans l'Introduction à ce Dictionnaire, le quatrième Ordre de la claſſe des Inſectes de Linné. Il forme une partie de la quatrième ſection des Inſectes à ailes nues de M. Geoffroy; il comprend les Syniſtates & les Odonates de M. Fabricius; ſi nous en exceptons les genres Lépiſme & Podure, que ce célèbre entomologiſte a cru devoir placer parmi les Syniſtates, & qui ſe trouvent naturellement parmi nos Aptères. Degeer a également placé les Névroptères dans deux claſſes, dont l'une ne renferme que les genres Frigane & Éphémère; & l'autre comprend tous les autres.

Les ailes des Névroptères ſont étendues, ordinairement fort grandes & égales entr'elles, nues ou couvertes de poils fins, clair-ſemés, bien différens, par leur forme & leur arrangement, des petites écailles ferrées & imbriquées qui couvrent entièrement les ailes des Lépidoptères. Ces poils, lorſqu'ils exiſtent, ſont placés plus particulièrement le long des nervures, qui forment, par leur diſpoſition, ainſi que nous l'avons dit plus haut, une ſorte de réſeau à mailles plus ou moins grandes. Ce caractère ſuffit pour reconnoître, au premier coup-d'œil, un Névroptère, & l'on peut même, par ce moyen, facilement diſtinguer, dans cet Ordre, un genre d'un autre, ainſi qu'on l'a fait déjà avec ſuccès pour les Hyménoptères & les Diptères. En effet, ſi on conſidère les nervures principales qui vont de la baſe à l'extrémité de l'aile, on verra qu'elles offrent des différences dans les différens genres, & qu'elles ſont conſtamment diſpoſées de même dans les eſpèces d'un même genre. Il en eſt de même des nervures tranſverſales; elles préſentent des différences aſſez remarquables & aſſez conſtantes pour ſervir également de caractères dans la plupart des genres de cet Ordre, ainſi que nous le ferons remarquer dorénavant à l'article de chacun d'eux.

Les ailes des Névroptères ſont ordinairement preſqu'égales entr'elles; c'eſt-à-dire que les ſupérieures ne ſont ni plus longues ni plus larges que les inférieures, ainſi qu'on le remarque dans les Libellules, les Hémérobes, les Aſcalaphes, les Myrméléons, les Panorpes, les Pſoques, les Termès, &c.; mais quelquefois auſſi les inférieures ſont plus petites que les ſupérieures, ou manquent même totalement, comme dans les Éphémères. Dans le genre Némoptère, les ailes inférieures prennent une forme très-ſingulière; elles ſont très-étroites, preſque linéaires, & dépaſſent une ou deux fois en longueur les ſupérieures. On les prendroit pour un véritable balancier, dont il ſembleroit que l'inſecte auroit beſoin pour diriger ſon vol.

Dans les Friganes les ailes inférieures ne ſont pas étendues comme les ſupérieures, mais un peu pliſſées dans leur longueur.

Ces exceptions n'empêchent pas de reconnoître un Névroptère au premier coup-d'œil, & de le diſtinguer facilement d'un Lépidoptère, d'un Hyménoptère & d'un Hémiptère, qui, indépendamment de la différente contexture des ailes, ont encore une bouche différemment organiſée, ainſi que nous le ferons remarquer plus bas.

jambe & du tarſe. Les trois premières pièces n'offrent rien de remarquable, ſi ce n'eſt dans le Mantiſpa. Les pattes antérieures, dans ce genre, ſont portées en avant, & ſervent en quelque ſorte de mains ou de pinces. La hanche eſt plus longue que dans les autres genres. La jambe eſt renflée, & armée, en deſſous, de deux rangées d'épines. La dernière pièce, ou le tarſe, eſt en forme de crochet très-fort, corné & aigu, propre à ſaiſir la proie & la preſſer contre la double rangée d'épines dont la jambe eſt armée. Cette forme ſingulière, & ſemblable aux pattes antérieures des Mantes, en a impoſé, comme nous l'avons dit plus haut, & a porté beaucoup de naturaliſtes à ranger les Mantiſpes parmi les Mantes, tandis qu'un léger examen des ailes eût ſuffi pour leur aſſigner la place qui leur convient parmi les Névroptères.

Quant aux tarſes, ils varient dans cet Ordre, par le nombre des pièces dont ils ſont compoſés; ce qui nous a ſervi, ainſi que l'avoit déjà fait M. Geoffroy, à diviſer en trois ſections tous les genres de cet Ordre. Ainſi, par exemple, la Libellule & la Perle, qui n'ont que trois articles aux tarſes, forment la première ſection. La Raphidie & la Mantiſpe qui en ont quatre, forment la ſeconde. L'Hémerobe, le Myrméléon, l'Aſcalaphe, la Panorpe, la Frigane, l'Éphémère, le Termès, qui en ont cinq, forment la troiſième. Il ſeroit bien à deſirer que, dans chaque Ordre, les tarſes puſſent fournir, par leur nombre, un caractère auſſi certain pour la ſubdiviſion des genres, que celui qu'ils préſentent dans les Coléoptères & dans les Névroptères.

Les larves des Névroptères ſont munies de ſix pattes, & s'éloignent plus ou moins, pour la forme du corps, de l'inſecte parfait. La plupart vivent dans l'eau, & n'en ſortent que lorſqu'elles ont ſubi leur dernière métamorphoſe: telles ſont les Libellules, les Friganes, les Éphémères. Les autres vivent dans les champs. Parmi celles-ci, les unes habitent ſous l'écorce des arbres, comme la Raphidie; les autres font la guerre aux Pucerons, comme l'Hémerobe; d'autres, cachées dans le ſable, ſont occupées à tendre des piéges aux Fourmis, comme le Myrméléon. Leur métamorphoſe n'eſt pas la même dans toutes. Quelques nymphes ſont immobiles; les autres ſe meuvent, & ſe nourriſſent, comme leurs larves, d'inſectes qu'elles attrapent par différens moyens.

Les larves qui vivent dans l'eau ont des organes qu'on croit analogues aux ouies des poiſſons. Quelques-unes, lorſqu'elles ſont prêtes à ſe transformer en nymphe, ſe conſtruiſent des fourreaux à la manière des Teignes, avec différentes eſpèces de matériaux, & les tranſportent partout avec elles; elles y ménagent deux ouvertures qu'elles bouchent avant de ſe changer en nymphe, & n'en ſortent que ſous leur dernière forme.

M. Latreille avoit d'abord diſtribué les Névroptères en huit familles; ſavoir: les *Libellulines*, les *Fourmilions*, les *Hémérobiens*, les *Mégaloptères*, les *Perlaires*, les *Termitines*, les *Panorpates* & les *Papilionacés*. Dans ſon dernier ouvrage, il ne les a diſtribués qu'en cinq; ſavoir: les *Libellulines*, les *Panorpates*, les *Fourmilions*, les *Hémérobiens* & les *Perlaires*. (*Voyez* ces articles, qui renverront à ceux des genres que ces familles contiennent.)

NICROPHORE. (*Voyez* NÉCROPHORE.)

NILION. *Nilio*. Genre d'inſectes de la ſeconde ſection de l'Ordre des Coléoptères & de la famille des Hélopiens.

Le Nilion a la forme hémiſphérique des Coccinelles; les antennes courtes, filiformes; les mandibules fort courtes & dentées; les antennules courtes & filiformes; les tarſes des quatre pattes antérieures compoſés de cinq pièces, & les poſtérieures de quatre.

M. Latreille, qui le premier a établi ce genre, le place dans la famille des Hélopiens, à la ſuite des Lagries. Nous ne ſommes pas à cet égard de ſon avis: le Nilion nous paroît avoir plus de rapport avec les Diapères qu'avec les Lagries, & s'il ne forme pas une famille particulière, dont les autres individus nous ſont inconnus, je lui aſſignerois plutôt une place parmi les Diapériales, que parmi les Hélopiens.

Les antennes ſont filiformes, de la longueur du corcelet, compoſées d'onze articles, dont le premier eſt un peu alongé & renflé; le ſecond eſt court, arrondi, plus petit que les ſuivans; le troiſième eſt un peu alongé; les autres ſont grenus, égaux entr'eux; le dernier eſt obtus. Elles ſont inſérées à la partie antérieure, un peu latérale de la tête, très-près des yeux.

La tête eſt petite, enfoncée dans le corcelet. Les yeux ſont réniformes, un peu entaillés à leur partie antérieure pour le jeu des antennes.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt coriacée, large, courte, arrondie antérieurement.

Les mandibules ſont courtes, cornées, preſque triangulaires, pointues, intérieurement dentées.

Les mâchoires ſont cornées, bifides; les diviſions ſont égales en longueur. L'extérieure eſt conique; l'intérieure eſt un peu aplatie & ciliée.

La lèvre inférieure eſt cornée, avancée, preſque triangulaire, terminée en pointe émouſſée.

Les antennules antérieures ſont à peine plus longues que les mâchoires, & compoſées de quatre articles, dont le premier très-court, à peine apparent; le ſecond peu alongé, conique; le troiſième fort court; le dernier oblong. Elles ſont inſérées à la baſe extérieure des mâchoires.

Les antennules poſtérieures ſont très-courtes, coniques, & compoſées d'articles peu diſtincts; elles ſont inſérées à la baſe latérale de la lèvre inférieure.

NILION.

NILIO. LATR. COCCINELLA. FABR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

ntennes courtes, moniliformes; troisième article un peu alongé.

landibules courtes, dentées.

ntennules très-courtes; les antérieures grosses, filiformes; les postérieures coniques.

'arses filiformes; articles peu distincts.

orps hémisphérique.

ESPÈCE.

. Nilion velu.

'un jaune-obscur; élytres d'un noir-foncé, bleuâtre, avec la suture et les bords idtres.

NITÈLE.

NITELA. Latr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, plus courtes que le corcelet, latéralement arquées : premier article peu alongé ; les autres presqu'égaux entr'eux.

Yeux oblongs, grands, entiers, assez distans.

Abdomen ovale, armé d'un aiguillon caché.

Ailes supérieures avec une cellule radiale triangulaire, presqu'appendicée, et une cellule cubitale carrée.

ESPÈCE.

1. **Nitèle** de Spinola.

Toute noire, luisante ; ailes avec un reflet irisé.

NITIDULE.

NITIDULA. FAB. LATR. SILPHA. LINN. DEG. DERMESTES. GEOFF.

OSTOMA. LAICH.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, en masse grosse, ovale, formée de trois ou quatre articles.

Mandibules terminées par deux dents aiguës, égales.

Mâchoires cylindriques, entières.

Quatre antennules filiformes.

Corps ovale-oblong, un peu déprimé.

ESPÈCES.

1. **NITIDULE bipustulée.**

Ovale, déprimée, noire; élytres avec un point rouge.

2. **NITIDULE grosse.**

Ovale, noire; élytres sillonnées, marquées de deux taches transverses, ferrugineuses.

3. **NITIDULE biponctuée.**

Ovale, déprimée, ferrugineuse; élytres noires, avec le bord et deux taches dentées, ferrugineuses.

4. **NITIDULE ciliée.**

Ovale, un peu convexe, noire, avec quelques points ferrugineux; bords du corcelet et des élytres ciliés.

5. **NITIDULE Colon.**

Ovale, déprimée, noirâtre; corcelet et élytres mélangés d'obscur et de ferrugineux.

6. **NITIDULE pustulée.**

Ovale, obscure; élytres avec deux taches rouges sur chaque.

7. **NITIDULE obscure.**

Ovale, noire, obscure; pattes d'un brun-foncé.

8. **NITIDULE raccourcie.**

Ovale, noire, obscure; élytres lisses, courtes, obtuses.

9. **NITIDULE bimaculée.**

Ovale-oblongue, déprimée, noire; élytres courtes, marquées de deux taches jaunes.

10. **NITIDULE sinuée.**

Ovale, déprimée, noire; pattes, bords du corcelet et tache sinueuse sur l'élytre, jaunes.

11. **NITIDULE fasciée.**

Ovale, noire; élytres jaunes, avec une bande et l'extrémité jaunes.

NITIDULE. (Insecte.)

12. Nitidule sanguinolente.

Ovale, noire; élytres rouges, avec un point et l'extrémité noirs; abdomen rouge.

13. Nitidule quadripustulée.

Oblongue, déprimée, noire; élytres avec deux points rouges sur chaque.

14. Nitidule quadriponctuée.

Ovale-oblongue, noire, luisante; élytres lisses, avec deux points rouges sur chaque.

15. Nitidule quadrimouchetée.

Ovale-oblongue, noire, luisante; élytres avec deux taches blanches sur chaque; la première sinuée.

16. Nitidule dix points.

Noirâtre, luisante, un peu déprimée; élytres avec cinq points blancs sur chaque.

17. Nitidule marginée.

Ovale, déprimée, brune; tête auriculée; élytres sillonnées, avec deux taches d'un jaune-fauve.

18. Nitidule immaculée.

Ovale, déprimée, d'un brun-ferrugineux; milieu du corcelet plus obscur.

19. Nitidule variée.

Ovale, déprimée; corcelet et élytres mélangés de noirâtre et de ferrugineux.

20. Nitidule sordide.

Ovale, noire; corcelet et élytres d'un brun-ferrugineux.

21. Nitidule ponctuée.

Obscure; élytres bronzées, marquées de stries ponctuées.

22. Nitidule bicolore.

Ferrugineuse; élytres noires, avec une bande à la base et un point à l'extrémité, ferrugineux.

23. Nitidule rayée.

Ovale, noirâtre; élytres avec un point et une raie ondée, jaunes.

24. Nitidule ondée.

Ovale, noirâtre; bords du corcelet ferrugineux; élytres avec deux raies ondées, pâles.

25. Nitidule mouchetée.

Ovale, déprimée, obscure; bords du corcelet et cinq points sur chaque élytre, pâles.

26. Nitidule ferrugineuse.

Ovale, légérement tomenteuse, ferrugineuse; élytres à peine striées.

27. Nitidule striée.

Ovale, pubescente, d'un brun-ferrugineux; élytres fortement striées.

28. Nitidule à cornes.

Ovale, ferrugineuse; mandibules avancées, extérieurement dentées.

29. Nitidule fervide.

Ovale, ferrugineuse; élytres lisses, avec l'extrémité obscure.

30. Nitidule discoïde.

Ovale, noire; bords du corcelet et disque des élytres d'un jaune-fauve.

31. Nitidule hémorrhoïdale.

Ovale, déprimée, noire; élytres postérieurement ferrugineuses.

NITIDULE. (Insecte.)

32. Nitidule pâle.

Ovale, pâle, avec les pattes jaunâtres.

33. Nitidule unicolore.

Ovale-oblongue, déprimée; corps d'un brun-marron clair, sans tache.

34. Nitidule six taches.

Noire; élytres tronquées, avec trois points, l'anus et les pattes, rouges.

35. Nitidule unifasciée.

Corcelet testacé, avec une tache noire; élytres testacées, avec une bande au milieu, noire, marquée de points testacés.

36. Nitidule petite ligne.

Testacée; élytres avec une petite raie arquée, noirâtre.

37. Nitidule verdâtre.

D'un vert-bronzé; corcelet rebordé; pattes rouges.

38. Nitidule âtre.

Ovale, noire; élytres lisses; antennes et pattes rouges.

39. Nitidule lunulée.

Noirâtre; corcelet rebordé, cilié; élytres avec une tache commune, blanche, en croissant.

40. Nitidule hémiptère.

Ferrugineuse; élytres courtes, testacées, sans tache.

41. Nitidule bordée.

Ferrugineuse; dessous du corps, disque du corcelet et des élytres, un peu obscurs.

42. Nitidule dorsale.

Noire; élytres testacées, avec tout le bord noir; pattes fauves.

43. Nitidule humérale.

Noire, luisante; élytres courtes, marquées d'un point rouge à leur base.

44. Nitidule brisée.

Ferrugineuse; élytres courtes, noires à leur extrémité.

45. Nitidule carrée.

Noire; élytres courtes, pâles, avec une ligne commune, obscure.

46. Nitidule cadaverine.

D'un brun-ferrugineux; élytres courtes, marquées d'une tache jaune à leur extrémité.

47. Nitidule macroptère.

Noire, luisante; pattes d'un brun-foncé; élytres courtes.

48. Nitidule mi-partie.

Noire; élytres courtes, obsoures; pattes ferrugineuses.

49. Nitidule tronquée.

Testacée; élytres tronquées, avec une tache à la base, commune, noire.

1. Nitidule bipuſtulée.

Nitidula bipuſtulata.

Nitidula ovata nigra, elytris puncto rubro. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 255. *n°.* 1. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 347. *n°.* 2.

Nitidula bipuſtulata. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 1. *tab.* 1. *fig.* 2. a. b.

Silpha bipuſtulata *oblonga nigra, elytris ſingulis puncto unico rubro.* Linn. *Syſt. Nat. p.* 570. *n°.* 4. — *Faun. Suec. n°.* 445.

Derneſtes niger, coleoptris punctis rubris binis. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *p.* 100. *n°.* 3.

Silpha nigra, corpore obtuſo, elytris ſingulis maculâ unicâ rubrâ. Deg. *Mem. tom.* 4. *p.* 186. *n°.* 13. *pl.* 6. *fig.* 22 & 23.

Oſtoma bipuſtulata. Latr. *Inſ. tom.* 1. *p.* 106. *n°.* 3.

Dermeſtes bipunctatus. Fourc. *Ent. pars* 1. *pag.* 18. *n°.* 3.

Illig. *Col. Bor. tom.* 1. *p.* 382. *n°.* 6.

Panz. *Faun. Germ.* 3. *tab.* 10.

Nitidula bipuſtulata. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 10. *p.* 29. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 2. *p.* 12.

Herbst, *Coleopt.* 5. *p.* 229. *n°.* 1. *tab.* 53. *fig.* 1.

Payk. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 249. *n°.* 4.

Elle a une forme ovalé-alongée, déprimée. Les antennes ſont noires, avec la maſſe qui les termine, ovale, aſſez groſſe, comprimée. Le corps eſt noir, peu luiſant. Le corcelet eſt un peu échancré antérieurement. Les élytres ſont de la longueur de l'abdomen, & ont chacune un point rougeâtre au milieu, vers la future. Le deſſous du corps eſt d'un noir un peu brun. Les pattes ſont d'un brun-rougeâtre.

On la trouve en Europe, dans les charognes & ſur les ſubſtances animales deſſéchées.

2. Nitidule groſſe.

Nitidula groſſa.

Nitidula ovata depreſſa, nigra, elytris ſulcatis, maculis tranſverſis ferrugineis. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 347. *n°.* 1.

Elle eſt deux ou trois fois plus grande que la Nitidule bipuſtulée. Les antennes ſont d'un brun ferrugineux. Le premier article eſt très-gros, & les trois derniers forment une maſſe aſſez groſſe, arrondie. La tête eſt d'un brun-foncé & pointillée. Le corcelet eſt pointillé, d'un brun-foncé, avec les bords latéraux d'un brun-ferrugineux. L'écuſſon eſt petit & brun. Les élytres ſont pointillées, légérement ſillonnées, d'un brun-foncé, avec q
taches tranſverſes, d'un brun plus clair : l
ces taches, placée entre le milieu & l'extr
forme une petite bande ſinuée. Le deſſous d
eſt brun-foncé, & les pattes ſont d'un brun
Elle a été apportée de la Caroline, par M

3. Nitidule biponctuée.

Nitidula bipunctata.

Nitidula ovata, depreſſa, ferruginea; nigris margine maculiſque duabus dentati gineis.

Elle eſt un peu plus grande que la Nitid puſtulée. La tête eſt pointillée, ferrugineuſ les yeux noirs. Le corcelet eſt pointillé, milieu, avec les côtés ferrugineux, marqu point noir. Les élytres ſont pointillées, noire le bord, une tache dentée ou en zigzag, baſe, une autre tranſverſe, ſupérieurement au-delà du milieu, d'un rouge-fauve. Le deſ corps & les pattes ſont ferrugineux.

Elle ſe trouve en Caroline, ſous l'écorce bres, d'où elle a été apportée par M. Boſc.

4. Nitidule ciliée.

Nitidula ciliata.

Nitidula ovata nigra, ferrugineo punctat racis elytrorumque margine ciliato.

Elle eſt un peu plus grande & un peu pl vexe que la Nitidule bipuſtulée. La tête eſt avec la bouche d'un brun-ferrugineux. Le c eſt noir, avec le bord latéral, & un point vers poſtérieur, peu marqué, d'un brun-ferrug obſcur. Les élytres ſont noires, avec q points peu marqués vers la baſe, & un ſur latéral, vers l'extrémité, d'un brun-ferru Les bords du corcelet & des élytres ont courts, ferrés. Le deſſous du corps eſt br pattes ſont pâles.

Elle ſe trouve ſur les ulcères du Liquidan Caroline, d'où elle a été apportée par M.

5. Nitidule Colon.

Nitidula Colon.

Nitidula ovata depreſſa nigra, ferrugineo elytris vix ſulcatis.

Nitidula variegata. Ent. ou Hiſt. nat. tom. 2. *genre* 12. *n°.* 2. *tab.* 1. *fig.* 1. a. b.

Dermeſtes nigro fuſcoque nebuloſus, ely ſtriatis. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *p.* 104. *n°.* 13

Dermeſtes variegatus. Fourc. *Ent. Par.* *n°.* 13.

Silpha Colon *nigra, elytris ferrugineo thorace emarginato, te* go *duplici puncto*

Linn. *Syſt. Nat. p.* 573. *n°.* 27. — *Faun. Suec. n°.* 462.

Nitidula Colon *nigra, elytris ferrugineo variis, thorace emarginato.* Fabr. *Syſt. Ent. p.* 78. *n°.* 4. — *Sp. Inſ. tom.* 1. *p.* 92. *n°.* 9. — *Mant. Inſ. tom.* 1. *p.* 52. *n°.* 10. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 351. *n°.* 20.

Silpha rufo-fuſca, nigro maculata, thorace duplici puncto impreſſo, corpore ſubtùs toto fuſco. Deg. *Mem. Inſ. tom.* 4. *p.* 187. *n°.* 14.

Nitidula Colon. Illig. *Col. Bor. tom.* 1. *p.* 380. *n°.* 3.

Oſtoma Colon. Laich. *Inſ. tom.* 1. *p.* 107. *n°.* 4.

Elle varie beaucoup pour la grandeur. Le corps eſt ovale, déprimé. Les antennes ſont ferrugineuſes, avec la maſſe obſcure. Tout le deſſus du corps eſt mélangé de noirâtre & de jaune-fauve. On apperçoit quelquefois un point jaune, tranſverſal, ſur la future, un peu au-delà du milieu. Les élytres ſont à peine ſillonnées. Le deſſous du corps eſt obſcur. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Elle ſe trouve en Europe, dans les cadavres & ſous l'écorce des arbres.

6. Nitidule puſtulée.

Nitidula puſtulata.

Nitidula ovata fuſca, elytris maculis duabus rubris.

Nitidula quadripuſtulata. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 255. *n°.* 2. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 348. *n°.* 3.

Elle eſt un peu plus grande que la Nitidule bipuſtulée. Les antennes ſont noires. La tête & le corcelet ſont obſcurs, point du tout luiſans, ſans tache. Les élytres ſont obtuſes, obſcures, avec deux taches rougeâtres ſur chaque. On voit quelquefois auſſi pluſieurs petits points rougeâtres ſur les bords. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Elle ſe trouve en Allemagne.

7. Nitidule obſcure.

Nitidula obſcura.

Nitidula ovata nigra obſcura, pedibus piceis. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. *n°.* 3. *tab.* 1. *fig.* 3. a. b.

Nitidula obſcura. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 255. *n°.* 3. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 348. *n°.* 4.

Dermeſtes niger oblongus, elytris punctatis, pedibus fulvis. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *p.* 108. *n°.* 21.

Silpha rufipes *ſuprà nigra, ſubtùs fuſca, pedibus rufis, elytris lævibus.* Deg. *Mem. tom.* 4. *p.* 188. *n°.* 15.

Fuesl. *Archiv. Inſ.* 4. *p.* 36. *n°.* 2. *tab.* 20. *fig.* 23.

Dermeſtes fulvipes. Fourc. *Ent. Par.* 1. *p.* 22. *n°.* 21.

Illig. *Col. Bor. tom.* 1. *p.* 383. *n°.* 7.

Herbst, *Coleopt.* 5. *tab.* 53. *fig.* 2.

Payk. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 349. *n°.* 3.

Elle varie beaucoup pour la grandeur. Elle eſt quelquefois auſſi grande que la Nitidule bipuſtulée, & ſouvent elle eſt deux fois plus petite. Les antennes ſont d'un brun-ferrugineux, avec la maſſe groſſe, ovale, comprimée, noire. La bouche eſt d'un brun-ferrugineux. Tout le corps eſt noir, point du tout luiſant. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Elle ſe trouve en Europe, dans les cadavres & ſous l'écorce pourrie des arbres.

8. Nitidule raccourcie.

Nitidula abbreviata.

Nitidula ovata nigra, obſcura, elytris lævibus, obtuſis, abbreviatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 256. *n°.* 4. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 348. *n°.* 5.

Nitidula abbreviata. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 4. *tab.* 1. *fig.* 5. a. b.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Nitidule obſcure. Les antennes ſont brunes, & terminées en maſſe ovale. Tout le deſſus du corps eſt noirâtre, & couvert de poils courts. L'écuſſon eſt brun, & arrondi poſtérieurement. Les élytres & le corcelet ſont très-finement chagrinés. Le deſſous du corps eſt brun. Les pattes ſont d'un rouge-brun, quelquefois noirâtres.

Elle ſe trouve dans la Nouvelle-Zélande.

Du cabinet de M. Banks.

9. Nitidule bimaculée.

Nitidula bimaculata.

Nitidula oblongo-ovata depreſſa nigra, elytris abbreviatis, maculis duabus flavis. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 5. *tab.* 2. *fig.* 11. a. b.

Silpha bimaculata *ovata nigra, antennarum capitulis globoſis, pedibus ferrugineis.* Linn. *Syſt. Nat. p.* 569. *n°.* 3.

Elle reſſemble entiérement, pour la forme & la grandeur, à la Nitidule obſcure; mais elle eſt un peu plus petite. Les antennes ſont ferrugineuſes, terminées par une maſſe ovale, aſſez grande. La tête eſt noirâtre. Le corcelet eſt noirâtre, avec les bords extérieurs d'un rouge-brun. Les élytres ſont courtes, noirâtres, avec une tache jaune à l'angle extérieur de la baſe, & une autre plus grande, preſqu'en lunule, à l'extrémité. La poitrine & le deſſous du corcelet ſont noirâtres. L'abdomen eſt

pointillée. Le corcelet eſt noir, ſans tache, pointillé, rebordé. L'écuſſon eſt petit, triangulaire, plus large que long. Les élytres ſont finement pointillées, rebordées, noires, avec deux taches d'un rouge-fauve, l'une vers la baſe, & l'autre un peu au-delà du milieu de chaque élytre. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs. Tout le corps eſt luiſant.

Elle ſe trouve en Europe, ſous l'écorce des arbres.

15. NITIDULE quadrimouchetée.

NITIDULA quadriguttata.

Nitidula ovato-oblonga atra nitida, elytris maculis duabus albis, anteriore ſinuatâ. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 11. *tab.* 3. *fig.* 25. a. b.

Ips quadriguttata. FABR. *Gen. Inſ. Mant. pag.* 214. — *Spec. Inſ. tom.* 1. *p.* 81. *n°.* 4. — *Mant. Inſ. tom.* 1. *p.* 46. *n°.* 14. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 580. *n°.* 16.

Elle eſt un peu plus petite que la Nitidule quadripon&tuée, à laquelle elle reſſemble beaucoup. Les antennes ſont noires, terminées en maſſe ovale, aſſez groſſe. Le corps eſt noir-luiſant. Le corcelet eſt pointillé, rebordé. Les élytres ſont liſſes, finement pointillées, avec deux taches ſur chaque, d'un blanc-jaunâtre, l'une ſinuée, placée à la baſe; l'autre plus petite, tranſverſale, placée un peu au-delà du milieu. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve aux environs de Paris, ſous l'écorce des arbres.

16. NITIDULE dix points.

NITIDULA decemguttata.

Nitidula ovato-oblonga depreſſa, nigricans, elytris punctis decem albis. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 12. *tab.* 3. *fig.* 24. a. b.

Elle eſt un peu plus petite que la Nitidule quadrimouchetée. Les antennes ſont fauves, avec la maſſe groſſe, ovale, obſcure. Le corps eſt ovale-oblong, un peu déprimé, d'un brun noirâtre. Le corcelet eſt pointillé, rebordé. Les élytres ſont pointillées, & ont chacune cinq points d'un blanc-jaunâtre, dont un à la baſe, deux ſur une ligne tranſverſale, un peu au deſſous, & deux autres au-delà du milieu. Les pattes ſont fauves.

Elle ſe trouve à Nuremberg.

Du cabinet de M. Dantic.

Nota. Cet inſecte diffère de la Nitidule *decempunctata* de M. Fabricius.

17. NITIDULE marginée.

NITIDULA marginata.

Nitidula ovata, depreſſa, fuſco-ferruginea, capite auriculato; elytris ſulcatis, maculis duabus ruſeſcentibus. Ent. ou Hiſt. nat. tom. 2. *genre* 12. *n°.* 13. *tab.* 2. *fig.* 15. a. b.

Nitidula marginata *ovata, elytris ſulcatis, margine punctiſque diſci ferrugineis.* FABR. *Spec. Inſ. tom.* 1. *p.* 91. *n°.* 4. — *Mant. Inſ. tom.* 1. *p.* 51. *n°.* 4. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 348. *n°.* 6.

Elle eſt de la grandeur de la Nitidule bipuſtulée. Les antennes ſont d'un brun-ferrugineux. La tête eſt brune, & munie de deux eſpèces d'oreilles, une de chaque côté, au deſſus des antennes. Le corcelet eſt obſcur, avec les bords latéraux ferrugineux. Les élytres ſont légérement ſillonnées, obſcures, avec les bords ferrugineux, & une ou deux taches d'un jaune-ferrugineux ſur chaque élytre. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un brun-ferrugineux.

Elle ſe trouve en Italie.

18. NITIDULE immaculée.

NITIDULA immaculata.

Nitidula ovata, depreſſa, fuſco-ferruginea, thoracis dorſo obſcuriore. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 14. *tab.* 2. *fig.* 16. a. b.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Nitidule bipuſtulée. Les antennes ſont d'un brun-ferrugineux. La tête eſt noirâtre. Le corcelet eſt noirâtre au milieu, & d'un brun-ferrugineux de chaque côté. L'écuſſon eſt noirâtre. Les élytres ſont d'un brun-ferrugineux. Le corps, en deſſous, eſt noirâtre, & les pattes ſont d'un brun ferrugineux.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

Du cabinet de M. Boſc.

19. NITIDULE variée.

NITIDULA varia.

Nitidula ovata, thorace elytriſque nigro ferrugineoque variis. FABR. *Spec. Inſ. tom.* 1. *p.* 92. *n°.* 7. — *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 258. *n°.* 12. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 350. *n°.* 15.

Nitidula varia. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. t. 2. 12. *n°.* 15. *tab.* 2. *fig.* 10. a. b.

Silpha depreſſa, ferruginea, elytris lævibus, thorace emarginato. LINN. *Syſt. Nat. pag.* 573. *n°.* 29. — *Faun. Suec. n°.* 465.

Nitidula varia. FUESL. *Archiv. Inſ.* 4. *p.* 36. *n°.* 4. *tab.* 20. *fig.* 25.

ILLIG. *Col. Bor. tom.* 1. *p.* 380. *n°.* 2.

HERBST, *Colcopt.* 5. *tab* 53. *fig.* 4.

PAYK. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 347. *n°.* 1.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Nitidule ferrugineuſe. Le corps, en deſſous, eſt d'un brun-noir. Les antennes ſont brunes & termi-

nées en maſſe ovale. La tête eſt noire. Le corcelet eſt noir au milieu, & ferrugineux ſur les côtés. L'écuſſon eſt noir & petit. Les élytres ſont mélangées de noir & de ferrugineux. Les pattes ſont ferrugineuſes ou brunes.

Elle ſe trouve aux environs de Paris, en Allemagne.

20. Nitidule ſordide.

Nitidula ſordida.

Nitidula ovata, nigra, thorace elytriſque obſcurè ferrugineis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 258. *a°.* 13. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *pag.* 351. *n°.* 16.

Illig. *Col. Bor. tom.* 1. *p.* 379. *n°.* 1.

Herbst, *Coleopt.* 5. *tab.* 54. *fig.* 9.

Payk. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 348. *n°.* 2.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Nitidule variée, dont elle n'eſt peut-être qu'une variété. La tête eſt noire. Le corcelet eſt rebordé, d'un brun-ferrugineux, avec une ou deux taches plus pâles ſur le dos. Les élytres ſont d'un brun-ferrugineux. Le corps, en deſſous, eſt noir, avec les jambes ferrugineuſes.

Elle ſe trouve en Allemagne.

21. Nitidule ponctuée.

Nitidula punctata.

Nitidula obſcura, elytris punctato-ſtriatis æneis. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 351. *n°.* 17.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Nitidule ſordide. Les antennes ſont terminées en maſſe groſſe, arrondie, comme dans toutes les eſpèces de ce genre. Le corcelet eſt obſcur, un peu rebordé. Les élytres ſont bronzées & ont des ſtries fortement ponctuées. Le corps, en deſſous, eſt obſcur.

Elle ſe trouve à Sumatra.

22. Nitidule bicolore.

Nitidula bicolor.

Nitidula ferruginea, elytris nigris, faſciâ baſeos punctoque apicis ferrugineis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 259. *n°.* 15. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 351. *n°.* 19.

Herbst, *Coleopt.* 5. *pag.* 240. *n°.* 4. *tab.* 53. *fig.* 10. K. K.

Les antennes ſont rougeâtres. La tête & le corcelet ſont ferrugineux, ſans tache. Les élytres ſont glabres, noires, avec une large bande à la baſe, & un point vers l'extrémité, ferrugineux. L'abdomen eſt obſcur, & les pattes ſont ferrugineuſes.

Elle ſe trouve à Kiel.

23. Nitidule rayée.

Nitidula ſtrigata.

Nitidula ovata, fuſca, elytris punctо ſtrigâque poſticâ, undatâ, fulvâ. Ent. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 17. *tab.* 2. a. b.

Nitidula ſtrigata *fuſca, thoracis margi tris margine, lineolâ baſeos ſtrigâque ap vis.* Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 1. *p.* 51. *n Ent. Syſt. em. t.* 1. *p.* 257. *n°.* 9. — *Syſt tom.* 1. *p.* 350. *n°.* 12.

Strongylus ſtrigatus. Herbst. *Coleopt.* 43. *fig.* 7.

Payk. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 356. *n°.*

Elle eſt ovale, preſqu'une fois plus petit Nitidule bipuſtulée, & le deſſus du corps convexe. Les antennes ſont teſtacées. Le eſt pointillé, luiſant, d'un rouge-brun ſur l latéraux. Les élytres ſont pointillées, lu avec un point oblong, fauve, à la baſe raie tranſverſale, ondée, interrompue à l placée vers l'extrémité. Le deſſous du c brun, & les pattes ſont teſtacées.

Elle ſe trouve à Paris, ſous l'écorce des

24. Nitidule ondée.

Nitidula undata.

Nitidula ovata, nigra, thoracis marg rugineo, elytris ſtrigis duabus undatis, Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. *g n°.* 18. *tab.* 3. *fig.* 17. a. b.

Nitidula imperialis *ovata, nigra, ely culis connatis, acutis, albis margineq* Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 257. *n Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 350. *n°.* 13.

Payk. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 355. *n°.*

Elle reſſemble, pour la forme & la gra la Nitidule diſcoïde. Le corps eſt ovale & Les antennes ſont brunes. Les bords lat corcelet & des élytres ſont d'un brun-ferr Les élytres ont deux raies tranſverſales, placées, l'une vers la baſe, l'autre un pe du milieu. Les pattes ſont brunes.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

25. Nitidule mouchetée.

Nitidula guttata.

Nitidula ovata, depreſſa, fuſca, thor gine elytrorumque punctis quinque pallid

Nitidula decemguttata. Fabr. *Ent. tom.* 1. *p.* 258. *n°.* 11. — *Syſt. Eleut. tom* 350. *n°.* 14.

Illig. *Col. Bor. tom.* 1. *p.* 382. *n°.* 5.

Herbst, *Coleopt.* 5. *p.* 249. *n°.* 26.

Payk. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 354. *n°.* 10.

Elle eſt à peine plus grande que la Nitidule hémorrhoidale. Le corps eſt ovale, déprimé. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt obſcure, avec la bouche ferrugineuſe. Le corcelet eſt obſcur, avec le bord ferrugineux. Les élytres ſont liſſes, à peine pointillées, obſcures, avec cinq points pâles ſur chaque; deux obliquement placés à la baſe; un vers le milieu, près du bord extérieur; deux obliquement placés, mais en ſens inverſe des premiers, un peu au-delà du milieu. Le deſſous du corps eſt obſcur, avec les pattes ferrugineuſes.

Elle ſe trouve en Allemagne.

26. Nitidule ferrugineuſe.

Nitidula ferruginea.

Nitidula ovata, ſubtomentoſa, ferruginea, elytris ſubſtriatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pag.* 257. *n°.* 8. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 349. *n°.* 10.

Dermeſtes ferrugineus *oblongus, ferrugineus, ſemicylindricus, elytris abbreviatis.* Linn. *Syſt. Nat. p.* 564. *n°.* 21. — *Faun. Suec. n°.* 433.

Oſtoma ferruginea. Laich. *Inſ. tom.* 1. *p.* 104. *n°.* 2.

Strongylus æſtivus. Herbst. *Coleopt.* 4. *p.* 186. *n°.* 6.

Payk. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 356. *n°.* 14.

La tête eſt obſcure, ſans tache. Le front a une légère impreſſion. Le corcelet eſt rebordé, antérieurement échancré, ferrugineux. Les élytres ont des points en ſtries peu marqués; elles ſont ferrugineuſes, avec l'extrémité obſcure. L'abdomen eſt terminé en pointe avancée dans quelques-uns. Le deſſous du corps eſt noir, avec les pattes ferrugineuſes.

Elle ſe trouve en Angleterre, au nord de l'Europe, dans les *Veſſeloups*.

27. Nitidule ſtriée.

Nitidula ſtriata.

Nitidula ovata pubeſcens fuſco-ferruginea, elytris ſtriatis, apice fuſcis. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. *genre* 12. *n°.* 19. *tab.* 1. *fig.* 7. a. b.

Elle eſt un peu plus petite & un peu plus convexe que la Nitidule bipuſtulée. Tout le corps eſt d'un brun-ferrugineux, pubeſcent. Les élytres ſont fortement ſtriées, & ont la future & l'extrémité noirâtres. Elles ſont quelquefois d'une couleur plus claire, ſans tache. Les pattes ſont de la couleur du corps.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

28. Nitidule à cornes.

Nitidula cornuta.

Nitidula ovata ferruginea, mandibulis porrectis, dorſo dentatis. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 349. *n°.* 11.

Elle eſt de la grandeur de la Nitidule ferrugineuſe, & forme peut-être un genre particulier. Les antennes ſont ferrugineuſes, & la maſſe qui les termine eſt perfoliée, obſcure. Les mandibules ſont avancées, de la longueur de la tête, bifides à leur extrémité, munies à leur dos d'une dent élevée, très-forte. Le corcelet eſt plane, large, ponctué, ferrugineux. Les élytres ſont ſtriées, ferrugineuſes.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

29. Nitidule fervide.

Nitidula fervida.

Nitidula ovata ferruginea, elytris lævibus apice fuſcis. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. *genre* 12. *n°.* 20. *tab.* 4. *fig.* 32. a. b.

Elle reſſemble à la Nitidule ferrugineuſe, mais elle eſt un peu plus grande. Les antennes & la tête ſont ferrugineuſes, un peu obſcures. Le corps eſt ferrugineux. Les élytres ſont finement pointillées, un peu obſcures à l'extrémité. Les pattes ſont de la couleur du corps.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.
Du cabinet de M. Lermina.

30. Nitidule diſcoïde.

Nitidula diſcoidea.

Nitidula thorace marginato nigra, elytrorum diſco-ferrugineo. Fabr. *Syſt. Ent. p.* 78. *n°.* 5. — *Sp. Inſ. tom.* 1. *p.* 92. *n°.* 11. — *Mant. Inſ. tom.* 1. *p.* 52. *n°.* 13. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 352. *n°.* 23.

Nitidula diſcoidea. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 21. *tab.* 2. *fig.* 8. a. b.

Oſtoma diſcoidea. Laichart, *Inſ. tom.* 1. *p.* 108. *n°.* 5.

Illig. *Col. Bor. tom.* 1. *p.* 381. *n°.* 4.

Herbst, *Coleopt.* 5. *tab.* 53. *fig.* 7.

Elle eſt plus petite que la Nitidule Colon. Les antennes ſont fauves, avec la maſſe noire. La tête eſt noire, ſans tache. Le corcelet eſt noirâtre-obſcur, avec les bords ferrugineux-pâles. Les élytres ſont d'un jaune-fauve au milieu, avec les côtés & l'extrémité noirs, mélangés de jaune-

fauve. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont brunes.

Elle ſe trouve aux environs de Paris & en Angleterre, ſur les charognes.

31. Nitidule hémorrhoïdale.

Nitidula hemorrhoidalis.

Nitidula ovata depreſſa nigra, elytris poſticè ferrugineis.

Nitidula Colon. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 16. *tab.* 1. *fig.* 4. a. b.

Nitidula hemorrhoidalis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 259. *n°.* 18. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 352. *n°.* 22.

Herbst, *Coleopt.* 5. *tab.* 53. *fig.* 6.

Payk. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 352. *n°.* 7.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Nitidule diſcoïde. Les antennes ſont d'un brun-ferrugineux. Le corcelet a les bords ferrugineux, & deux points enfoncés vers le bord poſtérieur. Les élytres ſont noires, liſſes, ſans ſtries, avec quelques points & la partie poſtérieure, ferrugineux. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont d'un brun-ferrugineux.

Elle ſe trouve aux environs de Paris, dans les cadavres preſque deſſéchés.

32. Nitidule pâle.

Nitidula pallida.

Nitidula ovata pallida, pedibus flaveſcentibus. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 73. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 349. *n°.* 9.

Elle eſt petite, liſſe, glabre, pâle, avec les pattes jaunâtres.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

33. Nitidule unicolore.

Nitidula unicolor.

Nitidula ovato-oblonga depreſſa, corpore caſtaneo immaculato. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. *genre* 12. *n°.* 24. *tab.* 2. *fig.* 9. a. b.

Nitidula obſoleta *ovata teſtacea, elytris lævibus, thorace emarginato.* Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 256. *n°.* 7. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 349. *n°.* 9.

Illig. *Col. Bor. tom.* 1. *p.* 384. *n°.* 9.

Herbst, *Coleopt.* 5. *p.* 240. *n°.* 11. *tab.* 53. *fig.* 10.

Payk. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 351. *n°.* 6.

Elle eſt un peu plus petite & un peu plus alongée que la Nitidule diſcoïde. Le corps eſt déprimé, & entièrement d'une couleur ferrugineuſe-marron, point luiſante. Le corcelet & les élytres ont un rebord aſſez marqué.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

34. Nitidule ſix taches.

Nitidula ſex puſtulata.

Nitidula nigra, elytris truncatis; punctis quatuor pedibuſque rufis. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 1. *p.* 260. *n°.* 21. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* *n°.* 25.

Elle eſt petite. La maſſe des antennes ſolide. La tête & le corcelet ſont noirs, ſans Les élytres ſont courtes, tronquées, noires un petit point rouge à la baſe, un plus gra milieu, & un troiſième oblong, près de la L'anus eſt rouge en deſſous. Les taches des ſont quelquefois peu marquées ou effacées.

Elle ſe trouve en Allemagne.

35. Nitidule unifaſciée.

Nitidula unifaſciata.

Nitidula thorace teſtaceo; maculâ atrâ, teſtaceis; faſciâ mediâ nigrâ, teſtaceo pun

Nitidula faſciata. Fabr. *Ent. Syſt. em.* *p.* 74. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 353. *n°.* 26

Elle eſt auſſi petite que la ſuivante. La teſtacée, ſans tache. Le corcelet eſt teſtacé une grande tache noire à la baſe. Les élytr teſtacées, glabres, avec une large bande no milieu, marquée d'un ou deux points teſtac

Elle ſe trouve en Alſace.

36. Nitidule petite ligne.

Nitidula litura.

Nitidula teſtacea, elytris liturâ arcuatâ, Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 260. *n°.* *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 353. *n°.* 27.

Coccinella litura. Illiger, *Col. Bor. t p.* 419. *n°.* 10.

Panz. *Faun. Germ.* 36. *tab.* 5.

Herbst, *Coleopt.* 5. *tab.* 59. *fig.* 2.

Elle eſt petite, ovale, convexe, très-légèr pubeſcente. La tête eſt teſtacée. Le corcel teſtacé, ſans tache, ou teſtacé, avec le noirâtre. Les élytres ſont liſſes, teſtacées, quefois ſans tache, & marquées quelquefois ou deux lignes obſcures, arquées. L'abdom noirâtre. Les pattes ſont teſtacées.

Nota. Cet inſecte me paroît appartenir au genre Scymnus de M. Herbſt.

Elle ſe trouve en Allemagne, au nord de rope.

37. Ni

37. Nitidule verdâtre.

Nitidula virideſcens.

Nitidula thorace marginato viridi-æneâ, pedibus rufis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 1. *p.* 52. *n°.* 18. — *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 261. *n°.* 25. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 353. *n°.* 29.

Nitidula virideſcens. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 26. *tab.* 4. *fig.* 30. a. b.

Nitidula virideſcens. Herbst, *Coleopt.* 5. *tab.* 54. *fig.* 1.

Elle reſſemble entiérement, pour la forme & la grandeur, à la Nitidule bronzée. Tout le corps eſt d'un vert-bronzé. Les antennes & les pattes ſont fauves.

Elle ſe trouve aux environs de Paris, en Allemagne, ſur les fleurs.

38. Nitidule âtre.

Nitidula atrata.

Nitidula ovata nigra, elytris lævibus, antennis pedibuſque rufis. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. *genre* 12. *n°.* 27. *tab.* 4. *fig.* 31. a. b.

Nitidula atrata. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. t.* 2. *p.* 13.

Elle eſt un peu plus grande que la Nitidule pédiculaire, & le corcelet & les élytres ſont un peu moins rebordés. Le corps eſt ovale, noir-luiſant, peu convexe. Les élytres ſont liſſes. Les pattes ſont fauves.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.
Du cabinet de M. Lermina.

39. Nitidule lunulée.

Nitidula lunata.

Nitidula fuſca, thorace marginato ciliato; elytris maculâ communi lunatâ albidâ. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 29. *tab.* 3. *fig.* 26. a. b.

Elle eſt de la grandeur de la Nitidule diſcoïde. Les antennes ſont ferrugineuſes brunes. La tête eſt noirâtre-obſcure. Le corcelet eſt noirâtre-obſcur, avec les bords latéraux relevés & ciliés. Les élytres ſont ſtriées, noirâtres, avec une tache commune en croiſſant, blanchâtre. Le deſſous du corps eſt noirâtre, & les pattes ſont brunes.

Elle ſe trouve en Italie.
Du cabinet de M. Boſc.

40. Nitidule hémiptère.

Nitidula hemiptera.

Nitidula ferruginea, elytris abbreviatis, teſtaceis, immaculatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 261. *n°.* 26. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 353. *n°.* 30.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Nitidule mi-partie; mais elle en diffère entiérement par les couleurs. Tout le corps eſt ferrugineux. Les élytres ſont courtes, teſtacées, ſans tache.

Elle ſe trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

41. Nitidule bordée.

Nitidula limbata.

Nitidula ferruginea, corpore ſubtùs thoracis elytrorumque diſco fuſcis. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 31. *tab.* 3. *fig.* 18. a. b.

Nitidula limbata *nigra, thoracis margine elytrorum limbo ferrugineis.* Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 1. *p.* 52. *n°.* 11. — *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 259. *n°.* 17. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 352. *n°.* 21.

Herbst, *Coleopt.* 5. *tab.* 53. *fig.* 6.

Illig. *Col. Bor. tom.* 1. *p.* 383. *n°.* 8.

Elle eſt plus petite que la Nitidule diſcoïde. Elle eſt ovale & teſtacée; mais le milieu du corcelet & des élytres & le deſſous du corps ſont un peu obſcurs. Les pattes ſont teſtacées.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

42. Nitidule dorſale.

Nitidula dorſalis.

Nitidula nigra, elytris lævibus teſtaceis margine omni nigro, pedibus rufis. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 32. *tab.* 4. *fig.* 29. a. b.

Elle eſt un peu plus petite que la Nitidule bronzée. Les antennes ſont fauves. Le corps eſt noir, luiſant. Les élytres ſont liſſes, teſtacées au milieu, avec la future & les bords noirs. Les pattes ſont fauves.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

Du cabinet de M. Lermina.

43. Nitidule humérale.

Nitidula humeralis.

Nitidula nigra, nitida, elytris dimidiatis, puncto baſeos rufo. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 74. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 354. *n°.* 31.

Elle reſſemble aux précédentes. La tête & le corcelet ſont pointillés, noirs, luiſans. Les élytres ſont courtes, noires, avec un petit point rougeâtre à la baſe. Le corps eſt noir. Les pattes ſont pâles.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

44. Nitidule brisée.

Nitidula rupta.

Nitidula ferruginea, elytris dimidiatis, apice nigris. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 354. *n°.* 32.

Elle est plus grande que la Nitidule hémiptère. La tête, le corcelet & le dessous du corps sont ferrugineux, sans tache. Les élytres ne vont qu'au milieu de l'abdomen; elles sont ferrugineuses, avec le bord postérieur noir.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

45. Nitidule carrée.

Nitidula quadrata.

Nitidula nigra, elytris dimidiatis pallidis, liturâ communi fuscâ. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 74. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 354. *n°.* 33.

Elle est petite. La tête & le corcelet sont noirs, sans tache. Les élytres sont courtes, pales, avec une petite raie commune, noirâtre. Les pattes sont rougeâtres.

Elle se trouve à Cayenne.

46. Nitidule cadaverine.

Nitidula cadaverina.

Nitidula obscurè ferruginea, elytris dimidiatis, maculâ apicis flavâ. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 354. *n°.* 34.

Elle est petite. Les antennes sont terminées en masse solide en apparence. La tête & le corcelet sont obscurs, ferrugineux, sans tache. Les élytres sont courtes, lisses, ferrugineuses, avec une petite raie à la base, & une tache à l'extrémité, jaunes.

Elle se trouve dans les animaux conservés, qui nous viennent de l'Amérique.

47. Nitidule macroptère.

Nitidula macroptera.

Nitidula atra, nitida, pedibus piceis, elytris dimidiatis. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 354. *n°.* 35.

Elle ressemble à la Nitidule brisée; mais elle est un peu plus petite, & son corps est noir, luisant. Les élytres sont courtes, lisses. Les pattes sont de couleur de poix.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

48. Nitidule mi-partie.

Nitidula dimidiata.

Nitidula nigra, elytris abbreviatis fuscis, pedibus ferrugineis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 261. *n°.* 27. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 354. *n°.* 36.

Elle est très-petite. La tête & le corcelet sont noirs, sans tache. Les élytres sont noirâtres, beaucoup plus courtes que l'abdomen. Le dessous du corps est noir, avec les pattes ferrugineuses.

Elle se trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

49. Nitidule tronquée.

Nitidula truncata.

Nitidula testacea, elytris truncatis, maculâ communi baseos nigrâ. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 261. *n°.* 28. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 354. *n°.* 37.

Elle est petite. Les antennes sont testacées, avec la masse obscure, solide. La tête, le corcelet & les élytres sont glabres, lisses, d'une couleur testacée obscure, avec une tache suturale noire à la base des élytres. Le corps est noir en dessous, avec les pattes testacées.

Elle se trouve en Allemagne.

NOCTUA. (*Voyez* Noctuelle.)

NOCTUÉLITES: *Noctuælitæ*. Huitième famille de l'Ordre des Lépidoptères, établie par M. Latreille, qui renferme le genre Erèbe & le genre Noctuelle. Cette famille ne présentoit que ce dernier genre dans le *Genera Crustaceorum & Insectorum* de cet auteur, & y formoit la septième famille. C'est la huitième dans ses *Considérations générales*, & il a détaché des Noctuelles quelques grandes espèces étrangères, telles que l'*Odora* & le *Crepuscularis*, pour en faire un genre sous le nom d'Erèbe, dont le caractère est d'avoir le dernier article des antennules nu & plus long que le précédent.

NOCTUELLE. *Noctua*. Genre d'insectes de l'Ordre des Lépidoptères & de la famille des Noctuélites.

Les Noctuelles ont les antennes sétacées, presque toujours simples, rarement pourvues, dans leur longueur, de petits filets latéraux, très-courts; une trompe longue, roulée en spirale, de consistance assez dure ou cornée; deux antennules courtes, un peu comprimées; le corps assez gros; les ailes triangulaires, alongées, & les pattes épineuses.

Ces insectes, confondus d'abord avec les Bombix, les Hépiales, les Phalènes, les Teignes, les Alucites, les Pyrales & quelques autres, sous le nom générique de *Phalènes* ou Papillons de nuit, ont pourtant plusieurs caractères qui leur sont propres, & qui ont été remarqués par Réaumur, Linné, Degeer, Geoffroy & tous les Entomologistes qui ont écrit après eux. Réaumur, qui le premier sous a donné une histoire très-détaillée d'un grand nombre d'insectes, a tenté d'établir, pour les Lépidoptères nocturnes, une division méthodique, fondée

e des antennes, la longueur de la trompe, ou la forme des ailes. Il diviſe en ſept s les inſectes qui de ſon tems étoient nom- *nes* ou Papillons de nuit. Il comprend mière claſſe, ceux dont les antennes ſont ies, & la trompe eſt plus ou moins lon- nt les Sphinx. Dans la ſeconde, ceux dont es ſont à filets coniques, c'eſt-à-dire, ent inſenſiblement de diamètre, depuis qu'à l'extrémité, & qui ont une trompe ins longue : ce ſont les Noctuelles pro- ites. Dans la troiſième viennent ſe placer les antennes ſont comme dans la claſſe e, mais qui n'ont pas de trompe, tels ſus. Dans la quatrième ſont rangées les dont les antennes ſont à barbes ou pec- qui ont une trompe bien apparente. Dans ne, ceux dont les antennes ſont pectinées nt pas de trompe : tels ſont les Bombix. ième ſont placés ceux dont les antennes ées, qui manquent de trompe, & dont eſt privée d'ailes : ce ſont quelques Bom- la ſeptième enfin ſe trouvent ceux dont nitent celles des oiſeaux, tels que les es.

fait dans ſes Phalènes une diviſion ſous : *Phalæna Noctua*, qu'il ſubdiviſe en is la première, il place celles qui n'ont rompe ; il les nomme *Elingues :* ce ſont les. Dans la ſeconde, celles à trompe es, telles que les Noctuelles, les Litho- Callimorphes.

y ayant ſéparé le genre Phalène en deux es Bombix ſont placés dans la première, uelles ſe trouvent mêlées dans la ſeconde, ques Phalènes & quelques Pyrales.

ctuelles ſont déſignées ſous le nom de *Hiboux* dans l'ouvrage des *Papillons*, rédigé par divers auteurs, ouvrage le let que nous ayions juſqu'à préſent ſur s d'Europe, tant à cauſe des deſcriptions ires qui s'y trouvent réunies, que des ombreuſes qui y ſont repréſentées, & upart ont été enſuite regardées comme l eſt vrai que l'ouvrage de M. Hübner, Allemagne ſous le nom de *Lepidoptera*, plus d'eſpèces figurées que celui des *Pa- Europe ;* mais le texte n'en a point encore e *Catalogue ſyſtématique des Papillons ns de Vienne* n'offre que des généralités ſions très-utiles ſans doute, très-exactes, ur jeter un grand jour ſur l'étude de ces déjà trop nombreux dans les collections, variés dans les formes & les couleurs pour uer facilement les uns des autres, & leur tous la place qu'ils doivent occuper.

rage, écrit en allemand, & qui a pour claſſer les Lépidoptères d'après le nom- iſpoſition des pattes des Chenilles, leur le marcher & leur transformation, peut nous aider à ſubdiviſer, encore plus qu'on n'a fait, la plupart des genres de l'Ordre des Lépidoptères, ſi toutefois, comme on peut le préſumer, il y a une ſorte de concordance dans les Chenilles, ainſi que dans les Inſectes parfaits qui appartiennent évidemment à la même ſubdiviſion ; car, dans le genre Noctuelle ſurtout, il devient indiſpenſable, pour en faciliter l'étude, de faire de nouvelles ſubdiviſions ou d'établir de nouveaux genres. Ce travail n'eſt pas peut-être bien difficile, & nous l'aurions entrepris ſi les cabinets de Paris avoient été plus complets qu'ils ne le ſont en eſpèces étrangères, & ſi les eſpèces d'Europe y avoient été auſſi multipliées qu'elles le ſont dans ceux de l'Allemagne.

Il nous ſemble qu'on pourroit établir un genre de la plupart des grandes eſpèces étrangères dont les antennules ſe font remarquer par la longueur de leur dernier article, ainſi que vient de faire M. Latreille dans ſes *Conſidérations générales*. Celles dont le mâle porte des antennes pectinées, pourroient également en former un autre. On trouveroit également des caractères dans les antennules, les antennes & les ailes des eſpèces déſignées ſous les noms de *Verbaſci*, *Tanaceti*, *Lactucæ*, *Exoleta*, *etc.*, pour les ſéparer des autres Noctuelles : nous en dirons autant de quelques autres dont le dernier article des antennules eſt fort court & un peu velu, telles que la Pronube, la Frangée, la Janthine, l'Orbonne. Elles nous paroiſſent beaucoup différer des Noctuelles du *Frêne*, *Épouſe*, *Epione*, *Maure*, &c.

Les antennes des Noctuelles ſont ſétacées, un peu plus courtes que le corps, compoſées d'un grand nombre d'articles ſi courts, ſi peu diſtincts, qu'il ſeroit impoſſible de les compter. Le premier ſeulement eſt plus gros que les autres, de forme cylindrique, mais tout couvert de poils fins, ſerrés, plus ou moins longs. Elles ſont inſérées à la partie ſupérieure de la tête, près des yeux. Quelques eſpèces ont les antennes un peu pectinées dans les mâles ſeulement, mais beaucoup moins que dans les Bombix.

La bouche eſt formée d'une trompe & de deux antennules. La trompe eſt longue, mince, formée de deux pièces réunies par les côtés, qu'on ſépare aiſément, que l'inſecte roule en ſpirale & tient cachée entre les antennules. Celles-ci ſont coudées ou arquées à leur baſe, relevées & portées en avant. La première pièce qui eſt coudée, eſt courte, velue ; la ſeconde eſt plus longue, plus grande, plus velue, très-comprimée ; la troiſième ou la dernière eſt plus ou moins longue, plus ou moins mince, nue ou un peu velue. C'eſt cette dernière pièce qui préſente des différences aſſez remarquables pour établir de nouvelles coupures dans ce genre.

La tête eſt petite, velue, unie au corcelet. Les yeux ſont ſaillans, arrondis, aſſez grands, & placés ſur les côtés.

Le corcelet eſt grand, couvert de poils fins, longs, qui ſe détachent facilement, & qui forment, dans la plupart des eſpèces, une ſorte de crête diverſement figurée, & placée à la partie antérieure ou ſur les épaulettes dans les unes, & à la partie poſtérieure dans les autres.

L'abdomen prend ordinairement une forme conique, plus ou moins alongée; il eſt moins couvert de poils que le corcelet; ce qui permet de compter les anneaux.

Les pattes ſont de longueur moyenne; les poſtérieures ſont un peu plus longues que les intermédiaires, & celles-ci le ſont un peu plus que les antérieures. Les cuiſſes ſont ordinairement très-velues, & les jambes ſont terminées par deux piquans dont l'un eſt un peu plus long que l'autre. Outre ces piquans que l'on remarque à toutes les eſpèces, il y en a encore d'autres ſur les jambes de quelques-unes. Les pattes de devant varient dans leur forme encore plus que les autres : elles ſont en général plus groſſes, plus fortes, plus velues; elles ſont quelquefois ſimples, & ſouvent elles ſont armées d'épines en crochets, cornées, très-dures. Ces pattes méritent d'être obſervées & doivent être exactement décrites; car elles peuvent aſſez ſouvent bien mieux ſervir à caractériſer les eſpèces, que les couleurs fugaces ou trop peu variées des ailes.

Les tarſes ſont filiformes, rarement épineux, couverts d'un duvet très-court & très-ſerré, & compoſés de cinq articles, dont le premier eſt le plus long, & le dernier eſt le plus court. Celui-ci eſt terminé par deux crochets très-petits, à peine apparens.

Les ailes ſont membraneuſes, veinées, & couvertes de petites écailles imbriquées, très-ſerrées & diverſement colorées. Les ſupérieures ſont en général un peu plus longues que les inférieures, & celles-ci ſont un peu plus larges & un peu moins chargées d'écailles. Leur bord poſtérieur eſt auſſi un peu plus arrondi que celui des ſupérieures. Ce bord eſt quelquefois denté avec régularité, d'autres fois il eſt comme déchiré irréguliérement, mais il eſt toujours terminé par une ſorte de frange. Le bord interne des ailes inférieures eſt garni de poils longs & très-fins.

Les Noctuelles ont en général le corps plus gros & les ailes moins étendues que la plupart des autres Lépidoptères. Leur corcelet eſt plus velu, & leurs ailes ſont couvertes d'écailles plus ſerrées, plus groſſiérement placées & plus faciles à ſe détacher. La couleur de ces ailes, ſi nous en exceptons quelques eſpèces qui ſe ſont remarquer par des taches métalliques, ſont communément plus ſombres, & ſemblent par-là mieux convenir à leurs habitudes. On ſait que c'eſt plus particuliérement la nuit que ces inſectes prennent leur eſſor, & cherchent à ſe nourrir & à s'accoupler. Ils reſtent ordinairement cachés pendant le jour; ils fuyent la lumière & paroiſſent en être incommodés. Quand on les force à s'envoler, on s'apperçoit que leur vol eſt court, rapide & incertain. Ce n'eſt guère qu'au ſoleil couchant que les mâles commencent à voltiger & à chercher leurs femelles. Celles-ci ſe montrent un peu plus tard, & volent beaucoup moins que les mâles. Leur accouplement n'a lieu que durant la nuit, & c'eſt auſſi dans l'obſcurité que les Noctuelles volent de fleur en fleur pour en extraire, au moyen de leur trompe, les ſucs mielleux répandus au fond du calice.

La durée de leur vie eſt en général fort courte, comme celle de preſque tous les inſectes; elles ſemblent n'atteindre à leur dernier état que pour ſe reproduire & diſparoître. La plupart d'entr'elles vivent ſi peu, qu'elles n'ont pas beſoin de nourriture, & celles mêmes dont l'exiſtence eſt un peu plus longue en prennent toujours fort peu. Leur unique but, la fin vers laquelle elles tendent toutes, c'eſt leur reproduction; c'eſt la multiplication de leur eſpèce. Auſſi, dès que l'accouplement eſt terminé, le mâle meurt, & la femelle ne ſurvit que pour faire ſa ponte dans le lieu qu'elle ſait être le plus convenable aux larves qui doivent en ſortir.

Ces larves, plus connues ſous le nom de Chenilles, ſont pourvues de douze, quatorze ou ſeize pattes, dont ſix écailleuſes, & les autres membraneuſes. Elles diffèrent peu des autres Chenilles; mais elles ont cela de particulier avec celles des Sphinx, que, parvenues à tout leur accroiſſement, preſque toutes entrent dans la terre, y filent une coque pour laquelle elles emploient plus de matière gommeuſe ou gommo-réſineuſe, que de la véritable ſoie.

La conſtruction de ces coques eſt néanmoins aſſez ſolide pour que ni les inſectes deſtructeurs, ni les petits quadrupèdes, ni la pluie ne puiſſent nuire à la Chryſalide qui s'y eſt enfermée. Et, ſuivant qu'elles ſe métamorphoſent dans la terre, au pied des arbres, ſous des pierres, parmi des débris de végétaux, ou ſur les plantes mêmes qui leur ont ſervi de nourriture, les Chenilles des Noctuelles emploient toujours, pour la conſtruction de leurs coques, les matériaux qui ſont à leur portée; elles les lient & les conſolident avec la ſoie qu'elles filent & la matière gommo-réſineuſe qu'elles font ſortir des réſervoirs qui la contiennent. Nous n'entrerons ici dans aucun détail à leur égard : nous nous contenterons de renvoyer à l'article Chenille, où l'on trouvera tout ce qui les concerne.

Ce genre eſt ſi nombreux, qu'il a néceſſairement fallu le ſubdiviſer en pluſieurs familles, afin d'en faciliter l'étude & favoriſer la recherche des eſpèces; mais nous avouerons que tout ce qui a paru à cet égard juſqu'à préſent, nous paroît encore très-imparfait, & nous aurions tenté de faire mieux ſi nous en avions eu les moyens. Pour cela il auroit fallu poſſéder ou avoir ſous les yeux un très-grand nombre d'eſpèces tant indigènes qu'exotiques, & les avoir vues telles qu'elles ſont naturellement, & non avec les ailes étendues, ainſi qu'elles ſe trouvent toujours dans les collections. Il auroit fallu au moins avoir obſervé les Chenilles de celles

[illegible] avoir trouvé un très-grand nombre. Nous avons ſuivi les diviſions qu'a propoſées Fabricius, quoiqu'elles nous aient ſouvent paru fautives, parce que c'eſt juſqu'à préſent l'auteur qui a préſenté & décrit le plus d'eſpèces, & nous ne nous ſommes pas permis de changemens un peu importans, parce que, ne pouvant être que partiels, ils auroient plutôt embrouillé qu'éclairci la matière.

Fabricius a diviſé ce genre en cinq familles, d'après le port ſuppoſé ou apparent des ailes, & la préſence ou l'abſence des poils qui s'élèvent en une ſorte de huppe ou de crête ſur le corcelet. Dans la première, il place les grandes eſpèces étrangères qu'il ſuppoſe porter naturellement les ailes étendues, dans le repos; ce qui nous paroit fort douteux. Dans la ſeconde ſont placées celles qu'il a cru avoir, dans le repos, les ailes placées en recouvrement, c'eſt-à-dire, le bord interne des unes s'avançant juſqu'à moitié & même davantage ſur les autres, le corcelet étant liſſe ou ſans crête. Dans la troiſième on voit les eſpèces qui ont les ailes penchées ſur les côtés, & dont le corcelet eſt liſſe. Dans la quatrième, les ailes ſont ſuppoſées être en recouvrement, & le corcelet avoir, ou dans ſa partie antérieure, ou dans ſa partie poſtérieure, ou ſur le dos, des poils élevés en crête. Dans la cinquième, les ailes ſont penchées ſur les côtés, & le corcelet eſt orné d'une ou de pluſieurs crêtes.

NOCTUELLE.

NOCTUA. FABR. LATR. PHALÆNA. GEOFF. DEGEER.

PHALÆNA NOCTUA. LINN. CRAM.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes sétacées, rarement un peu pectinées dans le mâle, plus longues que le corcelet.

Trompe longue, roulée en spirale et placée entre les antennules.

Deux antennules courtes, arquées à leur base, dirigées en avant.

Second article plus grand que les autres, comprimé et velu; le dernier presque nu, cylindrique.

Chenille de douze à seize pattes.

Chrysalide cachée dans une coque peu serrée, ordinairement construite dans la terre.

ESPÈCES.

PREMIÈRE FAMILLE.

Ailes étendues.

1. NOCTUELLE Zénobie.

Ailes étendues, mélangées en dessus, ferrugineuses en dessous, avec des bandes ondées, noirâtres.

2. NOCTUELLE Strix.

Ailes étendues, de la même couleur, blanches, avec un grand nombre de raies ondées, noires.

3. NOCTUELLE Grand-Duc.

Ailes étendues, dentées, obscures, avec des raies ondées, noires; les supérieures marquées d'une grande tache oculée, brune.

4. NOCTUELLE Iphianasse.

Ailes étendues, dentées, obscures, avec des raies ondées, ferrugineuses; les inférieures noires à leur base, avec une bande bleue.

5. NOCTUELLE Hullotte.

Ailes étendues, dentées, brunes, avec des raies ondées, noires, et trois taches marginales, obscures.

6. NOCTUELLE Engoulevent.

Ailes étendues, dentées, obscures, avec des raies ondées, noires; les supérieures marquées d'une tache oculée, bleue.

7. NOCTUELLE odorante.

Ailes étendues, dentées, obscures, avec des raies ondées, noires; les supérieures marquées d'une tache oculée, noire, avec la prunelle bleue.

NOCTUELLE. (Insecte.)

8. Noctuelle Hérilie.

Ailes étendues, obscures ; les supérieu- s avec une bande blanche, et deux ta- es, la première annulaire, la seconde croissant.

9. Noctuelle obscure.

Ailes étendues, marquées de plusieurs ies ondées, noires, les supérieures ayant e tache oculée, noirâtre.

10. Noctuelle Mycerine.

Ailes étendues, dentées; les supérieures ec des raies ondées, noires, et des ta- es en croissant, bleues; les inférieures ec deux bandes blanches, et une bleue.

11. Noctuelle hiéroglyphique.

Ailes étendues, dentées, noires; les périeures avec une bande courte, blan- e, et une tache presqu'oculée ; les infé- ures avec deux échancrures.

12. Noctuelle Chouette.

Ailes étendues, dentées, ondées de noir; supérieures avec une bande courte, nche, et une tache presqu'oculée.

13. Noctuelle muable.

Ailes étendues, dentées, obscures, on- es de noir; anus ferrugineux.

14. Noctuelle Ilyia.

Ailes étendues, dentées, obscures, avec s raies ondées, ferrugineuses, et le mi- u fauve, marqué d'une double tache ire, oculée, ayant la prunelle blanche.

15. Noctuelle Hibou.

Ailes étendues, obscures, avec des raies dées, noires; les inférieures avec l'ex- mité blanche, marquée d'une tache re.

16. Noctuelle Chalcis.

Ailes étendues, rayées d'obscur; les inférieures marquées en dessous d'une rangée de points blancs.

17. Noctuelle spirale.

Ailes étendues, rayées de gris et d'obscur; les supérieures marquées d'une ligne noire, en spirale.

18. Noctuelle Marmorides.

Ailes étendues, dentées; les supérieures pâles, avec une tache transversale, blanche ; les inférieures avec la base noire, et une tache postérieure bleue.

19. Noctuelle crépusculaire.

Ailes étendues, obscures, avec une bande et une tache marginale, blanches ; les supérieures avec une tache oculée.

20. Noctuelle Acron.

Ailes étendues, d'un gris obscur, avec des raies ondées, noires, et une suite de points blancs près du bord postérieur.

21. Noctuelle Dolon.

Ailes étendues, d'un violet-foncé, avec une raie blanche; les supérieures avec une tache cendrée à l'extrémité.

22. Noctuelle carenée.

Ailes étendues, dentées, obscures, avec une bande postérieure, blanche, marquée de points noirs.

23. Noctuelle Hélime.

Ailes étendues; les supérieures noires, avec des points et une large raie d'un gris-obscur.

NOCTUELLE. (Insecte.)

40. Noctuelle Hypermnestre.

Lisse ; ailes en recouvrement ; les supé-eures vertes, tachées de blanc ; les infé-eures jaunes, avec deux taches et une nde postérieure, noires.

41. Noctuelle servante.

Lisse ; ailes en recouvrement, d'un gris-ncé, avec trois raies plus obscures ; les férieures jaunes, avec deux larges ban-s courtes, noires.

42. Noctuelle Procrus.

Lisse ; ailes en recouvrement ; les supé-eures mélangées; les inférieures jaunes, ec deux bandes sinuées, noires.

43. Noctuelle Microrhée.

Lisse; ailes en recouvrement, cendrées ; inférieures rougeâtres, avec une tache ire.

44. Noctuelle de Stoll.

Lisse ; ailes en recouvrement ; les infé-ures d'un noir-bleu, marquées d'une nde courte, fauve.

45. Noctuelle serf.

Lisse ; ailes en recouvrement, grises, ec des points et quatre raies obscures ; inférieures noires à l'extrémité, avec s points blancs.

46. Noctuelle collusoire.

Lisse; ailes en recouvrement ; les su-rieures obscures ; les inférieures jaunes, ec deux bandes courtes, noires.

47. Noctuelle Tirrhée.

Lisse ; ailes en recouvrement ; les su-rieures vertes, avec l'extrémité obs-e ; les inférieures jaunes, avec une he noire.

48. Noctuelle Juturne.

Lisse ; ailes en recouvrement ; les supérieures d'un gris-brun, avec des bandes et deux anneaux pâles ; les inférieures obscures.

49. Noctuelle Orode.

Lisse ; ailes en recouvrement ; les supérieures d'un gris-foncé, avec une bande et trois raies noires ; les inférieures obscures, avec une tache postérieure bleue.

50. Noctuelle Paphos.

Lisse ; ailes en recouvrement ; les supérieures obscures, veinées de blanc ; les inférieures mélangées de blanc et de noir.

51. Noctuelle Chioné.

Lisse ; ailes en recouvrement, blanches ; les supérieures sans tache ; les inférieures avec quelques lignes d'un noir-verdâtre à l'extrémité.

52. Noctuelle Astrée.

Lisse ; ailes en recouvrement, obscures, avec le milieu transparent ; corcelet blanc, marqué de points noirs.

53. Noctuelle Eugénie.

Lisse ; ailes en recouvrement, blanches, avec le milieu transparent ; abdomen rouge en dessus.

54. Noctuelle Éridan.

Lisse ; ailes en recouvrement, blanches ; abdomen blanc, avec des bandes jaunes.

55. Noctuelle Liris.

Lisse ; ailes en recouvrement, d'un vert-pâle, marquées, au milieu, d'une tache argentée.

NOCTUELLE. (Insecte.)

56. Noctuelle laiteuse.

Lisse ; ailes en recouvrement, blanches; bord antérieur des supérieures rouge ; les inférieures avec des taches noires.

57. Noctuelle Narcisse.

Lisse; ailes en recouvrement, obscures, avec une raie longitudinale, blanche ; les inférieures jaunes, avec l'extrémité bleue.

58. Noctuelle Monique.

Lisse ; ailes en recouvrement, obscures, avec le milieu blanc ; les supérieures marquées, à la base, d'une tache blanche, avec des points noirs.

59. Noctuelle porte-faix.

Lisse ; ailes en recouvrement ; les supérieures obscures, avec une raie et deux taches blanches ; les inférieures jaunes, tachées de noir.

60. Noctuelle modeste.

Lisse; ailes en recouvrement, brunes ; les supérieures avec une tache rouge à leur extrémité.

61. Noctuelle agréable.

Lisse ; ailes en recouvrement, brunes, avec des raies jaunes ; la postérieure plus large, marquée de points bruns.

62. Noctuelle lisse.

Lisse ; ailes en recouvrement, d'un rouge-brun, avec des raies brunes, et une rangée de points bruns près du bord.

63. Noctuelle sombre.

Lisse; ailes en recouvrement, noirâtres, avec quatre points blancs sur le bord antérieur ; ailes inférieures, d'un gris-ferrugineux.

64. Noctuelle livide.

Lisse ; ailes en recouvrement, noir les inférieures ferrugineuses, avec le b postérieur obscur.

65. Noctuelle parsemée.

Lisse ; ailes en recouvrement, cendr parsemées de points noirs, marquées p térieurement d'une raie jaunâtre.

66. Noctuelle du Chêne.

Lisse ; ailes en recouvrement, d gris-jaune, avec trois ou quatre ra brunes.

67. Noctuelle marquée.

Lisse; ailes en recouvrement, cendré marquées de trois taches jaunes entre t raies de la même couleur.

68. Noctuelle quadriponctuée.

Lisse, ailes en recouvrement, gris avec des raies ondées, obscures, et qua point noirs sur le bord antérieur.

69. Noctuelle blême.

Lisse ; ailes en recouvrement, pâl les bords postérieurs marqués de poi noirs, en dessous.

70. Noctuelle domestique.

Lisse; ailes en recouvrement, cendré avec des raies noires ; le bord antéri avec des points noirs à la base, et des poi blancs à l'extrémité.

71. Noctuelle sillonnée.

Lisse ; ailes en recouvrement, lanc lées, d'un gris-obscur, avec des st pâles.

NOCTUELLE. (Insecte.)

)2. Noctuelle de l'Abutilon.

Lisse ; ailes en recouvrement ; les supérieures cendrées à leur base, avec des nts noirs ; obscures à l'extrémité, avec stries cendrées ; les inférieures fauves.

)3. Noctuelle de l'Airelle.

Lisse ; ailes en recouvrement, d'un grisn, avec trois raies grises et une rangée oints noirs.

4. Noctuelle bicolore.

Lisse ; ailes en recouvrement, jaunes, e la partie postérieure obscure.

)5. Noctuelle criblée.

Lisse ; ailes en recouvrement ; les supieures cendrées, avec des points noirs base ; les inférieures jaunes.

6. Noctuelle du Saule-Marceau.

isse ; ailes en recouvrement, d'un cen--obscur, avec trois raies obliques et deux taches ordinaires, blanchâtres.

7. Noctuelle narbonnoise.

isse ; ailes planes ; les supérieures cenes, avec deux raies jaunes et un point cur, postérieur.

8. Noctuelle du Bolet.

isse ; ailes déprimées, planes, coutes de points et de taches obscurs ; anes pectinées.

TROISIÈME FAMILLE.

celet lisse ; ailes penchées de chaque côté.

9. Noctuelle du Figuier à grappes.

Ailes penchées, cendrées, veinées de nc, avec la base fauve, tachée de blanc le noir.

80. Noctuelle du Figuier commun.

Ailes penchées, cendrées, avec des stries et un point au milieu blancs ; la base fauve, avec cinq points noirs.

81. Noctuelle couronnée.

Ailes penchées, obscures, avec trois raies plus obscures, et la tache ordinaire postérieure marquée de points noirs.

82. Noctuelle Manlie.

Ailes penchées, brunes ; les inférieures avec une bande bleue, et le bord postérieur noir.

83. Noctuelle Bouc.

Ailes penchées, obscures, avec le milieu plus clair ; les inférieures noires, avec l'angle antérieur jaune.

84. Noctuelle Ésée.

Ailes penchées ; les supérieures obscures, avec un reflet violet, des raies et des points noirs ; les inférieures noires, avec l'angle antérieur jaune.

85. Noctuelle Périthée.

Ailes penchées, d'un brun-violet ; les supérieures avec une bande courte et le bord interne, jaunes.

86. Noctuelle javanoise.

Ailes penchées, jaunâtres, avec des points noirs à la base, et le disque brun, marqué de deux taches blanches.

87. Noctuelle Gérion.

Ailes penchées, noires, avec des taches jaunes ; les inférieures rouges, avec le bord noir.

NOCTUELLE. (Insecte.)

88. Noctuelle léonine.

Ailes penchées, brunes, avec des stigmates gris; les inférieures jaunes, avec deux taches noires.

89. Noctuelle Inare.

Ailes penchées; les supérieures blanchâtres à leur base, avec quatre points noirs; d'un gris-brun à leur extrémité.

90. Noctuelle Daim.

Ailes penchées, obscures, avec des stries blanches; les inférieures blanches, avec le bord postérieur noir.

91. Noctuelle marginelle.

Ailes penchées, mélangées; les inférieures noires, avec le bord postérieur blanc.

92. Noctuelle du Roseau.

Ailes penchées, cendrées, avec des points et des lunules marginales, noirs, et une tache centrale, obscure, en dessous.

93. Noctuelle verdâtre.

Ailes penchées, verdâtres, avec trois raies d'un vert-foncé.

94. Noctuelle Batis.

Ailes penchées; les supérieures obscures, avec cinq taches d'un blanc un peu rougeâtre; les inférieures blanchâtres.

95. Noctuelle Silène.

Ailes penchées, d'un fauve-pâle; tache ressiforme, avec des points noirs.

96. Noctuelle luisante.

Ailes penchées, presque striées, ferru[gi]neuses, avec des raies jaunâtres; les [in]férieures obscures.

97. Noctuelle élégante.

Ailes penchées; les supérieures ja[u]nâtres, avec quatre taches contigues, [b]leuches; les inférieures rouges.

98. Noctuelle écrite.

Ailes penchées; les supérieures [b]leuches, avec la base marquée de li[g]nes jaunes et bleues, et trois rangées pa[r]allèles de points noirs.

99. Noctuelle rubigineuse.

Ailes penchées, jaunâtres, avec [d]es raies ondées, ferrugineuses, et des po[i]nts noirs, épars.

100. Noctuelle rousseâtre.

Ailes penchées, rougeâtres, avec [d]es raies obscures, dont la quatrième [e]st large; le dessous rougeâtre.

101. Noctuelle martiale.

Ailes penchées, d'un fauve-pâle, [m]élangées de cendré; les inférieures fe[r]rugineuses.

102. Noctuelle rayée.

Ailes penchées, mélangées d'obscu[r] de cendré, et marquées de trois pe[t]ites lignes près du bord.

103. Noctuelle Fulvie.

Ailes penchées, jaunes, toutes de [la] même couleur, avec le bord postér[ie]ur noir.

104. Noctuelle oculée.

Ailes penchées; les supérieures [j]aunâtres, avec des raies noires et une ta[che] oculée au milieu; les inférieures noi[res] avec une tache marginale jaune.

NOCTUELLE. (Insecte.)

105. Noctuelle écussonnée.

Ailes penchées, mélangées de blanc et d'obscur; les inférieures blanches à la base, avec une tache obscure, et obscures à l'extrémité, avec des taches blanches.

106. Noctuelle glyphique.

Ailes penchées, mélangées d'obscur et de cendré; les inférieures jaunes, avec une bande noire.

107. Noctuelle de la Cardère.

Ailes penchées, pâles, avec une large bande obscure; les inférieures mélangées de jaunâtre et de noir.

108. Noctuelle de la Bugrane.

Ailes penchées, cendrées, avec un reflet rose et des bandes obscures; les inférieures noires, avec trois taches blanches.

109. Noctuelle Mi.

Ailes penchées, mélangées d'obscur et de cendré, marquées en dessous de la lettre M.

110. Noctuelle triangulaire.

Ailes penchées, cendrées, avec des taches noires, dont l'une triangulaire; les inférieures jaunes, avec une raie noirâtre.

111. Noctuelle point blanc.

Ailes penchées, dentées, obscures, rayées de brun, marquées d'une petite tache au milieu, blanche.

112. Noctuelle belle.

Ailes penchées, pâles, avec deux taches noires sur le bord antérieur.

113. Noctuelle avide.

Ailes penchées, obscures, luisantes, avec une tache et une bande postérieure, ferrugineuse; les inférieures blanches.

114. Noctuelle du Roure.

Ailes penchées, cendrées, avec deux raies ondées, blanches, une tache centrale, blanche, et une lunule noire.

115. Noctuelle mixte.

Ailes penchées, pâles, avec des bandes obscures, peu marquées; les inférieures pâles à leur base, obscures à leur extrémité.

116. Noctuelle porte-croix.

Ailes penchées, cendrées, avec une raie au milieu et une bande postérieure, noires.

117. Noctuelle salie.

Ailes penchées, cendrées, avec des raies ondées, obscures, et une bande presque ferrugineuse au milieu.

118. Noctuelle albicolle.

Ailes penchées, blanches à la base, obscures à l'extrémité, avec une double petite ligne blanche.

119. Noctuelle italique.

Ailes penchées, noirâtres, avec une grande tache transversale, blanche.

120. Noctuelle barbue.

Ailes penchées, pâles, avec trois raies blanches, et un point obscur au milieu.

121. Noctuelle mantelée.

Ailes penchées; les supérieures ferrugineuses, avec un point ferrugineux à l'extrémité; les inférieures noires, avec le bord fauve.

NOCTUELLE. (Insecte.)

122. Noctuelle Hypatie.

Ailes penchées, blanches; les supérieures avec le milieu noir, marqué d'une bande oblique blanche, et une raie blanche à la base.

123. Noctuelle Céphise.

Ailes penchées, cendrées, avec le disque noir, marqué d'une bande oblique, blanche.

124. Noctuelle triangle.

Ailes penchées, cendrées, avec le milieu noir, marqué d'un triangle blanc.

125. Noctuelle Ammonic.

Ailes penchées, obscures, avec un reflet violet; les supérieures avec le disque noir, marqué de deux bandes blanches.

126. Noctuelle palmée.

Ailes penchées, presque ferrugineuses, avec deux raies ondées, obscures, peu marquées, et une tache blanche au milieu.

127. Noctuelle arquée.

Ailes penchées, blanchâtres, avec une tache en croissant au milieu, et une marginale, noires.

128. Noctuelle vulpine.

Ailes penchées; les antérieures d'un cendré-obscur, sans tache; les inférieures avec l'extrémité noire, tachée de blanc.

129. Noctuelle notée.

Ailes penchées, cendrées, avec deux bandes noirâtres et un point noir au bord intérieur.

130. Noctuelle destituée.

Ailes penchées, grises, tachées d'obscur, marquées d'une raie blanche, bordée d'obscur.

131. Noctuelle tigrée.

Ailes penchées; les supérieures mélangées; les inférieures noires, avec une bande et trois taches marginales, blanches.

132. Noctuelle Lynx.

Ailes penchées; les supérieures mélangées d'obscur et de jaune, et marquées d'un point blanc; le dessous jaune, avec des raies ondées, obscures.

133. Noctuelle géométrique.

Ailes penchées, obscures, avec une grande tache noire, marquée de deux bandes, dont l'une antérieure, blanche.

134. Noctuelle Orosie.

Ailes penchées; les supérieures blanchâtres, avec une grande tache marginale, noire, et l'extrémité noirâtre.

135. Noctuelle Mézenterie.

Ailes penchées, noires; les supérieures parsemées de bleu; les inférieures avec l'extrémité blanche.

136. Noctuelle stolide.

Ailes penchées, obscures, avec deux bandes blanches, dont la postérieure unidentée.

137. Noctuelle d'un blanc de neige.

Ailes penchées, blanches; corps blanc; antennes et trompe testacées.

138. Noctuelle Joviane.

Ailes penchées, cendrées, avec une tache transversale, noire, postérieurement sinuée, et bordée de blanchâtre.

139. Noctuelle parallèle.

Ailes penchées, obscures; disque noir, traversé de deux bandes blanches.

NOCTUELLE. (Insecte.)

140. Noctuelle sanglée.

Ailes penchées, obscures; les supérieures traversées de deux bandes blanchâtres, et les inférieures d'une seule.

141. Noctuelle algérienne.

Ailes penchées, d'un gris-obscur, avec une bande et l'extrémité cendrées.

142. Noctuelle linéaire.

Ailes penchées, de la même couleur brune; les supérieures avec cinq bandes obscures, et une suite de points noirs.

143. Noctuelle fluctuaire.

Ailes penchées, dentées, de la même couleur brune, avec plusieurs raies ondées, noirâtres, et une suite de points blancs.

144. Noctuelle stupeuse.

Ailes penchées, noires, avec une bande blanche au milieu, et l'extrémité cendrée.

145. Noctuelle remarquable.

Ailes penchées, obscures, traversées de trois raies bleuâtres s'appuyant sur du brun.

146. Noctuelle vermillon.

Ailes penchées, d'un gris-ferrugineux, traversées de trois bandes et marquées de deux taches d'un rouge vermillon.

147. Noctuelle ursine.

Ailes penchées, obscures; les inférieures d'un blanc transparent, avec le bord noir.

148. Noctuelle canine.

Ailes penchées, cendrées, mélangées d'obscur; les inférieures d'un blanc transparent, sans tache.

149. Noctuelle trapèze.

Ailes penchées, jaunâtres, avec une large bande plus foncée, un point noir au milieu, et une rangée de points vers le bord.

150. Noctuelle du Cerisier.

Ailes penchées, d'un gris-ferrugineux, avec deux taches et une raie postérieure jaunâtres, et une rangée de points noirs près du bord.

151. Noctuelle inconstante.

Ailes penchées, grises, avec une raie ferrugineuse placée au milieu.

152. Noctuelle humble.

Ailes penchées, grises, traversées de trois raies jaunâtres, et d'une quatrième obscure, placée au milieu.

153. Noctuelle centrale.

Ailes penchées, d'un cendré-obscur, avec un point central noir.

154. Noctuelle lychnide.

Ailes penchées, d'un brun-ferrugineux, avec des stries jaunâtres.

155. Noctuelle fixe.

Ailes penchées; les supérieures pâles à leur base, verdâtres à leur extrémité, avec une raie cendrée; les inférieures jaunes, avec le bord noir.

156. Noctuelle monile.

Ailes penchées, brunes, marquées de quatre points blancs, rapprochés; antennes pectinées.

157. Noctuelle électrique.

Ailes penchées, grises, marquées, vers l'extrémité, de deux raies ondées, noires.

NOCTUELLE. (Insecte.)

191. Noctuelle du Frêne.

Ailes supérieures dentées, mélangées de cendré et d'obscur; ailes inférieures noires en dessus, avec une bande bleue.

192. Noctuelle maure.

Ailes supérieures dentées, mélangées de noir et de cendré; les inférieures noirâtres, avec une bande et le bord gris.

193. Noctuelle spectre.

Ailes supérieures d'un cendré-obscur, avec des raies ondées plus obscures.

194. Noctuelle dotée.

Ailes supérieures dentées, obscures, avec le bord postérieur bleuâtre; les inférieures noires, avec une raie courte, bleuâtre.

195. Noctuelle néogame.

Ailes supérieures mélangées de blanc et d'obscur, avec des raies flexueuses, noires; les inférieures jaunes, avec deux bandes noires.

196. Noctuelle Cocalus.

Ailes supérieures mélangées de vert et de noir, et marquées d'une raie noire; les inférieures jaunes, avec le bord postérieur noir.

197. Noctuelle compagne.

Ailes supérieures mélangées de cendré et de testacé, et marquées de deux raies obscures; les inférieures jaunes, avec deux bandes flexueuses, noires.

198. Noctuelle formose.

Ailes supérieures purpurescentes, avec une raie longitudinale et deux taches jaunes; les inférieures fauves, avec une tache et le bord noirs.

199. Noctuelle hyménée.

Ailes supérieures grises, avec des raies anguleuses, noires; les inférieures jaunes, avec deux bandes arquées, noires.

200. Noctuelle Amasie.

Ailes supérieures mélangées de cendré et de blanchâtre, avec une raie postérieure fauve; les inférieures jaunes, avec deux bandes noires; la postérieure interrompue.

201. Noctuelle paranymphe.

Ailes supérieures obscures, avec des raies ondées et anguleuses, blanches et noires; les inférieures jaunes, avec deux bandes arquées, noires.

202. Noctuelle Pasithée.

Ailes supérieures mélangées; les inférieures noires, avec la base noirâtre et une bande jaune au milieu.

203. Noctuelle converse.

Ailes supérieures mélangées, avec une bande postérieure ondée, blanche; les inférieures jaunes, avec deux bandes noires.

204. Noctuelle nymphe.

Ailes supérieures avec des bandes noires, grises et jaunes; les inférieures jaunes, avec deux bandes noires.

205. Noctuelle nymphagogue.

Ailes supérieures avec des bandes noires et grises; les inférieures jaunes, avec deux bandes noires; la seconde interrompue.

206. Noctuelle Grinée.

Ailes supérieures mélangées de noir, d'obscur et de cendré; les inférieures fauves, avec deux bandes arquées, noires.

NOCTUELLE. (Insecte.)

207. Noctuelle Parthenie.

Ailes supérieures mélangées de noir, d'obscur et de cendré, avec une tache transversale et une raie postérieure ondée, blanchâtres.

208. Noctuelle pucelle.

Ailes supérieures d'un gris-obscur, avec une bande et raie plus obscures.

209. Noctuelle pronube.

Ailes inférieures d'un jaune-testacé, avec une bande noire presque marginale.

210. Noctuelle mi-partie.

Ailes supérieures cendrées à la base, avec des points noirs, obscures à l'extrémité, avec des lignes blanches; les inférieures jaunes, avec le bord postérieur noir.

211. Noctuelle Cythérée.

Ailes supérieures mélangées, avec une raie blanche; les inférieures jaunes, avec le bord postérieur noirâtre.

212. Noctuelle suivante.

Ailes supérieures d'un rouge-brun; les inférieures jaunes, avec une tache en croissant et une bande postérieure noires.

213. Noctuelle orbone.

Ailes supérieures d'un rouge-brun, avec une raie postérieure jaune; les inférieures jaunes, avec le disque noir.

214. Noctuelle conséquente.

Ailes supérieures brunes, avec quatre raies pâles; les inférieures fauves, avec une tache en croissant et une raie postérieure noires.

215. Noctuelle du Solanum.

Ailes supérieures mélangées de verdâtre et de gris; les inférieures rouges, avec une large bande noire, presque marginale.

216. Noctuelle gris de lin.

Ailes supérieures dentées, mélangées, d'un brun ferrugineux vers le bord postérieur; les inférieures jaunes, avec le bord postérieur noirâtre.

217. Noctuelle couverte.

Ailes supérieures mélangées d'obscur et de verdâtre, avec deux bandes ondées, blanches; les inférieures jaunes, avec une tache en croissant et une bande postérieure noires.

218. Noctuelle frangée.

Ailes supérieures avec des bandes grises; les inférieures d'un jaune-souci, avec une très-large bande noire.

219. Noctuelle janthine.

Ailes supérieures d'un gris purpurescent, avec une petite raie blanchâtre; les inférieures noires, avec une tache au milieu et le bord jaunes.

220. Noctuelle nourrice.

Ailes supérieures obscures, avec une raie jaune sur le bord antérieur; les inférieures jaunes à la base, noires à l'extrémité.

221. Noctuelle courtisane.

Ailes supérieures grises, avec une lunule obscure au centre, entre deux raies blanches; les inférieures blanchâtres à leur base.

NOCTUELLE. (Insecte.)

222. Noctuelle aliénée.

Ailes supérieures fauves, avec des taches oculées, jaunes; les inférieures jaunes, avec une tache et le bord postérieur noirs.

223. Noctuelle Paphie.

Ailes supérieures cendrées, avec des raies noires; les inférieures fauves à leur base, noires à leur extrémité.

224. Noctuelle lunaire.

Ailes supérieures dentées, obscures, avec le milieu plus clair, marqué d'un point noir et d'une lunule noirâtre.

225. Noctuelle augure.

Ailes supérieures obscures, avec des caractères noirs.

226. Noctuelle du Froment.

Ailes supérieures cendrées, avec deux raies obscures et une tache alongée, noirâtre.

227. Noctuelle moissonneuse.

Ailes supérieures ferrugineuses, avec des raies ondées, plus obscures; les inférieures blanchâtres.

228. Noctuelle brûlée.

Ailes supérieures d'un gris-obscur, avec trois raies et un anneau jaunâtre au milieu, et une raie postérieure ondée.

229. Noctuelle soumise.

Ailes d'un cendré-obscur, avec quatre raies et trois anneaux jaunâtres.

230. Noctuelle rétuse.

Ailes supérieures presqu'échancrées, d'un gris-obscur, avec trois raies plus claires.

231. Noctuelle marchande.

Ailes supérieures ferrugineuses, avec des raies ondées, obscures; les inférieures postérieurement noires, avec des taches blanches.

232. Noctuelle partagée.

Ailes supérieures presque dentées, grises, avec une tache noire à la base; les deux taches ordinaires brunes, et une raie blanche au milieu.

233. Noctuelle tricheuse.

Ailes supérieures glauques, avec une lunule noire; bande noire à la partie antérieure du corcelet.

234. Noctuelle de la Vesce.

Ailes supérieures striées, cendrées, avec un point blanchâtre et une lunule ponctuée, obscure; bande noire à la partie antérieure du corcelet.

235. Noctuelle découpure.

Ailes supérieures dentées et déchirées, d'un rouge-gris, marquées de deux points blancs.

236. Noctuelle cordon blanc.

Ailes supérieures obscures, avec le bord antérieur noir.

237. Noctuelle C noir.

Ailes supérieures d'un cendré-obscur, avec une tache noire, extérieurement blanchâtre, et une petite ligne noire à l'extrémité.

238. Noctuelle signalée.

Ailes supérieures marquées de trois taches noires; bord antérieur cendré à la base; corcelet obscur, antérieurement brun.

NOCTUELLE. (Insecte.)

239. Noctuelle brun-âtre.

Ailes supérieures obscures, avec des raies cendrées et deux lignes centrales, noires.

240. Noctuelle gothique.

Ailes supérieures obscures, avec une tache arquée et un point au milieu, noirs.

241. Noctuelle I noir.

Ailes supérieures obscures, avec une tache grise au milieu, une ligne flexueuse et une pupille noires.

242. Noctuelle rectangle.

Ailes supérieures obscures, avec quatre taches noires au milieu, dont deux sur le bord antérieur; corcelet avec une bande noire.

243. Noctuelle polymite.

Ailes supérieures nébuleuses de cendré et d'obscur; angle interne marqué d'une tache noire.

244. Noctuelle brassicaire.

Ailes supérieures d'un gris obscur, mélangé de noirâtre; crochet noir derrière la première tache.

245. Noctuelle incendiée.

Ailes supérieures grises, avec une ligne flexueuse, noire, à la base; corcelet avec une bande noire.

246. Noctuelle des Gazons.

Ailes supérieures obscures, avec trois raies ondées, blanchâtres, accolées à du noir.

247. Noctuelle de l'Anserine.

Ailes supérieures cendrées, tachées de noir, avec une raie postérieure bidentée; crête au corcelet, courte, bifide.

248. Noctuelle grise.

Ailes supérieures d'un cendré obscur, avec un petit point blanc au milieu.

249. Noctuelle contiguë.

Ailes supérieures mélangées de clair, de cendré et d'obscur, avec une raie postérieure bidentée, blanche; crête au corcelet, bifide.

250. Noctuelle pupille.

Ailes supérieures d'un brun-pâle, avec la tache ordinaire antérieure marquée d'une prunelle jaune.

251. Noctuelle dentine.

Ailes supérieures mélangées de cendré et d'obscur, avec une tache au bord interne et une raie postérieure, jaunes.

252. Noctuelle bimaculée.

Ailes d'un blanc-gris; les supérieures un peu nébuleuses; les inférieures avec deux taches noires.

253. Noctuelle exclamation.

Ailes supérieures obscures, avec une petite ligne et une tache en cœur, noires; les inférieures noires.

254. Noctuelle distincte.

Ailes supérieures d'un jaune-gris, avec deux taches centrales, noires, et l'extrémité obscure.

255. Noctuelle subterranée.

Ailes supérieures obscures, avec la base antérieure et le bord postérieur cendrés.

256. Noctuelle épanchée.

Ailes supérieures obscures, avec l'extrémité plus claire; une petite ligne au milieu et deux à l'extrémité, noires, marquées d'un point blanc.

NOCTUELLE. (Insectes)

257. Noctuelle signifère.

Ailes supérieures cendrées, avec des raies ondées obscures, une ligne noire à la base, et un point blanc, entouré de noir vers l'extrémité.

258. Noctuelle valligère.

Ailes supérieures mélangées de cendré et d'obscur, avec une tache oblongue, noirdtre à la base, marquée d'un point ferrugineux.

259. Noctuelle aveugle.

Ailes supérieures dentées, grises, avec deux points noirs à la base et deux raies cendrées.

260. Noctuelle L blanc.

Ailes supérieures grises, avec une tache blanche, en forme de L.

261. Noctuelle de l'Osier.

Ailes supérieures obscures à la base, avec des raies ondées, fauves, et l'extrémité cendrée.

262. Noctuelle villageoise.

Ailes d'un gris obscur, avec cinq points noirâtres et trois blancs au bord antérieur; les postérieures blanches, avec une bande noire.

CINQUIÈME FAMILLE.

Ailes penchées; corcelet en crête.

263. Noctuelle fauve.

Ailes penchées; les supérieures jaunes, avec des raies ferrugineuses, dont la postérieure ponctuée; les inférieures blanches.

264. Noctuelle safranée.

Ailes penchées; les supérieures ferrugineuses, avec des raies obscures et le bord antérieur marqué de points blancs.

265. Noctuelle blanche.

Ailes penchées; les supérieures jaun avec un point ocellaire blanc, placé e des raies ondées, obscures.

266. Noctuelle éblouissante.

Ailes penchées; les supérieures un obscures, avec une petite raie à la b et une large bande au milieu, d'un jau orangé.

267. Noctuelle sulfurée.

Ailes penchées; les supérieures jaun avec un grand nombre de points et q ques raies obscures.

268. Noctuelle cirée.

Ailes penchées; les supérieures jaun avec des raies plus obscures; les in rieures blanches.

269. Noctuelle éclatante.

Ailes penchées; les supérieures jaun avec des raies ferrugineuses; une ba à la base et une autre à l'extrémité, c cures.

270. Noctuelle citronelle.

Ailes penchées, jaunes; les supérieu avec trois raies ferrugineuses, oblique

271. Noctuelle jaunâtre.

Ailes penchées; les supérieures jaun avec deux raies dentées, obscures.

272. Noctuelle rouillée.

Ailes penchées; les supérieures fer gineuses, avec une tache au milieu o cure, marquée d'un point blanc.

273. Noctuelle drap d'or.

Ailes penchées; les supérieures beau jaune, avec des points et une bande obscur

NOCTUELLE. (Insecte.)

274. Noctuelle clairette.

Ailes penchées; les supérieures jaunes, ec un point obscur au milieu, et une ngée postérieure de points noirs.

275. Noctuelle pâle.

Ailes penchées; les supérieures pâles, ec un point blanc au milieu, placé dans cercle noir.

276. Noctuelle chrysite.

Ailes penchées; les supérieures d'un n-ferrugineux, avec deux bandes do- s, ordinairement réunies par leur mi- u.

277. Noctuelle C d'or.

Ailes penchées; les supérieures presque urpres, avec deux taches et des points extrémité, dorés.

278. Noctuelle topaze.

Ailes penchées; les supérieures obs- es, avec une grande tache presque rée, d'un brillant métallique.

279. Noctuelle lamine.

Ailes penchées; les supérieures cen- es, avec une tache marginale, noire, dée d'or de chaque côté, et une autre he dorée.

280. Noctuelle bractée.

Ailes penchées; les supérieures mélan- s, marquées au milieu d'une grande he dorée, brillante.

281. Noctuelle de la Fétuque.

Ailes penchées; les supérieures mélan- s de jaune et d'obscur, avec trois ta- s argentées.

282. Noctuelle chalsite.

Ailes penchées; les supérieures pour- pres, mélangées d'obscur et de doré.

283. Noctuelle circonflexe.

Ailes penchées; les supérieures un peu obscures, marquées d'une tache alongée, circonflexe, argentée.

284. Noctuelle de l'Armoise.

Ailes penchées; les supérieures vertes, avec plusieurs taches argentées, éparses.

285. Noctuelle gamma.

Ailes penchées, dentées; les supérieu- res obscures, marquées d'une tache dorée, en forme d'y.

286. Noctuelle montaguarde.

Ailes penchées; les supérieures mélan- gées d'obscur et de cendré; le milieu obscur, avec une ligne blanche, courte, bifurquée.

287. Noctuelle monnoie.

Ailes penchées; les supérieures dorées, avec des raies ondées grises, et une double tache argentée au milieu.

288. Noctuelle divergente.

Ailes penchées, entières; les supérieu- res grises, avec le milieu obscur, marqué d'un trait blanc; les inférieures fauves, avec le bord obscur.

289. Noctuelle émule.

Ailes penchées, dentées; les supérieu- res mélangées de noir et de cendré, avec une petite ligne double, argentée, placée au milieu.

NOCTUELLE. (Insecte.)

290. Noctuelle argentine.

Ailes penchées; les supérieures grises, avec une large raie courte, presque marginale, argentée.

291. Noctuelle interrogation.

Ailes penchées; les supérieures mélangées d'obscur et de cendré, marquées, au milieu, du signe d'interrogation blanc.

292. Noctuelle signalée.

Ailes penchées; les supérieures obscures, avec des points noirs à la base, et du signe d'interrogation doré, au milieu.

293. Noctuelle question.

Ailes penchées, mélangées de doré et de cendré, avec le signe d'interrogation argenté, placé au milieu.

294. Noctuelle du Pepon.

Ailes penchées; les supérieures grises, avec une tache à l'extrémité, et une autre dorsale, d'un brun-doré.

295. Noctuelle iota.

Ailes penchées; les supérieures d'un gris-ferrugineux, avec un V renversé de couleur d'or, placé vers le milieu.

296. Noctuelle vertue.

Ailes penchées; les supérieures mélangées d'obscur et de doré, avec un point argenté, placé au milieu.

297. Noctuelle lunée.

Ailes penchées; les supérieures mélangées d'obscur et de cendré, avec une tache en arc, bordée de jaune au milieu.

298. Noctuelle échancrée.

Ailes penchées; les supérieures mél gées, ayant le bord interne échanc tête et partie antérieure du corcelet d jaune-orangé.

299. Noctuelle appauvrie.

Ailes penchées; les supérieures mél gées d'obscur et de cendré; les inférieu d'un blanc transparent.

300. Noctuelle méticuleuse.

Ailes penchées; les supérieures pos rieurement dentées et déchirées, d rouge-pâle à la base, marquées, au lieu, d'une grande tache obscure, tri gulaire.

301. Noctuelle ciliée.

Ailes penchées, dentées; les supérieu vertes, avec le bord postérieur cendr

302. Noctuelle résonante.

Ailes penchées; les supérieures ver tres, luisantes, avec deux raies doubl blanches, dont l'antérieure fléchie, deux taches fauves à l'extrémité.

303. Noctuelle illustre.

Ailes penchées, entières; les supéri res mélangées de rougeâtre, de vert de cendré, avec trois taches ferrugin ses, distinctes.

304. Noctuelle déchirée.

Ailes penchées; les supérieures mél gées d'obscur et de ferrugineux, et éch crées au bord interne; front fauve.

305. Noctuelle double O.

Ailes penchées; les supérieures c drées, rayées de ferrugineux, et m quées de deux O rapprochés.

306. Noct

NOCTUELLE. (Insecte.)

306. Noctuelle cuivrée.

Ailes penchées ; les supérieures d'un un-cuivreux, avec des bandes obscures une raie postérieure dentée, grise.

307. Noctuelle embrasée.

Ailes penchées ; les supérieures mélanes de ferrugineux et de jaune, avec les ux taches ordinaires confluentes.

308. Noctuelle ratissée.

Ailes penchées ; les supérieures avec ux bandes et le bord antérieur blancs ; milieu ferrugineux, jaspé.

309. Noctuelle renaissante.

Ailes penchées ; les supérieures un peu scures, avec deux O et une raie postéure, cendrés.

310. Noctuelle fileuse.

Ailes penchées ; les supérieures blanes, avec trois raies noires ; les inférieures unes, avec des points et une raie noirs.

311. Noctuelle or.

Ailes penchées ; les supérieures cenées, avec des raies ondées, obscures, une tache grise au milieu.

312. Noctuelle délayée.

Ailes penchées ; les supérieures cenées, avec deux bandes ferrugineuses, u marquées, et un point blanc au miu.

313. Noctuelle ruficolle.

Ailes penchées ; les supérieures d'un ndré-obscur, avec deux bandes plus scures ; corcelet antérieurement brun.

314. Noctuelle octogésime.

Ailes penchées ; les supérieures d'un ndré-obscur, avec plusieurs raies plus scures, et la tache réniforme interrompue.

315. Noctuelle satellite.

Ailes penchées, dentées, brunes ; les supérieures avec un point jaune entre deux points blancs, plus petits.

316. Noctuelle nacarat.

Ailes penchées ; les supérieures ferrugineuses, avec trois taches blanches sur le bord antérieur, et deux points noirs, postérieurs.

317. Noctuelle analogue.

Ailes penchées ; les supérieures ferrugineuses, avec deux points noirs à l'angle extérieur ; les inférieures noires.

318. Noctuelle triptère.

Ailes penchées ; les supérieures cendrées, avec trois taches arrondies, placées sur une ligne longitudinale, et quelques points sulfureux.

319. Noctuelle marginée.

Ailes penchées ; les supérieures jaunâtres, avec des raies ferrugineuses et le bord postérieur obscur.

320. Noctuelle de l'Absinthe.

Ailes penchées, blanchâtres ; les supérieures avec deux doubles raies ondées, noires, et quatre points noirs, disposés en carré.

321. Noctuelle de l'Auronne.

Ailes penchées ; les supérieures d'un cendré-obscur, avec des raies ondées, noires, et quatre points blancs sur le bord antérieur.

322. Noctuelle occulte.

Ailes penchées ; les supérieures nébuleuses, avec l'extrémité cendrée et trois taches noires.

NOCTUELLE. (Insecte.)

323. Noctuelle patibulaire.

Ailes penchées ; les supérieures cendrées, avec un petit point et une tache dorsale, commune, appuyée sur une raie obscure, noirs.

324. Noctuelle albipède.

Ailes penchées ; les supérieures glauques, avec des raies ondées, obscures ; pattes d'un blanc de neige.

325. Noctuelle de l'Aune.

Ailes penchées ; les supérieures fuligineuses, avec deux taches cendrées, dont l'une oblongue, à la base, marquée d'un point noir.

326. Noctuelle incarnat.

Ailes penchées ; les supérieures d'un rose-pourpre, avec deux bandes blanchâtres ; les inférieures obscures.

327. Noctuelle purpurine.

Ailes penchées ; les antérieures d'un rose un peu pourpré, avec la base jaune.

328. Noctuelle du Pteris.

Ailes penchées ; les supérieures obscures, avec des taches blanches et deux bandes pourprées.

329. Noctuelle jouventine.

Ailes penchées ; les supérieures un peu anguleuses, brunes à leur base, ferrugineuses à l'extrémité, avec une raie noire et une pâle.

330. Noctuelle glauque.

Ailes penchées ; les supérieures d'un vis-verdâtre, avec deux bandes et une raie postérieure blanchâtres.

331. Noctuelle peinte.

Ailes penchées ; les supérieures pourpres, avec des raies et des points blancs, dont quelques-uns bordés de noir.

332. Noctuelle géographique.

Ailes penchées ; les supérieures mélangées d'obscur, avec deux raies blanches réunies au bord interne, et des stries blanches à l'extrémité.

333. Noctuelle du Millepertuis.

Ailes penchées ; les supérieures presque striées de noir, mélangées d'obscur et de cendré, avec une tache oblongue, blanchâtre à la base.

334. Noctuelle clairvoyante.

Ailes penchées ; les supérieures mélangées d'obscur, avec les nervures grises et la tache ordinaire réniforme, solitaire.

335. Noctuelle conspicillaire.

Ailes penchées ; les supérieures cendrées, mélangées d'obscur, avec des stries pâles et noires à l'extrémité.

336. Noctuelle poule.

Ailes penchées ; les supérieures d'un cendré-obscur, avec des raies dentées, noires, et de petites lignes noires à l'extrémité.

337. Noctuelle de la Linaire.

Ailes penchées ; les supérieures d'un cendré-obscur, avec des stries blanches et noires à l'extrémité, et les deux taches ordinaires d'un blanc de neige.

338. Noctuelle du Pois.

Ailes penchées ; les supérieures ferrugineuses, avec deux taches grises et une raie postérieure, ondée, pâle.

NOCTUELLE. (Insecte.)

339. Noctuelle mendiante.

Ailes penchées ; les supérieures d'un rouge-pâle, avec une tache obscure au milieu, dans laquelle sont deux taches jaunes.

340. Noctuelle de l'Aubépine.

Ailes penchées ; les supérieures mélangées de gris et d'obscur, avec le bord interne un peu bleuâtre et une lunule blanche.

341. Noctuelle brune.

Ailes penchées ; les supérieures obscures, avec une tache transversale, jaune au milieu, et le bord postérieur brun.

342. Noctuelle soignée.

Ailes penchées ; les supérieures obscures, avec des raies ondées, blanches et noires ; deux taches blanches, dont la première double ; bords du corcelet blancs.

343. Noctuelle arrangée.

Ailes penchées ; les supérieures obscures, avec des raies ondées, noires, et une large bande blanche au milieu.

344. Noctuelle arrosée.

Ailes penchées ; les supérieures obscures, avec des taches blanches et une raie postérieure ondée, blanche.

345. Noctuelle parée.

Ailes penchées ; les supérieures obscures, avec trois raies à la base, et une tache au milieu, blanches.

346. Noctuelle verte.

Ailes penchées ; les supérieures mélangées d'obscur et de vert, avec deux raies et une tache blanchâtres ; crête du corcelet double.

347. Noctuelle de l'Arroche.

Ailes penchées ; les supérieures mélangées d'obscur, avec une tache jaune au milieu, postérieurement bifide.

348. Noctuelle du Dolic.

Ailes penchées, dentées ; les supérieures obscures, avec une petite ligne blanchâtre au milieu ; abdomen cendré en dessous, avec deux rangées de points noirs.

349. Noctuelle sinuée.

Ailes penchées ; les supérieures cendrées à la base, avec une grande tache sinuée, noire.

350. Noctuelle histrion.

Ailes penchées ; les supérieures mélangées d'obscur et de cendré ; les inférieures blanches, avec une raie marginale noire.

351. Noctuelle du Coton.

Ailes penchées ; les supérieures mélangées d'obscur et de cendré ; les inférieures transparentes, sans tache.

352. Noctuelle brassicaire.

Ailes penchées ; les supérieures dentées, mélangées, avec une grande tache dorsale, testacée, marquée de points blancs.

353. Noctuelle séteuse.

Ailes penchées ; les supérieures obscures, avec une tache au milieu, testacée et blanche ; genoux antérieurs fasciculés.

354. Noctuelle précoce.

Ailes penchées ; les supérieures cendrées, avec quelques points noirs ; les inférieures avec une bande marginale d'un roux-obscur.

NOCTUELLE. (Insecte.)

355. Noctuelle hâtive.

Ailes penchées ; les supérieures verdâtres, avec quatre raies blanchâtres et noires, et trois taches blanches.

356. Noctuelle pyramide.

Ailes penchées ; les supérieures obscures, avec trois raies ondées, jaunâtres; les inférieures ferrugineuses.

357. Noctuelle répandue.

Ailes penchées ; les supérieures brunes, avec des raies anguleuses peu marquées, grises ; les inférieures ferrugineuses.

358. Noctuelle lucipète.

Ailes penchées ; les supérieures d'un cendré-obscur, avec des raies ondées et les deux taches ordinaires jaunâtres.

359. Noctuelle double raie.

Ailes penchées ; les supérieures obscures, avec deux raies ondées et trois anneaux jaunes.

360. Noctuelle pyrophile.

Ailes penchées ; les supérieures cendrées, avec des lunules et des taches obscures; les inférieures obscures, luisantes.

361. Noctuelle leucophée.

Ailes penchées, dentées, grises ; les supérieures avec une tache oblongue au milieu, et des taches triangulaires, postérieures, noires.

362. Noctuelle typique.

Ailes penchées ; les supérieures obscures, avec les taches ordinaires bordées de pâle, et des raies réticulées pâles.

363. Noctuelle lucipare.

Ailes penchées ; les supérieures d'un cendré-luisant, avec une large bande obscure au milieu.

364. Noctuelle potagère.

Ailes penchées; les supérieures ferrugineuses, avec une lunule jaune et une raie postérieure blanche, bidentée.

365. Noctuelle enfumée.

Ailes penchées ; les supérieures obscures, avec une raie postérieure, blanche, sinuée, bidentée.

366. Noctuelle xanthographe.

Ailes penchées ; les supérieures testacées, avec les deux taches ordinaires jaunes.

367. Noctuelle alchimiste.

Ailes penchées; les supérieures noires ; les inférieures noires, avec la base et une petite raie à l'extrémité, blanches.

368. Noctuelle Pie.

Ailes penchées, noires; les inférieures avec la base blanche.

369. Noctuelle peltigère.

Ailes penchées ; les supérieures d'un roux-pâle, avec la tache réniforme noire, et une bande postérieure obscure.

370. Noctuelle convergente.

Ailes penchées, presque dentées, d'un gris-foncé, avec l'extrémité cendrée et une tache jaune à l'angle interne.

371. Noctuelle rivulaire.

Ailes penchées, obscures ; les supérieures avec une bande grise, bifide, bordée de jaune.

NOCTUELLE. (Insecte.)

372. Noctuelle capsulaire.

Ailes penchées; les supérieures cendrées, mélangées d'obscur, avec des raies dées, noires; une ligne blanche postérurement, et des lunules noires.

373. Noctuelle leucographe.

Ailes penchées; les supérieures d'un is-violet, avec des raies pâles et une ngée de taches triangulaires, noires, stérieures.

374. Noctuelle sérène.

Ailes penchées, blanchâtres; les supéures avec une large bande obscure, rdée de jaune, ondé.

375. Noctuelle du Pin.

Ailes penchées; les supérieures noitres, avec le bord postérieur et l'angle erne d'un gris-cendré.

376. Noctuelle du Troéne.

Ailes penchées; les supérieures mélanes d'obscur et de verdâtre, avec des ies ondées, noires, et une grande tache stérieure, blanchâtre.

377. Noctuelle ciselée.

Ailes penchées; les supérieures nébuses, avec des dentelures sétacées dans e bande blanche, terminale.

378. Noctuelle runique.

Ailes penchées; les supérieures vertres, avec des taches noires et des ranes de points triangulaires vers le bord.

379. Noctuelle avrillière.

Ailes penchées; les supérieures vertres, avec trois bandes noires, sinuées, errompues, et une suite de taches posieures en croissant.

380. Noctuelle verdoyante.

Ailes penchées; les supérieures vertes, avec une lunule blanche au milieu; les inférieures blanches.

381. Noctuelle pudorine.

Ailes penchées; les supérieures testacées, sans tache; les inférieures obscures, avec le bord testacé.

382. Noctuelle céladon.

Ailes penchées; les supérieures mélangées de vert et de cendré, avec des raies ondées, noires, vers le bord postérieur.

383. Noctuelle joyeuse.

Ailes penchées; les supérieures jaunes, avec des raies en zigzag noires; abdomen jaune, avec trois rangées de points noirs.

384. Noctuelle perle.

Ailes penchées; les supérieures blanchâtres, avec des raies ondées, noirâtres, et une bande obscure, antérieurement bifurquée.

385. Noctuelle du Lichen.

Ailes penchées; les supérieures d'un blanc-verdâtre, avec des taches irrégulières, noires, et une suite de petites lunules noires sur le bord postérieur.

386. Noctuelle fulminante.

Ailes penchées; les supérieures comprimées, pâles, avec des dentelures noires et blanches vers le bord postérieur.

387. Noctuelle pariétine.

Ailes penchées; les supérieures obscures, avec deux bandes verdâtres.

NOCTUELLE. (Insecte.)

388. Noctuelle Psi.

Ailes penchées; les supérieures blanchâtres, avec une ligne à la base et des caractères noirs; les inférieures blanches.

389. Noctuelle tridont.

Ailes penchées; les supérieures d'un gris-cendré, avec une ligne à la base et quelques autres trifides; les inférieures obscures.

390. Noctuelle chevelure dorée.

Ailes penchées; les supérieures d'un cendré-obscur, avec des raies et des caractères noirs; tarses blancs, avec des anneaux noirs.

391. Noctuelle lambda.

Ailes penchées; les supérieures d'un cendré-obscur, avec une petite ligne noire à la base, et deux autres au milieu.

692. Noctuelle coupée.

Ailes penchées, dentées; les supérieures cendrées, avec une petite ligne noire à la base, s'appuyant sur une autre blanche, plus mince.

393. Noctuelle à ligne noire.

Ailes penchées; les supérieures cendrées, avec une ligne courte, noire, à la base; corcelet avec une raie noire antérieurement.

394. Noctuelle louche.

Ailes penchées; les supérieures cendrées, luisantes, avec un point blanc au milieu, et une rangée de points noirs près du bord postérieur.

395. Noctuelle Chi.

Ailes penchées, blanchâtres; les supérieures marquées d'un χ noir.

396. Noctuelle de l'Érable.

Ailes penchées; les supérieure
châtres, avec des raies ondées,
base inférieure de l'abdomen brun

397. Noctuelle de l'Arnique.

Ailes penchées; les supérieur
cures, avec des raies ondées; deux
au milieu et la tache réniforme, bl

398. Noctuelle de l'Euphorbe.

Ailes penchées; les supérieure
drées, avec des raies ondées, obs
et les deux taches ordinaires blan

399. Noctuelle mégacéphale.

Ailes penchées; les supérieure
drées, avec des raies ondées, noi
une seule tache orbiculaire, blanc

400. Noctuelle liturée.

Ailes penchées; les supérieure
ches, avec une petite ligne au
marquée d'un point blanc.

401. Noctuelle pointée.

Ailes penchées; les supérieures
tres, avec des points noirs à la base
rangée de points noirs vers le bo
térieur.

402. Noctuelle pistache.

Ailes penchées; les supérieure
gris-pistache, plus obscur vers l
mité, avec des raies ondées, noi
les inférieures obscures.

403. Noctuelle de la Belladone.

Ailes penchées; les supérieures
gineuses, avec un petit point no
base et deux autres rapprochés,
trémité.

NOCTUELLE. (Insecte.)

420. Noctuelle ceinture jaune.

Ailes penchées, dentées; les supérieures mélangées et rayées d'obscur et de cendré, avec une rangée postérieure de taches jaunes.

421. Noctuelle hermite.

Ailes penchées; les antérieures ferrugineuses, avec deux raies ondées, blanches; la première peu marquée, la seconde sinuée.

422. Noctuelle noirâtre.

Ailes penchées; les supérieures noirâtres, avec les deux taches ordinaires pâles.

423. Noctuelle perflue.

Ailes penchées, presque dentées; les supérieures cendrées, avec une large bande noire, marquée d'une tache oculée, grise.

424. Noctuelle fumeuse.

Ailes penchées; les supérieures noirâtres, avec une rangée postérieure de points blancs.

425. Noctuelle auriculée.

Ailes penchées; les supérieures d'un brun-luisant, avec une bande cendrée, sinuée au milieu; tête avec deux faisceaux cendrés, corcelet avec quatre.

426. Noctuelle oculée.

Ailes penchées; les supérieures mélangées de noirâtre et de ferrugineux; tache réniforme pâle.

427. Noctuelle myope.

Ailes penchées; les supérieures obscures, avec la tache antérieure fauve, marquée d'un point blanc, et la postérieure réniforme, blanche.

428. Noctuelle flavicorne.

Ailes penchées; les supérieures c drées, avec trois raies noires; anten jaunes.

429. Noctuelle chauve.

Ailes penchées; les supérieures o cures, avec trois raies ondées, cendré et une tache au milieu, testacée.

430. Noctuelle lunette.

Ailes penchées; les supérieures a deux raies arquées en sens contraire, trois taches glauques intermédiaires.

431. Noctuelle de l'Asclépiade.

Ailes penchées; les supérieures gl ques, plus obscures au milieu, avec d raies arquées en sens contraire; corc avec deux taches antérieures, oculée.

432. Noctuelle mélangée.

Ailes penchées, mélangées de ro pâle et de blanc; tête et corcelet blan

433. Noctuelle triste.

Ailes penchées; les supérieures c drées, avec deux raies ondées, obscu et le bord antérieur marqué de po noirs; dessous des ailes pâle, avec bande noirâtre.

434. Noctuelle de la Patience.

Ailes penchées; les supérieures mél gées de blanc et de noirâtre, avec un t blanc au bord interne,

435. Noctuelle étique.

Ailes penchées; les supérieures noi avec des raies ondées, blanches, et anneau blanc autour des taches o naires.

NOCTUELLE. (Insecte.)

36. **Noctuelle** moqueuse.

Ailes penchées ; les supérieures mélan- s d'obscur, de vert et de blanc, avec tache à la base et deux raies ondées, nches ; antennes jaunâtres.

37. **Noctuelle** grisette.

Ailes penchées ; les supérieures cen- es, avec deux raies blanches et la ta- réniforme jaune.

38. **Noctuelle** antique.

Ailes roulées, lancéolées ; les supé- ures nuancées d'obscur et de cendré, c quatre points blancs sur le bord érieur.

39. **Noctuelle** perdue.

Ailes penchées ; les supérieures pâles, c le bord extérieur obscur et deux hes pâles.

440. **Noctuelle** du Bouillon blanc.

Ailes penchées, dentées, presque déchi- s ; les supérieures grises, avec le bord térieur obscur, immaculé.

441. **Noctuelle** de l'Aster.

Ailes penchées ; les supérieures cen- ées, striées, avec les bords noirâtres ; ntérieur marqué de trois points noirs.

442. **Noctuelle** de la Camomille.

Ailes penchées ; les supérieures lan- olées, striées, blanchâtres, avec deux tits points noirs au milieu, et le dessous ns tache.

443. **Noctuelle** de la Tanaisie.

Ailes penchées ; les supérieures lan- olées, striées, blanchâtres, avec deux tites lignes noires ; les inférieures blan- es, sans tache en dessous.

444. **Noctuelle** de la Laitue.

Ailes penchées ; les supérieures lan- céolées, striées, blanchâtres, avec des raies peu marquées, obscures, et le des- sous obscur ; les inférieures avec le disque blanc.

445. **Noctuelle** ombrageuse.

Ailes penchées ; les supérieures lan- céolées, striées, blanchâtres, avec une tache centrale, ferrugineuse, et deux points noirs.

446. **Noctuelle** lucifuge.

Ailes penchées ; les supérieures striées, blanchâtres, avec un point et une petite ligne noirs, à la base.

447. **Noctuelle** laiteuse.

Ailes penchées ; les supérieures d'un blanc de neige luisant, sans tache.

448. **Noctuelle** putride.

Ailes penchées ; les supérieures testa- cées, avec le bord extérieur brun, mar- qué d'une tache ferrugineuse presque oculée.

449. **Noctuelle** lithoxylée.

Ailes penchées ; les supérieures den- tées, cendrées, tachées d'obscur, avec le bord postérieur noirâtre.

450. **Noctuelle** pétrifiée.

Ailes penchées ; les supérieures den- tées, nuancées d'obscur et de gris ; les in- férieures obscures ; tête antérieurement quadrifide.

451. **Noctuelle** de la Massète.

Ailes penchées ; les supérieures grises, avec des stries blanches et une ou deux rangées de points noirs vers le bord pos- térieur.

NOCTUELLE. (Insecte.)

452. Noctuelle rhizolithe.

Ailes penchées ; les supérieures un peu dentées, cendrées, avec une petite ligne noire, à la base et au milieu ; créte du corcelet bifide.

453. Noctuelle conforme.

Ailes penchées ; les supérieures dentées, grises, avec deux petites lignes noires ; abdomen brun en dessous.

454. Noctuelle étrangère.

Ailes penchées ; les supérieures dentées, mélangées d'obscur et de cendré ; créte du corcelet bifide.

455. Noctuelle basilaire.

Ailes penchées ; les supérieures d'un gris-obscur ou ferrugineux, avec une ligne noire, flexueuse, à la base ; créte du corcelet bifide.

456. Noctuelle radicée.

Ailes penchées ; les supérieures de tées, mélangées de gris et de brun, a une raie postérieure dentée, blanch créte du corcelet élevée, bifide.

457. Noctuelle rurale.

Ailes penchées ; les supérieures méla gées de gris et d'obscur ; les inférieu obscures, avec le bord antérieur blanc

458. Noctuelle du Myrtille.

Ailes penchées ; les supérieures ferr gineuses, tachées de blanc ; les inférieu jaunes, avec une large bande margina noire.

459. Noctuelle polynome.

Ailes penchées ; les supérieures ol cures ; les inférieures noires, avec u bande jaune.

PREMIÈRE FAMILLE.

Ailes étendues; les quatre ailes étendues horizontalement.

1. Noctuelle Zénobie.

Noctua Zenobia.

Noctua alis patulis, variegatis, subtùs ferrugineis, nigro undatis. Fabr. *Spec. Inf. tom.* 2. *p.* 209. *n°.* 1. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 135. *n°.* 1. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 8. *n°.* 1.

Drury, *Illustr. Inf. tom.* 3. *tab.* 39. *fig.* 1. 2.

Phalæna Zenobia. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 27. *tab.* 115. *fig.* A. B.

Elle a environ cinq pouces & demi de largeur les ailes étendues. Les antennes sont filiformes, obscures. Le corps est cendré en dessus, ferrugineux en dessous. Les ailes supérieures sont mélangées de blanc, de bleuâtre & de ferrugineux. On y distingue quelques raies ondées, noirâtres, & deux taches blanches, placées vers le milieu, dont la postérieure est plus grande, réniforme, marquée de quelques points ferrugineux. Les ailes inférieures sont mélangées, comme les supérieures, de blanc, de bleuâtre & de ferrugineux, & marquées de quelques raies noirâtres. En dessous, les quatre ailes sont ferrugineuses, avec des bandes ondées noires. Les inférieures ont un point distinct noir entre les raies & la base.

Elle se trouve à Cayenne, à Surinam.

2. Noctuelle Strix.

Noctua Strix.

Noctua alis patulis albis, nigro undatis.

Noctua Strix, *alis patulis concoloribus, albo nigroque reticulatis nebulosisque.* Fabr. *Spec. Inf. tom.* 2. *pag.* 209. *n°.* 2. — *Mant. Inf.* 2. *pag.* 135. *n°.* 2. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 9. *n°.* 3.

Phalæna Strix, *alis concoloribus, albo nigroque reticulatis nebulosisque.* Linn. *Syst. Nat. t.* 2. *p.* 853. *n°.* 82. — *Mus. Lud. Ulr.* 377.

Phalæna Agrippina. Cram. *Pap.* 8. *tab.* 87 & *tab.* 88. *fig.* A.

Mérian, *Inf. Sur. p.* 20. *t.* 20.

La figure de Clerck & de Séba, que Linné & Fabricius citent, n'appartient pas à cette Noctuelle, mais au Bombix Strix, n°. 120, de ce Dictionnaire.

Elle a de huit à dix pouces de largeur les ailes étendues. Les antennes sont noires, sétacées. Le corps est blanc en dessus, obscur en dessous. Les ailes sont blanches, traversées d'un grand nombre de raies noires, avec le bord postérieur cendré. On remarque sur les supérieures deux taches vers le milieu : l'une formée d'un cercle noir; l'autre, plus grande, formée d'un pareil cercle, mais obscure dans l'intérieur du cercle. En dessous, les quatre ailes sont obscures, marquées de plusieurs rangées de taches blanches. On voit aux supérieures deux taches noires, bordées de ferrugineux, qui répondent aux deux taches que nous avons fait remarquer à la partie supérieure.

Elle se trouve à la Guiane française & hollandaise.

3. Noctuelle Grand-Duc.

Noctua Bubo.

Noctua alis patulis, dentatis, fuscis nigro undulatis; anticis maculâ magnâ ocellari, brunneâ. Fabr. *Spec. Inf.* 2. *p.* 209. *n°.* 3. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 135. *n°.* 3. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 9. *n°.* 4.

Phalæna Macrops, *feticornis spirilinguis, alis fuscis, atro undulatis, superioribus supra ocello ferrugineo, subtùs albo maculatis.* Linn. *Syst. Nat.* — *Mant. tom.* 4. *p.* 225.

Phalæna Bubo. Sulz. *Hist. Inf. t.* 22. *fig.* 2.

Phalæna Macrops. Cram. *tom.* 2. *p.* 14. *t.* 171. *fig.* A. B.

Elle a environ cinq pouces de largeur les ailes étendues. Les antennes sont noires, sétacées. Les antennules sont avancées, cylindriques & nues à leur extrémité. Le corps est noirâtre. Les ailes sont dentées, obscures, traversées de bandes ondées, noires. Les supérieures ont une grande tache ferrugineuse, entourée d'un cercle noir. En dessous, les quatre ailes sont obscures, avec deux rangées de taches blanches, dont la postérieure en petits croissans.

Elle se trouve en Chine.

4. Noctuelle Iphianasse.

Noctua Iphianasse.

Noctua alis patulis dentatis, fuscis ferrugineo undatis, posterioribus basi atris; strigâ cœrulescente. Fabr. *Spec. Inf. tom.* 2. *p.* 210. *n°.* 4. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 135. *n°.* 4. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 9. *n°.* 5.

Phalæna Iphianasse. Cram. *Pap.* 15. *tab.* 172. *fig.* A.

Elle a environ quatre pouces & demi de largeur les ailes étendues. Les antennes sont noires, sétacées. Le corps est noirâtre. Les ailes sont noirâtres, avec un reflet violet & quelques raies peu marquées, ferrugineuses. On voit sur les supérieures deux taches presqu'ocellées, ferrugineuses, & sur

les inférieures une raie bleue. Le deſſous des quatre ailes eſt d'un brun-noirâtre, avec des bandes ondées plus obſcures.

Elle ſe trouve à la Guiane françaiſe & hollandaiſe.

5. Noctuelle Hulotte.

Noctua Aluco.

Noctua alis patulis dentatis, brunneis, nigro undulatis, maculiſque tribus marginalibus fuſcis. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 210. *n°.* 5. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 135. *n°.* 5. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 10. *n°.* 6.

Phalæna occidua *Attacus, ſeticornis ſpirilinguis; alis dentatis, nebuloſis; lineâ pallidâ ſuperioribus ocello lunato punctoque.* Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 812. *n°.* 14. — *Muſ. Lud. Ulr. p.* 379.

Phalæna occidua. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 116. *tab.* 173. *fig.* A. B.

Phalæna occidua. Clerck, *Icon. Inſ. tab.* 54. *fig.* 1. 2.

Elle a environ quatre pouces de largeur les ailes étendues. Les antennes ſont noires, ſétacées. Le corps eſt obſcur. Les ailes ſont obſcures, & ont, dans l'inſecte bien conſervé, un léger reflet violet; elles ſont traverſées de quelques raies ondées, noirâtres, & d'autres contiguës, plus claires que le fond. On remarque aux ſupérieures trois taches noires ſur le bord antérieur, &, vers le milieu, deux taches oblongues peu marquées, plus claires, parſemées de points noirs. Les ailes inférieures, en deſſous, ſont noirâtres, avec trois ou quatre bandes blanches & un point noir, diſtinct, vers la baſe. Les pattes ſont obſcures. Les tarſes antérieurs ont quelques anneaux blancs.

Elle ſe trouve à la Guiane.

6. Noctuelle Engoulevent.

Noctua Caprimulgus.

Noctua alis patulis dentatis, fuſcis, nigro undulatis; primoribus ocello cæruleſcente. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 210. *n°.* 6. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 135. *n°.* 6. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 10. *n°.* 7.

Le corps de cette eſpèce eſt obſcur, ſans tache. Les quatre ailes ſont poſtérieurement dentées; elles ſont obſcures, avec des lignes tranſverſales, ondées, noires. Au milieu des ailes ſupérieures on remarque une tache ocellée bleuâtre, avec une double prunelle noire, & en deſſous elles ſont obſcures, avec un arc noir à la baſe & une ligne à l'extrémité, formée par une ſuite de points blancs.

Elle ſe trouve à la Chine.

7. Noctuelle odorante.

Noctua odora.

Noctua alis patulis dentatis, fuſcis, nig
datis; primoribus ocello atro, lanulâ cæ
ſtrigâque maculari albâ. Fabr. *Sp. Inſ. t*
p. 210. *n°.* 7. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 135.
— *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 10. *n°.*

Phalæna Attacus odora, *pectinicornis*
linguis; alis crenatis, nebuloſis; ſuper
ocello unico, inferioribus ſeſquialtero. Linn
Nat. tom. 2. *pag.* 811. *n°.* 11. — *Muſ. Lu*
p. 374.

Sloan, *Jam. tom.* 2. *tab.* 236. *fig.* 13.

Clerck, *Icon. Inſ. tab.* 50. *fig.* 1. 2.

Drury, *Illuſtr. Inſ. tom.* 1. *tab.* 3. *fig.*

Phalæna Noctua odora. Cram. *Pap.*
p. 111. *tab.* 169. *fig.* A. B.

Phalæna Noctua Agariſta. Cram. *Pap.*
p. 112. *tab.* 170. *fig.* A. B.

Elle a environ ſix pouces de largeur
étendues. Les antennes ſont noirâtres, ſ
Le corps eſt obſcur. Les ailes ſont obſcure
quées de quelques raies peu diſtinctes, no
On voit ſur les ſupérieures une tache
noire, entourée d'un cercle ferrugineux
l'extrémité des inférieures, deux taches
ocellées, l'une à côté de l'autre, coupée
rieurement, placées dans un grand cerc
L'autre ſexe eſt diſtinct par une bande co
aux deux ailes, formée de trois raies rappr
ondées, blanches.

Elle ſe trouve à Surinam, à Cayenne,
îles du golfe du Mexique.

8. Noctuelle Hérilie.

Noctua Herilia.

Noctua alis patulis fuſcis, anticis faſ
maculiſque duabus, primâ annulari,
lunatâ.

Phalæna Noctua Herilia. Cram. *Pap.*
p. 39. *tab.* 309. *fig.* A. B. C.

Elle a environ quatre pouces de largeur
étendues. Le corps eſt obſcur. Les ailes ſup
ſont obſcures, avec une large bande irré
blanche ou rouſſeâtre, rayée d'obſcur, & u
de la même couleur à l'angle poſtérieur.
en outre une tache annulaire, noire, à
diſtance de la baſe, & une autre réniform
grande, vers le milieu. Les ailes inférieu
noirâtres, avec du blanc ou du rouſſeâtre
antérieur, & une raie ondée près du bo
rieur. Les ailes, en deſſous, ſont obſcures à
blanchâtres à l'extrémité, avec les deu

noires du deſſus, mais plus petites & ſimples, & une ſuite de taches lunulées vers l'extrémité. Les inférieures ſont obſcures, avec une tache noire, carrée, entourée de pâle, vers le milieu, & quelques taches blanches.

Elle ſe trouve à Surinam.

9. Noctuelle obſcure.

Noctua obſcura.

Noctua alis patulis, ſtrigis plurimis undatis nigris, anticis maculâ ocellari fuſcâ.

Phalæna Noctua obſcura. Cram. *Pap. tom.* 3. *p.* 146. *tab.* 274. *fig.* B.

Elle a environ trois pouces de largeur les ailes étendues. Le corps eſt noirâtre. Les ailes ſont obſcures, avec un grand nombre de raies plus ou moins ondées, noires : on remarque ſur les ſupérieures une tache obſcure, entourée d'un cercle un peu violet, enſuite d'un arc noir & d'un arc blanc.

Elle ſe trouve à Java & ſur la côte de Coromandel.

10. Noctuelle Mycerine.

Noctua Mycerina.

Noctua alis patulis dentatis, anticis undatu ſtrigâque cæruleâ, poſticis ſtrigis duabus albis cæruleâque. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 210. *n°.* 8. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 135. *n°.* 8. — — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 10. *n°.* 9.

Phalæna Mycerina. Cram. *Inſ.* 15. *tab.* 172. *fig.* B.

Les antennes ſont obſcures, ſétacées. Le corps eſt obſcur. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, marquées de quelques raies ondées, noirâtres, & de deux taches noirâtres placées en avant du milieu, dont la poſtérieure eſt plus grande & réniforme. Un peu au-delà du milieu eſt une raie formée de taches en croiſſant, bleues, réunies, dont la première & la dernière ſont blanches au lieu d'être bleues. Vers l'extrémité il y a une autre raie, ondée, noire. Les ailes inférieures ſont noires, de la baſe au milieu, & traverſées de deux bandes blanches; elles ſont obſcures enſuite, avec la même bande bleue des ſupérieures, & deux noires vers l'extrémité.

Elle ſe trouve à la Guiane hollandaiſe.

11. Noctuelle hiéroglyphique.

Noctua hieroglyphica.

Noctua alis patulis dentatis atris, anticis faſciâ abbreviatâ albâ maculâque ſubocellari, poſticis biemarginatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 11. *n°.* 10.

Phalæna hieroglyphica. Drury, *Illuſt. of Inſ. tom.* 2. *tab.* 2. *fig.* 1.

Phalæna Mygdonia. Cram. *Pap. tom.* 2. *pag.* 119. *tab.* 174. *fig.* F.

Elle a environ trois pouces les ailes étendues. Le corps eſt noirâtre, avec un reflet violet. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur : on y remarque, vers le milieu, une tache d'un bleu-foncé, entourée de deux cercles bruns, dont il manque un ſegment, & vers l'extrémité une bande courte d'un jaune blanchâtre : au deſſous elles ſont noirâtres, avec la bande courte qu'on voit au deſſus, & de plus une ou deux autres taches placées vers l'extrémité inférieure. Les ailes inférieures ſont noirâtres, ſans tache, tant en deſſus qu'en deſſous.

Elle ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

12. Noctuelle Chouette.

Noctua Ulula.

Noctua alis patulis dentatis, nigro undulatis; anticis faſciâ abbreviatâ albâ maculâque ſubocellari. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 211. *n°.* 9. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 136. *n°.* 9. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 11. *n°.* 11.

Phalæna Hermonia. Cram. *Pap. tom.* 2. *pag.* 119. *t.* 174. *fig.* E.

Elle reſſemble à la précédente pour la forme & la grandeur. Le corps eſt brun. Les ailes ſupérieures ſont un peu dentées, obſcures, marquées de légères ondulations noires, & d'une grande tache preſqu'ocellée, noire, ſur les côtés de laquelle eſt une ligne flexueuſe bleue qui entoure une tache brune; vers l'extrémité eſt une tache oblongue blanche, & une autre en deſſous de la même couleur. Les ailes inférieures ſont dentées, obſcures, avec des ondulations noires. En deſſous les quatre ailes ſont obſcures; les ſupérieures ont une bande blanche interrompue, & les inférieures une tache de la même couleur.

Elle ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

13. Noctuelle muable.

Noctua mutabilis.

Noctua alis patulis dentatis, fuſcis nigro undatis, ano ferrugineo. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 12. *n°.* 12.

Elle reſſemble à la Noctuelle Itynx; mais elle eſt un peu plus grande. Les quatre ailes ſont dentées, obſcures, avec des raies noires, ondées, les poſtérieures ayant un reflet bleu. Toutes ſont obſcures en deſſous, avec une ligne, au milieu, tranſverſale, peu marquée. Le corps eſt obſcur, & l'anus eſt velu, ferrugineux.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

14. Noctuelle Itynx.

Noctua Itynx.

Noctua alis patulis dentatis, fuscis ferrugineo undatis ; medio fulvo maculâque geminatâ atrâ, iride albâ. Fabr. *Mant. Inſ. 2. p.* 136. *n°.* 10. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 12. *n°.* 13.

Elle eſt petite parmi celles de cette diviſion. Les quatre ailes ſont dentées, obſcures, avec des raies ondées, ferrugineuſes. Les ailes ſupérieures ont, au milieu, une tache ocellée ; ferrugineuſe, & derrière deux autres taches ocellées, jointes, plus grandes, dont l'une, extérieure, eſt fauve, marquée d'une prunelle noire & blanche. En deſſous les quatre ailes ſont obſcures, avec des points blancs ſur le bord. Il y a de plus deux taches très-noires vers le bord interne des ailes inférieures.

Elle ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

15. Noctuelle Hibou.

Noctua Noctilio.

Noctua alis patulis ſuberoſis fuſceſcentibus ; ſtrigis undatis atris, poſticis apice albis ; maculâ atrâ. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 12. *n°.* 14.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Noctuelle Itynx. Le corps eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, avec le milieu jaune, marqué de raies ondées, & trois points blancs vers le bord antérieur. Les inférieures ſont noires, avec des raies ondées vers l'extrémité. Les quatre ailes en deſſous ſont griſes, ondées, blanchâtres à l'extrémité, les ſupérieures ayant quelques lignes noires, & les inférieures une tache de la même couleur.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

16. Noctuelle Chalcis.

Noctua Chalcis.

Noctua alis patulis, fuſco ſtrigoſis ; poſticis ſubtùs ſtrigâ punctorum albornm. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 13. *n°.* 15.

Elle eſt plus petite que la Noctuelle Itynx. Les antennes ſont teſtacées. Le corps eſt cendré. Les ailes ſont cendrées, avec une raie commune, peu marquée, pâle ; les ſupérieures ont en outre une raie obſcure, enſuite un point noir, puis une raie au milieu, courbe : derrière la raie commune aux quatre, elles ſont obſcures. En deſſous elles ſont plus obſcures qu'en deſſus, avec une raie commune, plus pâle. Les inférieures ont en outre un point ocellé, noir, au-devant de la raie, & une rangée poſtérieure de points blancs.

Elle ſe trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

17. Noctuelle ſpirale.

Noctua ſpiralis.

Noctua alis patulis, griſeo fuſcoque a anticis lineâ ſpirali convolutâ nigrâ. Fa *Inſ.* 2. *p.* 211. *n°.* 10. — *Mant. Inſ.* 2. *n°.* 11. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *n°.* 16.

La tête & le corcelet ſont cendrés, ſan Les ailes ſont étendues, entières, obſcure des raies ondées, plus obſcures & griſes. A des ailes ſupérieures on voit une grand roulée en ſpirale, noire. En deſſous les a rougeâtres, marquées d'un point obſcur à l de trois bandes & de taches en croiſſant à mité, de la même couleur. L'abdomen eſ deſſus, avec des bandes obſcures ; il eſt r deſſous, avec des points noirs ſur les côté

Elle ſe trouve à la Chine.

18. Noctuelle Marmorides.

Noctua Marmorides.

Noctua alis patulis dentatis, anticis maculâ tranſverſâ albâ, poſticis baſi nig ciâ poſticâ cæruleſcente.

Phalæna Marmorides. Cram. *Pap. p.* 25. *tab.* 16. *fig.* E. F.

Elle a près de quatre pouces de largeur étendues. La tête eſt noirâtre. Le corcelet râtre, avec le ſegment antérieur pâle. L'a eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont pâle le bord poſtérieur & l'extrémité noirâtres. marque, vers le milieu, un point rond & u réniforme un peu plus grande, & plus l tache blanche, tranſverſe, qui s'étend jusqu'au milieu de l'aile. Les ailes inférie noirâtres de la baſe au milieu, avec pluſie ondées, noires ; elles ont enſuite une ban puis une bande bleuâtre, & l'extrémité râtre. Le deſſous des ailes ſupérieures eſt d teſtacé, obſcur, avec deux taches blanc l'extrémité. Les inférieures ſont griſâtres d'obſcur, avec une bande poſtérieure no le bord griſâtre.

Elle ſe trouve à Surinam.

19. Noctuelle crépuſculaire.

Noctua crepuſcularis.

Noctua alis patulis, fuſcis ; faſciâ ma marginali albis, anticis ocello. Fabr. 2. *p.* 211. *n°.* 11. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 136 — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 13. *n*

Phalæna Attacus crepuſcularis *feticorn linguis, alis griſeis, faſciâ maculâque a perioribus ocello fuſco.* Linn. *Syſt. Nat. p.* 811. *n°.* 13. — *Muſ. Lud. Ulr. p.* 378.

CLERCK, *Icon. tab.* 53. *fig.* 1. 2. 3. 4.

Phalæna crepuſcularis. CRAM. *Pap. tom.* 2. *p.* 98 & 99. *tab.* 159. *fig.* A, & *tab.* 160. *fig.* A.

DAURY, *Illuſtr. Inſ. tom.* 1. *tab.* 20. *fig.* 1. 2.

Elle a environ quatre pouces de largeur les ailes étendues. Le corps eſt obſcur. Les ailes ſupérieures ſont obſcures à leur baſe; elles ont au milieu une grande tache oculée, & derrière cette tache une large bande blanchâtre, qui ſe bifurque antérieurement : vers l'extrémité il y a quelques taches en croiſſant, blanches & noires. Les ailes inférieures ſont obſcures, & traverſées par une large bande blanchâtre; elles ont, comme les ſupérieures, vers l'extrémité, quelques taches en croiſſant, blanches & noires. En deſſous les quatre ailes ſont obſcures, traverſées d'une large bande blanchâtre, & marquées de quelques taches en croiſſant, de la même couleur.

Elle ſe trouve, ſuivant Cramer, ſur la côte du Bengale, en Chine, aux Moluques.

20. NOCTUELLE Acron.

NOCTUA Acron.

Noctua alis patulis, fuſco-cinereis; ſtrigis undatis nigris, margine punctis ſeriatis albis.

Phalæna Noctua Acron. CRAM. *Pap. tom.* 3. *p.* 59. *tab.* 227. *fig.* B.

Elle a un peu plus de trois pouces & demi de largeur les ailes étendues. Le corps eſt d'un gris-obſcur. Les ailes ſont de la même couleur, avec une bande plus claire en-delà du milieu; deux lignes rapprochées, ondées, noires, vers le milieu, & une rangée de points blanchâtres près du bord poſtérieur. Les ſupérieures ont en outre quelques raies courtes, noires, un petit anneau de la même couleur vers la baſe, & une tache preſqu'en croiſſant, noire, vers le milieu, près du bord interne. En deſſous, la couleur des ailes eſt la même, mais plus pâle qu'en deſſus.

Elle ſe trouve aux Berbices.

21. NOCTUELLE Dolon.

NOCTUA Dolon.

Noctua alis patulis, fuſco-violaceis; ſtrigâ communi albâ, anticis maculâ apicis cinereâ.

Noctua Dolon. CRAM. *Pap. tom.* 2. *pag.* 7. *tab.* 101. *fig.* D. E. F.

Elle a environ trois pouces de largeur les ailes étendues. Le corps eſt cendré. Les ailes ſont d'un brun-violet, chatoyant, avec trois raies rapprochées, blanches, ſur le mâle, & une ſeule ſur la femelle; une tache noire au milieu, entourée d'un cercle blanc, & une autre un peu plus grande, oblongue, cendrée, à l'extrémité. Les ailes inférieures ont une large bande bleue vers l'extrémité, marquée d'une rangée de points noirs. Le deſſous des ailes eſt de couleur lilas, avec pluſieurs raies ondées, noirâtres.

Elle ſe trouve à la Guiane françaiſe & hollandaiſe.

22. NOCTUELLE carénée.

NOCTUA carenea.

Noctua alis patulis dentatis fuſcis, fuſciâ poſticâ communi, albâ, nigro punctatâ.

Phalæna carenea. CRAM. *Pap. tom.* 3. *pag.* 140. *tab.* 269. *fig.* E. F.

Elle a environ trois pouces un quart de largeur les ailes étendues. Le corps eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont d'une couleur cendrée-obſcure, avec le bord poſtérieur blanc, marqué d'une ſuite de points noirs. Les inférieures ſont de la même couleur, & ont poſtérieurement une bande blanche, qui fait ſuite à celle des ailes ſupérieures. Le bord eſt dentelé, un peu anguleux, cendré, avec une ſuite de points noirs. En deſſous, les quatre ailes ſont cendrées, avec une ſuite de petites taches noires en croiſſant, placées vers le milieu. Le bord poſtérieur eſt d'une couleur cendrée plus claire, & a les mêmes points noirs qu'en deſſus.

Elle ſe trouve à la côte de Coromandel.

23. NOCTUELLE Hélime.

NOCTUA Helima.

Noctua alis patulis, anticis nigris punctis vittâque latâ obſcurè cinereis.

Phalæna Noctua Helima. CRAM. *Pap. tom.* 4. *p.* 40. *tab.* 309. *fig.* D.

Elle a près de trois pouces de largeur les ailes étendues. Le dos du corcelet eſt d'une couleur cendrée-brune, avec le devant & la tête noirâtres. Les ailes ſupérieures ſont noirâtres, avec quelques points & une large bande qui va de la baſe à l'extrémité antérieure, d'une couleur cendrée-brune. Les inférieures ſont noirâtres, avec une bande au milieu & une autre vers l'extrémité, de couleur cendrée-brune.

Elle ſe trouve à Sierra-Leona.

24. NOCTUELLE troglodyte.

NOCTUA troglodyta.

Noctua alis patulis fuſcis, nigro undatis; ſtrigâ communi albâ, anticis ocello communi micante. FABR. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 14. *n°.* 18.

Phalæna Latona. CRAM. *Pap. tom.* 1. *p.* 20. *tab.* 13. *fig.* B.

Elle reſſemble aux précédentes. Les ailes ſont obſcures à la baſe, marquées de deux raies ondées,

noirâtres, enſuite d'une tache, ſur les ſupérieures, ocellée, grande, luiſante, ayant des points bleus & une prunelle grande, latérale, très-noire, avec un croiſſant bleu, & l'iris noir & blanc. Derrière la tache ocellée il y a une raie commune blanche, & enſuite les ailes ont une pouſſière blanche & une rangée de petites taches en croiſſant, noires. En deſſous les quatre ailes ſont obſcures, avec une large bande blanche, & derrière la bande elles ont des croiſſans aigus, blancs, contigus à la bande.

Elle ſe trouve en Guinée.

25. Noctuelle Vampyre.

Noctua Vampyrus.

Noctua alis patulis, cinereo-fuſcis; ſtrigis tribus obſcurioribus, poſteriore punctatâ. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 14. *n°.* 19.

Le corps eſt grand, d'un cendré-noirâtre, point du tout luiſant. Les quatre ailes ſont de la même couleur, avec trois raies ondées ſur les ſupérieures, peu marquées, plus obſcures; la poſtérieure formée de petits points. Les ailes inférieures ſont de la même couleur, & ont auſſi trois raies plus diſtinctes, la ſeconde ſe trouvant placée dans du blanc, & la troiſième étant formée de points plus diſtincts. En deſſous les ailes ſont plus pâles, avec un point à la baſe, une raie au milieu, continue, & des points poſtérieurs plus obſcurs.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

26. Noctuelle ſqualide.

Noctua ſqualida.

Noctua alis patulis; anticis baſi fuſcis, apice cinereis; omnibus ſubtùs ſtrigâ undatâ albâ. Fabr. *Mant. Inſ.* 2. *p.* 136. *n°.* 13. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 14. *n°.* 20.

Le corps eſt grand, noirâtre. Les ailes ſupérieures, en deſſus, ſont noirâtres à la baſe, cendrées à l'extrémité. En deſſous elles ſont noirâtres, avec une raie, au milieu, blanche. Les inférieures ſont noirâtres, marquées, au milieu, d'une grande tache bleue. En deſſous elles ſont noirâtres, avec une rangée de taches en croiſſant, blanches, placées au milieu. Les pattes ſont noirâtres, avec un point très-blanc à la baſe des jambes poſtérieures. Elles ont, à leur extrémité, deux paires d'épines.

Elle ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

27. Noctuelle Pandroſe.

Noctua Pandroſa.

Noctua alis patulis nigricantibus; anticis lunulâ ſittâque nivea. Fabr. *Sy. Inſ.* 2. *p.* 211. *n°.* 12. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 130. *n°.* 14. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 15. *n°.* 21.

Phalæna Pandroſa. Cram. *Pap. tom.* 122. *tab.* 77. *fig.* D.

Elle eſt un peu plus petite que les préc Les antennes ſont pectinées, & les rayons rugineux. Les antennules ſont comprimée trémité, & marquées d'un point noir. Le ailes ſont noirâtres, avec le bord poſtéri pâle; les ſupérieures ont une tache en c blanche, au milieu, & une raie longit de la même couleur, qui ne va pas juſqu poſtérieur. En deſſous elles ſont griſes, raie plus pâle, deux points noirs ſur les ſu & un ſeul ſur les inférieures.

Elle ſe trouve à la Guiane hollandaiſe.

28. Noctuelle Umminia.

Noctua Umminia.

Noctua alis patulis integris obſcuris; maculâ didymâ niveâ; annulo fulvo. F *Inſ. tom.* 2. *App. p.* 506. — *Mant. Inſ.* 156. *n°.* 15.

Phalæna Umminia. Cram. *Pap. tom* 267. *fig.* F.

Elle n'a guère au-delà de deux pouces de largeur les ailes étendues. Les antenne tacées. Le corps eſt obſcur. Les ailes ſont avec le bord poſtérieur plus clair; les ſu ont un anneau réniforme noir & une ligu poſtérieure de la même couleur, & de double tache blanche placée près du bord i dans laquelle ſont deux anneaux rouges. L des ailes eſt d'un brun-clair, avec trois banc verſales d'un brun-obſcur.

Elle ſe trouve à Java.

29. Noctuelle Chauve-Souris.

Noctua Veſpertilio.

Noctua alis patulis integris cinereis centralibus nigris, poſterius undatis. Fab *Inſ. tom.* 2. *p.* 156. *n°.* 16. — *Ent. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 15. *n°.* 23.

Elle eſt grande. La tête eſt noirâtre. let eſt cendré, avec le lobe antérieur L'abdomen eſt fauve. Les ailes ſupérieures drées, & ont au milieu deux ou trois poi Derrière ces points on voit une raie tra pâle, placée dans du noir, & enſuite une ondée, obſcure, & une ſuite de points n ailes inférieures ſont de la même coule ſans les points noirs du centre. En deſſous ſont fauves, avec une lunule & trois raies

Elle ſe trouve à Tranquebar.

30. Noctuelle retorſe.

Noctua retorta.

Noctua lævis, alis patulis, anticis baſi

brunneis, medio nigris, maculâ magnâ, lunari retortâ.

Phalæna retorta. Clerck, *Icon. Inſ. rar. tab.* 54. *fig.* 3. 4.

Phalæna Noctua retorta. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 29. *tab.* 116. *fig.* D, *& tom.* 3. *p.* 146. *tab.* 274. *fig.* A.

Elle a environ deux pouces neuf lignes de largeur les ailes étendues. Le corps eſt obſcur. Les ailes ſupérieures ſont brunes à la baſe, noires au milieu, & brunes à l'extrémité : une raie plus claire ſépare, à la baſe, le brun du noir : au milieu de cette dernière couleur eſt une tache noire en croiſſant, mais plus renflée par le bas, entourée d'une ligne claire. La partie brune de l'extrémité, qui occupe un tiers de l'aile, eſt traverſée de raies noires. Les ailes inférieures ſont d'un brun-noir, avec le bord d'un brun-cendré.

Elle ſe trouve au Bengale, à la côte de Coromandel.

31. Noctuelle Macarée.

Noctua Macarea.

Noctua alis patulis falcatis brunneis, faſciâ communi pallidâ.

Phalæna Macarea. Cram. *Pap. tom.* 2. *pag.* 17. *tab.* 107. *fig.* F.

Elle a environ deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. Le corps eſt d'un brun-clair. Les ailes ſupérieures ſont un peu en faulx ; elles ſont brunes de la baſe au milieu, enſuite noirâtres, & après le noir eſt une bande d'un brun-clair, qui part de la pointe & traverſe les ailes inférieures dans leur milieu. On voit, vers le milieu des ſupérieures, près du bord antérieur, un cercle noir peu marqué. Le deſſous des quatre ailes eſt d'un brun-clair, avec la même raie tranſverſale qui part de l'une & l'autre extrémité ; les taches noirâtres qui ſont au deſſus des ſupérieures ſont bordées de blanc en deſſous.

Elle ſe trouve à la Guiane françaiſe & hollandaiſe.

32. Noctuelle Agate.

Noctua Achatina.

Noctua alis patulis viridi-fuſcis ; faſciâ latâ albâ margineque cinereis, angulo ani puncto nigro. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *pars* 2. *p.* 16. *n°.* 24.

Phalæna Achatina. Cram. *Inſ. tom.* 3. *p.* 171. *tab.* 288. *fig.* A.

Elle a environ deux pouces & un quart de largeur les ailes étendues. Le corps eſt obſcur. Les ailes ſupérieures ſont d'un brun un peu verdâtre, traverſées, au milieu, d'une large bande blanche & d'une petite raie courte de la même couleur vers l'extrémité. Le bord poſtérieur eſt d'un brun-clair ou cendré. Les ailes inférieures ſont brunes, avec une bande blanche au milieu, & une tache noire, au deſſus de laquelle eſt une petite ligne blanche à l'angle poſtérieur interne. Les quatre ailes ſont griſes en deſſous, marquées de raies ondées, obſcures, & avec le bord poſtérieur cendré, ponctué de noir.

Elle ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

33. Noctuelle Pritanis.

Noctua Pritanis.

Noctua alis patulis fuſcis, faſciâ marginali pallidâ, anticis puncto medio pallido.

Phalæna Noctua Pritanis. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 28. *tab.* 115. *fig.* D.

Elle a deux pouces de largeur les ailes étendues. Le corps eſt d'un brun-clair. Les ailes ſupérieures ſont un peu en faucille à leur extrémité ; elles ſont d'un brun-clair, avec un point au milieu, & une bande, près du bord, d'un jaune-pâle. Les inférieures ſont de la même couleur brune que les ſupérieures, avec la même bande pâle près du bord.

Elle ſe trouve à Surinam.

34. Noctuelle lumineuſe.

Noctua luminoſa.

Noctua alis patulis, anticis nigro-violaceis, ſtrigis nigris ocelloque nigro.

Phalæna Noctua luminoſa. Cram. *Pap. tom.* 3. *p.* 147. *tab.* 274. *fig.* D.

Elle n'a pas au-delà de deux pouces de largeur les ailes étendues. Les ailes ſupérieures ſont noirâtres, avec un beau reflet violet, plus marqué à la baſe qu'à l'extrémité. On y voit quelques raies ondées, noires, & une grande tache ocellée vers le milieu, circonſcrite d'un côté par un arc blanc, & de l'autre par un arc noir : il y a en outre un petit trait blanc vers l'angle antérieur, & une raie blanchâtre entre la tache ocellée & l'extrémité. Les ailes inférieures ſont noirâtres, avec des raies plus claires, & trois ondées, noires. Le corps eſt obſcur. En deſſous les ailes ſont d'un brun-clair, avec trois raies ondées, noires ; une tache noire au milieu de chaque, & trois taches blanches vers le bord poſtérieur.

Elle ſe trouve à l'île de Java.

35. Noctuelle ſans tache.

Noctua illibata.

Noctua alis patulis fuſcis, maculâ apicis nigrâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 212. *n°.* 13. —

Mant. Inſ. tom. 2. *p.* 136. *n°.* 17. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 16. *n°.* 25.

Elle eſt plus petite que les précédentes. Les ailes ſont étendues, obſcures, avec une tache noire à l'extrémité du bord antérieur.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

DEUXIÈME FAMILLE.

Corcelet liſſe. Ailes ſauves, en recouvrement; le bord interne des unes recouvrant le bord interne des autres.

36. Noctuelle de l'Igname.

Noctua Dioſcoreæ.

Noctua alis incumbentibus dentatis griſeis, poſticis luteis; lunulâ limboque nigris.

Phalæna Attacus fullonia *ſeticornis ſpirilinguis, alis flavis, inferioribus concoloribus diſco flavis, lunulâ limboque nigris.* Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 812. *n°.* 16.

Noctua Dioſcoreæ. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 212. *n°.* 15. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 137. *n°.* 19. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 16. *n°.* 26.

Phalæna Cajetta. Cram. *Pap. tom.* 1. *t.* 30. *fig.* A. B. C.

Phalæna fullonia. Clerck, *Ic. tab.* 48. *fig.* 1. 2. 3. 4.

Phalæna Pomona. Cram. *Pap. tom.* 1. *p.* 122. *tab.* 77. *fig.* C.

Elle a environ trois pouces & demi de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet ſont d'un jaune-obſcur. L'abdomen eſt jaune. Les ailes ſupérieures varient beaucoup pour la couleur; elles ſont nuancées d'un gris-clair & d'un gris-obſcur: on y diſtingue une tache triangulaire, obſcure, placée vers le milieu. Les inférieures ſont jaunes, avec une grande tache noire, arquée, vers le milieu, & une large bande ſur le bord, qui n'atteint pas l'angle intérieur: ſur le bord il y a une ſuite de taches blanches. En deſſous les ailes ſupérieures ſont jaunes à la baſe; elles ont enſuite une bande noire, puis une bande jaune, enſuite une bande noire, & l'extrémité eſt noirâtre. Le deſſous des inférieures diffère peu du deſſus.

Elle ſe trouve aux Indes orientales, ſur la côte de Coromandel. La Chenille vit ſur l'Igname.

37. Noctuelle Salaminie.

Noctua Salaminia.

Noctua thorace poſticè criſtato, alis albidis; diſco viridi nitente; nervo rufo, poſticis ſulvis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 17. *n°.* 28.

Phalæna Salaminia. Cram. *Inſ. tom.* 2. *t.* 174. *fig.* A.

Clerck, *Icon. tab.* 48. *fig.* 5. 6.

Elle reſſemble beaucoup, ſurtout par l inférieures, à la Noctuelle de l'Igname. I eſt d'un jaune plus ou moins obſcur. Les a périeures ſont vertes, luiſantes, avec les n ferrugineuſes, & une raie moitié blanche, d'un blanc ferrugineux, qui part de la b terne & deſcend à l'extrémité, & s'étend le long du bord poſtérieur. Les ailes inf ſont jaunes, avec une tache arquée, noire lieu, & une large bande ſur le bord poſtérie n'atteint pas l'angle interne: on voit un de petites taches blanches ſur le bord. L ſupérieures, en deſſous, ſont d'un jaune-c leur baſe, enſuite brunes & traverſées d'ur bande d'un jaune-pâle. Les inférieures ſor près en deſſous comme en deſſus.

Elle ſe trouve ſur la côte de Coromandel

Nota. Cette eſpèce, d'après même la d tion de Fabricius, appartient à la quatriè mille.

38. Noctuelle Cyllarie.

Noctua Cyllaria.

Noctua lævis, alis incumbentibus, anti cis, apice cinerascentibus punctis quatuor nigris, cis nigris, maculis tribus albis.

Phalæna Cyllaria. Cram. *Pap. tom.* 3. *tab.* 251. *fig.* C. D.

Elle a environ deux pouces & un quart geur les ailes étendues. Le corps eſt d'un gri Les ailes ſupérieures ſont mélangées de gr & de noir: on voit à l'angle antérieur une tache oblongue, d'un gris-obſcur, ſur laq trouvent quatre taches ovales, noires. L inférieures ſont noires, avec trois taches bl diſpoſées en triangle, & la baſe d'un gris-br ailes, en deſſous, ſont d'un gris un peu rouſ avec deux bandes noires ſur les ſupérieure petite tache, une raie ſinueuſe, une grand tranſverſe & une ſuite de points noirs.

Elle ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

39. Noctuelle Materne.

Noctua Materna.

Noctua lævis, alis incumbentibus, poſtic vis, maculâ margineque albo punctato Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 212. *n°.* 16. — *Inſ. tom.* 2. *p.* 137. *n°.* 20. — *Ent. Sy tom.* 3. *pars* 2. *p.* 16. *n°.* 27.

Phalæna Noctua? Materna *ſpirilingui tata, alis deflexis griſeſcentibus, inferior teis puncto nigro.* Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *n°.* 117.

Noctua hibrida. Fabr. *Syſt. Ent. p.* 593.

Dauby, *Illuſtr. Inſ.* 2. *tab.* 13. *fig.* 4.

Phalæna Materna. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 118. *tab.* 174. *fig.* B.

Phalæna Materna. Cram. *Pap. tom.* 3. *pag.* 139. *tab.* 267. *fig.* E.

Elle eſt de la grandeur de la Noctuelle Salaminie, à laquelle elle reſſemble beaucoup. Les ailes ſupérieures ſont mélangées, & comme marbrées de gris-verdâtre & d'obſcur. Les inférieures ſont jaunes, avec une tache ronde, noire, au milieu, & une bande à l'extrémité, qui atteint l'angle intérieur; ſur le bord règne une ſuite de points blancs.

Elle ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

40. Noctuelle Hypermneſtre.

Noctua Hypermneſtra.

Noctua alis incumbentibus, anticis viridibus albo maculatis; poſticis flavis, maculis duabus ſuſciâque poſticâ nigris.

Phalæna Hypermneſtra. Cram. *Pap. tom.* 4. *p.* 69. *tab.* 323. *fig.* A. B.

Elle a environ trois pouces & demi de largeur les ailes étendues. La tête & le dos du corcelet ſont verdâtres. L'abdomen, la poitrine & les pattes ſont jaunes. Les ailes ſupérieures ſont un peu anguleuſes, verdâtres, avec quelques taches & quelques points blancs, & deux raies obſcures, l'une vers la baſe, l'autre un peu au-delà du milieu. Les ailes inférieures ſont jaunes, avec deux petites taches noires, placées vers l'angle interne, & une large bande de la même couleur ſur le bord poſtérieur: il y a une tache, oblongue, blanche, à l'angle antérieur, & enſuite une ſuite de petites taches de la même couleur. Les ailes ſupérieures, en deſſous, ont le bord d'un jaune-obſcur; elles ſont noires, avec un point & une large bande courte, blanche. Les poſtérieures, en deſſous, ſont à peu près comme en deſſus.

Elle ſe trouve à la côte de Coromandel.

41. Noctuelle ſervante.

Noctua ancilla.

Noctua lævis, alis fuſco-cinereis, ſtrigis tribus poſticis flavis; faſciis duabus abbreviatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 17. *n°.* 29.

Elle reſſemble aux précédentes. La tête & le corcelet ſont obſcurs, ſans tache. L'abdomen eſt jaune, avec des anneaux noirs. Les ailes ſupérieures ſont d'un cendré-obſcur, avec trois raies plus obſcures, placées dans du cendré, dont les antérieures ſont obliques & ſe joignent preſque vers le bord interne: entre la ſeconde & la troiſième raie il y a une grande tache marginale, plus obſcure. Les ailes poſtérieures ſont jaunes, marquées de deux larges bandes, courtes, noires. En deſſous les quatre ailes ſont jaunâtres, parſemées de points noirs.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

42. Noctuelle Procus.

Noctua Procus.

Noctua alis incumbentibus, anticis variegatis, poſticis flavis, faſciis duabus ſinuatis nigris.

Noctua Procus. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 85. *tab.* 149. *fig.* G.

Elle reſſemble aux précédentes. Le corps eſt noirâtre, avec les antennules & l'extrémité de l'abdomen, jaunes. Les ailes ſupérieures ſont mélangées d'obſcur, de gris & de gris-bleuâtre, avec une tache circulaire, noirâtre, au milieu. Les inférieures ſont jaunes, avec deux bandes irrégulières, ſinuées, qui ſemblent formées chacune par trois taches qui ſe réuniſſent. Le bord eſt jaune. En deſſous, les ailes ſont d'un jaune-obſcur, avec des taches brunes, en forme de bandes.

Elle ſe trouve à Surinam.

43. Noctuelle Microrhée.

Noctua Microrhœa.

Noctua alis incumbentibus cinereis, poſticis ruſeſcentibus; maculâ atrâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 213. *n°.* 17. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 137. *n°.* 21. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 3. *p.* 17. *n°.* 30.

La tête & le corcelet ſont cendrés, ſans tache. L'abdomen eſt rouge en deſſus. Les ailes ſupérieures ſont d'une couleur cendrée obſcure, marquées au milieu d'un arc noirâtre. Les ailes inférieures ſont rougeâtres, avec une tache au milieu, noire. Le bord poſtérieur eſt cendré.

Elle ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

44. Noctuelle de Stoll.

Noctua Stolliana.

Noctua lævis, alis incumbentibus, poſticis nigro-cæruleis, faſciâ abbreviatâ fulvâ.

Phalæna Noctua Stolliana. Cram. *Pap. tom.* 4. *p.* 41. *tab.* 310. *fig.* A. B.

Elle a un peu plus de deux pouces de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet ſont bruns. Les ailes ſupérieures ſont brunes, avec un reflet violet; une bande plus claire au-delà du milieu; quelques taches tranſverſes, noires, de la baſe au milieu; une raie tranſverſe, de la même couleur, au milieu; une autre arquée & oblique, vers l'extrémité. Les ailes inférieures ſont d'un noir-bleu, avec une large bande fauve, au milieu, qui n'atteint pas les bords. Le bord interne eſt bleu, ainſi que l'abdomen. Le deſſous des ailes ſupérieures eſt brun, avec un reflet bleu, & une bande ſinuée, jaune. Les inférieures ſont ſemblables au deſſus. Le deſſous du corps eſt brun, avec un reflet bleu.

Elle ſe trouve à Surinam.

45. Noctuelle ſerf.

Noctua ſerva.

Noctua alis incumbentibus griſeis, punctis ſtrigiſque quatuor fuſcis; poſticis apice nigris, albo maculatis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 215. *n°.* 18. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 137. *n°.* 22. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 18. *n°.* 31.

Le corps eſt grand, obſcur, plus clair en deſſous qu'en deſſus. Les ailes ſupérieures ſont griſes, avec une raie noirâtre à la baſe; une autre un peu plus bas; une troiſième peu marquée, au milieu; une quatrième plus diſtincte & plus ondée au-delà du milieu. Au lieu de la tache ordinaire du milieu on voit quatre points noirs, dont un antérieur, ſolitaire. Les ailes inférieures ſont blanchâtres, avec l'extrémité noire, marquée de trois points blancs. Les quatre ailes en deſſous ſont griſes, avec deux raies obſcures.

Elle ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

46. Noctuelle colluſoire.

Noctua colluſoria.

Noctua alis incumbentibus, anticis fuſcis; poſticis flavis, fuſcis duabus abbreviatis nigris.

Phalæna colluſoria. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 116. *tab.* 172. *fig.* F.

Elle reſſemble aux précédentes, pour la forme & la grandeur. La tête & le corcelet ſont bruns. L'abdomen eſt jaune. Les ailes ſupérieures ſont brunes, avec une raie plus pâle, ondée, qui part de la baſe poſtérieure, s'approche du milieu du bord poſtérieur, & va, en ſe fléchiſſant, gagner la pointe. Les ailes inférieures ſont jaunes, avec une bande courte ou une tache oblongue, noire, un peu au-delà du milieu, poſtérieurement dentée, & une autre courte, très-près du bord. En deſſous les ailes ſont d'un jaune-obſcur; l'extrémité des ſupérieures eſt brune, avec deux bandes noirâtres.

Elle ſe trouve à Surinam.

47. Noctuelle Tirrhée.

Noctua Tirrhæa.

Noctua lævis, alis incumbentibus, anticis viridibus apice fuſcis, poſticis flavis; maculâ atrâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 213. *n°.* 19. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 137. *n°.* 23. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 18. *n°.* 32.

Phalæna Tirrhæa. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 116. *tab.* 172. *fig.* E.

Elle a à peine deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. Le corps eſt d'un jaune-fauve. Les ailes ſupérieures ſont vertes, avec deux taches noires, l'une preſque réniforme, placée vers le milieu; l'autre un peu plus bas, ſur le bord antérieur. L'extrémité eſt brune, & cette couleur eſt ſéparée du vert par une raie noirâtre. Les ailes inférieures ſont jaunes, avec une tache noire vers l'extrémité.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

48. Noctuelle Juturne.

Noctua Juturna.

Noctua alis incumbentibus, anticis fuſco cinereoque cinctis, ſtrigis quatuor annuliſque duobus pallidis, poſticis fuſcis.

Phalæna Noctua Juturna. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 48. *tab.* 129. *fig.* E.

Elle a un peu plus de trois pouces de largeur les ailes étendues. Le corps eſt d'un gris-brun. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-brun, traverſées de quatre bandes d'un gris-teſtacé, & de quatre lignes d'un gris-jaunâtre, & marquées de deux anneaux ovales, de cette dernière couleur, placés au milieu. Les ailes inférieures ſont brunes, ſans tache. Le deſſous des ailes eſt cendré.

Elle ſe trouve à Surinam.

49. Noctuelle Orodes.

Noctua Orodes.

Noctua lævis, alis incumbentibus, anticis fuſco-cinereis, faſciâ ſtrigiſque tribus nigris, poſticis fuſcis, maculâ poſticâ cæruleâ.

Phalæna Noctua Orodes. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 49. *tab.* 129. *fig.* F.

Elle a deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet ſont d'un gris-obſcur. L'abdomen eſt brun. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-obſcur, avec une bande vers l'extrémité, qui remonte le long du bord interne, & qui reçoit trois autres bandes plus étroites, qui partent du bord antérieur. Les ailes inférieures ſont noirâtres, avec une tache oblongue, bleue, près du bord poſtérieur, à l'angle interne. Le deſſous des quatre ailes eſt d'un gris-fonce.

Elle ſe trouve à Surinam.

50. Noctuelle Paphos.

Noctua Paphos.

Noctua alis incumbentibus; anticis fuſcis, albo venoſis; poſticis albo nigroque variis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 137. *n°.* 24. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 18. *n°.* 33.

Phalæna Eugenia. Cram. *Pap. tom.* 4. *p.* 235. *tab.* 398. *fig.* M.?

Elle reſſemble beaucoup à la Noctuelle Chione. Les antennes ſont ſimples, noires. Les antennules ſont fauves, avec un point à la baſe & un à l'extrémité, noirs. La tête eſt fauve. Le corcelet eſt fauve, avec une rangée de points noirs en deſſus, & une

de chaque côté, en deſſous. Les ailes ſupérieures ſont obſcures en deſſus, avec le bord intérieur & les nervures, blancs; elles ſont obſcures en deſſous, avec une tache au milieu, blanche. Les inférieures ſont mélangées de blanc & de noir.

Elle ſe trouve à Siam.

51. Noctuelle Chioné.

Noctua Chione.

Noctua alis incumbentibus albis, anticis immaculatis, poſticis apice virescenti ſtriatis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 213. *n°.* 20. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 137. *n°.* 25. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 19. *n°.* 34.

Phalæna Dominia. Cram. *Pap. tom.* 3. *p.* 123. *tab.* 263. *fig.* A. B.

La figure de Cramer, citée par Fabricius, n'a aucun rapport avec la deſcription que celui-ci donne du Chioné. Nous croyons plutôt qu'elle appartient à la précédente. La Phalène Eugénie de Cramer a le corps & la baſe des ailes ſupérieures rouges, avec des taches noires, & les ailes d'un noir-bleuâtre, ſtriées de blanc. Le Chione, ſelon Fabricius, a le corps blanc, marqué de points noirs, avec le deſſous de l'abdomen fauve. Les ailes ſupérieures ſont blanches, ſans tache en deſſus, noires en deſſous, avec des lignes & quelques taches blanches. Les ailes inférieures ſont blanches, avec quelques lignes & quelques taches à l'extrémité, d'un noir-verdâtre, luiſant. En deſſous ces ailes ſont ſemblables au deſſus.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

52. Noctuelle Aſtrée.

Noctua Aſtrea.

Noctua alis incumbentibus concoloribus fuſcis; diſco hyalino; thorace niveo, nigro punctato. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 213. *n°.* 21. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 137. *n°.* 26.

Sphinx Aſtreus. Drury, *Illuſtr. Inſ. tom.* 2. *tab.* 28. *fig.* 4.

Les antennes ſont à peine pectinées, noirâtres, avec la baſe d'un rouge-ſanguin. Les antennules ſont d'un rouge-ſanguin, avec un point au milieu & l'extrémité noirs. La tête eſt blanche, avec un point ſur le front & un autre ſur le vertex, noirs. Le corcelet eſt blanc, avec quatre points noirs ſur le ſegment antérieur, ſix ou huit ſur le dos, & quatre diſpoſés en carré à la partie poſtérieure. Les quatre ailes ſont obſcures, de la même couleur, avec la baſe blanche, marquée de quelques points noirs. Le diſque eſt preſque tranſparent, marqué d'une tache en croiſſant, obſcure. L'abdomen eſt rouge en deſſus, blanc en deſſous, avec deux rangées de points noirs ſur les côtés.

Elle ſe trouve à la Nouvelle-Hollande.

53. Noctuelle Eugénie.

Noctua Eugenia.

Noctua lævis, nigro punctata, alis niveis, diſco hyalino, abdominis dorſo ſanguineo. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 19. *n°.* 36.

Elle reſſemble beaucoup à la Noctuelle Aſtrée; mais elle eſt plus petite. La tête eſt d'un blanc de neige, avec un point noir ſur le vertex. Les antennes ſont noirâtres, avec un peu de rouge à la baſe. Le corcelet eſt blanc, marqué de points noirs. L'abdomen eſt d'un blanc de neige, avec le dos rouge. Les ailes ſupérieures ſont blanches, avec une tache au milieu, tranſparente; les inférieures ſont blanches, ſans tache. Les pattes ſont rouges.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

54. Noctuelle Éridan.

Noctua Eridanus.

Noctua lævis, alis incumbentibus albis, abdominis dorſo, faſciis flavis.

Phalæna Noctua Eridanus. Cram. *Pap. tom.* 1. *p.* 107. *tab.* 68. *fig.* G.

Elle a environ deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. Le corps eſt blanc, avec des bandes d'un jaune-fauve ſur l'abdomen. Les ailes ſont blanches, avec les nervures apparentes, obſcures.

Elle ſe trouve à Surinam.

55. Noctuelle Liris.

Noctua Liris.

Noctua alis incumbentibus, pallidè viridibus, maculâ mediâ argenteâ.

Phalæna Liris. Cram. *Pap. tom.* 1. *pag.* 98. *tab.* 65. *fig.* F.

Elle a environ deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. Les ailes ſont d'un vert-pâle, avec une grande tache au milieu, d'un blanc-argenté; les ſupérieures ont en outre une petite tache ovale, obſcure, placée entre la baſe & le milieu, près du bord antérieur. Les nervures des ailes ſont noirâtres.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

56. Noctuelle laiteuſe.

Noctua lactinea.

Noctua lævis, alis incumbentibus albis, anticis margine antico ſanguineo, poſticis maculis nigris.

Phalæna Noctua lactinea. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 58. *tab.* 135. *fig.* D.

Elle reſſemble aux précédentes, pour la forme

& la grandeur. La tête eſt blanche, avec une tache rouge ſur le vertex, en forme d'y. Le corcelet eſt blanc, avec une ligne tranſverſe, rouge. L'abdomen eſt jaune en deſſus, & blanc en deſſous, avec des bandes noires. Les ailes ſupérieures ſont blanches, avec le bord antérieur rouge. Les ailes inférieures ſont blanches, avec une tache noire, au milieu, & trois vers le bord. En deſſous la couleur des ailes eſt ſemblable au deſſus.

Elle ſe trouve à Batavia.

57. Noctuelle Narciſſe.

Noctua Narciſſus.

Noctua lævis, alis incumbentibus, fuſcis; vittâ albâ, poſticis flavis, apice cæruleis. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 213. *n°.* 22. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 137. *n°.* 27. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 20. *n°.* 37.

Phalæna Narciſſus. Cram. *Pap. tom.* 1. *pag.* 116. *tab.* 73. *fig.* E. F.

Elle a environ trois pouces de largeur les ailes étendues. La tête eſt obſcure en deſſus. Le corcelet eſt obſcur en deſſus, avec quelques points noirs. L'abdomen eſt fauve, avec trois rangées de points noirs. Le deſſous du corps eſt fauve. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, avec une large raie irrégulière qui ſe dirige de la baſe à la pointe. On voit quelques points noirs vers la baſe, & quelques ſtries blanches vers l'extrémité poſtérieure. Les ailes inférieures ſont jaunes, avec l'extrémité bleue. Cette couleur eſt un peu entourée de noir.

Elle ſe trouve en Chine.

58. Noctuelle Monyque.

Noctua Monycha.

Noctua alis incumbentibus, fuſcis, diſco albo; anticis baſi maculâ albâ, nigro punctatâ.

Phalæna Monycha. Cram. *Pap. tom.* 2. *pag.* 52. *tab.* 131. *fig.* C.

Elle a environ deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. Les antennes ſont noires, ſétacées. La tête eſt noirâtre, avec les antennules blanches à leur baſe, noires à leur extrémité. Le corcelet eſt blanc, avec le ſegment antérieur noirâtre. L'abdomen eſt blanc, marqué de légers anneaux jaunes. Les ailes ſupérieures ſon obſcures, avec une tache blanche à la baſe, marquée de cinq points noirs; une autre tache alongée, qui s'avance en s'élargiſſant juſqu'au milieu de l'aile. Les ailes inférieures ſont blanches, avec le bord noir. Le deſſous des ailes eſt ſemblable au deſſus, ſi ce n'eſt que la tache blanche, ponctuée de noir, manque.

Elle ſe trouve à la côte de Coromandel.

59. Noctuelle porte-faix.

Noctua bajularia.

Noctua lævis, alis incumbentibus, a fuſcis, maculis duabus ſtrigâque albis; p flavis, nigro maculatis. Fabr. *Spec. Inſ. to p.* 213. *n°.* 25. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *pag. n°.* 28. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *pa n°.* 38.

Phalæna bajularia. Cram. *Pap. tom.* 2. 115. *tab.* 172. *fig.* C.

Phalæna bajularia. Clerck, *Icon. tai fig.* 5. 6.

Elle a deux pouces de largeur les ailes éte La tête & le corcelet ſont obſcurs. L'abd eſt jaune. Les ailes ſupérieures ſont obſcures une tache blanche entre la baſe & le milieu autre plus grande au-dela du milieu, & e une raie de la même couleur vers l'extrémit n'atteint pas le bord antérieur. Les ailes infér ſont jaunes, avec une bande noire vers le m & une rangée de taches de la même couleur l'extrémité. Le deſſous des ailes eſt ſemblab deſſus.

Elle ſe trouve à Amboine.

60. Noctuelle modeſte.

Noctua modeſta.

Noctua alis incumbentibus, brunneis; a maculâ apicis rubrâ.

Phalæna Noctua modeſta. Cram. *Pap. t p.* 28. *tab.* 115. *fig.* C.

Elle a environ deux pouces de largeur les étendues. Tout le corps eſt brun. Les ailes rieures ſont brunes, avec une tâche oblo d'un rouge-foncé, placée à l'extrémité des rieures. Les ailes inférieures ſont d'un bru pâle que les ſupérieures. Le deſſous des ai ſemblable au deſſus, ſi ce n'eſt que la tache des ſupérieures manque.

Elle ſe trouve à Surinam.

61. Noctuelle agréable.

Noctua læta.

Noctua lævis, alis incumbentibus, ſubteſ ſtrigis flavis, poſticâ teſtaceo-punctatâ. Ent. Syſt. em. tom. 3. *pars* 2. *p.* 20. *n°.* 39.

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corps e dré. Les ailes ſupérieures ſont d'une couleur t obſcure, avec pluſieurs raies minces, o jaunâtres, & deux au milieu, peu marquées res, dont la poſtérieure paſſe entre les de ches ordinaires. La raie poſtérieure jau plus large que les autres, & eſt marquée d points teſtacés. Les ailes inférieures ſont ob

ous les ailes ſupérieures ſont obſcures, avec
pâle; les inférieures ſont cendrées, avec
it & une raie obſcurs.
ſe trouve en France, & a été décrite par
us dans la collection de M. Boſc.

Noctuelle liſſe.

ua polita.

ua lævis, alis incumbentibus, fuſcis nitiſtrigâ poſticâ punctorum ferrugineorum. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 138. *n°.* 30. — *Ent. n. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 20. *n°.* 40.

ua polita. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 85.

liſſe. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 155. *fig.* 514.

ua polita. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 178.

eſt de grandeur moyenne. Le corps eſt d'un ugeâtre, luiſant. Les ailes ſupérieures ſont ême couleur, traverſées de pluſieurs lignes , plus brunes, bordées de gris poſtérieure- la ligne la plus voiſine du bord poſtérieur ée d'une ſuite de points placés ſur chaque e. La tache en forme de rognon, qu'on re- au milieu, en porte une brune à ſa partie ure. Les ailes inférieures ſont d'un rouge- pâle, parſemées de brun, traverſées d'une ure, & marquées d'une tache en croiſſant. utre ailes en deſſous ſont d'un rouge-brun es ſupérieures ont une teinte verdâtre, & le long du bord intérieur. Elles ſont tra-, ainſi que les inférieures, d'une ligne noi- elles-ci ont une tache en croiſſant, au mi- oirâtre.
enille, ſelon Fabricius, eſt raſe, d'une cou- lacée pâle, avec quelques points noirs.
ſe trouve en Europe.

Noctuelle ſombre.

ua tetra.

ua lævis, alis incumbentibus, fuſco-nitiounctis quatuor coſtalibus albis, poſticis ferrugineis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *n°.* 31. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *n°.* 41.

ua tetra. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 8.

eſt une fois plus petite que la Noctuelle Les antennes ſont pectinées. La tête & le t ſont noirâtres, luiſans, ſans tache. Les périeures ſont de même noirâtres, mar- e trois petits points blancs, placés ſur le ntérieur, vers l'extrémité. Les ailes infé- ſont cendrées, avec un reflet ferrugineux. ous les quatre ailes ſont cendrées.

Elle ſe trouve en Autriche. La Chenille vit, ſuivant Fabricius, ſur la Morgeline, *Alſine;* elle eſt raſe, verte, marquée de cinq lignes blanches. Les intermédiaires ſont un peu plus petites que les latérales. La tête eſt d'un vert plus pâle que le corps.

64. Noctuelle livide.

Noctua livida.

Noctua lævis, alis incumbentibus, atris nitidulis, poſticis ferrugineis, margine fuſco. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 138. *n°.* 32. — *Ent. Syſt. Em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 21. *n°.* 42.

Noctua livida. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 83. *n°.* 15.

Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 97. *tab.* 233. *fig.* 537. g. h.

Hubn. *Beytr.* 3. 1. B. *tab.* 4. *fig.* Z.

Noctua livida. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 8. *fig.* 38.

Noctua livida. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 93. *tab.* 23.

Elle a environ un pouce neuf lignes de largeur les ailes étendues. Le corps eſt noir, luiſant. Les ailes ſupérieures ſont noires, luiſantes, avec quelques traits moins foncés. Les inférieures ſont ferrugineuſes, avec le bord obſcur.

La Chenille eſt raſe, amincie aux deux extrémités, d'un jaune-verdâtre, avec un reflet rouge; la tête pâle; une ligne plus obſcure ſur le dos, & une autre pâle ſur les côtés. Elle vit ſur le Piſſenlit.

Elle ſe trouve en Autriche.

65. Noctuelle parſemée.

Noctua irrorata.

Noctua alis incumbentibus, cinereis, nigro-irroratis, poſticè ſtrigâ obſoletè ruſeſcente. Fab. *Spec. Inſ. tom.* 2. *Append. p.* 506. — *Mant. Inſ. t.* 2. *p.* 138. *n°.* 33. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 21. *n°.* 43.

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corps eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, parſemées de petits points noirs. Elles ont, au milieu du bord antérieur, une petite ligne jaunâtre, & poſtérieurement une petite raie peu marquée, de la même couleur. En deſſous, les quatre ailes ſont griſes.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

66. Noctuelle du Chêne.

Noctua Quercûs.

Noctua lævis, alis incumbentibus, griſeis; ſtrigis tribus fuſcis. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *pag.*

214. *n°.* 24. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 138. *n°.* 34. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 22. *n°.* 44.

Noctua trilinea. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 84. *n°.* 5.

Noctua evidens. Thunb. *Inſ. Suec.* 1784. *p.* 2.

Phalæna Noctua trigramica. Esper. *Papill. d'Europe, tom.* 4. *tab.* 123. *Noct.* 44. *fig.* 6.

L'Évidente. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *pag.* 106. *tab.* 236. *n°.* 344.

Noctua trilinea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 45. *fig.* 216.

Elle a environ dix-ſept lignes de largeur les ailes étendues. Les antennes, la tête & le corcelet ſont d'un gris un peu jaunâtre. L'abdomen eſt d'un gris plus pâle. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-jaunâtre, marquées de quatre lignes tranſverſes, brunes, dont l'une, à la baſe, n'atteint pas le bord interne. On n'apperçoit point à ces ailes les deux taches ordinaires qu'ont preſque toutes les Noctuelles. Les ailes inférieures ſont d'un gris un peu violet.

Elle ſe trouve en Hollande, en Allemagne, en Suède, ſur le Chêne.

67. Noctuelle marquée.

Noctua notacula.

Noctua lævis, alis incumbentibus, cinereis; ſtigmatibus tribus inter ſtrigas duas flaveſcentes. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 138. *n°.* 35. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 22. *n°.* 45.

Elle reſſemble à la Noctuelle du Chêne. Le corps eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, marquées, à la baſe, d'une petite raie courte, jaunâtre, d'une autre en deçà du milieu, & d'une troiſième en delà, de la même couleur jaunâtre. Il y a au milieu trois taches ordinaires, dont la poſtérieure eſt la plus grande & réniforme. Les ailes inférieures ſont jaunâtres en deſſus; en deſſous, les quatre ailes ſont cendrées, parſemées d'obſcur.

Elle ſe trouve.....

68. Noctuelle quadriponctuée.

Noctua quadripunctata.

Noctua lævis, alis incumbentibus, griſeis fuſco-undatis; punctis quatuor marginis exterioris nigris. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 214. *n°.* 25. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 139. *n°.* 35. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 22. *n°.* 46.

Noctua calicularis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 72. *n°.* 6.

Les ailes ſont griſes, avec des raies ondées, peu marquées, obſcures. Les deux taches ordinaires ſont petites, peu marquées; la poſtérieure a des points blancs. On voit quatre points noirs vers le bord antérieur, & le bord poſtérieur eſt plus c que le reſte de l'aile. Les ailes inférieures o raie marginale, obſcure, ponctuée.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille v la Mâche, *Valeriana locuſta.*

69. Noctuelle blême.

Noctua pallens.

Noctua lævis, alis incumbentibus, pallidi maculatis, marginibus poſticis ſubtus nigro tatis. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 214. *n°.* Mant. *Inſ. tom.* 2. *p.* 139. *n°.* 36.

Phalæna Noctua pallens. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 858. *n°.* 107. — *Faun. Succ. n°.* 1175.

Schmett. *Wienn. Verz. p.* 85. *n°.* 10.

Clerck, *Icon. Inſ. rar. tab.* 4. *fig.* 6.

La Blême. *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 141. 298. *fig.* 305.

Phalæna Noctua pallens. Villers, *Ent. to p.* 202.

Noctua pallens. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. 48. *fig.* 254.

Noctua pallens. Hubn. *Beytr.* 4. *tab.* 2. *fig*

Le corps de cette Noctuelle eſt d'un gris-j Les ailes ſupérieures ſont d'un jaune-pâle, av ou deux points noirâtres, peu marqués. Les inférieures ſont d'un jaune gris-pâle, ſans t Les quatre ailes en deſſous ſont d'un blanc- pâle, avec une légère pouſſière noire, & que petits points noirs ſur le bord poſtérieur.

La Chenille, ſuivant Fabricius, eſt velue, r parſemée de points noirs & marquée de q lignes blanches.

Elle ſe trouve en Europe, ſur le Piſſenlit.

70. Noctuelle domeſtique.

Noctua domeſtica.

Noctua lævis, alis incumbentibus, cin nigro ſtrigoſis; coſtâ baſi nigro apice albo tatâ. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *n°.* 48.

Elle reſſemble à la Noctuelle quadripon Le corps eſt velu, cendré. Les ailes ſupéri ſont cendrées, marquées de raies ondées, n & des deux taches ordinaires, au milieu, l'une antérieure eſt d'un blanc de neige, & l térieure eſt réniforme. Le bord antérieur eſt m de ſept points noirs & de trois blancs. Les inférieures en deſſous ſont blanchâtres, av point & une raie obſcure.

Elle ſe trouve à Kiell.

71. Noct

71. Noctuelle fillonnée.

Noctua nervosa.

Noctua lævis, alis incumbentibus, lanceolatis, cinereo-fuscis, pallido striatis. Fabr. *Mant. Inf. tom. 2. p. 130. n°. 37. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 23. n°. 49.*

Noctua nervosa. Schmett. *Wienn. Verz. p. 85. n°. 12.*

La Sillonnée. *Pap. d'Europe, tom. 6. p. 143. tab. 247. fig. 367.*

Noctua nervosa. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 47. fig. 226.*

Le corps eſt d'un gris-brun. Les ailes ſupérieures ſont un peu alongées, d'un gris-obſcur, avec des lignes plus pâles. Les inférieures ſont griſes, ſans tache en deſſus, plus obſcures en deſſous, avec la frange griſe.

Elle ſe trouve en Autriche.

72. Noctuelle de l'Abutilon.

Noctua Sidæ.

Noctua lævis, alis baſi cinereis, nigro punctatis, apice fuſcis cinereo ſtriatis, poſticis fuſcis; margine nigro. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 23. n°. 50.*

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Noctuelle de l'Airelle. La tête eſt cendrée, marquée de points noirs. Le corcelet eſt cendré, marqué de deux lignes noires. L'abdomen eſt fauve, marqué de trois rangées de points noirs. Les ailes ſupérieures ſont cendrées à la baſe, & ont un grand nombre de points noirs; elles ſont obſcures à l'extrémité, avec des ſtries nombreuſes, cendrées. Les inférieures ſont fauves, avec le bord noir. En deſſous les ailes ſont de la même couleur, avec un point noir au milieu.

Elle ſe trouve en Guinée, ſur une eſpèce d'Abutilon, *Sida.*

73. Noctuelle de l'Airelle.

Noctua Vaccinii.

Noctua lævis, alis incumbentibus, cinereis fuſco ſubfaſciatis; poſticè punctis nigris. Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. p. 139. n°. 58. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 23. n°. 51.*

Phalæna Noctua Vaccinii *ſpirilinguis, alis ferrugineis, obſoletè nebuloſis, puncto ſtrigâque poſticâ ſeptem punctatâ fuſcis.* Linn. *Syſt. Nat. tom. 2. p. 852. n°. 166. — Faun. Suec. n°. 1212.*

Noctua Vaccinii. Schmett. *Wienn. Verz. p. 85. n°. 2.*

L'Hyacinthe. *Pap. d'Europe, tom. 7. p. 144. tab. 299. n°. 309.*

Noctua Vaccinii. Hubn. *Lepid. 4. tab. 37. fig. 177.*

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corps eſt d'un gris-brun. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, & traverſées de trois lignes un peu ondées, d'un gris plus clair: on voit au milieu deux taches, dont l'une plus petite, ronde, & l'autre poſtérieure, réniforme, entourées d'un cercle gris-clair: il y a vers l'extrémité une ligne marquée d'une rangée de points noirâtres. Les ailes inférieures ſont d'un gris-obſcur, avec une tache demi-circulaire plus obſcure. Le deſſous des quatre ailes eſt d'un gris un peu ferrugineux, avec une bande obſcure.

Elle ſe trouve en Autriche. La Chenille eſt d'un brun-ferrugineux, avec une ligne latérale plus pâle. Le collier & la queue ſont noirs, avec des ſtries blanches. Elle vit ſur l'Airelle, *Vaccinium.*

74. Noctuelle bicolore.

Noctua bicolora.

Noctua lævis, alis incumbentibus, flavis, margine poſtico late fuſco. Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. p. 14. n°. 41. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 23. n°. 55.*

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont jaunes, ſans tache. Les ailes ſupérieures ſont jaunes, marquées, au milieu, d'un petit point preſque ferrugineux. Le bord poſtérieur eſt obſcur, dans une aſſez grande étendue. Les quatre ailes en deſſous ſont obſcures, avec le bord plus clair.

Elle ſe trouve à Sierra-Leona.

75. Noctuelle criblée.

Noctua cribaria.

Noctua lævis, alis incumbentibus, cinereis, baſi nigro punctatis; poſticis luteis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 25. n°. 56.*

Elle reſſemble, ſuivant M. Fabricius, pour la forme & la grandeur, à la Noctuelle plane, qui eſt actuellement une Lithoſie; ce qui peut faire ſoupçonner que la Noctuelle criblée appartient auſſi au même genre. Les antennules ſont cendrées, avec deux points & l'extrémité noirs. La tête eſt cendrée, avec quatre points noirs. Le corcelet eſt cendré, marqué de points noirs. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, avec des points noirs à la baſe; une raie ondée à l'extrémité. Les inférieures ſont jaunes, ſans tache en deſſus, marquées en deſſous d'un point noir, placé au milieu. L'abdomen eſt jaune, avec trois rangées de points noirs. La femelle eſt un peu plus grande & un peu plus obſcure que le mâle.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

76. Noctuelle du Saule Marceau.

Noctua Capreæ.

Noctua lævis, alis incumbentibus, repandis, fusco-cinereis nitidulis; strigis tribus obliquis stigmatibusque albidis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 140. *n°.* 43. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 26. *n°.* 58.

Noctua Capreæ. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 4. *fig.* 19.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont velus, de couleur cendrée obſcure. Les ailes ſupérieures ont leur bord poſtérieur un peu recourbé; elles ſont d'une couleur cendrée obſcure, avec trois raies blanchâtres, dont deux placées en avant du milieu, & l'autre en arrière. Les deux taches ordinaires ſont blanchâtres; l'antérieure eſt arrondie; la poſtérieure eſt plus grande & réniforme. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec le bord cendré. En deſſous les ailes ſont cendrées, avec une pouſſière, un point au milieu & une raie poſtérieure, obſcurs.

Elle ſe trouve à Copenhague. La Chenille vit ſur le Saule Marceau; elle eſt ſolitaire, nue, verte.

77. Noctuelle narbonnaiſe.

Noctua narbonea.

Noctua lævis, alis planis, anticis cinereis, strigis duabus flavis posticèque puncto fusco. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 215. *n°.* 31. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 140. *n°.* 45. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 26. *n°.* 60.

Phalæna Noctua narbonea *ſpirilinguis lævis, alis ſuperioribus cinereis, faſciis duabus flavis poſticèque puncto fuſco.* Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 857. *n°.* 103.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les ailes ſupérieures ſont planes, cendrées en deſſus, marquées de deux petites raies jaunes placées vers le milieu, & d'un point, vers le bord poſtérieur, obſcur, entouré d'un demi-anneau jaune, qui lui donne en quelque ſorte la forme d'une tache ocellée. Les ailes inférieures ſont d'une couleur cendrée-obſcure en deſſous, avec une tache noirâtre, linéaire, en croiſſant, placée derrière un point de la même couleur.

Elle ſe trouve au midi de l'Europe.

78. Noctuelle du Bolet.

Noctua Boleti.

Noctual ævis, alis depreſſis, planis, fuſco irroratis; antennis pectinatis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 215. *n°.* 32. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *pag.* 140. *n°.* 46. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 26. *n°.* 61.

Elle n'eſt pas plus grande qu'une Teigne. Les antennules ſont alongées, épaiſſes, avec l'extrémité amincie & cylindrique. Les antennes ſont un peu pectinées. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, avec une pouſſière & des taches nombreuſes obſcures. Les inférieures ſont obſcures, avec le bord antérieur cendré.

Elle ſe trouve à Kiell, ſur une eſpèce de Bolet, *Boletus verſicolor.*

TROISIÈME FAMILLE.

Corcelet liſſe. Ailes penchées de chaque côté.

79. Noctuelle du Figuier à grappes.

Noctua Ficus.

Noctua lævis; alis deflexis, cinereis, albo venoſis, baſi fulvo albo nigroque maculatis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 215. *n°.* 33. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 140. *n°.* 47. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 27. *n°.* 62.

Les antennes du mâle ſont pectinées, avec l'extrémité ſétacée: celles de la femelle ſont entièrement ſétacées. La tête eſt fauve, ſans tache. Le corcelet eſt liſſe, fauve, avec un point noir de chaque côté. Les ailes ſont arrondies, entières; les ſupérieures ſont cendrées, marquées de petites raies blanches, d'une tache longue, marginale, fauve, à la baſe, dans laquelle tache ſont ſix points noirs & trois blancs, dont le plus grand termine la tache fauve. Vers le bord intérieur il y a deux taches blanches, dont l'antérieure, plus grande que l'autre, eſt marquée d'un point & d'une tache en croiſſant, noirs; la poſtérieure n'a qu'un point. Les ailes inférieures ſont jaunes, avec quelques taches noires en deſſous; elles ſont jaunâtres, tachées de noir. L'abdomen eſt cendré, avec deux points noirs de chaque côté.

Elle ſe trouve ſur une eſpèce de Figuier, *Ficus racemoſa*, aux Indes orientales.

80. Noctuelle du Figuier commun.

Noctua Caricæ.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereis; ſtriis punctoque medio albis, baſi fulvis; punctis quinque atris. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 215. *n°.* 34. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 27. *n°.* 63.

Phalæna Alciphron. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 53. *tab.* 133. *fig.* E, *& tom.* 3. *p.* 121. *tab.* 262. *fig.* A. B.

Elle eſt un peu plus petite que la précédente. Les antennes ſont noires, ſétacées. La tête eſt fauve, avec un point noir à la baſe, & un autre à l'extrémité. Le corcelet eſt fauve, marqué de trois points noirs. Les ailes ſupérieures ſont arrondies, cendrées, avec les nervures & un point au milieu blancs. La baſe eſt fauve, marquée de cinq ou ſix points noirs. Les ailes inférieures ſont jaunes, avec pluſieurs taches noires.

uve ſur le Figuier, aux Indes orien-

UELLE couronnée.

coronata.

vis, alis deflexis, fuſcis; ſtrigis tribus s ſtigmateque poſtico nigro punctato. Inſ. tom. 2. p. 215. n°. 55. — Mant. p. 140. n°. 48. — Ent. Syſt. em. 3 2. p. 28. n°. 64.

. le corcelet ſont obſcurs, ſans tache. périeures ſont obſcures, marquées de formées d'une ligne obſcure & d'une réunies. Au milieu de l'aile ſont les ordinaires, dont l'antérieure eſt petite, poſtérieure eſt plus grande, réniforme, ſept points noirs. Les ailes inférieures avec deux bandes noires. En deſſous les ſont d'un jaune-obſcur. L'abdomen vec des bandes noires. Les pattes an- ıt très-velues.

ouve en Chine.

UELLE Manlie.

Manlia.

evis, alis deflexis, brunneis; poſticis leâ margineque nigro. FABR. *Sp. Inſ.* 216. *n°.* 36. — *Mant. Inſ. tom.* 2. 49. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. 65.

Manlia. CRAM. *Pap. tom.* 1. *p.* 144. . A.

rande. Le corps eſt brun. Les ailes ſu- nt légérement en faulx. Leur couleur vec une bande obſcure, courte, au mi- leux taches ordinaires plus claires. Les ont brunes à leur baſe, bleues au mi- res à l'extrémité. En deſſous la bande iles inférieures eſt plus étroite, plus s'étend ſur une partie des ailes ſupé-

ouve ſur la côte de Coromandel.

UELLE Bouc.

Hircus.

evis, alis deflexis, fuſcis, medio palli- poſticis nigris; angulo antico flavo. Syſt. em. tom. 3. *pars* 2. *p.* 28. *n°.* 66.

rande. Le corps eſt d'une couleur cen- e. Les ailes ſupérieures ſont noirâtres, averſées, au milieu, d'une large bande rugineux. En deſſous elles ſont noires, ande courte, blanche. Les ailes infé- noires en deſſus, avec l'angle anté- rieur jaunâtre, & noires en deſſous, avec une tache marginale blanche.

Elle ſe trouve en Guinée.

84. NOCTUELLE Ézée.

NOCTUA Ezea.

Noctua lævis, alis deflexis, anticis fuſcis violoceo nitidis, punctis ſtrigiſque nigris, poſticis nigris, angulo anticè flavo.

Phalæna Noctua Ezea. CRAM. *Pap. tom.* 3. *p.* 78. *tab.* 239. *fig.* D.

Elle a deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. Le corps eſt d'un gris-foncé, un peu violet. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, avec une large bande plus claire, au milieu, placée entre pluſieurs raies ondées, noires. On voit quelques points noirs ſur la bande. Les inférieures ſont noires, avec une bande jaune ſur le bord, à l'angle extérieur. Le deſſous des ailes eſt griſâtre, avec une bande d'un brun-obſcur ſur le bord poſtérieur.

Elle ſe trouve en Guinée.

85. NOCTUELLE Périthée.

NOCTUA Perithea.

Noctua alis deflexis, fuſco-violaceis; anticis fuſciâ abbreviatâ margineque interno flavis.

Phalæna Noctua Perithea. CRAM. *Pap. tom.* 2. *p.* 116. *tab.* 172. *fig.* D.

Elle a près de deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. Le corps eſt d'un jaune-fauve. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, un peu violettes, preſque tranſparentes, avec une grande tache jaune ſur le bord interne, qui s'étend de la baſe & finit à quelque diſtance de l'angle interne. On voit une large bande jaune, un peu au-delà du milieu, qui n'atteint pas l'angle interne, vers lequel elle ſe dirige. Les inférieures ſont jaunes juſqu'au-delà du milieu, & d'un violet-obſcur de là à l'extrémité.

Elle ſe trouve à Amboine, l'une des îles Moluques.

86. NOCTUELLE javanaiſe.

NOCTUA javana.

Noctua alis deflexis, flaveſcentibus, baſi punctis nigris, diſco brunneo albo bimaculato.

Phalæna Noctua javana. CRAM. *Pap. tom* 3. *p.* 146. *tab.* 274. *fig.* C.

Elle a deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet ſont jaunes, avec deux points noirs ſur le dernier. Les ailes ſupérieures ſont jaunes, avec tout le milieu brun; deux taches blanches ſur ce brun, & quelques points noirs

à la baſe. Les ailes inférieures ſont d'un brun très-foncé, avec le bord d'un jaune-pâle. L'abdomen eſt jaune, avec le dos brun. L'anus eſt jaune.

Elle ſe trouve dans l'île de Java.

87. Noctuelle Géryon.

Noctua Geryon.

Noctua lævis, alis deflexis, atris, flavo maculatis, poſticis rubris, margine atro. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 216. *n°.* 37. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 141. *n°.* 50. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 28. *n°.* 67.

Elle eſt grande. La tête & le corcelet ſont noirs, avec des points blancs. L'abdomen eſt obſcur, avec des anneaux jaunes en deſſus, blancs en deſſous. L'anus eſt fauve. Les ailes ſupérieures ſont noires, avec une tache oblongue, jaune, vers la baſe, près du bord interne, & cinq ſur le diſque. L'extrémité eſt un peu blanche. Les ailes inférieures ſont rouges, avec le bord noir à une aſſez grande diſtance. L'extrémité eſt pareillement un peu blanche.

Elle ſe trouve dans l'Afrique équinoxiale.

88. Noctuelle léonine.

Noctua leonina.

Noctua lævis, alis deflexis, brunneis; ſtigmatibus griſeis, poſticis flavis, maculis duabus nigris, abdomine cingulis nigris. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 216. *n°.* 38. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 141. *n°.* 51. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 29. *n°.* 68.

Les antennes ſont à peine pectinées. La tête & le corcelet ſont bruns, ſans tache. L'abdomen eſt jaune, avec deux bandes noires ſur le dos. Les ailes ſont entières, brunes, avec quatre raies plus obſcures, dont la troiſième eſt marquée de points blancs; la quatrième eſt jointe à une raie blanche. Les ailes inférieures ſont jaunes, avec deux grandes taches noires. En deſſous les quatre ailes ſont jaunâtres. Les pattes ſont très-velues, jaunes.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

89. Noctuelle Inare.

Noctua Inara.

Noctua lævis, alis deflexis, anticis baſi albidis; punctis quatuor nigris, apice cinereo-fuſcis.

Phalæna Noctua Inara. Cram. *Pap. tom.* 3. *p.* 70. *tab.* 259. *fig.* E.

Elle a environ deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. Le corps eſt d'un gris-foncé, un peu rouſſeâtre, avec trois taches blanchâtres ſur le corcelet. Les ailes ſupérieures ſont blanchâtres de la baſe au milieu, avec quatre petites taches irrégulières, noires; enſuite elles ſont d'un gris-obſcur, un peu rouſſeâtre, avec le bord plus clair. Il y a une ligne blanchâtre tranſverſe vers le milieu. Les ailes inférieures ſont d'un g
feâtre, avec deux bandes noirâtres; une
au-delà du milieu, l'autre près du bord.

Elle ſe trouve ſur la côte de Coromand

90. Noctuelle Daim.

Noctua Dama.

*Noctua lævis, alis deflexis, fuſcis alb
tis, poſticis albis; margine nigro.* Fabr.
tom. 2. *p.* 216. *n°.* 39. — *Mant. Inſ. tom.*
141. *n°.* 52. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars*
n°. 69.

Les antennes ſont pectinées, noires. La
fauve, avec une ligne & l'extrémité des ant
noires. Le corcelet eſt fauve, avec deux poi
ſur le premier ſegment, & quatre ſur le dos.
men eſt fauve, taché de noir. Les ailes ſup
ſont entières, obſcures, avec des ſtries bla
dont celle du milieu eſt plus grande, dil
milieu pour former une tache. En deſſous el
obſcures, avec une tache blanche au mili
ailes inférieures ſont blanches en deſſus,
bord poſtérieur noir, & blanches en deſſou
la frange ſeulement noire.

Elle ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande

91. Noctuelle marginelle.

Noctua marginella.

*Noctua lævis, alis deflexis, variegatis,
cis atris, margine albo.* Fabr. *Mant. Inſ.*
p. 141. *n°.* 53. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3.
p. 29. *n°.* 70.

Noctua marginata. Fabr. *Sp. Inſ. tom.*
216. *n°.* 40.

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corps
avec la partie ſupérieure de l'abdomen noi
ailes ſupérieures ſont penchées, griſes, mê
de ferrugineux, & marquées de deux raies
noires. En deſſous elles ſont noires, ave
bandes blanches, dont l'antérieure eſt com
ailes inférieures ſont de la même couleur
tant en deſſus qu'en deſſous, avec le bord
rieur blanc.

Elle ſe trouve en Amérique.

92. Noctuelle du Roſeau.

Noctua Arundinis.

*Noctua lævis, alis deflexis, cinereis; pun
nuliſque marginalibus nigris, ſubtùs macul
tali fuſcâ.* Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 14.
— *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 30.

Natuſ. 11. *p.* 30. *tab.* 3. *fig.* 1-4.

Noctua Typhæ. Esper. *Pap. tom.* 4. *tab.*
61. *fig.* 3. 4. 5.

La Maſſète. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 133. *tab.* 296. *fig.* 502.

Noctua Arundinis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 83. *fig.* 386. 387.

Elle a près de deux pouces de largeur les ailes étendues. Le corps eſt cendré, velu, ſans tache. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris obſcur, luiſant, parſemées de petits points noirs : on voit ſur le bord antérieur trois petits points plus clairs que le fond, & près du bord poſtérieur huit croiſſans noirs. Les ailes inférieures ſont d'un gris-clair. Les ailes ſupérieures ſont noirâtres en deſſous, & les inférieures ſont pâles, avec une tache au centre, & les bords antérieurs & poſtérieurs obſcurs.

Elle ſe trouve en Europe.

La Chenille eſt d'un vert-terne, avec quelques tubercules noirs ſur chaque anneau, d'où part un poil preſqu'imperceptible ; elle vit dans l'intérieur des tiges du roſeau & de la Maſſète. On croit qu'elle nuit aux chevaux, qui mangent ces plantes lorſqu'elles s'y trouvent en grand nombre ; elles ſe transforment en chryſalide dans l'intérieur des tiges, & n'en ſortent qu'au bout de quelques ſemaines. La chryſalide eſt brune, alongée.

95. Noctuelle verdâtre.

Noctua virescens.

Noctua lævis, alis deflexis, virescentibus; ſtrigis tribus ſaturatioribus. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 216. *n°.* 41. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 141. *n°.* 55. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 30. *n°.* 72.

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corps eſt verdâtre. Les antennes & la trompe ſont ferrugineuſes. Le premier article des antennules eſt court. Les ailes ſupérieures ſont verdâtres, avec trois raies obliques de la même couleur, plus foncée. Les ailes inférieures ſont blanches, avec une petite raie ferrugineuſe ſur le bord poſtérieur. En deſſous les quatre ailes ſont blanches.

Elle ſe trouve dans les Indes orientales & occidentales.

La Chenille vit dans les ſiliques du Cytiſe des Indes, *Cytiſus cajan;* elle eſt glabre, d'un vert-pâle, avec trois raies longitudinales plus obſcures ſur le dos, & une jaune ſur les côtés. La tête eſt pâle. La chryſalide eſt brune.

94. Noctuelle Batis.

Noctua Batis.

Noctua lævis, alis deflexis, anticis fuſcis, maculis quinque incarnatis, poſticis albidis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 216. *n°.* 42. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 141. *n°.* 56. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 30. *n°.* 73.

Phalæna Noctua Batis *ſpirilingvis lævis, alis expreſſis, ſuperioribus fuſcis; maculis ſimul quinque albidis, inferioribus albis.* Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 836. *n°.* 97. — *Faun. Succ. n°.* 1158.

Réaum. *Mem. Inſ. tom.* 1. *pl.* 7. *fig.* 2.

Merian. *Inſ. Eur.* 3. *tab.* 21. *fig.* 1.

Roes. *Inſ. tom.* 4. *tab.* 26. *fig.* A. B. C.

Noctua Batis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 71. *n°.* 7.

La Batis. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 89. *tab.* 251. *fig.* 555.

Noctua Batis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 14. *fig.* 65.

Elle a de quinze à dix-huit lignes de largeur les ailes étendues. La tête eſt d'un gris-foncé. Le corcelet eſt de la même couleur, avec quelques lignes tranſverſes d'un gris-clair. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-foncé, marquées de quelques taches blanchâtres, dont le milieu eſt plus obſcur : on en voit une à la baſe, plus grande que les autres, qui ſemble formée de trois taches réunies : il y en a deux ovales, l'une à la ſuite de l'autre, vers l'extrémité antérieure ; une un peu plus grande & ovale, vers l'extrémité poſtérieure, ſuivie d'une très-petite ; la cinquième eſt ſur le bord interne. Les ailes inférieures ſont d'un gris-obſcur, avec la baſe, une raie au milieu, & la frange du bord, d'un gris plus clair. L'abdomen eſt gris.

Elle ſe trouve en Europe.

La Chenille vit ſur la ronce dont elle ſe nourrit : on la trouve en juin, juillet & août. Elle eſt remarquable par la forme de ſes anneaux, dont pluſieurs reſſemblent à une pyramide à quatre faces ; la première, placée ſur le ſecond anneau, eſt fourchue à ſon ſommet. On voit auſſi, vers la queue, une élévation à peu près ſemblable aux autres, mais qui n'eſt pas bifurquée. Sa couleur eſt d'abord verdâtre ; mais elle change en ſe développant, & elle prend une teinte de plus en plus brune. A la fin de ſeptembre ou en octobre, elle ſe file une coque légère d'un jaune-brun, dans laquelle elle paſſe l'hiver en chryſalide : l'inſecte n'en ſort guère qu'en mai ou en juin. Quelquefois cependant la transformation en chryſalide ſe fait dans le mois d'août, & alors la Noctuelle paroît avant la fin de ſeptembre.

95. Noctuelle Silène.

Noctua Silene.

Noctua lævis, alis deflexis, helvolis; maculâ poſticâ, nigro punctatâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 141. *n°.* 57. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 31. *n°.* 74.

Noctua Silene. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 85. *n°.* 1.

Noctua Silene. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 37. *fig.* 175.

Elle eſt de la grandeur de la précédente. La tête & le corcelet ſont d'un fauve-pâle, ſans tache. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, avec une raie courte, plus obſcure, placée au milieu. Il y a les deux taches ordinaires, dont l'une poſtérieure réniforme, marquée de points noirs.

Elle varie par une demi-lune noire dans la tache antérieure.

Elle ſe trouve en Europe.

La Chenille vit ſur le Chou champêtre; elle eſt raſe, obſcure, avec un collier noir, bordé de blanc, & les ſtigmates noirs.

96. Noctuelle luiſante.

Noctua nitida.

Noctua lævis, alis deflexis, ſubſtriatis, ferrugineis; ſtrigis flaveſcentibus, poſticis fuſcis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 141. *n°.* 58. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 31. *n°.* 75.

Noctua nitida. Schnett. *Wienn. Verz. p.* 86. *n°.* 4.

La Nette. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 144. *tab.* 299. *fig.* 508. a. b. c.

Noctua nitida. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 38. *fig.* 180.

Elle reſſemble à la Noctuelle de l'Airelle. Les ailes ſont ferrugineuſes, avec des ſtries ou des nervures longitudinales & des raies tranſverſes, ondées, jaunâtres. Au milieu on voit les deux taches ordinaires, & vers le bord poſtérieur une rangée de points noirs. Les ailes inférieures ſont noirâtres.

Elle ſe trouve en Europe.

La Chenille vit ſur la Véronique des champs, *Veronica arvenſis;* elle eſt raſe, obſcure, mélangée de gris & de rougeâtre, avec la tête pâle & un collier noir.

97. Noctuelle élégante.

Noctua elegans.

Noctua lævis, alis deflexis, anticis flaveſcentibus, maculis quatuor contiguis albis, poſticis rubris.

Phalæna Noctua nitida. Cram. *Pap. tom.* 3. *p.* 147. *tab.* 274. *fig.* F.

Elle eſt de la grandeur des précédentes. La tête & le corcelet ſont d'un jaune un peu fauve. L'abdomen eſt d'un rouge-clair. Les ailes ſupérieures ſont d'un jaune un peu fauve, avec quelques raies obſcures, & quatre taches blanches qui ſe touchent, l'une à la ſuite de l'autre. Les ailes inférieures ſont d'un rouge clair. En deſſous le corps, les ; les ailes ſont de couleur de roſe.

Elle ſe trouve à Surinam.

98. Noctuelle écrite.

Noctua ſcripta.

Noctua lævis, alis deflexis; anticis albi flavo cæruleoque lituratis, poſticè nigro pu

Phalæna Noctua hieroglyphica. Cram *tom.* 2. *p.* 81. *tab.* 147. *fig.* D.

Elle a un pouce & demi de largeur le étendues. Le corcelet eſt rayé de blanc, d & de bleu. L'abdomen eſt obſcur. Les aile rieures, depuis la baſe juſqu'un peu au-d milieu, ſont rayées en divers ſens, de bla jaune & de bleu; elles ſont blanches enſuit trois rangées de points noirs. Les ailes inſé ſont noirâtres, ſans tache. En deſſous les ailes ſont brunes.

Elle ſe trouve à Curaçao.

99. Noctuelle rubigineuſe.

Noctua rubiginea.

Noctua lævis, alis deflexis, flavis, fer undatis; punctis nigris ſparſis. Fabr. *Man tom.* 2. *p.* 142. *n°.* 59. — *Ent. Syſt. em. t pars* 2. *p.* 31. *n°.* 76.

Noctua rubiginea. Schmett. *Wienn.* *p.* 86. *n°.* 8.

La Tigrée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *tab.* 300. *fig.* 512.

Noctua rubiginea. Hubn. *Lepid.* 4. *N tab.* 38. *fig.* 183.

Les antennes ſont obſcures. La tête & le let ſont d'un jaune-fauve, ſans tache. Les a périeures ſont du même jaune, marquées fieurs lignes ondées, ferrugineuſes, & de pl points noirs, placés principalement vers mité. Les ailes inférieures ſont obſcures, bord fauve.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit Poirier & le Pommier.

100. Noctuelle rouſſeâtre.

Noctua ruſina.

Noctua lævis, alis deflexis, ruſis; faſciis centibus, poſticâ latiore, ſubtùs ruſeſce Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 32. *n*

Phalæna Bombyx ruſina. Linn. *Syſt. p.* 830. *n°.* 72. — *Faun. Suec. n°.* 1142.

Phalæna helvola. Clerck, Icon. Inſ. *fig.* 8.

rufina. SCHMETT. *Wienn. Verz. p.* 86.

ruſte. ERNST, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *b.* 301. *fig.* 515.

rufina. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 38.

lace cette eſpèce parmi les Bombix, & dit ſſemble au Bombix enſanglanté (*B. ruf-* eſſet, elle en a le port dans la figure de es antennules ſont rougeâtres. Le corps itre. Les ailes ſupérieures ſont de cette ıvec trois bandes obſcures, dont la poſté- la plus large. Les ailes inférieures & les les en deſſous ſont rougeâtres.

trouve au nord de l'Europe.

e, ſuivant Fabricius, eſt d'une couleur ponctuée de blanc, marquée d'une ligne lanche.

OCTUELLE martiale.

A martia.

lævis, alis deflexis, helvolis, cinereo mix- is ferrugineis. FABR. *Ent. Syſt. em. tom. p.* 32. *n°.* 78.

de grandeur moyenne. Le corps eſt d'un le, ſans tache. Les ailes ſupérieures ſont entées, d'un rouge-pâle, avec des taches ıffière cendrées, principalement vers le érieur. Les ailes inférieures ſont ferrugi- ıns tache. Les quatre ailes en deſſous ſont , luiſantes, avec un point au milieu & ferrugineux.

trouve en Allemagne.

OCTUELLE rayée.

A ſtrigoſa.

ı *lævis, alis deflexis, fuſco cinereoque ineolis tribus atris ante marginem inte-* ABR. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 142. *n°.* 61. *Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 32. *n°.* 79.

ı *ſtrigoſa.* SCHMETT. *Wienn. Verz. p.* 88.

t petite. Le corps eſt cendré. Les ailes es ſont mélangées, & ont une raie ondée rémité. Le bord interne eſt un peu obſ- : trois lignes longitudinales, noires. Les rieures ſont cendrées.

trouve en Autriche.

OCTUELLE Fulvie.

A Fulvia.

ı *lævis, alis deflexis, concoloribus, fulvis nigris.* FABR. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 217. *n°.* 43. -- *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 142. *n°.* 62. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 32. *n°.* 80.

Phalæna Noctua Fulvia. LINN. *Syſt. Nat. p.* 836. *n°.* 96. — *Muſ. Lud. Ulr. p.* 383.

Phalæna Fulvia. CLERCK, *Icon. Inſ. tab.* 55. *fig.* 11. 12.

Elle a un pouce & demi de largeur les ailes étendues. Les ailes ſupérieures ſont d'un beau jaune, avec le bord antérieur & poſtérieur, & une raie tranſverſe, un peu arquée vers l'extrémité, d'un beau noir. L'abdomen eſt noir, avec le deſſous jaune.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne.

104. NOCTUELLE oculée.

NOCTUA oculata.

Noctua lævis, alis deflexis, anticis virescentibus; ſtrigis nigris ocelloque medio, poſticis nigris, maculâ marginali ſlavâ.

Phalæna Noctua oculata. CRAM. *Pap. tom.* 4. *p.* 71. *tab.* 324. *fig.* F.

Elle a plus d'un pouce & demi de largeur. La tête & le corcelet ſont verdâtres. Les ailes ſupérieures ſont verdâtres, marquées d'un grand nombre de raies tranſverſes, noires, dont les dernières ſont plus ondées que celles de la baſe : on voit en outre une tache ocellée noire, entourée d'un cercle fauve, ayant deux pupilles blanches. Les ailes inférieures ſont noires, avec une grande tache marginale jaune. L'abdomen & le deſſous du corps ſont bruns. Les ailes en deſſous ſont d'un brun-clair, & la tache jaune qu'on voit au deſſus des inférieures eſt beaucoup plus petite.

Elle ſe trouve à Surinam.

105. NOCTUELLE écuſſonnée.

NOCTUA ſcutoſa.

Noctua lævis, alis deflexis, fuſco alboque variis; poſticis baſi albis; maculâ fuſcâ; apice fuſcis, albo maculatis. FABR. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 142. *n°.* 63. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 33. *n°.* 81.

Noctua ſcutoſa. SCHMETT. *Wienn. Verz. p.* 89. *n°.* 1.

La Noble. ERNST, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 40. *pl.* 315. *fig.* 552.

Noctua ſcutoſa. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 63. *fig.* 309.

Elle a quinze ou ſeize lignes de largeur les ailes étendues. Le corps eſt d'un gris-obſcur. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, blanchâtres au milieu, avec deux grandes taches & une bande

postérieure, noirâtres. L'extrémité est marquée d'une ligne blanche & d'une ligne noire, ondée. Le dessous est blanchâtre, avec deux taches & une bande noirâtres. Les ailes inférieures sont blanchâtres à leur base, avec une tache noirâtre, & noirâtres à l'extrémité, avec une raie peu marquée & deux taches blanchâtres. En dessous elles sont blanchâtres, avec un point au milieu, une raie & une tâche noirâtres, à l'extrémité.

La Chenille est verdâtre, marquée de points noirs & de trois raies plus obscures.

Elle se trouve en Europe, sur l'Armoise.

106. Noctuelle glyphique.

Noctua glyphica.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereo fuscoque variegatis, subtùs luteis, fusco fasciatis. Fabr. *Sp. Inf. tom. 2. p. 217. n°. 44. — Mant. Inf. tom. 2. p. 243. n°. 64. — Ent. Syst. emend. tom. 3. pars 2. p. 33. n°. 82.*

Phalæna Noctua glyphica *spirilinguis lævis, alis patulis fuscescentibus; maculis hieroglyphicis nigris, subtùs fasciâ atrâ.* Linn. *Syst. Nat. tom. 2. p. 838. n°. 103. — Faun. Suec. n°. 1161.*

Noctua glyphica. Schmett. *Wienn. Verz. p. 94. n°. 5.*

La Doublure jaune. Geoff. *Inf. Par. tom. 2. p. 136. n°. 55.*

Esper. *Pap. d'Europe, tom. 4. p. 73. tab. 89. fig. 1. 2. 5-9.*

La Doublure jaune. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 8. p. 151. tab. 342. fig. 604.*

Noctua glyphica. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 3. tab. 75. fig. 347.*

Elle a environ quinze lignes de largeur les ailes étendues. Les antennes & la tête sont d'un gris-brun. Le corselet est de la même couleur, avec une ligne transverse, grise, à sa partie antérieure. Les ailes supérieures sont d'un gris-brun, avec deux bandes brunes qui se réunissent ordinairement en approchant du bord interne. La deuxième bande est séparée par une ligne très-claire, d'une autre raie brune qui n'est bien marquée qu'au bord externe, où elle forme une tache presqu'isolée. L'aile est plus claire ensuite, & s'obscurcit un peu près du bord. Les inférieures sont obscures à la base, jaunes au milieu, avec une bande noire.

La Chenille se nourrit des feuilles du Trèfle. Elle est jaunâtre, quelquefois d'un jaune-rougeâtre ou brun, avec quelques raies longitudinales obscures. Elle a quatorze pattes, & se métamorphose dans un cocon ovale, d'un blanc-sale, qu'elle file entre les feuilles du Trèfle; elle se montre à deux époques différentes, en juin & en septembre.

Elle se trouve dans toute l'Europe.

107. Noctuelle de la Cardère.

Noctua dipsacea.

Noctua lævis, alis deflexis, pallidis; fasci fuscâ, posticis albo nigroque variis. Fabr. *Sp tom. 2. p. 217. n°. 45. — Mant. Inf. to p. 143. n°. 65. — Ent. Syst. em. tom. 3. p p. 33. n°. 83.*

Phalæna Noctua dipsacea *spirilinguis, a perioribus glaucescentibus, punctis macu fuscis, inferioribus nigro alboque variis. Syst. Nat. tom. 2. p. 856. n°. 185.*

Merian. *Inf. Eur. 2. tab. 49.*

Noctua dipsacea. Schmett. *Wienn. p. 89. n°. 3.*

Schœf. *Icon. Inf. tom. 2. tab. 173. fig. 2.*

Esper. *Pap. d'Europe, tom. 4. tab. 172. 93. fig. 1-3.*

La Dipsacée. Ernst, *Pap. d'Europe, to p. 43. tab. 316. fig. 553.*

Noctua dipsacea. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 3 63. fig. 311.*

Elle est de la grandeur de la précédente. L celet est d'un gris un peu fauve ou verdâtre clair à sa partie antérieure que sur le dos. Le supérieures sont du même gris, avec des nu plus claires; quelques légères rayures vers la une bande large, obscure au milieu, & une de points noirs près du bord postérieur. Les rieures sont jaunâtres, avec une grande noire à la base, & une bande vers le bord, quée d'une tache jaunâtre.

La Chenille vit sur la Centaurée, le Plantai Chardon à foulon, le Lychnis dioïque, l'A bœuf & plusieurs autres plantes. Elle est r avec des lignes blanches interrompues sur le c & la tête cendrée.

Elle se trouve dans toute l'Europe.

108. Noctuelle de la Bugrane.

Noctua Ononidis.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereis, carne tentibus fusco fasciatis, posticis atris; m tribus albis. Fabr. *Mant. Inf. tom. 2. p. 14 66. a. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p n°. 84.*

Noctua Ononis. Schmett. *Wienn. Verz. n°. 4.*

Hubn. *Beytr. 2. tab. 4. fig. W.*

Esper. *Pap. d'Eur. tom. 4. tab. 172. Noc fig. 4-6.*

L'Onone. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 8. tab. 316. fig. 554.*

N

s *Ononis*. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 12.

ssemble beaucoup à la précédente. Les érieures ſont cendrées à la baſe, marquées d'une large bande obſcure, enſuite cen- bord poſtérieur eſt obſcur, coupé d'une ie cendrée. Elles ont, indépendamment couleurs, un reflet roſe ou couleur de s ailes inférieures ſont noires, avec trois lanches.

enille eſt ſolitaire, raſe, pourpre, mar- ſtries alternativement roſes & pourpres, petits points noirs; elle vit ſur la Bugrane , *Ononis ſpinoſa*.

trouve en Europe.

Noctuelle Mi.

A Mi.

a lævis, alis deflexis, fuſco cinereoque is; ſubtùs W *nigro.* Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 7. *n°.* 46. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 143.). — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 34.

ena Noctua Mi *ſpirilinguis lævis, alis cinereis, ſigno ſecuris pallido marginato,* I *nigro.* Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 838. — *Faun. Suec. n°.* 1162.

a Mi. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 49.

ena Noctua Mi. Hubn. *Beytr.* 3. *tab.* 2.

noire. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *tab.* 341. *fig.* 603.

a Mi. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 75.

ſt de grandeur moyenne. Les antennes & ſont noirâtres. Le corcelet eſt noirâtre, utre lignes longitudinales, peu marquées. ien eſt noirâtre, avec le bord des anneaux re. Les ailes ſupérieures ſont noirâtres, légère pouſſière griſe; pluſieurs raies ir- es, blanches; un point noir, diſtinct, milieu; une tache au milieu & d'autres ndes, que les raies blanches entourent. inférieures ſont noires, tachées de blan- u de jaunâtre, au milieu, & marquées en- deux rangées fort ſerrées de petites taches . Les ailes en deſſous ſont blanchâtres, taches & des bandes noires. On remarque rieures une tache en arc, & une bande ie en quelque ſorte la lettre M.

enille vit ſur le Trèfle, la Luſerne.

trouve dans toute l'Europe.

110. Noctuelle triangulaire.

Noctua triquetra.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereis; maculis quatuor fuſcis, anterioribus triquetris, poſterioribus flavis, fuſco fuſciatis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 143. *n°.* 67. — *Ent. Syſt. emend. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 34. *n°.* 86.

Noctua triquetra. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 94. *n°.* 6.

La Triangulaire. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 154. *tab.* 342. *fig.* 605.

Noctua triquetra. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 75. *fig.* 348.

Phalæna Noctua triquetra. Hubn. *Beytr.* 3. *tab.* 2. *fig.* 1.

Elle eſt un peu plus petite que la précédente. Le corps eſt cendré, rayé de noirâtre. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris nuancé de brun, avec une tache triangulaire noire, près du milieu, & deux autres réunies, au-delà du milieu. Les ailes inférieures ſont jaunâtres, avec une bande obſcure vers le bord poſtérieur. En deſſous les quatre ailes ſont jaunâtres, avec trois taches obſcures ſur les ſupérieures, une tache & une bande ſur les inférieures.

Elle ſe trouve en Autriche.

111. Noctuelle point blanc.

Noctua punctum.

Noctua lævis, alis deflexis, dentatis, fuſcis brunneo ſubundatis; ſtigmate medio niveo. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 34. *n°.* 87.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont obſcurs, ſans tache. Les ailes ſupérieures ſont dentées à leur bord, obſcures à leur ſurface, avec quelques raies ondées, peu marquées, brunes, & un point blanc, aſſez grand, au milieu. Les ailes inférieures & les quatre ailes en deſſous ſont obſcures.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

112. Noctuelle belle.

Noctua pulchra.

Noctua lævis, alis deflexis, pallidis; maculis duabus coſtalibus atris. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 35. *n°.* 88.

Elle eſt petite. Les antennes ſont obſcures. La tête eſt pâle. Le corcelet eſt pâle, avec la partie antérieure, près du bord, noire. L'abdomen eſt pâle. Les ailes ſupérieures ſont pâles, avec deux taches noires, ſur le bord antérieur, dont la première, placée au milieu, eſt plus grande que l'autre, tranſverſe & preſqu'en croiſſant; la ſeconde eſt placée à l'extrémité. Les ailes inférieures en deſſus & les quatre ailes en deſſous ſont jaunâtres, ſans tache.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

113. Noctuelle avide.

Noctua avida.

Noctua lævis, alis deflexis, fusco nitidulis; stigmate fasciâque posticâ ferrugineis, posticis albis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 144. *n°.* 68. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 35. *n°.* 89.

La tête & le corcelet sont noirâtres. L'abdomen est blanc en dessus, obscur en dessous. Les ailes supérieures sont noirâtres, luisantes, avec une tache ferrugineuse vers le milieu, & derrière la tache une ligne ondée, peu marquée, noire. Vers le bord postérieur, on voit une large bande ferrugineuse qui n'atteint pas le bord antérieur, & des taches en croissant, jaunâtres. Près du bord on voit une ligne ondée, noire. Les ailes inférieures sont blanches. En dessous les ailes supérieures sont obscures, & les inférieures blanches.

Elle se trouve aux Indes orientales.

114. Noctuelle du Roure.

Noctua Roboris.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereis; strigis duabus undatis albis, maculâ centrali niveâ, lunulâ nigrâ. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 217. *n°.* 47. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 144. *n°.* 69. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 35. *n°.* 90.

Cette espèce ne diffère pas du Bombix Chaonie que nous avons décrit à l'article Bombix (n°. 168), si la citation de Fabricius est juste. Il cite Roesel, tom. 1, Phal. 2, tab. 50, qui représente le Bombix Chaonie; cependant la description l'en éloigne un peu. Celle-ci, suivant Fabricius, est de grandeur moyenne. Les antennes sont simples. Les ailes sont cendrées, & ont deux raies ondées, blanches, bordées d'obscur; une tache blanche, placée au milieu, & une lunule noire.

Elle se trouve en Allemagne. La Chenille vit, comme l'autre, sur le Chêne.

115. Noctuelle mixte.

Noctua mixta.

Noctua lævis, alis deflexis, pallidis, fusco subfasciatis; posticis basi pallidis, apice fuscis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 144. *n°.* 70. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 36. *n°.* 91.

Elle est de moyenne grandeur. Le corps est blanc, sans tache. Les ailes supérieures sont pâles, presque marquées de bandes noirâtres. Les inférieures sont pales à leur base, noirâtres à leur extrémité. En dessous les quatre ailes sont pâles.

Elle se trouve en Saxe.

116. Noctuelle porte-croix.

Noctua crucis.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereis, nitidulis; stigâ mediâ, fasciâque posticâ fuscis. Fabr. *Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 36. *n°.* 92.

Elle ressemble, pour la forme & la grand la Noctuelle albicolle. Le corps est cendré tache. Les ailes sont cendrées, avec une lign râtre, peu marquée, au milieu; une bande o noirâtre, près du bord, & ensuite une raie par de petits points noirs. Les inférieures en & les quatre ailes en dessous sont jaunâtres.

Elle se trouve dans les iles de l'Amérique dionale.

117. Noctuelle salie.

Noctua inquinata.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereis, fusc datis; fasciâ mediâ subferrugineâ, puncto Fabr. *Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 36. *n°.* 9

Elle ressemble, pour la forme & la grande la Noctuelle albicolle. La tête & le corcele cendrés. Les ailes sont cendrées, avec une po & une ligne postérieure, noirâtres. Au mili voit une large raie, presque ferrugineuse, quelle est un petit point distinct, noir. Il autre point très-petit en avant de la bande. E fous elles sont noirâtres, avec la base & une fauves. Les ailes inférieures sont noirâtres, la base jaune. En dessous elles sont jaunes, a bord postérieur obscur.

Elle se trouve aux Indes orientales.

118. Noctuelle albicolle.

Noctua albicollis.

Noctua lævis, alis deflexis, basi albis, api cis; litura duplici alba. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 218. *n°.* 48. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 144. *n* — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 36. *n°.*

Noctua solaris. Schmett. *Wienn. Verz.* *n°.* 8.

Noctua solaris. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *ta fig.* 307. 308.

Le Collier blanc. Ernst, *Pap. d'Europe, t p.* 56. *tab.* 318. *fig.* 559.

Noctua solaris. Hubn. *Beytr.* 4. *tab.* 4. *fi*

Elle est un peu plus grande que la No italique. La tête & le corcelet sont gris. Les supérieures sont blanches à leur base, av point noir & quelques taches obscures; elle ensuite obscures, avec une tache sur le bord autre à l'angle postérieur, sur laquelle se tro trois points noirs & une ligne de la même co Les ailes inférieures sont blanches à la base chées de noirâtre, & ensuite noirâtres, a frange blanche.

La Chenille, suivant Fabricius, est rase,

mincie en avant & en arrière, avec la tête & deux points blancs ſur chaque anneau. ſur le Piſſenlit, l'Anſerine, *Chenopodium*. e trouve dans toute l'Europe.

Noctuelle italique.

ua italica.

ua lævis, alis deflexis, fuſcis; ſtrigis ferruginea quâque tranſverſâ marginali albâ. Fabr. *tom.* 2. *p.* 218. *n°.* 49. — *Mant. Inſ. p.* 144. *n°.* 72. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *p.* 57. *n°.* 93.

ua luctuoſa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 90.

mèbre. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 54. & 318. *fig.* 558.

ua luctuoſa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 305 & 306.

ff. *Icon. Inſ. tab.* 51. *fig.* 11. 12.

a environ un pouce de largeur les ailes s. La tête & le corcelet ſont noirâtres. L'abſt noirâtre, avec le bord des anneaux gris. es ſupérieures ſont noirâtres, avec une lanche, & quelquefois d'un blanc-jaunâpart du bord antérieur, un peu au-delà eu. Les inférieures ſont noires, avec une blanche au milieu, qui ne touche ni le bord ir ni le bord interne. En deſſous les quatre nt obſcures, avec une grande tache blanche ſupérieures, & une bande ſur les infé-

e trouve en France, en Italie, en Autriche. nille vit, ſuivant Fabricius, ſur le Plan-

Noctuelle barbue.

ua barbata.

ua lævis, alis deflexis, pallidis; ſtrigis tribus incloque medio fuſco. Fabr. *Ent. Syſt. em. pars* 2. *p.* 37. *n°.* 96.

eſt petite. Le corps eſt pâle. Les ailes ſont ont trois petites raies tortueuſes, blanches, chacune d'une autre petite raie obſcure : on outre un point diſtinct, obſcur, au milieu, première raie & la ſeconde. Le bord poſeſt un peu brun. Les ailes ſont pâles en deſs quatre cuiſſes antérieures, dans l'un des xes, ſont couvertes de poils longs, noirs. e trouve dans les iles de l'Amérique méri-

Noctuelle mantelée.

ua palliata.

ua lævis, alis anticis, ferrugineis; puncto apicis atro, poſticis atris margine fulvo. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 144. *n°.* 73. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 38. *n°.* 97.

Elle eſt de la grandeur des précédentes. La tête & le corcelet ſont d'une couleur ferrugineuſe obſcure. L'abdomen eſt obſcur en deſſus, cendré en deſſous. Les ailes ſupérieures ſont ferrugineuſes, avec une raie poſtérieure, peu marquée, cendrée, & un point diſtinct, noir, placé au-delà. Les ailes inférieures ſont noires, avec le bord fauve. En deſſous les quatre ailes ſont noires, avec les bords jaunes.

Elle ſe trouve en Allemagne.

122. Noctuelle Hypatie.

Noctua Hypatia.

Noctua lævis, alis deflexis, albidis; anticis diſco atro, fuſciâ obliquâ ſtrigâque baſeos niveis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 38. *n°.* 98.

Phalæna Noctua Hyppaſia. Cram. *Pap. tom.* 3. *p.* 99. *tab.* 250. *fig.* E.

Elle a de vingt à vingt-deux lignes de largeur les ailes étendues. Le corps eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont griſes, avec une grande tache triangulaire, noire, au milieu, coupée par une bande blanche. A peu de diſtance de la baſe de ce triangle, il y a une petite bande noire, appuyée ſur une ligne blanche. Les ailes inférieures en deſſus & les quatre ailes en deſſous ſont griſâtres.

Elle ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

123. Noctuelle Céphiſe.

Noctua Cephiſe.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereis; anticis diſco atro, ſuſciâ obliquâ albâ.

Phalæna Noctua Cephiſe. Cram. *Pap. tom.* 3. *p.* 59. *tab.* 227. *fig.* C.

Elle eſt plus grande que la précédente. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris un peu rouſſeâtre ſur les bords : tout le milieu eſt noir, & cette couleur eſt traverſée par une bande blanchâtre. On voit une ſuite de points noirs, près du bord poſtérieur. Les ailes inférieures ſont de la même couleur griſe, un peu rouſſeâtre, avec une bande courte, au milieu, & une autre près du bord poſtérieur, blanchâtres. En deſſous les ailes ſont d'un gris-brun, avec une bande brune.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

124. Noctuelle triangle.

Noctua triangulum.

Noctua lævis, alis deflexis, cinerascentibus; diſco atro, triangulo niveo. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 145. *n°.* 74. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 38. *n°.* 99.

Phalæna Noctua Mygdon. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 94. *tab.* 156. *fig.* G.

Elle eſt un peu plus petite que la précédente. Le corps eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont noires au milieu, marquées d'un triangle blanc. Le bord poſtérieur eſt cendré, avec une ligne ondée noire & une blanche, réunies. Les ailes poſtérieures en deſſus & le deſſous des quatre ailes ſont cendrés.

Elle ſe trouve à Tranquebar.

125. Noctuelle Ammonie.

Noctua Ammonia.

Noctua lævis, alis deflexis, fuſcis violaceo nitidis, anticis diſco nigro, faſciis duabus albis.

Phalæna Noctua Ammonia. Cram. *Pap. tom.* 3. *p.* 98. *tab.* 250. *fig.* D.

Elle reſſemble un peu aux précédentes. Le corps eſt d'un gris-foncé un peu violet. Les ailes ſont de la même couleur. On apperçoit une grande tache noire ſur les ſupérieures, traverſée par une bande blanche, & terminée par une ligne de la même couleur : il y a enſuite une ligne noire, un peu ondée, & une ſuite de petites taches noires près du bord. Les ailes inférieures ſont traverſées d'une bande blanche, qui fait ſuite à celle de l'aile ſupérieure. En deſſous les ailes ſont d'un gris-brun, avec des raies tranſverſes & des taches blanches.

Elle ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

126. Noctuelle palmée.

Noctua palmata.

Noctua lævis, alis deflexis, ſubferrugineis; ſtrigis undatis, obſoletis, maculâque mediâ niveâ. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 38. *n°.* 100.

Elle eſt petite, cendrée. Les ailes ſupérieures ſont un peu ferrugineuſes, avec une raie très-ondée, obſcure, placée en avant du milieu; un point très-petit au milieu, & une tache palmée, blanche : au-delà de la tache on voit une autre raie obſcure, très-ondée & tortueuſe. En deſſous elles ſont pâles, avec des raies ferrugineuſes.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale. La Chenille vit ſur le Coton.

127. Noctuelle arquée.

Noctua arcuata.

Noctua lævis, alis deflexis, albidis; arcu medio maculâque poſticâ marginali atris. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 145. *n°.* 75. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 39. *n°.* 101.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Noctuelle albicolle. Les antennes ſont pectinées, avec l'extrémité nue. Les ailes, comme tout le corps, ſont blanches, luiſantes, avec une au milieu, qu'un croiſſant noir entoure, & un peu plus renflée vers le bord extérieur : vers le bord poſtérieur une grande tache nale, noire.

Elle ſe trouve à Tranquebar.

128. Noctuelle vulpine.

Noctua vulpina.

Noctua lævis, alis deflexis; anticis ol cinereis immaculatis, poſticis apice nigris, maculatis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 218. *n — Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 145. *n°.* 76. — *Ent em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 39. *n°.* 102.

Elle eſt un peu plus grande que les précéd La tête, le corcelet & les ailes ſupérieure d'une couleur cendrée obſcure, ſans tache ailes inférieures ſont cendrées à leur baſe, à leur extrémité, avec une tache blanche à l poſtérieur, & deux ſur le bord.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

129. Noctuelle notée.

Noctua notata.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereis, fuſc ciatis, punctoque marginis interioris atro. Ent. Syſt. em. tom. 3. *pars* 2. *p.* 39. *n°.* 10

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antenne nues. Le corcelet eſt obſcur. Les ailes ſupéri ſont cendrées, avec un point noir, diſtinct, à la baſe, près du bord antérieur; enſuite une l oblique, noirâtre, placée en avant du milieu delà du milieu il y a une autre bande plus l plus pâle, enſuite une rangée de petits points L'extrémité de l'aile eſt un peu obſcure. En d elles ſont cendrées, avec une lunule au milieu bande poſtérieure, obſcures. Les ailes inféri ſont blanchâtres, avec une raie au milieu bande poſtérieure, obſcures. Le deſſous eſt blable au deſſus.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

130. Noctuelle deſtituée.

Noctua deſtituta.

Noctua lævis, alis incumbentibus griſeis, maculatis; ſtrigâ albâ fuſcæ innatâ ſubn nali. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 218. *n°.* 5 *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 145. *n°.* 77. — *Ent. Syſ tom.* 3. *pars* 2. *p.* 40. *n°.* 104.

Les ailes ſont d'un gris-obſcur, avec de p taches irrégulières, noirâtres, & une raie châtre, bordée d'obſcur, preſque marginale voit en outre une bande peu marquée, obſ qui part du milieu du bord interne & ſe di la pointe. Les ailes inférieures ſont de la

, mais plus ondées. En deſſous elles ſont
ıvec deux raies obſcures, dont l'une anté-
ondée, & l'autre formée d'une ſuite de
Les cuiſſes & les jambes ſont très-velues.
e trouve dans la Chine.

Noctuelle tigrée.

ʊā tigrina.

a lævis, alis deflexis, anticis variegatis, nigris; fasciâ maculisque tribus marginalibus. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 218. *n°.* 52. *. Inſ. tom.* 2. *p.* 145. *n°.* 78. — *Mant. Inſ. pars* 2. *p.* 40. *n°.* 105.

ena Melicerta. Cram. *Pap. tom.* 1. *p.* 96. *fig.* C. D. — *Tom.* 4. *p.* 70. *tab.* 325. . E.

ena Melicerta. Drury, *Illuſtr. Inſ. tom.* 1. *fig.* 1.

environ deux pouces & un quart de lar-
ailes étendues. Le corps eſt cendré. Les
érieures ſont d'un gris-brun, un peu plus
a baſe. Cette dernière couleur eſt termi-
ers de l'aile par une raie noirâtre, quel-
ıccompagnée d'un peu de blanc. Les ailes
es ſont d'un gris-brun à leur baſe, enſuite
ı traverſées par une bande blanche. L'ex-
ſt marquée de trois taches blanches. Les
érieures en deſſous ſont griſes à leur baſe,
oires, avec une bande blanche, & cen-
eur bord poſtérieur. Les inférieures ſont
vec quelques raies obſcures.
trouve ſur la côte de Coromandel.

Noctuelle Lynx.

ʌ lyncea.

ı lævis, alis deflexis, anticis fusco variis; edio niveo, subtùs flavis, fusco undatis. . Inſ. tom. 2. *App. p.* 506. — *Mant. Inſ.* . 145. *n°.* 79. — *Ent. Syſt. em. tom.* 5. . 41. *n°.* 106.

ſſemble, pour la forme & la grandeur, à
lle tigrée. La tête & le corcelet ſont ci-
ıs tache. Les ailes ſupérieures ſont mé-
'obſcur & de jaune, & ont des raies plus
& un petit point blanc, placé au milieu.
inférieures en deſſus & les quatre ailes
ı ſont jaunes, avec des raies ondées, obſ-

trouve aux Indes orientales.

Noctuelle géométrique.

ʌ geometrica.

ı lævis, alis deflexis, fuscis; maculâ ıtrâ, fasciis duabus, anteriore niveâ. . Inſ. tom. 2. *p.* 218. *n°.* 53. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *pars* 2. *p.* 145. *n°.* 80. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *p.* 41. *n°.* 107.

Le corps eſt obſcur. Les ailes ſont un peu obſcures, avec une grande tache au milieu, carrée, noire, qui ne va pas juſqu'au bord antérieur, & ſur le milieu de laquelle on remarque une large bande blanche, & une autre ſur le bord, brune, terminée antérieurement par une raie blanche. Les ailes inférieures en deſſus & les quatre ailes en deſſous ſont noires, avec une bande & le bord blancs.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

154. Noctuelle Oroſie.

Noctua Oroſia.

Noctua lævis, alis deflexis, anticis albidis, maculâ magnâ marginali atrâ, apice fuscis.

Phalæna Noctua Oroſia. Cram. *Pap. tom.* 3. *p.* 149. *tab.* 275. *fig.* D.

Elle a un pouce & demi de largeur les ailes étendues. La tête eſt blanchâtre, pointillée de noir. Le corcelet eſt blanchâtre, marqué de petits points noirs, & de deux lignes longitudinales de la même couleur. Les ailes ſupérieures ſont blanchâtres, pointillées de noir, avec une grande tache preſque triangulaire, noire, qui part du bord antérieur, & qui eſt entourée, ſur ſes deux côtés internes, d'une ligne blanche. L'extrémité de l'aile eſt noirâtre. Les ailes inférieures ſont jaunes, avec le bord poſtérieur noir. En deſſous les ailes ſont jaunes, avec les bords bruns.

Elle ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

155. Noctuelle Mézenterie.

Noctua Mezenteria.

Noctua lævis, alis deflexis, nigris; anticis cæruleo irroratis, poſticis apice albis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 41. *n°.* 108.

Phalæna Mezentia. Cram. *Pap. tom.* 4. *p.* 70. *tab.* 323. *fig.* F.

Elle reſſemble à la Noctuelle tigrée. Le corps eſt obſcur en deſſus, cendré en deſſous. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, parſemées de points bleus, marquées de deux taches tranſverſes, brunes. Les ailes inférieures ſont d'un bleu-foncé à leur baſe, enſuite noires, avec une grande tache blanche à l'extrémité. En deſſous les ailes ſont d'un brun-fauve, avec trois raies ondées, obſcures, & une tache blanche au bord des inférieures, moins grande que celle de deſſus.

Elle ſe trouve à la côte de Coromandel.

136. Noctuelle ſolide.

Noctua ſolida.

Noctua lævis, alis deflexis, fuscis; fasciis duabus

niveis, posteriore unidentatâ. Fabr. *Sp. Inf. tom. 2. p. 218. n°. 54. — Mant. Inf. tom. 2. p. 145. n°. 81. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. pag. 41. n°. 109.*

Le corcelet & l'abdomen sont cendrés. Les ailes sont obscures, avec deux bandes blanches, dont la postérieure est marquée d'une dent. Les ailes inférieures sont obscures, avec une bande & un point à l'angle interne, blancs.

Elle se trouve aux Indes orientales.

137. Noctuelle d'un blanc de neige.

Noctua nivea.

Noctua lævis, alis deflexis corporeque albis, antennis linguâque testaceis. Fabr. *Sp. Inf. tom. 2. p. 219. n°. 55. — Mant. Inf. tom. 2. p. 145. n°. 82. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 42. n°. 110.*

Phalæna Noctua nivea. Linn. *Syst. Nat. tom. 2. p. 838. n°. 108.*

Elle ressemble, suivant Linné, au Bombix du Saule, si ce n'est qu'elle est entièrement blanche, excepté les antennes & la trompe qui sont testacées. Le bord extérieur des ailes supérieures paroît un peu obscur à un certain jour.

Elle se trouve en Norwège.

138. Noctuelle Joviane.

Noctua Joviana.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereis; maculâ transversâ nigrâ posticè inæqualiter albo marginatâ. Fabr. *Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 42. n°. 111.*

Noctua sinuata. Fabr. *Mant. Inf. tom. 2. p. 145. n°. 83.*

Phalæna Joviana. Cram. *Pap. tom. 4. p. 237. tab. 399. fig. B.*

Elle a près de deux pouces de largeur les ailes étendues. Les ailes supérieures sont cendrées, avec deux raies blanchâtres & noirâtres réunies à la base; une grande tache transverse, arrondie en avant, sinuée postérieurement, entourée de blanchâtre. Après la tache vient une raie formée de taches obscures, & on voit trois points blancs vers le bord antérieur. En dessous elles sont cendrées, suivant Fabricius; d'un violet brunâtre, pointillées de brun, suivant Cramer, avec du blanc aux bords inférieurs. L'abdomen est cendré, marqué de trois points blancs de chaque côté.

Elle se trouve à la côte de Coromandel.

139. Noctuelle parallèle.

Noctua parallelaris.

Noctua lævis, alis deflexis, anticis fuscis, disco nigro, albo bifasciato.

Noctua parallelaris. Hubn. *Lepid. 4. tab. 66. fig. 324.*

Elle ressemble, pour la forme & la gran la Noctuelle algérienne. La tête & le corce d'un gris très-foncé, un peu bleuâtre. L supérieures sont de la même couleur, & grande tache triangulaire, noirâtre, qui sur le bord interne, & qui est traversée p bandes droites, blanches, dont la prem simple, & la seconde bordée de jaunâtre i rement. La couleur jaune forme une lig quitte la bande blanche antérieurement, & finuant, se perdre à l'angle antérieur. Le un peu dentelé, & à peu de distance il y a u gée de points noirs. Les ailes inférieures so telées, noires, avec une bande d'un gris-ob milieu, & la frange blanchâtre, interrom

Je ne sais dans quelle partie de l'Europe trouve.

140. Noctuelle sanglée.

Noctua cingularis.

Noctua lævis, alis deflexis, fuscis; anti ciis duabus, posticis unicâ alteâ.

Noctua cingularis. Hubn. *Lepid. 4. N tab. 76. fig. 352.*

Elle est un peu plus petite que la Noctuell rienne, à laquelle elle ressemble beauco tête, le corcelet & l'abdomen sont d'un gr foncé, un peu bleuâtre. La base des ail rieures est de la même couleur; vient ensu bande noirâtre, qui se rétrécit antérieur puis une bande d'un blanc-jaunâtre, qu trécit au milieu; puis une bande noire, q largit au milieu, & qui est sinuée inférieur elle est suivie d'une bande d'un blanc-jaune, On voit deux taches ensuite sur le bord ant dont la première est plus grande que la se Les ailes inférieures sont obscures, traversée bande blanche, & marquées d'un point bla le bord. La frange est blanchâtre.

Je ne sais de quelle partie de l'Europe M. H a reçu cette espèce.

141. Noctuelle algérienne.

Noctua algira.

Noctua lævis, alis deflexis, grisescentib ciâ lunboque posteriore cinereis, apice f sesquialterâ nigrâ.

Phalæna Noctua algira. Linn. *Syst tom. 2. p. 836. n°. 98.*

Phalæna Noctua achatina. Scop. *Ha tom. 1. p. 160. n°. 4. tab. 22. fig. 4.*

La Bande blanche. Encyc. *Pl. d'E tom. 8. p. 8. tab. 307. fig.*

triangularis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *fig.* 323.

ordinairement de vingt à vingt-deux largeur les ailes étendues. Les antennes s, fétacées. La tête & le corcelet ſont d'un . Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-brun ſe ; elles ont enſuite une large bande griſe trécit un peu au milieu ; vient enſuite bande, d'un gris-brun, qui s'élargit au lu côté de ſa partie inférieure, & y forme les à ſommets arrondis. De cette bande à té l'aile prend une teinte griſe, qui va en nt. On y remarque des ſtries blanches, de très-petits points noirs, une ligne à rquée, noirâtre, ſur laquelle les pointss'ap- & à l'angle antérieur on voit deux taches ires, brunes, dont une plus grande que qui ſe touchent a leur baſe. Lorſque l'in- nouvellement ſorti de ſon enveloppe la brune a un reflet verdâtre. Les ailes inférieures ont brunes, avec la frange & une bande ilieu, d'un gris-clair.

trouve au midi de la France, en Italie, evant, ſur la côte de Barbarie.

Noctuelle linéolaire.

a lineolaris.

a lævis, alis deflexis, concoloribus brunneis, fasciis quinque obscurioribus punctisque seriatis nigris.

a lineolaris. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *fig.* 454.

reſſemble à la Noctuelle algérienne pour la la grandeur. Le corps eſt d'un brun-clair. s ſupérieures ſont de la même couleur, traverſées de cinq bandes plus obſcures, droites. La cinquième eſt la plus large, & e ſupérieurement, ainſi que la première, -obſcur : après cette cinquième bande on rangée de points obſcurs. Les ailes inférieures ont de la même couleur que les ſupérieures avec la partie poſtérieure plus foncée.

connois pas ſa patrie ; mais elle eſt proat du midi de l'Europe.

Noctuelle fluctuaire.

a fluctuaris.

a lævis, alis deflexis, dentatis, concoloribus; strigis pluribus undatis, fuscis, punctis seriatis albis.

a fluctuaris. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *fig.* 449.

eſpece remarquable a un port étranger, ait bien appartenir à la premiere famille. eſt brun. Les quatre ailes ſont de la même couleur brune, traverſées d'un grand nombre de raies ondées, noirâtres : on en apperçoit une ſur les ſupérieures, un peu au-delà du milieu, qui eſt très-finuée : on y voit auſſi un point blanc au milieu, une rangée de points de la même couleur près du bord extérieur, & une raie jaune qui ſuit ce bord. Les ailes inférieures préſentent auſſi à leur bord les mêmes points & la même raie jaune : celles-ci ſont beaucoup plus dentées que les ſupérieures.

J'ignore de quelle partie de l'Europe M. Hubner a reçu cette Noctuelle.

144. Noctuelle ſtupeuſe.

Noctua ſtupoſa.

Noctua lævis, alis deflexis, nigris; fasciâ medâ albâ, apice cinereis; maculâ geminatâ, atrâ. Fab. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 42. *n°.* 112.

Phalæna achatina. Cram. *Inſ. tom.* 3. *p.* 145. *tab.* 273. *fig.* E.

Cramer regarde cette eſpèce comme la femelle de la Noctuelle agate. Le corps eſt obſcur. Les ailes ſupérieures ſont noirâtres à leur baſe ; elles ont enſuite une large bande blanchâtre, dans laquelle on diſtingue un petit point obſcur. Après cette bande il y en a une autre noire. L'extrémité eſt cendrée, avec une tache marginale, double, noire. Les ailes inférieures ſont noirâtres, avec une bande blanche au milieu. L'extrémité eſt griſe, & cette couleur eſt ſéparée de l'autre par du noir. En deſſous les ailes ſont cendrées, avec des bandes brunes.

Elle ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

145. Noctuelle remarquable.

Noctua inclyta.

Noctua lævis, alis deflexis, fuscis; strigis tribus cæruleſcentibus brunneo adnatis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 219. *n°.* 56. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 145. *n°.* 84. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 42. *n°.* 113.

Elle eſt petite. Le corps eſt obſcur & les antennes ſont ſimples. Les ailes ſont penchées, obſcures : les ſupérieures ont un point bleu, luiſant, vers la baſe, près du bord antérieur ; enſuite trois raies bleuâtres, dont la première poſe poſtérieurement, & les deux autres antérieurement, ſur une raie brune. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec une tache bleue à l'angle poſtérieur. En deſſous elles ſont obſcures, ſans tache.

Elle ſe trouve au Bréſil.

146. Noctuelle vermillon.

Noctua miniosa.

Noctua lævis, alis deflexis, strigis tribus undatis maculisque ordinariis minaceis. Fabr.

Mant. Inſ. tom. 2. *p.* 145. *n°.* 85. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 43. *n°.* 114.

Noctua minioſa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 88. *n°.* 14.

Noctua minioſa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 36. *fig.* 174.

La Trapèze. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *tab.* 313. *fig.* 546. e.

Elle reſſemble beaucoup à la Noctuelle trapèze, avec laquelle le rédacteur des *Papillons d'Europe* paroît l'avoir confondue. Les antennes du mâle ſont pectinées. Les ailes ſont d'un gris ferrugineux, avec trois raies ferrugineuſes & deux taches de la même couleur vers le milieu, dont l'une ronde, & l'autre un peu plus grande, réniforme. Il y a en outre, vers le bord, une ſuite de petits points noirâtres. Les ailes inférieures ſont blanchâtres, avec une raie preſque marginale, obſcure.

Elle ſe trouve en Allemagne.

147. Noctuelle urſine.

Noctua urſina.

Noctua lævis, alis deflexis, obſcuris; poſticis albo hyalinis, margine nigro. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 43. *n°.* 115.

Le corps eſt cendré, avec l'abdomen blanc. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-obſcur, avec une ou deux taches cendrées, à peine marquées. Les ailes inférieures ſont d'un blanc un peu tranſparent, avec le bord poſtérieur noir, laquelle couleur noire pourtant ne s'étend pas juſqu'à l'angle poſtérieur. Les quatre ailes, en deſſous, ſont blanches, avec le bord poſtérieur noir.

Elle ſe trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

148. Noctuelle canine.

Noctua canina.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereis, fuſco variis; poſticis albo hyalinis immaculatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 43. *n°.* 116.

Elle reſſemble à la précédente. Elle en diffère par les ailes ſupérieures, qui ſont d'une couleur plus pâle; par les inférieures en deſſus & les quatre ailes en deſſous, qui ſont blanches, ſans tache.

Elle ſe trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

149. Noctuelle trapèze.

Noctua trapezina.

Noctua lævis, alis deflexis, albidis; faſciâ latiſſimâ ſaturatiore; puncto nigro, margine nigro punctato. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* *n°.* 57. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 146. *n°* *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 44. *n°*

Phalæna Noctua trapetzina. Linn. *Sy* *p.* 836. *n°.* 99. — *Faun. Suec. n°.* 1157.

Merian, *Inſ. Europ. tab.* 3.

Noctua trapezina. Schmett. *Wienn* *p.* 88. *n°.* 13.

La Trapèze. Ernst, *Pap. d'Europe,* *p.* 28. *tab.* 313. *fig.* 546.

Noctua trapezina. Hubn. *Lepid.* 4. *tab.* 42. *fig.* 200.

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corps nâtre. Les ailes ſupérieures ſont planes couvrement, jaunâtres, avec une légère ba foncée, de la figure d'un trapèze, ayant noir au milieu, & une ſuite de points nc du bord. Les ailes inférieures, en deſſous peu fauves vers le bord poſtérieur.

La Chenille eſt raſe, verdâtre, avec cendrées, blanchâtres & jaunes, & quelqu noirs ſur chaque anneau. Elle vit ſur le C le Hêtre, l'Érable, l'Oſier, le Chêne, & quelquefois les autres Chenilles, ſans épa propre eſpèce.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

150. Noctuelle du Cerifier.

Noctua Ceraſi.

Noctua lævis, alis deflexis, griſeo-ferr maculis ſtrigâque poſteriori flaveſcentibu gine nigro punctato. Fabr. *Sp. Inſ. tom* 219. *n°.* 58. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 146 — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 44. *n*

Noctua ſtabilis. Schmett. *Wienn. Ver* *n°.* 2.

Roes. *Inſ. tom.* 1. *Phal.* 2. *t.* 53.

Noctua ſtabilis. Hubn. *Lepidopt.* 4. *tab.* 36. *fig.* 171.

La Conſtante. Ernst, *Pap. d'Europe,* *p.* 16. *tab.* 264. *fig.* 415.

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corp gris ferrugineux. Les ailes ſupérieures ſ même couleur, avec une raie jaunâtre ver poſtérieur, & une ſuite de points près c elles ont deux taches au milieu, dont l'un & l'autre preſque réniforme. Les ailes in ſont griſes, & en deſſous elles ſont marqu tache en croiſſant, noirâtre.

La Chenille vit ſur le Cerifier, le Till eſt d'un vert-pâle ou jaune, avec trois r jaune de ſoufre.

Elle ſe trouve en Angleterre, en Aller

151. N

151. Noctuelle inconſtante.

Noctua inſtabilis.

Noctua lævis, alis deflexis griſeis; faſciâ mediâ ferrugineâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 146. *n°.* 88. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 44. *n°.* 119.

Noctua inſtabilis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 76. *n°.* 1.

Noctua inſtabilis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 35. *fig.* 163.

L'Inconſtante. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 14. *tab.* 263. *fig.* 414.

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corps eſt d'un gris ferrugineux. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris un peu ferrugineux, & marquées au milieu d'une raie ferrugineuſe, ſinuée, ſur laquelle ſe trouve la ſeconde tache, preſque réniforme. Les ailes inférieures ſont d'un gris-obſcur en deſſus, cendrées en deſſous, avec une tache en croiſſant, noirâtre.

Elle ſe trouve en Allemagne. La Chenille vit ſur l'Amandier.

152. Noctuelle humble.

Noctua humilis.

Noctua lævis, alis deflexis griſeis; ſtrigis tribus flaveſcentibus mediâque fuſcâ; margine punctato. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 146. *n°.* 89. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 45. *n°.* 120.

Noctua humilis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 76. *n°.* 3.

Noctua humilis. Hubn. *Lepidopt.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 36. *fig.* 170.

La Modeſte. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *pag.* 4. *tab.* 258. *fig.* 399. *?*

Les antennes ſont ferrugineuſes. Le corps eſt gris. Les ailes ſont griſes, avec les deux taches ordinaires, entourées d'un anneau jaunâtre : il y a en outre trois raies jaunâtres, dont deux vers l'extrémité & une vers la baſe, & de plus une quatrième au milieu, qui traverſe la tache poſtérieure. Les ailes inférieures ſont obſcures en deſſus, blanches en deſſous, avec un point obſcur au milieu.

Elle ſe trouve en Allemagne, ſur le Piſſenlit.

153. Noctuelle centrale.

Noctua centralis.

Noctua lævis, alis deflexis, obſcurè cinereis; puncto centrali nigro. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 45. *n°.* 121.

Elle eſt petite. Tout le corps eſt d'un gris-obſcur. Les ailes ſupérieures ont quelques raies ondées, peu marquées, jaunâtres. La poſtérieure eſt plus marquée que les autres. Les taches ordinaires ſont à peine apparentes, & on voit au-delà un point aſſez grand, noir, bien diſtinct. Les ailes inférieures ſont pâles en deſſous, avec un point au milieu & une raie poſtérieure obſcure.

Elle ſe trouve à Kiell.

154. Noctuelle Lychnide.

Noctua Lychnidis.

Noctua lævis, alis deflexis ferrugineo-fuſcis, flavo ſtriatis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 146. *n°.* 90. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 45. *n°.* 122.

Noctua Lychnidis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 76. *n°.* 5.

La Lychnide. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 3. *tab.* 258. *fig.* 398.

Noctua Lychnidis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 98. *fig.* 464.

Le corps eſt gris, & les antennes ſont ferrugineuſes. Les ailes ſupérieures ſont d'une couleur ferrugineuſe-obſcure, avec ſix ou ſept ſtries jaunâtres, qui vont de la baſe au-delà des taches, mais qui n'atteignent pas la dernière raie. On voit, vers l'extrémité, deux raies, dont l'une, antérieure, termine preſque les ſtries, & au milieu les deux taches ordinaires. Le bord eſt preſque ponctué. Les ailes inférieures ſont obſcures.

La Chenille eſt verte, avec des points ferrugineux & une raie latérale de la même couleur.

Elle ſe trouve en Europe.

155. Noctuelle fixe.

Noctua fixa.

Noctua lævis, alis deflexis; anticis baſi pallidis, apice vireſcentibus; ſtrigâ pallidâ, poſticis flavis, margine nigro. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 147. *n°.* 81. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 46. *n°.* 123.

Elle eſt petite. Le corps eſt obſcur en deſſus, jaune en deſſous. Les ailes ſupérieures ſont cendrées à la baſe, ont une bande obſcure au milieu, ſont verdâtres à l'extrémité, avec une raie cendrée. Les ailes inférieures ſont jaunes, avec des raies avant le bord & le bord noirs.

Elle ſe trouve à Gibraltar.

156. Noctuelle monile.

Noctua monilis.

Noctua lævis, alis deflexis brunneis; punctis quatuor approximatis albis, antennis pectinatis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 219. *n°.* 59. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 147. *n°.* 92. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 46. *n°.* 124.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont pectinées, ferrugineuſes. La tête & le corcelet ſont

ferrugineux. L'abdomen eſt d'une couleur plus pâle. Les ailes ſupérieures ſont brunes, avec un point obſcur au milieu, & quatre points blancs, rapprochés, placés tranſverſalement vers le bord interne, dont un & enſuite trois plus petits. On voit en outre, vers l'extrémité, quatre points jaunâtres, peu marqués. Les ailes inférieures ſont d'un fauve-pâle, avec une raie obſcure en deſſous.

Elle ſe trouve en Angleterre.

157. Noctuelle électrique.

Noctua electrica.

Noctua lævis, alis deflexis griſeis; ſtrigis duabus undatis, apice nigris. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 46. *n°.* 125.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont gris, ſans tache. L'abdomen eſt d'un gris plus pâle. Les ailes ſupérieures ſont griſes, obſcures, marquées de deux taches au milieu, dont l'une petite, ronde, & l'autre poſtérieure, plus grande, réniforme. Vers l'extrémité on voit deux raies très-ondées, noires. La frange eſt alternativement cendrée & noirâtre. Les ailes inférieures en deſſus, & les quatre ailes en deſſous, ſont blanches, ſans tache.

Elle ſe trouve à Kiell.

158. Noctuelle ondée.

Noctua undata.

Noctua lævis, alis deflexis griſeis; ſtrigis undatis fuſcis, poſticis cinereis; fuſciâ marginali nigrâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 210. *n°.* 60. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 147. *n°.* 93. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 47. *n°.* 126.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête & le corcelet ſont un peu verdâtres. Les ailes ſupérieures ſont griſes, avec les deux taches ordinaires en deſſus, & quelques raies ondées, preſqu'effacées, noirâtres, & en deſſous avec deux taches & une bande poſtérieure noires, laquelle bande ne va pas juſqu'au bord interne. Les ailes inférieures ſont cendrées, avec une bande marginale noirâtre des deux côtés.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

159. Noctuelle rubanée.

Noctua vittata.

Noctua lævis, alis deflexis dentatis cinereis; ſtrigis fuſcis, poſticis flaveſcentibus; vittâ marginali atrâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 219. *n°.* 61. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 147. *n°.* 94. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 47. *n°.* 127.

Phalæna Clytia. Cram. *Pap. tom.* 4. *p.* 238. *tab.* 399. *fig.* G.

Elle a environ deux pouces & un quart geur les ailes étendues. Les antennes ſo feâtres, ſétacées, preſque de la longueur Les ailes ſupérieures ſont cendrées, marq raies ondées, obſcures : on y apperçoit, baſe, un anneau noirâtre, & vers le mil tache un peu plus grande, réniforme. Les férieures ſont jaunâtres, marquées vers l'ex de trois raies ondées, noirâtres, & d'une l longitudinale, vers le bord interne. Le de ailes eſt cendré, parſemé d'obſcur & trave raie obſcure. Le bord des ſupérieures eſt d'u pâle, marqué d'une tache brune. Les cuiſ pattes des jambes antérieures ſont très-vel

Elle ſe trouve à la côte de Coromandel.

160. Noctuelle Puera.

Noctua Puera.

Noctua lævis, alis deflexis, anticis cœr tibus, fuſco punctatis; poſticis nigris, mac bus flavis rubro cinctis.

Phalæna Noctua Puera. Cram. *Pap.* p. 10. *tab.* 103. *fig.* D. E.

Elle a environ dix-ſept lignes de lar ailes étendues. La tête & le corcelet ſont bl Les ailes ſupérieures ſont bleuâtres, marq points d'un rouge-obſcur. Les inférieures ſ res, avec trois taches irrégulières, jaunes, rées de rouge. La frange eſt jaune. Le deſſ ailes ſupérieures eſt rouge ſur les bords, j milieu, avec deux taches tranſverſes, noi ſe confondent avec une raie longitudinale rieure, de la même couleur. Le deſſous d rieures eſt rouge. L'abdomen eſt jaune en avec des raies noires; bleu en deſſous, a raies rouges. La poitrine & les pattes ſont

Elle ſe trouve à Surinam.

161. Noctuelle annelée.

Noctua annulata.

Noctua lævis, alis deflexis, fuſco nitidul ticis ſubtùs griſeis; puncto medio ſtrigâque fuſcis; tibiis anticis albo annulatis. Fabr *Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 47. *n°.* 128.

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corps cur. Les ailes ſupérieures ſont noirâtres, lui preſque rayées, avec des points blancs. Les rieures ſont noirâtres, avec le bord antérieur En deſſous les ailes ſupérieures ſont noirâtr inférieures ſont griſes, avec un point & une poſtérieure, noirs. Les pattes ſont cendré antérieures ſont noires, avec des anneaux ſur les jambes.

Elle ſe trouve à Tranquebar.

162. Noctuelle proprète.

Noctua munda.

Noctua lævis, alis deflexis cinereis; ſtrigâ poſticâ flaveſcente, punctis duobus atris. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 14. *n°.* 95. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 48. *n°.* 129.

Noctua munda. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 16. *n°.* 7.

La Proprète. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 1. *tab.* 258. *n°.* 396.

Noctua lota. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 35. *fig.* 166.

Il paroît qu'il y a eu tranſpoſition de nom ou de numéro dans la planche de Hubner.

Elle eſt d'une couleur griſe, un peu fauve. Les deux taches du milieu, dont l'une eſt ronde & l'autre réniforme, ſont peu marquées. Il y a une raie plus claire, peu marquée, vers la baſe, & une autre preſque jaune, vers l'extrémité : ſur celle-ci s'appuient deux points noirs, rapprochés : il y en a quelquefois deux autres vers l'angle poſtérieur. Les ailes inférieures ſont d'un gris légérement fauve.

La Chenille eſt raſe, mélangée de gris & de noir, avec une raie latérale, fauve; elle vit ſur le Poirier.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

Pour ce qui regarde la *Noctua lota*, que nous croyons être figurée par Hubner au n°. 167, ſous le nom de *Noctua munda*, voyez Bombix modeſte, *n°.* 183.

163. Noctuelle doucette.

Noctua blanda.

Noctua lævis, alis deflexis cinereo-fuſcis; ſtrigâ poſticâ albidiore. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 144. *n°.* 96. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 48. *n°.* 130.

Noctua blanda. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 77. *n°.* 8.

La Cannelée. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 2. *tab.* 258. *fig.* 397. *?*

Noctua blanda. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 34. *fig.* 162.

La tête & le corcelet ſont d'un gris légérement fauve. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, avec une tache petite, ronde, au milieu; une ſeconde preſque réniforme, & une raie poſtérieure plus claire. Les ailes inférieures ſont griſes.

Elle ſe trouve en Autriche.

164. Noctuelle ambiguë.

Noctua ambigua.

Noctua lævis, alis deflexis cinereis; atomis ſtrigâque ponè medium nigris. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 148. *n°.* 97. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 48. *n°.* 131.

Noctua ambigua. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 77. *n°.* 10.

Noctua ambigua. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 36. *fig.* 173.

L'Ambiguë. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 13. *tab.* 262. *fig.* 412.

Le corps eſt cendré, un peu rouſſeâtre. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, & ont quelques points noirs à la baſe, & une raie au-delà du milieu, de la même couleur. Au milieu ſont les deux taches ordinaires, peu marquées. Les ailes inférieures ſont cendrées.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Laitron, le Piſſenlit.

165. Noctuelle mince.

Noctua gracilis.

Noctua lævis, alis deflexis, fuſco-cinereis; ſtrigâ undatâ fuſcâ baſeos flaveſcenteque apicis, intermediâ punctatâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 148. *n°.* 98. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 48. *n°.* 132.

Noctua gracilis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 76. *n°.* 4.

Noctua gracilis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 35. *fig.* 168.

La Gracieuſe. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 13. *tab.* 262. *fig.* 411.

Le corps eſt d'un gris-rouſſeâtre obſcur. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, & ont une raie noirâtre vers la baſe, les deux taches ordinaires au milieu, peu marquées, & au-delà une raie formée par des points noirs.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille eſt raſe, verdâtre, avec les côtés jaunâtres & les inciſions jaunes : ſur chaque anneau on voit quatre points obſcurs, & une tache antérieure, noire.

166. Noctuelle recourbée.

Noctua repanda.

Noctua lævis, alis deflexis flaveſcentibus; ſtrigis poſticis duabus fuſcis, alterâ repandâ, alterâ punctatâ. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 49. *n°.* 133.

Elle reſſemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, à la Noctuelle frugale. Le corps eſt

jaunâtre. Les ailes ſupérieures ſont jaunâtres, marquées d'un point noir, diſtinct, placé vers le bord interne. Avant le milieu il y a une raie courbe, peu marquée : au milieu ſont les deux taches ordinaires ; enſuite vient une raie oblique, brune, qui n'atteint pas les bords ; puis une autre raie formée de points noirâtres. Les ailes inférieures ſont jaunes, avec une raie poſtérieure & une tache à l'extrémité, noirâtres. Les quatre ailes ſont jaunes en deſſous. Les pattes poſtérieures ſont très-velues de jaune. Les jambes antérieures ſont noires. L'autre ſexe n'a pas le point noir du bord interne, & les pattes poſtérieures ſont ſimples.

Elle ſe trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

167. Noctuelle verſicolore.

Noctua verſicolor.

Noctua lævis, alis deflexis griſeis ſive purpuraſcentibus; anticis fuſcià abbreviatâ albâ. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 49. *n°.* 134.

Elle eſt de grandeur moyenne. La couleur des ailes varie : tantôt elle eſt griſe, avec un reflet fauve : tantôt elle eſt pourpre, avec des raies plus obſcures & des points blancs ; mais on voit toujours une bande courte, blanche, vers le bord antérieur. En deſſous elles ſont preſque de la même couleur, avec une ſeule raie obſcure, au milieu.

Elle ſe trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

168. Noctuelle de la Corète.

Noctua Corchori.

Noctua lævis, alis angulatis cinereis; fuſciâ mediâ latâ, poſtice angulatâ obſcuriore. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 50. *n°.* 135.

Le corps eſt cendré, de moyenne grandeur. Les ailes ſupérieures ſont anguleuſes, cendrées, avec une large bande au milieu & un point central, noir ; laquelle bande eſt poſtérieurement dilatée depuis le milieu juſqu'au bord antérieur. Le bord poſtérieur eſt frangé, taché de noir, & forme un angle au milieu. Les ailes inférieures ſont noirâtres, avec le bord poſtérieur frangé, blanc. En deſſous elles ſont brunes, avec le bord interne blanchâtre.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale. La Chenille vit ſur la Corète ſiliqueuſe ; elle eſt raſe, verte, avec une raie latérale ondée, jaune & pourpre. La tête eſt jaune.

169. Noctuelle diſcolore.

Noctua diſcolor.

Noctua lævis, alis deflexis fuſcis; anticis fuſcià poſticè unidentatâ pallidiori, poſticis maculis duabus marginalibus albis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 50. *n°.* 136.

Le corps eſt de moyenne grandeur, d'u
obſcur, avec une tache noire à la partie ant
du corcelet. Les ailes ſont d'un gris-obſcur
une large bande au milieu, d'où part poſté
ment un petit rameau. Dans l'un des ſexe
bande eſt brune, avec une grande tache de
côté, noire ; dans l'autre, elle eſt verdâtre
un point noir, au milieu. Près du bord on v
ligne peu marquée, blanche. Les ailes infé
ſont obſcures, avec deux petites taches marg
blanches. Les quatre ailes en deſſous ſont ob
avec un point noir au milieu des inférieure
On la voit rarement avec une bande au m
preſque toute effacée.

Elle ſe trouve à Tranquebar.

170. Noctuelle ſordide.

Noctua ſordida.

Noctua lævis, alis deflexis flaveſcentibus communi punctiſque ſubmarginalibus fuſcis lunulâ mediâ niveâ. Fabr. *Ent. Syſt. em* 3. *pars* 2. *p.* 50. *n°.* 137.

Elle reſſemble aux précédentes. Le co
jaunâtre. Les ailes ſont jaunâtres ; les anté
ont une raie preſqu'effacée, à la baſe ; u
point preſqu'oculé avant le milieu ; enſuite l
réniforme ; puis une raie oblique, & une au
mée par une ſuite de points noirâtres. Les
deſſous ſont plus claires, avec un point bl
milieu & deux raies poſtérieures, dont l'un
rieure, courbée, & la poſtérieure ponctuée

Elle ſe trouve à Tranquebar.

171. Noctuelle frugale.

Noctua frugalis.

*Noctua lævis, alis deflexis cinereis; faſc
quâ ſtrigâque punctorum nigrorum.* Fa
Inſ. tom. 2. *p.* 220. *n°.* 62. — *Mant. Inſ.*
p. 148. *n°.* 99. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3.
p. 51. *n°.* 138.

Elle eſt de grandeur moyenne & de coule
drée. Les ailes ſupérieures ont un petit poi
râtre au centre ; une bande peu marquée, o
noirâtre, qui part du milieu du bord inter
à l'angle antérieur : derrière la bande il y
rangée de points noirs. L'autre ſexe a le
poſtérieures jaunes, très-velues.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

172. Noctuelle jaune.

Noctua flava.

*Noctua lævis, alis deflexis flavis; ſtrigi
tis ferrugineis.* Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 2
65. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 148. *n°.* 100.
Syſt. em. tom. 3. *pars* 2. *p.* 51. *n°.* 139.

t petite, toute jaune, avec pluſieurs raies errugineuſes ſur les ailes ſupérieures. Les rieures ſont plus pâles, ſans tache.

trouve aux Indes orientales.

loctuelle ſtigmate.

A ſtigmatiſans.

a lævis, alis deflexis angulatis flavis; ſcurioribus ſtigmateque niveo. Fabr. *Sp.* 2. *p.* 220. *n°.* 64. — *Mant. Inſ. tom.* 2. °. 101. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. . 141.

t petite. Les antennes ſont cendrées. La corcelet ſont jaunes. Les ailes ſupérieures lleuſes, jaunes, marquées de trois raies obſcures, & d'un point blanc au milieu. inférieures ſont cendrées. Les quatre ailes ıs ſont obſcures, avec une raie ondée,

trouve aux Indes orientales.

loctuelle dorſale.

A dorſalis.

a lævis, alis deflexis viridibus; maculâ ommuni fuſcâ. Fabr. *Mant. Inſ.* 2. *p.* 148. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 52.

petite. La tête & le corcelet ſont verdâtres. ſupérieures ſont vertes, marquées d'une ache obſcure, commune aux deux, qui eſqu'une bande.

trouve à Tranquebar.

loctuelle cendrée.

A cinerea.

a lævis, alis deflexis cinereis; ſtrigâ poſ-ctorum nigrorum. Fabr. *Ent. Syſt. em. vars* 2. *p.* 52. *n°.* 142.

ſt petite. Les antennes ſont obſcures, avec lanchâtre. La tête & le corcelet ſont blan- Les ailes ſupérieures ſont cendrées, lui- narquées, au-delà du milieu, d'une rangée s noirs. Les ailes inférieures ſont un peu , avec la baſe blanchâtre.

trouve en Suède.

loctuelle rejetée.

A rejecta.

a lævis, alis deflexis albidis; maculâ e viteſcente. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 66. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 149. *n°.* 105. *Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 52. *n°.* 143.

Elle eſt petite. Les ailes ſont blanches; les antérieures ont une grande tache en croiſſant, verdâtre, vers le bord poſtérieur. Les inférieures ſont ſans tache.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

177. Noctuelle fortifiée.

Noctua fortificata.

Noctua lævis, alis deflexis griſeis, fuſco maculatis, poſticis flavis; ſtrigâ margineque poſtico fuſcis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 149. *n°.* 106. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 52. *n°.* 144.

Elle eſt petite. Les ailes ſupérieures ſont griſes, avec une tache à la baſe, une autre ſinuée au milieu, une troiſième vers le bord antérieur, qui forme preſqu'une raie. Les ailes inférieures ſont jaunes, avec une raie près du bord, & le bord même, noirs. En deſſous elles ſont jaunâtres.

Elle ſe trouve en Allemagne.

178. Noctuelle exaltée.

Noctua elata.

Noctua lævis, alis deflexis; anticis fuſco nebuloſis; liturâ maculâque cinereis, poſticis nigris. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 52. *n°.* 145.

Noctua litura. Fabr. *Syſt. Entom. pag.* 601. *n°.* 50.

Noctua elata. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 220. *n°.* 67. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 149. *n°.* 107.

Elle eſt de grandeur moyenne, & reſſemble à la Noctuelle de l'Atriplex. Le corcelet eſt cendré, avec la partie antérieure obſcure. Les ailes ſupérieures ſont nébuleuſes, avec une grande ligne au milieu & une tache en deſſous, cendrées; enſuite vient une bande d'un bleu-pâle. Le bord poſtérieur eſt rayé de gris. Les ailes inférieures ſont blanches, ſans tache.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

179. Noctuelle lancéolée.

Noctua lanceolata.

Noctua lævis, alis deflexis lanceolatis cinereis; anticis fuſco irroratis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 220. *n°.* 68. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 149. *n°.* 108. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 53. *n°.* 147.

Elle eſt petite. Les antennes ſont de la longueur du corps, noires, avec l'extrémité blanche. Le corps eſt gris. Les ailes ſont lancéolées, aignës, cendrées; les ſupérieures ſont parſemées de petits points noirâtres; les inférieures ſont ſans tache.

Elle ſe trouve en Allemagne.

QUATRIÈME FAMILLE.

Ailes en recouvrement. Corcelet en crête.

180. Noctuelle fiancée.

Noctua ſponſa.

Noctua criſtata, alis planis cineraſcentibus, fuſco undulatis, poſticis rubris; faſciis duabus nigris, abdomine undiquè cinereo. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 220. *n°.* 69. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 140. *n°.* 109. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 53. *n°.* 147.

Phalæna Noctua ſponſa *ſpirilinguis criſtata; alis griſeis, inferioribus ſanguineis; faſciis duabus nigris, abdomine undiquè cinereo.* Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 841. *n°.* 118.

Réaum. *Inſ. tom.* 1. *tab.* 32. *fig.* 1. 7.

Merian, *Inſ. Eur.* 2. *tom.* 14.

Roes. *Inſ. tom.* 4. *tab.* 19.

La Likenée rouge. Geoff. *Inſ. tom.* 2. *p.* 150. *n°.* 82.

Noctua ſponſa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 90. *n°.* 5.

La Likenée rouge. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 81. *tab.* 325. *fig.* 568.

Noctua ſponſa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 71. *fig.* 333.

Elle varie pour la grandeur & pour les couleurs; elle a de deux pouces & un quart, à deux pouces trois quarts de largeur les ailes étendues. Le corps eſt d'un gris-cendré. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-obſcur, avec quelques raies très-ondées, noires, & d'un gris plus clair. On en diſtingue plus particuliérement une de cette dernière couleur, vers le bord poſtérieur: au milieu on voit une tache blanchâtre, ſur laquelle ſont quelques traits noirs. Les ailes inférieures ſont rouges, avec une bande très-ſinuée, noire, qui atteint preſque le bord interne, & une autre plus large, très-près du bord. Le bord eſt marqué de taches blanches & noirâtres, alternes.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur le Chêne; elle eſt griſe, avec quelques taches irrégulières, obſcures, & eſt couverte de petits tubercules. Le huitième anneau a une boſſe ſur laquelle eſt une plaque jaune, & le onzième porte deux petites cornes droites, aiguës.

181. Noctuelle Ilie.

Noctua Ilia.

Noctua alis planis incumbentibus, anticis variegatis; maculâ quadratâ albâ, poſticis rubris; faſciis duabus nigris.

Phalæna Ilia. Cram. *Pap. tom.* 1. *p.* 53. *tab.* 33. *fig.* B. C.

Elle reſſemble beaucoup à la Noctuelle mariée d'Europe. Le corps eſt cendré, plus clair en deſſous qu'en deſſus. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de blanchâtre, de cendré, d'obſcur & de noirâtre, avec quelques raies ondées, & une tache blanchâtre, carrée, vers le milieu. Les ailes inférieures ſont rouges, avec une bande noire au milieu, qui s'amincit vers le bord interne, & qui touche à ce bord, & une autre ſur le bord. La frange eſt légérement griſe. En deſſous les ailes ſupérieures ſont noires, avec deux bandes rouges & le bord cendré. Les inférieures ſont à peu près, en deſſous, de la même couleur qu'en deſſus.

Elle ſe trouve à la Jamaïque.

182. Noctuelle épouſe.

Noctua uxor.

Noctua criſtata, alis incumbentibus, anticis griſeis, ſtrigis undatis punctiſque marginalibus nigris, poſticis rubris, faſciis duabus nigris.

La Déplacée. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 68. *tab.* 322. *fig.* 564.

Noctua uxor. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 69. *fig.* 328.

Elle a de deux pouces & demi à deux pouces trois quarts les ailes étendues. La tête & le corcelet ſont gris. L'abdomen eſt d'un gris-clair en deſſus, blanchâtre en deſſous. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-clair avec quelques raies ondées, obſcures ou noirâtres, & une ſuite de points diſtincts, noirâtres, près du bord poſtérieur. Les ailes inférieures ſont rouges, avec deux bandes noires. Le bord eſt gris, & on apperçoit une ſuite de petites taches rouges qui entrent dans le noir, du côté du bord; & ce qui diſtingue encore mieux cette eſpèce, c'eſt qu'à l'angle antérieur il y a deux taches rouges, rondes, preſque réunies, plus grandes que les ſuivantes.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille eſt d'un gris-obſcur, avec des raies longitudinales, irrégulières, noires, & la tête d'un jaune-gris; elle ſe nourrit de feuilles de Saule.

183. Noctuelle mariée.

Noctua nupta.

Noctua criſtata, alis planis cineraſcentibus, poſticis rubris, faſciis nigris; abdomine cano ſubtùs albo. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *pag.* 221. *n°.* 70. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 149. *n°.* 110. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 53. *n°.* 148.

Noctua nupta. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 90. *n°.* 4.

Raj. *Inſ. p.* 152. *n°.* 4.

Uddm. *Diſſ. n°. 73. tab. 1. fig. 10.*

Schaff. *Icon. Inſ. tom. 2. tab. 151. fig. 1. 2.*

La Mariée. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 8. p. 71. tab. 323. fig. 565.*

Noctua nupta. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 3. tab. 69. fig. 330.*

Elle a de deux pouces & demi à trois pouces de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet ſont cendrés. L'abdomen eſt cendré en deſſus, d'un gris plus clair en deſſous. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, marquées de raies noirâtres, ondées, d'une tache peu marquée, en croiſſant, au milieu, & d'une autre moins marquée, à côté. Les ailes inférieures ſont rouges, avec deux bandes noires, dont la première n'atteint pas le bord interne. Le bord poſtérieur eſt gris.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille ſe nourrit de feuilles de Saule; elle eſt raſe, mélangée de gris, de gris-fauve & de noirâtre.

184. Noctuelle choiſie.

Noctua electa.

Noctua criſtata, alis anticis cinereis, ſtrigis undato-angulatis, nigris; poſticis rubris, faſciis duabus nigris, primâ flexuoſâ.

Noctua pacta. Schmett. *Wienn. Verz. p. 90. n°. 3.*

Roes. *Inſ. tom. 1. Claſſ. 2. Pap. Noct. tab. 15.*

L'Accordée. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 8. p. 76. tab. 324. fig. 566.*

Noctua electa. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 3. tab. 70. fig. 331.*

Elle reſſemble aux précédentes. La tête eſt cendrée. Le corcelet eſt cendré, rayé de noirâtre. L'abdomen eſt cendré en deſſus, un peu plus clair en deſſous. Les ailes ſupérieures ſont d'une couleur cendrée, avec une raie blanchâtre & noirâtre, anguleuſe, à quelque diſtance de la baſe; une tache en croiſſant, au milieu; une autre raie blanchâtre & noirâtre au-delà, qui s'avance, par deux angles très-aigus, vers l'extrémité. Les ailes inférieures ſont rouges, avec deux bandes noires, dont la première très-ſinuée n'atteint pas le bord interne; l'autre eſt feſtonnée, très-large. Le bord eſt gris.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Saule blanc; elle eſt d'un gris-brun, légérement couverte de poils fins, très-courts; elle a une boſſe très-ſaillante, jaune, vers le huitième anneau, & deux pointes ſur le onzième. On voit quelques tubercules ſur les côtés.

185. Noctuelle accordée.

Noctua pacta.

Noctua criſtata, alis griſeſcentibus ſubundatis, poſticis rubris; faſciis duabus nigris, abdomine ſuprà rubro. Fabr. *Sp. Inſ. tom. 2. p. 221. n°. 71. — Mant. Inſ. tom. 2. p. 149. n°. 111. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 54. n°. 149.*

Phalæna Noctua pacta. Linn. *Syſt. Nat. t. 2. p. 841. n°. 120. — Faun. Suec. n°. 1166.*

Noctua pacta. Fuesl. *Archiv. Inſ. 3. tab. 15. fig. 3.*

La Fiancée. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 8. p. 79. tab. 324. fig. 567.*

Noctua pacta. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 70. fig. 332.*

Cette eſpèce ne doit pas être confondue avec la précédente, dont elle diffère eſſentiellement par l'abdomen rouge en deſſus, cendré en deſſous. La tête & le corcelet ſont cendrés, rayés de noirâtre. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, marquées, vers la baſe, d'une raie noire & blanchâtre: viennent enſuite deux taches un peu en croiſſant, l'une à côté de l'autre; une raie ondée, noirâtre & blanchâtre, & une autre à peu de diſtance, blanchâtre. On voit, vers la frange, une ſuite de petites lunules noirâtres, appuyées ſur une ligne blanchâtre. Les ailes inférieures ſont rouges, avec deux bandes noires; la première courte, arquée, ſimple; l'autre n'atteint pas la frange. Le bord & la frange ſont gris.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe.

186. Noctuelle promiſe.

Noctua promiſſa.

Noctua criſtata, alis dentatis, fuſco cinereoque variis; ſtrigis dentatis atris, poſticis rubris; faſciis duabus nigris Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. pag. 149. n°. 112. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. pag. 54. n°. 150.*

Noctua promiſſa. Schmett. *Wienn. Verz. p. 90. n°. 6.*

La Promiſe. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 8. p. 85. tab. 326. fig. 569.*

Noctua promiſſa. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 3. tab. 71. fig. 334.*

Elle ſe diſtingue à peine des précédentes. La tête & le corcelet ſont cendrés, légérement rayés de noirâtre. L'abdomen eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont griſes, nuancées de cendré & de noir; ont une bande irrégulière, obſcure, vers la baſe; une tache ovale, preſqu'en croiſſant, au milieu, avec une petite tache peu diſtincte à côté: viennent enſuite deux raies ondées, blanchâtres &

noires, & une ſuite de taches vers le bord, dont la moitié ſupérieure eſt noire, & la moitié inférieure eſt blanche. Les ailes inférieures ſont rouges, avec deux bandes noires : la première eſt étroite, peu ſinuée, & n'atteint pas le bord interne ; la ſeconde eſt large, & s'étend preſque juſqu'à la frange.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Chêne ; elle eſt blanchâtre, avec des taches irrégulières, noires.

187. Noctuelle conjointe.

Noctua conjuncta.

Noctua criſtata, alis anticis fuſco-cinereis, fuſciâ mediâ pallidiore ſtrigâque poſticâ dentatâ, albidâ ; poſticis rubris, fuſciis duabus nigris.

L'Inſéparable. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 89. *tab.* 327. *fig.* 570.

Noctua conjuga. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 71. *fig.* 335.

Elle diffère peu des précédentes. La tête & le corcelet ſont d'un gris-obſcur, rayés de noir. L'abdomen eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-obſcur, avec une bande au milieu, d'un gris-clair, renfermée ſupérieurement par une raie noire. Au deſſous de la bande ſont les deux taches ordinaires, l'une à côté de l'autre ; l'antérieure un peu en croiſſant, & la poſtérieure ou interne plus claire & ovale : au-delà eſt une raie ondée, qui a deux pointes aiguës qui ſe dirigent vers l'extrémité : vient enſuite une autre raie ondée, blanche & noire, & une autre noire & blanche près du bord. Les ailes inférieures ſont rouges, avec deux bandes noires ; la première mince, à peine ſinuée, irrégulière ; l'autre large, s'avançant juſqu'auprès du bord.

Elle ſe trouve en Italie, au midi de la France.

188. Noctuelle ravie.

Noctua rapta.

Noctua criſtata, alis incumbentibus variegatis, corpore ſupra nigro ; vittâ dorſali albâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 150. *n°.* 120. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 58. *n°.* 162.

Elle eſt grande. Les antennes ſont ferrugineuſes, avec la tige blanche. Les antennules ſont grandes, blanches. La tête & le corcelet ſont marqués d'une ligne blanche, au milieu. L'abdomen eſt cendré, avec le dos obſcur, marqué d'une raie longitudinale pâle. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de pâle & de noir. En deſſous elles ſont jaunâtres, avec une tache tranſverſe, obſcure, placée à l'angle interne.

Elle ſe trouve à Tranquebar.

189. Noctuelle veuve.

Noctua vidua.

Noctua criſtata, alis anticis cinereis, ſtrigâ nigrâ, poſticis atris, margine albo.

Phalæna Noctua vidua *ſpirilinguis criſtata, alis dentatis cinereo-nebulosis ; poſticis ſuprà nigris, margine denticulato albo.* Abbot-Smith, *Lepid. Georg. tom.* 2. *p.* 181. *tab.* 91.

Elle a près de trois pouces de largeur les ailes étendues, & elle reſſemble un peu à la Noctuelle Épione. La tête & le corcelet ſont cendrés. L'abdomen eſt d'une couleur plus ſombre en deſſus. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris cendré, avec quelques raies noirâtres ; les deux taches ordinaires au milieu, l'une à côté de l'autre, peu marquées ; une raie noire, dentée, anguleuſe ; une autre moins dentée, & une près du bord, de la même couleur. Les ailes inférieures ſont noires, avec le bord blanc. Le noir s'avance en feſton ſur la couleur blanche.

Elle ſe trouve dans la Géorgie de la Nouvelle-Angleterre. La Chenille vit ſur le Chêne à feuilles de Saule, *Quercus phallos ;* elle eſt d'un gris-blanchâtre, marquée de traits noirâtres.

190. Noctuelle Épione.

Noctua Epione.

Noctua criſtata, alis incumbentibus variegatis, punctis duobus albis, poſticis atris, margine albo. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 222. *n°.* 74. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 151. *n°.* 121. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 58. *n°.* 163.

Phalæna Epione. Cram. *Pap. tom.* 2. *pag.* 9. *tab.* 102. *fig.* E. F.

Phalæna Epione. Drury, *Illuſtr.* 3. *tom.* 1. *tab.* 23. *fig.* 2.

Elle a environ deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. Le corps eſt noirâtre. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de noir & de bleuâtre ; avec deux points blancs rapprochés, placés vers le milieu, & une large bande vers l'extrémité, mélangée de noir & de rouge, bordée & traverſée de raies ondées, noires. Les ailes inférieures ſont noires, bordées de blanc poſtérieurement. Les ailes ſupérieures en deſſous ſont noires, avec une tache près du milieu, & une raie au-delà du milieu, blanches. Les inférieures ſont noires, avec la baſe & l'extrémité d'un brun-clair.

Elle ſe trouve en Virginie, à la Nouvelle-Yorck.

191. Noctuelle du Frêne.

Noctua Fraxini.

Noctua criſtata, alis dentatis, cinereo-nebuloſis ; poſticis ſuprà nigris, faſciâ cæruleſcente. Fabr. *Sp.*

Sp. Inſ. t. 2. *p.* 221. *n°.* 72. — *Mant. Inſ. t.* 2. *p.* 150. *n°.* 113. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 55. *n°.* 152.

Phalæna Noctua Fraxini. Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 843. *n°.* 125. — *Faun. Suec. n°.* 1165. — *Muſ. Lud. Ulr.* 387.

Noctua Fraxini. Schrett. *Wienn. Verz. p.* 90. *n°.* 2.

Roes. *Inſ. tom.* 4. *tab.* 28. *fig.* 1.

Sepp. *Theſ. tom.* 4. *tab.* 49. *fig. ultima.*

Ammir. *Inſ. t.* 25.

Wilk. *Pap.* 45. *t.* 1. a. 2.

La Lichenée bleue. Geoff. *Inſ. Par. tom.* 2. *p.* 151. *n°.* 83.

La Lichenée bleue. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 64. *tab.* 320 & 321. *fig.* 563.

Noctua Fraxini. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 68. *fig.* 327.

Elle a environ trois pouces & demi de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet ſont gris, rayés de noirâtre. L'abdomen eſt bleuâtre en deſſus, blanc en deſſous. Les ailes ſupérieures ſont griſes, mélangées de gris-blanchâtre, avec des raies ondées, noirâtres, & des raies blanchâtres ou d'un blanc-jaunâtre. On voit au milieu une tache en croiſſant, peu marquée, & près d'elle intérieurement une tache diſtincte, blanche ou d'un blanc-jaunâtre : près du bord on voit une rangée de taches noirâtres. Les ailes inférieures ſont noires, avec une large bande au milieu, & le bord d'un bleu plus ou moins clair.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur le Frêne, le Peuplier, &, ſelon quelques auteurs, ſur l'Érable, le Noiſetier, le Châtaignier, l'Orme & le Bouleau ; elle eſt cendrée, parſemée de très-petits points noirs ; elle fait un cocon très-lâche entre des feuilles.

192. Noctuelle maure.

Noctua maura.

Noctua criſtata, alis incumbentibus dentatis, cinereo nigroque variis, ſubtùs margine albo. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 224. *n°.* 81. — *Mant. Inſ. t.* 2. *p.* 153. *n°.* 134. — *Ent. Syſt. em. t.* 3. *pars* 2. *p.* 63. *n°.* 177.

Phalæna Noctua maura ſpirilinguis criſtata, alis depreſſis dentatis ; ſaſciis duabus nigris, inferioribus nigris, faſciâ albâ. Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 843. *n°.* 124.

Schiff. *Icon. Inſ. tab.* 1. *fig.* 5. 6.

Noctua maura. Schrett. *Wienn. Verz. p.* 90. *n°.* 1.

Harr. *Inſ. Angl. tab.* 1. *fig.* a. b.

Phalæna Lemur. Natuſ. 6. *tab.* 5. *fig.* 1.

La Maure. Ernst, *Pap. d'Europe, t.* 8. *p.* 59. *tab.* 319. *fig.* 561.

Noctua maura. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 67. *fig.* 326.

Elle a ordinairement de deux pouces & demi à deux pouces trois quarts les ailes étendues. Le corps eſt d'un gris très-foncé. Les ailes ſupérieures ſont du même gris, avec une ſuite de taches noirâtres le long du bord antérieur. On voit deux raies peu marquées, l'une vers la baſe, & l'autre un peu au-delà du milieu : au-delà de cette dernière, l'aile s'éclaircit un peu, ainſi que vers l'extrémité. Au milieu il y a les deux taches ordinaires, aſſez grandes, peu diſtinctes. Les ailes inférieures ſont noirâtres, avec une raie griſe au milieu, & le bord griſâtre.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit, ſuivant Ernſt, ſur l'Aubépine ; elle eſt raſe, noirâtre, avec une raie griſe ſur les côtés.

193. Noctuelle ſpectre.

Noctua ſpectrum.

Noctua criſtata, alis incumbentibus, obſcurè cinereis ; ſtrigis undatis obſcurioribus. Fabric. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 54. *n°.* 151.

Noctua Geniſtæ. Vill. *Ent. tom.* 2. *p.* 272. *n°.* 339. *tab.* 5. *fig.* 14. 15.

Le Spectre. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 62. *tab.* 320. *fig.* 562.

Noctua ſpectrum. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 67. *fig.* 325.

Elle reſſemble à la Noctuelle maure. Tout le corps eſt d'un gris-cendré. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, & ont trois raies ondées, obſcures ; la troiſième touche à une raie d'un gris-clair. Au milieu on voit une tache preſque réniforme, peu marquée. Les ailes inférieures ſont d'un gris-cendré plus clair. En deſſous les quatre ailes ſont cendrées, avec une raie au milieu, obſcure.

Elle ſe trouve au midi de l'Europe. La Chenille, ſuivant M. de Villers, eſt raſe, verte, avec des lignes longitudinales, noires ; elle ſe nourrit probablement du Genêt.

194. Noctuelle dotée.

Noctua dotata.

Noctua criſtata, alis dentatis, obſcuris ; margine poſtico cæruleſcente, poſticis nigris ; ſtrigâ abbreviatâ, cæruleſcente. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 55. *n°.* 153.

Elle reſſemble à la Noctuelle du Frêne, mais

elle eſt plus petite. Les antennes ſont brunes. La tête & le corcelet ſont noirâtres. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, avec une bande large, pâle, au milieu, & le bord poſtérieur bleuâtre, rayé de noir. Les ailes inférieures ſont noires, avec une raie courte, bleuâtre. En deſſous elles ſont noirâtres.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

195. Noctuelle néogame.

Noctua neogama.

Noctua criſtata, alis anticis cano fuſcoque variis, ſtrigis flexuoſis nigris, poſticis flavis, faſciis duabus nigris.

Phalæna Noctua neogama. Abbot-Smith, *Hiſt. Lepid. Georg. tom.* 2. *p.* 175. *tab.* 88.

Elle a environ trois pouces de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet ſont gris. L'abdomen eſt jaune. Les ailes ſupérieures ſont mélangées d'obſcur, de cendré & de blanchâtre, avec quelques raies flexueuſes, noirâtres, & une dentée qui s'avance en deux angles aigus vers l'extrémité. Les ailes inférieures ſont jaunes, avec deux bandes noires. Le bord eſt également jaune.

Elle ſe trouve dans la Géorgie américaine. La Chenille vit ſur le Noyer noir, *Juglans nigra*; elle eſt obſcure, avec des traits noirâtres.

196. Noctuelle Cocalus.

Noctua Cocalus.

Noctua criſtata, alis incumbentibus; anticis viridi nigroque variis ſtrigâque mediâ nigrâ, poſticis flavis, margine nigro.

Phalæna Noctua Cocalus. Cram. *Pap. t.* 2. *p.* 59. *tab.* 134. *fig.* B.

Elle reſſemble aux précédentes. La tête & le corcelet ſont verdâtres. Les ailes ſupérieures ſont verdâtres, mélangées ou jaſpées de noir, avec la baſe & l'extrémité plus obſcures, & une raie noire au-delà du milieu. Les inférieures ſont jaunes, avec le tiers noir, & la frange légérement blanche. Les ailes ſupérieures, en deſſous, ſont brunes, mélangées de jaune, avec une tache blanche, au milieu. Les inférieures, en deſſous, ſont ſemblables au deſſus.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

197. Noctuelle compagne.

Noctua conſors.

Noctua criſtata, alis cinereo teſtaceoque nebuloſis, ſtrigis duabus fuſcis, poſticis flavis, faſciis duabus flexuoſis nigris.

Phalæna Noctua conſors. Abbot-Smith, *Hiſt. Lepid. Georg. tom.* 2. *p.* 177. *tab.* 89.

Elle a deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet ſont cendrés. L'abdomen eſt jaune. Les ailes ſupérieures ſont nuancées de gris-clair, de gris-foncé, de gris-fauve & d'obſcur; elles ont une raie peu ſinuée près du milieu; une autre ondée, anguleuſe, au-delà du milieu, noirâtres. Les ailes inférieures ſont jaunes, avec deux raies ſinuées, noires. Le bord eſt jaune, avec des taches obſcures.

Elle ſe trouve dans la Géorgie américaine. La Chenille vit ſur l'Indigo bâtard, *Amorpha fruticoſa*, le Myrthe odorant, différentes eſpèces de Chênes; elle eſt d'un jaune-fauve, avec de très-petits points noirs.

198. Noctuelle formoſe.

Noctua formoſa.

Noctua criſtata, alis purpuraſcentibus, vittâ maculiſque duabus flavis, poſticis fulvis, maculâ margineque nigris. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 150. *n°.* 114. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 55. *n°.* 154.

Elle eſt de la grandeur de la Noctuelle prenube. La tête eſt noirâtre, marquée de deux raies blanches. Le corcelet eſt un peu pourpre. L'abdomen eſt jaune. Les ailes ſupérieures ont une raie longitudinale, interrompue, jaune, vers le bord interne, qui ne deſcend pas juſqu'à l'extrémité, & deux taches de la même couleur, dont la poſtérieure tranſverſale; au deſſous elles ſont jaunes, avec l'extrémité noirâtre, & deux taches jaunes. Les ailes inférieures ſont fauves, avec une tache tranſverſe au milieu, & le bord poſtérieur, noirs. En deſſous elles ſont ſemblables au deſſus.

Elle ſe trouve à Sierra-Leona en Afrique.

199. Noctuelle hyménée.

Noctua hymenæa.

Noctua criſtata, alis incumbentibus, griſeis; ſtrigis angulatis, nigris; poſticis flavis; faſciis duabus arcuatis atris. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 151. *n°.* 119. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 58. *n°.* 161.

Noctua hymenæa. Schmitt. *Wienn. Verz. p.* 91. *n°.* 8.

Phalæna Noctua hymenæa. Hubn. *Beytr.* 3. *tab.* 3. *fig.* S.

Noctua hymenæa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 73. *fig.* 340.

L'Hyménée. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 96. *tab.* 329. *fig.* 574.

Elle diffère peu des précédentes. La tête & la

ntérieure du corcelet ſont d'un gris-foncé. eſt d'un gris plus clair, & l'abdomen d'un e. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris- avec une très-légère raie noire à la baſe, rête au milieu; une autre plus bas, plus rs le bord antérieur, que vers le bord poſ-; une tache ronde, annulaire, au milieu, nt de laquelle ſont quelques traits noirs; une raie anguleuſe, noire. Les inférieures nes, avec une raie ſinuée, noire, au mi- e autre près du bord, interrompue à l'an- me. On remarque de plus une tache jaune antérieur.

e trouve en Europe. La Chenille vit ſur le épineux; elle eſt d'un jaune-verdâtre, ux rangées de tubercules, & une dent éle- ancée, au milieu.

Noctuelle Amaſie.

UA Amaſia.

a criſtata, alis anticis cinereo albido- riis; ſtrigâ poſticâ fulvâ, poſticis fla- riis duabus nigris, poſticâ interruptâ.

rna Noctua Amaſia. Abbot-Smith, *Hiſt. ieorg. tom.* 2. *p.* 179. *tab.* 90.

eſſemble, pour la forme & la grandeur, luelle hyménée. La tête & le corcelet ſont s-fauve-clair. L'abdomen eſt jaune. Les érieures ſont mélangées de cendré & de tre, avec quelques traits obſcurs; une le taches fauves, après laquelle vient une râtre, ondée, & deux rangées de points , placées près de l'extrémité. Les ailes es ſont jaunes, avec deux bandes noires, ſeconde eſt interrompue près de l'angle

e trouve dans la Géorgie américaine. La vit ſur le *Melia azedarach;* elle eſt mé- e blanc, de vert & de noirâtre.

Noctuelle paranymphe.

IA paranympha.

a criſtata, alis planis, anticis fuſcis; ngulatis albis nigriſque, poſticis flavis; huabus arcuatis, atris. Fabr. *Sp. Inſ. pag.* 222. *n°.* 75. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *n°.* 122. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 164.

na Noctua paranympha *alis deflexis, iginoſoque undulatis, inferioribus luteis; huabus arcuatis atris.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. 842. *n°.* 122.

na fulminea. Scop. *Ent. Carn. n°.* 510.

Inſ. tom. 4. *tab.* 18. *fig.* 1. 2.

La Paranymphe. Ernst, *Pap. d'Europe, t.* 8. *pag.* 93. *tab.* 329. *fig.* 573.

Noctua paranympha. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 72. *fig.* 336.

Elle diffère peu de la Noctuelle hyménée. Les ailes ſupérieures ſont griſes, mélangées d'obſcur, & marquées de raies ondées & anguleuſes, noires. Les inférieures ſont jaunes, avec deux raies noires; l'une arquée près du bord, interrompue vers l'angle interne; l'autre au milieu, coudée & s'appuyant ſur deux raies qui remontent droit à la baſe.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Prunier; elle eſt d'un gris plus ou moins foncé, & porte, ſur le huitième anneau, une épine aſſez élevée, un peu courbée, & deux autres plus courtes, droites, ſur le douzième.

202. Noctuelle Paſithée.

Noctua Paſithea.

Noctua criſtata, alis incumbentibus, anticis variis, poſticis nigris baſi fuſcis, faſciâ mediâ flavâ.

La Converſe. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 90. *tab.* 328. *fig.* 571. c. d.

Noctua Paſithea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 72. *fig.* 338.

Le rédacteur de l'ouvrage des *Papillons d'Europe* confond deux eſpèces ſous le n°. 571. Celle-ci ſe diſtingue pourtant de l'autre par la couleur des ailes, tant en deſſus qu'en deſſous. Les ſupérieures ſont d'un gris-foncé à la baſe, & ont une petite raie noire qui s'arrête au milieu; un peu plus bas il y a une autre raie noire, peu ondée, double. Vient enſuite la tache réniforme formée par deux lignes noires; à côté, intérieurement, ſe trouve une ligne preſqu'en cœur. Entre ces taches & le bord poſtérieur eſt une raie noire en zigzag, & une autre griſe qui la touche. Les ailes inférieures ſont obſcures à leur baſe; elles ont enſuite une bande noire qui va juſqu'au bord interne, & après une bande jaune. Toute l'extrémité de l'aile eſt noire, excepté la frange, qui eſt griſe. En deſſous les ailes ſupérieures ſont obſcures à leur baſe, ont une tache griſâtre, puis une large bande noire, qui ne va pas juſqu'au bord interne; enſuite une bande blanchâtre, étroite: elles ſont enſuite noires, avec l'extrémité obſcure. Les ailes inférieures ſont obſcures à leur baſe, enſuite noires, avec une bande blanchâtre près du bord antérieur, enſuite obſcures.

Elle ſe trouve au midi de la France, en Italie.

203. Noctuelle converſe.

Noctua converſa.

Noctua criſtata, alis incumbentibus, anticis

variis, fasciâ posticâ undatâ albâ, posticis flavis, fasciis duabus nigris.

La Converse. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 90. *tab.* 327. *fig.* 571. a. b, & *tab.* 327. *fig.* 571. f. e.

Phalæna Noctua conversa. Esper. *Pap. d'Europe, tom.* 4. *tab.* 105. *Noct.* 26. B.

Elle reſſemble à la Noctuelle nymphe. La tête & le corcelet ſont gris; celui-ci a deux raies obſcures à ſa partie antérieure. L'abdomen eſt d'un rouge-pâle, un peu griſâtre. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de blanchâtre, de gris & de cendré, & ont une raie ſinuée noire, à quelque diſtance de la baſe; une raie noire en zigzag, après les deux taches ordinaires; puis une bande ondée, blanche; enſuite une raie fine, noire, & une raie fine, blanche, près de la frange qui eſt griſe. Les ailes inférieures ſont jaunes ou d'un jaune-fauve, avec une bande peu large, entière, un peu arquée au milieu, & une plus large près du bord. Ce bord eſt légérement gris, & a une tache oblongue, jaune, à l'angle antérieur. Les ailes ſupérieures en deſſous ſont noirâtres, avec une tache blanchâtre à quelque diſtance de la baſe, & une bande blanche au milieu. L'angle antérieur eſt brun, & la frange eſt griſe.

Elle ſe trouve au midi de la France, en Italie.

204. Noctuelle nymphe.

Noctua nymphæa.

Noctua criſtata, alis incumbentibus, anticis nigro griſeo luteoque undatis, poſticis flavis, faſciis duabus nigris.

La Nymphe. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 92. *tab.* 328. *fig.* 572.

Noctua nymphæa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 73. *fig.* 339.

Esper. *Pap. d'Europe, tom.* 4. *p.* 158. *tab.* 105. *Noct.* 26. *fig.* 4.

Elle reſſemble beaucoup aux précédentes. La tête & le corcelet ſont cendrés. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-jaunâtre, nuancées de gris-cendré & d'obſcur. On y remarque, à quelque diſtance de la baſe, une raie ondée, jaunâtre, bordée de chaque côté d'une raie noire. La tache en rognon a derrière elle une petite tache blanche; vient enſuite une raie moitié noire, moitié blanche, ondée, anguleuſe. Les ailes inférieures ſont jaunes, & ont deux bandes noires ſinuées, peu larges, qui ne vont pas juſqu'au bord interne. La frange eſt jaune. En deſſous les quatre ailes ſont jaunâtres, avec deux bandes noires, l'une au milieu, & l'autre, plus large, à l'extrémité.

Elle ſe trouve au midi de la France, en Italie.

205. Noctuelle nymphagogue.

Noctua nymphagoga.

Noctua criſtata, alis incumbentibus, anticis nigro griſeoque undatis; poſticis flavis, faſciis duabus nigris, ſecundâ ſubinterruptâ.

La Nymphagogue. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 98. *tab.* 330. *fig.* 575.

Phalæna Noctua nymphagoga. Esper. *Pap. d'Europe, tom.* 4. *tab.* 105. *Noct.* 26. *fig.* 5.

Phalæna Noctua uxor. Hubn. *Beytr.* 3. *tab.* 4. *fig.* X.

Noctua nymphagoga. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 72. *fig.* 337.

Elle eſt un peu plus petite que les précédentes. La tête & le corcelet ſont cendrés. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de gris, de cendré & d'obſcur, & on y remarque une raie jaunâtre, placée entre deux raies peu ondées, vers la baſe; enſuite une tache en rognon; puis une raie ondée, noire & jaunâtre, d'où part un trait de la même couleur qui va s'unir à la ſeconde tache placée derrière la première. On diſtingue enſuite, à quelque diſtance du bord, une raie blanchâtre, peu ondée. Les ailes inférieures ſont jaunes, avec deux bandes noires; la première eſt étroite, ſinuée, un peu plus rétrécie vers le bord interne; la ſeconde eſt moins large que dans la plupart des autres eſpèces, & ſe trouve preſqu'interrompue près du bord interne. La frange eſt jaune, & la bande y forme, par ſon rétréciſſement, comme deux taches jaunes, l'une à l'angle antérieur, & l'autre près de l'angle interne. Le deſſous des quatre ailes eſt jaune, avec deux bandes noires, l'une au milieu, & l'autre, plus large, vers l'extrémité.

Elle ſe trouve dans la France méridionale, l'Italie.

206. Noctuelle Grinée.

Noctua Grinea.

Noctua criſtata, alis incumbentibus, anticis nigro fuſco cinereoque variis, poſticis fulvis, faſciis duabus arcuatis, nigris.

Phalæna Noctua Grinea. Cram. *Pap. tom.* 3. *p.* 29. *tab.* 208. *fig.* H.

Elle reſſemble aux précédentes pour la forme & la grandeur. Le corps eſt d'un gris un peu bleuâtre. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, avec quelques taches irrégulières, noires, & quelques raies d'un gris plus clair. On apperçoit vers l'extrémité une ligne noire, ondée. Les ailes inférieures ſont fauves, avec deux bandes noires, dont la première eſt très-arquée. En deſſous les ailes ſont jaunes au milieu, avec une bande & l'extrémité obſcures.

Elle ſe trouve dans la Virginie.

207. Noctuelle Parthenie.

Noctua Parthenias.

Noctua criſtata, alis incumbentibus, anticis nigro fuſco cinereoque variis, maculâ tranſverſâ fingâque poſticâ undatâ albis.

Phalæna Noctua Parthenias *ſpirilinguis, alis deflexis, fuſco alboque variis; inferioribus luteis, punctis duobus nigris.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 835. *n°.* 94. — *Faun. Suec. n°.* 1160.

Noctua Parthenias. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 91. *n°.* 9.

L'Intruſe. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 101. *tab.* 331. *fig.* 577.

Noctua Parthenias. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 74. *fig.* 341. 342.

Deg. *Mem. Inſ. tom.* 1. *p.* 377. *tab.* 21. *fig.* 10. 11. 12. *Larva.*

Elle eſt plus petite que les précédentes, & n'a guère que de quinze à dix-ſept lignes de largeur les ailes étendues. Le corps eſt obſcur. Les ailes ſupérieures ſont obſcures ou quelquefois d'un gris-foncé, un peu ferrugineux, avec deux raies noires, vers la baſe; une bande blanche ou griſe vers le milieu, qui ne forme ſouvent qu'une tache tranſverſale placée au bord antérieur; une raie ondée, noire, placée après la tache, qui eſt quelquefois ſuivie d'une raie blanche. La frange eſt noire, avec des points blancs. Les ailes inférieures ſont d'un jaune-fauve, avec tout le bord noir; une tache de la même couleur, qui deſcend, en s'élargiſſant, de la baſe le long du bord interne, & quelquefois une ou deux autres petites taches noires, iſolées. Le deſſous des ailes eſt jaune, taché de noir.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

La Chenille vit ſur le Bouleau, le Chêne, le Châtaignier. Elle a, comme toutes celles des Noctuelles précédentes, les deux premières paires de pattes membraneuſes, plus courtes que les autres; ce qui la fait marcher à la manière des Arpenteuſes. Elle eſt verte, marquée dans ſa longueur de trois raies d'un vert plus foncé, bordées de lignes jaunes, & eſt parſemée de quelques petits points blancs.

208. Noctuelle pucelle.

Noctua puella.

Noctua criſtata, alis incumbentibus, anticis fuſco-griſeis, faſciâ ſtrigâque fuſcis.

Phalæna Noctua puella. Esper. *Pap. d'Eur. tom.* 4. *p.* 163. *tab.* 106. *fig.* 2. 3.

Phalæna Noctua cœlebs. Hubn. *Beytr.* 4. *tab.* 3. *fig.* Q.

Noctua ſpuria. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 74. *fig.* 345.

La Pucelle. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 99. *tab.* 330. *fig.* 576.

Elle eſt un peu plus petite que la précédente, & laquelle elle reſſemble beaucoup. Le corps eſt d'un gris-brun. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris plus ou moins foncé, poudré d'obſcur, avec une bande obſcure à quelque diſtance de la baſe; la tache ordinaire en rognon, qui eſt petite & noire; une raie un peu ſinuée, noire, qui vient enſuite. Les inférieures ſont jaunes, avec la baſe obſcure, & deux bandes ſinuées & courbées, noires.

Elle ſe trouve en Autriche.

209. Noctuelle pronube.

Noctua pronuba.

Noctua criſtata, alis incumbentibus, poſticis teſtaceis; faſciâ nigrâ ſubmarginali. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 221. *n°.* 73. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 150. *n°.* 115. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 56. *n°.* 155.

Phalæna Noctua pronuba *ſpirilinguis criſtata, alis incumbentibus griſeis, inferioribus luteis; faſciâ atrâ ſubmarginali.* Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 842. *n°.* 121. — *Faun. Suec. n°.* 1167.

Phalæna pronuba. Scop. *Ent. Carn. n°.* 518.

Goed. *Inſ. tom.* 1. *tab.* 14.

List. Goed. *Fig.* 41.

Raj. *Inſ. p.* 137. *n°.* 18.

Albin. *Inſ. tab.* 72. *fig.* C. D.

Réaum. *Inſ. tom.* 1. *tab.* 14. *fig.* 4-10.

Blank, *Inſ. tab.* 6. *fig.* D. E.

Frisch. *Inſ. tom.* 10. *tab.* 15. *fig.* 4.

Mérian, *Inſ. Eur. tab.* 49.

Roes. *Inſ. tom.* 4. *tab.* 32.

La Phalene hibou. Geoff. *Inſ. Pariſ. tom.* 2. *p.* 146. *n°.* 76.

Degeer, *Inſ. tom.* 1. *tab.* 5. *fig.* 17. 18, & *tom.* 2. *p.* 399. *n°.* 1.

Ammir. *Tab.* 8.

Wilk. *Pap.* 1. *t.* 1. a. 1.

Schœf. *Icon. t.* 196. *fig.* 1. 2.

Noctua pronuba. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 79. *n°.* 20.

La Fiancée. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 40. *tab.* 270 & 271. *fig.* 434.

Noctua pronuba. Hubn. *Lepid. Noct.* 2. *tab.* 22. *fig.* 103.

Elle a environ deux pouces un quart de largeur les ailes étendues. La tête & la partie antérieure du corcelet ſont d'un gris-clair. La partie ſupérieure du corcelet eſt d'un gris très-foncé. L'abdomen eſt d'un gris un peu fauve. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de cendré, de gris & d'obſcur, & on y remarque une ou deux raies d'un gris-clair, vers la baſe; une tache ronde, griſe, & plus bas une autre tache réniforme, obſcure; une tache noire, tranſverſe, ſur le bord, près de l'extrémité. Les ailes inférieures ſont jaunes, avec une bande preſque marginale, noire.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur l'Oſeille, la Laitue, le Laiteron, le Seneçon & pluſieurs autres plantes; elle eſt tantôt d'un beau vert, tantôt d'un vert-jaunâtre, tantôt brune, avec deux traits noirs, aſſez larges, ſur chaque anneau, & une raie longitudinale jaune ſur les côtés.

210. Noctuelle mi-partie.

Noctua dimidiata.

Noctua criſtata, alis incumbentibus; anticis baſi cinereis, nigro punctatis; apice fuſcis albo lineatis, poſticis flavis, margine nigro. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 56. *n°.* 156.

Elle reſſemble à la précédente. La tête & le corcelet ſont gris. L'abdomen eſt jaune, avec trois rangées de points noirs. Les ailes ſupérieures ſont cendrées à la baſe, avec des points noirs, obſcures à l'extrémité, avec les nervures blanches; elles ſont obſcures en deſſous, avec la baſe jaune. Les ailes inférieures ſont jaunes, avec l'extrémité noire. En deſſous elles ont en outre un point noir, au milieu. Les pattes ſont obſcures en deſſus, jaunes en deſſous.

Elle ſe trouve en Guinée.

211. Noctuelle Cythérée.

Noctua Cythereä.

Noctua criſtata, alis incumbentibus variegatis; ſtrigâ albâ, poſticis flavis, margine fuſco. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 57. *n°.* 157.

Noctua connexa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 25. *fig.* 109.

Elle eſt un peu plus petite que la Noctuelle pronube. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de cendré & d'obſcur, & ont au milieu les deux taches ordinaires: au-delà des taches il y a une raie ondée, blanche, bien diſtincte. Les ailes inférieures ſont jaunes, avec le bord poſtérieur noirâtre. En deſſous les ailes ſupérieures ſont obſcures, & les poſtérieures pâles.

Celle qui eſt figurée par Hubner, ſous le nom de *Connexa*, nous paroît être la même que celle décrite par Fabricius ſous le nom de *Cythereä;* elle a trois raies peu marquées, blanches, une vers la baſe, une au deſſous des taches ordinaires, & la troiſième à peu de diſtance du bord. On voit une raie noire ſur ce bord, ſurmontée par une ligne blanche peu marquée.

Elle ſe trouve en Suède, en Allemagne.

212. Noctuelle ſuivante.

Noctua ſubſequa.

Noctua criſtata, alis incumbentibus hepaticis; poſticis flavis, lunulâ ſtrigâque poſticâ fuſcis.

Noctua orbona. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *pag.* 150. *n°.* 116. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 57. *n°.* 158.

Noctua ſubſequa. Schrett. *Wienn. Verz. p.* 79. *n°.* 21.

Noctua phalæna orbona. Naturf. Faſc. 9. *p.* 125. *n°.* 57.

La Suivante. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 45. *tab.* 272. *fig.* 435.

Noctua ſubſequa. Hubn. *Lepid. Noct.* 2. *tab.* 23. *fig.* 106.

Esper. *Pap. d'Europe, tom.* 4. *p.* 149. *tab.* 104. *Noct.* 25. *fig.* 1. 2. 3.

Elle eſt un peu plus petite que la Noctuelle frangée. La tête & le corcelet ſont d'un gris légérement rouſſeâtre. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, & marquées de quelques petits points noirs, ſurtout vers l'extrémité. La première des deux taches eſt un peu ovale, de la couleur du fond, & ne ſe diſtingue que par un anneau gris qui la forme; l'autre eſt réniforme, de couleur un peu plus foncée, & entourée d'une légère ligne griſe. Les ailes inférieures ſont jaunes, avec une tache noirâtre en croiſſant, & une bande près du bord. Le bord eſt jaune.

Elle ſe trouve en Europe; elle n'eſt pas rare aux environs de Paris. La Chenille vit ſur la Morgeline.

213. Noctuelle orbone.

Noctua orbona.

Noctua criſtata, alis incumbentibus, anticis hepaticis, ſtrigâ poſticâ flavâ, poſticis flavis, diſco nigro.

Noctua orbona. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 22. *fig.* 104.

Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *tab.* 271. *fig.* 434. K.

Cette eſpèce, que le rédacteur des *Papillons d'Europe* a confondue avec la Noctuelle pronube, en diffère pourtant beaucoup; elle ne peut pas non plus être confondue avec la précédente. La tête & le corcelet ſont d'un gris-ferrugineux, plus ou

moins foncé. Les ailes supérieures sont de la même couleur, & ont deux raies peu sinuées, obscures, & une troisième obscure & jaune. Les deux taches ordinaires sont plus grandes que dans l'espèce précédente, & il y a près du bord postérieur une rangée de points noirs. Les ailes inférieures sont jaunes, avec tout le disque noir. Cette couleur s'affoiblit en s'avançant vers la base. L'abdomen est d'un gris-fauve, avec des bandes noires.

Elle se trouve en Europe.

214. Noctuelle conséquente.

Noctua consequa.

Noctua cristata, alis incumbentibus fusco-hepaticis, strigis quatuor pallidis, posticis fulvis, lunulâ fusciâque posticâ nigris.

Noctua consequa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 23. *fig.* 105.

Phalæna Noctua subsequa. Hubn. *Beytr.* 3. *tab.* 4. *fig.* Y.

Elle est un peu plus petite que la Noctuelle pronube. La tête & le corcelet sont d'un brun couleur de foie. Les ailes supérieures sont de la même couleur, & sont traversées par quatre raies peu marquées, peu sinuées, grisâtres. Les deux taches ordinaires sont placées entre les raies. Les ailes inférieures sont d'un jaune-fauve, avec une tache arquée, placée vers le milieu, & une bande postérieurement dentée, noire. Le bord est jaune.

Elle se trouve en Europe.

215. Noctuelle du Solanum.

Noctua Solani.

Noctua cristata, alis incumbentibus, virescente griseoque variis; posticis rufis, fasciâ latâ submarginali. Fabr. *Mant. Inf.* tom. 2. *pag.* 150. *n°.* 117. — *Ent. Syst. em.* tom. 3. *pars* 2. *p.* 57. *n°.* 159.

Hubn. *Naturf.* 9. *tab.* 1. *fig.* 3.

Cette espèce, que nous n'avons pas vue, paroît différer des deux qui suivent; elle ressemble, suivant Fabricius, à la Noctuelle pronube, mais elle en diffère par les ailes supérieures tirant sur le vert. On voit vers l'extrémité quelques points blancs, placés sur le bord antérieur, & près d'eux une petite tache noire. Les ailes inférieures sont rougeâtres, avec une large bande noire. En dessous les quatre ailes sont plus claires.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur le Solanum qui fournit la pomme de terre, sur la Féve, & attaque les autres Chenilles. Elle est grosse, raboteuse, cendrée. La chrysalide est brune.

216. Noctuelle gris de lin.

Noctua linogrisea.

Noctua cristata, alis incumbentibus dentatis, variegatis, apice ferrugineis, posticis flavis, margine fusco. Fabr. *Mant. Inf.* tom. 2. *pag.* 161. *n°.* 118. — *Ent. Syst. em.* tom. 3. *pars* 2. *p.* 58. *n°.* 160.

Noctua linogrisea. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 79. *n°.* 22.

La Lignée. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 74. *tab.* 272. *fig.* 436.

Noctua linogriseæ. Hubn. *Lepid. Noct.* 2. *tab.* 21. *fig.* 101.

Elle ressemble aux précédentes pour la forme & la grandeur. La tête & le corcelet sont gris. Ce dernier est rayé antérieurement de gris-clair & d'obscur. Les ailes supérieures sont mélangées de gris-clair & d'obscur, ont quelques raies noirâtres; une tache ronde, & l'autre réniforme, formées par un anneau noirâtre, & l'extrémité ferrugineuse: c'est cette dernière couleur qui distingue le plus cette espèce. Les ailes inférieures sont jaunes, avec une bande noire près du bord postérieur. En dessous les ailes inférieures sont jaunes, avec le bord antérieur fauve; une tache en croissant, noire, au milieu, & une bande noire près du bord, qui se rétrécit à l'angle antérieur. Cet angle est fauve.

Elle se trouve en Europe.

217. Noctuelle couverte.

Noctua fericata.

Noctua cristata, alis incumbentibus, fusco viridique variis, strigis duabus undatis albis, posticis flavis, lunulâ fusciâque posticâ nigris.

Phalæna Noctua fericata. Esper. *Pap. d'Europe, tom.* 4. *tab.* 108. *Noct.* 29. *fig.* 4.

Phalæna Noctua linogrisea. Hubn. *Beytr.* 2. *tab.* 4. *fig.* X.

Noctua prospicua. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 23. *fig.* 108.

La Couverte. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 34. *tab.* 268. *fig.* 431.

Fabricius paroît avoir confondu cette espèce avec la précédente. La tête & le corcelet ont une teinte verdâtre. Les ailes supérieures sont verdâtres, mélangées d'obscur, & marquées de deux raies ondées, blanchâtres, l'une vers la base, l'autre au dessous des taches ordinaires. L'aile est plus obscure après cette dernière, & s'éclaircit près du bord. On voit une ligne noire, légérement ondée, à ce bord. La frange est grisâtre. Les ailes inférieures sont jaunes, avec une tache obscure, en croissant, au milieu, & une bande de la même couleur au bord postérieur. La frange est jaune.

Elle se trouve en France, en Italie.

218. Noctuelle frangée.

Noctua fimbria.

Noctua criſtata, alis planis, griſeo faſciatis; poſticis helvolis, maculâ lineari atrâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 223. *n°.* 76. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 151. *n°.* 123. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 59. *n°.* 165.

Phalæna Noctua fimbria. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 842. *n°.* 123.

Noctua fimbria. Schmitt. *Wienn. Verz. p.* 78. *n°.* 18.

Schreb. *Inſ.* 12. *fig.* 9.

La Frangée. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 35. *tab.* 269. *fig.* 432.

Noctua fimbria. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 12. *tab.* 17. 18.

Noctua fimbria. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 22. *fig.* 102.

Elle eſt preſque de la grandeur de la Noctuelle pronube. Les antennes ſont griſes. La tête & le corcelet ſont d'un gris légérement fauve. L'abdomen eſt jaune en deſſus. Les ailes ſupérieures ſont de la couleur du corcelet, avec trois lignes tranſverſes, & une quatrième vers la baſe, qui ne va pas juſqu'au milieu, & deux taches annulaires blanchâtres. Les ailes inférieures ſont d'un jaune-ſouci, avec une très-large bande noire. Tout le bord poſtérieur eſt jaune-ſouci. Le deſſous du corps eſt blanchâtre. Le deſſous des ailes ſupérieures eſt blanchâtre, avec le milieu jaune & noir. Le deſſous des ailes inférieures eſt ſemblable au deſſus.

La Chenille eſt d'un gris un peu fauve, avec une ligne dorſale blanchâtre & des points noirs ſur les côtés, entourés d'un cercle blanchâtre; elle vit dans la terre humide, & ſe nourrit de racines de Primevère, de Pomme de terre.

Elle ſe trouve en Europe.

219. Noctuelle janthine.

Noctua janthina.

Noctua criſtata, alis incumbentibus griſeis; liturâ albidâ, poſticis atris, maculâ mediâ margineque ferrugineis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 152. *n°.* 124. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 59. *n°.* 166.

Phalæna domiduca. Fuesli, *Archiv. Inſ.* 3. *tab.* 16. *fig.* 1-5.

Phalæna domiduca. Knoch. *Beytr.* 1. *tab.* 4. *fig.* 5.

Noctua janthina. Schmitt. *Wienn. Verz. p.* 78. *n°.* 9.

Le Caſque. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 38. *tab.* 270. *fig.* 433.

Noctua janthina. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 42. *tab.* 23.

Noctua janthina. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 21. *fig.* 100.

Elle reſſemble aux précédentes; mais elle eſt plus petite. La tête & la partie antérieure du corcelet ſont d'un gris-blanc. Le dos eſt d'un gris légérement teint de violet. L'abdomen eſt gris. Les ailes ſupérieures ſont griſes, avec une légère teinte de violet; deux anneaux au milieu, blanchâtres, & deux bandes plus claires, vers l'extrémité. Les ailes inférieures ſont noirâtres à leur baſe, jaunes au milieu, enſuite elles ont une large bande noire qui s'étend le long du bord antérieur. L'extrémité eſt jaune. En deſſous les ailes ſupérieures ſont noires, bordées de jaunâtre. Les inférieures ſont jaunes, avec une bande large, courte, ſinuée, noire.

La Chenille eſt blanchâtre, rayée d'obſcur; elle ſe nourrit de la plante nommée *Pied-de-Veau, Arum maculatum;* mais elle eſt difficile à trouver, parce qu'elle quitte la plante dès qu'elle eſt raſſaſiée, pour n'y revenir que lorſqu'elle a beſoin de manger.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

220. Noctuelle nourriſſe.

Noctua nutrix.

Noctua criſtata, alis incumbentibus, anticis fuſcis, vittâ marginali flavâ, poſticis baſi flavis, apice nigris.

Phalæna Noctua nutrix. Cram. *Pap. tom.* 4. *p.* 46. *tab.* 312. *fig.* B.

Elle eſt de la grandeur de la Noctuelle janthine. Le dos du corcelet eſt brun. L'abdomen eſt jaune en deſſus. Le deſſous du corps eſt couvert de poils blancs. Les ailes ſupérieures ſont brunes, avec le bord antérieur jaune. Cette couleur s'écarte un peu du bord vers la baſe, qui eſt brune comme le reſte de l'aile. Les inférieures ſont moitié jaunes, moitié noires, avec la frange jaune. Le deſſous des ailes diffère peu du deſſus. Les pattes ſont jaunes.

Elle ſe trouve à Surinam.

221. Noctuelle courtiſane.

Noctua meretrix.

Noctua criſtata, alis incumbentibus griſeis; lunulâ centruli fuſcâ inter ſtrigas albidas, poſticis baſi albidis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *App. pag.* 507. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 152. *n°.* 125. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 60. *n°.* 167.

Le corps de cette eſpèce eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont griſes, avec un point obſcur à la baſe; enſuite une raie blanchâtre, un point très-petit au milieu, & une grande tache en croiſſant, obſcurs. On voit après une autre raie blanchâtre.

Le

Le bord postérieur est obscur, avec une rangée de points noirs. Les ailes inférieures sont blanchâtres à la base, & obscures à leur bord postérieur.

Elle se trouve à Hambourg.

222. Noctuelle aliénée.

Noctua alienata.

Noctua cristata, alis incumbentibus fulvis; maculis ocellaribus flavis, posticis luteis; maculâ marginaque nigris. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *pag.* 152. *n°.* 126. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 60. *n°.* 168.

Elle est petite. Le corps est jaune. Les ailes supérieures sont fauves, avec deux taches réunies qui occupent la base; trois au milieu, qui forment presqu'une bande; trois grandes & trois petites réunies, placées vers l'extrémité, toutes de couleur jaune, entourées d'un cercle noir. Les ailes inférieures sont jaunes, avec un point au milieu & le bord noirs.

Elle se trouve à Sierra-Leona en Afrique.

223. Noctuelle Paphie.

Noctua Paphia.

Noctua cristata, alis incumbentibus cinereis, nigro strigosis; posticis basi fulvis, apice nigris. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 60. *n°.* 169.

Elle est petite. Le corps est gris. L'abdomen est blanc en dessous, avec un point brun de chaque côté, vers le milieu. Les ailes supérieures sont grises, avec deux raies à la base, rapprochées, peu marquées, demi-circulaires, noires; deux autres, au-delà du milieu, jointes ensemble, dont la postérieure est courte & anguleuse. Les ailes inférieures sont fauves à la base, noires à l'extrémité. En dessous les quatre ailes sont obscures, avec la base des inférieures jaune.

Elle se trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

224. Noctuelle lunaire.

Noctua lunaris.

Noctua cristata, alis incumbentibus, dentatis, fusce scentibus, in medio griseis; puncto atro lunulâque fuscâ. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 153. *n°.* 135. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 63. *n°.* 178.

Noctua lunaris. Schmitt. *Wienn. Verz. p.* 94. *n°.* 1.

Phalæna Noctua lunaris. Hubn. *Beytr.* 1. *tab.* 2. *fig.* 1.

La Lunaire. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *pag.* 143. *tab.* 340. *fig.* 599.

Noctua lunaris. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 43. *tab.* 22.

Noctua lunaris. Hubn. *Lepid. tab.* 66. *fig.* 322.

Elle a un peu plus de deux pouces de largeur les ailes étendues. La tête, le corcelet & l'abdomen sont d'un gris-clair, uniforme. Les ailes supérieures sont grises, marquées d'un petit point noirâtre à la base, d'une ligne plus claire que le fond, d'un point & d'une tache réniforme noirâtre, d'une ligne semblable à la première, après laquelle la couleur grise devient plus obscure ou d'un gris roussêâtre: on aperçoit ensuite une ligne irrégulièrement dentée, obscure, & près du bord une suite de points noirâtres. Les ailes inférieures sont obscures à l'extrémité, d'un gris roussêâtre à la base.

La Chenille vit sur le Chêne; elle est rase, de couleur brune, marquée de taches blanches.

Elle se trouve dans toute l'Europe.

225. Noctuelle augure.

Noctua augur.

Noctua cristata, alis incumbentibus fuscis; characteribus atris. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *pag.* 223. *n°.* 77. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 152. *n°.* 127. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 61. *n°.* 170.

Noctua augur. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 31. *fig.* 148.

La tête & le corcelet sont obscurs, sans tache. La partie antérieure du corcelet est élevée, en crête. Les ailes supérieures sont obscures, marquées de divers caractères & d'une raie postérieure formée par une suite d'arcs noirs. Les ailes inférieures sont obscures, sans tache. Les quatre ailes en dessous sont grises, avec un point central noirâtre, & une raie postérieure de la même couleur.

Elle se trouve en Allemagne.

226. Noctuelle du Froment.

Noctua Tritici.

Noctua cristata, alis anticis cinereis, strigis duabus obscurioribus maculâque oblongâ nigricante.

Phalæna Noctua Tritici *spirilinguis cristata cinerea, alis maculis duabus pallidioribus unâque nigricante.* Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 855. *n°.* 179. — *Faun. Suec. n°.* 1211.

Bjerkand, *Act. Stockh.* 1778. 4. *n°.* 13.

Noctua Tritici. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 32. *fig.* 151.

Elle ressemble à la Noctuelle moissonneuse. Les antennes du mâle sont un peu pectinées. La tête & le corcelet sont cendrés. L'abdomen est blanchâtre. Les ailes supérieures sont cendrées, & ont une ligne plus claire, à quelque distance de la base, bordée d'obscur, sur laquelle s'appuie une tache alongée, noire, plus claire dans son milieu. La première tache

ordinaire eſt petite, oblongue; l'autre eſt preſque réniforme, formée par un anneau noir: ſous cette tache eſt une ligne blanchâtre, bordée ſupérieurement de noir; entre cette ligne & le bord on voit une rangée de traits noirs. Les ailes inférieures ſont blanches.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur les épis de Froment; elle eſt raſe, jaune, marquée de trois raies longitudinales, blanches.

227. Noctuelle moiſſonneuſe.

Noctua Segetis.

Noctua criſtata, alis incumbentibus ferrugineis; ſtrigis undatis obſcurioribus, poſticis albidis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 223. *n°.* 78. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 152. *n°.* 128. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 61. *n°.* 171.

Noctua Segetum. Schrett. *Wienn. Verz. pag.* 252. *t.* 1. a. 3. *& t.* 1. 6. 3.

La Moiſſonneuſe. Engr, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 65. *tab.* 278. *fig.* 434.

Noctua Segetis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 31. *fig.* 146.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête eſt d'un gris ferrugineux. La partie antérieure du corcelet eſt griſe, avec une raie plus obſcure. Le corcelet eſt d'un gris ferrugineux. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, avec quatre raies plus claires; une petite tache oblongue, claire, vers le milieu, & une autre plus grande, réniforme, noirâtre, entourée de gris-ferrugineux. Les ailes inférieures ſont blanches. Les antennes du mâle ſont légérement peſtinées.

Elle ſe trouve en Allemagne.

La Chenille vit dans la terre & attaque la racine de diverſes plantes, & notamment celle des blés. Son corps eſt rayé longitudinalement de brun & de gris-ſombre, qui ſe confondent aſſez ſouvent, & il y a ſur le dos une raie plus claire. Chaque anneau eſt marqué de quatre points noirs, & les derniers ont ſouvent des taches jaunâtres.

228. Noctuelle brûlée.

Noctua ambuſta.

Noctua criſtata, alis incumbentibus griſeo-ſuſcis; ſtrigis tribus annuloque medio flaveſcentibus, ſtrigâ poſticâ undatâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 152. *n°.* 129. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 61. *n°.* 172.

Noctua ambuſta. Schrett. *Wienn. Verz. p.* 88. *n°.* 16.

Noctua ambuſta. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 44. *fig.* 215.

Elle eſt plus petite que les précédentes. Les antennes ſont ferrugineuſes, avec la baſe bl
La tête & le corcelet ſont d'un gris-fauve. L
ſupérieures ſont d'un gris-obſcur, avec troi
& un anneau oblong, jaunâtres. Les ail
rieures ſont blanchâtres, avec le bord pos
obſcur.

Elle ſe trouve en Europe.

La Chenille eſt nue, obſcure, rayée de
elle ſe trouve ſur le Lichen des murailles.

229. Noctuelle ſoumiſe.

Noctua ſubtuſa.

Noctua criſtata, alis incumbentibus
cinereis; ſtrigis quatuor annuliſque trib
veſcentibus. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p*
n°. 130. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2.
n°. 173.

Noctua ſubtuſa. Schrett. *Wienn. Verz.*
n°. 17.

Noctua ſubtuſa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. t
fig. 213.

La Soumiſe. Engr, *Pap. d'Europe,* t
p. 7. *tab.* 259. *fig.* 402.

Elle eſt de la grandeur de la précédente. L
teunes ſont d'un jaune-pâle. Le corps eſt
Les ailes ſupérieures ſont d'une couleur ce
obſcure, marquées de quatre raies & de tr
neaux jaunes. Les ailes inférieures ſont un p
cures.

La Chenille vit ſur le Tremble.

Elle ſe trouve en Europe.

230. Noctuelle rétuſe.

Noctua retuſa.

Noctua criſtata, alis incumbentibus
griſeis ſubemarginatis; ſtrigis tribus pal
bus. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 155. *n*
— *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 62. *n*

Phalæna Noctua retuſa *ſpirilinguis c*
alis griſeis retuſis; ſtrigis tribus pallid
Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 858. *n°.* 193. —
Suec. n°. 1218.

Noctua retuſa. Schrett. *Wienn. Verz.*
n°. 18.

Noctua retuſa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2.
fig. 214.

Elle diffère peu des précédentes. Le c
cendré. Les ailes ſupérieures ſont cendrées,
quées de trois raies plus claires, dont une à
une autre un peu plus bas, & la troiſième
bord; celle-ci eſt accompagnée d'une ſeco
plus courte & moins marquée: entre la ſec
la troiſième raie ſont les deux taches ord
dont une ovale, & l'autre réniforme. L'e

de l'aile eſt un peu entaillée. Les ailes inférieures ſont cendrées.

La Chenille vit ſur le Saule ; elle eſt raſe, verte, avec trois lignes ſur le dos & une de chaque côté.

Elle ſe trouve en Europe.

231. Noctuelle marchande.

Noctua mercatoria.

Noctua criſtata, alis incumbentibus ferrugineis; ſtrigis ſuſcis undatis; poſticis apice nigris, albo maculatis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 225. *n°.* 79. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 153. *n°.* 132. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 62. *n°.* 175.

Elle a environ deux pouces de largeur les ailes étendues. Le corps eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont ferrugineuſes, avec les deux taches ordinaires & quelques lignes ondées, obſcures, derrière les taches. Les poſtérieures ſont cendrées, avec l'extrémité noire, marquée d'une raie tranſverſe, blanche, & de deux taches, ſur le bord, blanches. En deſſous elles ſont cendrées, avec des raies ondées plus obſcures.

La figure de Drury & de Cramer, citée par Fabricius, appartient à la Noctuelle tigrée.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

232. Noctuelle partagée.

Noctua partita.

Noctua criſtata, alis incumbentibus ſubdentatis griſeis; maculâ baſeos atrâ, ſtigmatibus duobus brunneis ſtrigâque mediâ albâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 225. *n°.* 80. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 153. *n°.* 133. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 63. *n°.* 176.

Les antennes ſont brunes. La tête & le corcelet ſont cendrés. Les ailes ſupérieures ſont griſes, marquées à leur baſe d'une tache circulaire noire, ou plutôt de trois taches réunies par une petite ligne : au milieu elles ont deux taches rapprochées, brunes, dont une plus petite que l'autre. On voit enſuite une raie cendrée, qui ne va pas juſqu'au bord extérieur. L'extrémité eſt plus obſcure, & ſur le bord il y a une raie ſinuée, rougeâtre. Les ailes inférieures ſont cendrées, avec l'extrémité obſcure. Les quatre ailes en deſſous ſont cendrées.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

332. Noctuelle tricheuſe.

Noctua luſoria.

Noctua criſtata, alis incumbentibus glaucis; lunulâ thoraceque anticè atris. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 64. *n°.* 179.

Phalæna Bombyx luſoria *ſpirilinguis, alis incumbentibus; ſuperioribus glaucis, lunulâ thoracque anticè ferrugineis.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *pag.* 831. *n°.* 74.

Noctua uſoria. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 94. *n°.* 2.

Réaum. *Mem. tom.* 1. *tab.* 14. *fig.* 10.

La Tricheuſe. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 146. *tab.* 391. *fig.* 600.

Noctua luſoria. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 65. *fig.* 318.

Le corcelet eſt d'un gris un peu bleuâtre, avec la partie antérieure brune. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-jaunâtre dans le mâle, & d'un gris-bleuâtre dans la femelle, avec un point & une tache noirâtres vers le milieu, & une autre tache tranſverſe ſur le bord antérieur, près de l'extrémité, qui s'affoiblit en couleur & forme une bande. Les ailes inférieures ſont d'un gris-jaunâtre.

La Chenille vit ſur l'Aſtragale à feuilles de Réglisſe, *Aſtragalus glycyphillus ;* elle eſt cendrée, marquée de points noirs, avec deux lignes noires & une intermédiaire interrompue, jaune.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne.

234. Noctuelle de la Veſce.

Noctua Craccæ.

Noctua criſtata, alis ſtriatis cinereis; punctо albido, lunulâ punctatâ thoraceque anticè atris. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 154. *n°.* 137. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 64. *n°.* 180.

Noctua Craccæ. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 94. *n°.* 3.

Phalæna Noctua Craccæ. Hubn. *Beytr.* 3. *pag.* 30. *tab.* 4. *fig.* W.

Noctua Craccæ. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 65. *fig.* 320.

La Multiflore. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 148. *tab.* 391. *fig.* 601.

Elle reſſemble beaucoup à la Noctuelle tricheuſe. Le corcelet eſt d'un gris-bleuâtre ou jaunâtre, avec la partie antérieure d'un brun très-foncé. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-jaunâtre ou légèrement bleuâtre, avec trois ou quatre taches brunes ſur le bord antérieur, vers la baſe, & une tache de la même couleur, entourée de noir, vers le milieu. Les ailes inférieures ſont d'un gris-clair à la baſe, & d'un gris-obſcur à l'extrémité.

La Chenille vit ſur la Veſce, *Vicia cracca ;* elle eſt mélangée d'obſcur & de gris, & elle porte une queue fourchue.

Elle ſe trouve en Europe.

Nota. La figure 602 d'Ernſt paroît ſe rapporter à celle 319 qu'Hubner nomme *Ludicra.*

235. Noctuelle découpure.

Noctua libatrix.

Noctua criſtata, alis incumbentibus, dentato-eroſis, rufo-griſeis; punctis duobus albis. Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. p. 154. n°. 138. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 64. n°. 181.*

Phalæna Bombyx libatrix. Linn. *Syſt. Nat. 2. p. 831. n°. 78. — Faun. Suec. n°. 1143.*

Phelæna pectinicornis elinguis, alis cinereo flavoque rufis, margine luceris. Geoff. *Inſ. Pariſ. tom. 2. p. 121. n°. 26.*

Goed. *Belg. 1. p. 155. tab. 67. — Gall. tom. 1. p. 155. tab. 67.*

List. Goed. *p. 81. tab. 30.*

Phalæna libatrix. Scop. *Ent. Carn. n°. 516.*

Roes. *Inſ. tom. 4. tab. 20.*

Phalæna Bombyx libatrix. Deg. *Mem. tom. 2. pars 1. p. 332. tab. 5. fig. 5.*

Schœff. *Icon. Inſ. tab. 124. fig. 1. 2.*

Sulz. *Hiſt. Inſ. tab. 21. fig. 7.*

Noctua libatrix. Schmett. *Wienn. Verz. p. 62. n°. 1.*

La Découpure. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 5. p. 95. tab. 195. fig. 258.*

Noctua libatrix. Hubn. *Lepidopt. 4. Noct. 2. tab. 93. fig. 436.*

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont d'un gris-fauve, avec un point blanc à leur baſe. La tête & le corcelet ſont ferrugineux. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de gris-brun & de ferrugineux : on y remarque un point blanc à la baſe; enſuite une raie ſinuée, griſe; puis un ou deux points blancs. A quelque diſtance de ces points il y a une double raie griſe, & vers le bord une autre raie moins marquée, ſinueuſe. Le bord eſt irréguliérement découpé. Les ailes inférieures ſont d'un gris-brun. L'abdomen eſt d'un brun ferrugineux. Les pattes ſont de la même couleur, avec les tarſes blancs, rayés de brun.

La Chenille vit ſur l'Oſier, le Saule, le Roſier : elle eſt d'un vert plus ou moins foncé, avec une ligne ſur le dos, d'un vert-obſcur, & une ligne très-fine, noire, ſur les côtés, un peu au deſſus des ſtigmates; elle n'entre point dans la terre, mais rapproche quelques feuilles par le moyen de quelques fils de ſoie qu'elle file, & y ſubit ſa métamorphoſe.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

236. Noctuelle cordon blanc.

Noctua plecta.

Noctua criſtata, alis incumbentibus fuſcis; margine craſſiori albo. Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. p. 154. n°. 139. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 65. n°. 182.*

Phalæna Noctua plecta *ſpirilinguis ſubcriſtata, alis brunneis, lineâ nigrâ margineque craſſiori albido.* Linn. *Syſt. Nat. 2. p. 851. n°. 157. — Faun. Suec. n°. 1216.*

Kleem. *Inſ. 1. tab. 23.*

Noctua plecta. Schmett. *Wienn. Verz. p. 77. n°. 6.*

Le Cordon blanc. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 7. p. 20. tab. 265. fig. 419.*

Noctua plecta. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 25. fig. 117.*

Elle eſt plus petite que les précédentes. La tête & la partie antérieure du corcelet ſont ferrugineuſes. Le corcelet eſt brun. Les ailes ſupérieures ſont brunes, avec le bord antérieur, depuis la baſe juſqu'au-delà du milieu, blanchâtre. Cette couleur eſt ſéparée du brun de l'aile par une ligne plus obſcure. Les deux taches ordinaires ſont petites, entourées d'un anneau blanchâtre, & il y a une ligne de la même couleur près du bord poſtérieur. Les ailes inférieures ſont blanchâtres.

La Chenille vit ſur le Caille-lait; elle eſt verte, avec la tête brune.

Elle ſe trouve en Europe.

237. Noctuelle C noir.

Noctua C nigrum.

Noctua criſtata, alis planis, fuſco-cinereis; maculâ nigrâ extùs albidâ lineolâque apicis atrâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. p. 154. n°. 140. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 65. n°. 183.*

Phalæna Noctua C nigrum. Linn. *Syſt. Nat. 2. p. 852. n°. 162. — Faun. Suec. n°. 1193.*

Clerck, *Icon. Inſ. tab. 1. fig. 3.*

Noctua C nigrum. Schmett. *Wienn. Verz. p. 77. n°. 7.*

Le C noir. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 7. p. 27. tab. 267. fig. 424.*

Noctua C nigrum. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 24. fig. 111.*

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corcelet eſt obſcur, avec la partie antérieure blanchâtre, marquée d'une raie ferrugineuſe. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-foncé; elles ont au milieu une tache noire formant un C, au-devant de laquelle eſt une tache plus claire. La tache réniforme qui ſe trouve au deſſous de la noire eſt d'un gris-jaunâtre : il y a deux raies griſes, peu marquées, qui viennent après, & une autre noirâtre près du bord. Les ailes inférieures ſont blanches.

Elle ſe trouve en Europe.

La Chenille vit ſur l'Épinard ; elle eſt mélangée de gris & de brun, avec de petites lignes tranſverſales noires, & une raie longitudinale de chaque côté.

238. Noctuelle ſignalée.

Noctua ſignum.

Noctua criſtata, alis maculis tribus fuſcis ; coſtâ baſeos cinereſcente, thorace fuſco antennis brunneo. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 154. *n°.* 141. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 65. *n°.* 184.

Noctua ſigna. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 78. *n°.* 8.

Noctua ſigma *ſpirilinguis criſtata, alis deflexis, ſuperioribus moſchatinis,* Σ *fuſco nigro inſcriptis.* Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 43. *tab.* 24.

La Sigma. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *pag.* 30. *tab.* 267. *fig.* 427.

Noctua ſigma. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 26. *fig.* 122.

Elle reſſemble à la précédente. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, avec le bord antérieur cendré juſqu'au-delà du milieu, marqué d'une ondulation obſcure, ponctuée de blanc à l'extrémité. Entre les taches ordinaires ſont deux demi-lunes réunies, noires. Le bord poſtérieur a une rangée de points blancs. Les ailes inférieures ſont obſcures.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur l'Arroche de jardin, *Atriplex hortenſis.*

239. Noctuelle nun-atre.

Noctua nun-atrum.

Noctua criſtata, alis incumbentibus fuſcis, cinereo ſtrigoſis ; lineolis duabus centralibus atris ; anteriore arcuatâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *pag.* 155. *n°.* 142. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 66. *n°.* 185.

Noctua nun-atrum. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 78. *n°.* 9.

La Gothique. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 23. *tab.* 266. *fig.* 422. c. d.

Noctua nun-atrum. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 24. *fig.* 112.

Le rédacteur des *Papillons d'Europe* n'a pas diſtingué cette Noctuelle de la Gothique de Linné ; mais Fabricius & Hubner en font deux eſpèces ; Fabricius même les éloigne l'une de l'autre, comme ſi elles n'avoient entr'elles aucune reſſemblance. Voici la deſcription qu'il donne de celle-ci. Les antennes ſont pectinées, ferrugineuſes. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, avec quelques raies blanchâtres. Au milieu elles ont deux lignes, dont l'une antérieure, plus grande, arquée. Sur le bord antérieur, juſqu'au-delà du milieu, ſont quelques points noirs, poſtérieurement cendrés. Les ailes inférieures ſont obſcures, & ont en deſſous un point blanc vers le centre.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Gaillet, *Galium aparine.*

240. Noctuelle gothique.

Noctua gothica.

Noctua criſtata, alis deflexis, anticis fuſcescentibus, arcu punctoque medio atris. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 229. *n°.* 102. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 164. *n°.* 199. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 85. *n°.* 249.

Phalæna Noctua gothica *ſpirilinguis criſtata, alis deflexis, ſuperioribus fuſcescentibus, arcu nigro lineâ albâ marginato.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 851. *n°.* 159. — *Faun. Suec. n°.* 1192.

Phalæna gothica. Clerck, *Icon. Inſ. tab.* 1. *fig.* 1.

Knoch, *Beytr.* 3. *p.* 86. *tab.* 4. *fig.* 4. 5. 6.

Phalène C noir. Deg. *Mem. Inſ. tom.* 2. *p.* 338. *n°.* 3. *tab.* 5. *fig.* 10.

La Gothique. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 23. *tab.* 266. *fig.* 422.

Noctua gothica. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 43. *tab.* 23.

Elle reſſemble beaucoup à la Noctuelle C noir ; elle eſt un peu plus petite. La tête & le corcelet ſont d'un gris un peu rouillé, avec une ligne tranſverſe, plus claire. Les ailes ſont du même gris, & ont deux points noirs à la baſe ; un autre vers le milieu, poſtérieurement ; une tache en C ou en arc vers le milieu, antérieurement bordée de blanchâtre, & quelques raies peu marquées. Les ailes inférieures ſont d'un gris un peu foncé.

La Chenille, ſelon Knoch, vit ſur l'eſpèce de Caille-lait nommée *Galium aparine :* elle eſt raſe, d'un vert-jaunâtre, parſemée de points jaunes ; elle a une ligne jaunâtre ſur le dos, & de chaque côté, ſous les ſtigmates, une raie blanche, qui s'amincit aux deux extrémités.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe.

241. Noctuelle I noir.

Noctua cincta.

Noctua criſtata, alis incumbentibus fuſcis ; maculâ mediâ griſeâ ; lineâ flexuoſâ, atrâ, cinctâ pupilliâque atrâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 155. *n°.* 143. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 66. *n°.* 186.

Noctua I cinctum. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 78. *n°.* 10.

Noctua I cinctum. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 30. *fig.* 144.

Elle reſſemble aux précédentes. Les antennes ſont obſcures, un peu pectinées dans le mâle. La tête & le corcelet ſont cendrés. Les ailes ſupérieures ſont obſcures de la baſe juſqu'au-delà du milieu, & ont, dans le milieu, une tache griſe, dans laquelle on voit une petite tache tranſverſe, noire. Cette tache griſe eſt entourée d'une ligne ſinueuſe, courbe, interrompue vers la baſe. L'extrémité de l'aile eſt griſe, avec des taches noires ſur le bord. Les ailes inférieures ſont un peu obſcures.

Elle ſe trouve en Allemagne.

242. Noctuelle rectangle.

Noctua rectangula.

Noctua criſtata, alis ſubincumbentibus ſuſcis; maculis quatuor medii atris; duabus coſtalibus, thorace anticè atro. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 155. *n°.* 144. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 67. *n°.* 187.

Noctua rectangula. Schmitt. *Wienn. Verz. p.* 78. *n°.* 15.

Le Pâté noir. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 26. *tab.* 266. *fig.* 423.

Noctua rectangula. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 24. *fig.* 110.

Elle reſſemble beaucoup aux précédentes. La tête eſt ferrugineuſe. Le corcelet eſt ferrugineux, avec la partie antérieure noire. Les ailes ſupérieures ſont brunes, avec trois raies tranſverſales, plus claires; une tache noire, preſque carrée, un peu arquée antérieurement, placée entre les deux taches ordinaires, & deux points noirs ſur le bord antérieur. Les ailes inférieures ſont blanchâtres.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Mélilot.

243. Noctuelle polymite.

Noctua polymita.

Noctua criſtata, alis planis, fuſco cinereoque nebuloſis; angulo ani maculâ atrâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 225. *n°.* 84. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 155. *n°.* 145. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 67. *n°.* 188.

Phalæna Noctua polymita *ſpirilinguis criſtata, alis cinereis, fuſciatis, maculâ atrâ minimâ marginis tenuoris.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 855. *n°.* 180. — *Faun. Suec. n°.* 1217.

Noctua polymita. Schmitt. *Wienn. Verz. p.* 72. *n°.* 4.

Le Semi-deuil. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 89. *tab.* 284. *fig.* 470.

Noctua polymita. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 10. *fig.* 48.

La tête eſt cendrée. Le corcelet eſt cendré, avec deux arcs contigus, noirs, à la partie antérieure, & trois taches blanches à la partie poſtérieure. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, marquées de quatre raies ondées, blanchâtres, & d'autant de raies noirâtres, accolées les unes aux autres. Les deux taches ordinaires ſont bordées de noirâtre. Le bord poſtérieur eſt marqué d'une ſuite de points noirs. Les ailes inférieures ſont blanchâtres.

Elle ſe trouve en Europe.

244. Noctuelle du Chou.

Noctua Braſſicæ.

Noctua criſtata, alis incumbentibus cinereo-nebuloſis; unco nigro ad maculam priorem. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 205. *n°.* 85. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 155. *n°.* 146. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 67. *n°.* 189.

Phalæna Noctua Braſſicæ. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 852. *n°.* 163. — *Faun. Suec. n°.* 1205.

Noctua Braſſicæ. Schmitt. *Wienn. Verz. p.* 81. *n°.* 21.

Goed. *Inſ. tom.* 3. *tab.* F.

List. Goed. *p.* 79. *n°.* 29.

Albin. *Inſ. tab.* 28.

Réaum. *Inſ.* 1. *t.* 40. *f.* 16. 17, *& t.* 41. *f.* 1. 3.

Mérian, *Inſ. Eur. tab.* 81.

Frisch. *Inſ. tom.* 10. *tab.* 16.

Roes. *Inſ.* 1. *Phal.* 2. *tab.* 29. *fig.* 1-5.

Phalène brune-griſâtre du Chou. Deg. *Inſ. tom.* 2. *pars* 1. *p.* 438. *n°.* 9.

Noctua Braſſicæ. Scop. *Ent. Carn. n°.* 522.

La Braſſicaire. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 67. *tab.* 279. *fig.* 456.

Noctua Braſſicæ. Hubn. *Lepidopt.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 18. *fig.* 88.

Les antennes ſont obſcures. La tête & le corcelet ſont d'un gris-obſcur. L'abdomen eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-obſcur, mélangées de noirâtre. On diſtingue un crochet noir derrière la première des deux taches ordinaires, & un peu de blanc au deſſous de la ſeconde. Vers le bord il y a une raie ondée, blanchâtre, qui poſe en partie ſur du noir, & près du bord une autre raie blanchâtre en zigzag. Les ailes inférieures ſont d'un gris-obſcur.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

La Chenille vit ſur le Chou; elle eſt raſe, d'un

ur ou brun en deſſus, d'un vert-clair en avec une ligne plus foncée ſur le dos, & jaune qui ſépare, ſur les côtés, le vert-brun.

Noctuelle incendiée.

a flammatra.

na criſtata, alis incumbentibus griſeis; ruoſâ baſeos nigrâ, thorace faſciâ atrâ. ant. Inſ. tom. 2. p. 155. n°. 147. — Ent. tom. 3. pars 2. p. 67. n°. 190.

a flammatra. Schmett. *Wienn. Verz. °. 1.*

a flammatra. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. fig. 124.*

eſſemble à la Noctuelle exclamation. Le cendré, avec la partie antérieure du corire. Les ailes ſupérieures ſont griſes, mar- la baſe, d'une ligne aſſez large, flexueuſe, d'une tache de la même couleur, placée deux taches ordinaires.
trouve en Autriche.
ctuelle repréſentée, tom. 7, planche 376, des *Papillons d'Europe*, paroit ſe rapcette eſpèce.

Noctuelle des Gazons.

UA Ceſpitis.

a criſtata, alis incumbentibus fuſcis; ſtris undatis albidis, nigræ innatis, poſticis ABR. *Mant. Inſ. tom. 2. p. 156. n°. 148. — ſt. em. tom. 3. pars 2. p. 68. n°. 191.*

a Ceſpitis. Schmett. *Wienn. Verz. pag. 2.*

a Ceſpitis. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 91.*

ſt de grandeur moyenne. La tête & le corit obſcurs, ſans tache. Les ailes ſupérieures n gris-brun, luiſant, avec trois raies onciles, dont une ſeule avant les taches, & les tres entre la dernière & le bord. Ces raies olées intérieurement à une autre raie noire. eu ſont les deux taches ordinaires, entou- blanc. Les ailes inférieures ſont blanches, bord obſcur.
e trouve, en Europe, ſur une eſpèce de , *Aira ceſpitoſa*; elle eſt raſe, obſcure, e de trois lignes rapprochées, pâles.

Noctuelle de l'Anſerine.

UA Chenopodii.

ua criſtata, alis planis, cinereis, nigro ma; ſtrigâ poſticâ bidentatâ, thoracis criſtâ fidâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. p. 146. n°. 149. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 68. n°. 192.*

Noctua Chenopodii. Schmett. *Wienn. Verz. p. 82. n°. 6.*

Noctua Chenopodii. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 18. fig. 86.?*

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont cendrés, ſans tache. L'abdomen eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, avec quelques points noirs & quelques raies peu marquées, blanchâtres & noirâtres, & une un peu plus diſtincte vers le bord, ayant au milieu deux angles aigus. Les deux taches ordinaires ſont peu marquées. Les ailes inférieures ſont d'un gris-blanchâtre, avec le bord poſtérieur un peu plus obſcur.

Nota. La figure de Hubner paroît repréſenter une autre Noctuelle; & la figure de l'ouvrage des *Papillons d'Europe*, qui paroît le plus ſe rapprocher de la Noctuelle de l'Anſerine, eſt celle qu'on voit tom. 7, planche 289, n°. 485.

Elle ſe trouve en Europe, ſur l'Anſerine, *Chenopodium.*

248. Noctuelle griſe.

Noctua griſea.

Noctua criſtata, alis planis, obſcurè cinereis; puncto medio minuto albo. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 69. n°. 193.*

Tout le corps eſt d'une couleur cendrée-obſcure. Les ailes ſupérieures ſont planes, en recouvrement, d'un gris-obſcur, avec un petit point blanc au milieu, & après lui une rangée formée de très-petits points noirs. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec le bord extérieur blanc.

Elle ſe trouve à Kiell.

249. Noctuelle contiguë.

Noctua contigua.

Noctua criſtata, alis planis, fuſco cinereoque nebuloſis; ſtrigâ poſticâ bidentâ albâ, thoracis criſtâ bifidâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. p. 156. n°. 150. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 69. n°. 194.*

Noctua antiqua. Schmett. *Wienn. Verz. pag. 87. n°. 7.*

Le double Feſton. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 7. p. 107. tab. 289. fig. 484.?*

Noctua contigua. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 18. fig. 85.*

Elle reſſemble à la Noctuelle de l'Anſerine : ſes couleurs ſont plus obſcures. La raie du bord poſtérieur des ailes ſupérieures a pareillement deux angles rapprochés, aigus; & ces ailes ſont plus mélangées de clair & d'obſcur.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur l'Anſerine, *Chenopodium bonus Henricus;* elle eſt verte, avec la tête & deux taches ſur le premier anneau, brunes, & les ſtigmates noirs.

250. Noctuelle pupille.

Noctua pupilla.

Noctua criſtata, alis planis, fuſco-helvolis; maculâ anteriore ordinariâ, pupillâ flavâ. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 69. *n°.* 195.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont d'un gris très-foncé, luiſant. Les ailes ſont planes, d'un brun-pâle, avec les taches ordinaires cendrées; l'antérieure eſt arrondie, petite, avec une grande prunelle fauve; l'autre eſt plus grande, réniforme. Les ailes inférieures ſont blanchâtres, & ſont marquées en deſſous d'une raie obſcure, placée vers le bord poſtérieur.

Elle ſe trouve à Kiell.

251. Noctuelle dentine.

Noctua dentina.

Noctua criſtata, alis planis, cinereo fuſcoque variis; maculâ marginis interioris ſtrigâque poſticâ flavis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *pag.* 156. *n°.* 151. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 69. *n°.* 196.

Noctua dentina. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 82. *n°.* 8.

Noctua dentina. Hubn. *Lepidopt.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 87. *fig.* 408.

Elle eſt à peu près de la grandeur des précédentes. La tête & le corcelet ſont mélangés de gris & de cendré. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de gris-clair & de noirâtre, & ſont diſtinguées par une tache blanchâtre, bidentée, qui traverſe la première tache ordinaire, & deſcend un peu obliquement. Les ailes inférieures, ainſi que l'abdomen, ſont cendrés.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne.

252. Noctuelle bimaculée.

Noctua bimaculoſa.

Noctua criſtata, alis albido cineraſcentibus; anticis ſubnebuloſis, poſticis nigro bimaculatis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 157. *n°.* 152. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 70. *n°.* 197.

Phalæna Noctua bimaculoſa. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 856. *n°.* 184.

Noctua bimaculoſa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 82. *n°.* 5.

La Bimaculée. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 79. *tab.* 229. *fig.* 327.

Noctua bimaculoſa. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 91. *tab.* 23.

Elle a depuis un pouce neuf lignes, juſqu'à deux pouces de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet ſont d'un gris-blanchâtre, rayés d'obſcur. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de blanc, de gris-blanchâtre & de noirâtre. On remarque, vers le bord, une ſuite de petites taches à trois pointes aiguës. Les inférieures ſont griſes, avec deux taches noirâtres, l'une au milieu, & l'autre près de l'angle interne, & une ligne de la même couleur près du bord.

La Chenille eſt raſe, griſe, avec des points blancs & deux cornes vers l'extrémité du corps.

Elle ſe trouve en Allemagne.

253. Noctuelle exclamation.

Noctua exclamationis.

Noctua criſtata, alis incumbentibus fuſcis; lineolâ atrâ maculâque cordatâ, poſticis atris. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 225. *n°.* 86. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 157. *n°.* 153. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 70. *n°.* 198.

Phalæna Noctua exclamationis, *alis incumbentibus fuſcis; lineolâ atrâ maculâque cordatâ, inferioribus albis.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *pag.* 850. *n°.* 155. — *Faun. Suec. n°.* 1190.

Noctua exclamationis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 80. *n°.* 2.

Schiff. *Icon. Inſ. tab.* 112. *fig.* 1. 2.?

Phalæna Noctua exclamationis. Clerck, *Icon. Inſ. tab.* 1. *fig.* 4.

Phalène gris de Souris, à quatre taches noires. Deg. *Mem. tom.* 2. *pars* 1. *p.* 406. *n°.* 3. *tab.* 6. *fig.* 22.

La double tache. Geoff. *Inſ. Pariſ. tom.* 2. *p.* 161. *n°.* 101.

La double tache. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 55. *tab.* 275. *fig.* 442.

Noctua exclamationis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 31. *fig.* 149.

Les antennes ſont griſes: celles du mâle ſont légérement pectinées, & celles de la femelle ſont filiformes. La tête & le corcelet ſont d'un gris de ſouris: celui-ci a quelquefois une bande noirâtre à la partie antérieure. Les ailes ſupérieures ſont de même gris, & marquées de deux ou trois taches noires; ſavoir: la première tache ordinaire, qui tantôt eſt formée d'un cercle ou d'un demi-cercle noir, & tantôt eſt preſqu'effacée; derrière & un peu plus haut eſt un trait noir qui poſe, par ſa partie ſupérieure, ſur une ligne tranſverſe, obſcure, peu marquée; la ſeconde tache eſt noire, réniforme,

me, assez large. Les ailes inférieures sont
es dans la femelle, blanches dans le mâle.
se trouve dans toute l'Europe. La Chenille
le Seneçon.

Noctuelle distincte.

TUA distincta.

*ua cristata, alis incumbentibus luteo-cine-
aculis duabus centralibus atris, apice obl-*
Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 157. *n°.* 154. —
yst. em. tom. 3. *pars* 2. *p.* 70. *n°.* 199.

ressemble beaucoup à la précédente. La tête
orcelet sont velus. Les antennules sont obs-
en dessous. Les ailes supérieures sont d'un
cendré, depuis la base jusqu'au-delà du mi-
vec quelques raies obscures, peu marquées.
t, au milieu, une tache oblongue, noire,
en deux par la première tache ordinaire.
postérieur est obscur, & marqué d'une raie
où se trouve près du bord une rangée de
noirs. Les ailes inférieures, en dessous, sont
es, avec un point obscur au milieu & une
stérieure de la même couleur.
se trouve aux environs de Copenhague.

Noctuelle subterranée.

TUA subterranea.

*ua cristata, alis incumbentibus fuscis;
aseos margineque postico cinereis.* Fabr.
yst. em. tom. 3. *pars* 2. *p.* 70. *n°.* 200.

est de grandeur moyenne. La tête & le cor-
ont obscurs, avec un double arc noir à la
antérieure de celui-ci. L'abdomen est cendré.
es sont obscures, avec le bord antérieur pâle
base : le bord postérieur est également pâle,
é quelquefois d'une petite ligne obscure. Les
nférieures sont blanchâtres.
se trouve dans les îles de l'Amérique méri-
e.
Chenille est polyphage ; elle se cache sous
suivant l'observation de M. V. Rohr ; ne
jamais sur les plantes dont elle fait sa nour-
mais les attaque & les coupe à leur base,
nourrir ensuite des feuilles. Elle est grise,
ée de taches confluentes, pâles & brunes.

Noctuelle épanchée.

TUA suffusa.

*tua cristata, alis incumbentibus fuscis,
pallidioribus ; lineolâ mediâ duabusque
puncto albo notatis atris.* Fabr. *Mant. Inf.*
t. p. 157. *n°.* 155. — *Ent. Syst. em. tom.* 3.
. p. 71. *n°.* 201.

tua suffusa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 80.

tua suffusa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 28.
4.

Le corps est d'une couleur cendrée-obscure, avec la partie antérieure du corcelet marquée d'une raie noire. Les ailes antérieures sont obscures, mélangées quelquefois de gris, avec l'extrémité plus claire. On apperçoit, à quelque distance de la base & de l'extrémité, une double raie noire, & vers l'extrémité une suite de petites taches triangulaires, précédées d'une rangée de points blancs. Les deux taches ordinaires sont assez grandes, entourées d'une légère ligne noire derrière la première, & à la base de la première raie on voit un petit anneau oblong, noir. Les ailes inférieures sont blanchâtres.

Elle se trouve en Allemagne. La Chenille vit sur le Laiteron, *Sonchus arvensis.*

257. Noctuelle significre.

Noctua significra.

Noctua cristata, alis cinereis fusco-undatis ; lineâ baseos atrâ ; pupillâ apicis oblongo albidâ. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 157. *n°.* 156. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 71. *n°.* 202.

Noctua significra. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 80. *n°.* 8.

L'Enseigne. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *pag.* 60. *tab.* 277. *fig.* 449.

Noctua significra. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 28. *fig.* 152.

La tête & le corcelet sont gris, sans tache. Les ailes antérieures sont grises, légérement ondées d'obscur, marquées d'une raie longitudinale noire, qui va de la base vers le milieu, & qui se dilate un peu vers l'extrémité, pour former un point oblong blanc entouré de noir. Les deux taches ordinaires sont, l'une, oblongue, blanche, entourée de noir ; l'autre réniforme. Il y a, près du bord, une rangée de points noirs. Les ailes inférieures sont blanchâtres. L'abdomen est blanchâtre.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur le Cranson dravier, *Cochlearia draba.*

258. Noctuelle valligère.

Noctua valligera.

Noctua cristata, alis incumbentibus, cinereo fuscoque variis ; maculâ oblongâ baseos nigricante ; puncto ocellari ferrugineo. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 157. *n°.* 156. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 72. *n°.* 203.

Noctua valligera. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 80. *n°.* 9.

La Pointillée. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 59. *tab.* 276. *fig.* 447.

Noctua valligera. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 32. *fig.* 150.

Les antennes sont cendrées : celles du mâle sont

un peu pectinées. Le corps eſt griſâtre. Les ailes ſupérieures ſont griſâtres, avec les deux taches ordinaires & quelques points obſcurs. On voit, vers la baſe, une tache oblongue, noirâtre, dans laquelle ſe trouve un point ferrugineux, entouré d'un anneau blanc. Le bord antérieur eſt obſcur, marqué de trois points noirs.

Elle ſe trouve en Allemagne.

259. Noctuelle aveugle.

Noctua cœcimacula.

Noctua criſtata, alis incumbentibus dentatis griſeis; punctis duobus baſeos nigris ſtrigiſque duabus cinereis Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 158. *n°.* 158. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 72. *n°.* 204.

Noctua cœcimacula. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 81. *n°.* 14.

Noctua cœcimacula. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 29. *fig.* 137.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont obſcures. Le corps eſt gris. Les ailes ſupérieures ſont griſes à la baſe, marquées de deux points noirs, dont l'un à la baſe, l'autre avant le milieu, ſur la raie ondée, cendrée, qui s'y trouve. Le milieu, où ſe trouvent les deux taches ordinaires, eſt un peu plus obſcur que le reſte. Un peu plus bas il y a une autre raie cendrée. Le bord poſtérieur eſt gris, marqué d'une rangée de points noirs.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur la Berle faucillière, *Sium falcaria*; elle eſt couleur de chair, marquée de petits points noirs, avec la tête & les côtés du corps jaunâtres.

260. Noctuelle L blanc.

Noctua L album.

Noctua criſtata, griſea, alis incumbentibus L albo notatis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *pag.* 226. *n°.* 87. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 158. *n°.* 159. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 72. *n°.* 205.

Phalæna Noctua L album *criſtata ſpirilinguis ſubgriſea, alis ſuperioribus litterâ L albâ notatis.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 850. *n°.* 154.

Noctua L album. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 15. *n°.* 9.

Le Crochet blanc. Ernst, *Pap. d'Europe, t.* 7. *p.* 136. *tab.* 297. *fig.* 503.

Noctua L album. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 47. *fig.* 227.

Hubn. *Beytr.* 4. *tab.* 2. *fig.* k.

Schrift. *Icon. Inſ. tab.* 92. *fig.* 4.

Esper. *Pap. d'Europe, tom.* 4. *tab.* 90. *Noct.* 11. *fig.* 3. 4.

Elle eſt de la grandeur des précédentes, mais ſes ailes ſupérieures ont une forme un peu plus alongée. Le corps eſt d'un gris un peu jaunâtre. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, avec les nervures blanches, & des raies obſcures, longitudinales, entre ces nervures. De la baſe au-delà du milieu règne une raie blanche, faiſant le crochet à ſon extrémité, & repréſentant aſſez bien la lettre L. Les ailes inférieures ſont blanchâtres, bordées de brun-clair.

Elle ſe trouve en Europe.

261. Noctuelle de l'Oſier.

Noctua viminalis.

Noctua criſtata, alis incumbentibus, baſi fuſcis; ſtrigis undatis fulvis, apice cinereis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 226. *n°.* 89. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 158. *n°.* 160. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 72. *n°.* 206.

Roes. *Inſ. tom.* 3. *t.* 11. *fig.* 1. 2. 3. 4.

Elle eſt de la grandeur des précédentes. La tête & le corcelet ſont d'une couleur cendrée-obſcure. Les ailes ſupérieures ſont moitié obſcures, moitié cendrées, avec une raie fauve vers la baſe, un point de la même couleur, une autre raie fauve, & enſuite une rangée de points noirs près de l'extrémité. Les ailes inférieures ſont d'un gris-blanchâtre.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur l'Oſier; elle eſt verdâtre, avec cinq raies longitudinales & quelques lignes tranſverſes, blanches. La chryſalide eſt brune.

262. Noctuelle villageoiſe.

Noctua pagana.

Noctua criſtata, alis incumbentibus, griſeo-fuſcis; punctis marginalibus fuſcis quinque, albis tribus, poſticis albis; fuſciâ nigrâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 226. *n°.* 90. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 158. *n°.* 161. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 73. *n°.* 207.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont gris. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-obſcur, marquées de cinq points noirâtres, & de trois blanchâtres vers le bord antérieur. Les ailes inférieures & les quatre ailes en deſſous ſont blanches, avec une large bande marginale, noire.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

CINQUIÈME FAMILLE.

Ailes penchées. Corcelet en crête.

263. Noctuelle fauve.

Noctua fulvago.

Noctua criſtata, alis deflexis, flavis, ſtrigis

ferrugineis, poſteriore punctatâ, poſticis albis. Fabr. *Mant. Inſ. t.* 2. *p.* 159. *n°.* 162. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 73. *n°.* 208.

Phalæna Noctua fulvago *ſpirilinguis criſtata, alis flavis, faſciis ferrugineis, inferioribus albis.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 858. *n°.* 190. — *Faun. Suec. n°.* 1173.

Noctua fulvago. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 86. *n°.* 1.

Noctua fulvago. Clerck, *Icon. Inſ. t.* 6. *fig.* 15.

La Paillée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *pag.* 170. *tab.* 305. *fig.* 526.

Noctua fulvago. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 41. *fig.* 198 & 199.

Elle a environ un pouce & demi de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet ſont d'un jaune-fauve dans le mâle, d'un jaune-pâle dans la femelle. Les ailes ſupérieures ſont du même jaune, traverſées de pluſieurs raies un peu anguleuſes, ferrugineuſes. On voit une rangée de petits points preſque triangulaires ou en lunules, près du bord, & la tache réniforme eſt ordinairement marquée d'un point noir. Les ailes inférieures ſont pâles. L'abdomen eſt d'un gris-jaunâtre.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Bouleau; elle eſt raſe, pâle, avec la tête brune.

264. Noctuelle ſafranée.

Noctua croceago.

Noctua criſtata, alis deflexis, ferrugineis; ſtrigis fuſcis, coſtâ albo punctatâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 159. *n°.* 163. — *Ent. Syſt. em. t.* 3. *pars* 2. *p.* 73. *n°.* 209.

Noctua croceago. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 86. *n°.* 2.

Noctua fulvago. Hubn. *Beytr.* 1. *tab.* 1. *fig.* F.

Noctua croceago. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 40. *fig.* 189.

La Safranée. Ernst, *Pap. d'Europe, tom* 7. p. 159. *tab.* 302. *fig.* 518.

Elle reſſemble à la précédente pour la forme & la grandeur. La tête & le corcelet ſont d'un jaune-fauve. Celui-ci a ſa crête bien marquée, élevée, comprimée. L'abdomen eſt d'un gris-jaune. Les ailes ſupérieures ſont d'un jaune-fauve, traverſées par trois raies obſcures, & marquées de ſix petits points blancs ſur le bord antérieur, dont deux vers la baſe, & quatre vers le milieu. Les ailes inférieures ſont blanches, marquées d'un point & d'une petite raie courte, rougeâtre. Cette raie eſt mieux marquée en deſſous, & traverſe l'aile.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Chêne; elle eſt jaunâtre, avec une raie obſcure le long du dos, & des lignes obliques, d'un jaune-orange ſur les côtés.

265. Noctuelle blanche.

Noctua albago.

Noctua criſtata, alis deflexis, flavis; puncto medio ocellari inter ſtrigas undatas fuſcas. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 74. *n°.* 210.

Elle reſſemble à la Noctuelle ſafranée. Les antennes ſont un peu obſcures. La tête & le corcelet ſont jaunâtres. Les ailes ſupérieures ſont jaunes, marquées de raies ondées, obſcures, & d'une petite tache bleuâtre, au milieu de laquelle eſt un point noirâtre, placée entre les premières raies. La bord antérieur eſt un peu obſcur. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec le bord antérieur blanchâtre.

Elle ſe trouve à Tranquebar.

266. Noctuelle éblouiſſante.

Noctua aurago.

Noctua criſtata, alis deflexis, fuſcescentibus; liturâ baſeos faſciâque mediâ latâ flavis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 159. *n°.* 164. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 74. *n°.* 211.

Noctua aurago. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 86. *n°.* 7.

Noctua rutilago. Hubn. *Beytr.* 1. *tab.* 2. *fig.* L.

Noctua aurago. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 41. *fig.* 196 & 197.

L'Éblouiſſante. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 161. *tab.* 303. *fig.* 520.

Noctua prætexta. Esper. *Pap. d'Eur. t.* 4. *tab.* 124. *Noct.* 45. *fig.* 2.

Elle reſſemble aux précédentes. La tête & la partie antérieure du corcelet ſont d'un jaune légérement fauve. Le dos du corcelet eſt d'un jaune-orangé. Les ailes ſupérieures ſont d'un jaune-ferrugineux à la baſe & à l'extrémité, couleur qui eſt coupée dans les deux endroits par une raie jaune-orange. Le milieu eſt d'un jaune-orange. La tache réniforme & le contour de l'autre ſont d'un jaune-rouge. Les ailes inférieures ſont blanchâtres, avec une teinte ferrugineuſe du côté du bord. En deſſous les ailes ſupérieures ſont jaunes au milieu, d'un jaune-brun un peu verdâtre à la baſe & à l'extrémité, marquées, à l'angle extérieur, d'une tache jaune, d'où part une raie de la même couleur qui les traverſe. Les inférieures ont une teinte rouge, un point obſcur au milieu, & une raie de même couleur, un peu au deſſous.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne. La Chenille vit ſur le Peuplier; elle eſt raſe, griſe, marquée de lignes obliques, obſcures.

267. Noctuelle ſulphurée.

Noctua ſulphurago.

Noctua criſtata, alis deflexis, flavis; punctis numeroſis ſtrigiſque fuſcis. Fabr. *Mant. Inſ. t. 2. p. 159. n°. 165. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 74. n°. 212.*

Noctua ſulphurago. Schmett. *Wienn. Verz. p. 86. n°. 8.*

La Sulphurée. Ernst, *Pap. d'Europe, t. 7. p. 165. tab. 304. fig. 523.*

Noctua ſulphurago. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 4. fig. 194.*

Elle reſſemble aux précédentes. La tête & le corcelet ſont d'un jaune-pâle, avec une raie jaune-fauve ſur celui-ci. Les ailes ſupérieures ſont d'un jaune-pâle, traverſées de pluſieurs raies ondées, rougeâtres, & marquées de quelques taches plus obſcures. On voit une rangée de petits points noirs à quelque diſtance du bord poſtérieur. Les ailes inférieures ſont blanches, ſans tache. En deſſous les quatre ailes ſont blanchâtres. Les ſupérieures ont une tache obſcure à l'angle extérieur.

Elle ſe trouve en Allemagne. La Chenille vit ſur le Bouleau; elle eſt raſe, blanchâtre, avec la tête jaune.

268. Noctuelle cirée.

Noctua cerago.

Noctua criſtata, alis deflexis, flavis fuſco ſubfaſciatis, poſticis albis. Fabr. *Mant. Inſ. t. 2. p. 159. n°. 166. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 75. n°. 213.*

Noctua cerago. Schmett. *Wienn. Verz. p. 86. n°. 9.*

La Cirée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom. 7. pag. 168. tab. 305. fig. 525.*

Noctua cerago. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 40. fig. 190, & tab. 94. fig. 444 & 445.*

Elle diffère peu de la précédente. La tête & la partie antérieure du corcelet ſont jaunes. Le dos de celui-ci eſt d'un jaune-fauve. Les ailes ſupérieures ſont nuancées de jaune-clair & de jaune-fauve, avec des taches noires vers la baſe; enſuite quelques raies ondées & quelques taches tranſverſes, brunes ou noirâtres. Dans la partie plus claire, qui ſe trouve à quelque diſtance du bord poſtérieur, il y a une ſuite de points noirs. La tache réniforme eſt marquée d'un point noir, placé poſtérieurement. Les ailes inférieures ſont blanches, ſans tache.

Elle ſe trouve en Allemagne. La Chenille vit ſur le Saule.

269. Noctuelle éclatante.

Noctua rutilago.

Noctua criſtata, alis deflexis, ferrugineo-ſtrigoſis; fuſciâ baſeos apiciſque fuſcâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. p. 160. n°. 167. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 75. n°. 214.*

Noctua rutilago. Schmett. *Wienn. Verz. p. 86. n°. 4.*

Noctua rutilago. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 39. fig. 185. ?*

La Chryſographe. Ernst, *Pap. d'Europe, t. 7. pag. 105. tab. 288. fig. 480.*

Elle eſt de la grandeur des précédentes. Le corps eſt obſcur, avec l'abdomen blanchâtre. Les ailes ſupérieures ſont jaunes, marquées de pluſieurs raies & de petits points ferrugineux. Les deux taches ordinaires ſont bien diſtinctes. Il y a une bande à la baſe, & une autre à l'extrémité, obſcures: la première eſt large, & occupe toute la baſe au bord interne.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Peuplier.

Nota. La deſcription que donne Fabricius de cette eſpèce, s'accorde peu avec la figure qu'en donnent Hubner & Ernſt; mais les deux figures s'accordent très-bien entr'elles. J'ai reçu d'Allemagne cette eſpèce ſous le nom de *cerago*.

270. Noctuelle Citronelle.

Noctua Citrago.

Noctua criſtata, alis deflexis, luteis; primoribus ſtrigis tribus ferrugineis obliquis. Fabr. *Sp. Inſ. tom. 2. pag. 226. n°. 88. — Mant. Inſ. t. 2. p. 160. n°. 168. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 75. n°. 215.*

Phalæna Noctua citrago *ſpirilinguis criſtata, alis depreſſis, luteis; ſuperioribus faſciis tribus ferrugineis obliquis.* Linn. *Syſt. Nat. 2. p. 857. n°. 189. — Faun. Suec. n°. 1174.*

Noctua Citrago. Schmett. *Wienn. Verz. p. 86. n°. 3.*

Phalène jaune, à raies rouſſes. Deg. *Mem. Inſ. tom. 2. pars 1. p. 429. pl. 7. fig. 25.*

Albin. *Inſ. tab. 35.*

Wilk, *Pap. 5. tab. 1. a. 8.*

Esper. *Pap. d'Europe, t. 4. tab. 175. Noct. 96. fig. 5. 6.*

La Citronelle. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 7. p. 171. tab. 305. fig. 527.*

Noctua Citrago. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 39. fig. 188.*

La tête & le corcelet ſont d'un jaune ferrugineux. Les ailes ſupérieures ſont du même jaune, traverſées de quatre raies d'un jaune-rouge, preſque droites : la première, ou celle de la baſe, n'atteint pas le bord interne. La première tache, qui eſt annulaire, eſt placée entre la ſeconde & la troiſième raie, & celle en rognon eſt entre la troiſième & la quatrième. Les ailes inférieures ſont d'un blanc-jaunâtre, ſans tache. Les quatre ailes en deſſous ſont d'un blanc-jaunâtre, avec une teinte ferrugineuſe ſur le bord antérieur & le poſtérieur, & quelques raies brunes qui les traverſent.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille, ſuivant Fabricius, vit ſur le Prunier à grappes, le Saule ; elle eſt raſe, obſcure, avec les côtés jaunes. Degeer, qui l'a trouvée ſur le Tilleul, dit qu'elle eſt raſe, d'un gris-brun, avec pluſieurs taches noirâtres.

271. Noctuelle jaunâtre.

Noctua luteago.

Noctua criſtata, alis deflexis, flavis; ſtrigis duabus dentatis, fuſcis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 160. *n°.* 169. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 75. *n°.* 216.

Noctua luteago. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 39. *fig.* 184.

Elle reſſemble aux précédentes. Les antennes ſont ferrugineuſes, avec la tige blanche. Les ailes ſupérieures ſont jaunâtres, marquées de deux raies fortement dentées, obſcures, qui vont preſque ſe réunir vers le milieu du bord interne. Les ailes inférieures ſont blanchâtres.

Elle ſe trouve dans la Ruſſie méridionale.

272. Noctuelle rouillée.

Noctua ferrugo.

Noctua criſtata, alis deflexis, ferrugineis; maculâ mediâ fuſcâ, lunulâ albâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 160. *n°.* 170. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2 *p.* 76. *n°.* 217.

Elle reſſemble aux précédentes. Les ailes ſupérieures ſont ferrugineuſes, marquées d'une tache obſcure, placée au milieu, dans laquelle ſe trouve une lunule blanche; après vient une bande & enſuite une rangée de points noirs, à peine apparens. Les ailes inférieures ſont obſcures. En deſſous les quatre ailes ſont d'une couleur argentine, luiſante.

Elle ſe trouve à Kiell.

273. Noctuelle drap-d'or.

Noctua flavago.

Noctua criſtata, alis deflexis, flaviſſimis; punctis faſciâque latâ fuſcis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 160. *n°.* 171. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 76. *n°.* 218.

Noctua flavago. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 86. *n°.* 5.

Sepp. *Inſ.* 4. *p.* 13. *tab.* 3. *fig.* 1-8.

Le Drap-d'or. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 156. *tab.* 302. *fig.* 517.

Noctua ochracea. Hubn. *Beytr.* 1. *tab.* 2. *f.* M.

Noctua flavago. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 39. *fig.* 186. 187.

Esper. *Pap. d'Europe, tom.* 4. *p.* 213. *tab.* 112. *Noct.* 33. *fig.* 2. 3. 4.

Il n'eſt pas certain que l'eſpèce de Fabricius ſoit la même que celle des ſynonymes que nous rapportons. Il y a tant de reſſemblance entre la plupart des Noctuelles, & la deſcription que donne Fabricius eſt toujours ſi incomplète, que, même avec l'objet ſous les yeux, il reſte ſouvent des doutes. Elle reſſemble beaucoup, dit cet auteur, à la Noctuelle cirée. La tête eſt obſcure. Le corcelet eſt obſcur antérieurement, jaune & en crête poſtérieurement. Les ailes ſupérieures ſont très-jaunes, marquées de quelques points obſcurs. On voit à la baſe une grande tache qui eſt obſcure vers le bord interne. Au-delà du milieu eſt une large bande ſinuée, obſcure, dans laquelle ſont trois points jaunes, placés ſur le bord antérieur; après la bande, il y a une rangée de petits points obſcurs. Les ailes inférieures ſont cendrées.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille, ſuivant l'obſervation de Sepp, vit de la moëlle du Glouteron. Dans ſa jeuneſſe elle eſt jaunâtre, avec des arêtes brunes. La tête eſt noire, ainſi que le bouclier du col. Elle marche d'abord à la manière des Arpenteuſes, ne ſe ſervant que de douze pattes; mais après ſa première mue, elle marche avec les ſeize pattes. Elle ne touche point aux feuilles de la plante, & ne ſe nourrit que de la moëlle. Elle s'introduit dans la tige par un petit trou rond, &, tout en ſe nourriſſant, elle s'y pratique un logement. A meſure qu'elle gagne le haut de la tige, le bas ſe remplit de ſes excrémens. Lorſqu'elle n'a plus rien à manger, elle paſſe à une autre tige, dans laquelle elle s'introduit de la même manière, ne reſtant jamais au dehors, pas même pour changer de peau. Après la dernière mue, la tête eſt d'un jaune-pâle. Le bouclier du col & le chaperon de l'anus ſont noirs. Le corps eſt en partie couleur de terre, & en partie blanchâtre, & tous les anneaux ſont chargés de points noirs, placés régulièrement.

Ces Chenilles ne quittent point la tige dont elles ſe nourriſſoient; elles ſe contentent d'élargir leur cellule ſuivant la place dont elles ont beſoin, & s'y transforment en une chryſalide alongée, d'un rouge-clair. L'inſecte parfait en ſort au bout

de trois ou quatre ſemaines, ordinairement dans le mois d'août.

274. Noctuelle clairette.

Noctua gilvago.

Noctua criſtata, alis deflexis luteis; punctо medio fuſco ſtrigâque poſticâ punctorum nigrorum. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 161. *n°.* 172. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 76. *n°.* 219.

Noctua gilvago. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 87. *n°.* 10.

La Clairette. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 164. *tab.* 303. *fig.* 522.

Noctua gilvago. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 40. *fig.* 193, & *tab.* 94. *fig.* 443.

Elle reſſemble aux précédentes. La tête & le corcelet ſont jaunes. Les ailes ſupérieures ſont jaunes, à peine rayées, marquées d'un grand point obſcur, placé au milieu, & enſuite d'une rangée de ſix points noirs. Les ailes inférieures ſont blanches.

Elle ſe trouve en Allemagne.

275. Noctuelle pâle.

Noctua palleago.

Noctua criſtata, alis deflexis pallidis, punctо medio albo nigro cinctо.

Noctua palleago. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 40. *fig.* 192, & *tab.* 94. *fig.* 442.

Elle reſſemble aux précédentes. La tête & le corcelet ſont d'un gris-pâle, légérement ferrugineux. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, & marquées de deux raies plus claires, entre leſquelles ſont les deux taches ordinaires, peu apparentes. La ſeconde, ou celle en rognon, eſt marquée, à ſa partie inférieure, d'un point rond, blanc, placé dans un cercle noirâtre. Après la ſeconde raie on voit une rangée de points noirâtres. Le bord de l'aile eſt marqué d'une raie plus claire. Les ailes inférieures ſont blanchâtres.

Cette eſpèce paroît ſe rapprocher de la Noctuelle rouillée, ou peut-être eſt-ce la même.

Elle ſe trouve en Allemagne.

276. Noctuelle chryſite.

Noctua chryſitis.

Noctua criſtata, alis deflexis orichalceis; margine faſciâque griſeis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 226. *n°.* 91. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 161. *n°.* 173. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 76. *n°.* 220.

Phalæna Noctua chryſitis *ſpirilinguis criſtata, alis deflexis; ſuperioribus orichalceis, fiſciâ griſeâ.* Linn. *Syſt. Nat. p.* 843. *n°.* 126. — *Faun. Suec. n°.* 169.

Phalæna chryſitis. Scop. *Ent. Carn. n°.* 517.

Raj. *Inſ. p.* 182. *n°.* 45, & *p.* 183.

Albin. *Inſ. tab.* 71. *fig.* a. b. c. d.

Mérian, *Inſ. Eur. tab.* 39.

Le Vert-doré. Geoff. *Inſ. Pariſ. tom.* 2. *p.* 149. *n°.* 81.

Schœff. *Icon. Inſ. tab.* 101. *fig.* 2. 3.

Noctua chryſitis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 92. *n°.* 2.

Phalène à bandes dorées. Dzc. *Mem. Inſ. tom.* 2. *pars* 1. *p.* 428. *n°.* 2.

Le Vert-doré. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 122. *tab.* 335. *fig.* 588.

Noctua chryſitis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 56. *fig.* 272.

Sepp. *Inſ.* 1. *p.* 5. *fig.* 1. *t.* 1. *fig.* 7–12.

Hubn. *Natuf.* 6. *t.* 3. *fig.* 5. 6.

Noctua chryſitis. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 40. *tab.* 23.

La tête & le deſſus du corcelet ſont d'un brun ferrugineux. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur à leur baſe; elles ont enſuite une bande dorée, enſuite une bande brune ſouvent interrompue, puis une bande dorée qui s'unit à l'autre lorſque la bande brune eſt interrompue. L'extrémité de l'aile eſt d'un brun plus clair que la bande & la baſe. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec la baſe plus claire. Le corps eſt gris.

La Chenille vit ſolitaire ſur l'Ortie, les Chardons, le Galéopſis, la Menthe; elle eſt de la famille des demi-Arpenteuſes, & n'a que quatre pattes membraneuſes. Sa couleur eſt d'un vert-pâle, avec des raies ou lignes longitudinales plus claires.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

277. Noctuelle C d'or.

Noctua concha.

Noctua criſtata, alis deflexis purpuraſcentibus; maculis duabus punctiſque apicis aureis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 161. *n°.* 174. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 77. *n°.* 221.

Phalæna C aureum. Knoch, *Beytr.* 1. *t.* 1. *f.* 2.

Le C d'or. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 120. *tab.* 335. *fig.* 587.

Noctua concha. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 41. *tab.* 22.

Noctua concha. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 59. *fig.* 287, & *tab.* 97. *Noct.* 2. *fig.* 458.

eſſemble à la précédente pour la forme & eur. Les antennes ſont d'un jaune-pâle. k la partie antérieure du corcelet ſont d'un peu ferrugineux. Le dos eſt d'un brun ir, rayé de brun-foncé. L'abdomen eſt s ferrugineux. Les ailes ſupérieures ſont urpre-foncé, avec une petite ligne droite, lorée, à la baſe; une autre courbe, en forme milieu; deux taches tranſverſes de la même à l'angle interne, & une bande vers le bord ir, de la même couleur d'or. Les ailes in- ſont d'un gris-brun.

h eſt le premier qui nous ait fait connoître ſtuelle, ainſi que ſa Chenille; il avoit trouvé ſur la Livèche, *Ligusticum levisticum*, négligé de la décrire, parce qu'il s'attendoit ſortir la Noctuelle iota.

ſe trouve en Europe.

Noctuelle topaze.

UA orichalcea.

a criſtata, alis deflexis fuſcis; maculâ lunatâ orichalceâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *n°.* 92. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 161. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 77.

opaze. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *tab.* 356. *fig.* 389.

a orichalcea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. . *fig.* 278.

ſt un peu plus grande que les précédentes. nnes, la tête & la partie antérieure du ſont d'un jaune-fauve. Les ailes ſupéſont d'un brun-pourpre du côté du bord r, d'un brun-foncé du côté du bord in- avec une grande tache métallique preſque placée au deſſous de la tache réniforme. che métallique ſe rétrécit un peu poſtéent, & eſt terminée par une bande noire. s inférieures ſont obſcures.

e trouve en Hongrie, & non pas aux Indes, le dit Fabricius.

Noctuelle lamine.

UA lamina.

a criſtata, alis deflexis, cinereis; marginali, atrâ, utrinquè auro marginatâ, que aureâ. Fabr. *Mant. Inſ. t.* 2. *p.* 161. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 77.

a lamina. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 314.

eſſemble beaucoup à la Noctuelle bractée; e eſt plus petite. La tête & le corcelet ſont bdomen a quelques faiſceaux de poils noirs à ſa baſe. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, & marquées, au milieu du bord interne, d'une tache grande, noire, terminée de chaque côté par une ligne dorée. On voit en outre, ſur l'angle extérieur, une grande tache dorée, dans laquelle il y en a une autre noire.

Elle ſe trouve en Autriche.

280. Noctuelle bractée.

Noctua bractea.

Noctua criſtata, alis deflexis, variegatis; maculâ magnâ mediâ aureâ, nitidâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 161. *n°.* 177. — *Ent. Syſt. emend. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 78. *n°.* 224.

Noctua bractea. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 314. *n°.* 7.

La Feuille d'or. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 126. *tab.* 356. *fig.* 390.

Noctua bractea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 57. *fig.* 279.

Phalæna Noctua ſecuris *ſpirilinguis, alis incumbentibus brunneis, ſecuri aurutâ in medio.* Vill. *Ent. tom.* 2, *p.* 271. *n°.* 335. *tab.* 5. *fig.* 10.

Elle reſſemble aux précédentes. Les antennes, la tête & la partie antérieure du corcelet ſont d'un rouge-fauve. Le dos de celui-ci eſt brun. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de cendré & de brun, & ont au milieu une tache preſque triangulaire, qui a l'éclat de l'or lorſque l'inſecte ſort de ſa chryſalide, & qui prend enſuite une teinte argentée. L'aile eſt d'un brun plus clair autour de cette tache, & le bord poſtérieur eſt d'un gris-luiſant. Les ailes inférieures ſont d'un gris-jaune, avec l'extrémité un peu obſcure.

Elle ſe trouve dans le Dauphiné, le Piémont, la Stirie.

281. Noctuelle de la Fétuque.

Noctua Feſtucæ.

Noctua criſtata, alis deflexis, anticis flavo fuſcoque variis; maculis tribus argenteis. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 227. *n°.* 93. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 161. *n°.* 178. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 78. *n°.* 225.

Phalæna Noctua Feſtucæ. Linn. *Syſt. Nat. p.* 845. *n°.* 131. — *Faun. Suec. n°.* 1170.

Albin. *Inſ. tab.* 84. *fig.* G. H.

Petiv. *Gazoph. t.* 7. *fig.* 7.

Wilk, *Pap.* 8. *tab.* 1. a. 17.

Kleem. *Inſ.* 1. *t.* 30. *fig.* A.

Act. Stockh. 1748. *tab.* 6. *fig.* 3. 4.

Deg. *Mem. Inſ. tom.* 2. *pars* 1. *p.* 429. *n°.* 3.

Noctua Feſtucæ. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 92. *n°.* 1.

La Riche. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 117. *tab.* 334. *fig.* 585.

Noctua Feſtucæ. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 57. *fig.* 277.

Noctua Feſtucæ. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 8. *tab.* 19.

La tête & le corcelet ſont d'un roux-canelle. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, mêlée de taches & de nuances d'un jaune-doré brillant, avec trois taches alongées, argentées, très-brillantes, dont deux au milieu de l'aile, & la troiſième vers l'angle extérieur : celle-ci ſe termine par une nuance de couleur d'or très-brillante. Les ailes inférieures ſont d'un gris-obſcur ou noirâtre. Le deſſous des ſupérieures eſt d'un gris un peu roſe, avec le diſque obſcur. Les inférieures ſont griſes à la baſe, avec un point obſcur au milieu, enſuite d'un gris-roſe; mais ces deux couleurs ſont ſéparées par une raie obſcure.

La Chenille eſt verte, raſe; elle vit ſur la Fétuque flottante, *Feſtuca fluitans.*

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

282. Noctuelle chalſite.

Noctua chalſytes.

Noctua criſtata, alis deflexis; anticis purpuraſcentibus, fuſco aureoque variegatis.

Noctua chalſytes. Esper. *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 141. *fig.* 3.

La Chalſyte. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 119. *tab.* 334. *fig.* 586.

Noctua chalſytes. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 57. *fig.* 276.

Elle reſſemble beaucoup à la précédente, dont elle diffère ſurtout par le fond des ailes ſupérieures, qui tire ſur le pourpre ou ſur le violet; par les taches dorées, qui ſont plus irrégulières & moins diſtinctes; par les taches argentées moins apparentes, plus petites, & ſeulement au nombre de deux. Les antennes, la tête & la partie antérieure du corcelet ſont d'un jaune-fauve. Le dos eſt violet. L'abdomen eſt d'un gris-obſcur, & les ailes inférieures ſont noirâtres.

Elle ſe trouve au midi de la France & de l'Italie.

283. Noctuelle circonflexe.

Noctua circumflexa.

Noctua criſtata, alis deflexis; anticis fuſcescentibus, charactere flexuoſo argenteo. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *pag.* 162. *n°.* 179. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 3. *p.* 78. *n°.* 226.

Phalæna Noctua circumflexa. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 844. *n°.* 128.

Noctua circumflexa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 93. *n°.* 4.

L'Accent circonflexe. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 127. *tab.* 336. *fig.* 591.

Noctua circumflexa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 58. *fig.* 285.

Elle reſſemble à la Noctuelle gamma, mais elle eſt un peu plus petite. La tête & la partie antérieure du corcelet ſont d'un gris légérement ferrugineux. La partie ſupérieure de celui-ci eſt d'un gris-brun. Les ailes ſupérieures ſont brunes, avec la baſe & la partie antérieure d'un brun-gris, & une tache alongée, circonflexe, entière, argentée, placée au milieu. Cette tache ne jette pas deux rameaux comme dans la Noctuelle gamma, mais ſe prolonge quelquefois en une ligne très-fine, & s'étend en remontant juſqu'au bord interne. Les ailes inférieures ſont un peu obſcures.

Elle ſe trouve en France, en Italie, en Allemagne. La Chenille vit ſur la Millefeuille, *Achillea millefolium;* elle eſt raſe, verte, marquée ſur les côtés d'une ligne plus obſcure.

284. Noctuelle de l'Armoiſe.

Noctua Artemiſiæ.

Noctua criſtata, alis deflexis; anticis viridibus, maculis argenteis ſparſis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 162. *n°.* 180. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 78. *n°.* 227.

Knoch, *Beytr.* 1. *p.* 45. *tab.* 3. *fig.* 1. 2.

Noctua argentea. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *App. p.* 507.

Phalæna argentea. Fuessli, *Arch. Inſ.* 1. *tab.* 5. *fig.* 7.

Noctua Artemiſiæ. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 92, & *p.* 312. *n°.* 9.

L'Artemiſe. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 127. *tab.* 244. *fig.* 360.

Esper. *Europ.* 3. *tab.* 109. *fig.* 6-9.

Noctua Artemiſiæ. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 40. *tab.* 24.

Noctua Artemiſiæ. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 53. *fig.* 259.

Elle eſt un peu plus petite que les précédentes. La tête & le corcelet ſont mélangés de blanc & de vert. L'abdomen eſt blanc. Les ailes ſupérieures ſont vertes, avec pluſieurs taches d'un blanc-argenté. Les ailes inférieures ſont blanches, avec l'extrémité un peu obſcure & la frange blanche.

La Chenille vit ſur l'Armoiſe; elle eſt un peu velue,

verte, avec des taches blanches, une ligne , & une de chaque côté, formées par une tubercules rouges.

ſe trouve en Europe.

Noctuelle gamma.

ua gamma.

ua criſtata, alis deflexis dentatis; anticis y aureo inſcriptis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. 7. *n*b. 94. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *pag.* 162. . — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 79. .

æna Noctua gamma. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *n*°. 127. — *Faun. Suec. n*°. 1171.

ua gamma. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 93.

D. *Inſ. tom.* 2. *tab.* 21.

. Goed. *Fig.* 14.

. *Inſ. p.* 163. *n*°. 16.

v. *Gazoph. tab.* 64. *fig.* 6.

in. *Inſ. tab.* 79. *fig.* G. H.

um. *Inſ. tom.* 2. *tab.* 26. *fig.* 5.

nk. *Inſ. tab.* 8. *fig.* N. P.

ian, *Inſ. d'Europe, tab.* 82.

ch, *Inſ. tom.* 5. *tab.* 15.

s. *Inſ. tom.* 1. *Claſſ.* 3. *Pap. Noct. tab.* 5. j.

x. *Pap.* 34. *t.* 2. a. 1.

. *Inſ.* 1. *p.* 5. *fig.* 1. *tab.* 1. *fig.* 5. 6.

eff. *Icon. Inſ. tab.* 84. *fig.* 5.

læna ſeticornis ſpirilinguis, alis deflexis, exbus fuſcis, lambda græco inſcriptis. Geoff. *ar. tom.* 2. *p.* 156. *n*°. 92.

læna gamma. Scop. *Ent. Carn. n*°. 523.

Lambda. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. . *tab.* 338. *fig.* 594.

tua gamma. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* . 283.

antennes ſont ſétacées, d'un gris-pâle. La le corcelet ſont d'un gris-foncé. L'abdomen n gris plus clair. Les ailes ſupérieures ſont gées de gris & de noirâtre, finement rayées de a baſe & vers l'extrémité, marquées au milieu tache argentée ou dorée, ayant la forme du a grec. Le bord poſtérieur eſt légérement , & on remarque une ligne blanche, un peu , très-près de ce bord. Les ailes inférieures oitié griſâtres, moitié noirâtres, avec toutes les nervures noirâtres, & la frange blanchâtre, marquée de quelques petites taches noirâtres.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur un grand nombre de plantes, telles que l'Ortie, les plantes potagères, la plupart de nos légumineuſes. Elle eſt demi-arpenteuſe, n'a que quatorze pattes membraneuſes & eſt d'un vert-d'herbe, avec des lignes blanchâtres ſur le dos, & une jaune de chaque côté. La tête & les pattes écailleuſes ſont obſcures.

286. Noctuelle montagnarde.

Noctua montana.

Noctua criſtata, alis deflexis; anticis ſuſco cinereoque variis, medio ſuſco, lineolâ albâ bifurcâ.

La Montagnarde. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 138. *tab.* 339. *fig.* 596.

Noctua ain. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 59. *fig.* 290.

Act. Hiſt. nat. Berol. tom. 6. *p.* 337. *tab.* 7. *fig.* 8.

Cette eſpèce reſſemble beaucoup à la Noctuelle gamma. Les antennes & la tête ſont griſes. Le corcelet eſt gris, rayé de noirâtre. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-foncé, marquées de raies noirâtres & cendrées, avec une grande tache preſque carrée, noirâtre, qui s'étend depuis le milieu juſqu'au bord interne, ſur laquelle eſt une petite ligne ſinuée, blanche, qui ſe biſurque antérieurement, & repréſente, moins bien que dans l'eſpèce précédente, un y grec. Les ailes inférieures ſont jaunes, avec une bande noire vers le bord poſtérieur. Le bord eſt jaune, avec des taches noires.

Elle ſe trouve ſur les montagnes de la Styrie.

287. Noctuelle monnoie.

Noctua moneta.

Noctua criſtata, alis deflexis aureis; ſtrigis undatis annuloque geminato argenteo. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 162. *n*°. 182. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 79. *n*°. 229.

Phalæna Noctua moneta. Hubn. *Beytr. tom.* 1. *tab.* 3. *fig.* P.

Noctua flavago, mas. Esper. *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 112. *fig.* 1.

L'Écu. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 115. *tab.* 334. *fig.* 584.

Noctua moneta. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 59. *fig.* 289.

Elle reſſemble aux précédentes pour la forme & la grandeur. La tête & le corcelet ſont griſâtres, marqués de points noirs. L'abdomen eſt gris. Les ailes ſont agréablement mélangées de gris, de brun-clair & de jaunâtre, vers les extrémités, un peu

dorées au milieu, & rayées, vers la baſe & vers l'extrémité, de gris & de noirâtre. On apperçoit au milieu une double tache argentée qui prend quelquefois la forme d'un S, &, très-près du bord, une ligne ondée, noire. Les ailes inférieures ſont d'un gris-foncé, avec une bande plus obſcure vers le bord, & le bord plus clair.

Elle ſe trouve ſur les montagnes de l'Autriche, de la Styrie.

288. Noctuelle divergente.

Noctua divergens.

Noctua criſtata, alis deflexis integris; anticis griſeis medio fuſcis ſigno albo inſcriptis, poſticis fulvis; margine fuſco. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 162. *n°.* 184. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 80. *n°.* 231.

Phalæna Hohenwartii. Act. Soc. Berol. tom. 6. *tab.* 7. *fig.* 2.

Noctua divergens. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 6. *tab.* 20.

La Divergente. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 179 *tab.* 339. *fig.* 597.

Noctua divergens. Hubner, *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 59. *fig.* 186.

Elle eſt un peu plus petite que les précédentes. Le corps eſt d'un gris-brun. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, & ſont marquées d'une tache brune au milieu, qui part du bord interne, & au-devant de laquelle ſe trouve un trait blanc, reſſemblant un peu à un y: on voit une raie ondée, obſcure, entre cette tache & le bord poſtérieur, & une ligne de la même couleur près du bord. Les ailes inférieures ſont jaunes, avec une raie noire près du bord. En deſſous les ailes ſont jaunes, avec une raie & une ligne noirâtres placées près du bord.

Elle ſe trouve ſur les montagnes de la Suiſſe & de l'Autriche.

289. Noctuelle émule.

Noctua æmula.

Noctua criſtata, alis deflexis dentatis nigro cinereoque variis; lineolâ mediâ duplicatâ argenteâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 162. *n°.* 183. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 80. *n°.* 230.

Noctua æmula. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 57. *fig.* 280.?

Elle reſſemble beaucoup à la Noctuelle lambda; mais les ailes ſupérieures ſont plus mélangées de noir & de cendré. La lettre grecque du milieu eſt moins bien marquée, moins diſtincte, plus petite. Les ailes inférieures ſont cendrées à la baſe, obſcures à l'extrémité.

Elle ſe trouve en Autriche.

Nota. Cette eſpèce paroît bien mieux ſe rapporter à la *Noctua Ni*, figurée dans Hubner, *Lepidoptera* 4, *Noctuæ* 3, *tab.* 58, *n°.* 284, & dans l'ouvrage des *Papillons d'Europe, tom.* 8, *p.* 137. ! Ajoutée, *Pl.* 338, *n°.* 595.

290. Noctuelle argentine.

Noctua argentina.

Noctua criſtata, alis deflexis griſeis; vittâ latâ abbreviatâ argenteâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 162. *n°.* 185. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 80. *n°.* 232.

Le corps de cette eſpèce eſt petit, blanc, velu. Les ailes ſupérieures ſont griſes, marquées d'une large raie, preſque marginale, argentée, luiſante, qui de la baſe s'étend au-delà du milieu. Les ailes inférieures ſont d'un blanc de neige.

Elle ſe trouve dans la Ruſſie méridionale.

291. Noctuelle interrogation.

Noctua interrogationis.

Noctua criſtata, alis deflexis; anticis fuſco cinereoque variis, ſigno? albo inſcriptis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 228. *n°.* 95. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 163. *n°.* 186. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 80. *n°.* 235.

Phalæna Noctua interrogationis. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 844. *n°.* 129. — *Faun. Suec. n°.* 1172.

Phalæna Noctua interrogationis. Cleerck, *Icon. Inſ. tab.* 6. *fig.* 7.

Noctua interrogationis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 93. *n°.* 3.

L'Interrogation. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 132. *tab.* 337. *n°.* 593.

Noctua interrogationis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 58. *fig.* 281.

Les antennes & la tête ſont griſes. Le corcelet eſt gris, rayé de noirâtre. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de gris, de cendré & de noirâtre, & ſont rayées à la baſe & vers l'extrémité. On voit au milieu une petite tache blanche, que Linné dit repréſenter un point de doute ou d'interrogation, & près du bord une ligne ondée, noire. Le bord eſt gris, avec des taches noirâtres. Les ailes inférieures ſont d'un gris-jaunâtre, avec une bande obſcure près du bord & le bord pâle.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe & ſur les montagnes de la Styrie.

292. Noctuelle ſignalée.

Noctua ſignata.

Noctua criſtata, alis deflexis obſcuris baſi nigro

tis signo medio ? aureo inſcriptis. Fabr. *Sp. n. 2. p.* 228. *n°.* 93. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *n°.* 187. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *n°.* 134.

reſſemble à la précédente, mais elle eſt un is petite. Les ailes ſupérieures ſont griſes, ſes de trois points noirs à la baſe, & du ſigne ? eur dorée-brillante, au milieu. Le bout de t un peu relevé. L'abdomen a deux faiſceaux s élevés, dont l'un poſtérieur eſt plus petit.

ſe trouve aux Indes orientales.

Noctuelle queſtion.

TUA quæſtionis.

ua criſtata, alis deflexis aureo cinereoque igno medio ? argenteo inſcriptis. Fabr. *Ent. n. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 81. *n°.* 235.

reſſemble beaucoup, pour la forme & la ur, à la Noctuelle interrogation. Le corps lré & l'anus eſt très-velu. Les ailes ſupérieu- cendrées à la baſe & à l'extrémité, & ont un oré : on voit au milieu, comme dans les pré- es, le ſigne ? de belle couleur argentée.

ſe trouve aux Indes orientales, dans les iles ier Pacifique.

Noctuelle du Pepon.

TUA Peponis.

ua criſtata, alis deflexis griſeis; maculâ dorſalique brunneo-aureâ. Fabr. *Sp. Inſ. . p.* 228. *n°.* 97. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *n°.* 188. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *n°.* 236.

reſſemble aux précédentes. Les ailes ſupé- ſont griſes, marquées d'une grande tache ayant un reflet doré à l'extrémité, & d'une e la même couleur vers le bord interne.

ſe trouve aux Indes orientales. La Chenille une eſpèce de Courge.

Noctuelle iota.

TUA iota.

ua criſtata, alis deflexis; anticis ferrugi- ſeis, i reſupinato aureo inſcriptis. Fabr. *ſ. tom.* 2. *p.* 228. *n°.* 98. — *Mant. Inſ. p.* 163. *n°.* 130. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *p.* 81. *n°.* 237.

læna Noctua iota. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *n°.* 130.

læna iota. Naturf. Cah. 10. *p.* 94. *tab.* 2. 6.

d'or. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 129. *17. fig.* 592.

Noctua iota. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 58. *fig.* 282.

Les antennes & la tête ſont brunes. Le corcelet eſt brun, rayé de ferrugineux. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de gris, de ferrugineux & de brun, & marquées, vers le milieu, d'un I ou d'un V renverſé, de couleur d'or, & de deux raies courtes, de la même couleur, placées vers le bord poſtérieur. Les ailes inférieures ſont d'un jaune-brun, avec le bord noirâtre & la frange d'un jaune-brun, plus pâle que le fond.

Elle ſe trouve en Allemagne. La Chenille vit ſur l'Ortie, la Bardane; elle eſt d'un vert-foncé, avec le dos rayé de blanc.

296. Noctuelle verrue.

Noctua verruca.

Noctua criſtata, alis deflexis auro fuſcoque variis; puncto medio argenteo. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 81. *n°.* 238.

Elle eſt plus petite que les précédentes. La tête eſt cendrée, avec le bord poſtérieur fauve. Le corcelet & l'abdomen ſont cendrés. Les ailes ſont penchées, obſcures à leur baſe, dorées au milieu, marquées d'un grand point bien diſtinct, argenté; elles ſont enſuite obſcures, puis dorées, avec la frange du bord obſcure. Elles ſont cendrées en deſſous, avec une raie noirâtre.

Elle ſe trouve dans les iles de l'Amérique méridionale.

297. Noctuelle lunée.

Noctua lunata.

Noctua criſtata, alis deflexis fuſco cinereoque variis; arcu medio flavo marginato. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 163. *n°.* 190. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 82. *n°.* 239.

Elle reſſemble beaucoup aux précédentes. Le corcelet eſt cendré & fortement élevé en crête. Les ailes ſupérieures ſont mélangées d'obſcur & de cendré : on voit au milieu une grande tache arquée, cendrée, bordée de jaune. Les ailes inférieures ſont cendrées à leur baſe, obſcures à leur extrémité.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

298. Noctuelle échancrée.

Noctua emarginata.

Noctua criſtata, alis deflexis variegatis; margine tenuiori emarginato, capite thoraciſque anticâ aurantiis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 82. *n°.* 240.

Elle reſſemble beaucoup aux précédentes pour la forme & la grandeur. Les antennules ſont très-renflées & avancées. Les antennes ſont pectinées, avec l'extrémité ſétacée. La tête & la partie anté-

rieure du corcelet ſont d'un jaune-orangé, ou mélangées de jaune & de fauve. Le dos du corcelet eſt cendré. L'abdomen eſt blanchâtre. Les ailes ſupérieures ſont mélangées d'obſcur, de couleur de chair & de couleur d'or, avec une raie poſtérieure, blanchâtre, peu marquée. Le bord interne eſt fort échancré. Les ailes inférieures ſont cendrées, ſans tache. En deſſous les ailes ſupérieures ſont obſcures, & les poſtérieures ſont blanchâtres.

Elle ſe trouve à Tranquebar.

299. Noctuelle appauvrie.

Noctua paupenata.

Noctua criſtata, alis deflexis fuſcis cinereo variegatis; poſticis albo hyalinis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 228. *n°.* 99. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 163. *n°.* 191. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 82. *n°.* 241.

Elle eſt de la grandeur de la Noctuelle chryſite. Le corcelet eſt obſcur, marqué de raies cendrées. Les ailes ſupérieures ſont mélangées d'obſcur & de cendré, &, à quelque diſtance de l'extrémité, elles ſont un peu obſcures, avec quelques raies courtes, noires. Le bord eſt cendré, mélangé d'obſcur. Les ailes inférieures ſont blanches, un peu tranſparentes, avec une raie marginale obſcure.

Elle ſe trouve en Chine.

300. Noctuelle méticuleuſe.

Noctua meticuloſa.

Noctua criſtata, alis deflexis eroſo-dentatis pallidis; anticis baſi incarnatâ triangulo fuſco. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 228. *n°.* 100. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 163. *n°.* 192. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 83. *n°.* 242.

Phalæna Noctua meticuloſa. Linn. *Syſt. Nat. p.* 845. *n°.* 132. — *Faun. Suec. n°.* 1164.

Noctua meticuloſa. Schmitt. *Wienn. Verz. p.* 83. *n°.* 1.

Phalæna meticuloſa. Scop. *Ent. Carn. n°.* 512.

Gold. *Inſ. tom.* 1. *tab.* 56.

List. Gold. *Fig.* 44.

Albin. *Inſ. tab.* 13.

Réaum. *Mem. Inſ.* 1. *tab.* 8. *fig.* 25. 26, & *tab.* 14. *fig.* 12. 13.

Mérian, *Inſ. Eur. tab.* 34.

Roes. *Inſ.* 4. *tab.* 9.

La Méticuleuſe. Geoffr. *Inſ. Pariſ. tom.* 2. *p.* 151. *n°.* 84.

Phalæna Noctua meticuloſa. Degeer, *Inſ. tom.* 1. *tab.* 3. *fig.* 14, & *tom.* 2. *pars* 1. *p.* 427. *n°.* 1.

Wilk. *Pap.* 3. *tab.* 1. a. 3.

La Craintive. Ernst. *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 110. *tab.* 290. *fig.* 487.

Noctua meticuloſa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 14. *fig.* 67.

Elle diffère beaucoup des précédentes. Les antennes, la tête & le corcelet ſont gris : celui-ci eſt finement rayé de brun-clair à ſa partie antérieure, & fortement relevé en crête à ſa partie poſtérieure. Les ailes ſupérieures ſont griſes, ordinairement nuancées d'incarnat, marquées d'une grande tache verdâtre, triangulaire, placée au milieu, ayant le ſommet appuyé ſur le bord interne, & étant ouverte vers le bord antérieur pour donner place à une autre tache de la même couleur, entourée de gris-incarnat. Il y a une autre tache de la même couleur le long du bord interne, près de la baſe. Le bord poſtérieur eſt feſtonné, un peu échancré près de l'angle interne, & il règne le long de ce bord une double raie noirâtre. L'aile a une teinte verdâtre près de ce bord. Les inférieures ſont d'un gris-blanchâtre, marquées de quelques raies ou lignes tranſverſes, brunes.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur un grand nombre de plantes, telles que les Giroflées, l'Ortie, la Mercuriale, l'Abſynthe, la Pimprenelle, la Lavande, la Primevère, &c. Elle eſt raſe, d'un vert-foncé, marquée ſur le dos d'une raie fine d'un blanc-jaunâtre, & d'une autre jaune de chaque côté; elle ſe montre aſſez ſouvent dans nos jardins avant la fin de l'hiver, & même pendant l'hiver, & entre en terre pour ſe métamorphoſer en février, mars ou avril, ſuivant la température. La Noctuelle ſe montre en mai ou en juin.

301. Noctuelle ciliée.

Noctua ciliata.

Noctua criſtata, alis deflexis dentatis viridibus; margine poſtico cinereo. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 163. *n°.* 193. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 83. *n°.* 243.

Elle eſt de la grandeur de la Noctuelle déchirée. Les antennes ſont pectinées, avec l'extrémité ſétacée. Le corps eſt cendré, avec la partie antérieure du corcelet un peu brune. Les ailes ſupérieures ſont d'un vert-obſcur, point du tout luiſant, avec l'extrémité cendrée. Le bord poſtérieur eſt denté. Les ailes inférieures ſont obſcures; elles ont des faiſceaux de poils ſur le bord antérieur, & elles ont le bord poſtérieur denté. Les quatre ailes en deſſous ſont obſcures. Les jambes antérieures ſont très-velues.

Elle ſe trouve à Cayenne.

302. Noctuelle résonnante.

Noctua consona.

Noctua cristata, alis deflexis integris virescentibus nitidulis; strigis duplicatis albis, anteriore inflexâ maculisque duabus apicis fulvis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 163. *n°.* 194. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 83. *n°.* 244.

Phalæna Noctua consona. Hubn. *Beytr. tom.* 2. *p.* 15. *tab.* 2. *fig.* K.

Noctua consona. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 56. *fig.* 273.

Elle reſſemble beaucoup à la Noctuelle illuſtre; mais elle eſt plus petite. Les ailes ſont entières, d'un brun-clair, verdâtre, luiſant, marquées de deux doubles raies blanchâtres, l'une fléchie ou anguleuſe, vers la baſe, & l'autre à quelque diſtance de l'extrémité. On voit en outre deux taches fauves près de l'extrémité, vers l'angle interne.

Elle ſe trouve en Autriche.

303. Noctuelle illuſtre.

Noctua illuſtris.

Noctua cristata, alis deflexis integris viridi cinereoque nitidulis; maculis tribus ferrugineis distinctis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 164. *n°.* 185. — *Entom. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 84. *n°.* 245.

Noctua illuſtris. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 56. *fig.* 274.

L'Illuſtre. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 113. *tab.* 333. *fig.* 585.

Noctua illuſtris. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 2. *tab.* 12.

Phalæna Noctua cuprea. Esper. *Pap. d'Europe, tom.* 4. *p.* 199. *tab.* 110. *Noct.* 31. *fig.* 4.

Elle reſſemble à la Noctuelle méticuleuſe; mais elle eſt plus petite, & le bord poſtérieur des ailes eſt entier. La tête & la partie antérieure du corcelet ſont un peu ferrugineux. Le dos de celui-ci eſt d'un gris très-foncé, & la partie poſtérieure eſt élevée en crête. L'abdomen eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de brun-clair, de vert-pâle & de rougeâtre, & traverſées vers le bord poſtérieur, par deux raies blanchâtres, un peu ſinuées, parallèles, dont l'une eſt plus large que l'autre : on en voit une autre à quelque diſtance de la baſe. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec la frange pâle.

Elle ſe trouve dans les provinces méridionales de l'Allemagne.

304. Noctuelle déchirée.

Noctua lacera.

Noctua cristata, alis deflexis fusco ferrugineoque variegatis dorso emarginatis, fronte fulvâ. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 229. *n°.* 101. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 164. *n°.* 196. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 84. *n°.* 246.

Le front eſt fauve. Le corcelet eſt cendré, avec la partie antérieure fauve. L'abdomen eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de brun & de ferrugineux, & ont une tache jaune à l'angle interne, marquée d'une lunule noire. Le bord poſtérieur, vers le même angle, a une large échancrure. Les ailes inférieures ſont cendrées, ainſi que les quatre ailes en deſſous.

Elle ſe trouve en Chine.

305. Noctuelle double O.

Noctua Oo.

Noctua cristata, alis deflexis cinerascentibus, ferrugineo strigosis, oo notatis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 164. *n°.* 197. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 84. *n°.* 247.

Phalæna Bombyx Oo spirilinguis cristata, alis depressis cinerascentibus, oo notatis. Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 852. *n°.* 81. — *Faun. Suec. n°.* 1159.

Noctua Oo. Schmett. *Vienn. Verz. p.* 87. *n°.* 1.

Roes. *Inf. tom.* 1. *Claſſ.* 2. *Pap. Noct. tab.* 63. *fig.* 1-4.

L'Oo ou le double O. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 1. *tab.* 300. *fig.* 528.

Elle eſt de la grandeur des précédentes. Les antennes ſont blanchâtres, un peu pectinées dans le mâle. La tête & le corcelet ſont d'un blanc-jaunâtre. Les ailes ſupérieures ſont d'un blanc-jaunâtre : on y remarque deux raies noirâtres, l'une preſque droite, près de la baſe, & l'autre ondée à quelque diſtance; enſuite viennent deux taches ovales, dont l'une antérieure un peu plus grande que l'autre; au deſſous ſe trouve la tache réniforme. Après les taches il y a deux autres raies ondées & une ligne près du bord. Les ailes inférieures ſont blanches.

Elle ſe trouve en Europe. Les Chenilles de cette Noctuelle, ſuivant l'auteur des *Papillons d'Europe*, ſe trouvent, aux mois d'avril & de mai, entre deux feuilles de Chêne, jointes avec quelques fils; elles ſont tantôt d'un rouge-brun, quelquefois d'un rouge plus clair; tantôt d'un brun-noirâtre. Chacun des anneaux du corps eſt chargé de taches blanches, les unes rondes, les autres alongées. Les Chenilles, de couleur rouge, ont la tête & le col noirs, les pattes écailleuſes noires, & les membraneuſes blanches, ainſi que le ventre; une ligne blanche, de

chaque côté, au deſſous des ſtigmates, & une ſur le dos, aux quatre premiers anneaux ſeulement. Les Chenilles, brunes, ont la tête & les pattes de même couleur que le corps. Kleeman, ſelon le même auteur, a trouvé de ces Chenilles dont le fond étoit d'un vert-brun.

306. Noctuelle cuivrée.

Noctua ærea.

Noctua criſtata, alis deflexis, anticis æneis, fuſco faſciatis; ſtrigâ poſticâ dentatâ, griſeâ.

La Cuivrée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 113. *tab.* 333. *fig.* 582.

Noctua ærea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 56. *fig.* 271.

Elle eſt un peu plus petite que la Noctuelle illuſtre. La tête & le corcelet ſont d'un brun-clair, un peu cuivreux. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, avec deux bandes obſcures & trois raies griſes, dont la troiſième, placée vers le bord poſtérieur, a deux dentelures au milieu. La première des deux taches eſt petite, & paroît à peine. La ſeconde eſt alongée, ferrugineuſe. Les ailes inférieures ſont d'un gris un peu rouſſeâtre à la baſe, obſcures à l'extrémité, avec la frange griſe.

Elle ſe trouve au midi de l'Europe.

307. Noctuelle embraſée.

Noctua flamma.

Noctua criſtata, alis deflexis ferrugineo flavoque variis; maculis ordinariis confluentibus. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 164. *n°.* 198. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 85. *n°.* 248.

Phalæna Bombyx flammea. Esper, *Inſ. Eur. tom.* 3. *p.* 269. *tab.* 53. *fig.* 3.

La Flamme. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 29. *tab.* 267. *fig.* 426.

Noctua empirea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 13. *fig.* 65.

Il n'eſt pas bien certain que la Noctuelle de Fabricius ſoit la même que celle des auteurs que nous citons. Celle de Fabricius eſt plus petite que la précédente. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de ferrugineux & de jaune, & l'extrémité eſt rayée de blanchâtre. Les taches ordinaires, placées au milieu, ſont confluentes ou réunies par une ligne interne, blanche. Dans les auteurs cités la tache réniforme eſt alongée, ſinuée, un peu relevée intérieurement, mais n'atteint pas l'autre tache. Les ailes inférieures, ſelon Fabricius, ſont obſcures, un peu rougeâtres en deſſous, avec un point & une raie obſcurs.

Elle ſe trouve en Autriche, ſuivant Fabricius, & à Florence, ſuivant l'auteur des *Papillons d'Europe.*

308. Noctuelle ratiſſée.

Noctua deraſa.

Noctua criſtata, alis deflexis, anticis ſuprà decorticatis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 229. *n°.* 103. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 164. *n°.* 200. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 85. *n°.* 250.

Phalæna Noctua deraſa. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 851. *n°.* 158.

Natuf. 2. *tab.* 1. *fig.* 7.

Schrett. *Wienn. Verz. p.* 87. *n°.* 2.

La Ratiſſée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 5. *tab.* 307. *fig.* 530.

Noctua deraſa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 14. *fig.* 66.

Noctua deraſa. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 12. *tab.* 19.

Phalæna Noctua deniſa. Vill. *Ent. tom.* 2. *p.* 229. *n°.* 220.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont d'un gris-fauve, avec une ligne tranſverſe, blanche, ſur la partie antérieure du corcelet, & une autre ſur le dos. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-ferrugineux, avec une bande blanche, de laquelle part une ligne qui s'étend vers la baſe, une tache de la même couleur qui ſe trouve près du bord antérieur, & une autre raie vers l'extrémité. La couleur de l'aile eſt plus claire entre les deux bandes, qui forment en quelque ſorte un triangle, & on y apperçoit des veines très-ondées, obſcures comme celles de quelques bois. Les ailes inférieures ſont d'un gris-obſcur.

La Chenille vit ſur le Framboiſier; elle eſt raſe, d'un rouge-brun, avec trois taches blanches de chaque côté.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne.

309. Noctuelle renaiſſante.

Noctua renata.

Noctua criſtata, alis deflexis fuſcescentibus; oo ſtrigâque poſticâ cinereis. Fabr. *Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 85. *n°.* 251.

Elle reſſemble beaucoup à la Noctuelle Oo; mais les ailes antérieures ſont obſcures, avec les taches ordinaires, au milieu, repréſentant un double O, & une raie poſtérieure de couleur cendrée.

Elle ſe trouve en Danemarck. La Chenille vit ſur le Coudrier; elle eſt raſe, verte, avec une ligne dorſale jaune, & une de la même couleur ſur les côtés. Les anneaux poſtérieurs ont une raie oblique, jaune.

Noctuelle fileuſe.

ua Serici.

ua criſtata, alis deflexis; anticis albis; ibus nigris, poſticis luteis; punctis ſtrigâque Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 164. *n°.* 201. . *Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 85. *n°.* 252.

ua Serici. Thunb. *Act. Holm.* 1781. *p.* 243. *fig.* 12.

eſt de la grandeur du Bombyx du Mûrier ou à ſoie. Le corps eſt blanc, avec le collier age de ſang. Les ailes ſupérieures ſont blanarquées de trois raies arquées, noires. e trouve au Japon. La Chenille, élevée dans ons, fournit une très-bonne ſoie.

Noctuelle or.

TUA or.

ua criſtata, alis deflexis cinereis fuſco ; maculâ mediâ griſeâ. Fabr. *Mant. Inſ. p.* 165. *n°.* 202. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *p.* 86. *n°.* 253.

ua or. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 87. *n°.* 5.

logéſime. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 10. 8. *fig.* 532. c. d.

læna Noctua conſobrina. Scrib. *Beytr.* 1. *tab.* 6. *fig.* 4. b.

ua or. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 43. .

reſſemble à la Noctuelle ruſticolle. La tête rcelet ſont cendrés. Les ailes ſupérieures n gris-cendré, un peu rougeâtre, traverſées ſieurs doubles raies noirâtres. La baſe & nité ſont plus claires, & le milieu où ſe trous deux taches ordinaires forme une large , beaucoup plus claire que le reſte de l'aile. es inférieures ſont d'un gris-obſcur. ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le er noir; elle eſt verdâtre, avec la tête brune, rd antérieur noir.

Noctuelle délayée.

TUA diluta.

lua criſtata, alis deflexis cinereis; faſciis ferrugineis obſoletis punctoque medio albo. Mant. Inſ. tom. 2. *p.* 165. *n°.* 203. — *Ent. m. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 86. *n°.* 254.

lua diluta. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 87.

lua diluta. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 43. 6.

eſt de grandeur moyenne. La tête & le coront cendrés. Les ailes ſupérieures ſont cen- & ont deux bandes d'un ferrugineux pâle, s de noirâtre & de cendré, & un point blanchâtre au milieu. Les ailes inférieures ſont cendrées, marquées d'une bande noirâtre.

Elle ſe trouve en Allemagne. La Chenille eſt pâle, avec la tête noire & le dos marqué d'une ligne obſcure.

313. **Noctuelle** ruſticolle.

Noctua ruſticollis.

Noctua criſtata, alis deflexis obſcurè cinereis; faſciis duabus obſcurioribus, thorace anticè bruneo. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 165. *n°.* 204. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 86. *n°.* 255.

Noctua ruſticollis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 87. *n°.* 7.

La Double bande brune. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 12. *tab.* 308. *fig.* 533.

Noctua ruſticollis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 43. *fig.* 207.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & la partie antérieure du corcelet ſont ferrugineux. Le dos de celui-ci eſt d'un gris-foncé. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-foncé, traverſées de deux larges bandes obſcures. Le milieu, où ſe trouvent les deux taches ordinaires, eſt d'un gris-clair; ce qui forme une troiſième bande claire entre deux obſcures: ces bandes ſont ſéparées les unes des autres par des raies ondées, noires & griſes. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec une bande plus claire au milieu, & une plus obſcure entre la bande claire & la frange.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne. La Chenille vit ſur le Chêne.

314. **Noctuelle** octogéſime.

Noctua octogeſima.

Noctua criſtata, alis deflexis obſcurè cinereis; ſtrigis plurimis fuſcis maculâ reniformi interruptâ.

Phalæna Noctua octogena. Esper, *Pap. d'Europe, tom.* 4. *tab.* 128. *Noct.* 49. *fig.* 4.

Phalæna octogeſima. Hubn. *Beytr.* 1. *tab.* 1. *fig.* G.

Noctua octogeſima. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 43. *fig.* 209.

L'Octogéſime. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 10. *tab.* 308. *fig.* 532. a. b.

Fabricius & l'auteur de l'ouvrage des *Papillons d'Europe* ont regardé cette Noctuelle comme une variété de la Ruſticolle, & en effet elle lui reſſemble beaucoup, ainſi qu'aux deux autres qui la précèdent. Celle-ci a la tête & la partie antérieure du corcelet d'un gris-clair, un peu rouſſeâtre. Le dos du corcelet eſt d'un gris-cendré. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-cendré obſcur, marquées de pluſieurs raies noirâtres. Le milieu, où ſe trouvent les

deux taches ordinaires, eſt à peine plus clair que le reſte de l'aile, & on y voit trois petites taches noires, entourées d'un cercle blanc, qui repréſentent un 8 accompagné d'un zéro, le 8 étant formé par la tache réniforme interrompue ou étranglée au milieu. Les ailes inférieures ſont d'un gris-clair, avec l'extrémité un peu obſcure.

Elle ſe trouve en Allemagne.

315. Noctuelle fatellite.

Noctua ſatellitia.

Noctua criſtata, alis deflexis dentatis brunneis; primoribus puncto flavo inter punctulâ duo albâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 230. *n°.* 104. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *pag.* 165. *n°.* 205. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 87. *n°.* 256.

Phalæna Noctua ſatellititia. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 855. *n°.* 176.

Noctua ſatellitia. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 86. *n°.* 5.

Roes. *Inſ. tom.* 3. *tab.* 50. *fig.* 1-4.

La Satellite. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 148. *tab.* 300. *fig.* 511.

Noctua ſatellitia. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 38. *fig.* 182.

Elle eſt de la grandeur des précédentes. La tête & le corcelet ſont d'un gris-foncé, rouſſeâtre. Les ailes ſupérieures ſont d'un brun-clair ou rouſſeâtre, marquées, vers la baſe, d'une ligne noirâtre qui ne va que juſqu'au milieu, & d'une autre double plus bas qui les traverſe. Le milieu eſt un peu plus foncé que la baſe, & on y remarque une petite tache jaune, placée entre deux petits points de la même couleur. A quelque diſtance de ces points il y a une autre raie un peu ondée, noirâtre, & une près de l'extrémité : celle-ci eſt accompagnée de petites lunules blanchâtres. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec la frange griſe. En deſſous les ailes ſupérieures ſont obſcures, avec les bords ferrugineux & une tache blanchâtre, en croiſſant, au milieu.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur le Groſeiller, le Poirier, le Chêne, l'Orme; elle eſt noire ou d'un brun-noir, avec une petite ligne blanche de chaque côté du corps, interrompue à chaque inciſion, & une autre ſur le col. Elle vit ſeule, eſt très-vorace, & attaque quelquefois les autres Chenilles, ſans épargner celles de ſa propre eſpèce. Elle ſe métamorphoſe dans la terre.

316. Noctuelle nacarat.

Noctua diffinis.

Noctua criſtata, alis deflexis ferrugineis; maculis tribus coſtalibus albis, poſticè punctis nigris duobus. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 230. *n°.* 105. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 165. *n°.* 206. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 87. *n°.* 257.

Phalæna Noctua diffinis *ſpirilinguis criſtata, alis ferrugineis margine exteriore maculis tribus albis, poſticè puncto nigro.* Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 848. *n°.* 146.

Harr. *Inſ. angl. tab.* 5. *fig.* 8.

Noctua diffinis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 88. *n°.* 10.

Phalæna ſeticornis ſpirilinguis, alis roſeo purpureoque variegatis, ſuperioribus maculâ duplici marginali albâ. Geoffroy, *Inſ. tom.* 2. *p.* 164. *n°.* 108.

Le Nacarat. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 23. *tab.* 311. *fig.* 543.

Scrib. *Beytr.* 2. *p.* 164. *tab.* 12. *fig.* 1. 2.

Noctua diffinis. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 61. *tab.* 21.

Noctua diffinis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 42. *fig.* 202.

Phalæna Noctua affinis. Hubn. *Beytr.* 1. *tab.* 1. *fig.* E.

Elle eſt un peu plus petite que les précédentes. Les antennes & la tête ſont ferrugineux. Les yeux ſont noirâtres. La partie antérieure du corcelet eſt ferrugineuſe, bordée de gris. Le dos du corcelet eſt ferrugineux. L'abdomen eſt gris. Les ailes ſupérieures ſont ferrugineuſes, avec trois taches blanches ſur le bord antérieur, d'où partent autant de lignes griſes, un peu ſinueuſes. On voit une quatrième ligne vers le bord poſtérieur, & deux petits points noirs près de l'angle antérieur. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec la frange griſe.

La Chenille vit ſur l'Orme, le Charme; elle eſt verte, rayée de blanc, avec la tête & les pattes antérieures, noires.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

317. Noctuelle analogue.

Noctua affinis.

Noctua criſtata, alis deflexis ferrugineis; angulo exteriori puncto nigro gemino, poſticis nigris. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 230. *n°.* 106. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 165. *n°.* 207. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 87. *n°.* 258.

Phalæna Noctua affinis. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 848. *n°.* 144.

Noctua affinis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 88. *n°.* 11.

Phalæna Noctua diffinis. Hubn. *Beytr.* 4. *p.* 24. *tab.* 4. *fig.* T.

Ernst,

Pap. d'Eur. tom. 4. *tab.* 134. *Noct.* 55.

ogue. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 25. *fig.* 544.

affinis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 42.

ſſemble beaucoup à la précédente. La corcelet ſont d'un gris-rouſſeâtre, quelrrugineux, & marquées d'une raie ſilanchâtre, près de la baſe, qui ne va que ilieu; d'une autre un peu plus bas, éganeuſe, qui les traverſe. Au milieu on lieu des taches ordinaires, deux points tourés d'un cercle gris, peu apparent; uite une raie coudée, blanchâtre; une ns marquée, près du bord; deux petites ires à l'angle extérieur, & une ſuite de irs le long du bord. Les ailes inférieures s, avec la frange griſe.

trouve en France, en Allemagne. La it ſur le Peuplier; elle eſt preſque raſe, e-verdâtre, avec des lignes ſur les deraux, d'un vert plus clair ou d'un vert plus des points élevés, noirs, portant quelques remarque auſſi au deſſus des ſtigmates arquée, noire. Cette Chenille eſt quelquert-pâle, avec des points blancs & noirs.

octuelle triptère.

triptera.

criſtata, alis deflexis; maculis tribus alibus, rotundatis, atomiſque ſulphuriſis. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 230. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 166. *n°.* 208. *Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 87. *n°.* 259.

un peu plus grande que les deux précées antennes ſont un peu plus groſſes que upart des autres Noctuelles. Les ailes ſuſont cendrées, marquées de petites raies parſemées de petits points d'un jaune de remarque près du bord antérieur trois es, aſſez grandes, bordées d'une ligne nt la première, placée vers la baſe, eſt ſeconde eſt orbiculaire & plus petite; la preſqu'en cœur, forme avec la ſeconde taches ordinaires. L'extrémité eſt d'un . Les ailes inférieures ſont blanchâtres, deſſous ni point ni tache en croiſſant.

trouve au midi de l'Europe.

octuelle marginée.

marginata.

criſtata, alis deflexis, flaveſcentibus; ugineis, poſticè fuſcis. Fabr. *Sp. Inſ.* 230. *n°.* 108. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 166. *n°.* 209. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 88. *n°.* 260.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont jaunâtres. Les ailes ſupérieures ſont jaunes, marquées de trois raies ondées, ferrugineuſes. Les taches ordinaires ſont ferrugineuſes, & le bord poſtérieur eſt obſcur, avec une raie ondée, plus obſcure.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe.

320. Noctuelle de l'Abſinthe.

Noctua Abſinthii.

Noctua criſtata, alis deflexis, canis; faſciis punctiſque in tetragonum poſitis, nigris. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 230. *n°.* 109. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 166. *n°.* 210. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 88. *n°.* 261.

Phalæna Noctua Abſinthii *ſpirilinguis criſtata, alis cineraſcentibus, nigricante faſciatis punctatiſque; inferioribus albidis.* Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 845. *n°.* 133. — *Faun. Suec. n°.* 1182.

Noctua Abſinthii. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 73. *n°.* 1.

Roes. *Inſ.* 1. *Phal.* 2. *tab.* 61. *fig.* 1-5.

Phalæna abſinthiata. Clerck, *Ic. Inſ. tab.* 8. *fig.* 9.

Schœff. *Icon. Inſ. tab.* 215. *fig.* 4. 5.

Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 116. *Noct.* 37. *fig.* 1. 3.

La Pointillée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *pag.* 131. *tab.* 245. *fig.* 361.

Noctua Abſinthii. Hubn. *Lepid.* 4. *tab.* 53. *fig.* 258.

Elle diffère des précédentes, & doit être placée avec les Noctuelles à ailes ſupérieures alongées, telles que celles de la Camomille, du Bouillon-Blanc, de l'Aſter & autres ſemblables. Les antennes ſont longues, ſétacées, & ſe collent ſur les côtés de la poitrine. La tête & le corcelet ſont d'un gris-blanchâtre. Les ailes ſupérieures ſont griſes, marquées de deux doubles raies ondées, noires, dont l'une moins apparente, vers la baſe, & l'autre un peu plus bas. Sur les taches ordinaires ſont quatre points noirs, ordinairement diſpoſés en carré. On voit, près du bord, une rangée de points noirs bien marqués. Les ailes inférieures ſont blanchâtres, avec le bord un peu obſcur & la frange blanche.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur l'Abſinthe; elle eſt preſque raſe, d'un jaune-verdâtre, avec une ligne dorſale blanche, deux raies rougeâtres qui l'accompagnent, & une autre ſur les côtés. Les inciſions des anneaux ſont pro-

fondes, & les raies ſont interrompues aux inciſions. Elle entre dans la terre pour ſe métamorphoſer.

321. Noctuelle de l'Auronne.

Noctua Abrotani.

Noctua criſtata, alis deflexis, fuſco-cinereis; ſtrigis undatis, nigris; coſtâ punctis quatuor albis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 166. *n°.* 211. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 88. *n°.* 262.

Noctua Abrotani. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 73. *n°.* 2.

Roes. *Inſ. tom.* 3. *tab.* 51. *fig.* 1-4.

Phalæna Noctua Artemiſiæ. Esp. *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 127. *Noct.* 49. *fig.* 1. 2.

L'Épineuſe. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 134. *tab.* 245. *fig.* 362.

Noctua Abrotani. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 53. *fig.* 257.

Elle reſſemble à la précédente. Les antennes ſont ferrugineuſes. Le corcelet eſt bien élevé en crête à ſa partie antérieure; il eſt gris, avec une légère ligne noirâtre en avant, & une tache ordinairement de la même couleur ſur le dos. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de gris & d'obſcur. Les deux taches ordinaires ſont d'un gris-obſcur, bordées de gris-clair. On remarque quatre points blanchâtres ſur le bord antérieur, vers l'extrémité; une ligne noirâtre, à peine marquée, près du bord, & une ſuite de points blanchâtres ſur la frange. Il y a quelques ſtries courtes qui viennent aboutir à la ligne noirâtre. Les ailes inférieures ſont d'un gris-obſcur.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur l'Armoiſe Citronelle ou Armoiſe Auronne, *Artemiſia Abrotanum*, & ſur l'Armoiſe champêtre; elle eſt verdâtre, & porte quelques épines courtes, aiguës, rougeâtres, ſur chaque anneau, & deux points de la même couleur ſur les côtés.

322. Noctuelle occulte.

Noctua occulta.

Noctua criſtata, alis deflexis, nebuloſis, apice cinereis; maculis tribus nigris. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 166. *n°.* 212. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 88. *n°.* 263.

Phalæna Noctua occulta *ſpirilinguis criſtata, alis deflexis, fuſco-nebuloſis, inferioribus brevioribus, margine albis.* Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 849. *n°.* 147. — *Faun. Succ. n°.* 1203.

Phalæna Noctua occulta. Cleack, *Icon. Inſ. tab.* 1. *fig.* 6.

L'Occulte. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 95. *tab.* 238. *fig.* 336.

Noctua occulta. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 17. *fig.* 79.

Elle eſt grande, & diffère beaucoup des précédentes par la forme des ailes. La tête & le corcelet ſont d'une couleur cendrée-obſcure, avec une légère ligne noire ſur le bord du collier. Les ailes ſupérieures ſont mélangées d'obſcur & de cendré, marquées de pluſieurs raies blanchâtres, ondées, dont une plus diſtincte, près de la baſe; une autre interrompue, un peu plus bas; une troiſième après les taches ordinaires, & la quatrième, ſur laquelle s'appuie une raie noire qui y forme des taches, à peu de diſtance du bord poſtérieur. Ce bord eſt cendré, & traverſé par une ligne noire. Les ailes inférieures ſont noirâtres, avec la frange griſe.

Elle ſe trouve en Suède.

323. Noctuelle patibulaire.

Noctua patibulum.

Noctua criſtata, alis deflexis, cinereis; puncto parvo maculâque communi dorſali, ſtrigæ obſcuriori connatâ, atris. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 89. *n°.* 264.

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corcelet eſt fort élevé en crête; il eſt cendré, & marqué antérieurement d'une raie noire. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, ont quelques raies obſcures peu marquées, un point noir vers le bord interne, & une grande tache triangulaire, noire, au milieu, qui, les ailes étant ployées, atteint, par ſon ſommet, la tache de l'autre aile, & les deux repréſentent une ſorte de potence. Cette tache eſt contiguë à une raie blanchâtre, qui, du milieu du dos, deſcend juſqu'à l'extrémité. Derrière cette raie, l'aile paroît plus obſcure. Les quatre ailes en deſſous ſont jaunâtres, avec une bande & des points noirs. L'abdomen eſt pâle, marqué de points noirs ſur les côtés.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

324. Noctuelle albipède.

Noctua albipes.

Noctua criſtata, alis deflexis, glaucis, fuſco-undatis; pedibus niveis. Fabr. *Ent. Syſt. emend. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 89. *n°.* 265.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont d'un glauque-obſcur, ſans tache. Les ailes ſupérieures ſont d'un glauque-ferrugineux, marquées de deux raies ondées, obſcures, placées avant & après la tache ordinaire. Les ailes inférieures & les quatre ailes en deſſous ſont cendrées. Le deſſous de l'abdomen & les pattes ſont d'un blanc de neige.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

Noctuelle de l'Aune.

ua Alni.

ua criſtata, alis deflexis, fuliginoſis; uabus cinereſcentibus, priore punctо mar-, nigro. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 231. . — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 166. *n°.* 213. — *yſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 89. *n°.* 266.

ua degener. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 70.

ena Noctua Alni. Linn. *Syſt. Nat.* 2. . *n°.* 134.

. *Mem. Inſ. tom.* 1. *p.* 280. *tab.* 11. *fig.* 25–*om.* 2. *pars* 1. *p.* 412. *n°.* 6.

L. *Magaz.* 2. *tab.* 1. *fig.* 5–8.

urſ. 12. *p.* 58. *tab.* 1. *fig.* 14–16, & 14. *t.* 4. *fig.* 11.

nette. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 164. 4. *fig.* 386.

ua Alni. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 100. 5.

ua Alni. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 1.

eſt de grandeur moyenne. La tête & le cor-ont cendrés. Les ailes ſupérieures ſont d'un oirâtre, avec deux grandes taches d'un gris-long du bord antérieur, dont l'une, oblon-la baſe, marquée d'un point marginal noir, , appuyée par ſa partie ſupérieure à la tache me, eſt preſque ronde. Le bord poſtérieur dré, & on voit ſur la frange une ſuite de noirs. Ces ailes en deſſous ſont d'un gris-ux. Les ailes inférieures ſont blanches, tant ſus qu'en deſſous, & ont un point noir en s.

ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille l'Aune, le Noyer, le Coudrier, le Tilleul; noire, marquée, ſur chacun des anneaux, tache tranſverſale, jaune, d'où partent deux oirs, longs, terminés par un bouton alongé primé. Lorſqu'elle veut ſe transformer, elle e coque fort dure, dans laquelle elle fait divers matériaux, des rognures de bois, par le, ou autres corps qui la rendent très-fo-a Noctuelle en ſort la même année ou y paſſe , ſuivant que la ſaiſon eſt plus ou moins ée lorſqu'elle ſubit ſa première transforma-

. **Noctuelle** incarnat.

CTUA Delphinii.

ctua criſtata, alis deflexis, purpuraſcenti-faſciis duabus albidis, poſticis obſcuris. Sp. Inſ. tom. 2. *p.* 231. *n°.* 111. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 167. *n°.* 214. — *Ent. Syſt. emend. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 90. *n°.* 267.

Phalæna Noctua Delphinii. Linn. *Syſt. Nat. p.* 857. *n°.* 168.

Mérian, *Inſ. Eur. tom.* 1. *tab.* 40.

Roes. *Inſ. tom.* 1. *Phal.* 2. *t.* 12.

Wilk. *Pap.* 3. *t.* 1. a. 4.

L'incarnat. Geoff. *Inſ. Pariſ. tom.* 2. *p.* 164. *n°.* 109.

Noctua Delphinii. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 87. *n°.* 8.

L'Incarnat. *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 15. *tab.* 310. *fig.* 538.

Noctua Delphinii. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 7. *tab.* 17.

Noctua Delphinii. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 42. *fig.* 204.

La tête & le corcelet ſont gris, rayés de gris-verdâtre. L'abdomen eſt gris, avec une légère teinte roſe en deſſous. Les ailes ſupérieures ſont roſes à leur baſe, laquelle couleur eſt terminée par un roſe-foncé, ondé, bordé d'un roſe-gris, après lequel eſt une large bande d'un blanc un peu roſe, ſur laquelle eſt une tache obſcure, placée vers le bord antérieur. Après la bande d'un blanc-roſe vient une autre bande d'un roſe-foncé, puis une autre d'un roſe-clair, puis la frange, qui eſt griſe. Les ailes inférieures ſont d'un gris un peu roſe, avec une bande obſcure vers le bord poſtérieur.

La Chenille eſt liſſe, d'un jaune-blanchâtre, ponctuée de noir, avec deux raies d'un jaune de ſoufre ſur le dos, entre leſquelles ſont des taches noires irrégulières, ſouvent réunies; elle ſe nourrit de la plante nommée *Pied d'alouette (Delphinium)*.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

327. Noctuelle purpurine.

Noctua purpurina.

Noctua criſtata, alis deflexis, purpuraſcentibus, baſi flavis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 167. *n°.* 215. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 90. *n°.* 268.

Noctua purpurina. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 88. *n°.* 9.

Phalæna Noctua purpurina. Hubn. *Beytr.* 2. *tab.* 2. *fig.* G.

Noctua purpurina. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 61. *fig.* 298.

La Purpurine. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 19. *tab.* 310. *fig.* 539.

Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 163. *Noct.* 84. *fig.* 4.

Elle eſt un peu plus petite que la précédente. Les antennes, la tête & le corcelet ſont d'un jaune-clair. Les ailes ſupérieures ſont jaunes à leur baſe, enſuite d'un roſe-tendre un peu pourpré, plus clair à l'extrémité. Le roſe eſt ſéparé du jaune par une ligne brune, & on en voit une autre moins marquée vers le milieu : il y a une pareille ligne ſur le bord. La frange eſt griſe. Les ailes inférieures ſont noirâtres.

Elle ſe trouve dans l'Autriche, la Hongrie.

328. Noctuelle du Ptéris.

Noctua Pteridis.

Noctua criſtata, alis deflexis, fuſcis, albo maculatis, faſciiſque duabus purpureis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 90. *n°.* 269.

Phalæna lagopus. Esper, *tom.* 4. *tab.* 125. *fig.* 7.

Noctua Pteridis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 13. *fig.* 65.

La Juventine. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 91. *tab.* 231. *fig.* 334.

Elle eſt de la grandeur de la Noctuelle incarnat. La tête & le corcelet ſont d'un gris-brun. L'abdomen eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont noirâtres à leur baſe, avec quelques points gris ; elles ont enſuite une bande arquée, rougeâtre, ſéparée du noirâtre de la baſe par une ligne griſe & une noire. Le milieu de l'aile eſt noirâtre ; mais on diſtingue antérieurement une tache triangulaire, fort grande. La première des deux taches ordinaires eſt petite, & forme un anneau d'un ovale-alongé, obliquement placé, blanchâtre. La ſeconde eſt blanchâtre, grande, un peu ſinuée. Après cette tache vient une autre bande rougeâtre, puis une bande noirâtre, ſur laquelle eſt une grande tache blanchâtre, alongée, qui part de l'angle extérieur. Les nervures ſont bien apparentes, & paroiſſent griſâtres. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec la frange rougeâtre. Les jambes antérieures ſont rouſſeâtres, très-velues.

Elle ſe trouve en Allemagne. La Chenille vit ſur le Ptéris aquilin.

329. Noctuelle jouventine.

Noctua juventina.

Noctua criſtata, alis deflexis, anticis angulatis, baſi fuſcis, apice ferrugineis, ſtrigâ poſticâ nigrâ.

Phalæna Noctua juventina. Cram. *Lepid. tom.* 4. *p.* 245. *tab.* 400. *fig.* N.

Elle reſſemble à la précédente. La tête & le corcelet ſont d'un brun-ferrugineux. Les ailes ſupérieures ſont brunes à leur baſe, d'un brun-ferrugineux à leur extrémité, avec une raie plus claire vers la baſe, une noire & une pâle vers l'extrémité. Le bord poſtérieur eſt un peu anguleux vers le milieu. Les ailes inférieures ſont brunes, avec le bord plus clair. Les jambes antérieures ſont velues, d'un brun-ferrugineux.

Elle ſe trouve à Surinam.

330. Noctuelle glauque.

Noctua glauca.

Noctua criſtata, alis deflexis, glaucis ; fuſciis duabus ſtrigâque poſticâ albidis.

Noctua modeſta. Hubn. *Lepid.* 4. *tab.* 76. *fig.* 354.

Phalæna Noctua modeſta. Hubn. *Beytr.* 1. *tab.* 1. *fig.* A.

Elle eſt de la grandeur des précédentes. La tête eſt cendrée. Le corcelet eſt d'un gris un peu verdâtre, avec une raie ferrugineuſe à la partie antérieure. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris un peu verdâtre, avec une raie ſimple, blanchâtre, près de la baſe ; deux fléchies au milieu, un peu plus bas, qui forment une bande ; deux au-delà des taches ordinaires, & une ſimple vers le bord poſtérieur. Les taches ordinaires, dont l'une ovale & l'autre réniforme, un peu étranglée, ſont entourées d'une ligne plus claire. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec la frange griſe.

Elle ſe trouve en Allemagne.

Nota. J'ai changé le nom donné par M. Hubner à cette Noctuelle, parce qu'il y en avoit une autre décrite & figurée par Cramer, qui ſe nommoit de même.

331. Noctuelle peinte.

Noctua picta.

Noctua criſtata, alis deflexis, purpureis ; ſtrigis punctiſque albis, quibuſdam nigro marginatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 91. *n°.* 270.

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corps eſt gris, avec l'abdomen pourpre & le pénultième anneau jaune. Les ailes ſupérieures ſont pourpres, avec pluſieurs taches & pluſieurs points blancs, bordés de noir. Après la tache ordinaire, réniforme, ſont placées trois raies blanches, dont les deux dernières ſont formées par une ſuite de taches de cette couleur, marquées de points noirs. Les ailes inférieures ſont obſcures en deſſus, cendrées & mélangées de pourpre en deſſous.

Elle ſe trouve en Allemagne.

Noctuelle géographique.

ua geographica.

ua criſtata, alis deflexis, fuſco-variis; duabus poſticè coeuntibus, niveis, apice Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 167. *n°.* 216. *Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 91. *n°.* 271.

eſt petite. Le corcelet eſt cendré, marqué : points blancs. Les ailes ſupérieures ſont s, avec une tache blanche à la baſe, & ies dentées, blanches, au milieu, qui vont ir vers le bord interne. Le bord poſtérieur : de blanc.

ſe trouve en Autriche.

Noctuelle du Millepertuis.

ua Hyperici.

ua criſtata, alis deflexis, nigro ſubſtria-co cinereoque variis; maculâ baſeos ob-albidâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 167. . — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 91.

ua Hyperici. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 76.

ua Hyperici. Hubn. *Lepid. tab.* 51. *fig.* 250.

eſt petite. Les antennes ſont noirâtres. La e corcelet ſont cendrés. L'abdomen eſt d'un s obſcur en deſſous qu'en deſſus. Les ailes ures ſont mélangées de gris-clair & de gris-, & on remarque une tache blanchâtre, ie à la baſe, terminée, du côté interne, e ligne noire. Après la tache en vient une petite, ovale, blanchâtre; enſuite une autre plus grande, en croiſſant, de la même . L'extrémité de l'aile eſt d'un gris-obſcur, elques lignes longitudinales, noirâtres. Les férieures ſont d'un gris-blanchâtre, avec vures légérement obſcures, ſurtout vers le

ſe trouve en France, en Allemagne. La e vit ſur le Millepertuis; elle eſt violette, uée, ſur le dos, de trois lignes longitudi- interrompues, blanches.

Noctuelle clairvoyante.

rua perſpicillaris.

ua alis deflexis, exuſto-ſtriatis, poſticè ntatis; maculâ ordinariâ ſolitâ, reni- Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 167. *n°.* 218. . *Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 92. *n°.* 273.

æna Noctua perſpicillaris ***ſpirilinguis t, alis deflexis, exuſto-ſtriatis, poſtice bis tis; capite umbraculato.*** Linn. *Syſt. Nat.* 49. *n°.* 148. — *Faun. Suec. n°.* 1198.

Phalæna polyodon. Clerck, *Icon. Inſ. tab.* 2. *fig.* 3.

Noctua perſpicillaris. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 76. *n°.* 11.

Phalæna Noctua perſpicillaris. Hubn. *Beytr.* 1. 4. *tab.* 3. *fig.* N.

Noctua perſpicillaris. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 51. *fig.* 249.

La Camomillière. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *pag.* 107. *tab.* 236. *fig.* 345.

Elle a le port de la précédente. La tête & le corcelet ſont mélangés de gris, de rougeâtre & de noir, & on remarque une raie noire ſur la partie antérieure du corcelet. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de gris, d'obſcur & de noirâtre, avec les nervures griſes, deux lignes noires qui deſcendent de la baſe, & quelques traits noirs vers le bord poſtérieur. Ces traits ſont entourés de blanc; ce qui les fait mieux diſtinguer. Les ailes inférieures ſont blanches à leur baſe, obſcures à leur extrémité, avec la frange blanchâtre. Le deſſous des ailes inférieures eſt blanchâtre, avec une teinte rouge ſur les bords.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur l'Aſtragale, l'Erable, le Prunier, &, ſelon l'auteur de l'ouvrage des *Papillons d'Europe*, ſur la Camomille. Celui-ci a rapporté le *perſpicillaris* à une autre eſpèce, déſignée ci-après ſous le nom de *Poule*, & a regardé celle-ci comme étant inconnue aux auteurs qui l'avoient précédé.

335. **Noctuelle conſpicillaire.**

Noctua conſpicillaris.

Noctua criſtata, alis deflexis, cinereis, fuſco-nebuloſis, apice ſtriis pallidis nigriſque.

Phalæna Noctua conſpicillaris ***ſpirilinguis criſtata, alis incumbentibus pallide griſeis, oculorum operculis orbiculatis.*** Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 849. *n°.* 149. — *Faun. Suec. n°.* 1183.

Noctua conſpicillaris. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 75. *n°.* 5.

La Conſpicillaire. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 382. *tab.* 253. *fig.* 382.

Noctua conſpicillaris. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 49. *fig.* 256. 257.

Phalæna Noctua conſpicillaris. Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 134. *Noct.* 55. *fig.* 5. 6.

Elle eſt un peu plus grande que les précédentes. La tête & le corcelet ſont cendrés, & on voit une légère ligne tranſverſale, noire, à la partie antérieure de ce dernier. Les ailes ſupérieures varient en couleur; elles ſont ordinairement d'un gris plus ou moins foncé, avec quelques lignes longitudi-

nules ſont blanches en deſſous. La tête eſt blanche, avec une ligne & des points noirs. Le corcelet eſt noirâtre, avec des points, le bord antérieur & ceux des côtés blancs. L'abdomen eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, marquées de raies ondées, blanches & noires. On remarque un peu de blanc à la baſe, avec quelques points noirs, &, au milieu, ſont les deux taches ordinaires, dont la première eſt double, blanche, & la ſeconde eſt ſimple, preſque réniforme; ce qui forme trois taches blanches : il y a quelques autres taches blanches le long du bord antérieur. La frange eſt marquée de points noirs & de points blancs. Les ailes inférieures ſont blanches, avec une petite raie noirâtre près du bord poſtérieur. Les pattes antérieures ſont velues, blanchâtres. Les tarſes ont des anneaux noirs & blancs, alternes.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur le Poirier ſauvage; elle eſt raſe, mélangée d'obſcur, avec deux raies ondées, noires, de chaque côté, & l'anus quadridenté.

343. Noctuelle arrangée.

Noctua compta.

Noctua criſtata, alis deflexis, fuſcis, nigro undatis; faſciâ mediâ latâ, albâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 169. *n°.* 225. — *Ent. Syſt. emend. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 95. *n°.* 280.

Noctua compta. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 70. *n°.* 5.

Phalæna Noctua compta. Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 119. *Noct.* 40. *fig.* 6.

L'Arrangée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 85. *tab.* 230. *fig.* 332. a. b.

Noctua compta. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 11. *fig.* 53.

Elle eſt plus petite que les précédentes. Les antennes ſont ſétacées, obſcures. La tête & le corcelet ſont blancs, mélangés de noir. L'abdomen eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, marquées de raies ondées, noires, d'un peu de blanc à la baſe, d'une large bande irrégulière, blanche, au milieu, & d'une petite raie ondée, interrompue, blanche, vers le bord poſtérieur. Les ailes inférieures ſont griſes à leur baſe, obſcures à leur extrémité, avec la frange blanchâtre.

Elle ſe trouve en Europe, aux environs de Paris. La Chenille vit ſur le Poirier.

344. Noctuelle arroſée.

Noctua conſperſa.

Noctua criſtata, alis deflexis, anticis fuſcis, albo maculatis; ſtrigâ poſticâ undatâ, albâ.

Noctua conſperſa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 71. *n°.* 6.

Phalæna Noctua conſperſa. Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 119. *Noct.* 40. *fig.* 5.

L'Arroſée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *pag.* 86. *tab.* 230. *fig.* 332. c. e. f.

Noctua conſperſa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 11. *fig.* 52.

Elle reſſemble beaucoup à la précédente. Les antennes ſont obſcures, ſétacées. La tête & le corcelet ſont mélangés de blanc & d'obſcur. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, avec quelques raies ondées, noires, quelques taches & quelques raies blanches. La baſe eſt blanche, rayée de noir. On voit une tache blanche au bord interne, au deſſous de laquelle eſt une raie de la même couleur : il y a une autre tache irrégulière au milieu, une autre au bord interne & une vers l'angle antérieur, d'où part une raie blanche. La frange eſt blanchâtre, avec des points obſcurs. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec la baſe griſâtre.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Saule, ſelon le rédacteur de l'ouvrage des *Papillons d'Europe.*

345. Noctuelle parée.

Noctua concinna.

Noctua criſtata, alis deflexis, fuſcis; ſtrigis tribus baſi maculâque mediâ albis.

La Parée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *pag.* 84. *tab.* 230. *fig.* 331.

Noctua concinna. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 11. *fig.* 51.

Elle reſſemble aux précédentes. Les antennes ſont fauves. La tête & le corcelet ſont d'un brun-ferrugineux, mélangés de blanc. Les ailes ſupérieures ſont d'un brun-obſcur, avec quelques raies ondées, noires & blanches. La baſe eſt blanche, rayée de noir. Les taches ordinaires, placées entre deux raies ondées, blanches, ſont blanches, & la première eſt accompagnée d'une tache de la même couleur. On voit auſſi quelques points blancs ſur le bord antérieur. La troiſième raie blanche eſt placée vers l'extrémité. La frange eſt d'un brun-ferrugineux, marquée de points blancs. Les ailes inférieures ſont cendrées à la baſe, obſcures à l'extrémité.

Elle ſe trouve en Allemagne.

346. Noctuelle verte.

Noctua praſina.

Noctua criſtata, alis deflexis, fuſco viridique varis; lituris duabus albis, thoracis criſtâ duplici. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 169. *n°.* 226. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 95. *n°.* 281.

Noctua praſina. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 82. *n°.* 11.

La

tache. Les taches ordinaires, dont l'une orbiculaire & l'autre réniforme, ſont entourées d'une ligne griſe. Les ailes inférieures ſont pâles à leur baſe, obſcures à l'extrémité.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille ſe nourrit du Pois & de la plupart de nos plantes légumineuſes : elle ſe trouve auſſi ſur le Genêt ; elle eſt raſe, brune, marquée de quatre raies longitudinales jaunes. La tête eſt rouge, & elle a ſeize pattes.

339. Noctuelle mendiante.

Noctua mendica.

Noctua criſtata, alis deflexis, pallidè incarnatis ; maculâ mediâ fuſcâ, ſtigmatibus flavis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 231. *n°.* 113. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 168. *n°.* 221. — *Ent. Syſt. emend. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 93. *n°.* 276.

Le corcelet eſt obſcur, avec le bord antérieur blanchâtre. Les ailes ſupérieures ſont d'un rouge-pâle, & marquées de pluſieurs raies ondées, obſcures. Au milieu il y a une grande tache obſcure, dans laquelle ſont placées les deux taches ordinaires, qui ſont d'un beau jaune, & dont l'une, antérieure, eſt orbiculaire, & la poſtérieure réniforme. En deſſous elles ſont d'un beau jaune, avec une raie obſcure.

Elle ſe trouve en Allemagne.

340. Noctuelle de l'Aubépine.

Noctua Oxyacanthæ.

Noctua criſtata, alis deflexis, bimaculatis ; margine tenuiore cæruleſcente, lunulâ albâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 232. *n°.* 114. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 168. *n°.* 222. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 93. *n°.* 277.

Phalæna Noctua Oxyacanthæ. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 852. *n°.* 165. — *Faun. Suec. n°.* 1207.

Albin. *Inſ. tab.* 14.

Roes. *Inſ. tom.* 1. *Phal.* 2. *tab.* 33.

Wilk. *Pap.* 12. *t.* 1. *c.* 1.

L'Aubépinière. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *pag.* 31. *tab.* 229. *n°.* 328.

Noctua Oxyacanthæ. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 31. *tab.* 24.

Noctua Oxyacanthæ. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 70. *n°.* 3.

Noctua Oxyacanthæ. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 7. *fig.* 31.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête eſt griſe, & on voit une petite crête à ſa partie poſtérieure. Le corcelet eſt gris, marqué d'une raie noire à ſa partie antérieure. Les épaulettes ſont un peu élevées, bordées de noirâtre à leur partie inférieure. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de gris & de cendré, & ont une légère teinte verdâtre. On apperçoit une ligne noire qui part de la baſe, & une blanche, arquée, près du bord interne, à quelque diſtance de l'angle. Le bord poſtérieur eſt un peu denté. La frange eſt d'un gris-obſcur, avec une ſuite de points blancs. Les ailes inférieures ſont un peu obſcures.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur l'Aubépine, le Prunellier, le Poirier ; elle eſt raſe, porte une élévation tronquée à ſon pénultième anneau, & eſt d'une couleur obſcure, mélangée de cendré.

341. Noctuelle brune.

Noctua brunnea.

Noctua criſtata, alis deflexis, fuſcis ; maculâ mediâ tranſverſâ, flavâ, margine brunneo. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 94. *n°.* 278.

Noctua brunnea. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 83. *n°.* 15.

Noctua brunnea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 26. *fig.* 121.

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corcelet eſt brun. L'abdomen eſt cendré en deſſus. Le corps eſt d'un brun-clair en deſſous. Les ailes ſupérieures ſont brunes, marquées de taches & de points jaunes, placés ſurtout vers le bord antérieur. La tache réniforme eſt entourée d'une ligne jaune. On remarque quelques raies obſcures, bordées de cendré. Les ailes inférieures ſont blanches, avec une raie obſcure au bord poſtérieur. La frange eſt blanche.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Pois ſauvage.

342. Noctuelle ſoignée.

Noctua culta.

Noctua criſtata, alis deflexis, undatis, fuſcescentibus ; maculis duabus albis, anteriore duplicatâ, thoracis marginibus albis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 168. *n°.* 224. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 94. *n°.* 279.

Noctua culta. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 70. *n°.* 4.

Phalæna Noctua culta. Hubn. *Beytr.* 2. *tab.* 3. *fig.* R.

Noctua culta. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 7. *fig.* 34.

La Soignée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 83. *tab.* 229. *fig.* 329.

Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 120. *Noct.* 41. *fig.* 4.

Elle eſt de la grandeur des précédentes. Les antennes ſont ſétacées, ferrugineuſes. Les anten-

nules ſont blanches en deſſous. La tête eſt blanche, avec une ligne & des points noirs. Le corcelet eſt noirâtre, avec des points, le bord antérieur & ceux des côtés blancs. L'abdomen eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, marquées de raies ondées, blanches & noires. On remarque un peu de blanc à la baſe, avec quelques points noirs, &, au milieu, ſont les deux taches ordinaires, dont la première eſt double, blanche, & la ſeconde eſt ſimple, preſque réniforme; ce qui forme trois taches blanches : il y a quelques autres taches blanches le long du bord antérieur. La frange eſt marquée de points noirs & de points blancs. Les ailes inférieures ſont blanches, avec une petite raie noirâtre près du bord poſtérieur. Les pattes antérieures ſont velues, blanchâtres. Les tarſes ont des anneaux noirs & blancs, alternes.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur le Poirier ſauvage; elle eſt raſe, mélangée d'obſcur, avec deux raies ondées, noires, de chaque côté, & l'anus quadridenté.

343. Noctuelle arrangée.

Noctua compta.

Noctua criſtata, alis deflexis, fuſcis, nigro undatis; fuſciâ mediâ latâ, albâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. p. 169. n°. 225. — Ent. Syſt. emend. tom. 3. pars 2. p. 95. n°. 280.*

Noctua compta. Schmett. *Wienn. Verz. p. 70. n°. 5.*

Phalæna Noctua compta. Esper, *Pap. d'Eur. tom. 4. tab. 119. Noct. 40. fig. 6.*

L'Arrangée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom. 6. p. 85. tab. 230. fig. 332. a. b.*

Noctua compta. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 11. fig. 53.*

Elle eſt plus petite que les précédentes. Les antennes ſont ſétacées, obſcures. La tête & le corcelet ſont blancs, mélangés de noir. L'abdomen eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, marquées de raies ondées, noires, d'un peu de blanc à la baſe, d'une large bande irrégulière, blanche, au milieu, & d'une petite raie ondée, interrompue, blanche, vers le bord poſtérieur. Les ailes inférieures ſont griſes à leur baſe, obſcures à leur extrémité, avec la frange blanchâtre.

Elle ſe trouve en Europe, aux environs de Paris. La Chenille vit ſur le Poirier.

344. Noctuelle arroſée.

Noctua conſperſa.

Noctua criſtata, alis deflexis, anticis fuſcis, albo maculatis; ſtrigâ poſticâ undatâ, albâ.

Noctua conſperſa. Schmett. *Wienn. Verz. p. 71. n°. 6.*

Phalæna Noctua conſperſa. Esper, *Pap. tom. 4. tab. 119. Noct. 40. fig. 5.*

L'Arroſée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom. 6. p tab. 230. fig. 332. c. e. f.*

Noctua conſperſa. Hubn. *Lepid. 4. N tab. 11. fig. 52.*

Elle reſſemble beaucoup à la précéden antennes ſont obſcures, ſétacées. La tête & celet ſont mélangés de blanc & d'obſcur. I ſupérieures ſont obſcures, avec quelques r dées, noires, quelques taches & quelqu blanches. La baſe eſt blanche, rayée de n voit une tache blanche au bord interne, ſous de laquelle eſt une raie de la même co il y a une autre tache irrégulière au milie autre au bord interne & une vers l'angle an d'où part une raie blanche. La frange eſt l tre, avec des points obſcurs. Les ailes inf ſont obſcures, avec la baſe griſatre.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vi Saule, ſelon le rédacteur de l'ouvrage des *lons d'Europe.*

345. Noctuelle parée.

Noctua concinna.

Noctua criſtata, alis deflexis, fuſcis tribus baſi maculâque mediâ albis.

La Parée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom. 6. p tab. 230. fig. 331.*

Noctua concinna. Hubn. *Lepid. 4. N tab. 11. fig. 51.*

Elle reſſemble aux précédentes. Les a ſont fauves. La tête & le corcelet ſont d'u ferrugineux, mélangés de blanc. Les aile rieures ſont d'un brun-obſcur, avec quelq ondées, noires & blanches. La baſe eſt b rayée de noir. Les taches ordinaires, placé deux raies ondées, blanches, ſont blanch première eſt accompagnée d'une tache de l couleur. On voit auſſi quelques points bl le bord antérieur. La troiſième raie blan placée vers l'extrémité. La frange eſt d'u ferrugineux, marquée de points blancs. l inférieures ſont cendrées à la baſe, obſ l'extrémité.

Elle ſe trouve en Allemagne.

346. Noctuelle verte.

Noctua priſina.

Noctua criſtata, alis deflexis, fuſco v varis; liturâ duabus albis, thoracis c plici. Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. p. 169. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 95. n*

Noctua priſina. Schmett. *Wienn. Ver n°. 11.*

La Verte. Ernst, *Pap. d'Eur. tom. 7. pag. 85. tab. 282. fig. 465.*

Elle a deux pouces de largeur les ailes étendues. La tête & la partie antérieure du corcelet ſont vertes. Le dos eſt mélangé de vert & d'obſcur. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de vert-clair & de vert-obſcur, & ont quelques raies ondées, noires. On remarque une raie blanchâtre à la baſe, une avant le milieu, une troiſième après les taches ordinaires, & une quatrième, moins marquée, vers le bord poſtérieur. Ces raies ſont bordées, des deux côtés, d'une raie noire, ondée. Les taches ordinaires ſont brunes, bordées de noir. Après la tache réniforme il y a une tache blanchâtre, aſſez grande, irrégulière. La frange eſt griſe, avec des points noirs. Les ailes inférieures ſont un peu obſcures; elles ſont plus pâles en deſſous, & marquées d'une tache en croiſſant & d'une petite bande, noirâtres.

Elle ſe trouve en Allemagne. La Chenille eſt preſque violette, avec la tête obſcure, le dos taché de noir & les ſtigmates blancs.

347. Noctuelle de l'Arroche.

Noctua Atriplicis.

Noctua criſtata, alis deflexis, anticis fuſco nebuloſis; liturâ mediâ flavâ, bifidâ. Fabr. *Spec. Inſ. tom. 2. p. 232. n°. 115. — Mant. Inſ. tom. 2. p. 169. n°. 227. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 95. n°. 282.*

Phalæna Noctua Atriplicis. Linn. *Syſt. Nat. 2. p. 854. n°. 173. — Faun. Suec. n°. 1206.*

Noctua Atriplicis. Schmett. *Wienn. Verz. pag. 82. n°. 6.*

Roes. *Inſ. tom. 1. claſſis 2. Pap. Noct. tab. 31. fig. 1-4.*

Wilk. *Pap. 3. tab. 2. a. 2.*

Le Volant doré. Geoff. *Inſ. tom. 2. pag. 159. n°. 97.*

Schæff. *Icon. Inſ. tom. 3. tab. 225. fig. 2. 3.*

L'Arrochière. Ernst, *Pap. d'Eur. tom. 7. p. 81. tab. 282. fig. 464.*

Noctua Atriplicis. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 17. fig. 83.*

Elle eſt un peu plus petite que la précédente. La tête & le corcelet ſont d'un gris-verdâtre, un peu obſcur. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, mélangées de cendré & de verdâtre, avec quelques raies noires. On remarque une tache plus verte, qui, de la tache réniforme, s'étend juſqu'au bord antérieur, & une tache d'un gris-jaunâtre, poſtérieurement bidentée, qui part de la première tache & deſcend obliquement. Plus bas il y a une bande verdâtre, qui s'élargit au bord interne; elle eſt bordée inférieurement d'une ligne blanche. Le bord eſt verdâtre, avec une ſuite de taches noires ſur la frange. Les ailes inférieures ſont obſcures.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur l'Arroche, l'Oſeille, la Patience; elle eſt raſe, d'un brun-clair, avec une raie ſur le dos & quelques points blancs. Sur le dernier anneau ſont deux petites taches quadrangulaires, qui la font reconnoître facilement.

348. Noctuelle du Dolic.

Noctua Dolichos.

Noctua criſtata, alis deflexis, dentatis, fuſcis; liturâ mediâ albidâ; abdomine ſubtùs cinereo, utrinquè nigro punctato. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 95. n°. 283.*

Elle eſt aſſez grande. La tête & le corcelet ſont mélangés d'obſcur & de cendré. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, un peu mélangées de cendré, avec une tache ou petite ligne blanchâtre; elles ſont cendrées en deſſous. Les ailes inférieures ſont blanches, avec une petite raie marginale, noire. L'abdomen eſt cendré, & marqué en deſſous de deux rangées de points noirs, une de chaque côté.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale. La Chenille vit ſur le Dolic & ſur le Papayer; elle eſt raſe, d'un brun-pourpre, avec deux rangées de taches noires ſur le dos, & les côtés blanchâtres.

349. Noctuelle ſinuée.

Noctua ſinuoſa.

Noctua criſtata, alis deflexis, baſi cinereis; maculâ magnâ ſinuatâ, nigrâ. Fabr. *Spec. Inſ. tom. 2. pag. 232. n°. 116. — Mant. Inſ. tom. 2. p. 169. n°. 228. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 96. n°. 284.*

Elle eſt petite. Le corcelet eſt brun à ſa partie antérieure, & cendré à ſa partie poſtérieure. Les ailes ſupérieures ſont cendrées à la baſe, & ont une grande tache noire, ſinuée, au bord interne; elles ſont obſcures à l'extrémité; mais le bord eſt plus clair, & eſt marqué d'une rangée de points noirs. Les ailes inférieures ſont obſcures. En deſſous les quatre ailes ſont cendrées, avec une raie ondée, obſcure.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

350. Noctuelle hiſtrion.

Noctua hiſtrionica.

Noctua criſtata, alis deflexis, variegatis, poſticis albis; ſtrigâ marginali nigrâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom. 2. pag. 232. n°. 117. — Mant. Inſ. tom. 2. p. 169. n°. 229. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 96. n°. 285.*

Elle eſt de grandeur moyenne. Les ailes ſupérieures ſont mélangées d'obſcur & de cendré, & ſont poſtérieurement ſtriées. Les ailes inférieures ſont d'un blanc de neige, avec une petite raie noire vers le bord poſtérieur.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

351. Noctuelle du Coton.

Noctua Goſſypii.

Noctua criſtata, alis deflexis, fuſco cinereoque variis, poſticis hyalinis immaculatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 96. *n°.* 286.

Elle reſſemble beaucoup à la précédente. Les antennes ſont obſcures. Le corcelet eſt mélangé de cendré & d'obſcur; il eſt élevé poſtérieurement en crête, & le lobe antérieur eſt diſtinct. L'abdomen eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont tantôt obſcures, tantôt cendrées, marquées d'une tache oblongue, noirâtre, placée ſur le bord antérieur, près de l'extrémité. Le bord antérieur eſt marqué de points blancs. Les ailes inférieures ſont d'un blanc tranſparent, ſans tache. Les jambes ſont obſcures.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale. La Chenille vit ſur le Parthène multifide, *Parthenium hyſterophorus*, ſur le Coton : elle eſt polyphage, & détruit les feuilles & les tiges des plantes; elle eſt dévorée à ſon tour par le Coq d'Inde.

352. Noctuelle braſſicaire.

Noctua braſſicaria.

Noctua criſtata, alis deflexis, dentatis, variegatis; maculâ dorſali teſtaceâ, punctis albis. Fab. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 97. *n°.* 287.

Elle reſſemble beaucoup aux précédentes. Le corcelet eſt cendré, & a, de chaque côté, une crête & une tache arquée, obſcures. Les ailes ſont mélangées, & ont, ſur le bord interne, une grande tache d'un roux-doré, qui eſt commune aux deux. Les ailes inférieures ſont blanches.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale. La Chenille vit ſur le Chou cultivé. La chryſalide eſt noire, avec le bord des anneaux d'un rouge de ſang.

353. Noctuelle ſéteuſe.

Noctua ſetoſa.

Noctua criſtata, alis deflexis, fuſcis; maculâ mediâ teſtaceâ albâque, genubus anticis faſciculatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 97. *n°.* 288.

Elle reſſemble aux précédentes. Le corps eſt cendré en deſſus, blanc en deſſous. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, avec une grande tache teſtacée, vers le bord interne, & une autre grande, blanche, un peu plus bas, vers le bord antérieur. Le bord poſtérieur eſt cendré. Les pattes ſont cendrées. Les genoux antérieurs ont un grand faiſceau de poils ferrés, blanchâtres. Les tarſes ſont noirs, avec des anneaux blancs.

Elle ſe trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

354. Noctuelle précoce.

Noctua præcox.

Noctua criſtata, alis deflexis, cinereis, bimaculatis; poſticis faſciâ rufâ, abbreviatâ. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 232. *n°.* 118. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 169. *n°.* 230. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 97. *n°.* 289.

Phalæna Noctua præcox. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 854. *n°.* 174.

Noctua præcox. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 77. *fig.* 359.

Cette eſpèce a été confondue avec celle qui ſuit par Linné & Fabricius, quoiqu'elles diffèrent beaucoup par les couleurs. La tête & le corcelet ſont cendrés. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, marquées de quelques points noirs. L'extrémité eſt ferrugineuſe, marquée d'une raie blanche. La tache réniforme eſt jaune, étranglée au milieu & comme double. Les ailes inférieures ſont cendrées, & ont une bande marginale d'un roux-obſcur, qui s'amincit vers l'angle interne.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Laiteron, *Sonchus oleraceus.*?

355. Noctuelle hâtive.

Noctua præceps.

Noctua criſtata, alis deflexis virescentibus, ſtrigis quatuor albis nigriſque, maculiſque tribus albis.

Noctua præceps. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 82. *n°.* 12.

Roes. *Inſ. tom.* 1. *claſſis* 2. *Pap. Noct. tab.* 51.

Noctua præceps. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 15. *fig.* 70.

La Précoce. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 84. *tab.* 283. *fig.* 466.

Noctua præcox. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 8. *tab.* 20.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont d'un gris-verdâtre. Le lobe antérieur de celui-ci eſt légèrement bordé de noir. Les ailes ſupérieures ont une teinte de vert, & on y remarque quatre raies blanches, bordées de noir, une près de la baſe, une autre avant les taches ordinaires, la troiſième après ces taches, & la qua-

, moins marquée, vers le bord poſtérieur : i forme, en s'élargiſſant, une tache à l'angle :. Les taches ordinaires ſont entourées de & on en voit une plus petite derrière la re. Les ailes inférieures ſont d'un gris-

ſe trouve en Europe. La Chenille figurée eſel eſt raſe, d'un gris-jaunâtre, avec une nchâtre ſur le dos.

Noctuelle pyramide.

rua pyramidea.

ua criſtata, alis deflexis ſuſcis; ſtrigis ndatis, flaveſcentibus, repandis, poſticis neis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 232. *n°.* 119. *t. Inſ. tom.* 2. *pag.* 169. *n°.* 231. — *Ent. n. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 98. *n°.* 290.

læna Noctua pyramidea *ſpirilinguis criſtatis cineraſcentibus; ſuperioribus ſtrigis undatis, flaveſcentibus, repandis, maculâ câ.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 856. *n°.* 181.

ua pyramidea. Schmett. *Wienn. Verz.* 1°. 1.

Inſ. p. 159. *n°.* 9.

m. *Mem. Inſ. tom.* 1. *tab.* 15. *fig.* 1. 5.

tan, *Inſ. Eur.* 2. *p.* 23. *tab.* 9.

. *Inſ. tom.* 1. *claſſis* 2. *Pap. Noct. tab.* 11.

ir. 2. *tab.* 11.

læna ſeticornis ſpirilinguis, alis deflexis, ribus ſuſcis, lineis tranſverſis undulatis, inferioribus ferrugineis. Geoff. *Inſ. Pariſ. p.* 160. *n°.* 99.

yramide. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *tab.* 235. *fig.* 337.

ua pyramidea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *fig.* 36.

a environ deux pouces de largeur les ailes es. Les antennes ſont ſétacées, obſcures. La e corcelet ſont d'un gris-noirâtre. Les ailes ures ſont de la même couleur, & ont trois idées, plus claires que le fond, légérement s de noir, & le commencement d'une qua-, près de la baſe; elles ſont un peu plus s à la place que devoit occuper la tache ne qu'on n'apperçoit point, & la première te, griſe, avec un point noir au milieu. On oit près du bord poſtérieur une rangée de tites lunules noires & blanches. Les ailes ures ſont d'un brun-ferrugineux, avec le ıtérieur plus obſcur.

ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille le Chêne, le Prunier, le Noyer, l'Aubé- Saule; elle eſt raſe, verte, avec quelques petits points noirs & trois lignes longitudinales, blanches. La partie ſupérieure du dernier anneau s'élève en pyramide; ce qui a fait donner à l'inſecte parfait le nom de *Pyramidea*.

357. Noctuelle répandue.

Noctua perfuſa.

Noctua criſtata, alis deflexis ſuſcis, ſtrigis obſoletis, angulatis, pallidis; poſticis ferrugineis, immaculatis.

La Conique. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 100. *tab.* 234. *fig.* 359.

Noctua perfuſa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 8. *fig.* 37.

Elle reſſemble à la précédente. Les antennes ſont d'un fauve-obſcur. La tête & le corcelet ſont d'un brun-clair. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, avec quelques raies peu marquées, griſes, très-anguleuſes, & une ſuite de petites taches oblongues, blanches, ſur le bord poſtérieur. Les taches ordinaires ne paroiſſent pas ou ſe diſtinguent à peine. Les ailes inférieures ſont ferrugineuſes, ſans tache. L'abdomen eſt d'un brun-ferrugineux.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur l'Orme; elle eſt d'un vert-obſcur, avec une ligne longitudinale, blanche, ſur le dos, & une brune, ſur les côtés. Parvenue à toute ſa groſſeur, vers le milieu de juillet, elle plie une feuille de l'Orme, & s'y fait une coque mince, d'un blanc très-luiſant, & qui a la tranſparence du vernis. Au bout de douze jours elle s'y change en une chryſalide qui eſt d'abord toute verte, mais qui devient bientôt d'un brun-rougeâtre. L'inſecte parfait en ſort dans les premiers jours de ſeptembre.

358. Noctuelle lucipète.

Noctua lucipeta.

Noctua criſtata, alis deflexis obſcurè cinereis; ſtrigis undatis maculiſque ordinariis flaveſcentibus. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 169. *n°.* 232. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 98. *n°.* 291.

Noctua lucipeta. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 71. *n°.* 2.

Phalæna Noctua lucipeta. Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 120. *Noct.* 41.

La Lucipète. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 103. *tab.* 235. *fig.* 341.

Noctua lucipeta. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 9. *fig.* 41.

Elle eſt un peu plus petite que la précédente. La tête & le corcelet ſont d'un gris-foncé. L'abdomen eſt d'un gris-brun. Les ailes ſupérieures ſont

d'un gris-obſcur, avec trois raies ondées, jaunâtres, bordées de noir, & une quatrième vers la baſe, qui s'arrête au milieu. Les deux taches ordinaires ſont bordées de jaune, & on voit une autre tache jaune à côté de la première. Le bord eſt légérement marqué d'une ligne jaunâtre. Les ailes inférieures ſont d'un brun-clair.

Elle ſe trouve en Autriche.

359. Noctuelle double raie.

Noctua birivia.

Noctua criſtata, alis deflexis fuſcis, ſtrigis duabus undatis annuliſque tribus flavis.

Noctua birivia. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 71. *n°.* 3.

Noctua birivia. Hubn. *Lepid.* 4. *tab.* 9. *fig.* 42.

Elle reſſemble un peu à la précédente. La tête & le corcelet ſont obſcurs. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, marquées de deux raies ondées, jaunâtres, l'une avant, & l'autre après les taches ordinaires. On voit le commencement d'une troiſième raie près de la baſe. Les taches ordinaires ſont entourées d'une ligne jaunâtre, & il y a une troiſième tache peu marquée, bordée de jaunâtre, à côté de la première. On voit une ligne noire ſur le bord, & une griſe, peu marquée, à peu de diſtance. Les ailes inférieures ſont d'un gris-obſcur.

Elle ſe trouve en Allemagne.

360. Noctuelle pyrophile.

Noctua pyrophila.

Noctua criſtata, alis deflexis cinereis, lunulis maculiſque fuſcis; poſticis fuſcis, nitidulis. Fab. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 170. *n°.* 233. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 98. *n°.* 292.

Noctua pyrophila. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 71. *n°.* 4.

La Pyrophile. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 104. *tab.* 235. *fig.* 342.

Noctua pyrophila. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 9. *fig.* 43.

Elle diffère un peu des précédentes. Les antennes ſont obſcures, ſétacées. La tête & le corcelet ſont cendrés, & on voit à celui-ci une légère raie obſcure, interrompue. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, & ont trois raies formées par une ſuite de lunules noires. Les deux taches ordinaires ſont peu marquées. Le bord poſtérieur a une rangée de points noirs. Les ailes inférieures ſont d'un gris-brun luiſant, ſans tache, en deſſus, plus pâles en deſſous, avec une lunule & une raie obſcures.

Elle ſe trouve en Allemagne.

361. Noctuelle leucophée.

Noctua leucophæa.

Noctua criſtata, alis deflexis dentatis, griſeis; anticis maculâ mediâ oblongâ, maculiſque poſticis trigonis nigris.

Noctua leucophæa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 82. *n°.* 5.

La Coureuſe. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 5. *p.* 60. *tab.* 188. *fig.* 245.

Phalæna veſtigialis. Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 3. *tab.* 53. *fig.* 4. 5.

Noctua leucophæa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 17. *fig.* 80.

Elle paroît différer du *Bombyx fulminea* de Fabricius, décrit à l'article Bombix, n°. 265. Les antennes ſont ſétacées, griſes, dans la femelle, un peu pectinées & d'un gris-rouſſeâtre, dans le mâle. La tête & le corcelet ſont gris, avec une raie blanchâtre, accompagnée d'une noirâtre, à la partie antérieure de celui-ci. Les ailes ſont griſes, nuancées d'obſcur, avec une raie ondée, griſe & noire, au deſſus de la première tache. A cette raie vient s'attacher une tache oblongue, preſque conique, noirâtre, placée derrière la première tache, formée par un anneau ovale, blanc, extérieurement noir. La tache réniforme eſt de même formée par un anneau blanc extérieurement, & noir en dedans. Au deſſous eſt une raie formée par une ſuite de petites lunules noires. Plus bas ſont quelques taches oblongues, triangulaires : il y a une petite ligne noire ſur le bord, & ce bord eſt denté. Les ailes inférieures ſont griſes, avec une ligne noire le long du bord poſtérieur.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur la Millefeuille, *Achillea millefolium.*

362. Noctuelle typique.

Noctua typica.

Noctua criſtata, alis deflexis fuſcis, ſtigmatibus marginatis ſtrigiſque pallidis, reticulatis. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 233. *n°.* 120. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 170. *n°.* 234. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 99. *n°.* 293.

Phalæna Noctua typica. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 857. *n°.* 186.

Roes. *Inſ. tom.* 1. *Phal.* 2. *tab.* 56.

Noctua typica. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 82. *n°.* 4.

La Typique. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 77. *tab.* 281. *fig.* 461.

Noctua typica. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 12. *fig.* 58.

Elle a de dix-huit à dix-neuf lignes de large

étendues. Les antennes ſont griſes. La corcelet ſont d'un gris très-foncé, luiſant. s ſupérieures ſont de la même couleur, s de noirâtre, avec quelques taches à la ne ligne fine, claire, bordée de noirâtre; he preſque ronde, & une autre réniforme lus grande, griſes, bordées d'une ligne ire. Vient enſuite une raie fine, ondée, bordée de noirâtre; une autre près du de très-petites taches en croiſſant, noires, même. Les ailes inférieures ſont noirâtres. ous des quatre ailes eſt d'un gris-noirâtre, e bande noire vers le milieu, & une tache lant ſur les inférieures.

enille vit ſur le Saule; elle eſt raſe, griſe, côtés blanchâtres & une raie noire.

e trouve dans toute l'Europe.

Noctuelle lucipare.

UA lucipara.

ua criſtata, alis deflexis cinereo-nitidis; ediâ latâ, fuſcâ. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *n°.* 121. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 170. *n°.* 235. *Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 99. *n°.* 294.

æna Noctua lucipara *ſpirilinguis criſtata; puraſcentibus lucidis; faſciâ nigrâ, ſtigſtico flavo.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *pag.* 857. — *Faun. Suec.* 1201.

byx flavomacula, *alis deflexis obſcurè ciſaſciâ mediâ latâ, angulatâ, nigrâ; marginali flavâ.* Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *n°.* 104.

ua lucipara. Schmett. *Wienn. Verz. pag.* 3.

rillante. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *tab.* 292. *fig.* 491.

ua lucipara. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 55.

a environ quinze lignes de largeur les ailes s. Les antennes & la tête ſont d'un brune. Le corcelet eſt brun, avec un reflet cui- L'abdomen eſt cendré, avec quelques touſpoils noirs. Les ailes ſupérieures ſont d'un n, avec un reflet cuivreux. On voit au une large bande noirâtre, qui ſe rétrécit urement. La première tache ordinaire eſt aire, peu apparente. La ſeconde eſt réni- jaune : il y a quelques raies obſcures vers poſtérieur. Les ailes inférieures ſont blanà leur base, d'un brun-obſcur à leur ex- .

ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille la Ronce, ainſi que ſur l'Oſeille, la Camola Bugloſſe, la Chélidoine; elle eſt verte, marquée de raies obliques, noires. Sa peau eſt veloutée, & elle porte une petite élévation conique ſur le dernier anneau. Dans ſon repos elle cache preſque toute ſa tête ſous le premier anneau, & retire ſes pattes membraneuſes de façon qu'elle reſſemble à la moitié d'un cylindre. Quand on la tracaſſe, elle jette, pour ſa défenſe, un ſuc verdâtre qu'elle exprime en preſſant ſon col. Ce ſuc a une légère âcreté ſur la langue.

Nota. Cette eſpèce paroît être la même que le Bombyx tache jaune, n°. 147, dont nous avions donné, d'après Fabricius, une deſcription peu exacte.

364. Noctuelle potagère.

Noctua oleracea.

Noctua criſtata, alis deflexis; anticis ferrugineis; lunulâ luteſcente ſtrigâque albâ, poſticè bidentatâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 233. *n°.* 122. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *pag.* 170. *n°.* 236. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 99. *n°.* 295.

Phalæna Noctua oleracea. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 853. *n°.* 171. — *Faun. Suec. n°.* 1219.

Raj. *Inſ. p.* 166. *n°.* 21.

Albin. *Inſ. tab.* 27.

Frisch. *Inſ.* 7. *tab.* 21.

Roes. *Inſ. tom.* 1. *Phal.* 2. *tab.* 32.

Ammir. *Inſ. t.* 7.

Noctua oleracea. Schmett. *Wienn. Verz. pag.* 83. *n°.* 19,

La Potagère. Ernst, *Pap. tom.* 7. *p.* 102. *tab.* 288. *fig.* 479.

Noctua oleracea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 18. *fig.* 87.

Elle a de ſeize à dix-ſept lignes de largeur les ailes étendues. Les antennes ſont griſes. La tête & le corcelet ſont d'un gris un peu ferrugineux. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, & ſe font remarquer par un petit anneau ovale, blanchâtre, placé vers le milieu; une tache preſque réniforme, jaune, un peu plus bas, & une ligne tranſverſe, blanche, près du bord, qui forme une M à ſon milieu. Les ailes inférieures ſont griſes, avec le bord obſcur & une ligne courte, arquée, peu marquée, vers le milieu.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur l'Arroche, l'Épinard, l'Oſeille, la Féve, le Pois, le Bouillon-blanc, le Groſeillier & pluſieurs autres; elle eſt verte dans ſon jeune âge, d'un gris livide dans un âge plus avancé, avec des points & une raie noire ſur le dos, & une raie jaune ſur les côtés.

365. Noctuelle enfumée.

Noctua fuaſa.

Noctua criſtata, alis deflexis, anticis fuſcis; ſtrigâ poſticâ albâ, ſinuatâ, bidentatâ.

Noctua fuaſa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 83. *n°.* 18.

Phalæna Noctua diſſimilis. Knoch, *Suppl. Faſc.* 1. *tab.* 4. *fig.* 1. 4.

L'Enfumée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 100. *tab.* 287. *n°.* 4-8.

Noctua fuaſa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 91. *fig.* 426.

Elle reſſemble beaucoup à la précédente; mais elle eſt ordinairement un peu plus grande. La couleur de la tête & du corcelet ſont d'un gris très-foncé. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris très-foncé, nuancé de noirâtre, avec quelques raies noires peu prononcées. La première des deux taches eſt orbiculaire, entourée de gris & de noirâtre. La ſeconde eſt preſque réniforme, entourée de blanc. On voit, comme à la précédente, une raie blanche, bidentée, placée vers le bord; mais dans celle-ci cette raie eſt plus ſinuée, & ſe réfléchit davantage vers l'angle antérieur. Les ailes inférieures ſont griſâtres à la baſe, obſcures à l'extrémité, avec la frange griſe.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur le Mélilot officinal; elle eſt verdâtre dans ſon jeune âge, d'un rouge-clair jaunâtre dans un âge plus avancé, avec une ligne latérale, jaune, ſur les côtés; de très-petits points d'un blanc-jaunâtre ſur tout le corps, & des points noirs un peu plus grands & mieux marqués.

366. Noctuelle xanthographe.

Noctua xanthographa.

Noctua criſtata, alis deflexis teſtaceis, maculis ordinariis flavis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 170. *n°.* 237.

Noctua xanthographa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 83. *n°.* 20.

Noctua xanthographa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 29. *fig.* 138.

Elle reſſemble aux deux précédentes; mais elle eſt un peu plus petite. La tête & le corcelet ſont d'un brun-ferrugineux. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, avec les deux taches ordinaires jaunes, & une rangée de points noirs près du bord poſtérieur. Les ailes inférieures ſont cendrées, ainſi que l'abdomen.

Elle ſe trouve en Allemagne.

367. Noctuelle alchimiſte.

Noctua alchymiſta.

Noctua criſtata, alis deflexis, anticis atris, poſticis baſi ſtrigâque apicis albis.

Noctua alchymiſta. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 85. *n°.* 5.

Phalæna ſeticornis ſpirilinguis, alis deflexis undulato-nigris, inferioribus baſi albis. Geoff. *Inſ. Pariſ. tom.* 1. *p.* 149. *n°.* 80.

Noctua alchymiſta *criſtata, alis deflexis dentatis, nigris, aëro-undatis, apice cineraſcentibus, poſticis baſi maculiſque duabus marginalibus albis.* Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *pag.* 171. *n°.* 240.

Phalæna Noctua leucomelas. Naturf. Faſc. 14. *p.* 90. *tab.* 4. *fig.* 10.

Phalæna Noctua leucomelas. Esp. *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 107. *Noct.* 28. *fig.* 2.

L'Alchimiſte. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 49. *tab.* 317. *fig.* 556.

Noctua alchymiſta. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 62. *fig.* 303.

Elle a de quinze à ſeize lignes de largeur les ailes étendues. Les antennes ſont noires, ſétacées. La tête & le corcelet ſont très-noirs. L'abdomen eſt d'un noir un peu moins foncé. Les ailes ſupérieures ſont noires, avec des raies ondées encore plus noires; les deux taches ordinaires un peu plus claires, ainſi que l'extrémité, dont la couleur eſt d'un gris-noirâtre. Les ailes inférieures ſont blanches à leur baſe, marquées d'une petite ligne noire en croiſſant, & noires dans tout leur bord, avec une tache blanche à l'angle extérieur, & une autre à quelque diſtance de l'angle interne: celle-ci eſt précédée d'une raie courte un peu arquée, blanche. Le deſſous des ailes & du corps eſt d'un noir moins foncé que le deſſus.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Chêne. Sa couleur eſt, comme celle de l'inſecte parfait, en partie blanche, en partie noire. Elle a ſur le premier anneau une raie jaune, & ſes pattes antérieures ſont pareillement jaunes.

368. Noctuelle Pie.

Noctua leucomelas.

Noctua criſtata, alis deflexis atris, poſticis baſi niveis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 234. *n°.* 125. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 170. *n°.* 238.

Phalæna Noctua leucomelas *ſpirilinguis criſtata, alis nigricante nebuloſis, maculâ albâ, inferioribus anticè niveis.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 856. *n°.* 183. — *Faun. Suec. n°.* 1184.

leucomelas. SCHMETT. *Wienn. Verz.*
. 6.

na Noctua alchymiſta. ESP. *Pap. d'Eur.*
ab. 135. *Noct.* 56. *fig.* 3.

. ERNST, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 49.
fig. 557.

leucomelas. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 3.
fig. 304.

t plus petite que la précédente. Les an-
nt ſétacées, noires. Tout le corps eſt noir.
ſupérieures ſont noires, marquées de
ſtries ondées, un peu plus claires, &
nde tache blanchâtre, placée ſur le bord
, à quelque diſtance de l'extrémité. Cette
marquée elle-même d'une autre plus pe-
re. Les ailes inférieures ſont blanches à
, noires dans tout leur bord, avec la
lanche, tachée de noir. Les ailes ſupé-
ont noirès en deſſous, avec une tache
au milieu. Les inférieures ont le deſſous
e au deſſus.

trouve en Europe.

OCTUELLE peltigère.

A peltigera.

criſtata, alis deflexis pallidè teſtaceis,
enſormi nigrâ faſciâque poſticâ ſuſcâ.

peltigera. SCHMETT. *Wienn. Verz.*
. 2.

tigère. ERNST, *Pap. d'Europe, tom.* 8.
. 316. *n°.* 555.

peltigera. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.*
10.

de dix-ſept à dix-huit lignes de largeur
tendues. La tête & le corcelet ſont d'une
eſtacée pâle. Les ailes ſupérieures ſont de
couleur, traverſées de lignes noires &
ougeâtres, & d'une bande obſcure, pla-
la tache réniforme & le bord poſtérieur.
ière tache, ordinairement orbiculaire,
eine, & la ſeconde, réniforme, eſt preſ-
e noire. Les ailes inférieures ſont d'un
rement rougeâtre, avec une bande aſſez
'extrémité, quelquefois marquée d'une
ſâtre. La frange eſt griſe.

trouve en France, en Italie, au midi de
ne.

OCTUELLE convergente.

A convergens.

criſtata, alis deflexis ſubdentatis, gri-
, apice cinereis; angulo ani maculâ
BN. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 170. *n°.* 259.

Noctua convergens. SCHMETT. *Wienn. Verz.*
p. 84. *n°.* 8.

Noctua convergens. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 2.
tab. 18. *fig.* 84.

Elle eſt de la grandeur des précédentes. La tête & le corcelet ſont bruns. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de gris, d'obſcur & de brun, avec une petite ligne noire, à la baſe, & trois raies plus claires, ondées, dont la ſeconde très-ſinueuſe, & remontant vers le bord interne. La ſeconde tache réniforme eſt marquée d'une ligne blanche en croiſſant. L'extrémité de l'aile eſt plus claire que le milieu, & on diſtingue une tache ferrugineuſe à l'angle interne, & une ſuite de points noirs ſur le bord. Les ailes inférieures ſont obſcures.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Chêne; elle eſt bleuâtre, avec la tête brune & des lignes & des points blancs ſur le corps.

371. NOCTUELLE rivulaire.

NOCTUA rivularis.

Noctua criſtata, alis deflexis fuſcis; faſciâ griſeâ, apice bifidâ, flavo marginatâ. FABR. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 234. *n°.* 124. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 171. *n°.* 241. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 101. *n°.* 300.

Noctua Cucubali. SCHMEIT. *Wienn. Verz. p.* 84. *n°.* 5.

La Sinuée. ERNST, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 80. *tab.* 281. *fig.* 463.

Noctua Cucubali. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 12. *fig.* 56.

Noctua triangularis. THUNB. *Differt. Ent.* 3.

La tête & le corcelet ſont mélangés de gris & de noir. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de gris-rouſſeâtre & de noir. Les deux taches ordinaires ſont oblongues, entourées d'une ligne jaune, & ſont placées obliquement en ſens inverſe, de manière qu'elles vont ſe confondre ou ſe réunir poſtérieurement. L'aile eſt plus claire dans cette partie, & ce clair ſe réunit à une bande chargée de petits croiſſans noirs. La tache réniforme eſt un peu ſinueuſe: il y a une petite raie jaune en zigzag vers l'extrémité, &, au deſſous, de petites lunules noires, ſurmontées par du jaune. On voit trois ou quatre points jaunes ſur le bord antérieur au-delà du milieu. Les ailes inférieures ſont d'un gris-obſcur.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur le Cucubale béhen, & ſe loge dans les capſules de cette plante pour en manger les ſemences; elle eſt raſe, mélangée de verdâtre & de cendré, marquée de points obſcurs.

372. Noctuelle capſulaire.

Noctua capſincola.

Noctua criſtata, alis deflexis cinereis, fuſco variis; ſtrigis undatis nigris, poſticè lineâ albâ lunuliſque nigris.

Noctua capſincola. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 84. *n°.* 6.

La Capſulaire. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 76. *tab.* 280. *fig.* 460.

Phalæna Noctua capſincola. Hubn. *Beytr.* 4. *tab.* 3. *fig.* P. 1. 2. 3.

Noctua capſincola. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 12. *fig.* 57.

Fabricius a confondu cette eſpèce avec la précédente, quoiqu'elles diffèrent ſous bien des rapports. La tête & le corcelet ſont d'un gris plus ou moins obſcur. Les ailes ſupérieures ſont du même gris, & traverſées par des raies ondées, noires, & par d'autres plus claires que le fond. Les deux taches ordinaires ne vont pas ſe réunir, comme dans la précédente, par leur partie poſtérieure, quoiqu'elles obſervent la même oblicité; elles ſont entourées d'une ligne blanchâtre. On obſerve une pareille ligne vers le bord poſtérieur, & une ſuite de lunules noires très-près du bord. Les ailes inférieures ſont griſes à leur baſe, obſcures à leur extrémité.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur la Lychnide dioïque, & ſe nourrit, comme la précédente, des capſules de la plante; elle eſt raſe, mélangée de verdâtre, de jaune & de noirâtre.

373. Noctuelle leucographe.

Noctua leucographa.

Noctua criſtata, alis deflexis cinereo-violaceis; ſtrigis pallidis, poſticè maculis trigonis ſeriatis, nigris.

Noctua leucographa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 85. *n°.* 21.

La Leucographe. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 79. *tab.* 281. *fig.* 462.

Noctua leucographa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 88. *fig.* 411.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont d'un gris un peu rouſſeâtre, avec une légère raie obſcure au lobe antérieur de celui-ci. L'abdomen eſt d'un gris plus clair. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-rouſſeâtre, avec un reflet violet; elles ont quatre raies plus claires, & une rangée de taches trigones, oblongues, à quelque diſtance du bord, & qui aboutiſſent à la quatrième raie blanchâtre. Les deux taches, dont l'une orbiculaire & l'autre en rognon, ſont entourées d'une ligne jaunâtre. Les ailes inférieures ſont d'un gris-rouſſeâtre, avec l'extrémité obſcure, une raie obſcure un peu au-delà du milieu, & une petite ligne en croiſſant au milieu.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur la Millefeuille, *Achillea millefolium.*

374. Noctuelle ſérène.

Noctua ſerena.

Noctua criſtata, alis deflexis albidis; faſciâ latâ fuſcâ, utrinquè flavo maculatâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *pag.* 171. *n°.* 242. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 101. *n°.* 301.

Noctua perlata. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 84. *n°.* 4.

Noctua ſerena. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 11. *fig.* 54.

La Joconde. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 117. *tab.* 240. *fig.* 352.

Elle eſt petite. Le corps eſt blanc, avec une pouſſière noirâtre. Les ailes ſupérieures ſont blanches à la baſe, avec quelques points noirs; elles ont au milieu une large bande noirâtre, terminée des deux côtés par une raie jaunâtre, ondée. Dans cette bande ſe trouvent les deux taches ordinaires, qui ſont blanches. L'extrémité de l'aile eſt blanche, avec une raie noire & une obſcure. Le bord antérieur a des taches noires & des taches blanches.

Elle ſe trouve en Europe.

375. Noctuelle du Pin.

Noctua Pinaſtri.

Noctua criſtata, alis deflexis nigris, margine tenuiore anguloque ani obſcurè cinereis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 171. *n°.* 243. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 101. *n°.* 302.

Phalæna Noctua Pinaſtri *ſpirilinguis criſtata, alis deflexis nigris, margine dorſali poſticèque pallidis.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 851. *n°.* 160. — *Faun. Suec. n°.* 1188.

Phalæna Noctua ſcabriuſcula. Clerck, *Icon. Inſ. rar. tab.* 1. *fig.* 8.

Noctua Pinaſtri. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 82. *n°.* 1.

La Phalène du Pin. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 72. *tab.* 280. *fig.* 458.

Noctua Pinaſtri. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 51. *fig.* 246.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes, la tête & le corcelet ſont noirâtres. Le dos du corcelet eſt d'un gris-rouſſeâtre. Les ailes ſupérieures ſont d'un brun-noirâtre, avec le bord interne & une grande tache bilobée à l'angle interne, d'un gris-rouſſeâtre.

gris-rouſſeâtre. Les deux taches ordinaires paroiſſent à peine, & ſont entourées d'une ligne noire. La frange eſt marquée de points jaunâtres. Les ailes inférieures ſont d'un gris-brun clair.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. Suivant Linné & les auteurs du *Catalogue ſyſtématique des Papillons des environs de Vienne*, la Chenille vit ſur le Pin; elle vit ſur l'Oſeille & autres plantes acides, ſuivant Ernſt. On la trouve dans les prairies de plantes graminées, ſuivant Fabricius. Elles ſont d'un brun-ſombre dans leur jeune âge, & enſuite d'un brun-clair, parſemé de points d'un brun-ſombre. Les ſtigmates ſont blancs, entourés de noir. Parvenues à tout leur accroiſſement vers le milieu d'octobre, elles ſe retirent ſous des feuilles humides & déjà fanées, & ſe font, à la ſuperficie de la terre, un tiſſu aſſez mou, dans lequel elles prennent, au bout de quinze jours, la forme de chryſalide. L'inſecte parfait en ſort à la fin de juin de l'année ſuivante.

376. Noctuelle du Troêne.

Noctua Liguſtri.

Noctua criſtata, alis deflexis ſuſco vireſcentique variis, nigro ſubundatis; maculâ magnâ poſteriori albidâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. p. 172. n°. 244. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 102. n°. 303.*

Noctua Liguſtri. Schmett. *Wienn. Verz. p. 70. n°. 1.*

Esper, *Pap. d'Europe, tom. 4. tab. 119. Noct. 10. fig. 1-4.*

La Troênière. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 6. p. 66. tab. 225. n°. 320.*

Noctua Liguſtri. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 1. tab. 5. fig. 21.*

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont mélangés de blanc & de noir. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, mélangées de gris & marquées de quelques raies ondées, noires. La première des deux taches eſt orbiculaire, entourée de blanc. L'autre eſt réniforme, & poſe ſur une grande tache blanche, un peu mélangée d'obſcur. Le bord eſt blanc, mélangé d'obſcur, avec une ſuite de points noirs.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille eſt verte, avec un anneau jaune ſur la tête; elle vit ſur le Troêne.

377. Noctuelle ciſelée.

Noctua ſtrigilis.

Noctua alis deflexis nebuloſis, denticulis ſetaceis intra faſciam albam terminalem. Fab. *Mant. Inſ. tom. 2. p. 172. n°. 245. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 102. n°. 304.*

Phalæna Noctua ſtrigilis. Linn. *Syſt. Nat. p. 851. n°. 161. — Faun. Suec. n°. 1199.*

Phalæna Noctua ſtrigilis. Clerck, *Icon. Inſ. rar. tab. 9. fig. 6.*

La Ciſelée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom. 8. p. 38. tab. 315. fig. 551.*

Elle eſt petite. Les antennes ſont obſcures. La tête & le corcelet ſont d'un gris-obſcur, avec une raie plus obſcure ſur le lobe antérieur du corcelet. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris plus ou moins obſcur, avec une petite raie blanche vers la baſe, qui remonte un peu le long du bord interne, & une bande de la même couleur vers le bord poſtérieur: celle-ci eſt marquée de lignes longitudinales noires, ſur chacune deſquelles eſt un point noir. Les taches ordinaires ſont peu marquées, & entourées d'une ligne griſâtre. Le bord poſtérieur eſt noirâtre, mais la frange eſt blanche, avec une ſuite de points noirs.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe. Je l'ai trouvée le 30 mai aux environs de Paris, autour de la glacière de Gentilly.

378. Noctuelle runique.

Noctua runica.

Noctua criſtata, alis deflexis, anticis vireſcentibus, maculis variis atris, poſticè utrinquè punctis trigonis. Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. pag. 172. n°. 246. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 102. n°. 305.*

Phalæna Noctua aprilina. Linn. *Syſt. Nat. p. 847. n°. 138. — Faun. Suec. n°. 1178.*

Noctua runica. Schmett. *Wienn. Verz. p. 70. n°. 1.*

Roes. *Inſ. tom. 3. Claſſ. 2. Pap. Noct. tab. 39. fig. 4.*

Phalæna ludifica. Sulz. *Hiſt. Inſ. tom. 2. tab. 22. fig. 8.*

Phalæna Noctua aprilina. Esper, *Pap. d'Eur. tom. 4. tab. 118. Noct. 39. fig. 1. 2. 3.*

La Runique. Ernst, *Pap. d'Eur. tom. 6. p. 77. tab. 228. fig. 326.*

Noctua runica. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 15. fig. 71.*

Cette Noctuelle reſſemble ſi fort à la ſuivante, qu'il n'eſt pas ſurprenant qu'elle ait été ſouvent confondue avec elle. Les antennes ſont griſes. La tête & le corcelet ſont blanchâtres ou d'un blanc un peu verdâtre, avec une raie noire à la partie antérieure de celui-ci, une ligne courte à la partie latérale des épaulettes, & quelques points noirs à la partie poſtérieure du dos. L'abdomen eſt gris. Les ailes ſupérieures ſont d'un blanc plus ou moins

verdâtre, traverſées d'un grand nombre de taches en croiſſant, dont quelques-unes, contiguës, paroiſſent former des bandes. On compte ordinairement quatre rangées de pareilles taches, dont les trois premières ont leur convexité dirigée vers la partie poſtérieure, & la quatrième a la ſienne dirigée en ſens contraire. Entre ces deux dernières l'aile eſt plus foncée; ce qui forme en quelque ſorte une bande. Les dernières taches en croiſſant, ſimples au bord interne, forment une ſeconde bande, qui deſcend obliquement & ſe dirige vers le bord externe. Au deſſous & près du bord poſtérieur ſont deux rangées de taches tricuſpidées, noires. Les ailes inférieures ſont un peu obſcures, avec une tache en croiſſant, noirâtre, placée au milieu, & une bande plus claire un peu au deſſous. La frange eſt griſe, tachée de noir.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe, & n'eſt pas rare aux environs de Paris. La Chenille diffère beaucoup de la précédente; elle eſt raſe, & vit ſolitaire ſur le Chêne. Celle du mâle diffère de celle qui doit produire la femelle. La première eſt brune, marquée, ſur les côtés, de taches longues, blanches, formant des raies longitudinales, &, ſur le dos, à chaque anneau, d'une grande tache ronde, blanche, entourée de quatre petits points blancs. La tête eſt couleur de paille. La Chenille de la femelle eſt griſâtre, avec des taches longues, blanches, irrégulièrement placées ſur les côtés, & deux lignes noires en zigzag ſur le dos, qui forment un loſange à chaque anneau. Les extrémités ſont d'un jaune-fauve.

379. Noctuelle avrillière.

Noctua aprilina.

Noctua criſtata, alis deflexis viridibus, maculâ faſciâque atris, apice punctorum trigonum ſerie unicâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom. 2. p. 234. n°. 125. — Mant. Inſ. tom. 2. p. 172. n°. 246. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 163. n°. 306.*

Noctua aprilina. Schmett. *Wienn. Verz. p. 70. n°. 6.*

L'Avrillière. Ernst, *Pap. d'Eur. tom. 6. p. 74. tab. 227. fig. 325.*

Noctua aprilina. Panz. *Faun. Germ. Faſc. 4. tab. 21.*

Noctua aprilina. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 1. tab. 5. fig. 22.*

Phalæna Orion. Sepp. *Nederl. Inſ. 4. pag. 41. tab. 9. fig. 1-8.*

Phalæna Noctua Orion. Esper, *Pap. d'Eur. tom. 4. tab. 118. Noct. 59. fig. 4-7.*

Schiff. *Icon. Inſ. tom. 1. tab. 92. fig. 3.*

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont ſétacées, d'un gris un peu rouſſeâtre. La tête eſt d'un blanc-verdâtre. Le corcelet eſt de la même couleur, avec une bande noire, entière, à ſa partie antérieure, & une autre interrompue à ſa partie poſtérieure. L'abdomen eſt gris. Les ailes ſupérieures ſont d'un blanc-verdâtre, avec des taches blanches, & trois bandes irrégulières, ſinuées, interrompues, noires, dont l'une à quelque diſtance de la baſe, la ſeconde au milieu, & la troiſième à quelque diſtance du bord poſtérieur: il y a ſur ce bord une ſuite de taches noires, en croiſſant, ſurmontées par du blanc. La frange eſt d'un gris-verdâtre, avec une ſuite de taches noirâtres, qui s'appuient ſur les taches en croiſſant. Les ailes inférieures ſont un peu obſcures, avec une tache blanche à l'angle interne, & une raie courte, de la même couleur, un peu plus haut.

Elle ſe trouve dès le mois d'avril dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur le Chêne; elle eſt velue, d'un noir-bleuâtre, avec une ſuite de taches rougeâtres entre les anneaux, & trois taches d'un blanc-jaunâtre ſur le dos.

380. Noctuelle verdoyante.

Noctua virens.

Noctua criſtata, alis deflexis, anticis viridibus; lunulâ mediâ albâ, poſticis albis, immaculatis. Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. p. 173. n°. 248. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 103. n°. 307.*

Phalæna Noctua virens. Linn. *Syſt. Nat. 2. p. 847. n°. 139.*

Noctua virens. Schmett. *Wienn. Verz. p. 85. n°. 8.*

Esper, *Pap. d'Eur. tom. 4. tab. 122. Noct. 43. fig. 1.*

Knoch. *Suppl. Ent. Faſc. 2. tab. 1. fig. 1.*

La Verdoyante. Ernst, *Pap. d'Eur. tom. 7. p. 124. tab. 293. fig. 495.*

Noctua virens. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 48. fig. 235, & tab. 79. fig. 368.*

Elle s'éloigne des précédentes par la forme des ailes, & paroît ſe rapprocher des Noctuelles nerveuſe, L blanc, pâle, &c. La tête & le corcelet ſont d'un vert-pâle. L'abdomen eſt blanchâtre. Les ailes ſupérieures ſont d'un vert-pâle, avec une tache en croiſſant, blanche, placée au milieu. La frange eſt blanche. Les ailes inférieures ſont blanches. Le deſſous des quatre ailes eſt verdâtre, avec une tache blanchâtre, en croiſſant, au milieu.

Elle ſe trouve en Europe.

381. Noctuelle pudorine.

Noctua pudorina.

Noctua criſtata, alis deflexis, anticis teſtaceis immaculatis, poſticis fuſcis, limbo teſtacea.

ua pudorina. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 85.

ua pudorina. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *fig.* 401.

ſt un peu plus petite que la Noctuelle ver-. La tête, le corcelet & les ailes ſupérieures tacés ou d'un brun-pâle. Les nervures des nt apparentes & noirâtres. Les ailes infé-ont obſcures, avec la frange teſtacée.

e trouve en Allemagne.

Noctuelle céladon.

UA ſeladonia.

ua criſtata, alis deflexis viridi cinereoque vojticè ſtrigis undatis, nigris. Fabr. *Ent.* . *tom.* 3. *pars* 2. *p.* 103. *n°.* 308.

ne à antennes filiformes, à trompe, à ailes s, d'un brun-verdâtre, avec des raies on-nches & noires, & deux taches blanchâtres eu. Deg. *Mem. Inſ. tom.* 2. *p.* 412. *tab.* 6.

eſt de grandeur moyenne. La tête eſt ver-e corcelet eſt verdâtre, marqué de trois blanches. Les ailes ſupérieures ſont mélan-verdâtre & d'obſcur, & ont les deux taches es diſtinctes, cendrées, & quelques raies , blanches & noires. L'extrémité eſt blan-marquée de raies ondées, noires, & d'une petites taches triangulaires, noires. Les férieures & le deſſous des quatre ailes ſont anc-griſâtre, avec une tache en croiſſant, , placée au milieu.

e trouve en Suède.

Noctuelle joyeuſe.

UA ludifica.

ua criſtata, alis deflexis, anticis abdo-e trifariàm nigro punctato flavis. Fabr. *tom.* 2. *p.* 235. *n°.* 126. — *Mant. Inſ. p.* 173. *n°.* 249. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *p.* 103. *n°.* 309.

ena Noctua ludifica. Linn. *Syſt. Nat. n°.* 143. — *Faun. Suec. n°.* 1177.

ua ludifica. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 311.

ena Noctua ludifica. Esper, *Pap. d'Eur. tab.* 120. *Noct.* 41. *fig.* 1. 2.

ſ. Faſc. 14. *p.* 65. *tab.* 3. *fig.* 4.

oyeuſe. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *ib.* 226. *fig.* 325.

ua ludifica. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *ig.* 23.

eſſemble à la Noctuelle avrillière. La tête eſt d'un blanc-jaunâtre. Le corcelet eſt de la même couleur, avec pluſieurs taches noires. Les ailes ſupérieures ſont d'un blanc-jaune, marquées d'un grand nombre de raies en zigzag, noires, & d'une ſuite de taches noires, placées ſur la frange. Les ailes inférieures ſont tantôt blanches, avec le bord interne pâle; tantôt noirâtres, avec le bord interne jaune. La frange eſt toujours blanche, avec une ſuite de taches noires. L'abdomen eſt jaune, avec trois rangées de points noirs, une ſur le dos, & deux en deſſous, ſur les côtés.

Elle ſe trouve en Europe; elle n'eſt pas rare aux environs de Paris. La Chenille vit ſur le Chêne, &, ſelon Fabricius, ſur le Saule; elle eſt tuberculée, velue, rayée de bleu & de jaune, avec le col & la queue tachés de blanc. La chryſalide eſt noire, avec des angles rouges; elle s'enferme dans un cocon qu'elle file.

384. Noctuelle perle.

Noctua pèrla.

Noctua criſtata, alis deflexis cinereis, nigro undatis; maculis duabus fuſcis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 173. *n°.* 251. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 104. *n°.* 310.

Phalæna perla. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 70. *n°.* 3.

La Glandifère. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 68. *tab.* 225. *fig.* 321.

Noctua perla. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 5. *fig.* 25.

Il paroît que c'eſt le rédacteur de l'ouvrage des *Papillons d'Europe*, & non Fabricius, qui s'eſt trompé au ſujet de cette eſpèce & de la ſuivante dans ſes citations. Celle-ci eſt un peu plus petite que la Noctuelle glandifère ou du Lichen. La tête & le corcelet ſont blanchâtres. Les ailes ſupérieures ſont blanchâtres, avec la baſe, une large bande au milieu, qui ſe bifurque antérieurement, & une autre à l'extrémité, d'un gris-obſcur. Ces taches & ces bandes ſont bordées de raies ondées, noires. La bande du milieu, qui ſe bifurque antérieurement, ne va pas juſqu'au bord; ce qui la fait paroître comme formant deux taches. Le bord antérieur a des points noirs ſur toute ſa longueur, & l'on voit une ſuite de petites lunules ſur le bord poſtérieur. Les ailes inférieures ſont d'un gris-blanchâtre, avec une tache au milieu & deux raies un peu obſcures.

Elle ſe trouve en Europe, ſur les murs. La Chenille ſe trouve de même ſur les murs; elle ſe nourrit de Lichens.

385. Noctuelle du Lichen.

Noctua Lichenis.

Noctua criſtata, alis deflexis, anticis viridibus;

maculis variis atris, ſubtùs fuſcis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *pag.* 235. *n°.* 127. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 173. *n°.* 252. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 104. *n°.* 312.

Noctua glandifera. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 70. *n°.* 2.

La Perle. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 69. *tab.* 226. *fig.* 322.

Noctua glandifera. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 5. *fig.* 24.

Elle eſt plus petite que la Noctuelle runique, à laquelle elle reſſemble beaucoup. Les antennes ſont d'un gris-obſcur. La tête & le corcelet ſont d'un blanc un peu verdâtre. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, & ont des raies noires, irrégulières, entre leſquelles la couleur eſt plus obſcure; ce qui forme en quelque ſorte trois bandes, l'une à la baſe, la ſeconde avant le milieu, & la troiſième à quelque diſtance du bord. La raie qui borde celle-ci ſupérieurement eſt ondée, plus régulière que les autres. La première eſt unie à la ſeconde le long du bord interne: il y a ſur le bord une petite raie noire, ſurmontée par une ſuite de taches de la même couleur, un peu en croiſſant. Les raies noires ſont ſéparées des bandes obſcures par du blanc. La première tache ordinaire eſt placée dans la ſeconde bande, & eſt peu apparente. La ſeconde, placée entre la ſeconde & la troiſième bande, eſt plutôt ovale que réniforme; elle eſt un peu obſcure, entourée d'une ligne noire & d'un peu de blanc. Les ailes inférieures ſont tantôt blanchâtres, tantôt légérement obſcures, avec une légère raie plus obſcure, à quelque diſtance du bord.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille ſe nourrit des Lichens qui croiſſent ſur les murs.

386. Noctuelle fulminante.

Noctua fulminans.

Noctua criſtata, alis deflexis compreſſis, pallidis, poſticè denticulis nigris albiſque. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 104. *tab.* 311.

Elle eſt petite. Le corps eſt pâle. Les ailes ſupérieures ſont pâles, & marquées de petites dentelures blanches & noires, placées au-delà du milieu. Les pattes ſont alongées, blanches.

Elle ſe trouve en Allemagne.

387. Noctuelle pariétine.

Noctua Algæ.

Noctua criſtata, alis deflexis, anticis fuſcis; faſciis duabus viridibus. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 235. *n°.* 128. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 173. *n°.* 253. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 104. *n°.* 313.

Elle reſſemble aux précédentes. La tête & le corcelet ſont d'un cendré-obſcur. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, avec une large bande verte, à la baſe, & une autre moins marquée, ſinuée, à l'extrémité. Les ailes inférieures ſont cendrées, & ont en deſſous, vers le milieu, un point noir.

Elle ſe trouve en Allemagne, ſur les Lichens qui croiſſent ſur les murs, *Lichen ſaxatilis.*

388. Noctuelle Pſi.

Noctua Pſi.

Noctua criſtata, alis deflexis canis, lineolâ baſeos characteribuſque nigris, poſticis albis.

Phalæna Noctua Pſi *ſpirilinguis criſtata, alis deflexis canis, ſuperioribus characteribus nigris.* Linn. *Syſt. Nat. p.* 846. *n°.* 135. — *Faun. Suec. n°.* 1181.

Noctua tridens *criſtata, alis deflexis cinereis; maculis atris trifidis, poſticis albidis.* Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *pag.* 173. *n°.* 254. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 105. *n°.* 314.

Noctua tridens. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 67. *n°.* 1.

Goed. *Inſ.* 1. *tab.* 22.

List. Goed. *fig.* 92.

Raj, *Inſ. p.* 350.

Albin. *Inſ. tab.* 86.

Réaum. *Mem. Inſ.* 1. *tab.* 42. *fig.* 6-12.

Merian, *Inſ. Eur.* 3. *tab.* 42.

Frisch. *Inſ.* 2. *tab.* 2.

Roes. *Inſ. tom.* 2. *Phal.* 2. *tab.* 7. *fig.* 1-5.

Ammir. *Inſ. tab.* 13.

Wilk. *Pap.* 28. *tab.* 3. 5. 4.

Le Pſi. Geoff. *Inſ. Par. tom.* 2. *p.* 155. *n°.* 91.

Le Pſi. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 5. *tab.* 212. *fig.* 286.

Noctua tridens. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 90. *tab.* 24.

Noctua tridens. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 1. *fig.* 4.

Cette eſpèce diffère ſi peu de celle qui ſuit, que ce n'eſt guère que par les Chenilles qu'on peut les diſtinguer. La Noctuelle Pſi eſt pourtant d'un gris plus blanc que l'autre, & les ailes inférieures ſont de même plus blanches. Les antennes ſont griſes. La tête & le corcelet ſont d'un gris-blanchâtre, & il y a une ligne noire ſur les côtés, qui deſcend ſur les ailes, & qui jette ſur celles-ci trois rameaux. Les ailes ſupérieures ſont blanches, avec une légère pouſſière noire; ce qui les fait paroître d'un gris-clair; elles ont en outre la ligne noire qui deſcend de la baſe, un anneau noir, ovale, ter-

n deſſous par une petite ligne droite, de la couleur, qui eſt coupée par une autre petite n peu arquée. A quelque diſtance du bord eur il y a une raie ſinuée, ſur laquelle ſont ignes noires qui ſemblent former deux fois les Grecs. Les ailes inférieures ſont plus es que les ſupérieures; mais les nervures rciſſent un peu près du bord poſtérieur, & l eſt très-légérement obſcur. La frange reſte e.

ſe trouve en Europe, & eſt très-commune virons de Paris. La Chenille vit ſur l'Abri- le Prunier; elle eſt noire, un peu velue, : le dos une large raie jaune, interrompue trième anneau par une élévation conique, un peu velue. Les côtés ſont marqués par le tache alongée, rouge, ſur les trois pre- mneaux, & par deux ſur les ſuivans. Cette e entre en terre pour ſe métamorphoſer, l'obſervation de Réaumur.

Noctuelle trident.

va tridens.

ua criſtata, alis deflexis cinereis, maculis ſidis, poſticis ſuſcis.

ua Pſi. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 173. . — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 105.

ua Pſi. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 67.

rident. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *ab.* 212. *fig.* 287.

Inſ. tom. 1. *Phal.* 2. *tab.* 8. *fig.* 1-5.

ua Pſi. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 90.

ua Pſi. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 1.

paroît avoir été confondue avec la précé- ce qui fait qu'il y a une grande confuſion ſynonymie. Ses couleurs, comme nous it, ſont plus foncées. La ligne noire, qui des yeux & s'avance ſur les ailes, eſt plus a première des deux taches ordinaires eſt par un anneau noir, preſque rond, & la niforme, formée par une ligne griſe, eſt lus apparente que dans l'autre. Cette tache ée ſupérieurement par une petite ligne peu arquée, & eſt unie à la première tache ligne noire, droite. Les ailes inférieures gris un peu obſcur.

e trouve en Europe. La Chenille vit ſur ne : elle eſt noire, un peu velue; elle a s une raie jaune, ſéparée en deux par une ne noire. Les côtés ſont marqués de points de points rouges, & il règne, un peu plus bas, une raie rouge. Le dos a, comme l'autre, une élévation conique, velue.

390. Noctuelle chevelure dorée.

Noctua auricoma.

Noctua criſtata, alis deflexis, anticis cinereo fuſcis; ſtrigis characteribuſque nigris, pedibus apice albo annulatis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 174. *n°.* 256. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 105. *n°.* 316

Noctua auricoma. Schmitt. *Wienn. Verz. p.* 67. *n°.* 6.

Roes. *Inſ. tom.* 1. *Claſſ.* 2. *Pap. Noct. tab.* 44.

La Chevelure dorée. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 16. *tab.* 213. *fig.* 289.

Noctua auricoma. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 100. *tab.* 24.

Noctua auricoma. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 2. *fig.* 8.

Phalæna Noctua auricoma. Esp. *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 117. *fig.* 4. 5. 6.

Elle eſt un peu plus petite que la précédente. La tête & le corcelet ſont cendrés. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, un peu plus claires au milieu, marquées de pluſieurs raies ondées, rapprochées, noires & d'un gris-clair, placées à quelque diſtance du bord poſtérieur. La couleur eſt obſcure au deſſous de cette raie, & on y apperçoit, vers l'angle interne, un Pſi aſſez mal formé. Les taches ordinaires, dont l'une eſt orbiculaire & l'autre réniforme, ſont entourées d'une ligne noire, & il y a une petite ligne noire, arquée, au centre de la dernière. Les ailes inférieures ſont d'un gris-obſcur.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur la Ronce; elle eſt noire, avec les pattes d'un rouge-fauve & une ſuite de verrues de la même couleur ſur chaque anneau, d'où partent des faiſceaux de poils fauves.

391. Noctuelle Lambda.

Noctua Lambda.

Noctua criſtata, alis deflexis, fuſco-cinereis, lineolâ baſeos duabuſque in medio atris. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 174. *n°.* 257. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 106. *n°.* 317.

Elle reſſemble aux précédentes. La tête & le corcelet ſont très-élevés, en crête, & d'une couleur cendrée obſcure. Les ailes ſont d'un cendré-foncé, luiſant, avec une bande à la baſe & une au milieu peu marquées, plus foncées; une ligne noire à la baſe & deux au milieu, dont l'antérieure eſt plus longue que l'autre.

Elle ſe trouve en Allemagne.

392. Noctuelle coupée.

Noctua comma.

Noctua criſtata, alis deflexis dentatis, cinereis; lineolâ baſeos nigrâ adjacente tenuiori albæ. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 106. *n°.* 318.

Noctua comma. Linn. *Syſt. Nat. p.* 850. *n°.* 156. — *Faun. Suec. n°.* 1191.

Noctua comma. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 76. *n°.* 9.

La Coupée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 159. *tab.* 253. *fig.* 381.

Noctua comma. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 52. *fig.* 251.

La tête & le corcelet ſont cendrés. Les ailes ſupérieures ſont preſque dentées, cendrées, un peu mélangées d'obſcur. On y remarque une ligne noire qui deſcend de la baſe juſqu'au milieu, & s'appuie ſur une autre ligne plus mince, plus longue, blanche, qui part du bord interne. Les taches ordinaires ſont peu apparentes, & il y a quelques lignes longitudinales, obſcures, qui ſont paroître ces ailes comme ſtriées. Les ailes inférieures ſont blanchâtres, avec le bord poſtérieur obſcur.

Elle ſe trouve en Europe.

393. Noctuelle à ligne noire.

Noctua linea.

Noctua criſtata, alis deflexis, cinereſcens, thoracis ſtrigâ alarumque lineolâ baſeos atris. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 106. *n°.* 318.

Elle reſſemble à la précédente. La tête eſt cendrée. Le corcelet eſt cendré, avec une raie noire à la partie antérieure. Les ailes ſont cendrées, marquées, à la baſe, d'une petite ligne courte, noire. Les ailes inférieures ſont d'un blanc un peu tranſparent.

Elle ſe trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

394. Noctuelle louche.

Noctua luſca.

Noctua criſtata, alis deflexis cinereis, nitidulis; puncto medio albo ſtrigâque poſticâ punctorum nigrorum. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 106. *n°.* 320.

Elle ſe rapproche de la précédente. Le corps eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, marquées d'un point blanc, placé au milieu, & d'une rangée poſtérieure de petits points noirs. Les ailes inférieures & le deſſous des quatre ailes eſt cendré.

Elle ſe trouve à Kiell.

395. Noctuelle Chi.

Noctua Chi.

Noctua criſtata, alis deflexis canis, ſu ribus χ nigro notatis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p n°.* 130. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *pag.* 174. *n°* — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 107. *n°*

Phalæna Noctua Chi. Linn. *Syſt. N p.* 846. *n°.* 136. — *Faun. Suec. n°.* 1180.

Noctua Chi. Schmett. *Wienn. Verz. pa n°.* 3.

Albin. *Inſ. tab.* 83. *fig.* C. D.

Roes. *Inſ. tom.* 1. *Claſſ.* 2. *Pap. Noct. ta fig.* 1-5.

Phalæna ſeticornis ſpirilinguis, alis d cinereis, ſuperioribus faſciâ decuſſatâ J puncto nigro lineiſque tranſverſis albidis. C *Inſ. Par.* 2. *p.* 162. *n°.* 103.

La Glouterone. Ernst, *Pap. d'Europe, t p.* 119. *tab.* 241. *fig.* 354.

Noctua Chi. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *ta fig.* 49.

Elle reſſemble un peu à la Noctuelle P antennes ſont noirâtres. La tête & le corcel d'un gris-blanchâtre. Les ailes ſupérieure du même gris, marbrées & rayées d'obſcur une petite ligne noire vers la baſe, antérieur unidentée; une autre derrière les taches or res, que l'on a cru repréſenter le χ des Gr qui nous paroît bifide aux deux extrémités a vers l'extrémité une ſuite de taches tricuſp dont celles du milieu ſont plus apparentes & formées, & une autre ſuite de taches plus p noires, ſur le bord. Les deux taches ordinair grandes, peu marquées. Les ailes inférieur blanchâtres ou légérement obſcures, ave raie noirâtre ſur le bord même, & une un pe claire, au-delà du milieu.

Elle ſe trouve en Europe; elle n'eſt pas ra environs de Paris. La Chenille vit ſur l'A vulgaire, le Laiteron, le Glouteron; elle eſt verte, avec deux raies blanchâtres de c côté.

396. Noctuelle de l'Érable.

Noctua Aceris.

Noctua criſtata, alis deflexis canis, nig datis, abdomine ſubtùs baſi brunneo. Fabr. *Inſ. tom.* 2. *p.* 174. *n°.* 259. — *Ent. Syſ tom.* 3. *pars* 2. *p.* 107. *n°.* 322.

Phalæna Noctua Aceris *ſpirilinguis cri alis deflexis canis, ſuperioribus lineolis u annuloque ovali nigris.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p n°.* 137. — *Faun. Suec. n°.* 1179.

Noctua Aceris. Schrett. *Wienn. Verz. p.* 67. *n°.* 7.

Phalæna Aceris. Scop. *Ent. Carn. n°.* 524.

Albin. *Inf. tab.* 83.

Réaum. *Mem. Inf.* 1. *tab.* 34. *fig.* 11.

Frisch. *Inf.* 1. *tab.* 5.

Wilk. *Pap.* 32. *tab.* 3. a. b.

L'Omicron ardoiſé. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 3. *p.* 24. *tab.* 216. *fig.* 295.

Noctua Aceris. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 3. *fig.* 13. 14.

Elle eſt à peine plus grande que la Noctuelle Pſi. Les antennes ſont obſcures. La tête & le corcelet ſont d'un gris-blanchâtre. Les ailes ſupérieures ſont du même gris, un peu nuancées & rayées d'obſcur, & marquées d'une ligne noire, un peu rameuſe, qui part de la baſe, & d'une raie blanche, finuée, un peu ondée, bordée de noir inférieurement, & placée au-delà des taches ordinaires : celles-ci ſont peu marquées, de la couleur du fond, entourées d'une ligne noirâtre. La première de ces deux taches eſt petite, preſque ronde. La ſeconde eſt grande, preſqu'en cœur. Le bord poſtérieur a une ſuite de taches noires qui s'avancent ſur la frange. Les ailes inférieures ſont blanches, avec une ſuite de points noirs ſur la frange : quelquefois il y a une ligne noire ſur le bord, & les nervures s'obſcurciſſent en s'approchant de ce bord.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur l'Érable, le Marronier d'Inde ; elle eſt très-velue. Ses poils ſont longs, pour la plupart jaunes, & d'autres rouges ; ils ſont diſtribués par touffes, & ſont implantés immédiatement ſur la peau, ſans tubercule. Quelquefois ces touffes ſont compoſées de poils qui partent de deux anneaux différens ; elles ont, tout le long du dos, une rangée de taches blanches & noires.

Parvenues à toute leur grandeur vers le milieu de juillet, elles quittent l'arbre ſur lequel elles ont vécu, & vont ſe cacher, ou dans des trous de murs, ou ſous l'égout de quelque toit, pour y filer une coque dont la couche extérieure eſt toute de ſoie ; elles arrachent enſuite avec leurs dents les touffes de poils dont elles ſont couvertes, & les entre-mêlent dans leur tiſſu pour en augmenter l'épaiſſeur & la force ; de ſorte que la Chenille y reſte abſolument nue. Au bout de quelques jours elle s'y transforme en une chryſalide d'un brun-rougeâtre ; elle reſte dans cet état pendant tout l'hiver, & elle n'éclot qu'au printems ſuivant.

397. Noctuelle de l'Arnique.

Noctua Arnicæ.

Noctua criſtata, alis deflexis ſuſcis, albo undatis; punctis duobus medii maculâque reniformi albis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 107. *n°.* 323.

Elle eſt petite. Le corps eſt cendré, & l'anus eſt couvert de poils rougeâtres. Les ailes ſupérieures ſont d'un cendré-obſcur, avec une petite ligne noire à la baſe, enſuite une raie ondée, blanche. Plus bas, vers le milieu, ſont deux points blancs, dont l'un eſt orbiculaire, ſimple, & l'autre pointu, bordé de noir. Après ce dernier on voit la tache réniforme, & enſuite deux ou trois raies ondées, blanchâtres. Les ailes inférieures & les quatre ailes en deſſous ſont d'un cendré-obſcur.

Elle ſe trouve en Suède. La Chenille vit ſur l'Arnique.

398. Noctuelle de l'Euphorbe.

Noctua Euphorbiæ.

Noctua criſtata, alis deflexis cinereis, fuſco undatis; maculis ordinariis, anteriore orbiculatâ, poſteriore reniformi, albidis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 174. *n°.* 260. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 108. *n°.* 324.

Noctua Euphorbiæ. Schrett. *Wienn. Verz. p.* 67. *n°.* 4.

Phalæna Noctua Euphorbiæ. Esper, *Papill. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 117. *fig.* 1. 2. 3.

L'Omicron gris. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 20. *tab.* 215. *fig.* 293.

Noctua Euphorbiæ. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 3. *fig.* 12.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont cendrés. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, un peu nébuleuſes, avec une raie noirâtre vers la baſe, qui ne va pas juſqu'au bord interne ; une autre ondée, entière, avant le milieu, & une troiſième courbe, au-delà du milieu. Ces ailes ſont un peu plus claires au milieu, où ſe trouvent les deux taches ordinaires, qui ſont diſtinctes & entourées d'une ligne noirâtre. Le bord poſtérieur a une ſuite de petites taches noirâtres. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec la frange blanche, marquée d'une ſuite de petites taches noirâtres.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Tithymale ; elle eſt velue, verdâtre, avec des taches noires ſur le dos, & une tache en croiſſant, ferrugineuſe, ſur le premier anneau.

399. Noctuelle mégacéphale.

Noctua megacephala.

Noctua criſtata, alis deflexis cinereis, nigro undatis; maculâ unicâ orbiculatâ, albidâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 175. *n°.* 261. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 108. *n°.* 325.

Noctua megacephala. Schmitt. *Wienn. Verz. p.* 67. *n°.* 5.

La groſſe Tête. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 22. *tab.* 215. *fig.* 294.

Noctua megacephala. Scrib. *Beytr.* 1. *p.* 51. *tab.* 6. *fig.* 1.

Noctua megacephala. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 3. *fig.* 11.

Phalène groſſe tête. Deg. *Mem. Inſ. tom.* 2. *pars* 1. *p.* 413. *n°.* 7. *tab.* 7. *fig.* 6-9.

Elle reſſemble à la précédente. Les antennes ſont obſcures, ſétacées. La tête & le corcelet ſont cendrés. L'abdomen eſt un peu plus clair. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, nébuleuſes, marquées de raies ondées, noirâtres, peu diſtinctes, ſi ce n'eſt celle qui ſe trouve au-delà des taches ordinaires, & qui eſt inférieurement dentée ſur chaque nervure. Ces nervures deviennent noirâtres de là à l'extrémité : il y a ſur le bord une ſuite de points noirs. La première des deux taches eſt formée d'un anneau blanchâtre, ovale. La ſeconde eſt moins diſtincte. Les ailes inférieures ſont blanches, avec un peu d'obſcur ſur le bord poſtérieur.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe, & n'eſt pas rare aux environs de Paris. La Chenille vit ſur le Saule, le Tremble, le Bouleau; elle a ſeize pattes, eſt demi-velue, avec de longs poils, diſpoſés ſur les côtés de manière à ne point cacher les couleurs de la peau. Sa tête eſt griſe, avec des bandes & des taches noires; elle eſt très-groſſe relativement au corps. Le fond de celui-ci eſt gris, rayé de noir irrégulièrement & parſemé de points blancs, avec quatre tubercules rouges ſur chaque anneau, & une tache jaune ſur le dixième, bordée de noir. Les pattes ſont jaunâtres.

400. Noctuelle litürée.

Noctua litura.

Noctua criſtata, alis deflexis canis, liturâ mediâ atrâ, puncto albo. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 236. *n°.* 131. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *pag.* 175. *n°.* 262. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 108. *n°.* 326.

Phalæna Noctua litura *ſpirilinguis criſtata, alis canis, faſciâ fuſcâ, lituriſque tribus marginalibus nigris.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 858. *n°.* 192. — *Faun. Suec. n°.* 1213.

Noctua litura. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 77. *n°.* 2.

Noctua litura. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 27. *fig.* 127.

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corcelet eſt cendré, mélangé d'obſcur. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-blanchâtre, avec un point noir, diſtinct, à la baſe; une tache noire, marqu point blanc, au milieu, & une rangée d noirs vers le bord.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille v Saule, le Prunier; elle eſt raſe, verte, a ligne pâle ſur le dos & une ſur les côtés, m de blanc & de jaune. La tête eſt pâle.

401. Noctuelle pointée.

Noctua depuncta.

Noctua criſtata, alis deflexis griſeſce punctis baſeos nigris ſtrigâque poſticâ pu Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p n°.* 327.

Phalæna Noctua depuncta *ſpirilinguis alis griſeſcentibus, lituris marginalibus n tibus, ſtrigâque poſticâ punctatâ.* Linn. *Sy* 2. *p.* 858. *n°.* 191. — *Faun. Suec. n°.* 12

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & celet ſont griſâtres. Les ailes ſupérieures la même couleur, avec deux points noirs à enſuite trois preſque réunis vers le bord ar Plus bas ſont la tache ovale & la tache rén au deſſous deſquelles ſe trouve une raie peu marquée, & une ſuite de petits poin ſur le bord poſtérieur. Le deſſous des ailes marqué d'un point noirâtre & d'une raie de la même couleur.

Elle ſe trouve en Suède, dans les bois.

402. Noctuelle piſtache.

Noctua piſtacina.

Noctua criſtata, alis deflexis cinerei obſcurioribus undatis, poſticis fuſcis. Fabr *Inſ. tom.* 2. *pag.* 175. *n°.* 162. — *Ent. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 109. *n°.* 328.

Noctua piſtacina. Schmett. *Wienn. Ve n°.* 1.

Noctua piſtacina. Hubn. *Lepid.* 4. *tab.* 28. *fig.* 131.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête celet ſont d'un gris tirant un peu ſur le v Les ailes ſont de la même couleur, plus baſe qu'à l'extrémité, avec quelques poi à la baſe, enſuite une raie obſcure, une a ondée, pâle, au-delà du milieu, & une points noirs ſur le bord. Les ailes inférie obſcures.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille raboteuſe, verte, avec des points & une les côtés blanchâtres; elle vit ſur la Scal

403. Noctuelle de la Belladone.

Noctua Baja.

Noctua criſtata, alis deflexis ferrugine

parvo baſeos geminatoque apicis nigris. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 175. *n°.* 264. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 109. *n°.* 329.

Noctua Baja. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 77. *n°.* 3.

La Belladone. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 20. *tab.* 311. *fig.* 540.

Noctua Baja. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 25. *fig.* 119.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennules ſont ferrugineuſes, avec l'extrémité pâle. Le corcelet eſt ferrugineux. L'abdomen eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont ferrugineuſes, avec un point noir, diſtinct, vers la baſe. Le milieu eſt plus obſcur, & l'on y voit les deux taches ordinaires, marquées chacune par un anneau blanchâtre. Vers l'angle antérieur ſont deux points rapprochés, noirs, & le bord eſt marqué d'une ſuite de petits traits de la même couleur. Les ailes inférieures ſont un peu obſcures, avec la frange ferrugineuſe.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur la Belladone, *Atropa Belladona;* elle eſt mélangée de cendré & d'obſcur, avec trois raies dorſales, dont l'une blanche, & les deux latérales jaunâtres.

404. Noctuelle rubiconde.

Noctua rubricoſa.

Noctua criſtata, alis deflexis fuſceſcentibus, coſtâ albâ, fuſco maculatâ, apice fuſcis, punctis albis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 176. *n°.* 263. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 110. *n°.* 330.

Noctua rubricoſa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 77. *n°.* 4.

Noctua rubricoſa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 91. *fig.* 43.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont velus, jaunâtres. Les ailes ſupérieures ſont un peu obſcures, avec des raies ondées, cendrées, & le bord interne rougeâtre à la baſe. Le bord antérieur eſt blanc de la baſe au-delà du milieu, marqué de trois taches noires; il eſt obſcur à l'extrémité, avec deux petits points blancs. Le deſſous de ces ailes eſt obſcur. Les ailes inférieures ſont blanchâtres.

Elle ſe trouve en Europe, ſur une eſpèce de Patience, *Rumex acuta.* La Chenille eſt griſe, avec une ligne dorſale pâle, & deux points blancs ſur chaque anneau.

405. Noctuelle érythrocéphale.

Noctua erythrocephala.

Noctua criſtata, alis deflexis ferrugineis, cinereo fuſcoque undatis; maculâ poſteriori nigro punctatâ, capite rufo. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 176. *n°.* 266. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 110. *n°.* 331.

Noctua erythrocephala. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 77. *n°.* 5.

Noctua erythrocephala. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 37. *fig.* 176.

L'Érythrocéphale. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 151. *tab.* 301. *fig.* 513.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête eſt rougeâtre. Le corcelet eſt brun, preſqu'en crête. Les ailes ſont rougeâtres, avec des raies ondées, cendrées & obſcures. Le bord antérieur eſt cendré à la baſe. Les taches ordinaires ſont placées vers le milieu, & on voit ſur la ſeconde quelques points noirs, placés ſur ſes bords. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec la frange cendrée. Les ailes ſupérieures ont en deſſous le bord cendré, & les inférieures ſont cendrées, avec un point & une raie ondée, obſcurs.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Plantain.

406. Noctuelle griſâtre.

Noctua griſeſcens.

Noctua criſtata, alis deflexis cinereis, maculis ordinariis pallidis ſtrigâque ſubmarginali punctorum atrorum. Fabr. *Ent. Syſt. emend. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 110. *n°.* 332.

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corps eſt cendré, ſans tache. Le lobe antérieur du corcelet eſt élevé & marqué d'une raie obſcure. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, obſcures, avec les deux taches ordinaires pâles, & une rangée poſtérieure, preſque marginale, de petits points noirs.

Elle ſe trouve à Kiell.

407. Noctuelle polygone.

Noctua polygona.

Noctua criſtata, alis deflexis ſubundatis, extùs ſuſco nigroque variis, intùs pallidis, thorace variegato. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 176. *n°.* 267. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 111. *n°.* 333.

Noctua polygona. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 78. *n°.* 16.

Noctua polygona. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 27. *fig.* 125.

Elle eſt plus grande que les précédentes. Le corcelet eſt mélangé d'obſcur & de ferrugineux, & a de chaque côté poſtérieurement une ligne oblique, noire. Les ailes ſupérieures ſont mélangées d'obſcur & de ferrugineux, avec des raies ondées plus obſcures, & les deux taches ordinaires plus pâles; elles ſont intérieurement cendrées, avec des raies

ondées obſcures. Le bord antérieur eſt marqué de quelques points noirs. Les ailes inférieures ſont blanchâtres.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Plantain.

408. Noctuelle barbareſque.

Noctua barbara.

Noctua criſtata, alis cinereſcentibus, maculâ mediâ faſciâque poſticâ obſoletâ fuſcis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 111. *n°.* 334.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennules ſont cendrées, & la trompe eſt teſtacée. Le corcelet eſt cendré, en crête. Les ailes ſont cendrées, tantôt plus pâles, tantôt plus claires, avec une grande tache obſcure qui s'avance juſqu'au bord antérieur. Derrière cette tache eſt une bande obſcure, moins marquée vers le bord antérieur que dans le reſte de ſon étendue. Entre la tache & la bande ſont deux ou trois points blancs, placés ſur le bord antérieur. En deſſous les ailes ſont de la même couleur, mais plus blanchâtre. Les ailes inférieures ſont blanchâtres, avec une bande obſcure.

Elle ſe trouve ſur la côte de Barbarie, d'où elle a été apportée par M. Desfontaines.

409. Noctuelle de la Perſicaire.

Noctua Perſicariæ.

Noctua criſtata, alis deflexis fuſco-nebuloſis, ſtigmate reniformi albo, pupillâ lunari flavâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 236. *n°.* 132. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 177. *n°.* 268. — *Ent. Syſt. emend. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 111. *n°.* 335.

Phalæna Noctua Perſicariæ. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 847. *n°.* 142. — *Faun. Suec. n°.* 1208.

Noctua Perſicariæ. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 71. *n°.* 8.

Roes. *Inſ. tom.* 1. *Claſſ.* 2. *Pap. Noct. tab.* 30. *fig.* 1-5.

Ammir. *Inſ. tab.* 157.

Phalæna ſeticornis ſpirilinguis, alis deflexis, ſuperioribus fuſcis lineis undatis & omicro albis, inferioribus cinereis. Geoff. *Inſ. Pariſ. tom.* 2. *p.* 157. *n°.* 94.

Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 129. *Noct.* 50. *fig.* 1. 2. 3.

La Polygonière. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 92. *tab.* 232. *fig.* 335.

Noctua Perſicariæ. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 13. *fig.* 64.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont bruns : celui-ci eſt coupé par des lignes & des raies noires. L'abdomen eſt cendré, terminé par des poils rouſſeâtres, avec une ſuite de t noires ſur le dos. Les ailes ſupérieures ſont avec quatre raies ondées, d'un gris-pâle nâtre, & une petite ligne blanche, accom de points de la même couleur ſur le bord rieur. La première des deux taches ordin ovale, griſe, peu marquée ; la ſeconde eſt réniforme, blanche, avec le centre jaunât ailes inférieures ſont griſes à leur baſe, o à leur extrémité, avec un peu du bord & la blanchâtres.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Che ſur la Perſicaire, la Renouée, l'Arroche, le &, ſelon Fabricius, ſur les arbres fruitie eſt raſe, verte ou griſâtre, avec une ligne tudinale, blanche, ſur le dos ; une doubl noirâtre ſur le premier, le quatrième & quième anneau ; elle a ſur le dernier une él conique.

Selon le rédacteur de l'ouvrage des *Pa d'Europe*, les jardiniers allemands regarde Chenille comme le plus grand fléau de leur gers, & la nomment *Ver de cœur*, parce attaque le cœur du Chou ; elle remplit de crémens le vide qu'elle y forme, & ces excr fermentant par la pluie, font pourrir la pla manière que les beſtiaux mêmes n'en veul manger.

410. Noctuelle du Tragopogon.

Noctua Tragopogonis.

Noctua criſtata, alis deflexis, anticis punctis nigris tribus approximatis, poſtic dis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *pag.* 257. *n°.* 1 *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 177. *n°.* 270. — *En em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 112. *n°.* 336.

Phalæna Noctua Tragopogonis. Linn *Nat.* 2. *p.* 855. *n°.* 177. — *Faun. Suec. n°.*

Frisch. *Inſ.* 2. *p.* 33. *tab.* 7.

Noctua Tragopogonis. Schmett. *Wienn. p.* 85. *n°.* 14.

Phalène griſe, tête jaune. Deg. *Inſ. t p.* 418. *n°.* 10. *tab.* 7. *fig.* 15.

La Tripoincluée. Ernst, *Pap. d'Eur. t p.* 99. *tab.* 234. *fig.* 338.

Noctua Tragopogonis. Hubn. *Lepid.* 4. N *tab.* 8. *fig.* 40.

Noctua Tragopogonis. Panz. *Faun. Faſc.* 93. *tab.* 24.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & celet ſont d'un gris-foncé, luiſant. Les aile rieures ſont de la même couleur, & ſont ma au milieu de trois petites taches oblongues, r diſpoſées en triangle. Les ailes inférieur d'un gris un peu rouillé.

e trouve dans toute l'Europe. La Chenille le Salſifis, l'Épinard, la Patience, le Chou urs autres plantes; elle eſt raſe, d'un vert- vec cinq lignes longitudinales blanches.

Noctuelle du Pancrais.

UA Pancratii.

ua criſtata, alis deflexis, anticis nigris, oſticâ albicante, poſticis albis.

ua Pancratii. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *fig.* 391.

eſſemble à la précédente pour la forme & deur. Les antennes ſont d'un gris un peu re. La tête & le corcelet ſont noirs. L'ab- eſt noir, avec la baſe blanche. Les ailes ires ſont noires, avec une petite raie plus i deſſous de la tache réniforme; une autre marquée, blanchâtre, près du bord, & -noire ſur le bord. Les ailes inférieures ſont s, avec le bord antérieur un peu parſemé .

e trouve au midi de l'Europe. La Chenille e Pancrais, *Pancratium*.

Noctuelle hépatique.

UA hepatica.

ua criſtata, alis deflexis obſcurè griſeis; fuſcâ punctiſque tribus coſtalibus albis. p. *Inſ. tom.* 2. *p.* 237. *n°.* 134. — *Mant. n.* 2. *p.* 177. *n°.* 271. — *Ent. Syſt. em. pars* 2. *p.* 112. *n°.* 337.

æna Noctua hepatica *ſpirilinguis criſtata, uceſcentibus, fuſciâ ferrugineâ abbre- eminalique plicatâ.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *n°.* 169. — *Faun. Suec. n°.* 1209.

æna Noctua hepatica. Clerck, *Icon. Inſ. ig.* 3.

ua hepatica. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 83.

achée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 86. 5. *fig.* 467.

ua hepatica. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 77.

eſt un peu plus grande que les précédentes. ennes ſont ſétacées, d'un gris un peu rouſ- La tête & la partie antérieure du corcelet n gris un peu glauque. Le corcelet eſt d'un rrugineux, rayé d'obſcur. Les ailes ſupé- ſont d'un gris un peu glauque, avec quel- ies ondées, noires & blanchâtres; une lus obſcure, au milieu, beaucoup plus ſa partie antérieure, & allant à peine juſ- ord interne, & trois points blancs ſur le ıtérieur, vers l'extrémité. Le bord poſté- rieur eſt marqué d'une rangée de petites lunules noires qui ſe touchent. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec une tache au milieu & le bord poſtérieur noirâtres.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

413. Noctuelle de l'Oſeille.

Noctua Acetoſellæ.

Noctua criſtata, alis deflexis helvolis; ſtrigis duabus obliquis, cinereis, poſticis fuſceſcentibus; margine brunneo. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 177. *n°.* 272. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 112. *n°.* 338.

Noctua Acetoſellæ. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 84. *n°.* 1.

Noctua Acetoſellæ. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 45. *fig.* 220.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont rougeâtres. La tête & le corcelet ſont rouſſeâtres. Les ailes ſupérieures ſont rouſſeâtres, avec la baſe plus obſcure, & deux raies d'un gris-jaunâtre, un peu obliques, qui ſe rapprochent l'une de l'autre, au bord interne. Entre ces raies ſont les deux taches ordinaires, dont l'une orbiculaire & l'autre preſque réniforme, entourées d'une ligne d'un gris-jaunâtre. Après la deuxième raie on voit une rangée de points noirâtres. La frange eſt jaune. Les ailes inférieures ſont d'un jaune-obſcur, avec le bord poſtérieur noirâtre & la frange jaune.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur l'Oſeille; elle eſt raſe. La tête eſt rouge, avec deux lignes pourpres, marquées de points noirs. Le dos eſt fauve, marqué de deux lignes longitudinales obſcures, & les côtés ſont rougeâtres.

414. Noctuelle de l'Oxalide.

Noctua oxalina.

Noctua criſtata, alis deflexis griſeis, medio fuſco-cinereis; ſtrigis duabus obliquis, flavis.

Noctua oxalina. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 45. *fig.* 219.

Elle reſſemble à la précédente. Les antennes ſont rouſſeâtres, très-légérement pectinées. La tête & le corcelet ſont d'un gris-cendré. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur à la baſe & à l'extrémité. Le milieu eſt d'un gris plus obſcur, laquelle couleur eſt bordée par deux lignes jaunâtres qui ſe rapprochent l'une de l'autre, au bord interne. Les deux taches ordinaires ſont formées par une ligne griſe. On voit une raie obſcure, peu marquée, un peu ondée, vers le bord poſtérieur. Les ailes inférieures ſont griſes, avec deux bandes peu marquées, plus obſcures.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur l'Oxalide.

415. Noctuelle turque.

Noctua turca.

Noctua criſtata, alis deflexis flaveſcentibus, ſtrigis duabus fuſcis lunulâque luteâ. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 237. *n°.* 135. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 177. *n°.* 273. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 113. *n°.* 339.

Phalæna Noctua turca *ſpirilinguis criſtata, alis cinereo-rufis, ſtrigis duabus fuſcis lunulâque albâ.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 847. *n°.* 140. — *Faun. Suec. n°.* 1221.

Noctua turca. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 84. *n°.* 2.

La Turque. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 127. *tab.* 294. *fig.* 497.

Noctua turca. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 45. *fig.* 218.

Phalæna volupia. Naturf. Faſc. 9. *p.* 123.

Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 122. *Noct.* 43. *fig.* 5. 6.

Elle eſt de la grandeur des précédentes. Les antennes ſont fauves, ſétacées. La tête & le corcelet ſont d'un jaune-fauve, plus ou moins obſcur. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, un peu jaſpées d'obſcur, & marquées de deux raies noirâtres, dont l'une à quelque diſtance de la baſe, & l'autre à quelque diſtance du bord poſtérieur. La première des deux taches ordinaires manque ou n'eſt guère apparente; la ſeconde eſt alongée, tranſverſale, jaune, entourée de noirâtre. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec la frange fauve. Le deſſous des quatre ailes eſt d'un jaune-brun, avec une bande noirâtre, au milieu.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur une eſpèce de jonc, *Juncus piloſus :* elle eſt d'un rouge-brun, parſemé de petits points d'un brun-ſombre; elle a de chaque côté une large bande d'un brun-clair, &, ſur le dos, de ſemblables petites bandes. On voit en outre, de chaque côté du dos, une ligne ſerpentante de même nuance. La tête eſt d'un brun-foncé.

Cette Chenille éclot en automne, ſe tient dans la terre pendant l'hiver, & on la trouve à la moitié de ſa croiſſance dans les premiers jours du printems; elle ſe nourrit d'herbe, probablement du jonc, & ſéjourne dans les prairies, tout près de la terre. Au commencement de juin elle ſe tranſforme entre des brins d'herbe enlacés enſemble, & la Noctuelle ſe montre au commencement de juillet.

416. Noctuelle imbécille.

Noctua imbecilla.

Noctua criſtata, alis deflexis helvolis, ſtrigis duabus fuſcis lunulâque mediâ albâ. Fa *Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 113. *n°.* 340.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête celet ſont d'un roux-pâle. L'abdomen e Les ailes ſupérieures ſont d'un roux-pâ deux raies preſque droites, obſcures. A ſe trouve une tache obſcure, marquée d'u blanche. Les ailes inférieures ſont obſcu

Elle ſe trouve à Kiell.

417. Noctuelle conigère.

Noctua conigera.

Noctua criſtata, alis deflexis flaveſ ſtrigis duabus fuſcis punctoque medio a gono. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 178. *n°. Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 113. *n°*

Noctua conigera. Schmett. *Wienn. Ve n°.* 3.

Phalæna Noctua conigera. Hubn. *tab.* 4. *fig.* Z.

La Conigère. Ernst, *Pap. d'Eur. tom. tab.* 292. *fig.* 492.

Noctua conigera. Panz. *Faun. Germ. tab.* 24.

Noctua conigera. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct fig.* 222.

Elle eſt de grandeur moyenne, d'un peu fauve. Les ailes ſupérieures ſont de couleur, avec un point blanc irrégulier lieu, & deux lignes tranſverſes, peu m obſcures : il y a une troiſième ligne ondé la frange. Les ailes inférieures ſont d'u fauve, plus pâle que les ſupérieures.

Elle ſe trouve en Autriche. La Chenille rayée de blanc & de noir, avec la tête n le premier anneau très-noir, marqué lignes blanches.

418. Noctuelle tache blanche.

Noctua albipunctata.

Noctua criſtata, alis deflexis cinereis mediâ albâ ſtrigiſque duabus lunularum f Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 178. *n°. Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 114. *n°*

Noctua albipunctata. Schmett. *Wien p.* 84. *n°.* 4.

Le Point blanc. Ernst, *Pap. d'Eur. p.* 129. *tab.* 294. *fig.* 498.

Noctua albipunctata. Hubn. *Lepid. tab.* 46. *fig.* 225.

Elle reſſemble à la précédente. La tête celet ſont d'un gris-rouſſeâtre. L'abdome

s supérieures ſont d'un gris un peu rouſ-
avec deux rangées de petites lunules noi-
contiguës, & un point blanc, au milieu.
s inférieures ſont d'un gris-clair à la baſe,
d'un gris-obſcur.

ſe trouve en France, en Allemagne. La
e vit ſur le Plantain; elle eſt griſe, rayée
ic & pointillée de noir, avec le premier
obſcur, marqué de trois lignes blanches.

Noctuelle polyodon.

UA polyodon.

*ua criſtata, alis deflexis dentatis, nebu-
rigâ poſticâ dentatâ, albâ.* Fabr. *Sp. Inſ.
p.* 237. *n°.* 136. — *Mant. Inſ. tom.* 2.
n°. 276. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2.
n°. 343.

æna Noctua polyodon *ſpirilinguis criſ-
inereo-nebuloſa, margine poſtico multi-*
. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 853. *n°.* 170. —
uec. n°. 1219.

ua polyodon. Schmett. *Wienn. Verz.*
°. 1.

ua polyodon. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2.
fig. 365.

ſt un peu plus grande que les précédentes.
, le corcelet & l'abdomen ſont d'un gris-
Les ailes ſupérieures ſont de la même cou-
rec quatre raies ondées, blanchâtres &
s, dont deux avant les taches ordinaires
après. La dernière, placée près du bord,
ıx marquée, & ſes ondulations ſont poin-
n voit une ligne blanchâtre ſur le bord,
ée par de petites lunules noires. Le bord
eu denté. Les ailes inférieures ſont d'un
e, avec une bande & le bord obſcurs. La
ſt pâle. Le deſſous des ailes eſt cendré,
point & une ligne en arc, noirâtres.

e trouve en Europe. La Chenille vit ſur le
; elle eſt obſcure, avec les côtés pâles &
es obliques, noires.

Noctuelle ceinture jaune.

UA flavocincta.

*a criſtata, alis deflexis dentatis, fuſco
ue variis, fulvo punctatis.* Fabr. *Mant.*
2. p. 178. *n°.* 277. — *Ent. Syſt. em.*
pars 2. *p.* 114. *n°.* 344.

a flavocincta. Schmett. *Wienn. Verz.*
°. 2.

Inſ. tom. 1. *Claſſ.* 2. *Pap. Noct. tab.* 55.
. 3.

inture jaune. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6.
ab. 238. *fig.* 349.

Noctua flavicincta. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2.
tab. 10. *fig.* 46.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont ſétacées, obſcures. La tête & le corcelet ſont cendrés, parſemés d'une pouſſière noire & fauve, avec une raie obſcure à la partie antérieure de celui-ci. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris plus ou moins obſcur, marquées de raies peu régulières, noires & blanchâtres, & de quelques taches fauves. On voit une raie plus régulière, dentée ou à ondulations aiguës, noire & blanche, au deſſous des taches ordinaires, &, un peu plus bas, une rangée de taches jaunes, ſurmontées d'un peu de noir. La frange eſt griſe, tachée de noirâtre. Les ailes inférieures ſont griſes, avec deux bandes noirâtres, l'une au milieu, & l'autre un peu plus large, près du bord. La frange eſt griſe. Le deſſous des ailes eſt d'un gris-nébuleux, avec une bande noirâtre, & de plus une tache en croiſſant, au milieu des inférieures.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur le Cerifier; elle eſt raſe, verte, avec une raie latérale jaune.

421. Noctuelle hermite.

Noctua eremita.

Noctua criſtata, alis deflexis ferrugineis, ſtrigis duabus undatis, albis, anteriore obſoletâ, poſteriore repandâ. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 170. *n°.* 236. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 178. *n°.* 278. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 115. *n°.* 345.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les ailes ſupérieures ſont ferrugineuſes, marquées, entre la baſe & le milieu, d'une raie ondée, blanche & obſcure, & d'une autre vers le bord poſtérieur, flexueuſe. Avant cette raie, la couleur de l'aile eſt plus foncée. Le bord poſtérieur eſt marqué de points noirs. Les ailes inférieures ſont cendrées. Le deſſous des ailes eſt cendré, avec l'extrémité des ſupérieures obſcure, un point au milieu & une raie poſtérieure obſcurs, ſur les inférieures.

Elle ſe trouve à Leipſick.

422. Noctuelle noirâtre.

Noctua nigricans.

Noctua criſtata, alis deflexis nigricantibus, ſtigmatibus ordinariis pallidioribus. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *pag.* 238. *n°.* 138. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 178. *n°.* 279. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 115. *n°.* 346.

Phalæna Noctua nigricans. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 855. *n°.* 178. — *Faun. Suec. n°.* 1220.

Noctua nigricans. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 81. *n°.* 19.

Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 107. *Noct.* 28. *fig.* 3.

La Noirâtre. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 65. *tab.* 278. *fig.* 455.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont noires, ſétacées. La tête & le corcelet ſont noirâtres. L'abdomen eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont noirâtres, avec quelques raies ondées, noires. La première des deux taches eſt peu apparente, formée par un cercle noir. La ſeconde eſt réniforme, formée par une ligne un peu plus claire, jaunâtre à ſa partie inférieure. Le bord poſtérieur eſt marqué d'une légère ligne griſe ou jaunâtre. Les ailes inférieures ſont blanches, avec le bord poſtérieur un peu obſcur.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne, en Italie. La Chenille vit ſur la Chicorée ſauvage; elle eſt raſe, d'un cendré-obſcur, marquée de points noirs & d'une ligne dorſale pâle.

423. Noctuelle perflue.

Noctua perflua.

Noctua criſtata, alis deflexis ſubdentatis, cinereis; fuſciâ latâ atrâ, puncto ocellari. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 179. *n°.* 280. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 115. *n°.* 347.

Noctua perflua. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 8. *fig.* 35.

Elle a plus de deux pouces de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet ſont d'une couleur cendrée, foncée. Les ailes ſupérieures ſont preſque dentées à leur bord poſtérieur; elles ſont cendrées, avec une large bande noirâtre, placée au milieu, bordée de chaque côté d'une raie blanchâtre, en zigzag. Au milieu de cette bande eſt un ſeul point noir, entouré d'un anneau gris. Le bord poſtérieur eſt obſcur, marqué de petites lunules noires. Les ailes inférieures ſont obſcures.

Elle ſe trouve en Allemagne.

424. Noctuelle enfumée.

Noctua fumoſa.

Noctua criſtata, alis nigricantibus, ſtrigâ poſticâ punctorum alborum. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 179. *n°.* 281. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 115. *n°.* 348.

Noctua fumoſa. Schmitt. *Wienn. Verz. p.* 81. *n°.* 18.

Noctua fumoſa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 32. *fig.* 153.

Elle reſſemble beaucoup à la Noctuelle noirâtre. Les antennes ſont noires. La tête & le corcelet ſont noirâtres. L'abdomen eſt brun. Les ailes ſupérieures ſont noirâtres, marquées de quelques raies noires & d'une rangée de points blancs pointus, placés près du bord poſtérieur. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec une tache noire, placée au milieu.

Elle ſe trouve en Allemagne.

425. Noctuelle auriculée.

Noctua aurita.

Noctua criſtata, alis deflexis fuſco-nitidulis, faſciâ mediâ repandâ, cinereâ; capite bi-thoracе quadridentato. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 179. *n°.* 282. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 116. *n°.* 349.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête eſt cendrée, velue, ornée de deux faiſceaux de poils droits, relevés. Le corcelet eſt de même cendré, & orné de quatre faiſceaux. Les ailes ſupérieures ſont brunes, luiſantes, marquées au milieu d'une large bande ſinuée, cendrée; elles ont enſuite, vers l'extrémité, des ſtries blanches & noires.

Elle ſe trouve en Eſpagne.

426. Noctuelle oculée.

Noctua oculea.

Noctua criſtata, alis deflexis fuſco ferrugineoque variis, ſtigmate reniformi pallido. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 238. *n°.* 139. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 179. *n°.* 283. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 116. *n°.* 350.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Noctuelle flavicorne. Les ailes ſupérieures ſont rougeâtres au bord interne, obſcures au bord antérieur. La tache ordinaire réniforme eſt pâle.

Elle ſe trouve en Suède.

427. Noctuelle myope.

Noctua myopa.

Noctua criſtata, alis deflexis fuſceſcentibus, maculis ordinariis, anteriore fulvâ; iride albâ, poſteriori reniformi albâ. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 116. *n°.* 351.

Elle eſt petite. Le corps eſt gris. Les ailes ſupérieures ſont un peu obſcures, luiſantes, marquées d'un point blanc diſtinct, fauve, avec le centre blanc, placé au milieu, & la tache réniforme, placée plus bas, blanche, avec une lunule noirâtre au centre. En deſſous les quatre ailes ſont cendrées.

Elle ſe trouve en Danemarck.

428. Noctuelle flavicorne.

Noctua flavicornis.

Noctua criſtata, alis deflexis, anticis cinereis, ſtrigis tribus atris, antennis luteis. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 238. *n°.* 140. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 179. *n°.* 284. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 116. *n°.* 352.

na Noctua flavicornis. Linn. *Syſt. Nat.* . *n°.* 182. — *Faun. Suec. n°.* 1204.

na Noctua flavicornis. Clerck, *Ic. Inſ.* *g.* 9.

a flavicornis. Schmett. *Wienn. Verz.* . 6.

vicorne. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *ab.* 243. *fig.* 359.

a flavicornis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *fig.* 208.

t de grandeur moyenne. Les antennes ſont a tête & le corcelet ſont d'un gris-cen- ailes ſupérieures ſont d'un gris-cendré, lquefois d'une légère pouſſière jaunâtre ; pluſieurs raies peu ondées, noirâtres, deux qui contiennent les taches ordinaires apparentes ou mieux marquées. Ces ta- forment ordinairement qu'une alongée, re, jaunâtre ; elles ſont quelquefois diſ- a première alors eſt grande, orbiculaire ; le eſt réniforme, peu apparente. Les ailes es ſont griſes à la baſe, un peu obſcures à ité. Le deſſous des quatre ailes eſt gris, de deux raies un peu obſcures.

trouve dans toute l'Europe. La Chenille s arbres fruitiers, le Chêne, le Peuplier ; raſe, verdâtre, avec la tête rouge & des lancs ſur les côtés,

Noctuelle chauve.

a calvaria.

a criſtata, alis deflexis fuſcis, ſtrigis ndatis, cinereis, maculâque mediâ teſ- Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 179. *n°.* 285. *Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 117. *n°.* 353.

a calvaria. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 71.

is calvarialis. Hubn. *Lepid.* 6. *Pyral.* 2. *fig.* 23.

ſt de grandeur moyenne. Le corps eſt gris. nnules ſont grandes, réfléchies. Les ailes res ſont d'un gris-obſcur, marquées de es ondées, noirâtres, & de deux taches tres, placées ſur le bord antérieur. On itre la première & la ſeconde raie, un une, & entre celle-ci & la troiſième, une une, aſſez grande, dans laquelle ſont pla- x points noirs. Les ailes inférieures ſont ; en deſſous elles ont des raies ondées, s.

e trouve en Autriche.

Noctuelle lunette.

a triplacia.

a criſtata, alis deflexis, anticis arcu duplici contrario maculiſque tribus glaucis intermediis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 238. *n°.* 141. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *pag.* 180. *n°.* 286. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 117. *n°.* 354.

Phalæna Noctua triplacia. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 854. *n°.* 175. — *Faun. Suec. n°.* 1202.

Mérian, *Inſ. Eur. tab* 97.

Roes. *Inſ. tom.* 1. *Phal.* 2. *tab.* 34.

Noctua triplacia. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 91. *n°.* 1.

Phalæna ſeticornis ſpirilinguis, alis deflexis fuſcis, ſuperioribus lineis rufis baſique maculâ fulvâ. Geoff. *Inſ. Pariſ. tom.* 2. *p.* 152. *n°.* 85.

Réaum. *Mem. tom.* 1. *p.* 535. *pl.* 37. *fig.* 1. 2. 3.

Deg. *Mem. tom.* 1. *p.* 123. *tab.* 6. *fig.* 13-21, *& tom.* 2. *pars* 1. *p.* 442.

Les Lunettes. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 105. *tab.* 332. *fig.* 578.

Noctua triplacia. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 61. *tab.* 22.

Noctua triplacia. Vill. *Ent. tom.* 2. *p.* 238. *n°.* 237.

Noctua triplacia. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 55. *fig.* 269.

Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 169. *Noct.* 90. *fig.* 1. 2. 3.

Les antennes & la tête ſont d'un gris-obſcur. La partie antérieure du corcelet eſt d'un gris légérement lilas, bordé de noir. Le corcelet eſt d'un gris un peu lilas. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur à leur baſe, laquelle couleur eſt bordée ou terminée par une ligne arquée ferrugineuſe, & une autre noirâtre. Le milieu de l'aile eſt d'un gris-brun, avec trois anneaux plus ou moins marqués, noirâtres ou d'un brun-foncé. A quelque diſtance de l'extrémité il y a une autre ligne arquée, en ſens inverſe de la première, ferrugineuſe & noirâtre. L'aile eſt terminée par une ligne noirâtre qui touche à la frange. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec la baſe plus claire.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille eſt raſe, verte, avec deux gibboſités ſur le dos & une vers l'anus ; elle vit ſur l'Ortie, le Laiteron, le Mouron, le Houblon.

431. Noctuelle de l'Aſclépiade.

Noctua Aſclepiadis.

Noctua criſtata, alis deflexis glaucis, in medio obſcurioribus ; arcu duplici contrario, thorace anticè maculis duabus ocellaribus. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 117. *n°.* 355.

Noctua Aſclepiadis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 91. *n°.* 2.

L'Aſclépiade. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *tab.* 332. *fig.* 579.

Esper, *Pap. d'Europe, tom.* 4. *p.* 169. *Noct.* 90. *tab.* 4. 5.

Noctua Aſclepiadis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 55. *fig.* 268.

Elle reſſemble beaucoup à la précédente, dont elle n'eſt bien diſtinguée, ſelon Fabricius, que par deux taches blanches, oculées, placées à la partie antérieure du corcelet. Les ailes ſont auſſi plus obſcures à l'extrémité.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur l'Aſclépiade blanche, *Aſclepias vincetoxicum;* elle eſt raſe, d'un vert-pâle taché de noir, avec une ligne latérale jaune.

432. Noctuelle mélangée.

Noctua mixta.

Noctua criſtata, alis deflexis helvolo alboque variis, capite thoraceque niveis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 118. *n°.* 356.

Elle reſſemble aux précédentes. Les antennes ſont blanches en deſſus, d'un roux-pâle en deſſous. La tête & le corcelet ſont d'un blanc de neige, ſans tache. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de blanc & de roux-pâle. Les ailes inférieures ſont cendrées à la baſe, obſcures à l'extrémité.

Elle ſe trouve en Italie.

433. Noctuelle triſte.

Noctua triſtis.

Noctua criſtata, alis deflexis cinereis, fuſco ſubundatis margineque exteriori punctato, ſubtùs pallidis; fuſciâ fuſcâ. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *pag.* 238. *n°.* 142. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *pag.* 180. *n°.* 287. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 118. *n°.* 357.

Noctua ſimulans *criſtata, alis deflexis cinereis, nitidulis; ſtrigis undatis fuſcis, poſteriore punctatâ.* Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *pag.* 177. *n°.* 269.

Les ailes ſupérieures ſont cendrées, luiſantes, marquées de raies ondées, obſcures. La tache ordinaire réniforme repréſente une lunule obſcure. Le bord antérieur eſt marqué de points noirs. En deſſous les ailes ſont pâles, avec une bande noire.

Elle ſe trouve en Suède.

434. Noctuelle de la Patience.

Noctua Rumicis.

Noctua criſtata, alis cinereo fuſcoque variis, liturâ marginis tenuioris albâ. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 238. *n°.* 143. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 180. *n°.* 288. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 118. *n°.* 358.

Phalæna Noctua Rumicis *ſpirilinguis criſtata, alis deflexis cinereis, bimaculatis; liturâ marginis tenuioris albâ.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *pag.* 852. *n°.* 164. — *Faun. Suec. n°.* 1200.

Noctua Rumicis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 67. *n°.* 3.

Albin. *Inſ. tab.* 32.

Roes. *Inſ. tom.* 1. *Claſſ.* 2. *Pap. Noct. tab.* 27. *fig.* 1-5.

Wilk, *Pap.* 26. *tab.* 56. a. 1.

Réaum. *Mem. Inſ. tom.* 1. *pag.* 302. *tab.* 15. *fig.* 6. — *Ibid. p.* 539. *tab.* 37. *fig.* 11, & *tom.* 2. *p.* 426 & 461. *tab.* 34. *fig.* 8. *Larva.*

Phalæna Noctua Rumicis. Deg. *Mem. Inſ. tom.* 2. *pars* 1. *p.* 411. *n°.* 4, & *tom.* 1. *p.* 185. *tab.* 9. *fig.* 14.

La Cendrée noirâtre. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 13. *tab.* 213. *fig.* 288.

Noctua Rumicis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 2. *fig.* 9.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont obſcures, ſétacées. La tête & le corcelet ſont d'un gris-noirâtre. L'abdomen eſt d'un gris plus clair. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-noirâtre, mélangé de gris-clair, avec quelques raies ondées, noires, & une raie blanche, placée vers le bord poſtérieur. On voit auſſi une tache blanche près du bord interne, ſur la ligne de la tache réniforme, & une ſuite de petites taches noires au bord poſtérieur. La première des deux taches eſt orbiculaire, formée par un anneau noir, avec un point noir au centre. La ſeconde tache eſt formée par deux anneaux noirs. Les ailes inférieures ſont d'un gris un peu obſcur. Le deſſous des quatre ailes eſt d'un gris un peu rouſſeâtre.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur la Patience, l'Ortie, le Laiteron, &, ſelon Degeer, ſur l'Aune, le Saule & le Bouleau. Ernſt ajoute qu'elle vit auſſi ſur les Mauves, le Lilas, le Roſier & les différens arbres fruitiers; elle eſt velue, & a ſeize pattes. Sa couleur eſt noire, avec des taches rouges & des taches blanches. On voit une ligne jaune ſur les côtés, immédiatement au deſſus des pattes, qui eſt blanche dans quelques individus, & ſur laquelle ſont des tubercules rouges, garnis de poils. Sur le reſte du corps ſont auſſi d'autres tubercules, d'où partent autant d'aigrettes de poils roux, entre-mêlés, ſur les cinq anneaux du milieu, d'une eſpèce de laine blanchâtre, qui, vue à la loupe, n'eſt qu'un amas de petits poils hériſſés de barbes ou d'autres poils extrêmement déliés.

Ces

ıenilles marchent fort lentement, & ſe
n cercle quand on les touche. Parvenues
ur groſſeur, elles n'entrent point en terre
ramsformer en inſecte parfait, mais font
e ſur une branche d'arbre, entre-mêlant,
tiſſu, des brins d'écorce ou de feuilles
'intérieur ſeulement eſt tapiſſé de ſoie.

ıoctuelle étique.

ʌ hecta.

*ı criſtata, alis deflexis nigris, albo unda-
ulis ordinariis annulo albo cinctis.* Fabr.
l. em. tom. 3. *pars* 2. *p.* 119. *n°.* 359.

ſt de grandeur moyenne. Le corcelet eſt
ailes ſupérieures ſont noires, marquées
es raies blanches, dont la dernière, pla-
du bord poſtérieur, eſt dentée. Les deux
rdinaires, dont l'une eſt orbiculaire &
éniforme, ſont formées par un anneau

trouve à Kiell.

ıoctuelle moqueuſe.

ʌ ridens.

*ı criſtata, alis deflexis viridi fuſco albo-
is; maculâ baſeos ſtrigiſque duabus un-
is; antennis flaveſcentibus.* Fabr. *Mant.
. 2. p.* 180. *n°.* 289. — *Ent. Syſt. em.
ars* 2. *p.* 119. *n°.* 360.

ı ridens. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 4.

ıe rouge. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6.
b. 214. *fig.* 291.

ſſemble à la Noctuelle de la Patience. Les
ſont jaunes. La tête & le corcelet ſont d'un
é un peu verdâtre, parſemé de blanc.
en eſt d'un gris-pâle. Les ailes ſupérieures
ıngées de verdâtre, d'obſcur & de blanc,
tache blanche, vers la baſe, près du bord
, au deſſous de laquelle eſt une raie on-
ıche. Au milieu ſont les deux taches ordi-
ormées par une ligne blanche. Après les
y a une ſeconde raie ondée, blanche, &
ème moins marquée, près du bord poſté-
compagnée de lunules noires. Les ailes
es ſont griſes, avec une bande obſcure
ord poſtérieur. La frange eſt griſe, avec
s taches noirâtres.
e trouve en France, en Allemagne. La
vit ſur le Chêne.

ıoctuelle griſette.

ʌ ſavillacea.

*ı criſtata, alis deflexis cinereis, ſtrigis
lbis maculâque reniformi flavâ.*

La Griſette. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 5. *tab.* 211. *fig.* 285.

Phalæna Noctua ſavillacea. Esp. *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 127. *fig.* 4.

Noctua ſavillacea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 1. *fig.* 2.

Elle a de treize à quatorze lignes de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet ſont d'un gris-cendré. Les ailes ſupérieures ſont du même gris, avec une raie longitudinale, interrompue, noirâtre, à quelque diſtance du bord interne, & quelques taches de la même couleur ſur le bord antérieur. On voit deux raies griſes, bordées de noir, l'une en deçà, l'autre en delà des taches ordinaires. La première de ces deux taches eſt orbiculaire & griſe; la ſeconde eſt réniforme & jaune. Les ailes inférieures ſont blanchâtres, avec une raie & le bord poſtérieur légérement obſcurs. Le deſſous des ailes eſt d'un gris-blanchâtre, avec un point & une raie noirâtres.

Elle ſe trouve en Europe.

438. Noctuelle antique.

Noctua exoleta.

Noctua criſtata, alis lanceolatis convolutis, fuſco cinereoque nebuloſis; punctis quatuor marginalibus, albis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 239. *n°.* 144. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 180. *n°.* 290. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 119. *n°.* 361.

Phalæna Noctua ſpirilinguis criſtata, alis lanceolatis convolutis, exoletis, dorſo fuſceſcentibus, collari compreſſo. Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 849. *n°.* 151. — *Faun. Suec. n°.* 1186.

Noctua exoleta. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 75.

Frisch. *Inſ.* 5. *tab.* 11. *fig.* 1. 2.

Roes. *Inſ. tom.* 1. *Phal.* 2. *tab.* 24.

Sulz. *Inſ. tab.* 16. *fig.* 95.

Deg. *Inſ. tom.* 2. *p.* 401. *n°.* 2. *tab.* 7. *fig.* 1-4.

Wilk. *Pap.* 8. *tab.* 1. a. 18.

L'Antique. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 149. *tab.* 249. *fig.* 370.

Noctua exoleta. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 61. *fig.* 23.

Noctua exoleta. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 50. *fig.* 244.

La forme de cette eſpèce & des ſuivantes les éloigne des précédentes; elle eſt cylindrique. Les antennes & les pattes ſont collées contre le corps, & les ailes ſont un peu pliſſées. La tête & la partie antérieure du corcelet ſont d'un jaune-fauve. Le corcelet eſt d'un brun-foncé, & l'abdomen d'un

brun plus ou moins clair. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de fauve, de gris & de brun; mais cette dernière domine vers la partie interne. Les ailes inférieures ſont noirâtres, avec la frange pâle.

La Chenille vit ſur l'Arroche, la Patience, le Framboiſier, le Sureau, le Tilleul : elle eſt raſe, verte, marquée de quelques points d'un vert-blanchâtre & d'une ligne latérale blanchâtre; elle ſe métamorphoſe dans la terre.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

439. Noctuelle perdue.

Noctua depeſdita.

Noctua criſtata, alis deflexis pallidis, margine exteriori fuſco, maculis duabus pallidis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 120. *n°.* 362.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Noctuelle antique. Les antennes ſont avancées, peſtinées, avec l'extrémité ſétacée. La tête eſt cendrée, en crête. Le corcelet eſt cendré, un peu en crête, avec une tache noirâtre, de chaque côté. Les ailes ſont penchées, pâles. Le bord antérieur eſt obſcur, avec une tache au milieu & à l'extrémité, pâles. On remarque des points pâles entre les taches ordinaires, & une rangée de points noirs vers le bord poſtérieur. Les ailes inférieures ſont pâles, avec le bord noir. L'abdomen eſt cendré, avec le deſſous pâle & l'anus velu. Les pattes antérieures ſont velues.

Elle ſe trouve à Kiell.

440. Noctuelle du Bouillon-blanc.

Noctua Verbaſci.

Noctua criſtata, alis deflexis dentato-eroſis, margine laterali fuſco immaculato. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 239. *n°.* 145. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 180. *n°.* 291. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 120. *n°.* 363.

Phalæna Noctua Verbaſci *ſpirilinguis criſtata, alis deflexis obſoletis, marginibus lateralibus fuſcis.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 850. *n°.* 153. — *Faun. Suec. n°.* 1186.

Phalæna ſeticornis ſpirilinguis, alis deflexis fuſco-cinereis, ſuperioribus fuſcis, longitudinaliter ſtriatis. Geoff. *Inſ. Pariſ. tom.* 2. *p.* 158. *n°.* 96.

Phalæna Verbaſci. Scop. *Ent. Carn. n°.* 521.

Noctua Verbaſci. Schrett. *Wienn. Verz. p.* 73. *n°.* 4.

Aldrov. *Inſ. tab.* 13.

Raj, *Inſ. p.* 168. *n°.* 25, & *p.* 352. *n°.* 31.

Réaum. *Mem. Inſ.* 1. *p.* 576. *tab.* 43. *fig.* 9-11.

Roesel, *Inſ.* 6. *tab.* 9. *fig.* 1-8.

Mérian, *Inſ. Eur.* 3. *tab.* 29.

Roes. *Inſ. tom.* 1. *Claſſ.* 2. *Pap. Noct. tab.* 13. *fig.* 1-5.

Wilk. *Pap.* 7. *tab.* 15.

Sulz. *Hiſt. Inſ. tab.* 22. *fig.* 7.

Harr. *Aurel. tab.* 8. *fig.* a. d.

Schœff. *Icon. Inſ. tab.* 24. *fig.* 7.

Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 189. *Noct.* 60. *fig.* 1-4.

La Brèche. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 136. *tab.* 246. *fig.* 365.

Noctua Verbaſci. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 55. *fig.* 266.

Noctua Scrophulariæ. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 55. *fig.* 267.

Les antennes ſont ſétacées, d'un jaune-fauve. La tête eſt griſe, bordée de brun-clair. La partie antérieure du corcelet eſt griſe, très-élevée en crête, bordée de brun-clair poſtérieurement. Le dos eſt gris, avec quelques houppes brunes. L'abdomen eſt d'un gris-jaunâtre, avec une rangée de houppes brunes, ſur le dos. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-jaunâtre, bordées de brun-clair. L'extrémité eſt dentelée, & il règne une ligne blanche ſur le bord. Les nervures ſont un peu élevées. Les ailes inférieures ſont d'un gris-jaunâtre, avec les nervures un peu élevées, brunes, ainſi que le bord poſtérieur.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur le Bouillon-blanc, la Scrophulaire; elle eſt raſe, & a ſeize pattes. Sa couleur eſt d'un gris-verdâtre, avec des taches noires & d'autres jaunes. Parvenue à toute ſa groſſeur, elle deſcend au pied de la plante qui l'a nourrie, & y reſte quelques jours ſans manger; elle entre enſuite dans la terre pour y conſtruire ſon cocon, ou quelquefois elle reſte à la ſuperficie, & le forme avec des feuilles & des écorces, qu'elle mâche & fixe avec la ſoie qu'elle file. La chryſalide y paſſe l'hiver, & n'en ſort qu'au printems, ſous la forme d'inſecte parfait.

441. Noctuelle de l'Aſter.

Noctua Aſteris.

Noctua criſtata, alis deflexis ſtriatis, cinereis; marginibus nigris, exteriore punctis tribus nigris. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 180. *n°.* 192. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 121. *n°.* 364.

Noctua Aſteris. Schrett. *Wienn. Verz. p.* 312. *n°.* 10.

L'Aſtrée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 139. *tab.* 246, & *tab.* 247. *fig.* 364.

Noctua Aſteris. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 53. *fig.* 260.

Elle diffère de la précédente par le bord poſtérieur des ailes, qui n'eſt point dentelé. Les antennes ſont griſes en deſſus, ferrugineuſes en deſſous. La tête & le corcelet ſont d'un gris un peu violet. Les ailes ſupérieures ſont du même gris-violet, avec le bord antérieur & le bord interne bordés de jaune-brun : il y a trois points jaunes ſur le bord antérieur, & une tache en croiſſant près du bord interne. Les nervures ſont élevées comme dans la précédente. Les ailes inférieures ſont blanchâtres, avec le bord poſtérieur obſcur. La frange eſt blanchâtre.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur l'Aſter.

442. Noctuelle de la Camomille.

Noctua Chamomillæ.

Noctua criſtata, alis deflexis lanceolatis, ſtriatis, canis; punctis duobus centralibus minutiſſimis, nigris, ſubtùs immaculatis. Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. pag.* 180. *n°.* 293. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 121. *n°.* 365.

Noctua Chamomillæ. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 73. *n°.* 3.

Noctua Chamomillæ. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 54. *fig.* 261.

Elle reſſemble beaucoup à la Noctuelle ombrageuſe; mais les Chenilles diffèrent beaucoup l'une de l'autre. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt obſcure, avec des raies cendrées. Le corcelet eſt velu, cendré, avec une raie noire à la partie antérieure. L'abdomen eſt gris, avec quelques houppes noires, à la baſe. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-blanchâtre, avec les nervures élevées, deux points velus vers le centre, & trois points cendrés ſur le bord antérieur. En deſſous elles ſont cendrées, avec trois points blancs, placés ſur le bord antérieur. Les ailes inférieures ſont ſtriées, cendrées, avec la frange blanche. En deſſous elles ſont de la même couleur, avec un point central, obſcur.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur la Camomille, *Matricaria chamomilla;* elle eſt raſe, cendrée, avec deux petites lignes courbes, ferrugineuſes, ſur chaque anneau. Dans les premiers jours de ſa naiſſance elle a des taches jaunes & blanches.

443. Noctuelle de la Tanaiſie.

Noctua Tanaceti.

Noctua criſtata, alis deflexis lanceolatis, ſtriatis, canis; lineolis duabus atris, poſticis albis, ſubtùs immaculatis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 181. *n°.* 294. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 121. *n°.* 366.

Noctua Tanaceti. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 73. *n°.* 5.

La Cendrée. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 141. *tab.* 247. *fig.* 366.

Noctua Tanaceti. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 54. *fig.* 263.

Knoch, *Inſ.* 2. *p.* 29. *tab.* 2. *fig.* 1-9.

Elle reſſemble aux précédentes. Les antennes ſont ferrugineuſes, avec la baſe blanchâtre. La tête eſt d'un gris-blanchâtre. Le corcelet eſt de la même couleur, avec une légère raie obſcure à la partie antérieure. L'abdomen eſt blanchâtre. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-blanc, avec une petite ligne noire qui va de la baſe vers le milieu; une autre plus courte, au milieu, un peu fléchie à l'extrémité, & trois points noirs ſur le bord antérieur. En deſſous elles ſont un peu obſcures & luiſantes. Les ailes inférieures ſont blanches en deſſus, avec le bord poſtérieur noirâtre, & entiérement blanches en deſſous.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur la Tanaiſie, *Tanacetum vulgare;* elle reſſemble beaucoup à celle du Bouillon-blanc; mais elle en diffère en ce que les taches noires ſont plus petites, & qu'elle a deux raies jaunes ſur le dos.

444. Noctuelle de la Laitue.

Noctua Lactucæ.

Noctua criſtata, alis deflexis ſtriatis, lanceolatis, canis, fuſco obſoletè undatis, ſubtùs ſuſcis, poſticis diſco albo. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 181. *n°.* 295. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 122. *n°.* 367.

Noctua Lactucæ. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 74. *n°.* 7.

Roes. *Inſ. tom.* 1. *Claſſ.* 2. *Pap. Noct. tab.* 42. *fig.* 1-5.

L'Hermite. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 144. *tab.* 248. *fig.* 368.

Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 137. *Noct.* 58. *fig.* 4-6.

Noctua Lactucæ. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 54. *fig.* 264.

Elle reſſemble beaucoup à la Noctuelle ombrageuſe. Les antennes ſont ſétacées, griſes. La tête eſt cendrée. Le corcelet eſt cendré, marqué d'une raie obſcure à ſa partie antérieure. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, un peu mélangées de gris-clair, avec quelques lignes longitudinales, courtes, irrégulières, obſcures, & une ou deux raies peu marquées, ondées, obſcures; elles ſont d'un gris-brun en deſſous, avec la baſe & le bord plus pâles, & trois points blanchâtres ſur le bord antérieur. Les ailes inférieures ſont un peu obſcures, avec le milieu & la baſe plus clairs.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur la Laitue, le Laiteron, la Chicorée amère;

elle eſt raſe, & a ſeize pattes. Sa couleur eſt d'un beau noir bleuâtre, avec une ſuite de taches jaunes, contiguës, ſur le dos; une raie latérale, blanche, ſur chaque anneau, & une ligne longitudinale, blanche, ſur les côtés, au deſſus des pattes. La tête eſt noire, avec une ligne jaune, antérieurement bifurquée; elle ſe tient ordinairement ſur le haut des tiges, ne ſe nourriſſant que des petites feuilles qui s'y trouvent. Parvenue à toute ſa groſſeur, elle entre dans la terre, s'y enfonce à trois ou quatre pouces, y creuſe une voûte alongée, qu'elle tapiſſe de ſoie, & forme une coque, dans la conſtruction de laquelle elle emploie de la terre.

445. Noctuelle ombrageuſe.

Noctua umbratica.

Noctua criſtata, alis deflexis ſtriatis, lanceolatis, canis; maculâ centrali ferrugineâ, punctis duobus nigris. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 182. *n°.* 296. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 122. *n°.* 368.

Phalæna Noctua umbratica *ſpirilinguis criſtata, alis lanceolatis, canis, ſtriatis; thoracis valvulis lunatis.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *pag.* 849. *n°.* 150. — *Faun. Suec. n°.* 1184.

Noctua umbratica. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 74. *n°.* 8.

Roes. *Inſ. tom.* 1. *Claſſ.* 2. *Pap. Noct. tab.* 25. *fig.* 1-6.

Schœff. *Icon. Inſ. tab.* 212. *fig.* 4. 5.

L'Ombrageuſe. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 146. *tab.* 248. *fig.* 369.

Noctua umbratica. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 54. *fig.* 263.

Elle a environ deux pouces de largeur les ailes étendues. Les antennes ſont jaunâtres, ſétacées. La tête & le corcelet ſont d'un gris-cendré, avec une légère raie obſcure à la partie antérieure de celui-ci. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-blanchâtre, avec quelques lignes longitudinales, courtes, noires, & deux raies ondées, obſcures, peu marquées, placées au milieu. Entre ces raies, la couleur griſe prend une teinte jaunâtre ou ferrugineuſe, plus ou moins marquée, qui y forme comme une tache aſſez grande, dans laquelle on apperçoit quelquefois un ou deux points noirs. Les nervures, comme dans toutes les eſpèces congénères, ſont un peu élevées. Les ailes inférieures ſont blanchâtres, avec le bord poſtérieur un peu obſcur & la frange blanche. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-obſcur en deſſous.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur le Laiteron; elle eſt raſe, & a ſeize pattes. Sa couleur eſt noire, avec trois rangées de taches rouges.

446. Noctuelle lucifuge.

Noctua lucifuga.

Noctua criſtata, alis deflexis ſtriatis, canis; baſi puncto lineolâque nigris.

Noctua lucifuga. Schmett. *Wienn. Verz. pag.* 312. *n°.* 11.

Noctua lucifuga. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 54. *fig.* 262.

Elle reſſemble ſi fort à la précédente, que Fabricius l'a regardée comme une ſimple variété; elle en diffère pourtant en ce que la tache ferrugineuſe & les points noirs du milieu manquent toujours, & qu'on voit une ligne noire & un point plus diſtincts à la baſe. Les ailes inférieures ſont d'un gris-obſcur.

Elle ſe trouve en Allemagne. La Chenille vit ſur une eſpèce de Patience, *Rumex ſcutatus.*

447. Noctuelle laiteuſe.

Noctua lactea.

Noctua criſtata, alis deflexis niveis, nitidis, immaculatis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 182. *n°.* 297. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 123. *n°.* 369.

Noctua lactea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 95. *fig.* 448.

Elle reſſemble aux précédentes, mais elle eſt preſqu'une fois plus petite. Les antennes, la tête & le corcelet ſont blancs, ſans tache. Les ailes ſont d'un blanc de neige, ſans raies apparentes & ſans tache.

Elle ſe trouve dans la Ruſſie méridionale.

448. Noctuelle putride.

Noctua putris.

Noctua criſtata, alis deflexis obſoletis, ſubpunctatis; margine exteriore fuſco, adjectâ maculâ ſubocellari. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 240. *n°.* 147. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 182. *n°.* 298. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 123. *n°.* 370.

Phalæna Noctua putris. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 850. *n°.* 152. — *Faun. Suec. n°.* 1187.

Noctua putris. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 75. *n°.* 4.

Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 138. *Noct.* 59. *fig.* 4. 5.

La Putride. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 151. *tab.* 251. *fig.* 376.

a putris. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 50.

a une forme moins alongée que les précé-
La tête & la partie antérieure du corcelet
ne couleur teſtacée pâle. Le dos du corcelet
brun-clair. Les ailes ſupérieures ſont nuan-
brun-pâle & de teſtacé, avec le bord anté-
us brun, marqué d'une tache ferrugineuſe,
a point bleu au centre. On voit, à quelque
de la baſe, une raie un peu obſcure, on-
une ou deux rangées de points obſcurs,
du milieu. Les ailes inférieures ſont un peu
s.

e trouve en Europe. La Chenille vit ſur les
ées; elle eſt raſe, avec des points noirs &
s jaunes, blanchâtres & brunes. Sa tête eſt

Noctuelle lithoxylée.

va lithoxylæa.

ua criſtata, alis deflexis dentatis, cinereis,
aculatis; margine poſteriori fuſco. Fabr.
nſ. tom. 2. *p.* 182. *n°.* 299. — *Ent. Syſt.*
. 3. *pars* 2. *p.* 125. *n°.* 371.

ua lithoxylæa. Schmett. *Wienn. Verz.*
n°. 2.

trine. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 155.
1. *fig.* 378.

ua lithoxylea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2.
fig. 240.

eſt preſque de la grandeur de la Noctuelle
illon-blanc, mais ſes ailes ſont moins étroi-
tête & le corcelet ſont d'un gris-jaune.
nen eſt d'un gris-jaunâtre, plus clair. Les
périeures ſont d'un gris-jaune un peu nébu-
arquées de trois raies en zigzag, jaunes,
ne à quelque diſtance de la baſe, la ſeconde
des taches ordinaires, & la troiſième vers le
ſtérieur : il y a une rangée de points noirs
ſeconde raie, & le bord, qui eſt légérement
, a deux rangées de petites lunules noires,
r le bord, l'autre ſur la frange. Les deux
ordinaires ſont peu diſtinctes. La première
ngue & oblique; la ſeconde eſt réniforme.
s inférieures ſont d'un gris-clair un peu
avec le bord poſtérieur légérement obſcur.

ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur
er commun.

Noctuelle pétrifiée.

va petrificata.

ua criſtata, alis deflexis dentatis, griſeo
e nebuloſis; poſticis fuſcis, capite ante-
driſido. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 182.
n°. 300. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 123.
n°. 372.

Noctua petrificata. Schmett. *Wienn. Verz.*
p. 75. *n°.* 3.

La Tachée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 152.
tab. 250. *fig.* 371.

Noctua petrificoſa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2.
tab. 49. *fig.* 239.

Elle reſſemble à la précédente pour la forme & la grandeur. Les antennes ſont obſcures. La tête a quatre dentelures à ſa partie antérieure. Le corcelet a ſa crête biſide. Leur couleur eſt d'un gris un peu jaunâtre. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de gris-jaunâtre & d'obſcur, & leur bord eſt un peu dentelé. Les taches ordinaires ſont plus pâles que le reſte de l'aile.

Elle ſe trouve en Autriche. La Chenille vit ſur le Chêne; elle eſt raſe, verte, avec une ligne blanche ſur le dos, quelques petites lignes blanches, éparſes, & les ſtigmates pareillement blancs, mais entourés d'un anneau noir. La tête eſt toute verte.

451. Noctuelle de la Maſſète.

Noctua Typhæ.

Noctua criſtata, alis deflexis griſeis, albo ſtriatis, poſticè punctis ſeriatis nigris.

Phalæna Typhæ, alis canis, fuſco-ſtriatis; margine poſteriori nigro, punctato. Gmel. *Syſt. Nat. p.* 2536. *n°.* 1005.

Bergstr. *Inſ. Suec.* 1. *p.* 3.

La Doucette. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 155. *fig.* 379.

Noctua Typhæ. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 88. *fig.* 415.

Elle reſſemble aux précédentes pour la forme & la grandeur. Les antennes ſont griſes, ſétacées. La tête & le corcelet ſont d'un gris-clair un peu rouſſeâtre. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, un peu nuancées d'obſcur, avec les nervures élevées, blanchâtres, & une ou deux rangées de points noirs, placés vers le bord poſtérieur. Les ailes inférieures ſont blanchâtres, avec le bord poſtérieur légérement obſcur.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit dans les tiges de la Maſſète à feuilles étroites, *Typha angustifolia*.

452. Noctuelle rhizolithe.

Noctua rhizolitha.

Noctua criſtata, alis ſubdentatis, cinereis; lineolâ baſeos intermediâque atris, thoracis criſtâ biſidâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 182. *n°.* 301. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 124. *n°.* 373.

Noctua rhizolitha. Schmitt. *Wienn. Verz. p.* 75. *n°.* 6.

La Nébuleuſe. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 4. *tab.* 211. *fig.* 284.

Noctua rhizolitha. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 50. *fig.* 242.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête eſt cendrée, tranſverſalement bifide. Le corcelet eſt velu, cendré, avec une lunule marginale, antérieure, noire. Sa crête eſt bifide. Les ailes ſupérieures ſont griſes, avec une petite ligne noire, à la baſe; des lunules & une ligne noire, au milieu, & une rangée de points noirs au bord poſtérieur. Les ailes inférieures ſont obſcures en deſſus, cendrées en deſſous, avec un point au milieu & une raie vers le bord poſtérieur, noirâtres.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Chêne; elle eſt un peu velue, verte, parſemée de points blancs, avec une ligne bleuâtre, ſur le dos.

453. Noctuelle conforme.

Noctua conformis.

Noctua criſtata, alis deflexis dentatis, griſeis; lineolis duabus atris, abdomine ſubtùs brunneo. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 183. *n°.* 291, — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 124. *n°.* 374.

Noctua conformis. Schmitt. *Wienn. Verz. p.* 76. *n°.* 7.

Noctua conformis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 50. *fig.* 245.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont noirâtres. La tête & le corcelet ſont velus, obſcurs. L'abdomen eſt velu, brun, ſurtout en deſſous. Les ailes ſupérieures ſont griſes, avec quelques raies ondées, à peine marquées. Au milieu ſont deux petites lignes noires, bifides des deux côtés. L'extérieure touche à une tache rougeâtre. Les ailes inférieures ſont obſcures. En deſſous les quatre ailes ſont cendrées, avec un reflet rougeâtre, un point au milieu & une raie poſtérieure, obſcurs.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur l'Aune.

454. Noctuelle étrangère.

Noctua advena.

Noctua criſtata, alis deflexis dentatis, cinereo fuſcoque variis, thoracis criſtâ bifidâ. Fab. *Mant. Inſ. tom.* 2. *pag.* 184. *n°.* 306. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 125. *n°.* 375.

Noctua advena. Schmitt. *Wienn. Verz. p.* 77. *n°.* 11.

Noctua advena. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 17. *fig.* 81.

Elle eſt grande. Le corcelet eſt cendré. Sa crête eſt élevée, biſide, preſque creuſée en gouttière. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de cendré & d'obſcur, avec une raie poſtérieure courte, noire. Au milieu ſont les deux taches ordinaires. Les ailes inférieures ſont un peu obſcures.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Bouleau blanc, *Betula alba.*

455. Noctuelle baſilaire.

Noctua baſilinea.

Noctua criſtata, alis deflexis fuſco-griſeis, undatis; lineolâ baſeos atrâ, thoracis criſtâ bifidâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 183. *n°.* 305. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 125. *n°.* 376.

Noctua baſilinea. Schmitt. *Wienn. Verz. p.* 78. *n°.* 12.

Noctua baſilinea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 91. *fig.* 427.

La couleur de cette eſpèce, ſuivant Fabricius, varie du ferrugineux au gris; elle eſt pourtant diſtincte des autres par une petite ligne noire, flexueuſe, qu'on remarque toujours à la baſe. Les antennes ſont blanchâtres.

456. Noctuelle radicée.

Noctua radicea.

Noctua criſtata, alis deflexis dentatis, variegatis; ſtrigâ poſticâ dentatâ, albâ; thoracis criſtâ elevatâ, bifidâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 184. *n°.* 306. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 125. *n°.* 377.

Noctua radicea. Schmitt. *Wienn. Verz. p.* 81. *n°.* 15.

La Monoglyphe. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 156. *tab.* 252. *fig.* 380, & *tom.* 5. *p.* 60. *tab.* 188. *fig.* 145. a. b. *Larva.*

Roes. *Inſ. tom.* 3. *tab.* 48. *fig.* 4. *Larva.*

Phalæna Noctua monoglypha. Knoch, *Inſ.* 3. *p.* 102. *tab.* 5. *fig.* 3-6.

Phalæna Noctua occulta. Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 132. *Noct.* 53. *fig.* 3. 4.

Noctua radicea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 17. *fig.* 82.

Elle a près de deux pouces de largeur les ailes étendues. Les antennes ſont griſes, ſétacées. La tête & le corcelet ſont gris: celui-ci eſt un peu rayé d'obſcur. Les ailes ſupérieures ſont griſes, un peu nuancées de gris-brun, avec une ligne longitudinale, noire, à la baſe; une autre près du

rne, enſuite une raie en zigzag, plus
e le fond; une autre preſque ſemblable,
es taches ordinaires, & une troiſième près
oſtérieur : celle-ci a deux angles aigus
, un peu plus avancés que les autres,
ent une M renverſée. On voit quelques
ongées, trigones, noires, au deſſus de
nière raie. Entre la première & la ſeconde
une ligne noire qui aboutit à l'une & à
es deux taches ordinaires ſont placées
deux raies, un peu en avant de la ligne
ne d'elles eſt oblongue, un peu oblique-
ée; l'autre eſt réniforme. Les ailes infé-
nt d'un gris un peu obſcur.

trouve dans toute l'Europe, & n'eſt pas
aux environs de Paris. La Chenille eſt
drée, avec des taches élevées, noires;
s pattes & la queue noires; elle vit de la
quelques graminées, &, ſelon quelques
les bois pourris, & ſurtout de ceux d'Orme
in. Celle que Roeſel a figurée lui avoit
tée par un foſſoyeur, qui l'avoit trouvée
ois d'un cercueil pourri. Kleeman en a
une mangeant les racines de l'Oſeille.

OCTUELLE rurale.

A rurea.

criſtata, alis deflexis, griſeo fuſcoque
oſticis, fuſcis; margine craſſiori albo.
Inſ. tom. 2. *p.* 240. *n°.* 148. — *Mant.*
2. *pag.* 184. *n°.* 507. — *Ent. Syſt. em.*
ars 2. *p.* 125. *n°.* 378.

eſt fauve, avec les yeux noirs. Les an-
ſont obſcures, avec l'extrémité blanchâ-
orcelet & l'abdomen ſont cendrés. Les
rieures ſont griſes, avec une petite ligne
nale, obſcure, à la baſe, près du bord
une grande tache obſcure, au milieu,
ord antérieur, dans laquelle ſont placées
aches ordinaires. Plus bas ſont trois pe-
blancs, ſur le bord antérieur, & quel-
ts obſcurs, épars, ſur le diſque. Enfin,
oſtérieur eſt obſcur, ainſi qu'une tache
perçoit à l'angle interne. Les ailes infé-
nt obſcures en deſſus, avec le bord anté-
bord poſtérieur blancs; elles ſont pâles
, avec un point & une tache en arc,

trouve en Angleterre.

OCTUELLE du Myrtille.

Myrtilli.

criſtata, alis deflexis ferrugineis, albo
, *poſticis luteis; fuſciâ latâ nigrâ,*
nali. FABR. *Spec. Inſ. tom.* 2. *pag.* 240.
- *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 184. *n°.* 508. —
em. tom. 3. *pars* 2. *p.* 126. *n°.* 379.

Phalæna Noctua Myrtilli *ſpirilinguis criſtata, alis griſeis albo variis, inferioribus anticè albis poſticèque nigris.* LINN. *Syſt. Nat.* 2. *pag.* 853. *n°.* 167. — *Faun. Suec. n°.* 1168.

ROES. *Inſ. tom.* 4. *tab.* 11. *fig.* A. B. C.

Noctua Myrtilli. SCHMETT. *Wienn. Verz. p.* 79. *n°.* 23.

La Myrtille. ERNST, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 48. *tab.* 275. *fig.* 457.

Noctua Myrtilli. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 21. *fig.* 98.

Elle n'a pas plus de neuf à dix lignes de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet ſont mélangés de rouge & de gris. L'abdomen eſt noir, avec le bord des anneaux jaune, & l'anus couvert de poils jaunes. Les ailes ſupérieures ſont d'un rouge-ferrugineux, marquées de raies noires & de raies pâles, avec une tache au milieu & trois ſur le bord antérieur plus petites, blanches; une raie jaunâtre, ſinuée, près du bord poſtérieur, & la frange marquée de points blancs & de points noirs alternes. La première des deux taches eſt ronde, griſe; la ſeconde eſt réniforme, griſe, avec une ligne noire, courte, arquée, au milieu. Les ailes inférieures ſont noires, avec le diſque jaune & la frange griſe.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur le Myrtille, l'Airelle uligineuſe, la Bruyère; elle eſt verte, chargée de taches noires très-régulières & de points blancs. On compte ſur chaque anneau, excepté ſur le premier, cinq tubercules, dont la baſe eſt en pyramide carrée; elle s'enveloppe dans les feuilles mêmes de la plante lorſqu'elle veut ſe transformer, &, au bout d'un mois ou environ, on en voit ſortir l'inſecte parfait.

459. NOCTUELLE polynome.

NOCTUA Arbuti.

Noctua criſtata, alis deflexis fuſcis, poſticis nigris; fuſciâ flavâ. FABR. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 241. *n°.* 150. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 184. *n°.* 509. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 126. *n°.* 380.

Phalæna domeſtica. HUBN. *Naturf. Faſc.* 3. *tab.* 1. *fig.* 8, *& Faſc.* 9. *p.* 186. *n°.* 83.

Noctua heliaca. SCHMETT. *Wienn. Verz. p.* 94. *n°.* 7.

Phalæna Noctua ſuſcioſa. ESPER, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 163. *Noct.* 84.

La Polynome. ERNST, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 156. *tab.* 342. *fig.* 606.

Noctua heliaca. HUBN. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 64. *fig.* 316.

Elle eſt un peu plus petite que la précédente. La tête & le corcelet ſont bruns. L'abdomen eſt noir, avec le bord des anneaux jaune. L'anus eſt

jaune. Les ailes ſupérieures ſont brunes, marquées de trois ou quatre raies ondées, noires. La frange eſt jaune, tachée de noir. Les ailes inférieures ſont noires, avec une bande jaune, au milieu, & la frange griſe. Le deſſous des quatre ailes eſt obſcur, avec une bande jaune.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe, dans les prairies voiſines des forêts, ſur les fleurs de l'Ortie, du Trèfle, & plus ſouvent ſur celles de la Millefeuille. La Chenille eſt encore inconnue.

NOCTUO-BOMBYCITES. C'eſt le nom que M. Latreille a donné à une famille de Lépidoptères, la ſixième de ſes *Conſidérations générales*, comprenant les genres Arctie & Callimorphe. Cette famille étoit formée en outre, dans le *Genera Cruſtaceorum & Inſectorum* du même auteur, des genres Lithoſie, Iponomeute, Ægophore, Euplocame, Teigne & Adèle. Les ſix derniers forment aujourd'hui une nouvelle famille, ſous le nom de *Tinéites*.

NOMADE. *Nomada*. Genre d'inſectes de la ſeconde ſection de l'Ordre des Hyménoptères & de la famille des Apiaires.

Les Nomades ont les antennes filiformes, preſque de la longueur du corcelet; une trompe aſſez longue, à trois inflexions; trois petits yeux liſſes, diſpoſés en triangle; l'abdomen ovale, preſque liſſe, marqué d'un ſillon à la baſe, & armé, dans la femelle, d'un aiguillon caché.

Ces inſectes avoient d'abord été placés parmi les Abeilles, avec leſquelles ils ont effectivement quelque rapport par la longueur & l'inflexion de la trompe, mais qui en ſont fort éloignés par la forme des antennules & celle des mâchoires; par la forme du corps, & ſurtout des pattes poſtérieures. Geoffroy avoit rangé les Nomades avec les Guêpes, auxquelles elles reſſemblent à la vérité un peu plus qu'aux Abeilles par le corps alongé & l'abdomen preſque glabre, mais qui en ſont fort éloignées par les parties de la bouche & la forme des antennes, les Guêpes ayant la langue fort évaſée & échancrée à ſon extrémité, & les antennes briſées. Fabricius, en ſéparant les Nomades des genres dont nous venons de parler, avoit néanmoins encore laiſſé parmi elles des eſpèces qui, leur étant étrangères, ont formé enſuite les genres Mélecte, Epéole, Paſite, dont les caractères, tirés des antennes, des parties de la bouche & des nervures des ailes, ſont aſſez tranchés pour juſtifier ces coupures, ainſi que nous le ferons bientôt obſerver.

Les antennes des Nomades ſont filiformes, un peu plus courtes que le corcelet, compoſées de treize articles dans le mâle, & de douze dans la femelle. Le premier de ces articles eſt preſque cylindrique, plus gros & un peu plus long que les autres. Le ſecond eſt très-court, implanté dans le premier, & moins apparent dans le mâle que dans la femelle. Le troiſième eſt aminci à ſa l
ſuivans ſont cylindriques, & vont un peu
nuant de longueur. Le dernier eſt arron
extrémité. Les Mélectes & les Epéoles on
tennes un peu plus courtes que les Noma
troiſième article eſt proportionnellement
plus long. Les Paſites ont les antennes en
courtes, & groſſiſſant inſenſiblement ver
mité.

La bouche des Nomades eſt compoſ
lèvre ſupérieure, de deux mandibules
trompe & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt preſque corné
grande, arrondie antérieurement, conve
rieurement, & concave en deſſous.

Les mandibules ſont cornées, aſſez
arquées, ſimples, pointues à l'extrémité
dilatées & preſque dentées à leur baſe.

La trompe eſt formée de trois pièces, d
latérales auſſi longues que l'intermédiai
fois fléchies, cornées, aplaties, & munies
d'une antennule poſée à la ſeconde inſle
pièce intermédiaire, fléchie de même de
eſt cornée, luiſante de la baſe à la fec
flexion, coriacée, ſimple & pointue de l
trémité; elle porte à cette ſeconde inſle
deux antennules poſtérieures.

Les antennules antérieures, auſſi long
les deux dernières pièces latérales, ſont
ſées de ſix articles, dont le premier eſt c
trois ſuivans ſont un peu alongés, preſ
entr'eux; le cinquième & le dernier ſo
près auſſi longs, mais un peu plus mince
précédens. Les antennules poſtérieures
longues que les autres, & compoſées ſeul
quatre articles, dont le premier eſt très-
ſecond l'eſt beaucoup moins; les deux der
un peu plus courts que le ſecond, & de
égale entr'eux.

La tête eſt auſſi large que le corcelet,
aplatie antérieurement, ordinairement
velue, & garnie ſur le front d'un duvet ou
couchés, plus ſerrés que ſur les autres pa

Les yeux à réſeau ſont grands, ovales,
un peu ſaillans, placés à la partie latér
tête. On voit ſur le vertex trois petits ye
diſpoſés en triangle.

Le corcelet eſt arrondi, convexe, p
ordinairement pointillé comme la tête,
d'un tubercule liſſe, luiſant & coloré,
les côtés, un peu au deſſous de l'origine
On voit une petite écaille, colorée de n
l'origine des ailes, & deux ou pluſieurs tu
ſur l'écuſſon. Le ſegment antérieur eſt trè
& paroit à peine dans la plupart des eſp
ſegment poſtérieur eſt très-peu marqué,
mieux dire, la ligne qui le ſépare du do
apparente.

L'abdomen eſt ovale, à peine déprimé,
liſſe & luiſant, terminé, dans la femelle

m caché, beaucoup moins fort que dans les **s ou les Guêpes, & attaché au corcelet par** **icule fort court. On remarque conſtamment** **ſe du premier anneau, dans les deux ſexes,** **n longitudinal, aſſez large.**

pattes ſont de longueur moyenne. La hanche **èce intermédiaire qui l'unit à la cuiſſe, ſont** **randes. Les cuiſſes ſont ſimples, peu ren-** **Les jambes ſont preſqu'anguleuſes, un peu** **aſes extérieurement, terminées à leur partie** **: par une épine droite aſſez forte, aux quatre** **ures, & par deux aux poſtérieures. Le pre-** **:ticle des tarſes eſt très-alongé, légérement** **es deux côtés. Les ſuivans ſont courts, & le** **: eſt terminé par deux petits crochets &** **etites pelottes ſpongieuſes.**

ailes ſont au nombre de quatre. Les ner- **ont bien marquées, & on apperçoit aux ſupé-** **une cellule radiale ou marginale alongée,** **: à ſon extrémité, cette pointe touchant au** **Les cellules cubitales ſont au nombre de** **La première eſt alongée, pentagone. Les** **uivantes ſont petites, preſqu'égales, car-** **nais un peu rétrécies à leur partie anté-** **: ces deux-ci reçoivent chacune, vers leur** **, une nervure que M. Jurine nomme *récur-***

ailes des Mélectes & des Épéoles ſe diſtin- **par la première cellule, plus petite, ovale,** **arrondie à ſon extrémité. Les Paſites ont cette cellule appendicée, & n'ont que deux cellules cubitales.**

Les Nomades ſont de très-jolis inſectes, de grandeur moyenne, peu connus dans leur dernier état, & qui n'ont point encore été obſervés dans celui de larve. On les trouve dans le courant de l'été, & même dans les premiers jours de printems, ſur diverſes fleurs. On les rencontre auſſi, ſuivant M. Latreille, dans les lieux ſablonneux expoſés au ſoleil, ceux où les Andrènes & les Apiaires ſolitaires font leur nid; ce qui le porte à croire qu'elles détruiſent la poſtérité de ces inſectes en dépoſant leurs œufs dans les habitations que ceux-ci préparoient à leurs petits.

Les Nomades vivent ſolitaires, & on ne voit parmi elles que deux ſortes d'individus, des mâles & des femelles, qui ſe reſſemblent par le port & la manière de vivre, mais dont les couleurs varient quelquefois au point de faire regarder & décrire les deux ſexes comme deux eſpèces différentes. Ce qui ne contribue pas peu auſſi à jeter de l'incertitude dans la diſtinction des eſpèces de ce genre, c'eſt que les couleurs auxquelles il faut néceſſairement avoir recours pour les ſignaler ne ſont ni aſſez conſtantes ni aſſez uniformes. En effet, le jaune paſſe quelquefois au rouge & au ferrugineux, & les taches de la tête, du corcelet & de l'abdomen ſont plus ou moins nombreuſes.

NOMADE.

NOMADA. Fabr. Latr. Jur. APIS. Linn. VESPA. Geoff.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, presque de la longueur du corcelet, de treize articles dans les mâles, de douze dans les femelles ; second article très-court.

Mandibules alongées, arquées, simples, pointues.

Trompe alongée, à trois inflexions, formée de trois pièces.

Quatre antennules de longueur égale, filiformes ; les antérieures de six articles ; les postérieures de quatre.

Aiguillon simple, caché, dans la femelle.

Ailes supérieures avec une cellule marginale alongée, pointue, et trois cellules cubitales, dont la première est grande, et les deux autres sont presqu'égales, petites, carrées, et reçoivent chacune une nervure récurrente.

ESPÈCES.

1. Nomade agreste.

Velue, ferrugineuse ; abdomen avec le bord des anneaux noir.

2. Nomade lutéole.

Mélangée de jaune et de brun ; abdomen jaune, avec la base et quatre bandes brunes.

3. Nomade bifasciée.

Tête et corcelet noirs, tachés de ferrugineux ; abdomen ferrugineux, avec deux bandes brunes.

4. Nomade rubiconde.

D'un brun-ferrugineux ; abdomen postérieurement noirâtre, avec deux bandes blanches.

5. Nomade scutellaire.

Noire ; écusson avec trois points ; abdomen avec six bandes jaunes.

6. Nomade oblique.

Noire ; écusson avec deux points obliques, jaunes ; abdomen avec six bandes ; les trois premières interrompues.

7. Nomade ruficorne.

Corcelet noir, avec des lignes ferrugineuses ; antennes et pattes rougeâtres.

8. Nomade fardée.

Antennes et pattes rougeâtres ; corcelet noir ; abdomen rouge, mélangé de noir et de jaune.

9. Nomade annulaire.

Noire ; abdomen avec quatre bandes et deux points jaunes, un anneau et une bande à la base, d'un brun-ferrugineux.

NOMADE. (Insecte.)

10. Nomade jaune.

Corcelet noir, avec un duvet gris; abdomen jaune, avec le bord des anneaux rouge.

11. Nomade linéole.

Noire; abdomen avec une raie rouge, quatre taches et deux bandes jaunes.

12. Nomade versicolore.

Noire; antennes, pattes et base de l'abdomen ferrugineux; abdomen avec six taches et une bande postérieure, jaunes.

13. Nomade rufipède.

Noire; écusson, quatre taches et deux bandes sur l'abdomen, jaunes.

14. Nomade de Roberjeot.

Noire; abdomen avec cinq taches jaunes et la base rouge.

15. Nomade à six bandes.

Noire; abdomen avec six bandes jaunes, les trois premières interrompues; pattes jaunes.

16. Nomade labiée.

Noire; abdomen avec quatre taches et trois raies jaunes; la première interrompue.

17. Nomade du Seneçon.

Noire; écusson avec deux points velus, jaunes; abdomen avec une raie interrompue, six taches et deux bandes jaunes.

18. Nomade de la Verge d'or.

Noire; abdomen avec cinq bandes jaunes, les trois premières interrompues; premier anneau sans tache.

19. Nomade interrompue.

Noire; antennes et pattes ferrugineuses; abdomen avec cinq bandes interrompues, jaunes, et une sixième entière.

20. Nomade biponctuée.

Corcelet noir, taché de ferrugineux; abdomen ferrugineux, avec deux points sur le second anneau et le bord, blancs; les derniers fauves.

21. Nomade rouge.

Tête et corcelet noirs, tachés de ferrugineux; abdomen ferrugineux, sans tache.

22. Nomade ferrugineuse.

Ferrugineuse; vertex et raie sur le corcelet noirs; extrémité de l'abdomen jaune.

23. Nomade striée.

Ferrugineuse; corcelet rayé de noir; abdomen rouge, taché de jaune.

24. Nomade signalée.

Noire; corcelet rayé de ferrugineux; abdomen rouge, avec quatre bandes et l'anus jaunes.

25. Nomade latérale.

Noire; abdomen rouge, avec deux taches sur le second et le troisième anneau et le bord des autres, jaunes.

26. Nomade à zônes.

Noire; antennes, pattes et deux points sur l'écusson, ferrugineux; abdomen jaune, mélangé de ferrugineux, avec quatre bandes noires.

NOMADE. (Insecte.)

27. Nomade de Fabricius.

Noire; abdomen glabre, ferrugineux, avec deux taches jaunes.

28. Nomade stigmate.

Noire; antennes, abdomen et pattes ferrugineux.

29. Nomade bigarrée.

Noire; abdomen jaune, antérieurement rouge, avec trois bandes noires; antennes et pattes ferrugineuses.

30. Nomade fulvicorne.

Noire; antennes et pattes ferrugineuses; écusson avec quatre points, abdomen avec des bandes, jaunes.

31. Nomade nigricorne.

Très-noire, sans tache; abdomen rouge, avec deux points jaunes.

32. Nomade germanique.

Abdomen rouge, avec la base du premier anneau et deux points sur les autres, noirs.

33. Nomade sanglée.

Noire; abdomen jaune, avec la base et quatre bandes noires; jambes et tarses jaunes.

34. Nomade vagabonde.

Noire; abdomen avec six bandes et l'anus, jaunes; pattes jaunes.

35. Nomade naine.

Noire; antennes, quatre points sur l'écusson et abdomen, ferrugineux.

36. Nomade obscure.

Noire; abdomen avec des bandes d'un jaune-obscur; pattes avec des taches jaunes.

1. Nomade agreſte.

Nomada agreſtis.

Nomada hirta ferruginea, abdominis ſegmentis apice nigris. Fabr. *Ent. Syſt. emend. tom.* 2. *p.* 347. *n°.* 6. — *Syſt. Pyez. p.* 390. *n°.* 1.

Elle varie pour les couleurs ; elle reſſemble beaucoup à la Nomade ruficorne, mais elle eſt un peu plus grande. Les antennes ſont noires. La tête & le corcelet ſont couverts de poils rougeâtres. L'abdomen eſt rouge, avec la baſe du premier anneau & l'extrémité des autres, noires.

Elle ſe trouve en Eſpagne.

2. Nomade lutéole.

Nomada luteola.

Nomada flavo fuſcoque variegata, abdomine flavo, baſi fuſciiſque quatuor fuſcis.

Elle eſt un peu plus grande & plus groſſe que la Nomade ruficorne. Les antennes ſont de la longueur du corcelet, obſcures, avec la baſe ferrugineuſe. La tête eſt d'un brun-ferrugineux, avec la bouche, le tour des yeux, le deſſus de la bouche, un point ſur le front & ſur le vertex, jaunes. Le corcelet eſt d'un brun-ferrugineux, avec une ligne à la partie antérieure, une autre à la baſe des ailes, le point écailleux qui ſe trouve à l'origine, une autre un peu au deſſous, une grande tache ſur les côtés, l'écuſſon, une ligne tranſverſe au deſſous, & deux grandes taches plus bas, tous de couleur jaune. L'abdomen eſt jaune, avec la baſe & le bord du premier anneau, ainſi que le bord des ſuivans, ferrugineux. Les pattes ſont mélangées de jaune & de jaune-ferrugineux. Les ailes ont une légère teinte rouſſeâtre. Les nervures ſont d'un brun-ferrugineux.

Elle ſe trouve dans la Caroline, d'où elle a été apportée par M. Boſc.

3. Nomade bifaſciée.

Nomada bifaſciata.

Nomada capite thoraceque nigris, ferrugineo maculatis ; abdomine ferrugineo, faſciis duabus fuſcis.

Elle eſt de la grandeur de la Nomade ruficorne. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt noire, légérement velue, avec la bouche, la partie inférieure du front & le tour des yeux antérieurement ferrugineux. Le corcelet eſt noir, un peu velu, avec une petite ligne interrompue à la partie antérieure, un point écailleux à l'origine des ailes, & un autre un peu au deſſous, ferrugineux. L'écuſſon eſt ferrugineux. L'abdomen eſt ferrugineux, avec le bord du ſecond & du troiſième anneau noirâtre. Les pattes ſont entiérement ferrugineuſes. Les ailes ont une très-légère teinte obſcure, avec un point plus clair vers l'extrémité, & les nervures d'un brun-ferrugineux.

Elle ſe trouve ſur la côte de Barbarie.

Du cabinet de M. Boſc.

4. Nomade rubiconde.

Nomada rubicunda.

Nomada fuſco-ferruginea, abdomine poſticè fuſco, faſciis duabus albis.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Nomade bifaſciée. Les antennes ſont d'un brun-ferrugineux. La tête & le corcelet ſont d'un brun-ferrugineux, avec un léger duvet gris. L'abdomen eſt ferrugineux, avec deux points noirs ſur le premier anneau. Le troiſième eſt d'un brun-foncé, avec un point jaune de chaque côté. Les deux ſuivans ſont d'un brun-noirâtre, avec une bande blanche au milieu de chaque. La ſeconde eſt plus large que la première. Les pattes ſont ferrugineuſes. Les ailes ont une teinte obſcure, avec un point tranſparent vers l'extrémité. Les nervures ſont brunes, & le point marginal eſt rouſſeâtre.

Elle ſe trouve dans la Caroline, d'où elle a été apportée par M. Boſc.

5. Nomade ſcutellaire.

Nomada ſcutellaris.

Nomada nigra, ſcutello punctis tribus, abdomine faſciis ſex flavis.

Elle a environ ſix lignes de longueur. Les antennes ſont fauves, avec le premier article jaune en deſſous. On apperçoit un peu de noir ſur quelques articles, vers le milieu de la partie ſupérieure. La tête eſt pubeſcente, noire, avec la bouche, la partie antérieure & les côtés jaunes ; & un point de la même couleur ſur le front. Le corcelet eſt noir, pubeſcent, avec une très-petite ligne tranſverſe, interrompue, à la partie antérieure ; un point écailleux à l'origine des ailes, un autre un peu au deſſous, & trois ſur l'écuſſon, d'un jaune un peu fauve. Le troiſième point de l'écuſſon eſt au deſſous des deux autres, & forme une petite ligne tranſverſe : il y a même entre les points & la petite ligne, deux autres lignes à peine marquées, de la même couleur. L'abdomen eſt liſſe, finement pointillé, noir, avec ſix bandes jaunes, dont les deux premières ſont preſqu'interrompues. Au deſſous il y a quatre bandes jaunes, & une tache ſur le dernier anneau. Les pattes ſont d'un jaune un peu fauve, avec le deſſous des cuiſſes intermédiaires & poſtérieures noir. Les ailes ont une très-légère teinte brune. Les nervures ſont d'un brun un peu ferrugineux.

Elle ſe trouve au midi de la France.

6. Nomade oblique.

Nomada obliqua.

Nomada nigra, ſcutello punctis duobus obliquis, abdomine faſciis ſex primis tribus interruptis, flavis.

Elle a un peu plus de cinq lignes & demie de longueur. Les antennes ſont ferrugineuſes, avec un peu de noir en deſſus, & le deſſous du premier article jaune. La tête eſt noire, avec la partie antérieure & la bouche jaunes, laquelle couleur eſt ſupérieurement trilobée. Le front eſt couvert de poils argentés, & marqué d'un point jaune, preſque contigu à la couleur jaune qui ſe trouve au deſſus de la bouche. Le corcelet eſt pubeſcent, noir, avec une ligne jaune à la partie antérieure, un point écailleux à l'origine des ailes, un autre vers la hanche antérieure, deux ovales, un peu obliques, ſur l'écuſſon, tous de couleur jaune. L'abdomen eſt noir, marqué de ſix bandes jaunes, dont les trois premières ſont à peine interrompues. La ſeconde n'eſt guère plus large que les autres. On voit au deſſous les mêmes bandes que deſſus, ſi ce n'eſt la première qui manque. Les pattes ſont d'un jaune-fauve, avec un peu de noir au deſſous des cuiſſes intermédiaires & poſtérieures. Les ailes ont une légère teinte rouſſeâtre. Les nervures ſont d'un brun-clair.

Elle ſe trouve au midi de la France.

7. Nomade ruficorne.

Nomada ruficornis.

Nomada thorace nigro, ferrugineo lineato; antennis pedibuſque ruſis.

Nomada ruficornis *antennis, pedibus punctiſque quatuor ſcutelli ferrugineis; abdomine ferrugineo, luteo variegato.* Fabr. *Ent. Syſt. emend. tom. 2. p. 347. n°. 7. — Syſt. Pyez. pag. 390. n°. 2.*

Apis ruficornis. Linn. *Syſt. Nat. p. 958. n°. 34. — Faun. Suec. n°. 1707.*

Veſpa rubra, thorace lineolis longitudinalibus nigris, abdomine maculis flavis. Geoff. *Inſ. Par. tom. 2. p. 381. n°. 18.*

Nomada ruficornis. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom. 14. p. 50.*

Nomada ruficornis. Panz. *Faun. Germ. Faſc. 55. tab. 18.*

Elle a depuis trois lignes & demie de longueur juſqu'à cinq. Les antennes ſont fauves. La tête eſt noire, avec le tour des yeux, une tache ſur le front & un point derrière la tache, d'un rouge-obſcur. La bouche eſt d'un jaune-fauve. Le corcelet eſt noir, avec quatre raies ſur le dos, l'écuſſon & quelques taches au deſſous de l'écuſſon & ſur les côtés, d'un rouge-obſcur. La pièce écailleuſe, qui ſe trouve à la baſe des ailes, eſt également d'un rouge-obſcur. L'abdomen eſt d'un rouge plus vif, avec la baſe du premier anneau noire, deux taches jaunes ſur le ſecond, qui quelquefois ſe réuniſſent, & forment alors une bande, & le bord des autres jaune. Les pattes ſont rouges, avec un peu de noir ſur les cuiſſes. Les ailes ſont tranſparentes, avec l'extrémité très-légérement obſcure.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe, ſur les fleurs.

8. Nomade fardée.

Nomada fucata.

Nomada antennis pedibuſque ruſis, thorace nigro; abdomine ruſo, nigro flavoque vario. Fabr. *Syſt. Pyez. pag. 390. n°. 3.*

Nomada fucata. Panz. *Faun. Germ. Faſc. 55. tab. 19.*

Elle reſſemble beaucoup à la précédente. Les antennes ſont fauves. La tête eſt pointillée, noire, avec le tour des yeux & la bouche ferrugineux. Le corcelet eſt noir, légérement pubeſcent, avec deux points jaunes à la partie antérieure, deux autres au-devant des ailes, & un ſur l'écuſſon. L'abdomen eſt ovale, glabre, luiſant, avec le premier anneau ferrugineux, les autres jaunes, tous marqués d'une bande noire. Les pattes ſont ferrugineuſes. La poitrine eſt noire, ſans tache. Le deſſous de l'abdomen eſt luiſant, noir, avec des bandes d'un jaune-obſcur. Les ailes ſont obſcures, avec le bord antérieur plus obſcur, noir.

Elle ſe trouve dans l'Autriche.

9. Nomade annulaire.

Nomada annularis.

Nomada nigra, abdomine faſciis quatuor punctiſque duobus flavis, baſi annulo faſciâque fuſco-ferrugineis.

Elle a quatre lignes & demie de longueur. Les antennes ſont ferrugineuſes, avec le premier article jaune en deſſous, noir en deſſus. Le noir s'étend un peu ſur le ſecond. La tête eſt noire, pubeſcente, avec la bouche & le front jaunes. Le jaune s'avance un peu autour des yeux & au milieu du front. Le corcelet eſt pubeſcent, noir, avec une ligne tranſverſe, interrompue, jaune, à la partie antérieure; un point écailleux, jaune, à la baſe des ailes; un autre un peu en avant, un autre vers la baſe des cuiſſes antérieures, & deux ſur l'écuſſon, également jaunes. L'abdomen eſt légérement pubeſcent, noirâtre, avec un anneau & une bande d'un brun-ferrugineux ſur le premier ſegment, deux taches jaunes ſur le ſecond, unies par une bande d'un brun-ferrugineux, & une légère bande jaune ſur les ſuivans, placée vers la baſe, dont la première eſt un peu interrompue. Le deſſous eſt

noirâtre, ſans tache. Les pattes ſont d'un jaune-fauve, avec un peu de noir ſous les cuiſſes antérieures & intermédiaires, & les poſtérieures preſque toutes noires. Les nervures des ailes ſont d'un brun-ferrugineux.

Elle ſe trouve au midi de la France.

10. Nomade jaune.

Nomada flava.

Nomada thorace atro, griſeo pubeſcens, abdomine flavo, ſegmentorum marginibus rufis.

Nomada flava *thorace atro, immaculato, abdomine flavo, faſciis quinque rufis, pedibus ferrugineis.* Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 55. *tab.* 21.

Nomada flava *antennis pedibuſque dimidiato-nigris, abdomine flavo ſegmentorum marginibus nigris.* Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 391. *n°.* 4.

Apis ſphegoides. Schrank, *Enum. Inſ. Auſtr. n°.* 824.

Elle a quatre lignes de longueur. Les antennes ſont fauves en deſſous dans toute leur longueur, noires en deſſus juſqu'au milieu, & enſuite d'un fauve-obſcur. Le premier anneau ſeul eſt jaune en deſſous au lieu d'être fauve. La tête eſt noire, pubeſcente, avec la partie antérieure jaune, couverte de poils blancs, argentés. Cette couleur jaune s'étend un peu autour des yeux, juſque vis-à-vis l'inſertion des antennes. Le corcelet eſt pubeſcent, noir, avec deux points ferrugineux ſur l'écuſſon, qui manquent quelquefois; un point de la même couleur à l'origine des ailes, & un point jaune, proéminent, ſur les côtés antérieurement. L'abdomen eſt jaune, avec le bord des anneaux d'un rouge-fauve. Le premier anneau eſt noir à la baſe, un peu obſcur ſur le bord. Le jaune eſt quelquefois ſéparé du rouge par une ligne obſcure. Les pattes ſont fauves, avec les cuiſſes poſtérieures & une partie des autres cuiſſes noire. Les ailes ſont très-foiblement obſcures à leur extrémité.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne.

11. Nomade linéole.

Nomada lineola.

Nomada nigra, abdomine lineâ rufâ, maculis quatuor faſciiſque duabus flavis.

Nomada lineola *antennis, pedibus, abdominiſque ſegmenti primi lineolâ rufis, abdomine maculis utrinquè, faſciiſque duabus flavis.* Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 55. *tab.* 23.

Elle a environ cinq lignes de longueur. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt pubeſcente, noire, avec la partie antérieure de la lèvre & les mandibules ferrugineuſes. La trompe eſt avancée, obſcure. Le corcelet eſt raboteux par des points élevés, pubeſcent ſurtout vers l'extrémité, noir, avec une ligne interrompue, jaune, à la partie antérieure; un point ſous les ailes, un autre calleux au-devant, & deux élevés, ſur l'écuſſon, tous jaunes. L'abdomen eſt ovale, noir, luiſant, avec une petite raie courte, tranſverſe, rouge, ſur le premier anneau; une tache jaune, triangulaire, de chaque côté du ſecond; une petite raie de chaque côté du troiſième, & une bande ſur les deux ſuivans, également jaunes. L'abdomen eſt noir en deſſous, avec trois raies rougeâtres. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec les cuiſſes poſtérieures noires en deſſous. Les ailes ſont légérement obſcures à l'extrémité.

Elle ſe trouve en Autriche.

12. Nomade verſicolore.

Nomada verſicolor.

Nomada nigra, antennis, pedibus abdominiſque baſi ferrugineis, abdomine maculis ſex faſciâque poſticâ flavis.

Nomada verſicolor *antennis, pedibus, abdominiſque antico-ferrugineis, ſcutelli punctis duobus, abdominiſque apice maculiſque utrinquè tribus flavis.* Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 53. *tab.* 22.

Elle reſſemble à la précédente. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt chagrinée, noire, avec la partie antérieure & la bouche ferrugineuſes. Les yeux ſont d'un gris-brun. Le corcelet eſt ponctué, noir, avec une petite ligne interrompue, jaune, à la partie antérieure; un point ſous les ailes, un autre calleux au-devant, & deux élevés ſur l'écuſſon, pareillement jaunes. L'abdomen eſt noir, avec tout le premier anneau ferrugineux, une tache jaune de chaque côté des trois ſuivans, & une bande ſur le cinquième. L'abdomen eſt noir, luiſant en deſſous, ferrugineux à la baſe, marqué de deux petites lignes tranſverſes, à l'extrémité. Les pattes ſont ferrugineuſes. Les ailes ont leurs nervures un peu jaunâtres à la baſe, le bord antérieur noirâtre, & une tache obſcure vers l'extrémité.

Elle ſe trouve en Autriche.

13. Nomade rufipède.

Nomada rufipes.

Nomada nigra, ſcutello abdomineque utrinquè maculis duabus faſciiſque duabus flavis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 347. *n°.* 8. — *Syſt. Pyez. p.* 391. *n°.* 5.

Elle reſſemble à la Nomade ruficorne, mais elle eſt un peu plus petite. Les antennes ſont noires, avec la baſe rougeâtre. La tête eſt noire, avec le bord de la lèvre un peu rougeâtre. Le corcelet eſt noir, avec une ligne jaune ſur le bord antérieur, deux points calleux & l'écuſſon pareillement jaunes. Il y a un point calleux, ferrugineux, à l'origine des ailes. L'abdomen eſt glabre, noir, avec deux taches ſur les côtés & deux bandes poſtérieures,

jaunes. La bande poſtérieure eſt terminée par une légère raie rougeâtre. Les pattes ſont rougeâtres.

Elle ſe trouve en Allemagne.

14. Nomade de Roberjeot.

Nomada Roberjeotiana.

Nomada nigra, abdomine maculis quinque flavis, baſi rufo. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 391. *n°.* 6.

Nomada Roberjeotiana *nigra, ſcutello pedibuſque flavis rufiſque, abdomine nigro, baſi ſanguineo, maculis marginalibus apiceque flavis.* Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 72. *tab.* 18 *&* *tab.* 19.

Le mâle diffère un peu de la femelle. Le premier a les antennes rouges, avec le premier article jaune en deſſous, noir en deſſus. La tête eſt pointillée, noire, avec le front & la lèvre ſupérieure jaunes, marqués de deux points noirs. Les yeux ſont obſcurs. Le vertex eſt légérement couvert d'un duvet gris. Le corcelet eſt pointillé, noir, légérement pubeſcent, avec une raie jaune à la partie antérieure, un point calleux au-devant des ailes, & un autre ſous les ailes, une ligne ſur l'écuſſon & une autre plus petite, au deſſous, pareillement jaunes. L'abdomen eſt glabre, luiſant, noir, avec une tache rhomboidale rouge, bordée de noir, à la baſe. Les autres anneaux ont chacun une tache trigone, jaune, de chaque côté, & une raie dorſale, obſcure. Les ailes ſont légérement obſcures, ſurtout à l'extrémité, avec les nervures intercurrentes jaunes, le bord antérieur & le point obſcurs. Les pattes antérieures ſont entiérement jaunes. Les intermédiaires ont les jambes & les cuiſſes jaunes, avec une tache noirâtre à leur baſe. Les poſtérieures ont les cuiſſes jaunes, avec une tache noire en deſſous. Les jambes ſont jaunes, avec le deſſous noir de la baſe au milieu. Tous les tarſes ſont jaunes.

La femelle eſt un peu plus grande que le mâle. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure & une ligne autour des yeux antérieurement, rouges. Les antennes ſont rouges, avec un côté noir. Le corcelet eſt noir, avec une raie jaune, un peu interrompue, à la partie antérieure; un point calleux au-devant des ailes, & un autre à la baſe, de chaque côté, ferrugineux. L'écuſſon eſt ferrugineux, & il y a une petite ligne de la même couleur au deſſous. L'abdomen a une tache tétragone rouge qui s'étend juſqu'auprès du ſecond anneau, deux taches jaunes ſur les côtés, & l'extrémité pareillement jaune. Le reſte eſt noir. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec la baſe de toutes les cuiſſes & des jambes poſtérieures noire.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne.

15. Nomade à ſix bandes.

Nomada ſexfaſciata.

Nomada nigra, abdomine faſciis ſex flavis, primis tribus interruptis, pedibus flavis.

Nomada ſexfaſciata *nigra, ſcutello pedibus duobus, abdomine gibbo, faſciis ſex flavis, primis tribus interruptis; antennis rufis, pedibus flavis.* Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 62. *tab.* 18.

Nomada flavicornis. Ross. *Faun. Etr. tom.* 2. *pag.* 112. *n°.* 934. ?

Elle a plus de cinq lignes de longueur. Les antennes ſont rougeâtres, avec le premier article jaune en deſſous, noir en deſſus : le noir s'étend ſur les ſuivans. La tête eſt noire, avec le vertex couvert de poils jaunâtres, le front jaune de chaque côté, la lèvre & les mandibules jaunes, & l'extrémité de celles-ci obſcure. Le front eſt couvert de poils argentés. Le corcelet eſt noir, couvert de poils jaunâtres, avec deux points élevés, jaunes, ſur l'écuſſon, & un point écailleux jaune à l'origine des ailes. L'abdomen eſt glabre, noir, luiſant, avec ſix bandes jaunes, dont les trois premières ſont interrompues. La première de ces bandes interrompues eſt ſinuée; la ſeconde eſt large, & la troiſième eſt étroite. L'anus a des poils jaunes. En deſſous les cinq premières bandes ſont contiguës. Les pattes ſont jaunes, ciliées. Les jambes ſont un peu dilatées, & les antérieures ſont épineuſes à leur extrémité. Les cuiſſes ſont rougeâtres, avec la baſe des intermédiaires & des poſtérieures noire. Les pattes poſtérieures ſont un peu alongées.

Elle ſe trouve en Suiſſe.

16. Nomade labiée.

Nomada labiata.

Nomada nigra, abdomine maculis quatuor ſtrigiſque tribus primâ interruptâ flavis.

Elle a cinq lignes de longueur, & elle eſt un peu plus groſſe que la plupart des autres eſpèces. Les antennes ſont ferrugineuſes, avec le premier article jaune en deſſous, noir en deſſus. La couleur noire s'étend un peu ſur les cinq ou ſix articles qui ſuivent. La tête eſt noire, un peu velue de gris, avec le front avancé, couvert de poils argentés, la bouche jaune, une petite ligne de la même couleur au deſſus du chaperon, qui s'élargit un peu par les côtés, & s'étend autour des yeux antérieurement. Le corcelet eſt noir, légérement velu de gris, avec un point écailleux à l'origine des ailes, un autre un peu au deſſous, & deux ſur l'écuſſon, jaunes. L'abdomen eſt noir, avec une tache jaune de chaque côté du premier & du ſecond anneau; une raie tranſverſe, interrompue, ſur le troiſième, enſuite trois raies entières, de la même couleur jaune. L'anus eſt noir. En deſſous il y a deux ou trois raies jaunes, ſuivant le ſexe, placées du milieu à l'extrémité, & une tache ſur le dernier anneau. Les pattes ſont d'un jaune-fauve, avec le deſſous des cuiſſes intermédiaires & poſtérieures noir. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures brunes.

Elle ſe trouve au midi de la France.

17. Nomade

ADE du Seneçon.

Jacobææ.

nigra, ſcutello punctis duobus villo-ne ſtrigâ interruptâ, maculis utrinquè iſque duabus flavis.

Solidaginis. FABR. *Syſt. Pyez. p.* 392.

Jacobææ. PANZ. *Faun. Germ. Faſc.*

ɛmble à la Nomade ruficorne. Les an- fauves, avec la partie ſupérieure noire, ɛr article jaune en deſſous. La tête eſt e de gris, avec la bouche jaune & une ıême couleur ſur le chaperon, qui s'é- ı autour des yeux antérieurement. Le noir, velu de gris, avec une raie jaune antérieure, un point écailleux à l'ori- les, un autre point un peu au-devant, l'écuſſon, pareillement jaunes. L'ab- glabre à ſa baſe, légérement velu à ſa érieure, noir, avec une petite bande terrompue, jaune, ſur le premier an- : grandes taches tranſverſes ſur le ſe- x plus petites ſur le troiſième, deux nies ſur le quatrième, & une petite les deux autres. Les pattes ſont d'un ɛ, avec le deſſous des cuiſſes noir. L'ex- ailes eſt légérement obſcur, & les ner- brunes.

rouve en France, en Allemagne, ſur le

ADE de la Verge d'or.

ı Solidaginis.

ı nigra, abdominis faſciis quinque fla- tribus interruptis, ſegmento primo im- PANZ. *Faun. Germ. Faſc.* 72. *tab.* 21.

ère beaucoup de la Nomade du Sene- laquelle Fabricius l'a confondue; elle plus petite. Les antennes ſont noires, ſſous un peu ferrugineux. La tête eſt ɔ la bouche & une raie ſur le chaperon, front eſt pubeſcent. Le corcelet eſt noir, ɔetite raie à la partie antérieure, un rigine des ailes, & un autre en avant, écuſſon a deux points jaunes, réunis. ı eſt ovale, luiſant, noir, marqué de ɛs jaunes, dont les trois premières ſont ıes. Le premier anneau eſt tout noir. ſont jaunes, avec la baſe des cuiſſes ɛs noire. Les ailes ſont légérement obſ- ır extrémité.

rouve en Allemagne, ſur la Verge d'or, *Virga aurea.*

19. NOMADE interrompue.

NOMADA interrupta.

Nomada atra, antennis pedibuſque ferrugi-neis, abdomine faſciis quinque interruptis, fla-vis, ſextâque integrâ.

Nomada interrupta. PANZ. *Faun. Germ. Faſc.* 53. *tab.* 24, & *Faſc.* 96. *tab.* 22.

Elle a environ quatre lignes & demie de longueur. Les antennes ſont ferrugineuſes, avec la partie ſupérieure noire, de la baſe au milieu, & le deſſous du premier article jaune. La tête eſt pointillée, noire, avec la partie antérieure & la bouche jaunes. Le corcelet eſt raboteux par des points enfoncés, noir, avec une raie jaune, amincie au milieu, placée ſur le ſegment antérieur; un point au deſſous des ailes, un autre calleux au-devant, & deux ſur l'écuſſon, pareillement jaunes. L'abdomen eſt noir, luiſant, avec une tache triangulaire ou une bande interrompue, jaune, ſur les cinq premiers anneaux, & une bande entière ſur le ſixième. Les pattes ſont ferrugineuſes, ſans tache. Les ailes ſont légérement obſcures, ſurtout à l'extrémité.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne.

20. NOMADE biponctuée.

NOMADA bipunctata.

Nomada thorace maculato, abdomine rufo, ſegmento ſecundo, punctis duobus margineque albis, ultimis fulvis. FABR. *Syſt. Pyez. pag.* 392. *n°.* 8.

Elle a la forme des précédentes. Les antennes ſont rouges. La tête eſt couverte de poils fauves. Le corcelet eſt noir, avec le lobe antérieur & la baſe de l'écuſſon couverts de poils fauves. L'abdomen eſt ferrugineux, avec deux points ſur le ſecond anneau & le bord, blancs. Les derniers ſont couverts de poils fauves. Les ailes ſont noires à l'extrémité. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Elle ſe trouve à Tranquebar.

21. NOMADE rouge.

NOMADA rufa.

Nomada capite thoraceque nigris, ferrugineo maculatis, abdomine ferrugineo unmaculato.

Nomada rufa *glabra, thorace nigro rufoque vario, abdomine antennis ore pedibuſque ferru-gineis.* ROSS. *Faun. Etr. tom.* 2. *p.* 111. *n°.* 932. — *Ed.* ILLIG. *tom.* 2. *p.* 182.

Elle eſt un peu plus grande que la Nomade ruficorne. Les antennes ſont ferrugineuſes, un peu plus longues que le corcelet. La tête eſt noire, avec la bouche & une ligne au-devant des yeux, ferrugineuſes. Le corcelet eſt noir, avec deux points

élevés, ferrugineux, à la partie antérieure; une tache de la même couleur, de chaque côté, au deſſous des ailes, vers la poitrine, & deux points contigus, tuberculeux, ſur l'écuſſon. L'abdomen eſt glabre, ferrugineux, ſans tache, Les pattes ſont ferrugineuſes, avec la baſe des cuiſſes noire. Les ailes ont une teinte rouſſeâtre, avec l'extrémité plus obſcure.

Elle ſe trouve en Italie.

22. Nomade ferrugineuſe.

Nomada ferruginea.

Nomada ferruginea, vertice vittâque dorſali nigris, abdominis apice flavo.

Elle a environ quatre lignes & demie de longueur. Les antennes ſont entiérement ferrugineuſes. La tête eſt légérement pubeſcente, ferrugineuſe, avec le vertex noir. Le tour des yeux eſt ferrugineux. Le corcelet eſt ferrugineux, avec une raie longitudinale, noire, qui part du ſegment antérieur, qui eſt ferrugineux, & va aboutir à l'écuſſon, qui eſt pareillement ferrugineux. Derrière celui-ci eſt une ligne tranſverſe, élevée, ferrugineuſe, après laquelle eſt une tache triangulaire, noire, qui s'étend juſqu'à la pointe. Les côtés du corcelet ſont élevés, ferrugineux, avec la partie qui deſcend obliquement de l'origine des ailes aux deux hanches poſtérieures, noire & enfoncée. On voit auſſi un peu de noir au deſſus de la hanche antérieure. L'abdomen eſt luiſant, ferrugineux, avec une bande jaune, preſqu'interrompue, ſur le quatrième anneau, & les ſuivans pareillement jaunes. Les pattes ſont entiérement ferrugineuſes. Les hanches poſtérieures ſont couvertes d'un duvet argenté. Les ailes ont une légère teinte obſcure, avec une tache tranſparente vers l'extrémité.

Je l'ai trouvée en mai aux environs de Bagdad.

23. Nomade ſtriée.

Nomada ſtriata.

Nomada ferruginea, thorace nigro lineato, abdomine ruſo, flavo maculato. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 348. *n°.* 9. — *Syſt. Pyez. p.* 392. *n°.* 9.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Nomade de Fabricius. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt ferrugineuſe, avec une grande tache noire au milieu. Le corcelet eſt ferrugineux en deſſus, avec trois lignes noires; il eſt noir en deſſous, avec des taches ferrugineuſes. L'abdomen eſt glabre, rouge, luiſant, avec le premier & le ſecond anneau noirs, ſans tache; le troiſième & le quatrième avec une tache jaune de chaque côté; le cinquième avec deux points ſur le dos; le ſixième avec une tache dorſale, carrée. Les pattes ſont rougeâtres. Les ailes ſont tranſparentes, avec l'extrémité obſcure.

Elle ſe trouve en Europe.

24. Nomade ſignalée.

Nomada ſignata.

Nomada nigra, thorace ferrugineo lineato, abdomine ruſeſcente, fuſciis quatuor anoque flavis.

Nomada ſignata. Jur. *Hymenopt. pag.* 223. *tab.* 11. *fig.* 7.

Elle n'a pas cinq lignes de longueur. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt noire, avec la partie antérieure & le tour des yeux ferrugineux. Le corcelet eſt noir, avec une petite raie tranſverſale à la partie antérieure, quatre lignes ſur le dos, deux points ſur l'écuſſon, un point écailleux à l'origine des ailes, tous de couleur ferrugineuſe. L'abdomen eſt d'un brun-ferrugineux, avec quatre bandes jaunes, dont la première, placée ſur le premier anneau, eſt interrompue au milieu. Le dernier anneau eſt marqué d'une tache jaune. Les pattes ſont ferrugineuſes. Les ailes ſont tranſparentes, avec l'extrémité très-légérement obſcure.

Elle ſe trouve en France.

25. Nomade latérale.

Nomada lateralis.

Nomada atra, abdomine ruſo, ſegmento ſecundo tertioque maculâ utrinquè, reliquis margine flavis.

Nomada lateralis. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 96. *tab.* 20 *& tab.* 21.

Schœff. *Icon. Inſ. tab.* 50. *fig.* 10.

Panz. *Nomencl.* Schœff. *Inſ. n°.* 10. *p.* 67.

Elle reſſemble à la Nomade ſtriée, dont elle n'eſt peut-être qu'une variété. Les antennes ſont ferrugineuſes, avec le premier article obſcur en deſſus. La tête eſt noire, avec la bouche & le tour des yeux ferrugineux, & quelquefois un point de la même couleur ſur le front. Le corcelet eſt noir, avec l'écaille de la baſe des ailes, un point calleux au-devant, & deux ſur l'écuſſon, ferrugineux : il y a quelquefois une légère raie ferrugineuſe ſur le ſegment antérieur. L'abdomen eſt rouge, avec la baſe noire, une tache jaune de chaque côté du ſecond & du troiſième anneau, deux rapprochées ſur le quatrième, & une plus grande carrée ſur le cinquième. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec la baſe des cuiſſes noire. Les ailes ſont légérement obſcures, avec un point tranſparent vers l'extrémité. Le noir de la baſe de l'abdomen eſt quelquefois triſide.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne.

OMADE à zônes.

IDA zonata.

ida nigra, antennis, pedibus punctiſque ſcutelli ferrugineis, abdomine flavo, ſer-varieguto, cingulis quatuor nigris.

ida zonata. PANZ. *Faun. Germ. Faſc.* 53.

veſpoides. SCHRANK, *Enum. Inſ. Auſtr.* ?

: environ trois lignes & demie de long. Les s ſont ferrugineuſes. La tête eſt pubeſcente, ée, noire, avec la partie antérieure & le yeux ferrugineux. Le corcelet eſt noir, ux points peu marqués, ferrugineux, à la ntérieure; deux calleux & élevés ſur l'écuſ- au-devant des ailes & un au deſſous, pa- nt ferrugineux. L'abdomen eſt ovale. Le anneau eſt entiérement noir; le ſecond ugineux, avec une bande en croiſſant, ſur le bord; le troiſième eſt jaune ſur les ferrugineux au milieu, avec une bande r le bord poſtérieur; le quatrième eſt fem- u précédent, ſeulement il eſt plus étroit; nième eſt jaune, avec le bord noir. Le der- entiérement jaune, cilié ſur ſes bords.

ſe trouve en Allemagne.

OMADE de Fabricius.

ADA Fabriciana.

ada nigra, abdomine glabro, ferrugineo; s duabus flavis. FABR. *Ent. Syſt. emend. p.* 348. *n°.* 10. — *Syſt. Pyez. pag.* 393.

Fabriciana. LINN. *Syſt. Nat. tom.* 2. *n°.* 17.

varie beaucoup pour la grandeur. Les an- ſont fauves, avec un peu de noir en deſſus. nier article eſt noir en deſſus, jaune en deſ- a tête eſt légérement velue de gris; elle eſt avec la bouche & une petite raie ſur le cha- jaunes ou rougeâtres: celle-ci s'avance très- tour des yeux. Le corcelet eſt noir, légére- elu de gris, avec la pièce écailleuſe qui ſe à la baſe des ailes, & un point au deſſous, neux. L'abdomen eſt rouge, luiſant, avec du premier anneau noire; une petite tache le chaque côté du ſecond, & un point de la couleur de chaque côté du troiſième. Les ſont ferrugineuſes, avec un peu de noir à des cuiſſes. Les ailes ſont légérement obſ- avec une tache tranſparente ou plus claire le diſtance de l'extrémité.

ſe trouve dans toute l'Europe.

28. NOMADE ſtigmate.

NOMADA ſtigma.

Nomada nigra, antennis, abdomine pedibuſque ferrugineis. FABR. *Syſt. Pyez. p.* 393. *n°.* 11.

Elle reſſemble à la précédente pour la forme & la grandeur. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt noire, légérement velue de gris, avec la bouche ferrugineuſe. Le corcelet eſt velu, noir, avec un point calleux, élevé, ferrugineux, placé au-devant des ailes. L'abdomen eſt ferrugineux, avec la baſe du premier anneau noire, & en outre quelques points noirs ſur les côtés, mais peu diſtincts, preſqu'effacés. Les pattes ſont rougeâtres. Les ailes ſont obſcures, avec un point blanc vers l'extrémité.

Elle ſe trouve aux environs d'Alger.

29. NOMADE bigarrée.

NOMADA varia.

Nomada nigra, abdomine flavo, anticè rufo, faſciis tribus nigris, antennis pedibuſque ferru-gineis.

Nomada varia. PANZ. *Faun. Germ. Faſc.* 55. *tab.* 20.

Elle reſſemble à la Nomade linéole, mais elle eſt plus petite. Les antennes ſont ferrugineuſes, noi- râtres au milieu, avec le premier article noir en deſſus, ferrugineux en deſſous. La tête eſt pubeſ- cente, noire, avec la lèvre, une tache au deſſus & le tour des yeux, jaunes. La langue eſt avancée, obſcure. Le corcelet eſt ponctué, à peine pubeſ- cent, noir, avec une petite raie jaune, interrom- pue, à la partie antérieure; un point écailleux à l'origine des ailes, un autre au-devant, & un ſeul ſur l'écuſſon, élevé, pareillement jaunes. L'abdo- men eſt glabre, luiſant, avec le premier anneau noir, marqué d'une tache tranſverſe, rouge. Les autres ſont jaunes, avec une bande noire ſur le bord poſtérieur. L'anus eſt jaune, pubeſcent. En deſſous l'abdomen eſt noir, avec le bord des an- neaux jaune. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec la baſe des cuiſſes intermédiaires & poſtérieures noire. La poitrine eſt pubeſcente, noire, marquée, ſur les côtés, d'une petite ligne jaune. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures jaunâtres.

Elle ſe trouve en Autriche.

30. NOMADE fulvicorne.

NOMADA fulvicornis.

Nomada nigra, antennis pedibuſque ferrugi-neis, ſcutello punctis quatuor, abdomineque faſ-ciis flavis. FABR. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 348. *n°.* 11. — *Syſt. Pyez. p.* 393. *n°.* 12.

Elle reſſemble à la Nomade ruficorne. Les an- tennes ſont d'un rouge-pâle, avec le deſſous du

premier article jaune. La tête eſt noire, avec la partie antérieure jaune, laquelle couleur eſt poſtérieurement tridentée. Le corcelet eſt noir, avec le bord antérieur & un point calleux au deſſous des ailes, jaunes. L'écuſſon eſt marqué de quatre points jaunes. L'abdomen eſt noir, avec cinq bandes jaunes, dont la ſeconde eſt un peu interrompue. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Elle ſe trouve au midi de la France & de l'Italie.

31. Nomade nigricorne.

Nomada nigricornis.

Nomada atra, immaculata, abdomine rufo, puncto lateruli flavo.

Elle reſſemble beaucoup à la Nomade germanique. Les antennes ſont très-noires. La tête & le corcelet ſont très-noirs, ſans tache, légérement couverts de poils gris. L'écaille de l'origine des ailes eſt noire. L'abdomen eſt rouge, avec une tache preſque trilobée, noire, à la baſe ſupérieure du premier anneau, & un point jaune de chaque côté du ſecond. Les pattes ſont noires, légérement velues de gris, avec les derniers articles des tarſes bruns. Les ailes ſont légérement obſcures, avec une tache tranſparente vers l'extrémité. Les nervures & le point marginal ſont noirs.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

32. Nomade germanique.

Nomada germanica.

Nomada abdomine rufo, ſegmento primo baſi reliquis utrinquè puncto nigro. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 394. *n°.* 18.

Nomada germanica. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 72. *tab.* 17.

Elle a environ quatre lignes de longueur. Les antennes ſont ferrugineuſes, avec le premier article noir, ou quelquefois entiérement noires, preſque de la longueur du corcelet. La tête eſt noire, avec un duvet gris, plus ſerré & argenté ſur le front. Le corcelet eſt noir, légérement velu de gris, avec l'écaille qui eſt à l'origine des ailes, ferrugineuſe. L'abdomen eſt rouge, avec la baſe du premier anneau noire, & un point de chaque côté des autres, également noir. Ces points ſont quelquefois peu marqués ou manquent entiérement. Les derniers anneaux ſont un peu pubeſcens. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec les cuiſſes noires dans toute leur étendue, excepté à leur extrémité, qui eſt ferrugineuſe. Les cuiſſes antérieures, dans deux mâles que j'ai, ſont dilatées, preſque triangulaires, un peu crochues en deſſous. Les ailes ſont légérement obſcures à leur extrémité.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne; elle n'eſt pas rare aux environs de Paris.

33. Nomade ſanglée.

Nomada ſuccincta.

Nomada nigra, abdomine flavo, baſi faſciiſque quatuor nigris, tibiis tarſiſque flavis.

Nomada ſuccincta *antennis ferrugineis, ſcutelli punctis duobus flavis, abdomine flavo, faſciis quatuor nigris.* Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 55. *tab.* 21.

Elle a environ quatre lignes de longueur. Les antennes ſont ferrugineuſes, avec le premier article noir en deſſus, jaune en deſſous. La tête eſt noire, légérement pubeſcente, avec un point jaune au milieu de la lèvre ſupérieure, & une tache triangulaire, jaune, de chaque côté du front. Les yeux ſont obſcurs, tachés de noir. Le corcelet eſt légérement pubeſcent, noir, avec une petite raie jaune à la partie antérieure; un point ſous les ailes, un autre écailleux à l'origine, deux ſur l'écuſſon, & deux au deſſous, également jaunes. L'abdomen eſt glabre, luiſant, avec les anneaux jaunes, marqués poſtérieurement d'une bande noire. La baſe du premier eſt noire, & l'anus, ainſi que le pénultième anneau, eſt jaune. En deſſous l'abdomen eſt jaune, marqué de bandes noires, plus étroites qu'en deſſus. Les jambes antérieures & intermédiaires ſont jaunes, ſans tache. Les poſtérieures ſont jaunes, avec une tache au milieu, noire. Les cuiſſes ſont noires, avec les genoux jaunes. La poitrine eſt noire. Les ailes ſont tranſparentes, avec l'extrémité légérement obſcure.

Elle ſe trouve en Autriche.

34. Nomade vagabonde.

Nomada vaga.

Nomada atra, abdomine maculis ſex, ano pedibuſque flavis.

Nomada vaga *atra, ſcutello punctis duobus, abdomine maculis utrinquè tribus marginalibus, ano pedibuſque flavis.* Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 55. *tab.* 22.

Elle n'a guère plus de trois lignes de longueur. Les antennes ſont noires en deſſus, ferrugineuſes en deſſous. La tête eſt grande, ponctuée, un peu pubeſcente, noire, avec la lèvre, une tache au deſſus, & le tour des yeux antérieurement, jaunes. Le corcelet eſt pubeſcent, ponctué, noir, avec un point à l'origine des ailes, un autre au-devant & deux ſur l'écuſſon, jaunes. L'abdomen eſt noir, glabre, luiſant, avec trois taches jaunes, triangulaires, de chaque côté, qui vont progreſſivement en diminuant de grandeur. Le deſſous eſt noir, avec des bandes jaunes. L'anus eſt jaune. Les pattes ſont jaunes, avec une tache noire ſur le milieu des cuiſſes & des jambes. Les ailes ſont

tranſparentes, avec l'extrémité légérement obſcure.

Elle ſe trouve en Autriche.

35. Nomade naine.

Nomada minuta.

Nomada nigra, antennis ſcutelli punctis quatuor, abdomineque rufis. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 394. *n°.* 19.

Elle eſt plus petite que les précédentes. Les antennes ſont rouges, avec le premier article noir. La tête eſt noire, avec la bouche rouge. Le corcelet eſt noir, avec trois points calleux, jaunes, au-devant des ailes, & quatre ſur l'écuſſon. On voit, au deſſous de celui-ci, quatre points formés par des poils argentés. L'abdomen eſt rouge, avec la baſe du premier anneau noire. Les pattes ſont rouges, avec les cuiſſes noires.

Elle ſe trouve à Kiell.

Nota. Fabricius cite la *Nomada furva* de Panzer, dont la deſcription & la figure diffèrent beaucoup de celle-ci.

36. Nomade obſcure.

Nomada furva.

Nomada nigra, abdomine obſcurè flavo faſciato, pedibus flavo maculatis.

Nomada furva *thorace immaculato, abdomine ovato, nigro, obſcurè flavo faſciato; pedibus nigris, flavo maculatis.* Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 55. *n°.* 23.

Cette eſpèce paroît différer de la Nomade naine; elle n'a pas trois lignes de longueur. Les antennes ſont ferrugineuſes en deſſous, noires en deſſus, avec le premier article entiérement noir. La tête eſt noire, pubeſcente, avec la lèvre jaune & le front couvert d'un duvet argenté. Les yeux ſont obſcurs. Le corcelet eſt noir, ſans tache, ſi ce n'eſt l'écaille de l'origine des ailes, & un point calleux vers la poitrine, qui ſont jaunes. L'abdomen eſt glabre, luiſant, noir, obſcurément rayé de jaune en deſſus, luiſant, jaune en deſſous, avec le bord des anneaux noir. L'anus eſt pubeſcent. Les pattes ſont noires, marquées de taches jaunes. La poitrine eſt noire. Les ailes ſont tranſparentes, avec l'extrémité un peu obſcure.

Elle ſe trouve en Autriche.

NOMIE. *Nomia*. Genre d'inſectes de la ſeconde ſection de l'Ordre des Hyménoptères, & de la famille des Andrenètes.

Les Nomies ont les antennes filiformes, plus courtes que le corcelet; la trompe un peu avancée; une écaille à la baſe ſupérieure des ailes, ordinairement fort grande; une cellule marginale aux ailes ſupérieures, alongée, arrondie à ſon extrémité; trois cellules cubitales ou ſous-marginales, dont la ſeconde eſt petite & carrée, & les cuiſſes poſtérieures renflées dans les mâles.

Ce genre, établi par M. Latreille, eſt très-voiſin des Andrènes & des Halictes: ſeulement la langue eſt un peu plus alongée, & les mâles ſe diſtinguent par les cuiſſes poſtérieures, qui ſont plus ou moins renflées, & par l'écaille qui ſe trouve à la baſe des ailes, & qui eſt ordinairement fort grande dans les deux ſexes.

Les antennes ſont filiformes, un peu plus courtes que le corcelet, compoſées de treize articles dans les mâles, & de douze dans les femelles. Le premier article eſt alongé, à peine arqué, preſque cylindrique ou légérement aminci à ſa baſe. Le ſecond eſt court, aminci à ſa baſe. Le troiſième n'eſt guère plus long que les ſuivans, mais un peu aminci à ſa baſe. Ceux qui viennent après ſont cylindriques & de longueur égale. Le dernier s'arrondit à ſon extrémité. Elles ſont inſérées à la partie antérieure de la tête, & ſont un peu diſtantes l'une de l'autre.

La tête eſt de la largeur du corcelet, & la partie antérieure eſt déprimée. Les yeux, placés ſur les côtés, ſont entiers, ovales, un peu ſaillans. On voit trois petits yeux liſſes ſur le vertex.

La bouche eſt formée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, d'une trompe & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure, placée à la ſuite du chaperon, qui eſt un peu avancé, eſt cornée, courte, arrondie & ciliée antérieurement.

Les mandibules ſont cornées, ſimples, arquées, pointues, un peu en gouttière intérieurement.

La trompe eſt formée de trois pièces apparentes. Les deux extérieures ou mâchoires ſont cornées, larges, coudées aux deux tiers de leur longueur, & plus longues que la langue: celle-ci eſt cornée & cylindrique de la baſe au milieu; elle eſt enſuite coriace, peu large, un peu velue & terminée en pointe; elle a deux filets minces, plus courts, qui l'accompagnent, & qui paroiſſent inſérés à peu de diſtance des antennules.

Les antennules antérieures ou maxillaires ſont filiformes, compoſées de ſix articles, dont le ſecond eſt un peu plus long que les autres; ce qui diſtingue un peu ce genre des Halictes & des Andrènes, qui ont cet article à peu près de la longueur des autres. Les articles ſuivans ſont preſque égaux entr'eux & un peu renflés à leur extrémité. Elles ſont inſérées ſur la courbure des pièces latérales, & la dépaſſent beaucoup en longueur. Les antennules labiales ſont courtes, compoſées de quatre articles, dont le premier eſt alongé. Les trois ſuivans ſont très-courts, & égaux entr'eux. Elles ſont inſérées à la baſe de la partie coriacée, là où ſe termine la partie cornée, & où la langue ſe fléchit.

Le corcelet eſt arrondi, ordinairement pointillé comme la tête, plus ou moins velu, quelquefois couvert, à ſa partie ſupérieure, de petites écailles

qui s'enlèvent par le frottement. On remarque dans preſque toutes les eſpèces une grande écaille mince & forte qui recouvre la baſe des ailes, & qui eſt un peu relevée pour ne pas en empêcher ou gêner le mouvement.

L'abdomen eſt ovale, ordinairement pointillé. Les anneaux ſont bien diſtincts, & la femelle eſt armée d'un aiguillon caché.

Les pattes antérieures & intermédiaires n'ont rien de remarquable; mais les poſtérieures prennent ordinairement, dans les mâles, une forme bizarre. La cuiſſe eſt plus ou moins groſſe, quelquefois boſſue vers ſa baſe ſupérieure, creuſe en deſſous, & garnie de poils fins très-ſerrés. La jambe eſt plus ou moins courte, quelquefois courbée irréguliérement, & munie, vers le milieu ou à l'extrémité latérale, d'une expanſion coriacée, en forme de cuiller, ou bien elle eſt terminée par un ou deux lobes plus ou moins alongés. Les tarſes ſont un peu plus longs que dans les genres voiſins. Le premier article ſurtout eſt très-alongé, & eſt un peu plus gros que les ſuivans.

Les ailes ont leurs nervures aſſez bien marquées. Le point marginal eſt un peu alongé, & la cellule, qui ſe trouve après ce point, eſt alongée, arrondie à ſon extrémité; ce qui diſtingue un peu ce genre des Andrènes & des Halictes, qui ont cette cellule plus pointue & moins détachée du bord. Les trois cellules cubitales n'offrent pas des différences bien remarquables. La première & la dernière ſont alongées, & la ſeconde forme un carré preſque parfait, & eſt beaucoup plus petite que les deux autres; elle a une nervure récurrente, & la troiſième en a une autre.

Les Nomies ſont peu nombreuſes en eſpèces dans les collections, & fort peu connues des naturaliſtes; elles fréquentent les fleurs dans la belle ſaiſon, & s'y montrent en petit nombre. Nous ignorons ſi elles vivent en ſociété ou ſi elles ſont ſolitaires. L'analogie nous porte à croire qu'elles vivent ſolitaires comme les Andrènes & les Halictes, & qu'il n'y a parmi elles que des mâles & des femelles. Ce qui m'a paru néanmoins fort remarquable, c'eſt qu'un ſoir, après le ſoleil couché, j'en ai trouvé, aux environs de Téhéran en Perſe, une eſpèce roulée en grand nombre autour de la tige d'une plante; c'eſt celle que j'ai nommée *Lobée*: il y avoit plus de ſoixante individus, tous mâles, qui ſe laiſſèrent prendre les uns après les autres ſans chercher à s'envoler.

NOMIE.

***NOMIA.* LATR. *LAZIUS.* PANZ. JUR. *MEGILLA.* FAB. *ENCERA.* FAB.**

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, un peu plus courtes que le corcelet, de treize articles dans les mâles, de douze dans les femelles.

Mandibules arquées, pointues, simples.

Trompe avancée, formée de trois pièces.

Langue accompagnée de deux pièces minces, plus courtes qu'elle.

Quatre antennules; les maxillaires longues, filiformes, composées de six articles; les labiales courtes, composées de quatre articles, dont le premier alongé.

Ailes supérieures avec une cellule marginale, alongée, arrondie à son extrémité, et trois sous-marginales, dont la seconde petite et carrée.

Écaille souvent fort grande à l'origine des ailes supérieures.

ESPÈCES.

1. **Nomie** armée.

Noire, avec un duvet cendré et des cils blancs au bord des anneaux de l'abdomen; jambes postérieures terminées par deux lobes.

2. **Nomie** unidentée.

Noire, avec un duvet cendré et cinq bandes blanches sur l'abdomen; jambes postérieures terminées par une dent latérale, très-forte.

3. **Nomie** difforme.

Noire; front avec un duvet cendré; jambes postérieures jaunes, courbées, terminées par un lobe qui s'élargit à l'extrémité.

4. **Nomie** diversipède.

Noire; front avec un duvet cendré; abdomen ponctué; jambes postérieures terminées par un lobe alongé.

5. **Nomie** lobée.

D'un brun-ferrugineux, avec un duvet blanchâtre; jambes postérieures garnies d'un lobe latéral, jaune, arrondi.

6. **Nomie** curvipède.

Obscure, avec cinq bandes jaunes sur l'abdomen; jambes postérieures courbes, terminées par une forte épine.

7. **Nomie** crassipède.

Couverte de poils cendrés; abdomen noir, avec le bord des anneaux verdâtre; jambes postérieures courbes, dentées, jaunes.

1. Nomie armée.

Nomia armata.

Nomia nigra, cinereo-pubeſcens, abdominis ſegmentorum margine albo ciliato; tibiis poſticis lobis duobus terminatis.

Elle eſt un peu plus grande que la Nomie diverſipède. Les antennes ſont fauves. La tête eſt noirâtre, couverte d'un duvet blanchâtre, très-ſerré ſur le front. Le corcelet eſt noirâtre, avec un duvet gris ſur les côtés; de petites écailles cendrées ſur le dos, & deux petites raies tranſverſes griſes, l'une au deſſus, & l'autre au deſſous de l'écuſſon. On voit ſur celui-ci deux petites épines un peu crochues, jaunes à leur extrémité. L'abdomen eſt pointillé, noirâtre, avec le bord des anneaux garni de poils blanchâtres. Les pattes ſont fauves, avec un peu de brun à la baſe des cuiſſes, & le premier article des tarſes d'un jaune-blanchâtre. Les cuiſſes poſtérieures ſont très-renflées; elles ſont un peu creuſes à leur partie inférieure, & ont une dent latérale vers leur extrémité. La partie creuſe eſt légérement garnie d'un duvet blanc. Les jambes ſont terminées par deux lobes d'un jaune-blanchâtre, dont l'extérieur eſt une fois plus long que l'autre. Les ailes ſont tranſparentes, avec une très-légère teinte obſcure vers l'extrémité, & les nervures d'un brun-ferrugineux. L'écaille de la baſe eſt grande & d'un jaune-pâle.

Je l'ai trouvée ſur des fleurs dans le déſert de l'Arabie, vers la fin de mai.

2. Nomie unidentée.

Nomia unidentata.

Nomia nigra, cinereo-pubeſcens, abdomine cingulis quinque albis, tibiis poſticis dente laterali valido terminatis.

Elle a quatre lignes de longueur. Les antennes & les pattes ſont fauves. La tête eſt noire, légérement pubeſcente, avec un duvet gris, très-ſerré, ſur le front. Le corcelet eſt noir, légérement pubeſcent. L'abdomen eſt noir, avec une bande liſſe, blanche, ſur le bord des cinq premiers anneaux. Les cuiſſes poſtérieures ſont un peu renflées, creuſes en deſſous, unidentées vers l'extrémité. Les jambes ſont un peu arquées, intérieurement terminées, à l'extrémité, par un lobe pointu. Les ailes ſont tranſparentes, à peine un peu rouſſeâtres à l'extrémité, avec les nervures ferrugineuſes. L'écaille de la baſe eſt petite, fauve.

Je l'ai trouvée ſur des fleurs, en mai, dans le déſert de l'Arabie.

3. Nomie difforme.

Nomia difformis.

Nomia nigra, fronte cinereo-villoſâ; tibiis poſticis flavis, incurvis, lobo clavato natis.

Laſius difformis *pubeſcens, ater, ſcute dentato, abdomine ſegmentorum marginibis, femoribus poſticis craſſiſſimis, apice culatis; tibiis poſticis difformibus.* Panz. *Germ. Faſc.* 89. *tab.* 15.

Nomia. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 4

Laſius difformis. Jur. *Hym. p.* 238.

Andrena humeralis. Jur. *Hym. p.* 231. *t*

Elle a quatre lignes de longuenr. Les a
ſont brunes en deſſus, fauves en deſſous, a
deux premiers articles noirs. La tête eſt
avec le vertex pubeſcent, & le front cou
poils courts, ſerrés, cendrés. Le corcelet e
légérement couvert de poils rouſſeâtres
drés, plus ſerrés à la partie antérieure. L'
a de chaque côté une petite épine courte,
avec l'extrémité fauve. L'abdomen eſt p
noir, légérement pubeſcent, avec le b
anneaux garni de cils blancs, excepté le
& le dernier. Les pattes ſont jaunes, pube
Les jambes antérieures ſont très-peu dilat
cuiſſes poſtérieures ſont noires, renflées,
en deſſous, dentées vers l'extrémité. Les
ſont courtes, courbées, terminées par
jaune, alongé, aplati, un peu dilaté à ſo
mité. Tous les tarſes ſont jaunes. Les ai
tranſparentes, avec une très-légère teinte
à l'extrémité, & les nervures brunes. L'écai
baſe eſt grande, jaunâtre, avec la baſe obl

Elle ſe trouve en France, en Allemagn

4. Nomie diverſipède.

Nomia diverſipes.

*Nomia nigra, fronte cinereo-villoſâ
mine punctato, tibiis poſticis lobo elon
minatis.*

Nomia diverſipes. Latr. *Gen. Cruſt.* &
tom. 4. *p.* 155. *tab.* 14. *fig.* 8.

Elle a trois lignes & demie de longu
antennes ſont brunes. La tête eſt noire,
front couvert d'un duvet cendré. Le cor
noir, légérement couvert d'un duvet ce
rouſſeâtre. L'abdomen eſt ponctué, noir,
bord des anneaux très-légérement cilié
Les pattes ſont noirâtres, avec le premie
des tarſes blanchâtre, & les autres bru
cuiſſes poſtérieures ſont peu renflées. I
inférieure eſt creuſe, couverte d'un du
long, blanc. Les ailes ſont tranſparente
l'extrémité à peine obſcure, & les nervu
brun-ferrugineux. L'écaille qui ſe trou
baſe eſt grande, jaunâtre.

Elle ſe trouve au midi de la France, d

5. Nomie lobée.

Nomia lobata.

Nomia fusco-ferruginea, albo-pubescens, tibiis posticis lobo laterali flavo instructis.

Elle est un peu plus petite que la Nomie diversipède. Les antennes sont fauves. La tête est noirâtre, couverte de poils courts, écailleux, serrés, d'un gris-blanchâtre. Le corcelet est couvert d'écailles de la même couleur, & on distingue postérieurement deux petites raies transverses, l'une au dessus, & l'autre au dessous de l'écusson, parce que les écailles y sont plus serrées. L'écusson est armé de deux petites épines jaunes, un peu crochues. L'abdomen est d'un brun-fauve plus ou moins foncé, couvert de poils écailleux, blanchâtres, qui laissent à découvert une bande courte au milieu des deux premiers anneaux. Les pattes sont fauves, légérement couvertes de poils blanchâtres. Les cuisses postérieures sont peu renflées. Les jambes sont munies latéralement d'une palette large, plate, arrondie à son extrémité, d'un jaune-pâle. Le premier article de ces pattes est de la même couleur jaune. Les ailes sont transparentes, & ont leurs nervures d'un brun-clair. L'écaille qui se trouve à la base est grande & jaune.

Je l'ai trouvée le soir, en grand nombre, autour d'une tige de plante, aux environs d'Amadan.

6. Nomie curvipède.

Nomia curvipes.

Nomia fusca, abdomine cingulis quinque flavis; tibiis posticis incurvis, spicâ validâ terminatis.

Andrena curvipes *fusca, abdomine cingulis quinque flavis, pedibus testaceis; femoribus posticis subtùs concavis, unidentatis.* Fabr. *Ent. Syst. em. tom. 2. p.* 310. *n°.* 14.

Megilla curvipes. Fabr. *Syst. Pyez. pag.* 330. *n°.* 8.

Elle est de grandeur moyenne. La tête est obscure, avec la bouche jaune. Les antennes sont d'un brun-noir. Le corcelet est obscur, avec un duvet cendré. L'abdomen est obscur, avec une bande jaune sur le bord de chaque anneau. Les pattes sont testacées. Les cuisses postérieures sont creuses en dessous, unidentées vers l'extrémité. Les jambes sont courbées & terminées par une forte épine.

Elle se trouve à Tranquebar.

7. Nomie craspipède.

Nomia craspipes.

Nomia cinereo-hirta, abdomine atro, segmentorum marginibus virescentibus; tibiis posticis incurvis, dentatis, flavis.

Encera craspipes *cinereo-hirta, segmentorum marginibus virescentibus, femoribus posticis incrassatis.* Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 278. — *Syst. Pyez. p.* 384. *n°.* 10.

Nomia craspipes. Latr. *Gen. Crust. & Inf. t.* 4. *p.* 155.

Les antennes sont d'un brun de poix, cylindriques, plus courtes que le corcelet. La tête & le corcelet sont couverts de poils cendrés. L'abdomen est noir, avec le bord des anneaux verdâtre. Les pattes sont jaunâtres. Les cuisses postérieures sont renflées, dentées, noires. Les jambes sont courbées, dentées, jaunes. Les ailes ont une teinte obscure, avec l'extrémité plus foncée.

Elle se trouve à Tranquebar.

NOSODENDRE. *Nosodendron.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Byrrhiens.

Les Nosodendres ont le corps ovale, très-convexe; les antennes courtes, en masse grosse, de trois articles; quatre antennules courtes, filiformes; les jambes comprimées, extérieurement dentelées; les tarses simples, filiformes, composés de cinq articles.

Ces insectes ont beaucoup de rapport avec les Byrrhes par la forme extérieure du corps, & même par les pattes; mais ils en sont distincts par la masse des antennes, qui n'est que de trois articles; par les tarses, qui sont filiformes, qui n'ont pas ces faisceaux de poils que l'on remarque à ceux des Byrrhes, & qui ne se logent pas dans une rainure pratiquée à la jambe, comme dans ces derniers. On ne peut pas confondre non plus ces insectes avec les Sphéridies, dont le premier article des antennes est très-long, & dont les antennules antérieures sont longues, & ont le second article renflé.

Les antennes des Nosodendres sont un peu plus courtes que le corcelet, & ordinairement logées dans une rainure pratiquée à sa partie latérale inférieure; elles sont composées d'onze articles, dont le premier est gros, peu alongé, presque cylindrique. Le second est plus petit que le premier, & plus gros que les suivans. Le troisième est long, un peu aminci à sa base. Les suivans sont courts, grenus. Les trois derniers forment une masse assez grosse, ovale, perfoliée.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une levre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est cornée, très-courte, assez large, arrondie antérieurement.

Les mandibules sont cornées, assez grosses, peu avancées, larges à leur base, obtuses à leur extrémité, presque dentées à leur partie interne.

Les mâchoires sont courtes, coriacées, bifides. Les divisions sont presqu'égales, amincies. L'interne est plus pointue que l'autre.

La lèvre inférieure, placée à l'extrémité interne du menton, qui eſt fort grand, avancé, arrondi & corné, eſt membraneuſe, courte, fort large, tridentée.

Les antennules antérieures ſont filiformes, fort courtes, pas plus longues que les mâchoires, compoſées de quatre articles, dont le premier eſt mince, fort petit, à peine apparent. Les deux qui ſuivent, ſont très-courts, preſqu'en forme de vaſe, égaux entr'eux. Le dernier forme un ovale alongé. Elles ſont inſérées au dos des mâchoires.

Les antennules poſtérieures ſont très-courtes, cylindriques, terminées en pointe. A peine diſtingue-t-on les deux derniers articles. Elles ſont inſérées à la partie latérale inférieure de la lèvre.

La tête de ces inſectes eſt à moitié enfoncée dans le corcelet. Les yeux, qui touchent à ce même corcelet, ſont petits, peu ſaillans, & placés à la partie latérale de la tête.

Le corcelet eſt court, aſſez large, à peine rebordé ſur les côtés, appliqué contre les élytres par ſa partie poſtérieure.

L'écuſſon eſt triangulaire, un peu plus long que large, terminé en pointe.

Les élytres ſont très-convexes, aſſez dures; elles recouvrent deux ailes membraneuſes, repliées.

Le corps prend la forme d'un ovale, convexe en deſſus, preſque plat en deſſous.

Les pattes ſont courtes. Les cuiſſes ſont comprimées, un peu renflées. Les jambes antérieures ſont comprimées, triangulaires, c'eſt-à-dire, minces à leur baſe, aſſez larges à leur extrémité. Le bord extérieur eſt un peu dentelé. Les autres jambes ſont de même comprimées & dentelées à leur bord externe, mais ſont moins larges que les deux premières.

Les tarſes ſont fort courts, filiformes, & compoſés de cinq articles, dont les quatre premiers ſont petits, égaux entr'eux. Le dernier eſt alongé, & terminé par deux petits crochets.

Cet inſecte n'eſt pas rare aux environs de Paris. On le trouve, vers le milieu du printems, à portée des ulcères qu'on voit ſur le tronc des Ormes, & qui ont été occaſionnés par ſa larve; elle y eſt ſouvent en aſſez grand nombre & y ſubit ſes métamorphoſes, ne ſortant de ces ulcères que ſous la forme d'inſecte parfait. Il paroît que celui-ci s'éloigne peu des lieux où il a vécu ſous la forme de larve; car ce n'eſt jamais que dans les ulcères mêmes ou aux environs qu'on le découvre.

La larve eſt molle, blanchâtre ou d'un blanc-jaunâtre. Son corps eſt formé de pluſieurs anneaux raboteux, & muni, ſur les côtés, de poils aſſez roides. Sa tête eſt écailleuſe, & armée de deux fortes mâchoires.

NOSODENDRE.

OSODENDRUM. LATR. BYRRHUS. OLIV. SPHÆRIDIUM. FAB. PANZ.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes un peu plus courtes que le corcelet, terminées en masse assez grosse, longue, comprimée.

Quatre antennules filiformes, très-courtes.

Mâchoires bifides; divisions presqu'égales.

Menton très-grand, arrondi, cachant en partie la lèvre inférieure.

Tarses petits, filiformes, simples : cinq articles; les quatre premiers très-courts, aux entr'eux.

ESPÈCES.

1. NOSODENDRE fasciculé.

Noir; élytres avec cinq rangées de sceaux de poils d'un brun-ferrugineux.

2. NOSODENDRE hérissé.

Cendré, couvert d'écailles; corcelet et élytres hérissés de poils.

3. NOSODENDRE strié.

Noir, avec quelques poils ferrugineux; élytres striées.

1. Nosodendre faſciculé.

Nosodendron faſciculare.

Noſodendron nigrum, elytris faſciculis ſeriatis, fuſco-ferrugineis.

Noſodendre faſciculé. Latr. *Hiſt. natur. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 9. *p.* 208. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 2. *p.* 44.

Byrrhus faſcicularis. Ent. tom. 2. *n°s.* 13. 7. *tab.* 2. *fig.* 7. a. b.

Sphœridium faſciculare. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 81. *n°.* 17.

Sphœridium faſciculare. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 24. *tab.* 2.

Il a environ deux lignes de longueur. Le corps eſt ovale, très-convexe en deſſus, preſque plat en deſſous. Les antennes ſont brunes. La tête & le corcelet ſont noirs, très-finement pointillés. Les élytres ſont noires, pointillées, marquées chacune de cinq rangées de petits faiſceaux de poils courts, d'un brun-ferrugineux, qui s'enlèvent facilement; de ſorte qu'il n'eſt pas rare de trouver l'inſecte glabre & tout noir. Le deſſous du corps eſt noir. Les tarſes ſont bruns.

Il ſe trouve en Europe, dans les ulcères des Ormes, que ſa larve produit, ainſi que nous l'avons dit précédemment.

2. Nosodendre hériſſé.

Nosodendron hirtum.

Noſodendron ſquamoſum, cinereum, thorace elytriſque hiſpidis.

Il eſt une fois plus petit que le précédent, auquel il reſſemble pour la forme du corps. Les antennes ſont brunes. La tête, le corcelet & les élytres ſont cendrés, couverts de petites écailles & hériſſés de poils courts, roides & aſſez gros. On en compte onze ou douze rangées ſur chaque élytre. Le deſſous du corps eſt d'une couleur cendrée, obſcure.

Il a été pris par M. Bonelli aux environs de Turin, en hiver, ſous l'écorce du noyer, & volant le ſoir pendant l'été, autour de cet arbre.

3. Nosodendre ſtrié.

Nosodendron ſtriatum.

Noſodendron nigrum, elytris punctato-ſtriatis, piloſis.

Il n'a guère qu'une demi-ligne de longueur. Le corps eſt d'un ovale un peu plus alongé que les deux précédens. Il eſt noir, avec quelques poils courts, aſſez gros, d'un brun-ferrugineux, plus nombreux ſur les élytres que ſur le corcelet. Les élytres ont des ſtries pointillées.

Il a été trouvé en Piémont par M. Bonelli, qui a bien voulu me le communiquer.

NOTASPE. *Notaſpis.* Genre d'inſectes Aptères, établi par M. Herman, qui répond à celui d'Oribate de M. Latreille. (*Voyez* Oribate.)

NOTÈRE. *Notenus.* Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Hydrocantharès.

Le Notère ſe fait remarquer par les antennes plus longues que la tête, un peu renflées au milieu; par ſix antennules, dont quatre filiformes, & les deux poſtérieures terminées par un article plus gros que les autres, intérieurement denté ou obliquement échancré à ſon extrémité.

Cet inſecte a de ſi grands rapports avec les Dytiques par la manière de vivre & la forme extérieure du corps, qu'il avoit été conſtamment confondu avec eux. Entraînés par l'exemple, nous n'avions pas cru, tant dans notre Entomologie que dans ce Dictionnaire, ſéparer des Dytiques la ſeule eſpèce qui nous préſentoit, à la vérité, des différences aſſez remarquables dans quelques-uns des organes les plus eſſentiels, mais qui n'avoit pas moins les plus grands rapports avec ces inſectes, tant par l'habitation, les métamorphoſes, la manière de vivre, que par la forme générale du corps. M. Clairville n'a pas cru devoir s'arrêter à ces conſidérations, & nous penſons qu'il a bien fait. Le genre qu'il a établi doit être adopté par tous les entomologiſtes, puiſqu'il eſt fondé ſur des caractères trop importans & trop bien tranchés pour laiſſer jamais le moindre doute. Il n'eſt juſqu'à préſent formé que d'une ſeule eſpèce; mais il eſt probable qu'un jour on en découvrira quelqu'autre, ſoit en Europe, ſoit dans les autres parties du Globe; ce qui viendra pleinement juſtifier l'établiſſement de ce nouveau genre.

Les antennes du Notère diffèrent un peu dans les deux ſexes; elles ſont plus longues que la tête, plus courtes que le corcelet dans les deux ſexes, mais plus renflées au milieu dans le mâle que dans la femelle; elles ſont minces par le bas, & vont un peu en groſſiſſant juſqu'au cinquième article dans le premier, & juſqu'au ſeptième dans l'autre. Ce renflement ſe ſoutient dans les articles qui ſuivent; mais le dernier s'amincit & ſe termine en pointe. On compte onze articles dans les deux ſexes. Elles ſont inſérées, ſur les côtés de la tête, un peu au-devant des yeux.

La tête eſt plus étroite que le corcelet, un peu enfoncée par ſa partie poſtérieure, arrondie antérieurement. Les yeux, placés ſur les côtés, ſont petits, arrondis, point du tout ſaillans.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de ſix antennules.

La lèvre ſupérieure eſt grande, tranſverſe, coriacée, tronquée antérieurement, avec les angles latéraux arrondis.

Les mandibules ſont cornées, dures, un peu épaiſſes, à peine arquées, intérieurement en gout-

terminées par deux dents aiguës, dont la ure eſt plus courte & plus petite.

mâchoires ſont petites, minces, cornées, s, aiguës à leur extrémité, munies de cils urement, depuis la baſe juſqu'au-delà du

èvre inférieure eſt un peu ſaillante, ſimple, e carrée, arrondie antérieurement. Le men- ui ſe trouve au deſſous, eſt plus court, plus corné, tridenté.

antennules antérieures ſont filiformes, com- de deux articles preſqu'égaux, & adoſſées les mâchoires, qu'elles dépaſſent un peu, t il eſt difficile de les ſéparer.

antennules intermédiaires ſont filiformes, ſées de quatre articles preſqu'égaux. Le me eſt à peine plus gros que les précédens, ernier eſt ovale-oblong.

antennules poſtérieures ſont compoſées de rticles, dont le premier eſt petit. Le troi- ſième eſt le plus long, le plus gros, & oblique- ment échancré à ſon extrémité; ce qui le fait paroître comme denté vers le milieu. Elles ſont inſérées à la baſe latérale de la lèvre.

Le corcelet eſt plus large que long, & tout le corps prend la forme d'un ovale un peu oblong, convexe en deſſus, preſque plat en deſſous. Les élytres ſont dures. La future eſt droite, & on ne voit point d'écuſſon à leur baſe. Elles cachent deux ailes membraneuſes, repliées:

Les pattes diffèrent peu de celles des Dytiques; elles ſont courtes, & les intermédiaires ſont aſſez rapprochées des antérieures. Les tarſes ſont com- poſés de cinq articles, qui vont un peu en dimi- nuant d'épaiſſeur. Le premier article des anté- rieurs, dans le mâle, eſt un peu dilaté.

Nous ne dirons rien ſur la manière de vivre de ces inſectes, qui paroît la même que celle des Dytiques, & pour laquelle nous ſommes entrés dans quelques détails à l'article DYTIQUE.

NOTÈRE.

NOTERUS. Clairv. Latr. DYTISCUS. Geoff. Deg. Fabr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes en fuseau, un peu plus longues que la tête, insérées au-devant des yeux.

Mandibules terminées par deux dents inégales.

Mâchoires simples, arquées, aiguës, ciliées.

Six antennules; les quatre antérieures filiformes; les deux postérieures ayant le dernier article plus gros, obliquement tronqué ou échancré vers son extrémité.

Tarses formés de cinq articles diminuant progressivement d'épaisseur.

ESPÈCE.

1. Notère crassicorne.

Brun; tête et corcelet d'un brun-fauve; élytres avec quelques points enfoncés.

[illegible] craſſicorne.

[illegible]us craſſicornis.

[illegible]us fuſcus, capite thoraceque fuſco-ruſeſ-[illegible], elytris punctis ſparſis impreſſis. Entom. [illegible]. 40. 45. tab. 4. fig. 34. a. b.

[illegible]us. Claiav. *Ent. Helv. tom. 2. pag. 224.*

[illegible]us. Latr. *Gener. Cruſt. & Inſect. tom. 4. — Conſ. gén. ſur les Cruſt. & les Inſect.*

[illegible]cus craſſicornis. Fabr. *Entom. Syſt. em. pag. 201. n°. 66. — Syſt. Eleut. tom. 1. n°. 81.*

[illegible]z, pour la deſcription, Dytique craſſi- n°. 59.

[illegible]HUS. *Nothus.* Genre d'inſectes de la ſe- [illegible]ection de l'Ordre des Coléoptères, & de la des Cantharides.

[illegible]othus eſt facile à reconnoître à ſes anten- formes, inſérées dans une échancrure qui [illegible]ve à la partie inférieure des yeux ; aux antennules, dont le dernier article eſt en [illegible]le croiſſant ; à la tête enfoncée dans le cor- au pénultième article des tarſes, large &

[illegible]ecte qui nous a ſervi à établir ce genre a été [illegible] d'Allemagne à M. Latreille par M. Ziégler, nom de *Nothus*. Je l'avois reçu ſous celui [illegible]*itis clavipes*, ainſi décrit par M. Megerle ; [illegible]m'a paru ne pas appartenir à ce dernier pas plus qu'à celui d'Œdémère, duquel il [illegible]roche par la forme des cuiſſes poſtérieures, [illegible]ir en former un qui ſe diſtingue de tous [illegible]e la même famille par les antennes filifor- [illegible]nſérées dans une échancrure des yeux, & [illegible] par les quatre antennules, qui ſe termi- [illegible]ar un article large, en forme de croiſſant. [illegible]ne du corcelet, arrondi ſur les côtés dans [illegible]émères, & tranchant dans les Nothus, ſuffit [illegible]ire reconnoître celui-ci au premier aſpect, [illegible]te enfoncée en partie ſous le corcelet em- [illegible]de le confondre avec les Zonites, les Can- [illegible]s, les Mylabres, qui l'ont diſtincte & ſéparée [illegible]celet par un col très-court & très-étroit.

[illegible] antennes du Nothus ſont filiformes, à peu [illegible]e la longueur de la moitié du corps, & com- [illegible]d'onze articles, dont le premier eſt un peu [illegible], un peu renflé en allant vers ſon extrémité. [illegible]ond eſt court, peu renflé. Les ſuivans ſont [illegible]s, à peine renflés à l'extrémité. Les der- [illegible]égaux aux précédens en longueur, ſont tous [illegible]me cylindrique. Elles ſont inſérées dans une [illegible] échancrure pratiquée à la partie inférieure [illegible]ux.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre inférieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt coriacée, preſque cornée, aſſez grande, convexe à ſa partie ſupérieure, arrondie & légérement ciliée à ſa partie antérieure.

Les mandibules ſont de grandeur moyenne, cornées, dures, arquées, creuſées en gouttière intérieurement, terminées par deux dents égales.

Les mâchoires ſont coriacées, preſque membraneuſes, diviſées en deux. Les diviſions ſont petites, linéaires, aſſez courtes. La diviſion extérieure eſt un peu plus longue que l'autre.

La lèvre inférieure eſt large, mince, membraneuſe, un peu avancée, échancrée, à angles arrondis.

Les antennules antérieures ſont plus longues que les poſtérieures, & compoſées de quatre articles, dont le premier eſt très-petit ; le ſecond alongé, un peu renflé en allant vers l'extrémité. Le troiſième eſt court, plus large que le précédent à ſon extrémité, de forme triangulaire. Le quatrième eſt court, large, figuré en croiſſant. Elles ſont inſérées à l'origine des deux diviſions de la mâchoire.

Les antennules poſtérieures ſont courtes & compoſées de trois articles, dont le premier eſt petit ; le ſecond mince, peu alongé. Le troiſième eſt grand, dilaté, en forme de croiſſant. Elles ſont inſérées à la baſe antérieure de la lèvre inférieure.

La tête eſt inclinée, plus étroite que le corcelet, un peu enchâſſée par ſa partie poſtérieure. Les yeux ſont petits, peu ſaillans, un peu échancrés pour l'inſertion des antennes.

Le corcelet eſt convexe, un peu rebordé & tranchant par les côtés, preſque de la largeur des élytres.

L'écuſſon eſt petit & arrondi. Les élytres ſont aſſez dures, preſque linéaires ou d'égale largeur dans toute leur longueur, un peu arrondies à leur extrémité ; elles cachent deux ailes membraneuſes, repliées.

Le corps a une forme alongée, preſque cylindrique.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Les cuiſſes poſtérieures ſont très-renflées, & ſemblables à celles des mâles de quelques Œdémères. Les quatre tarſes antérieurs ſont compoſés de cinq articles, & les poſtérieurs ſeulement de quatre. Le premier article, ſurtout dans les poſtérieurs, eſt alongé, & le pénultième, dans tous, eſt large, bilobé, garni de houpes en deſſous. Le dernier article eſt terminé par quatre crochets comme ceux des Cantharides.

Ce genre ne nous offre, juſqu'à préſent, qu'une ſeule eſpèce, dont nous ignorons les habitudes & les métamorphoſes.

NOTHUS.

NOTHUS. ZONITIS. MEG.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, plus longues que le corcelet, insérées dans une échancrure à bas des yeux.

Mandibules cornées, arquées, bifides.

Mâchoires à deux divisions linéaires.

Quatre antennules terminées en croissant.

Tête inclinée, cachée en partie sous le corcelet.

Tarses terminés par quatre crochets.

ESPÈCE.

1. Nothus clavipède.

Noirâtre, couvert d'un duvet gris; cuisses postérieures renflées.

2. Nothus clavipède.

Nothus clavipes.

Nothus nigricans, griseo-pubescens, femoribus posticis clavatis.

Zonitis clavipes. Mzg.

Il a un peu plus de quatre lignes de longueur. Les antennes sont noires, avec les trois premiers articles fauves. Les antennules sont fauves. Tout le corps est d'un noir-plombé, avec un léger duvet gris. Les élytres sont très-finement pointillées. Les pattes sont de la couleur du corps.

Il se trouve en Hongrie. ?

Nota. La feuille précédente étoit imprimée lorsque M. Latreille m'a communiqué les deux espèces suivantes, que M. Ziegler venoit de lui envoyer de Vienne en Autriche, avec les noms que j'ai conservés.

2. Nothus brûlé.

Nothus præustus.

Nothus testaceus, capite, pectore, maculis duabus thoracis apiceque elytrorum nigris.

Il n'a pas quatre lignes de longueur. Les antennes sont noires, avec les trois premiers articles & une partie du quatrième testacés. La tête est noire, avec la bouche & la partie antérieure du front fauves. L'extrémité des mandibules est noire. Le corcelet est fauve, avec deux taches dorsales, distinctes, noires. L'écusson est testacé. Les élytres sont pointillées, pubescentes, testacées, avec l'extrémité noire. La poitrine est noire. L'abdomen est fauve, avec tous les côtés des anneaux tachés de noir. Le dernier est tout fauve. Les pattes sont testacées, avec les genoux noirs.

Il se trouve en Hongrie.

3. Nothus biponctué.

Nothus bipunctatus.

Nothus niger, thoracis marginibus lineâque dorsali rufis.

Il ressemble si fort au précédent, qu'on pourroit soupçonner qu'il n'en est qu'une variété. Les antennes sont noires, avec les trois premiers articles & la base du quatrième testacés. La tête est noire, avec la bouche & la partie antérieure du front fauves. L'extrémité des mandibules est noire. Le corcelet est pubescent, noir, avec tout le bord & une ligne au milieu fauves; ce qui forme deux grandes taches distinctes, noires, sur un fond fauve. L'écusson est testacé. Les élytres sont pubescentes, noires, avec un peu du bord extérieur testacé. L'abdomen est fauve, avec les côtés tachés de noir. Le bord des anneaux & tout le dernier sont fauves. La poitrine est noire. Les pattes sont testacées, avec les genoux noirs. Les cuisses sont simples.

On voit que la principale différence qui se trouve entre celui-ci & le précédent, c'est que les élytres sont noires au lieu d'être testacées, & que le noir du corcelet est un peu plus étendu.

Il se trouve, comme l'autre, en Hongrie.

NOTONECTE. *Notonecta.* Genre d'insectes de la seconde section de l'Ordre des Hémiptères, & de la famille des Hydrocorises.

Les Notonectes, nommées *Punaises à avirons* par M. Geoffroy, ont deux antennes très-courtes, quadriarticulées, cachées sous les yeux; une trompe courte, collée sur la poitrine; le corps arrondi, oblong; deux articles aux tarses.

Ces insectes, qu'on pourroit confondre avec les Nèpes & les Naucores, en diffèrent même au premier aspect par les pattes antérieures, qui ne sont pas en pince ou en crochet, comme on le voit dans ces deux genres; ils diffèrent des Corises en ce que celles-ci n'ont point d'écusson, & qu'elles n'ont qu'un seul article aux tarses.

Les antennes des Notonectes sont plus courtes que la tête, filiformes, & composées de quatre articles, dont le premier est fort court & cylindrique. Le second est le plus long, & un peu renflé. Le troisième est cylindrique, un peu moins long & un peu moins gros que le second. Le dernier est plus court & plus mince que le troisième. Elles sont insérées au dessous des yeux, & cachées dans une rainure qui s'y trouve placée.

La trompe est formée de quatre articles, dont le premier est court & assez large. Le second est plus court & plus étroit que le premier. Le troisième est le plus long de tous, & le dernier est court & fort mince. On y remarque une languette ou lèvre supérieure courte & aiguë, ensuite trois soies égales en longueur & aussi longues que la gaine, dans laquelle elles sont contenues par la languette.

La tête est grande, presqu'aussi large que le corcelet; elle est munie de deux yeux à réseaux fort grands, oblongs, qui occupent toute la partie latérale. Les petits yeux lisses qu'on remarque à la plupart des insectes de cet Ordre manquent entièrement aux Notonectes.

Le corcelet est plus large que long, terminé supérieurement par un écusson fort grand & triangulaire.

Les élytres sont à peu près de la longueur de l'abdomen ou le dépassent à peine. La partie coriace est fort grande, & s'étend jusqu'à l'extrémité. La partie membraneuse s'étend de cette extrémité jusque vers le milieu du bord interne, & c'est cette partie seulement qui se trouve en recouvrement avec celle de l'autre élytre. Les ailes sont membraneuses, transparentes, fort fines, & aussi longues que les élytres.

Le corps a une forme presque cylindrique, convexe en dessus, presque plate en dessous, un peu rétrécie à l'extrémité. Les côtés & l'extrémité de l'abdomen sont garnis de longs cils qui, étendus,

ſervent à ſoutenir l'inſecte ſur l'eau, & qui s'appliquent naturellement contre l'abdomen lorſqu'il nage; vole ou marche. On voit auſſi une rangée de ces mêmes poils au milieu de l'abdomen, qui s'élève un peu en carène.

Les pattes ne ſe reſſemblent pas. Les quatre antérieures ſont de longueur moyenne, & compoſées, comme dans preſque tous les inſectes, de la hanche, de la cuiſſe, de la jambe & du tarſe, diviſé en deux articles, & terminé par deux crochets; mais les pattes poſtérieures ſont preſqu'une fois plus longues que les autres. On y voit un appendice à la baſe des cuiſſes, de longs cils ſerrés à leur partie interne, & leurs tarſes ne ſont pas munis de crochets. L'uſage de ces pattes n'eſt pas non plus le même. Lorſqu'il eſt dans l'eau & qu'il nage, l'inſecte tient dans un parfait repos, & appliquées contre la poitrine, les quatre pattes antérieures; il les déploie lorſqu'il marche ſur la vaſe & ſur les plantes aquatiques. Les deux pattes poſtérieures pour lors ſont alongées, & ne ſont que trainer ou ſuivre le corps ſans faire aucun mouvement, tandis que ces deux pattes poſtérieures ſont ſeules miſes en jeu, & ſervent d'aviron lorſque l'inſecte nage.

Ces inſectes habitent les eaux dormantes des baſſins, des réſervoirs, des foſſés, des canaux, des marais, des lacs d'eau douce, des rivières dont le cours eſt lent; ils nagent toujours ſur le dos, & ſont ordinairement dans une poſition inclinée, la tête un peu plus élevée que l'extrémité du corps lorſqu'ils remontent à la ſurface de l'eau, & la tête plus baſſe lorſqu'ils reſtent à la ſurface ou qu'ils s'enfoncent. Cette manière de nager, ſi différente des autres inſectes aquatiques, viendroit-elle de la forme du corps, convexe en deſſus, plate en deſſous, & garnie latéralement de longs cils, ou tiendroit-elle à l'organiſation interne & à l'attache des muſcles qui font mouvoir les pattes poſtérieures?

Les Notonectes ſe tiennent ordinairement à la ſurface de l'eau, & ſi quelqu'objet vient à la troubler, ou ſi on s'en approche de trop près, elles s'enfoncent auſſitôt & diſparoiſſent promptement; mais on les voit bientôt revenir, & fuir auſſi ſubitement que la première fois ſi la cauſe de leur frayeur ſubſiſte encore. Néanmoins elles ſemblent preſſées du beſoin de reſpirer l'air, & ce beſoin, plus fort que la crainte, les force de reſter quelques inſtans, lors même que le danger n'eſt point paſſé.

Souvent les Notonectes marchent ſur les plantes aquatiques ou ſur la vaſe, cherchant à ſaiſir avec leurs pattes les petits inſectes qui s'y trouvent, & dont elles ſe nourriſſent. La nuit, dans la belle ſaiſon, elles quittent aſſez ſouvent les eaux, & font alors uſage de leurs ailes pour ſe tranſporter quelquefois à des diſtances aſſez grandes.

Les parties de la génération du mâle, dont Degeer a donné la deſcription & la figure, paroiſſent aſſez compliquées. Si on preſſe fortement le ventre, on voit ſortir du dernier anneau une groſſe pièce écailleuſe, noire & mobile, qui eſt fendue à ſon extrémité, étant compoſée, dans cet endroit, de deux lames, d'où ſort une partie membraneuſe, qui eſt celle qui caractériſe le ſexe. La pièce écailleuſe eſt groſſe à ſon origine, & l'autre bout eſt recourbé en deſſus ou vers le dos de l'inſecte. Sur ſon bord convexe on voit une petite partie velue, compoſée de deux lames écailleuſes, concaves, & d'une pointe. C'eſt ſans doute un inſtrument au moyen duquel il s'accroche à la femelle dans l'accouplement. La partie du ſexe qui ſort d'entre les lames de la groſſe pièce écailleuſe, eſt membraneuſe & dirigée en deſſus: elle n'a point de figure conſtante; elle change de forme ſuivant que la preſſion qu'on donne au ventre eſt plus ou moins forte; elle a en deſſus une arête écailleuſe, qui ſemble lui donner la roideur néceſſaire. Plus proche du corps on voit une autre partie cylindrique & membraneuſe, qui eſt l'anus. Sur l'anneau du ventre, où ſont enfermées toutes ces parties, il y a, des deux côtés, des lames écailleuſes, bordées de longs poils.

Dans l'accouplement les Notonectes ſont placées, ſuivant Degeer, l'une à côté de l'autre, le mâle un peu plus bas que la femelle; elles nagent ainſi jointes, avec la même viteſſe que quand elles ſont ſeules. Après l'accouplement, la femelle pond un grand nombre d'œufs blancs & alongés, qu'elle place ordinairement ſur les tiges & les feuilles des plantes aquatiques. Au commencement du printems, les petits éclofent & ſe mettent à nager ſur le dos, ainſi que leur mère.

Les larves reſſemblent à l'inſecte parfait, ſi ce n'eſt qu'elles ſont privées d'ailes: elles ont les mêmes habitudes, & vivent de même d'autres inſectes, à qui elles font continuellement la guerre; elles paſſent à l'état de nymphe au bout de deux mois, &, peu de tems après, elles ſubiſſent leur dernière métamorphoſe, & paroiſſent avec leurs ailes & leurs demi-élytres.

NOTONECTE.

NOTONECTA. Linn. Geoff. Fabr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes très-courtes, filiformes, posées au dessous des yeux; quatre articles; le second plus long et plus gros que les autres.

Trompe quadriarticulée; troisième article le plus long.

Trois soies égales, aussi longues que la gaîne.

Deux articles aux tarses; les postérieurs aplatis et ciliés.

ESPÈCES.

1. Notonecte glauque.

Élytres d'un gris-verdâtre, avec le bord extérieur ponctué de noir, et l'extrémité bifide.

2. Notonecte fourchue.

Élytres noires, avec deux taches oblongues, grises, à leur base.

3. Notonecte marbrée.

Glauque; élytres testacées, avec des taches obscures.

4. Notonecte maculée.

Élytres obscures, mélangées de ferrugineux; dessus de l'abdomen ferrugineux, avec une bande noire.

5. Notonecte ciliée.

Blanchâtre; bords latéraux du corcelet dilatés, penchés et ciliés.

6. Notonecte américaine.

Grise, postérieurement noire; écusson noir, avec deux points jaunes, à la base.

7. Notonecte australe.

Noirâtre; tête, corcelet et base des élytres d'un gris-verdâtre.

8. Notonecte indienne.

Glauque; élytres noires, avec la base glauque.

9. Notonecte blanche.

Élytres blanches, sans taches, arrondies à leur extrémité.

10. Notonecte pallipède.

Noire; tête et bord antérieur du corcelet glauques.

11. Notonecte grise.

Obscure; corcelet et élytres d'un gris-blanchâtre, sans taches.

12. Notonecte naine.

Ovale, grise; front marqué d'une ligne brune; corcelet et élytres pointillés.

ſervent à ſoutenir l'inſecte ſur l'eau, & qui s'appliquent naturellement contre l'abdomen lorſqu'il nage; vole ou marche. On voit auſſi une rangée de ces mêmes poils au milieu de l'abdomen, qui s'élève un peu en carène.

Les pattes ne ſe reſſemblent pas. Les quatre antérieures ſont de longueur moyenne, & compoſées, comme dans preſque tous les inſectes, de la hanche, de la cuiſſe, de la jambe & du tarſe, diviſé en deux articles, & terminé par deux crochets; mais les pattes poſtérieures ſont preſqu'une fois plus longues que les autres. On y voit un appendice à la baſe des cuiſſes, de longs cils ferrés à leur partie interne, & leurs tarſes ne ſont pas munis de crochets. L'uſage de ces pattes n'eſt pas non plus le même. Lorſqu'il eſt dans l'eau & qu'il nage, l'inſecte tient dans un parfait repos, & appliquées contre la poitrine, les quatre pattes antérieures; il les déploie lorſqu'il marche ſur la vaſe & ſur les plantes aquatiques. Les deux pattes poſtérieures pour lors ſont alongées, & ne ſont que trainer ou ſuivre le corps ſans faire aucun mouvement, tandis que ces deux pattes poſtérieures ſont ſeules miſes en jeu, & ſervent d'aviron lorſque l'inſecte nage.

Ces inſectes habitent les eaux dormantes des baſſins, des réſervoirs, des foſſés, des canaux, des marais, des lacs d'eau douce, des rivières dont le cours eſt lent; ils nagent toujours ſur le dos, & ſont ordinairement dans une poſition inclinée, la tête un peu plus élevée que l'extrémité du corps lorſqu'ils remontent à la ſurface de l'eau, & la tête plus baſſe lorſqu'ils reſtent à la ſurface ou qu'ils s'enfoncent. Cette manière de nager, ſi différente des autres inſectes aquatiques, viendroit-elle de la forme du corps, convexe en deſſus, plate en deſſous, & garnie latéralement de longs cils, ou tiendroit-elle à l'organiſation interne & à l'attache des muſcles qui font mouvoir les pattes poſtérieures?

Les Notonectes ſe tiennent ordinairement à la ſurface de l'eau, & ſi quelqu'objet vient à la troubler, ou ſi on s'en approche de trop près, elles s'enfoncent auſſitôt & diſparoiſſent promptement; mais on les voit bientôt revenir, & fuir auſſi ſubitement que la première fois ſi la cauſe de leur frayeur ſubſiſte encore. Néanmoins elles ſemblent preſſées du beſoin de reſpirer l'air, & ce beſoin, plus fort que la crainte, les force de reſter quelques inſtans, lors même que le danger n'eſt point paſſé.

Souvent les Notonectes marchent ſur les plantes aquatiques ou ſur la vaſe, cherchant à ſaiſir avec leurs pattes les petits inſectes qui s'y trouvent, & dont elles ſe nourriſſent. La nuit, dans la belle ſaiſon, elles quittent aſſez ſouvent les eaux, & font alors uſage de leurs ailes pour ſe tranſporter quelquefois à des diſtances aſſez grandes.

Les parties de la génération du mâle, dont Degeer a donné la deſcription & la figure, paroiſſent aſſez compliquées. Si on preſſe fortement le ventre, on voit ſortir du dernier anneau une groſſe pièce écailleuſe, noire & mobile, qui eſt fendue à ſon extrémité, étant compoſée, dans cet endroit, de deux lames, d'où ſort une partie membraneuſe, qui eſt celle qui caractériſe le ſexe. La pièce écailleuſe eſt groſſe à ſon origine, & l'autre bout eſt recourbé en deſſus ou vers le dos de l'inſecte. Sur ſon bord convexe on voit une petite partie velue, compoſée de deux lames écailleuſes, concaves, & d'une pointe. C'eſt ſans doute un inſtrument au moyen duquel il s'accroche à la femelle dans l'accouplement. La partie du ſexe qui ſort d'entre les lames de la groſſe pièce écailleuſe, eſt membraneuſe & dirigée en deſſus: elle n'a point de figure conſtante; elle change de forme ſuivant que la preſſion qu'on donne au ventre eſt plus ou moins forte; elle a en deſſus une arête écailleuſe, qui ſemble lui donner la roideur néceſſaire. Plus proche du corps on voit une autre partie cylindrique & membraneuſe, qui eſt l'anus. Sur l'anneau du ventre, où ſont enfermées toutes ces parties, il y a, des deux côtés, des lames écailleuſes, bordées de longs poils.

Dans l'accouplement les Notonectes ſont placées, ſuivant Degeer, l'une à côté de l'autre, le mâle un peu plus bas que la femelle; elles nagent ainſi jointes, avec la même viteſſe que quand elles ſont ſeules. Après l'accouplement, la femelle pond un grand nombre d'œufs blancs & alongés, qu'elle place ordinairement ſur les tiges & les feuilles des plantes aquatiques. Au commencement du printems, les petits éclоſent & ſe mettent à nager ſur le dos, ainſi que leur mère.

Les larves reſſemblent à l'inſecte parfait, ſi ce n'eſt qu'elles ſont privées d'ailes: elles ont les mêmes habitudes, & vivent de même d'autres inſectes, à qui elles font continuellement la guerre; elles paſſent à l'état de nymphe au bout de deux mois, &, peu de tems après, elles ſubiſſent leur dernière métamorphoſe, & paroiſſent avec leurs ailes & leurs demi-élytres.

NOTONECTE.

NOTONECTA. Linn. Geoff. Fabr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes très-courtes, filiformes, posées au dessous des yeux; quatre articles; le second plus long et plus gros que les autres.

Trompe quadriarticulée; troisième article le plus long.

Trois soies égales, aussi longues que la gaîne.

Deux articles aux tarses; les postérieurs aplatis et ciliés.

ESPÈCES.

1. Notonecte glauque.

Élytres d'un gris-verdâtre, avec le bord extérieur ponctué de noir, et l'extrémité bifide.

2. Notonecte fourchue.

Élytres noires, avec deux taches oblongues, grises, à leur base.

3. Notonecte marbrée.

Glauque; élytres testacées, avec des taches obscures.

4. Notonecte maculée.

Élytres obscures, mélangées de ferrugineux; dessus de l'abdomen ferrugineux, avec une bande noire.

5. Notonecte ciliée.

Blanchâtre; bords latéraux du corcelet dilatés, penchés et ciliés.

6. Notonecte américaine.

Grise, postérieurement noire; écusson noir, avec deux points jaunes, à la base.

7. Notonecte australe.

Noirâtre; tête, corcelet et base des élytres d'un gris-verdâtre.

8. Notonecte indienne.

Glauque; élytres noires, avec la base glauque.

9. Notonecte blanche.

Élytres blanches, sans taches, arrondies à leur extrémité.

10. Notonecte pallipède.

Noire; tête et bord antérieur du corcelet glauques.

11. Notonecte grise.

Obscure; corcelet et élytres d'un gris-blanchâtre, sans taches.

12. Notonecte naine.

Ovale, grise; front marqué d'une ligne brune; corcelet et élytres pointillés.

1. Notonecte glauque.

Notonecta glauca.

Notonecta elytris griſeis, margine fuſco punctato, apice bifidis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 57. *n°.* 1. — *Syſt. Rhyng. p.* 102. *n°.* 1.

Notonecta glauca. Linn. *Syſt. Nat. pag.* 712. *n°.* 1. — *Faun. Suec. n°.* 903.

Notonecta glauca. Scop. *Ent. Carn. n°.* 348. var. 1.

Notonecta capite luteo, elytris fuſco croceoque variegatis, ſcutello atro. Geoffr. *Inſ. tom.* 1. *p.* 476. *n°.* 1. *tab.* 9. *fig.* 6.

Nepa Notonecta. Degeer, *Mem. Inſ. tom.* 3. *p.* 382. *n°.* 5. *tab.* 18. *fig.* 16. 17.

Mouff. *Theatr. Inſ. p.* 321. *fig.* 6.

Frisch. *Inſ. tom.* 6. *tab.* 13.

Petiv. *Gaz. tab.* 72. *fig.* 5.

Bradl. *Works of Nat. tab.* 26. *fig.* 2. E.

Joblot, *Obſ. micr. tom.* 1. *pl.* 11.

Roes. *Inſ. tom.* 3. *tab.* 27.

Schœff. *Elem. Inſ. tab.* 90. — *Ic. Inſ. tab.* 33. *fig.* 5. 6.

Sulz. *Inſ. tab.* 10. *fig.* 67.

Stoll. *Cimic.* 2. *p.* 54. *tab.* 12. *fig.* 10. 11.

Schellemb. *Cim. Helv. tab.* 10.

Panz. *Faun. Germ.* 3. *tab.* 20.

Notonecta glauca. Latr. *Hiſt. Nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 12. *p.* 291. *pl.* 97. *fig.* 41. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 3. *p.* 50.

Elle a environ ſix lignes de long. La tête eſt d'un gris un peu verdâtre, avec les yeux d'un brun-clair. Le corcelet eſt d'un gris-jaune à ſa partie antérieure, & d'un gris-obſcur à ſa partie poſtérieure. L'écuſſon eſt noir. L'abdomen eſt noir en deſſus, avec l'extrémité d'un gris-verdâtre. Les élytres ſont d'un gris-verdâtre, avec le bord latéral marqué de quelques points noirs. Les ailes ſont blanches. Le deſſous du corps eſt noirâtre, & les pattes ſont glauques.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

2. Notonecte fourchue.

Notonecta furcata.

Notonecta elytris nigris, maculis duabus baſeos griſeis.

Notonecta furcata *elytris fuſcis, maculis duabus baſeos teſtaceis, apice bifidis.* Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 58. *n°.* 2. — *Syſt. Rhyng. p.* 102. *n°.* 2.

Notonecta furcata. Coquer. *Illuſtr. Inſ. Dec.* 1. *tab.* 10. *fig.* 2.

Elle reſſemble beaucoup à la précédente. La tête & le corcelet ſont d'un gris un peu ve L'écuſſon eſt très-noir. Les élytres ſont très- couvertes de poils très-courts, fins, d'un gri verdâtre, & marquées, à leur baſe, de deu d'un gris-verdâtre, dont l'une, ſupérieure l'écuſſon, eſt plus grande, plus alongée que La partie de la future qui répond à cette tac la même couleur, & l'eſpace qui eſt entre & la future eſt d'un noir-brun. Le deſſous eſt d'un gris-verdâtre. La partie ſupérieure domen eſt noire.

Elle ſe trouve au midi de la France, a rons de Paris.

3. Notonecte marbrée.

Notonecta marmorea.

Notonecta glauca, elytris teſtaceis, fu culatis. Fabr. *Syſt. Rhyng. p.* 103. *n°.* 3.

Elle reſſemble à la Notonecte glauque. & le corcelet ſont glauques, ſans taches. L eſt très-noir. Les élytres ſont teſtacées, de noirâtre. Le corps eſt noir. Les pa glauques.

Elle ſe trouve aux environs d'Alger.

4. Notonecte maculée.

Notonecta maculata.

Notonecta elytris fuſco ferrugineoque abdominis dorſo ferrugineo, nigro faſcia

Notonecta maculata *elytris fuſcis, fe irroratis, apice bifidis.* Fabr. *Ent. Syſt. tom.* 4. *pag.* 58. *n°.* 3. — *Syſt. Rhyng. p. n°.* 4.

Notonecta maculata. Coquer. *Illuſtr. I* 1. *tab.* 10. *fig.* 1.

Notonecta glauca, var. 3. Scop. *En n°.* 348.

Elle reſſemble beaucoup, pour la for grandeur, à la Notonecte glauque; mais le ſont obſcures & plus ou moins marquées irrégulières d'un jaune-fauve. Le bord eſt couleur, & n'a point de taches obſcures l'autre. L'abdomen, en deſſus, eſt d'un jau obſcur, avec une large bande au milieu, deſſous eſt noirâtre.

Elle ſe trouve dans toute la France.

5. Notonecte ciliée.

Notonecta ciliata.

Notonecta exalbida, thoracis marg latato, deflexo, ciliato. Fabr. *Entom. Suppl. p.* 524. — *Syſt. Rhyng. p.* 103. *n*

Elle eſt une fois plus grande que la N blanche. La tête eſt pâle. Les yeux ſont ovales, d'un brun-marron. Le corcelet verſe, blanchâtre. Ses bords latéraux fo

hé, arrondi, cilié. Les élytres ſont ar-
ntières, blanchâtres, tranſparentes, ſans
'abdomen paroît noir à travers les ailes
res.
trouve dans les eaux douces des Indes
s.

ONECTE américaine.

ECTA *americana.*

ecta griſea, poſticè nigra, ſcutello atro, puncto baſeos flavo. FABR. *Entom. Syſt.* . 4. *p.* 58. *n°.* 4. — *Syſt. Rhyng. p.* 103.

ſt une fois plus petite que la Notonecte La tête, la partie antérieure du corcelet tes ſont d'un gris-pâle. La partie poſté- corcelet eſt obſcure. L'écuſſon eſt obſ- rqué de deux petits points blancs. Les nt griſes, avec le rebord & une large oire vers l'extrémité. L'extrémité elle- t blanche.
trouve dans les eaux douces, à Saint- te.

TONECTE auſtrale.

VECTA *auſtralis.*

ecta fuſca, capite, thorace elytrorum- griſeo-viresſcentibus.

lt de la grandeur de la Notonecte améri- a tête & le corcelet ſont d'un gris un peu . La partie antérieure du corcelet eſt légé- noirâtre. L'écuſſon eſt noir. Les élytres es, avec une tache oblongue irrégulière, ad le long du bord extérieur juſqu'au mi- élytre. Le deſſous du corps eſt d'un gris-

trouve à la Nouvelle-Hollande. binet de M. Boſc.

TONECTE indienne.

VECTA *indica.*

ecta glauca, elytris atris, baſi glaucis. ſt. *Rhyng. p.* 103. *n°.* 7.

ſt une fois plus grande que la Notonecte La tête eſt glauque. Le corcelet eſt blan- tranſverſe, avec le bord latéral lobé, s élytres ſont noires, & leur baſe eſt

trouve à Sumatra, dans les eaux douces.

TONECTE blanche.

VECTA *nivea.*

ecta elytris albis, immaculatis, apice is. FABR. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *pag.* 58. *Syſt. Rhyng. p.* 105. *n°.* 8.

ſt deux ou trois fois plus petite que la No- glauque. Le corps eſt cendré, & les yeux ſont glauques. L'abdomen eſt noir, avec une bande rouge ſur le dos, qui paroît à travers les élytres. Les ailes & les élytres ſont blanches, tranſparentes, arrondies à l'extrémité.

Elle ſe trouve dans les eaux douces des Indes orientales.

10. NOTONECTE pallipède.

NOTONECTA pallipes.

Notonecta atra, capite thoraciſque margine antico glaucis. FABR. *Syſt. Rhyng. p.* 103. *n°.* 9.

Elle eſt auſſi petite que la Notonecte blanche. La tête eſt glauque, ſans taches. Le corcelet eſt glabre, très-noir, avec le bord antérieur glauque. L'écuſſon & les élytres ſont noirs, ſans taches. Les pattes ſont jaunes.

Elle ſe trouve dans les îles de l'Amérique.

11. NOTONECTE griſe.

NOTONECTA griſea.

Notonecta fuſca, thorace elytriſque griſeis, immaculatis.

Elle eſt une fois plus petite, & a la forme plus alongée que la Notonecte américaine. La tête eſt d'un gris-obſcur. Le corcelet eſt d'un gris un peu glauque. L'écuſſon eſt gris, avec la baſe noire. Les élytres ſont griſes, ſans taches. Le deſſous du corps eſt obſcur. Les pattes ſont griſes.

Elle ſe trouve dans les eaux douces de Saint-Domingue.

12. NOTONECTE naine.

NOTONECTA minutiſſima.

Notonecta ovata, griſea, fronte lineâ fuſcâ, thorace elytriſque ſubtiliſſimè punctatis.

Notonecta minutiſſima *griſea, capite fuſco, elytris truncatis.* FABR. *Entom. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 59. *n°.* 6. — *Syſt. Rhyng. p.* 104. *n°.* 10.

Notonecta minutiſſima. LINN. *Syſt. Nat. p.* 713. *n°.* 3. — *Faun. Suec. n°.* 905.

Notonecta cinerea, anelytra. GEOFF. *Inſ. Pariſ. tom.* 1. *p.* 477. *n°.* 2.

Notonecta minutiſſima. FOURC. *Entom. Pariſ. tom.* 1. *p.* 220. *n°.* 2.

FUESL. *Inſ. Helv.* 24. 470.

PANZ. *Faun. Germ.* 2. *tab.* 12.

Notonecta minutiſſima. LATR. *Gener. Cruſt. & Inſ. tom.* 3. *p.* 150.

Elle a environ une ligne & un quart de longueur. Le corps eſt ovale, preſque tronqué poſtérieurement. La tête eſt pointillée, griſe, marquée, ſur le front, d'une ligne longitudinale, brune. Les yeux ſont noirs. Le corcelet eſt gris, pointillé. Les élytres ſont pointillées, griſes, un peu élevées

à leur jonction, vers la partie postérieure. Le dessous du corps est obscur. Les pattes sont grises. Les postérieures sont moins longues proportionnellement que dans les autres espèces.

Il paroit que M. Geoffroy n'a observé cet insecte que dans l'état de larve.

Elle se trouve assez abondamment dans les marres, aux environs de Paris.

NOTOPÈDE. On a quelquefois désigné sous ce nom les insectes compris dans le genre TAUPIN. *(Voyez ce mot.)*

NOTOXE. *Notoxus.* Genre d'insectes de la seconde section de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Pyrochroides.

Les Notoxes sont de petits insectes, dont les antennes filiformes grossissent à peine insensiblement, & sont un peu plus longues que le corcelet. La tête est bien distincte & inclinée. Le corcelet est quelquefois armé d'une corne avancée, & les tarses sont composés de cinq articles aux quatre pattes antérieures, & de quatre aux postérieures.

Linné avoit rangé parmi les Attelabes & les Méloës les deux ou trois Notoxes qu'il avoit eu occasion de connoître, & Geoffroy avoit formé un genre de l'un d'eux, auquel il avoit donné le nom de *Cuculle*, en latin *Notoxus*, à cause de la forme singulière du corcelet, qui s'avance en avant & sert de capuchon à la tête. Fabricius, en adoptant d'abord le genre de Geoffroy, y avoit réuni quelques espèces non décrites, & y avoit ajouté plusieurs Clairons; mais ayant ensuite jugé convenable de séparer ces derniers, il leur a conservé le nom de *Notoxe*, & a donné celui d'*Anthicus* aux premiers, quoique ce fût à ceux-ci qu'appartint véritablement le nom de *Notoxe*, & que ce nom eût été déjà adopté par tous les auteurs qui avoient écrit après Geoffroy.

Ces insectes, placés d'abord par M. Latreille dans la famille des Héliopiens, ont été rangés ensuite dans celle des Pyrochroides, quoiqu'au premier aspect ils paroissent avoir plus de rapport avec les Cantharidies; mais ce qui les en sépare le plus, c'est que les tarses ne sont terminés que par deux crochets, tandis qu'on en voit constamment quatre dans les Cantharidies.

Les antennes des Notoxes sont un peu plus longues que le corcelet. Les articles, au nombre de onze, sont bien distincts, un peu grenus, & vont à peine en grossissant vers l'extrémité, depuis le second article. Le premier est un peu plus gros & un peu plus long que ceux qui viennent après. Elles sont insérées à la partie antérieure un peu latérale de la tête, à quelque distance des yeux.

La tête est presque carrée, un peu déprimée, ordinairement inclinée; elle ne tient au corcelet que par un col étroit & assez court. Les yeux sont arrondis, peu saillans, & placés à la partie latérale

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est presque membraneuse, avancée, carrée ou foiblement arrondie à sa partie antérieure; elle tient fortement au chaperon, qui est lui-même carré & un peu avancé.

Les mandibules sont cornées, arquées à leur extrémité, presque dentées vers le milieu de leur partie interne; elles ont à leur partie externe une dilatation qui paroît membraneuse, & qui s'arrête à l'endroit de la courbure.

Les mâchoires sont courtes, membraneuses, bifides. La division extérieure est beaucoup plus grande que l'autre, comprimée & arrondie à son extrémité. L'autre est étroite, un peu plus courte, & terminée en pointe.

La lèvre inférieure est presque membraneuse, un peu avancée, presque carrée, foiblement rétrécie vers sa base.

Les antennules antérieures ont quatre articles, dont le premier est petit, à peine apparent. Les deux suivans sont coniques, presqu'égaux entre eux. Le dernier est plus long, un peu plus gros, obliquement tronqué à son extrémité. Elles ont leur insertion au dos des mâchoires.

Les antennules postérieures sont courtes, composées de trois articles, dont le premier est très-petit, à peine apparent. Le second est conique. Le dernier est plus gros, un peu tronqué. Elles ont leur insertion à la base latérale de la lèvre inférieure.

Le corcelet est arrondi, presqu'en cœur ou un peu rétréci à sa partie postérieure: il est ordinairement un peu plus étroit que la tête dans les espèces où il est simple; il est un peu plus large dans celles où il est armé d'une corne assez forte, qui s'avance sur la tête.

L'écusson est fort petit & triangulaire. Les élytres sont convexes, assez dures, ordinairement pointillées; elles cachent deux ailes membraneuses, repliées.

Le corps a une forme alongée, presque cylindrique.

Les pattes sont de longueur moyenne, & ne présentent rien de bien remarquable. Les tarses sont filiformes, composés de cinq articles dans les quatre pattes antérieures, & de quatre seulement dans les deux postérieures. Dans tous, le pénultième article est un peu plus large & bifide. Le dernier est terminé par deux ongles crochus, simples.

Les Notoxes sont de très-petits insectes qu'on trouve quelquefois sur les fleurs, mais plus souvent par terre ou dans les prairies. C'est sans doute à leur petitesse que l'on doit attribuer l'ignorance dans laquelle se trouvent encore les entomologistes, des habitudes, de la manière de vivre & des métamorphoses de ces insectes, dont le nombre est assez considérable en Europe.

NOTOXE.

NOTOXUS. Geoff. Latr. Panz. Illig. MELOE. Linn.

ANTHICUS. Fabr. Payk.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes moniliformes, plus longues que le corcelet, grossissant à peine insensiblement.

Mandibules cornées, arquées, presque dentées au milieu.

Mâchoires bifides; division extérieure plus grande.

Quatre antennules, dont le dernier article est un peu plus grand et tronqué.

Tête inclinée, tenant au corcelet par un col court et étroit.

Tarses avec deux crochets simples.

ESPÈCES.

I. *Corcelet armé d'une corne avancée.*

1. Notoxe Monocéros.

Testacé; corne avancée, crénelée; élytres avec un point et une bande noirs.

2. Notoxe cornu.

Corne avancée, dentelée; élytres pâles, avec trois bandes noires.

3. Notoxe Rhinocéros.

Corne avancée, dentelée, pâle; élytres noires, bordées de pâle.

4. Notoxe Monodon.

Corne avancée, obtuse, testacée; élytres avec une bande noire.

5. Notoxe lancifère.

Corne avancée, à peine dentelée; corps velu, pâle; élytres avec une tache obscure.

6. Notoxe Bison.

Corne avancée, dentelée; corps testacé, sans tache.

II. *Corcelet simple.*

7. Notoxe ruficolle.

Noir; tête et corcelet rouges.

8. Notoxe fulvicolle.

Noir; corcelet arrondi, rouge.

9. Notoxe abdominal.

Noir; corcelet rouge; élytres testacées à leur base, noires à leur extrémité.

10. Notoxe fuscipenne.

Très-noir luisant; élytres obscures.

NOTOXE. (Insecte.)

11. Notoxe fascié.

Pubescent, noir; élytres avec une bande blanche.

12. Notoxe thoracique.

Pubescent, bleu; corcelet rouge, avec le milieu bleu, et un point enfoncé de chaque côté.

13. Notoxe aptère.

Aptère, noir, luisant; élytres ovales-oblongues.

14. Notoxe pédestre.

Noir, luisant; corcelet ferrugineux; cuisses antérieures dentées.

15. Notoxe nectarien.

Noir; corcelet ferrugineux; élytres avec deux bandes jaunes, interrompues.

16. Notoxe anthérin.

Noir; élytres avec deux bandes ferrugineuses.

17. Notoxe trifascié.

Tête et corcelet ferrugineux; élytres jaunâtres, avec deux bandes noires.

18. Notoxe grêle.

Alongé, noir; antennes, élytres et pattes jaunes.

19. Notoxe floral.

Noir; corcelet ferrugineux; élytres obscures, avec la base plus claire.

20. Notoxe sellé.

Noir; élytres ferrugineuses, avec une large bande noire.

21. Notoxe châtain.

Châtain, sans tache; élytres avec points enfoncés, en stries.

22. Notoxe noir.

Noir, avec les jambes et les t bruns.

23. Notoxe âtre.

Très-noir, sans tache; corcelet et tres pointillés.

24. Notoxe bicolor.

Noir; élytres ferrugineuses.

25. Notoxe biponctué.

Corcelet ferrugineux; élytres cées, avec un point noir.

26. Notoxe velu.

Velu, noir; corcelet obscur; él avec une bande à la base, ferrugine

27. Notoxe bordé.

Noir, luisant; bords du corcelet rugineux.

28. Notoxe flavipède.

Obscur, pubescent; élytres d'un ferrugineux, avec une tache à la b une autre au milieu, noirs; antenn pattes jaunes.

29. Notoxe mélanocéphale.

Testacé; tête noire; élytres, av enfoncement oblique à leur base.

30. Notoxe du Peuplier.

D'un ferrugineux-pâle; tête obs élytres pointillées, soyeuses.

1. *Corcelet armé d'une corne avancée.*

1. Notoxe Monocéros.

Notoxus Monoceros.

Notoxus thoracis cornu protenſo, teſtaceus, elytris puncto fuſciâque nigris. Entom. tom. 3. *genre* 51. *n°.* 1. *tab.* 1. *fig.* 2. a. b. c.

Notoxus Monoceros. Fabr. *Ent. Syſt. emend. tom.* 1. *pag.* 211. *n°.* 6.

Anthicus Monoceros. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 288. *n°.* 1.

Meloe Monoceros. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 681. *n°.* 14. — *Faun. Suec. n°.* 638.

Notoxus. Geoff. *Inſ. Pariſ. tom.* 1. *pag.* 356. *n°.* 1. *tab.* 6. *fig.* 8.

Anthicus Monoceros. Payk. *Faun. Suec. t.* 1. *p.* 254. *n°.* 1.

Notoxus Monoceros. Illig. *Coleopt. Bor. t.* 1. *p.* 287.

Notoxus Monoceros. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 10. *p.* 353. *tab.* 89. *fig.* 7. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 2. *p.* 202.

Notoxus Monoceros. Schrank, *Enum. Inſect. Auſtr. n°.* 421.

Notoxus Monoceros. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 26. *tab.* 8.

Herbst. *Archiv.* 5. *tab.* 25. *fig.* 4.

Notoxus cucullatus. Fourc. *Ent. Pariſ. tom.* 1. *p.* 162. *n°.* 1.

Les antennes ſont teſtacées. La tête eſt teſtacée, avec la partie ſupérieure plus obſcure & les yeux noirs. Le corcelet eſt un peu velu, teſtacé, arrondi, terminé antérieurement en une corne avancée, groſſe, arrondie, ayant les bords un peu relevés, crénelés, noirs. L'écuſſon eſt teſtacé. Les élytres ſont un peu velues, teſtacées, avec une tache noire autour de l'écuſſon, un point ſur chaque un peu plus bas, diſtinct, & une bande au-delà du milieu, qui remonte un peu le long de la ſuture. La bande ne touche pas au bord extérieur, & diminue d'épaiſſeur près de la ſuture. Le deſſous du corps & les pattes ſont de couleur teſtacée.

Il ſe trouve dans toute l'Europe, ſur différentes fleurs, ſur différentes plantes. Je l'ai trouvé une fois très-abondant au midi de la France, ſur différentes plantes qui croiſſoient aux bords d'une rivière.

2. Notoxe cornu.

Notoxus cornutus.

Notoxus thoracis cornu protenſo, denticulato; elytris pallidis, faſciis tribus atris.

Notoxus cornutus. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 211. *n°.* 7.

Anthicus cornutus. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 289. *n°.* 2.

Notoxus Monoceros, var. β. Ross. *Faun. Etr. tom.* 1. *p.* 139. *n°.* 354. *tab.* 2. *fig.* 14.

Notoxus trifaſciatus. Ross. *Faun. Etr. Mant.* 1. *p.* 45.

Notoxus cornutus. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 74. *fig.* 7.

Il eſt de la grandeur du Notoxe Monocéros, auquel il reſſemble beaucoup. Les antennes ſont pâles. La tête eſt noire, avec la bouche pâle. Le corcelet eſt un peu velu, d'un brun-ferrugineux, armé d'une corne avancée, obtuſe, avec les bords & la partie ſupérieure de la baſe au milieu, dentelés. Cette corne eſt un peu creuſe du milieu à l'extrémité. Les élytres ſont velues, noires, avec deux bandes pâles. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont pâles.

Il ſe trouve au midi de la France & de l'Italie, ſur le Noyer; il ſe trouve auſſi ſur la côte de Barbarie.

3. Notoxe Rhinocéros.

Notoxus Rhinoceros.

Notoxus thoracis cornu protenſo, denticulato, pallido; elytris nigris, pallido-marginatis.

Notoxus Rhinoceros. Fabr. *Ent. Syſt. Suppl. p.* 66.

Anthicus Rhinoceros. Fabr. *Syſt. Eleut. t.* 1. *p.* 289. *n°.* 3.

Notoxus ſerricornis. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 31. *tab.* 17.

Il eſt une fois plus petit que les précédens. Les antennes, la tête, le corcelet & les pattes ſont d'un jaune-pâle. Le corcelet eſt armé d'une corne avancée, légérement dentelée ſur tous ſes bords, un peu plus pointue que dans l'eſpèce précédente. Les élytres ſont légérement pubeſcentes, noires, avec le rebord d'un jaune-pâle. La poitrine & l'abdomen ſont noirs.

Il ſe trouve au midi de la France, en Allemagne.

4. Notoxe Monodon.

Notoxus Monodon.

Notoxus thoracis cornu protenſo, obtuſo, teſtaceus; elytris faſciâ nigrâ.

Anthicus Monodon. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 289. *n°.* 4.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au

Notoxe Monocéros. Les yeux ſont noirs. La tête eſt pâle, un peu velue. Le corcelet eſt pâle, un peu velu, armé d'une corne avancée, obtuſe, dont les bords ſont noirs, à peine dentelés. Les élytres ſont légérement velues, pâles, avec une bande au milieu, obſcure, plus ou moins marquée, qui manque quelquefois, & eſt remplacée par un point obſcur. On voit quelquefois un autre point vers la baſe, près de la ſuture, & une ligne longitudinale vers le bord extérieur, qui ne s'étend guère au-delà du milieu. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'une couleur teſtacée pâle, comme celle du deſſus du corps.

Il ſe trouve en Caroline, d'où il a été apporté par M. Boſc.

5. Notoxe lancifère.

Notoxus lancifer.

Notoxus thoracis cornu protenſo, ſubdentato, hirtus, pallidè teſtaceus; elytris maculâ fuſcâ.

Il reſſemble au Notoxe Monocéros. Tout le corps eſt velu. Les yeux ſont noirs. Les antennes, la tête & le corcelet ſont teſtacés. La corne de celui-ci eſt avancée, un peu creuſe ſupérieurement du milieu à l'extrémité, avec les bords à peine dentelés, légérement noirs. Les élytres ſont d'une couleur teſtacée, plus pâle que la tête & le corcelet, & marquées d'une tache obſcure, placée un peu au-delà du milieu. Le deſſous du corps & les pattes ſont teſtacés.

Je l'ai trouvé en juin dans le déſert de l'Arabie.

6. Notoxe Biſon.

Notoxus Biſon.

Notoxus thoracis cornu protenſo, denticulato; corpore teſtaceo, immaculato.

Il eſt une fois plus petit que le Notoxe Monocéros. Tout le corps eſt teſtacé, à peine pubeſcent. Les yeux ſeuls ſont noirs. La corne du corcelet eſt avancée, pointue, bien dentelée ſur tous ſes bords, qui ſont légérement noirs. Les pattes ſont grêles, & les tarſes filiformes, alongés.

Je l'ai trouvé en juin dans le déſert de l'Arabie.

II. *Corcelet ſimple.*

7. Notoxe ruſicolle.

Notoxus ruſicollis.

Notoxus niger, capite thoraceque ruſis.

Anthicus ruſicollis. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 289. *n°.* 5.

Il eſt deux fois plus grand que le Notoxe floral. La tête eſt rouge, avec la bouche obſcure. Les antennes ſont filiformes, noires, & ont le dernier article plus gros, plus long que les autres; & cylindrique. Le corcelet eſt arrondi, liſſe, ſant, ſans tache. Les élytres ſont à pei & d'un noir-bleuâtre, luiſant. Le deſſou eſt noir.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridio

8. Notoxe fulvicolle.

Notoxus fulvicollis.

Notoxus ater, thorace rotundato, n

Anthicus fulvicollis. Fabr. *Syſt. Ele p.* 290. *n°.* 6.

Il reſſemble beaucoup au précéde forme & la grandeur. Les antennes & l très-noires. Le corcelet eſt arrondi, lif ſans tache. Les élytres ſont noires, pu Le deſſous du corps eſt noir.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridio

9. Notoxe abdominal.

Notoxus abdominalis.

Notoxus niger, thorace ruſo, elytris ceis, apice nigris.

Anthicus abdominalis. Fabr. *Syſt. I p.* 290. *n°.* 7.

Il reſſemble beaucoup aux précéden tennes & la tête ſont noires. Le corce rondi, rouge, ſans tache. Les élytres ſ centes, teſtacées à leur baſe, noires à l mité. Le deſſous du corps eſt noir; mais eſt teſtacé, avec l'extrémité noire. Les noires, avec la baſe des cuiſſes teſtacée

Il ſe trouve dans l'Amérique méridio

10. Notoxe fuſcipenne.

Notoxus fuſcipennis.

Notoxus ater, nitidus, elytris obſcur

Anthicus fuſcipennis. Fabr. *Syſt. E p.* 290. *n°.* 8.

Il reſſemble aux précédens. Les ant obſcures. La tête & le corcelet ſont noir ſans tache. Les élytres ſont pubeſcentes, Le deſſous du corps eſt noir.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridio

11. Notoxe faſcié.

Notoxus faſciatus.

Notoxus pubeſcens, niger, elytris fa

Anthicus faſciatus. Fabr. *Syſt. Eleu p.* 290. *n°.* 9.

Il eſt petit. La tête & le corcelet ſont p noirs. Les élytres ſont pointillées, pu noires, avec une bande au milieu, bla

ont noires, avec la baſe des cuiſſes & les blanches.
trouve dans l'Amérique méridionale.

Notoxe thoracique.

oxus thoracicus.

xus pubeſcens, cyaneus, thorace rufo, cyaneo, puncto utrinquè impreſſo.

hicus thoracicus. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *n°.* 10.

environ trois lignes de longueur. Les an- ſont noires, plus courtes que le corcelet, es trois derniers articles en maſſue. La tête re. Le corcelet eſt d'un rouge-pâle, avec ande tache au milieu, d'un noir-bleuâtre . Les élytres ſont un peu raboteuſes, d'un olet. Le deſſous du corps & les pattes ſont l'out le corps eſt velu, & les poils paroiſſent s.
trouve en Caroline, d'où il a été apporté Boſc.
. Il eſt fort douteux que les ſix eſpèces qui ent, appartiennent à ce genre.

Notoxe aptère.

oxus apterus.

oxus apterus, ater, nitidus, elytris ovato- is.

t un peu plus grand que le Notoxe pédeſtre, il reſſemble un peu. Tout le corps eſt très- uiſant. Le noir des élytres eſt un peu bleu. eſt liſſe. Le corcelet eſt liſſe, arrondi, ré- oſtérieurement & un peu alongé, plus étroit tête. Les élytres ſont liſſes, convexes, ova- peu pointues à l'extrémité. On y apperçoit es poils gris très-clair-ſemés. Les cuiſſes ès-renflées : les antérieures ſont un peu plus s & un peu plus groſſes que les autres. Il n'avoir point d'ailes, quoique les élytres ne pas ſoudées à leur future.
rovient de la collection faite par feu Riche on voyage aux Indes orientales & aux mers es, & m'a été communiqué par M. Bron- .

Notoxe pédeſtre.

oxus pedeſtris.

oxus ater, nitidus, thorace ferrugineo, ibus anticis dentatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. . p.* 66.

thicus pedeſtris. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. 1. *n°.* 12.

toxus pedeſtris *niger, thorace elongato, elytris pubeſcentibus, puncto utrinquè ba- ubruſo.* Ross. *Faun. Etr. Mant.* 1. *pag.* 45. 4.

Notoxus pedeſtris. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 23. *tab.* 7.

Notoxus equeſtris. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 74. *tab.* 8.

Il n'a pas deux lignes de longueur. Les antennes ſont noires, avec les quatre ou cinq premiers articles d'un rouge-obſcur. La tête eſt noire. Le corcelet eſt rouge-foncé, très-légérement pointillé. Les élytres ſont noires, marquées, vers la baſe, d'une raie tranſverſe d'un rouge-obſcur. La loupe ne laiſſe voir aucun point, mais ſeulement un duvet clair-ſemé gris. La poitrine eſt d'un rouge-obſcur, & l'abdomen eſt noir. Les pattes ſont noirâtres, avec la baſe des cuiſſes & les jambes rougeâtres. Les cuiſſes antérieures, dans l'un des deux ſexes, ſont armées d'une forte épine, placée au milieu de la partie inférieure.

Il ſe trouve au midi de la France, de l'Italie & de l'Allemagne, dans les îles de l'Archipel, en Arabie.

15. Notoxe nectarien.

Notoxus nectarinus.

Notoxus niger, thorace fuſco-ferrugineo, elytris faſciis duabus flavis interruptis.

Notoxus nectarinus. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 23. *tab.* 8.

Il eſt plus petit que le Notoxe pédeſtre. Les antennes ſont pâles, avec les derniers articles obſcurs. La tête eſt noire, avec la bouche pâle. Le corcelet eſt d'un ferrugineux plus ou moins brun. Les élytres ſont noires, avec deux petites bandes jaunes, un peu interrompues à la ſuture.

Il ſe trouve en France, ſur les montagnes des environs de Clermont en Auvergne, en Allemagne.

16. Notoxe anthérin.

Notoxus antherinus.

Notoxus niger, elytris faſciis duabus ferrugineis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 212. *n°.* 9.

Anthicus antherinus. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 291. *n°.* 13.

Meloe antherinus. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 681. *n°.* 16. — *Faun. Suec. n°.* 829.

Notoxus antherinus. Illig. *Coleopt. Bor. t.* 1. *p.* 288.

Notoxus antherinus. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 10. *p.* 355. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 2. *p.* 202.

Anthicus antherinus. Payk. *Faun. Suec. t.* 1. *p.* 255. *n°.* 2.

Notoxus antherinus. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 11. *fig.* 14.

Il a une ligne & demie de longueur. Les antennes ſont noires, ſiliformes, légérement velues. Tout le corps, vu à la loupe, paroit à peine pubeſcent. La tête eſt noire. Le corcelet eſt arrondi, de la largeur de la tête, peu aminci poſtérieurement. Les élytres ſont pointillées, ferrugineuſes, avec une tache noirâtre, preſque triangulaire, autour de l'écuſſon, qui deſcend le long de la future & va joindre une bande de la même couleur qui les traverſe. On voit de plus une tache de la même couleur à l'extrémité. Le deſſous du corps eſt noir.

Il ſe trouve en France, en Allemagne, en Italie.

17. Notoxe triſaſcié.

Notoxus triſaſciatus.

Notoxus capite thoraceque ferrugineis, elytris flaveſcentibus, faſciis duabus nigris.

Anthicus triſaſciatus. Fabr. *Syſt. Eleut. t.* 1. *p.* 291. *n°.* 14.

Il eſt de la grandeur du précédent. La tête & le corcelet ſont ferrugineux, ſans tache. Les élytres ſont courtes, jaunâtres, marquées de deux bandes noires.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

18. Notoxe grêle.

Notoxus gracilis.

Notoxus elongatus, ater, antennis, elytris pedibuſque flavis. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 38. *tab.* 21.

Il eſt de la grandeur du Notoxe anthérin; mais il eſt un peu plus étroit. Les antennes ſont teſtacées. La tête eſt noire, avec la bouche jaune. Le corcelet eſt noir, preſque globuleux, un peu aminci poſtérieurement. Les élytres ſont pointillées, teſtacées, avec un peu d'obſcur au milieu, vers le bord extérieur. L'abdomen eſt noir, un peu plus long que les élytres. Les pattes ſont teſtacées.

Il ſe trouve en Europe.

19. Notoxe floral.

Notoxus floralis.

Notoxus niger, thorace ferrugineo; elytris fuſcis, baſi pallidioribus.

Notoxus formicarius. Ent. tom. 3. *genre* 51. *n°.* 2. *tab.* 1. *fig.* 3. a. b.

Notoxus floralis *niger, thorace ferrugineo.* Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 212. *n°.* 10.

Anthicus floralis. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 291. *n°.* 13.

Meloe floralis. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 1 — *Faun. Suec. n°.* 850.?

Cantharis fuſca, elytris anticè, elongato rubris. Geoff. *Inſ. Pariſ. tom n°.* 8.

Meloe pedicularius. Schrank, *Enu Auſtr. n°.* 422.

Notoxus floralis. Illig. *Coleopt. B p.* 288.

Anthicus floralis. Payk. *Faun. Suc pag.* 256. *n°.* 3.

Cantharis formicoides. Fourc. *Ent. p.* 156. *n°.* 8.

Notoxus floralis. Panz. *Faun. Germ tab.* 5.

Il n'a pas une ligne & demie de lon antennes ſont d'un fauve-pâle, avec le cinq derniers articles plus ou moins c tête eſt ferrugineuſe, avec la partie plus ou moins obſcure, & quelquefois eſt un peu plus large que le corcelet, ment pointillée. Le corcelet eſt arron poſtérieurement, très-finement pointil avec la partie antérieure quelquefois pl Les élytres ſont finement pointillées, pl obſcures, avec la baſe plus claire, quelq ſeâtre. Le deſſous du corps eſt noir ou noirâtre. Les pattes ſont teſtacées, avec des cuiſſes plus ou moins obſcure.

Il ſe trouve en Europe, ſur les fleur

20. Notoxe fellé.

Notoxus fellatus.

Notoxus ater, capite thoraceque ni ferrugineis; faſciâ mediâ latâ, atrâ. P *Germ. Faſc.* 38. *tab.* 20.

Il reſſemble beaucoup au Notoxe flo tennes ſont ferrugineuſes. Tout le corp ment pubeſcent. La tê e eſt noire. Le plus étroit que la tête, un peu rétréci ment. Les élytres ſont pointillées, fer avec une large bande noire, placée au deſſous du corps eſt noir. Les pattes f neuſes.

Il ſe trouve en France, en Allemag

21. Notoxe châtain.

Notoxus caſtaneus.

Notoxus caſtaneus, immaculatus, e tato-ſtriatis. Panz. *Faun. Germ. Faſc.*

Il reſſemble beaucoup au Notoxe flo corps eſt d'un brun-marron, uniform Les yeux ſeuls ſont noirs. Le corcelet e

de la largeur de la tête, un peu rétréci postérieurement. Les élytres ont des points enfoncés, régulièrement rangés en stries. Le dessous du corps est noirâtre. Les pattes sont d'un brun-marron.

Il se trouve au nord de l'Europe.

22. Notoxe noir.

Notoxus niger.

Notoxus niger, tibiis tarsisque piceis.

Il est une fois plus petit que le Notoxe pédestre. Le corps est noir, à peine pubescent. Les pattes sont noires, avec les jambes & les tarses d'un brun-noirâtre. Le corcelet est arrondi, lisse. Les élytres ne paroissent pas non plus avoir de points enfoncés; ce qui nous a fait croire qu'il ne pouvoit être le *Notoxus ater* de Panzer.

Il se trouve en Italie.

Du cabinet de M. Bosc.

23. Notoxe âtre.

Notoxus ater.

Notoxus ater, immaculatus, thorace elytrisque punctatis. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 31. *tab.* 15.

Il est de la grandeur du Notoxe pédestre. Tout le corps est noir, glabre. La tête est un peu plus large que le corcelet : celui-ci, ainsi que les élytres, est marqué de points enfoncés.

Il se trouve en Allemagne.

24. Notoxe bicolor.

Notoxus bicolor.

Notoxus niger, elytris ferrugineis.

Anthicus bicolor. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 292. *n°.* 16.

Il est de la grandeur du Notoxe floral. La tête & le corcelet sont noirs, antérieurement amincis. Les élytres sont lisses, testacées.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

25. Notoxe biponctué.

Notoxus bipunctatus.

Notoxus thorace ferrugineo, elytris testaceis, puncto nigro. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 112. *n°.* 8.

Anthicus bipunctatus. Fabr. *Syst. Eleut. t.* 1. *p.* 291. *n°.* 11.

Notoxus bipunctatus. Panz. *Faun. Germ. Fasc. tab.* 9.

Cet insecte, que je n'ai pas vu, paroît ne pas appartenir à ce genre; il est petit. Les antennes vont un peu en grossissant; elles sont d'un jaune-pâle, avec les derniers articles noirs. La tête est noire. Le corcelet est presque cylindrique, d'un jaune-fauve. Les élytres sont striées, jaunes, avec un point noir placé au-delà du milieu. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont jaunes.

Il se trouve en Allemagne, sur les fleurs.

26. Notoxe velu.

Notoxus hirtellus.

Notoxus hirtus, ater, thorace obscuro, elytris fasciâ baseos ferrugineâ.

Notoxus bicolor. Ent. tom. 3. *n°.* 51. 3. *tab.* 1. *fig.* 4. a. b.

Notoxus hirtellus. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 67.

Anthicus hirtellus. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 292. *n°.* 18.

Notoxus hirtellus. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 35. *tab.* 3.

Il est un peu plus petit que le Notoxe floral. Les antennes sont pâles. La tête est noire, avec la bouche pâle. Tout le corps est couvert de poils longs, grisâtres. Le corcelet est tantôt rouge, tantôt brun; il est pointillé, arrondi, de la largeur de la tête, rétréci postérieurement. Les élytres sont pointillées, noirâtres, avec une bande d'un ferrugineux-pâle près de la base. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont d'une couleur testacée plus ou moins obscure, avec l'extrémité des cuisses plus obscure.

Il se trouve en France, en Allemagne.

27. Notoxe bordé.

Notoxus limbatus.

Notoxus ater, nitidus, thoracis limbo ferrugineo. Fabr. *Ent. Syst. Suppl. p.* 67.

Anthicus limbatus. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 292. *n°.* 17.

Il ressemble au Notoxe floral. Tout le corps est très-noir, luisant, excepté le corcelet, qui est bordé de ferrugineux.

Il se trouve à Kiell.

28. Notoxe flavipède.

Notoxus flavipes.

Notoxus obscurus, pubescens, elytris obscurè ferrugineis, maculâ baseos dorsique atris; antennis pedibusque flavis. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 38. *tab.* 22.

Il est un peu plus petit & un peu plus large que le Notoxe anthérin. Les antennes sont jaunes. La tête & le corcelet sont noirs : celui-ci est arrondi, un peu plus étroit que la tête. Les élytres sont pointillées, brunes, avec une tache presque trian-

gulaire, commune aux deux, à la baſe, & une autre ovale ſur la future. Le deſſous du corps eſt obſcur. Les pattes ſont jaunes.

Il ſe trouve en Europe.

29. Notoxe mélanocéphale.

Notoxus melanocephalus.

Notoxus teſtaceus, capite nigro, elytris baſi obliquè impreſſis.

Notoxus fulvus. Ent. tom. 3. *n°.* 51. 4. *tab.* 1. *fig.* 5. a. b.

Notoxus populneus *levis, teſtaceus, capite nigro.* Fabr. *Ent. Syſt. Suppl. p.* 67.

Anthicus populneus. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 292. *n°.* 19.

Notoxus melanocephalus. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 35. *tab.* 5.

Il a une ligne de long. Les antennes ſont teſtacées, & vont un peu en groſſiſſant. La tête eſt noire, & quelquefois brune. Les yeux ſont noirs. Le corcelet eſt teſtacé, moins arrondi que dans les eſpèces précédentes, auſſi large en arrière qu'en avant, de la largeur de la tête, marqué poſtérieurement d'une impreſſion tranſverſale. Les élytres ſont teſtacées, pointillées, & ont une impreſſion oblique un peu arquée, qui part de la baſe & ſe dirige vers la future. La partie qui eſt voiſine de l'écuſſon paroît par ce moyen un peu en boſſe. Le deſſous du corps & les pattes ſont teſtacés, avec l'abdomen un peu obſcur.

Il ſe trouve aux environs de Paris, en Allemagne.

30. Notoxe du Peuplier.

Notoxus populneus.

Notoxus pallidè ferrugineus, capite fuſco, elytris punctatis holoſericeis.

Notoxus populneus *ferrugineus, elytris pallido-ſubbifaſciatis.* Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 35. *tab.* 4.

Il reſſemble au précédent; mais ſes élytres ſont un peu plus pointillées, couvertes d'un léger duvet ſoyeux, qui y fait paroître, à un certain jour, comme deux bandes, & ſont proportionnellement plus grandes & un peu plus convexes. Les antennes ſont teſtacées. La tête eſt d'un teſtacé un peu obſcur. Les yeux ſont noirs. Le corcelet eſt teſtacé, de la largeur de la tête & de largeur égale, tant en arrière qu'en avant. Les élytres ont une impreſſion oblique un peu arquée, à la baſe, moins marquée que dans le précédent. Le deſſous du corps & les pattes ſont teſtacés.

Il ſe trouve en France, en Allemagne.

Nota. L'inſecte décrit ſous le même nom par Fabricius me paroît mieux ſe rapporter au précédent qu'à celui-ci.

NYCTÉRIBIE. *Nycteribia.* Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Aptères, & de la famille des Phthiromyies.

Les Nyctéribies ont leur tête unie au corcelet, les antennes nulles ou peu diſtinctes, la bouche en ſuçoir, ſix pattes longues, épineuſes; le premier article des tarſes mince & fort long; le dernier terminé par deux crochets très-forts.

Linné a placé cet inſecte parmi les Mittes, quoiqu'il n'ait que ſix pattes, & que les Mittes en aient huit. Fabricius a d'abord ſuivi l'exemple de Linné, & on a imité ces auteurs à l'article Mitte de ce Dictionnaire. M. Latreille, en établiſſant le premier ce genre, l'avoit placé d'abord à côté des Arachnides, dans l'Ordre des Acéphales; mais il a reconnu enſuite qu'il étoit très-voiſin des Hippoboſques, dont quelques eſpèces ſont privées d'ailes. M. Herman a donné à ce genre le nom de *Phthiridie*. Celui de *Nycteribie*, adopté par Fabricius, lui vient de ce que la ſeule eſpèce qu'il ait connue & décrite vit aux dépens du Chauve-Souris, nommé *Nycteris* par les Grecs.

Les antennes, qu'on doit ſuppoſer exiſter par analogie, ſont ſi courtes, ſi peu apparentes, qu'il nous a été impoſſible de les bien diſtinguer. M. Latreille dit qu'on voit un très-petit tubercule, preſque conique, biarticulé, placé près des yeux, qu'il ſoupçonne être l'antenne. M. Herman affirme, au contraire, que le Nyctéribie n'a point d'antennes.

La bouche s'avance, & forme un tube relevé, aſſez épais, cylindrique, coriacé, fétigère, renfermant le ſuçoir & deux valves ſiliformes, qu'on doit ſuppoſer être les antennules. Les yeux paroiſſent comme un point noir, preſqu'imperceptible.

La tête eſt unie au corcelet, & celui-ci eſt inégal, membraneux en deſſus, plat & coriace en deſſous. On ne voit aucune trace d'ailes ni de balanciers.

L'abdomen eſt petit, ovalaire & un peu ſéparé du corcelet.

Les pattes, au nombre de ſix, partent du corcelet, & ſont fort longues & épineuſes. La hanche eſt courte & bien diſtincte. La cuiſſe & la jambe, preſqu'auſſi longues l'une que l'autre, ſont un peu comprimées. Le premier article du tarſe eſt remarquable en ce qu'il eſt très-mince, auſſi long que la jambe, un peu arqué. Les trois ſuivans ſont plus gros, très-courts, à peine diſtincts. Le dernier eſt terminé par deux crochets très-forts, très-courbés, & par deux pelottes ſpongieuſes.

Les Nyctéribies paroiſſent peu différer des Hippoboſques quant à leur organiſation & à leur manière de vivre; mais on les prendroit, au premier aſpect, pour des Araignées à ſix pattes, à cauſe de la longueur de ces parties; ils s'attachent au corps des Chauve-Souris, & ſe nourriſſent à leurs dépens. M. Latreille ſoupçonne que ces inſectes ne ſubiſſent point de métamorphoſe, attendu qu'il en a vu un grand nombre d'individus de différentes grandeurs, qui avoient tous la même forme.

NYCTÉRIBIE.

NYCTERIBIA. LATR. FABR. ACARUS. LINN. PHTHIRIDIUM. HERM.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bouche en forme de tube, portant un suçoir et deux palpes sétiformes.

Antennes formant un tubercule presque conique, biarticulé, à peine apparent.

Tête unie au corcelet ; abdomen distinct.

Six pattes longues ; premier article des tarses long, mince, courbé.

ESPÈCES.

1. NYCTÉRIBIE du Chauve-Souris.

Abdomen ovale, marqué de huit anneaux, terminé par deux soies penchées.

2. NYCTÉRIBIE biarticulé.

Abdomen oblong, marqué de deux anneaux, terminé par deux filets sétifères.

1. Nyctéribie du Chauve-Souris.

Nycteribia Veſpertilionis.

Nycteribia abdomine ovato, ſegmentis octo, apice ſetis duabus inflexis.

Cet inſecte eſt mentionné à l'article Mitte, nº. 19. On peut joindre aux ſynonymes qui y ſont rapportés, les ſuivans.

Nycteribia Veſpertilionis. Latr. *Précis des caractères des Inſ. p.* 176. — *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 3. *p.* 467; *& tom.* 14. *p.* 403. *pl.* 92. *fig.* 14. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 1. *tab.* 15. *fig.* 11, *& tom.* 4. *p.* 364.

Nycteribia Veſpertilionis. Fabr. *Syſt. Antliat. p.* 350.

Phthiridium Veſpertilionis. Herm. *Apt. p.* 120. *tab.* 5. *fig.* 1.

2. Nyctéribie biarticulé.

Nycteribia biarticulata.

Nycteribia abdomine oblongo, ſegmentis duobus, apice ſtilis duobus ſetoſis.

Phthiridium biarticulatum. Herm. *Apt. p.* 124. *tab.* 6. *fig.* 1.

Il diffère du précédent en ce qu'il a la tête très-glabre, l'abdomen alongé, formé ſeulement de deux articles. L'extrémité eſt munie de deux filets coniques, terminés par quelques ſoies. Les jambes ſont moins épineuſes que dans l'eſpèce précédente.

Il a été trouvé par M. Herman ſur la Chauve-Souris fer à cheval.

NYMPHALE. *Nymphalis.* Genre d'inſectes de l'Ordre des Lépidoptères, & de la famille des Papilionides.

M. Latreille avoit établi, dans ſon ouvrage ayant pour titre *Genera Cruſtaceorum & Inſectorum*, un genre d'inſectes dans l'Ordre des Lépidoptères, portant le nom de *Nymphale*, qui répondoit à la diviſion des Nymphes, établie par Linné dans ſon genre Papillon; mais il a, dans ſes *Conſidérations générales ſur l'ordre naturel des Cruſtacées & des Inſectes*, ſubdiviſé ce genre en pluſieurs, tels que Argynne, Vaneſſe, Biblis, Nymphale, Satyre. Fabricius a de même ſubdiviſé en un grand nombre de genres les Nymphes de Linné, & préparé en outre, ſur tous les Lépidoptères, un travail conſidérable, que la mort l'a empêché de publier, & dont M. Illiger doit inceſſamment nous faire jouir. Nous attendons la publication de ce travail intéreſſant pour entreprendre le nôtre ſur le même objet, & nous croyons, pour le moment, devoir renvoyer à l'article Papillon, tant pour les Nymphales de M. Latreille & les Nymphes de Linné, que pour tous les autres genres créés par différens auteurs aux dépens de celui de Papillon. *(Voyez ce mot.)*

NYMPHE. *Pupa.* C'eſt le troiſième état par lequel paſſent les inſectes avant de parvenir à celui de perfection.

Tous les inſectes rangés dans les ſept premiers Ordres ſubiſſent diverſes métamorphoſes; ils paſſent d'abord par l'état d'œuf, enſuite de larve, puis de Nymphe, & ſortent de ce dernier pour ſe montrer dans leur état de perfection. Mais comme leur transformation s'opère de diverſes manières, & que la forme ſous laquelle ils ſe préſentent dans ces divers états, & notamment dans celui de Nymphe, diffère ſouvent à pluſieurs égards, je ne dirai pas d'un Ordre à un autre, mais dans les genres que la plupart des entomologiſtes ont regardés juſqu'à préſent comme très-voiſins les uns des autres, nous croyons devoir faire obſerver que rien ne peut jeter un plus grand jour ſur l'hiſtoire générale de ces petits animaux, que la connoiſſance exacte de ces divers états. Ainſi donc l'étude de l'Entomologie ne fera de rapides progrès que lorſqu'on ſera parvenu à ſuivre tous les inſectes dans leurs métamorphoſes, & dans leur manière de vivre & de travailler; qu'on les aura décrits ſous les différentes formes qu'ils prennent. Ce ne ſera auſſi qu'alors que l'on pourra tenter, avec quelqu'eſpoir de ſuccès, de les réunir en groupes ou familles.

Le nom de *Nymphe* vient probablement de ce que les inſectes, dans cet état, ſont comme emmaillotés & chargés de bandelettes. On les a comparés aſſez mal-à-propos à une jeune mariée. Parmi ces Nymphes, les unes ſont dorées & brillantes; ce qui les a fait nommer *Chryſalides* ou *Aurélies*. On diſtingue à celles-ci tous les membres & toutes les parties de l'inſecte parfait ſous l'enveloppe qui les couvre; mais il y en a qui ne préſentent qu'un corps oblong, ſur lequel on apperçoit ſeulement quelques anneaux & quelques éminences; ce qui leur a fait donner le nom de *fève*.

Swammerdam, d'après les obſervations & les remarques qu'il avoit faites ſur les inſectes, les a diſtribués en quatre claſſes, fondées ſur les différens changemens par leſquels ils ont à paſſer, & qu'il explique dans un long détail. Réaumur, Degeer & Lyonnet ont très-bien développé l'eſſentiel de ces quatre ſortes de changemens.

« On entend, dit Lyonnet, par l'état de Nymphe, un état d'imperfection accompagné ſouvent d'inactivité, de jeûne & de foibleſſe, par où l'inſecte paſſe après être parvenu à une certaine grandeur, & dans lequel ſon corps reçoit les préparations néceſſaires pour être transformé en ſon état de perfection. Toutes les parties extérieures de l'inſecte ſe trouvent alors revêtues, ou de leur peau naturelle, ou d'une fine membrane, ou bien d'une enveloppe dure & cruſtacée. »

Dans

la Nymphe ſont renfermés dans la cavité intérieure du ventre, dont elles ſortent ſucceſſivement par le bout antérieur, à peu près de la même manière qu'on feroit ſortir l'extrémité d'un doigt de gant qui ſeroit rentré dans ſa propre cavité. Les inſectes de cette claſſe ne ſe diſtinguent donc pas des autres, ſeulement en ce qu'ils ſe changent en Nymphes ſous leur peau, mais ſurtout en ce que, pour devenir Nymphes, ils ſubiſſent une double transformation. Suivant cette idée, on pourroit réduire les différences des quatre Ordres de transformations à des termes plus aiſés & plus ſimples, en diſant que les inſectes du premier Ordre, après être ſortis de l'œuf, parviennent à leur état de perfection ſans s'y diſpoſer par aucun changement de forme; que ceux de la ſeconde claſſe s'y diſpoſent par un changement de forme incomplet, ceux de la troiſième par un changement de forme complet, & ceux de la quatrième par un double changement de forme. »

Les larves qui doivent ſe transformer en Nymphes de la troiſième & de la quatrième claſſe ceſſent de prendre des alimens lorſqu'elles ſont parvenues à tout leur accroiſſement, & cherchent un lieu favorable à leur transformation; elles évacuent peu à peu tout le canal inteſtinal, le débarraſſant entiérement de tous les excrémens qu'il contenoit, & ſe tiennent pendant quelques jours dans un profond repos : après quoi les unes ſe filent une coque avec diverſes matières qu'elles tirent de leur corps ou qu'elles ſavent prendre autour d'elles. Les autres reſtent nues, & ſe fixent contre le tronc ou les rameaux des végétaux, ou quelquefois ſur une ſimple feuille. Les Caſſides, les Coccinelles & quelques Chryſomèles ſont dans le dernier cas. Leurs Nymphes ſont attachées par l'extrémité de l'abdomen, où ſe trouve encore la peau pliſſée que la larve vient de quitter.

La plupart des Charanſons ſe filent une coque de ſoie ſur la plante & dans l'endroit même où la larve a vécu. Un grand nombre de Coléoptères ſe forme dans la terre une coque impénétrable à l'eau, au moyen d'un enduit réſineux dont ils revêtent l'intérieur. D'autres reſtent dans le bois qui les a nourris. On connoît les travaux de la plupart des Hyménoptères, & la manière dont la larve s'enferme dans ſa cellule lorſqu'elle a conſommé toute ſa pâtée & acquis tout ſon accroiſſement.

Les larves des Tenthrèdes & des genres qu'on en a détachés, qu'on déſigne ſous le nom de *fauſſes Chenilles*, filent dans la terre, dans le bois ou ailleurs, des coques très-ſolides, dans leſquelles elles paſſent l'hiver pour la plupart. Quelques eſpèces, parmi celles qui paſſent l'hiver en Nymphe, forment des coques doubles ou enfermées l'une dans l'autre, & y reſtent pendant long-tems dans l'état de larve, ne paſſant à celui de Nymphe que peu de tems avant de ſubir leur dernière métamorphoſe.

Quoiqu'on ait réduit à un petit nombre de claſſes les diverſes métamorphoſes des inſectes il eſt néanmoins certain que ces métamorphoſe préſentent des différences très-remarquables, ; que les Nymphes diffèrent beaucoup les unes de autres, non-ſeulement dans leur forme, dans leu habitation, mais dans la manière de quitter leu enveloppe & de ſe montrer dans l'état de perfection. Nous renvoyons, pour tous les détails connus, aux généralités qui ſe trouvent à chaqu genre, ainſi qu'à l'introduction & aux articles Insecte, Larve, Chenille, Chrysalide.

Nymphe. *Nympha.* C'eſt le nom que Linné a donné à l'une des cinq diviſions qu'il a établies dans le genre Papillon, & dont le caractère eſt d'avoir les ailes dentelées. Il a ſubdiviſé les Nymphes en Nymphes oculées, c'eſt-à-dire, dont les ailes ont des taches qui reſſemblent à des yeux, taches placées, ou ſur toutes les ailes, ou ſeulement ſur les ſupérieures ou ſur les inférieures, & en Nymphes aveugles ou qui n'ont point de ces ſortes de taches. Cette diviſion avoit été adoptée par tous les entomologiſtes; mais dans ces derniers tems les Nymphes, ainſi que les quatre autres diviſions que Linné avoit établies, ont été ſubdiviſées en pluſieurs genres que nous ferons connoître à l'article Papillon. *(Voyez ce mot.)*

NYMPHON. *Nymphon.* Genre d'inſectes de la troiſième ſection de l'Ordre des Aptères, & de la famille des Pycnogonides, ſelon Latreille.

Les Nymphons ſe font remarquer par quatre yeux, deux antennes ſétacées, deux antennules en pinces & dix pattes, dont deux antérieures, un peu plus courtes que les autres, ſont deſtinées à ſervir d'attache aux œufs dans la femelle.

Linné avoit confondu avec les Faucheurs l'eſpèce qu'il avoit décrite. Fabricius l'avoit d'abord réunie aux Pycnogonons; mais il l'a enſuite ſéparée pour en faire un genre qu'il a d'abord placé parmi les Antliates, & qu'il paroit enſuite avoir eu l'intention de ſéparer. MM. Lamarck & Latreille, regardant les antennes de ces inſectes comme des antennules, & les deux pattes de devant comme de fauſſes pattes, les placent avec les Arachnides. Pour moi, je ſerois bien plus porté à les rapprocher des Cruſtacés que des Arachnides, tant à cauſe de leur manière de vivre, que par rapport à leur organiſation. En effet, Linné & Othon Fabricius regardent comme des antennes les deux filets qui ſe trouvent à côté des antennules en pince qui accompagnent la bouche, filets que Fabricius Lamarck & Latreille prennent pour des antennules. Quant aux antennules en pince, conſidérée comme telles par tous les auteurs, M. Latreille le regarde comme des mandibules à peu près ſemblables à celles des Faucheurs & des Pycnogonons Si, aux deux antennes dont paroiſſent pourvus ce inſectes, & qui manquent, comme on ſait, au Arachnides, on joint un autre caractère tiré d

nombre des pattes, il ne reſtera plus aucun doute ſur la place que les Nymphons doivent occuper. Tous les auteurs ſont d'accord ſur le nombre des huit pattes poſtérieures. Quant aux deux antérieures, qu'on regarde comme de fauſſes pattes, & que Linné dit être deux tentacules filiformes, pareillèles au corps, qui s'avancent au-delà de l'anus & ſont en pinces au milieu, ce qui leur donne, dit-il, beaucoup d'affinité avec les Crabes, nous ne balançons pas à les regarder comme des pattes, puiſqu'elles ſont articulées comme les autres, & terminées par un ongle crochu. Ainſi le nombre des pattes excédant celui de huit, nombre auquel ſe borne celui des Arachnides, nous devons conſidérer ces inſectes comme ayant plus de rapport avec les Cruſtacés qu'avec les autres; & quant à l'uſage de ces pattes, qui eſt de ſervir pendant quelque tems d'attache aux œufs que pond la femelle, c'eſt une analogie de plus que ces inſectes ont avec les Cruſtacés.

NYMPHON.

NYMPHON. FABR. LATR. PHALANGIUM. LINN.

PYCNOGONUM. MULL. OTHO FABR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Quatre yeux fort petits.

Deux antennes sétacées, courtes.

Deux antennules en forme de pince.

Bouche placée à l'extrémité d'un tube incliné.

Dix pattes fort longues ; les deux antérieures plus courtes, portées en arrière, et servant d'attache aux œufs dans la femelle.

ESPÈCES.

1. NYMPHON crassipède.

Corps filiforme, glabre ; pattes très-longues.

2. NYMPHON hérissé.

Corps filiforme, hérissé ; pattes longues.

1. NYMPHON groſſipède.

NYMPHON groſſipes.

Nymphon corpore filiformi glabro, pedibus longiſſimis. FABR. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 417. *n°.* 1.

Pycnogonum groſſipes *palpis quaternis, corpore filiformi, pedibus longiſſimis.* FABR. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 368.

Phalangium groſſipes *corpore minuto, cylindrico, humeris tuberculato; pedibus longiſſimis.* LINN. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 1027. *n°.* 1.

STRŒM. *tom.* 1. *p.* 208. *tab.* 1. *fig.* 16.

Pycnogonum groſſipes. MULL. *Zool. dan. t.* 2. *p. & tab.* 119. *fig.* 5-9.

Pycnogonum groſſipes. OTHO FABR. *Faun. Groenl. p.* 229.

Nymphon groſſipède. LATR. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 7. *p.* 333. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 1. *p.* 143.

Cet inſecte eſt décrit par Strœmer & par Othon Fabricius. Voici à peu près la deſcription qu'en donne ce dernier. Le corps eſt cylindrique, long d'un demi-pouce ſur une demi-ligne de largeur; il a, de chaque côté, quatre inciſions ou crénelures qui forment, indépendamment de la tête, quatre anneaux mieux diſtincts au deſſous du corps qu'au deſſus, & dont le premier eſt très-grand, & les autres inſenſiblement plus étroits. Sur le dos du premier anneau s'élève un piquant droit, à la baſe duquel ſont placés, de chaque côté, deux petits yeux noirs, ayant le milieu blanc. Au dernier anneau eſt attachée une queue courte, horizontale, droite, ou un cylindre dont l'extrémité eſt un peu amincie, & percée d'un trou qui eſt probablement l'anus. Les vraies pattes, au nombre de huit, ſont longues, minces, preſque de même longueur entr'elles : il en part deux de chaque anneau, une de chaque côté, & ſont formées de huit articles; ſavoir : deux petits, globuleux; deux un peu plus longs que les premiers, & preſqu'ovales; enſuite trois beaucoup plus longs, un peu comprimés, preſqu'égaux ou allant à peine en décroiſſant. Le dernier, à peine de la longueur du quatrième, mais plus mince, eſt en croiſſant, & eſt terminé par un ongle blanc, mobile, d'un tiers plus court. La tête, qu'on peut regarder comme un cinquième article ſemblable au ſuivant, en eſt ſéparée par un col poſtérieurement plus étroit, & elle ſe prolonge antérieurement en un tube incliné, extérieurement plus épais, terminé par un orifice preſque triangulaire. Ces parties égalent enſemble, en longueur, trois articles du corps. A la baſe du tube ſont placées deux antennules en forme de pinces, biarticulées, courbées de manière à s'appliquer ſur la bouche. Le premier article eſt cylindrique, alongé. Le ſecond eſt plus gros, beaucoup plus court que le premier, terminé en pince. Le doigt inférieur eſt mobile, & de la longueur de l'autre. En deſſous & à la baſe des antennules, on voit deux antennes auſſi longues qu'elles, ſétacées, obtuſes, recourbées, compoſées de quatre articles, dont les deux premiers ſont alongés, & les deux autres plus courts & preſqu'égaux entr'eux. Le premier, conſidéré attentivement, paroît formé de cinq petits articles. A la baſe du col ſont deux fauſſes pattes filiformes, plus grêles que les autres, compoſées de dix pièces, dont les trois premières groſſes, très-courtes; les deux ſuivantes très-longues, minces; deux enſuite beaucoup plus courtes, & trois un peu plus courtes, dont la dernière terminée par un ongle très-aigu. Ces pattes, une fois plus longues que le corps, ſont appliquées contre l'abdomen; elles ſervent aux mêmes uſages que les fauſſes pattes des Crabes & des Ecreviſſes, c'eſt-à-dire, qu'elles ſont deſtinées à ſervir d'attache aux œufs de l'inſecte. Tout le corps eſt couvert d'une membrane liſſe, un peu dure, ſemblable à celle des Squilles, mais un peu moins ſolide. La couleur varie; elle eſt tantôt rougeâtre, tantôt blanchâtre, rarement verdâtre. Celle des œufs eſt de même rouge, verte, pâle ou ſemblable à la couleur du corps. Dans quelques individus ces filets manquent; ce qui doit les faire regarder comme des mâles.

M. Othon Fabricius obſerve qu'il eſt très-rare qu'on poſſède un individu parfait, les pattes, les antennes, & ſurtout les pattes, ſe détachant facilement, & ayant la faculté de ſe reproduire comme dans les Crabes.

Le même auteur fait mention d'une variété qui a la tête plus adhérente au corps, & qui manque d'antennes, quoique pourvue d'antennules, & ſervent des deux fauſſes pattes. Cette variété, d'ailleurs en tout ſemblable à l'autre, lui a paru être un jeune individu, qui acquiert avec l'âge les parties qui lui manquent.

Elle ſe trouve parmi les Ulves capillaires, les Conferves, & ſous les pierres du bord de la mer, en Norwège & dans le Groënland. Les plus grandes eſpèces ſont plus particuliérement au fond de la mer, vers les racines des plus grandes eſpèces d'Ulves. Elle ſe nourrit d'inſectes & de petits vers marins, &, ſelon quelques auteurs, elle pénètre dans l'intérieur des coquilles des Moules pour ſe nourrir de ces mollusques; ce que M. Othon Fabricius dit n'avoir jamais pu obſerver. Elle ſe meut lentement, & s'attache avec ſes ongles à tous les corps qu'elle rencontre. On la trouve au mois d'octobre, portant ſes œufs enfermés dans un ſac léger, & fortement attachés aux filets ou fauſſes pattes dont nous avons parlé. En décembre ces œufs ſont devenus plus grands, & faciles à détacher; ce qui fait ſoupçonner que c'eſt l'époque où l'animal éclot.

2. Nymphon hériſſé.

Nymphon hirtum.

Nymphon corpore filiformi hirto. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 417. *n°.* 2.

Cette eſpèce reſſemble beaucoup à la précédente, ſi ce n'eſt que le corps eſt linéaire & entièrement hériſſé. Les pattes ſont un peu moins longues que dans l'autre, & hériſſées comme le corps.

Elle ſe trouve dans la mer de Norwège.

NYSSON. *Nyſſon.* Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Hyménoptères, & de la famille des Crabronites.

Les Nyſſons ont les antennes courtes, les mandibules ſimples, le corcelet armé poſtérieurement de deux épines courtes & groſſes; le dernier article de l'abdomen pointu dans les femelles, échancré dans les mâles; les ailes ſupérieures avec une cellule radiale grande, ovale, & trois cellules cubitales, dont la ſeconde eſt triangulaire & pétiolée.

Fabricius a placé dans trois genres différens les trois eſpèces de Nyſſons qu'il a connues; il a fait de la première un Frêlon, de la ſeconde un Sphex & enſuite un Pompile, & de la troiſième un Melline, & en dernier lieu un Oxybèle. M. Latreille eſt le premier qui les ait réunies en un genre qui n'a pas manqué d'être adopté par M. Jurine. En effet, le crochet que préſente le dernier article des antennes, les deux petites épines qui ſe trouvent à la partie poſtérieure du corcelet, & les trois cellules cubitales des ailes, dont la ſeconde eſt pétiolée, ſont des caractères qui ſont propres aux Nyſſons, & qui doivent empêcher de les confondre avec les Oxybèles, les Frêlons & les Pompiles.

Les antennes des Nyſſons ſont filiformes, à peine renflées au-delà du milieu, plus courtes que le corcelet, compoſées de douze articles dans les femelles, & de treize dans les mâles. Le premier article eſt un peu renflé; le ſecond eſt très-court; le troiſième eſt aminci à ſa baſe. Les autres ſont cylindriques. Le dernier, dans les mâles ſeulement, eſt un peu crochu. Elles ſont inſérées à la partie antérieure du front, & l'inſecte les recourbe aſſez ordinairement ſur les côtés.

La tête eſt à peu près de la largeur du corcelet, & aplatie ſur le devant. Les yeux à réſeau ſont grands, entiers, oblongs, peu ſaillans. On voit trois petits yeux liſſes, placés en triangle ſur le vertex.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, d'une trompe aſſez courte, & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt large, cornée, peu avancée, entière ou à peine échancrée.

Les mandibules ſont cornées, dures, un peu arquées, ſimples. Au deſſous des mandibules eſt une pièce qui répond aux mâchoires des autres inſectes; elle eſt cornée, dure, terminée par deux pièces courtes, dont l'inférieure eſt beaucoup plus petite que l'autre. A côté d'elles naiſſent les deux antennules antérieures. La langue ou lèvre inférieure eſt courte, petite, formée de deux petites pièces qui paroiſſent membraneuſes, & à côté deſquelles ſont les antennules poſtérieures.

Les antennules antérieures, un peu plus longues que les autres, ſont filiformes, compoſées de ſix articles, dont le ſecond & le troiſième ſont un peu plus gros que les autres. Les poſtérieures ſont filiformes, & compoſées de quatre articles preſque égaux.

Le corcelet eſt arrondi, un peu convexe. La pièce antérieure ou collier eſt très-courte, liſſe, un peu élevée. La pièce poſtérieure eſt terminée de chaque côté par une épine courte.

L'abdomen eſt ovale, pointu dans les femelles, & armé d'un aiguillon caché dans l'intérieur: il eſt un peu échancré dans le mâle, & privé de l'aiguillon; il eſt inſéré au corcelet par un pédicule très-court.

Les ailes ne dépaſſent pas l'abdomen en longueur; elles ſont bien veinées. Les ſupérieures ont leur cellule radiale ou marginale fort grande, inférieurement pointue, & enſuite trois cellules cubitales, dont la première eſt grande, formant un carré irrégulier. La ſeconde eſt petite, triangulaire & pétiolée. La troiſième eſt de grandeur moyenne, rétrécie antérieurement. La ſeconde donne naiſſance à deux nervures récurrentes, dont l'une même plus ſouvent part de la partie inférieure de la première cellule.

Les pattes ſont de longueur moyenne, & ne préſentent rien de remarquable.

Les Nyſſons paroiſſent appartenir bien plutôt aux régions chaudes qu'à nos climats froids ou tempérés. On trouve les eſpèces d'Europe ſur différentes fleurs, mais plus particuliérement ſur les ombellifères. Leur larve & leur manière de vivre nous ſont encore inconnues.

NYSSON.

NYSSON. Latr. Jur. CRABRO. OXYBELUS. POMPYLUS. Fabr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, filiformes, à peine renflées vers le milieu; de douze articles dans les femelles; de treize, dont le dernier est crochu, dans les mâles.

Mandibules arquées, simples.

Quatre antennules filiformes; les antérieures de six, les postérieures de quatre articles.

Corcelet armé postérieurement de deux épines courtes.

Ailes supérieures avec une cellule marginale assez grande, et trois cubitales, dont la seconde petite, triangulaire, pétiolée.

ESPÈCES.

1. Nysson épineux.

Noir; corcelet avec une raie; abdomen avec trois bandes noires.

2. Nysson interrompu.

Noir; corcelet avec une raie et un point; abdomen avec trois bandes interrompues, jaunes.

3. Nysson géniculé.

Noir, avec les genoux bruns; abdomen avec trois bandes jaunes, interrompues.

4. Nysson fascié.

Pubescent, noir; corcelet avec des taches; abdomen avec six bandes jaunes.

5. Nysson rufipède.

Noir; abdomen avec cinq bandes jaunes, dont trois interrompues; pattes fauves.

6. Nysson douteux.

Noir, avec un duvet blanchâtre; abdomen avec le bord des anneaux velu, blanchâtre.

7. Nysson moucheté.

Noir; corcelet taché; abdomen avec six points transverses, jaunes, et le premier anneau rouge.

8. Nysson coupé.

Noir; corcelet avec une raie et deux points; abdomen avec six taches transverses, jaunes.

9. Nysson miparti.

Noir; abdomen avec les deux premiers anneaux rouges, et une bande interrompue, jaune, sur le troisième.

10. Nysson maculé.

Pointillé, noir; premier anneau de l'abdomen rouge, et une ligne transverse de chaque côté des autres.

11. Nysson quadrimoucheté.

Noir, avec les deux premiers anneaux de l'abdomen rouges, marqués de deux points blancs.

1. Nysson épineux.

Nysson spinosus.

Nysson niger, thorace strigâ, abdomine fasciis tribus nigris.

Crabro spinosus. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 293. *n°.* 1. — *Syst. Antl. p.* 307. *n°.* 1.

Crabro spinosus. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 62. *tab.* 15.

Nysson spinosus. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 13. *p.* 305. — *Gen. Crust. & Insect. tom.* 4. *p.* 91.

Nysson spinosus. Jur. *Hym. p.* 199.

Voyez, pour la description, dans ce Dictionnaire, Frélon, n°. 2.

2. Nysson interrompu.

Nysson interruptus.

Nysson niger, thorace strigâ punctoque, abdomine fasciis tribus interruptis, flavis.

Nysson interruptus. Jur. *Hym. p.* 91.

Mellinus interruptus *ater, nitidus, abdomine fasciis tribus interruptis, albis; pedibus rufis.* Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 266.

Oxybelus interruptus. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 316.

Mellinus interruptus. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 72. *tab.* 13.

Il ressemble beaucoup au précédent pour la grandeur, la forme & les couleurs, & n'en est peut-être qu'une variété, ainsi que l'a pensé M. Latreille. Les antennes & la tête sont noires, avec un léger duvet argenté au dessus de la bouche. Le corcelet est noir, pointillé, marqué d'une petite raie courte, jaune, à la partie antérieure; d'un point sur les côtés, & d'un autre écailleux à l'origine des ailes. L'abdomen est noir, pointillé, marqué de trois petites bandes jaunes, interrompues. Les pattes sont fauves, avec une partie des cuisses noire.

J'en ai une variété prise dans l'île de Rhodes, dont les pattes sont noires.

3. Nysson géniculé.

Nysson geniculatus.

Nyssen ater, geniculis piceis, abdomine fasciis tribus flavis, interruptis.

Il ressemble beaucoup au Nyssen interrompu, dont il paroît d'abord n'être qu'une variété. La tête est noire, avec les mandibules d'un rouge-brun. Le corcelet est noir, avec une petite ligne à la partie antérieure, & un point au-devant des ailes, jaunes. L'écaille qui se trouve à l'origine des ailes est noire, ainsi que l'écussen. L'abdomen a trois bandes jaunes interrompues; mais la première est un peu plus grande que dans le Nyssen interrompu, & les deux autres sont terminées intérieurement en une pointe qui s'éloigne un peu du bord. Les pattes sont noires, avec les genoux seulement d'un rouge-brun. Les ailes ont une légère teinte obscure.

Je l'ai trouvé dans l'île de Rhodes.

4. Nysson fascié.

Nysson fasciatus.

Nyssen pubescens, niger, thorace maculato, abdomine fasciis sex flavis.

Il ressemble, pour la forme & la grandeur, au Nyssen épineux. Les antennes sont noires, avec les premiers articles jaunes en devant, & le dernier crochu. La tête est pubescente, noire, avec les antennules & la lèvre supérieure jaunes. Le front est jaune depuis la base des antennes jusqu'à la bouche, avec une tache noire. Le corcelet est pubescent, noir, avec une ligne jaune à la partie antérieure; une autre sur l'écussen, qui s'avance par les côtés & va jusqu'à l'origine des ailes, & une autre postérieurement sur chaque épine. L'abdomen est pubescent, noir, avec six bandes jaunes. Les pattes sont jaunes, avec les cuisses presque entièrement noires, & une partie des jambes également noire. Les ailes sont transparentes.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

5. Nysson rufipède.

Nysson rufipes.

Nyssen niger, abdomine fasciis quinque, primis tribus interruptis, flavis; pedibus rufis.

Il ressemble au Nyssen épineux. Les antennes sont noires. La tête est noire, avec les mandibules d'un rouge-brun. Le corcelet est noir, avec une ligne jaune, interrompue à la partie antérieure, & un petit point sur l'écussen. On voit un point écailleux, fauve à l'origine des ailes. L'abdomen est noir, avec cinq bandes jaunes, dont les trois premières sont bien interrompues. Le rebord postérieur de ces anneaux est légèrement jaunâtre. Les pattes sont entièrement rougeâtres, excepté la hanche & la pièce intermédiaire, placée entre la hanche & la cuisse, qui sont noires. Les ailes ont une légère teinte d'un roux-obscur, & les nervures sont brunes.

Je l'ai trouvé dans le désert de l'Arabie.

6. Nysson douteux.

Nysson dubius.

Nyssen niger, cinereo pubescens, abdomine fasciis villosis, albis.

Il ressemble aux précédens pour la forme & la grandeur. La tête est noire, avec un duvet blanchâtre un peu argenté. Les antennes sont noires. Les yeux sont bruns, légèrement entaillés à leur partie

ntérieure. Le corcelet eſt de la largeur de
, noir, avec un duvet blanchâtre. On ne
nt d'épine à ſa partie poſtérieure. L'abdo-
: noir, avec le bord des anneaux couvert
vet blanchâtre. Les pattes ſont noires, avec
r duvet blanchâtre. Les ailes ſupérieures
: cellule marginale oblongue. Les trois cel-
ıbitales ſont en tout ſemblables à celles des
ſpèces, ſi ce n'eſt que la ſeconde eſt très-
L'extrémité de l'aile eſt un peu obſcure.
ıi trouvé en Arabie.

rsson moucheté.

ion guttatus.

ın niger, thorace maculato, abdomine ſex tranſverſis flavis, ſegmentoque primo

ſemble un peu au Nyſſon interrompu. Les
es ſont noires. La tête eſt noire, avec les
ules d'un rouge-brun. Le corcelet eſt noir,
ne ligne courte, jaune, à la partie anté-
une autre plus courte ſur l'écuſſon, & un
u-devant des ailes. Les épines poſtérieures
uvertes d'un léger duvet un peu doré. Le
: anneau de l'abdomen eſt rouge, avec une
ache tranſverſale, jaune, à la partie poſté-
Les autres ſont noirs, avec une pareille
ır le ſecond & le troiſième. Les pattes ſont
res, avec les cuiſſes antérieures & la baſe
térieures noires. Les ailes ont une légère
bſcure.
trouve au midi de la France.

rsson coupé.

ion diſſectus.

*ın niger, thorace ſtrigâ punctiſque duo-
ıdomine maculis ſex tranſverſis flavis.*

ın diſſectus. Jur. *Hym. p.* 199.

inus diſſectus. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 77.

ſemble aux précédens. Les antennes ſont
La tête eſt noire, ſans tache. Le corcelet
, avec une petite ligne tranſverſe, jaune,
rtie antérieure; un point de chaque côté,
petite ligne ſur l'écuſſon. L'abdomen eſt
é, noir, avec trois bandes interrompues
Les pattes ſont noires, avec les jambes
s.
trouve en France, en Allemagne, en

rsson miparti.

ion dimidiatus.

*ın niger, abdominis ſegmentis primis duo-
s, tertio faſciâ interruptâ flavâ.*

ın dimidiatus. Jur. *Hym. p.* 199. *tab.* 10.

ſemble au Nyſſon maculé. Les antennes
ſont noires. La tête eſt noire. Le corcelet eſt noir, avec un point écailleux, jaune, à l'origine des ailes, & un autre à la baſe de l'épine. L'abdomen eſt rouge à ſa baſe, enſuite noir, avec une raie tranſverſe, interrompue, jaune. Les pattes ſont noirâtres.

Il ſe trouve en France, en Italie.

10. Nysson maculé.

Nysson maculatus.

Nyſſon punctatus, niger, abdominis ſegmento primo rufo, reliquis utrinquè lineâ tranſverſâ albâ.

Nyſſon maculatus. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſect. tom.* 1. *tab.* 14. *fig.* 2, *& tom.* 4. *p.* 91.

Nyſſon maculatus. Jur. *Hym. p.* 199.

Sphex maculata. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 215. *n°.* 70.

Pompilus maculatus. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 196. *n°.* 42.

Crabro trimaculatus. Fem. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 78. *tab.* 17.

Crabro trimaculatus. Mas. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 51. *tab.* 13.

Crabro trimaculatus. Ross. *Faun. Etr. tom.* 2. *p.* 95. *n°.* 892.

La femelle diffère beaucoup du mâle; elle eſt plus petite que les eſpèces précédentes. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, à peu près de la largeur du corcelet: celui-ci eſt noir, marqué d'une petite raie antérieure, jaune, qui manque quelquefois; d'un point jaune au-devant des ailes; d'un autre écailleux, brun, à l'origine des ailes; d'un autre tranſverſe, jaune, ſur l'écuſſon. L'abdomen eſt pointillé, noir, avec le premier anneau d'un rouge-foncé, & une petite ligne jaune de chaque côté des quatre ou cinq premiers. Les pattes ſont tantôt fauves, avec la baſe des cuiſſes noire; tantôt noires, avec les genoux jaunes & les tarſes bruns.

Il ſe trouve dans toute l'Europe.

11. Nysson quadrimoucheté.

Nysson quadriguttatus.

Nyſſon niger, abdominis ſegmentis duobus primis rufis, albo bipunctatis.

Il eſt une fois plus petit que le Nyſſon maculé. Les antennes, la tête & le corcelet ſont noirs, ſans tache. On voit ſeulement un point écailleux, fauve, à l'origine des ailes. L'abdomen a les deux premiers anneaux rouges, marqués d'un petit point blanc de chaque côté, poſtérieurement. Les autres anneaux ſont noirs, ſans tache. Les pattes ſont d'un rouge-brun, avec les cuiſſes noires. Les ailes ont une très-légère teinte obſcure.

Il ſe trouve au midi de la France & de l'Italie.

OCH

OCHTHÈRE. *Ochthera*. Genre d'inſectes de l'Ordre des Diptères, & de la famille des Muſcides.

Les Ochthères ont les antennes courtes, munies d'un poil branchu; une trompe courte, rétractile & cachée; la tête triangulaire, vue de face; les yeux diſtans; les pattes antérieures en forme de pinces.

Ce genre, établi par M. Latreille, n'eſt compoſé, juſqu'à préſent, que d'une ſeule eſpèce, décrite auparavant par Degeer ſous le nom de *Mouche Mante*, & enſuite par Fabricius, qui l'a crue inédite, ſous le nom de *Muſca manicata*. M. Meigen a établi ce même genre ſous le nom de *Macrochira*, &, en dernier lieu, Fabricius a placé cet inſecte parmi les Téphritis.

Les antennes de l'Ochthère ſont très-courtes, aſſez groſſes, formées de trois articles, dont le dernier eſt plus diſtinct & de forme ovale. De la baſe ſupérieure de celui-ci part une ſoie un peu barbue. Elles ſont inſérées à la partie antérieure de la tête, à peu de diſtance l'une de l'autre.

La trompe eſt courte, bilabiée, rétractile, munie de deux ou trois ſoies courtes, contenues par une languette ou lèvre ſupérieure très-courte, tranſverſale, & accompagnée de deux antennules peu diſtinctes.

La tête, vue de face, paroît triangulaire, & ſemblable à celle d'une Mante. Les yeux à réſeau ſont diſtans, un peu élevés ſupérieurement, arrondis, & les trois petits yeux liſſes, placés ſur le vertex, ſont élevés & ſaillans.

Le corcelet eſt peu convexe, preſque ras. L'abdomen eſt ovale, un peu déprimé, & tout le corps préſente à peu près la forme d'une petite Mouche domeſtique.

Les quatre pattes poſtérieures n'offrent rien de remarquable; mais les antérieures ſont parfaitement ſemblables à celles d'une Mante ou mieux encore d'une Naucore. La première pièce ou la hanche eſt longue, aſſez groſſe. La ſeconde ou la cuiſſe eſt grande, large, preſqu'ovale, un peu aplatie; elle a à ſa partie inférieure une rainure garnie de quelques pointes ſur les bords, dans laquelle eſt reçue la troiſième pièce ou la jambe, qui eſt mince, preſque cylindrique, courbée, & terminée en un long crochet, de la baſe duquel part le tarſe.

La conformation de ces pattes fait juger au premier aſpect, que, ſemblable à la Mante, l'inſecte vit de rapine, & qu'il fait la chaſſe aux autres petits inſectes. En effet, ſi on l'obſerve quelque tems autour des marres, des étangs, où il ſe trouve aſſez ordinairement, on ne tarde pas à le voir courir ſur la ſurface de l'eau après tous les petits Diptères qui s'y trouvent, les ſaiſir de ſes pattes, & les ſucer enſuite au moyen de ſa trompe. Sa larve & ſes métamorphoſes ne ſont point encore parvenues à notre connoiſſance.

OCHTHÈRE.

OCHTHERA. LATR. MUSCA. DEG. MACROCHIRA. MEIG.

TEPHRITIS. FABR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, à palette; soie barbue, partant de la base de la palette.

Bouche à trompe courte, bilabiée, rétractile.

Deux ou trois soies courtes, formant le suçoir.

Yeux très-distans, relevés supérieurement.

Pattes antérieures en pince.

ESPÈCE.

1. OCHTÈRE Mante.

Noire; abdomen d'un noir-bronzé; cuisses antérieures renflées.

1. Ochthère Mante.

Ochthera Mantis.

Ochthera nigra, abdomine nigro-æneo nitido, femoribus anticis incraſſatis.

Ochthera. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſect. tom.* 4. *p.* 347.

Ochthera Mantis. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 14. *p.* 391.

Muſca Mantis. Deg. *Mem. Inſ. tom.* 6. *p.* 143. *n°.* 7. *tab.* 8. *fig.* 15. 16 & 17.

Muſca manicata *antennis ſetariis, nigra, abdomine maculis marginalibus pallidis, femoribus anticis incraſſatis.* Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 334. *n°.* 94.

Tephritis manicata. Fabr. *Syſt. Antl. p.* 323. *n°.* 36.

Muſca manicata. Coqueb. *Illuſtr. Inſ. tom.* 3. *tab.* 24. *fig.* 5.

Cet inſecte eſt à peu près de la grandeur d'une petite Mouche domeſtique. Tout ſon corps eſt noir, preſque ras, avec un très-léger duvet cotoneux, blanc, au deſſus de la bouche. Les yeux ſont bruns. L'abdomen eſt un peu déprimé, & paroît d'un noir-bronzé, avec quelques points argentés peu marqués ſur les côtés. Les balanciers ſont blancs.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

Ochthère. *Ochterus.* C'eſt le nom que M. Latreille avoit donné à un genre d'inſectes Hémiptères, qu'il a enſuite changé en celui de Pélogone, pour ne pas laiſſer trop de conformité dans ce nom avec le précédent. (*Voyez* Pélogone.)

OCYDROME. *Ocydromus.* Nom ſous lequel M. Clairville a établi un genre d'inſectes détachés des Carabes, auquel M. Latreille avoit déjà donné celui de *Bembidion.* (*Voyez*, dans le Supplément, Bembidion.)

OCYPODE. *Ocypode.* Genre d'inſectes de la ſeconde ſection de l'Ordre des Aptères, & de la famille des Cancerides.

Ce genre, établi par Fabricius aux dépens de celui de Crabre, comprend quelques eſpèces qui ſe diſtinguent des autres Crabres par le nombre des antennes, qui paroît n'être que de deux, & par les yeux, portés ſur un pédicule alongé, & pouvant ſe placer dans une foſſe propre à les recevoir. Le pédicule eſt inſéré à l'angle du chaperon.

Les caractères que Fabricius aſſigne à ce genre ſont les ſuivans : bouche ayant des mandibules, des antennules & une mâchoire quadruple.

La mâchoire extérieure eſt cornée, bifide, & cache la bouche. La diviſion intérieure eſt plus grande que l'autre, plane, ovale-oblongue, articulée au-delà du milieu, portant une antennule à ſon extrémité. L'antennule eſt cornée, comprimée, triarticulée. Le premier & le ſecond article ſont plus courts, obconiques. Le troiſième eſt arqué, reſſemblant à un ongle, très-aigu, intérieurement denté. La diviſion extérieure eſt trois fois plus courte, ſétacée, très-mince, roide, très-aiguë.

Les antennules intermaxillaires ſont avancées, preſque coniques, bifides. La diviſion intérieure eſt plus large, quadriarticulée. Le premier article eſt très-court. Le ſecond eſt très-long, déprimé, intérieurement un peu dilaté, cilié. Le troiſième eſt ovale, courbé. Le dernier eſt arrondi, cilié. La diviſion extérieure eſt beaucoup plus longue que l'autre, membraneuſe. Le premier article eſt très-long, aminci, à peine arqué, bifide. La pièce extérieure eſt ſubulée, aiguë, courte. L'interne eſt un peu plus longue, ſétacée, compoſée d'un grand nombre d'articles.

La ſeconde mâchoire eſt bifide. La diviſion intérieure eſt très-courte, arrondie, cornée, ciliée. L'extérieure eſt membraneuſe, plus longue, courbée, en voûte, tronquée à l'extrémité, ciliée, portant une antennule à ſa baſe extérieure. Cette antennule eſt un peu plus longue que la mâchoire. Le premier article eſt très-long, membraneux. Le ſecond eſt bifide. Les diviſions ſont courtes & égales. L'extérieure eſt plus groſſe, plus obtuſe. L'intérieure eſt ſubulée, formée d'un grand nombre d'articles.

La troiſième mâchoire eſt triſide. La diviſion intérieure eſt membraneuſe, dilatée, en voûte, bifide, ayant ſa pièce intérieure arrondie. L'extérieure eſt plus longue, dilatée à l'extrémité, tronquée. La diviſion intermédiaire eſt plus courte, ſemblable à un ongle, cornée, arquée, aiguë. La diviſion extérieure eſt courte, membraneuſe, arrondie.

La quatrième mâchoire, couvrant la baſe des mandibules, eſt bifide. La pièce intérieure eſt en voûte, dilatée à l'extrémité, obliquement tronquée, ciliée. L'extérieure eſt arrondie extérieurement, rétrécie au milieu, largement échancrée à l'extrémité.

La lèvre eſt courte, membraneuſe, fortement adhérente aux mandibules.

Les mandibules ſont oſſeuſes, finuées de chaque côté, voûtées à leur extrémité, arrondies, munies d'une antennule. L'antennule eſt comprimée, triarticulée, inſérée dans le ſinus interne. Les articles ſont preſqu'égaux. Le dernier eſt arrondi.

Les antennes, au nombre de deux, ſont très-courtes, inſérées à l'angle interne des yeux. Le premier & le ſecond article ſont plus gros, plus longs & ovales. Les autres ſont nombreux, ſétacés, très-courts.

Ce dernier caractère ſuffiroit en effet pour diſtinguer les Ocypodes des Crabres. Ces antennes ſont ſi petites, qu'on a de la peine à les voir; elles ont trois articles bien apparens, & enſuite cinq ou ſix autres ſi courts, qu'on ne peut les compter.

Le teſt eſt preſque carré, & ſe termine en avant par un chaperon étroit, avancé & fort incliné.

Les pattes ſont anguleuſes, aſſez longues, ordinairement raboteuſes ou chagrinées. Les deux antérieures ſont le plus ſouvent de forme & de grandeur différentes. L'une d'elles eſt quelquefois très-petite, tandis que l'autre eſt d'une groſſeur démeſurée. Le tarſe ou la pièce qui termine les huit autres eſt alongé, mince, fort aigu.

Les Ocypodes habitent le rivage de la mer ou des rivières près de leur embouchure; ils y ſont extrêmement nombreux, & courent avec la plus grande célérité ſur le ſable, traçant preſque toujours une ligne oblique. Lorſqu'ils ſont pourſuivis ou menacés de quelque danger, ils s'enfoncent dans un trou qu'ils ont creuſé aſſez profondément dans le ſable; ils s'y retirent auſſi pendant la nuit, & c'eſt dans cette retraite que l'on peut s'en emparer. J'ai tenté vainement, ſur la côte d'Égypte & de Syrie, de les atteindre à la courſe; je n'ai jamais pu y réuſſir. Ils couroient vers la mer ou ſe rendoient dans leurs trous, ſuivant que l'une ou l'autre étoit plus à leur portée.

Les Ocypodes ſont très-voraces. Les cadavres ou charognes de toute eſpèce, ainſi que les ſubſtances animales que la mer rejette ſur le rivage, ſont dévorés par eux en un inſtant. Il eſt curieux de leur voir diſputer aux goelands & aux vautours une proie dont ils ſe ſont emparés, & ſur laquelle ils accourent par milliers de tous les environs.

Belon parle du même Ocypode que j'ai obſervé en Égypte & en Syrie, & il le nomme *Chevalier*, nom qui n'eſt que la traduction de celui d'*Ippeus*, ſous lequel le déſignoient les Grecs. Les lézards, ſelon lui, parviennent à les attraper pour en faire leur nourriture. C'eſt ce que je n'ai jamais eu occaſion de voir.

C'eſt à ce genre qu'il faut rapporter ce que nous avons dit à l'article Crabre, ſur le Tourlourou & les autres Crabres de terre obſervés dans les Antilles, le Bréſil, Surinam & Cayenne, & auquel nous renvoyons, ainſi qu'à l'article Crustacé.

MM. Boſc & Latreille ont placé parmi les Ocypodes pluſieurs Cruſtacés que nous avons écartés, parce qu'ils nous ont paru appartenir plutôt aux genres Grapſe & Crabe, ou devoir même en former un particulier.

OCYPODE.

OCYPODE. FABR. LATR. BOSC. CANCER. LINN. FABR. HERBST.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Deux antennes très-courtes ; les trois premiers articles plus gros, distincts.

Deux yeux rapprochés, portés sur un pédicule long, mobile.

Chaperon étroit, courbé.

Test ordinairement carré.

Dix pattes ; les huit postérieures terminées par une pièce mince, aiguë.

ESPÈCES.

1. OCYPODE chevalier.

Corcelet carré, chagriné, antérieurement aigu de chaque côté ; yeux terminés par un faisceau de poils.

2. OCYPODE Saratan.

Corcelet carré, entier ; pinces verruqueuses ; yeux elliptiques.

3. OCYPODE coureur.

Corcelet carré, crénelé ; yeux avancés, terminés en pointe.

4. OCYPODE Uca.

Corcelet lisse, en cœur, marqué de la lettre H.

5. OCYPODE ruricole.

Corcelet en cœur, lisse, muni de deux dents de chaque côté.

6. OCYPODE carré.

Corcelet carré, lisse, avec les côtés crénelés ; pinces raboteuses.

7. OCYPODE blanc.

Corcelet carré, chagriné ; pinces ovales, avec des tubercules presqu'en épine.

8. OCYPODE anguleux.

Corcelet rhomboïdal, lisse, muni de deux dents de chaque côté ; pinces très-longues.

9. OCYPODE vocatif.

Corcelet carré, lisse ; l'une des deux pinces très-grande ; yeux portés sur un pédicule alongé, cylindrique.

10. OCYPODE noir.

Corcelet carré, chagriné ; l'une des deux pinces très-grande, dentée.

11. OCYPODE chagriné.

Corcelet carré, granuleux ; pédicule des yeux court, supérieurement sinué.

12. OCYPODE combattant.

Corcelet rhomboïdal, lisse ; l'une des deux pinces très-grande, simple.

OCYPODE. (Insecte.)

13. Ocypode petites mains.

Corcelet rhomboïdal, lisse; pinces très-petites, lisses, égales.

14. Ocypode rhombe.

Corcelet lisse, armé d'une dent de chaque côté.

15. Ocypode lisse.

Corcelet lisse, armé d'une dent de chaque côté; pinces lisses; la droite plus grande.

16. Ocypode nain.

Corcelet lisse, armé d'une dent de chaque côté; pinces lisses, égales.

17. Ocypode tétragone.

Corcelet antérieurement fasciculé, armé de deux dents de chaque côté.

18. Ocypode plissé.

Corcelet lisse, antérieurement unidenté de chaque côté, plissé à sa partie postérieure.

19. Ocypode rhomboïdal.

Corcelet lisse, rhomboïdal, en angle aigu de chaque côté; pédicule des yeux alongé, cylindrique.

20. Ocypode trident.

Corcelet lisse, antérieurement tridenté de chaque côté; chaperon transversal, entier.

21. Ocypode vieillard.

Corcelet avec un pli transversal; carpes avec une épine; doigts en scie.

1. Ocypode chevalier.

Ocypode Ippeus.

Ocypode thorace quadrato, ſcabro, anticè utrinquè angulato, oculis penicillo terminatis. Voyage dans l'Emp. othom., l'Égypte, la Perſe, tom. 2. p. 234. tab. 30. fig. 1. éd. in-4°.

Le Crabe cavalier. Camus, *Not. ſur l'Hiſt. des Animaux d'Ariſtote, p.* 160.

Ippeus. Arist. *lib. 4. cap. 2.*

Plin. *Hiſt. Nat. lib. 9. cap. 31.*

Elien, *de Nat. Anim. lib. 7. cap. 24.*

Belon, *de la Nat. des Poiſſons, lib. 2. p. 367.*

Hasselq. *Voy. part. 2. p.* 65 *&* 159.

Le teſt a ordinairement de dix-huit à vingt lignes de largeur; il eſt preſque carré, convexe, & tout chagriné. Le chaperon eſt étroit & crénelé. Le bord de la foſſe oculaire & la ligne ſaillante qui règne tout autour du teſt ſont crénelés. Les yeux ſont oblongs. Le pédicule qui les porte les embraſſe à moitié ſupérieurement, les dépaſſe & ſe termine par un faiſceau de poils fins, doux au toucher, ſoyeux, aſſez longs. Les pattes antérieures ſont plus courtes que les autres, anguleuſes, fortement chagrinées. Les autres ſont aſſez longues, preſque égales, raboteuſes. Les tarſes ſont minces, & ont pluſieurs lignes ſaillantes.

Il ſe trouve ſur la côte maritime de Syrie, de l'Égypte.

2. Ocypode Saratan.

Ocypode Saratan.

Ocypode thorace quadrato, integerrimo; manibus verrucoſis, ſubpiloſis; oculis ellipticis.

Cancer Saratan *brachyurus, thorace lævi, integerrimo, ſubquadrato, margine carinato; chelis verrucoſis, margine carinato-ſerratis.* Forsk. *Deſcript. Anim. p.* 87. *n°.* 33.

J'avois d'abord ſoupçonné que cet Ocypode pourroit bien n'être qu'une variété du précédent: cependant, après un examen attentif, il m'a paru qu'il devoit en différer, non-ſeulement parce que M. Forskal ne parle pas du faiſceau de poils qui ſe trouve aux yeux de l'Ocypode chevalier, mais parce que la deſcription qu'il donne ne convient pas à l'autre eſpèce dans tous ſes points. Sa couleur eſt d'un jaune-rougeâtre. Les yeux ſont elliptiques, & entr'eux ſupérieurement eſt une pointe obtuſe, ſaillante. Le corcelet eſt preſque carré, probablement chagriné, ou, comme le dit l'auteur cité, couvert de petits points convexes, avec les bords aigus, & la carène latérale deſcendant obliquement en arrière. La partie antérieure eſt carénée, ſinuée au deſſus des yeux, & le chaperon eſt obtus. Les pinces ſont déprimées, preſque velues, verruqueuſes, en ſcie ſur les bords & dans la pince. La droite étoit plus petite que l'autre dans le ſeul individu que M. Forskal a eu occaſion de voir. Le carpe eſt rhomboïdal, convexe, verruqueux, en ſcie intérieurement & à ſa baſe extérieure. La cuiſſe eſt triangulaire, avec les angles inférieurs en ſcie. La cuiſſe, dans les autres pattes, eſt également triangulaire & comprimée, & les doigts ſont ſubulés. La queue eſt linéaire-lancéolée.

Il ſe trouve ſur les bords de la Mer-Rouge, aux environs de Suez.

3. Ocypode coureur.

Ocypode curſor.

Ocypode thorace quadrato, crenato; oculis porrectis, ſpinâ terminatis.

Ocypode ceratophtalma. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 347. *n°.* 1.

Ocypode ceratophtalma. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 47. *tab.* 45. *fig.* 1. 2. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 1. *p.* 32. *n°.* 4.

Ocypode cératophtalme. Bosc, *Hiſt. natur. des Cruſt. tom.* 1. *p.* 194.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, Crabre coureur, n°. 6.

4. Ocypode Uca.

Ocypode Uca.

Ocypode thorace lævi cordato, litterâ H impreſſo.

Ocypode Uca. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 37. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 1. *p.* 31. *n°.* 1.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, Crabre Uca, n°. 7.

5. Ocypode ruricole.

Ocypode ruricola.

Ocypode thorace quadrato, lævi, utrinquè bidentato.

Ocypode tourlourou. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 36. — *Gen. Cruſt. & Inſect. tom.* 1. *p.* 31. *n°.* 2.

Ocypode ruricola. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 1. *p.* 196.

Voyez, pour les autres ſynonymes & pour la deſcription, Crabre ruricole, n°. 8.

6. Ocypode carré.

Ocypode quadrata.

Ocypode thorace quadrato, lævi; lateribus crenatis, manibus ſcabris.

Ocypode

Ocypode quadrata. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl.* p. 347. n°. 2.

Ocypode quadrata. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt.* tom. 1. *p.* 194.

Ocypode quadrata. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 49. *n°.* 14.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, Crabe carré, n°. 5.

7. Ocypode blanc.

Ocypode albicans.

Ocypode thorace quadrato, ſcabro; manibus ovatis, tuberculato-ſpinoſis.

Ocypode albicans. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt.* tom. 1. *p.* 196. *tab.* 4. *fig.* 1.

Ocypode albicans. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 48. *n°.* 13.

Il eſt de la grandeur de l'Ocypode chevalier. Les yeux ont leur pédicule qui les embraſſe, les dépaſſe, & ſe termine en pointe obtuſe ou arrondie. Le teſt eſt blanchâtre, carré, preſque cubique, chagriné, ſurtout vers ſes bords & en deſſous, à ſa partie antérieure. La foſſe oculaire eſt ſinuée & crénelée ſupérieurement, & terminée en angle aigu. La queue eſt unie. Les pattes ſont blanches, aplaties, garnies de poils ſerrés, aſſez longs, ſur leurs bords. Les pinces ſont hériſſées de tubercules épineux, dirigés en avant. Le premier article eſt triangulaire, & épineux ſur deux de ſes arêtes. Le ſecond eſt arrondi & armé de deux épines antérieurement, dont une plus courte. La main eſt ovale & fortement dentée latéralement. Les doigts ſont courts & tuberculeux en dedans.

Il ſe trouve ſur les côtes de la Caroline, d'où il a été apporté par M. Boſc.

8. Ocypode anguleux.

Ocypode angulata.

Ocypode thorace rhombeo, lævi, utrinquè bidentato; manibus longiſſimis.

Ocypode angulata. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 44.

Ocypode angulata. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 1. *p.* 198.

Cancer angulatus. Fabr. *Entom. Syſt. Suppl. p.* 341.

Voyez, pour les autres ſynonymes & pour la deſcription, Crabe anguleux, n°. 42.

9. Ocypode vocatif.

Ocypode vocans.

Ocypode thorace quadrato, lævi; chelâ alterâ majori, oculorum pediculo elongato, cylindrico.

Ocypode vocans. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 45. *n°.* 8.

Ocypode vocans. Bosc, *Hiſt. natur. des Cruſt. tom.* 1. *p.* 198.

Cancer vocans. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 340. *n°.* 24.

Voyez, pour les autres ſynonymes & pour la deſcription, Crabe vocatif, n°. 30.

10. Ocypode noir.

Ocypode heterochelos.

Ocypode thorace quadrato, ſcabro; chelâ alterâ majori, dentatâ.

Ocypode heterochelos. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 1. *p.* 197.

Ocypode maracoani. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 46. *n°.* 9.

Seba, *Theſaur. tom.* 3. *tab.* 18. *fig.* 8.

Cancer vocans major. Herbst, *Cancr. p.* 83. *tab.* 1. *fig.* 11.

Margr. *Braſ. p.* 184. *fig.* 1.

Cette eſpèce, que j'avois rapportée à la précédente, paroit en différer beaucoup. Les yeux ſont portés, comme dans l'Ocypode vocatif, ſur un long pédicule cylindrique; mais le teſt, au lieu d'être liſſe, eſt fortement chagriné, de couleur obſcure; il eſt carré, un peu plus étroit poſtérieurement, ſinué ſur ſon bord antérieur, & marqué ſur le dos de deux impreſſions longitudinales. Les pinces ſont d'inégale longueur : il y en a une toujours beaucoup plus groſſe que l'autre, & fortement raboteuſe ou couverte de tubercules arrondis, dentés ou en ſcie ſur le bord inférieur de la main. Les autres pattes ſont un peu velues.

Selon Seba, les habitans du Bréſil le nomment *Uka una*. Il ſe trouve dans les marais & ſur le rivage des fleuves, vers leur embouchure, dans le Bréſil & dans la Caroline.

11. Ocypode chagriné.

Ocypode granulata.

Ocypode thorace quadrato, granulato, oculorum pediculo brevi, anticè ſinuato.

Ocypode granulata. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 1. *p.* 194.

Il eſt plus petit que les précédens, & de couleur blanche. Les yeux ſont grands, ovales, portés ſur un pédicule gros, court, dont une partie s'avance antérieurement en ſe rétréciſſant juſqu'à l'extrémité de l'œil. Le chaperon eſt étroit, légérement rebordé, marqué d'une impreſſion tranſverſale à ſa baſe. Le teſt eſt carré, finement chagriné. Le

bord supérieur de la fosse oculaire est sinué, entier. Les angles latéraux sont un peu aigus. Les pinces sont petites, inégales. Les mains sont légérement chagrinées, un peu dentées inférieurement. Les pattes sont comprimées. Les cuisses sont un peu ridées. Les jambes & les tarses sont velus en dessous.

Il se trouve.....

De la collection de M. Bosc.

12. Ocypode combattant.

Ocypode pugilator.

Ocypode testâ rhombeâ, lævi; chelâ alterâ majori, simplici.

Ocypode pugilator. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 1. *pag.* 197.

Cet Ocypode ne doit pas être confondu avec les deux précédens. Les yeux sont portés sur un pédicule fort long, cylindrique. Le corcelet est trapézoïde, sinué antérieurement, plus large que long, lisse, entier en ses bords. Les pinces sont inégales. L'une, ordinairement la droite, est aussi large, & deux fois plus longue que le corps; l'autre est très-petite. Toutes deux sont légérement chagrinées. Les doigts sont très-longs, courbés & unis. Les pattes sont grises, aplaties, un peu ciliées.

Il se trouve en Caroline.

13. Ocypode petites mains.

Ocypode microcheles.

Ocypode thorace rhombeo, lævi; chelis tenuissimis lævibus.

Ocypode microcheles. Bosc, *Hist. nat. des Crust. p.* 199.

Il est de la grandeur de l'Ocypode combattant. Sa couleur est blanchâtre. Le test est lisse, rhomboïdal. Les yeux sont portés sur un pédicule alongé, cylindrique. Le pédicule embrasse un peu l'œil supérieurement. Le chaperon est arrondi, & le bord supérieur de la fosse oculaire est fortement sinué. L'angle latéral est peu saillant. Les pinces sont égales, très-petites, lisses. Les pattes sont comprimées. Les jambes & les tarses sont velus.

Il se trouve.....

Du cabinet de M. Bosc.

14. Ocypode rhombe.

Ocypode rhombea.

Ocypode thorace lævisculo, utrinquè unidentato. Fabr. *Ent. Syst. Suppl. p.* 348. *n°.* 3.

Ocypode rhombea. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 52. *n°.* 21.

Ocypode rhombea. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 1. *p.* 194.

Le test est petit, lisse, de forme rhomboïde, avec l'angle extérieur aigu. Les yeux sont grands, simples. Le chaperon est courbé, entier. Les pattes antérieures ont leur troisième pièce ou bras crénelée, & les carpes sont unidentés.

Il se trouve.....

15. Ocypode lisse.

Ocypode lævis.

Ocypode thorace lævi, utrinquè unidentato; chelis lævissimis, dextrâ majore. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 348. *n°.* 4.

Ocypode lævis. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 50. *n°.* 16.

Ocypode lævis. Bosc, *Hist. nat. des Crust. t.* 1. *p.* 194.

Le test est petit, lisse, obscur, terminé en angle aigu de chaque côté. Le chaperon est courbé, entier. Les yeux sont simples, alongés, cylindriques. Les pinces & les pattes sont lisses, ferrugineuses. La pince droite est beaucoup plus grande que le corps.

Il se trouve dans l'Océan indien.

16. Ocypode nain.

Ocypode minuta.

Ocypode thorace lævi, utrinquè unidentato; chelis lævissimis, æqualibus. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 348. *n°.* 5.

Ocypode minuta. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 1. *p.* 194.

Ocypode minuta. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 50. *n°.* 16.

Il est plus petit que le précédent, auquel il ressemble. Les yeux sont avancés, plus renflés à l'extrémité, ovales. Les pinces & les pattes sont jaunâtres. Les premières sont égales en grosseur. Un individu qui se trouve dans la collection de M. Bosc, & qui vient de la côte de Gorée, est très-petit. Le test est finement chagriné. Le bord supérieur de la fosse oculaire est obliquement sinué, & l'angle latéral, qui se trouve un peu reculé, est peu aigu. Les pinces & les pattes sont légérement tuberculées.

Il se trouve à l'Isle-de-France.

17. Ocypode tétragone.

Ocypode tetragona.

Ocypode thorace anticè fasciculato, utrinquè bidentato.

Ocypode tetragona. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 1. *p.* 198.

Cancer tetragonus. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 341. *n°.* 26.

Fabricius place ce Cruſtacé & les ſuivans parmi les Crabes, & M. Boſc parmi les Ocypodes. Voici la deſcription qu'en donne le premier. Il eſt de grandeur moyenne. Le front eſt coupé, inégal. Les yeux ſont gros, cylindriques. Le corcelet eſt carré, muni antérieurement de poils noirs, diſpoſés en faiſceaux, & armé de chaque côté de deux dents fortes, aiguës. Les pinces ſont courtes, groſſes, avec les bras crénelés de chaque côté, les carpes raboteux & les mains preſque liſſes. Les pattes ont leurs jambes comprimées, munies d'une dent vers leur extrémité.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

18. Ocypode pliſſé.

Ocypode plicata.

Ocypode thorace lævi, anticè utrinquè unidentato, poſticè plicato.

Ocypode quadrata. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 1. *p.* 198.

Ocypode plicata. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 47. *n°.* 11.

Cancer quadratus. Fabr. *Ent. Syſt. Suppl. p.* 341.

M. Latreille, en plaçant ce Cruſtacé parmi les Ocypodes, obſerve qu'il pourroit appartenir au genre Grapſe; il eſt, ſuivant Fabricius, une fois plus petit que l'Ocypode tétragone. Le front eſt coupé, inégal. Le corcelet eſt carré, liſſe, glabre, armé de chaque côté d'une dent aiguë, derrière laquelle le bord eſt pliſſé. Les pinces ſont courtes, groſſes, preſque liſſes. Les pattes ont leurs jambes comprimées, pliſſées, unidentées vers l'extrémité.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

19. Ocypode rhomboïdal.

Ocypode rhomboides.

Ocypode thorace lævi, rhombeo, acutè angulato; pediculo oculorum elongato, cylindrico.

Ocypode longimane. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 44. *n°.* 6. *tab.* 45. *fig.* 3.

Ocypode rhomboides. Bosc, *Hiſt. natur. des Cruſt. tom.* 1. *p.* 199.

Cancer rhomboides. Fabr. *Ent. Syſt. Suppl. p.* 341.

Voyez, pour les autres ſynonymes & pour la deſcription, Crabe rhomboïdal, n°. 33.

20. Ocypode trident.

Ocypode tridens.

Ocypode thorace lævi, anticè utrinquè tridentato; fronte tranſverſâ integrâ.

Ocypode tridens. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 1. *p.* 196.

Ocypode tridens. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 51. *n°.* 20.

Cancer tridens. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 340. *n°.* 23.

Il eſt petit, glabre, armé de trois dents aiguës au-devant de chaque œil. Le chaperon eſt entier. Les carpes ſont unidentés, & les mains ſont liſſes. Les pattes ſont liſſes, avec les doigts en ſcie.

Il ſe trouve dans l'Océan indien.

21. Ocypode vieillard.

Ocypode ſenex.

Ocypode thorace plicâ anticâ, carpis uniſpinoſis, digitis ſerratis.

Ocypode ſenex. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. t.* 1. *p.* 197.

Ocypode ſenex. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 51. *n°.* 19.

Cancer ſenex. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 5. *p.* 340. *n°.* 22.

Il eſt plus petit que l'Ocypode ruricole. Le corcelet eſt liſſe, marqué d'un ſeul pli tranſverſal, au-devant des yeux. Les pinces ſont courtes. Les carpes ſont armés d'une dent forte, aiguë, & les doigts ſont alongés. Les pattes ſont liſſes, avec les doigts en ſcie.

Il varie par le corps d'une ſeule couleur, & par le corps mélangé de pluſieurs couleurs.

Il ſe trouve dans l'Océan indien.

OCYPTÈRE. *Ocyptera.* Genre d'inſectes de l'Ordre des Diptères, & de la famille des Muſcides.

Les Ocyptères ont deux antennes fléchies, compoſées de trois articles, dont le dernier eſt alongé, cylindrique, & muni, à ſa baſe ſupérieure, d'une ſoie. L'abdomen eſt alongé, ordinairement cylindrique. La trompe eſt courte, coudée, bilabiée, & les ailes ont deux nervures tranſverſales vers l'extrémité.

Ces inſectes ont été confondus avec les Mouches juſqu'à ce que M. Latreille en ait établi un genre, que Fabricius a adopté dans ſon dernier ouvrage, mais dont il a détaché quelques eſpèces qu'il a réunies aux Tachines. Ces dernières eſpèces forment, avec raiſon, un genre diſtinct chez M. Meigen, ſous le nom de *Gymnoſome*, & les Ocyptères

proprement dites ont reçu par le même auteur celui de *Cylindromyie*.

Les antennes des Ocyptères les diſtinguent ſuffiſamment des Mouches, dont le dernier article eſt à palette, mais les rapprochent des Tachines ou Gymnoſomes en ce qu'elles ont le premier article fort court, à peine diſtinct; le ſecond peu alongé, conique, & le dernier alongé, cylindrique, & muni à ſa baſe d'une petite ſoie ſimple, qui le dépaſſe un peu en longueur; elles ſont fort rapprochées à leur baſe, & viennent ſe placer dans une rainure qui règne tout le long du front.

La bouche eſt formée d'une trompe & de deux antennules. La trompe eſt courte, coudée à ſa baſe, avancée, bilabiée à ſon extrémité. On y remarque une languette à ſa partie ſupérieure, plate, ſubulée, courte, qui paroît contenir une ou pluſieurs ſoies renfermées dans la trompe ou gaine, mais que nous n'avons pas pu ſéparer. M. Fabricius dit qu'il n'y en a qu'une ſeule, qui eſt courte & aiguë.

Les antennules ſont filiformes, biarticulées, un peu plus courtes que la trompe. Le premier article eſt court, & le ſecond eſt alongé, un peu poilu. Elles ſont inſérées à la baſe ſupérieure de la trompe, très-près de la courbure.

Le corps des Ocyptères eſt parſemé de poils fort longs, & roides comme les ſoies du Porc.

La tête eſt demi-ſphérique, inégale. Les yeux à réſeau n'occupent que la partie latérale, & les trois petits yeux liſſes ſont peu diſtincts, & placés en triangle ſur le vertex.

Le corcelet eſt arrondi, peu renflé, guère plus large que la tête.

L'abdomen eſt alongé, preſque cylindrique, plus étroit que le corcelet, formé de quatre anneaux diſtincts.

Les ailes ne dépaſſent pas le corps en longueur; elles ont quatre nervures longitudinales, ſans compter celles qui, placées près du bord antérieur, ne vont que juſqu'au milieu de ce bord. Il y a deux nervures tranſverſales entre la ſeconde & la troiſième; l'une courte, droite, près du milieu, & l'autre longue, peu arquée, à peu de diſtance du bord inférieur : il y a une autre nervure tranſverſale, ſinuée près de ce bord, entre la troiſième & la quatrième nervure longitudinale.

L'aileron eſt grand, double, & le balancier forme un petit bouton porté ſur un pédicule mince, un peu alongé.

Les pattes ſont de longueur moyenne, & n'offrent rien de remarquable.

Les Ocyptères ſe trouvent aſſez fréquemment ſur les fleurs dans le courant de l'été. Leurs larves ſont apodes, alongées, preſque cylindriques. Leur corps eſt mol, diviſé en pluſieurs anneaux, & la partie antérieure eſt un peu plus mince que la partie poſtérieure. La bouche eſt armée de deux crochets écailleux, qui ſervent à ronger l'intérieur des racines ou des tiges des plantes dans leſquelles elles vivent, où elles ſe métamorphoſent, & d'où elles ſortent ſous la forme d'inſecte ailé.

OCYPTÈRE.

OCYPTERA. LATR. FABR. CYLINDROMYIA. MEIG. MUSCA. LINN. DEG.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes fléchies, composées de trois articles, dont le dernier alongé, comprimé, arrondi à l'extrémité, muni d'une soie à sa base.

Trompe courte, coudée à sa base, bilabiée.

Deux antennules filiformes, biarticulées.

Corps alongé, couvert de poils longs, roides, plus ou moins nombreux.

ESPÈCES.

1. OCYPTÈRE liturée.

Noire; corcelet avec trois lignes cendrées; ailes noires, avec une tache sur le bord antérieur, testacée.

2. OCYPTÈRE triquètre.

Noire; front cendré; abdomen d'un brun-ferrugineux, avec des taches triangulaires, noires, sur le dos.

3. OCYPTÈRE bicolore.

Noire; abdomen cylindrique, d'un rouge-sanguin foncé, avec une tache triangulaire, noire, à la base.

4. OCYPTÈRE brassicaire.

Noire; abdomen avec le second et le troisième article rouges.

5. OCYPTÈRE cylindrique.

Noire; abdomen cylindrique, avec les deux premiers anneaux rouges sur les côtés.

6. OCYPTÈRE semblable.

Noire; corcelet antérieurement rayé de jaune; ailes avec le bord antérieur noir.

7. OCYPTÈRE mipartie.

Noire; vertex et base des ailes testacés; abdomen cylindrique, ferrugineux, avec l'extrémité noire.

8. OCYPTÈRE Hérisson.

Noire, hispide; cuisses et côtés de l'abdomen ferrugineux.

9. OCYPTÈRE volvule.

Noire; abdomen avec deux bandes blanchâtres, reluisantes.

10. OCYPTÈRE latérale.

Noire; abdomen ovale, un peu déprimé, avec les premiers anneaux rouge de chaque côté.

11. OCYPTÈRE ciliée.

Noire; base de l'abdomen ferrugineuse; bord interne des ailes blanc.

OCYPTÈRE. (Insecte.)

12. Ocyptère noire.

Noire; abdomen avec deux bandes cendrées, reluisantes.

13. Ocyptère comprimée.

Noire; corcelet rayé; abdomen rougeâtre, avec une ligne dorsale noire; pattes rougeâtres.

14. Ocyptère diaphane.

Noire, avec la base latérale de l'abdomen d'un testacé diaphane; bord antérieur des ailes noir.

15. Ocyptère pubère.

Noire; dernier anneau de l'abdomen courbé, garni d'un duvet relevé.

16. Ocyptère albilabre.

Noire; partie antérieure de la tête d'un blanc de neige; pattes testacées.

17. Ocyptère baril.

Noire; abdomen cylindrique, avec le dernier anneau courbé, garni d'un duvet relevé; pattes rougeâtres.

1. Ocyptère litturée.

Ocyptera litturata.

Ocyptera nigra, thorace lineis tribus cinereis; alis nigris, maculâ coftali teftaceâ.

Elle a fix lignes de longueur. Les antennes ſont noirâtres, avec la ſoie brune, plumeuſe. La tête eſt noire, couverte, ſur le front & autour des yeux, d'un duvet argenté. Le corcelet eſt noir, marqué de trois lignes longitudinales, cendrées. L'abdomen eſt ovale, oblong, noir, avec la baſe des anneaux un peu cendrée. La poitrine eſt noire, avec une bande argentée ſur les côtés, qui remonte juſqu'à la ligne latérale cendrée du dos. Les pattes ſont noires, avec un peu de brun ſur les cuiſſes. Les hanches ſont argentées. Les ailerons ſont grands, blanchâtres, tranſparens, & les balanciers ſont obſcurs. Les ailes ſont noires, avec le bord interne blanc, tranſparent, & une tache d'un brun-clair, vers le milieu du bord antérieur, qui remonte obliquement & ſe perd dans le noir. Tout le corps eſt couvert de quelques piquans aſſez longs, noirs.

Elle ſe trouve dans la Caroline, d'où elle a été apportée par M. Boſc.

2. Ocyptère triquètre.

Ocyptera triquetra.

Ocyptera nigra, fronte cinereâ, abdomine fuſco-ferrugineo; maculis dorſalibus triquetris, nigris.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à l'Ocyptère braſſicaire. Les antennes ſont d'un brun-obſcur. La tête eſt noire, avec tout le front couvert d'un duvet d'un gris-blanchâtre. Le corcelet eſt noir, avec l'extrémité de l'écuſſon un peu grisâtre. L'abdomen eſt cylindrique, preſque conique, d'une couleur brune teſtacée obſcure, avec une tache triangulaire noire ſur chaque anneau, & le bord des derniers pareillement noir. Le corps eſt couvert de piquans, qui ſe trouvent beaucoup plus nombreux ſur l'abdomen. La poitrine eſt noire, avec un peu de gris ſur les côtés. Les pattes ſont brunes, avec les tarſes noirs. Les ailes ſont tranſparentes, avec une légère teinte de rouſſeâtre à la baſe. Les ailerons ſont grands, blanchâtres, avec une très-légère teinte rouſſeâtre. Les balanciers ſont pâles.

Elle ſe trouve dans la Caroline, d'où elle a été apportée par M. Boſc.

3. Ocyptère bicolore.

Ocyptera bicolor.

Ocyptera atra, abdomine cylindrico, obſcure ferrugineo; baſi maculâ triangulari nigrâ.

Elle eſt un peu plus grande que l'Ocyptère braſſicaire. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, avec le front argenté. Le corcelet eſt noir, avec un léger reflet argenté, & marqué, à ſa partie antérieure, de deux petites lignes enfoncées. L'abdomen eſt cylindrique, entièrement d'un rouge de ſang foncé, avec une tache triangulaire à la baſe ſupérieure, qui ſe prolonge ſur tout le premier anneau, & forme un petit point à la baſe du ſecond. La poitrine eſt noire, avec un léger reflet argenté ſur les côtés. Les pattes ſont noires. L'aileron eſt blanc, & le balancier eſt jaunâtre. Les ailes ſont obſcures, avec l'extrémité & le bord interne tranſparens. Les poils roides ſont plus longs & plus nombreux ſur le corcelet que ſur l'abdomen.

Elle a été trouvée aux environs de Paris par M. Latreille.

4. Ocyptère braſſicaire.

Ocyptera Braſſicariæ.

Ocyptera nigra, abdominis ſegmento ſecundo tertioque ruſis. Fabr. *Syſt. Antl. p.* 312. *n°.* 1.

Muſca Braſſicariæ. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 4. *p.* 327. *n°.* 1.

Ocyptera Braſſicariæ. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 4. *p.* 344. — *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 14. *p.* 378. *n°.* 2.

Cylindromia Braſſicariæ. Meig. *Diptera.*

Muſca Braſſicariæ. Schellenb. *Dipt. tab.* 3. *fig.* 1. 2.

Voyez, pour les autres ſynonymes & pour la deſcription, Mouche braſſicaire, *n°.* 65.

5. Ocyptère cylindrique.

Ocyptera cylindrica.

Ocyptera atra, abdomine cylindrico, lateribus baſi ruſis.

Ocyptera cylindrica. Fabr. *Syſt. Antl. p.* 313. *n°.* 2.

Elle reſſemble à l'Ocyptère braſſicaire; mais elle eſt une fois plus petite. Les antennes ſont noires. La tête eſt argentée, avec une ligne verticale noire. Le corcelet eſt noir, à peine marqué de lignes cendrées. L'abdomen eſt cylindrique, noir, avec les côtés du premier anneau & la moitié du ſecond rouges. Le bord des anneaux a un léger reflet argenté. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs. Les ailes ſont tranſparentes, & ont une très-légère teinte rouſſeâtre. Les balanciers ſont pâles.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne.

6. Ocyptère reſſemblable.

Ocyptera ſimillima.

Ocyptera atra, thorace anticè flavo lineato, alis ad coſtam atris. Fabr. *Syſt. Antl. pag.* 313. *n°.* 3.

Elle reſſemble à l'Ocyptère braſſicaire, & a, comme elle, environ cinq lignes de longueur. Les antennes ſont noires. La tête eſt très-noire, avec la bouche blanchâtre & le tour des yeux fauve. Le corcelet eſt très-noir, & marqué au milieu d'une petite raie tranſverſe, jaune. De la raie à l'extrémité ſont quatre petites lignes jaunes. L'abdomen eſt cylindrique, très-noir, avec quelques taches latérales d'un brun-obſcur. Les ailes ſont tranſparentes, avec la moitié du bord antérieur noir. Les pattes ſont noires, avec la baſe des jambes poſtérieures ferrugineuſe, & l'extrémité comprimée.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

7. Ocyptère mipartie.

Ocyptera dimidiata.

Ocyptera nigra, vertice baſique alarum teſtaceis, abdomine ferrugineo, apice nigro.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à l'Ocyptère braſſicaire. Les antennes ſont noires, avec les deux premiers articles ferrugineux. La tête eſt argentée dans toute ſa partie antérieure & inférieure, & d'un teſtacé-fauve à ſa partie ſupérieure. Le corcelet eſt noir, avec les épaulettes un peu argentées. L'abdomen eſt ferrugineux, preſque cylindrique, avec le dernier anneau & preſque tout le pénultième noirs. Les ailes ſont moitié teſtacées, moitié noirâtres. La poitrine eſt noire, avec les côtés un peu argentés. Les pattes ſont noires. L'aileron eſt blanc, avec les balanciers pâles.

Elle ſe trouve dans le Piémont.

De la collection de M. Latreille.

8. Ocyptère Hériſſon.

Ocyptera Hyſtrix.

Ocyptera atra, hiſpida, femoribus lateribuſque abdominis ferrugineis.

Muſca præceps. Scop. *Ent. Carn. n°.* 894.

Muſca compreſſa. Schellenb. *Dipt. tab.* 3. *fig.* 3.

Elle eſt un peu plus petite que l'Ocyptère braſſicaire. Tout le corps eſt couvert de poils longs & roides, plus nombreux que dans les autres eſpèces. Les antennes ſont noires, avec les deux premiers articles ferrugineux. La tête eſt noire, avec le front argenté. Le corcelet eſt cendré, avec deux lignes noires. L'abdomen eſt noir, avec une grande tache rougeâtre ou ferrugineuſe de chaque côté des trois premiers anneaux. Les pattes ſont noires, avec les cuiſſes ferrugineuſes. Les ailes ont une légère teinte rouſſeâtre, ſurtout à leur bord antérieur. L'aileron eſt blanc, & le balancier eſt pâle.

Elle ſe trouve fréquemment ſur les fleurs, aux environs de Paris.

9. Ocyptère volvule.

Ocyptera volvulus.

Ocyptera nigra, abdomine faſciis duabus albidis, ſubmicantibus. Fabr. *Syſt. Antl. p.* 314. *n°.* 7.

Muſca volvulus. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 328. *n°.* 67.

Elle reſſemble aux précédentes. La tête eſt blanchâtre, luiſante, avec une ligne noire ſur le vertex. Le corcelet eſt noirâtre, preſque marqueté. L'écuſſon eſt très-noir. L'abdomen eſt fort poilu, cylindrique, noir, avec deux bandes au milieu, blanchâtres. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve en Italie.

10. Ocyptère latérale.

Ocyptera lateralis.

Ocyptera nigra, abdomine ovato, depreſſo; lateribus baſi ſanguineis.

Ocyptera lateralis. Fabr. *Syſt. Antl. pag.* 314. *n°.* 8.

Muſca lateralis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 328. *n°.* 68.

Ocyptera lateralis. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſect. tom.* 4. *p.* 344. — *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 14. *p.* 378. *n°.* 2.

Eriothrix lateralis. Meyg. *Dipt.*

Muſca lateralis. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 7. *tab.* 22.

Voyez Mouche latérale, n°. 67.

11. Ocyptère ciliée.

Ocyptera ciliata.

Ocyptera atra, abdominis baſi ferruginea, alarum margine tenuiori albo. Fabr. *Syſt. Antl. p.* 315. *n°.* 9.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont obſcures. La tête eſt obſcure, avec la bouche blanche. Le corcelet eſt noir, poilu. L'abdomen eſt cylindrique, très-noir, avec la baſe rouge. Les ailes ſont grandes, noires, avec le bord interne blanc. Les ailerons ſont blancs. Les pattes ſont blanches, & les jambes poſtérieures ſont ciliées.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

12. Ocyptère âtre.

Ocyptera atrata.

Ocyptera atra, abdomine fasciis duabus cinereis, micantibus. Fabr. *Syst. Antl. p.* 313. *n°.* 4.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à l'Ocyptère brassicaire. La tête est noire, avec la bouche argentée. Les antennes sont rougeâtres, avec l'extrémité un peu noire. Le corcelet est noir, avec un léger reflet cendré. L'abdomen est cylindrique, très-noir, avec deux bandes qui ont un reflet cendré. Les ailes sont transparentes, avec le bord antérieur obscur. Les pattes sont très-noires.

Elle se trouve en Guinée.

13. Ocyptère comprimée.

Ocyptera compressa.

Ocyptera pilosa, nigra, thorace lineato, abdomine rufo, lineâ dorsali nigrâ, femoribus rufis. Fabr. *Syst. Antl. p.* 314. *n°.* 5.

Musca compressa. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 327. *n°.* 64.

Voyez Mouche comprimée, n°. 66.

Je l'ai trouvée fréquemment en Égypte. La base des antennes est légérement rougeâtre, & la ligne dorsale de l'abdomen manque quelquefois ou ne se montre qu'au premier anneau.

14. Ocyptère diaphane.

Ocyptera diaphana.

Ocyptera nigra, abdominis lateribus basi testaceo diaphanis, alis costâ nigris. Fabr. *Syst. Antl. p.* 314. *n°.* 6.

Elle ressemble aux précédentes. Les antennes sont noires. La tête est noire, avec la bouche argentée. Les antennules sont testacées. Le corcelet est poilu, noir, avec une ligne latérale cendrée, peu marquée. L'abdomen est cylindrique, un peu comprimé, avec la base testacée & diaphane, une ligne dorsale & l'extrémité noires. Les ailes sont transparentes, avec tout le bord antérieur noir. L'aileron est blanc.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

15. Ocyptère pubère.

Ocyptera pubera.

Ocyptera nigra, abdominis ultimo segmento incurvato, pube utrinquè reflexâ. Fabr. *Syst. Antl. p.* 315. *n°.* 10.

Musca pubera. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 336. *n°.* 101.

Musca pubera. Linn. *Syst. Nat.* 2. *pag.* 994. *n°.* 95.

Voyez Mouche pubère, n°. 89.

16. Ocyptère albilabre.

Ocyptera albilabris.

Ocyptera atra, labio niveo, pedibus testaceis. Fabr. *Syst. Antl. p.* 315. *n°.* 11.

Les antennes sont noires, comme dans les espèces précédentes, comprimées, munies d'une soie au milieu du dos. La tête est noire, avec la partie supérieure de la bouche argentée. Le corcelet est très-noir, luisant. L'abdomen est cylindrique, très-noir, sans tache, couvert d'un duvet recourbé. Les ailes sont transparentes. Les pattes sont testacées.

Elle se trouve dans l'Autriche.

17. Ocyptère baril.

Ocyptera dolium.

Ocyptera nigra, abdomine cylindrico, segmento ultimo incurvo, pube utrinquè reflexâ, pedibus rufis. Fabr. *Syst. Antl. p.* 315. *n°.* 12.

Elle ressemble à l'Ocyptère pubère; mais elle est un peu plus petite. La tête est petite, orbiculée, noire, couverte en dessous d'un duvet argenté, luisant. Le dernier article des antennes est comprimé, ferrugineux, & la soie est blanche. Le corcelet est noir. L'abdomen est noir, cylindrique, courbé, garni d'un duvet relevé. Les pattes sont fauves. Les ailes sont transparentes.

Elle se trouve en France, en Allemagne.

ODACANTHE. *Odacantha.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Carabiques.

Ce genre, détaché depuis peu de celui de Carabe, est reconnoissable aux antennes filiformes, presque de la longueur du corps; à la tête presque en losange, de la largeur ou un peu plus large que le corcelet; au corcelet à peine rebordé, presque cylindrique; aux antennules, dont le dernier article est obtus; aux tarses filiformes, à articles entiers.

Linné avoit placé parmi ses Attelabes la seule espèce d'Odacanthe qu'il eût connue, quoiqu'il n'y ait aucun rapport entr'elle & les insectes de ce genre. Fabricius en fit avec plus de fondement un Carabe, qu'il transporta ensuite, avec deux autres espèces, parmi ses Cicindèles. M. Paykul est le premier qui ait établi le genre Odacanthe, qui fut bientôt après adopté par Fabricius, & successivement par les autres entomologistes systématiques.

Les Odacanthes ne peuvent être confondues avec les Cicindèles; elles ressemblent beaucoup plus aux Agres par la forme de la tête & du corcelet; mais dans celles-ci le corcelet est encore plus étroit & plus alongé, & il a à sa partie antérieure un bourrelet qui manque aux premières.

Les caractères que M. Paykul a assignés à ce

genre, ont été très-développés par Fabricius, & ſont d'une exactitude qu'on ne retrouve pas dans la plupart des autres genres. Les voici à peu près tels qu'il les a donnés dans ſon dernier ouvrage.

Les antennes ſont filiformes, preſque de la longueur du corps. Le premier article eſt alongé, légérement renflé à ſon extrémité. Elles ſont compoſées de onze articles, & ſont inſérées à peu de diſtance des mandibules.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une langue, d'une lèvre inférieure & de ſix antennules.

La lèvre ſupérieure eſt grande, coriacée, entière, droite antérieurement ou légérement échancrée.

Les mandibules ſont grandes, cornées, arquées, aiguës, ſimples ou ſans dents.

Les mâchoires ſont cornées, alongées, aiguës, armées de pluſieurs épines longues, arquées & relevées.

La langue ou lèvre inférieure eſt courte, membraneuſe, tronquée, entière.

La lèvre inférieure ou menton eſt cornée, tranſverſe, triſide. Les diviſions ſont arrondies, obtuſes.

Les antennules antérieures ſont courtes, compoſées de deux articles, dont le dernier eſt terminé en pointe; elles ſont inſérées au dos des mâchoires.

Les antennules intermédiaires ou extérieures ſont beaucoup plus longues que les autres, compoſées de quatre articles, dont le dernier eſt obtus, preſque tronqué; elles ſont inſérées à la baſe extérieure des antennules antérieures.

Les antennules poſtérieures ſont compoſées de trois articles, dont le dernier eſt obtus & tronqué; elles ſont inſérées ſur les côtés de la langue.

La tête eſt avancée, détachée du corcelet, un peu plane en deſſus, de la forme d'un loſange. Les yeux, qui ſe trouvent aux angles latéraux du loſange, ſont arrondis & un peu ſaillans.

Le corcelet eſt ordinairement un peu plus étroit que la tête; il eſt preſque cylindrique, & a ſes bords latéraux à peine relevés.

Le corps eſt étroit, alongé; les élytres ſont étroites, linéaires, arrondies ou pointues à leur extrémité. Elles cachent deux ailes membraneuſes, repliées.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Les tarſes ſont filiformes, & les articles, au nombre de cinq à chaque patte, ſont ſimples, entiers.

Les Odacanthes ne paroiſſent pas différer, pour la manière de vivre & les métamorphoſes, des autres Carabiques; elles ont, comme eux, leur démarche très-agile & leur vol peu fréquent.

ODACANTHE.

ODACANTHA. PAYK. FABR. LATR. ATTELABUS. LINN.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, presque de la longueur du corps : premier article alongé, plus gros, légérement renflé à son extrémité.

Mandibules arquées, aiguës, entières.

Mâchoires épineuses.

Six antennules filiformes ; les quatre postérieures obtuses.

Tête en losange.

Col étroit, presque cylindrique.

ESPÈCES.

1. ODACANTHE aiguë.

Noire ; élytres terminées en pointe, marquées chacune de deux petites taches blanches.

2. ODACANTHE mélanure.

Corcelet bleu ; élytres testacées, avec l'extrémité noire.

3. ODACANTHE bifasciée.

Pâle ; élytres avec deux bandes noires.

4. ODACANTHE cyanocéphale.

Rouge ; tête et deux bandes sur les élytres bleues.

5. ODACANTHE tripustulée.

Noire ; élytres avec deux taches à la base, et une bande au milieu, ferrugineuses.

6. ODACANTHE alongée.

Noire ; pattes et deux bandes sur les élytres, jaunes.

7. ODACANTHE dorsale.

Noire ; élytres striées, testacées, avec la suture noire.

1. Odacanthe aiguë.

Odacantha acuminata.

Odacantha nigra, elytris acuminatis, maculis duabus albis.

Carabus acuminatus. Ent. tom. 3. *n°.* 35. 83. *tab.* 1. *fig.* 8.

Voyez, pour la deſcription, Carabe aigu, n°. 86.

2. Odacanthe mélanure.

Odacantha melanura.

Odacantha thorace cyaneo, elytris teſtaceis apice nigris. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 228. *n°.* 1.

Carabus anguſtatus. Ent. tom. 3. *n°.* 35. 159. *tab.* 1. *fig.* 7.

Cicindela anguſtata. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 169. *n°.* 3.

Attelabus melanurus. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 620. *n°.* 6.

Carabus anguſtatus. Payk. *Monogr. n°.* 67.

Odacantha melanura. Payk. *Faun. Suec. t.* 1. *p.* 169. *n°.* 1.

Odacantha melanura. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 8. *p.* 255. *tab.* 72. *fig.* 6. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 1. *p.* 194.

Cicindela anguſtata. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 10. *tab.* 1.

Voyez, pour la deſcription, Carabe rétréci, *n°.* 162.

3. Odacanthe biſaſciée.

Odacantha biſaſciata.

Odacantha pallida, elytris faſciis duabus atris. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 229. *n°.* 2.

Carabus biſaſciatus. Ent. tom. 3. *n°.* 35. 119. *tab.* 7. *fig.* 80.

Voyez, pour la deſcription, Carabe biſaſcié, *n°.* 119.

4. Odacanthe cyanocéphale.

Odacantha cyanocephala.

Odacantha ruſa, capite elytrorumque faſciis duabus cyaneis. Fabr. *Syſt. Eleut. t.* 1. *p.* 229. *n°.* 3.

Cicindela cyanocephala. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 60.

Elle eſt petite, alongée. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt d'un noir-bleuâtre luiſant. Le corcelet eſt alongé, cylindrique, un peu rétréci antérieurement, entiérement rouge. Les élytres ſont à peine ſtriées, rouges, avec une petite bande bleue à la baſe, & une autre plus large au-delà du milieu. Le deſſous du corps eſt couvert de poils cendrés.

Elle ſe trouve dans les Indes orientales.

5. Odacanthe tripuſtulée.

Odacantha tripuſtulata.

Odacantha atra, coleoptris maculis duabus baſeos faſciâque mediâ ferrugineis. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 229. *n°.* 4.

Cicindela tripuſtulata. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 169. *n°.* 4.

Elle reſſemble à l'Odacanthe mélanure. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, plane, plus large que le corcelet : celui-ci eſt étroit, cylindrique, noir. Les élytres ſont liſſes, noires, avec une grande tache ferrugineuſe à la baſe, & une bande, au milieu, qui s'élargit un peu à la ſuture. Le deſſous du corps eſt noir.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

6. Odacanthe alongée.

Odacantha elongata.

Odacantha nigra, elytrorum faſciis duabus pedibuſque flaveſcentibus. Fabr. *Syſt. Eleut. t.* 1. *p.* 229. *n°.* 5.

Elle eſt petite. Les antennes ſont obſcures. La tête eſt noire. Le corcelet eſt alongé, cylindrique, noir, ſans tache. Les élytres ſont ſtriées, noires, avec deux bandes jaunes, dont la dernière s'étend le long de la future juſqu'à l'extrémité. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont jaunes.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

7. Odacanthe dorſale.

Odacantha dorſalis.

Odacantha nigra, elytris ſtriatis teſtaceis, ſuturâ latè nigrâ. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 229. *n°.* 6.

Elle eſt preſque de la grandeur de l'Odacanthe mélanure. Les antennes ſont teſtacées. La tête eſt liſſe, noire, luiſante, avec les antennules teſtacées. Le corcelet eſt brun, preſque cylindrique, un peu plus étroit que la tête, avec un rebord latéral à peine marqué. Les élytres ſont ſtriées, & les ſtries ponctuées; elles ſont teſtacées, ſans tache, ou avec un peu de noir le long de la future, qui ne s'avance pas juſqu'à l'extrémité. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont teſtacées.

Elle ſe trouve dans la Caroline, d'où elle a été apportée par M. Boſc.

ODONATES. *Odonata.* Cinquième classe du système entomologique de Fabricius, dont le caractère est d'avoir deux antennules, & les mâchoires cornées & dentées. Elle ne comprend que trois genres, *Libellule*, *Æshne* & *Agrion*, détachés de la classe des Unogates, où ne sont restés que les genres Solpugue ou Galéode, Araignée, Faucheur, Tarantule, Scorpion. (*Voyez* Névroptères & Unogates.)

ODONTOMYIE. *Odontomyia.* Genre d'insectes de l'Ordre des Diptères & de la famille des Stratiomydes.

Les Odontomyies se reconnoissent aux antennes filiformes, terminées en pointe, de la longueur de la tête, rapprochées à leur base; à l'écusson ordinairement épineux, aux ailes portant une petite cellule, d'où partent plusieurs nervures peu marquées.

Ces insectes ne diffèrent guère des Stratiomes, avec lesquelles Linné, Geoffroy, Degeer & Fabricius les ont placés, que par les antennes qui ne sont pas plus longues que la tête, & dont le premier & le troisième article sont proportionnellement beaucoup plus courts que dans les Stratiomes. Du reste, c'est la même conformation dans les organes de la bouche & dans les autres parties du corps.

Les antennes des Odontomyies sont rapprochées à leur base, de la longueur de la tête ou même un peu plus courtes, & composées de sept articles apparens, dont le premier est un peu alongé & cylindrique; le second est plus court, aminci à sa base; le troisième est cylindrique, un peu plus long que le second. Les autres sont insensiblement plus courts. Les deux derniers sont plus étroits, & l'extrémité est en pointe plus ou moins fine.

Les yeux sont grands, & occupent tous les côtés de la tête, dans l'un des deux sexes; ils sont plus petits dans l'autre, & n'occupent que la partie latérale. Les trois petits yeux lisses qu'on remarque sur le vertex, sont très-rapprochés les uns des autres.

La bouche est formée d'une trompe ou gaîne fort courte, relevée vers son extrémité, fendue & terminée par deux renflemens; d'une lèvre supérieure courte, large, échancrée, & de trois soies inégales entr'elles, un peu plus longues que la lèvre. Les antennules, au nombre de deux, sont courtes, formées de deux articles, dont le dernier est un peu en masse.

Le corcelet est arrondi, un peu convexe. L'écusson qui le termine, est distinct, arrondi ou un peu pointu postérieurement, & ordinairement armé de deux épines un peu arquées.

L'abdomen est, comme dans les Stratiomes, large, un peu déprimé, tranchant sur les côtés.

Les pattes sont de longueur moyenne, & ne présentent rien de bien remarquable.

Les ailes, au nombre de deux, dépassent un peu l'abdomen; elles sont ordinairement en recouvrement, & on remarque une forte nervure très-près du bord antérieur; ensuite deux cellules fort étroites, fermées par de fortes nervures, au bas desquelles est une autre petite cellule polygone, d'où partent des nervures peu marquées. Ce caractère leur est commun avec les Stratiomes & les autres genres qui en ont été détachés.

La larve des Odontomyies vit dans l'eau, comme celles des Stratiomes; elle est apode. Son corps est alongé, aplati, plus large vers la tête qu'à son extrémité postérieure. Sa tête est petite, oblongue, écailleuse, munie d'une bouche où l'on remarque deux petits crochets & quelques barbillons. Elle vit de petits insectes aquatiques, & subit sa métamorphose dans l'eau, d'où elle ne sort que sous la forme d'insecte parfait: celui-ci se rencontre plus particuliérement sur les fleurs des plantes qui croissent dans les prairies humides, ou sur celles qui avoisinent quelque rivière, quelqu'étang ou quelque marre.

ODONTOMYIE.

ODONTOMYIA. Meyg. Latr. STRATIOMYS. Geoff. Linn. Deg. Fabr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes à peine de la longueur de la tête, filiformes, terminées en pointe; articles courts, presqu'égaux.

Trompe courte; gaîne recourbée, fendue et renflée à son extrémité.

Trois soies inégales; lèvre supérieure courte, échancrée.

Antennules courtes, biarticulées, en masse.

Ailes avec une cellule centrale, petite, polygone.

ESPÈCES.

1. Odontomyie fourchue.

Écusson bidenté, noir, bordé de jaune; abdomen noir, avec des taches jaunes sur les côtés.

2. Odontomyie mégacéphale.

Écusson bidenté, noire, avec un duvet cendré; abdomen jaune, avec le dos noir.

3. Odontomyie ceinte.

Écusson bidenté, verte, avec le dos du corcelet noir; abdomen noir, avec trois bandes interrompues, jaunes.

4. Odontomyie jaune.

Écusson bidenté, noire; abdomen rouge, avec une raie longitudinale noire.

5. Odontomyie bleue.

Écusson bidenté, bleue; tête vésiculeuse, blanche.

6. Odontomyie tigrée.

Écusson bidenté, noire; abdomen jaundtre en dessous.

7. Odontomyie obscure.

Écusson mutique, jaune; corps noir, avec des taches jaunes sur la tête.

8. Odontomyie interrompue.

Écusson bidenté, noire; abdomen avec trois bandes interrompues et l'anus jaunes.

9. Odontomyie flavicorne.

Écusson bidenté, noire; tête et écusson jaunes; abdomen avec des taches latérales, argentées.

10. Odontomyie hydroléon.

Écusson bidenté, noire; abdomen vert, avec une large raie anguleuse, noire.

11. Odontomyie hiéroglyphique.

Écusson mutique, verte; abdomen noir, avec des taches latérales, vertes.

12. Odontomyie velue.

Écusson mutique, noire, avec des poils cendrés; abdomen avec le bord des anneaux blancs sur les côtés.

ODONTOMYIE. (Insecte.)

13. Odontomyie brévipenne.

Écusson presque bidenté, noire ; abdo- en avec des taches latérales, jaunes, guës.

14. Odontomyie argentée.

Écusson presque bidenté, noire ; abdo- en avec un duvet argenté et des taches unes sur les côtés.

15. Odontomyie soyeuse.

Écusson bidenté, noire, avec un duvet yeux vert ; abdomen vert, avec une che noire.

16. Odontomyie viridule.

Écusson bidenté ; abdomen vert, avec ie raie noire, dilatée à l'extrémité.

17. Odontomyie canine.

Écusson bidenté ; abdomen jaune, avec ie raie dilatée au milieu et à l'extrémité.

18. Odontomyie féline.

Écusson bidenté ; abdomen jaune, avec une large raie noire, anguleuse.

19. Odontomyie anguleuse.

Écusson bidenté ; abdomen vert, avec une large raie noire, anguleuse.

20. Odontomyie vulpine.

Écusson bidenté ; abdomen jaune, avec une raie dentée, noire ; antennes et pattes jaunes.

21. Odontomyie lunulée.

Écusson bidenté, noire ; corcelet cou- vert d'un duvet soyeux, vert ; abdomen avec une tache latérale, jaune.

22. Odontomyie dentée.

Écusson bidenté ; abdomen d'un vert- jaune, avec une raie anguleuse, noire, postérieurement semi-orbiculée.

1. Odontomyie fourchue.

Odontomyia furcata.

Odontomyia ſcutello bidentato nigro, margine flavo, abdomine atro, lateribus flavo maculatis.

Stratiomys furcata. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 4. *p.* 264. *n°.* 5. — *Syſt. Antl. p.* 78. *n°.* 3.

Odontomyia furcata. Meyg. *Dipt. t.* 1. *p.* 129. *tab.* 7. *fig.* 22.

Odontomyia furcata. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 4. *p.* 275.

Elle a environ ſix lignes de longueur. Les antennes ſont noires, plus courtes que la tête. La tête & le corcelet ſont noirâtres, couverts d'un duvet rouſſeâtre. L'écuſſon eſt noir à ſa baſe, jaune à l'extrémité. Les deux épines ſont jaunes, avec l'extrémité noire. L'abdomen eſt noir, avec une ſuite de taches fauves de chaque côté. Le deſſous du corps eſt livide. Les pattes ſont jaunâtres, avec un peu de noir à la baſe des cuiſſes & au milieu des jambes. Les ailes ſont tranſparentes, avec une teinte rouſſe ſur le bord extérieur.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

2. Odontomyie mégacéphale.

Odontomyia megacephala.

Odontomyia ſcutello bidentato, nigra, cinereo pubeſcens, abdomine flavo, dorſo nigro.

Elle a un peu plus de cinq lignes de longueur. Les antennes ſont plus courtes que la tête, fauves, avec l'extrémité noirâtre. La tête eſt grande, auſſi large que le corcelet, obſcure, avec un peu de jaune-obſcur & un duvet argenté autour de la trompe. Le corcelet eſt noirâtre, couvert d'un léger duvet cendré. L'écuſſon eſt à peine bidenté, jaune, avec la baſe noirâtre. L'abdomen eſt d'un jaune un peu fauve, tant en deſſus qu'en deſſous, avec une raie noire, courte, un peu anguleuſe ſur le dos. Les pattes ſont d'un jaune-fauve. Les ailes ſont blanches, avec les nervures d'un jaune-pâle.

Je l'ai trouvée en Egypte, dans le mois d'avril, ſur les bords du Nil.

3. Odontomyie ceinte.

Odontomyia cincta.

Odontomyia ſcutello bidentato, viridis, thoraeis dorſo nigro, abdomine nigro, faſciis tribus interruptis, flavis.

Elle eſt preſqu'auſſi grande que l'Odontomyie fourchue. Les antennes ſont jaunâtres. La tête eſt verte ou jaunâtre, avec trois points noirs ſur le vertex. Le dos du corcelet eſt noirâtre. Les côtés & l'écuſſon ſont verts ou jaunâtres : celui-ci eſt armé de deux petites épines. L'abdomen eſt noir en deſſus, avec trois bandes interrompues & un peu amincies au milieu, d'un jaune plus ou moins vert. Le deſſous du corps eſt jaune ou vert. Les pattes ſont jaunes. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures jaunes.

Elle ſe trouve en Caroline, d'où elle a été apportée par M. Boſc.

4. Odontomyie jaune.

Odontomyia flaviſſima.

Odontomyia ſcutello bidentato, atra, abdomine rufo, lineâ longitudinali nigrâ.

Stratiomys flaviſſima. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 265. *n°.* 8. — *Syſt. Antl. p.* 79. *n°.* 6.

Stratiomys flaviſſima. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 35. *tab.* 24.

Odontomyia flaviſſima. Meyg. *Dipt.* 1. *p.* 131.

Elle eſt de la grandeur de l'Odontomyie fourchue; mais l'abdomen eſt plus large & plus court. Les antennes, la tête & le corcelet ſont noirs. Les deux épines de l'écuſſon ſont d'un jaune-obſcur. L'abdomen eſt noir en deſſus, avec les côtés & tout le deſſous fauves. Les pattes ſont noires, avec un peu de jaune ſur les jambes. Les ailes ſont tranſparentes, avec la partie extérieure brune juſqu'au-delà du milieu.

Elle ſe trouve en Italie, au midi de la France.

5. Odontomyie bleue.

Odontomyia cyanea.

Odontomyia ſcutello bidentato, cyanea, capite veſiculoſo, albo.

Stratiomys cyanea. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 4. *p.* 265. *n°.* 11. — *Syſt. Antl. p.* 80. *n°.* 11.

Elle eſt de la grandeur des précédentes. Le premier article des antennes eſt noir, peu alongé, velu. Le ſecond eſt noir, court & velu. Les autres manquent dans l'individu que j'ai ſous les yeux. La tête eſt blanche, un peu véſiculeuſe. Le corcelet eſt d'un bleu-foncé, armé de deux épines de la même couleur. L'abdomen eſt court, plus large que long, d'un brun-foncé. Les pattes ſont noires. Les ailes ſont noirâtres.

Elle ſe trouve à Cayenne.

Du cabinet de M. Boſc.

6. Odontomyie tigrine.

Odontomyia tigrina.

Odontomyia ſcutello bidentato, nigra, abdomine ſubtùs flavo.

Stratiomys tigrina. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 4. *p.* 267. *n°.* 16. — *Syſt. Antl. p.* 82. *n°.* 18.

Stratiomys nigra, tibiis albidis, alarum margine exteriore nigro. Geoffr. *Inſ. Pariſ. tom.* 2. *p.* 481. *n°.* 5.

Stratiomys

Stratiomys albipes. Fourc. *Ent. Pariſ. tom.* 2. *p.* 468. *n°.* 5.

Stratiomys tigrina. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 58. *tab.* 20.

Odontomyia tigrina. Meyg. *Dipt. t.* 1. *p.* 130. *tab.* 7. *fig.* 24.

Odontomyia tigrina. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 4. *p.* 275.

Elle a de trois à quatre lignes de longueur. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, couverte d'un duvet noirâtre. Le corcelet & le deſſus de l'abdomen ſont d'un noir-bleuâtre, avec un léger duvet noirâtre. Le deſſous de l'abdomen eſt d'un jaune-livide. Les cuiſſes ſont noires. Les jambes & les tarſes ſont jaunes, avec un peu de noir vers le milieu. Le bord extérieur des ailes eſt noir.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

7. Odontomyie obſcure.

Odontomyia obſcura.

Odontomyia ſcutello flavo mutico, nigra, capite flavo punctato.

Elle eſt de la grandeur de l'Odontomyie tigrine. Les antennes ſont noires, avec la baſe d'un jaune-obſcur. La tête eſt noire, avec quelques points & le bord poſtérieur jaunes. Le corcelet eſt noir, couvert d'un léger duvet d'un gris-rouſſeâtre. L'écuſſon eſt jaune, ſans épines. On voit ſeulement quelques cils qui tiennent lieu d'épines. La poitrine eſt noire, avec un peu de jaune ſur les côtés. L'abdomen eſt noir, avec quelques taches triangulaires peu apparentes ſur les côtés, formées par un léger duvet argenté. Le deſſous eſt noir, avec une tache verte à la baſe. Les cuiſſes ſont noires, avec les genoux jaunes. Les jambes & les tarſes ſont jaunes. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures légérement jaunes.

Elle a été apportée de la Caroline par M. Boſc.

8. Odontomyie interrompue.

Odontomyia interrupta.

Odontomyia ſcutello bidentato, nigra, abdomine faſciis tribus interruptis, anoque flavis.

Elle eſt de la grandeur de l'Odontomyie tigrine. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, avec une petite tache oblongue, jaune, ſur le vertex. Le corcelet eſt noir, couvert d'un léger duvet court, argenté. L'écuſſon eſt de la même couleur, & eſt armé de deux petites épines jaunes. L'abdomen eſt noir, avec trois petites taches ſur les côtés, d'une égale épaiſſeur, & une ſur l'anus, d'un jaune-verdâtre. Les pattes ſont jaunes, avec les cuiſſes preſqu'entiérement noires. En deſſous la poitrine eſt noire, & l'abdomen eſt verdâtre. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures d'un brun-rouſſeâtre.

Elle a été apportée de la Caroline par M. Boſc.

9. Odontomyie flavicorne.

Odontomyia flavicornis.

Odontomyia ſcutello bidentato, nigra, capite ſcutelloque flavis, abdomine maculis lateralibus argenteis.

Elle a un peu plus de trois lignes de longueur. Les antennes ſont jaunes, avec l'extrémité noire. La tête eſt jaune, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt noir, avec quelques raies formées par un duvet argenté. L'écuſſon eſt grand, jaune, armé de deux fortes épines de la même couleur. L'abdomen eſt large, court, un peu aplati, noir, avec quatre taches de chaque côté, formées par un duvet argenté. Les pattes ſont noires, avec les genoux & le premier article des tarſes blanchâtres. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures d'un jaune-brun. Les balanciers ſont jaunes.

Elle ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

10. Odontomyie hydroléon.

Odontomyia hydroleon.

Odontomyia ſcutello bidentato, nigra, abdomine viridi, nigro, angulato.

Stratiomys hydroleon. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 4. *p.* 267. *n°.* 17. — *Syſt. Antl. p.* 82. *n°.* 19.

Muſca hydroleon. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 980. *n°.* 5. — *Faun. Suec. n°.* 1782.

Stratiomys fuſca, abdomine viridi, faſciâ longitudinali nigrâ. Geoff. *Inſ. Pariſ. t.* 2. *p.* 481. *n°.* 4.

Stratiomys hydroleon. Fourc. *Ent. Pariſ. t.* 2. *p.* 467. *n°.* 4.

Stratiomys hydroleon. Deg. *Mem. Inſ.* 6. *p.* 154. *n°.* 3. *tab.* 9. *fig.* 4.

Stratiomys hydroleon. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 7. *tab.* 21.

Muſca hydroleon. Schrank, *Enum. Inſ. Auſtr, n°.* 888.

Odontomyia hydroleon. Meyg. *Dipt.* 1. *p.* 131.

Odontomyia hydroleon. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 4. *p.* 275.

Elle a de trois à quatre lignes de longueur. Les antennes ſont obſcures. Les yeux, dans l'animal vivant, ſont traverſés d'une bande pourpre; ils ſont obſcurs après la mort. La tête & le corcelet ſont noirâtres, & couverts d'un léger duvet bro é. L'écuſſon eſt bordé vert, épines jaunes. L'abdo

noir au milieu. Le noir forme une large raie d'égale épaiſſeur, ayant trois dents aiguës ſur les côtés. Le deſſous eſt vert. Les pattes ſont jaunes. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures extérieures jaunâtres.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

11. ODONTOMYIE hiéroglyphique.

ODONTOMYIA hieroglyphica.

Odontomyia ſcutello mutico viridi, abdomine nigro, maculis lateralibus viridibus.

Elle eſt de la grandeur de l'Odontomyie hydroléon. Les antennes ſont noires. La tête eſt verte, marquée d'une tache noire, aſſez grande, à la partie antérieure; de deux autres un peu au deſſus, ſinueuſes, & d'une triangulaire, antérieurement dentée, ſur le vertex. Le corcelet eſt noirâtre, avec les côtés & l'écuſſon verts : celui-ci eſt mutique ou armé de deux épines à peine apparentes. L'abdomen eſt noir, avec trois petites taches verdâtres ſur les côtés, & une ſur l'anus. Le deſſous du corps eſt vert ou d'un vert-jaune. Les cuiſſes ſont noires, avec l'extrémité jaune. Les jambes & les tarſes ſont jaunes, tachés de noir. Les ailes ont une légère teinte d'un brun-rouſſeâtre, ſurtout vers le bord extérieur.

Elle ſe trouve en Caroline, d'où elle a été apportée par M. Boſc.

12. ODONTOMYIE velue.

ODONTOMYIA villoſa.

Odontomyia ſcutello mutico, nigra, cinereo hirta, abdominis ſegmentis margine laterali albo.

Nemotelus villoſus. FABR. *Ent. Syſt. em. t.* 4. *p.* 270. *n°.* 2. — *Syſt. Antl. p.* 88. *n°.* 2.

Nemotelus villoſus. COQUEB. *Illuſtr. Inſ. Dec.* 3. *tab.* 23. *fig.* 3.

Nemotelus villoſus. PANZ. *Faun. Germ. Faſc.* 58. *tab.* 16.

Elle eſt un peu plus petite que l'Odontomyie hydroléon. Les antennes ſont noires. Le corps eſt noir, un peu velu, & les poils ſont d'un gris-rouſſeâtre. L'écuſſon eſt ſans épines. L'abdomen eſt arrondi, un peu déprimé, avec une ligne tranſverſale jaune, de chaque côté du bord des anneaux. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve en Hongrie.

Du cabinet de M. Boſc.

13. ODONTOMYIE brévipenne.

ODONTOMYIA brevipennis.

Odontomyia ſcutello ſubbidentato, nigra, abdomine maculis lateralibus flavis acutis.

Elle reſſemble aux précédentes. Les antennes ſont noires avec les deux premiers articles jaunes. La tête & le corcelet ſont noirâtres, couverts d'un léger duvet d'un gris un peu rouſſeâtre. L'écuſſon eſt noir, & armé de deux petites épines rapprochées, à peine apparentes, jaunes. L'abdomen eſt noirâtre en deſſus, avec une ſuite de petites taches jaunes ſur les côtés, triangulaires, avec leur angle interne très-aigu. Le deſſous eſt d'un jaune un peu livide. Les cuiſſes ſont noires, avec l'extrémité jaune. Les jambes & les tarſes ſont jaunes. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures légérement jaunes; elles ſont courtes, & dépaſſent à peine l'abdomen.

Elle ſe trouve dans la Caroline, d'où elle a été apportée par M. Boſc.

14. ODONTOMYIE argentée.

ODONTOMYIA argentata.

Odontomyia ſcutello ſubbidentato atra, abdomine argenteo tomentoſo, maculis lateralibus flavis.

Stratiomys argentata. FABR. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 266. *n°.* 15. — *Syſt. Antl. pag.* 82. *n°.* 17.

Odontomyia argentata. MEIG. *Dipt.* 1. *p.* 131.

Odontomyia argentata. LATR. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 4. *p.* 275.

Stratiomys argentata. PANZ. *Faun. Germ. Faſc.* 71. *tab.* 20.

Elle a près de quatre lignes de longueur Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, avec des poils cendrés autour de la bouche. Le corcelet eſt noir, couvert d'un duvet cendré. L'écuſſon eſt armé de deux petites épines jaunes. L'abdomen eſt large, aplati, noir, couvert d'un duvet ſerré, gris, avec trois taches jaunes, intérieurement pointues, ſur les côtés; en deſſous, il eſt d'un jaune-teſtacé. Les balanciers ſont jaunes. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures extérieures jaunes. Les pattes ſont jaunes.

Elle ſe trouve en Saxe.

15. ODONTOMYIE ſoyeuſe.

ODONTOMYIA holoſericea.

Odontomyia ſcutello bidentato, nigra, viridi ſericea, abdomine viridi maculâ apicis nigrâ.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à l'Odontomyie viridule. Les antennes ſont noires, avec les deux premiers articles fauves. La tête eſt noire, couverte d'un duvet ſoyeux, verdâtre, avec un peu de jaune autour de la trompe. Le corcelet eſt noir, couvert d'un duvet ſoyeux, verdâtre. L'écuſſon eſt de la même couleur. Les deux épines dont il eſt armé, ſont petites, droites, jaunes.

men eſt vert, tant en deſſus qu'en deſſous, ne petite tache noire à la baſe, & une autre up plus grande près de l'extrémité. Les ſont jaunes. Les ailes ſont blanches, avec vures d'un jaune-clair. Les balanciers ſont

ai trouvée, en avril, ſur les bords du Tigre, : Bagdad.

ODONTOMYIE viridule.

NTOMYIA viridula.

ntomyia ſcutello bidentato, abdomine viorſo vittâ nigrâ apice dilatatâ.

tiomys viridula. FABR. *Ent. Syſt. em. t.* 4. . *n°.* 18. — *Syſt. Antl. p.* 84. *n°.* 25.

tiomys viridula. PANZ. *Faun. Germ. Faſc.* 5. 18

ntomyia viridula. MEYG. *Dipt.* 1. *p.* 133.

ntomyia viridula. LATR. *Gen. Cruſt. & Inſ.* .. *p.* 275.

a environ trois lignes de longueur. Les anſont noires. La tête & le corcelet ſont noirs, ment couverts d'un duvet bronzé. L'écuſſon a même couleur, & eſt armé de deux petites droites, jaunes. L'abdomen eſt d'un vertar les côtés & en deſſus, & marqué, au mid'une raie qui s'élargit vers l'extrémité. Les iers ſont verts. Les pattes ſont jaunâtres. Les ont tranſparentes, avec les nervures extés jaunes.

ſe trouve dans toute l'Europe.

ODONTOMYIE canine.

NTOMYIA canina.

ntomyia ſcutello bidentato, abdomine flavo, vittâ nigrâ, medio versùſque apicem dila-

ntomyia canina. MEYG. *Dipt.* 1. *p.* 132.

tiomys canina, ſcutello bidentato, abdomi-o, dorſo atro, maculis utrinquè lateralibus, majoribus, anoque flavis. PANZ. *Faun. Faſc.* 58. *tab.* 23.

paroît n'être qu'une variété de ſexe de l'Omyie viridule. Les antennes ſont noirâtres. e eſt noirâtre, avec le tour des yeux & un duvet argenté. Les yeux ſont petits, & pent que les côtés de la tête. Le corcelet eſt avec un léger duvet argenté. L'écuſſon eſt de me couleur, & ſes deux épines ſont d'un obſcur. L'abdomen eſt jaune ſur les côtés & ſous, avec une raie au milieu, qui s'élargit ne deux angles poſtérieurement. Les balanont jaunes. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures extérieures jaunes. Les pattes ſont jaunes.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

18. ODONTOMYIE féline.

ODONTOMYIA felina.

Odontomyia ſcutello bidentato, abdomine flavo, dorſo vittâ latâ, nigrâ, angulatâ.

Odontomyia felina. MEYG. *Dipt.* 1. *p.* 132.

Stratiomys felina, ſcutello bidentato, abdomine viridi; dorſo atro, maculis utrinquè triangularibus anoque flavis. PANZ. *Faun. Germ. Faſc.* 58. *tab.* 20.

Elle a quatre lignes de long, & paroît n'être qu'une variété de l'Odontomyie hydroléon. Les antennes ſont noirâtres. La tête eſt noire, avec un duvet argenté autour de la bouche. Le corcelet eſt noir, pubeſcent. L'écuſſon eſt noir, avec le bord poſtérieur & les deux épines jaunes. L'abdomen eſt jaune ſur les côtés, noir au milieu. Cette couleur forme, de chaque côté, trois angles aigus, preſqu'égaux. Le deſſous de l'abdomen eſt d'un jaune-verdâtre. Les pattes ſont jaunes. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures extérieures jaunes. Les balanciers ſont jaunes, ciliés.

Elle ſe trouve en Allemagne.

19. ODONTOMYIE anguleuſe.

ODONTOMYIA angulata.

Odontomyia ſcutello bidentato, abdomine viridi; dorſo vittâ latâ, nigrâ, angulatâ.

Odontomyia angulata. MEYG. *Dipt. tom.* 1. *p.* 133.

Stratiomys angulata *ſcutello bidentato, abdomine viridi, dorſo nigro, margine viridi angulato.* PANZ. *Faun. Germ. Faſc.* 58. *tab.* 19.

Elle reſſemble beaucoup à l'Odontomyie hydroléon. Les antennes ſont noirâtres. La tête eſt jaune, avec les yeux obſcurs. Le corcelet eſt couvert d'un duvet verdâtre. L'écuſſon eſt jaune, armé de deux épines de la même couleur. L'abdomen eſt vert ſur les côtés, noir au milieu. Cette couleur forme deux ou trois angles aigus. Le deſſous eſt vert. Les pattes ſont jaunes. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures extérieures jaunes. Les balanciers ſont d'un jaune-pâle & ciliés.

Elle ſe trouve en Allemagne.

20. ODONTOMYIE vulpine.

ODONTOMYIA vulpina.

Odontomyia ſcutello bidentato, abdomine flavo, vittâ dentatâ, nigrâ; antennis pedibuſque flavis.

Odontomyia vulpina. MEYG. *Dipt.* 1. *p.* 132.

Stratiomys vulpina *ſcutello bidentato, capite abdomine dorſo maculis lateralibus pedibuſque flavis.* Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 58. *n°.* 24.

Elle a plus de quatre lignes de longueur. Les antennes ſont jaunes. La tête eſt jaune, avec une tache noire ſur le vertex & les yeux noirs. Le corcelet eſt noir, avec un léger duvet ſoyeux, verdâtre. L'écuſſon eſt noir, avec le bord & deux épines jaunes. L'abdomen eſt jaune ſur les côtés, noir au milieu; cette couleur s'élargit & forme deux angles de chaque côté. Les pattes ſont jaunes. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures extérieures jaunes. Les balanciers ſont jaunes, ciliés.

Elle ſe trouve en Allemagne.

21. Odontomyie lunulée.

Odontomyia lunata.

Odontomyia nigra, ſcutello bidentato, thorace viridi ſericeo, abdomine maculâ laterali flavâ.

Elle eſt un peu plus petite que l'Odontomyie viridule, à laquelle elle reſſemble beaucoup. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, couverte d'un léger duvet bronzé. Les yeux ſont noirs, & n'occupent que la partie latérale de la tête. Le corcelet eſt couvert d'un léger duvet bronzé. L'écuſſon eſt de la même couleur, & eſt armé de deux épines à peine apparentes. L'abdomen eſt aplati, noir, avec le bord ſeulement & une tache à la baſe latérale jaunes. Le deſſous eſt obſcur. Les pattes ſont d'un jaune teſtacé. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures extérieures jaunes. Les balanciers ſont jaunes.

Elle m'a été envoyée de la Normandie, par M. de Brébiſſon.

22. Odontomyie dentée.

Odontomyia dentata.

Odontomyia ſcutello bidentato, abdomine viridi-flaveſcente, vittâ dorſali angulatâ, nigrâ, poſticè ſemiorbiculatâ.

Odontomyia dentata. Meig. *Dipt. t.* 1. *p.* 130.

Elle ne nous paroît qu'une variété de l'Odontomyie viridule, dont la raie, qui s'élargit poſtérieurement, eſt tantôt arrondie, & tantôt anguleuſe.

Elle ſe trouve dans toute l'Allemagne.

ODYNÈRE. *Odynerus.* Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Hyménoptères, & de la famille des Guépiaires.

Ce genre, établi par Latreille, comprend quelques Guêpes déjà décrites à leur article, telles que la Guêpe pariétine, n°. 82; la Guêpe des murailles, n°. 85; la Guêpe ſpinipède, n°. 87, & quelques autres. Il offre, ſelon cet auteur, les caractères ſuivans: un aiguillon dans les femelles; lèvre inférieure de trois pièces, dont celle du milieu évaſée & échancrée au bout; antennes renflées vers leur extrémité, inſérées vers le milieu du front, de douze ou treize articles, dont le premier & le troiſième alongés; ailes ſupérieures doublées; mâchoires & lèvre inférieure droites; mandibules formant un bec étroit, alongé; palpes filacés.

Dans ſes *Conſidérations générales* ſur les Cruſtacés, les Arachnides & les Inſectes, le même auteur réunit à celui d'Odynère, les genres Rhynchie & Ptérochile, qu'il avoit précédemment adoptés, & il forme ſeulement trois diviſions principales que voici. Première diviſion. Dernier article des palpes maxillaires ne dépaſſant preſque pas l'extrémité des mâchoires; lobe terminal de ces mâchoires étroit & alongé; palpes labiaux preſque glabres, à quatre articles très-diſtincts. C'eſt le genre Rhynchie de M. Spinola: il eſt établi ſur l'eſpèce décrite dans ce Dictionnaire, ſous le nom de *Guêpe oculée*, n°. 80.

Deuxième diviſion. Dernier article des palpes maxillaires ne dépaſſant preſque pas l'extrémité des mâchoires; lobe terminal de ces mâchoires, étroit & alongé; palpes labiaux poilus, & dont le quatrième article eſt obſolète. Tel eſt le Ptérocheilus Klugii, figuré par Panzer, *Faun. Inſ. Germanicæ.*

Troiſième diviſion. Les deux ou trois derniers articles des palpes maxillaires dépaſſant l'extrémité des mâchoires; lobe terminal de ces mâchoires court (briévement lancéolé). C'eſt le genre Odynère proprement dit.

Ce genre n'a point été adopté par Fabricius. Les eſpèces qui le compoſent, ſont toutes renfermées dans ſon genre *Veſpa*; &, en effet, le genre Odynère ſe diſtingue encore plus des véritables Guêpes par la manière de vivre, que par les caractères que préſentent les parties de la bouche. Cependant ſi on examine attentivement ces parties, on trouvera que, dans les Odynères, la lèvre ſupérieure eſt diſtincte, & qu'elle eſt inſérée dans une échancrure profonde qui ſe trouve à la partie antérieure du chaperon, tandis que dans les Guêpes la lèvre ſupérieure eſt très-courte, & preſque toute cachée ſous le chaperon. La lèvre inférieure, dans les Odynères, eſt un peu alongée & profondément diviſée; dans les Guêpes, au contraire, elle eſt courte & ſeulement échancrée.

M. Jurine n'a pas cru devoir non plus adopter ce genre ni aucun de ceux formés aux dépens des Guêpes, attendu que les nervures des ailes ne préſentent pas des différences aſſez ſenſibles. Il a ſeulement établi cinq diviſions d'après la forme aſſez variée de l'abdomen. Mais, indépendamment des différences que préſente cette partie du corps, ſi on examine attentivement les mandibules, les mâchoires, la lèvre ſupérieure & la langue de ces inſectes, dont les différences ſont encore plus remarquables, on conviendra qu'il falloit néceſſairement, ſurtout dans un genre devenu trop nombreux, faire des coupures qui en facilitaſſent l'étude; & ces

coupures ont pu, ſans nul inconvénient, devenir autant de genres. (*Voyez* Guêpe.)

ŒCOPHORE. *Œcophora*. Genre d'inſectes de l'Ordre des Lépidoptères, & de la famille des Tinéites.

Ce genre, établi par M. Latreille, comprend pluſieurs petites eſpèces de Lépidoptères, toutes renfermées par Fabricius dans ſon genre Teigne. Nous ferons remarquer, avec plus de détail qu'ici, à l'article Teigne, auquel nous renvoyons, les différences qu'il y a entre les Œcophores & les véritables Teignes.

M. Latreille aſſigne pour caractère aux Œcophores, deux palpes une fois plus longs que la tête ou même davantage : le ſecond article dépaſſant la tête, écailleux dans pluſieurs eſpèces ; le dernier preſque nu, ou moins écailleux que le précédent, obconique, en forme de corne recourbée : les chenilles, tantôt preſque nues, ou cachées dans la ſubſtance des feuilles qu'elles minent, n'ayant rarement que quatorze pattes, tantôt renfermées dans l'intérieur des graines qu'elles rongent. Les antennes ſont ſimples. Les ailes ſont largement frangées, en recouvrement ſur le dos, ſouvent ornées de couleurs brillantes, métalliques ; le bord poſtérieur n'égalant, en longueur, que la moitié du bord externe.

Les eſpèces que M. Latreille fait entrer dans ce genre ſont les Teignes, nommées par Fabricius, *Lineella*, *Roeſella*, *Leuwenhockella*, *Bracteella*, *Oliviella*, *Brongniardella*, *Geoffroyella*, *Flavella* & autres.

ŒDÉMÈRE. *Œdemera*. Genre d'inſectes de la ſeconde ſection de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Œdémérites.

Les Œdémères ont les antennes filiformes, preſqu'auſſi longues que le corps ; les yeux arrondis & ſaillans ; les élytres flexibles, quelquefois ſubulées ; les cuiſſes poſtérieures renflées dans quelques eſpèces ; le pénultième article des tarſes bilobé, & le dernier terminé par deux ongles ſimples.

Ces inſectes avoient été diſperſés dans différens genres, par Geoffroy, Fabricius & Linné. Le premier les avoit placés parmi ſes Cantharides ; le ſecond en avoit fait des Nécydales & des Lagries, & Linné les avoit réunis à ſes Cantharides & à ſes Nécydales. Les caractères que préſentent les antennes, les parties de la bouche & les tarſes m'engagèrent à en former un nouveau genre, auquel je donnai le nom d'*Œdémère*, compoſé de deux mots grecs, dont l'un ſignifie *renflé*, & l'autre *cuiſſe*, parce que la plupart des eſpèces ont les cuiſſes poſtérieures extrêment renflées. Fabricius, à qui je communiquai ce genre en 1792, en même tems que celui de Dryops, & qui copia les caractères dans ma collection, s'eſt plu, je ne ſais pour quelle raiſon, à nommer *Dryops* mes *Œdémères*, & *Parnus* mes *Dryops*. Ces derniers étoient pourtant déjà imprimés ; les autres ne le furent qu'après mon départ pour l'Orient, ce dont on jugera d'après la note qui ſe trouve à la fin de la deuxième page de mon *Entomologie*, dans laquelle le rédacteur cherche à expliquer ce changement de nom.

Les Œdémères diffèrent des Cicindèles de Geoffroy, qui ſont nos Téléphores, & des vraies Nécydales par le nombre des articles des tarſes. Les Téléphores ont cinq articles à tous les tarſes, & les Nécydales n'en ont que quatre. Elles paroiſſent ſe rapprocher un peu des Cantharides & des Lagries ; mais elles ſe diſtinguent des premières par leurs pattes terminées par des crochets ſimples, & des dernières par leurs antennes, filiformes, plus longues que le corcelet.

Les antennes des Œdémères ſont filiformes, un peu plus courtes que le corps, compoſées de onze articles, dont le premier eſt un peu alongé, renflé, quelquefois un peu arqué, aminci à ſa baſe ; le ſecond eſt court, preſqu'arrondi. Les ſuivans ſont cylindriques, progreſſivement un peu plus courts les uns que les autres ; elles ſont inſérées un peu au-devant des yeux, ſur une petite protubérance.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt coriacée, aſſez grande, arrondie, preſqu'échancrée, un peu avancée.

Les mandibules ſont cornées, un peu arquées, aſſez larges, bifides ou terminées par deux ou trois dents inégales ; elles ſont un peu voûtées intérieurement, & ont leur bord inférieur tranchant & plus avancé que le ſupérieur.

Les mâchoires ſont preſque cornées, bifides. La diviſion intérieure eſt courte & entière. La diviſion extérieure eſt auſſi longue que les mandibules, & terminée par trois dents.

La lèvre inférieure eſt preſque membraneuſe, avancée, bifide. Les diviſions ſont diſtantes, arrondies.

Les antennules antérieures ſont longues, filiformes, compoſées de quatre articles, dont le premier eſt peu apparent ; le ſecond eſt long, preſque cylindrique, un peu aminci à la baſe ; le troiſième eſt un peu moins long ; le dernier eſt plus large à ſon extrémité, obliquement tronqué, preſque ſécuriforme. Elles ſont inſérées vers la baſe extérieure des mâchoires.

Les antennules poſtérieures ſont filiformes, beaucoup plus courtes & plus petites que les antérieures : elles ſont compoſées de trois articles bien diſtincts, dont le dernier eſt tronqué ; elles ſont inſérées ſur le menton, à la baſe antérieure, un peu latérale de la lèvre inférieure.

La tête eſt étroite, avancée, peu inclinée, enchâſſée dans le corcelet par ſa partie poſtérieure ſeulement. Les yeux ſont de grandeur moyenne, arrondis, aſſez ſaillans.

Le corcelet eſt plus ou moins déprimé, ou preſ-

que cylindrique, inégal à ſa partie ſupérieure, à peu près de la largeur de la tête, rebordé à ſa partie antérieure & à ſa partie poſtérieure, arrondi ſur les côtés.

L'écuſſon eſt petit, preſqu'en cœur, poſtérieurement arrondi.

Les élytres ſont plus ou moins flexibles, de largeur égale dans pluſieurs eſpèces, atténuées poſtérieurement, ou preſque ſubulées dans les autres. Elles ſont en général pointillées & marquées de lignes élevées.

L'abdomen eſt ordinairement caché, en tout ou en grande partie, par les élytres. Il eſt petit, terminé en pointe.

Le corps a une forme alongée, preſque cylindrique, & les deux ailes ne préſentent rien de remarquable.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Les cuiſſes ſont en général peu renflées, ſi ce n'eſt dans les mâles de quelques eſpèces, où les poſtérieures ſeulement ſont extrêmement renflées & un peu courbées. Les jambes ſont menues, & les tarſes ſont compoſés de cinq articles dans les quatre pattes antérieures, & de quatre ſeulement dans les deux poſtérieures. Le premier de ces articles eſt alongé, & le pénultième eſt un peu plus large que les autres & bilobé; le dernier eſt terminé par deux crochets ſimples.

Dans quelques eſpèces, ainſi que nous l'avons dit plus haut, les mâles ont leurs cuiſſes poſtérieures extrêmement renflées & un peu arquées, de ſorte qu'on les prendroit, au premier aſpect, pour des inſectes ſauteurs, ou tout au moins pour des inſectes dont la démarche doit être fort lourde; mais on ſe tromperoit. Il n'y a pas de différence pour l'agilité entre le mâle & la femelle; & l'on ne peut guère deviner la cauſe de ce renflement des cuiſſes poſtérieures. Au reſte, l'hiſtoire de ces inſectes eſt peu connue : on n'a point encore eu occaſion de les ſuivre dans leurs métamorphoſes : on les a même peu obſervés dans leur dernier état. On ſait ſeulement qu'ils ſe tiennent aſſez fréquemment, une partie de l'été, ſur les fleurs en ombelle & ſur les fleurs compoſées, & que c'eſt ſur les mêmes fleurs qu'on les trouve quelquefois accouplés.

Nous avons cru devoir réunir à ce genre les Dryops de M. Fabricius, dont la plupart des eſpèces, que nous avons vues & décrites, appartiennent évidemment au genre Œdémère. Cependant il pourroit ſe faire que quelques autres formaſſent un genre qui tiendroit le milieu entre les Lagries & les Œdémères, mais que nous n'avons pas pu établir pour le moment, n'ayant plus les mêmes inſectes ſous les yeux. Quant aux eſpèces que nous n'avons pas jugées à propos de rapporter à ce genre, telles que les *Necydalis riſa* & *præuſta* de Fabricius, elles appartiennent évidemment à notre genre Nécydale. Le *Longipes* n'eſt autre choſe qu'un Callidie; & l'*Humuralis*, dont M. Latreille avoit d'abord fait un genre ſous le nom de *Situris*, ne doit pas être ſéparé, ſelon cet auteur, des Apales.

OEDÉMÈRE.

ŒDEMERA. Oliv. Latr. DRYOPS. Fabr. NECYDALIS. Linn. Fabr. Deg. Payk. CANTHARIS. Geoffr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, plus courtes que le corps; premier article alongé, renflé; le second court, arrondi.

Mandibules cornées, arquées, terminées par deux ou trois dents.

Mâchoires bifides.

Quatre antennules; les antérieures terminées par un article plus large, triangulaire, presque sécuriforme.

Cinq articles aux quatre tarses antérieurs; quatre aux deux postérieurs, terminés par deux crochets simples.

ESPÈCES.

1. OEdémère fémorale.

Pâle; front et deux taches sur le corcelet noirs; cuisses postérieures renflées.

2. OEdémère livide.

D'un jaune-pâle, avec les yeux noirs; cuisses postérieures simples.

3. OEdémère cuivreuse.

De couleur bronzée un peu foncée, sans tache.

4. OEdémère linéelle.

Pâle; corcelet avec une ligne; élytres avec une raie, obscures.

5. OEdémère bleuet.

Bleue; antennes et tarses noirs.

6. OEdémère rayée.

Fauve; raie sur les élytres et extrémité de l'abdomen obscurs.

7. OEdémère marginée.

Fauve; élytres obscures, avec les bords et une ligne au milieu, fauves.

8. OEdémère striée.

Bleue; corcelet fauve; élytres avec le bord, la suture et une ligne au milieu, blanches.

9. OEdémère front rouge.

Bleue; tête et corcelet rouges.

10. OEdémère anale.

Corcelet déprimé, fauve, avec une tache noirâtre de chaque côté; élytres testacées, avec l'extrémité noire.

11. OEdémère mélanure.

Noire; corcelet et élytres testacés; extrémité des élytres noire.

12. OEdémère notée.

Tête et corcelet ferrugineux; élytres testacées, avec l'extrémité noire.

OEDÉMÈRE. (Insecte.)

13. OEdémère dorsale.

Noire; corcelet fauve, avec une tache dorsale noire; élytres testacées.

14. OEdémère mélanocéphale.

Noire; corcelet et abdomen fauves; élytres testacées.

15. OEdémère marginelle.

Testacée; antennes noires; bord des élytres et base bleus, luisans.

16. OEdémère fulvicolle.

Noire; corcelet et anus fauves; élytres bleuâtres.

17. OEdémère séladonienne.

Corcelet inégal; corps d'un vert-bleuâtre luisant; élytres avec l'extrémité renflée, luisante.

18. OEdémère ruficolle.

D'un vert-bronzé; corcelet et abdomen rouges.

19. OEdémère bleuâtre.

D'un vert-bleuâtre luisant; élytres avec trois lignes élevées.

20. OEdémère à collier.

Noire; corcelet fauve; élytres testacées, avec l'extrémité noire.

21. OEdémère brûlée.

Noire; base des élytres et suture testacées.

22. OEdémère suturale.

Noire; couverte d'un léger duvet blanchâtre; élytres avec la suture et deux lignes sur chaque, blanches.

23. OEdémère pallipède.

Noire; couverte d'un léger duvet cendré; pattes de couleur testacée pâle.

24. OEdémère thalassine.

Verdâtre, avec les pattes noires; corcelet avec une ligne longitudinale, enfoncée.

25. OEdémère verte.

Verte, avec les pattes antérieures testacées; corcelet lisse, cylindrique.

26. OEdémère nigripède.

Bleue; antennes et pattes noires; corcelet ovale.

27. OEdémère notoxoïde.

Noire; corcelet ovale, fauve, avec deux taches noires à sa base.

28. OEdémère thoracique.

Noire; corcelet aminci, rouge, sans tache.

29. OEdémère sanguinicolle.

Noire; corcelet rouge, marqué de trois enfoncemens disposés en triangle.

30. OEdémère triste.

Noire, corcelet aminci, fauve; base des cuisses fauve.

31. OEdémère perlée.

Rougeâtre; élytres subulées, courtes, nacrées, avec la base rouge et l'extrémité noire.

32. OEdémère bleue.

Élytres subulées; corps bleu; cuisses postérieures arquées et renflées.

OEDÉMÈRE. (Insecte.)

33. OEdémère abdominale.

Élytres subulées; corps d'un vert-bleuâtre bronzé, avec les bords latéraux de l'abdomen rouges et relevés; cuisses postérieures arquées et renflées.

34. OEdémère podagraire.

Noire; élytres subulées, testacées; cuisses postérieures arquées, renflées, avec la base testacée.

35. OEdémère jaunâtre.

Noire; élytres subulées, testacées, avec le bord noir; cuisses postérieures arquées, renflées et bronzées.

36. OEdémère hybride.

Noire, avec le corcelet fauve; élytres subulées, testacées, avec le bord et l'extrémité noirs.

37. OEdémère subulée.

Noire; élytres subulées, testacées, avec la base et tout le bord noirs.

38. OEdémère verdâtre.

Corcelet inégal; corps d'un vert-obscur; antennes et pattes noires.

39. OEdémère barbare.

Élytres amincies; bronzée, avec l'extrémité des élytres et les pattes jaunes.

40. OEdémère bicolore.

Bleuâtre; bords du corcelet, abdomen et pattes testacés.

41. OEdémère flavipède.

Élytres subulées; bronzée, avec les pattes antérieures jaunes; cuisses postérieures renflées.

42. OEdémère testacée.

Noire; corcelet et élytres testacés; pattes fauves.

43. OEdémère glauque.

Élytres subulées, glauques; corps noir, avec le bord des anneaux de l'abdomen blanc.

44. OEdémère du Chêne.

Élytres subulées; noire, avec l'abdomen et les pattes jaunâtres.

1. Œdémère fémorale.

Œdemera femorata.

Œdemera livida, fronte maculisque duabus thoracis atris, femoribus posticis incrassatis. Ent. tom. 3. *n°.* 50. 1. *tab.* 1. *fig.* 1. a. b.

Dryops femorata. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 74. *n°.* 1. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 67. *n°.* 1.

Elle a environ sept lignes de longueur. Les antennes sont pâles, presque filacées. La tête est pâle, avec le front noir. Les yeux sont noirs, arrondis. Le corcelet est pâle, avec une tache oblongue, noire, de chaque côté. Les élytres sont flexibles, un peu plus longues que l'abdomen, d'une couleur testacée pâle. Le dessous du corps & les pattes sont mélangés d'obscur & de pâle. Les cuisses postérieures sont renflées.

Elle se trouve en Suisse, sur les Alpes.

2. Œdémère livide.

Œdemera livida.

Œdemera livida, oculis nigris, femoribus simplicibus. Ent. tom. 3. *n°.* 50. 2. *tab.* 1. *fig.* 2.

Lagria livida. Fabr. *Syst. Ent. p.* 124. *n°.* 2.

Dryops livida. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *pag.* 74. *n°.* 3. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 68. *n°.* 3.

Elle a environ sept lignes de longueur. Tout le corps est d'une couleur jaune-pâle. Les yeux sont noirâtres, arrondis, moins saillans que dans les autres espèces. Les antennes sont filiformes, presque de la longueur du corps. Le corcelet est un peu plus étroit à la partie postérieure; il est lisse, & à peu près de la largeur de la tête. L'écusson est petit & triangulaire. Les élytres sont lisses, peu flexibles, d'un jaune-obscur. Tout le corps en dessus, vu à la loupe, paroit couvert de poils fins, très-courts. Les cuisses sont simples. Les tarses ont leur pénultième article plus large que les autres, bifide, & garni de houpes en dessous.

Elle se trouve dans l'île d'Otaïti.

3. Œdémère cuivreuse.

Œdemera ænea.

Œdemera obscurè ænea immaculata. Entom. tom. 3. *n°.* 50. 3. *tab.* 1. *fig.* 3.

Dryops ænea. Fabr. *Entom. Syst. em. tom.* 2. *pag.* 75. *n°.* 2. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 67. *n°.* 2.

Lagria ænea. Fabr. *Syst. Ent. p.* 124. *n°.* 1.

Elle a environ huit lignes de longueur & deux & demie de largeur. Les antennes sont obscures, filiformes, plus courtes que la moitié du corps. Les mandibules sont assez longues, & les antennules [illegible] res ont leur dernier article sécuriforme. La tête est bronzée, un peu avancée. Les yeux sont assez grands, arrondis, peu saillans. Le corcelet est bronzé, pointillé, un peu aplati, tranchant sur les côtés. L'écusson est petit & arrondi postérieurement. Les élytres sont fortement pointillées, bronzées, peu luisantes. Tout le dessous du corps est d'un noir-bronzé, luisant. Les pattes sont d'un brun un peu bronzé. Les tarses sont filiformes & terminés par quatre crochets.

Nota. Un examen plus détaillé assignera probablement une nouvelle place à cet insecte, qui paroit s'éloigner beaucoup des autres Œdémères.

Elle se trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

4. Œdémère linéelle.

Œdemera lineata.

Œdemera livida, thorace lineâ elytris vittâ fuscis. Ent. tom. 3. *n°.* 50. 4. *tab.* 1. *fig.* 4.

Lagria lineata. Fabr. *Syst. Ent. p.* 124. *n°.* 3.

Dryops lineata. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 75. *n°.* 4. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 68. *n°.* 4.

Elle est un peu plus grande que l'Œdémère fémorale. Les antennes sont jaunes, filiformes, à peine plus longues que la moitié du corps. La tête est jaune, avec les yeux noirs. Les antennules antérieures sont assez longues, filiformes; le dernier article est plus large, comprimé, coupé à son extrémité; ce qui lui donne une figure triangulaire. Le corcelet est à peu près de la largeur de la tête, presque cylindrique, d'un jaune-livide, avec une ligne longitudinale, noirâtre, au milieu. L'écusson est triangulaire, d'un jaune livide. Les élytres sont d'un jaune livide, marquées chacune d'une raie longitudinale, obscure. Tout le dessus du corps, vu à la loupe, paroit couvert de poils très-courts. Le dessous du corps & les pattes sont jaunes. Les cuisses sont simples.

Elle se trouve dans la Nouvelle-Hollande.

5. Œdémère bleuet.

Œdemera cyanea.

Œdemera cærulea, antennis tarsisque nigris. Ent. tom. 3. *n°.* 50. 5. *tab.* 1. *fig.* 5.

Dryops cyanea. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 75. *n°.* 5. — *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 68. *n°.* 5.

Lagria cyanea. Fabr. *Syst. Ent. pag.* 125. *n°.* 4.

Elle est un peu plus petite que les précédentes. Les antennes sont noires, filiformes, à peine plus longues que la moitié du corps. Les antennules antérieures sont assez longues; le dernier article s'élargit à son extrémité, & est coupé en forme d'S. La tête est d'un bleu-foncé. Le corcelet est de la

argeur de la tête, preſqu'arrondi, un peu déprimé. L'écuſſon eſt petit & triangulaire. Les élytres ſont liſſes, très-finement pointillées. Tout le deſſus du corps, vu à la loupe, paroit couvert de poils rares, très-courts. Le deſſous & les pattes ſont d'un noir-bleuâtre. Les cuiſſes poſtérieures ſont un peu renflées, & les tarſes ſont noirs.

Elle ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

6. Œdémère rayée.

Œdemera vittata.

Œdemera rufa, elytris vittâ abdominiſque apice fuſcis. Ent. t. 3. *n°.* 50. 6. *tab.* 1. *fig.* 6.

Lagria vittata. Fabr. *Syſt. Ent. p.* 125. *n°.* 5.

Dryops vittata. Fabr. *Entom. Syſt. emend.* 2. *p.* 76. *n°.* 7. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 68. *n°.* 7.

Elle reſſemble à l'Œdémère mélanocéphale. Les antennes ſont fauves, guère plus longues que la moitié du corps. La tête eſt fauve, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt fauve, preſqu'arrondi, un peu déprimé. L'écuſſon eſt petit, fauve. Les élytres ſont d'un fauve-pâle, marquées d'une large raie longitudinale, obſcure. Le deſſous du corps eſt fauve, avec l'extrémité de l'abdomen noirâtre. Les pattes ſont fauves & les cuiſſes ſont ſimples.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

7. Œdémère marginée.

Œdemera marginata.

Œdemera rufa, elytris fuſcis marginibus lineâque mediâ rufis. Entom. tom. 3. *n°.* 50. 7. *tab.* 1. *fig.* 7.

Lagria marginata. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 1. *p.* 159. *n°.* 5.

Dryops marginata. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 2. *p.* 76. *n°.* 6. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 68. *n°.* 6.

Elle eſt de la grandeur de l'Œdémère mélanure & plus renflée. Les antennes ſont noires, filiformes. La tête eſt fauve. Les yeux ſont arrondis, ſaillans, d'un noir-bleuâtre. Le corcelet eſt fauve, preſqu'arrondi, un peu déprimé. L'écuſſon eſt fauve, aſſez grand & triangulaire. Les élytres ſont obſcures, avec la future, le bord extérieur & une ligne longitudinale au milieu, fauves. Le corps eſt obſcur. Les pattes ſont noires, avec une partie des cuiſſes fauve.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

8. Œdémère ſtriée.

Œdemera ſtriata.

Œdemera cyanea, thorace rufo, elytris margine ſtriâque albidis.

Dryops ſtriata. Fabr. *Syſt. Eleut. t.* 2. *p.* 68. *n°.* 8.

Elle reſſemble à l'Œdémère front-rouge, mais elle eſt un peu plus grande. Les antennes & les antennules ſont noirâtres. La tête eſt bleue. Le corcelet eſt liſſe, arrondi, fauve. Les élytres ſont bleues, avec le bord extérieur, la future & une petite ligne au milieu, blanchâtres. Le deſſous du corps & les pattes ſont bleus.

Elle ſe trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

9. Œdémère front-rouge.

Œdemera ruſifrons.

Œdemera cyanea, capite thoraceque rufis.

Dryops ruſifrons. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 76. *n°.* 8. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 68. *n°.* 9.

Lagria ruſifrons. Fabr. *Gen. Inſ. Mant. p.* 223.

Les antennes ſont preſque de la longueur du corps, noirâtres, avec l'extrémité rougeâtre. La tête eſt rouge, avec les yeux grands & noirs. Les antennules ſont avancées, ſécuriformes, obſcures, avec le dernier article rouge. Le corcelet eſt rouge, cylindrique. Les élytres ſont ſtriées, bleues. Les pattes ſont bleues, avec les cuiſſes antérieures rouges.

Elle ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

10. Œdémère anale.

Œdemera analis.

Œdemera thorace depreſſo, rufo, puncto laterali fuſco; elytris teſtaceis apice nigris.

Elle a environ ſix lignes de longueur. Les antennes ſont teſtacées, de la longueur de la moitié du corps. La tête eſt d'un jaune un peu fauve, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt un peu aplati, preſqu'en cœur, d'un jaune un peu fauve, avec une tache obſcure de chaque côté. L'écuſſon eſt petit, arrondi poſtérieurement, de la couleur du corcelet. Les élytres ſont très-finement pointillées, & marquées ſur le dos de deux lignes ſaillantes, placées chacune dans un ſillon peu profond; elles ſont teſtacées, avec l'extrémité noire. La poitrine & l'abdomen ſont noirs. Les pattes ſont teſtacées, avec les cuiſſes noires. Les cuiſſes ſont ſimples.

Elle ſe trouve en France, en Italie, en Eſpagne, en Portugal.

11. Œdémère mélanure.

Œdemera melanura.

Œdemera nigra, thorace elytriſque teſtaceis, his apice nigris.

Necydalis melanura. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 1. *pars* 2. *p.* 333. *n°.* 14. — *Syſt. Eleut. t.* 2. *p.* 371. *n°.* 17.

Elle a quatre lignes & demie de longueur. Les antennes ſont noires, filiformes, un peu plus longues que la moitié du corps. La tête eſt noire. Le

corcelet eſt fauve, un peu inégal, de la largeur de la tête. Les élytres ſont légérement pubeſcentes, finement pointillées, à peine marquées de deux ou trois lignes élevées; elles ſont teſtacées, avec l'extrémité noire. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Elle ſe trouve au midi de la France, en Eſpagne, en Portugal. Je l'ai trouvée une ſeule fois au bois de Bondi, près Paris, ſur des fleurs en ombelle.

12. Œdémère notée.

Œdemera notata.

Œdemera capite thoraceque ferrugineis, elytris teſtaceis apice nigris.

Œdemera melanura. Ent. t. 3. 50. *n°.* 8. *tab.* 1. *fig.* 8. a. b.

Necydalis notata. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 353. *n°.* 15. — *Syſt. Eleut. t.* 1. *p.* 371. *n°.* 18.

Necydalis notata. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 132. *n°.* 1.

Cantharis teſtacea, elytris apice nigris. Geoffr. *Inſ. Pariſ. tom.* 1. *p.* 344. *n°.* 7.

Cantharis teſtacea. Fourc. *Entom. Pariſ.* 1. *p.* 155. *n°.* 7.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à l'Œdémère mélanure. Les antennes ſont jaunâtres, plus courtes que le corps. La tête eſt jaune, finement pointillée, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt d'un jaune ferrugineux ſans tache, preſqu'anguleux ſur les côtés. L'écuſſon eſt ferrugineux, petit, triangulaire. Les élytres ſont très-finement pointillées, jaunes, couvertes d'un très-léger duvet court, avec l'extrémité noire : on y apperçoit trois lignes à peine élevées. La poitrine & l'abdomen ſont noirs, avec l'anus jaune. Les pattes ſont tantôt noirâtres, tantôt d'un brun-ferrugineux, avec les jambes & les tarſes extérieurs jaunâtres.

Elle ſe trouve en Europe.

13. Œdémère dorſale.

Œdemera dorſalis.

Œdemera nigra, thorace rufo, maculâ dorſali nigrâ; elytris teſtaceis.

Elle reſſemble beaucoup à l'Œdémère mélanocéphale. Les antennes ſont filiformes, plus courtes que le corps, noires, avec la baſe fauve. Les antennules ſont fauves. La tête eſt noire. Le corcelet eſt un peu déprimé, fauve, avec une tache noire ſur le dos. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont pointillées, marquées d'une ligne peu élevée au milieu, & d'une autre près du bord; elles ſont teſtacées, ſans tache. La poitrine eſt noire. L'abdomen eſt fauve, avec un peu de noir autour de l'anus. Les pattes ſont noires, avec les genoux & une partie des jambes antérieures d'un fauve-obſcur.

Elle ſe trouve ſur les Alpes les plus élevées.

14. Œdémère mélanocéphale.

Œdemera melanocephala.

Œdemera nigra, thorace abdomineque fulvis, elytris teſtaceis.

Necydalis melanocephala. Fabr. *Ent. Syſt. Suppl. tom.* 4. *p.* 453. — *Syſt. Eleut. t.* 2. *p.* 370. *n°.* 12.

Necydalis melanocephala. Panz. *Faun. Gem. Faſc.* 36. *tab.* 9.

Elle reſſemble à l'Œdémère mélanure. Les antennes ſont noires, avec les premiers articles jaunes en deſſous. Les antennules ſont d'un jaune-obſcur, avec l'extrémité noire. La tête eſt noire, finement pointillée. Le corcelet eſt auſſi large que la tête, d'un jaune-fauve, preſque cylindrique. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont pointillées, jaunes, marquées de trois lignes, dont l'extérieure eſt la plus élevée. La poitrine eſt noire. L'abdomen eſt fauve, avec l'anus noir. Les pattes ſont noires, avec les genoux & une partie des jambes noirs.

Elle ſe trouve en Italie, au midi de la France, & rarement aux environs de Paris.

15. Œdémère marginelle.

Œdemera marginella.

Œdemera teſtacea, antennis nigris, elytrorum margine cœruleo, nitido.

Necydalis marginella. Fabr. *Syſt. Eleut. t.* 2. *p.* 371. *n°.* 19.

Elle reſſemble beaucoup à l'Œdémère mélanure. La tête eſt teſtacée, avec le chaperon noir. Les antennes ſont noires. Le corcelet eſt arrondi, teſtacé. Les élytres ont deux lignes longitudinales élevées; elles ſont teſtacées, avec la baſe & le bord extérieur bleus, luiſans. Le deſſous du corps eſt teſtacé.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

16. Œdémère fulvicolle.

Œdemera fulvicollis.

Œdemera atra, thorace anoque fulvis, elytris ſubcœruleſcentibus.

Necydalis fulvicollis. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 1. *pars* 2. *p.* 353. *n°.* 16. — *Syſt. Eleut. t.* 2. *p.* 372. *n°.* 20.

Elle eſt un peu plus grande que l'Œdémère mélanure. Les antennes ſont noires. Le corcelet eſt preſque liſſe, fauve, luiſant, ſans tache. Les élytres ſont d'un noir-bleuâtre. Le deſſous du corps eſt noir, avec l'anus fauve. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve en Allemagne.

Œdémère féladonienne.

emera feladonia.

emera thorace inæquali, corpore viridi nielytris apice incruſſatis cæruleis.

ydalis feladonia. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 1. *p.* 352. *n°.* 8. — *Syſt. Eleut. t.* 2. *p.* 370.

a quatre lignes & demie de longueur. Les es ſont noires, un peu plus courtes que le La tête eſt pointillée, verte, avec la bouche luiſante, & une tache d'un beau bleu ſur le Le corcelet eſt pointillé, inégal, vert, luibeſcent, de la largeur de la tête. Les élynt verdâtres, & marquées de trois lignes ; leur extrémité eſt un peu renflée & de r bleue, luiſante. Le corps eſt verdâtre. Les ſont noires, avec les cuiſſes vertes. Les anes ſont terminées par une dent aiguë.

ſe trouve à Kiel, ſelon Fabricius. Elle eſt mmune au midi de la France, en Italie, s iles de l'Archipel.

Œdémère ruſicolle.

emera ruficollis.

emera viridi-ænea, thorace abdomineque Ent. tom. 3. *n°.* 50. 11. *tab.* 1. *fig.* 11.

ydalis ruficollis *thorace teretiuſculo abdoue rufis, capite elytriſque viridi-æneis. Ent. Syſt. em. t.* 2. *p.* 352. *n°.* 9. — *Syſt. tom.* 2. *p.* 370. *n°.* 11.

reſſemble beaucoup à l'Œdémère féladoe. Les antennes ſont noires, un peu plus s que le corps. La tête eſt d'un vert-bleuâtre. rcelet eſt auſſi large que la tête, fauve, un éprimé, marqué de quelques enfoncemens. lon eſt de la même couleur des élytres : celſont d'un vert-bleuâtre, auſſi larges vers l'exé qu'à la baſe, pointillées, & marquées de ignes un peu élevées. La poitrine eſt verte. omen eſt d'un jaune-fauve. Les pattes ſont

ſe trouve au midi de la France, en

Œdémère bleuâtre.

EMERA cæruleſcens.

emera viridi-cærulea, elytris lineis tribus is. Ent. tom. 3. *n°.* 50. 14. *tab.* 2. *fig.* 17.

ydalis cœrulea *thorace teretiuſculo, corpore o ſubopaco.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *pag.* 650. — *Faun. Suec. n°.* 716.

ydalis cærdeſcens. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *pag.* 350. *n°.* 3. — *Syſt. Antl. pag.* 369. *n°.* 3.

Necydalis cæruleſcens. Payk. *Faun. Suec. t.* 3. *p.* 133. *n°.* 2.

Œdemera cæruleſcens. Latr. *Hiſt. Nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 11. *p.* 10. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 2. *p.* 229.

Elle a environ quatre lignes de longueur. Les antennes ſont noires, un peu plus courtes que le corps. La tête eſt pointillée, d'un bleu-verdâtre. Le corcelet eſt d'un bleu-verdâtre, déprimé, inégal, pointillé, un peu plus large à ſa partie antérieure qu'à ſa partie poſtérieure. Les élytres ſont d'un bleu-verdâtre, pointillées, d'égale largeur, & marquées de quatre lignes élevées, dont une vers le bord, plus élevée que les autres. Le deſſous du corps eſt d'un bleu-verdâtre. Les pattes ſont noires. Les cuiſſes ſont bleues.

Elle ſe trouve en Europe, ſur les fleurs.

20. Œdémère à collier.

Œdemera collaris.

Œdemera atra, thorace fulvo, elytris teſtaceis apice nigris.

Necydalis collaris. Panz. *Faun. Germ. Faſc. tab.* 10.

Elle reſſemble beaucoup à l'Œdémère mélanocéphale. Les antennes ſont un peu plus courtes que le corps, noires, avec le premier article fauve. La tête eſt noire. Le corcelet eſt d'un jaune-fauve, preſque cylindrique, de la largeur de la tête, à peine rétréci poſtérieurement. Les élytres ſont pointillées, marquées de trois lignes peu élevées, dont l'une près du bord extérieur ; elles ſont teſtacées, avec un peu du bord extérieur & de l'extrémité noirs. La poitrine eſt noire. L'abdomen eſt jaune, avec l'extrémité noire. Les pattes ſont noires.

Elle a été trouvée aux environs de Verſailles, en avril, ſur des plantes aquatiques, par M. Boſc. Elle ſe trouve auſſi à Nuremberg.

21. Œdémère brûlée.

Œdemera uſtulata.

Œdemera nigra, elytris baſi ſuturâque latè teſtaceis. Ent. tom. 3. *n°.* 50. 19. *tab.* 2. *fig.* 19.

Necydalis uſtulata. Fabr. *Entom. Syſt. em. tom.* 2. *pag.* 352. *n°.* 13. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 371. *n°.* 16.

Elle reſſemble à l'Œdémère mélanocéphale. Les antennes ſont preſque de la longueur du corps, noires, avec les deux premiers articles jaunes en deſſous ou entiérement noirs. Les antennules ſont jaunes ou noires. La tête eſt noire. Le corcelet eſt

noir, pointillé, inégal, de la largeur de la tête. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont pointillées, marquées de trois lignes élevées, dont l'une près du bord extérieur; elles ſont jaunes, avec le bord extérieur noir, lequel ne s'avance pas juſqu'à la baſe. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve au midi de la France, en Hongrie.

22. Œdémère ſuturale.

Œdemera ſuturalis.

Œdemera nigra, albo pubeſcens, elytris ſuturâ lineiſque quatuor albis.

Elle eſt un peu plus grande que l'Œdémère bleue. Les antennes ſont filiformes, un peu plus courtes que le corps, noires, avec la baſe d'un fauve-obſcur. Les antennules ſont d'un fauve-obſcur, avec l'extrémité noire. La tête eſt noire, couverte d'un duvet blanchâtre; elle eſt un peu enfoncée dans le corcelet. Le corcelet eſt noir, couvert d'un duvet blanchâtre, un peu plus large en avant qu'en arrière, & un peu avancé ſur la tête. L'écuſſon eſt petit, arrondi, blanc. Les élytres ſont noires, avec un duvet qui forme ſix lignes élevées, dont une ſur la ſuture, & une ſur le bord extérieur. Le deſſous du corps eſt noir, avec un duvet blanchâtre. Les pattes ſont d'un fauve-obſcur, avec la majeure partie des cuiſſes noire.

Elle ſe trouve ſur la côte de Barbarie.

23. Œdémère pallipède.

Œdemera pallipes.

Œdemera nigra, cinereo pubeſcens, pedibus pallidè teſtaceis.

Elle reſſemble à la précédente. Les antennes ſont filiformes, guère plus longues que la moitié du corps, obſcures, avec la baſe teſtacée. Les antennules ſont teſtacées, avec l'extrémité noirâtre. Tout le corps eſt noir, couvert d'un duvet blanchâtre. La tête eſt un peu enfoncée dans le corcelet, & celui-ci eſt arrondi, pointillé. Les élytres ſont pointillées, & on y voit quelquefois deux lignes peu marquées, blanchâtres. Les pattes ſont d'un fauve-pâle.

Elle ſe trouve en Égypte, ſur les fleurs en ombelle.

24. Œdémère thalaſſine.

Œdemera thalaſſina.

Œdemera thorace canaliculato, corpore viridi, pedibus nigris.

Necydalis thalaſſina. Fabr. *Entom. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 350. *n°.* 1. — *Syſt. Eleut. t.* 2. *p.* 368. *n°.* 1.

Necydalis thalaſſina. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 5. *tab.* 15.

Elle a environ quatre lignes de longueur. Les antennes ſont noires, à peine plus longues que la moitié du corps. Tout le corps eſt d'un vert plus ou moins clair. Le corcelet a un petit renflement de chaque côté, & une ligne longitudinale, enfoncée, au milieu. Les élytres ſont finement pointillées, & marquées de trois lignes peu élevées. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe.

25. Œdémère verte.

Œdemera viridiſſima.

Œdemera thorace cylindrico lævi, corpore viridi, pedibus anticis teſtaceis. Ent. tom. 3. *n°.* 30. 15. *tab.* 15. *fig.* a. b. c.

Cantharis viridiſſima. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 630. *n°.* 23. — *Faun. Suec. n°.* 717.

Necydalis viridiſſima. Fabr. *Syſt. Ent. p.* 208. — *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 350. *n°.* 2. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 369. *n°.* 2.

Cantharis viridis *viridi-ænea, nitida, antennis nigris, thorace teretiſ elongato.* Deg. *Mem. Inſ. tom.* 5. *p.* 15. *n°.* 3.

Necydalis viridiſſima. Payk. *Faun. Suec. t.* 3. *p.* 135. *n°.* 3.

Elle eſt un peu plus petite & un peu plus étroite que l'Œdémère bleuâtre. Les antennes ſont noires, avec les trois premiers articles d'un fauve-obſcur. Tout le corps eſt d'un vert-luiſant, quelquefois bleuâtre ou bronzé. La tête eſt très-finement pointillée. Le corcelet eſt preſque cylindrique, plus long que large, finement pointillé. Les élytres ſont finement pointillées, d'une égale largeur, marquées de quatre lignes peu élevées, dont l'intérieure plus courte que les autres. Les pattes ſont teſtacées, avec les genoux poſtérieurs obſcurs, ouvertes, avec les jambes antérieures teſtacées.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe.

26. Œdémère nigripède.

Œdemera nigripes.

Œdemera thorace ovato, cyanea, antennis pedibuſque nigris.

Necydalis cyanea. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 351. *n°.* 5. — *Syſt. Eleut. t.* 2. *p.* 369. *n°.* 5.

Elle eſt de la grandeur de l'Œdémère verte. Les antennes ſont noires. Tout le corps eſt bleu. La tête eſt pointillée, & marquée d'une petite impreſſion ſur le vertex. Le corcelet eſt un peu déprimé, marqué de deux ou trois impreſſions. Les élytres ſont pointillées, & ont quatre lignes peu élevées, dont

l'extérieure eſt très-près du bord. Les pattes ſont noires, avec les cuiſſes bleuâtres.

Elle ſe trouve en Europe.

27. Œdémère notoxoïde.

Œdemera notoxoides.

Œdemera nigra, thorace ovato, rufo; maculis duabus baſeos nigris.

Necydalis notoxoides, *thorace ovato, maculis duabus baſeos nigris, corpore fuſco.* Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 369. *n°.* 6.

Elle reſſemble un peu à l'Œdémère mélanocéphale. Les antennes ſont noires, filiformes. La tête eſt noire, ainſi que les antennules. Le corcelet eſt preſqu'ovale, très-finement pointillé, fauve, avec deux taches noires, placées à la baſe, & quelquefois deux points de la même couleur vers le bord antérieur. Tout le reſte du corps eſt très-noir. Les élytres ſont pointillées, & ont trois lignes peu élevées.

Elle ſe trouve dans la Caroline, d'où elle a été apportée par M. Boſc.

28. Œdémère thoracique.

Œdemera thoracica.

Œdemera nigra, thorace teretiuſculo, rufo, immaculato.

Necydalis thoracica, *thorace teretiuſculo, rufo; elytris lævissimis, fuſcis.* Fabr. *Syſt. Eleut. t.* 2. *p.* 370. *n°.* 8.

Elle eſt plus petite & plus étroite que la précédente. Les antennes ſont noires, filiformes, preſque de la longueur du corps. La tête eſt noire, ainſi que les antennules. Le corcelet eſt étroit, preſque cylindrique, peu déprimé, fauve. Les élytres ſont noires, finement pointillées. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont noires, avec les jambes d'un fauve-obſcur.

Elle ſe trouve dans la Caroline, d'où elle a été apportée par M. Boſc.

29. Œdémère ſanguinicolle.

Œdemera ſanguinicollis.

Œdemera nigra, thorace rufo, punctis tribus impreſſis. Ent. tom. 3. *n°.* 50. 12. *tab.* 1. *fig.* 12. a. b.

Necydalis ſanguinicollis, *thorace teretiuſculo, rufo, corpore fuſco.* Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 351. *n°.* 6. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 370. *n°.* 7.

Necydalis flavicollis. Panz. *Faun. Germ. Faſc. tab.* 18.

Elle eſt plus petite que la précédente. Les antennes ſont un peu plus courtes que le corps, noires, avec la baſe d'un fauve-obſcur. Les antennules ſont d'un fauve-obſcur. La tête eſt noire ou d'un noir un peu bleuâtre. Le corcelet eſt fauve, déprimé, marqué de trois enfoncemens diſpoſés en triangle. Les élytres ſont pointillées, noires, marquées de trois lignes élevées. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne.

30. Œdémère triſte.

Œdemera triſtis.

Œdemera nigra, thorace teretiuſculo, femorumque baſi rufis. Ent. tom. 3. *n°.* 50. 13. *tab.* 2. *fig.* 13.

Necydalis triſtis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *pag.* 352. *n°.* 10. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 370. *n°.* 13.

Les antennes ſont noires, filiformes, plus courtes que le corps. La tête eſt noire. Le corcelet eſt aminci, rougeâtre. L'écuſſon eſt noir & arrondi poſtérieurement. Les élytres ſont noirâtres, pointillées, marquées de trois lignes longitudinales, peu élevées. Le deſſous du corps eſt noirâtre. Les pattes ſont noirâtres, avec la baſe des cuiſſes rougeâtre. Les cuiſſes poſtérieures ſont ſimples.

Elle ſe trouve à la terre de Diémen.

31. Œdémère perlée.

Œdemera margaritacea.

Œdemera rufa, elytris ſubulatis, abbreviatis, margaritaceis, baſi rufis, apice atris. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 372. *n°.* 24.

Elle reſſemble, pour le port, à l'Œdémère bleue. La tête eſt rouge. Les antennes ſont rougeâtres, avec l'extrémité des anneaux noire. Le corcelet eſt globuleux, rouge, ſans tache. Les élytres ſont liſſes, ſubulées, preſqu'une fois plus courtes que l'abdomen, rouges à la baſe, nacrées & brillantes au milieu, noires à l'extrémité. L'abdomen eſt noir, avec l'anus rouge. Les pattes ſont rouges, avec toutes les cuiſſes rentlées.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

Nota. Cette eſpèce, que je n'ai point vue, n'appartient pas peut-être à ce genre, mais à celui de Nécydale de cet ouvrage, ou à celui de Callidie.

32. Œdémère bleue.

Œdemera cœrulea.

Œdemera elytris ſubulatis, cœrulea, femoribus poſticis clavatis, arcuatis. Ent. tom. 3. *n°.* 50. 16. *tab.* 2. *fig.* 16. a. b.

Necydalis cœrulea. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 642. *n°.* 4.

Cantharis nobilis. Scop. *Ent. Carn.* n°. 146.

Necydalis cærulea. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 1. *pars* 2. *pag.* 354. n°. 19. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 372. n°. 25.

Cantharis viridi-cærulea, elytris attenuatis, femoribus poſticis globoſis. Geoffr. *Inſ. Pariſ. tom.* 1. *p.* 342. n°. 3.

Cantharis groſſipes. Fourc. *Ent. Pariſ. tom.* 1. *p.* 154. n°. 3.

Necydalis cærulea. Schrank, *Enum. Inſ. Auſtr.* n°. 317.

Necydalis cærulea. Ross. *Faun. Etr. tom.* 1. *p.* 175. n°. 433.

Elle a quatre lignes de longueur. Les antennes ſont noires, preſque de la longueur du corps. Les antennules ſont noires. La tête eſt étroite, un peu alongée antérieurement, légérement raboteuſe, d'un vert-bleuâtre. Les yeux ſont noirs, arrondis & ſaillans. Le corcelet eſt un peu raboteux, inégal, preſque cylindrique, d'un vert-bleuâtre. Les élytres ſont de la même couleur, amincies à l'extrémité, marquées de trois lignes élevées, dont l'intérieure très-courte. Le deſſous du corps eſt d'un vert-bleuâtre très-luiſant, avec les tarſes noirs. Les cuiſſes poſtérieures, dans le mâle ſeulement, ſont très-renflées, un peu arquées.

Elle ſe trouve dans tout le midi de l'Europe, & n'eſt pas rare aux environs de Paris.

33. Œdémère abdominale.

Œdemera abdominalis.

Œdemera elytris ſubulatis, viridi-æneа, abdominis margine rubro, femoribus poſticis incraſſatis, arcuatis. Ent. tom. 3. n°. 50. 17. *tab.* 2. *fig.* 14. a. b. c. d. e.

Elle reſſemble beaucoup à l'Œdémère bleue, dont elle n'eſt peut-être qu'une variété, & dont elle ne diffère eſſentiellement que par le bord latéral de l'abdomen, qui eſt un peu relevé & rouge dans les deux ſexes. Les cuiſſes du mâle ſont renflées, & celles de la femelle ſont ſimples. Elle varie, pour les couleurs, du beau vert-métallique au vert-foncé & au vert-obſcur.

Elle ſe trouve ſur les fleurs, au midi de la France.

34. Œdémère podagraire.

Œdemera podagraria.

Œdemera nigra, elytris ſubulatis, teſtaceis; femoribus poſticis clavatis, baſi teſtaceis. Ent. tom. 3. n°. 50. 10. *tab.* 1. *fig.* 10. a. b.

Œdemera ſimplex. Entom. tom. 3. n°. 50. 9. *tab.* 1. *fig.* 9. a. b. c.

Necydalis Podagrariæ. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 642. n°. 9.

Cantharis femorata. Scop. *Ent. Carn.* n°. 145.

Necydalis Podagrariæ. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *pag.* 354. n°. 20. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 373. n°. 26.

Cantharis nigra, elytris attenuatis, fulvis; femoribus poſticis globoſis. Geoffr. *Inſect. Pariſ. tom.* 1. *p.* 343. n°. 4. *Mas.*

Cantharis fulva. Fourc. *Ent. Pariſ. tom.* 1. *p.* 155. n°. 4.

Necydalis Podagrariæ. Payk. *Faun. Suec. t.* 3. *p.* 134. n°. 4.

Cantharis flaveſcens, ſubvilloſa, elytris attenuatis. Geoffr. *Inſ. Pariſ. tom.* 1. *p.* 343. n°. 5. *Fem.*

Cantharis villoſa. Fourc. *Ent. Pariſ. tom.* 1. *p.* 155. n°. 5.

Necydalis flaveſcens. Ross. *Faun. Etr. Mant.* 1. *p.* 56. n°. 139.

Necydalis Podagrariæ. Schrank, *Enum. Inſ. Auſtr.* n°. 314.

Elle a un peu plus de quatre lignes de longueur. Les antennes ſont de la longueur du corps, noires, avec un peu de jaune au deſſous des trois premiers articles. Les antennules ſont fauves, avec un peu de noir à leur extrémité. La tête & le corcelet ſont d'un noir-bronzé. Les élytres ſont ſubulées, teſtacées, marquées de deux lignes élevées, dont l'une, vers la future, ne va pas juſqu'au milieu. Le deſſous du corps eſt d'un noir-bronzé. Les quatre pattes antérieures ſont d'un jaune-fauve, avec les tarſes & l'extrémité des jambes intermédiaires noirs. Les poſtérieures ſont noires. Les cuiſſes ſont très-renflées, d'un noir-bronzé, avec la baſe d'un jaune-fauve. Tout le corps eſt couvert d'un léger duvet ſoyeux.

Dans la femelle les antennes ſont obſcures, avec les premiers anneaux teſtacés. La tête eſt noire, avec les antennules teſtacées. Le corcelet & les élytres ſont teſtacés, ſans tache. La poitrine eſt noire ou d'un noir-bronzé. L'abdomen eſt d'un jaune-fauve, avec un peu de noir au milieu de la baſe. Les pattes ſont ſimples, teſtacées.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

35. Œdémère jaunâtre.

Œdemera flaveſcens.

Œdemera nigra, elytris ſubulatis, teſtaceis; margine nigro; femoribus poſticis incraſſatis, æneis.

Necydalis flaveſcens. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 642. n°. 8. *Mas.*

Necydalis

lalis ſimplex. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 643. *Fem.*

lalis Pthyſica. Scop. *Ent. Carn. n°.* 144.

lalis ſlaveſcens. Deg. *Mem. Inſ. tom.* 5. 2°. 4.

lalis ſimplex. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 1. *p.* 355. *n°.* 25. — *Syſt. Eleut.* 2. *p.* 374. *Fem.*

lalis ſlaveſcens. Payk. *Faun. Suec. t.* 3. 2°. 5.

reſſemble beaucoup à l'Œdémère poda- dont elle ne varie eſſentiellement que par es poſtérieures, qui ſont entiérement d'une noirâtre bronzée, & par les élytres, qui nairement un peu de l'extrémité & du bord r noirs. Les pattes antérieures & intermé- ont leurs cuiſſes bronzées, noirâtres. La a les cuiſſes poſtérieures ſimples. L'ab- & le corcelet ſont noirs ou d'un noir-

e trouve dans toute l'Europe.

Œdémère hybride.

mera hybrida.

nera nigra, thorace ruſo, elytris ſubulatis , margine apiceque nigris.

dalis hybrida, *thorace teretiuſculo ruſo, ubulatis, baſi futuràque teſtaceis, margine nigris.* Ross. *Faun. Etr. Mant.* 1. *p.* 56.

talis hybrida. Faun. Etr. Ross. *Ed.* Hellw. *p.* 398. *n°.* 138.

reſſemble beaucoup, pour la forme & la ır, à l'Œdémère bleue. Les antennes & la ıt noires. Le corcelet eſt fauve, aminci, de deux points enfoncés. Les élytres ſont s, marquées de trois lignes élevées; elles acées à la baſe & du côté de la ſuture, juſ- ilieu, & noires du milieu à l'extrémité & le bord extérieur. La poitrine eſt noire. les poſtérieures ſont renflées, arquées, en- nt noires, luiſantes. Les ailes ſont noires. e trouve en Italie, ſur les fleurs du Panais.

Œdémère ſubulée.

mera ſubulata.

nera nigra, elytris ſubulatis teſtaceis, mar- ini nigro. Ent. tom. 3. *n°.* 50. 20. *tab.* 2. .a. b.

dalis marginata. Fabr. *Ent. Syſt. Suppl. p.* 155.

dalis femorata. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* . 12.

Elle reſſemble à l'Œdémère jaune, mais elle eſt un peu plus petite. Les antennes, la tête, le corcelet & tout le deſſous du corps ſont noirs. Le corcelet eſt raboteux, preſque cylindrique. Les élytres ſont teſtacées, entiérement bordées de noir, même à leur baſe. Les bords latéraux de l'abdomen ſont un peu relevés & fauves.

Elle ſe trouve au midi de la France, d'où elle a été envoyée à M. Boſc.

38. Œdémère verdâtre.

Œdemera vireſcens.

Œdemera thorace inæquali, corpore vireſcenti-obſcuro, antennis pedibuſque nigris.

Necydalis vireſcens. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 1. *pars* 2. *p.* 351. *n°.* 4. — *Syſt. Eleut. t.* 2. *p.* 369. *n°.* 4.

Cantharis vireſcens. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 650. *n°.* 24.

Necydalis vireſcens. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 136. *n°.* 6.

Elle eſt de la grandeur de l'Œdémère verte. Les antennes ſont noires. La tête eſt d'un vert-obſcur, avec le front entier. Le corcelet eſt d'un vert-obſcur, antérieurement auſſi large que long, un peu rétréci poſtérieurement, marqué d'une impreſſion profonde de chaque côté. L'écuſſon eſt petit, d'un vert-obſcur. Les élytres ſont d'un vert-obſcur, ſubulées, mais un peu moins que dans les eſpèces précédentes, marquées de deux lignes élevées, indépendamment du bord extérieur & de la future, l'intérieure étant courte. La poitrine & l'abdomen ſont d'un vert un peu bronzé. Les pattes ſont verdâtres, & les cuiſſes ſimples dans la femelle. Les poſtérieures ſont arquées & renflées dans le mâle.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe.

39. Œdémère barbare.

Œdemera barbara.

Œdemera ænea, elytris attenuatis, apice pedibuſque ſlaveſcentibus.

Necydalis barbara. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 351. *n°.* 7. — *Syſt. Eleut. t.* 2. *p.* 350. *n°.* 9.

Elle reſſemble à l'Œdémère bleue. Les antennes ſont d'un jaune-obſcur. La tête eſt bronzée. Les antennules ſont d'un jaune-obſcur, avec l'extrémité noire. Le corcelet eſt un peu déprimé, marqué de quelques enfoncemens. Les élytres ſont bronzées, amincies poſtérieurement, avec l'extrémité jaune; elles ſont pointillées, & ont quatre lignes élevées, dont deux très-courtes. Le corps eſt bronzé. Les pattes ſont jaunes, avec les cuiſſes poſtérieures bronzées, excepté à leur baſe. Ces cuiſſes poſtérieures ſont renflées, & arquées dans le mâle.

Elle ſe trouve ſur la côte de Barbarie.

40. Œdémère bicolore.

Œdemera bicolor.

Œdemera coeruleſcens, thoracis margine, abdomine pedibuſque teſtaceis.

Necydalis bicolor. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 354. *n°.* 21. — *Syſt. Eleut. t.* 2. *p.* 373. *n°.* 27.

Les antennes ſont obſcures. La tête eſt bleuâtre. Le corcelet eſt rouge, avec une large raie longitudinale, bleuâtre. Les élytres ſont bleuâtres, à peine ſtriées. L'abdomen eſt teſtacé. Les pattes ſont teſtacées. Les cuiſſes poſtérieures ſont très-renflées.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

41. Œdémère flavipède.

Œdemera flavipes.

Œdemera elytris ſubulatis, œnea, pedibus anticis flavis, femoribus poſticis incraſſatis.

Œdemera œnea. Ent. t. 3. *n°.* 50. 13. *tab.* 2. *fig.* 18. a. b.

Necydalis flavipes *nigra, elytris attenuatis viresceutibus, femoribus poſticis incraſſatis, arcuatis.* Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 355. *n°.* 22. — *Syſt. Eleut.* 2. *p.* 373. *n°.* 28.

Necydalis flavipes. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 137. *n°.* 7.

Elle eſt un peu plus petite que l'Œdémère bleue. Les antennes ſont preſque de la longueur du corps, noires, avec la baſe d'un fauve-obſur. Tout le corps eſt d'un vert-foncé & bronzé. Le corcelet eſt marqué de quelques impreſſions. Les élytres ſont moins ſubulées que dans l'Œdémère bleue; elles ſont pointillées, & ont deux lignes élevées, dont l'une, interne, ne va pas juſqu'au milieu. Il y a une troiſième ligne très-près du bord extérieur. La moitié des cuiſſes & les jambes antérieures ſont jaunes; les autres ſont bronzées. Les cuiſſes poſtérieures, dans le mâle, ſont très-renflées, un peu arquées.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe, & ſurtout au midi de la France, en Italie, dans les îles de l'Archipel.

42. Œdémère teſtacée.

Œdemera teſtacea.

Œdemera nigra, thorace elytriſque teſtaceis, pedibus rufis.

Necydalis teſtacea. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 1. *pars* 2. *pag.* 355. *n°.* 23. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 373. *n°.* 29.

Elle reſſemble aux précédentes. Les antennes ſont noires. La tête eſt obſcure. Le corcelet eſt plane, teſtacé. Les élytres ſont amincies, un peu plus pâles que le corcelet. Le deſſous du c noir, avec les pattes rougeâtres.

M. Paykul a cité cette eſpèce comme n'é la femelle de l'Œdémère podagraire; mais, Fabricius, elle a le deſſous du corps n pattes rougeâtres. Nous avons fait obſerv femelle de l'Œdémère podagraire avoit l'a d'un jaune-fauve, & les pattes de la co corcelet, qui eſt raboteux ou inégal, & plane, comme le dit Fabricius, dans l'Œ teſtacée.

Elle ſe trouve en Allemagne.

43. Œdémère glauque.

Œdemera glauceſcens.

Œdemera elytris ſubulatis, glaucis, nigro, abdominis inciſuris albis.

Necydalis glauceſcens. Fabr. *Ent. Sy tom.* 1. *pars* 2. *p.* 355. *n°.* 24. — *Syſt. El p.* 373. *n°.* 31.

Necydalis glauceſcens *elytris ſubulatis flaveſcentibus, femoribus clavatis.* Lin *Nat.* 2. *p.* 642. *n°.* 7.

Leptura necydalea. Linn. *Syſt. Nat. tom.* 1. *p.* 399. *n°.* 17.

Les antennes ſont filiformes, noires, d gueur de la moitié du corps. La tête eſt n corcelet eſt noir, preſque globuleux. Les ſont amincies & preſque ſubulées; elles ſ bres, d'un jaune-glauque, avec le bord L'abdomen eſt noir, aminci, avec le bord neaux blanc. Les cuiſſes ſont renflées.

Elle ſe trouve, ſuivant Linné, dans l'A méridionale, à Surinam; &, ſuivant Fa au midi de l'Europe.

44. Œdémère du Chêne.

Œdemera Quercûs.

Œdemera elytris ſubulatis nigra, ab pedibuſque flaveſcentibus.

Necydalis Quercûs. Fabr. *Ent. Syſt. e pars* 2. *p.* 355. *n°.* 26. — *Syſt. Eleut. t.* 2. *n°.* 33.

Elle eſt petite. Les antennes ſont noires, premier article jaune. La tête eſt noire, bouche jaune. Le corcelet eſt noir, ſans tac élytres ſont obſcures. L'abdomen & les pat jaunes.

Elle ſe trouve ſur le Chêne en Danemar

ŒNAS. *Œnas.* Genre d'inſectes de la ſ ſection de l'Ordre des Coléoptères, & de la des Cantharidies.

Les Œnas ont les antennes courtes, filif coudées entre le ſecond & le troiſième arti

mandibules simples ; les antennules filiformes ; la tête inclinée, distincte du corcelet ; les tarses simples, filiformes, terminés par quatre crochets.

Ce genre, établi par M. Latreille, paroît tenir le milieu entre celui de Cantharide & celui de Mylabre, & il est distinct du premier par les antennes grenues, pas plus longues que le corcelet, & du second en ce qu'elles ne vont point en grossissant, & paroissent comme coudées ou brisées entre le premier & le second article ; elles sont insérées au-devant des yeux, & sont composées de onze articles, dont le premier est un peu alongé & renflé. Le second est petit, fort court, presque conique. Le troisième est aminci à sa base, mais à peu près de la longueur & de la grosseur des suivans, qui sont grenus, égaux entr'eux. Le dernier article est terminé en pointe obtuse.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est cornée, large, un peu avancée, arrondie antérieurement.

Les mandibules sont cornées, arquées, pointues, simples, munies d'une partie peu saillante, presque membraneuse depuis leur base interne jusqu'à l'endroit de l'arcure.

Les mâchoires sont coriacées, bifides. La division extérieure est comprimée, une fois plus longue que l'interne, mince à sa base, arrondie & presque velue à son extrémité. La division interne est courte, large à sa base, comprimée, un peu pointue.

La lèvre inférieure est membraneuse, large, avancée, échancrée.

Les antennules antérieures sont filiformes, un peu plus longues que les mâchoires, & composées de quatre articles, dont le premier est très-petit ; les deux suivans sont égaux entr'eux ; le quatrième est un peu plus long, terminé en pointe obtuse. Elles sont insérées à la base de la division extérieure des mâchoires.

Les antennules postérieures sont filiformes & composées de trois articles, dont le premier est court ; le suivant presque conique, un peu alongé ; le troisième est peu alongé, presque cylindrique. Elles sont insérées à la base antérieure latérale de la lèvre inférieure.

La tête est inclinée comme dans les Mylabres, & distincte du corcelet, dont elle est séparée par un col très-court ; elle est convexe supérieurement, terminée en angle un peu aigu inférieurement.

Les yeux sont petits, arrondis, peu saillans, placés à la partie latérale un peu antérieure de la tête.

Le corcelet est arrondi, peu convexe, presque déprimé, ordinairement un peu plus étroit que la tête.

Les élytres sont presqu'une fois plus larges que le corcelet ; elles sont coriacées, flexibles, un peu plus longues que l'abdomen, & elles cachent deux ailes membraneuses, repliées.

L'écusson est petit, triangulaire, obtus, plus large que long.

Le corps a une forme presque cylindrique, à peu près semblable à celle des Cantharides.

Les pattes sont de longueur moyenne ou même assez longues pour le volume du corps. Les cuisses sont peu renflées, munies, à leur base interne, d'un petit trocanter. Les jambes sont simples, un peu grêles. Les tarses sont longs, filiformes. Le pénultième article est simple, & le dernier est terminé par quatre crochets arqués. Les quatre tarses antérieurs sont composés de cinq articles, & les deux postérieurs de quatre seulement.

Les Œnas paroissent avoir les mêmes habitudes & les mêmes métamorphoses que les Cantharides & les Mylabres ; ils fréquentent les fleurs, & c'est là qu'on les trouve quelquefois accouplés.

OENAS.

ŒNAS. LATR. MÉLOE. LINN. LYTTA. FABR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes de la longueur du corcelet, filiformes, grenues; premier article alongé, renflé.

Mandibules cornées, arquées, munies, à leur partie interne, d'un petit avancement membraneux.

Mâchoires coriacées, bifides; division extérieure grande, arrondie, comprimée.

Quatre antennules filiformes; dernier article en pointe obtuse.

Tarses simples, terminés par quatre crochets.

ESPÈCES.

1. ŒNAS africain.
Noir; corcelet fauve.

2. ŒNAS ruficolle.
Noir; corcelet fauve; élytres testacées.

3. ŒNAS nigricolle.
Noir; élytres testacées.

1. Œnas africain.

Œnas afer.

Œnas niger, thorace rufo.

Cantharis afra. Ent. tom. 3. *n°.* 46. 19. *tab.* 1. *fig.* 4. a. b.

Lytta afra. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 87. *n°.* 16. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 80. *n°.* 24.

Œnas afer. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 10. *p.* 394. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 2. *p.* 218. *tab.* 10. *fig.* 10.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, Cantharide africaine, n°. 16.

Nota. Fabricius cite mal-à-propos le *Lytta afra* de Roſſy, qui eſt bien différent de celui-ci, & qui paroît appartenir au genre Zonite.

2. Œnas ruficolle.

Œnas ruficollis.

Œnas niger, thorace rufo, elytris teſtaceis.

Lytta craſſicornis *atra, thorace elytriſque teſtaceis, antennis incraſſatis.* Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 80.

Il reſſemble beaucoup au précédent, mais il eſt un peu plus petit; il a environ cinq lignes de longueur. Les antennes ſont noires, un peu plus courtes que le corcelet. La tête eſt noire, très-finement pointillée, guère plus large que le corcelet: celui-ci eſt fauve, marqué de points enfoncés, moins ſerrés & plus grands que ceux de la tête. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont finement pointillées, & ont deux ou trois lignes élevées, à peine marquées. Tout le corps eſt très-légérement couvert d'un duvet gris. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Je l'ai trouvé très-abondant ſur diverſes fleurs, dans la Troade & aux Dardanelles, dans le mois d'août.

3. Œnas nigricolle.

Œnas nigricollis.

Œnas niger, elytris teſtaceis.

Il reſſemble beaucoup au précédent pour la forme & la grandeur. Les antennes, la tête, le corcelet, l'écuſſon & tout le deſſous du corps ſont noirs, ſans tache. Les élytres ſeules ſont teſtacées.

Je l'ai trouvé ſur diverſes fleurs, aux environs de Bagdad.

ŒSTRE. *Œſtrus.* Genre d'inſectes de l'Ordre des Diptères, & de la famille des Muſcides, ſelon M. Latreille.

Les Œſtres ont deux antennes courtes, à palette arrondie, munies d'une ſoie, & logées chacune dans une cavité; la tête véſiculeuſe; trois tubercules à la place de la trompe; le corps oblong, plus ou moins velu.

M. Latreille a placé l'Œſtre dans la famille des Muſcides ou des Mouches, dont le caractère eſt tiré, tant de la forme de la bouche, que de celle des antennes; mais ces organes diffèrent à tant d'égards, dans les Œſtres, de ceux des autres Muſcides, que nous n'héſiterons pas à prononcer que ces inſectes doivent former une famille particulière, qui prendra néceſſairement de l'extenſion lorſque ces inſectes parafites auront été plus obſervés, & ſeront beaucoup mieux connus qu'ils ne le ſont à préſent. Déjà l'Œſtre du Cheval préſente aſſez de différences dans les nervures des ailes pour devoir peut-être former un genre diſtinct, & il n'eſt pas douteux que la plupart des animaux ne nourriſſent dans les différentes parties de leur corps des larves de cette famille.

Les Grecs ne paroiſſent pas avoir voulu déſigner, ſous le nom d'οἶστρος, un animal particulier, mais pluſieurs inſectes qui tourmentoient beaucoup les autres animaux. Ariſtote, en parlant du Thon & de l'Eſpadon (*liv.* 5, *ch.* 31; *& liv.* 8, *ch.* 19), dit que ces poiſſons ſont ſujets à être tourmentés par quelques οἶστροι de la groſſeur d'une araignée, & ſemblables à un ſcorpion, qui s'attache à leurs branchies, & cauſe de ſi vives douleurs à ces poiſſons, qu'il les fait ſauter très-haut hors de l'eau. Il eſt facile de voir qu'il ne s'agit ni d'un Œſtre ni de ſa larve, mais probablement d'un Idotée ou d'un Cymothoa. Dans un autre chapitre, ce philoſophe parle encore de l'οἶστρος, mais comme d'un inſecte à deux ailes, qu'il dit vivre dans l'eau, à l'état de larve; il décrit ſa bouche, & lui donne un fort aiguillon.

Élien parle auſſi de l'οἶστρος comme d'un inſecte qui tourmente beaucoup les bœufs, & bourdonne en volant; il lui donne, de même qu'Ariſtote, un aiguillon très-fort qui ſort de ſa bouche.

Ces obſervations ſuffiſent pour nous convaincre que les Anciens ne vouloient pas déſigner par le mot οἶστρος les inſectes que nous nommons aujourd'hui *Œſtres;* elles nous portent, au contraire, plutôt à penſer, comme le font beaucoup de naturaliſtes modernes, qu'ils vouloient déſigner les Thaons, nommés auſſi par les tourmens qu'ils font endurer aux troupeaux. Les Latins traduiſoient indifféremment le mot οἶστρος par celui d'Aſilus ou de Tabanus, & ſous ces deux dénominations ils entendoient parler de nos Thaons.

Linné, ſans chercher à débrouiller ce chaos, a donné le nom d'*Œſtre* à un genre bien diſtinct d'inſectes à deux ailes, qu'il a caractériſé par la ſtructure de la bouche.

Ce caractère eſt en effet celui auquel il eſt le plus facile de reconnoître les Œſtres, mais il n'eſt qu'apparent; & ſi l'on s'en rapporte à l'examen de Fabricius, on reconnoîtra avec lui, dans les trois

petits tubercules que l'on avoit vus ſeulement d'abord à la partie inférieure de la tête, une trompe ou gaîne très-courte, retirée entre deux lèvres véſiculeuſes, ſur laquelle ſont appuyées trois ſoies membraneuſes & flexibles, courtes, preſqu'égales, inſérées à l'extrémité de la lèvre. Le même auteur refuſe aux Œſtres des palpes à la bouche; & cependant M. Clark, dont nous aurons occaſion de parler dans la ſuite de cet article, leur en donne deux, qu'il dit être compoſés de deux articles, dont le dernier véſiculaire, & inféré dans une dépreſſion des côtés de la bouche, qui ne lui a paru conſiſter que dans une ſimple ouverture. Nous ne chercherons ni à diſcuter l'opinion de ces deux auteurs, ni à les faire s'accorder, n'ayant pu appercevoir diſtinctement dans la bouche des Œſtres que nous avons eu occaſion d'obſerver, que les trois points ſaillans que nous regardons comme le meilleur caractère à donner à ce genre.

Les Œſtres reſſemblent beaucoup par la forme de leur corps, à de groſſes mouches; mais ils ſont généralement très-velus, & les couleurs qui les recouvrent, ſont ordinairement diſpoſées, comme celles des Bourdons, par bandes fauves, blanches ou noires. Leur tête eſt groſſe, arrondie, antérieurement munie de deux yeux à réſeaux aſſez grands, de forme ovale, ſe rapprochant par leur extrémité ſupérieure, & de trois petits yeux liſſes, diſtant également l'un de l'autre, & placés ſur le ſommet de la tête, vers ſon bord poſtérieur.

Les antennes ſont compoſées de trois articles, dont le dernier eſt renflé & globuleux, ordinairement coloré; il porte, à ſa baſe ſupérieure, une ſoie ſimple, délicée, un peu longue. Elles ſont très-courtes, & inſérées au milieu du front, chacune dans une cavité triangulaire ou arrondie. Elles ſe trouvent ſéparées au point de leur inſertion par une ſorte de cloiſon ſaillante, que l'on a comparée à un nez; ce qui a fait dire à pluſieurs auteurs, que la tête des Œſtres avoit antérieurement quelque reſſemblance avec celle d'un ſinge ou d'un chathuant, comparaiſon, comme on le penſe, bien éloignée de la vérité, & telle qu'on peut en établir entre les objets les plus différens.

Le corcelet eſt ovalaire, aſſez gros, un peu convexe en deſſus, plus ou moins couvert de poils.

Les ailes ſont triangulaires, de la longueur de l'abdomen ſur lequel elles ſont couchées quelquefois, ou dont elles ſont écartées horizontalement. Les nervures ſont rapprochées près du bord extérieur, & on voit vers le milieu deux cellules fermées, à quelque diſtance du bord poſtérieur, par une nervure oblique, un peu ondulée; & la première eſt coupée en outre, vers le milieu de l'aile, par une nervure tranſverſale, très-courte. Mais dans l'Œſtre du Cheval, les deux cellules ſont ouvertes par le bas, & chacune des deux eſt coupée vers le milieu par une nervure tranſverſale. Les ailerons qui ſont à la baſe des ailes, ſont arrondis & aſſez grands, & les balanciers qui ſe trouvent au deſſous ſont bien diſtincts.

L'abdomen eſt gros, oblong, un peu convexe, très-velu comme le reſte du corps, dans la plupart des eſpèces, & terminé, dans les femelles, par un tube rétractile de pluſieurs pièces, qui leur ſert à faire leur ponte, & que nous aurons occaſion de décrire plus bas.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Le premier article des tarſes eſt alongé, & le dernier eſt terminé par deux crochets écartés, entre leſquels ſont deux pelotes véſiculeuſes.

Les Œſtres ſont rares à l'état parfait; ils ſe tiennent plutôt près des bois que dans les grandes plaines, & n'approchent preſque jamais des habitations. On les voit quelquefois voler abondamment autour des troupeaux, ſur leſquels les femelles cherchent à dépoſer leurs œufs. Ils ne paroiſſent pas vivre très-long-tems ſous leur dernier état, ni même prendre de nourriture. La conformation de leur bouche, dont les parties ne ſont pour ainſi dire que les rudimens des organes que l'on trouve dans les genres voiſins, ſuffiroit ſeule pour le faire préſumer.

Ce qui rend ces inſectes remarquables & doit le plus piquer notre curioſité, eſt la néceſſité où ils ſe trouvent de dépoſer leurs œufs ſur le corps des grands animaux herbivores, afin que leurs larves puiſſent ſe nourrir des diverſes humeurs de ces animaux. La même eſpèce d'Œſtre ne dépoſe pas ſes œufs indifféremment ſur tous les animaux herbivores, & même ſur toutes les parties du corps de ces animaux; chacune au contraire eſt paraſite, d'une même eſpèce, & choiſit pour y dépoſer ſes œufs, la partie du corps qui ſeule puiſſe convenir à ſes larves, ſoit que celles-ci ſe développent dans le lieu même où les œufs ont été placés, ſoit que de cet endroit elles doivent paſſer dans un autre pour s'y développer. En effet, c'eſt dans l'eſtomac des chevaux & dans d'autres parties de leur canal inteſtinal, que les larves de pluſieurs eſpèces ſe développent; d'autres vivent dans les ſinus frontaux des moutons, des rennes, &c. Pluſieurs enfin, ſous le cuir épais de diverſes eſpèces de grands ruminans, & principalement en France, ſous celui du bœuf, ſur le dos duquel elles font venir des tumeurs qui leur ſervent d'habitation.

Depuis très-long-tems ces tumeurs, auxquelles les bœufs & les vaches principalement des pays de bois & dans certaines ſaiſons ſont ſujets, ont été obſervées par les habitans des campagnes: ils ſavent même qu'elles renferment chacune un ver qui provient d'une mouche & doit ſe changer-lui-même en mouche; ils nomment ce ver *Taon*, ainſi que la mouche à laquelle ils croient qu'il donne naiſſance, & qui eſt véritablement notre Taon. Connoiſſant les Taons par leur acharnement à pourſuivre les troupeaux pour les piquer & ſe nourrir de leur ſang, il paroiſſoit tout naturel de préſumer que leurs larves devoient tenir de leur naturel, & vivre

ſur le corps des mêmes animaux qu'ils tourmentent lorſqu'ils ſont à l'état parfait.

Valiſnieri paroit être le premier qui ait fait connoître les inſectes auxquels appartenoient non-ſeulement les larves qui habitent ſur le dos du bœuf, mais celles du même genre, qui vivent dans les inteſtins des chevaux & les ſinus frontaux des moutons; il a donné, ſur leurs mœurs, un grand nombre d'obſervations curieuſes, auxquelles Réaumur & Degeer en ont ajouté beaucoup d'autres.

C'eſt à ces auteurs que nous emprunterons une grande partie de ce qui nous reſte à dire ſur les mœurs des Œſtres & de leurs larves, profitant auſſi des obſervations que M. Clark a rapportées dans un Mémoire ſur le genre Œſtre, & qu'il a inſéré dans le tome III des *Actes de la Société Linnéenne de Londres;* mais afin de mettre plus de clarté & de ne pas, en généraliſant trop, attribuer aux eſpèces encore peu connues les mœurs de celles qui ont été obſervées, nous parlerons iſolement de celles-ci, laiſſant aux obſervateurs à conſtater ce que l'analogie ſemble annoncer pour les autres.

Nous obſerverons ſeulement avant d'entrer dans ces détails, que l'on peut diſtinguer d'une manière générale, d'après leurs mœurs, les Œſtres en deux ſections : 1°. ceux dont les larves ſont fixes, c'eſt-à-dire, habitent ſous la peau des animaux, dans une cavité dont elles ont déterminé la formation, & qui eſt dans l'endroit même où l'œuf a été dépoſé; 2°. ceux dont les larves, après être écloſes dans le lieu où les œufs ont été dépoſés, ſe traînent ou ſont tranſportées dans les cavités naturelles de ces mêmes animaux, ſe nourriſſent du fluide ſécrété par les membranes qui tapiſſent ces cavités, & ſe fixent ſur ces mêmes membranes au moyen de deux forts crochets dont leur bouche eſt armée, & qui manquent aux larves des Œſtres de la première ſection.

I. *De l'Œſtre du Bœuf.*

La ſeule fonction que tous les Œſtres paroiſſent avoir à remplir ſous leur état parfait, a rapport à la reproduction de l'eſpèce; auſſi à peine ont-ils ceſſé d'être chryſalides, qu'ils ſe recherchent pour s'accoupler; & bientôt après la femelle, dont l'abdomen étoit déjà rempli d'œufs qui n'avoient beſoin que d'être fécondés, s'occupe des ſoins de ſa progéniture.

L'Œſtre du Bœuf ſe trouve dans la première ſection que nous venons d'établir. Sa femelle dépoſe ſes œufs ſous la peau des bœufs & ſous celle des vaches; elle choiſit pour faire ſa ponte, les jeunes bœufs de deux ou trois ans au plus, & qui ſont les mieux portans, ſoit pour trouver moins de réſiſtance dans la peau qu'elle doit percer, ſoit pour donner à ſes larves une nourriture plus convenable. Et l'on a ſi bien obſervé ce fait, que, dans un troupeau, les bêtes qui nourriſſent des larves d'Œſtres, ſont le plus eſtimées, comme étant les plus jeunes & les mieux portantes.

L'inſtrument au moyen duquel la femelle de l'Œſtre parvient à percer le cuir ſous lequel elle veut placer ſes œufs, termine, comme nous l'avons dit, ſon abdomen. C'eſt une eſpèce de cylindre creux, d'un brun-noir & luiſant, comme écailleux, compoſé de quatre tuyaux rentrant l'un dans l'autre comme ceux d'une lunette : celui qui eſt le plus près du corps de l'Œſtre, eſt le plus gros; le dernier, qui eſt le plus brun, & n'a environ que le tiers de la longueur de celui qui précède, ſemble terminé, ſi on le regarde en deſſous, du côté du ventre, par cinq petits boutons qui ſont les extrémités de cinq différentes pièces écailleuſes. Deux de ces pièces, auſſi longues que le tuyau, ſont égales, & placées ſemblablement : il y en a une à chacun de ſes côtés. Les trois autres, qui ſont chacune un crochet dont on n'apperçoit que le coude, parce que la pointe eſt courbée en dedans, ſont derrière les deux premières, & diſpoſées en fleurs de lis. Ces trois crochets, qui ſont durs & ſolides, & dont la pointe eſt très-fine, ſont les ſeules parties deſtinées à ouvrir la peau de l'animal : réunis, ils forment une cavité ſemblable à une tarrière qui ſe termine en cuiller, & qui agit peut-être d'une manière analogue.

Modeer (*Mém. de l'Acad. de Stockholm*, 1786) attribue un autre uſage à cet organe, qu'il ne croit pas aſſez ſolide pour percer le cuir épais des bœufs & des rennes. Il penſe que les œufs, qui ſont pointus, en forme de lancette à l'une de leurs extrémités, & dont la coque eſt preſqu'oſſeuſe, ſervent eux-mêmes à percer la peau pour s'y loger; qu'ils ſont conduits dans cette opération, & maintenus par les trois écailles recourbées, & que cette coque dure eſt bientôt ramollie par l'humidité de la liqueur qu'a produite l'inflammation de la piqûre. Réaumur, qui ne paroit avoir vu d'œufs d'Œſtres que ceux qu'il a retirés du corps d'une femelle avant qu'ils fuſſent fécondés & à terme, parle bien de leur forme alongée, mais non de la coque preſqu'oſſeuſe qui les recouvre.

Quoi qu'il en ſoit de la manière dont la femelle de l'Œſtre fait parvenir ſes œufs ſous la peau, elle ne les dépoſe qu'un à un, & pour ainſi dire en volant. A peine la voit-on s'arrêter quelques ſecondes ſur le dos de l'animal qu'elle a choiſi. La douleur que cauſe ſa piqûre, ne paroit pas être en raiſon de la terreur que la préſence des Œſtres cauſe aux beſtiaux, ou peut-être cette douleur n'eſt-elle reſſentie par l'animal que quelques inſtans après que l'œuf a été dépoſé. Il eſt en effet facile d'obſerver, comme l'ont remarqué Réaumur & M. Clark, que les vaches ne chaſſent pas même avec leur queue les Œſtres femelles qui ſe poſent ſur leur croupe; & cependant dans un troupeau, non-ſeulement on voit la bête qui a été piquée, entrer en fureur, courir en mugiſſant, étendant le cou & la queue, de manière à les mettre ſur la même ligne que le corps, & chercher l'eau, le ſeul refuge contre les Œſtres, mais on voit encore tout

le troupeau partager ſon agitation, & donner des marques évidentes de la crainte que lui inſpire un ſeul de ces inſectes.

Chaque femelle d'Œſtre contient un nombre conſidérable d'œufs, & tel qu'elle pourroit, comme le dit Réaumur, en dépoſer ſur le corps de tous les beſtiaux d'un grand canton. Mais outre que beaucoup ne réuſſiſſent pas, il périt une ſi grande quantité de larves lorſqu'elles veulent ſe changer en cryſalides, ſoit qu'elles ſoient foulées aux pieds par les beſtiaux ou mangées par les oiſeaux, que le nombre des inſectes parfaits eſt très-peu conſidérable.

Les œufs que nous avons dit être durs, alongés, un peu recourbés ſur leur longueur, ont, le long du bord concave, un canal ou gouttière, fermé par une membrane qui s'étend juſqu'auprès de la pointe acérée. La larve ne tarde pas à ſortir de chacun de ces œufs, ramolli & échauffé dans le lieu où il a été placé, & elle détermine le développement d'une tumeur qui croît avec elle, dans laquelle elle habite & ſe nourrit. On ne voit guère de ces tumeurs parvenues à toute leur groſſeur avant la mi-mai; elles ont alors ſeize à dix-ſept pouces de diamètre à leur baſe au moins, & un pouce environ de hauteur. Quoique les œufs aient été dépoſés pendant l'été de l'année précédente, les tumeurs ſont à peine viſibles pendant l'hiver.

On trouve quelquefois juſqu'à trente & quarante tumeurs & plus ſur le corps d'une même vache; elles n'y ſont pas toujours placées dans les mêmes endroits, ni arangées de la même façon. On en voit ordinairement près de l'épine du dos, ou près des cuiſſes & des épaules, & ſur les épaules mêmes. Il y en a qui ſont iſolées, & d'autres qui, réunies par groupes, ſe touchent par leur circonférence.

Les beſtiaux qui habitent les pays de bois paroiſſent plus ſujets à nourrir des larves d'Œſtres, que ceux qui paiſſent ſur des prairies naturelles ou des plaines baſſes & humides. Chaque boſſe ou tumeur eſt percée d'un trou, qui eſt celui par lequel l'œuf a été introduit; mais ce trou n'eſt pas toujours ſitué au ſommet. Il eſt aſſez ſouvent très-proche de quelqu'endroit de ſa circonférence. C'eſt par ce trou que la larve conſerve une communication avec l'air extérieur, & reſpire au moyen des ſtigmates dont elle eſt pourvue; auſſi tient-elle preſque toujours à l'ouverture l'extrémité poſtérieure de ſon corps, où ſont ſitués les principaux organes de ſa reſpiration, que l'on apperçoit facilement à l'œil nu, parce qu'ils ſont marqués par deux croiſſans aſſez conſidérables, qui ſe regardent par leur concavité, & ſont plus bruns que le reſte du corps. Sa tête eſt plongée, & nage dans le pus dont la piqûre & ſa préſence déterminent continuellement la formation. Cette matière dégouttante paroît être la ſeule nourriture qui lui convienne; car ſa bouche n'eſt nullement conformée, comme nous le verrons, pour déchirer la chair. Elle paroît au contraire propre à prendre cette ſorte de nourriture liquide & très-ſubſtantielle, dont la ſécrétion, beaucoup plus que ſuffiſante pour la nouriture de la larve, s'écoule en partie par l'ouverture de la tumeur, & colle les poils qui la ſurmontent. C'eſt auſſi par cette ouverture que la larve jette ſes excrémens, qui ont quelque reſſemblance avec le pus, mais qui ſont plus liquides & plus jaunâtres.

Ces larves, pendant une grande partie de leur exiſtence ſous cet état, ſont blanches; mais à meſure qu'elles groſſiſſent, elles prennent une teinte de brun, irréguliérement répartie ſur tout leur corps. Parvenues à terme, elles varient pour leur groſſeur, ſoit qu'elles doivent cette différence aux circonſtances qui auroient pu favoriſer ou diminuer leur accroiſſement, ſoit que les larves qui doivent ſe transformer en femelles ſoient plus groſſes que celles qui doivent devenir des Œſtres mâles. Les plus grandes ont de treize à quatorze lignes de long, & ſept lignes environ de diamètre dans l'endroit le plus renflé de leur corps. Elles ſont dépourvues de pattes, ſont alongées à la partie antérieure, & un peu plus pointue que la poſtérieure. Leur corps eſt compoſé de onze anneaux, y compris celui de la bouche; le huitième eſt celui qui a le plus de diamètre. Ces anneaux ont la moitié de leur circonférence, qui correſpond au dos, plus aplatie que celle qui forme le ventre; de ſorte que le dos eſt un peu concave ou au moins plat, tandis que le ventre eſt convexe. Cette diſpoſition du ventre eſt beaucoup plus en rapport avec la forme des parois concaves de la tumeur dans laquelle ces larves doivent ſe mouvoir, que s'il eût été plat comme dans les larves ſans pattes, deſtinées à marcher ſur la terre.

Le corps eſt diviſé longitudinalement par huit ſillons, dont ſix ſont beaucoup plus profonds que les deux autres. Deux des grands ſillons ſont ſur le dos, & aſſez écartés l'un de l'autre; & quatre ſont diſtribués deux à deux ſur chaque côté, étant très-rapprochés; les deux autres enfin ſont ſous le ventre. Toute la peau paroît comme chagrinée, mais à grains très-fins; ce qu'elle doit à la grande quantité d'épines triangulaires & jaunâtres qui s'apperçoivent fort bien avec la loupe, & dont elle eſt en grande partie couverte. Ces épines ſont dirigées dans divers ſens ſur chaque anneau, qui eſt comme diviſé lui-même en deux par une canelure irrégulière & annulaire. Les épines qui ſont ſur la partie antérieure de chaque anneau, ſont dirigées vers le derrière; celles au contraire qui ſont ſur le bord poſtérieur, ſont dirigées vers la tête; elles ſont beaucoup plus petites. Sous le ventre, tous les anneaux, à l'exception des dixième & onzieme, ſont couverts de ces épines ſemblablement diſpoſées; ſur le dos, les trois antérieurs ſeulement en poſſèdent. C'eſt au moyen de cette merveilleuſe diſpoſition, que la larve de l'Œſtre du Bœuf, non-ſeulement ſe fixe dans la cavité qu'elle habite, mais encore s'y meut, en faiſant ſaillir à volonté les portions des anneaux qui portent des épines dirigées

ant, ou celles qui en ont dirigées dans le ſens
ire. Outre ces épines, on voit ſur le corps
ars rangées de tubercules très-petits, arron-
vec une dépreſſion dans le centre, qui pa-
at être l'ouverture des ſtigmates.
bouche n'eſt point armée de crochets : c'eſt
avité dont la moitié poſtérieure eſt entourée
atre mamelons mouſſes. On apperçoit à ſon
ntérieur deux petits boutons écailleux, d'un
noir, qui ſe touchent preſque, & à côté de
n deſquels eſt un mamelon charnu, plus
que les premiers. Une portion d'anneau garnie
es forme à cette bouche une eſpèce de lè-
périeure.
xtrémité poſtérieure de la larve eſt terminée
ne ſorte de plan circulaire, diviſé en deux
ns inégaux par une corde tranſverſale. Le plus
egment eſt du côté du ventre : c'eſt dans le
rand que l'on apperçoit les deux principaux
ites dont nous avons déjà parlé. Ce ſont deux
s ouvertures blanchâtres, placées chacune au
d'une pièce brune, dure comme de la corne,
ante, qui eſt contournée en croiſſant à poin-
ouſſes. Les deux croiſſans ſe regardent par
oncavité, & ſont placés perpendiculairement
n du ventre. Dans le plus petit ſegment, &
bord de la corde qui le forme, ſont huit pe-
ouvertures qui laiſſent ſortir l'air du corps,
que Réaumur, de l'ouvrage duquel nous
extrait tous ces détails, dit l'avoir vu. C'eſt
e plus petit ſegment auſſi qu'avec un microſ-
on apperçoit une petite ouverture arrondie,
on regarde comme l'anus. On peut encore
ien l'appercevoir en plaçant la larve dans
chaude : on voit alors s'échapper de cette
ure, une colonne de pus aſſez conſidérable,
note la poſition & l'uſage de cette ouver-
e canal inteſtinal qu'elle termine en arrière,
ſimple tube membraneux, n'offrant aucun
ment étendu directement de la bouche à

deux ſtigmates principaux, dont nous avons
plus haut la poſition, & qui ſont à l'extré-
oſtérieure de la larve, ſont les extrémités de
arges canaux aériens, placés ſur chacun de
tés. Ces deux trachées ſe réuniſſent à leur
e par un tronc latéral, & fourniſſent un grand
e de branches qui ſe ramifient elles-mêmes.
ues vont à l'inteſtin, d'autres à la peau, & la
t s'anaſtomoſent entr'elles. On remarque une
ible diſpoſition dans les trachées des larves
ſtres du Cheval, & Hémorrhoïdal, dont nous
ons bientôt, & probablement dans les larves
tes les eſpèces d'Œſtres.
ſque la larve a pris tout ſon accroiſſement,
rt à reculons de la tumeur qu'elle habitoit,
ouverture que nous y avons remarquée ; mais
i, étant trop étroite, a beſoin d'être aggran-
e que fait la larve par une preſſion continue
nt pluſieurs jours. Ce n'eſt qu'avec beaucoup
d'efforts qu'elle parvient à faire ſortir du trou les deux derniers anneaux de ſon corps, qui lui ſervent enſuite pour prendre un point d'appui fixe au dehors, & retirer ſucceſſivement tous les autres. Une fois ſortie, cette larve tombe à terre, s'y traîne lentement pour trouver un abri, ſoit ſous une pierre, ſoit ſous une motte de terre & de gazon, où elle reſte immobile, & ſe transforme en chryſalide. Cette transformation conſiſte, du moins à l'extérieur, dans un raccourciſſement du corps de la larve. La peau qui ſe durcit, devient noire ; elle ſert de coque au nouvel inſecte qui ſe forme, & qui doit en ſortir quarante ou cinquante jours après.

La manière dont s'effectue cette ſortie eſt des plus curieuſes. On remarquoit ſur la larve, à ſa partie antérieure, un cordon blanchâtre qui, paſſant au deſſus de la bouche, s'étendoit de chaque côté ſur le ſecond, le troiſième & le quatrième anneau, & ſe recourboit vers le dos pour s'y terminer par un filet. Ce cordon formoit le contour aminci de la pièce triangulaire que l'inſecte parvient à faire ſauter aſſez facilement en la preſſant de dedans en dehors, avec la tête, lorſqu'il veut ſe mettre en liberté. Si l'on ouvre la coque avant que l'Œſtre n'en ſoit ſorti, on voit celui-ci enveloppé dans un ou pluſieurs ſacs membraneux & blanchâtres, dont il ſe débarraſſe lorſqu'il paſſe à l'état parfait. Les femelles ont déjà l'abdomen renflé par la préſence des œufs, dont elles cherchent bientôt, après s'être accouplées, à aſſurer, comme nous l'avons dit, le développement.

Réaumur a remarqué que les larves ne paroiſſent pas ſortir de la tumeur à toute heure du jour indiſtinctement, mais qu'elles choiſiſſent plutôt le matin, entre ſix & huit heures. Les larves que cet obſervateur a vues ſe mettre en chryſalide le 29 ou 30 de mai, ſe ſont transformées en Œſtres vers la mi-juillet ; mais l'époque ne paroît pas être bien déterminée, puiſque M. Clark a vu ſouvent en ſeptembre, ſur le dos des vaches, des larves aſſez avancées pour donner leur Œſtre en décembre. Il eſt vrai que ce dernier cas eſt beaucoup plus rare.

Peu après que la larve eſt ſortie de la tumeur, celle-ci s'affaiſſe ; le pus en ſort, & la plaie ſe cicatriſe quelquefois en moins de vingt-quatre heures. On apperçoit cependant ſur les peaux de bœufs tannées, les ouvertures des larves d'Œſtres, ce qui en diminue la valeur lorſque ces ouvertures ſont en grand nombre.

Les autres eſpèces d'Œſtres dont les larves vivent ſous le cuir d'animaux différens du Bœuf, tels que ceux du *Renne*, du *Lièvre*, de l'*Antilope*, &c., ne paroiſſent, d'après l'analogie, ne devoir différer que très-peu, quant à la conformation de leur larve & à ſes mœurs, de celles que nous venons de décrire. Nous ſavons déjà que deux de ces larves, celle de l'Œſtre du Renne & celle de l'Œſtre du Lièvre, manquent comme elle de crochet à la bouche, dont ſont pourvues toutes

les larves qui habitent les cavités naturelles des animaux.

On ſait que l'Œſtre des Rennes ne cauſe pas moins d'épouvante à ces ruminans, que l'Œſtre du Bœuf n'en cauſe à nos troupeaux ; qu'il eſt ſi fréquent en Laponie, où on lui donne le nom de *Kurbma* ou *Gurbma*, que leurs larves font périr beaucoup de Rennes de deux ou trois ans, & que les peaux des plus vieux ſont ſouvent ſi criblées de piqûres de ces inſectes, que l'on a cru que ces animaux étoient ſujets à la petite-vérole. Les jeunes d'une année, dont le poil eſt encore liſſe & couché, ne paroiſſent pas en avoir : ceux qui ſont ſauvages y ſont auſſi moins ſujets. Linné, dans ſon voyage en Laponie, eut occaſion d'obſerver la patience d'une femelle de cet Œſtre, qui ſuivit pendant plus d'une journée le Renne qui le conduiſoit. Elle tenoit ſa tarière tirée avec un œuf au bout, tout prêt à le dépoſer ſur l'animal dès qu'il s'arrêteroit.

Quoique la deſcription de l'inſecte dont parle Bruce dans ſon *Voyage aux ſources du Nil*, ſous le nom de *Zimb*, ne puiſſe ſuffire pour reconnoître, non-ſeulement ſi c'eſt une eſpèce non décrite d'Œſtre, mais même ſi c'eſt un inſecte de ce genre, les mœurs qu'il lui donne, nous paroiſſent le faire préſumer. Il dit en effet que ces inſectes tourmentent tellement les beſtiaux & les chameaux, que les paſteurs ſont forcés de fuir dans les déſerts ; &, ce qui eſt plus poſitif, que ces mêmes inſectes font naître ſur les Chameaux de nombreuſes tumeurs purulentes.

Ce même voyageur prétend auſſi que le Rhinocéros & l'Eléphant ſont quelquefois attaqués par ces mêmes inſectes.

Le Cerf, à ce qu'on nous a aſſuré, nourrit auſſi ſous ſa peau une larve d'Œſtre, dont nous n'avons pu encore ſuivre le dévelopement ni obſerver l'inſecte parfait.

II. *Œſtre du Cheval.*

Cet inſecte peut être conſidéré comme le type de ceux que nous avons placés dans la deuxième ſection, c'eſt-à-dire, des Œſtres dont les larves habitent les cavités naturelles des animaux. C'eſt dans l'eſtomac des Chevaux que ſa larve habite, ainſi que celle de l'Œſtre hémorrhoidal, avec lequel cette eſpèce a été confondue pendant long-tems, mais dont elle en a été très-bien diſtinguée en dernier lieu par Clark, qui a donné ſur les mœurs de l'une & de l'autre, les détails les plus curieux. Tous les auteurs anciens & modernes qui ont traité des maladies des Chevaux, ont parlé des vers courts que l'on trouve dans leur eſtomac ; mais Valiſnieri paroît être le premier qui ait démontré que ces vers étoient des larves d'Œſtre. Depuis cet auteur, l'opinion généralement accréditée eſt que ces larves, dépoſées ſur la marge de l'anus par la femelle de l'Œſtre, remontent juſque dans l'eſtomac au moyen des épines dont leur corps eſt couvert ; & cette opinion paroit fondée ſur ce qu'en dit Valiſnieri, d'après le docteur Gaſpari, qui raconte que, voyant un jour les Chevaux, de tranquilles qu'ils étoient, devenir très-agités, il s'apperçut que leur agitation étoit cauſée par une eſpèce de mouche qui voloit autour, & faiſoit des tentatives pour parvenir à l'anus de l'un d'eux. Cette mouche n'ayant pu y réuſſir, ajoute-t-il, il la vit voler vers une jument qui paiſſoit ſéparée des autres, & paſſer ſous ſa queue pour ſe poſer ſur l'anus. Elle n'y excita d'abord qu'une ſimple démangeaiſon, qui déterminoit la jument à faire ſortir le bord de ſon inteſtin, à l'ouvrir, & à en aggrandir l'ouverture : la mouche en ſut profiter ; elle pénétra plus avant, & ſe cacha ſous les replis de l'inteſtin. Ce fut apparemment là qu'elle acheva ſon opération & fit ſa ponte. Peu de tems après, la jument devint furieuſe, ſe mit à courir & à bondir. Ce fait, rapporté par Réaumur, qui n'a pas été à même de le vérifier, ne s'accorde nullement avec ce que dit Clark des mœurs de cet inſecte, ſi toutefois c'eſt bien la même eſpèce dont Valiſnieri & lui ont voulu parler. Clark cherche à réfuter l'opinion depuis long-tems accréditée, que les larves de cette eſpèce & même de l'Hémorroidal ne pénètrent pas par l'anus, & il raconte la manière bien différente dont elles parviennent dans l'eſtomac. Voici ce qu'en dit cet obſervateur, dans lequel tout nous porte à avoir la plus grande confiance, tant par les connoiſſances qu'il poſſède, que par les occaſions fréquentes que ſa profeſſion de chirurgien-vétérinaire lui ont données, d'examiner les Œſtres du Cheval.

Lorſque la femelle de l'Œſtre du Cheval (dit-il) veut effectuer ſa ponte, elle s'approche de l'animal qu'elle a choiſi, en tenant ſon corps preſque vertical dans l'air. L'extrémité de ſon abdomen, qui eſt très-alongé, eſt recourbé en avant & en haut, & porte un œuf qu'elle dépoſe, ſans preſque ſe poſer, ſur la partie interne des jambes, ſur les côtés & la partie interne de l'épaule, rarement ſur le garot du Cheval. Cet œuf, qui eſt entouré d'une humeur glutineuſe, s'attache facilement aux poils. L'Œſtre s'éloigne enſuite un peu du Cheval pour préparer un ſecond œuf en ſe balançant dans l'air ; elle le dépoſe de la même manière, & répète ainſi ce manège juſqu'à cent fois & plus.

Quelques jours après, les œufs étant mûrs, & la larve prête à éclore, la pellicule des premiers ſe déchire facilement lorſque le Cheval lèche les parties ſur leſquelles ils ont été poſés à deſſein par l'Œſtre. C'eſt alors que les larves s'attachent à la langue de l'animal, & parviennent par l'œſophage, dans l'eſtomac.

M. Clark avoit d'abord penſé que les œufs étoient pris par la langue, puis déglutis dans l'eſtomac où ils écloſoient ; mais des obſervations plus ſcrupuleuſes l'ont convaincu que les larves ſortoient de leurs œufs avant de paſſer dans l'eſtomac du Cheval.

On voit combien il eſt difficile de faire accorder ce récit avec celui du docteur Gaſpari, s'il s'agit d'une même eſpèce. Mais il ſeroit peut-être poſſible de concilier deux faits auſſi contradictoires, en regardant l'Œſtre & la larve dont parlent Gaſpari & Réaumur, comme appartenantes à l'eſpèce que M. Clark a appelée *Vétérinaire*, & dont la larve, comme celle des deux autres, habite l'eſtomac des Chevaux. Ce qui nous confirmeroit encore dans cette idée, c'eſt que nous trouverons des différences notables dans les larves vues par les deux auteurs. M. Clark dit clairement que la larve de l'Œſtre du Cheval, ainſi que l'Hémorroïdal, a deux crochets égaux, placés de chaque côté de la bouche, tandis que Réaumur, qui dit avoir vu auſſi des larves dans leſquelles cette diſpoſition avoit lieu, aſſure que celles qu'il a décrites, avoient les crochets inégaux, le plus petit étant placé au deſſus du plus grand, & tous deux ſitués au deſſus de l'ouverture de la bouche. Si l'on ajoute à cela que la deſcription donnée par Réaumur, de l'inſecte parfait, convient mieux à l'Œſtre *Vétérinaire* qu'à l'*Hémorroïdal* auquel M. Clark le rapporte, & encore que cet obſervateur n'a pas connu la larve de ſon Œſtre Vétérinaire, ni la manière dont cet inſecte dépoſe ſes œufs, on pourra peut-être partager le doute que nous préſentons.

Quoi qu'il en ſoit, les larves de l'Œſtre dont nous parlons, habitent l'eſtomac du Cheval : on les trouve quelquefois auſſi dans celui de l'âne. Elles ſont plus communes autour du pylore, & ne ſe voient que très-rarement dans les inteſtins : leur nombre eſt quelquefois ſi conſidérable, qu'elles peuvent cauſer la mort des Chevaux ; & c'eſt à leur grande abondance que le docteur Gaſpari attribue la cauſe d'une maladie épidémique qui fit périr beaucoup de Chevaux dans le Véronois & le Mantouan en 1713. Lorſqu'elles ne paſſent pas une centaine, elles ne paroiſſent nullement nuire à la ſanté des Chevaux. Elles ſont ſuſpendues par grappes à la membrane interne de l'eſtomac au moyen de deux forts crochets recourbés, d'une ſubſtance cornée, noirâtre, & qui ſont placés de chaque côté de l'ouverture de la bouche, qui eſt une petite fente verticale, paroiſſant elle-même bordée par deux petites plaques cornées. Au deſſus de chacun des crochets on apperçoit un petit bouton charnu, percé d'un petit trou dans ſon milieu, & analogue ſans doute aux ſtigmates que nous avons vu placés au même endroit dans la larve de l'Œſtre du Bœuf.

La larve de l'Œſtre du Cheval eſt ſans pattes, de forme conique, alongée ; c'eſt à ſa plus petite extrémité qu'eſt placée la tête. Son corps eſt compoſé de onze anneaux, garnis chacun, à leur bord poſtérieur, d'une rangée circulaire d'épines triangulaires, ſolides, jaunâtres dans la plus grande partie de leur longueur, noires à l'extrémité, & dont la pointe, très-aiguë, eſt dirigée en arrière. Au deſſus du corps, les anneaux du bout poſtérieur & ceux qui en ſont les plus proches, n'ont point de ces épines qui exiſtent ſur les mêmes anneaux du côté du ventre. L'extrémité poſtérieure qui eſt tronquée, figure une eſpèce de bouche tranſverſale, avec deux lèvres qui peuvent ſe rejoindre pour fermer l'ouverture qu'elles circonſcrivent. On voit, dans l'eſpèce de cavité profonde que ces lèvres laiſſent entr'elles lorſqu'elles ſont écartées, ſix doubles ſillons couchés tranſverſalement, & courbés en dedans de chaque côté, de manière à ſe rapprocher en cercle. Ces ſillons, formés par une ſubſtance écailleuſe, ſont criblés de petits trous que l'on regarde comme les ouvertures des ſtigmates. On voit que l'uſage de l'eſpèce de bouche dont ils ſont pourvus, eſt de les protéger contre les alimens liquides, & les ſucs qui ſe trouvent dans l'eſtomac, & qui pourroient les boucher. On conçoit moins facilement comment des animaux peuvent exiſter dans l'eſtomac, expoſés à une chaleur auſſi élevée, & reſpirer dans un air auſſi vicié. Peut-être eſt-ce la rareté de l'air reſpirable, qui a exigé le développement de leurs organes reſpiratoires, qui, ſemblables, par la diſpoſition, à ceux que nous avons vu exiſter dans la larve de l'Œſtre du Bœuf, ont encore plus d'étendue, & beaucoup plus que ceux de toutes les autres larves de Diptères.

Cette larve ſe nourrit, ou du chyme qu'elle trouve dans l'eſtomac, ou plutôt de l'humeur ſécrétée par la membrane interne de cet organe. On trouve ſouvent dans ſon canal inteſtinal, qui eſt droit, une matière jaune, verdâtre, réſidu de la nourriture qu'elle a priſe.

Comme la larve de l'Œſtre du Bœuf, lorſque celle du Cheval a pris tout ſon accroiſſement, il faut qu'elle ſorte du corps qu'elle habitoit, pour ſe changer en chryſalide. Pour cela, elle deſcend en ſuivant les inteſtins, ſe traînant au moyen de ſes épines ou portée par les excrémens, juſqu'à ce qu'elle arrive à l'anus, ſur les bords duquel on la trouve ſouvent ſuſpendue dans les mois de mai & de juin, prête à tomber à terre pour y ſubir ſa transformation. A cette époque, elle eſt devenue brune, en paſſant ſucceſſivement par le blanc-verdâtre, le vert & le jaunâtre.

Tombée à terre, elle ſe transforme bientôt en chryſalide. La peau ſe durcit, devient d'un brun noir, & lui ſert de coque. Après être reſtée ſix ou ſept ſemaines dans cet état, l'inſecte parfait en ſort par un moyen ſemblable à celui employé par l'Œſtre du Bœuf, c'eſt-à-dire, qu'il fait ſauter une pièce ovalaire du bout antérieur & ſupérieur de ſa coque, dont on n'appercevoit pas le contour, ni ſur la larve ni ſur la chryſalide.

L'Œſtre *Hémorroïdal*, auquel M. Clark a conſervé ce nom, non pas parce que la femelle s'introduit par l'anus du Cheval pour y dépoſer ſes œufs, opinion qu'il combat comme pour l'Œſtre du Cheval, mais parce que l'extrémité de ſon abdomen eſt d'un beau rouge-oranger, a été, comme

nous l'avons dit, confondu avec l'eſpèce précédente. Sa larve vit de même dans l'eſtomac du Cheval; elle reſſemble preſqu'en tout à celle de l'Œſtre de cet animal; elle eſt ſeulement un peu plus petite, & ſa couleur eſt plus blanche. Les œufs de cette eſpèce ſont auſſi d'une teinte plus foncée.

M. Clark rapporte que la femelle dépoſe ſes œufs ſur les lèvres du Cheval, qu'il en a été témoin pluſieurs fois. Il raconte qu'à la vue de cet inſecte, l'animal qu'elle menace, fait mouvoir ſa tête d'avant en arrière pour l'éviter; mais quand il en eſt atteint, il ſe ſauve au galop ou dans l'eau, qui paroit être la meilleure défenſe que tous les animaux aient à oppoſer aux Œſtres; il frotte ſes lèvres contre terre ou ſur les autres Chevaux. Quelquefois on voit l'inſecte ſortir du gazon où il étoit caché, ſe porter entre les jambes de devant du Cheval qui pâture, pour ſe poſer ſur ſa lèvre inférieure. On remarque qu'à chaque œuf qu'il dépoſe, il ſe balance dans l'air pour le préparer & le porter à l'extrémité de ſon abdomen, qu'il tient recourbé alors en haut. M. Clark n'a pas obſervé comment les larves paſſoient de la lèvre dans l'eſtomac.

Lorſque ces larves ſortent par le rectum du Cheval, vers les mois de juin & juillet, elles ſont d'un vert-rouge, qui devient brun-foncé tout-à-fait dans la chryſalide, état ſous lequel la larve reſte près de deux mois. Quoique nous n'ayions pas d'obſervation poſitive à cet égard, il ne nous paroît pas douteux qu'elle ne ſorte comme l'Œſtre du Cheval.

Œſtre du Mouton.

Cet inſecte appartient à notre deuxième diviſion. Sa larve habite les ſinus maxillaires & frontaux des Moutons, & ſe tient fixée à la membrane interne qui les tapiſſe, au moyen de deux forts crochets, dont les côtés de la bouche ſont armés, ainſi que nous l'avons vu dans les larves des deux eſpèces dont nous venons de parler. On trouve dans les auteurs de la plus haute antiquité des témoignages que ces larves étoient connues: on les regardoit comme un remède contre l'épilepſie, qu'on croyoit enſeigné par Apollon lui-même. M. Valiſnieri eſt encore l'auteur auquel nous devons la connoiſſance, tant des larves, que de l'inſecte parfait dont il nous a donné une hiſtoire preſque complète.

Les Moutons ne craignent pas moins cet Œſtre, que les Chevaux ne redoutent les eſpèces qui les attaquent; & lorſqu'ils en ſont menacés par lui, ils cherchent à l'éviter, non pas en ſe plongeant dans l'eau, mais en ſe réuniſſant dans un chemin rempli de pouſſière, où ils ſe ferrent les uns contre les autres, tenant leur nez preſqu'à terre. Ceux qui paroiſſent en avoir été atteints, s'agitent beaucoup; ils frappent la terre avec leurs pieds, & fuient, tenant le nez bas. C'eſt en effet ſur le bord interne des narines, que la femelle dépoſe ſes œufs, qui bientôt éclоſent. Les larves qui en ſortent, ſont blanches; elles conſervent cette couleur preſque juſqu'à ce qu'elles aient pris tout leur accroiſſement. Elles ſont alors plus groſſes que celles de l'Œſtre du Cheval, mais moins que celles de l'Œſtre du Bœuf. Leur forme eſt plus alongée que celle de ces dernières; elles figurent aſſez bien un cône alongé, à la petite extrémité duquel eſt la tête. Outre l'ouverture ſimple de la bouche, & les deux crochets cornés & ſolides dont nous avons parlé, on voit encore ſur cette tête, au deſſus de chacun des crochets, un petit bouton ſaillant & charnu, probablement percé dans ſon centre. Le corps de ces larves eſt compoſé de onze anneaux, & il eſt terminé par deux plaques brunes, circulaires, placées à côté l'une de l'autre, qui ſont les deux principaux ſtigmates. L'air paroit paſſer par un eſpace circulaire, concentrique & blanchâtre, qui partage chacune des plaques en deux parties. Ces plaques peuvent être renfermées, à la volonté de la larve, dans ſon dernier anneau, comme dans une bourſe. Au deſſous du même anneau eſt l'anus, ordinairement caché dans les replis des chairs.

Lorſque la larve a pris tout ſon accroiſſement, ſa blancheur s'efface en différens endroits. La partie la plus élevée de la plupart des anneaux, & ſurtout de ceux qui ſont depuis le milieu du corps juſqu'au bout poſtérieur, devient au deſſus d'abord d'un blanc-ſale, pour paſſer ſucceſſivement par des nuances de plus en plus brunes. Sur chaque côté inférieurement on voit une rangée de petits points ſaillans & mouſſes, que l'on pourroit prendre pour des ſtigmates, & qui pourtant n'en ſont pas. Ces tubercules ſervent à la marche de la larve, ainſi que les petites épines très-fines, rougeâtres, dirigées en arrière, qui recouvrent en deſſous tout l'eſpace charnu compris entre deux anneaux.

Ces larves ſont très-vives, & s'agitent beaucoup lorſqu'on les tient dans la main: on en trouve rarement plus de trois ou quatre dans la tête d'un Mouton. Lorſqu'elles ſont à terme, elles ſortent par les narines, & tombent ſur la terre, dans laquelle elles s'enfoncent pour ſe changer en chryſalide. Elles deviennent alors d'un brun-noir. Leur peau ſe durcit, & leur ſert de coque. Elles reſtent dans cet état environ deux mois, & l'inſecte parfait ſort comme l'ont fait les Œſtres du Bœuf & du Cheval. Les différentes époques pendant leſquelles on trouve, dans les ſinus frontaux des Moutons, des larves prêtes à ſe métamorphoſer, ont fait préſumer qu'il y avoit deux générations de ces inſectes par année. On en voit effectivement depuis le mois d'avril juſqu'à la fin de juillet.

Si les obſervations de quelques ſavans & de quelques voyageurs ſont exactes, l'homme paroîtroit partager avec les animaux herbivores, la propriété de nourrir des larves d'Œſtres. M. de Humboldt a vu des Indiens, dans l'Amérique méridionale, dont l'abdomen étoit couvert de petites tumeurs occaſionnées par la préſence d'une larve d'Œſtre, dont il n'a point ſuivi les développemens.

M. Wohlfarhrt dit que des vers courts qu'un vieillard rendit par le nez après de violens maux de tête, donnèrent naiſſance à des mouches qu'on pourroit peut-être regarder comme des Œſtres. Ce même auteur cite pluſieurs faits analogues à celui dont il avoit été témoin.

M. Clark rapporte auſſi que le docteur Latham a vu retirer, des ſinus maxillaires d'une femme, des larves d'Œſtre, qu'il a ſuppoſé être celles du Bœuf; mais ces dernières obſervations ne nous paroiſſent pas aſſez préciſes & aſſez détaillées. Ni les vers de M. Wohlfarhrt, ni les larves dont parle le docteur Latham, ni les inſectes ailés qui ſont ſortis des uns & des autres, n'ont été aſſez bien décrits pour qu'il ne nous reſte des doutes à ce ſujet.

On a propoſé beaucoup de remèdes pour préſerver les beſtiaux des larves d'Œſtres. Un des plus uſités en Finlande, en Suède & en Laponie eſt de frotter les animaux avec de la graiſſe de phoque. M. Clark ne connoît d'autres moyens à employer contre les larves de l'eſtomac du Cheval, que de détruire avec une broſſe & de l'eau chaude les œufs lorſqu'ils ſont adhérens aux poils. Au ſurplus, cet obſervateur ajoute que ces larves ſont peut-être moins nuiſibles qu'utiles aux Chevaux lorſqu'elles ne ſont pas en grand nombre; elles forment une eſpèce de cautère preſque perpétuel, qui peut rendre moins fréquentes, comme il croit l'avoir remarqué, les maladies auxquelles ces animaux utiles ſont ſujets.

OESTRE.

ŒSTRUS. Linn. Geoffr. Deg. Fabr. Latr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, logées dans une cavité; trois articles, le dernier globuleux, muni d'une soie à sa base supérieure.

Bouche sans trompe et sans antennules apparentes.

Trois petits tubercules à la place de la trompe.

Trois petits yeux lisses au sommet de la tête.

Ailes variables.

Corps ordinairement très-velu.

ESPÈCES.

1. **OESTRE jouflu.**

Ailes obscures; corps grisâtre; partie antérieure de la tête blanche, pointillée de noir.

2. **OESTRE du Lièvre.**

Ailes un peu obscures; noir, avec la partie postérieure du corcelet et la base de l'abdomen jaunes.

3. **OESTRE du Bœuf.**

Ailes un peu obscures; corcelet jaune, avec une bande noire; abdomen blanc à la base, fauve à l'extrémité.

4. **OESTRE du Renne.**

Ailes sans tache; corcelet jaune, avec une bande noire; abdomen fauve, avec l'extrémité noire.

5. **OESTRE de l'Antilope.**

Ailes obscures, avec une bande et deux points noirs; abdomen testacé, avec quatre rangées de points noirs.

6. **OESTRE du Cheval.**

Ailes blanchâtres, avec une bande et deux points noirs; abdomen ferrugineux.

7. **OESTRE hémorrhoïdal.**

Ailes sans tache; corcelet noir, avec l'écusson pâle; abdomen noir, avec la base blanche et l'extrémité fauve.

8. **OESTRE vétérinaire.**

Ferrugineux; ailes sans tache; côtés du corcelet et base de l'abdomen avec des poils blancs.

9. **OESTRE des troupeaux.**

Ailes obscures; corcelet cendré, velu; abdomen noir, avec le premier anneau couvert de poils blancs.

10. **OESTRE trompe.**

Ailes blanches; corps noir, couvert de poils cendrés; corcelet avec une bande noire.

ŒSTRE. (Insecte.)

11. ŒSTRE du Mouton.

Ailes transparentes, avec des points noirs, à la base; abdomen blanc, mélangé de noir.

12. ŒSTRE albipède.

Ailes transparentes, sans tache; noir, avec le front blanc; abdomen jaune, avec une ligne longitudinale obscure.

13. ŒSTRE rayé.

Ailes blanches, sans tache; corcelet rayé de noir; abdomen fauve.

14. ŒSTRE fasciculé.

Velu, jaune; anus avec trois faisceaux de poils noirs.

15. ŒSTRE de l'Homme.

Corps entiérement de couleur obscure.

Œstrus buccatus.

Œstrus alis fuscis, corpore griseo, facie albâ, nigro punctatâ.

Œstrus buccatus. Fabr. *Syst. Entom. tom.* 4. *p.* 230. *n°.* 1. — *Syst. Antl. p.* 227. *n°.* 1.

Cette espèce est la plus grande de celles de ce genre; elle est presque glabre. Les antennes sont noires. La tête est un peu renflée en avant, grise, avec quelques points noirs, brillans. Le vertex est noir, avec quelques points gris. Le corcelet est gris sur les côtés, d'une teinte plus foncée ou noirâtre en dessus. L'abdomen est de la même couleur grise, avec quelques lignes blanchâtres & des points noirs. Les ailes sont noirâtres, sans tache, ainsi que les balanciers & les ailerons. Les pattes sont noires, avec un peu de gris sur les cuisses & les jambes. La couleur grise de cet insecte est due à une poussière qui couvre plus ou moins le corps.

Il se trouve dans la Caroline.

La larve vit sous la peau d'une espèce de Lièvre. M. Bose, pendant son séjour dans cette partie de l'Amérique, a pris deux larves sous la peau de l'animal, qui lui ont donné cette espèce.

2. Œstre du Lièvre.

Œstrus Cuniculi.

Œstrus alis immaculatis, niger, thorace postice abdomineque basi flavescentibus. Fabr. *Syst. Antl. p.* 230.

Œstrus Cuniculi *niger, alis fuscis, thorace ad medium nigro, postice abdominisque basi pilis flavescentibus.* Clark, *Transf. of the Linn. Soc. tom.* 3. *p.* 299.

Nous aurions pris cet Œstre pour le même que le précédent si la description qu'en donne M. Clark, & d'après lui Fabricius, ne paroissoit faire présumer qu'il en diffère. Il est, selon ces auteurs, une fois plus grand que l'Œstre du Bœuf. La tête est noire, avec les yeux obscurs & le front vésiculeux, avancé. Le corcelet est noirâtre antérieurement, jaune sur les côtés, à sa partie postérieure & sur l'écusson. L'abdomen est noir, avec la base & les côtés des anneaux jaunes. Les ailes sont un peu verdâtres ou obscures. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont noires.

La larve est obscure, entièrement couverte, comme celle de l'espèce précédente, de pointes aiguës; elle vit de même sous la peau d'une espèce de Lièvre qui habite l'Amérique septentrionale.

3. Œstre du Bœuf.

Œstrus Bovis.

Œstrus alis immaculatis fuscis, thorace flavo, fascia nigrâ, abdomine basi albo, apice fulvo.

Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *pag.* 231. *n°.* 3. — *Syst. Antl. p.* 228. *n°.* 3.

Valisn, *Opera, tom.* 1. *tab.* 28. *fig.* 10. *Larva* 1. 2.

Réaum. *Mem. Insect. tom.* 4. *pag.* 503. *Pl.* 38. *fig.* 7. 8.

Œstrus Bovis. Deg. *Mem. Inf. tom.* 6. *p.* 297. *pl.* 15. *fig.* 22.

Schœff. *Inf. Ratisbon. tab.* 89. *fig.* 7.

Frisch. *Dissert. inaug. tab.* 3. *fig.* 5.

Sulz. *Inf. tab.* 20. *fig.* 127.

Œstrus Bovis. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 4. *p.* 342.

Œstrus Bovis. Clark, *Transf. of the Linn. Soc. tom.* 3. *p.* 325. *tab.* 23. *fig.* 1-6.

Cet Œstre ressemble beaucoup, au premier aspect, à un Bourdon: il a sept lignes de longueur; il est très-velu. Les antennes sont brunes. Le front & la bouche sont couverts de poils blanchâtres. Le corcelet est jaune antérieurement, d'un noir luisant dans la partie moyenne, & fauve postérieurement. L'abdomen est de trois couleurs en dessus comme en dessous. Sa partie antérieure est blanche ou jaunâtre; sa partie moyenne noire, & l'extrémité d'un beau jaune-orangé. Les ailes sont brunes, sans tache, moins transparentes vers le bord antérieur. Les ailerons sont grands & très-blancs. Les pattes sont brunes, avec les tarses plus pâles & les cuisses plus foncées.

La femelle a l'abdomen terminé par une tarière que nous avons décrite dans les généralités, & qui est noire. Il est facile de la faire sortir en pressant l'abdomen.

La larve est brune, sans pattes, composée de douze anneaux. Sa bouche n'est point armée de crochets. Elle vit sous le cuir des Bœufs.

On trouve cette espèce en Europe & en France, principalement en juillet & août.

4. Œstre du Renne.

Œstrus Tarandi.

Œstrus alis immaculatis, thorace flavo, fascia nigrâ, abdomine fulvo, apice nigro. Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 969. *n°.* 2. — *Faun. Suec. n°.* 1731. — *Flor. Lapp. p.* 360. *n°.* 517. — *Act. Stockh.* 1739. *tab.* 3. *fig.* 5. 6. — *Act. Upsl.* 1736. *p.* 31. *n°.* 2.

Œstrus Tarandi. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 231. *n°.* 5. — *Syst. Antl. p.* 229. *n°.* 5.

Il est un peu plus grand que l'Œstre du Bœuf, & a au moins sept lignes de longueur. Les antennes sont noires. La tête est couverte de poils jaunes à sa partie antérieure & postérieure, & noirs sur le vertex. Le corcelet est velu, jaune avec une bande noire.

noire. L'abdomen eſt très-velu, entiérement fauve, couleur qui n'eſt due qu'aux poils dont il eſt couvert ; car lorſqu'ils ſont enlevés, il paroit tout noir. Les ailes ſont légérement obſcures, ſans tache. Les balanciers ſont noirâtres. Les pattes ſont noires, avec l'extrémité des jambes & les premiers articles des tarſes d'un brun-clair.

Cette eſpèce ſe trouve en Laponie, où elle eſt aſſez commune dans les mois de juin, juillet & août. On la nomme *Curbma*. La femelle dépoſe ſes œufs ſur le dos des Rennes. Sa larve y paſſe l'hiver & s'y nourrit, comme le fait celle de l'Œſtre du Bœuf ſur le dos de cet animal. Ces larves ſont quelquefois en ſi grand nombre ſur un même Renne, qu'elles le font périr.

5. Œstre de l'Antilope.

Œstrus Antilopæ.

Œſtrus alis fuſcis, faſciâ punctiſque duobus nigris ; abdomine teſtaceo, triplici ordine punctorum nigricantium. Pall. *Voy. éd. franç. in-4°. tom.* 1. *p.* 737.

Œſtrus Antilopæ. Gmel. *Syſt. Nat. tom.* 1. *pars* 5. *p.* 2811.

Il eſt de grandeur moyenne. Sa tête eſt pâle. Ses yeux ſont bruns. Le corcelet eſt gris, couvert de poils blanchâtres. L'abdomen eſt large, velu, d'un fauve-ferrugineux, avec trois rangées de points triangulaires, noirâtres, en deſſus, & tacheté de brun en deſſous. Les ailes ont une teinte obſcure ; elles ſont partagées tranſverſalement par une bande plus foncée. En dedans de cette bande ſe voit un point de même couleur, & deux vers l'extrémité de chaque aile. Les pattes ſont griſes, & l'abdomen de la femelle eſt terminé par un tube corné, noir, rétractile.

Cette eſpèce a beaucoup d'analogie avec l'Œſtre du Cheval ; mais les mœurs ſont différentes. La femelle dépoſe ſes œufs ſous la peau du dos des Antilopes, où les larves ſe développent ; elles ſont blanches, armées de petites épines cornées, diſpoſées circulairement ſur neuf anneaux de ſon corps.

Il ſe trouve en Aſie.

6. Œstre du Cheval.

Œstrus Equi.

Œſtrus alis albidis, faſciâ punctiſque duobus nigris, abdomine toto ferrugineo. Fabr. *Syſt. Antl. p.* 228. *n°.* 4.

Œſtrus Vituli. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 231. *n°.* 4.

Œſtrus Bovis. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 969. *n°.* 1. — *Faun. Suec. n°.* 1730.

Œſtrus Bovis. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 398.

Œſtrus hæmorrhoidalis. Gmel. *Syſt. Nat. pag.* 2810.

Œſtrus inteſtinalis. Deg. *Mem. Inſect. tom.* 6. *p.* 291. *n°.* 1. *tab.* 15. *fig.* 16.

Œſtrus thoracе flavo, cingulo nigro, alis nigrâ faſciâ, pedibus pallidis. Geoffr. *Inſ. Pariſ. t.* 2. *p.* 456. *n°.* 3.

Œſtrus Vituli. Schellenb. *Dipter. tab.* 21. *fig.* 1. 2.

Œſtrus Equi. Clark, *Tranſ. of the. Linn. Soc. tom.* 3. *p.* 326. *n°.* 2. *tab.* 25. *fig.* 8. 9.

Quoique bien diſtincte de l'Œſtre du Bœuf, cette eſpèce a été confondue avec lui par Fabricius & Geoffroy, & avec l'Hémorrhoidal par Gmelin ; elle a de ſix à ſept lignes de longueur, & eſt moins velue que les précédentes. Les antennes ſont jaunâtres. Le front eſt blanchâtre, peu velu. Ses yeux ſont bruns, & laiſſent entr'eux, au deſſus de la tête, un eſpace aſſez grand, velu, d'un jaune-pâle, rempli en partie par les trois yeux liſſes. Le corcelet eſt brun-clair. Cette couleur s'affoiblit un peu tout autour ſur ſes bords. L'abdomen eſt fauve, ſans tache ou marqué de bandes tranſverſales brunes, formées par le bord des ſegmens. Quelquefois ces bandes ne ſont apparentes que dans la partie moyenne, & forment alors ſeulement une rangée de points. Les ailes ſont blanches. On voit à leur baſe, ſur la ſeconde nervure, un très-petit point noir, dans leur milieu une large bande ſinueuſe tranſverſale, & près de leur extrémité deux autres petits points obſcurs ou noirâtres. Les pattes ſont pâles. La femelle eſt d'une couleur plus foncée que n'eſt le mâle. L'extrémité de ſon abdomen, qui peut s'alonger & ſe recourber lorſqu'elle fait ſa ponte, eſt brune.

L'eſpèce décrite par Fabricius ſous le nom d'*Œſtrus Vituli, Syſtem. Entom.*, n'eſt, comme M. Clark & Fabricius lui-même le penſent, qu'une variété de l'Œſtre du Cheval, qui a l'abdomen couvert de poils touffus, d'un brun-fauve, uniformes. On voit auſſi des individus qui n'ont qu'un point noir à l'extrémité de chaque aile.

On trouve l'Œſtre du Cheval en France, en Angleterre, en Italie, dans l'Orient, & notamment en Perſe, dans les mois de juillet & d'août, près les pâturages. La femelle dépoſe ſes œufs ſur les jambes & les épaules des Chevaux, qui, en ſe léchant, font éclore les œufs, & tranſportent les larves dans leur eſtomac, où elles ſe nourriſſent.

La larve eſt d'un blanc-verdâtre, munie d'épines dirigées en arrière. Sa bouche eſt armée de chaque côté d'un fort crochet corné, qui lui ſert à ſe fixer dans l'eſtomac.

7. Œstre hémorrhoïdal.

Œstrus hæmorrhoidalis.

Œſtrus alis immaculatis, thoracе nigro, ſcu-

tello pallido, abdomine nigro, basi albido, apice fulvo. Fabr. *Syst. Antl. p.* 229. *n°.* 7.

Œstrus hæmorrhoidalis. Linn. *System. Nat.* 2. *p.* 970. *n°.* 4. — *Faun. Suec. n°.* 1733.

Œstrus Equi. Fabr. *Syst. Ent. t.* 4. *p.* 232. B.

Œstrus villosus, pallido flavescens, abdominis medio cingulo nigro, apice fulvo. Geoffr. *Insect. Paris. tom.* 2. *p.* 455. *n°.* 1.

Raj. *Inf.* 271.

Frisch. *Inf.* 5. *tab.* 7.

Œstrus Bovis. Gmel. *Syst. Nat. pag.* 2809. *n°.* 1.

Œstrus hæmorrhoidalis. Clark, *Transf. of the Linn. Societ. tom.* 3. *pag.* 327. *n°.* 3. *tab.* 23. *fig.* 12. 13.

Il a environ cinq lignes de longueur. Les antennes sont noires, avec la soie fauve à sa base. La tête est couverte de poils blanchâtres, surtout à sa partie antérieure. Le corcelet est noir, avec quelques poils fauves mieux prononcés ou plus serrés sur les bords. Les côtés de la poitrine sont couverts de poils blanchâtres comme ceux de la tête. L'écusson est couvert de poils blanchâtres ou d'un jaune-pâle. L'abdomen est noir, avec des poils blanchâtres à sa base, & l'extrémité fauve. Les ailes sont transparentes, sans tache, avec une légère teinte obscure, surtout vers leur bord antérieur. Les ailerons sont blancs, & les balanciers sont noirâtres. Les pattes sont noires, avec les jambes & les tarses d'un roux-obscur.

La femelle a, de plus que le mâle, l'abdomen terminé par un tuyau extensible de couleur noire; elle dépose ses œufs sur les lèvres des Chevaux.

La larve, qui ressemble en tout à celles de l'Œstre du Cheval, mais qui est plus petite, vit, comme elles, dans l'estomac de ce solipède.

On la trouve en Europe, en France, en Angleterre.

Nous avons donné, dans les généralités, plusieurs raisons qui nous font rapporter, quoique sans certitude, l'Œstre qui vit dans l'intestin du Cheval, observé par Réaumur, plutôt à l'espèce que nous nommerons *Veterinus*, qu'à l'Hémorrhoidal. Cet observateur donne en même tems deux descriptions qui pourroient appartenir à ces deux espèces, *tom.* 4, *pag.* 551.

8. Œstre vétérinaire.

Œstrus veterinus.

Œstrus ferrugineus, alis immaculatis, lateribus thoracis abdominisque basi pilis albis. Clark, *Transf. of the Linn. Soc. tom.* 3. *p.* 328. *n°.* 4. — *tab.* 23. *fig.* 18. 19.

Œstrus veterinus. Fabr. *Syst. Antl. pag.* 230. *n°.* 8.

Œstrus nasalis. Linn. *Syst. Nat. p.* 969. *n°.* 3. — *Faun. Suec. n°.* 1742.

Réaum. *Mem. Inf. tom.* 4. *pag.* 550. *tab.* 35. *fig.* 3-5. *Larva, tab.* 34. *fig.* 14.?

Œstrus Equi. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 232. *n°.* 7. a.

Œstrus nasalis. Gmel. *Syst. Nat. pag.* 2810. *n°.* 3.

Il est un peu plus petit que l'Œstre du Cheval. La tête, le thorax & l'abdomen sont couverts de poils d'un roux-ferrugineux. Les ailes n'ont point de taches, mais ont à leur origine quelques poils testacés ou fauves. La base de l'abdomen est aussi couverte de quelques poils de cette couleur, tandis que ceux qui sont vers son extrémité prennent une teinte brune. Le second segment de l'abdomen porte deux touffes de poils d'un brun-roussâtre. Les pattes sont d'un roux-fauve. L'abdomen de la femelle est brun à son extrémité.

La larve vit dans l'estomac & les intestins des Chevaux. Peut-être est-ce à cette espèce qu'il faut rapporter l'habitude de déposer ses œufs sur la marge de l'anus des Chevaux, dont parlent Gaspari & beaucoup d'autres auteurs qui ont écrit d'après lui.

9. Œstre des troupeaux.

Œstrus pecorum.

Œstrus alis fuscis, thorace cinereo-villoso, abdomine atro, primo segmento pilis albis. Fabr. *Ent. Syst. tom.* 4. *pag.* 230. *n°.* 2. — *Syst. Antl. p.* 228. *n°.* 2.

Nous plaçons cette espèce, décrite par Fabricius, après l'Œstre vétérinaire, dont elle pourroit bien n'être qu'une variété plus brune. La tête est fauve. Le corcelet est velu & cendré. L'abdomen est noir, avec le premier segment couvert de poils blancs. Les ailes sont obscures. Les pattes sont noires.

Sa larve vit, suivant Fabricius, dans les intestins des bestiaux.

Il se trouve en Europe.

10. Œstre trompe.

Œstrus trompe.

Œstrus alis albis, corpore nigro, cinereo, hirto; thorace fasciâ atrâ. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 231. *n°.* 6. — *Syst. Antl. p.* 229. *n°.* 6.

Œstrus trompe. Modeer, *Act. Stockh.* 1786. 2. *n°.* 6.

Wern. & Fisch. *Verm. intest. brev. exposit. cont.* 2. *p.* 78.

Œstrus rangiferinus lapponicus, ventre nigro. Linn. *Flor. Lapp. p.* 363.

Act. Upſ. 1736. *p.* 31. *n°.* 24.

Œſtrus trompe. Gmel. *Syſt. Nat. pag.* 2810. *n°.* 7.

Œſtrus trompe. Coquer. *Illuſtr. Inſ. pag.* 100. *tab.* 23. *fig.* 1.

L'Œſtre trompe eſt environ de la groſſeur de celui du Bœuf, mais plus large, plus trapu; il eſt preſqu'entiérement hériſſé de poils cendrés, un peu jaunâtres, ſur un fond noir. On diſtingue cependant ſur le corcelet une bande plus foncée. Les poils qui terminent l'abdomen tirent un peu ſur le jaune. Les ailes ſont blanches, avec un point obſcur au milieu, autour de la petite nervure tranſverſale. Les ailerons ſont gris, & les balanciers noirâtres. Les pattes ſont noires.

On le trouve en Laponie, où on lui donne le nom de *Trompe*. Sa larve vit dans les ſinus frontaux des Rennes.

11. Œstre du Mouton.

Œstrus Ovis.

Œſtrus alis pellucidis, baſi punctatis; abdomine albo nigroque verſicolore.

Œſtrus Ovis. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 970. *n°.* 5. — *Faun. Suec. n°.* 1734.

Œſtrus Ovis. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 4. *p.* 232. *n°.* 8. — *Syſt. Antl. p.* 230. *n°.* 10.

Valisn. *Opere, tom.* 1. *tab.* 27.

Réaum. *Mem. Inſ. tom.* 4. *pag.* 559. *tab.* 35. *fig.* 22. *Larv.* 8. 9.

Œſtrus cinereus, nigro maculatus & punctatus. Geoff. *Hiſt. Inſ. t.* 2. *p.* 456. *n°.* 2. *tab.* 17. *fig.* 1.

Schreb. *Inſ.* 15. 12.

Œſtrus Ovis. Clark, *Tranſ. of the Linn. Soc. tom.* 3. *p.* 329. *n°.* 5. *tab.* 32. *fig.* 16. 17.

Cette eſpèce eſt bien facile à diſtinguer des autres Œſtres. Son corps eſt moins velu, & n'a guère au-delà de cinq lignes de longueur. Les antennes ſont noires, avec la ſoie qui les termine teſtacée. Sa tête eſt à peine velue, ridée, griſâtre, avec quelques points noirs enfoncés. Les yeux à réſeaux ſont d'un vert-foncé & changeant dans l'animal vivant, & bruns dans l'animal mort. Le corcelet eſt cendré, couvert de points noirs un peu élevés. L'abdomen eſt tacheté de brun ou de noir, ſur un fond blanc ou jaunâtre, ſoyeux. Les ailes ſont blanches, avec quelques points noirâtres vers leur baſe. Les pattes ſont brunes ou teſtacées pâles.

On trouve cette eſpèce en Europe, en Arabie, en Perſe, & même aux Indes orientales; elle dépoſe ſes œufs ſur le bord des narines des Moutons.

La larve, qui eſt blanche, avec le bord de chaque anneau noir en deſſus, a la bouche munie de deux crochets; elle vit dans les ſinus frontaux & maxillaires des Moutons.

12. Œstre flavipède.

Œstrus flavipes.

Œſtrus alis pellucidis immaculatis, fuſcus, facie albâ, abdomine flavo, lineâ longitudinali fuſcâ.

Cet Œſtre eſt un des plus petits du genre. Sa taille eſt un peu au deſſus de celle de la Mouche domeſtique. Sa tête eſt blanche, avec les yeux à réſeaux & les petits yeux liſſes, bruns. Le corcelet eſt brun, couvert, ainſi que l'abdomen & tout le deſſous du corps, de poils blanchâtres. Le fond de l'abdomen eſt fauve, avec une ligne longitudinale brune dans ſa partie moyenne, en deſſus. Les ailes ſont tranſparentes, ainſi que les ailerons, ſans aucune tache. Les nervures ſont diſpoſées comme celles de l'Œſtre du Cheval. Les pattes ſont d'un jaune-pâle.

Il a été décrit dans la collection de M. Brongniart, qui l'a trouvé dans les Pyrénées.

13. Œstre rayé.

Œstrus lineatus.

Œſtrus alis albis immaculatis, thorace nigro lineato, abdomine ruſo.

Œſtrus lineatus. Villers, *Ent. Carn. tom.* 3. *p.* 349. *tab.* 9. *fig.* 1.

Cet Œſtre eſt très-velu à la partie antérieure de la tête. Le corcelet eſt marqué de huit lignes aſſez larges, noires, luiſantes. L'écuſſon eſt couvert de poils blanchâtres. L'abdomen eſt très-velu, rougeâtre. Les pattes ſont fauves, avec la baſe des cuiſſes noirâtre.

Il a été trouvé par M. Villers aux environs de Lyon.

14. Œstre faſciculé.

Œstrus faſciculoſus.

Œſtrus tentoſus, flavus, ano faſciculis tribus pilorum nigrorum. Lepech. *It.* 1. *p.* 79.

Œſtrus faſciculoſus. Gmel. *Syſt. Nat. p.* 2811. *n°.* 9.

Il eſt tout couvert de poils fauves, & ſe fait remarquer par trois faiſceaux de poils noirs, placés près de l'anus. La tête & les yeux ſont obſcurs.

Il ſe trouve dans la Sibérie, près du fleuve Tſcheremſcha.

15. Œstre de l'Homme.

Œstrus Hominis.

Œſtrus totus fuſcus. Gmel. *Syſt. Nat. p.* 2811. *n°.* 10.

C. Linn. *apud* Pall. *N. nord. Beytr.* 1. *p.* 157.

On trouve cet insecte dans l'Amérique méridionale. Sa taille est celle de la Mouche domestique, & son corps est entiérement noirâtre. On rapporte que sa larve reste pendant six mois sous la peau de l'abdomen de l'Homme, d'où l'on ne peut entreprendre de la retirer sans craindre qu'elle ne s'enfonce plus avant, & ne cause de graves accidens.

OGCODE. *Ogcodes* (1). Genre d'insectes de l'Ordre des Diptères, & de la famille des Vésiculeux.

Une tête petite, globuleuse, presqu'entiérement occupée par les yeux; un corcelet élevé, comme bossu; des ailes rejetées sur les côtés; deux ailerons ou cuillerons très-grands; un abdomen épais, grand, paroissant vide ou vésiculaire; des antennes de deux ou trois pièces, dont la dernière inarticulée; une trompe longue, s'étendant le long de la poitrine dans les uns; les organes de la manducation tout-à-fait cachés ou presque nuls dans les autres : tel est l'ensemble des caractères qui sont propres aux Diptères de cette famille. Les Panops & les Cyrtes ont une trompe; les Astomelles, les Acrocères & les Ogcodes n'en ont point d'apparente. Dans les Astomelles, les antennes sont composées de trois pièces, dont la dernière forme une sorte de bouton alongé, comprimé & sans soie. Dans les deux derniers genres elles sont très-petites, biarticulées & sétigères à leur extrémité. On distinguera maintenant les Ogcodes des Acrocères, en ce que les antennes sont insérées près de la bouche, & non sur le sommet de la tête & près des petits yeux lisses.

L'espèce d'après laquelle j'avois établi le genre Ogcode (*Précis des caractères génériques des Insectes*, pag. 154), fut rangée dans celui de *Musca* par Linné. Schæffer l'associa aux Némotèles, & Fabricius aux Syrphes. Le professeur Illiger avoit jugé qu'un Diptère très-voisin du précédent quant à la forme générale du corps (*Syrphus gibbus* de Fabr.), mais très-différent sous les rapports des organes de la manducation, devoit former un genre, & sans en donner les caractères, & ignorant que je l'eusse établi (*voyez* CYRTE), le désigna sous le nom d'*Hénops*. Meigen & Fabricius, par de fausses applications, ont étendu à cet égard la confusion de la nomenclature. Le premier réunit provisoirement à ses Acrocères l'insecte qui a servi de type au genre Hénops, & il affecta cette dernière dénomination à des Diptères différens, ceux que j'avois appelés *Ogcodes*. Le second, dans son *Système des Piézates*, adopta & accrut ces changemens; car les Acrocères ou les Hénops de M. Illiger s'éloignent génériquement des véritables Acrocères de M. Meigen. Il eut d'abord l'intention de conserver à ces insectes le nom de *Cyrte* que je leur avois imposé; mais il le rejeta ensuite, sous prétexte qu'il est propre à un genre de poisson. Nous eussions desiré que ce respect religieux pour les noms déjà employés eût animé plus tôt ce célèbre naturaliste; il n'eût pas mérité les justes reproches qu'on lui a faits sur le bouleversement continuel qu'il s'est permis dans la nomenclature, & en s'écartant des principes de sa philosophie entomologique. Nous n'eussions pas vu des noms sous lesquels les Anciens désignoient des poissons, des quadrupèdes, &c., tels que ceux d'*Helops*, d'*Anthia*, de *Manticora*, &c. appliqués à des genres d'insectes. Nous n'aurions pas à gémir sur cette malheureuse discordance qui entrave la science, & dont il est l'auteur, par les substitutions arbitraires qu'il faisoit sans cesse dans les dénominations génériques modernes; de sorte que d'autres savans, pour ne pas augmenter les ténèbres de ce chaos, sont souvent obligés d'abandonner leur propre ouvrage, & de se prêter aux innovations de cette nature, que l'usage a comme sanctionnées.

Les antennes des Ogcodes sont très-petites, insérées sur le devant de la tête, au bord supérieur de la cavité orale, & immédiatement au dessous de deux petites saillies longitudinales, rapprochées, en forme de petites lèvres, convergentes de bas en haut, & occupant une partie de l'espace antérieur compris entre les yeux. M. Fabricius dit qu'elles ne sont composées que d'un seul article, & cela s'accorde avec la figure qu'en a donnée M. Meigen; mais en examinant avec attention ces organes, l'on apperçoit qu'ils sont formés de deux articles, l'un radical, plus épais, en forme de tubercule, presqu'obconique, & l'autre presqu'ovalaire, & se terminant en une soie un peu arquée, & qui paroit foiblement s'élargir près de son sommet.

Je n'ai pu distinguer la trompe ni les antennules. Ces parties peuvent être si petites, & tellement retirées dans la cavité de la bouche, qu'elles échappent à la vue. Fabricius en suppose l'existence d'une manière positive : *Os proboscide haustello palpisque*; il entre même dans quelques détails à cet égard. Suivant lui, la trompe est petite & rétractile. Les palpes sont au nombre de deux, courts & filiformes. Il n'ose prononcer si ce qu'il appelle *suçoir, haustellum*, consiste en une gaine univalve; il ne renferme qu'une soie. Les Ogcodes étant des Diptères très-petits, on ne peut guère vérifier ces observations que sur le vivant, &, dans le moment où je rédige cet article, je ne suis plus à portée de le faire. Les Ogcodes sont d'ailleurs assez rares aux environs de Paris. Comme on en a pris sur des fleurs, il est à présumer qu'ils ont quelques organes propres à la nutrition.

La tête est petite, presque globuleuse, plus basse

(1) Pour répondre au desir que M. Agasse nous a témoigné de terminer, le plus promptement possible, toutes les parties de l'*Encyclopédie méthodique*, nous avons engagé M. Latreille, dont les travaux sont si connus & si appréciés des Entomologistes, à se charger dorénavant de quelques articles qui seront souscrits des trois premières lettres de son nom.

que le corcelet, & preſqu'entiérement occupée par les yeux, qui ſe touchent en devant, à l'exception des deux extrémités.

Le vertex offre trois petits yeux liſſes, très-rapprochés, & diſpoſés en triangle.

Le corcelet eſt élevé, très-convexe, paroiſſant preſque globuleux vu en deſſus, & ſe termine poſtérieurement en une ſorte d'écuſſon épais, triangulaire, mais obtus ou arrondi à ſon extrémité. On remarque aux épaules une pièce arrondie, & qui eſt formée par l'épanouiſſement des côtés du rebord antérieur du corcelet.

Les pattes ſont de longueur moyenne, mais aſſez groſſes, dépourvues de poils & de piquans. Les cuiſſes, les jambes & les tarſes ſont preſque cylindriques. Les tarſes ſont plus grêles, & terminés par deux crochets aſſez forts, écartés, pointus; ſimples, & par trois pelotes étroites & alongées.

Les ailes ſont rejetées ſur les côtés du corps, inclinées, ou ont la forme d'un triangle alongé, & débordent poſtérieurement le ventre. Leurs nervures, à l'exception de celles qui forment le bord extérieur, ſont foibles, longitudinales, en petit nombre, & ne ſont pas ou peu réunies; elles m'ont paru, quoique M. Fallèn ait vu autrement, ſe terminer au bord poſtérieur, & la figure d'une aile d'Hénops, donnée par Meigen, confirme ce que j'avance. Parmi ces nervures qui atteignent l'extrémité de l'aile, la ſeconde, à partir de l'angle du ſommet, eſt très-courte.

Les ailerons ou cuillerons ſont très-grands, en forme d'écaille tranſverſe, rebordés, arrondis ſur les côtés, voûtés & un peu pubeſcens; ils cachent tout-à-fait les balanciers.

L'abdomen eſt grand, renflé, de la largeur du corcelet; contre lequel il s'applique à ſa baſe, convexe & arrondi en deſſus, plane en deſſous, obtus ou arrondi poſtérieurement, & compoſé de ſix à ſept anneaux.

Le corps eſt ſimplement pubeſcent ou ſoyeux, & ordinairement noir, avec des taches blanchâtres ou rouſſeâtres.

Les Ogcodes ne peuvent être carnaſſiers dans leur état parfait, puiſqu'ils n'ont ni trompe ni ſuçoir extérieurs. On les rencontre, mais rarement, dans les bois. Leurs métamorphoſes ſont inconnues.

M. Meigen place les Acrocères & les Hénops immédiatement à la ſuite des Stratiomydes. M. Fallèn partage la même opinion, en faiſant entrer dans cette famille le dernier des deux genres que je viens de mentionner; mais comme je connois trois autres genres analogues aux précédens quant à la forme générale du corps, j'ai cru qu'il étoit convenable de former avec eux tous une famille particulière. Les Cyrtes & les Panops ont une trompe qui reſſemble beaucoup à celle des Bombilles & des Empis, & on retrouve la même affinité dans les habitudes de ces derniers & celles des Cyrtes. On doit ainſi, pour ſuivre un ordre naturel, rapprocher ces divers genres.

OGCODE.

OGCODES. LATR. HENOPS. FAB. MEIG. WALCK. FALL. MUSCA. LINN. NEMOTELUS. SCHÆFF. SYRPHUS. PANZ.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes très-petites, insérées près de la bouche, de deux articles, dont le dernier presqu'ovalaire, et terminé en une soie.

Trompe, suçoir et antennules tout-à-fait retirés dans la cavité orale, et point visibles.

Corps court, renflé; tête petite, presque globuleuse, et presqu'entièrement occupée par les yeux; trois petits yeux lisses; corcelet bossu; abdomen paroissant vésiculeux; ailes écartées, inclinées; tarses terminés par trois pelotes.

ESPÈCES.

1. Ogcode bossu.

Noir; corcelet sans tache; bord postérieur des anneaux de l'abdomen blanc.

2. Ogcode leucomelas.

Noir; corcelet sans tache; abdomen blanc, avec une tache dorsale sur les deux premiers anneaux, et une bande à la base des autres, noire.

3. Ogcode pallipède.

Noir; corcelet sans tache; ailerons bordés de noir; abdomen brun, avec des cercles blanchâtres; pattes d'un jaunâtre pâle.

4. Ogcode mélangé.

Noir; corcelet tacheté de rousseâtre; abdomen rousseâtre en dessus, avec une rangée de taches noirâtres au milieu du dos, et le bord postérieur des anneaux blanchâtre.

2. Ogcode bossu.

Ogcodes gibbosus.

Niger, thorace immaculato, segmentorum abdominalium margine postico albo.

Ogcodes gibbosus. Latr. *Hist. Nat. des Crust. & des Ins. tom.* 14. *p.* 315. *n°.* 1. *tab.* 109. *fig.* 10. — *Gen. Crust. & Ins. tom.* 4. *p.* 318.

Musca gibbosa, *antennis setariis, subtomentosa, nigra; abdomine subgloboso, cingulis quatuor albis; squamis halterum buccatis.* Linn. *Syst. Nat. ed.* 12. *tom.* 2. *p.* 987. *n°.* 49. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1815.

Henops gibbosus, *subtomentosus fuscus, abdomine subgloboso atro, cingulis quatuor albis.* Fabr. *Syst. Antl. p.* 333. *n°.* 1. *Syrphus gibbosus. Ent. Syst.* 4. *p.* 311. *n°.* 121.

Henops gibbosus. Walck. *Faun. Paris. tom.* 2. *p.* 384.

Henops gibbosus. Meig. *Dipt.* 1. *pag.* 151. *n°.* 1.

Schæff. *Icon. Ins. tab.* 200. *fig.* 1. *Nemotelus.*

Syrphus gibbosus. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 44. *tab.* 21.

Son corps est long d'environ deux lignes, d'un noir-luisant, particuliérement sur la tête & sur l'abdomen, & pubescent. Le corcelet n'a point de taches bien apparentes. Le bord postérieur des anneaux de l'abdomen & la majeure partie de son dessous sont blancs. Les pattes sont noires, avec les genoux, le bout & le côté inférieur des jambes d'un blanc-jaunâtre. Les ailes sont transparentes. Les ailerons sont blancs.

Il se trouve en France, en Allemagne & en Suède.

2. Ogcode leucomelas.

Ogcodes leucomelas.

Niger, thorace immaculato, abdomine albo; segmentis primis maculâ dorsali; aliis fasciâ anticâ, nigris.

Henops leucomelas, *abdomine albo, punctis nigris.* Meig. *Dipt.* 1. *pag.* 151. *n°.* 2. *tab.* 8. *fig.* 30.

Il est un peu plus grand que le précédent, & lui ressemble beaucoup. La couleur blanche domine sur l'abdomen, & ne laisse du noir qu'à la base supérieure des anneaux : il y forme, sur le milieu des deux premiers, une tache triangulaire, & sur les autres une bande étroite; celle du troisième est un peu plus large au milieu du dos. J'ai une variété où le noir est accompagné, de chaque côté & près des bords, de brun-roussâtre. Les genoux, les jambes, & même les premiers articles des tarses, sont d'un blanc-jaunâtre.

Il se trouve aux environs de Paris. M. Baumhaver l'a pris, au mois de juin, dans la forêt de Saint-Germain, & sur les fleurs du *Galium verum*, au rapport de M. Meigen.

3. Ogcode pallipède.

Ogcodes pallipes.

Niger, thorace immaculato, squamis halterum nigro marginatis, abdomine brunneo, cingulis albidis, pedibus pallido-flavidis.

Il est de la taille de l'Ogcode bossu, noir, luisant & pubescent. Le corcelet est sans tache. L'abdomen est d'un brun-foncé, avec le bord postérieur du second anneau, & celui des deux suivans blanchâtre, tant en dessus qu'en dessous. Les pattes, à l'exception des hanches, sont d'un jaunâtre très-pâle. Les ailes sont transparentes, avec les nervures jaunâtres. Les ailerons sont blanchâtres & bordés de noir.

Il se trouve aux environs de Paris.

4. Ogcode mélangé.

Ogcodes varius.

Niger, thorace maculis rufescentibus; abdomine supra rufescenti, macularum fuscarum serie dorsali; segmentorum margine postico albido.

J'ai deux individus de cette espèce, dont l'un un peu plus grand que la précédente, & l'autre un peu plus petit. Le corps est noir, luisant, un peu pubescent ou plutôt soyeux. L'extrémité latérale & intérieure du rebord du corcelet, le bord postérieur des épaules, le bout de l'écusson, & les deux portions dorsales qui avoisinent les angles de sa base, sont d'un roussâtre-foncé. L'abdomen est d'un brun-roussâtre en dessus, blanchâtre, avec quelques points noirs & latéraux, en dessous. Le bord antérieur & supérieur des anneaux est noirâtre, & le milieu de cette couleur s'étendant en arrière, il en résulte une suite de taches, dont les premières sont triangulaires. Le bord postérieur de ces anneaux est blanchâtre, tirant un peu sur le jaune. Les pattes sont noires, avec l'extrémité des cuisses & les jambes jaunâtres. Les ailes sont un peu enfumées, avec les nervures noirâtres. Les ailerons sont blanchâtres.

Il se trouve aux environs de Paris.

L'Ogcode que j'ai décrit dans mon *Histoire naturelle des Crustacés & des Insectes*, tom. XIV, pag. 315, n°. 2, appartient au genre Acrocère, qui formera un article de supplément. Je pense que cette espèce n'est qu'une variété moins foncée de l'*Henops orbiculus* de Fabricius & de M. Meigen. *(Latr.)*

OÏDE. *Oides.* Genre d'insectes de l'Ordre des Coléoptères, établi par M. Weber, auquel Fabricius a donné le nom d'*Adorium*. (*Voyez* Adoxe *dans le Supplément.*)

OLÉTÈRE. *Oletera.* Nom que M. Walckenaer a donné à un genre d'insectes de l'Ordre des Aptères & de la famille des Arachnides, genre que M. Latreille avoit déjà établi sous la dénomination d'Atype, *Atypus.* (*Voyez ce mot dans le Supplément.*)

OLIGOTROPHE. *Oligotrophus.* Genre d'insectes établi par M. Latreille dans son *Histoire naturelle des Crustacés & des Insectes*, qu'il a désigné ensuite sous le nom de Cécidomyie. (*Voyez ce mot dans le Supplément.*)

OMALE. *Omalus.* Nom que M. Jurine a donné à un genre d'Insectes de l'Ordre des Hyménoptères, établi par M. Latreille sous le nom de *Bethylus*, & adopté par Fabricius. (*Voy.* Béthyle *dans le Supplément.*)

OMALIE. *Omalium.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Staphylins.

Ce genre, établi par M. Gravenhorst, aux dépens de celui de Staphylin, & adopté par Latreille, est reconnoissable aux antennes qui vont un peu en grossissant, aux antennules filiformes, au corcelet plus ou moins rebordé sur les côtés, aux élytres ordinairement un peu plus longues que dans les autres genres de la même famille.

Les antennes sont ordinairement de la longueur du corcelet, & composées de onze articles, dont le premier est alongé, plus gros que les autres, un peu renflé à son extrémité; le second est presque ovale. Les trois suivans sont plus petits, presqu'en masse. Les autres sont grenus, & vont un peu en grossissant. Le dernier est terminé en pointe. Elles sont insérées au-devant de la tête, à la partie interne, un peu inférieure des yeux.

La tête tient au corcelet par un col très-court & étroit; elle est plus petite que le corcelet, ordinairement un peu raboteuse. Les yeux, qui se trouvent à la partie latérale, sont arrondis & saillans.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est coriacée, un peu plus large que longue, échancrée à sa partie antérieure, & légérement ciliée.

Les mandibules sont cornées, arquées, simples, peu avancées, aiguës à leur extrémité.

Les mâchoires sont cornées à leur base, terminées par deux divisions coriacées, presqu'égales, presque cylindriques; l'interne est à peine plus courte que l'autre. L'extrémité de ces deux pièces est un peu ciliée.

La lèvre inférieure paroît bifide, presque membraneuse. Les divisions sont égales, peu alongées; elles sont insérées à la partie antérieure, un peu interne du menton, qui est corné, assez large, un peu échancré antérieurement.

Les antennules antérieures sont filiformes, composées de quatre articles, dont le premier est très-petit; le second conique; le troisième plus renflé que les autres; le dernier ovale-alongé, presque cylindrique. Elles sont insérées au dos des mâchoires, à la base latérale des deux divisions.

Les antennules postérieures sont courtes, petites, peu apparentes dans ce genre formé de très-petites espèces; elles paroissent filiformes, composées de trois articles, dont le dernier est ovale-alongé, presque cylindrique; elles sont insérées à la partie antérieure un peu interne du menton, à côté de la lèvre.

Le corcelet est plus large que la tête, plus étroit que les élytres, déprimé, un peu rebordé, presque carré. L'écusson est petit, triangulaire, arrondi postérieurement.

Les élytres sont ordinairement plus longues dans ce genre que dans tous ceux de la même famille. Elles recouvrent la majeure partie de l'abdomen dans quelques espèces; elles sont flexibles, rebordées par les côtés, arrondies à l'extrémité; elles cachent deux ailes membraneuses, repliées, dont l'insecte fait très-souvent usage.

Le corps est alongé, presqu'ovale dans quelques espèces, & l'abdomen est un peu terminé en pointe.

Les pattes sont de longueur moyenne, presque égales entr'elles, simples, ou à peine armées de très-petites épines distribuées sur les jambes. Les tarses sont composés de cinq articles dans toutes les pattes. Ceux de devant sont plus courts & un peu plus larges que les autres.

Les Omalies sont de très-petits insectes qu'on trouve dans les mousses, mais plus particulièrement sur les fleurs. Quelques espèces pourtant fréquentent les bouses, & quelques-unes vivent dans les agarics. Du reste, leur manière de vivre diffère peu de celle des autres Staphylins.

OMALIE.

OMALIUM. Gravenh. Latr. STAPHYLINUS. Fabr. Payk. KATERETES. Herbst. DERMESTES. Panz.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes de la longueur du corcelet, grossissant insensiblement; premier article un peu alongé et renflé.

Mandibules cornées, arquées, aiguës, simples.

Quatre antennules filiformes; pénultième article des antérieures un peu plus gros que les autres.

Corcelet transverse, rebordé sur les côtés.

Élytres plus longues que le corcelet.

ESPÈCES.

PREMIÈRE FAMILLE.

Élytres à peine plus longues que le corcelet.

1. Omalie plane.

Plane, noirâtre, luisante; antennes, élytres et pattes pâles; corcelet avec trois impressions peu marquées.

2. Omalie déprimée.

Rousseâtre, luisante; tête, corcelet et abdomen plus obscurs; corcelet lisse, un peu convexe.

3. Omalie pusille.

Noire, luisante; corcelet obscur, avec deux impressions; bouche, antennes et pattes testacées.

4. Omalie pygmée.

Rousse, luisante, un peu convexe; tête plus obscure; élytres pointillées.

5. Omalie brune.

Rousseâtre, luisante; tête, extrémité de l'abdomen et des élytres plus obscures; dernier article des antennes orbiculé, pointu.

6. Omalie crénelée.

Noirâtre, luisante; pattes plus pâles; élytres avec des stries crénelées; dernier article des antennes ovale, pointu.

7. Omalie rousse.

Rousse, luisante; pattes plus pâles; corcelet carré; élytres avec des points en stries.

8. Omalie châtaigne.

Luisante, d'un châtain-foncé; antennes, pattes et élytres un peu plus claires; corcelet orbiculé.

9. Omalie brachyptère.

Noirâtre, luisante; antennes, corcelet, élytres et pattes plus pâles; tête noire.

OMALIE. (Insecte.)

10. Omalie coureuse.

Noire, luisante; élytres et pattes d'un brun de poix.

11. Omalie raboteuse.

Noire, luisante; antennes et pattes brunes; élytres striées.

DEUXIÈME FAMILLE.

Élytres une fois plus longues que le corcelet.

12. Omalie rivulaire.

Noire, luisante; élytres noirâtres; corcelet sillonné.

13. Omalie de la Viorne.

Noire, luisante; bouche, élytres et pattes noirâtres; corcelet à peine imprimé.

14. Omalie florale.

Noire, luisante; antennes, bouche et pattes rousses; corcelet lisse.

15. Omalie lisse.

Noire, luisante; antennules, base des antennes, bords du corcelet, élytres et pattes bruns.

16. Omalie obscure.

Noirâtre, luisante, ponctuée; antennes et pattes plus pâles.

17. Omalie noire.

Très-noire, luisante; base des antennes et pattes rousses.

18. Omalie carrée.

Noirâtre; abdomen noir; corcelet carré; antennes presque filiformes.

19. Omalie couverte.

Noire; élytres noirâtres, couvrant presque l'abdomen; pattes pâles.

20. Omalie de la Renoncule.

Noire, luisante; bouche, base des antennes et pattes rousses; corcelet lisse.

21. Omalie macroptère.

Noirâtre, luisante; antennes et antennules obscures; pattes d'un fauve-testacé.

22. Omalie ovale.

Noire, luisante; pattes, antennules et premier article des antennes pâles; corcelet lisse.

23. Omalie striée.

Noire, luisante; pattes rousseâtres; élytres avec des points en stries.

24. Omalie ophthalmique.

Testacée, luisante; yeux et abdomen noirs.

25. Omalie pâle.

Rousse, luisante; élytres testacées; yeux noirs; corcelet presque lisse.

26. Omalie testacée.

Rousse, luisante; élytres testacées; abdomen et yeux noirs; corcelet lisse.

27. Omalie abdominale.

Rousse, luisante; élytres testacées; abdomen et yeux noirs; corcelet avec deux impressions.

PREMIÈRE FAMILLE.

Élytres à peine plus longues que le corcelet.

1. Omalie plane.

Omalium planum.

Omalium nitidum, deplanatum, nigricans, elytris, antennis pedibuſque pallidis; thorace ſubfoveolato. Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 112. *n°.* 1. — *Monogr. Coleopt. Micropt. pag.* 204. *n°.* 1.

Staphylinus planus. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 405. *n°.* 48. — *Monogr. Staph. App. pag.* 145. *n°s.* 11. 12.

Elle n'a guère plus d'une ligne de longueur. Les antennes ſont fauves, avec la baſe pâle, de la longueur du corcelet. La tête eſt noire, triangulaire, preſque de la largeur du corcelet, marquée de deux impreſſions longitudinales entre les antennes. La bouche eſt fauve. Le corcelet eſt un peu plus étroit que les élytres, noir ou obſcur, avec les bords pâles. Le dos eſt plane, avec trois impreſſions ſouvent peu marquées. Les côtés ſont arrondis. Les élytres ſont d'un brun-foncé, pointillées, marquées de trois lignes longitudinales, élevées, liſſes, luiſantes, ſouvent effacées. Leur longueur eſt preſque le double de celle du corcelet. L'abdomen eſt d'un noir-obſcur. Les pattes ſont couleur d'ochre, & les jambes ſont un peu ciliées.

Elle varie un peu pour les couleurs; elle eſt quelquefois noire, avec les élytres noirâtres, la bouche, la baſe des antennes & les pattes pâles. Souvent elle eſt noirâtre, avec le corcelet & les élytres d'une couleur de poix, la bouche, la baſe des antennes & les pattes teſtacées.

Elle ſe trouve en Europe.

2. Omalie déprimée.

Omalium depreſſum.

Omalium nitidulum, ruſeſcens, capite, thorace abdomineque obſcurioribus; thorace lævi, convexiuſculo. Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 113. *n°.* 2. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 205. *n°.* 2.

Elle a une ligne & demie de longueur. Les antennes ſont rougeâtres, de la longueur du corcelet. La tête eſt noirâtre, un peu plus étroite que le corcelet. La bouche eſt rougeâtre. Le corcelet eſt un peu plus étroit que les élytres, convexe, noirâtre, avec la baſe & les bords latéraux rougeâtres : ceux-ci ſont un peu élevés & plus larges à la baſe. L'abdomen eſt obſcur, avec l'extrémité plus obſcure. La poitrine eſt noirâtre. Les pattes ſont teſtacées.

Elle ſe trouve en Europe.

3. Omalie puſille.

Omalium puſillum.

Omalium nitidulum, nigrum, thorace bifoveolato coleoptriſque fuſcis; ore, antennis pedibuſque teſtaceis. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. pag.* 205. *n°.* 3.

Elle a à peine une ligne de longueur. Les antennes ſont un peu plus courtes que le corcelet, teſtacées, avec l'extrémité obſcure. La tête eſt preſqu'orbiculaire, plus petite que le corcelet, noire, avec la bouche teſtacée. Le corcelet eſt obſcur, marqué de deux impreſſions diſtinctes, ovales. Les élytres ſont obſcures, finement pointillées. L'abdomen eſt noirâtre, avec l'anus pâle. Les pattes ſont teſtacées.

Elle ſe trouve à Brunſwick.

4. Omalie pygmée.

Omalium pygmæum.

Omalium nitidum, rufum, convexiuſculum, capite plerumque obſcuriore, coleptris punctatis. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. pag.* 206. *n°.* 4.

M. Gravenhorſt l'avoit d'abord regardée comme une variété de l'Omalie brune, dont elle diffère par la forme & la proportion des parties; elle eſt un peu plus petite. Les élytres ne ſont pas ſtriées, & le corcelet n'a point d'impreſſions longitudinales. Elle diffère auſſi de l'Omalie crénelée, en ce qu'elle eſt plus petite, & que les élytres n'ont pas des ſtries crénelées. Sa longueur eſt d'une ligne.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe.

5. Omalie brune.

Omalium brunneum.

Omalium nitidum, ruſeſcens, capite, elytrorum & abdominis apice plerumque obſcurioribus; antennarum articulo ultimo orbiculato, acuto. Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 113. *n°.* 3. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 206. *n°.* 5.

Staphylinus brunneus. Payk. *Monogr. Staph. pag.* 63. *n°.* 45. — *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 404. *n°.* 47.

Elle eſt un peu plus grande que l'Omalie déprimée. Le corps eſt luiſant, pointillé. Les antennes ſont d'un brun-fauve, de la longueur du corcelet. Les antennules ſont fauves. La tête eſt noirâtre. Le corcelet eſt d'un brun-fauve, marqué au milieu de deux petites impreſſions ſouvent peu apparentes. Les élytres ſont pointillées, & les points ſont ſouvent rangés en ſtries; elles ſont plus larges que le corcelet, & preſque de la longueur de celui-ci & de la tête. Leur couleur eſt d'un brun-fauve,

avec l'extrémité plus obſcure ou noirâtre. La poitrine eſt brune. L'abdomen eſt d'un brun-fauve à la baſe, & noirâtre à l'extrémité. Les pattes ſont ou fauves ou teſtacées.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe, en Suède, en Pruſſe.

6. Omalie crénelée.

Omalium crenatum.

Omalium fuſcum, nitidulum, pedibus pallidioribus, coleoptris crenato-ſtriatis; antennarum articulo ultimo ovato, acuto. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 114. *n°.* 4. — *Monogr. Coleopt. Micr. p.* 207.

Staphylinus crenatus. Payk. *Faun. Suec. t.* 4. *p.* 403. *n°.* 46.

Staphylinus crenatus *nigricans, thorace marginato, elytris crenato-ſtriatis.* Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 596. *n°.* 34.

Elle varie beaucoup pour la grandeur, ayant depuis une ligne & demie juſqu'à deux lignes un quart. Les antennes ſont brunes, un peu plus longues que le corcelet. La tête eſt pointillée, brune, avec les antennules plus claires. Le corcelet eſt brun, un peu convexe, pointillé, avec les bords latéraux un peu relevés, plus clairs; il eſt coupé antérieurement & poſtérieurement, & les angles ſont arrondis. L'écuſſon eſt brun, triangulaire. Les élytres ſont à peine plus larges que le corcelet, mais un peu plus longues, brunes, marquées de points enfoncés, diſpoſés en lignes plus diſtinctes vers le bord interne. La poitrine & l'abdomen ſont bruns, & l'anus eſt plus clair. Les pattes ſont d'un brun-clair.

Elle ſe trouve en Suède, en Allemagne.

7. Omalie rouſſe.

Omalium riſum.

Omalium riſum, nitidum, pedibus pallidioribus, thorace quadrato, elytris punctato-ſtriatis. Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 115. *n°.* 6. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 207. *n°.* 7.

Elle a deux lignes & un tiers de longueur; elle reſſemble à l'Omalie brachyptère, ſi ce n'eſt qu'elle a les élytres plus longues, & elle diffère de l'Omalie brune & de l'Omalie crénelée par une forme plus alongée, le corcelet carré, les élytres un peu plus courtes, marquées de points plus gros. Le corcelet eſt rebordé, carré. Les élytres ſont ponctuées. Le milieu ſeulement a des points en ſtries.

Elle ſe trouve à Brunſwick.

8. Omalie châtaigne.

Omalium caſtaneum.

Omalium nitidum, obſcuro-caſtaneum, antennis, pedibuſque pallidioribus; thorace orbiculato. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 207. *n°.* 8.

Elle a deux lignes & un tiers de longueur; elle reſſemble aux précédentes; mais elle eſt plus amincie, & le corcelet eſt orbiculé. La tête eſt noire, avec les antennes & les antennules rougeâtres. Le corcelet eſt brun, pointillé, orbiculé, avec les côtés rebordés; il eſt plus court que les élytres, & à peine plus étroit. Les élytres ont des ſtries pointillées ou crénelées; elles ſont d'un brun-clair, ainſi que les pattes. Le corps eſt d'un brun plus foncé.

Elle ſe trouve en Allemagne.

9. Omalie brachyptère.

Omalium brachypterum.

Omalium fuſcum, nitidulum, antennis, thorace, elytris pedibuſque pallidioribus; capite nigro. Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 114. *n°.* 5. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 208. *n°.* 9.

Elle a deux lignes de longueur, & reſſemble beaucoup à l'Omalie crénelée; elle en diffère par le corcelet preſque carré, à peine plus étroit vers la baſe; par les élytres plus courtes, à peine plus longues que le corcelet, à peine ſtriées.

Elle ſe trouve en Allemagne.

10. Omalie coureuſe.

Omalium curſor.

Omalium nigrum, nitidum, elytris pedibuſque pubeſcentibus. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 208. *n°.* 10.

Elle a une ligne un quart de longueur. Les antennes ſont obſcures, un peu plus longues que le corcelet. La tête eſt orbiculée, un peu plus petite que le corcelet, liſſe, noire, luiſante. Le corcelet eſt un peu convexe, preſqu'orbiculé, un peu plus petit que les élytres, liſſe, noir, luiſant. Les élytres ſont d'un brun-foncé, luiſantes, liſſes. Les pattes ſont de couleur d'ochre.

Elle ſe trouve en Pruſſe.

11. Omalie raboteuſe.

Omalium rugoſum.

Omalium nigrum, nitidum, antennis pedibuſque brunneis, elytris ſtriatis.

Staphylinus rugoſus. Ent. t. 3. *n°.* 42. 42. *tab.* 5. *fig.* 43. a. b.

Omalium rugoſum. Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 115. *n°.* 7. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 203. *n°.* 11.

Staphylinus niger, thorace elytriſque rugoſis.

Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *pag.* 530. *n°.* 54. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 601. *n°.* 66.

Elle a environ trois lignes de longueur. Les antennes ſont d'un brun-obſcur, de la longueur du corcelet. La tête eſt un peu plus étroite que le corcelet, noire, marquée de deux petites impreſſions longitudinales à la partie antérieure, & d'une tranſverſale, peu marquée, ſur le vertex. La bouche eſt d'un brun-fauve. Le corcelet eſt noir, preſque carré, un peu plus étroit à la partie poſtérieure, rebordé ſur les côtés, finement pointillé, marqué au milieu d'une impreſſion longitudinale, & de deux autres plus petites, près du bord poſtérieur. Les élytres ſont ſtriées, noires ou d'un brun-noirâtre, un peu plus larges que le corcelet. L'abdomen eſt noir. Les pattes ſont brunes.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne, en Suède.

DEUXIÈME FAMILLE.

Élytres une fois plus longues que le corcelet.

12. Omalie rivulaire.

Omalium rivulare.

Omalium nigrum, nitidum, elytris fuſcis, thorace ſulcato.

Staphylinus rivularis. Ent. tom. 3. *n°.* 42, 49. *tab.* 3. *fig.* 27. a. b.

Omalium rivulare. Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 116. *n°.* 8. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 209. *n°.* 12.

Staphylinus rivularis. Payk. *Monogr. Staph. p.* 65. *n°.* 46. — *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 407. *n°.* 50.

Omalium rivulare. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 1. *p.* 298. — *Hiſt. Nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 373. *tab.* 80. *fig.* 10.

Elle a une ligne un tiers de longueur. Les antennes ſont de la longueur du corcelet, obſcures, avec la baſe d'un brun-clair. La tête eſt noire, plus étroite que le corcelet, marquée d'un point enfoncé à l'angle interne de chaque œil, & de deux petites impreſſions longitudinales à la partie antérieure. Les antennes ſont d'un brun-clair. Le corcelet eſt plus étroit que les élytres, pointillé, marqué de deux fillons vers le milieu. Les bords latéraux ſont un peu relevés par un enfoncement qui règne tout le long. Les élytres ſont pointillées, deux fois auſſi longues que le corcelet, d'un brun-foncé, luiſant. Le corps eſt noir. Les pattes ſont teſtacées.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne, en Suède, & habite, ſuivant M. Gravenhorſt, ſur les fleurs, ſur les plantes graminées, dans les Bolets, les Agarics, la fiente humaine & celle des bœufs.

13. Omalie de la Viorne.

Omalium Viburni.

Omalium nigrum, nitidum, ore pedibuſque fuſceſcentibus, thorace vix ſubfoveolato, coleoptris nigricantibus ſeu fuſcis. Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 117. *n°.* 9. — *Monogr. Micropt. p.* 210. *n°.* 13.

Elle a une ligne un quart ou une ligne & demie de longueur. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, & reſſemble à celle de l'Omalie rivulaire. Le corcelet eſt noir, luiſant, à peine marqué de deux impreſſions vers l'écuſſon. Les élytres & l'abdomen ſont, ou noirâtres, ou obſcurs, ou d'un brun de poix. Les pattes ſont, ou couleur d'ochre, ou d'un brun-teſtacé, avec les cuiſſes obſcures.

Elle ſe trouve en Allemagne.

14. Omalie florale.

Omalium floreale.

Omalium nigrum, nitidum, antennis, ore pedibuſque rufis, thorace lævi. Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 118. *n°.* 12. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 210. *n°.* 14.

Staphylinus floralis. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 406. *n°.* 49. — *Monogr. Staph. pag.* 67. *n°.* 47.

Staphylinus floralis *niger, pedibus flaveſcentibus.* Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 530. *n°.* 52.

Stenus floralis. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 604. *n°.* 6.

Staphylinus floralis. Panz. *Faun. Germ. Faſc. tab.* 20.

Elle a environ une ligne un tiers de longueur. Les antennes ſont de la longueur du corcelet, d'un fauve-obſcur, avec la baſe plus claire. La tête eſt preſque liſſe, noire, avec la bouche d'un brun-fauve. Le corcelet eſt noir, un peu convexe, preſque liſſe, très-finement pointillé. Les élytres ſont plus larges que le corcelet, finement pointillées, noires ou noirâtres, auſſi longues que le corcelet & la tête. L'abdomen eſt noir. Les pattes ſont fauves.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne, en Suède, ſur les fleurs.

15. Omalie liſſe.

Omalium lœve.

Omalium nigrum, nitidum, palpis, antennarum baſi, thoracis marginibus lateralibus & inferiore, elytris pedibuſque rufo-piceſcentibus. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. pag.* 211. *n°.* 15.

Elle a une ligne & deux tiers de longueur, &

reſſemble à l'Omalie rivulaire, ſi ce n'eſt qu'elle eſt plus large, & que le corcelet n'eſt pas ſilloné. La tête eſt noire, avec les antennules & les deux premiers articles des antennes rougeâtres. Le corcelet eſt moins convexe que dans les eſpèces voiſines; il eſt tranſverſe, avec les côtés arrondis, un peu plus étroit vers l'extrémité, finement pointillé, noir, avec les bords latéraux & la baſe rougeâtres. Les élytres ſont obliquement tronquées, finement pointillées, à peine ſtriées, plus larges que dans les autres eſpèces, & d'une couleur d'un brun de poix. Le corps eſt noir, avec l'anus & les pattes bruns.

Elle ſe trouve en Pruſſe.

16. Omalie obſcure.

Omalium fuſcum.

Omalium nitidum, craſsè punctatum, fuſcum, antennis pedibuſque pallidioribus. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 211. *n°.* 16.

Elle a deux lignes de longueur. Les antennes ſont fauves, un peu plus longues que le corcelet, & vont à peine en groſſiſſant. La tête eſt noirâtre, pointillée, deux fois plus petite que le corcelet, ſans lignes enfoncées. Le corcelet eſt plus large que long, preſqu'auſſi large que les élytres, convexe, pointillé, d'un noir-obſcur, avec les bords latéraux pâles, à peine élevés, & une impreſſion glabre vers l'écuſſon. Les élytres ſont une fois plus longues que le corcelet, convexes, pointillées, d'un noir-obſcur. L'abdomen n'eſt pas une fois plus long que les élytres; il eſt noir, luiſant, avec l'anus rougeâtre. Les pattes ſont rougeâtres, avec les cuiſſes obſcures.

Elle ſe trouve en Allemagne.

17. Omalie noire.

Omalium nigrum.

Omalium nitidum, nigerrimum, baſi antennarum pedibuſque rufis. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 212. *n°.* 17.

Elle reſſemble pour la grandeur, la forme & la proportion des parties du corps, à l'Omalie rivulaire; mais il n'y a ni ſillons ni enfoncemens ſur le corcelet, & les élytres ſont plus courtes. Elle diffère de même de l'Omalie florale, non-ſeulement par les couleurs, mais par les élytres plus courtes. Les antennes ſont preſque de la longueur du corcelet, de couleur obſcure, avec les quatre premiers articles rougeâtres. Les antennules ſont rougeâtres, avec le dernier article des antérieures obſcur. Tout le corps eſt très-noir. La tête eſt une fois plus petite que le corcelet: celui-ci eſt convexe, paintillé, preſque de la largeur des élytres, une fois plus court qu'elles, avec le diſque à peine marqué de deux impreſſions. Les élytres ont des ſtries peu marquées, preſque crénelées; elles ſont un peu plus longues que larges. L'abdomen eſt une fois plus long que les élytres.

Elle ſe trouve en Allemagne.

18. Omalie carrée.

Omalium quadrum.

Omalium fuſcoſcens, abdomine nigro, thorace quadrato, antennis ſubfiliformibus. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 213. *n°.* 18.

Staphylinus borealis. Payk. *Faun. Succ. tom.* 3. *p.* 411. *n°.* 57. — *Monogr. Staph. App. p.* 146. *n°.* 47-48.?

Elle a deux lignes de longueur. Les antennes ſont obſcures, de la longueur du corcelet, preſque filiformes, à articles décroiſſant en longueur; le premier fauve, ainſi que les antennules. La tête eſt noire. Le corcelet eſt d'un brun-noirâtre, auſſi large que long, preſque carré, avec les bords latéraux plus clairs. Les élytres ſont d'un brun-noirâtre, avec les bords latéraux & l'extrémité pâles. L'abdomen eſt d'un brun-noirâtre, aſſez large, pointu. Les pattes ſont d'un fauve-teſtacé, avec la partie renflée des cuiſſes plus obſcure.

Elle ſe trouve en Allemagne, en Suède.

19. Omalie couverte.

Omalium tectum.

Omalium nigrum, elytris fuſcis, abdomine ferè obtegentibus, pedibus pallidioribus.

Staphylinus tectus. Ent. tom. 3. *n°.* 42. 52. *tab.* 3. *fig.* 21. a. b.

Omalium tectum *nigrum, nitidulum, elytris ſummis marginibus thoracis fuſcis, thorace ſubcanaliculato.* Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 213. *n°.* 19.

Staphylinus tectus. Payk. *Monogr. Staphylin. p.* 68. *n°.* 48. — *Faun. Succ. tom.* 3. *p.* 411. *n°.* 56.

Elle a une ligne & demie de longueur. Les antennes ſont noires, pâles à leur baſe, progreſſivement plus groſſes, un peu plus longues que le corcelet. La tête eſt noire, plus étroite que le corcelet. Les antennules ſont fauves. Le corcelet eſt un peu plus large que long, finement pointillé, noir, avec le bord d'un fauve-obſcur. Les élytres ſont finement pointillées, preſque de la longueur de l'abdomen, d'une couleur teſtacée-obſcure. Le corps eſt noir. Les pattes ſont pâles.

Elle ſe trouve en Suède, dans les plaies des Bouleaux.

20. Omalie de la Renoncule.

Omalium Ranunculi.

Omalium nigrum, nitidum, ore, antennarum

baſi pedibuſque rufis; thorace ſubopaco, lævi. Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 118. *n°.* 11. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 215. *n°.* 20.

Silpha minuta *nigra, antennarum baſi pedibuſque flaveſcentibus.* Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 1. *p.* 254. *n°.* 26. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 342. *n°.* 25.?

Elle a une ligne de longueur, & reſſemble aux précédentes, ſi ce n'eſt qu'elle a une forme plus groſſe, le corcelet plus convexe, les élytres plus longues, cachant preſque tout l'abdomen. Les antennes ſont obſcures, avec la baſe fauve. La tête eſt noire, un peu raboteuſe, avec la bouche fauve. Le corcelet eſt liſſe, convexe, finement pointillé, marqué quelquefois ſur le diſque de points un peu plus grands. Les élytres ſont brunes, avec des points preſqu'en ſtries; elles ſont preſqu'auſſi longues que l'abdomen, obliquement tronquées à l'extrémité, terminées intérieurement par une appendice dans quelques individus. Le corps eſt noir. Les pattes ſont fauves.

Elle ſe trouve ſur les fleurs des Renoncules, en France, en Allemagne.

21. Omalie macroptère.

Omalium macropterum.

Omalium nigricans, nitidum, antennis palpiſque fuſcis, pedibus rufo-teſtaceis. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 215. *n°.* 21.

Elle a deux tiers de ligne de longueur. Les antennes vont beaucoup en groſſiſſant; elles ſont de la longueur du corcelet, & ont les deux premiers articles rouſſeâtres, plus gros que les autres; le troiſième petit; les quatre ſuivans groſſiſſant inſenſiblement; les trois qui viennent après, en forme de patère; le dernier globuleux. La tête eſt noire. Le corcelet eſt noir, très-finement pointillé, une fois plus large que long. Les élytres ſont noires, pointillées; elles couvrent une grande partie de l'abdomen. Le corps eſt noirâtre. Les pattes ſont d'un roux-teſtacé.

Elle ſe trouve en Allemagne.

22. Omalie ovale.

Omalium ovatum.

Omalium nitidum, nigrum, pedibus, palpis & antennarum articulo primo pallidis; thorace lævi. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micr. p.* 215. *n°.* 22.

Dermeſtes brachypterus *ovatus, ater, nitidus, pedibus piceis, elytris dimidiatis.* Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 1. *pars* 1. *p.* 235. *n°.* 46. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 320. *n°.* 45.

Dermeſtes brachypterus. Payk. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 288. *n°.* 14.

Dermeſtes brachypterus. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 4. *tab.* 10.

Kateretes brachypterus. Herbst. *Inſect.* 2. *tab.* 45. *fig.* 2.

Elle a une ligne de longueur, & a une forme plus racourcie & plus large que les autres eſpèces. Les antennes ſont d'un brun-obſcur, avec le premier article plus grand, plus clair que les autres; elles ſont à peine de la longueur du corcelet. La tête eſt noire, beaucoup plus petite que le corcelet: on y remarque deux points entre les antennes, & deux autres entre les yeux, à peine enfoncés, ſouvent preſqu'effacés. Les antennules ſont teſtacées. Le corcelet eſt noir, liſſe, plus étroit que les élytres, deux fois plus court que le corcelet, une fois plus large que long. Les élytres ſont noires, finement pointillées, arrondies à leur extrémité. Le corps eſt noir. Les pattes ſont d'un brun-teſtacé.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne, en Suède.

23. Omalie ſtriée.

Omalium ſtriatum.

Omalium nigrum, nitidum, pedibus ruſeſcentibus, elytris punctato-ſtriatis. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 119. *n°.* 12. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 216. *n°.* 23.

Staphylinus minutus *depreſſus, niger, elytris ſubſtriatis. Ent. tom.* 3. *n°.* 42. 56. *tab.* 6. *fig.* 55. a. b.

Elle a à peine une ligne de longueur. Les antennes ſont obſcures, avec la baſe quelquefois rouſſeâtre. Les antennules ſont rouſſeâtres. La tête eſt noire. Le corcelet eſt preſqu'une fois plus large que long; il eſt noir, & on y remarque quelquefois deux foſſes à peine enfoncées. Les élytres ſont noires, ou quelquefois brunes, marquées de points en ſtries. Le corps eſt noir. Les pattes ſont rouſſeâtres.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne, ſur les fleurs.

24. Omalie ophthalmique.

Omalium ophthalmicum.

Omalium nitidum, teſtaceum, oculis & abdomine (interdùm ſolo ano) nigris. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 216. *n°.* 24.

Staphylinus ophthalmicus. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 409. *n°.* 54.

Elle a deux tiers de ligne de longueur. Elle diffère, ſuivant M. Gravenhorſt, des eſpèces qui ſuivent, par le corps plus petit & la couleur plus pâle, & elle ſe rapproche des précédentes, par la forme & la proportion de toutes les parties. Les

antennes ſont teſtacées, avec l'extrémité obſcure. La tête eſt teſtacée, marquée, entre les antennes, d'une ligne tranſverſale enfoncée, & de deux points ſouvent peu enfoncés entre les yeux. Ceux-ci ſont noirs. Le corcelet eſt teſtacé, marqué d'un point enfoncé vers l'écuſſon, & d'une ligne longitudinale moins apparente, ſur le dos. Les élytres ſont plus pâles que la tête & le corcelet. Le corps eſt noir, avec la poitrine d'un fauve-teſtacé, ou teſtacé avec l'extrémité noirâtre. Les pattes ſont teſtacées.

Elle ſe trouve en Allemagne.

25. Omalie pâle.

Omalium pallidum.

Omalium nitidum, rufum, elytris teſtaceis, oculis nigris, thorace ſubtùs lævi. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 217. *n°.* 25.

Elle a depuis une ligne juſqu'à une ligne & un quart de longueur. La baſe des antennes & les antennules ſont teſtacées. La tête eſt fauve, marquée, entre les antennes, d'une ligne tranſverſale à peine enfoncée, ou de deux points, & quelquefois de deux autres points enfoncés entre les yeux. Le corcelet eſt fauve, avec les bords latéraux plus pâles à la baſe; un point enfoncé vers l'écuſſon, & une ligne longitudinale à peine marquée. Les élytres ſont teſtacées. L'abdomen & les pattes ſont d'un fauve-teſtacé.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe.

26. Omalie teſtacée.

Omalium teſtaceum.

Omalium nitidum, rufum, elytris teſtaceis, abdomine oculiſque nigris, thorace lævi. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 218. *n°.* 26.

Dermeſtes ſemicoleoptratus. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 24. *tab.* 6.

Elle a une ligne de longueur. Les antennes ſont teſtacées, avec les quatre ou cinq derniers articles noirâtres. La tête eſt d'un fauve-teſtacé, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt d'un fauve-teſtacé, liſſe, peu convexe. Les élytres ſont pointillées, un peu plus longues que la tête & le corcelet, un peu plus pâles que le reſte du corps. L'abdomen eſt noir, avec l'anus pâle. La poitrine eſt noire dans l'individu que j'ai; elle eſt quelquefois fauve, ſelon M. Gravenhorſt. Les pattes ſont d'un fauve-teſtacé.

Elle ſe trouve ſur les fleurs, aux environs de Paris.

27. Omalie abdominale.

Omalium abdominale.

Omalium nitidum, rufum, elytris teſtaceis, abdomine oculiſque nigris, thorace biſoveolato. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. pag.* 219. *n°.* 27.

Elle a depuis une ligne juſqu'à une ligne & demie de longueur. Les antennes ſont de la longueur du corcelet, un peu velues, d'un brun-teſtacé, avec le premier article plus clair, luiſant. La tête eſt une fois plus petite que le corcelet, marquée, entre les antennes, d'une ligne tranſverſale, enfoncée; elle eſt d'un fauve-teſtacé, avec les yeux & les mandibules obſcurs. Le corcelet eſt preſqu'une fois plus large que long, plus étroit que les élytres, marqué de deux foſſes longitudinales, peu arquées, qui n'atteignent ni la baſe ni l'extrémité : il eſt d'un fauve-teſtacé, avec le diſque plus obſcur. Les élytres ſont teſtacées, une fois plus longues que larges. L'abdomen eſt noir, large, court, terminé en pointe. La poitrine eſt rouſſeâtre. Les pattes ſont teſtacées.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe, ſur les fleurs.

OMALISE. *Omaliſus.* Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Malacodermes.

Une forme déprimée, unie, a fait donner par M. Geoffroy, à ce genre d'inſectes, le nom d'*Omaliſe*, du mot grec ὁμαλος, qui ſignifie aplati, uni, liſſe. On le reconnoît aux antennes filiformes, plus longues que le corcelet, rapprochées à leur baſe; aux tarſes filiformes, compoſés de cinq articles, dont le quatrième eſt très-petit.

Ce genre a quelque rapport avec celui de Lycus; mais il en eſt diſtingué par les antennes filiformes, à articles cylindriques, le ſecond & le troiſième étant très-petits, & par la bouche point du tout avancée. Les antennes des Lycus ſont comprimées & plus ou moins en ſcie; le troiſième article eſt ſemblable aux ſuivans, & la bouche forme une eſpèce de bec aſſez avancé.

Les antennes de l'Omaliſe ſont filiformes, rapprochées à leur baſe, plus longues que le corcelet, & compoſées de onze articles, dont le premier eſt un peu renflé. Le ſecond & le troiſième ſont petits, un peu arrondis. Les autres ſont cylindriques & preſqu'égaux entr'eux. Elles ſont inſérées à la partie antérieure de la tête, à quelque diſtance des yeux.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt petite, cornée, arrondie, légérement ciliée.

Les mandibules ſont cornées, aſſez longues, minces, très-arquées, ſimples, terminées en pointe aiguë.

Les mâchoires ſont cornées à leur baſe, ſimples, membraneuſes, arrondies à leur extrémité.

La

La lèvre inférieure eſt cornée & échancrée.

Les antennules antérieures, plus longues que les poſtérieures, ſont preſqu'en maſſe, & compoſées de quatre articles, dont le premier eſt très-petit, à peine apparent. Le ſecond & le troiſième ſont coniques; le dernier eſt gros & ovale. Elles ſont inſérées à la partie latérale de la mâchoire. Les antennules poſtérieures ſont courtes, ſiliformes, & compoſées de trois articles, dont le premier eſt très-petit, & les deux autres ſont preſqu'égaux entr'eux. Elles ſont inférées à la partie latérale de la lèvre inférieure.

La tête eſt un peu plus étroite que le corcelet. Les yeux ſont arrondis & ſaillans. Le corcelet eſt déprimé, un peu rebordé, preſque carré, un peu plus étroit que les élytres, & terminé poſtérieurement de chaque côté, en pointe aiguë. L'écuſſon eſt aſſez grand. Les élytres ſont dures, un peu déprimées, de la grandeur de l'abdomen; elles cachent deux ailes membraneuſes, repliées.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Les tarſes ſont filiformes, & compoſés de cinq articles, dont le premier eſt aſſez long, & le quatrième très-petit; le dernier eſt terminé par deux petits ongles crochus.

L'Omaliſe a le corps déprimé, un peu alongé. Il ſe trouve ſur différentes plantes, & ordinairement ſur les jeunes Charmes. Son vol eſt aſſez léger lorſque le tems eſt chaud & ſec; cependant il fait rarement uſage de ſes ailes. Il ſe laiſſe tomber quand on veut le ſaiſir, & il eſt rare qu'on le retrouve. Caché parmi les plantes, il échappe preſque toujours à la recherche de l'entomologiſte. Sa larve nous eſt encore entiérement inconnue.

OMALISE.

OMALISUS. GEOFFR. LATR. FABR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, rapprochées à leur base; second et troisième articles petits; les suivans alongés, cylindriques.

Quatre antennules; les antérieures en masse ovale; les postérieures filiformes.

Mandibules arquées, pointues, simples.

Mâchoires simples.

Tarses filiformes, composés de cinq pièces; la pénultième courte, simple.

ESPÈCE.

1. OMALISE sutural.

Noir; élytres d'un rouge-brun, noires à leur suture.

2. Omalise futural.

Omalisus futuralis.

Omalisus niger, elytris fusco-sanguineis, futurâ nigrâ. Ent. tom. 2. *n°.* 24. *tab.* 1. *fig.* 1.

Omalisus. Geoffr. *Inf. tom.* 1. *p.* 180. *n°.* 1. *pl.* 2. *fig.* 9.

Omalisus futuralis. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 108. *n°.* 1.

Omalisus fontis bellaquæi. Fourc. *Ent. Par.* 1. *p.* 64. *n°.* 1.

Omalisus futuralis. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 1. *p.* 257. — *Hist. Nat. des Crust. & des Inf. tom.* 9. *p.* 83. *tab.* 75. *fig.* 5.

Omalisus futuralis. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 35. *tab.* 12.

Le corps est déprimé, long de deux lignes & demie. Les antennes sont noires, un peu velues, de la longueur de la moitié du corps. Le corcelet est noir, terminé en pointe aiguë aux deux angles postérieurs. Les élytres ont des points enfoncés, très-marqués; elles sont d'un rouge-obscur, avec la future noire. Cette dernière couleur est beaucoup plus large à la base des élytres qu'à l'extrémité. Le dessous du corps & les pattes sont noirs.

Il se trouve dans presque toute la France, mais plus particuliérement au nord, sur les jeunes Charmes.

OMOPHRON. *Omophron.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Carabiques.

Une forme ovale, presqu'arrondie, un peu convexe; des antennes filiformes, un peu plus longues que le corcelet; six antennules filiformes; les mandibules simples; les jambes antérieures, latéralement échancrées, sont autant de caractères qui distinguent ce genre des autres Carabiques.

L'Omophron avoit été réuni aux Carabes par tous les entomologistes qui l'avoient connu, par Fabricius lui-même; mais par la suite il jugea à propos d'en faire un genre auquel il donna le nom de *Scolytus*, nom qui ne lui convenoit pas, puisqu'il avoit déjà été employé par Geoffroy pour désigner un autre genre d'insectes. M. Latreille, en conservant le genre créé par Fabricius, a cru devoir lui donner un nouveau nom, & restituer celui de *Scolyte*, comme je l'avois fait auparavant, aux insectes que Geoffroy avoit ainsi nommés.

Les antennes des Omophrons ne diffèrent guère de celles des autres Carabes. Elles sont filiformes, plus longues que le corcelet, plus courtes que le corps, & composées de onze articles, dont le premier est un peu alongé & renflé; le second est court, aussi gros que les suivans; le troisième est un peu plus long que le quatrième, & l'un & l'autre sont un peu amincis vers leur base. Ceux qui viennent après sont presque cylindriques. Elles sont insérées à la partie antérieure latérale de la tête, au-devant des yeux.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de six antennules.

La lèvre supérieure est coriacée, presque cornée, plus large que longue, échancrée ou légérement arquée antérieurement, & un peu ciliée.

Les mandibules sont cornées, assez grandes, arquées, pointues, simples.

Les mâchoires sont grandes, terminées par un crochet aigu, corné, courbé, & munies, tout le long de leur partie interne, de cils longs & roides.

La lèvre inférieure est petite, coriacée, presque cornée, un peu avancée, & pointue antérieurement; elle est placée à la partie antérieure un peu interne du menton.

Le menton est corné, grand, presque dilaté. Ses bords latéraux sont arrondis & avancés; ce qui forme une large échancrure au milieu de laquelle est une pointe peu avancée & obtuse.

Les antennules antérieures ou maxillaires internes sont à peine plus longues que les mâchoires, & composées de deux articles presque cylindriques, dont le premier pourtant est un peu plus aminci à sa base que l'autre. Elles sont insérées au dos des mâchoires.

Les antennules moyennes ou maxillaires externes sont presqu'une fois plus longues que les premières, & composées de quatre articles, dont le premier est très-court; le second est le plus long; le troisième l'est moins que le dernier, qui est alongé & obtus. Elles sont insérées au dos des mâchoires, à la base extérieure des premières.

Les antennules postérieures sont filiformes, composées de trois articles, dont le premier est court; le second alongé, intérieurement cilié; le dernier est alongé & obtus. Elles sont rapprochées à leur base, & insérées à la partie antérieure de la lèvre inférieure.

La tête n'est pas distincte du corcelet, mais bien emboîtée par sa partie postérieure. Les yeux, placés à la partie latérale, sont arrondis, entiers, un peu saillans.

Le corcelet est plus large que la tête, un peu plus étroit que les élytres, plus large que long, un peu rebordé par les côtés, à peine sinué postérieurement, un peu avancé néanmoins par le milieu. L'écusson paroît manquer entiérement, & c'est l'avancement du corcelet qui semble en tenir lieu.

Les élytres sont dures, convexes, arrondies, striées, un peu rebordées, & un peu plus larges que l'abdomen qu'elles embrassent un peu par les côtés.

Le corps est ovale, aussi convexe en dessus qu'en dessous.

Les pattes ſont aſſez longues, comme dans preſque tous les Carabiques, aſſez grêles. Les jambes antérieures ſont échancrées ou bidentées à leur extrémité. Les tarſes de la première, & même de la ſeconde paire, ont leur premier article aſſez large. Les autres ſont filiformes, un peu épineux. Tous ſont compoſés de cinq articles bien diſtincts, & terminés par deux crochets aſſez forts.

Ces inſectes vivent au bord des eaux douces, dans le ſable, ſous les pierres, à la racine des plantes, dans les fiſſures du terrain, & paroiſſent ne ſortir que la nuit. La larve obſervée aux environs de Paris, ſur les bords de la Seine, par M. Anſelme Deſmarets, tient, comme le dit ce ſavant, le milieu entre celle des Dytiques & des Carabes. Son corps eſt alongé, déprimé, conique, ayant ſa plus grande largeur du côté de la tête. Il eſt compoſé de douze anneaux ou ſegmens, & eſt d'un blanc-ſale, à l'exception de la tête, qui eſt d'un brun de rouille. Elle a deux petits yeux noirs, & deux petites antennes ſétacées, formées de cinq articles, & placées au-devant de ces yeux. La bouche eſt pourvue de deux fortes mandibules arquées & dentelées, de deux mâchoires portant chacune deux antennules, d'une lèvre inférieure, munie également de deux antennules. La tête a la forme d'un trapèze, & eſt plus étroite que les anneaux ſuivans. Les trois premiers donnent naiſſance à trois paires de pattes écailleuſes, toutes dirigées en arrière, & terminées par deux ongles aigus. Le dernier anneau eſt terminé ſupérieurement par un filet relevé, compoſé de quatre articles, dont le dernier porte deux poils.

OMOPHRON.

OMOPHRON. LATR. SCOLYTUS. FABR. CLAIRV. PANZ.

CARABUS. FABR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, plus longues que le corcelet; premier article renflé; les derniers cylindriques.

Mandibules cornées, arquées, simples.

Mâchoires avancées, intérieurement ciliées, terminées par un crochet arqué.

Six antennules filiformes; dernier article obtus.

Jambes antérieures terminées latéralement par deux petites épines.

Corps ovale, un peu convexe.

ESPÈCES.

1. OMOPHRON sinueux.

Noir; élytres ferrugineuses, avec une tache au milieu, sinuée, et un point à l'extrémité, noirs.

2. OMOPHRON bordé.

Ferrugineux en dessus; corcelet avec une tache; élytres avec deux bandes onduées, d'un vert-métallique.

3. OMOPHRON mélangé.

Testacé-pâle; tête, corcelet et élytres mélangés de vert-métallique.

4. OMOPHRON labié.

Noir; lèvre supérieure et bord des élytres argentés.

1. Omophron finueux.

Omophron flexuosum.

Omophron nigrum, elytris ferrugineis; maculâ mediâ sinuatâ, punctoque apicis nigris.

Scolytus flexuosus. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pars* 1. *pag.* 180. *n°.* 1. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 247. *n°.* 1.

Voyez, pour la description & les autres synonymes, Carabe finueux, n°. 130.

2. Omophron bordé.

Omophron limbatum.

Omophron suprà ferrugineum, thorace maculâ, elytris fasciis undatis, viridi-æneis.

Omophron limbatum. Latr. *Hist. Nat. des Crust. & des Insect. tom.* 8. *pag.* 284. *tab.* 73. *fig.* 4. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 1. *p.* 225. *tab.* 7. *fig.* 7.

Scolytus limbatus. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pars* 1. *pag.* 181. *n°.* 2. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 247. *n°.* 2.

Carabus limbatus. Ross. *Faun. Etr. tom.* 1. *p.* 213. *n°.* 525. *tab.* 6. *fig.* 12.

Scolytus limbatus. Clairv. *Ent. Helv. tom.* 2. *p.* 168. *tab.* 26.

Scolytus limbatus. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 2. *fig.* 9.

Voyez, pour les autres synonymes & la description, Carabe bordé, n°. 122.

3. Omophron mélangé.

Omophron variegatum.

Omophron pallidè testaceum; capite thorace elytrisque viridi-æneo variegatis.

Il est un peu plus grand que l'Omophron bordé, auquel il ressemble beaucoup. Les antennes, les pattes & tout le dessous du corps sont d'une couleur testacée très-pâle. La tête est pâle, avec deux taches triangulaires, presque réunies, placées à la partie supérieure, & qui se perdent sous le corcelet, d'un vert-métallique. Cette couleur s'avance un peu autour des yeux. Le corcelet est pâle, avec une tache linéaire au milieu, & deux oblongues vers la base, du même vert-métallique. On voit une petite ligne enfoncée sur la tache linéaire. Les élytres sont striées, & les stries pointillées; elles sont pâles, mélangées de vert-métallique. Cette couleur y forme en quelque sorte trois bandes irrégulières, dentées, interrompues. Les jambes & les tarses sont couverts de petits piquans. Le premier article des tarses antérieurs & intermédiaires est très-grand, presque dilaté.

Il se trouve en Espagne, sous les pierres, au bord des ruisseaux, des rivières & des eaux stagnantes, d'où il a été apporté par M. Duméril.

4. Omophron labié.

Omophron labiatum.

Omophron nigrum, labio, thoracis & elytrorum marginibus argenteis.

Scolytus labiatus. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 248. *n°.* 3.

Il est un peu plus grand que l'Omophron bordé, auquel il ressemble beaucoup. Il a trois lignes de longueur & deux de largeur. Les antennes sont d'un fauve-pâle. La bouche est ferrugineuse, avec la moitié des mandibules noire, & la lèvre supérieure d'un blanc-argenté ou nacré. La tête est noire postérieurement, & brune à sa partie antérieure; mais ces deux couleurs se confondent. Le corcelet est noir, avec les bords latéraux d'un jaune-blanchâtre, luisant; il est lisse au milieu, un peu raboteux vers les bords. Les élytres sont noires, striées, & les stries sont fortement ponctuées. Les bords latéraux sont d'un jaune-blanchâtre, & cette couleur forme deux petites taches en s'avançant un peu dans l'intérieur. Le dessous du corps est d'un brun-foncé, avec les bords plus clairs. Les pattes sont ferrugineuses. Le premier article des tarses antérieurs est très-grand, un peu dilaté. Les suivans sont petits, & vont un peu en diminuant d'épaisseur. Le premier article des intermédiaires est également beaucoup plus grand que les autres; mais moins dilaté que l'antérieur. Les quatre suivans sont filiformes. Les tarses postérieurs sont filiformes, alongés.

Il se trouve dans la Caroline, d'où il a été apporté par M. Bosc.

ONITE. *Onitis.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Coprophages.

Les Onites ont les antennes courtes, composées seulement de neuf articles, dont les trois derniers forment une masse ovale, perfoliée; la lèvre supérieure entièrement cachée sous le chaperon; les mandibules très-petites; un écusson très-petit, terminé en pointe; les jambes antérieures ordinairement longues, & arquées dans l'un des sexes.

Ce genre, établi par Fabricius aux dépens des Bousiers, n'est pas assez distinct, & ne présente pas, dans les parties de la bouche, des caractères qu'on ne retrouve dans tous les autres Bousiers; seulement il pourroit en être distingué par l'écusson qui manque dans les Bousiers, & qu'on apperçoit dans les Onites, quoiqu'il soit très-petit. Les pattes antérieures présentent encore un caractère dans la forme que prend la jambe dans l'un des deux sexes. Elle est plus mince, plus longue, plus arquée que dans l'autre, & ordinairement les dentelures latérales sont moins fortes.

Les antennes des Onites ne sont composées que de neuf articles apparens. Le premier de ces articles est alongé, un peu renflé à son extrémité; le

second est court & assez gros. Les quatre suivans sont plus petits, plus courts, mais vont un peu en s'élargissant. Les trois derniers forment une masse ovale, lamellée, mais dont les feuillets s'emboitent un peu l'un dans l'autre; de sorte que le premier de ces feuillets ou le septième article est le plus grand. Elles sont insérées au-devant des yeux, à la partie latérale inférieure de la tête.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est entiérement cachée sous le chaperon; elle est fort mince, assez large, de consistance coriacée, arrondie & ciliée à sa partie antérieure.

Les mandibules sont petites, presqu'ovales, fort minces, coriacées à leur base & à une partie de leur bord interne, transparentes dans leur moitié supérieure, & fortement ciliées à leur bord interne depuis le sommet jusqu'au milieu.

Les mâchoires sont cornées, assez grosses, presque cylindriques depuis leur base jusqu'à l'insertion des antennules; elles sont ensuite bifides : la division extérieure est plate, dilatée, arrondie, coriacée. La division interne est beaucoup plus petite, & est de même forme & de même consistance.

La lèvre inférieure est bifide ou divisée en deux jusqu'à sa base. Les divisions divergent un peu : elles sont coriacées, aplaties, presque transparentes, ciliées à leur bord interne; elles posent sur la partie interne du menton, qui est corné, peu large, fortement échancré, tout couvert de poils longs, assez roides.

Les antennules antérieures sont filiformes, plus longues que les postérieures, composées de quatre articles, dont le premier est petit; les deux suivans sont presqu'égaux; le dernier est un peu alongé, à peine renflé dans sa partie moyenne. Elles sont insérées sur la partie cornée des mâchoires, à côté de la division extérieure.

Les antennules postérieures sont couvertes de poils longs & roides, & composées de trois articles, dont le premier est bien apparent, un peu plus court que le second & un peu dilaté; le second est un peu dilaté, assez grand, & le dernier est très-petit, presque cylindrique. Elles sont insérées sur la partie interne, un peu latérale du menton, au-devant de la lèvre.

La tête s'emboite postérieurement dans le corcelet; elle a un petit rebord, & est marquée supérieurement par des lignes élevées, transverses, & quelquefois par une petite corne. Les yeux, situés à la partie latérale un peu postérieure, se montrent à peine en dessus, tandis qu'ils sont plus apparens & arrondis en dessous.

Le corcelet est grand, convexe, ordinairement un peu plus large que les élytres, & marqué de quatre fossettes, dont une de chaque côté, près du bord, & deux rapprochées, vers l'écusson.

L'écusson, dans les espèces qui paroissent devoir plus particuliérement former ce genre, est bien apparent, très-petit, terminé en pointe aiguë. Les élytres sont aussi larges à leur milieu qu'à leur base; elles s'arrondissent du milieu à leur extrémité, & sont ordinairement marquées de stries peu profondes, mais dont l'intervalle s'élève assez souvent plus ou moins. Près du bord extérieur, on remarque une ligne très-élevée, tranchante. Au dessous se trouvent deux ailes membraneuses, repliées.

Le corps a une forme moins ovale ou plus oblongue que dans la plupart des Bousiers. Les pattes antérieures offrent quelquefois, dans leurs cuisses ou dans leurs jambes, des épines fort remarquables. Assez souvent, dans l'un des deux sexes, les jambes sont longues, arquées, minces, & ne sont point terminées par des tarses. Ces jambes sont latéralement dentées comme dans les Bousiers. Les quatre autres sont presque triangulaires & un peu épineuses, plus ou moins velues. Les tarses sont composés de cinq articles très-velus, un peu aplatis, & qui vont en diminuant de largeur.

Les Onites paroissent encore moins différer des Bousiers par leur manière de vivre que par la forme du corps. On les trouve, comme eux, dans les fientes des animaux : comme eux, ils creusent des trous dans ces fientes, & s'enfoncent dans la terre pour y déposer leurs œufs & les provisions nécessaires aux larves qui doivent en éclore. (*Voyez* Bousier.)

ONITE.

ONITIS. FABR. WEB. LATR. ILLIG. SCARABÆUS. LINN.

COPRIS. GEOFFR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, de neuf articles; le premier alongé; le second assez gros; les trois derniers en masse ovale, feuilletée.

Lèvre supérieure membraneuse, cachée sous le chaperon.

Mandibules très-petites, minces et coriacées.

Quatre antennules; les antérieures filiformes; les postérieures très-velues, dilatées; dernier article très-petit.

Écusson très-petit, pointu.

Jambes antérieures ordinairement longues, arquées dans l'un des deux sexes.

ESPÈCES.

PREMIÈRE DIVISION.

A écusson. —

1. ONITE Inuus.

Écussonné; tête avec quatre tubercules; corps d'un vert-bronzé.

2. ONITE Aygule.

Écussonné; tête tuberculée; élytres testacées.

3. ONITE Lophus.

Écussonné; corcelet lisse, dilaté, marqué de quatre enfoncemens; élytres mélangées d'obscur et de cendré.

4. ONITE fourchu.

Écussonné, noir; cuisses antérieures armées d'un lobe avancé, tridenté, et d'une épine simple.

5. ONITE Mæris.

Écussonné, noir; corne de la tête très-courte; élytres avec des lignes élevées.

6. ONITE éperonné.

Écussonné, noir en dessous; élytres striées, testacées, mélangées d'obscur; jambes antérieures armées d'une épine.

7. ONITE Clinias.

Écussonné, noir, avec une tache latérale dorée sur le corcelet; tête avec une corne très-courte.

8. ONITE de Vandel.

Écussonné; corcelet variolé; tête pointue antérieurement, avec une corne courte, postérieure.

9. ONITE Apelle.

Écussonné; tête avec une corne courte; élytres testacées, avec des points élevés, noirs.

ONITE. (Insecte.)

10. Onite Sphinx.

Écussonné, noir; tête avec une corne courte, et deux lignes transverses, élevées.

11. Onite Ménalque.

Écussonné, d'un vert-bronzé; tête tuberculée; élytres testacées, avec des lignes élevées, d'un vert-bronzé.

DEUXIÈME DIVISION.

Sans écusson ou avec un écusson à peine apparent.

12. Onite onglé.

Sans écusson, noir; cuisses dentées; jambes antérieures armées d'un fort onglet.

13. Onite Bison.

Sans écusson; corcelet antérieurement mucroné; tête avec deux cornes arquées.

14. Onite Buffle.

Sans écusson; corcelet antérieurement bidenté; tête avec deux cornes arquées.

15. Onite lisse.

Sans écusson, noir; chaperon arrondi; tête avec deux lignes et un tubercule postérieur; élytres lisses.

16. Onite Nicanor.

Sans écusson; corcelet simple; tête avec une corne recourbée, bidentée; élytres striées.

17. Onite Bélial.

Sans écusson; corcelet simple; tête avec deux lignes transverses; cuisses et jambes antérieures fortement dentées.

18. Onite Philémon.

Sans écusson, bronzé; corcelet simple; tête avec une corne très-courte; élytres sillonnées.

PREMIÈRE DIVISION.

A écuſſon.

1. ONITE Inuus.

ONITIS Inuus.

Onitis ſcutellatus, capite quadrituberculato, corpore viridi-æneo. FABR. *Entom. Syſt. Suppl. p.* 25. *n°.* 1. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 26. *n°.* 1.

Scarabæus Inuus. JABL. *Coleopt.* 2. *tab.* 11. *fig.* 4.

Voyez, pour les autres ſynonymes & pour la deſcription, BOUSIER Inuus, n°. 95.

2. ONITE Aygule.

ONITIS Aygulus.

Onitis ſcutellatus, capite tuberculato, elytris teſtaceis. FABR. *Ent. Syſt. Suppl, p.* 25. *n°.* 2. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 27. *n°.* 2.

Voyez, pour les autres ſynonymes & pour la deſcription, BOUSIER Aygule, n°. 94.

3. ONITE Lophus.

ONITIS Lophus.

Onitis ſcutellatus, thorace inermi utrinquè dilatato, quadripunctato; elytris cinereo fuſcoque variis. FABR. *Ent. Syſt. em. Suppl. tom.* 5. *p.* 26. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 27. *n°.* 3.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, à l'Onite Inuus. Le chaperon eſt arrondi, noir, avec une tache cendrée au milieu, & un tubercule élevé. Le corcelet eſt noir, avec les bords latéraux dilatés, pâles, & quatre points enfoncés, dont un de chaque côté, & deux poſtérieurs rapprochés. L'écuſſon eſt petit, diſtinct, terminé en pointe. Les élytres ſont cendrées, mélangées de noirâtre; elles ſont quelquefois entièrement noires. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont noires. Les cuiſſes antérieures ſont comprimées, intérieurement unidentées. Les jambes ſont alongées, courbes, munies intérieurement d'une dent placée au milieu, multidentées extérieurement, ſans tarſes. Les pattes intermédiaires ont leurs cuiſſes comprimées, unidentées, & les jambes courtes, extérieurement tridentées.

Il ſe trouve ſur la côte de Barbarie.

4. ONITE fourchu.

ONITIS furciſer.

Onitis ſcutellatus, oter, femoribus anticis lobo elongato, tridentato, ſpinâque ſimplici armatis.

Scarabæus furciſer. Ross. *Faun. Etr. Mant. tom.* 1. *p.* 7. *n°.* 7.

Il a huit lignes de longueur & quatre de largeur à la baſe des élytres. Tout le corps eſt noir, luiſant. Le chaperon eſt arrondi, preſque bidenté. La tête, dans la femelle, eſt marquée de deux lignes tranſverſes, élevées, dont l'une antérieure, courte : à la ſeconde, on remarque dans le mâle un tubercule élevé. Le corcelet eſt pointillé, un peu plus large que les élytres. Ses bords ſont à peine crénelés, & on y remarque quatre impreſſions, une de chaque côté, & deux rapprochées vers l'écuſſon : celui-ci eſt petit, terminé en pointe. Les élytres ont des ſtries fines, à peine marquées; de très-petits points enfoncés entre les ſtries, & une ligne ſaillante & tranchante près du bord extérieur. A la baſe poſtérieure des cuiſſes antérieures, on remarque dans la femelle deux grandes épines divergentes, un peu arquées & aiguës. Les cuiſſes ſont armées d'un lobe alongé, tridenté ſur les bords, placé au milieu de la partie antérieure : on voit de plus une forte épine vers l'extrémité antérieure. Les jambes ſont longues, arquées, armées, ſur le bord antérieur, de trois ou quatre dents. Les cuiſſes du mâle ſont ſimples. Les jambes ſont plus courtes, & armées de quatre fortes dents, & ils n'ont pas les deux grandes épines que nous avons dit partir de la poitrine ou de la baſe poſtérieure des cuiſſes antérieures. J'ai une variété dont le lobe des cuiſſes antérieures eſt court, & ſe préſente comme une épine fourchue.

Je l'ai trouvé dans la Méſopotamie, dans l'Aſie mineure & dans l'île de Rhodes, dans les bouſes. Il ſe trouve auſſi en Italie.

5. ONITE Mæris.

ONITIS Mœris.

Onitis ſcutellatus, ater, capitis cornu breviſſimo, elytris lineis elevatis.

Scarabæus irroratus. Ross. *Faun. Etr. tom.* 1. *p.* 7. *n°.* 16.*?*

Onitis Mœris. LATR. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 2. *pag.* 81. *n°.* 1. — *Hiſt. Nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 10. *p.* 105.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, BOUSIER Mæris, n°. 93.

6. ONITE éperonné.

ONITIS calcaratus.

Onitis ſcutellatus, ſubtùs niger, elytris ſtriatis teſtaceis, fuſco variis, tibiis calcaratis.

Il reſſemble à l'Onite Apelle. Le mâle a de cinq à ſix lignes de longueur, & la femelle de ſept à huit : celle-ci a le chaperon arrondi, preſque bidenté. La tête eſt teſtacée, luiſante, mélangée d'obſcur : on y voit une petite ligne courte, peu

, & derrière cette ligne une autre plus lon-
e mâle a ſur celle-ci un petit tubercule. Le
et eſt noirâtre & pointillé au milieu, teſta-
iſant ſur les côtés, qui ſe dilatent peu, &
igérement crénelés ſur les bords : on y voit,
es bords, un point enfoncé, noirâtre, & un
au deſſous à peine élevé, de la même cou-
vers l'écuſſon, il y a deux autres points en-
, rapprochés. L'écuſſon eſt petit, terminé
nte. Les élytres ſont ſtriées, teſtacées, avec
es points obſcurs ou teſtacés, mélangés de
re. Les pattes antérieures, dans la femelle,
cuiſſes creuſes antérieurement, ciliées, &
s, ſur le bord ſupérieur, d'une dent placée
au-delà du milieu. Les jambes ſont ar-
, aſſez longues, munies de quatre dents ex-
ement, & d'un crochet en deſſous, aigu, un
qué, accompagné d'une élévation courte,
nonte intérieurement, & qui forme une pe-
nt là où elle finit. Le mâle a les cuiſſes
s, & les jambes plus courtes, quadridentées.
ttes intermédiaires ont les cuiſſes ſimples,
jambes armées extérieurement d'un éperon
t. Celles du mâle ſont tridentées. Le deſſous
ps & les pattes ſont noirs.

ai trouvé en Égypte, en Méſopotamie, dans
ıſes du Bœuf & du Buffle.

NITE Clinias.

TIS *Clinias.*

*tis ſcutellatus, niger, thorace maculâ late-
reâ, capitis cornu medio breviſſimo.*

tis Clinias. FABR. *Entom. Syſt. em. Suppl.
. p.* 25. *n°.* 3. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 27.

abæus Clinias. FABR. *Ent. Syſt. em. t.* 1.
n°. 56.

abæus hungaricus. HERBST, *Arch. tab.* 16.

e doit point être confondu avec l'Onite
, dont il diffère beaucoup. Il a de ſix à ſept
de longueur. Le chaperon eſt arrondi. La
: noire, marquée de deux lignes, l'une an-
e, courte; l'autre ayant au milieu un petit
ule élevé. Le corcelet eſt pointillé, preſque
, noir, avec une tache latérale, jaune. Au
de la tache eſt un point enfoncé; & on en
ux autres rapprochés à la partie poſtérieure.
on eſt noir, petit, terminé en pointe obtuſe.
tres ſont noires, pointillées, ſtriées, & l'in-
e entre les ſtries eſt à peine élevé. Tout le
du corps eſt noir. Les jambes antérieures
ois ou quatre dents latérales, peu ſail-

trouve en Hongrie.

8. ONITE de Vandel.

ONITIS Vandelli.

Onitis ſcutellatus, thorace rugoſo, capitis clypeo acuto, cornu poſtico breviſſimo.

Onitis Vandelli. FABR. *Syſt. Eleut. t.* 1. *p.* 28. *n°.* 5.

Il a de cinq à ſix lignes & demie de longueur. Le corps eſt noir, luiſant. Le chaperon eſt arrondi. La tête eſt pointillée; celle de la femelle a une ligne tranſverſe, élevée, & poſtérieurement un très-petit tubercule. Le tubercule eſt plus élevé dans le mâle, & il y a une ſeconde ligne courte, peu élevée, à la partie antérieure. Le corcelet eſt un peu variolé. L'écuſſon eſt très-petit. Les élytres ont des ſtries à peine apparentes, même avec la loupe, & entre ces ſtries, des lignes élevées, peu marquées, interrompues par des points enfoncés. Les jambes antérieures ſont minces, un peu arquées, plus longues dans la femelle, & armées de quatre dents obtuſes, latérales; celles du mâle ſont plus courtes, & ont trois ou quatre dents obtuſes.

Il ſe trouve en Portugal, en Eſpagne.

9. ONITE Apelle.

ONITIS Apelles.

Onitis ſcutellatus, capitis cornu breviſſimo, elytris teſtaceis; punctis elevatis, atris.

Onitis Apelles. FABR. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 25. *n°.* 5. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 28. *n°.* 6.

Voyez, pour les autres ſynonymes & pour la deſcription, BOUSIER Apelle, n°. 101.

10. ONITE Sphinx.

ONITIS Sphinx.

Onitis ſcutellatus, niger, opacus, capite cornuto, lineiſque duabus elevatis, tranſverſis.

Onitis Sphinx. FABR. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 26. *n°.* 6. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 29. *n°.* 9.

Onitis Sphinx. LATR. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 2. *p.* 81. *n°.* 2. — *Hiſt. natur. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 10. *p.* 107.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, BOUSIER Sphinx, n°. 91.

11. ONITE Ménalque.

ONITIS Menalcas.

Onitis ſcutellatus, capite tuberculato, viridi-æneus, elytris teſtaceis, lineis elevatis, viridi-æneis.

Onitis Menalcas. FABR. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 30. *n°.* 13.

J'ai une variété dont le corcelet eſt d'un beau bleu. La tête, le deſſous du corps & les lignes élevées des élytres ſont d'un bleu très-foncé.

Voyez, pour la deſcription & les ſynonymes, Bousier Ménalque, n°. 126.

DEUXIÈME DIVISION.

Sans écuſſon ou avec un écuſſon à peine apparent.

12. Onite onglé.

Onitis unguiculatus.

Onitis exſcutellatus, muticus, niger, femoribus dentatis; tibiis anticis, ſubtùs unguiculatis.

Onitis unguiculatus. Fabr. *Ent. Syſt. emend. Suppl. p.* 27. *n°.* 7. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 27. *n°.* 7.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, Bousier onglé, n°. 127.

13. Onite Biſon.

Onitis Biſon.

Onitis exſcutellatus, thorace anticè mucronato, capite cornubus duobus lunatis.

Onitis Biſon. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 28. *n°.* 7.

Scarabæus Biſon. Ross. *Faun. Etr. t.* 1. *p.* 12. *n°.* 25.

Voyez, pour les autres ſynonymes & la deſcription, Bousier Biſon, n°. 69.

14. Onite Buffle.

Onitis Bubalus.

Onitis exſcutellatus, thorace anticè bidentato, capite cornubus duobus arcuatis.

Il reſſemble beaucoup au précédent, dont il paroît d'abord n'être qu'une variété. La tête eſt parfaitement ſemblable, ſi ce n'eſt que la ligne élevée qui ſe trouve après le chaperon eſt un peu plus diſtante des cornes que dans l'autre. Le corcelet a ſon ſillon un peu plus marqué. La partie antérieure eſt plus profondément coupée, & au deſſus eſt un avancement échancré ou bidenté. Les dents ſont arrondies, aſſez avancées. Les élytres ſont un peu plus liſſes que dans l'eſpèce précédente.

Je l'ai trouvé en Provence & dans l'île de Naxos.

15. Onite liſſe.

Onitis lævigatus.

Onitis exſcutellatus, ater, clypeo rotundato, capite lineis duabus tuberculoque poſtico, elytris lævibus.

Il reſſemble à l'Onite Biſon; mais il eſt un peu plus petit, & proportionnellement un peu plus étroit. Le corps eſt noir, luiſant. Le chaperon eſt arrondi, un peu pointu. La tête a deux lignes élevées, dont l'une antérieure eſt courte : derrière la ſeconde ſe trouve placé un tubercule élevé. Le corcelet, vu à la loupe, paroît très-finement chagriné. Ses bords ſont ſimples, ciliés, & on y remarque quatre impreſſions, dont une de chaque côté, & deux poſtérieures rapprochées, moins marquées, très-près du bord. L'écuſſon manque ou n'eſt preſque pas apparent. Les élytres ſont très-finement pointillées, à peine ſtriées. Les cuiſſes ſont ſimples, & les jambes antérieures ſont courtes, quadridentées.

Je l'ai trouvé dans la Méſopotamie.

16. Onite Nicanor.

Onitis Nicanor.

Onitis exſcutellatus, thorace mutico, capitis cornu recurvo, bidentato; elytris ſtriatis. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 29. *n°.* 12.

Scarabæus Nicanor. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 1. *p.* 54. *n°.* 175.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, Bousier Nicanor, n°. 92.

17. Onite Bélial.

Onitis Belial.

Onitis exſcutellatus, thorace mutico, capite lineis duabus tranſverſis, femoribus tibiiſque anticis acutè dentatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. pag.* 27. *n°.* 8. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *pag.* 29. *n°.* 10.

Fabricius cite mal-à-propos mon Entomologie, *pl.* 7, *fig.* 58. Cette figure appartient à l'Onite Sphinx, ainſi que la figure 57, *a*; & le Scarabé cuivreux, 57, *b*, appartient au genre Ateuchus, & eſt bien différent de celui-ci. Le Bélial, ſuivant Fabricius, eſt un peu plus grand que l'Onite Sphinx. La tête a deux lignes tranſverſes élevées, l'antérieure étant courte. Le bord antérieur eſt un peu relevé & échancré. Le corcelet eſt grand, marqué d'un point enfoncé de chaque côté. Les élytres ſont liſſes, un peu élevées vers l'extrémité. Les cuiſſes antérieures ſont armées d'une forte dent aiguë, au milieu de leur partie interne. Les jambes ſont alongées, arquées, multidentées extérieurement, ciliées intérieurement, & munies d'une dent vers le milieu : il n'y a point de tarſe. Les cuiſſes intermédiaires ſont comprimées, renflées, munies d'un trocanter alongé, aigu, figurant une dent placée au milieu. Les cuiſſes poſtérieures ſont comprimées, marquées extérieure-

ment d'une entaille profonde, & munies intérieurement d'un trocanter alongé, preſqu'épineux.

Cette deſcription convient aſſez bien, comme on voit, à l'un des ſexes de l'Onite Sphinx.

Il ſe trouve à Cayenne, ſuivant Fabricius.

18. ONITE Philémon.

ONITIS Philemon.

Onitis exſcutellatus, obſcurè æneus, thorace mutico, capite ſubcornuto, elytris ſulcatis. FABR. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 30. *n°.* 14.

Il reſſemble beaucoup à l'Onite Sphinx, dont il a été regardé autrefois par Fabricius comme une variété; il en diffère en ce qu'il eſt une fois plus petit, que ſa couleur eſt bronzée obſcure, & que les élytres ont des ſillons mieux marqués.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

Nota. L'*Onitis Jaſius* de Fabricius appartient évidemment au genre BOUSIER; il eſt décrit ſous le n°. 54.

ONTHOPHAGE. *Onthophagus.* Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Coprophages.

Ce genre, établi par Latreille, renferme toutes les eſpèces de Bouſier de moyenne & de petite taille, dont le corps eſt preſqu'auſſi large que long, & dont on trouve un grand nombre d'eſpèces en Europe, tels que le Bouſier Taureau, le Bouſier Vache, le Bouſier Lémur, le Bouſier nuchicorne, &c. Les caractères que cet auteur aſſigne à ce genre ſont les ſuivans: dernier article des palpes maxillaires ovalaire, par oppoſition à celui des Bouſiers, qui eſt alongé & preſque cylindrique; palpes labiaux terminés par des articles qui paroiſſent plus grands, & qui ſont hériſſés de poils; corps preſque rond, un peu déprimé; chaperon demi circulaire, alongé; corcelet très-grand, ſe rapprochant de la figure circulaire, échancré en devant; pattes des Bouſiers. (*Voyez* BOUSIER.)

OPATRE. *Opatrum.* Genre d'inſectes de la ſeconde ſection de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Ténébrionites.

Les Opatres ont le corps oblong, ordinairement rugueux; le chaperon profondément entaillé; les antennes courtes, allant un peu en groſſiſſant vers l'extrémité; les antennules antérieures preſque en maſſe tronquée; les tarſes filiformes; les quatre antérieurs de cinq articles; les poſtérieurs de quatre.

Linné, Geoffroy & Degeer n'avoient pas diſtingué ces inſectes des Ténébrions: Linné en avoit même placé une eſpèce parmi ſes Silphes. Fabricius fut le premier qui en forma un genre, d'abord peu nombreux, mais qui s'eſt enrichi ſucceſſivement de pluſieurs eſpèces, tant indigènes qu'étrangères. Latreille a ſéparé avec raiſon des Opatres, deux eſpèces qui n'auroient jamais dû y entrer, & en a fait un genre ſous le nom de *Élédone*, que Fabricius a changé en celui de *Boletophagus*. Il a auſſi extrait quelques eſpèces, qu'il réunit à ſon genre Aſide, que nous ferons connoître dans le ſupplément. Fabricius n'a point adopté le genre Aſide, & il a continué de laiſſer parmi les Opatres les eſpèces qui ne doivent plus en faire partie, puiſqu'elles ſe diſtinguent, au premier coup-d'œil, par le chaperon entier ou à peine échancré, & par les antennes dont le pénultième article eſt plus gros que les précédens, & le dernier plus petit. Le chaperon eſt au contraire profondément entaillé dans les Opatres, & les antennes vont un peu en groſſiſſant juſqu'au dernier article. Ces deux derniers caractères, le premier ſurtout, leur eſt commun avec les Pédines de M. Latreille, placés dans la ſeconde diviſion; & en effet, M. Illiger les réunit aux Opatres; ce qui nous paroît aſſez fondé. Cependant, ſi on fait attention aux antennes qui vont moins en groſſiſſant dans les Pédines que dans les Opatres; aux jambes des mâles, qui ſont velues en deſſous dans la plupart des eſpèces; aux antennules, qui ſont un peu plus longues & plus en maſſe; aux mandibules, qui ſont plus dentées, on pourra ſe décider à ſéparer les Pédines des Opatres.

Pour ce qui regarde les Pédines de la première diviſion, ils n'ont aucun rapport avec les Opatres, ni par le chaperon ni même par les antennes.

Les antennes des Opatres ſont plus courtes que le corcelet, & compoſées de onze articles, dont le premier eſt un peu alongé, plus gros que les ſuivans; le ſecond eſt plus petit que celui-ci, aſſez court; le troiſième eſt un peu alongé. Les quatre ſuivans ſont grenus, preſque coniques. Les quatre derniers vont un peu en groſſiſſant. Elles ſont inſérées à la partie latérale antérieure de la tête, à quelque diſtance des yeux.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt cornée, petite, un peu échancrée antérieurement, placée dans une échancrure plus profonde du chaperon ou de la partie antérieure de la tête.

Les mandibules ſont cornées, courtes, creuſes à leur partie interne, échancrées ou preſque bidentées à leur extrémité, un peu ſinuées à leur bord ſupérieur.

Les mâchoires ſont courtes, biſides. La diviſion extérieure eſt cornée, preſque cylindrique, un peu courbée, terminée par des cils & deux onglets. La diviſion interne eſt preſqu'une fois plus courte, cornée, preſque cylindrique, terminée par un onglet aigu.

La lèvre inférieure eſt très-petite, coriacée, biſide, inſérée à la partie antérieure un peu interne du menton: celui-ci eſt corné, plus large que la

lèvre ſupérieure, coupé, & preſqu'échancré antérieurement, arrondi ſur les côtés.

Les antennules antérieures ſont courtes, compoſées de quatre articles, dont le premier eſt petit, le ſecond alongé & conique, le troiſième une fois plus court que le ſecond; le dernier court, aſſez gros, tronqué. Elles ſont inſérées à la baſe latérale de la diviſion extérieure.

Les antennules poſtérieures ſont très-courtes, compoſées de trois articles, dont le premier eſt très-petit; le ſecond preſque conique; le dernier un peu renflé & tronqué. Elles ſont inſérées ſur le menton, à la baſe latérale de la lèvre.

La tête eſt petite, un peu enfoncée dans le corcelet, plane à ſa partie ſupérieure, à bords tranchans ſur le devant. Les yeux, placés à la partie latérale poſtérieure, ſont petits, arrondis, un peu enfoncés.

Le corcelet eſt ordinairement auſſi large que les élytres; il eſt peu convexe, échancré à ſa partie antérieure pour recevoir la tête, peu ſinué à ſa partie poſtérieure, à bords tranchans ſur les côtés.

L'écuſſon eſt petit, preſqu'en cœur, arrondi poſtérieurement.

Les élytres ſont rugueuſes, chagrinées, ſtriées, crénelées, rarement liſſes; elles ſont, ainſi que les autres parties du corps, couvertes aſſez ſouvent d'une pouſſière griſe qu'on enlève difficilement.

Les pattes ſont de longueur moyenne, ou même ſont plus courtes, & plus petites que dans les autres inſectes. Les antérieures ſont un peu plus groſſes que les autres, & les jambes ſont extérieurement un peu dentelées. Les autres ont de très-petites épines à la place des dentelures. Les antérieures, dans quelques eſpèces, ſont dilatées, comprimées, preſque triangulaires, ou très-élargies par le bas.

Les tarſes ſont filiformes, & compoſés de cinq articles dans les quatre pattes antérieures, & de quatre ſeulement dans les poſtérieures. Ces articles ſont égaux entr'eux. Le dernier eſt alongé, peu renflé, armé de deux ongles arqués & aigus.

On rencontre les Opatres dans les champs, & plus particuliérement dans les lieux arides, ſablonneux: on les trouve auſſi ſous les cadavres deſſéchés. Leur démarche eſt aſſez lente, & leur courſe peu précipitée; de ſorte qu'on les ſaiſit facilement dès qu'on les apperçoit; mais ils échappent lorſqu'ils ſont en repos, parce qu'étant preſque tous couverts d'une pouſſière terreuſe, on a de la peine à les découvrir. Leur larve nous eſt encore inconnue.

OPATRE.

OPATRUM. Fabr. Latr. SILPHA. Linn. TENEBRIO. Geoffr. Deg.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, grenues, grossissant un peu vers l'extrémité.

Mandibules courtes, creuses intérieurement, échancrées à l'extrémité.

Mâchoires bifides; divisions presque cylindriques.

Quatre antennules courtes, un peu en masse tronquée.

Chaperon profondément entaillé.

ESPÈCES.

1. Opatre sabuleux.

Noir, couvert d'une poussière grise; élytres avec trois lignes élevées entre des tubercules lisses.

2. Opatre variolé.

Noir; élytres presque striées, rugueuses; bord supérieur des yeux relevé.

3. Opatre viennois.

D'un gris-obscur; corcelet finement chagriné; élytres à peine marquées de sillons pointillés.

4. Opatre famélique.

D'un gris-obscur; élytres sillonnées, avec les interstices légèrement chagrinés.

5. Opatre renflé.

Obscur; corcelet chagriné, marqué d'une ligne élevée.

6. Opatre déprimé.

Gris; corcelet et élytres lisses, pubescens.

7. Opatre rustique.

Obscur: élytres avec des stries pointillées; tête avec une impression transversale.

8. Opatre arénaire.

Gris; élytres avec des stries pointillées.

9. Opatre glabre.

Noir; corcelet et élytres lisses, couverts de poils cendrés, écailleux.

10. Opatre lisse.

Noir; chaperon antérieurement brun; élytres avec des stries presque lisses.

11. Opatre crénelé.

Noir; bords du corcelet arrondis; élytres avec des stries pointillées.

12. Opatre oblong.

Oblong, gris; chaperon relevé, bidenté; élytres presque striées.

OPATRE. (Insecte.)

13. Opatre treillé.

Noir; élytres striées; stries fortement ponctuées.

14. Opatre plane.

Déprimé, noir, opaque; élytres avec des stries simples; chaperon entier.

15. Opatre simple.

Noir, opaque; élytres avec des stries simples; chaperon échancré.

16. Opatre granulé.

Bords du corcelet un peu relevés; élytres avec trois stries élevées, et autant de sillons marqués de points enfoncés.

17. Opatre souterrain.

Noir, ponctué; jambes antérieures dilatées et dentées.

18. Opatre ferrugineux.

Corcelet inégal; élytres treillées; jambes antérieures un peu dilatées, triangulaires.

19. Opatre oriental.

Cendré; corcelet et élytres rugueux; jambes antérieures dilatées, triangulaires.

20. Opatre à fossettes.

Cendré; élytres sillonnées; sillons avec deux rangées de points enfoncés, assez grands.

21. Opatre pulvérulent.

Obscur, couvert d'une poussière écailleuse grise; élytres avec des stries lisses.

22. Opatre sillonné.

Noirâtre; corcelet chagriné, avec les bords entiers; élytres avec des stries crénelées; jambes avec une petite dent extérieurement.

23. Opatre picipède.

Noir; antennes et pattes brunes; élytres un peu raboteuses, marquées de stries pointillées.

24. Opatre pourpre.

Ovale-oblong, glabre, d'un brun-purpurescent; élytres avec des stries pointillées.

25. Opatre brun.

Oblong, glabre, brun; corcelet pointillé; élytres chagrinées, striées; interstice des stries un peu élevé.

26. Opatre peint.

Cendré, avec des points blancs; corcelet sillonné, avec deux enfoncemens.

27. Opatre bossu.

Glabre, noir; élytres avec des stries pointillées et des lignes à peine élevées.

28. Opatre tibial.

Noir; élytres pointillées, raboteuses; jambes antérieures comprimées, triangulaires.

29. Opatre hispide.

Noirâtre; corcelet et élytres hispides.

30. Opatre soyeux.

Gris, soyeux; élytres sillonnées; sillons ponctués.

31. Opatre ovale.

Ovale, gris; élytres presque striées, avec le bord mélangé de blanc.

32. Opatre cannelé.

Cendré; élytres striées; stries muriquées.

33. Opatre nain.

Cendré; corcelet rugueux; élytres avec quatre lignes élevées, lisses.

34. Opatre pusille.

Cendré; corcelet chagriné; élytres avec plusieurs stries.

2. Opatre fabuleux.

Opatrum fabulosum.

Opatrum nigrum, griseo-pulverulentum; elytris lineis elevatis, tuberculisque nitidis.

Opatrum fabulosum. Ent. tom. 3. 56. *n°.* 5. *tab.* 1. *fig.* 4.

Opatrum fabulosum *fuscum, elytris lineis elevatis tribus dentatis, thorace emarginato.* Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 89. *n°.* 3. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 116. *n°.* 5.

Silpha fabulosa. Linn. *Syst. Nat. t.* 2. *p.* 572. *n°.* 17. — *Faun. Suec. n°.* 456.

Silpha fabulosa. Scop. *Ent. Carn. n°.* 58.

Opatrum fabulosum. Latr. *Gen. Crust. & Ins. tom.* 2. *p.* 167. — *Hist. Nat. des Crust. & des Ins. tom.* 10. *p.* 286. *tab.* 88. *fig.* 5.

Tenebrio atra, elytris striis quinque utrinquè dentatis. Geoff. *Inf. Paris. tom.* 1. *pag.* 350. *n°.* 7.

Opatrum fabulosum. Illig. *Inf. Pruss. tom.* 1. *p.* 107. *n°.* 2.

Tenebrio rugosus. Deg. *Mem. Inf. tom.* 5. *p.* 43. *n°.* 5. *tab.* 2. *fig.* 21.

Opatrum fabulosum. Panzer, *Faun. Germ. Fasc.* 3. *fig.* 2.

Opatrum fabulosum. Herbst. *Coleopt.* 3. *tab.* 52. *fig.* 5.

Opatrum fabulosum. Payk. *Faun. Suec. t.* 1. *p.* 81. *n°.* 1.

Opatrum fabulosum. Ross. *Faun. Etr. tom.* 1. *p.* 56. *n°.* 137.

Il a de trois lignes & demie à quatre lignes de longueur. Les antennes sont noires. Le corps est noir, plus ou moins couvert d'une poussière terreuse, grise. La tête est très-finement chagrinée. Le corcelet est de la largeur des élytres, finement chagriné. Les élytres sont chagrinées, marquées de cinq lignes élevées, dont trois plus apparentes. Ces lignes sont placées chacune entre deux rangées de tubercules peu élevés, lisses. Il y a aussi quelques tubercules le long de la ligne élevée de la suture, & quelques-uns plus clairs-semés vers le bord extérieur. Les ailes qui se trouvent au dessous des élytres sont un peu plus courtes que l'abdomen, & ne sont point repliées; elles ne peuvent servir au vol.

Il se trouve dans toute l'Europe, dans les lieux arides, sablonneux.

3. Opatre variolé.

Opatrum varioloſum.

Opatrum nigrum, elytris subſtriatis rugoſis, orbitis oculorum ſupernè prominula.

Il est plus étroit que l'Opatre fabuleux. Les antennes sont d'un brun-noirâtre. Le corps est noir. La tête est très-finement pointillée, marquée d'un sillon transversal au milieu, & d'une ligne transversale, peu enfoncée, peu marquée, sur le vertex. Le bord supérieur de l'orbite de l'œil est relevé. Les élytres ont des stries qui forment des lignes peu marquées, souvent interrompues, ou des points irrégulièrement enfoncés. L'intervalle est également interrompu par des enfoncemens irréguliers; ce qui fait paroître ces élytres un peu raboteuses. Le dessous du corps est finement pointillé.

Il se trouve en Espagne, en Portugal.

3. Opatre viennois.

Opatrum viennenſe.

Opatrum fuſco-griſeum, thorace ſcabriuſculo, elytris vix ſulcatis, ſulcis ſubpunctatis.

Il est plus petit & plus étroit que l'Opatre fabuleux, n'ayant que trois lignes de longueur & une & un quart de largeur à la base des élytres. Le dessus du corps est noir, couvert d'une poussière terreuse, grise. Les antennes sont d'un brun-noirâtre. La tête & le corcelet paroissent très-finement chagrinés, & les bords de celui-ci sont entiers. Les élytres ont chacune neuf sillons, peu profonds, peu marqués, dans lesquels sont des points assez gros, peu enfoncés. Le dessous du corps est noir & pointillé. Les pattes sont noires, avec les tarses d'un brun-noir.

Il se trouve en France, en Allemagne. Il nous est venu d'Allemagne, sous le nom de *Viennenſe*, que j'ai cru devoir lui conserver.

4. Opatre famélique.

Opatrum famelicum.

Opatrum fuſco-griſeum, elytris ſulcatis, interſtitiis ſcabriuſculis.

Il est un peu plus étroit que l'Opatre fabuleux, ayant quatre lignes de longueur, & une & demie de largeur à la base des élytres. Les antennes sont d'un brun-clair. Le corps est noirâtre, couvert d'une poussière grise, & de poils courts, soyeux. La tête a une impression transversale, peu marquée. Le corcelet paroît pointillé à travers la poussière terreuse dont il est toujours couvert. Les élytres ont chacune neuf sillons qui ne paroissent pas ponctués. L'intervalle est légérement chagriné. Le dessous du corps est noirâtre. Les pattes sont brunes.

Il se trouve en Egypte, sur les terres incultes.

5. Opatre renflé.

Opatrum obeſum.

Opatrum fuſcum, thorace ſcabriuſculo, lineâ mediâ elevatâ.

Il a quatre lignes de longueur, & deux de largeur au milieu des élytres; de ſorte qu'il a une forme un peu plus ovale que les précédens. Les antennes ſont brunes. La tête eſt chagrinée, marquée d'un enfoncement tranſverſal, peu profond. Le corcelet eſt chagriné, & marqué d'une ligne longitudinale, peu élevée. Les élytres ont chacune neuf ſillons, peu enfoncés, preſque liſſes. L'intervalle eſt à peine chagriné, & couvert de poils courts, griſâtres, preſqu'écailleux. Le deſſous du corps eſt noirâtre, un peu chagriné. Les pattes ſont d'un brun très-foncé.

Je l'ai trouvé dans l'île de Scio, ſur des terres arides, incultes.

6. Opatre déprimé.

Opatrum depreſſum.

Opatrum griſeum, thorace elytriſque lævibus, pubeſcentibus.

Opatrum depreſſum. Fabr. *Entom. Syſt. em. Suppl. p.* 41. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *pag.* 116. *n°.* 7.

Il a environ cinq lignes de longueur, & il eſt plus déprimé ou moins convexe que l'Opatre ſabuleux. Les antennes ſont noirâtres. La lèvre ſupérieure eſt d'un brun-clair. La tête, le corcelet & les élytres ſont liſſes ou très-finement chagrinés, ſans élévation ni ſtries, de couleur obſcure, mais couverts de poils très-courts, griſâtres, preſqu'écailleux. Le deſſous du corps eſt noirâtre. L'abdomen eſt très-finement pointillé, & de chaque point part un poil très-court, prequ'écailleux. Les pattes ſont de la couleur du corps.

Il ſe trouve dans les Indes orientales.

7. Opatre ruſtique.

Opatrum ruſticum.

Opatrum fuſcum, elytris ſtriato-punctatis, capite tranſversè impreſſo.

Il eſt plus étroit, & un peu moins convexe que l'Opatre ſabuleux. Les antennes ſont brunes. Le corps eſt noir ou noirâtre, légérement couvert de poils courts, cendrés. La tête eſt pointillée, & marquée, dans ſon milieu, d'une impreſſion tranſverſale, peu profonde. Le corcelet n'eſt pas tout-à-fait auſſi large que les élytres; il eſt finement pointillé, & ſes bords ſont entiers. Les élytres ſont réguliérement ſtriées, & les ſtries ſont ponctuées: on voit entre les ſtries de très-petits points, d'où partent autant de poils très-courts. Les pattes ſont brunes.

Il ſe trouve au midi de la France, dans les îles de l'Archipel, en Grèce, ſur les terrains arides, ſablonneux. J'en ai un individu beaucoup plus grand, que j'ai pris aux environs de Bagdad.

8. Opatre arénaire.

Opatrum arenarium.

Opatrum griſeum, elytris ſtriato-punctatis. Ent. tom. 3. 50. *n°.* 7. *tab.* 1. *fig.* 7.

Opatrum arenarium. Fabr. *Syſt. Ent. pag.* 76. *n°.* 3. — *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 90. *n°.* 8.

Il reſſemble beaucoup à l'Opatre ruſtique, dont il eſt difficile de le diſtinguer, ſurtout par les élytres; il eſt un peu plus court, & le corcelet eſt un peu moins large que les élytres. Le deſſus du corps eſt noirâtre, couvert de poils courts, cendrés. Le corcelet eſt finement pointillé, & ſes bords latéraux ſont un peu élevés. Les élytres ont des ſtries ponctuées, & les intervalles ſont très-finement pointillés; elles ſont d'un brun-noirâtre. Le deſſous du corps eſt noirâtre. Les pattes ſont brunes ou d'un brun-noirâtre.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

9. Opatre glabre.

Opatrum glabratum.

Opatrum nigrum, thorace elytriſque lævibus, cinereis, ſquamoſis.

Opatrum glabratum. Fabr. *Entom. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 90. *n°.* 7. — *Syſt. Eleut. t.* 1. *p.* 117. *n°.* 10.

Il eſt un peu plus petit que l'Opatre ſabuleux. Son corps eſt moins convexe, & le corcelet eſt plus petit. Les antennes ſont noirâtres. La tête & le corcelet ſont à peine chagrinés, couverts de poils courts, preſqu'écailleux, cendrés. Les élytres paroiſſent liſſes; mais à la loupe on voit qu'elles ſont à peine ſtriées, & que les ſtries ſont liſſes. Elles ſont couvertes de poils courts, preſqu'écailleux, cendrés. Le deſſous du corps eſt noirâtre. L'abdomen & les pattes ſont pointillés, & de chaque point part un poil très-court.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

10. Opatre liſſe.

Opatrum lævigatum.

Opatrum nigrum, clypeo anticè piceo, elytris ſubſtriatis. Ent. t. 3. 56. *n°.* 8. *tab.* 1. *fig.* 8. a. b.

Opatrum lævigatum. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 89. *n°.* 5. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 117. *n°.* 8.

Il eſt un peu plus petit que l'Opatre ſabuleux. Les antennes & les antennules ſont d'un brun-clair. La lèvre ſupérieure eſt brune, antérieurement ciliée. Le corcelet eſt noirâtre, pointillé, couvert d'un duvet court, griſâtre. Les élytres ſont réguliérement ſtriées, & les ſtries ſont preſque liſſes. Entre les ſtries, on voit de très-petits points, d'où partent autant de poils courts, griſâtres. Le deſſous

du corps eſt noirâtre. Les pattes ſont brunes. L'abdomen eſt finement pointillé, & de chaque point part un poil très-court.

Il ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

11. OPATRE crénelé.

OPATRUM crenatum.

Opatrum atrum, thoracis margine rotundato, elytris punctato-ſtriatis. FABR. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 117. *n°.* 9.

Il reſſemble aux précédens. Tout le corps eſt noir. Les bords du corcelet ſont arrondis. Les élytres ont des ſtries pointillées, ſimples.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

12. OPATRE oblong.

OPATRUM oblongum.

Opatrum oblongum, griſeum, clypeo reflexo bidentato, elytris ſubſtriatis. FABR. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 117. *n°.* 13.

Il a une forme plus alongée que les précédens. Tout le corps eſt gris. Le chaperon eſt relevé à ſon extrémité & bidenté. Le corcelet eſt rebordé. Les élytres ſont preſque ſtriées.

Il ſe trouve à Tranquebar.

13. OPATRE treillé.

OPATRUM clatratum.

Opatrum nigrum, elytris ſtriatis, ſtriis punctatis. FABR. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 90. *n°.* 9. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 118. *n°.* 14.

Il paroît appartenir plutôt au genre Pédine qu'à celui-ci. Il eſt un peu plus grand que l'Opatre fabuleux. Les antennes ſont noires, obſcures. La tête eſt pointillée, marquée d'une ligne tranſverſale, enfoncée. Le corcelet eſt pointillé, rebordé, preſque crénelé ſur les bords, à peu près de la largeur des élytres : celles-ci ſont liſſes, & marquées de points enfoncés, aſſez grands, rangés en ſtries. Tout le corps eſt noir & liſſe.

Il ſe trouve à Cayenne, à la Guadeloupe.

Du cabinet de M. Boſc.

14. OPATRE plane.

OPATRUM planum.

Opatrum depreſſum, nigrum, opacum, elytrorum ſtriis ſimplicibus, clypeo integro. FABR. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pag.* 90. *n°.* 10. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 118. *n°.* 15.

Il reſſemble aux précédens; mais il eſt plus déprimé, plane. La tête, le corcelet & les élytres ſont noirs, opaques. Les élytres ont des ſtries liſſes. Le chaperon, ſuivant Fabricius, eſt entier; ce qui doit l'éloigner de ce genre, & le rapprocher peut-être du Boléthophage.

Il ſe trouve en Sibérie.

15. OPATRE ſimple.

OPATRUM ſimplex.

Opatrum nigrum, opacum, elytrorum ſtriis ſimplicibus, clypeo emarginato. FABR. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 118. *n°.* 16.

Il ſe diſtingue des précédens par une forme moins déprimée. Le chaperon eſt échancré. Les élytres ſont ſimplement ſtriées. Tout le corps eſt d'un noir-obſcur.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

16. OPATRE granulé.

OPATRUM granulatum.

Opatrum thoracis margine ſubreflexo, elytrorum ſtriis elevatis tribus, ſulcis punctatis. FABR. *Syſt. Ent. tom.* 1. *pag.* 90. *n°.* 11. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 118. *n°.* 17.

La tête & le corcelet ſont noirs, liſſes, avec les bords à peine relevés. Les élytres ont trois ſtries élevées, entre leſquelles ſont des rangées de points enfoncés, qui ſe réuniſſent poſtérieurement.

Je n'ai point vu cet inſecte, mais je ſoupçonne qu'il appartient au genre Afide.

Il ſe trouve en Barbarie, dans les lieux ſablonneux.

17. OPATRE ſouterrain.

OPATRUM ſubterraneum.

Opatrum atrum, punctatum, tibiis anticis dilatatis, denatis. FABR. *Entom. Syſt. em. Suppl. p.* 41. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 118. *n°.* 18.

Il eſt une fois plus grand que l'Opatre tibial. Tout le corps eſt noir, luiſant, ponctué. Les pattes antérieures ont leurs jambes dilatées & dentées.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

18. OPATRE ferrugineux.

OPATRUM ferrugineum.

Opatrum thorace inæquali, elytris clathratis, tibiis anticis dilato-triangularibus. FABR. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 118. *n°.* 19.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, à l'Opatre oriental. Tout le corps eſt ferrugineux. Le corcelet eſt inégal, rebordé, avec les bords entiers. Les élytres ſont treillées. Les jambes antérieures ſont dilatées & de forme triangulaire.

Il ſe trouve à Java.

19. Opatre oriental.

Opatrum orientale.

Opatrum cinereum, thorace elytrisque rugosis; tibiis anticis dilatatis, triangularibus. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pag.* 91. *n°.* 12. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 19. *n°.* 20.

L'Opatre décrit par Forskall sous le nom de *Silpha multistriata*, & cité par Fabricius, appartient à l'espèce qui suit; celui-ci est un peu plus grand & plus alongé. Le corps est cendré-obscur. La tête est chagrinée, marquée, à sa partie antérieure, d'une petite élévation transversale, courte, qui forme derrière elle un sillon après lequel sont deux tubercules à peine élevés. Le corcelet est de la largeur des élytres, légérement crénelé sur ses bords, fortement chagriné, marqué de quelques tubercules peu élevés, presque lisses. Les élytres sont raboteuses, chagrinées, marquées de trois lignes élevées ou plis peu distincts. Les cuisses antérieures sont anguleuses, & les jambes sont dilatées & triangulaires. Toutes les pattes sont d'un brun-noirâtre.

Il se trouve sur les terrains incultes de l'Égypte.

20. Opatre à fossettes.

Opatrum foveolatum.

Opatrum cinereum, elytris sulcatis, sulcis punctis impressis dublici serie.

Silpha multistriata. Forsk. *Descript. Anim. p.* 77. *n°.* 1.

Il ressemble à l'Opatre fabuleux; mais il est un peu plus petit. Les antennes & les antennules sont d'un brun-ferrugineux. La tête est cendrée, chagrinée, inégale, marquée au milieu d'un sillon court, transversal. Le corcelet est cendré, chagriné, convexe, légérement crénelé sur ses bords, marqué de deux enfoncemens peu profonds, aussi large que les élytres : celles-ci sont cendrées, & ont chacune quatre sillons, dans lesquels on remarque deux rangées de points assez grands, enfoncés. Le dessous du corps est noirâtre. Les pattes antérieures ont leur jambe un peu dilatée & triangulaire.

Il se trouve sur le sable & sur tous les terrains incultes de l'Égypte.

21. Opatre pulvérulent.

Opatrum pulverulentum.

Opatrum fuscum, griseo-pulverulentum, elytris striis lævibus.

Il a trois lignes de longueur, & ressemble à l'Opatre rustique; mais il est un peu plus convexe. Le corps est obscur, couvert de poils très-courts, presqu'écailleux. Les antennes sont d'un brun très-foncé. La tête paroit pointillée, & est marquée d'un enfoncement transversal. Le corcelet paroît pointillé comme la tête. Les élytres ont des stries sans points enfoncés. L'intervalle a de très-petits points, d'où partent autant de poils courts, presqu'écailleux. Le dessous du corps est noirâtre, pointillé. Les pattes sont d'un brun-foncé.

Il se trouve au midi de la France, dans les îles de l'Archipel.

22. Opatre sillonné.

Opatrum strigatum.

Opatrum nigricans, thorace scabro, margine integro, elytris crenato-striatis, tibiis omnibus extus subunidentatis. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 41. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 119. *n°.* 22.

Il a deux lignes & un tiers de longueur. Les antennes sont brunes. Le corps est d'un gris-foncé obscur. La tête & le corcelet sont fortement chagrinés. Les bords de celui-ci sont très-légérement crénelés. Les élytres ont chacune neuf sillons lisses, & l'intervalle est élevé, crénelé. Les pattes sont brunes. Toutes les jambes sont marquées extérieurement d'une petite dent.

Il se trouve aux Indes orientales.

23. Opatre picipède.

Opatrum picipes.

Opatrum nigrum, antennis pedibusque piceis; elytris scabriusculis, punctato-striatis.

Il est un peu plus convexe que l'Opatre rustique. Les antennes sont brunes. Le chaperon est entaillé, & la lèvre supérieure est brune, ainsi que les antennules. La tête est noire, finement pointillée, marquée d'un enfoncement transversal. Le bord supérieur de l'orbite est un peu élevé. Le corcelet est noir, glabre, pointillé, de la largeur des élytres. Ses bords latéraux sont entiers. Les élytres sont noires, glabres, légérement chagrinées, marquées de stries ponctuées. L'intervalle de ces stries est peu élevé, si ce n'est vers les bords latéraux, où cette élévation est plus sensible. Le dessous du corps est pointillé. Les pattes sont brunes. Les jambes antérieures sont à peine crénelées extérieurement.

Il se trouve au midi de la France, dans les endroits sablonneux.

24. Opatre pourpre.

Opatrum purpurescens.

Opatrum ovato-oblongum, glabrum, fusco-purpurescens, elytris striis punctatis.

Il a un peu plus de deux lignes de longueur, & deux seulement de largeur au milieu des élytres. Tout le corps est glabre & d'un brun-luisant, donnant un peu sur le pourpre. Les antennes sont

un peu velues, & vont un peu en groſſiſſant vers l'extrémité. La tête eſt pointillée, entaillée antérieurement en ſegment de cercle. Le corcelet eſt finement pointillé, & ſes rebords ſont entiers. Les élytres ſe terminent en pointe ; elles ont des pointillures plus fines, plus rapprochées & plus irrégulières que ſur le corcelet, & des ſtries bien marquées, au fond deſquelles ſont des points enfoncés. Les jambes antérieures s'élargiſſent un peu à leur extrémité, & les poſtérieures ſont minces, un peu arquées.

J'ai reçu cet inſecte de M. Hoffmanſegg, ſous le nom d'*Opatrum purpureſcens;* il tient le milieu entre les Opatres & les Pédines, & pourroit être auſſi bien placé parmi ceux-ci que parmi les Opatres.

Il ſe trouve en Portugal.

25. Opatre brun.

Opatrum piceum.

Opatrum oblongum, glabrum, thorace punctato, elytris ſcabriuſculis ſtriatis, interſtitio ſtriarum elevato.

Il a un peu plus de quatre lignes de longueur. Le corps eſt oblong, glabre, entiérement d'un brun-foncé, luiſant. Les antennes ſont d'un brun un peu plus clair, & vont très-peu en groſſiſſant vers l'extrémité. Le chaperon eſt profondément entaillé. La tête eſt fortement pointillée, & marquée d'une ligne enfoncée, tranſverſale. Le corcelet eſt fortement pointillé, un peu plus étroit que les élytres, avec les bords latéraux entiers. Les élytres ſont un peu chaprinées ou légérement raboteuſes, ſtriées, à peine pointillées au fond des ſtries, avec l'eſpace compris entre chaque ſtrie un peu élevé. La plus grande largeur de l'inſecte eſt un peu au-delà du milieu des élytres. Les pattes ſont d'un brun un peu moins foncé que le corps.

Je l'ai trouvé ſur les ſables, dans la baſſe Égypte.

26. Opatre peint.

Opatrum pictum.

Opatrum cinereum, albo punctatum, thorace ſulcato, foveolato.

Opatrum pictum *cinereum, elytris albo ſtriatis, ſtriis nigro punctatis.* Fabr. *Syſt. Eleut. t.* 1. *p.* 117. *n°.* 12.

Il n'a pas deux lignes de longueur. Le corps en deſſus eſt mélangé de cendré & de blanc ; il eſt cendré en deſſous. La tête eſt marquée de deux ſillons peu profonds, un peu divergens. Le corcelet eſt pour le moins auſſi large que les élytres, crénelé ſur ſes bords, chagriné, marqué d'un ſillon au milieu, & d'un enfoncement vers les côtés, qui ſe termine poſtérieurement en foſſe bien marquée. Les élytres ſont ſillonnées, & le fond des ſillons eſt ponctué. Les pattes ſont d'un brun-ferrugineux, couvertes de poils courts, écailleux, cendrés. Les jambes antérieures ſont armées extérieurement de trois dents, dont deux égales vers le milieu, & une longue, en forme d'épine, vers l'extrémité.

Il ſe trouve dans l'Autriche, la Hongrie.

27. Opatre boſſu.

Opatrum gibbum.

Opatrum glabrum, nigrum, elytris punctato-ſtriatis; lineis elevatis, obſoletis.

Opatrum gibbum. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 89. *n°.* 4. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 116. *n°.* 6.

Opatrum gibbum. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 39. *tab.* 4.

Opatrum gibbum. Illig. *Inſ. Pruſſ. tom.* 1. *p.* 108. *n°.* 3.

Opatrum convexum. Kugel, *n°.* 3.

Cet inſecte me paroît ſe rapprocher des Pédines ; il eſt une fois plus petit que l'Opatre fabuleux. Les antennes ſont noirâtres, un peu plus courtes que le corcelet, & vont un peu en groſſiſſant. Le chaperon eſt échancré. La tête eſt pointillée, glabre, noire. Le corcelet eſt noir, glabre, pointillé, rebordé, auſſi large que les élytres, avec ſes bords entiers. Les élytres ont des ſtries pointillées. L'intervalle eſt à peine élevé entre quelques ſtries, & très-finement pointillé. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont noires. Les jambes antérieures ſont comprimées, un peu triangulaires. Les autres jambes, dans l'un des ſexes, ſont velues le long de leur partie interne.

Il ſe trouve en France, en Allemagne.

28. Opatre tibial.

Opatrum tibiale.

Opatrum nigrum, elytris punctatis ſubrugoſis, tibiis anticis compreſſo-triangularibus. Entom. tom. 3. *p.* 56. *n°.* 10. *tab.* 1. *fig.* 10. a. b.

Opatrum tibiale. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pag.* 91. *n°.* 13. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *pag.* 119. *n°.* 21.

Opatrum tibiale. Illig. *Inſ. Pruſſ. t.* 1. *p.* 107. *n°.* 1.

Opatrum tibiale. Payk. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 83. *n°.* 3.

Opatrum tibiale. Herbst, *Coleopt.* 5. *p.* 221. *tab.* 52. *fig.* 8.

Opatrum tibiale. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 43. *tab.* 10.

Il a une ligne

corps eſt noir, rarement couvert d'une pouſſière un peu cendrée. La tête eſt légérement chagrinée. Le corcelet eſt de la largeur des élytres, finement chagriné, marqué de quelques tubercules à peine élevés, liſſes. L'écuſſon eſt petit, arrondi poſtérieurement. Les élytres ſont finement pointillées, marquées de quelques enfoncemens irréguliers. Les jambes antérieures ſont un peu dilatées, triangulaires, armées, vers leur baſe extérieure, de deux ou trois dentelures.

Il ſe trouve en France, en Allemagne, en Suède, dans les lieux ſablonneux.

29. Opatre hiſpide.

Opatrum hiſpidum.

Opatrum nigricans, thorace elytriſque hiſpidis. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 119. *n°.* 23.

Opatrum hiſpidum. Web. *Obſ. Ent. pag.* 38. *n°.* 1.

Il eſt plus petit que l'Opatre fabuleux. Les antennes ſont teſtacées. La tête eſt noire, tuberculée. Le corcelet eſt irrégulièrement tuberculé, hiſpide, bordé, marqué au milieu d'un enfoncement peu profond. Les élytres ſont noires, munies chacune de neuf lignes élevées, tuberculées, à tubercules hiſpides. L'abdomen eſt noir, couvert de poils cendrés. Les pattes ſont de couleur de poix. Les ailes ſont blanches, marquées de veines rouges.

Il ſe trouve à Sumatra.

30. Opatre ſoyeux.

Opatrum ſericeum.

Opatrum ſericeum, griſeum, elytris ſulcatis, ſulcis punctatis. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 120. *n°.* 24.

Opatrum ſericeum. Web. *Obſ. Ent. pag.* 38. *n°.* 2.

Il reſſemble, ſuivant Fabricius, à l'Opatre ferrugineux pour le port & la grandeur. Les antennes ſont moniliformes, d'un brun-foncé, avec quelques poils dorés. La tête eſt noire, ponctuée. Le corcelet eſt bordé, brun, couvert de poils dorés qui le rendent ſoyeux. Les élytres ſont brunes, ſoyeuſes, marquées de ſillons ponctués. Les cuiſſes antérieures ſont ſimples ou armées d'une forte dent. Les ailes ſont blanches, avec les veines brunes.

Il ſe trouve à Sumatra.

31. Opatre ovale.

Opatrum ovatum.

Opatrum ovatum, griſeum, elytris ſubſtriatis; margine albo, vario. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 120. *n°.* 25.

Il eſt petit, & de forme plus ovale que les eſpèces précédentes. Les antennes ſont courtes, noires. Le corcelet eſt bordé. Les élytres ſont preſque ſtriées, griſes, avec le bord un peu mélangé de blanc.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

32. Opatre cannelé.

Opatrum canaliculatum.

Opatrum cinereum, elytris ſtriatis, ſtriis muricatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 42. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 120. *n°.* 26.

Il eſt petit, entiérement gris. Le chaperon eſt entier. Le corcelet eſt raboteux, marqué d'un fillon au milieu. Les élytres ſont ſtriées, & les ſtries ſont muriquées. Les jambes antérieures ſont dentées.

Il ſe trouve à Tranquebar.

33. Opatre nain.

Opatrum minutum.

Opatrum cinereum, thorace rugoſo, elytris lineis elevatis quatuor lævibus. Ent. t. 3. *n°.* 56. 12. *tab.* 1. *fig.* 12. a. b.

Opatrum minutum. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 1. *pag.* 91. *n°.* 15. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *pag.* 120. *n°.* 27.

Je n'ai pas vu cet inſecte; ce qui me fait douter qu'il appartienne à ce genre. Le corps, ſuivant Fabricius, eſt petit, entiérement d'une couleur cendrée obſcure. Les élytres ſont liſſes, & ont chacune quatre lignes élevées.

Il ſe trouve en Suède.

34. Opatre puſille.

Opatrum puſillum.

Opatrum cinereum, thorace ſcabro, elytris multò ſtriatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 91. *n°.* 16. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 120. *n°.* 28.

Fabricius cite mal-à-propos Roſſi, qui n'a point décrit d'*Opatrum puſillum*, mais l'*Agricola*, qui eſt un Boléthophage. Le Puſille, ſelon Fabricius, eſt petit comme les précédens, & de couleur cendrée. Le corcelet eſt chagriné, & les élytres ont pluſieurs ſtries.

Il ſe trouve en Hongrie.

Nota. Les Opatres gris, velu, ſoyeux & rugueux de mon *Entomologie* appartiennent au genre Aſide, ainſi que le *fuſcum*, l'*obſcurum* & le *porcatum* de Fabricius. Le Boſſu & le Réticulé ſont le même inſecte. Le dernier n'eſt qu'une variété du premier, de couleur brune claire, que j'avois décrité & figurée dans la collection de Linné, alors entre les mains de M. Smith; il appartient au genre

Bolétophage, ainſi que l'Agarieicole ou Agricole des auteurs.

L'article Opatre de mon *Entomologie* a été rédigé pendant mon voyage dans l'Orient, ainſi que tous ceux compris depuis le n°. 45 juſqu'au 69e.; ce qui fait qu'il s'y eſt gliſſé des fautes que j'aurai ſoin un jour de corriger.

OPHION. *Ophion.* Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Hyménoptères, & de la famille des Ichneumonides.

Les Ophions ont les antennes ſétacées, preſque de la longueur du corps; les antennules ſiliformes; les mandibules biſides; l'abdomen arqué, comprimé, large & tronqué à ſon extrémité.

Ce genre, établi par Fabricius, n'a point été adopté par Latreille; il forme ſeulement une diviſion parmi les Ichneumons de ce dernier : ce ſont les comprimés ou ceux à abdomen comprimé & en faucille.

M. Jurine fait entrer quelques Ophions dans ſon genre Ichneumon, & il place les autres parmi ſes Anomalons, dont le caractère eſt de n'avoir aux ailes ſupérieures, que deux grandes cellules cubitales ou ſoumarginales, tandis que les Ichneumons en ont trois, dont l'intermédiaire eſt fort petite.

Les caractères que Fabricius aſſigne à ce genre ne nous ont pas paru aſſez précis pour ne pas laiſſer des incertitudes relativement aux eſpèces qui doivent y entrer. Par exemple, il aſſigne ſix articles aux antennules antérieures, & nous n'en avons pu compter que cinq à toutes celles que nous avons ſoumiſes à l'examen le plus ſcrupuleux. Les antennules poſtérieures ne partent pas de l'extrémité de la lèvre, comme il le dit, mais de ſa baſe latérale un peu antérieure. Ces caractères, au reſte, ainſi que ceux tirés des mandibules & des mâchoires, lui ſont communs avec preſque tous les autres genres formés aux dépens des Ichneumons. Ceux que M. Jurine tire, pour les Anomalons, des nervures des ailes, ſeroient excellens s'ils étoient toujours aſſez conſtans; mais il ſe préſente des anomalies, comme il l'a remarqué lui-même, qui rendent ſon genre encore incertain. Le travail de M. Jurine pourtant mérite des éloges, & ne ſauroit être trop apprécié. Nous regrettons ſeulement que cet habile obſervateur n'ait pas formé, à l'exemple de Fabricius, un plus grand nombre de genres qu'il n'a fait, & qu'il n'ait pas rigoureuſement ſuivi ſa méthode en groupant toutes les eſpèces d'Ichneumons dont les ailes lui préſentoient des différences aſſez notables & aſſez conſtantes, ſi ce n'eſt dans les cellules cubitales, du moins dans les autres parties de l'aile. En attendant un travail plus étendu & plus rigoureux ſur les Ichneumonides, nous croyons que le genre Ophion de Fabricius peut être conſervé, en le refondant toutefois & n'y laiſſant que les eſpèces qui préſenteront, s'il eſt poſſible, les mêmes caractères, tant aux parties de la bouche, qu'aux nervures des ailes. Peut-être ſera-t-il difficile de faire concorder ces derniers; mais on approchera du moins de la préciſion qu'exigent les caractères des genres, & on aura facilité l'étude des eſpèces dans une famille extrêmement nombreuſe, dont les antennes, la forme du corps, les nervures des ailes & même les couleurs diffèrent ſouvent beaucoup du mâle à la femelle, au point qu'on ſeroit porté quelquefois à les placer bien loin l'un de l'autre.

Les antennes des Ophions ſont ſétacées, preſque auſſi longues que le corps, compoſées d'un grand nombre d'articles cylindriques, peu diſtincts. Le premier ſeulement eſt renflé, un peu plus long que les autres; les deux ſuivans ſont fort courts; le troiſième ſurtout eſt un peu plus court & un peu plus petit que le ſecond. Elles ſont inſérées, aſſez près l'une de l'autre, à la partie antérieure de la tête, entre les deux yeux.

La tête eſt courte, auſſi large que le corcelet, dont elle eſt bien diſtincte, quoique portée ſur un col très-court ou preſque nul. Les yeux ſont oblongs, peu ſaillans, & placés à la partie latérale : il y a trois petits yeux liſſes, diſpoſés en triangle, à la partie ſupérieure de la tête.

La bouche eſt formée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, d'une trompe fort courte & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt cornée, fort courte, arrondie antérieurement, légérement ciliée.

Les mandibules ſont cornées, arquées, aſſez larges, biſides ou bidentées à leur extrémité. La dent ſupérieure eſt un peu plus longue que l'inférieure.

La trompe eſt formée de trois pièces. Les latérales ou mâchoires ſont coriacées, larges, minces, preſque tranſparentes, biſides. La diviſion interne eſt adhérente à l'autre, plus courte, moins large, terminée en pointe. L'autre eſt grande, large, arrondie à ſon extrémité. Leur baſe eſt plus étroite & cornée.

La pièce intermédiaire ou lèvre inférieure eſt cornée, étroite, un peu plus large à ſon extrémité qu'à ſa baſe : c'eſt le menton proprement dit. Cette pièce eſt ſurmontée par la langue ou lèvre inférieure, qui eſt membraneuſe & biſide. Les diviſions ſont diſtantes & arrondies.

Les antennules antérieures ou maxillaires ſont longues, ſétacées, compoſées de cinq articles, dont le premier eſt alongé, aminci à ſa baſe. Le ſecond eſt plus court & plus gros que le premier. Le troiſième eſt alongé, peu renflé à ſon extrémité. Les deux ſuivans vont en diminuant de groſſeur. Elles ſont inſérées à l'extrémité de la partie cornée de la pièce latérale de la trompe.

Les antennules poſtérieures ou labiales ſont preſqu'une fois plus courtes que les antérieures, & compoſées de quatre articles, dont les trois premiers ſont de groſſeur de lon pre . L dernier eſt plus it. Elles ſon mité latérale de la tie médiaire, ou à la

Le premier ſegment du corcelet eſt fort court, à peine diſtinct. Le ſecond ou le dos eſt élevé, convexe, pas plus large que la tête. L'écuſſon qui le termine poſtérieurement eſt ſéparé du dos par un enfoncement tranſverſal; il s'élève quelquefois au milieu en pointe de diamant ou en tubercule arrondi, & eſt ſouvent coloré de blanc ou de jaune, comme dans les Ichneumons. Le troiſième ſegment eſt court, plus étroit que le dos, & s'abaiſſe poſtérieurement.

L'abdomen eſt alongé, comprimé, arqué ou en faucille, étroit à ſa baſe, large & tronqué à ſon extrémité : il eſt porté ſur une ſorte de pétiole, c'eſt-à-dire que le premier article eſt mince, alongé, à peine renflé à ſon extrémité; il eſt terminé, dans les femelles, par un aiguillon plus ou moins alongé, mais ordinairement fort court.

Les pattes ſont de longueur inégale. Les poſtérieures ſont plus longues & plus groſſes que les intermédiaires, & celles-ci le ſont un peu plus que les antérieures. Les jambes des quatre pattes poſtérieures ſont terminées par deux épines droites, & celles de devant par une un peu arquée.

Les ailes ſont étendues, veinées, ordinairement plus courtes que l'abdomen; elles ont une cellule radiale ou marginale, grande & fort alongée, & deux cellules cubitales ou ſoumarginales, dont la première préſente des anomalies fort remarquables. Elle eſt quelquefois complète, & donne naiſſance, vers ſon milieu, à une nervure récurrente; mais quelquefois la nervure qui doit la clorre intérieurement s'arrête au-delà de la nervure récurrente, comme dans l'Ophion trompeur, & ſouvent elle forme un coude, & s'unit alors complétement avec la première cellule intérieure; de ſorte que deux n'en forment qu'une, comme on le voit dans l'Ophion jaune. Il arrive auſſi aſſez ſouvent qu'entre la première cellule cubitale & la ſeconde, qui aboutit à l'extrémité de l'aile, il y en a une fort petite & irrégulière. Nous aurions noté toutes ces différences ſi nous avions pour le moment ſous les yeux toutes les eſpèces que nous mentionnons d'après Fabricius. Ce travail eſt pourtant abſolument néceſſaire, tant pour la diſtinction des eſpèces, que pour établir des ſubdiviſions qui en faciliteront l'étude.

Quant aux mœurs & à la manière de vivre des Ophions, nous n'ajouterons rien ici à ce que nous avons dit à l'article Ichneumon, l'hiſtoire des uns ſe liant à l'hiſtoire des autres, quoique chacun ait des habitudes qui lui ſoient particulières, & qui mériteroient des détails qui ne pourroient manquer d'être auſſi curieux qu'intéreſſans.

OPHION.

OPHION.

OPHION. FABR. ANOMALON. JUR. PANZ. ICHNEUMON. LINN. GEOFFR. DEG. LATR. JUR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes longues, sétacées; articles cylindriques, peu distincts, très-nombreux; le premier un peu alongé et renflé; les deux suivans fort courts.

Mandibules terminées par deux dents.

Langue arrondie, peu avancée.

Quatre antennules; les antérieures longues, composées de cinq articles, dont les premiers plus gros que les derniers; les postérieures de quatre articles, dont le dernier plus étroit.

Abdomen alongé, latéralement comprimé, en faucille.

Ailes variables.

ESPÈCES.

* *Antennes jaunes.*

1. OPHION jaunâtre.

D'un jaune-testacé pâle; corcelet avec deux lignes jaunes.

2. OPHION pâle.

D'un jaune-testacé pâle; corcelet sans tache.

3. OPHION ramidule.

D'un jaune-testacé pâle, avec l'extrémité de l'abdomen noire.

4. OPHION chloris.

D'un jaune-testacé pâle, sans tache; abdomen dentelé en dessous.

5. OPHION jaune.

Jaune, avec le vertex noir; extrémité de l'abdomen obscure.

6. OPHION ferrugineux.

Fauve; anneaux de l'abdomen marqués d'un point jaune, de chaque côté.

7. OPHION trompeur.

Testacé; abdomen plus obscur, en faucille.

8. OPHION glaucoptère.

Ferrugineux; poitrine et extrémité de l'abdomen noires.

9. OPHION fabricateur.

Ferrugineux; abdomen obscur; corcelet et poitrine avec des rayures enfoncées, noires.

10. OPHION questeur.

Jaune; corcelet avec trois tubercules élevés, ovales, obscurs.

11. OPHION dessinateur.

Ferrugineux; poitrine et extrémité du corcelet et de l'abdomen noires.

OPHION. (Insecte.)

12. Ophion obscur.

Obscur ; dos du corcelet jaune, avec trois lignes courtes et un point obscurs ; côtés de l'abdomen tachés de jaune.

13. Ophion agresseur.

Noir ; antennes, bouche et pattes rouges.

14. Ophion morio.

Très-noir ; front taché de jaune ; ailes bleues, avec l'extrémité obscure.

15. Ophion atricolor.

Ailes et corps très-noirs, sans tache ; antennes jaunes.

16. Ophion front-jaune.

Noir, avec le front jaune, le second et le troisième anneau de l'abdomen rouges.

17. Ophion habillé.

Noir ; abdomen, antennes et pattes ferrugineux.

18. Ophion délaissé.

D'un brun-ferrugineux ; abdomen noir, avec la base ferrugineuse.

19. Ophion xanthope.

Noir ; abdomen ferrugineux, avec l'extrémité noire.

20. Ophion circonflexe.

Noir ; abdomen jaune à sa base ; pattes postérieures ferrugineuses, avec les genoux noirs ; écusson jaune.

21. Ophion maculé.

Ferrugineux, avec l'extrémité du corcelet et de l'abdomen noire.

22. Ophion tricolor.

Noir ; bouche et ligne latérale au corcelet jaunes ; abdomen ferrugineux, avec le premier article noir.

** *Antennes noires, marquées d'un anneau blanc.*

23. Ophion porte-clef.

Noir ; pattes rouges ; les postérieures avec l'extrémité blanche ; antennes avec un anneau blanc.

24. Ophion abréviateur.

Noir ; abdomen rouge, court, en masse, avec l'extrémité tronquée, noire.

25. Ophion exhortateur.

Ferrugineux ; tête et extrémité de l'abdomen noires.

26. Ophion à tarse blanc.

Noir ; pattes ferrugineuses, avec les tarses postérieurs blancs.

*** *Antennes entièrement noires.*

27. Ophion annonciateur.

Noir ; pattes rouges, avec les jambes postérieures noires ; aiguillon de médiocre longueur.

28. Ophion exhaustateur.

Noir ; abdomen rouge, avec la base et l'extrémité noires ; aiguillon recourbé, en faucille.

29. Ophion criailleur.

Noir, avec le second, le troisième, le quatrième anneau de l'abdomen, la bouche et les pattes rouges.

30. Ophion fuscipenne.

Rouge ; tête et anus noirs ; ailes obscures.

OPHION. (Insecte.)

31. Ophion générateur.

Jaune, avec les antennes noires; ailes transparentes, sans tache.

32. Ophion fomentateur.

Noir; abdomen avec la base du troisième et du quatrième anneau jaunâtre; pattes testacées.

33. Ophion inculcateur.

Noir; abdomen entièrement ferrugineux.

34. Ophion faucheur.

Noir; corcelet presque taché; abdomen avec le second, le troisième et le quatrième anneau rouges.

35. Ophion nidulateur.

Noir; corcelet sans tache; abdomen avec le troisième et le quatrième anneau ferrugineux.

36. Ophion pugilateur.

Corcelet noir, sans tache; abdomen rouge, avec la base et l'extrémité noires; pattes grêles, ferrugineuses.

37. Ophion opérateur.

Noir; front jaune; abdomen pétiolé, comprimé, rouge, avec l'extrémité noire.

38. Ophion dimidiateur.

Jaune, avec les antennes noires; abdomen obscur, avec la base jaune.

39. Ophion quadrateur.

Jaune, avec le second anneau de l'abdomen noir; extrémité des ailes noire.

40. Ophion décharné.

Noir; front jaune; abdomen aminci, comprimé, rouge, avec l'extrémité noire.

41. Ophion grêle.

Noir; front, écusson et deux lignes sur le corcelet jaunes.

42. Ophion modérateur.

Noir; abdomen pétiolé, comprimé; pattes pâles; aiguillon à peine plus court que le corps.

43. Ophion sauteur.

Noir; abdomen en masse, court; aiguillon cylindrique; pattes postérieures alongées.

44. Ophion exténuateur.

Noir; abdomen rouge, avec le dos noir; pattes antérieures ferrugineuses.

45. Ophion denté.

Corcelet mélangé de noir et de jaune; abdomen avec des bandes jaunes et noires; cuisses postérieures dentées.

46. Ophion épineux.

Rouge, avec l'extrémité du corcelet et la base de l'abdomen noires; cuisses postérieures dentées.

47. Ophion érigateur.

Noir; corcelet sans tache; abdomen court, avec le troisième anneau rouge; pattes rouges.

48. Ophion nourrisseur.

Noir; abdomen court, ferrugineux, avec le pétiole noir.

49. Ophion moqueur.

Noir; corcelet sans tache; abdomen ferrugineux, avec le pétiole, le bord du second anneau et la base du troisième noirs.

OPHION. (Insecte.)

50. Ophion compensateur.

Noir; corcelet sans tache; abdomen court, avec le second, le troisième et le quatrième anneau rouges.

51. Ophion marchand.

Noir; corcelet sans tache; abdomen court, avec le bord du second anneau, tout le troisième et la base du quatrième jaunes.

52. Ophion flagellant.

Noir; corcelet sans tache; abdomen court, avec le second et le troisième anneau rouges; cuisses postérieures noires.

53. Ophion frustrateur.

Noir; pattes rouges; jambes et tarses postérieurs noirs; ailes obscures.

54. Ophion pétiolé.

Noir; corcelet sans tache; abdomen pétiolé; en faucille, ayant le troisième anneau rouge.

55. Ophion agréable.

Noir; abdomen en faucille, avec le troisième anneau rouge; pattes rouges.

56. Ophion nègre.

Jaune, avec les antennes noires et les ailes obscures.

57. Ophion fémoral.

Noir, avec les pattes ferrugineuses; cuisses postérieures renflées, unidentées.

58. Ophion écussonné.

Noir, avec la bouche et les pattes d'un jaune-fauve; abdomen rouge, avec la base et l'extrémité noires.

59. Ophion trimaculé.

Noir; bouche, tour des yeux, écusson et lignes ovales sur le corcelet, jaunes.

60. Ophion ensanglanté.

Noir; front, écusson et partie postérieure du corcelet d'un rouge-sanguin; pattes rouges.

61. Ophion des Pucerons.

Jaune, avec la partie postérieure de la tête et du corcelet, et le bord des derniers anneaux de l'abdomen, noirs.

* *Antennes jaunes.*

1. Ophion jaunâtre.

Ophion luteus.

Ophion pallidè teſtaceus, thorace lineis duabus flavis.

Ophion luteus. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 235. — *Syſt. Pyez. p.* 130. *n°.* 1.

Ichneumon luteus, thorace ſtriato, abdomine falcato. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *pag.* 178. *n°.* 1.

Les ailes n'ont, dans cette eſpèce, que deux cellules cubitales. La larve habite dans le corps de diverſes Chryſalides.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, Ichneumon jaunâtre, n°. 156.

2. Ophion pâle.

Ophion pallens.

Ophion pallidè teſtaceus, thorace immaculato.

Il eſt une fois plus petit que le précédent, n'ayant guère que cinq ou ſix lignes de longueur. Les antennes ſont teſtacées, de la longueur du corps. La tête eſt d'un jaune-teſtacé, avec les yeux bruns. Le corcelet eſt teſtacé-pâle. L'abdomen eſt de la même couleur; il eſt plus court, moins aminci à ſa baſe que dans l'eſpèce précédente, comprimé, tronqué, avec l'aiguillon d'une demi-ligne de longueur, caché dans deux valves aſſez larges. Le point marginal des ailes eſt jaune, & on remarque une petite cellule triangulaire, preſque pétiolée, entre les deux cellules cubitales.

Il ſe trouve aux environs de Paris, au midi de la France, aux environs de Bagdad.

3. Ophion ramidule.

Ophion ramidulus.

Ophion luteus, abdomine apice nigro. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 336. *n°.* 2. — *Syſt. Pyez. p.* 131. *n°.* 2.

Ichneumon ramidulus. Fabr. *Ent. Syſt. emend. tom.* 2. *p.* 178. *n°.* 187.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, Ichneumon ramidule, n°. 173.

4. Ophion chloris.

Ophion chloris.

Ophion pallidè teſtaceus, immaculatus, abdomine falcato, ſubtus dentato.

Il reſſemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, à l'Ophion jaunâtre. Tout le corps eſt d'une couleur teſtacée pâle, ſans aucune tache. Les antennes ſont de la longueur du corps. L'abdomen eſt pétiolé, en faucille, marqué de deux ou trois dentelures à ſa partie inférieure. L'aiguillon a une ligne & demie de longueur; il eſt d'un brun très-clair. Les deux valves latérales ſont de la même longueur & velues. Le point marginal des ailes ſupérieures eſt jaune, & plus grand que dans l'Ophion jaunâtre. L'on apperçoit une petite cellule entre les deux cubitales, & le commencement d'une nervure ou cloiſon à l'angle rentrant de la première cellule cubitale.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

5. Ophion jaune.

Ophion flavus.

Ophion luteus, vertice atro, abdomine apice fuſco. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 336. *n°.* 3. — *Syſt. Pyez. p.* 131. *n°.* 4.

Ichneumon flavus. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 179. *n°.* 188.

Voyez Ichneumon jaune, n°. 157.

6. Ophion ferrugineux.

Ophion ferrugineus.

Ophion fulvus, abdominis ſegmentis utrinquè puncto flavo. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 131. *n°.* 3.

Ichneumon ferrugineus. Fabr. *Ent. Syſt. Suppl. p.* 228.

Il eſt grand. La tête eſt fauve, avec les mandibules & les trois petits yeux liſſes, noirs. Les antennes ſont jaunes. Le corcelet eſt fauve, marqué de deux lignes noires, preſqu'effacées ſur le dos, & d'un point jaune ſous les ailes. L'abdomen eſt pétiolé, fauve, avec quatre, cinq ou ſix points jaunes de chaque côté. L'aiguillon eſt noir, de la longueur de l'abdomen. Les ailes ſont tranſparentes, avec le point ordinaire jaune.

Il ſe trouve en Italie.

7. Ophion trompeur.

Ophion fallax.

Ophion teſtaceus, abdomine falcato, fuſco.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, à l'Ophion jaunâtre. Les antennes ſont d'un brun-teſtacé, de la longueur du corps. La tête eſt teſtacée, avec les yeux bruns, ainſi que les petits yeux liſſes. Le corcelet, la poitrine & les pattes ſont teſtacés, ſans tache. L'abdomen eſt pétiolé, en faucille. Le premier anneau eſt mince, alongé, teſtacé; les autres ſont d'un brun-teſtacé, avec l'extrémité plus obſcure. Les ailes ont leurs nervures brunes, ainſi que le point marginal. On ne voit que deux cellules cubitales. La première a une ligne qui s'avance juſqu'au milieu, & qui part de l'angle rentrant.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

8. Ophion glaucoptère.

Ophion glaucopterus.

Ophion ferrugineus, pectore abdominiſque apice nigris.

Ophion glaucopterus *luteus, pectore nigro, abdomine falcato, ano nigro.* Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 236. *n°.* 4. — *Syſt. Pyez. p.* 133. *n°.* 14.

Voyez, pour les autres ſynonymes, Ichneumon glaucoptère, n°. 163.

Je donnerai ici la deſcription de cet inſecte, que je n'avois pas ſous les yeux lorſque je rédigeois l'article Ichneumon; il a neuf lignes de longueur. Les antennes ſont d'un jaune-ferrugineux, preſque de la longueur du corps. La tête eſt ferrugineuſe, avec la partie ſupérieure noirâtre. Le corcelet eſt ferrugineux à ſa partie ſupérieure. L'écuſſon eſt un peu conique, & tout le ſegment poſtérieur eſt raboteux. La ligne enfoncée qui ſépare ce ſegment du corcelet paroît noirâtre. La poitrine eſt noirâtre. L'abdomen eſt comprimé, tronqué, fauve, avec l'extrémité noire. Les pattes & même les hanches ſont entiérement fauves. Les ailes ont une teinte rouſſe. Les nervures ſont rouſſes. Il y a trois cellules cubitales, dont l'intermédiaire eſt petite, preſque circulaire.

Il ſe trouve au midi de la France & dans toute l'Europe.

9. Ophion fabricateur.

Ophion fabricator.

Ophion ferrugineus, abdomine fuſco, thorace pectoreque lineis impreſſis nigris.

Il reſſemble au précédent. Les antennes ſont jaunes, de la longueur du corps. La tête eſt d'un brun-ferrugineux, avec une tache noire ſur le vertex, & les yeux bruns. Le corcelet & la poitrine ſont d'un brun-ferrugineux, avec les enfoncemens qui ſe trouvent autour de l'écuſſon, à la partie poſtérieure & ſur les côtés, noirâtres. L'abdomen eſt pétiolé, comprimé, en faucille, avec la baſe, l'extrémité & la partie inférieure noirâtres. Le deſſus eſt d'un brun-ferrugineux, qui ſe confond avec le noir du deſſous. Les pattes ſont ferrugineuſes. Les ailes ont une teinture rouſſeâtre. Les nervures ſont rouſſes, ainſi que le point marginal, qui eſt alongé, peu marqué. On ne voit que deux cellules cubitales.

Il ſe trouve au midi de la France.

10. Ophion queſteur.

Ophion queſtor.

Ophion flavus, thorace tuberculis tribus elevatis, ovatis, fuſcis. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 132. *n°.* 6.

Il eſt un peu plus petit que l'Ophion jaune. Les antennes ſont d'un jaune-obſcur, avec le premier article jaune. La tête eſt jaune. Le corcelet eſt jaune, marqué, à ſa partie antérieure, de trois tubercules élevés, ovales, obſcurs. L'abdomen eſt pétiolé, courbé, jaune, tronqué & obſcur à l'extrémité, avec l'aiguillon avancé, très-court. Les ailes ſont tranſparentes. Les pattes ſont jaunes.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

11. Ophion deſſinateur.

Ophion lineator.

Ophion ferrugineus, pectore, thoracis abdominiſque apice nigris.

Il a dix lignes de longueur. Les antennes ſont fauves, de la longueur du corps. La tête eſt ferrugineuſe, avec la partie ſupérieure noire. L'écuſſon eſt ferrugineux. La partie ſupérieure du corcelet eſt ferrugineuſe, avec trois lignes noires peu diſtinctes. La partie poſtérieure du corcelet, les côtés & la poitrine ſont très-noirs. L'abdomen eſt ferrugineux, avec l'extrémité noire. L'aiguillon eſt ferrugineux, & n'a qu'une demi-ligne de longueur. Les pattes ſont entiérement ferrugineuſes. Les ailes ont une teinte rouſſe. Les nervures ſont rouſſes, ainſi que le point marginal, qui eſt alongé, peu marqué. Il y a une très-petite cellule ovale entre les deux cubitales.

Il ſe trouve au midi de la France.

12. Ophion obſcur.

Ophion obſcuratus.

Ophion obſcurus, thoracis dorſo luteo, lineis tribus abbreviatis punctoque fuſcis, abdominis lateribus flavo maculatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. pag.* 237. *n°.* 7. — *Syſt. Pyez. pag.* 132. *n°.* 7.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, à l'Ophion jaune. Les antennes ſont d'un jaune-obſcur. La tête eſt jaune, ſans tache. Le dos du corcelet eſt jaune, marqué de trois larges lignes obſcures. Les latérales n'avancent pas antérieurement autant que l'intermédiaire, & celle-ci eſt terminée poſtérieurement par un point. L'abdomen eſt obſcur, avec des taches jaunes ſur les côtés. Les pattes ſont obſcures.

Il ſe trouve en Saxe.

13. Ophion agreſſeur.

Ophion aggreſſor.

Ophion ater, antennis, ore pedibuſque rufis. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 132. *n°.* 8.

Il reſſemble beaucoup à l'Ophion pugilateur; mais il eſt plus petit. La tête eſt noire, avec la bouche & les antennes rougeâtres. Le corcelet eſt

noir, ſans tache. L'abdomen eſt court, noir, avec le bord du troiſième ſegment un peu rougeâtre. L'extrémité eſt tronquée, & l'aiguillon eſt avancé, court. Les ailes ſont tranſparentes. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Il ſe trouve dans la Zélande.

14. Ophion morio.

Ophion morio.

Ophion ater, fronte flavo maculatâ; alis cyaneis, apice fuſcis.

Ophion morio *ater, alis cyaneis.* Fabr. *Ent. Syſt. emend. Suppl. p.* 237. *n°.* 8. — *Syſt. Pyez. p.* 132. *n°.* 9.

Voyez Ichneumon morio, n°. 161.

15. Ophion atricolor.

Ophion atricolor.

Ophion ater, immaculatus, antennis flavis.

Il eſt très-grand. Les antennes ſont un peu plus longues que la moitié du corps, d'un jaune-fauve, avec le premier article noir & le ſecond brun. Tout le corps eſt très-noir, ſans tache, ainſi que les pattes & les ailes. L'abdomen eſt pétiolé, alongé, comprimé, en faucille. L'aiguillon eſt à peine apparent. Les ailes n'ont que deux cellules cubitales.

Il ſe trouve en Caroline, d'où il a été apporté par M. Boſc.

16. Ophion front-jaune.

Ophion flavifrons.

Ophion niger, abdominis ſegmento tertio quartoque rufis. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 237. *n°.* 9. — *Syſt. Pyez. p.* 133. *n°.* 10.

Il eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt noire, avec la partie antérieure, au deſſous des antennes, jaune. Le corcelet eſt noir, avec un petit point calleux jaune à la baſe des ailes. L'abdomen eſt noir, avec le troiſième & le quatrième ſegment rougeâtres. Les pattes ſont rougeâtres.

Il ſe trouve en Italie.

17. Ophion habillé.

Ophion amictus.

Ophion niger, abdomine ſulcato, antennis pedibuſque ferrugineis. Fabr. *Ent. Syſt. emend. Suppl. p.* 237. *n°.* 10. — *Syſt. Pyezat. p.* 133. *n°.* 11.

Ichneumon amictus. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 2. *p.* 181. *n°.* 197.

Voyez Ichneumon habillé, n°. 162.

18. Ophion délaiſſé.

Ophion relictus.

Ophion obſcurè ferrugineus, abdomine falcato nigro, baſi ferrugineo. Fabr. *Ent. Syſt. emend. Suppl. p.* 236. *n°.* 5. — *Syſt. Pyez. p.* 133. *n°.* 12.

Il reſſemble beaucoup à l'Ophion circonflexe. Les antennes, la tête & le corcelet ſont d'une couleur ferrugineuſe, obſcure. L'abdomen eſt courbé, comprimé, noir, luiſant, avec la baſe ferrugineuſe. Les ailes ſont courtes, obſcures. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec les jambes poſtérieures noires à leur extrémité.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

19. Ophion xanthope.

Ophion xanthopus.

Ophion niger, abdomine ferrugineo, apice nigro. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 133. *n°.* 13.

Voyez Ichneumon xanthope, n°. 165.

20. Ophion circonflexe.

Ophion circumflexus.

Ophion niger, abdomine falcato, antice flavo, pedibus poſticis nigro geniculatis, ſcutello flavo. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 236. *n°.* 6. — *Syſt. Pyez. p.* 133. *n°.* 15.

Voyez Ichneumon circonflexe, n°. 164.

21. Ophion maculé.

Ophion maculator.

Ophion ferrugineus, thoracis abdominiſque apice nigro.

Il a de ſix à ſept lignes de longueur. Les antennes ſont d'un jaune-fauve. La tête eſt ferrugineuſe, avec tout le vertex noir, & une ligne de la même couleur ſur le front, bifurquée à ſon extrémité. Les mandibules ſont jaunes, avec l'extrémité noire. Le corcelet eſt ferrugineux, marqué d'une raie longitudinale, courte, à la partie antérieure, & toute la partie poſtérieurement noire. Les côtés ſont ferrugineux; mais la poitrine eſt noire. L'abdomen eſt ferrugineux, avec les derniers anneaux noirs. Les pattes ſont entièrement ferrugineuſes, excepté les hanches poſtérieures, qui ſont noires. Les ailes ont une légère teinte rouſſeâtre, & n'ont que deux cellules cubitales.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

22. Ophion tricolor.

Ophion tricolor.

Ophion ater, ore lineâque laterali thoracis flavis; abdomine ferrugineo, baſi nigrâ.

Ophion tricolor *ater, abdomine, antennis pedibuſque ferrugineis.* Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 133. *n°.* 16.

Ichneumon tricolor. Fabr. *Entom. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 182. *n°.* 203.

Il eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont ferrugineuſes, avec le premier article noir. La tête eſt noire, avec la bouche jaune. Le corcelet eſt noir, avec une petite ligne jaune de chaque côté antérieurement, & un point de la même couleur au-devant des ailes. L'abdomen eſt ferrugineux, avec le pétiole noir. Les pattes ſont ferrugineuſes. Les ailes ſont blanches.

Il ſe trouve en Italie.

** *Antennes noires, marquées d'un anneau blanc.*

23. Ophion porte-clef.

Ophion clavator.

Ophion ater, pedibus rufis, poſticis apice albis, antennis faſciâ albâ. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 134. *n°.* 17.

Ichneumon clavator. Fabr. *Entom. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 151. *n°.* 74.

Il a de quatre à cinq lignes de longueur. Les antennes ſont de la longueur du corps, noires, avec un anneau blanc aſſez large. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure brune. Le corcelet eſt noir. L'abdomen eſt noir, pétiolé, renflé & comprimé à l'extrémité, terminé par un aiguillon de la même couleur, d'une demi-ligne de longueur. Les pattes ſont rouges, avec la hanche & la pièce qui les unit aux cuiſſes, noires; & le ſecond, le troiſième & le quatrième articles des tarſes poſtérieurs blancs. Les ailes ont une cellule quadrangulaire entre les deux cellules cubitales & le commencement peu marqué d'une cloiſon, à l'angle rentrant de la première cellule cubitale.

Il ſe trouve aux environs de Paris, en Danemarck.

24. Ophion abréviateur.

Ophion abreviator.

Ophion niger, abdomine breviſſimo clavato rufo, apice truncato nigro. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 134. *n°.* 18.

Ichneumon abreviator. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 153. *n°.* 83.

Il eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont noires, avec un anneau blanc. La tête & le corcelet ſont noirs, ſans tache. L'abdomen eſt court, rougeâtre, avec un long pétiole. L'extrémité eſt comprimée, tronquée, noire, armée d'un aiguillon court, un peu recourbé. Les pattes ſont rougeâtres, avec les jambes poſtérieures noires, & les tarſes blancs.

Il ſe trouve en Saxe.

25. Ophion exhortateur.

Ophion exhortator.

Ophion ferrugineus, capite abdominiſque apice nigris. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 134. *n°.* 19.

Ichneumon exhortator. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 154. *n°.* 88.

Voyez Ichneumon exhortateur, n°. 75.

26. Ophion à tarſe blanc.

Ophion tarſator.

Ophion niger, pedibus ferrugineis, tarſis poſticis albis. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 134. *n°.* 20.

Il reſſemble beaucoup au précédent. Les antennes ſont noires, marquées d'un anneau blanc. La tête & le corcelet ſont noirs, ſans tache. L'abdomen eſt court, pétiolé, comprimé, noir, avec l'extrémité tronquée, armée d'un aiguillon court, recourbé. Les pattes ſont rougeâtres, avec les tarſes poſtérieurs blancs.

Il ſe trouve en France, en Autriche.

*** *Antennes entiérement noires.*

27. Ophion annonciateur.

Ophion nunciator.

Ophion ater, pedibus rufis, tibiis poſticis nigris, abdomine compreſſo, aculeo mediocri. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 134. *n°.* 21.

Ichneumon nunciator. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 166. *n°.* 137.

Il eſt plus petit que les précédens. La tête eſt noire, avec les antennules ſeules rougeâtres. Le corcelet eſt noir, ſans tache. L'abdomen eſt noir, preſque comprimé. L'aiguillon eſt auſſi long que l'abdomen. Les pattes ſont rouges, avec les jambes poſtérieures antérieurement noires. Les ailes ſont tranſparentes, avec le point marginal noir.

Il ſe trouve en Allemagne.

28. Ophion exhauſtateur.

Ophion exhauſtator.

Ophion niger, abdomine rufo, baſi apiceque nigro, aculeo recurvo, falcato. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 135. *n°.* 22.

Ichneumon exhauſtator. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 226.

Il eſt petit. La tête eſt noire, avec les mandibules ferrugineuſes. Le corcelet eſt noir, ſans tache. L'abdomen eſt court, pétiolé, comprimé, tronqué,

tronqué, rouge, avec la baſe & l'extrémité noires. L'aiguillon eſt noir, arqué, recourbé, de la longueur de l'abdomen. Les pattes ſont ferrugineuſes, & les cuiſſes ſont comprimées. Les ailes ſont obſcures, avec une tache marginale noire.

Il ſe trouve en Danemarck.

29. Ophion criailleur.

Ophion latrator.

Ophion niger, abdominis ſegmento ſecundo, tertio, quarto, ore pedibuſque rufis; poſticis nigris, rufo annulatis. Fabr. *Syſt. Pyez. pag.* 135. *n°.* 23.

Ichneumon latrator. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 2. *p.* 167. *n°.* 139.

Voyez Ichneumon criailleur, n°. 123.

30. Ophion fuſcipenne.

Ophion pennator.

Ophion rufus, capite anoque nigris, alis fuſcis. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 135. *n°.* 24.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, à l'Ophion pugilateur. Les antennes & la tête ſont noires. Le corcelet eſt rouge, ſans tache. L'abdomen eſt comprimé, arqué, rouge, avec l'extrémité noire, tronquée. L'aiguillon eſt court, avancé. Les ailes ſont obſcures, avec deux petits points tranſparens, placés à la partie antérieure.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

31. Ophion générateur.

Ophion generator.

Ophion flavus, antennis nigris, alis hyalinis immaculatis. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 135. *n°.* 25.

Il eſt plus petit que les précédens. Les antennes ſont noires. La tête & le reſte du corps ſont jaunes. L'abdomen eſt court, tronqué. Les ailes ſont entiérement tranſparentes.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

32. Ophion fomentateur.

Ophion fomentator.

Ophion niger, abdomine falcato, ſegmento tertio quartoque baſi flaveſcentibus, pedibus teſtaceis. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 135. *n°.* 26.

Ichneumon fomentator. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 170. *n°.* 154.

Voyez Ichneumon fomentateur, n°. 137.

33. Ophion inculcateur.

Ophion inculcator.

Ophion niger, abdomine falcato, toto ferrugineo. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 135. *n°.* 27.

Ichneumon inculcator. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 174. *n°.* 169.

Voyez Ichneumon inculcateur, n°. 144.

34. Ophion faucheur.

Ophion falcator.

Ophion niger, thorace ſubmaculato, abdomine falcato; ſegmento ſecundo, tertio quartoque rufis. Fabr. *Ent. Syſt em. Suppl. p.* 237. *n°.* 11. — *Syſt. Pyez. p.* 136. *n°.* 28.

Ichneumon falcator. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 2. *p.* 174. *n°.* 170.

Voyez Ichneumon faucheur, n°. 145.

35. Ophion nidulateur.

Ophion nidulator.

Ophion niger, thorace immaculato, abdomine falcato, ſegmento tertio quartoque ferrugineis. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 136. *n°.* 29.

Ophion nidulator. Panz. *Faun. Germ. Faſc. tab.* 15.

Il eſt un peu plus petit que l'Ophion faucheur, & tout-à-fait diſtinct. Les antennes, la tête & le corcelet ſont noirs, ſans tache. L'abdomen eſt pétiolé, courbé, noir, avec le troiſième & le quatrième ſegment ferrugineux. L'aiguillon eſt avancé, court. Les pattes ſont rouges, avec les cuiſſes poſtérieures noires.

Il ſe trouve en Allemagne.

36. Ophion pugilateur.

Ophion pugilator.

Ophion thorace immaculato, abdomine rufo, baſi apiceque nigro, pedibus tenuibus ferrugineis. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. pag.* 238. *n°.* 12. — *Syſt. Pyez. p.* 136. *n°.* 30.

Ichneumon pugilator. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 174. *n°.* 171.

Voyez Ichneumon pugilateur, n°. 146.

37. Ophion opérateur.

Ophion operator.

Ophion niger, fronte flavâ, abdomine petiolato, compreſſo, rufo, apice nigro.

Il a de huit à dix lignes de longueur. Les antennes ſont noires, avec un peu de jaune au deſſous du premier article; elles ne ſont guère plus longues que la moitié du corps. La tête eſt noire, avec toute la partie antérieure jaune. La bouche eſt jaune. Le corcelet eſt noir, finement pointillé. L'abdomen eſt alongé, pétiolé, comprimé, ferrugineux, avec les deux derniers anneaux noirs, &

une ligne de la même couleur sur le second. Les pattes sont d'un jaune-ferrugineux, avec une bonne partie des cuisses postérieures & l'extrémité des jambes postérieures noires. L'aiguillon est ferrugineux, & n'a pas une ligne de longueur. Les ailes sont courtes, & ont une légère teinte rousseâtre; elles n'ont que deux cellules cubitales.

Il se trouve au midi de la France, & souvent aux environs de Paris.

38. Ophion dimidiateur.

Ophion dimidiator.

Ophion flavus, antennis nigris, abdomine fusco, basi flavo. Fabr. *Syst. Pyez. pag.* 136. *n°.* 31.

Il ressemble, pour la forme & la grandeur, à l'Ophion jaune. La tête est jaune, avec le vertex noir. Les antennes sont noires. Le corcelet est jaune, sans tache. L'abdomen est pétiolé, arqué, comprimé. Le premier & le second anneau sont ferrugineux, & les autres noirâtres. Les pattes sont jaunes.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

39. Ophion quadrateur.

Ophion quadrator.

Ophion flavus, abdominis articulo secundo atro, alis apice atris. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 137. *n°.* 32.

Il est plus petit que le précédent. Les antennes sont noires, avec le premier article jaune. La tête & le corcelet sont jaunes, sans tache. L'abdomen est pétiolé, arqué, comprimé, mince. Le premier anneau est d'une couleur ferrugineuse obscure; le second est noir; le troisième est noir en dessus, jaune en dessous; les autres sont jaunes. Les ailes sont transparentes, avec l'extrémité noire. Les quatre pattes antérieures sont jaunes, & les deux postérieures noires.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

40. Ophion décharné.

Ophion macilentus.

Ophion niger, fronte flavâ; abdomine tenui, compresso, rufo; apice nigro.

Il a de cinq à six lignes de longueur. Les antennes sont noirâtres en dessus, brunes en dessous, avec les premiers articles noirs, & le dessous du premier seulement jaune. La tête est noire, avec toute la partie antérieure & la bouche jaunes, & un point brun derrière les yeux. Le corcelet est noir. L'abdomen est alongé, très-effilé à sa base ou dans ses deux premiers anneaux, comprimé dans les suivans; il est tout rouge, avec les deux derniers anneaux noirs ou seulement noirâtres. L'aiguillon est rouge, & n'a pas une demi-ligne de long. Les pattes sont rouges, avec les hanches antérieures jaunes, & les postérieures noires. L'extrémité des jambes postérieures & les tarses sont noirâtres. Les ailes sont courtes. Le point marginal est alongé, jaunâtre, & on ne voit que deux cellules cubitales.

Il se trouve fréquemment aux environs de Paris.

41. Ophion grêle.

Ophion gracilis.

Ophion niger, fronte, scutello lineisque duabus thoracis flavis.

Il ressemble au précédent pour la forme & la grandeur. Les antennes sont plus courtes que le corps, noires, avec le dessous du premier article jaune. La tête est noire, avec tout le front & une ligne autour des yeux jaunes. La ligne est interrompue au sommet de la tête. Le corcelet est noir, avec l'écusson & une ligne latérale jaunes. La ligne est placée au-devant des ailes. L'abdomen est effilé, comprimé, noir en dessus, d'un rouge-obscur en dessous. L'aiguillon est noir, & a plus d'une ligne de long. Les pattes sont rouges, avec la base des cuisses postérieures & l'extrémité des jambes postérieures noirâtres. La pièce de ces mêmes pattes, qui unit la hanche à la cuisse, est assez longue & obscure. Les ailes sont courtes. Le point marginal est alongé, testacé, & on ne voit que deux cellules cubitales.

Il se trouve fréquemment aux environs de Paris.

42. Ophion modérateur.

Ophion moderator.

Ophion niger, abdomine petiolato, compresso; pedibus pallidis, aculeo corpore subbreviori. Fab. *Syst. Pyez. p.* 137. *n°.* 33.

Ichneumon moderator. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 175. *n°.* 172.

Voyez Ichneumon modérateur, n°. 132.

43. Ophion sauteur.

Ophion saltator.

Ophion ater, abdomine clavato brevissimo, aculeo cylindrico, pedibus posticis elongatis. Fab. *Ent. Syst. Suppl. p.* 238. *n°.* 13. — *Syst. Pyez. p.* 137. *n°.* 34.

Voyez Ichneumon sauteur, n°. 133.

44. Ophion exténuateur.

Ophion extenuator.

Ophion ater, abdomine falcato rufo, dorso

atro, pedibus anticis ferrugineis. Fab. *Syſt. Pyez. p.* 137. *n°.* 35.

Il reſſemble à l'Ophion pugilateur ; mais il eſt deux fois plus petit & plus effilé. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, avec la bouche blanche. Le corcelet eſt noir, ſans tache. L'abdomen eſt mince, arqué, poſtérieurement renflé, rouge, avec le dos noir. L'aiguillon eſt de la longueur de l'abdomen ; mais ſa gaîne eſt une fois plus courte. Les ailes ſont courtes, tranſparentes. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

45. Ophion denté.

Ophion dentator.

Ophion thorace nigro flavoque vario, abdomine faſciato, femoribus poſticis unidentatis. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 138. *n°.* 36.

Il eſt petit. Les antennes ſont noires. La tête eſt jaune, avec le vertex noir. Le corcelet eſt mélangé de jaune & de noir ; mais le dos eſt noir, avec deux lignes jaunes. L'abdomen eſt pétiolé, arqué, comprimé, mince. Le premier anneau eſt jaune à la baſe, noir à l'extrémité ; le ſecond eſt noir, avec le bord ſeulement jaune ; les autres ſont jaunes à la baſe, noirs à l'extrémité. Les ailes ſont courtes, tranſparentes, avec le point marginal noir. Les pattes ſont jaunes, avec les cuiſſes poſtérieures marquées de deux bandes noires, & armées d'une dent élevée, aiguë, vers l'extrémité.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

46. Ophion épineux.

Ophion ſpinator.

Ophion rufus, thoracis poſtico abdominiſque baſi nigris, femoribus poſticis unidentatis. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 138. *n°.* 37.

Il eſt plus petit que le précédent. La tête eſt d'un rouge-brun. Les antennes ſont noires. Le corcelet eſt rougeâtre antérieurement, noir poſtérieurement. L'abdomen eſt pétiolé, arqué, comprimé. Le premier & le ſecond anneau ſont noirs, & les autres rougeâtres. L'aiguillon eſt noir, avancé. Les ailes ſont tranſparentes, avec le point marginal noir. Les pattes ſont rougeâtres. Les cuiſſes poſtérieures ſont armées d'une petite dent aiguë.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

47. Ophion érigateur.

Ophion erigator.

Ophion ater, thorace immaculato, abdomine brevi, ſegmento tertio pedibuſque rufis. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. pag.* 238. *n°.* 14. — *Syſt. Pyez. p.* 139. *n°.* 38.

Ichneumon erigator. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 2. *p.* 175. *n°.* 174.

Il eſt petit. Les antennes, la tête & le corcelet ſont noirs. L'abdomen eſt court, en faucille, renflé à l'extrémité, noir, avec le ſecond anneau rouge. L'aiguillon eſt très-court, à peine avancé. Les ailes ſont tranſparentes, avec le point ordinaire noir. Les pattes ſont rouges.

Il ſe trouve en Allemagne.

48. Ophion nourriſſeur.

Ophion nutritor.

Ophion niger, abdomine brevi, ferrugineo ; petiolo atro. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 139. *n°.* 39.

Il eſt petit. Les antennes, la tête & le corcelet ſont noirs. L'abdomen eſt pétiolé, comprimé, tronqué, rouge, avec le pétiole noir. L'aiguillon de la femelle eſt noir, recourbé, de la longueur de l'abdomen. Les pattes ſont rouges.

Il ſe trouve dans l'Autriche.

49. Ophion moqueur.

Ophion jocator.

Ophion niger, thorace immaculato, abdomine ferrugineo, petiolo, ſegmento ſecundo margine, tertio baſi nigris. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 238. *n°.* 15. — *Syſt. Pyez. p.* 139. *n°.* 40.

Ichneumon jocator. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 2. *p.* 175. *n°.* 175.

Il eſt petit. La tête eſt noire, marquée d'un duvet argenté, un peu luiſant, ſur la lèvre ſupérieure. Le corcelet eſt noir, avec un ſeul point jaune à l'origine des ailes. L'abdomen eſt pétiolé, arqué, comprimé. Le pétiole eſt mince, tout noir. Le ſecond anneau eſt noir en deſſus, avec le bord ferrugineux ; le troiſième n'eſt noir qu'à la baſe. Le reſte eſt ferrugineux. Les pattes ſont rougeâtres. Les cuiſſes poſtérieures ont un anneau blanc à leur baſe.

Il ſe trouve à Kiell.

50. Ophion compenſateur.

Ophion compenſator.

Ophion ater, thorace immaculato, abdomine breviſſimo, ſegmento ſecundo, tertio quartoque rufis. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 238. *n°.* 16. — *Syſt. Pyez. p.* 139. *n°.* 41.

Ichneumon compenſator. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 176. *n°.* 176.

Il eſt une fois plus petit que l'Ophion faucheur. Les antennes, la tête & le corcelet ſont noirs.

L'abdomen eſt court, arqué, comprimé, tronqué, noir, avec le ſecond, le troiſième & le quatrième anneau rouges. L'aiguillon eſt court. Les pattes ſont rouges, avec l'extrémité des jambes poſtérieures & les tarſes noirs. Les ailes ſont blanchâtres, avec le point marginal obſcur.

Il ſe trouve en Allemagne.

51. Ophion marchand.

Ophion mercator.

Ophion ater, thorace immaculato, abdomine brevi falcato, ſegmento ſecundo apice, tertio toto quartoque baſi flavis. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 238. *n°.* 17. — *Syſt. Pyez. p.* 139. *n°.* 42.

Ichneumon mercator. Fabr. *Ent. Syſt. emend. tom.* 2. *p.* 176. *n°.* 177.

Il reſſemble à l'Ophion compenſateur, mais il en eſt diſtinct; il a environ ſix lignes de longueur. Les antennes ſont noires, preſque de la longueur du corps. La tête eſt noire, un peu pubeſcente, avec les mandibules & les antennules d'un jaune-obſcur. Le corcelet eſt noir. L'abdomen eſt pétiolé, comprimé, large, tronqué. Le premier article eſt tout noir; le ſecond eſt noir à ſa baſe ſupérieure, & jaune en deſſous & à l'extrémité; le troiſième eſt tout jaune; le quatrième eſt moitié jaune, moitié noir; les autres ſont noirs. L'aiguillon n'a qu'une demi-ligne de longueur; il eſt d'un rouge-brun, avec la gaîne noire. Les pattes antérieures ſont jaunes, avec les hanches noirâtres. Les intermédiaires ſont jaunes, avec la majeure partie des cuiſſes noire & les tarſes obſcurs. Les poſtérieures ont les cuiſſes & les tarſes noirs, & les jambes jaunes. Les ailes ont leurs nervures noires, & on apperçoit trois cellules cubitales, dont l'intermédiaire eſt bien diſtincte, rétrécie à ſa partie antérieure.

Il ſe trouve en France, en Allemagne, & n'eſt pas rare aux environs de Paris.

52. Ophion flagellant.

Ophion flagellator.

Ophion ater, thorace immaculato, abdomine brevi, ſegmento ſecundo tertioque rufis, femoribus poſticis nigris. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 239. *n°.* 18. — *Syſt. Pyez. p.* 139. *n°.* 43.

Ichneumon flagellator. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 176. *n°.* 178.

Il reſſemble aux précédens. Les antennes, la tête & le corcelet ſont noirs. L'abdomen eſt pétiolé, comprimé, tronqué, noir, avec le ſecond & le troiſième anneau rouges. Les pattes ſont rouges, avec les quatre cuiſſes poſtérieures noires.

Il ſe trouve à Kiell.

53. Ophion fruſtrateur.

Ophion fruſtrator.

Ophion ater, pedibus rufis, tibiis tarſiſque poſticis nigris, alis fuſcis.

Il a cinq lignes de longueur. Les antennes ſont noires, plus courtes que le corps. La tête eſt noire. Le corcelet eſt noir, avec un point ferrugineux à l'origine des ailes. L'abdomen eſt pétiolé, comprimé, & tronqué à l'extrémité. Le pétiole ou premier anneau eſt mince, alongé, tout noir; le ſecond eſt aminci, noir en deſſus, d'un brun-ferrugineux en deſſous & à l'extrémité. Cette couleur s'avance en pointe dans le noir. Le troiſième anneau eſt d'un brun-ferrugineux obſcur. Les ſuivans ſont noirs, avec un peu de brun ſur leurs bords. L'aiguillon eſt noir, & a un peu plus d'une ligne & demie de longueur. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec les jambes & les tarſes poſtérieurs d'un brun-noirâtre. Les hanches poſtérieures ſont noires. Les ailes ſont obſcures depuis leur baſe juſqu'au-delà du milieu. Le point marginal eſt petit, alongé & noirâtre, & il n'y a que deux cellules cubitales.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

54. Ophion pétiolé.

Ophion petiolator.

Ophion niger, thorace immaculato, abdomine petiolato falcato, ſegmento tertio rufo. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 140. *n°.* 44.

Il reſſemble beaucoup à l'Ophion marchand. Les antennes, la tête & le corcelet ſont noirs. L'abdomen a un long pétiole; il eſt arqué, comprimé, noir, avec le troiſième anneau ſeulement rouge. L'aiguillon eſt court. Les ailes ſont tranſparentes. Les pattes ſont noires, & les antérieures ſont un peu jaunâtres.

Il ſe trouve dans l'Autriche.

55. Ophion agréable.

Ophion feſtivator.

Ophion ater, abdomine falcato, ſegmento tertio rufo. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 140. *n°.* 45.

Ichneumon feſtivus. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 230.

Il eſt un peu plus petit que les précédens. Les antennes ſont noires. La tête & le corcelet ſont noirs, ſans tache. L'abdomen eſt court, en faucille, fortement comprimé, & dilaté à l'extrémité, noir, avec le troiſième anneau rouge. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Il ſe trouve en Saxe.

56. Ophion nègre.

Ophion nigrator.

Ophion flavus, antennis nigris, alis fuſcis. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 140. *n°.* 46.

Il eſt petit. Les antennes ſont noires. La tête eſt jaune, avec les trois petits yeux liſſes, noirs. Le corcelet eſt plane, jaune, ſans tache. L'abdomen eſt jaune, luiſant; il a un long pétiole, & il eſt comprimé à l'extrémité. L'aiguillon eſt court & courbé. Les pattes ſont jaunes. Les ailes ſont obſcures.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

57. Ophion fémoral.

Ophion femoratus.

Ophion ater, pedibus ferrugineis, femoribus poſticis incraſſatis, unidentatis.

Il a trois lignes de longueur. Les antennes ſont auſſi longues que le corps, noires, avec le ſecond & le troiſième article bruns. La tête eſt noire, avec les antennules brunes. Le corcelet eſt noir, terminé poſtérieurement par deux pointes à peine avancées, entre leſquelles eſt une entaille peu profonde. L'abdomen eſt noir, renflé & peu comprimé à l'extrémité. Le premier anneau eſt court, aminci à ſa baſe, un peu arqué. L'aiguillon eſt preſque de la longueur du corps. Les pattes ſont ferrugineuſes. Les cuiſſes ſont renflées. Les poſtérieures le ſont plus que les autres, & ſont armées d'une forte dent au milieu de leur partie inférieure. Les ailes ont une teinte obſcure. Le point marginal eſt noir, aſſez grand. On ne voit que deux cellules cubitales.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

58. Ophion écuſſonné.

Ophion ſcutellatus.

Ophion ater, palpis pedibuſque pallidè rufis; abdomine rufo, baſi apiceque atro.

Il n'a guère plus de deux lignes de longueur. Les antennes ſont preſqu'auſſi longues que le corps, obſcures en deſſus, teſtacées en deſſous. La tête eſt noire, avec un point jaune au deſſous des antennes. La bouche eſt jaune. Le corcelet eſt noir, avec un point jaune à l'origine des ailes. L'abdomen eſt court, un peu arqué, comprimé. Le premier article eſt court, large, déprimé, muni, de chaque côté, d'une petite dent peu ſaillante; il eſt très-noir, & ſemble une pièce appliquée ſur la baſe de l'abdomen. Le deſſous de cette pièce & le reſte de l'abdomen ſont d'un rouge-fauve, avec le dernier anneau & la partie ſupérieure du pénultième noirs. L'aiguillon eſt large, court, à peine apparent. Les pattes ſont d'un rouge pâle, avec les hanches jaunes. Les ailes ſont tranſparentes, & n'ont que deux cellules cubitales. Le point marginal eſt brun, aſſez grand.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

59. Ophion trimaculé.

Ophion trimaculatus.

Ophion niger, ore, orbitâ oculorum, ſcutello lineiſque ovatis thoracis flavis.

Il a trois lignes de longueur. Les antennes ſont noires, un peu plus courtes que le corps. La tête eſt noire, avec tout le tour des yeux & la bouche jaunes. Le corcelet eſt noir, avec l'écuſſon, un point au-devant des ailes, & des lignes à la partie antérieure, jaunes. Ces lignes forment, par leur circonſcription, trois taches ovales, noires. L'abdomen eſt pétiolé, comprimé, noir, avec le deſſous du ſecond anneau jaune. L'aiguillon a plus d'une ligne de longueur. Les quatre pattes antérieures ſont d'un jaune-teſtacé, avec les tarſes obſcurs. Les deux poſtérieures ſont noirâtres. Les ailes ſont courtes, tranſparentes; elles n'ont que deux cellules cubitales, & le point marginal eſt noirâtre, aſſez grand.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

60. Ophion enſanglanté.

Ophion cruentatus.

Ophion niger, fronte, ſcutello metathoraceque ſanguineis; pedibus rufis.

Anomalon cruentatus *fuſcus, abdomine falcato, ſcutello, metathorace ſanguineis; pedibus rufis.* Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 94. *tab.* 15.

Il a deux lignes & demie de longueur. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, avec le front, le tour des yeux & les mandibules rouges. Le vertex eſt tranſverſalement ſtrié. Le corcelet eſt noirâtre, rayé de rouge-ſanguin. L'écuſſon eſt de la même couleur, ainſi que la partie poſtérieure du corcelet. L'abdomen eſt comprimé, en faucille, obſcur, avec l'extrémité noire. L'aiguillon eſt de la longueur de l'abdomen, rouge, avec les valves noires. Les pattes ſont rouges, avec les cuiſſes poſtérieures obſcures. Les ailes n'ont que deux cellules cubitales.

Il ſe trouve en Allemagne.

61. Ophion des Pucerons.

Ophion Aphidum.

Ophion luteus, occipite, metathorace, abdominis ſegmentis poſticis apice nigris.

Anomalon Aphidum. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 95. *tab.* 13.

Il a plus d'une ligne de longueur. Les antennes ſont noires, plus courtes que le corps. La tête eſt jaune, avec la bouche d'un jaune-pâle, & le vertex noir. Les yeux ſont grands, ſaillans, obſcurs. Le corcelet eſt jaune, luiſant, avec toute la partie poſtérieure noire. L'abdomen eſt comprimé, en faucille, jaune, luiſant, avec le bord des derniers anneaux noir. Les pattes ſont jaunes. Les ailes ſont tranſparentes, & n'ont que deux cellules cubitales. Le point marginal eſt aſſez grand & noir.

Il ſe trouve en Allemagne. La larve vit dans les nymphes du Puceron du Pin ſilveſtre.

OPILE. *Opilo*. Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Clairones.

Les Opiles ont les antennes filiformes, groſſiſſant à peine par le bout, de la longueur du corcelet ou même plus longues; les antennules ſécuriformes; le corps alongé; le corcelet rétréci poſtérieurement; cinq articles aux tarſes, dont le premier court, petit, à peine diſtinct.

Ces inſectes avoient été placés parmi les Attelabes par Linné. Ils avoient été rangés avec les Clairons par Geoffroy & Degeer. Fabricius les avoit diſtingués des Clairons, pour n'en faire d'abord qu'un même genre avec les Notoxes; mais, dans ſes derniers ouvrages, il les en a ſéparés, & leur a conſervé le nom de *Notoxe*, pour donner celui d'*Anthicus* aux inſectes qu'on avoit juſqu'alors déſignés ſous le nom de *Notoxe*. M. Latreille, pour faire ceſſer cette confuſion, a reſtitué le nom de *Notoxe* aux inſectes ainſi déſignés par Geoffroy, & a donné un nouveau nom à ce nouveau genre.

Juſqu'à préſent nous avions confondu ces inſectes avec les Clairons, & nous les avions placés dans la troiſième ſection, c'eſt-à-dire, parmi ceux qui n'ont que quatre articles à tous les tarſes. Geoffroy & Degeer nous en avoient donné l'exemple, & notre propre obſervation nous y auroit conduit, lors même que nous n'aurions pas eu pour guides des hommes ſi exacts & ſi éclairés. Mais M. Latreille a reconnu que ces inſectes avoient réellement cinq articles à tous les tarſes; que le premier, quoique très-petit, n'en exiſtoit pas moins. Comme il eſt très-court, qu'il n'eſt point renflé à ſon extrémité, ni garni de houpes en deſſous, ainſi que les ſuivans, il ſe confond avec le ſecond, & ne paroît en être diſtinct que lorſqu'on les ſépare.

Les Opiles ſe diſtinguent des Clairons par les antennes plus longues, preſque filiformes; par les quatre antennules, dont le dernier article eſt ſécuriforme ou en forme de hache, tandis qu'il eſt filiforme ou pas plus large que les autres, dans les antennules antérieures des Clairons: de plus, dans ceux-ci, l'œil eſt un peu échancré à ſa partie antérieure, tandis qu'il eſt entier dans les Opiles.

Les antennes, dans ces derniers, égalent, au moins en longueur, la tête & le corcelet; elles ſont compoſées de onze articles, dont le premier eſt un peu alongé & un peu renflé; le ſecond n'eſt guère plus court que le troiſième. Les ſuivans ſont égaux entr'eux, amincis à leur baſe, peu renflés à leur extrémité. Les trois derniers ſont bien diſtincts, un peu plus gros que les précédens. Le dernier eſt le plus gros; il eſt ovale, obliquement tronqué à ſon extrémité. Elles ſont inſérées à la partie latérale antérieure de la tête, très-près des yeux.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt courte, aſſez large, cornée, échancrée antérieurement. Le chaperon, dont elle eſt bien diſtincte, eſt peu avancé, légérement échancré.

Les mandibules ſont cornées, dures, arquées, aiguës, armées d'une dent vers le milieu de leur partie interne.

Les mâchoires ſont cornées à leur baſe, coriacées & bifides du milieu à leur extrémité. La diviſion intérieure eſt courte, petite, pointue, un peu ciliée à ſon bord interne; l'autre eſt grande, preſqu'arrondie, fortement ciliée à ſon bord interne.

La lèvre inférieure eſt avancée, bifide. Les diviſions ſont divergentes & arrondies; elles ont quelques cils aſſez longs à leur bord interne.

Les antennules antérieures ſont un peu plus longues que les poſtérieures, & compoſées de quatre articles, dont le premier eſt court; le ſecond fort alongé, à peine allant en groſſiſſant; le troiſième court & conique; le dernier fort large, triangulaire ou ſécuriforme. Elles ſont inſérées au dos des mâchoires, ſur la partie cornée.

Les antennules poſtérieures ſont aſſez longues, compoſées de trois articles, dont le premier eſt fort court; le ſecond un peu alongé, & le troiſième fort large, triangulaire ou ſécuriforme. Elles ſont inſérées à la baſe antérieure de la lèvre, & ſont très-rapprochées à leur baſe.

La tête eſt un peu enfoncée dans le corcelet. Les yeux ſont arrondis, entiers, aſſez ſaillans.

Le corcelet eſt à peu près de la largeur de la tête à ſa partie antérieure, & un peu plus étroit poſtérieurement; il eſt arrondi & ſans rebords par les côtés. L'écuſſon eſt fort petit & arrondi.

Les élytres ſont dures, peu flexibles, de largeur preſqu'égale dans toute leur longueur; elles cachent deux ailes membraneuſes, repliées.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Les cuiſſes ſont ſimples, peu renflées. Les jambes ſont ſimples, cylindriques, ſans crochets apparens à leur extrémité. Les tarſes ſont compoſés de cinq articles, dont le premier eſt peu apparent. Les trois qui ſuivent, ſont ſpongieux en deſſous, bilobés, aſſez larges; le dernier eſt alongé, un peu arqué, & muni de deux crochets aſſez forts.

Les Opiles ſont des inſectes de moyenne grandeur, dont le corps eſt alongé, étroit; dont la démarche eſt aſſez accélérée, & dont le vol eſt toujours aſſez tardif. Leur larve n'a point encore été obſervée; cependant il eſt à préſumer qu'elle ſe nourrit de la ſubſtance du bois, car on trouve l'inſecte parfait dans les forêts, ſur le tronc des arbres, & quelquefois ſous leur écorce. On les rencontre auſſi dans les maiſons, & plus particuliérement dans les chantiers. Il vit, ſelon Latreille & Fabricius, de diverſes larves d'inſectes.

OPILE.

OPILO. Latr. NOTOXUS. Fabr. Payk. Panz. CLERUS. Geoff. Deg. ATTELABUS. Linn.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, de la longueur du corcelet ; les derniers articles un peu plus gros que les autres, bien distincts.

Quatre antennules sécuriformes.

Mandibules intérieurement dentées.

Tête un peu enfoncée dans le corcelet.

Cinq articles aux tarses ; le premier court, peu distinct.

ESPÈCES.

1. Opile silloné.

D'un brun-noirâtre ; élytres avec des points en stries.

2. Opile violet.

Pubescent, noir, avec un reflet violet ; élytres lisses, marquées de trois points jaunes.

3. Opile chinois.

Pubescent, noirâtre ; élytres ponctuées, pâles, avec trois bandes inégales, noires.

4. Opile indien.

Tête et corcelet obscurs ; élytres pâles, avec des points en stries.

5. Opile mol.

Pubescent ; élytres obscures, avec trois bandes pâles.

6. Opile cortical.

Velu, jaunâtre ; dos du corcelet marqué d'une rugosité noire, cornée.

7. Opile testacé.

D'une couleur testacée pâle ; abdomen fauve.

8. Opile fascié.

Velu, noir ; élytres avec une bande blanche.

1. Opile filloné.

Opilo porcatus.

Opilo nigro-brunneus, elytris ſtriato-punctatis. Entom. tom. 4. n°. 76. 17. tab. 2. fig. 17.

Notoxus porcatus. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom. 1. pag. 210. n°. 1. — Syſt. Eleut. tom. 1. pag. 287. n°. 1.*

Voyez Clairon filloné, n°. 8.

2. Opile violet.

Opilo violaceus.

Opilo pubeſcens, niger, violaceo nitidus, elytris lævibus, punctis tribus flavis. Ent. t. 4. p. 76. 18. tab. 2. fig. 18.

Notoxus violaceus. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom. 1. pag. 210. n°. 2. — Syſt. Eleut. tom. 1. pag. 287. n°. 2.*

Voyez Clairon violet, n°. 9.

3. Clairon chinois.

Opilo chinenſis.

Opilo pubeſcens, fuſcus, elytris punctatis pallidis, fuſciis inæqualibus nigris.

Notoxus chinenſis. Fabr. *Entom. Syſt. em. tom. 4. Suppl. pag. 444. — Syſt. Eleut. tom. 1. p. 288. n°. 5.*

Il eſt un peu plus grand que l'Opile mol. La tête & le corcelet ſont pubeſcens, obſcurs, avec le bord antérieur un peu pâle. Les élytres ſont pâles, marquées de points enfoncés, noirs, avec une bande noire à la baſe; une autre vers l'extrémité, & l'extrémité également de couleur noire. Le deſſous du corps eſt d'un brun de poix.

Il ſe trouve en Chine.

4. Opile indien.

Opilo indicus.

Opilo capite thoraceque obſcuris, elytris pallidis punctato-ſtriatis.

Notoxus indicus. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom. 4. Suppl. pag. 444. — Syſt. Eleut. tom. 1. p. 288. n°. 4.*

Il eſt un peu plus petit que l'Opile mol. Les antennes & les antennules ſont teſtacées. La tête eſt obſcure, pubeſcente. Le corcelet eſt d'un brun-obſcur, mélangé de noirâtre. Les élytres ſont pâles, & marquées de points noirâtres rangés en ſtries. Le corps eſt pâle.

Il ſe trouve dans l'Inde.

5. Opile mol.

Opilo mollis.

Opilo pubeſcens, elytris fuſcis, faſciis tribus pallidis. Entom. tom. 4. n°. 76. 10. tab. 1. fig. 10.

Notoxus mollis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom. 1. pag. 211. n°. 5. — Syſt. Eleut. tom. 1. p. 287. n°. 3.*

Notoxus mollis. Panz. *Faun. Germ. Faſc. 5. tab. 5.*

Notoxus mollis. Payk. *Faun. Suec. tom. 1. p. 248. n°. 1.*

Opilo mollis. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom. 1. p. 272. — Hiſt. Nat. des Cruſt. & des Inſ. tom. 9. p. 149. tab. 77. fig. 2. 3.*

Voyez, pour les autres ſynonymes & la deſcription, Clairon mol, n°. 20.

6. Opile cortical.

Opilo ſchedia.

Opilo villoſus flaveſcens, thoracis dorſo ſcabroſitate nigrâ corneâ notato.

Notoxus ſchedia. Rossi, *Faun. Etr. tom. 1. p. 140. n°. 355.*

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, à l'Opile mol; il eſt velu, jaunâtre. Les quatre antennules ſont ſécuriformes. Le corcelet eſt marqué d'élévations raboteuſes, cornées, noires. Les élytres ſont flexibles comme dans l'Opile mol. M. Roſſi, qui a décrit cet inſecte, croit l'avoir trouvé ſur des fleurs de ſcabieuſe en Italie.

7. Opile teſtacé.

Opilo teſtaceus.

Opilo pallidè teſtaceus, abdomine ruſeſcente.

Il reſſemble beaucoup à l'Opile mol, & paroît d'abord n'en être qu'une variété; mais les élytres, qui, dans l'autre, ont des points enfoncés, bien marqués, preſque rangés en ſtries, ſont preſque liſſes dans celui-ci, ou ont des points à peine marqués, qui ne ſont un peu apparens que depuis la baſe juſqu'au tiers. Le corcelet eſt auſſi plus liſſe. La ligne enfoncée du milieu eſt courte. Tout le corps eſt teſtacé, un peu plus pâle ſur les élytres. L'abdomen eſt fauve.

Il ſe trouve ſur le tronc des arbres, aux environs de Paris.

Du cabinet de M. Latreille.

8. Opile faſcié.

Opilo faſciatus.

Opilo villoſus niger, elytris faſciâ albâ.

Clerus univittatus *niger, elytris fasciâ mediâ unicâ albâ.* Rossi, *Faun. Etrusc. Mant.* 1. *p.* 44. *n°.* 112.

Il a deux lignes de longueur, & une demi-ligne de largeur. Les antennes ſont d'un brun-ferrugineux, avec les trois derniers articles bien diſtincts, un peu plus gros que les autres & noirâtres. Tout le corps eſt noir, un peu velu, avec une bande blanche un peu au-delà du milieu des élytres : celles-ci ſont fortement ponctuées, & les points ſont preſque rangés en ſtries. Les pattes ſont d'un brun-ferrugineux.

Il ſe trouve au midi de la France.

ORCHÉSIE. *Orcheſia.* Genre d'inſectes de la ſeconde ſection de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Hélopiens.

Les Orchéſies ont le corps oblong; les antennes courtes, en maſſe alongée, formée de trois articles diſtincts; les antennules antérieures grandes & ſécuriformes; le pénultième article des quatre tarſes antérieurs bilobé; les tarſes poſtérieurs alongés, ſétacés.

Ces inſectes ont été placés par M. Latreille, dans la famille des Hélopiens, qu'il a fondue en dernier lieu dans celle des Ténébrionites. Cependant, ſi l'on fait attention aux rapports de forme & aux habitudes de ces inſectes, on ſera bien plus porté à rapprocher les Orchéſies des Anaſpes, des Mordelles & des Ripiphores, que des Ténébrions. MM. Illiger & Paykul ont déſigné ce genre ſous le nom d'*Hallomenus*, & Fabricius a fait entrer les Orchéſies dans ſon genre *Dircea*, formé de onze eſpèces qui appartiennent preſque toutes à des genres différens.

Les antennes des Orchéſies ſont à peine de la longueur du corcelet, & compoſées de onze articles, dont le premier eſt peu alongé, un peu arqué. Les ſuivans ſont preſqu'égaux, cylindriques, ou à peine plus gros à leur extrémité qu'à leur baſe. Les trois derniers ſont bien diſtincts, & forment une maſſe alongée, terminée en pointe. Elles ſont inſérées à la partie antérieure de la tête, un peu au-devant des yeux.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt cornée, avancée, plus large que longue, arrondie antérieurement, & légérement ciliée.

Les mandibules ſont petites, cornées, arquées, bifides ou bidentées à leur extrémité.

Les mâchoires ſont petites, courtes, coriacées, bifides. Les diviſions ſont inégales. L'extérieure eſt un peu plus grande, arrondie; l'intérieure eſt petite, terminée en pointe.

La lèvre eſt petite, étroite, échancrée, membraneuſe.

Les antennules antérieures ſont grandes, compoſées de quatre articles, dont le premier eſt très-petit; le ſuivant mince à ſa baſe, fort renflé à ſon extrémité; le troiſième eſt court & fort large; le quatrième eſt triangulaire, large à ſa baſe, pointu à ſon extrémité. Elles ſont inſérées à la baſe intérale de la diviſion extérieure.

Les antennules poſtérieures ſont courtes, filiformes, triarticulées; elles ſont inſérées à la baſe antérieure de la lèvre.

La tête eſt petite, inclinée, cachée en partie dans le corcelet. Les yeux ſont ovales, convexes, aſſez grands, peu ou point ſaillans.

Le corcelet eſt plus large que long, un peu convexe, ſans rebords, mais avec les côtés un peu tranchans; il eſt plus étroit à ſa partie antérieure, & légérement finué à ſa partie poſtérieure. L'écuſſon eſt petit & arrondi.

Les élytres ſont alongées, ponctuées, un peu flexibles; elles cachent deux ailes membraneuſes, repliées.

Les pattes ſont de longueur moyenne, ou même aſſez courtes. Les cuiſſes ſont un peu comprimées, & vont en diminuant de groſſeur; de ſorte que les intermédiaires ſont un peu plus groſſes que les antérieures, & un peu plus petites que les poſtérieures. Les jambes ſont terminées par deux épines droites, beaucoup plus longues dans les pattes poſtérieures que dans les autres.

Les tarſes des pattes antérieures ſont compoſés de cinq articles, dont les trois premiers preſqu'égaux entr'eux, triangulaires; le quatrième n'eſt pas plus large que les précédens, mais il eſt bilobé. Les tarſes intermédiaires ſont pareillement compoſés de cinq articles, dont le premier eſt alongé, & le quatrième eſt court & bilobé. Les tarſes poſtérieurs ſont ſétacés, plus longs que les autres, & compoſés de quatre articles, dont le premier eſt fort alongé; le ſecond l'eſt une fois moins; le troiſième l'eſt un peu moins que le ſecond; le quatrième eſt moins épais que les précédens, qui ſont, comme lui, cylindriques.

L'Orchéſie eſt un petit inſecte qu'on trouve, ſuivant quelques auteurs, ſous l'écorce des arbres, & qui habite, ſuivant d'autres, dans les Bolets, ainſi que ſa larve. Il a la faculté de ſauter à peu près comme les Mordelles; ce qui appuie d'autant l'opinion où nous ſommes, qu'elle appartient bien plus à la famille de ces derniers, qu'à celle des Ténébrions ou des Hélops.

ORCHÉSIE.

ORCHESIA. Latr. DIRCÆA. Fabr. HALLOMENUS. Payk. Illig. MEGATOMA. Herbst. MORDELLA. Marsham.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes de la longueur du corcelet; les trois derniers articles plus gros, distincts.

Mandibules bifides.

Quatre antennules; les antérieures longues, ayant le dernier article grand, triangulaire; les postérieures courtes, filiformes.

Cinq articles aux tarses antérieurs, le quatrième étant bilobé; quatre aux postérieurs, le dernier étant aminci.

ESPÈCE.

1. Orchésie luisante.

D'un brun-clair, luisant, soyeux en dessus, d'un brun plus clair en dessous.

1. Orchésie luisante.

Orchesia micans.

Orcheſia ſuprà fuſca ſericea, ſubtùs pallidior.

Orcheſia micans. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſect. tom.* 2. *p.* 195.

Anaſpis clavicornis. Latr. *Hiſt. Nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 10. *p.* 417.

Dircœa micans *fuſco-holoſericea, antennis extrorsùm craſſioribus.* Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 91. *n°.* 11.

Megatoma picea. Herbst. *Coleopt.* 4. *p.* 97. 5. *tab.* 39. *fig.* 5.

Mordella Boleti. Marsh. *Ent. Brit. tom.* 1. *Coleopt. p.* 494.

Hallomenus micans. Panzer, *Faun. Germ. Faſc.* 17. *tab.* 18.

Hallomenus micans. Payk. *Faun. Suec. t.* 2. *p.* 181.

Hallomenus micans. Illig. *Coleopt. Bor. t.* 1. *p.* 135. *n°.* 3.

Elle a deux lignes de longueur, & environ une de largeur. Les antennes ſont teſtacées. Le deſſus du corps eſt d'un brun-teſtacé, plus ou moins foncé, tout couvert de poils fins, courts, couchés, qui le rendent ſoyeux, luiſant. Les élytres ont un léger rebord tout autour, même le long de la future. Le deſſous du corps eſt d'un brun-teſtacé, plus clair que le deſſus & luiſant.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne, en Suède; elle eſt rare aux environs de Paris.

ORCHESTE. *Orcheſtes.* Genre d'inſectes de la troiſième ſection de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Charanſonites.

Les Orcheſtes ſe diſtinguent des autres Charanſons par les antennes à peine coudées, inſérées vers la baſe de la trompe, & par les cuiſſes poſtérieures renflées, propres au ſaut.

Ces inſectes avoient été réunis aux Charanſons par Linné, & tous les auteurs qui écrivirent après lui. M. Clairville eſt le premier qui en ait formé un genre ſous le nom de *Rhynchœnus*, ainſi adopté par M. Latreille, & indiqué ſous celui d'*Orcheſtes* par M. Illiger. Fabricius ayant réuni, ſous le nom de *Rhynchœnus*, les Charanſons ſauteurs à ceux à longue trompe, nous avons cru, dans notre Entomologie, devoir adopter le nom que M. Illiger a indiqué, & laiſſer celui de Rhynchène aux autres.

Les antennes des Orcheſtes ſont inférées un peu au deſſous du milieu de la trompe, & paroiſſent n'avoir que dix articles. Le premier eſt peu alongé, renflé à ſon extrémité. Les ſuivans ſont grenus. Les trois derniers forment une maſſe ovale-oblongue.

La trompe eſt cylindrique, mince, un peu arquée, inclinée, à peine auſſi longue que le corcelet. La bouche, qui ſe trouve à l'extrémité, eſt trop petite pour qu'on puiſſe en ſéparer les parties dans des inſectes qui n'ont pas au-delà d'une ligne & demie de longueur.

La tête eſt arrondie, emboîtée dans le corcelet. Les yeux, qui ſe trouvent placés à la partie latérale, ſont grands, arrondis, entiers, un peu ſaillans.

Le corcelet eſt beaucoup plus étroit que les élytres; il eſt arrondi, ſans rebords par les côtés, un peu plus étroit à ſa partie antérieure, qu'à ſa jonction aux élytres.

L'écuſſon eſt petit, arrondi, un peu proéminent. Les élytres forment, par leur réunion, un demi-ovale. Elles ſont dures, ordinairement ſtriées; elles embraſſent l'abdomen, & cachent deux ailes membraneuſes, repliées.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Les poſtérieures ſont plus longues que les autres, & les cuiſſes ſont très-renflées, & quelquefois armées d'une dent, vers le milieu, accompagnée d'une ſuite de petites dentelures.

Ces inſectes ont tous la faculté de ſauter aſſez loin & aſſez promptement; ce qu'ils exécutent par le moyen des pattes poſtérieures, qui ſont pourvues, dans leur intérieur, de muſcles très-forts. On les rencontre ſur les mêmes arbres & les mêmes plantes qui ont nourri les larves: celles-ci, obſervées & décrites par Réaumur & Degeer, ſont apodes. Leur tête eſt écailleuſe, & la bouche eſt armée de deux petites mâchoires écailleuſes. Leur corps eſt alongé, & diviſé en douze anneaux bien diſtincts. Les côtés ſont un peu ridés, & la partie poſtérieure eſt conique. Lorſqu'elles ont bien mangé, on apperçoit, tout le long du dos, à travers la peau, le canal inteſtinal, qui paroît alors noirâtre.

Parvenues à leur dernier degré d'accroiſſement, elles filent une petite coque très-mince dans la partie même de la feuille qu'elles ont minée, & s'y transforment en nymphes. Elles ne ſortent de cette coque, ſous la forme d'inſecte parfait, qu'un mois ou cinq ſemaines après leur première transformation.

ORCHESTE.

ORCHESTES. Illig. CURCULIO. Linn. Geoffr. Deg. Fabr.

RHYNCHÆNUS. Clairv. Latr. Fabr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Trompe cylindrique, arquée, de la longueur du corcelet, portant à son extrémité les parties de la bouche.

Antennes coudées, de dix articles, le premier peu alongé, insérées vers la base de la trompe.

Masse des antennes ovale, de trois articles peu distincts.

Pattes postérieures renflées, propres pour le saut.

ESPÈCES.

1. Orcheste renflé.

Obscur en dessus; corcelet avec quatre tubercules; élytres striées.

2. Orcheste rougeâtre.

Noir, obscur; trompe et pattes rougeâtres.

3. Orcheste de l'Osier.

Velu, testacé; corcelet silloné.

4. Orcheste scutellaire.

Testacé, avec l'écusson blanc et la poitrine obscure.

5. Orcheste de l'Aune.

Velu, noir; élytres testacées, avec deux taches noires sur chaque.

6. Orcheste mélanocéphale.

Velu, d'un rouge-pâle; tête et poitrine noires; cuisses postérieures avec une dent pointue.

7. Orcheste du Chèvre-feuille.

Testacé; élytres et cuisses marquées d'une bande noire.

8. Orcheste fauve.

Velu, fauve; yeux noirs; cuisses postérieures avec une forte dent pointue.

9. Orcheste de l'Yeuse.

Noirâtre; élytres striées, mélangées de noir et de cendré; base de la suture blanche.

10. Orcheste poileux.

Velu, noir, mélangé de cendré.

11. Orcheste éperonné.

Noir; antennes et tarses testacés; cuisses postérieures fortement dentées.

12. Orcheste des jardins.

Noir; base des élytres et bande postérieure courte, cendrées.

ORCHESTE. (Insecte.)

13. Orcheste du Saule.

Noir; élytres avec deux bandes ondées, blanches.

14. Orcheste Iota.

Noir; élytres striées; base de la suture blanche.

15. Orcheste du Hêtre.

Noir; antennes et pattes pâles.

16. Orcheste du Fraisier.

Obscur, noirâtre, avec les antennes et les tarses testacés.

17. Orcheste des Saussaies.

Noir, avec les jambes testacées.

18. Orcheste du Peuplier.

Noir, avec l'écusson blanc; antennes et pattes testacées.

1. Orcheste renflé.

Orchestes craſſus.

Orcheſtes ſuprà fuſcus, thorace quadritubercu-lato, elytris ſtriatis.

Rhynchœnus craſſus. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 492. *n°.* 257.

Il eſt grand. Le corcelet eſt obſcur, marqué de quatre tubercules élevés. Les élytres ſont ſtriées, obſcures, noirâtres. Le deſſous du corps eſt brun, & les cuiſſes poſtérieures ſont renflées.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

2. Orcheste rougeâtre.

Orchestes rufeſcens.

Orcheſtes niger, obſcurus, roſtro tibiiſque rufis.

Rhynchœnus rufeſcens. Fabr. *Syſt. Eleut. t.* 2. *p.* 493. *n°.* 260.

Il eſt un peu plus grand que l'Orcheſte éperonné. Les antennes ſont rougeâtres, avec un anneau obſcur ſur la maſſe. La tête eſt noirâtre, & la trompe eſt arquée, rouge. Le corcelet & les élytres ſont liſſes, noirs, obſcurs. Les pattes ſont noires, & les cuiſſes poſtérieures ſont renflées, preſque dentées.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

3. Orcheste de l'Oſier.

Orchestes viminalis.

Orcheſtes villoſus teſtaceus, thorace ſulcato. Ent. tom. 5. *pag.* 98. *n°.* 35. *tab.* 32. *fig.* 480. *a.* b.

Curculio viminalis. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 2. *p.* 447. *n°.* 225.

Rhynchœnus viminalis. Fabr. *Syſt. Eleut. t.* 2. *p.* 494. *n°.* 265.

Curculio viminalis. Payk. *Monogr. Curc. p.* 19. *n°.* 18. — *Faun. Suec.* 3. *p.* 219. *n°.* 38.

Curculio viminalis. Herbst. *Coleopt.* 6. *tab.* 93. *fig.* 1.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, Charanson de l'Oſier, n°. 250.

4. Orcheste ſcutellaire.

Orchestes ſcutellaris.

Orcheſtes teſtaceus, ſcutello albo, pectore fuſco. Ent. tom. 5. *p.* 98. *n°.* 36. *tab.* 32. *fig.* 481. *a.* b.

Rhynchœnus ſcutellaris, *pedibus ſaltatoriis, teſtaceus, ſcutello albo.* Fabr. *Syſt. Eleut.* 2. *p.* 495. *n°.* 268.

Il reſſemble beaucoup à l'Orcheſte de l'Oſier. Tout le corps eſt teſtacé, couvert d'un duvet cendré, avec l'écuſſon blanc, la poitrine & l'extrémité de la trompe noirâtres. Les élytres ſont ſtriées, & elles ont une légère gibboſité vers leur extrémité. Les cuiſſes poſtérieures ſont renflées, & armées d'une très-petite dent.

Il ſe trouve en France, en Allemagne.

5. Orcheste de l'Aulne.

Orchestes Alni.

Orcheſtes villoſus, elytris teſtaceis, maculis duabus nigris. Ent. tom. 5. *p.* 99. *n°.* 37. *tab.* 32. *fig.* 482.

Curculio Alni. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 445. *n°.* 216.

Rhynchœnus Alni. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 492. *n°.* 256.

Curculio Alni. Payk. *Monogr. Curc. Suec. p.* 20. *n°.* 19. — *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 220. *n°.* 39.

Curculio Alni. Herbst. *Coleopt.* 6. *tab.* 93. *fig.* 7.

Voyez, pour les autres ſynonymes & la deſcription, Charanson, n°. 226.

6. Orcheste mélanocéphale.

Orchestes melanocephalus.

Orcheſtes villoſus ruſus, capite pectoreque nigris; femoribus poſticis, acutè dentatis. Ent. tom. 5. *p.* 100. *n°.* 38. *tab.* 32. *fig* 483.

Il reſſemble beaucoup à l'Orcheſte de l'Aulne. Les antennes ſont fauves. La trompe eſt fauve à ſon extrémité, noire à ſa baſe. La tête eſt noire. Le corcelet eſt fauve, ſans tache & ſans ſillon. Les élytres ſont fauves, ſtriées, moins relevées en boſſe vers leur extrémité, que dans l'Orcheſte de l'Oſier. La poitrine eſt toujours noire. L'abdomen eſt fauve, avec la baſe noire. Les pattes ſont fauves, avec un peu de noir à l'extrémité des cuiſſes. Les cuiſſes poſtérieures ſont renflées, & armées d'une dent & de quelques dentelures.

Il ſe trouve fréquemment aux environs de Paris & au midi de la France.

7. Orcheste du Chèvre-feuille.

Orchestes Lonicerœ.

Orcheſtes teſtaceus, elytris femoribuſque faſciâ nigrâ. Ent. tom. 5. *pag.* 100. *n°.* 39. *tab.* 32. *fig.* 484.

Rhynchœnus Lonicerœ. Fabr. *Syſt. Eleut. t.* 2. *p.* 495. *n°.* 267.

Rhynchænus Xyloſtei. Clairv. *Ent. Helv.* 1. *p.* 70. *tab.* 4. *fig.* 1. 2.

Curculio Loniceræ. Herbst. *Coleopt.* 5. *tab.* 93. *fig.* 9.

Il reſſemble beaucoup à l'Orcheſte de l'Aulne. Les antennes ſont fauves. La trompe eſt fauve, guère plus longue que le corcelet. La tête eſt fauve, & les yeux ſont noirs. Le corcelet eſt fauve, ſans tache. L'écuſſon eſt petit & blanchâtre. Les élytres ſont ſtriées, teſtacées, avec une bande vers le milieu, un peu ondée, noirâtre. Le deſſous du corps eſt noirâtre, avec l'extrémité de l'abdomen fauve. Les pattes ſont fauves. On remarque une bande noirâtre vers l'extrémité des cuiſſes poſtérieures.

Il ſe trouve en Europe, ſur le Chèvrefeuille.

8. Orcheste fauve.

Orchestes ruſus.

Orcheſtes villoſus, ruſus, oculis nigris, femoribus poſticis acutè dentatis. Ent. tom. 5. *p.* 101. *n°.* 40. *tab.* 32. *fig.* 485.

Il eſt une fois plus petit que l'Orcheſte de l'Aulne. Tout le corps eſt un peu velu & d'une couleur fauve. Les yeux ſont noirs, & la poitrine eſt quelquefois noirâtre. La trompe eſt un peu plus longue que le corcelet. Les élytres ont des ſtries pointillées.

Il ſe trouve aux environs de Paris, ſur différens arbres.

9. Orcheste de l'Yeuſe.

Orchestes Ilicis.

Orcheſtes nigricans, elytris ſtriatis, nigro cinereoque variis; ſuturâ baſi albâ. Ent. tom. 5. *p.* 101. *n°.* 41. *tab.* 32. *fig.* 486.

Curculio Ilicis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 447. *n°.* 224.

Rhynchænus Ilicis. Fabr. *Syſt. Eleut.* 2. *p.* 494. *n°.* 266.

Curculio Ilicis. Payk. *Monogr. Curc. pag.* 18. *n°.* 17. — *Faun. Suec.* 3. *p.* 218. *n°.* 37.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, Charanson de l'Yeuſe, n°. 231.

10. Orcheste poileux.

Orchestes piloſus.

Orcheſtes villoſus, niger, cinereo variegatus. Ent. tom. 5. *p.* 102. *n°.* 42. *tab.* 32. *fig.* 487.

Rhynchænus piloſus. Fabr. *Syſt. Eleut.* 2. *p.* 493. *n°.* 258.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, Charanson poileux, n°. 227.

11. Orcheste éperonné.

Orchestes calcar.

Orcheſtes niger, antennis tarſiſque teſtaceis, femoribus poſticis dentatis. Ent. tom. 5. *p.* 103. *n°.* 43. *tab.* 32. *fig.* 488.

Curculio calcar. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 446. *n°.* 219.

Rhynchænus calcar. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 493. *n°.* 261.

Curculio Fragariæ. Payk. *Faun. Suec. p.* 217. *n°.* 35.

Curculio calcar. Payk. *Monogr. Curc. p.* 17. *n°.* 16.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, Charanson éperonné, n°. 228.

12. Orcheste des jardins.

Orchestes hortorum.

Orcheſtes niger, elytris baſi fuſciâque poſticâ abbreviatâ cinereis. Ent. tom. 5. *pag.* 103. *n°.* 44. *tab.* 32. *fig.* 489.

Curculio hortorum *longiroſtris, pedibus ſaltatoriis, ater, elytrorum fuſciâ ſeſquialterâ pedibuſque teſtaceis.* Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 446. *n°.* 218. *?*

Rhynchænus hortorum. Fabr. *Syſt. Eleut. t.* 2. *p.* 493. *n°.* 259. *?*

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, à l'Orcheſte du Saule. Les antennes ſont fauves. La tête eſt noire. Le corcelet eſt noir, avec quelques poils cendrés. Les élytres ſont ſtriées, noires, avec la baſe, une partie de la ſuture & une petite bande poſtérieure, d'un gris-cendré, obſcur, quelquefois un peu rouſſeâtre. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont, tantôt entiérement fauves, tantôt teſtacées, avec les cuiſſes poſtérieures noires, & tantôt noires, avec les jambes & les tarſes fauves. On voit quelquefois au milieu des élytres, une rangée tranſverſale de points cendrés, & le corcelet eſt quelquefois entiérement d'une couleur cendrée, un peu rouſſeâtre.

Il ſe trouve aſſez fréquemment aux environs de Paris.

13. Orcheste du Saule.

Orchestes Salicis.

Orcheſtes ater, elytris faſciis duabus undatis, albis. Ent. tom. 5. *pag.* 104. *n°.* 45. *tab.* 32. *fig.* 490.

Curculio Salicis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 447. *n°.* 222.

Rhynchænus Salicis. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 494. *n°.* 264.

Curculio Salicis. Payk. *Monogr. Curc. p.* 64. *n°.* 62. — *Faun. Suec.* 3. *p.* 269. *n°.* 91.

Curculio Salicis. Panzer, *Faun. Germ.* 18. *tab.* 15.

Curculio Salicis. Herbst, *Coleopt.* 6. *tab.* 93. *fig.* 2.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, Charanson du Saule, n°. 229.

14. Orcheste Iota.

Orchestes Iota.

Orcheſtes niger, elytris ſtriatis, ſuturâ baſi albâ. Entom. tom. 5. *pag.* 105. *n°.* 46. *tab.* 32. *fig.* 491.

Curculio Iota. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 448. *n°.* 225.

Rhynchænus Iota. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 495. *n°.* 269.

Curculio Iota. Payk. *Monogr. Curc. pag.* 66. *n°.* 63. — *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 271. *n°.* 93.

Curculio Iota. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 18. *tab.* 16.

Curculio Roſæ. Herbst. *Coleopt.* 6. *tab.* 93. *fig.* 10.?

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, Charanson Iota, n°. 232.

15. Orcheste du Hêtre.

Orchestes Fagi.

Orcheſtes niger, antennis pedibuſque pallidis.

Curculio Fagi. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 446. *n°.* 226.

Rhynchænus Fagi. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 495. *n°.* 270.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, Charanson du Hêtre, n°. 233.

16. Orcheste du Fraiſier.

Orchestes Fragariæ.

Orcheſtes fuſcus, antennis tarſiſque teſtaceis.

Curculio Fragariæ. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 2. *p.* 448. *n°.* 227.

Rhynchænus Fragariæ. Fabr. *Syſt. Eleut. t.* 2. *p.* 495. *n°.* 271.

Curculio Fragariæ. Herbst, *Coleopt.* 6. *tab.* 93. *fig.* 3.

Cet inſecte ne paroît pas différer de l'Orcheſte éperonné.

17. Orcheste des Sauſſaies.

Orchestes Saliceti.

Orcheſtes niger, tibiis teſtaceis.

Curculio Saliceti. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 446. *n°.* 220.

Rhynchænus Saliceti. Fabr. *Syſt. Eleut. t.* 2. *p.* 495. *n°.* 262.

Curculio Saliceti. Payk. *Monogr. Curcul. Suec. pag.* 66. *n°.* 64. — *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 271. *n°.* 94.

Curculio Saliceti. Herbst, *Coleopt.* 6. *p.* 192. 430. 418.

Il eſt de la grandeur des précédens. Les antennes ſont teſtacées, avec la maſſe obſcure. La tête eſt noire, & la trompe eſt mince, courbée, de la longueur du corcelet : celui-ci eſt noir, pointillé. L'écuſſon eſt très-petit, noir. Les élytres ſont noires, ſtriées, avec des points enfoncés dans les ſtries. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont noires, avec les jambes teſtacées. Les cuiſſes poſtérieures ſont renflées, ſans dentelures.

Il ſe trouve en Europe, ſur les Saules.

18. Orcheste du Peuplier.

Orchestes Populi.

Orcheſtes ater, ſcutello albo, antennis pedibuſque teſtaceis. Ent. tom. 5. *p.* 105. *n°.* 47. *tab.* 32. *fig.* 491.

Curculio Populi. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 448. *n°.* 228.

Rhynchænus Populi. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 495. *n°.* 272.

Rhynchænus Populi. Clairv. *Ent. Helv.* 1. *p.* 72. *tab.* 4. *fig.* 3. 4.

Curculio Populi. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 18. *tab.* 17.

Curculio Fagi. Payk. *Monogr. Curc. Suec. p.* 64. *n°.* 61.

Curculio Populi. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 268. *n°.* 90.

Il eſt un peu plus petit que les précédens. Tout le corps eſt noir. Les antennes & les pattes ſont d'un jaune-fauve, & l'écuſſon eſt blanchâtre. La trompe eſt à peine plus longue que le corcelet : celui-ci a de petits points enfoncés, très-rapprochés. Les élytres ont des ſtries bien marquées.

Il ſe trouve en Europe, ſur le Peuplier.

ORIBATE. *Oribata.* Genre d'inſectes de la ſeconde ſection de l'Ordre des Aptères, & de la famille des Acaridies.

Les Oribates ſont de très-petits inſectes aptères, qui ont huit pattes bien diſtinctes, articulées; deux antennules peu apparentes; le dos couvert d'une eſpèce d'écaille ou de bouclier, ſemblable aux élytres réunies de quelques Coléoptères.

Ce genre a été établi par M. Latreille, d'après les caractères ſuivans : corps aptère, dont la tête eſt confondue avec le corcelet; point d'antennes; huit pattes; les mandibules en pinces, cachées ſous un muſeau; palpes très-petits, coniques.

M. Herman a établi le même genre ſous le nom de *Notaſpe*, & a réuni une douzaine d'eſpèces, dont il a donné de fort bonnes figures, & des deſcriptions qui ſeroient ſouvent inſuffiſantes ſans les figures; car on ne ſauroit décrire trop minutieuſement des inſectes qu'on ne trouve point dans les collections, qu'il faut examiner vivans, qui échappent à l'obſervateur par leur petiteſſe, dont le nombre des eſpèces eſt probablement très-conſidérable, & qui jouent certainement ſur notre globe, comme les autres Acaridies, un rôle beaucoup plus grand qu'on ne le penſe communément.

Ce genre comprend la Mitte géniculée & la Mitte coléoptère des auteurs. Elles ont été ſéparées des autres Mittes, parce que le dos eſt couvert d'une eſpèce d'écaille ou carapace, que M. Herman compare aux élytres réunies de quelques Coléoptères qui manquent d'ailes, comparaiſon qui avoit déjà été faite par Linné & Geoffroy. Cette carapace déborde le ventre de même que les élytres dans les Coléoptères, & fait un repli tout autour, comme Geoffroy l'a très-bien obſervé. Il ſe montre très-diſtinctement dans les Oribates renverſées ſur le dos, & mieux encore lorſqu'elles ſont placées ſur un des côtés & preſſées convenablement. Dans cette poſition, l'étui ſe ſépare aſſez du corps, pour qu'on puiſſe le bien obſerver. C'eſt d'après ce caractère que M. Herman, qui ne connoiſſoit pas alors les ouvrages de M. Latreille, a cru devoir établir le genre Notaſpe. Ce caractère eſt effectivement bien propre à faire reconnoître ces petits inſectes, & à les diſtinguer des autres Acaridies, & nous devons pour le moment nous en contenter; car on voudroit en vain recourir aux organes de la bouche pour y chercher d'autres caractères : ils ſont ſi petits, ſi cachés & ſi difficiles à développer, qu'on ne peut jamais eſpérer de les ſoumettre à un examen un peu rigoureux; & la compreſſion qui fait reſſortir ces parties dans quelques Acaridies, n'eſt point applicable aux Oribates. Tout ce qu'on a pu voir dans celles-ci, ce ſont deux antennules courtes, articulées.

La tête, qui ſe confond ordinairement avec le corcelet, ou n'en eſt ſéparée que par une légère inciſion, eſt conique, terminée en pointe : vue par-deſſous, elle a paru être creuſe à M. Herman, & renfermer un autre petit cône qui contient ſans doute les parties de la bouche, mais qu'il n'a jamais bien pu diſtinguer à cauſe de la petiteſſe de ces inſectes.

Degeer a vu dans l'Oribate géniculée ou corticale, au deſſous de la tête, deux antennules courtes & déliées, diviſées en articulations, & garnies de poils comme les pattes. Elles n'excèdent pas la longueur de la tête, & il eſt difficile de les appercevoir, parce que l'inſecte les tient ordinairement cachées. Cet obſervateur ne put en venir à bout qu'en le plaçant entre deux petits verres concaves, où, ſe trouvant un peu à l'étroit, il développa ces parties.

Le corcelet n'eſt ordinairement pas plus diſtinct que la tête; cependant il eſt quelquefois ſéparé du corps, ainſi que de la tête, par une inciſion plus ou moins profonde : il forme la baſe du cône ou de la pyramide, dont la tête eſt le ſommet.

Le corps eſt ordinairement globuleux ou ovale, & rarement carré. Il a près de ſon bord, ſuivant l'obſervation de M. Herman, une papille oblongue, marquée d'une fente longitudinale, qu'il a regardée comme l'anus de l'inſecte.

Les pattes, au nombre de huit, ſont compoſées de pluſieurs pièces peu diſtinctes : on en voit le plus ſouvent deux petites qui précèdent la cuiſſe, & deux ou trois autres qui la ſuivent, & dont la longueur reſpective varie beaucoup. Deux de ces pattes paroiſſent attachées à la partie qui répond au corcelet, & les deux autres partent de la partie antérieure du corps. Elles ſont toutes terminées par un, deux ou trois ongles crochus, bien diſtincts, qui ont ſervi à M. Herman pour former trois diviſions dans ce genre.

Les Oribates ne ſont pas des inſectes parafites, comme la plupart des Acaridies; car on les trouve communément ſur les écorces des arbres, ſous des pierres, dans les mouſſes, ſur différens végétaux, rarement ſeules, & très-ſouvent en ſociété nombreuſe.

ORIBATE.

ORIBATA. Latr. NOTASPIS. Herm. ACARUS. Linn. Geoff. Deg. Fab.

GAMASUS. Fabr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Deux antennules très-courtes, articulées.

Tête et corcelet à peine distincts.

Huit pattes articulées, presqu'égales entr'elles.

Corps couvert d'une écaille en forme de carapace.

ESPÈCES.

* *A ongles monodactyles.*

1. Oribate clavipède.

Ovale, noire, luisante; pattes géniculées, hispides, beaucoup plus longues que le corps.

2. Oribate corynopède.

Ovale, noire, luisante; pattes géniculées, nues, de la longueur du corps.

3. Oribate châtaigne.

Ovale, brune, luisante; tête courte, conique; cuisses renflées.

** *A ongles didactyles.*

4. Oribate horrible.

Oblongue, raboteuse; abdomen postérieurement terminé par deux appendices et quatre crochets.

*** *A ongles tridactyles.*

5. Oribate géniculée.

Ovale, brune, luisante; pattes de la longueur du corps; cuisses peu renflées.

6. Oribate théléprocte.

Ovale, noire; dos marqué de quatre ou cinq rides sémi-circulaires.

7. Oribate coléoptère.

Ovale, noire; côtés antérieurs avec un prolongement triangulaire.

8. Oribate huméralé.

Ovale, brune, très-glabre; côtés antérieurs avec un prolongement triangulaire, aigu.

9. Oribate ailée.

Ovale, d'un brun-noirâtre, luisant; côtés avec un prolongement détaché en avant et en arrière.

10. Oribate tégéocrane.

Ovale-oblongue; tête avec un écusson triangulaire et quatre soies blanches.

11. Oribate cassidée.

Corps orbiculaire, écussonné, marron; pattes antérieures en forme de pinces sétifères.

12. Oribate paresseuse.

Corps déprimé, parallélogramme, postérieurement coupé, bicorne.

13. Oribate bipile.

Globuleuse, d'un brun-marron; tête aiguë, pourvue de trois poils avancés.

* *A ongles monodactyles.*

1. Oribate clavipède.

Oribata clavipes.

Oribata ovata nigra, nitida, pedibus geniculatis hiſpidis, corpore longioribus.

Notaſpis clavipes. Herman, *Apterologia*, *p.* 88. *n°.* 1. *tab.* 4. *fig.* 7.

Cette eſpèce ne doit pas être confondue avec l'Oribate géniculée, dont les pattes ne ſont pas plus longues que le corps, & terminées par trois ongles. La clavipède eſt très-petite. Tout le corps eſt noir, luiſant, ſphérique ou ovale, arrondi poſtérieurement. Le corcelet eſt plus étroit que le corps, & ſéparé par un enfoncement tranſverſal : on voit, de chaque côté, une apophyſe à deux cornes. Le corps ſe fait remarquer par une ſuite circulaire de ſoies placées ſur le dos. Les pattes ſont une fois plus longues que le corps, & paroiſſent avoir pluſieurs articulations renflées d'où partent quelques ſoies.

Elle ſe trouve en Europe, dans les mouſſes.

2. Oribate corynopède.

Oribata corynopus.

Oribata ovata nigra, nitida, pedibus geniculatis nudis, longitudine corporis.

Notaſpis corynopus. Herm. *Apterol. pag.* 89. *n°.* 2. *tab.* 4. *fig.* 2.

Elle eſt très-petite, comme la précédente, n'ayant guère au-delà d'un quart de ligne de diamètre. Le corps eſt noir, luiſant, preſque ſphérique ou ovale, à demi pointu poſtérieurement. Le dos eſt glabre. Le corcelet eſt plus étroit que le corps, & diſtinct par un léger étranglement. La partie antérieure eſt terminée en pointe. Les pattes ſont de la longueur du corps. Les cuiſſes ſont renflées à leur extrémité. Les autres articulations le ſont moins, & on ne voit pas les ſoies qui ſe font remarquer dans l'eſpèce précédente.

Elle ſe trouve en Europe, dans les mouſſes.

3. Oribate châtaigne.

Oribata caſtanea.

Oribata ovata caſtanea, nitida, capite brevi conico, femoribus clavatis.

Notaſpis caſtaneus. Herm. *Apterol. pag.* 89. *n°.* 3. *tab.* 7. *fig.* 4.

Elle eſt très-petite comme les précédentes. Tout le corps eſt d'un brun-marron, luiſant. Le corps eſt ovale, preſque globuleux, arrondi poſtérieurement. Le corcelet eſt peu diſtinct, & forme, avec la tête ou la partie antérieure, un cône court, à large baſe. Les pattes ſont glabres, de la longueur du corps. Les cuiſſes ſont renflées.

M. Herman dit avoir trouvé cette eſpèce, au ſolſtice d'été, dans un gazon touffu, parmi des Lichens. Sa marche n'eſt ni lente ni accélérée. Il croit qu'elle appartient à cette diviſion, ſans en être bien certain.

Elle ſe trouve en Europe.

** *A ongles didactyles.*

4. Oribate horrible.

Oribata horrida.

Oribata oblonga aſpera, abdomine poſticè bidentato quadrihamato.

Notaſpis horridus. Herm. *Apterol. pag.* 90. *tab.* 6. *fig.* 3.

Oribata horrida. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. t.* 1. *p.* 150. *n°.* 7.

Le corps eſt alongé, preſque carré, d'un brun-clair, parſemé d'une pouſſière écailleuſe, blanchâtre. Il eſt terminé poſtérieurement par deux appendices courtes, obtuſes, écartées, & par quatre crochets, dont deux, mobiles, peuvent être écartés ou appliqués contre le corps, ce ſont les plus voiſins des appendices, & deux autres un peu au deſſus de ceux-ci, plus courts, reſtent toujours dans la même poſition. Le corcelet eſt auſſi large que l'abdomen, & ne ſe diſtingue de lui que par une ligne tranſverſale, enfoncée, qui l'en ſépare. Le bec eſt pointu, tranſparent, & peut être alongé ou raccourci : on voit à ſon extrémité un point obſcur. Les pattes ſont de la longueur du corps, ou même un peu plus courtes, & les articulations ſont étranglées & bien diſtinctes. La troiſième paire n'a pas les gros poils que l'on voit aux autres. Chaque patte eſt terminée par deux crochets aſſez forts, peu arqués.

Elle ſe trouve en Europe, dans les mouſſes.

*** *A ongles tridactyles.*

5. Oribate géniculée.

Oribata geniculata.

Oribata ovata, fuſco-caſtanea nitida, pedibus longitudine corporis, femoribus ſubclavatis.

Oribata geniculata. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 1. *p.* 149. *n°.* 1. — *Hiſt. Nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 7. *p.* 400.

Acarus petrarum niger, abdomine globoſo lucido, femoribus ſubclavatis. Geoff. *Inſ. tom.* 2. *p.* 626. *n°.* 11.

Acarus corticalis. Deg. *Mem. Inſ.* 7. *pag.* 131. *n°.* 19. *tab.* 8. *fig.* 1.

Cette eſpèce eſt mentionnée, dans ce Dictio-

naire, ſous le nom de *Mitte géniculée*, n°. 26. Elle a un quart de ligne de diamètre. Son corps eſt brun, ovale, arrondi poſtérieurement, conique à ſa partie antérieure, parſemé de poils courts & très-fins. La tête eſt ſéparée du corcelet, & celui-ci de l'abdomen, par une ligne tranſverſale, enfoncée. Les pattes ſont d'un brun plus clair que le corps & de longueur moyenne. Celles de devant ſont un peu plus longues que les quatre qui ſuivent, & les poſtérieures ne ſont guère plus longues que les premières. Elles ſont toutes garnies de quelques ſoies, & les cuiſſes antérieures ſont renflées. Les huit pattes ſont terminées par trois ongles bien diſtincts.

Elle ſe trouve en Europe, ſous les pierres & ſur les écorces d'arbres.

6. Oribate théléproële.

Oribata theleproctus.

Oribata ovata, atra, dorſo rugis ſemicircularibus notato.

Oribata theleproctus *nigra, dorſo clypeato, clypeolo per circulos concentricos diviſo.* Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 1. *p.* 149. *n°.* 2.

Notaſpis theleproctus, *abdomine depreſſo, poſticè in papillam producto, ſuprà rugis ſemicircularibus.* Herman, *Apterol. p.* 91. *n°.* 5. *tab.* 7. *fig.* 5.

Le corps eſt ovale, preſqu'orbiculaire, un peu déprimé, terminé poſtérieurement en pointe, d'un noir-obſcur, glabre, marqué de quelques rides ou enfoncemens concentriques, ouverts poſtérieurement. Le corcelet eſt court, diſtinct de la tête & de l'abdomen par deux étranglemens. Les pattes ſont de la longueur du corps. Les articulations ſont diſtinctes, & les cuiſſes ſont peu renflées. La dernière pièce eſt armée de trois ongles crochus.

Elle ſe trouve en Europe, dans les mouſſes.

7. Oribate coléoptère.

Oribata coleoptrata.

Oribata ovata, atra, lateribus anticis angulato acutis.

Gamaſus coleoptratus. Fabr. *Syſt. Antl. p.* 365. *n°.* 24.

Notaſpis acromios, *abdomine nigricante, tuberculato, margine anteriore medio pilis duobus ſpathulatis, albis; laterum alis trigonis, anticè truncatis.* Herm. *Apter. p.* 91. *n°.* 6.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, Mitte coléoptère, n°. 25. Le corps eſt ovale, noirâtre, luiſant, marqué, ſur le dos & au bord poſtérieur, d'une ſuite circulaire de poils blancs, linéaires, droits.

8. Oribate humérale.

Oribata humeralis.

Oribata ovata, brunnea, gluberrima, lateribus anticis productis, angulato-acutis.

Notaſpis humeralis. Herm. *Apter. p.* 92. *n°.* 8. *tab.* 4. *fig.* 5.

Oribata humeralis. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 1. *p.* 150. *n°.* 5.

Elle reſſemble beaucoup à la précédente. L'abdomen eſt d'un brun-foncé, ovale, preſque globuleux, très-liſſe & luiſant. Les productions latérales ſont trigones, tronquées antérieurement. La partie antérieure du corps ſe termine en piramyde. La tête & le corcelet ſe confondent, & ne ſont nullement diſtincts. Les pattes ſont de la longueur du corps, munies de ſoies fort courtes; elles ont leurs articulations peu apparentes.

Elle ſe trouve en Europe, dans les mouſſes.

9. Oribate ailée.

Oribata alata.

Oribata ovata, fuſco-caſtanea nitida, lateribus productis, anticè poſticèque ſolutis.

Notaſpis alatus. Herm. *Apter. pag.* 92. *n°.* 8. *tab.* 4. *fig.* 6.

Acarus aquaticus-marginatus *aquaticus, ſubrotundus criſtaceus niger, pedibus rufis, corporis lateribus marginatis.* Deg. *Mem. Inſ. t.* 7. *p.* 152. *n°.* 28. *tab.* 11. *fig.* 1.

Elle eſt très-petite. Le corps eſt d'un brun-noirâtre, glabre, globuleux, arrondi poſtérieurement, terminé en piramyde antérieurement. La tête & le corcelet ſe confondent. On voit à la partie latérale une production comme dans les eſpèces précédentes, mais qui en diffère dans celle-ci, en ce qu'elle ſe détache du corps à ſa partie antérieure ainſi qu'à ſa partie poſtérieure. Les pattes ſont à peine de la longueur du corps, & d'une couleur rouſſeâtre ou de marron-clair. Les articulations ſont peu diſtinctes.

Elle ſe trouve en Europe, dans les mouſſes. Degeer l'a vue en grand nombre, courant ſur la ſurface des eaux de marais, ſe tenant toujours à la ſuperficie, ſans jamais s'y enfoncer: elles s'attachoient aux petits limaçons & aux inſectes morts qui flottoient ſur l'eau, ſans doute pour en tirer leur nourriture en les ſuçant. Elles ſont lentes dans leur démarche, & ne quittent guère leur proie tant qu'elle leur fournit de quoi les nourrir.

10. Oribate tégéocrane.

Oribata tegeocrana.

Oribata ovato-oblonga, clypeo triangulari, margine anteriore ſetis quatuor albis.

Notaſpis tegeocrana, *abdomine oblongo, margine anteriore ſetis quatuor albis; capite ſcuto triangulari tecto, ſquamulâ laterali pellucidâ.* Herman, *Apterol. p.* 93. *n°.* 9. *tab.* 4. *fig.* 3. 4.

Oribata tegeocrana. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 1. *p.* 150. *n°.* 6.

L'abdomen eſt ovale, oblong, d'un roux-foncé, tuberculé, glabre, terminé antérieurement en piramyde. Le corcelet eſt diſtinct du reſte du corps par une ligne enfoncée. On voit quatre ſoies blanches au bord antérieur, & la tête eſt couverte d'un bouclier détaché, triangulaire, échancré au ſommet & garni de deux ſoies.

Elle ſe trouve en Europe, dans les mouſſes.

11. Oribate caſſidée.

Oribata caſſidea.

Oribata corpore clypeato caſtaneo, pedibus anticis antenniformibus ſetiferis.

Notaſpis caſſideus *caſtaneus, ſcuto hyalino, diſcoideo depreſſo; pedibus primi paris antenniformibus, natatoriis, apice ſetiferis.* Herman, *Apterol. p.* 93. *n°.* 10. *tab.* 6. *fig.* 2.

Elle eſt petite, parfaitement orbiculaire, preſqu'en forme de lentille, couverte d'un bouclier diſcoïde, élevé au milieu, déprimé & plane ſur ſes bords, couvrant tout l'abdomen comme dans les Caſſides, & tranſparent comme du verre. Le diſque eſt marqué, ſur ſon contour, de ſtries écartées, & courtes vers l'intérieur. Les pattes antérieures ſont portées droit en avant, pendant la marche, & agitées de côté & d'autres, comme les antennes dans les autres inſectes. Elles ſont compoſées d'un fémur renflé, ayant une dent ſaillante vers l'extrémité antérieure; enſuite de deux articles courts, & d'un dernier preſqu'en maſſue, un peu en zigzag, & garni de trois ſoies au ſommet. Les autres pattes, qui ſervent ſeules à la marche, ont trois articles au fémur & au tibia, & le tarſe eſt ſimple.

Elle ſe trouve en Europe, dans les mouſſes. Elle appartient peut-être à la première diviſion.

12. Oribate pareſſeux.

Oribata ſegnis.

Oribata corpore depreſſo, parallelogramo poſticè retuſo bicorni.

Notaſpis ſegnis *depreſſus, abdomine parallelogrammo, poſticè retuſo bicorni; thorace trigono halterato.* Herm. *Apterol. p.* 94. *n°.* 11. *tab.* 4. *fig.* 8.

Cette eſpèce diffère beaucoup des précédentes par la forme du corps, qui eſt celle d'un carré-long. La partie antérieure eſt triangulaire & diſtincte; elle eſt ſéparée du corps par une ligne tranſverſale, enfoncée, & garnie, de chaque côté, d'une ſorte de balancier. Les angles poſtérieurs du corps ſont garnis d'un appendice en forme de ſtilet, tranſparent, un peu arqué ou courbé en dedans. Les pattes ſont munies de trois ongles. Tout le corps eſt d'une couleur cendrée, noirâtre.

Elle ſe trouve en Europe, dans les mouſſes. Sa marche eſt très-lente.

13. Oribate bipile.

Oribata bipilis.

Oribata globoſa, caſtanea, capite acuminato, pilis quatuor porrectis.

Notaſpis bipilis. Herm. *Apter. p.* 95. *n°.* 12.

Le corps de ce petit inſecte eſt châtain, globuleux, terminé antérieurement en pointe, pourvu de quatre poils avancés, roides, dont deux extérieurs aſſez gros, & deux intérieurs plus minces: il y a deux autres poils écartés à l'extrémité du corps, & un autre fort, ſur les côtés des cuiſſes de la troiſième paire. Lorſque l'inſecte contracte les pattes, on voit, de chaque côté du corps, trois autres poils dirigés en avant, qui appartiennent aux pattes: il y a un autre poil étendu dans une ſituation droite ſur le côté, qui eſt le poil de la cuiſſe. Au reſte, toutes les cuiſſes ſont nues, ſuivant l'obſervation de M. Herman; mais les jambes & les tarſes ſont garnis de poils tournés en avant.

Elle a été trouvée en mai, dans une forêt près du Rhin, ſur une ſubſtance attachée contre l'écorce d'un arbre, qui a paru à M. Herman être de la fiente deſſéchée de quelque limaçon.

ORITHYIE. *Orithyia.* Genre d'inſectes de la troiſième ſection de l'Ordre des Aptères, dans la méthode de M. Olivier, & qui, ſuivant la nôtre, appartient à la famille des Oxyrinques, claſſe des Cruſtacés.

La ſeule eſpèce connue de ce genre fut d'abord aſſociée par Herbſt aux Crabes *(Cancer bimaculatus).* Fabricius la réunit auſſi avec eux, & la décrivit comme inédite *(Cancer mammillaris).* Daldorf, dont les travaux opérèrent dans l'Ordre des Cruſtacés une réforme néceſſaire, jugea que celui-ci devoit compoſer un genre propre, qu'il nomma *Orithuia.* Fabricius, dans le Supplément de ſon *Entomologie ſyſtématique*, l'adopta, ainſi que la plupart des autres genres de cet auteur, à quelques changemens près qu'il fit dans leur nomenclature. Les Cruſtacés à courte-queue ou les Crabes *brachyures* de Linné forment maintenant, dans le ſyſtème de l'entomologiſte de Kiell, la claſſe des *Kleiſtagnathes*, & où entre le genre d'Orithyie. *Mâchoire* extérieure à diviſion latérale lancéolée, pointue, courte, mutique; *antennes*, quatre, inégales; les intérieures plus longues, en forme de palpes: tels ſont les caractères eſſentiels qu'il lui aſſigna. Les nôtres repoſent ſur d'autres

parties, & qui nous ont paru ſe prêter plus facilement à l'obſervation. Les Orithyies reſſemblent aux Portunes, aux Podophthalmes quant à la diſpoſition & la forme générale des pattes, c'eſt-à-dire que les deux antérieures ſont en forme de bras, avec des mains didactyles; que les trois paires ſuivantes finiſſent par un tarſe conique & onguiculé, & que la dernière eſt natatoire ou ſe termine en une lame foliacée ou très-comprimée; mais le corps des Portunes & des Podophthalmes, ou leur teſt, eſt large, & préſente un ſegment de cercle; celui des Orithyies eſt en ovoïde tronqué par-devant. Ce caractère les rapproche des Dorippes & des Matutes; mais les Dorippes ont leurs pattes poſtérieures inſérées ſur le dos, &, dans les Matutes, toutes les pattes, à l'exception des bras, ſont natatoires. N'ayant vu qu'un individu mal conſervé de l'Orithyie mamelonnée, il ne m'a pas été poſſible d'étudier tous ſes caractères naturels. Fabricius lui-même n'en a donné qu'une partie, & qui ſont expoſés de la manière ſuivante dans le Supplément de ſon *Entomologie ſyſtématique*, pag. 324.

Bouche compoſée de mandibules, de palpes & de trois mâchoires.

Mâchoire extérieure oſſeuſe, bifide; diviſion intérieure oblongue, plane, ciliée, légérement cannelée extérieurement, preſque concave intérieurement, coudée au milieu, avec le bout palpigère.

Palpe comprimé, oſſeux, ſétacé, un peu cilié, triarticulé; le premier article court; le ſecond plus long; le troiſième encore plus alongé, arqué & pointu.

Diviſion interne (de la même mâchoire) lancéolée, aiguë, mutique.

Les autres *organes de la manducation* n'ont pas été ſuffiſamment examinés.

Antennes; quatre, inégales.

Extérieures très-courtes, ſétacées, inſérées au coin interne de l'œil; le premier article très-long, cylindrique; les autres très-nombreux, fort courts.

Intérieures une fois plus longues, palpiformes, de quatre articles; le premier court, ovoïde; le ſecond & le troiſième plus longs, cylindriques; le quatrième très-court, en alène, bifide: diviſion intérieure courte. Ces antennes intérieures ſont repliées ſur elles-mêmes, comme dans un grand nombre de genres de la diviſion des Cruſtacés à courte-queue. Il paroîtroit que, quoique leur forme ſoit eſſentiellement ſemblable à celle qu'ont les mêmes organes dans les Crabes, les Dromies, les Portunes, elles ſeroient néanmoins proportionnellement plus longues, tandis que les antennes extérieures ſeroient comparativement plus petites.

Je conſidère, avec M. Olivier, les pièces articulées & diſpoſées ſur deux rangs longitudinaux qui forment la bouche des Cruſtacés, au deſſus des mandibules, comme des palpes profondément bifides ou même doubles. Fabricius prend pour mâchoire extérieure le premier article (celui qui eſt le plus grand) des deux diviſions des derniers palpes ou de ceux qui recouvrent extérieurement les autres, & ſont placés immédiatement au-devant des deux premières pattes ou des bras. L'article qui ſert de ſupport commun aux deux branches du palpe n'eſt pas compté. J'ai obſervé ſur un individu de la collection du Muſéum d'Hiſtoire naturelle de Paris, que la branche extérieure eſt petite & lancéolée, comme le dit Fabricius; que le ſecond article de la branche interne, & qui, ſelon ſa manière de voir, paroît être le premier article des palpes de la mâchoire extérieure, préſente un triangle alongé, échancré ou concave au côté interne & près du bout. La forme de cet article eſt ainſi différente de celle qu'a la même pièce dans les palpes extérieurs des Crabes, où elle eſt beaucoup plus courte, plus large & plus arrondie. Les trois articles qui ſuivent ou qui terminent la branche intérieure de ces palpes, en ſe repliant le long du bord interne, ſont auſſi, dans les Orithyies, proportionnellement plus longs & plus grêles que dans les Crabes.

Le teſt des Orithyies forme un ovoïde déprimé, tronqué en devant, & un peu reſſerré avant les angles qui terminent les côtés. Le bord antérieur eſt fortement échancré de chaque côté pour l'emplacement des orbites oculaires. Son milieu eſt avancé & denté. Les bords latéraux offrent auſſi des pointes. Les yeux ſont placés à l'extrémité d'un pédicule aſſez long & cylindrique. Les bras ſont courts, graveleux & tuberculés. Les trois paires de pattes ſuivantes ſont terminées par un tarſe conique & anguleux; celui de la dernière eſt très-comprimé & en forme de lame elliptique, très-unie & pointue.

Les habitudes des Orithyies nous ſont inconnues. Ces Cruſtacés paroiſſent propres aux mers orientales.

ORITHYIE.

ORITHYIA. FABR. ORITHUIA. DALD. CANCER. HERBST.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Quatre antennes; les extérieures très-courtes, sétacées; le premier article fort long, cylindrique; les autres très-nombreux et fort petits; les intérieures une fois plus longues, repliées, de quatre articles, dont le second et le troisième plus longs; le dernier très-court, subulé, bifide.

Corps ovoïde, tronqué en devant, déprimé; queue courte, sans feuillets natatoires au bout.

Dix pattes; les deux antérieures en forme de bras, et terminées par une sorte de main didactyle; dernière pièce des trois paires suivantes conique et pointue; celle de la dernière paire en forme de lame ou de nageoire.

ESPÈCE.

1. ORITHYIE mamelonnée.

Test tuberculé, triépineux de chaque côté, avec deux taches rougeâtres, arrondies, sur le dos; chaperon avancé, triangulaire, ayant cinq dents.

1. ORITHYIE mamelonnée.

ORITHYIA mammillaris.

Orithyia teſtâ tuberculatâ, utrinquè triſpinoſâ, maculis duabus dorſalibus, ruſeſcentibus, rotundis; clypeo roſtriformi, quinquedentato.

Orithyia mammillaris. FABR. *Suppl. Ent. Syſt. p.* 363.

Orithyia mammillaris. LATR. *Hiſt. natur. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 130. *pl.* 50. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 1. *p.* 42.

Cancer mammillaris, *thorace ovato, aculeato, utrinquè triſpinoſo; roſtro brevi, tridentato.* FAB. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 465.

Cancer bimaculatus. HERBST, *Canc. tom.* 1. *p.* 248. *tab.* 18. *fig.* 101.

Son teſt a environ quinze lignes de long, & un peu moins en largeur; il eſt ovoïde, un peu reſſerré ſur les côtés, près des angles antérieurs & latéraux, déprimé, d'un jaunâtre-pâle, couvert en majeure partie de petits grains, avec deux ſillons longitudinaux & trois rangées de tubercules, dont une compoſée de trois & ſituée entre les ſillons, & les deux autres latérales, formées chacune de quatre tubercules; les deux poſtérieurs de chaque rangée ſont rouſſeâtres, & placés ſur une tache ronde, preſque de la même couleur. Chaque côté du teſt a trois fortes pointes en forme d'épines, & deux tubercules antérieurs. Son bord antérieur a au milieu un avancement triangulaire, ayant cinq dents pointues, deux de chaque côté, & une au bout, plus longue; chaque angle latéral de ce bord antérieur eſt biſide ou bidenté; la dent extérieure eſt plus forte. Le bord inférieur des orbites oculaires a auſſi une pointe aſſez forte près du canthus interne. Les pédicules des yeux ſont aſſez longs & cylindriques. Les bras ſont courts & graveleux; les deux premiers articles inférieurs, ceux qui répondent à la hanche, ont chacun deux petites pointes au côté interne; l'article ſuivant, l'analogue de la cuiſſe, a, au milieu de l'arête inférieure, une dent ou ſaillie conique; on en remarque auſſi une autre au bord ſupérieur; le quatrième article ou le carpe offre en deſſus deux tubercules, & au côté interne une pointe conique. Les mains ſont dilatées, preſque triangulaires, graveleuſes, avec trois éminences dentiformes au bord ſupérieur; les doigts ſont un peu plus longs que les mains, comprimés & dentelés au bord intérieur; ceux de la main droite, qui paroît plus forte, ont des dents plus groſſes. Les trois paires de pattes ſuivantes ſont preſqu'également longues, ont une petite dent à l'extrémité ſupérieure du ſecond & du troiſième article, une frange de poils noirâtres au côté interne des deux ſuivans, & ſont terminés par un tarſe conique & anguleux. Les angles du tarſe de la quatrième paire ſont plus dilatés. Les deux premiers articles de la dernière paire ſont unidentés au bout, & celui qui la termine, a la figure d'une lame elliptique, très-unie, pointue au bout, avec des poils noirâtres ſur les bords. On remarque une dent ſur le milieu du premier ſegment de la queue, & trois au ſuivant. L'individu que j'ai obſervé, étoit un mâle.

Elle ſe trouve dans les parties de l'Océan indien, qui avoiſinent la Chine. *(LAT.)*

ORNÉODE. *Orneodes.* Genre d'inſectes de l'Ordre des Lépidoptères, & de la famille des Ptérophorites.

Deux conſidérations principales m'ont déterminé à ſéparer génériquement des Ptérophores, l'eſpèce que Geoffroy avoit nommée le Ptérophore à éventail, & qui eſt le Ptérorophore *hexadactylus* de Fabricius. Dans les autres Ptérophores, les palpes ne ſont pas plus longs que la tête, ſe recourbent dès leur origine, & ſont preſqu'uniformément recouverts de petites écailles. Ceux des Ornéodes ſont beaucoup plus longs, avancés, avec le ſecond article garni d'écailles nombreuſes, & le dernier preſque nu ou moins convexe, grêle, cylindrique, pointu au bout, relevé & en forme de corne. Voilà d'abord une première conſidération priſe de la comparaiſon d'un organe important de l'inſecte parfait. Les métamorphoſes nous fourniſſent la ſeconde. La Chryſalide des Ptérophores eſt nue, ou point renfermée dans une coque, & ſuſpendue preſque verticalement au moyen d'un fil ou d'une ſoie. Celle des Ornéodes eſt enveloppée d'un tiſſu peu fourni, tenant néanmoins lieu de coque.

Ces caractères, à la vérité, ne s'appliquent qu'à une ſeule eſpèce de nos catalogues; mais les principes d'une bonne méthode ne nous permettent pas de réunir des objets trop diſſemblables, quelque reſtreint que puiſſe être le groupe que l'on détache.

Lorſque les obſervations, à cet égard, ſeront plus multipliées, le genre d'Ornéode ſera probablement moins circonſcrit. Nous ſommes ſi peu avancés dans la connoiſſance des Lépidoptères de la famille des Ptérophorites, que Fabricius n'en a pas décrit une ſeule eſpèce d'étrangère à l'Europe.

Par leurs ailes horizontales ou en toit, des antennes ſétacées, les Ptérophorites s'aſſocient aux Lépidoptères nocturnes. Ils ſont les ſeuls de cette ſection dont les ailes, ou du moins deux d'entre elles, ont des fiſſures imitant une ſorte de digitation; ce qui donne à ces ailes une reſſemblance groſſière avec celle des oiſeaux. La famille des Ptérophorites ne comprend que les genres Ptérophore & Ornéode. J'ai expoſé ci-deſſus les différences qui les caractériſent.

Tous ces petits Lépidoptères ont le corps grêle & alongé; des antennes ſétacées, ſimples, un peu plus courtes que le corps, inſérées entre les yeux,

près du milieu de leur bord interne; une trompe courte, roulée en ſpirale, preſque membraneuſe; des pattes longues & épineuſes. Leurs ailes ne préſentent que quelques groſſes nervures ou côtes longitudinales, plus ou moins ſéparées entr'elles, couvertes de petites écailles, mais ayant aux deux bords une frange de poils, & imitant ainſi des pennes d'oiſeau. Dans l'Ornéode héxadactyle, les ailes ont un plus grand nombre de nervures; & lorſqu'elles ſont étendues, elles forment, autour de ſon corps, un demi-cercle, à la façon d'un éventail, d'où eſt venu le nom que lui a impoſé Geoffroy.

Sa Chenille a ſeize pattes, & vit ſur le Camérisier ou le Chèvre-feuille des buiſſons (*lonicera xyloſteum*), dont elle mange les fleurs. Frichs me paroît être le premier qui l'ait obſervée. M. Wilhelm, dans ſes *Récréations* tirées de l'Hiſtoire naturelle, ouvrage publié en allemand, mais dont nous avons une traduction françaiſe, imprimée à Bâle, dit auſſi que la Chenille du Ptérophore héxadactyle ronge les fleurs de cet arbriſſeau en paſſant de l'une à l'autre, & qu'elle ſe change en Chryſalide dans un tiſſu à claire-voie; mais dans la figure qu'il donne de l'inſecte parfait, chacune de ſes ailes n'eſt diviſée qu'en trois. Cet auteur diſtingue & repréſente enſuite un autre Ptérophore ou Alucite, qu'il nomme *Dodecadactyle*, parce que le nombre des rayons barbus ou des plumes (pour me ſervir de ſes expreſſions) des ailes eſt de douze. Il eſt clair que cette eſpèce eſt le vrai Ptérophore héxadactyle, puiſque Linné dit formellement que chaque aile eſt partagée en ſix. L'Alucite héxadactyle de M. Wilhelm ſeroit donc une autre eſpèce, & peut-être du même genre.

On trouve ſouvent l'Ornéode héxadactyle dans l'intérieur des appartemens, aux vitres des croiſées, en automne.

ORNÉODE.

ORNEODES. Latr. PHALÆNA ALUCITA. Linn. Scop.

PTEROPHORUS. Geoffr. Fabr. ALUCITA. Den. Schiff. Hubn.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes sétacées, simples.

Trompe courte, presque membraneuse ou peu cornée.

Deux antennules longues, avancées; le second article très-garni d'écailles; le dernier presque nu, long, grêle, cylindrique, terminé en pointe, recourbé, en forme de corne.

Ailes divisées en rayons barbus (six à chaque).

Chenille ayant seize pattes.

Chrysalide dans une coque peu serrée.

ESPÈCE.

1. Ornéode héxadactyle.

Ailes héxadactyles, d'un gris-cendré, entrecoupé de noirâtre.

1. Ornéode hexadactyle.

Orneodes hexadactylus.

Orneodes alis hexadactylis, cinereo-griseis, fusco-interfectis.

Orneodes hexadactylus. Latr. *Hist. Nat. des Crust. & des Inf. tom.* 14. *p.* 258. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 4. *p.* 234.

Phalæna Alucita hexadactyla, *alis patentibus fissis, singulis sex-partitis cinereis.* Linn. *Syst. Nat. tom.* 2. *pag.* 900. *n°.* 460. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1458.

Phalæna Alucita hexadactyla. Scop. *Entom. Carn. n°.* 676.

Phalæna Alucita hexadactyla. Vill. *Entom. tom.* 2. *p.* 134. *tab.* 6. *fig.* 32.

Phalæna Alucita hexadactyla. Brahm. *Kal. II.* 1. 89. 34. — 323. 208.

Ptérophore en éventail. Geoff. *Inf. Par. t.* 2. *p.* 72.

Pterophorus hexadactylus, *alis fissis, cinereis, singulis sexpartitis.* Fabr. *Syst. Entom. p.* 672. *n°.* 7. — *Spec. Inf. tom.* 2. *p.* 312. *n°.* 7. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 259. *n°.* 11. — *Entom. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 349. *n°.* 13.

Walck. *Faun. Paris. tom.* 2. *p.* 324.

Alucita hexadactyla. Schmett. *Wienn. Verz. ed.* 1. *p.* 146. *n°.* 10. — *ed.* 2. *tom.* 2. *p.* 134. *n°.* 10.

Alucita hexadactyla. Hubn. *Lepid. IX. tab.* 2. *fig.* 10. 11. — *Beitr. I.* 1. *tab.* 4. *fig.* R.

Réaum. *Inf. tom.* 1. *pl.* 19. *fig.* 19-21.

Frichs, *Inf. tom.* 3. *tab.* 7.

Petiv. *Gazoph. tab.* 67. *fig.* 7.

Harr. *Inf. Angl. tab.* 2. *fig.* 7.

Il est long d'environ six lignes, d'un gris-cendré & un peu brun. Les ailes, particulièrement les supérieures, sont traversées par des bandes plus obscures ou noirâtres, & ont quelques points d'un gris plus clair. Chacune de ces ailes est divisée, jusqu'à sa naissance, en trois lanières ou côtes principales, dont la première se subdivise en deux rayons, & la seconde en trois; la troisième est simple. La première des inférieures étant presque détachée, a été regardée, par Geoffroy, comme une dépendance des ailes supérieures; & c'est pour cela qu'il dit, dans sa phrase spécifique, que les ailes supérieures sont partagées en huit, & les inférieures en quatre; mais il est plus naturel d'adjuger cette branche intermédiaire aux ailes inférieures, parce qu'elles sont d'ordinaire plus larges & plus divisées dans cette famille.

Il se trouve dans toute l'Europe. *(Lat.)*

ORNÉPHILES *ou* SYLVICOLES. M. Duméril, dans sa *Zoologie analytique*, a donné ce nom à la treizième famille des insectes Coléoptères de l'Ordre des Hétéromères, c'est-à-dire, dont les quatre tarses antérieurs ont cinq articles, & les postérieurs quatre seulement. Elle a pour caractères : *élytres dures, larges; antennes filiformes, souvent dentées.* Elle renferme les genres Hélops, Serropalpe, Cistèle, Calope, Pyrochre & Horie.

ORNITHOMYIE. *Ornithomyia.* Genre d'insectes de l'Ordre des Diptères, & de la famille des Coriaces.

La trompe des Diptères, désignés, par les auteurs, sous le nom d'*Hippobosques (voyez ce mot)*, nous présente un caractère unique dans cet Ordre. Elle est composée, 1°. de deux lames presque cartilagineuses, ou deux valvules formant, par leur rapprochement, une sorte de tube (1); 2°. d'un suçoir libre, ne consistant, en apparence, qu'en une soie, & plus ou moins recouvert par les deux lames précédentes qui lui servent de fourreau. Dans les autres Diptères, la trompe est une gaîne univalve ou d'une seule pièce, plus ou moins coudée, & plus ou moins labiée à son extrémité, dont les bords se replient longitudinalement en dessus, pour former un tuyau, & laisser, au point de réunion, une goutière ou un canal, où se loge le suçoir. Les Hippobosques sont encore les seuls Diptères qui soient constamment parasites dans leur dernier âge. Les tégumens de leur corps sont d'une nature plus solide & plus ferme que ceux des autres Diptères; de sorte qu'on peut le presser très-fortement sans que la peau crève & que l'insecte soit écrasé. Les crochets de leurs tarses, appropriés à la manière de vivre de ces insectes, paroissent doubles ou même trifides; &, comme si la Nature vouloit nous annoncer la fin de l'Ordre, & nous préparer au suivant, quelques espèces sont dépourvues d'ailes & de balanciers. Il étoit donc convenable de former, avec ces insectes, une famille particulière : c'est celle des *Coriaces.* (*Voyez* mon *Genera Crust. & Inf.* tom. 4, p. 360 & suiv.)

J'ai observé, dans les Hippobosques des entomologistes, quelques différences organiques, d'après lesquelles j'ai établi deux autres genres, *Ornithomyie* & *Mélophage.* Il est facile de distinguer les Mélophages en ce qu'ils n'ont ni ailes ni balanciers. La ligne de démarcation, entre les Hippobosques proprement dites & les Ornithomyies, semble d'abord n'être pas bien apparente & bien

(1) C'est donc plutôt un bec, *rostrum*, qu'une trompe. Peut-être faudroit-il appliquer une dénomination particulière à cette partie, afin d'éviter toute équivoque.

déterminée. Les points qui m'ont ſervi à la tracer avoient cependant déjà été remarqués par Degeer. L'Hippoboſque aviculaire lui avoit offert de petits yeux liſſes qu'il n'avoit point trouvés dans l'Hippoboſque du Cheval. Ces deux petits corps, en forme de boutons, que l'on découvre à l'extrémité antérieure de la tête, dans cette dernière eſpèce, & que l'on doit conſidérer comme des antennes, ſont remplacés, dans l'autre Hippoboſque, par deux pièces coniques, ſaillantes de chaque côté de la trompe, & chargées de poils longs & roides. Degeer n'a pas oſé prononcer ſur leurs fonctions; mais la place qu'elles occupent, leur compoſition, me font croire que ces parties ſont toujours des antennes.

Les crochets des tarſes ont une conformation particulière, & qui n'a pas échappé à cet excellent naturaliſte. Les ailes mêmes ne ſont pas entiérement ſemblables à celles des Hippoboſques. J'ajouterai enfin que les Ornithomyies, ainſi que l'indique l'étymologie de ce nom, vivent excluſivement ſur les oiſeaux, tandis que les Hippoboſques ne s'attachent qu'à certains quadrupèdes, tels que les chevaux, les bœufs, &c.

Ce qu'on a dit, à l'article Hippoboſque, de la forme générale de ces inſectes, convient auſſi aux Ornithomyies. Le corps eſt également aplati, revêtu, à l'exception de l'abdomen, d'une peau écailleuſe & luiſante, & s'élargit inſenſiblement de devant en arrière. Les yeux ſont ordinairement grands, ovales, latéraux & entiers. L'extrémité antérieure de la tête eſt échancrée en un demi-cintre, où ſont placés les organes de la bouche, fermé en deſſous par une membrane, & en deſſus par une petite pièce écailleuſe ou coriace, en forme de chaperon, échancrée en devant, & portant les antennes. Les côtés de cette pièce ont chacun, dans les Hippoboſques, une cavité profonde & alongée, au bout ſupérieur de laquelle eſt inſérée une antenne qui reſſemble à un gros tubercule arrondi & poilu. Les antennes des Ornithomyies occupent la même place, mais elles ont une autre forme. Elles ſont compoſées de deux articles, dont l'un très-court, radical; & l'autre beaucoup plus grand, lamelliforme, alongé, avancé, ſaillant, très-velu, terminé en pointe obtuſe ou arrondi au bout, plane & concave au côté interne, & d'une conſiſtance qui m'a paru aſſez ſolide. Dans le même genre, la partie qui a la forme d'un chaperon a, en devant, une petite pièce plus ou moins apparente, ſuivant les eſpèces, & imitant une lèvre ſupérieure & échancrée. C'eſt de cette échancrure que l'on voit ſortir la trompe ou la gaîne du ſuçoir, de longueur variable, mais ordinairement ſaillante. Un petit filet écailleux, avancé au-delà de la trompe, un peu arqué, formé de deux ſoies réunies, conſtitue le ſuçoir, de même que dans les Hippoboſques. Je n'ai pu voir, dans aucune eſpèce de cette famille, les palpes que Fabricius attribue aux Hippoboſques.

Le milieu de l'extrémité poſtérieure de la tête offre, dans la plupart des Ornithomyies, & ſur un eſpace dont le contour eſt comme diſtinct, trois petits yeux liſſes, ponctiformes, très-rapprochés, diſpoſés en un triangle équilatéral.

Le corcelet des Ornithomyies, de même que celui des Hippoboſques, a, de chaque côté, près du bord antérieur, un ſtigmate très-diſtinct, & ſon dos eſt diviſé tranſverſalement par deux lignes imprimées, diſpoſées en croix. Outre celle qui détermine la portion ſcutellaire, on voit encore, au deſſous de chaque angle antérieur, une impreſſion linéaire & arquée.

Les ailes ſont longues, quelquefois très-étroites & peu propres au mouvement, horizontales, & vont en divergeant, du moins dans les individus morts; car Degeer a vu celles de l'Ornithomyie aviculaire croiſées l'une ſur l'autre lorſque l'inſecte n'en faiſoit pas uſage. Les grandes nervures ſe prolongent très-ſenſiblement juſqu'au bord poſtérieur; mais dans les Hippoboſques, elles ſemblent s'oblitérer un peu au-delà du milieu, & les deux cellules fermées que l'on y remarque, ſont plus égales, & ſe terminent preſqu'à la même hauteur. J'ai vu diſtinctement les deux balanciers dans l'Ornithomyie auſtralaſienne.

L'abdomen des Ornithomyies eſt revêtu d'une peau moins ſolide ou preſque membraneuſe, & paroît continue. Il tient au corcelet par un pédicule aſſez gros. Sa forme varie ſuivant les ſexes : tantôt il eſt preſque triangulaire (les mâles), & terminé par une petite éminence d'où ſort un tube; tantôt il reſſemble à une ſorte de cœur renverſé (les femelles), ou dont l'échancrure eſt poſtérieure. Dans les uns & les autres, il eſt court, échancré, ou un peu concave de chaque côté de ſa baſe, avec les angles antérieurs proéminens ou un peu dilatés en arrière. Sa ſurface eſt hériſſée de petites pointes, ou garnie de duvet, avec des poils longs ſur les bords.

Les pattes, quant à la forme & à la grandeur, ſont ſemblables à celles des Hippoboſques : leur direction eſt encore la même, c'eſt-à-dire, que les Ornithomyies les élèvent peu & les écartent beaucoup. Mais les crochets des tarſes ont ſubi une modification qui procure à ces inſectes plus d'aiſance pour ſe cramponner aux objets ſur leſquels ils ſe tiennent. Ces crochets ſont proportionnellement plus longs que dans les Hippoboſques. Ici, ils paroiſſent doubles; là, on les croiroit triples, parce qu'ils ſont diviſés profondément en trois pièces ou trois dents, dont la ſupérieure plus forte & plus aiguë, & dont l'inférieure plus courte. Les deux pelotes & l'appendice ſétiforme & barbu, inſérés entre les crochets, ſont auſſi proportionnellement plus longs dans les Ornithomyies.

Celle que je nomme *Verte* eſt, au témoignage de Degeer, d'une grande vivacité. Elle court très-vite, ſouvent de côté, comme les Crabes, & s'en-

vole facilement. Elle s'accroche fortement, avec ſes ongles, aux objets ſur leſquels elle marche, & particuliérement aux plumes & à la peau des oiſeaux dont elle ſuce le ſang. C'eſt dans leurs nids que la femelle pond ſes œufs, que l'on dit reſſembler à des grains noirs, auſſi luiſans que du jayet. *(Article* Hippobosque *de ce Dictionnaire.)*

Réaumur a quelquefois trouvé juſqu'à trente individus de l'Ornithomyie de l'Hirondelle dans un ſeul nid de cet oiſeau. Il y avoit auſſi une grande quantité de Puces, ſoit en état parfait, ſoit en état de larves. Il n'a pas vu cette Ornithomyie ſe ſervir de ſes ailes; &, en effet, elles ne ſont guère propres au mouvement, à raiſon de leur peu d'étendue en largeur.

L'analogie nous porte à ſoupçonner que les métamorphoſes des Ornithomyies ont les plus grands rapports avec celles des Hippoboſques; mais n'ayant pas d'obſervations poſitives à cet égard, nous devons ſuſpendre notre jugement.

L'étude des eſpèces de ce genre n'a pas été aſſez ſuivie, & nous n'en connoiſſons qu'un petit nombre. Il eſt probable que des oiſeaux, très-différens en habitudes, nourriſſent auſſi diverſes ſortes d'Ornithomyies, qui n'ont pas été apperçues ou qu'on aura négligées.

ORNITHOMYIE.

ORNITHOMYIA. Latr. HIPPOBOSCA. Linn. Geoffr. Scop. Deg. Fabr. Oliv.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes insérées à la partie antérieure et latérale de la tête, saillantes, et s'avançant parallélement de chaque côté de la trompe, très-velues, de deux articles, dont le premier très-petit, le second alongé.

Trompe composée de deux valvules coriaces, formant un tube avancé et recouvrant le suçoir.

Suçoir sétiforme, libre, saillant.

Point d'antennules distinctes.

Corps déprimé, à peau solide et coriace ; crochets des tarses fortement tridentés, et paroissant triples.

ESPÈCES.

1. Ornithomyie australasienne.

Petits yeux lisses distincts ; trompe très-courte et cachée entre les antennes ; corps noirâtre.

2. Ornithomyie verte.

Petits yeux lisses distincts ; trompe saillante ; corps verdâtre, avec le dessus du corcelet noir ; ailes presqu'ovales.

3. Ornithomyie de l'Hirondelle.

Petits yeux lisses distincts ; trompe saillante ; corps jaunâtre ; ailes presque linéaires, arquées et subulées.

4. Ornithomyie du Merle.

Petits yeux lisses distincts ; trompe saillante ; corps d'un brun-foncé, avec la bouche, les angles antérieurs du corcelet et les pattes d'un jaunâtre-pâle.

5. Ornithomyie pâle.

Point de petits yeux lisses ; corps pâle ; extrémités postérieures des ailes subulées.

6. Ornithomyie brune.

Point de petits yeux lisses ; corps brun, avec la partie antérieure de la tête, les angles antérieurs du corcelet et les pattes pâles ; ailes presqu'ovales.

1. Ornithomyie auſtralaſienne.

Ornithomyia auſtralaſiæ.

Ornithomyia ocellis diſtinctis, proboſcide breviſſimâ, inter antennas occultatâ; corpore fuſco.

Hippoboſca Auſtralaſiæ, *alis obtuſis, obſcurè teſtacea, abdomine fuſco.* Fabr. *Syſtem. Antl. pag.* 337.

Cette eſpèce eſt la plus grande de celles qui me ſont connues, ayant un peu plus de ſix lignes de longueur, depuis la tête juſqu'au bout des ailes. Elle eſt d'un brun-noirâtre foncé ou preſque noire, luiſante & velue. Sa trompe eſt fort courte, & cachée entre les antennes. La partie antérieure de la tête tire ſur le brun-noirâtre. Les yeux ſont grands, très-luiſans, & paroiſſent très-unis. Les petits yeux liſſes ſont très-diſtincts. Le corcelet a ſes angles latéraux & antérieurs avancés, en forme de pointes. L'écuſſon eſt très-court, tronqué & tranſverſal. Les ailes ſont obſcures, grandes, en triangle alongé ou preſqu'ovales, & dépaſſent beaucoup le corps. L'abdomen eſt fort court, large, velu, & échancré poſtérieurement. La poitrine & le deſſous des cuiſſes ſont d'un jaunâtre-pâle.

Elle a été apportée des îles de l'Océan auſtral par feu Riche & M. Labillardière. Elle ſe trouve auſſi à l'Iſle-de-France, & m'a été donnée par M. Mathieu, officier d'artillerie.

2. Ornithomyie verte.

Ornithomyia viridis.

Ornithomyia ocellis diſtinctis, proboſcide exſertâ, corpore vireſcente; thorace ſuprà nigro, alis ſubovalibus.

Ornithomyia viridis. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 14. *p.* 402. *tab.* 110. *fig.* 9. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 4. *p.* 362.

Hippoboſca avicularia. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 4. *p.* 415, *n°.* 2. — *Syſt. Antl. p.* 338. *n°.* 3.

Hippoboſca avicularia. Ross. *Faun. Etruſc. tom.* 2. *p.* 338. *n°.* 1593.

Hippoboſca avicularia. Walk. *Faun. Pariſ. tom.* 2. *p.* 416. *n°.* 6.

Schell. *Dipter. tab.* 42. *fig.* 2. 3.

Voyez, pour la ſuite de la ſynonymie & pour la deſcription de l'eſpèce, l'article de l'Hippobosque aviculaire, n°. 2.

3. Ornithomyie de l'Hirondelle.

Ornithomyia Hirundinis.

Ornithomyia ocellis diſtinctis, proboſcide exſertâ, corpore flaveſcente; alis ſublinearibus, arcuatis, ſubulatis.

Hippoboſca Hirundinis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *pag.* 415. *n°.* 3. — *Syſt. Antl. pag.* 339. *n°.* 5.

Hippoboſca Hirundinis. Ross. *Faun. Etruſc. tom.* 2. *p.* 337. *n°.* 1592.

Hippoboſca Hirundinis. Walck. *Faun. Pariſ. tom.* 2. *p.* 416.

Voyez, pour la ſuite de la ſynonymie & la deſcription de l'eſpèce, l'article de l'Hippobosque de l'Hirondelle, n°. 3.

4. Ornithomyie du Merle.

Ornithomyia Turdi.

Ornithomyia ocellis diſtinctis, proboſcide exſertâ, corpore fuſco-brunneo, ore, thoracis angulis anticis pedibuſque flavido-pallidis.

Elle n'a qu'une ligne de long. Son corps eſt d'un brun-foncé, avec le devant de la tête & les antennes preſque blanchâtres; les angles antérieurs du corcelet, la poitrine & les pattes d'un jaunâtre-pâle. Les antennes ſont proportionnellement plus petites que dans les autres eſpèces, & ſemblent être membraneuſes. Les yeux ſont noirâtres. L'eſpace compris entr'eux tire un peu ſur le brun-rougeâtre. Les petits yeux liſſes m'ont paru être placés ſur une petite éminence noirâtre. L'écuſſon eſt triangulaire. Les ailes ſont grandes, hyalines, preſqu'ovales, avec les nervures brunes. Les pattes, dans une variété, ſont d'un brun-clair, avec la baſe des cuiſſes jaunâtre. La dent intermédiaire des crochets du tarſe eſt courte, large & obtuſe.

M. Olivier a trouvé cette eſpèce ſur le Merle ſolitaire, dans le Levant.

5. Ornithomyie pâle.

Ornithomyia pallida.

Ornithomyia ocellis nudis, corpore pallido, alarum apicibus poſticis ſubulatis.

Hippoboſca Hirundinis. Panz. *Faun. Germ.* 7. *tab.* 24.

Schæff. *Elem. Entom. tab.* 70. — *Icon. Inſ. Ratiſb. tab.* 53. *fig.* 1.

Elle eſt un peu plus grande que l'Ornithomyie de l'Hirondelle, d'un rouſſeâtre-pâle, avec les yeux noirs & l'abdomen obſcur. La trompe eſt avancée. Les petits yeux liſſes manquent. Les ailes forment un ovale étroit, qui ſe rétrécit depuis le milieu & ſe termine en alène. Les nervures ſont rouſſeâtres. Les crochets des tarſes ſont noirs.

Elle ſe trouve en Europe.

6. Ornithomyie brune.

Ornithomyia brunnea.

Ornithomyia ocellis nullis, corpore brunneo, ore,

ore, thoracis angulis anticis pedibuſque pallidis; alis ſubovalibus.

Elle a trois lignes de long, depuis la tête juſqu'au bout des ailes, & un peu moins en ne meſurant que le corps. Elle eſt d'un brun-foncé, avec la bouche, l'occiput, les angles antérieurs du corcelet, la poitrine & les pattes d'un jaunâtre-pâle. Les yeux ſont obſcurs. La partie jaunâtre de l'occiput y forme une tache échancrée. Le deſſus du corcelet a des poils jaunâtres. L'écuſſon eſt court, large, tronqué & tranſverſal. Les ailes ſont grandes, preſqu'ovales, avec les nervures jaunâtres; celles qui avoiſinent la côte ſont plus foncées.

Elle ſe trouve en Caroline, d'où elle a été rapportée par M. Boſc.

L'Hippoboſque du Corbeau, *Corvi*, décrit par Scopoli, & mentionné dans cet ouvrage, doit être placé parmi les Ornithomyies, à côté de celle de l'Hirondelle ou de l'aviculaire. N'ayant pas vu cet inſecte, & Scopoli n'ayant pas donné aſſez d'étendue à la deſcription qu'il en fait, je n'ai pu expoſer les caractères diſtinctifs de cette eſpèce.

Les Hippoboſques *longipennis*, *Veſpertilionis* de Fabricius ſont peut-être des Ornithomyies. *(LAT.)*

ORNITOMYZES *ou* RICINS. C'eſt ainſi que M. Duméril, dans ſa *Zoologie analytique*, a nommé les inſectes Aptères qui forment la cinquante-ſixième famille, & qui ont pour caractères : *des mâchoires, la tête diſtincte, ſix pattes, point de poils à la queue*. Cette famille ne comprend que le Ricin.

ORSODACNE. *Orſodacna*. Genre d'inſectes de la troiſième ſection de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Criocérides.

Les Orſodacnes ont les antennes filiformes, plus longues que le corcelet; les yeux arrondis, ſaillans, entiers; le corps alongé; le corcelet un peu rétréci poſtérieurement; quatre articles aux tarſes, dont deux triangulaires, & le troiſième large & bifide.

Les inſectes que M. Latreille a détachés des Criocères, ſous le nom d'*Orſodacnes*, préſentent des différences ſi remarquables dans la forme & l'inſertion des antennes, dans les parties de la bouche, dans la forme des yeux & du corcelet, qu'on ne peut s'empêcher de convenir qu'ils n'auroient jamais dû être réunis aux Criocères.

Les antennes des Criocères ſont moniliformes. Les mandibules ſont larges, voûtées & dentées à leur extrémité, & la lèvre inférieure eſt très-petite. Les yeux ſont très-ſaillans, & marqués, à leur partie latérale interne, d'une entaille qui doit faciliter le jeu des antennes. Le corcelet eſt cylindrique, ordinairement tuberculé ſur les côtés, & plus ou moins étranglé poſtérieurement.

Les antennes des Orſodacnes ſont filiformes, & compoſées de onze articles, dont le premier eſt peu renflé. Les deux ſuivans ſont plus minces, peu alongés. Les autres ſont coniques ou un peu amincis à leur baſe. Elles ſont inſérées au-devant des yeux, & ſont un peu plus diſtantes à leur baſe, l'une de l'autre, que celles des Criocères.

La lèvre ſupérieure eſt membraneuſe, aſſez large, arrondie, un peu ciliée.

Les mandibules ſont cornées, comprimées, arquées, aiguës, munies d'une dent à peine marquée, vers l'extrémité.

Les mâchoires ſont biſides. La diviſion extérieure eſt un peu plus grande que l'autre, comprimée, un peu dilatée à l'extrémité, arrondie & ciliée. La diviſion intérieure eſt pointue, comprimée, ciliée tout le long du bord interne. La lèvre inférieure eſt avancée, biſide. Les diviſions ſont grandes, diſtantes, arrondies à leur extrémité, & ciliées.

Les antennules antérieures ſont compoſées de quatre articles, dont le premier eſt petit, court; le ſecond eſt le plus long & conique; le troiſième eſt également conique; le quatrième eſt le plus large de tous, & tronqué à ſon extrémité. Elles ſont inſérées au dos des mâchoires, à la baſe de la diviſion extérieure.

Les antennules poſtérieures ſont filiformes, & compoſées de trois articles, dont le premier eſt court; le ſecond eſt preſque cylindrique, un peu aminci à ſa baſe; le troiſième eſt oblong. Elles ſont inſérées à la baſe latérale de la lèvre inférieure.

Les yeux ſont arrondis, chagrinés, ſaillans; ils n'ont point cette entaille que nous avons fait remarquer à ceux des Criocères.

La tête n'eſt pas diſtincte du corcelet comme dans les Criocères, mais un peu enfoncée : celui-ci eſt plus étroit que les élytres, & un peu figuré en cœur.

Les pattes ſont de longueur moyenne, & les tarſes ſont compoſés de quatre articles, dont les deux premiers ſont triangulaires, & le troiſième eſt bilobé.

Ces inſectes, dont nous ne connoiſſons point la larve, & dont on a fort peu de détails ſur la manière de vivre, paroiſſent habiter les feuilles des arbres. On trouve au printems la première eſpèce ſur les Cerifiers, les Pruniers, l'Aube-épine.

ORSODACNE.

ORSODACNA. Latr. CRIOCERIS. Fabr. Geoffr. Payk. Panz.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, de la longueur de la moitié du corps; articles un peu coniques.

Mandibules cornées, arquées, presque dentées intérieurement.

Yeux arrondis, saillans, entiers.

Quatre antennules; les antérieures un peu en masse; les postérieures filiformes.

Pénultième article des tarses bilobé.

ESPÈCES.

1. Orsodacne du Cerisier.

Tête et corcelet d'un fauve-pâle; élytres ponctuées, testacées.

2. Orsodacne tête noire.

Corcelet et abdomen d'un fauve-pâle; élytres et pattes testacées.

3. Orsodacne nigricolle.

Noire; élytres et pattes testacées.

4. Orsodacne humérale.

D'un noir-bleuâtre; élytres avec une tache humérale, ferrugineuse.

5. Orsodacne bordée.

Noire; pattes testacées; élytres testacées, avec tout le bord noir.

1. Orsodacne du Cerisier.

Orsodacna Cerasi.

Orsodacna capite thoraceque pallidè rufis ; elytris punctatis, testaceis. Ent. tom. 6. *n°.* 94 *bis, p.* 752. *tab.* 1. *fig.* 1.

Crioceris Cerasi. Fabr. *Syst. Eleut. t.* 1. *p.* 456. *n°.* 30.

Crioceris ruficollis. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 2. *p.* 5. *n°.* 12.

Crioceris pallida, oculis nigris. Geoffr. *Inf. tom.* 1. *p.* 243. *n°.* 6.

Crioceris fulvicollis. Payk. *Faun. Succ. tom.* 2. *p.* 77. *n°.* 2.

Crioceris fulvicollis. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 83. *tab.* 8.

Orsodacna chlorotica. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 3. *p.* 44. *n°.* 1.

Voyez Criocère chlorotique, n°. 31.

Elle a environ deux lignes & demie de long. Les antennes sont d'un fauve-obscur, avec la base fauve. La tête est d'un fauve-pâle, avec la partie postérieure noire. Le corcelet est fauve-pâle, très-finement pointillé. L'écusson est noirâtre. Les élytres sont finement ponctuées, jaunâtres. La poitrine & l'abdomen sont noirâtres. Les pattes sont pâles.

Elle se trouve dans toute l'Europe, sur le Cerisier.

2. Orsodacne tête noire.

Orsodacna nigriceps.

Orsodacna thorace abdomineque rufis, elytris pedibusque testaceis. Entom. tom. 6. *n°.* 94 *bis, p.* 753. *tab.* 1. *fig.* 2.

Galeruca Cerasi. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 22. *n°.* 43.

Crioceris fulvicollis, var. γ. Payk. *Faun. Suec. tom.* 2. *p.* 78.

Orsodacna nigriceps. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 3. *p.* 44. *n°.* 2.

Criocens lineola. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 34. *tab.* 5.?

Crioceris lineola. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 462. *n°.* 62.

Elle n'est peut-être qu'une variété de la précédente, ainsi que l'a cru M. Paykul. Les antennes sont obscures, avec la base testacée. La tête est ponctuée, noirâtre, avec la bouche fauve. Le corcelet est ponctué, pubescent, fauve. L'écusson est noirâtre. Les élytres sont légérement pubescentes, ponctuées, testacées pâles, avec la future légérement noirâtre. La poitrine est noire. L'abdomen est fauve. Les pattes sont testacées, sans tache ou avec une tache obscure sur les cuisses postérieures.

Elle se trouve en Europe, sur le Cerisier, l'Aube-épine.

3. Orsodacne nigricolle.

Orsodacna nigricollis.

Orsodacna nigra, elytris pedibusque testaceis, Ent. tom. 6. *n°.* 94 *bis, p.* 753. *tab.* 1. *fig.* 3.

Elle ressemble à l'Orsodacne du Cerisier. Les antennes sont obscures, avec la base testacée. La tête est noirâtre, avec la bouche d'un brun-fauve. Le corcelet est ponctué, légérement pubescent, noir, avec le bord antérieur & le bord postérieur d'un brun-fauve. L'écusson est fauve. Les élytres sont ponctuées, légérement pubescentes, testacées. Le corps est noir. Les pattes sont testacées, avec une tache noire sur les cuisses postérieures.

Elle se trouve aux environs de Paris.

4. Orsodacne humérale.

Orsodacna humeralis.

Orsodacna nigro-cyanea, elytris puncto humerali ferrugineo. Ent. tom. 6. *n°.* 94 *bis, p.* 754. *n°.* 4.

Orsodacna humeralis. Latr. *Hist. des Crust. & des Inf. tom.* 11. *p.* 350. — *Gen. Crust. & Inf. t.* 3. *p.* 45.

Elle est de la grandeur de l'Orsodacne du Cerisier. Les antennes sont noires, avec la base ferrugineuse. La tête est ponctuée, d'un noir-bleuâtre, avec les antennules ferrugineuses. Le corcelet est ponctué, d'un noir-bleuâtre, avec deux taches ferrugineuses sur le dos. Les élytres sont légérement pubescentes, ponctuées, d'un noir-bleuâtre, avec une tache ferrugineuse, placée à l'angle de la base. Le dessous du corps & les pattes sont noirâtres, avec la base des cuisses ferrugineuse.

Elle se trouve aux environs de Mayence.

5. Orsodacne bordée.

Orsodacna limbata.

Orsodacna nigra, pedibus testaceis, elytris testaceis, margine omni nigro. Ent. tom. 6. *n°.* 94 *bis, p.* 754. *tab.* 1. *fig.* 5.

Elle est un peu plus petite que les précédentes. Les antennes sont d'un fauve-obscur. La tête & le corcelet sont pointillés, noirâtres ou d'un noir de poix. L'écusson est noir. Les élytres sont ponctuées, testacées, avec la future & le bord latéral noirs. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont testacées.

Elle se trouve aux environs de Paris.

ORTHOCÈRE. *Orthocerus.* Genre d'inſectes de la ſeconde ſection de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Ténébrionites.

Ce genre eſt reconnoiſſable aux antennes fuſiformes, velues; au corps alongé, à la tête & au corcelet preſque carrés; aux pattes ſimples, aux tarſes filiformes, dont les quatre antérieurs ſont compoſés de cinq articles, & les poſtérieurs de quatre ſeulement.

Il ne comprend juſqu'à préſent qu'une ſeule eſpèce, dont Linné avoit d'abord fait un Dermeſte, & qu'il avoit enſuite placée parmi les Hiſpes. Fabricius l'avoit auſſi placée parmi les Hiſpes, quoique Degeer en eût déjà fait, avec plus de fondement, un Ténébrion. Jugeant qu'il ne pouvoit être rangé parmi les Ténébrions, dont il diffère par la forme & l'inſertion des antennes, & encore moins parmi les Hiſpes, qui n'appartiennent pas à la même ſection, je me propoſois d'en former un genre lorſque mon départ pour l'Orient vint interrompre mes travaux. Je trouvai, à mon retour, que M. Latreille l'avoit établi ſous le nom d'*Orthocère,* que M. Illiger l'avoit de même publié ſous le nom de *Sarrotrium,* & que Fabricius avoit adopté ce dernier dans ſon *Syſtema Eleuteratarum.*

Les antennes des Orthocères ſont un peu plus longues que le corcelet, fuſiformes ou un peu renflées dans leur milieu, & compoſées de dix articles, dont le premier eſt le plus étroit; le ſuivant l'eſt un peu moins. Les autres ſont plus courts, vont un peu en s'élargiſſant juſqu'au ſeptième, & décroiſſent enſuite juſqu'au dernier, qui eſt un peu plus alongé & arrondi à ſon extrémité. Tous ces articles ſont bien diſtincts, très-velus, un peu ſéparés les uns des autres, & enfilés par leur milieu. Elles ſont inſérées à la partie latérale antérieure de la tête, à quelque diſtance des yeux.

La tête eſt inégale, preſque carrée. Les yeux ſont petits, arrondis, peu ſaillans, placés à la partie latérale poſtérieure de la tête.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt cornée, très-courte, aſſez large, cachée en partie ſous le chaperon : celui-ci eſt coupé carrément & eſt peu avancé.

Les mandibules ſont cornées, aſſez larges, courtes, un peu arquées, terminées par deux petites dents aiguës.

Les mâchoires ſont cornées, courtes, bifides. Les diviſions ſont égales en longueur; mais l'extérieure eſt plus large que l'intérieure.

La lèvre inférieure eſt coriacée, peu avancée, échancrée à ſon extrémité, un peu rétrécie à ſa baſe. Le menton ſur lequel elle poſe, eſt corné, court, preſque carré.

Les antennules antérieures ſont courtes, compoſées de quatre articles, dont le premier eſt très-petit; le ſecond peu alongé, conique; le troiſième un peu plus court & un peu plus large que le ſecond; le quatrième eſt ovale, obtus. Elles ſont inſérées au dos des mâchoires.

Les antennules poſtérieures ſont très-courtes, compoſées de trois articles, dont le premier eſt très-petit; le ſecond conique; le dernier ovale, obtus. Elles ſont inſérées à la baſe latérale de la lèvre, ſur la partie antérieure du menton.

Le corcelet eſt carré, inégal en deſſus, à bords tranchans ſur les côtés, un peu plus large que la tête.

Les élytres ſont alongées, preſque linéaires, guère plus larges que le corcelet; elles cachent deux ailes membraneuſes qui ne paroiſſent pas repliées, & dont l'inſecte probablement ne fait guère uſage. L'écuſſon eſt triangulaire, très-court, à peine diſtinct.

Les pattes ſont ſimples, ſans épine ni dentelure. Les tarſes ſont filiformes, compoſés de cinq articles dans les quatre pattes antérieures, & de quatre ſeulement dans les poſtérieures. Ces articles ſont courts & de longueur égale; le dernier ſeulement eſt peu alongé, terminé par deux crochets.

Cet inſecte paroît avoir les habitudes des Ténébrionites. On le trouve, comme les Opatres, dans les lieux arides, ſablonneux, marchant lentement par terre, & ne faiſant aucun effort pour s'envoler lorſqu'on veut le ſaiſir. Sa larve nous eſt inconnue.

ORTHOCÈRE.

RTHOCERUS. LATR. SARROTRIUM. ILLIG. FABR. PTILINUS. FABR. PANZ. PAYK. HISPA. LINN. FABR. TENEBRIO. DEG.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes velues, fusiformes, un peu plus courtes que le corcelet.

Mandibules cornées, terminées par deux petites dents aiguës.

Chaperon entier ; lèvre transverse, peu avancée.

Quatre antennules courtes ; le dernier article ovale.

Tarses filiformes, à articles courts, égaux.

ESPÈCE.

1. ORTHOCÈRE hirticorne.

Noir ; élytres avec quatre sillons ponctués.

1. Orthocère hirticorne.

Orthocerus hirticornis.

Orthocerus niger, elytris punctatis, quadrifulcatis.

Orthocerus hirticornis. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 2. *p.* 172. — *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 10. *p.* 299. *tab.* 89. *fig.* 1.

Hiſpa mutica. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *pag.* 604. *n°.* 4.

Dermeſtes clavicornis. Linn. *Faun. Suec. n°.* 413.

Hiſpa mutica. Fabr. *Syſt. Ent. p.* 71. *n°.* 6.

Ptilinus muticus. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *App. p.* 445.

Sarrotrium muticum. Illig. *Coleopt. Bor. t.* 1. *p.* 344. *n°.* 1.

Sarrotrium muticum. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 327.

Tenebrio hirticornis. Deg. *Mem. Inſ. tom.* 5. *p.* 47. *n°.* 8. *tab.* 3. *fig.* 1.

Ptilinus muticus. Payk. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 317. *n°.* 3.

Ptilinus muticus. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 1. *tab.* 8.

Cet inſecte eſt remarquable par ſes antennes, qui ſont en forme de fuſeau, à articles bien diſtincts & velus. Le corps eſt noir, long d'une ligne & demie ou d'une ligne & deux tiers, & large d'une demi-ligne ou guère plus. La tête eſt enfoncée ou déprimée à ſa partie antérieure, avec les côtés un peu élevés au deſſus de l'inſertion des antennes. Le corcelet eſt inégal, & marqué d'une dépreſſion longitudinale ſur le dos. Les élytres ont chacune quatre ſillons, dans chacun deſquels on voit deux rangées de points enfoncés. La crête de chaque ſillon eſt preſque crénelée.

On le trouve dans toute l'Europe. Il n'eſt pas très-rare aux environs de Paris.

ORTHOPTÈRES. *Orthoptera.* Ordre cinquième de la diviſion méthodique des inſectes, dont le caractère principal eſt d'avoir quatre ailes, deux inférieures, ſervant au vol, droites & pliſſées longitudinalement dans l'état de repos; & deux ſupérieures, ſervant d'étui, flexibles, étendues, un peu en recouvrement par leur bord interne.

Les inſectes que renferme cet Ordre avoient été placés par Linné, parmi les Hémiptères. Geoffroy en avoit fait une diviſion particulière des Coléoptères, en raiſon de la molleſſe de leurs élytres. Ils forment la ſeptième claſſe de la méthode propoſée par Degeer, qui les caractériſoit auſſi par la molleſſe de leurs élytres & par la préſence des mâchoires; & la ſeconde, du ſyſtème entomologique de Fabricius, dont le caractère eſt tiré de cette pièce membraneuſe qui couvre les mâchoires.

Dans la claſſification que nous avons établie, les ailes de tous ces inſectes nous ont fourni un caractère qui ſuffit pour les diſtinguer de tous les autres, & que nous avons cherché à rappeler en partie par le nom que nous avons donné à cet Ordre, *Orthoptère* venant de deux mots grecs qui ſignifient ailes droites.

Avec ce caractère, pris des ailes, marchent beaucoup d'autres rapports qui lient entr'eux, d'une manière très-naturelle, les Orthoptères, & les font diſtinguer facilement des inſectes de tous les autres Ordres, & notamment de ceux avec leſquels on les avoit confondus. Ce ſont ces mêmes rapports auſſi qui leur aſſignent, dans l'ordre naturel, une place entre les Coléoptères & les Hémiptères.

Comme les inſectes de ces deux Ordres, les Orthoptères ont quatre ailes, dont les deux inférieures ſeules ſervent au vol; mais, ainſi que nous l'avons déjà dit, ces ailes, lorſque l'inſecte n'en fait pas uſage, ſont pliſſées longitudinalement en éventail, tandis, que dans les Hémiptères, elles ſont cachées ſous les élytres, ſans être ni pliſſées ni pliées, & que, dans les Coléoptères, elles ſont de plus pliées tranſverſalement, c'eſt-à-dire, ſur leur longueur, afin d'être renfermées ſous les élytres, qui ſont généralement plus courtes qu'elles, & toujours plus ou moins dures.

Si le peu de conſiſtance des élytres des Orthoptères, & ſurtout les métamorphoſes ſémi-complètes par leſquelles ces inſectes paſſent avant d'acquérir leur dernier état, les rapproche des Hémiptères, la ſtructure de leur bouche les en éloigne conſidérablement pour les rendre voiſins des Coléoptères. Au lieu d'un bec ou trompe plus ou moins prolongé, conrbé ſous la poitrine, & renfermant un nombre variable de ſoies que nous offrent ces inſectes ſuceurs, avec leſquels nous comparons les Orthoptères, nous trouvons, dans ces derniers, des mandibules, des mâchoires, des antennules articulées; enfin, tous les organes des inſectes maſticateurs.

Au reſte, les caractères principaux qui diſtinguent les Orthoptères, & leur aſſignent une place fixe dans la ſérie naturelle des inſectes, ne ſont pas les ſeuls rapports qu'ils aient entr'eux : nous en trouverons dans chacune de leurs parties comme dans leurs mœurs.

Nous allons jeter un coup-d'œil ſur chacune de ces parties, avant d'entrer dans quelques détails ſur les métamorphoſes & les mœurs de ces inſectes.

Leur tête eſt groſſe, ordinairement perpendiculaire au ſol & à l'axe du corps, comme dans les Sauterelles, les Criquets, les Grillons. Elle eſt plus alongée en avant dans les Truxales, dont une eſpèce a reçu le nom de *Truxale à grand nez* à cauſe de cette diſpoſition.

Les antennes qui surmontent cette tête sont plus ou moins longues, filiformes, sétacées, quelquefois enfiformes ou semblables à une lame d'épée, toujours composées d'un grand nombre d'articles peu distincts. Elles sont insérées ordinairement au-devant des yeux, & quelquefois au dessous : ceux-ci sont au nombre de deux, à facettes, de forme globulaire ou ovale, & saillans. Outre ces deux yeux à facettes, beaucoup d'Orthoptères ont encore plusieurs yeux lisses, très-petits.

La bouche, comme nous l'avons dit, est celle des insectes masticateurs; elle est également grande, & les pièces qui la composent, sont très-distinctes. En avant, on voit toujours une lèvre supérieure arrondie, mobile de haut en bas, qui recouvre plus ou moins les mandibules : celles-ci sont grandes, cornées, très-fortes, & toujours dentées à leur bord interne. Ces dentelures, auxquelles on n'avoit point attaché d'importance, quant à leur nombre & à leur forme, paroissent cependant, d'après un Mémoire de M. Marcel de Serres *sur les organes de la mastication des Orthoptères*, avoir quelqu'analogie avec ce que l'on trouve dans les mammifères, & être en rapport avec le genre de nourriture de ces insectes.

M. Marcel de Serres appelle *dents incisives*, dans les Orthoptères, celles qui sont larges, qui ont la forme d'un coin, & dont la face externe est convexe, & la face interne concave; elles sont évidemment coupantes. Les canines ou lanières, selon cet auteur, sont coniques, souvent plus longues que les autres, très-aiguës, & recourbées en crochets dans les Orthoptères carnassiers. Leur nombre varie, ainsi que celui des incisives. Les molaires sont les plus grandes de toutes, & sont situées très-près du point d'appui : leur usage est évidemment de broyer les alimens découpés par les dents qui les précèdent : on n'en trouve jamais plus d'une à chaque mandibule.

Ces trois sortes de dents n'existent pas toujours, & leur présence ou leur absence, ainsi que des modifications dans la forme de chaque espèce, indique la nature de l'aliment qu'elles doivent préparer. Ainsi les Orthoptères, essentiellement carnassiers, tels que les *Mantes*, les *Empuses*, n'ont que des dents laniaires, qui sont plus longues, plus aiguës que dans les autres Orthoptères, & recourbées, à l'extrémité, en manière de tenailles à branches croisées, tandis que ceux qui sont uniquement herbivores, comme les *Sauterelles*, les *Criquets*, les *Truxales*, le *Taupe-Grillon*, les *Phasmes*, n'ont que des incisives & des molaires : celles-ci sont plus larges que dans les omnivores, & leur concavité, ainsi que l'acuité des incisives, varie encore selon la nature des végétaux dont les espèces se nourrissent.

Les *omnivores*, qui vivent de végétaux, de cadavres ou de proies vivantes, ont des lanières comme les carnassiers, mais moins longues & moins recourbées, & des molaires moins larges & moins grandes que celles des herbivores, mais à tubercules plus saillans.

Toutes ces dents ne sont point implantées dans les mandibules; elles font corps avec elles, & n'en paroissent nullement distinctes à leur base externe; cependant, à leur base interne, elles semblent séparées de la mandibule par une lame coriacée. Afin de permettre les mouvemens, de droite à gauche, des mandibules qui jouent les unes sur les autres, ces dents ne sont pas placées sur le milieu du bord interne de chaque mandibule. Sur la gauche, elles sont plus en dehors de ce bord, & le contraire a lieu sur la droite; de sorte que, lorsque les mandibules se croisent, les dents se joignent.

Les mâchoires, qui sont placées derrière ces mandibules, sont aussi très-fortes & dentées; elles portent chacune une antennule articulée, & un autre organe que l'on peut regarder aussi comme une antennule, mais qui n'est point articulé, & qui est quelquefois assez large pour couvrir & protéger la mâchoire. C'est à cet organe, particulier aux Orthoptères, que Fabricius a donné le nom de *galea*, & sur la considération duquel il a formé son Ordre des *Ulonates*.

Le mot *galea*, qui, traduit littéralement par casque, auroit présenté une idée fausse, a été rendu par le mot galette, qui paroît en quelque sorte mieux convenir à cette petite pièce mince, étroite, membraneuse qui accompagne la mâchoire, & qui se trouve à côté de l'antennule. On voit une pièce à peu près semblable aux mâchoires d'un grand nombre de Coléoptères & même de Névroptères; ce qui feroit confondre ces insectes si on n'avoit pas d'autres caractères pour les distinguer. Le nom de *galea* auroit mieux convenu aux deux lèvres réunies qui couvrent la bouche des Orthoptères, qu'à la pièce qui accompagne l'antennule antérieure, & le caractère de la classe eût été meilleur s'il avoit porté sur l'ensemble des pièces qui couvrent la bouche, qu'à celle seulement qui couvre à peine les mâchoires.

Inférieurement la bouche est fermée par une lèvre qui porte deux antennules articulées, entre lesquelles est une langue, dont les divisions varient beaucoup dans les divers genres de cet Ordre. Ces divisions sont au nombre de quatre, égales & pointues dans les *Mantes*. Les deux du milieu sont beaucoup plus courtes dans les *Spectres*. Les deux externes sont larges & arrondies, & les intermédiaires courtes & pointues dans les *Criquets* & les *Sauterelles*. On n'en trouve que deux oblongues dans les *Blattes*, & deux arrondies dans les *Truxales*.

Les antennules, toujours au nombre de quatre, sont regardées, par M. Marcel de Serres, comme l'organe de l'odorat. Cette opinion, que nous avions émise pour les insectes en général, à l'article ANTENNULE, avec le doute qui convient à

toute propoſition qui n'eſt pas appuyée ſur des preuves ſuffiſantes, vient d'être préſentée par ce naturaliſte, dans un Mémoire qui a pour titre : *De l'Odorat, & des organes qui paroiſſent en être le ſiége, chez les Orthoptères*, comme un fait à peu près démontré. M. Marcel de Serres a pu diſtinguer deux nerfs qui pénètrent dans l'intérieur des antennules; il a pu ſuivre leur diviſion, & les voir ſe répandre ſur la membrane véſiculeuſe qui termine le dernier article. Cette membrane, dit-il, reçoit, au moyen de ces nerfs qu'on peut nommer *olfactifs*, la ſenſibilité convenable pour qu'elle puiſſe être affectée par l'impreſſion des corps odorans, & ces nerfs d'ailleurs peuvent tranſmettre au cerveau la ſenſation qu'ils ont perçue; car ils ſont fournis, l'un par la cinquième paire qui part des faces intérieures du cerveau, & l'autre par la première paire des faces latérales & ſupérieures du premier ganglion ſitué dans la tête. Entre ces deux nerfs on obſerve, ajoute-t-il, une trachée qui, avant d'arriver à la membrane véſiculeuſe, commence par former une poche pneumatique, qui ſe développe entièrement lorſqu'elle arrive dans la cavité de l'antennule. De cette poche pneumatique partent des ramifications nombreuſes de trachées, qui vont ſe répandre & ſe diſtribuer dans l'intérieur de la cavité de l'antennule, & y verſer l'air qu'elles contiennent.

Dans le même Mémoire, l'auteur regarde les antennes comme l'organe du tact, ainſi que nous l'avons dit nous-mêmes autrefois à l'article ANTENNE.

Le corcelet eſt généralement grand, un peu avancé en avant ſur la tête, & en arrière ſur les ailes. Il offre quelquefois des membranes ou des expanſions ſingulières, comme dans les Mantes. Il eſt plat en deſſus, ou élevé en forme de carène dans la plupart des Criquets. Il reſſemble à un bouclier dans les Blattes. Il ſe dilate quelquefois conſidérablement dans quelques Mantes, ou prend des formes bizarres dans quelques Sauterelles & dans quelques Criquets.

L'abdomen eſt long, cylindrique dans beaucoup, aplati dans quelques-uns, compoſé, dans tous, d'un grand nombre d'anneaux, ſur les parties latérales deſquels on apperçoit diſtinctement les ouvertures des ſtigmates. Il eſt terminé, dans la plupart, par deux ou quatre appendices flexibles, plus ou moins longues dans les mâles comme dans les femelles, &, dans quelques femelles, par une ſorte de tarière plus ou moins longue, compoſée de deux pièces appliquées l'une contre l'autre, qu'elles enfoncent en terre pour y porter leurs œufs, qui gliſſent entre ces deux pièces alors un peu écartées.

Ces inſectes n'ont point d'écuſſon; ce qui les diſtingue encore des Coléoptères & des Hémiptères, qui en ſont preſque tous pourvus.

Les élytres ſont coriacées ou membraneuſes. Leur bord interne n'eſt point en ligne droite, mais un peu arqué, & fléchi de manière qu'elles ne peuvent ſe réunir par une ſuture, mais forment au contraire, en s'avançant l'une ſur l'autre, une ſorte de toit. Elles ſont garnies de pluſieurs nervures : leur extrémité eſt ordinairement arrondie, & elles ſont de la longueur des ailes ou plus courtes qu'elles.

Les ailes ſont membraneuſes, tranſparentes, quelquefois colorées, garnies de nervures nombreuſes, dont on apperçoit plus diſtinctement les longitudinales; elles ſont plus larges que les élytres lorſqu'elles ſont déployées. Dans l'état de repos, elles ſont pliſſées longitudinalement comme l'eſt un éventail; & lorſque les élytres ne ſont pas aſſez longues pour les recouvrir, le bord externe de ces ailes prend alors plus de conſiſtance, & c'eſt ſous lui que vient ſe pliſſer le reſte de l'aile. Ces ailes ſont quelquefois ornées de couleurs bleues ou rouges très-vives, qui font un très-bel effet lorſque l'inſecte vole.

Les pattes ſont au nombre de ſix; elles ſont plus grandes, proportionnellement avec la groſſeur du corps, dans les Orthoptères, que dans les autres inſectes; elles ſont auſſi plus groſſes, offrent des renflemens, des expanſions dans quelques-unes de leurs parties. Dans preſque tous, elles ſont hériſſées de piquants très-forts, écartés les uns des autres, & qui ſont ſurtout viſibles ſur les jambes des Blattes, des Grillons, des Sauterelles, des Criquets. Les deux pattes antérieures ſont attachées à la partie inférieure du corcelet : ce ſont les plus groſſes, dans les Mantes, dans leſquelles ces parties ſont terminées par un crochet très-fort. Les deux autres paires de pattes naiſſent de la poitrine, comme dans tous les inſectes pourvus d'ailes. Elles ſont longues & grêles dans les Mantes; mais dans les Orthoptères ſauteurs, tels que les Criquets, les Sauterelles, les Truxales, les cuiſſes poſtérieures ſont longues & renflées. Elles ſont pourvues intérieurement de muſcles très-forts, au moyen deſquels ces inſectes exécutent des ſauts à une très-grande diſtance. Ces cuiſſes, dans l'état de repos, s'élèvent au deſſus de la ligne du corps, & forment, avec la jambe qui eſt auſſi fort longue, un angle plus ou moins aigu; ce qui donne alors à ces inſectes ſauteurs un port qui leur eſt particulier.

Le nombre des articles des tarſes varie. On en trouve trois dans les *Grillons*, les *Truxales*, les *Criquets*, quatre dans les *Sauterelles*, & cinq dans les *Mantes* & les *Blattes*. Le dernier article eſt terminé par deux onglets ordinairement accompagnés d'une pelotte ſpongieuſe.

Les parties internes des Orthoptères, celles ſurtout deſtinées à la digeſtion, n'offrent pas moins de détails curieux que les organes extérieurs qui concourent à la même fonction. On trouve, dans l'eſtomac de ceux qui ſe nourriſſent de végétaux, une complication qu'on diroit analogue à celle qui rend ſi remarquables les ruminans parmi les mammifères. On aſſure même que pluſieurs Orthoptères font revenir leurs alimens à leur bouche pour les triturer une ſeconde fois; ce que nous n'avons jamais pu vérifier.

Après

Après l'œſophage, on trouve, dans la plupart des genres, un eſtomac membraneux, qui n'eſt qu'une dilatation de l'œſophage, & qui forme, dans les Achètes, un ſac cœcal, n'ayant qu'un orifice pour l'entrée & la ſortie. Après cet eſtomac, on en voit un autre à parois plus épaiſſes & charnues, de forme ronde, & tapiſſé, à l'intérieur, d'écailles nombreuſes, imbriquées, dirigées en arrière, ou de dents iſolées, ayant la même direction. L'orifice pylorique de ce ſecond eſtomac eſt entouré de cœcums, dont le nombre varie depuis deux juſqu'à dix.

Avec des organes digeſtifs ſi nombreux, les Orthoptères qui en ſont pourvus, doivent avoir beſoin de prendre une grande quantité de nourriture; auſſi la voracité de la plupart ſurpaſſe-t-elle celle d'aucun autre inſecte. Quelques Sauterelles, quelques Criquets, ſuffiſent pour détruire, en peu de jours, toutes les feuilles d'une plante; &, dans les pays chauds, où ces derniers ſont extrêmement nombreux, ils dévorent non-ſeulement les végétaux qui ſe trouvent à leur portée, mais ſe tranſportent à de grandes diſtances pour tomber de même ſur ceux des contrées voiſines. On ſait que l'Égypte & la Paleſtine eurent bien ſouvent à gémir de ce fléau, & que les voyages modernes dans les régions méridionales, ſurtout en Aſie & en Afrique, ſont pleins de récits des déſaſtres occaſionnés par les Criquets voyageurs. Leur nombre eſt ſi conſidérable, qu'ils forment, en l'air, des eſpèces de nuages qui obſcurciſſent l'air; & lorſqu'ils s'abattent ſur un terrain, ils le dépouillent en un inſtant de toutes ſes productions végétales. Ces Criquets de paſſage, que j'ai vus pluſieurs fois, voyagent par un tems calme. Ils viennent toujours des contrées plus méridionales, ſe dirigeant, de proche en proche, vers le nord, ou plutôt ils quittent les déſerts de l'Afrique, de l'Arabie, de la Tartarie pour ſe répandre ſur les terres cultivées ou couvertes de végétaux. On les a vus pénétrer en Eſpagne, en France, en Italie, en Allemagne, en Hollande & juſqu'en Suède. La famine n'eſt pas le ſeul fléau que ces inſectes produiſent. Périſſant bientôt eux-mêmes ſur la terre qui les a nourris, leurs corps amoncelés occaſionnent des maladies dangereuſes par les exhalaiſons putrides qui s'en échappent.

Ces Criquets ſont de pluſieurs ſortes: ceux que j'ai obſervés à Bagdad étoient différens de ceux que j'avois vus précédemment en Égypte; & ceux qui ont paru, à diverſes époques, dans les régions européennes appartiennent à une eſpèce que Linné & Fabricius ont ſignalée.

L'émigration de ces inſectes n'eſt point indifférente à leur eſpèce: tant qu'ils trouvent des végétaux à dévorer, ils ne ſe déplacent point. Les contrées fertiles de l'Amérique méridionale ſont couvertes de Criquets, qui jamais ne voyagent; tandis que ceux qui prennent naiſſance dans l'intérieur de l'Afrique, dans les ſtériles contrées de l'Arabie, de la Perſe méridionale, de la Tartarie, émigrent dès qu'ils ont acquis leurs ailes & conſommé la nourriture qu'ils avoient autour d'eux.

Ces émigrations, au reſte, ſont plus ou moins nombreuſes, ſuivant que la ſaiſon a été plus ou moins favorable au développement des Criquets, & que la terre s'eſt plus ou moins couverte de végétaux. Souvent elles n'ont pas lieu, parce que ces inſectes, qui ont pour ennemis un grand nombre de petits quadrupèdes, d'oiſeaux & de reptiles, ne ſont point aſſez nombreux pour épuiſer les végétaux que ces déſerts produiſent.

Quelques peuples de l'Afrique, de l'Arabie & de l'Aſie les font rôtir & les mangent, ſi l'on en croit les relations de pluſieurs voyageurs, ſi je dois m'en rapporter à tout ce que m'ont dit les Arabes qui fréquentent Bagdad. Ce mets ne peut être ni ſavoureux ni ſubſtantiel; car les eſpèces qu'on mange ne diffèrent en rien, pour la groſſeur & la conſiſtance, des eſpèces qui habitent les contrées méridionales de l'Europe. Mais pour des peuples qui ont ſouvent à lutter contre la faim, tout moyen d'exiſtence eſt bon; & ſi les Criquets n'ont pas la propriété de leur donner de l'embonpoint, ils ſont du moins propres à ſoutenir, pour quelque tems, leur foible exiſtence en attendant que des mets plus nourriſſans & plus ſalutaires viennent les rétablir.

Pluſieurs autres Orthoptères ne ſont pas moins nuiſibles à l'homme, que les Criquets & les Sauterelles. Le Taupe-Grillon détruit l'eſpoir du jardinier & du laboureur en rongeant ou coupant les racines à la manière des Taupes. Les Blattes s'introduiſent dans les maiſons, & nous incommodent par leur puanteur & par les dégâts qu'elles font dans les cuiſines, les armoires, les garde-manger, les ſucreries, &c.

Le nombre des œufs pondus par les femelles des Orthoptères varie conſidérablement. Les Blattes en pondent un ou deux preſqu'auſſi gros que leur abdomen. La plupart des autres les réuniſſent, en grand nombre, dans un trou fait dans la terre, comme les Grillons, les Sauterelles, ou les fixent à des tiges de plantes en les enveloppant dans une matière glutineuſe, qui, en ſe deſſéchant, leur forme des eſpèces de cellules, comme les *Mantes*.

Dans tous, les larves ne diffèrent de l'inſecte parfait, en ſortant de l'œuf, que parce qu'elles ſont privées d'ailes & d'élytres: du reſte, elles ſautent ou courent comme l'inſecte parfait; elles habitent les mêmes lieux, prennent la même nourriture, ont leur bouche conformée de même. Ces larves changent pluſieurs fois de peau, & on dit qu'elles paſſent à l'état de nymphe lorſqu'elles acquièrent des moignons d'élytres & d'ailes. C'eſt cette métamorphoſe ſemi-complète qui établit de ſi grands rapports entre les Orthoptères & les Hémiptères, quoiqu'ils diffèrent, à bien des égards, par la bouche. Ce qu'il y a de bien remarquable, c'eſt que pluſieurs Orthoptères reſtent dans l'état

de nymphe ou même de larve, c'eſt-à-dire qu'ils n'acquièrent jamais ni les ailes & les élytres, ni quelquefois même des moignons, & cependant ſont aptes à s'accoupler & à ſe reproduire.

Les Orthoptères ſont tous des inſectes terreſtres, qui vivent peu de tems, & dont l'eſpèce ſe perpétue, d'un été à l'autre, ſeulement par les œufs. Pluſieurs ſont nocturnes, & leurs couleurs en général peu brillantes, ſi l'on en excepte celles des ailes de quelques Criquets. Ils ſont, ou gris, ou bruns comme la terre ſur laquelle ils habitent, ou verdâtres comme les herbes & les plantes au milieu deſquelles ils ſe trouvent. Ils ſont généralement liſſes, n'ont point le corps hériſſé de poils touffus, & leur dépouille eſt facilement attaquée par les autres inſectes; auſſi ſont-ils très-difficiles à conſerver dans les cabinets.

C'eſt dans cet Ordre que l'on trouve des inſectes, dont les formes ſont les plus bizarres, & qui ont valu à quelques-uns les noms de *Spectre*, de *Mante* ou *Devin*. Les Phaſmes pourroient être priſes pour des feuilles qui commencent à ſe deſſécher, & les Bulles pour des inſectes remplis d'air.

Pluſieurs eſpèces ſont entendre des bruits monotones qu'ils produiſent, ſoit en frottant leurs élytres l'une ſur l'autre, ou celles-ci avec leurs pattes poſtérieures. Quelques-unes le produiſent au moyen des moignons d'ailes & d'élytres, qui pour lors ſont coriaces & très-durs.

Les Forficules ſemblent tenir le milieu entre les Coléoptères & les Orthoptères; ils appartiennent évidemment à ces derniers par leur bouche, le nombre variable des articles des antennes, &, ce qui eſt plus important, par leurs métamorphoſes; mais on doit les ranger parmi les Coléoptères, ainſi que nous l'avions d'abord fait, ſi on ſuit rigoureuſement les caractères que nous avons aſſignés à ces deux Ordres. Comme les Coléoptères, les Forficules ont la future des élytres droite, & les ailes repliées. Comme les Orthoptères, leur larve & leur nymphe ne diffèrent de l'inſecte parfait que par le manque d'ailes. La bouche préſente la même ſtructure que celle des Orthoptères, & les antennes ſont, dans la plupart des eſpèces, compoſées d'un grand nombre d'articles. Ces dernières conſidérations doivent ſans doute prévaloir. Ainſi les Forficules ſeront dorénavant pour nous, comme elles l'ont été pour la plupart des entomologiſtes, de vrais Orthoptères, ſurtout ſi nous faiſons attention que les ailes préſentent, à quelque choſe près, les caractères que nous avons aſſignés aux Orthoptères, puiſqu'elles ne ſont pas pliſſées de la même manière que celles des Coléoptères, mais longitudinalement en éventail, ainſi que celles des Orthoptères; elles dépaſſent de même les élytres, qui ſont très-courtes; elles ont plus de conſiſtance ſur la partie extérieure du premier pli, qui doit garantir tout le reſte de l'aile; mais enſuite elles ſe replient ſur elles-mêmes, & la future des élytres eſt droite; ce qui appartient excluſivement aux Coléoptères.

M. Duméril, dans ſa *Zoologie analytique*, a diviſé cet Ordre en quatre familles, les Forficules ou Labidoures, les Blattes, les Difformes ou Anomides, & les Grylliformes ou Grylloides.

M. Marcel de Serres, dans le Mémoire déjà cité, propoſe de diviſer en deux familles celle des Anomides, parce que les inſectes qui la compoſent, tels que les Mantes, les Phyllies & les Phaſmes, ne ſont point tous carnaſſiers; il regarde les derniers, qui ſont herbivores, comme devant former une famille particulière, ſous le nom de *Némides*, & il croit que le genre Phyllie doit de même être ſéparé des Mantes, & former une autre famille.

M. Latreille diviſe les Orthoptères en ſix familles: la première, ſous le nom de *Forficulaires*, ne comprend que le genre Forficule; la ſeconde, ſous celui de *Blattaires*, ne comprend de même que le genre Blatte; dans la troiſième ou les Mantides, ſont compris les genres Phaſme, Phyllie, Empuſe & Mante; dans la quatrième, les Gryllones, on voit les genres Courtillière, Tridactyle & Gryllon. La cinquième, les Locuſtaires, n'eſt formée que du genre Sauterelle. La ſixième enfin, ou les Acrydiens, renferme les genres Pneumore, Truxale, Criquet & Tétrix.

Le genre Mantiſpe, détaché de celui de Mante, n'appartient point aux Orthoptères, ainſi que nous l'avons déjà obſervé à l'article NÉVROPTÈRES, quoiqu'il ait, au premier aſpect, toute l'apparence des Mantes par la tête inclinée, la longueur du corcelet, & les pattes antérieures en forme de crochets. Si on examine la bouche, on ne la voit pas conformée comme celle des Mantes & des autres Orthoptères. Les ailes inférieures ne ſont pas pliſſées, mais étendues & ſemblables aux ſupérieures, & leurs larves, qui nous ſont inconnues, auroient été plus ſouvent rencontrées que l'inſecte parfait, qui vole avec la plus grande facilité, ſi elles n'en différoient pas complétement.

Ce genre a été placé, par M. Marcel de Serres, parmi les Anomides entièrement carnaſſières. En effet, la forme des pattes antérieures, propres à ſaiſir, doit faire préſumer que ces inſectes vivent uniquement de proie. J'ai pourtant ſurpris une fois, vers la fin de juillet, la Mantiſpe qui ſe trouve au midi de la France, rongeant une poire ſucrée, nommée, dans le pays, *Crémeſine* ou *Cremoiſie*; ce qui me fait croire que ces inſectes, qui ont plus d'analogie avec les Raphidies qu'avec les Mantes, peuvent ſe nourrir indifféremment de végétaux & d'animaux.

ORTOCHILE. *Ortochile*. Genre d'inſectes de l'Ordre des Diptères, & de la famille des Rhagionides.

Ce genre, que j'ai établi d'après une ſeule eſpèce, a les antennes & le port des Dolichopes, & la bouche des Rhagions. Les antennes ſont très-rap-

hées, fort courtes, de trois pièces, disposées
ne tête globuleuse, avec une soie longue,
que terminale. La trompe est avancée; très-
te, terminée par deux lèvres, dont l'extrémité
ie une pointe, & recouverte en dessus par deux
es ou antennules de sa longueur, avancés &
que coniques. L'analogie me fait présumer que
suçoir est composé de quatre soies.

e corps est oblong. La tête est verticale, & a
forme trigone, avec les angles obtus. Les yeux
grands. Le corcelet est élevé. Les ailes sont
hées horizontalement sur le corps, & ressem-
t presque, quant à la disposition des nervures,
les de *Dolichopes* & de la Mouche domestique.
balanciers sont découverts. L'abdomen est co-
e, comprimé, un peu arqué sur le dos. Les
s sont longues & terminées par deux pelotes.
approchant & comparant ces divers caractè-
l'on voit que les Ortochiles ne diffèrent essen-
ment des Dolichopes que par la forme étroite
urs palpes.

s antennes sont insérées entre les yeux, près
ilieu de la face antérieure de la tête, plus
tes qu'elle, presque contiguës à leur base,
es, & de trois articles; le premier est un peu
é, presque cylindrique, un peu plus gros
le bout, plus grêle que les suivans, & for-
au second une sorte de pédicule : celui-ci est
ue cupulaire; le troisième ou le dernier est en
très-court, avec une soie alongée, avancée,
e, insérée sur le dos & un peu de côté.

La trompe est membraneuse, beaucoup plus
courte que la tête, très-petite, avancée, & d'une
figure conique.

Les deux palpes sont de sa longueur, la recou-
vrent en s'avançant & s'inclinant sur elle, & ont
une forme étroite, linéaire, allant en pointe.

Les yeux, de même que dans les Dolichopes,
occupent une grande partie de la tête, ne laissant,
entr'eux & par-devant, qu'un espace linéaire, &
sont en ovale court, un peu plus larges postérieu-
rement & assez convexes.

Le corcelet est arrondi & bombé en dessus.

Les ailes sont grandes, triangulaires, & ressem-
blent à celles des Callomyies de M. Meigen (*tab.*
15, *fig.* 14). Elles sont divisées, dans leur longueur,
par cinq nervures qui vont jusqu'au bord posté-
rieur, & forment six grandes cellules longitudi-
nales, dont les trois premières, ou les plus près du
bord extérieur, sont très-étroites, presque linéaires;
la quatrième & la cinquième sont plus évasées &
triangulaires; la quatrième est coupée en deux par
une nervure transverse ou récurrente. Toutes les
autres ne sont fermées que par le bord postérieur
de l'aile. Je n'ai pas compris, dans ce nombre, une
petite cellule que l'on remarque près de la base ex-
térieure.

Les pattes sont proportionnellement moins lon-
gues & plus grosses que dans les Dolichopes. Le
corps, de même que le leur, est peu velu, & a des
couleurs brillantes.

Je n'ai pas observé les mœurs de ces Diptères.

ORTOCHILE.

ORTOCHILE. LATREILLE.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes très-courtes, de trois articles, dont les deux derniers forment, réunis, une petite tête presque globuleuse ; une soie longue, simple, insérée sur le dos du dernier.

Trompe très-courte, avancée, droite, conique.

Suçoir de quatre soies. ?

Deux antennules très-petites, presque coniques, de la longueur de la trompe, et couchées sur elle.

Ailes couchées sur le corps.

Balanciers découverts.

ESPÈCE.

1. Ortochile bluet.

D'un bleu-violet ; antennes et pattes noires ; ailes sans tache.

1. ORTOCHILE bluet.

ORTOCHILE nigro-cæruleus.

Ortochile violaceo-cæruleus, antennis pedibusque nigris, alis immaculatis.

Ortochile nigro-cæruleus, *immaculatus, alis, ad luminis reflexum auro-nitentibus.* LATR. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 4. *p.* 289.

Son corps eſt très-petit, n'ayant qu'un peu plus d'une ligne de long, d'un bleu-foncé, avec une teinte violette, & du vert ſur les côtés de l'abdomen. Les antennes ſont noires. Le contour inférieur de la tête eſt bordé de petits poils gris. Les yeux ſont grands & d'un brun-noirâtre. L'eſpace compris entr'eux tire ſur le vert, & paroit d'un blanc-foyeux & argenté près de la bouche. Le deſſus du corcelet a quelques poils noirs. Les ailes ſont ſans tache, avec les nervures noires & un reflet doré. Les balanciers ſont jaunâtres. L'abdomen eſt violet en deſſus, vert ſur les côtés, & garni d'un léger duvet. Les pattes ſont noires & un peu poilues.

J'ai trouvé cet inſecte, une ſeule fois, aux environs de Paris & dans les prairies du Petit-Gentilli. *(LAT.)*

ORYCTÈRES. M. Duméril, dans ſa *Zoologie analytique*, a donné le nom d'*Oryctères* ou de *Fouiſſeurs* aux inſectes Hyménoptères, formant la vingt-ſeptième famille, & ayant pour caractères : *abdomen pédiculé ; lèvre inférieure de la longueur des mandibules ; antennes non briſées, de quatorze à dix-ſept articles :* elle comprend les genres Tiphie, Larre, Pompile & Sphège.

ORYCTES. *Oryctes.* Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Scarabæides.

Ce genre, établi par Illiger, & adopté par Latreille, comprend quelques Scarabés détachés de ceux de ma première diviſion, laquelle répond aux Géotrupes des derniers ouvrages de Fabricius. La différence qui exiſte entre les Oryctes & les Scarabés de Latreille conſiſte dans les mandibules, dont les côtés ſont ſans crénelures ni dents, & les mâchoires à un ſeul lobe dans les premiers, tandis que, dans les ſeconds, les mandibules ſont extérieurement créneléés ou dentées, & les mâchoires dentées. (*Voyez* SCARABÉ.)

ORYSSE. *Oryſſus.* Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Hyménoptères, dans la méthode de M. Olivier, & qui appartient à notre famille des Urocérates, ſection des Hyménoptères porte-tarière.

Les genres *Tenthredo*, *Sirex* de Linné, & celui d'Oryſſe, ſont les ſeuls de cet Ordre, où l'on obſerve un abdomen parfaitement ſeſſile. Les Oryſſes ſe rapprochent des *Sirex* ou de nos Urocères, par la forme générale du corps, par celle des mandibules, de la lèvre inférieure ; par l'identité du nombre des articles des palpes labiaux, & ſurtout en ce que la tarière des femelles eſt ſiliforme. Sous quelques rapports, ils avoiſinent auſſi les Xiphydries, dernier genre de notre famille des Tenthrédines, & ils ſemblent ainſi la lier avec celle des Urocérates ; mais ils ont des caractères qui les éloignent de tous ces inſectes. Leur tarière eſt cachée dans l'intérieur de l'abdomen. Leurs palpes maxillaires ſont compoſés de cinq articles. Leurs ailes ſupérieures ont une cellule radiale, grande, incomplète, & deux cellules cubitales, dont la première reçoit ſeule une nervure récurrente.

Scopoli fit, le premier, mention de l'eſpèce qui a ſervi de type à ce genre, & la plaça parmi les Sphex. Chriſt appliqua mal-à-propos la dénomination & la ſynonymie de cet auteur à une ſorte de Pompile, que je crois être le *Coccineus* de Fabricius. Il décrivit & figura ſous le nom de *Tenthredo degener. (tab. 51, fig. 2)*, un Hyménoptère qui paroit avoir beaucoup d'affinité avec l'Oryſſe couronné, ou du moins avec les Xiphydries. Fabricius connut ce même Oryſſe, & le décrivit, dans ſon *Entomologie ſyſtématique*, ſous le nom de *Sirex reſpertilio.* L'examen particulier que je fis de cet inſecte me détermina à établir un nouveau genre (*Oruſſus*, je creuſe), dont je développai les caractères dans un Mémoire qui fut préſenté à la première claſſe de l'Inſtitut en l'an IV. Peu de tems après, je les reproduiſis, mais plus ſuccinctement, dans mon *Précis des caractères génériques des Inſectes.* Fabricius profita de mes obſervations (*Suppl. Entom. Syſtem.* pag. 209 & 210) ſans citer ce qu'elles offroient d'eſſentiel, adoucit la dénomination que j'avois impoſée au genre, & fit des deux ſexes du même inſecte autant d'eſpèces. MM. Klug & Jurine ont, depuis cette époque, illuſtré le genre, l'un dans ſa belle Monographie des Sirex, & l'autre dans ſa nouvelle Méthode de claſſer les Hyménoptères. J'y ai ajouté moi-même quelques autres détails. (*Gener. Cruſt. & Inſect.* tom. 5, pag. 245.)

Les antennes des Oryſſes ſont filiformes, comprimées, inſérées à la baſe extérieure & ſupérieure des mandibules, ſous les angles latéraux du bord antérieur du chaperon, avancées, un peu courbes, vibratiles, un peu plus courtes que le corcelet, & compoſées de onze articles (1) dans les mâles, & de dix dans les femelles. Tous ces articles ſont diſtincts ; mais pluſieurs d'entr'eux diffèrent, quant aux proportions, ſuivant les ſexes. Dans les mâles, celui de la baſe eſt plus épais, preſqu'en ovoïde court, avec le côté extérieur droit, & l'intérieur un peu dilaté ou arqué. Le ſecond & le troiſième ſont obconiques : celui-ci eſt plus long que le ſuivant, & celui-là plus court. Les autres, juſ-

(1) Fabricius donne un article de plus aux antennes des mâles : c'eſt une erreur qui a déjà été relevée par M. Klug.

qu'au dixième inclufivement, ſont preſqu'égaux, cylindriques, comprimés; le dernier a une forme conique. Dans les femelles, le ſecond article eſt proportionnellement un peu moins large. Le troiſième, le ſixième, & ſurtout le neuvième, ſont les plus longs : celui-ci eſt arqué en deſſus; le dixième ou le dernier eſt petit, grêle, tronqué & un peu creux à ſon ſommet. Vu à la lumière, il ſemble être d'une conſiſtance différente de celle des précédens, offrant une teinte d'un brun-clair, avec un peu de tranſparence. M. Klüg dit qu'il eſt cilié & rétractile. Les diſproportions de ces deux derniers articles ſont telles, que l'on croiroit d'abord que l'extrémité de l'antenne a été mutilée. J'obſerverai auſſi que ces organes ſont un peu plus courts que dans les individus de l'autre ſexe.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure, & de quatre palpes ou antennules.

La lèvre ſupérieure (ou le labre) eſt apparente, coriace, petite, plane, arrondie, & ciliée en devant.

Les mandibules ſont cornées, ſaillantes, courtes, épaiſſes, un peu reſſerrées près de la baſe, convexes & arrondies en dehors, terminées par une pointe courte, ſans dentelures, velues, avec les côtés internes droits, tombant perpendiculairement, & s'appliquant l'un contre l'autre.

Les mâchoires ſont coriaces, en demi-tuyau comprimé, un peu bombé au milieu du côté extérieur, & ſe terminent par une pièce membraneuſe, large, arrondie, un peu concave, un peu velue, & qui recouvre, dans le repos, l'extrémité de la lèvre inférieure. Sur le dos de chacune de ces mâchoires eſt inſéré un palpe fort long, preſque ſétacé, pendant, de cinq articles, dont le premier, de moyenne grandeur, cylindrique; le ſecond très-court, obconique; le troiſième & le quatrième beaucoup plus longs que les autres, cylindrico-obconiques; le troiſième eſt plus épais; le cinquième eſt plus grêle que les précédens, alongé & cylindrique.

La lèvre inférieure eſt petite, membraneuſe, recouverte, près de ſa naiſſance, d'une pièce coriace, tranſverſe, en forme d'anneau, & ſe termine en un demi-cercle, n'ayant point d'échancrure apparente. Immédiatement au deſſus de la pièce coriace ou de la petite gaîne qui l'enveloppe inférieurement, ſont inſérés, & latéralement, deux palpes trois fois plus courts que ceux des mâchoires, compoſés de trois articles, dont le premier obconique; le ſecond moitié plus court, preſque cylindrique; & le troiſième de la longueur de celui de la baſe, plus épais, ovalaire.

Le corps des Oryſſes eſt cylindrique. La tête eſt verticale, un peu plus large que le corcelet, comprimée en devant, avec le contour arrondi. La face antérieure tombe bruſquement, & finit au deſſus des mandibules, par un bord aigu, tranſverſal & preſque droit. Les yeux ſont latéraux, aſſez grands, ovales & entiers. Les trois petits yeux liſſes ſont égaux, écartés, & forment un triangle équilatéral ſur le ſommet de la tête : cette partie eſt hériſſée de petits tubercules, diſpoſés ſur deux lignes qui convergent poſtérieurement. Un des petits yeux liſſes, celui qui fait la pointe du triangle, eſt placé au milieu des deux lignes. Les deux autres ſont en dehors. Le corcelet a la figure d'un ovoïde tronqué. Son ſegment extérieur eſt très-court, arqué & preſque vertical; ſa partie la plus baſſe ſe prolonge un peu, & forme un petit cou qui porte la tête. Le ſecond ſegment eſt alongé, & offre, à ſon extrémité poſtérieure, une eſpèce d'écuſſon plan, triangulaire, & dont la baſe eſt diſtinguée par une ligne imprimée, tranſverſe. Le dernier ſegment, ou le métathorax, eſt court, figuré à peu près comme dans les Urocères & les Tenthrèdes, ayant, de chaque côté, près de la naiſſance des ailes inférieures, un enfoncement & deux petites éminences, en forme de grains ou de tubercules, dans l'entre-deux.

Les ailes ſont couchées horizontalement, & s'étendent juſqu'à l'extrémité poſtérieure du corps. Les ſupérieures ont cette portion marginale & calleuſe que M. Jurine nomme le *point*, *punctum*, & que d'autres appellent *ſtigmate*, *ſtigma*, très-grande & ovale. Elles n'ont qu'une cellule radiale ou marginale, qui eſt grande & incomplète. Les cellules cubitales, ou celles que je déſigne ſous le nom de *ſouſmarginales*, ſont au nombre de deux : leur forme eſt alongée, preſque linéaire. La première eſt plus courte, n'eſt diſtinguée de la ſeconde que par une foible nervure, & reçoit une nervure récurrente; la ſeconde eſt deux fois au moins plus longue, & n'eſt fermée que par le bord poſtérieur : aucune nervure récurrente ne va y aboutir. Les ailes ſupérieures adhèrent au ſecond ſegment du corcelet par le moyen d'un tubercule; mais on ne voit point au deſſus cette petite pièce, en forme de coquille, que l'on obſerve à la naiſſance des ailes, dans un grand nombre d'Hyménoptères.

L'abdomen eſt une fois plus long que le corcelet, cylindrique, un peu rétréci & arrondi poſtérieurement, & compoſé de huit à neuf anneaux, plus larges que longs. Il renferme les organes ſexuels.

Si on preſſe, dans le mâle, le bout du ventre, on appercevra, 1°. deux ou quatre pointes latérales, ſtyliformes, cylindriques & obtuſes; 2°. une pièce en forme d'un petit tube, blanc, mol, rétractile, placé au deſſus de l'anus; 3°. l'organe ſexuel proprement dit, formant un corps conico-ovoïde, corné, & compoſé de deux valvules ou eſpèces de coquilles réunies à leur baſe, tranſparentes, arrondies, dont le ſommet préſente deux petites pinces en forme de ſpatule. Ces valvules ſervent de réceptacle à trois autres pièces aſſez dures. Celle du milieu eſt courte, comprimée, arquée, obtuſe, & creuſée en goutière au milieu

de ſa face antérieure : on peut la conſidérer comme le pénis. Les deux autres ſont l'office de crochets; elles ont auſſi un canal, mais ſitué le long du côté interne, & ſiniſſent en une pointe obtuſe & échancrée.

Décrivons maintenant les organes ſexuels de la femelle. Si on examine le deſſous du ventre, nous verrons, 1°. que le milieu de l'avant-dernier demi-ſegment eſt coupé, dans ſa longueur, par une écaille, en forme d'arête, avancée en pointe, du côté de l'anus; 2°. que le demi-ſegment terminal, ou celui de l'anus, eſt compoſé de deux lames, grandes, longitudinales, parallèles, un peu bombées & carénées au milieu, dans une grande partie de leur longueur, & dont l'enſemble forme un ovale. Ces lames m'ont paru, du moins dans les plus grands individus, comme diviſées en trois par des lignes tranſverſes; elles ſe réuniſſent & ſe touchent au bord interne, pouvant néanmoins s'écarter l'une de l'autre, de manière à laiſſer une couliſſe droite & longitudinale pour le paſſage de la tarière. Cette tarière n'eſt pas à découvert dans l'inaction, ou on n'en voit tout au plus que la pointe. Elle eſt engaînée inférieurement dans un fourreau compoſé de deux demi-tuyaux, coriaces, tronqués obliquement à leur extrémité, & qui ſemblent être un prolongement des deux gros muſcles, entre leſquels elle prend naiſſance. Comme elle eſt plus longue que le corps, il eſt néceſſaire qu'elle ſe roule ou ſe replie ſur elle-même dans l'intérieur du ventre. Son côté inférieur ayant des rainures longitudinales, je préſume qu'elle n'eſt pas ſimple, & que ſa ſtructure eſt analogue à celle de la tarière des Urocères, des Ichneumons, &c. Elle eſt grêle, filiforme ou preſque capillaire, & finit en une pointe très-acérée, & à laquelle je n'ai point apperçu de dentelures bien diſtinctes (1). L'inſecte l'enfonce dans les fentes ou les crevaſſes des arbres, afin d'y dépoſer ſes œufs.

Les pattes ſont de grandeur moyenne & preſque glabres. Les deux antérieures ſont plus courtes, mais un peu plus épaiſſes. Les cuiſſes forment une ſorte de demi-ovale, compoſé de trois plans, dont l'inférieur convexe ou arqué. Les quatre jambes poſtérieures ſont aſſez grêles, inſenſiblement plus épaiſſes, armées de quelques dentelures au côté extérieur, & terminées par deux petites épines. Les deux antérieures ſont plus courtes, plus épaiſſes & obconiques; leur côté interne ne préſente qu'une épine, mais qui eſt aſſez forte, & biſide au bout. Dans la femelle, ces jambes ont, au deſſous, une eſpèce d'entaille où ce bout eſt comme enchâſſé, & forme l'apparence d'un article cylindrique. Les tarſes ſont longs, menus, cylindriques, terminés par deux petits crochets, unidentés à leur baſe, & deux pelotes ou appendices très-petites dans l'entre-deux. Tous les tarſes du mâle ont cinq articles, dont le premier eſt fort long; mais dans la femelle, les deux antérieurs n'en ont que trois, & celui de la baſe ſe prolonge en pointe au deſſus du ſecond. Les autres tarſes ne diffèrent pas de ceux du mâle. Je ne connois aucun Hyménoptère qui nous offre une telle anomalie ſexuelle.

Je n'ai trouvé les Oryſſes que dans les bois & au printems. Ils ſe poſent ſur les vieux arbres expoſés au ſoleil, quelquefois même ſur ceux qu'on a déjà coupés & mis en pièces. Ils y courent avec rapidité & ſur une même ligne, s'arrêtant un peu lorſqu'ils ſont menacés, & prenant auſſi une marche latérale ou rétrograde : on peut alors les ſaiſir avec facilité. Le Sapin, le Hêtre & le Chêne ſont les arbres qu'ils ſemblent préférer. Leurs métamorphoſes ſont inconnues; mais leurs larves vivent certainement dans l'intérieur du bois. Les épingles avec leſquelles on a piqué ces inſectes s'oxident promptement, & j'ai fait la même remarque par rapport à la plupart des inſectes lignivores dans leur premier âge.

M. Jurine, en plaçant les Oryſſes entre les Céphaléies & les Trachèles, me ſemble rompre l'ordre des rapports naturels. Les deux derniers genres, celui des Urocères du même ſavant, & qui répond aux Xiphydries de Fabricius, ne peuvent s'éloigner, quant aux organes de la maſtication, & quant à la forme de la tarière, de la famille des Tenthrédines. Les Oryſſes, au contraire, ſe rapprochent davantage, ſous ce point de vue, des Sirex & des Ichneumonides. Peut-être même devroient-ils terminer la famille des Urocérates, & telle avoit été d'abord mon opinion. Nous ne connoiſſons encore que deux eſpèces de ce genre, & propres, toutes les deux, à l'Europe.

(1) M. Klüg paroît en avoir vu de très-petites, *aculeus ſubſerratus*; il dit encore que cette tarière eſt ſimple.

ORYSSE.

ORYSSUS. LATR. FABR. KLUG. JUR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, insérées à la base extérieure des mandibules, de onze articles dans les mâles; de dix, dont le neuvième alongé, et le dixième plus menu et tronqué, dans les femelles.

Mandibules cornées, courtes, sans dents.

Quatre antennules inégales; les antérieures beaucoup plus longues, presque sétacées, de cinq articles; les postérieures de trois, dont le dernier plus gros, ovalaire.

Lèvre inférieure arrondie et entière à son extrémité.

Abdomen sessile.

Femelles ayant une tarière filiforme, très-longue, cachée, et les tarses antérieurs de trois articles.

Cellule radiale, une, incomplète.

Cellules cubitales, deux; la première recevant seule une nervure récurrente.

ESPÈCES.

1. ORYSSE couronné.

Noir; deux lignes blanches sur le devant de la tête; abdomen fauve, avec la base et l'extrémité inférieure noires.

2. ORYSSE unicolor.

Noir; tête, corcelet et abdomen sans tache.

1. Oxysse couronné.

Oxyssus coronatus.

Oxyssus niger, capitis facie anticâ lineolis duabus albis; abdomine rufo, basi apiceque infero nigris.

Oxyssus coronatus, *thorace immaculato, abdomine apice rufo, puncto anali albo.* Fabr. *Suppl. Entom. Syst. p.* 218. *n°.* 1. Le mâle; *ibid. p.* 219, *oxyssus* vespertilio, *thorice immaculato, abdomine basi nigro, apice rufo.* La femelle.

Oxyssus coronatus. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 47.

Sirex vespertilio. Fabr. *Entom. Syst. tom.* 2. *p.* 129. *n°.* 19. La femelle.

Oxyssus coronatus. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 13. *p.* 160. — *Gener. Crust. & Ins. tom.* 3. *p.* 248. *n°.* 1. — *Gene* Oruſſe. *Prec. des caract. génér. des Insect. p.* 111.

Oxyssus coronatus. Coquer. *Illustr. Icon. Insect. Dec.* 1. *tab.* 3. *fig.* 7. A. B. Le mâle; *ibid. tab. ead. fig.* 7. C. La femelle.

Oxyssus vespertilio. Klug, *Monogr. Siric. Germ. p.* 7. *tab.* 1. *fig.* 1-3.

Oxyssus coronatus. Jur. *Nouv. Méth. de classer les Hyménop. p.* 69. *pl.* 7. *Gen.* 8. Le mâle.

Sphex abietina. Scop. *Entom. Carn. p.* 296. *n°.* 88. La femelle.

Sirex vespertilio. Panz. *Faun. Inf. Germ.* 52. *tab.* 19. La femelle.

Son corps eſt noir, luiſant, preſque glabre, & a cinq à ſix lignes de longueur. Les antennes ſont noires, avec l'extrémité ſupérieure du troiſième article, le deſſus du quatrième & du cinquième blancs. La tête eſt chagrinée, avec une petite raie blanche & longitudinale, de chaque côté, près du bord interne des yeux, & des tubercules aigus ſur le vertex, diſpoſés, trois par trois, ſur deux lignes formant un angle ouvert ou un V renverſé. Les yeux ſont ovales, entiers & noirâtres; la partie de la tête qui eſt au deſſous, ou ſes côtés inférieurs, eſt un peu élevée dans ſon milieu, & préſente une eſpèce d'arête écraſée. Les petits yeux liſſes ſont d'un brun-clair & luiſant; l'antérieur eſt placé au milieu de l'eſpace compris entre les tubercules, & les deux autres en dehors. Le corcelet eſt très-ponctué, un peu ſtrié ſur la partie antérieure & latérale du dos, tout noir & ſans tache dans les femelles. Les mâles ont un point blanc, de chaque côté, près de la naiſſance des ailes. Les ailes ſont tranſparentes. Les ſupérieures ont la côte & le point marginal noirs, avec les nervures, une tache au deſſous du point, & une bande aſſez grande, tranſverſe, avant le bout, noirâtres. L'intervalle renfermé entre ces deux taches & le bout paroiſſent blancs. L'abdomen eſt d'un rouge-fauve, avec les deux premiers ſegmens & l'extrémité inférieure noirs. Ces deux premiers ſegmens ſont chagrinés, avec de courtes ſtries à leur bord antérieur. Le dernier ſegment a, dans les mâles, une tache dorſale, blanche. La tarière eſt d'un brun-fauve. Les pattes ſont noires, avec les genoux & une portion du deſſus des jambes blancs. Les tarſes, & même une partie du deſſous des jambes poſtérieures, ſont rouſſeâtres.

Cette eſpèce varie pour la grandeur. Je l'ai trouvée aux environs de Brives, département de la Corrèze, ſur de vieux Charmes. Je l'ai reçue de Vienne, en Autriche, d'où elle m'a été envoyée par M. Ziegler, adminiſtrateur du Cabinet impérial. M. Olivier l'a apportée des îles de l'Archipel.

2. Oxysse unicolor.

Oxyssus unicolor.

Oxyssus niger, capite, thorace abdomineque immaculatis.

Il reſſemble, pour la forme, au précédent; mais il eſt de moitié plus petit. La tête, le corcelet & l'abdomen ſont entièrement noirs & ſans tache. Les antennes ſont noires, avec le deſſus du quatrième & du cinquième article, le deſſus du ſixième, & même d'une partie du quatrième, dans quelques individus, blancs. Les ailes ſupérieures ſont colorées comme dans l'autre eſpèce; mais la nervure récurrente eſt preſqu'oblitérée. Les pattes, y compris même les tarſes, ſont noires, avec le bord ſupérieur des cuiſſes & une partie du deſſus des jambes, blancs.

J'ai pris pluſieurs individus de cette eſpèce au bois de Boulogne, près de Paris; ils étoient tous ſemblables, aux différences ſexuelles près, d'où je préſume que cet inſecte n'eſt pas une variété de la précédente. D'ailleurs, je n'ai jamais trouvé celle-ci dans les environs de cette ville. *(Latr.)*

OSCINE. *Oſcinis.* Genre d'inſectes de l'Ordre des Diptères, de la famille des Muſcides dans notre méthode, & de celle des Micromyzides de M. Fallen.

Les Oſcines ont des antennes plus courtes que la tête, inſérées à l'extrémité ſupérieure du front, avancées ou peu inclinées, écartées à leur baſe, en forme de palette comprimée, dont le premier article à peine diſtinct, & dont le ſecond preſque de la longueur du ſuivant & obconique, & dont le troiſième ou dernier plus grand, preſque ovale ou un peu prismatique, arrondi au bout, & ayant ſur le dos une ſoie ſimple. La trompe de ces Diptères eſt membraneuſe, rétractile & réfléchie; elle porte à la baſe deux palpes preſque labiformes, & ſon fourreau n'eſt compoſé que de deux lèvres.

Leur corps eſt un peu plus allongé que celui de la Muſcine domeſtique; leur tête eſt moins hémiſphérique, & paroît comme tronquée, la partie ſupérieure étant aplatie preſque horizontalement, rétrécie & avancée vers le front. Les yeux ſont

moins étendus que dans les Mouches proprement dites. Les ailes ſont grandes, croiſées l'une ſur l'autre ou peu divergentes. Les balanciers ſont nus. L'abdomen eſt conique ou triangulaire & aplati. Les pattes ſont de grandeur moyenne, glabres ou ſimplement pubeſcentes.

J'avois pris pour type du genre d'Oſcine la Mouche rayée, *Muſca lineata* (*Nouv. Dict. d'Hiſt. natur. tom.* 24, *tab. méthod. pag.* 196). Dans le nombre des eſpèces de Mouches que je rapportois à cette coupe, celle que Fabricius avoit nommée *planifrons* fut citée par mépriſe. Je ne tardai pas à réparer l'erreur, & l'inſecte qui en avoit été le ſujet fut placé avec les Tétanocères (*voyez ce mot*), dont il ne s'éloigne pas eſſentiellement (*Tetanocera planifrons; — Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 14, *p.* 385). Fabricius, ne connoiſſant pas ſans doute cette correction, & négligeant les caractères que j'avois donnés primitivement aux Oſcines, a établi (*Syſt. Antl. pag.* 214) les ſiens d'après ce même Diptère que j'avois repouſſé du genre. Ses Oſcines, quoique l'eſpèce dont j'ai tiré les caractères leur ſoit aſſociée, ne ſont donc plus les miennes. Je ſuis fâché d'une telle diſcordance; elle n'auroit pas eu lieu ſi Fabricius eût été plus ſoigneux & plus attentif à cet égard.

De grandes difficultés entravent l'étude des genres de la famille des Muſcides. On eſſaiera en vain de les vaincre ſi l'on ne profite pas des variétés de formes que préſentent toutes les parties du corps. Les antennes & la trompe ne fourniſſent pas aſſez de caractères, ou ſi l'on ſe borne à ces organes, à l'exemple de l'entomologiſte que j'ai cité, il faudra reſtreindre le nombre des genres, & diviſer conſidérablement ceux que l'on conſervera.

Les antennes des Oſcines ſont inſérées entre les yeux, & au point où le front & le plan ſupérieur de la tête ſe réuniſſent; elles ſont écartées dès la baſe, avancées ou peu inclinées, notablement plus courtes que la tête, & forment une palette comprimée; elles conſiſtent en trois articles, dont le radical paroît à peine, dont le ſecond eſt obconique, s'élargiſſant inſenſiblement de ſa baſe à l'autre bout, & dont le troiſième ou le dernier plus grand, preſqu'ovoïde ou comme orbiculaire & arrondi à ſon extrémité. Sur ſon dos, & à peu de diſtance de ſa baſe, eſt inſérée extérieurement une ſoie aſſez forte, élevée, qui n'eſt point barbue, & dont la portion inférieure préſente l'apparence d'un article court & cylindrique. Dans les Téphrites, genre très-voiſin, la dernière pièce des antennes eſt en forme de triangle curviligne.

La trompe eſt cylindrique, membraneuſe, longue, coudée près de ſa baſe, ainſi que vers le bout, & terminée par deux lèvres. La cavité qui la renferme dans le repos eſt grande. Le ſuçoir eſt court, & compoſé de deux ſoies.

Les antennules ſont alongées, un peu velues, & s'élargiſſent vers leur extrémité ſupérieure.

La tête eſt un peu plus large que le corcelet, contre l'extrémité antérieure duquel elle s'applique exactement; elle paroît, ainſi que nous l'avons dit plus haut, comme trigone, le vertex étant déprimé, repréſentant une ſorte de carré ou de triangle tronqué, & faiſant, avec le front, un angle, ou preſque droit ou aigu. Cette forme de la tête me ſemble fournir un caractère qui aide à diſtinguer ces inſectes & quelques autres de pluſieurs Diptères voiſins, tels que les Téphrites, où le vertex eſt incliné, & forme, avec le front, un arc ou un angle obtus.

Si l'on regarde de profil ces derniers Diptères, leur tête paroît avoir une forme preſqu'hémiſphérique. Les antennes ſemblent être inſérées vers le milieu de ſa hauteur; mais dans les Oſcines, les Tétanocères ou les Scatophages de Fabricius, la baſe de ces organes, conſidérés ſous la même face, eſt preſque de niveau avec le vertex. La tête des Oſcines eſt revêtue d'une peau preſque membraneuſe, blanche ou d'un brun-rougeâtre & preſque nue. Le front eſt alongé, & marqué de deux ſillons. Les yeux ſont ovales ou arrondis & entiers. Les yeux, liſſes, ſont au nombre de trois, très-petits, contigus, & diſpoſés en triangle au milieu de l'extrémité poſtérieure & ſupérieure de la tête, où ils forment une petite tache noire.

Le corcelet eſt court, cylindrique, ſans diviſions apparentes, & terminé par un écuſſon triangulaire, ſaillant, aſſez épais, & ayant quelques poils roides, en forme de crins.

L'abdomen eſt conique ou triangulaire, déprimé, & compoſé de cinq à ſix anneaux.

Les pattes ſont de grandeur moyenne, glabres ou peu velues. Les tarſes ſont terminés par deux crochets & deux pelotes.

Les ailes ſont grandes, en triangle alongé, & croiſées horizontalement ſur le corps ou peu écartées; leur côte paroît un peu dilatée vers la baſe; elles ont quatre nervures principales, & qui ſe terminent au bord poſtérieur; les deux premières ou les plus voiſines de la côte ſont réunies vers leur naiſſance. Une nervure récurrente, placée vers le milieu de l'aile, joint la ſeconde de ces grandes nervures avec la troiſième: celle-ci eſt également réunie avec la quatrième; mais la nervure récurrente eſt placée plus bas ou plus près du bord poſtérieur. On remarque près de la côte une autre nervure longitudinale qui, après l'avoir ſuivie depuis ſon origine, ſe recourbe, & ſe confond avec elle vers le milieu de ſa longueur. De plus, la baſe intérieure de l'aile offre, dans les plus grandes eſpèces, une petite nervure liée avec la quatrième des précédentes par le moyen d'une troiſième nervure récurrente.

Les cuillerons ſont très-petits, arrondis & un peu ciliés. Les balanciers ſont ainſi à découvert.

Les Oſcines ſe plaiſent ſur les arbres & ſur les fleurs de différens végétaux. Les larves de quelques eſpèces ſont très-nuiſibles par les pertes qu'elles font eſſuyer à l'agriculture. Elles attaquent

les ſubſtances qui fourniſſent à nos premiers beſoins, les plantes céréales. Ainſi ce genre d'inſectes, quelqu'obſcur qu'il ſoit, n'eſt que trop digne de l'attention particulière du naturaliſte.

Je réunis maintenant aux Oſcines, les Diptères dont j'avois formé le genre Otite, *Otites*, les caractères qui le diſtinguent du précédent n'étant pas aſſez importans.

Je ne mentionnerai qu'un petit nombre d'Oſcines, celles, en un mot, dont j'ai pu vérifier les caractères. Fabricius peut en avoir décrit pluſieurs autres eſpèces; mais elles me ſont inconnues, & les moyens de les découvrir, dans les genres confus où il les a diſſéminées, me manquent totalement. J'avois rangé avec les Oſcines la Mouche de l'Olivier. Un examen plus approfondi m'a convaincu que cet inſecte devoit être réuni aux *Dacus* de Fabricius ou à mes Téphrites, celles particuliérement dont le dernier article des antennes eſt alongé, & qui ſe rapprochent des Micropèzes.

Le genre *Chlorops* de M. Meigen, & dont Panzer a figuré deux eſpèces (*Faun. Inſect. Germ. Faſc.* 104, *tab.* 21 & 22), paroit bien ſe rapprocher de celui d'Oſcine, & particuliérement des eſpèces qui compoſent ma ſeconde diviſion. C'eſt encore à cette diviſion que ſe rapportent les Oſcines de M. Fallèn.

L'eſpèce d'Oſcine dont j'ai parlé, ſous le nom de *Curvipenne*, dans mon *Hiſtoire générale des Cruſtacés & des Inſectes*, doit former un genre propre. Les Scatophages *craſſipennis* (*Muſca gangrænoſa?* Panz.), *marmorea* (*Muſca hyalinata.* Panz.) de Fabricius, ſont peut-être dans le même cas, & ſont la nuance des Oſcines aux Téphrites. Elles ont preſque le port extérieur des premières: leurs antennes ont des proportions & une direction ſemblables; mais leur dernière pièce a la forme d'un triangle curviligne, & ſe termine en pointe comme dans les antennes des Téphrites.

Je ne connois pas l'Oſcine *Frit* de Fabricius (*Syſtem. Antl. pag.* 216, *n°.* 5. — *Muſca Frit. ejuſd. Entom. Syſtem. emend. tom.* 4, *pag.* 133, *n°.* 90), & je ne puis aſſurer qu'elle ſoit poſitivement de ce genre. Elle a été décrite à l'article Mouche, eſpèce n°. 82, de ce Dictionnaire. Cet inſecte, ſuivant Linné, détruit, en Suède, le dixième du produit de l'orge, & le dommage qu'il occaſionne eſt évalué à 100,000 ducats d'or.

Je ſuis dans la même incertitude relativement à l'Oſcine *Argus* du même auteur. (*Oſcinis* argus *piloſa, pallida, abdomine cinereo, nigro-faſciato; alis atris albo-punctatis.* Fabr. *Syſtem. Antl. pag.* 216, *n°.* 7.) Elle ſe trouve en Autriche.

OSCINE.

OSCINIS. LATR. FABR. FALL. TEPHRITIS. SCATOPHAGA. FABR.

MUSCA. LINN. SCHELLENB.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes en palette comprimée, beaucoup plus courtes que la tête, insérées au sommet du front, écartées, avancées ou peu inclinées, de trois pièces, dont les deux dernières presque de la même longueur, et dont la terminale presqu'ovoïde ou presqu'orbiculaire, arrondie au bout, et ayant sur le dos une soie simple.

Trompe membraneuse, bilabiée, rétractile.

Suçoir de deux soies.

Deux antennules presque filiformes, insérées sur la trompe.

Corps et pattes peu alongés. Tête presque trigone, plane en dessus, avancée à la partie supérieure du front; front presque nu et membraneux. Balanciers découverts. Ailes grandes, couchées ou peu écartées. Pattes glabres, simplement pubescentes ou peu velues.

ESPÈCES.

* *Tout le dessus de la tête de la même consistance et coriace.*

1. OSCINE élégante.

Ailes tachetées; corps noir; des lignes sur le corcelet et des bandes sur l'abdomen cendrées.

2. OSCINE à ailes tachées.

Ailes tachetées; corcelet cendré, avec de très-petits points et quatre lignes noirs; abdomen noir, avec des bandes cendrées.

3. OSCINE nébuleuse.

Ailes mélangées de noirâtre et de blanchâtre près de la côte; extrémité antérieure et supérieure de la tête arrondie; corps cendré; pattes rousseâtres.

4. OSCINE mélanoptère.

Ailes noirâtres; corps d'un fauve-obscur; dessus du corcelet cendré et rayé.

** *Le sommet seul de la tête coriace ou écailleux, et en forme de triangle.*

5. OSCINE rayée.

Corps presqu'entièrement jaunâtre; corcelet rayé de noir; dernière pièce des antennes presqu'orbiculaire, beaucoup plus grande que la précédente, avec une soie menue et noirâtre.

6. OSCINE striée.

Corps mélangé de blanc-jaunâtre et de noirâtre; corcelet noirâtre, rayé de jaunâtre; dessus de l'abdomen noirâtre, avec le bord postérieur des anneaux blanchâtre; dernière pièce des antennes presque ovoïde, guère plus longue que la précédente, avec une soie épaisse et blanchâtre.

1. Oscine élégante.

Oscinis elegans.

Oſcinis capite ſuprà penitùs coriaceo ; alis maculatis ; corpore nigro ; thorace lineis abdomineque faſciis cinereis.

Oſcinis elegans. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. t.* 4. *p.* 351.

Otites elegans. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 14. *p.* 383.

Scatophaga ruficeps *cinerea, thorace nigro lineato, abdomine faſciato, alis maculatis.* Fabr. *Syſtem. Antl. p.* 209. *n°.* 24.?

Cette eſpèce reſſemble fort au Diptère de la même famille, que Panzer a figuré & nommé *Muſca formoſa (Faun. Inſ. Germ. Faſc.* 59. *tab.* 21*)* ; mais ici le front eſt d'un blanc de lait & les pattes ſont noires. Fabricius a penſé, avec raiſon, que cette eſpèce différoit peu de ſon *Dicta gangrenoſa ;* il a tort néanmoins de rapporter à cette dernière la Mouche qui, dans Panzer, a le même nom ſpécifique, ſon corcelet n'étant pas rayé. Je ſoupçonne que celle-ci eſt plutôt la Scatophage *craſſipennis* de Fabricius. L'Oſcine élégante a quatre lignes de long. Son corps eſt noir, luiſant & peu velu. Les antennes & la tête ſont d'un fauve-jaunâtre. Le ſecond article des antennes eſt auſſi long que le dernier : la ſoie de celui-ci eſt noire & ſimple. Les yeux ſont noirs, avec une ligne blanche tout autour. Le ſommet de la tête eſt plus foncé, & recouvert, juſqu'aux yeux, d'une peau plus coriace, en forme d'un carré-long, & dont le côté antérieur eſt un peu concave. Quelques individus ont, au deſſus de l'origine des antennes, une caroncule véſiculeuſe & ſaillante ; mais ce n'eſt qu'un accident, dont on voit ſouvent des exemples dans d'autres eſpèces, & qui ne tient qu'à la manière dont l'inſecte s'eſt développé en quittant l'état de Nymphe. Les petits yeux liſſes forment un tubercule noir. Le corcelet a des lignes longitudinales cendrées, grisâtres : trois au milieu, plus longues, & allant juſqu'à l'écuſſon, & deux de chaque côté, dont une antérieure, oblique & réunie avec la plus voiſine des précédentes, & dont une poſtérieure, plus interne & courte. L'écuſſon eſt cendré, & a quelques poils roides & noirs, en forme de crins : on en voit auſſi quelques autres ſur le corcelet. L'abdomen eſt triangulaire, aplati, noir, avec la baſe ſupérieure des anneaux d'un cendré-grisâtre ; ce qui forme quatre bandes tranſverſes de cette couleur. Les pattes ſont d'un brun-rouſſeâtre, avec les tarſes & quelques autres parties plus claires ou noirâtres. Les ailes ſont grandes, tantôt d'un blanc-tranſparent, tantôt un peu jaunâtres, ſurtout à leur naiſſance ; elles ont des taches noirâtres, plus ou moins marquées. Ces taches, dans les individus où elles ont le plus d'étendue, ſont au nombre de ſix : une à quelque diſtance de la baſe, en forme de petite bande, & allant du milieu de l'aile à la côte ; deux plus petites ſur cette côte ; la quatrième au bout de l'aile, & ſe réuniſſant avec la dernière des deux précédentes pour former une lunule ; la cinquième, près du milieu du bord poſtérieur, oblique & alongée ; la ſixième, enfin, punctiforme, & ſituée au deſſous de la ſeconde. Les nervures ſont, en grande partie, jaunâtres. Les cuillerons & les balanciers ſont blanchâtres.

J'ai trouvé cette eſpèce aux environs de Paris, dans la forêt de Saint-Germain, au printems, & ſur le tronc des Chênes.

2. Oscine à ailes tachées.

Oscinis maculipennis.

Oſcinis capite ſuprà penitùs coriaceo ; alis maculatis ; thorace cinereo, punctis minutiſſimis lineoliſque quatuor nigris ; abdomine nigro, faſciis cinereis.

Elle ne diffère de l'Oſcine élégante qu'en ce que ſon corcelet eſt cendré, très-pointillé de noir, avec quatre lignes de la même couleur, très-courtes & peu marquées, au milieu du dos. Les ailes ont des taches preſque ſemblables quant au nombre, leur diſpoſition & leurs figures. La dernière tache du bord extérieur & celle du bout ſont plus petites & ſéparées. Le point central eſt plus grand & alongé. La baſe de l'aile eſt plus foncée que dans l'autre eſpèce. D'ailleurs, les antennes, la tête, l'abdomen & les pattes ſont conformés & colorés de la même manière. Les yeux néanmoins ſont rougeâtres.

Elle ſe trouve aux environs de Turin.

3. Oscine nébuleuſe.

Oscinis nebuloſa.

Oſcinis capite ſuprà penitùs coriaceo, antice rotundato ; alis ad coſtam fuſco albidoque variegatis ; corpore cinereo, pedibus rufeſcentibus.

Otites Porcus. Latr. *Nouv. Dict. d'Hiſt. nat. tom.* 24. *tab. méth. p.* 196.

Elle eſt un peu plus petite que les précédentes. Son corps eſt cendré & légérement poilu. Les antennes & la tête ſont fauves : cette couleur eſt plus foncée ſur le vertex. Les yeux ſont noirâtres & entièrement bordés de cendré. L'extrémité antérieure & ſupérieure de la tête s'avance & s'arrondit au deſſus de l'origine des antennes. Les petits yeux liſſes ſont noirs, & placés ſur un eſpace cendré. Le corcelet a quelques lignes noirâtres, peu tranchées, & dont les latérales ſont courtes. L'abdomen eſt triangulaire, aplati, pubeſcent ſur les côtés, & ſans taches diſtinctes. Les pattes ſont d'un fauve-pâle & un peu velues. Les ailes ont pluſieurs nervures bordées de noirâtre : cette couleur s'étend

en quelques endroits, & y forme autant de taches ou nébulosités. On en remarque trois principales, dont la première est à peu de distance de la côte & un peu avant le milieu de l'aile; la seconde un peu plus bas, centrale, en forme d'un petit trait, & dont la troisieme, linéaire, située au bout de la côte: entre celle-ci & la première sont deux autres petites taches, arrondies & blanchâtres.

Elle se trouve aux environs de Paris.

4. Oscine mélanoptère.

Oscinis melanoptera.

Oscinis capite suprà penitùs coriaceo; alis nigricantibus; corpore obscurè ferrugineo; thoracis dorso cinerascente.

Scatophaga nigripennis, *thorace cinereo, abdomine, alis pedibusque nigris.* Fabr. *Syst. Antl. p.* 205. *n°.* 6. ?

Musca nigripennis. Fabr. *Entom. Syst. emend. tom.* 4. *p.* 346. *n°.* 141. ?

Je soupçonne que cette espèce n'est qu'une variété de la Scatophage nigripenne de Fabricius, qu'il dit se trouver en France, & qu'il a probablement vue dans la collection de M. Bosc, où notre Oscine porte effectivement le nom de *Nigripennis.* Son corps est plus étroit, plus arqué & plus velu que dans les espèces précédentes. Il est long de trois lignes & demie & d'un fauve très-foncé. Le devant de la tête tire un peu sur le jaunâtre. Les yeux sont noirâtres. Le dessus du corcelet est un peu cendré ou grisâtre & rayé de brun. L'abdomen est alongé, presque cylindrique. Les pattes sont de la couleur du corps. Les ailes sont entiérement noirâtres, & les balanciers sont bruns.

Elle se trouve aux environs de Paris.

5. Oscine rayée.

Oscinis lineata.

Oscinis capitis vertice summo coriaceo, trigono; corpore toto ferè flavido, thorace lineis nigris; antennarum articulo ultimo suborbiculato, præcedenti multò majore; setâ tenui, fuscâ.

Oscinis lineata. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 14. *p.* 383. — *Gen. Crust. & Insect. tom.* 4. *p.* 351.

Oscinis lineata, *suprà nigra, lineis thoracis scutelloque flavis, subtùs flava.* Fabr. *Syst. Antl. p.* 215. *n°.* 4.

Musca lineata Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 356. *n°.* 180.

Musca saltatrix, *antennis setariis, nuda flava; abdomine suprà thoraceque lineis tribus fuscis.* Linn. *Syst. Nat. ed.* 12. *tom.* 1. *p.* 983. *n°.* 60. — *Faun. Suec, ed.* 2. *n°.* 2319.

Musca lineata. Schell. *Dipt. tab.* 4. *fig.* 1.

Voyez, pour les autres synonymes, l'article de la Mouche rayée de ce Dictionnaire, espèce 136.

Son corps est long d'environ deux lignes, jaune & un peu pubescent. Le dernier article des antennes est orbiculaire, plus grand que le second, noirâtre au bout, & sa soie est noirâtre & menue. Les yeux sont noirs. L'extrémité postérieure & supérieure de la tête paroît être moins membraneuse, & présente une petite tache noire, triangulaire, luisante, sur laquelle sont les petits yeux lisses: cette tache se prolonge en devant, en forme de trait. Le corcelet a en dessus cinq lignes noires, dont les trois du milieu beaucoup plus grandes, en forme de bandes, & dont les deux latérales fort courtes. La base supérieure des anneaux de l'abdomen & le bout des tarses sont noirâtres. Les ailes sont transparentes & sans tache.

Quelques individus sont plus alongés & ont les cuisses postérieures assez grosses. Je présume que ce sont des mâles, & qu'ils sautillent. Dans la Mouche sauteuse de Linné, ou dans l'Oscine rayée de Fabricius, le dessus de l'abdomen est noir (*voyez* la description de la Mouche rayée de ce Dictionnaire, espèce 136): cette partie est presqu'entiérement jaune dans nos individus: c'est peut-être une autre espèce. La figure de Schellemberg convient parfaitement à la nôtre.

Elle est très-commune aux environs de Paris.

L'Oscine que Fabricius nomme *Pumilionis* (*Oscinis* pumilionis *nigra, capite thoracis lineis duabus scutelloque flavis.* Fabr. *System. Antl. p.* 216, *n°.* 6), est, suivant lui, très-voisine de cette espèce; & en effet, leurs caractères ont une grande conformité. C'est la *Mouche du Seigle*, n°. 83, de ce Dictionnaire. Sa larve, suivant ce naturaliste, est jaunâtre, avec l'extrémité noire.

6. Oscine striée.

Oscinis strigula.

Oscinis capitis vertice summo coriaceo, trigono; corpore flavido-albescente fuscoque variegato; thorace fusco, lineis flavidis; abdomine suprà nigricante; segmentorum margine postico albicante; antennarum articulo ultimo subovato, præcedenti vix longiore; setâ incrassatâ, albidâ.

Oscinis strigula. Latr. *Gen. Crust. & Inf. t.* 4. *p.* 351.

Tephritis strigula, *thorace lineato, abdomine atro; segmentorum marginibus nigris.* Fabr. *Syst. Antl. p.* 324. *n°.* 38.

Musca strigula. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 334. *n°.* 95.

Musca strigula. Coquer. *Illustr. Icon. Insect. Dec.* 3. *tab.* 24. *fig.* 6.

Elle a la forme & la taille de l'Oſcine rayée. Son corps eſt mélangé de blanc-jaunâtre & de noirâtre & pubeſcent. Les antennes ſont un peu plus alongées que dans l'eſpèce précédente, jaunâtres, avec l'extrémité obſcure : leur ſoie eſt groſſe & blanchâtre. Le devant de la tête eſt preſque blanc. La tache noire du vertex eſt beaucoup plus étendue que dans l'autre Oſcine. Les yeux ſont noirâtres. Le corcelet eſt pointillé, d'un noirâtre-cendré & rayé de jaunâtre. La couleur noirâtre eſt diviſée en cinq lignes, dont les trois intermédiaires beaucoup plus grandes, occupant preſque tout le dos, & dont les deux latérales fort courtes. L'écuſſon eſt d'un noirâtre-cendré en deſſus, avec l'extrémité plus pâle. Le deſſus de l'abdomen eſt noirâtre, avec le bord poſtérieur des anneaux blanchâtre. La poitrine a des taches noirâtres. Les pattes ſont rouſſeâtres, avec une grande partie des cuiſſes, une tache annulaire aux jambes poſtérieures & le bout des tarſes noirâtres. Les ailes ſont tranſparentes & ſans tache.

On la trouve dans les bois, aux environs de Paris. *(Lat.)*

OSMIE. *Oſmia*. Genre d'inſectes de la ſeconde ſection de l'Ordre des Hyménoptères, dans la méthode de M. Olivier, & de ma famille des Apiaires.

Les Oſmies ſont des inſectes qui ont quatre ailes nues, membraneuſes, veinées & inégales; des antennes liliformes ou preſque de groſſeur égale, courtes, un peu coudées, de treize articles dans les mâles, & de douze dans les femelles; deux mandibules fortes & dentées; une lèvre ſupérieure grande, en carré-long, & inclinée perpendiculairement; une eſpèce de trompe fléchie en deſſous, & compoſée, 1°. d'une lèvre inférieure, filiforme, accompagnée de deux palpes ou antennules compoſées de quatre articles, dont les deux derniers très-petits, & les deux premiers fort longs & comprimés; 2°. de deux mâchoires ou valvules longues, allant en pointe, & portant chacune un palpe très-court, quadriarticulé. Les femelles des Oſmies ſont armées d'un aiguillon rétractile, & placé à l'extrémité du ventre : ce ventre eſt garni en deſſous d'un grand nombre de poils foyeux, qui ſe chargent du pollen des fleurs. Le premier article des tarſes poſtérieurs eſt grand, comprimé, & duveté au côté interne. Les ailes ſupérieures ont une cellule radiale ou marginale, & deux cellules cubitales ou ſouſmarginales, dont la ſeconde reçoit deux nervures récurrentes. Les Oſmies ſont des Apiaires ſolitaires, & qui n'offrent, de même que la plupart des autres inſectes, que deux ſortes d'individus ſexuels, des mâles & des femelles. Dans l'ordre naturel, elles vont ſe réunir à ces Hyménoptères que Réaumur nommoit *Abeilles coupeuſes de feuilles*, *Abeilles tapiſſières*, *Abeilles maçonnes*, & dont on a formé pluſieurs genres. Les Oſmies ont cela de particulier, que leurs palpes maxillaires ont quatre articles. Tels ſont les principaux traits, ſoit communs, ſoit diſtinctifs, qui conviennent à ce genre d'inſectes.

A une époque où le nombre des Apiaires connus n'étoit pas très-conſidérable, quelques grandes coupes ſuffiſoient pour le beſoin de la méthode, & l'on continua de placer les Oſmies avec les Abeilles. Cette marche fut ſuivie dans ce Dictionnaire. Un examen plus approfondi & plus détaillé me fit appercevoir des différences plus ou moins remarquables dans les parties qui compoſent la trompe de ces inſectes. J'établis pluſieurs genres nouveaux, dans un deſquels, celui de Mégachile, les Oſmies furent incorporées. M. Kirby, ſavant naturaliſte anglais, publioit en même tems ſes excellentes obſervations ſur les inſectes de cette famille, & donnoit, par des diviſions nombreuſes, très-bien caractériſées, tous les élémens des genres que l'on pouvoit introduire à l'avenir, par rapport aux eſpèces indigènes qui avoient été le ſujet de ſes recherches. Les Oſmies compoſèrent ſa dixième coupure du genre *Apis*. Fabricius, dans ſon *Syſtème des Pyézates*, adopta la plupart des genres que j'avois formés, &, par un renverſement de noms qui lui étoit ordinaire, les Mégachiles devinrent pour lui des Anthophores. Les Oſmies y entrèrent, quoique le nombre des articles de leurs palpes maxillaires, étant de quatre, & non de deux comme dans les Mégachiles, s'oppoſât à cette réunion. Le docteur Panzer, ayant remarqué cette diſcordance de caractères, ſépara des Anthophores les eſpèces dont les palpes maxillaires étoient quadriarticulés, & compoſa, avec ces eſpèces, le genre d'Oſmie. La réforme néanmoins ne fut pas auſſi parfaite qu'elle auroit pu l'être. De véritables Oſmies, telles que les eſpèces nommées *fulviventris*, *aduncа*, reſtèrent avec les Anthophores. Les différences ſexuelles furent méconnues, & occaſionnèrent de doubles emplois. M. Klüg, ſi avantageuſement connu par ſes belles Monographies des *Sirex*, des *Lydi*, &c., diviſe les Oſmies en trois genres : *Anthophora*, *Hoplitis* & *Amblys* : ces deux derniers lui ſont propres. M. Jurine, reſtreignant les baſes de ſa méthode aux ailes, aux mandibules & aux antennes des Hyménoptères, n'auroit pu admettre le genre d'Oſmie qu'autant que ces organes lui euſſent préſenté des caractères particuliers. N'en ayant pas obſervé, les Oſmies, les autres Anthophores de Fabricius, ſes Anthidies, quelques Eucères, les Daſypodes, ont formé un ſeul genre, celui de Trachuſe. Il eſt certain que, nonobſtant la diverſité du nombre des articles des palpes, les Oſmies ont la plus grande affinité avec les Mégachiles, tant par rapport aux formes extérieures du corps, que relativement aux habitudes; mais ces rapprochemens n'ont pas lieu, quant aux Eucères & aux Daſypodes, que M. Jurine aſſocie à ſes Trachuſes.

M. Illiger, dans ſon *Analyſe de la monographie des Abeilles d'Angleterre* de M. Kirby, met la

compoſées de terre & de grains de ſable mêlés enſemble, qui formoient une maſſe aſſez ſolide, mais qu'on détachoit facilement avec la pointe d'un couteau, & qui, pour peu qu'on la touchât trop rudement, tomboit en pouſſière. Ces maſſes étoient des nids de l'Oſmie bleuâtre, que Degeer appelle *petite Abeille maçonne bronzée*. Ayant ouvert, au mois de mai, un de ces nids, & qui avoit été conſtruit l'année d'auparavant, il vit dans ſon intérieur deux ou trois cellules, remplies chacune d'une coque ovale de ſoie très-mince, d'un blanc-ſale, & qui renfermoit une petite Abeille pleine de vie, & qui n'eût pas tardé à quitter ſa loge.

Un nid ovale, fait de la même matière, fut trouvé dans une couche épaiſſe d'argile mêlée de chaux, dont on a coutume, dans le pays, d'enduire les parois des maiſons de bois. Une grande cavité intérieure de ce nid renfermoit un larve apode, d'un blanc-jaunâtre, ayant le corps gros & court, la tête écailleuſe, arrondie, également blanche, & munie de deux petites dents, à extrémité brune. Le derrière de cette larve étoit gros, arrondi, & marqué d'un petit trait brun & tranſverſal, que Degeer ſoupçonne être l'ouverture de l'anus. Cette larve paſſa tout l'hiver ſous cette forme, & ne ſe transforma en nymphe que le premier du mois de juin de l'année ſuivante.

Cette nymphe étoit entiérement d'un blanc de lait. Son corps étoit court, gros, dodu, avec le ventre un peu courbé en deſſous. On voyoit ſur le deſſus de ſon corcelet quatre petites éminences, en forme de tubercules coniques. Les antennes & les pattes étoient arrangées réguliérement ſous le deſſous du corps, de même que dans la plupart des autres nymphes. Les fourreaux des ailes étoient placés ſur les côtés, au deſſus des pattes intermédiaires. La trompe s'étendoit entre les pattes, juſqu'au bout du ventre, & ſon extrémité étoit un peu rejetée ſur le côté. Quatre pièces plus courtes, formant une eſpèce d'étui, étoient placées à l'origine de cet organe.

Feu Daudin me fit voir une coquille d'Hélix renfermant un nid de terre, & duquel étoit ſortie une Oſmie, qui, autant que je puis m'en reſſouvenir, étoit celle que j'ai nommée *bicolor*.

J'ai ſurpris très-ſouvent, dans des trous de vieux arbres, l'Oſmie à ventre fauve; mais j'ignore de quelle manière elle y fait ſon nid. Je préſume qu'elle y emploie des morceaux de feuilles, puiſque j'ai vu cet inſecte couper celles de l'Alcée roſe.

Une Oſmie des plus intéreſſantes par la nature des matériaux dont elle fait uſage lorſqu'elle remplit les devoirs de la maternité, eſt celle que Réaumur déſigne ſous le nom d'*Abeille tapiſſière*, & qui eſt pour moi l'Oſmie du Pavot. Les pétales de ſes fleurs, voilà ce qu'elle met en œuvre. On a préſenté dans cet ouvrage, à l'article ANDRÈNE tapiſſière, un extrait des curieuſes obſervations que ce grand naturaliſte avoit recueillies ſur cet inſecte; mais comme il ne l'avoit pas décrit, & que cette eſpèce avoit depuis échappé aux recherches des entomologiſtes, on ne pouvoit lui aſſigner une place certaine; on étoit même forcé, & à regret, de l'exclure de nos méthodes. Plus heureux dans mes tentatives, j'ai enfin découvert cette Oſmie, & elle a été le ſujet d'un Mémoire qui fait ſuite aux obſervations de Réaumur.

On ſait que le premier travail de cet inſecte eſt de creuſer dans la terre un trou perpendiculaire, profond de quelques pouces, cylindrique à ſon entrée, plus évaſé au fond, & reſſemblant à une eſpèce de bouteille. Des portions en demi-ovale de pétales de fleurs de Coquelicot, que l'inſecte a coupées & tranſportées avec ſes mandibules, tapiſſeront le terrier & préviendront l'éboulement. Pour faire entrer ces pièces, il les plie en deux; enſuite il les développe & les étend le plus uniment poſſible ſur les parois intérieures. La tapiſſerie déborde ſouvent de quelques lignes l'ouverture du trou, & forme tout autour un ruban couleur de feu, qui avertit l'œil attentif de l'obſervateur. Comme cette tenture revêt toute la ſurface intérieure du ſouterrain, elle prend naturellement ſa forme. L'Abeille, ayant mis au fond une pâtée compoſée de pouſſière d'étamines & d'un peu de miel, y pond un œuf, & ferme l'entrée du nid en refoulant l'extrémité ſupérieure de la tapiſſerie. Si le trou eſt aſſez profond, elle élève un ſecond nid au deſſus du premier. Un peu de terre fermera & cachera l'entrée de cette habitation. Le nid a maintenant la forme d'un dez à coudre, & bouché. Si les fleurs de Coquelicot ſont rares dans le local que l'inſecte a choiſi, on s'il eſt trop preſſé, il emploie celles de navette, du moins en ſupplément.

Des larves de Boucliers, de Dermeſtes s'introduiſent quelquefois dans ſon nid, & détruiſent ſes eſpérances. Un fait remarquable, & rendant, comme tant d'autres, un témoignage à cette ſage Providence qui veille à la conſervation des êtres, c'eſt que les nymphes de l'Oſmie du Pavot n'éclo-ſent qu'au moment où ſes fleurs s'épanouiſſent.

Une eſpèce de Chêne du midi de la France a ſouvent ſes rameaux chargés de galles fongueuſes, preſque ſphériques, & couronnées de tubercules. Une eſpèce de Diplolèpe y paſſe ſon enfance. A-t-il quitté ſa demeure, l'Oſmie des galles s'en empare, comme étant au premier occupant, & en fait le domicile de ſa poſtérité. L'habitation n'ayant pas une capacité ſuffiſante pour contenir ſes petits, elle l'agrandit conſidérablement, & en polit l'intérieur. Le local préparé, elle y fait ſon nid, qui conſiſte en pluſieurs petites cellules preſque cylindriques, placées confuſément, & dont chacune renferme un œuf. Le nombre de ces cellules eſt ordinairement de douze à quinze; quelquefois, mais rarement, il eſt porté à vingt-quatre. De petits brins de feuilles de Chêne, agglutinés par le moyen d'une matière réſineuſe, en forment les

parois. C'eſt à M. Maximilien Spinola que nous ſommes redevables de ces intéreſſantes obſervations.

Concluons, de tous ces faits, que les Oſmies, conſidérées relativement à leurs habitudes, nous préſentent deux principaux modes d'induſtrie. Les unes ſont des maçonnes; les autres ſont des coupeuſes de feuilles, de pétales, n'importe la matière qui recèle leurs œufs. Il eſt néceſſaire aux Oſmies & aux Mégachiles coupeuſes que la végétation ſoit bien développée, puiſqu'elles n'emploient, dans la conſtruction de leurs nids, que des portions de feuilles, & priſes ſur diverſes ſortes de plantes ou d'arbres; auſſi ne paroiſſent-elles que vers la fin du printems ou en été; mais les Oſmies maçonnes ne dérobant aux fleurs que leur miel & leur pollen, la terre qu'elles mettent en œuvre pour bâtir la maiſon qui renfermera leur progéniture étant toujours à leur diſpoſition, n'ont pas beſoin que la Nature ait étalé de nouveau toute ſa richeſſe; elles peuvent ſe contenter des premières fleurs du printems; & en effet, à peine les arbres fruitiers de nos jardins ont-ils ouvert leurs boutons, qu'elles viennent s'offrir à nos regards en cherchant alors, comme nous, les lieux abrités & expoſés aux rayons du ſoleil.

Les larves & les nymphes des Oſmies, comme celles de tous les autres inſectes, ſont expoſées aux attaques des Ichneumons & des Cynips. L'inſecte parfait lui-même, ſurtout l'Oſmie à ventre fauve, eſt quelquefois couvert d'un nombre prodigieux de Mittes.

Pluſieurs de ces faits avoient déjà été expoſés dans les préliminaires hiſtoriques de l'article Abeille; mais ce genre d'inſectes ayant ſubi depuis de nombreux changemens, la diſtinction des faits & leur application particulière étoient indiſpenſables. L'étude que j'ai faite des mœurs des inſectes me permettoit ce travail.

J'ai, autant qu'il m'a été poſſible, coordonné la ſérie des eſpèces à leurs habitudes & à leurs rapports naturels. Je débute par les Oſmies maçonnes, dont le corps eſt ordinairement plus velu, dont les antennes ſont un peu moins courtes, & même preſqu'auſſi longues que le corcelet & noueuſes dans les mâles. L'abdomen de ces individus eſt court & preſque globuleux. Les eſpèces dont les femelles ont le chaperon cornu ouvrent la ſérie; elles ſont auſſi les plus grandes. J'arrive par gradation aux plus petites.

Sur les vingt-quatre eſpèces d'Oſmies décrites dans cet article, il n'y en a pas une du Nouveau-Monde; toutes même ſont indigènes de l'Europe ou des contrées qui l'avoiſinent. Le genre des Oſmies ſeroit-il donc propre à l'ancien Continent? Voilà une queſtion où m'amène cette remarque, mais que je ne puis réſoudre, nos connoiſſances en inſectes exotiques étant encore trop bornées.

OSMIE.

OSMIA. Panz. Latr. Spinol. APIS. Linn. Geoffr. Oliv. Kirb. ANTHOPHORA. Fabr. TRACHUSA. Jur. MEGACHILE. Latr. Walck. Spinol. HOPLITIS, AMBLYS. Klug.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes ou à peine plus grosses vers leur extrémité, presque coudées, plus courtes que le corcelet, dans les femelles.

Mandibules très-fortes et triangulaires dans les femelles.

Lèvre supérieure en carré long et perpendiculaire.

Mâchoires et lèvre inférieure formant une trompe fléchie en dessous; lèvre inférieure très-longue et filiforme.

Quatre antennules; les antérieures fort petites, presque coniques, de quatre articles; les postérieures imitant des divisions de la lèvre, de quatre articles, dont les deux premiers très-grands, et les deux derniers très-petits; le troisième inséré sur le côté extérieur du second.

Cellule radiale une et alongée; deux cellules cubitales, dont la seconde reçoit les deux nervures récurrentes.

Femelles armées d'un aiguillon fort et caché dans l'abdomen; abdomen presque ovoïde, convexe en dessus, ayant en dessous une brosse soyeuse et pollinigère; premier article des tarses postérieurs très-grand, comprimé, garni de duvet au côté interne.

ESPÈCES.

* *Chaperon des femelles cornu.*

1. Osmie tricorne.

Femelle ayant trois cornes sur le chaperon; corps très-velu, d'un noir-bleuâtre; extrémités postérieures du corcelet et l'abdomen hérissées de poils roux.

2. Osmie cornue.

Femelle ayant deux cornes sur le chaperon; corps très-velu, noir, avec l'abdomen bronzé, tout couvert de poils roux; cornes du chaperon arquées, pointues, simples; son bord antérieur relevé.

3. Osmie bicorne.

Femelle ayant deux cornes sur le chaperon; corps très-velu, noir, avec l'abdomen bronzé; corcelet couvert de poils d'un gris-jaunâtre; abdomen hérissé de poils fauves, plus obscur postérieurement; cornes du chaperon tronquées obliquement et extérieurement à leur extrémité, presqu'unidentées.

4. Osmie fronticorne.

Femelle ayant deux cornes sur le chaperon; corps velu, noir, avec l'abdomen bronzé; corcelet couvert de poils d'un

gris-jaunâtre ; abdomen hérissé de poils fauves, plus obscur postérieurement; cornes du chaperon presque droites, presque trigones, un peu échancrées en devant.

5. Osmie de Latreille.

Femelle ayant deux cornes sur le chaperon; corps noir ; tête et corcelet couverts de poils jaunâtres; abdomen presque nu et bleuâtre en dessus, hérissé en dessous de poils noirs ; mandibules proéminentes à leur base ; chaperon ayant deux enfoncemens et deux petites cornes arquées.

** *Chaperon de la femelle mutique et bifide.*

6. Osmie nez-denté.

Corps de la femelle d'un bleu-foncé, pubescent; duvet soyeux et inférieur de l'abdomen noir.

*** *Chaperon de la femelle mutique et entier.*

7. Osmie à ventre fauve.

Corps de la femelle noir, pubescent; poils jaunâtres ou grisâtres; abdomen presque nu et d'un noir-bleuâtre en dessus, hérissé en dessous de poils rousseâtres; mandibules un peu élevées à leur base; bord antérieur du chaperon un peu concave : son milieu presqu'unidenté.

8. Osmie bourdon.

Femelle noire; partie supérieure de la tête, dessus du corcelet et de l'abdomen couverts de poils fauves et épais; milieu de l'abdomen moins velu; mandibules fortement tridentées.

9. Osmie ferrugineuse.

Femelle bronzée, avec du rouge-cuivreux; dessus du corps et dessous de l'abdomen hérissés de poils d'un fauve-rouge.

10. Osmie bicolor.

Femelle très-noire, velue ; poils de l'abdomen et des tarses roux ; les tarses postérieurs et l'extrémité des autres fauves.

11. Osmie à poils fauves.

Femelle alongée, noire, pubescente; poils roux, formant des lignes transverses sur le dessus de l'abdomen; ailes noirâtres.

12. Osmie bleuâtre.

Femelle d'un bleu-foncé ou violet, pubescente ; poils blanchâtres ; dessus de l'abdomen presque nu, avec des raies blanches, interrompues en partie ; son dessous hérissé de poils noirs et épais.

13. Osmie notée.

Femelle noire, pubescente; poils blanchâtres; dessus de l'abdomen presque nu, avec des raies blanches, transverses, interrompues en partie ; son dessous couvert de poils noirs et épais.

14. Osmie des Galles.

Femelle d'un vert-foncé, pubescente ; poils blanchâtres ; dessus de l'abdomen presque nu, avec des raies blanches, transverses, en partie interrompues; son dessous couvert de poils blancs et épais.

15. Osmie à ventre noir.

Femelle noire, pubescente ; poils gris ou d'un gris-jaunâtre, formant, sur le dessus de l'abdomen, des raies transverses, dont les premières interrompues ; ceux de son dessous épais et noirs.

16. Osmie interrompue.

Corps des deux sexes noir, alongé, pubescent; poils blanchâtres; abdomen courbé en dessous, avec des raies blanches, dont les premières interrompues ; femelle ayant la tête épaisse, et la brosse du ventre jaunâtre.

OSMIE. (Insecte.)

17. Osmie fasciée.

Femelle noire, pubescente; poils blancs; tête épaisse; abdomen court, avec des raies et la brosse blanches.

18. Osmie spinigère.

Mâle noir, pubescent; poils grisâtres; abdomen alongé, avec des raies grisâtres; une épine forte et bidentée à sa base inférieure; le sixième segment crénelé, échancré et unidenté de chaque côté.

19. Osmie surdorée.

Corps noir, très-pubescent; poils, brosse du ventre, le bord postérieur de ses anneaux, fauves; les côtés du sixième anneau échancrés, unidentés, et le septième ou le dernier entier et arrondi au bout dans le mâle.

20. Osmie crochue.

Corps noir, très-pubescent; poils, brosse du ventre, le bord postérieur de ses anneaux, d'un gris-cendré; côtés du sixième anneau échancrés, unidentés, et le septième ou le dernier entier et arrondi dans le mâle.

21. Osmie du Pavot.

Corps noir, très-pubescent; poils du vertex et du dessus du corcelet jaunâtres ou rousseâtres; les autres, la brosse du ventre, le bord postérieur de ses anneaux, gris; côtés du sixième anneau échancrés, unidentés, et le dernier fourchu dans le mâle; dents obtuses.

22. Osmie andréniforme.

Noire, légérement pubescente; poils gris; les trois premiers anneaux de l'abdomen d'un rouge-fauve; les autres noirs, bordés de gris; brosse du ventre de la femelle blanchâtre.

23. Osmie versicolor.

Femelle ayant la tête bronzée, le dessus du corcelet cuivreux et couvert de poils rousseâtres, le dessus de l'abdomen presque nu, d'un vert-foncé, entrecoupé de raies violettes; brosse du ventre d'un brun-rousseâtre.

24. Osmie annelée.

Mâle noir, pubescent; poils blanchâtres; mandibules d'un fauve-pâle; dessus de l'abdomen presque nu, avec des raies transverses, blanchâtres; le sixième anneau échancré et unidenté de chaque côté; le septième ou le dernier fourchu; dents pointues.

1. Osmie tricorne.

Osmia tricornis.

Osmia femina clypeo tricorni; corpore hirsuto, cæruleſcenti-nigro; metathorace abdomineque ruſo-hirtis.

Anthophora tunenſis *hypoſtomate inermi, palleſcente-barbato; antennis thorace longioribus, noduloſis.* Illig. *Magaz. Für. Inſ.* 1806. *p.* 127. Mas; *cyaneo-atra, metathorace abdomineque æneo-fulvo-hirtis, hypoſtomate margine tricorni; cornibus diſformibus.* Femina. *Ibid. p. ead.*

Anthophora tunenſis *nigra, thorace hirſuto ruſo; abdominis ſegmentis margine ruſo, ciliatis.* Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 376. *n°.* 18.?

Apis tunenſis. Fabr. *Entom. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 334. *n°.* 87.?

J'avois rapporté à l'Oſmie ſurdorée, *aurulenta*, de Panzer, l'Anthophore tuniſienne de Fabricius. M. Illiger n'admet point cette ſynonymie, & regarde l'Oſmie que nous allons décrire comme étant l'eſpèce propre du naturaliſte de Kiel. J'avouerai cependant que j'ai encore des doutes à cet égard. Fabricius, dans ſa *Deſcription de l'Anthophore tuniſienne*, ne dit point que ſa tête ait des cornes. L'Oſmie ſurdorée, qui, par la couleur de ſon duvet, ſe rapproche beaucoup de l'eſpèce précédente, ſe trouve auſſi en Barbarie, ainſi que je m'en ſuis aſſuré en étudiant les inſectes recueillis en cette contrée par M. Deſfontaines. Dans cette incertitude, j'ai cru devoir donner un nouveau nom (*tricornis*) à l'Oſmie que M. Illiger appelle *Tunenſis*.

L'Oſmie tricorne femelle a près de ſix lignes de long; elle eſt d'un noir-bleuâtre, avec les antennes, les mandibules & les pattes noires, & l'abdomen bronzé. Le corps eſt pointillé & généralement velu. Les poils de la tête, de la portion antérieure du corcelet, ſont noirâtres; mais les autres, & particuliérement ceux qui bordent le deſſus des anneaux de l'abdomen, la broſſe ſoyeuſe de ſa partie inférieure, le duvet du côté interne ou poſtérieur des tarſes, ſont d'un roux aſſez vif. Les mandibules ſont très-fortes, très-velues en dehors, & leur deſſus offre des points enfoncés & deux lignes en relief, dont l'extérieure s'élève, à la baſe de la mandibule, en forme de crête arrondie; le côté intérieur de ces mandibules eſt un peu ſinué, & unidenté ſous la pointe. Le chaperon eſt armé de trois cornes, une de chaque côté, & la troiſième au milieu: celle-ci eſt formée par le prolongement d'une carène, dont l'extrémité eſt avancée, un peu inclinée & tronquée. Les deux autres cornes ſont plus grandes, ſe dilatent, s'arrondiſſent extérieurement vers le bout, & ſont ſtriées en deſſus. La tranſparence des ailes eſt foiblement obſcurcie.

Le mâle eſt un peu plus petit que la femelle. Sa tête eſt ſimple, & garnie en devant, & principalement au deſſous des mandibules, de poils blancs. Les antennes ſont un peu plus longues que dans la femelle, atteignant l'extrémité poſtérieure du corcelet, & ſont comme noueuſes. Les différences de formes & de proportions qu'on obſerve dans ces organes ſont communes à toutes les eſpèces de ce genre, dont les femelles ont des cornes à la tête. Le dernier ſegment de l'abdomen m'a paru un peu échancré au bout. Les couleurs ſont d'ailleurs les mêmes que dans l'individu de l'autre ſexe.

M. Hippolyte de Fonſcolombe a trouvé cette eſpèce aux environs d'Aix. Je l'ai encore reçue de Montpellier, d'où elle m'a été envoyée par MM. Marcel de Serres & Dufour.

2. Osmie cornue.

Osmia cornuta.

Oſmia femina clypeo bicorni; corpore hirſuto atro; abdomine æneo, penitùs ruſo-hirto; clypeo cornibus arcuatis, acuminatis, ſimplicibus; illius margine anticè reflexo.

Oſmia cornuta. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſect. tom.* 4. *p.* 164.

Megachile cornuta. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 14. *p.* 59.

Oſmia cornuta. Spinol. *Inſect. Ligur. Faſc.* 2. *p.* 80.

Megachile cornuta femina. Spin. *Ibid. Faſc.* 1. *p.* 146. La femelle. — *Ibid. pag.* 147. *Megachile cornuta, mas.* Le mâle.

Apis bicolor. Vill. *Entom. Linn. t.* 3. *p.* 329. *n°.* 121. *tab.* 8. *fig.* 27. Le mâle. ?

Apis bicornis. Oliv. *Encycl. Méth. Hiſt. nat. tom.* 4. *p.* 69. *n°.* 47. La femelle.

Apis ruſa. Ross. *Faun Etruſc. tom.* 2. *p.* 103. *n°.* 913. Le mâle.

Apis bicornis. Ibid. Mant. 1. *p.* 145. *n°.* 310. La femelle.

Christ. *Hymenopt. tab.* 12. *fig.* 9. La femelle.?

Réaum. *Mém. tom.* 6. *p.* 86. *tab.* 8. *fig.* 11. La femelle.

Roſſi a pris le mâle de cette eſpèce, qui paroît propre au midi de l'Europe, pour l'*Apis ruſa* de Linné, & la femelle pour ſon *Apis bicornis*. De cette fauſſe application, il en eſt réſulté qu'il a décrit comme inédite, & ſous le nom d'*Apis cornigera*, la véritable Abeille bicorne du naturaliſte ſuédois. Quelques naturaliſtes allemands, ne connoiſſant pas notre Oſmie cornue, ont augmenté, à cet égard, la confuſion de la nomenclature. Quoique la deſcription de l'Abeille bicorne, don-

née par Linné, ſoit trop ſuccincte, il indique cependant un ſignalement qui nous fournit le moyen de diſtinguer cet inſecte de la femelle de l'Oſmie cornue. Il dit que les petites cornes frontales ont, près de l'extrémité, au côté extérieur, une petite dent (*Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1691). Or, ce caractère ne ſe trouve jamais dans la femelle de l'Oſmie cornue. Les autres détails où je vais entrer aſſureront, d'une manière claire & poſitive, la diſtinction de ces deux eſpèces.

La femelle de l'Oſmie cornue a environ ſept lignes de long. Son corps eſt pointillé, très-velu, noir, avec l'abdomen bronzé, mais paroiſſant d'abord entiérement roux, les poils nombreux qui la recouvrent étant de cette couleur. Ceux des autres parties du corps ſont noirs ou noirâtres. Les jambes & les tarſes en ont pluſieurs qui tirent ſur le rouſſeâtre. La tête eſt proportionnellement plus épaiſſe que celle de la femelle de l'Oſmie bicorne. Les antennes ſont noires, briſées, un peu plus courtes que le corcelet. Les mandibules ſont très-fortes, velues extérieurement, à peine unidentées ſous la pointe, pointillées, irréguliérement ſtriées, & unicarénées en deſſus. Le devant de la tête, répondant au chaperon ou à l'hypoſtome de M. Illiger, eſt enfoncé, d'un noir-luiſant, dépourvu de poils, un peu relevé dans le milieu de ſa longueur, & rebordé tout autour. La portion inférieure de ce rebord, ou celle qui ſe trouve à l'origine de la lèvre ſupérieure, eſt plus élevée, ſemble ſe dilater un peu au milieu, & va ſe réunir à deux ſaillies avançant en forme de cornes, comprimées, arquées, allant en pointe, & placées, une de chaque côté, preſqu'à la baſe des mandibules. Les yeux ſont preſque noirs. Les poils du milieu du corcelet ſont un peu moins noirâtres que ceux des côtés. L'abdomen paroît être proportionnellement plus large que celui de l'Oſmie bicorne. Les pattes ſont noires, avec le dernier article des tarſes rouſſeâtre. Les ailes ont une foible teinte jaunâtre.

Le mâle eſt un peu plus petit. Ses antennes ſont preſque de la longueur du corcelet. Ses mandibules ſont petites. La tête n'a pas de cornes, & toute la partie antérieure eſt garnie de poils blancs : on en voit auſſi de ſemblables à la première paire de pattes. Les deux derniers anneaux de l'abdomen ſont ſimples.

Cette eſpèce paroît dès les premiers jours du printems, & fait ſon nid dans les murs. Elle eſt commune aux environs de Paris, dans tout le midi de la France & en Italie.

3. Osmie bicorne.

Osmia bicornis.

Oſmia femina clypeo bicorni; corpore hirſuto, nigro; thorace flaveſcenti-griſeo hirto; abdomine æneo, ruſo-hirto, poſticè obſcuriori; clypei cornibus ad apicem extùs obliquè truncatis, ſubunidentatis.

Oſmia bicornis. Panz. *Reviſ. der Hymenopt. p.* 231.

Apis rufa. Panz. *Faun. Germ.* 56. *tab.* 10. Le mâle. — *Apis cornigera. Ibid.* 55. *tab.* 15. La femelle.

Oſmia bicornis. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. t.* 4. *p.* 164. — *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 14. *p.* 59 & 60.

Apis rufa *abdomine rufeſcente, fronte albâ.* Linn. *Syſt. Nat. ed.* 12. *tom.* 2. *p.* 954. *n°.* 9. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1690. Le mâle.

Apis bicornis *fronte bicorni, capite nigro, abdomine hirſuto.* Linn. *Syſt. Nat. ed.* 12. *tom.* 1. *p.* 954. *n°.* 10. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1691. La femelle.

Oſmia bicornis. Spinol. *Inſect. Ligur. Faſc.* 2. *p.* 80. La femelle.

Megachile bicornis femina. Spin. *Ibid. Faſc.* 1. *pag.* 147. La femelle.

Anthophora bicornis *fronte bicorni, capite atro; abdamine hirſuto, ruſo.* Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 375. *n°.* 16. La femelle.

Anthophora bicornis, var. β. *ejuſd. ibid. p.* 376. Le mâle.

Apis rufa *fuſca, abdomine rufeſcente, fronte albâ.* Fabr. *Entom. Syſt. em. tom.* 2. *pag.* 334. *n°.* 88. Le mâle.

Apis bicornis *fronte bicorni, capite nigro, abdomine hirſuto rufo.* Fabr. *Ibid. tom. id. pag. ead. n°.* 86. La femelle.

Apis rufa. Vill. *Entom. Linn. tom.* 3. *p.* 288. *n°.* 8; *ejuſd. Apis frontalis. Ibid. p.* 330. *n°.* 127. *tab.* 8. *fig.* 28. Le mâle.

Apis bicornis. Ibid. p. 288. *n°.* 9. *tab.* 8. *fig.* 23. La femelle.

Apis rufa. Oliv. *Encycl. Méth. Hiſt. nat. t.* 4. *p.* 67. *n°.* 48. Le mâle.

Apis cornigera. Ross. *Faun. Etruſc. tom.* 2. *p.* 108. *n°.* 925. La femelle.

Apis bicornis. Kirb. *Monog. Ap. Angl. tom.* 2. *p.* 271. *n°.* 37.

Sulz. *Inſect. tab.* 27. *fig.* 15. Le mâle.

Christ. *Hymen. tab.* 12. *fig.* 10. La femelle.?

Rai. *Inſect. p.* 242. *n°.* 7. Le mâle.

La forme générale du corps de cette eſpèce, le fond de ſa couleur, ſont les mêmes que dans l'Oſmie cornue; elle en diffère néanmoins ſous pluſieurs rapports. Elle eſt conſtamment plus petite &

un

un peu moins velue. Les poils du corcelet ſont d'un gris-jaunâtre. Ceux du deſſus des trois premiers ſegmens de l'abdomen & le duvet ſoyeux qui revêt ſa partie inférieure ſont rouſſeâtres; mais les poils de ſon extrémité poſtérieure & dorſale ſont noirs, & lui donnent une teinte plus foncée. Ces caractères ſont communs aux deux ſexes. La femelle a, comme celle de l'Oſmie cornue, deux pointes avancées au deſſus des mandibules; mais ces eſpèces de cornes ſont plus petites, comme tronquées obliquement au côté extérieur & près du bout : ce côté paroît avoir une dent ou un petit angle. L'eſpace du chaperon compris entre les cornes n'a pas un enfoncement auſſi étendu que dans la femelle de l'eſpèce précédente. Le bord antérieur de ce chaperon n'eſt pas relevé; il a, de chaque côté, une échancrure ou ſinus, & ſon milieu eſt un peu avancé & terminé par deux ou trois dentelures.

Les mâles reſſemblent beaucoup à ceux de l'Oſmie cornue; mais les poils du corcelet ſont d'un gris-jaunâtre, & ceux du bout de l'abdomen ſont noirs ou plus obſcurs, ainſi que je l'ai dit plus haut relativement à la femelle. Ceux de la partie antérieure de la tête ne ſont pas auſſi blancs que dans les mâles de l'eſpèce précédente.

L'Oſmie bicorne fait ſon nid dans les trous des vieux arbres, des poutres, des planches, &c.; elle enduit l'intérieur de ces trous de mortier, & les ferme avec la même matière, après y avoir dépoſé la quantité de pollen néceſſaire à la nourriture de ſa génération.

Cette eſpèce eſt commune dans toute l'Europe, aux mois de mai & de juin. On la trouve ſur les fleurs, dans les jardins & dans les bois; elle voltige ſouvent autour des fenêtres.

Cette eſpèce eſt le type du genre *Amblys* de M. Klüg.

4. Osmie fronticorne.

Osmia fronticornis.

Oſmia femina clypeo bicorni; corpore villoſo, nigro; thoracis hirſutie flaveſcenti-griſea; abdomine villis rufis, poſticè obſcuriore; clypei cornibus ſubrectis, ſubtrigonis, antè ſubemarginatis.

Oſmia fronticornis. Panz. *Reviſ. der Hymenopt. p.* 232. La femelle.

Apis fronticornis. Panz. *Faun. Germ.* 65. *tab.* 20. La femelle.

Oſmia bicornis, var. Latr. *Gener. Cruſt. & Inſ. tom.* 4. *p.* 164. — *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 14. *p.* 59.

Oſmia fronticornis. Spinol. *Inſ. Ligur. Faſc.* 3. *p.* 200. *n°.* 2. La femelle.

Anthophora fronticornis *fronte bicorni, ci-nereo hirto; abdomine ſubtùs villoſo, rufo.* Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 376. *n°.* 17.

Cette eſpèce ne diffère de la précédente qu'en ce qu'elle eſt d'un tiers plus petite, qu'elle eſt moins velue, particuliérement ſur le deſſus de l'abdomen; que les cornes de la tête ſont plus petites & plus droites, d'une figure preſque triangulaire, avec le côté antérieur un peu concave ou échancré. Elles n'ont pas non plus la dent extérieure que l'on remarque, en ces parties, dans l'Oſmie bicorne femelle.

Ces différences pourroient bien n'être qu'accidentelles, & dès-lors l'Oſmie fronticorne ne ſeroit qu'une variété de l'Oſmie bicorne, ainſi que je l'avois préſumé.

On la trouve en même tems que l'autre & dans des localités ſemblables.

5. Osmie de Latreille.

Osmia Latreillii.

Oſmia femina clypeo bicorni, corpore nigro, capite thoraceque flavido-villoſis; abdomine ſuprà nigro cæruleſcenti, ſubnudo, infrà nigro-hirto; mandibularum baſi prominente; clypeo biſoveolato; cornibus duobus parvis, arcuatis.

Oſmia Latreillii. Spinol. *Inſ. Ligur. Faſc.* 3. *p.* 202. Le mâle.

Megachile Latreillii *mandibulis tuberculatis, fronte cornigerâ, ventre lanâ nigrâ. Ibid. Faſc.* 1. *p.* 31. *tab.* 2. *fig.* 12.

La femelle eſt longue d'environ cinq lignes, pointillée, noire, velue, avec le deſſus de l'abdomen d'un bleu-foncé, luiſant, & preſque nu. La tête, le corcelet, les bords latéraux de l'abdomen ſont garnis de poils jaunâtres ou preſque gris. La broſſe ſoyeuſe du ventre eſt noire. Le duvet des jambes & des tarſes eſt, en majeure partie, noirâtre. La tête eſt épaiſſe. Les mandibules ſont très-fortes, très-protubérantes à leur baſe ſupérieure; & bidentées à leur extrémité; elles ont en deſſus un duvet d'un brun-rouſſeâtre, & deux arêtes, dont l'extérieure plus élevée à ſa naiſſance, & y formant une petite ſaillie ou crête. La partie éminente de la baſe des mandibules reſſemble à un gros tubercule, avancé, anguleux en deſſus, terminé en pointe obtuſe, & ayant preſque la figure d'une corne. Le chaperon a deux enfoncemens, ſéparés par une petite élévation longitudinale, en forme de carène, & dont le bout antérieur eſt excavé, avec une échancrure & deux dents terminales. De l'extrémité latérale & extérieure de chaque enfoncement s'élève une corne, petite, un peu arquée, dirigée en avant, & allant en pointe. Le deſſus de l'abdomen eſt d'un bleu-d'acier, légérement pubeſcent ou preſque nu. Les ailes ſont un peu enfumées.

Le mâle eſt plus petit que la femelle, & reſſemble beaucoup à celui de l'Oſmie à ventre fauve. Il

eſt bronzé, avec les antennes, les mandibules & les pattes noires. Sa tête & ſon corcelet ſont couverts d'un duvet jaunâtre. L'abdomen eſt peu velu, tant en deſſus qu'en deſſous. L'avant-dernier ſegment a trois échancrures, dont celle du milieu plus étroite; le dernier eſt bidenté. Les antennes ſont un peu plus longues que dans la femelle.

Comme dans les eſpèces analogues, la grandeur des éminences que l'on obſerve au-devant de la tête des femelles varie.

On trouve cette eſpèce dans les départemens les plus méridionaux de la France, & en Egypte, d'où M. Olivier l'a apportée.

6. Osmie nez-denté.

Osmia naſidens.

Oſmia femina clypeo mutico, biſido, bidentato; corpore nigro-cæruleo, pubeſcente; abdomine infrà nigro-hirſuto.

Je ne connois que la femelle de cette eſpèce; elle a la forme & la taille de l'Oſmie de Latreille. Son corps eſt pointillé, d'un bleu-foncé, luiſant, avec les antennes, les mandibules & les pattes noires. Il eſt hériſſé d'un duvet court, peu ſerré, en grande partie noirâtre. Les mandibules ſont ſtriées en deſſus, unidentées au côté interne, & terminées par un fort crochet. On remarque un tubercule, en forme de dent, un peu au-delà de leur baſe & près des yeux. L'extrémité antérieure du chaperon a, au milieu, une entaille profonde, carrée, & une dent avancée de chaque côté. Une partie du duvet du deſſus du corps paroît, vu à un certain jour, d'un gris-foncé. L'abdomen eſt aſſez court, & garni en deſſous de poils ſoyeux & noirs. Les ailes ſont légérement enfumées.

Cette eſpèce m'a été donnée par M. Dufreſne, chef des travaux du laboratoire de zoologie du Muſéum d'Hiſtoire naturelle. Sa patrie m'eſt inconnue.

7. Osmie à ventre fauve.

Osmia fulviventris.

Oſmia femina clypeo mutico, integro; corpore nigro; capite thoraceque villis griſeis vel flavidis; abdomine ſuprà ſubnudo, cæruleſcente-nigro, infrà ruſeſcenti-hirto; mandibularum baſi prominula; clypei margine antico latè ſubemarginato, medio ſubunidentato.

Oſmia fulviventris. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſect. tom.* 4. *p.* 165.

Oſmia leiana. Spinol. *Inſect. Ligur. Faſc.* 3. *p.* 200. La femelle. — *Oſmia n°.* 2. *Ibid. p.* 202. Le mâle.

Anthophora fulviventris *nigra, cinereo-villoſa, ventre lana fulva. Syſt. Pyez. pag.* 378. *n°.* 27. La femelle.?

Anthophora fulviventris. Panz. *Reviſ. der Hymenopt. p.* 245. La femelle.

Apis fulviventris. Panz. *Faun. Germ.* 56, *tab.* 18. La femelle.

Oſmia ænea. Reviſ. der Hymenopt. pag. 233. Le mâle.

Andrena ænea. Panz. *Faun. Germ.* 56. *tab.* 3. Le mâle.

Apis leiana. Kirb. *Monogr. Ap. Angl. tom.* 2. *p.* 263. *n°.* 54. La femelle.

Elle eſt très-voiſine de l'eſpèce décrite par M. Spinola, ſous le nom d'*Oſmie de Latreille*. 1°. Leurs mâles ſe reſſemblent tellement, qu'on ne les diſtingue guère que par des différences de proportions. 2°. Les femelles ont la baſe ſupérieure de leurs mandibules épaiſſie, & ſéparée des angles antérieurs de la tête par un enfoncement plus ou moins marqué, ſuivant la grandeur des individus. Dans l'Oſmie à ventre fauve, cette partie des mandibules offre même quelquefois deux tubercules ou deux éminences comme dans l'Oſmie de Latreille; mais ici ce caractère eſt plus prononcé. D'ailleurs, ſon chaperon eſt cornu, & le duvet ſoyeux de ſon ventre eſt noir.

L'Oſmie à ventre fauve a ordinairement cinq lignes de long. Son corps eſt pointillé, noir, & couvert, ſur la tête & ſur le corcelet, de poils jaunâtres ou griſâtres. La tête eſt grande. Les antennes ſont noires. Le bord extérieur du chaperon eſt un peu concave & bordé de cils jaunâtres; ſon milieu, du moins dans la plupart des individus, eſt foiblement unidenté. Les mandibules ſont très-fortes; leur côté interne a deux dents, dont l'inférieure moins avancée & obtuſe: l'on voit en deſſus, près de ce côté, un duvet rouſſeâtre. L'abdomen eſt d'un noir-bleuâtre, très-luiſant, & preſque nu en deſſus. Le premier anneau eſt un peu velu ſur les côtés. Les quatre ſuivans ont, le long du bord poſtérieur, un duvet très-fin & peu étendu, formant de petites raies jaunâtres ou griſâtres, mais qui le plus ſouvent s'effacent en tout ou en partie. La broſſe ſoyeuſe du deſſous du ventre eſt d'un fauve-pâle. Les pattes ont de petits poils griſâtres; mais ceux de la face interne du premier article des tarſes tirent ſur le rouſſeâtre. Les ailes ont une teinte noirâtre, avec quelques eſpaces plus clairs.

Le mâle eſt d'un vert-foncé ou bronzé, luiſant, un peu doré dans quelques individus, & couvert de poils d'un jaune-rouſſeâtre, plus épais ſur la tête, plus rares ſur l'abdomen & n'y occupant que le bord poſtérieur des anneaux. Les antennes ſont un peu plus courtes que le corcelet, mais évidemment plus longues que celles de la femelle. L'abdomen eſt preſque globuleux. Le bord poſtérieur de l'avant-dernier ſegment eſt tronqué obliquement de chaque côté & échancré au milieu; le dernier anneau eſt bidenté. Les pattes ont un duvet d'un roux-jaunâtre.

J'ai ſouvent trouvé les deux ſexes réunis. La femelle établit le domicile de ſa poſtérité dans les trous des vieux arbres; & comme je l'ai vue coupant des feuilles de Malvacées, je préſume qu'elle les emploie dans la fabrication de ſon nid. Cette eſpèce eſt très-commune, en été, aux environs de Paris; elle ſe tient, de préférence, ſur les fleurs de chardons & des autres plantes compoſées. J'ai reçu, du midi de la France & de l'Eſpagne, des individus plus forts que les nôtres.

L'Abeille fauve à ventre cuivreux de Geoffroy a beaucoup d'analogie avec cette eſpèce, & M. Kirby croit que c'eſt le même inſecte; mais le naturaliſte français dit que l'abdomen de ſon Abeille eſt cuivreux en deſſus. Je n'ai jamais obſervé cette couleur dans les femelles de l'Oſmie à ventre fauve. Un tel caractère conviendroit au mâle ſi le même naturaliſte ne paroiſſoit pas avoir indiqué une femelle en parlant des poils aſſez ſerrés qui garniſſent le deſſous du ventre. Quoi qu'il en ſoit, l'eſpèce de Geoffroy a été décrite dans ce Dictionnaire, à l'article ANDRÈNE cuivreuſe.

Je ne ſuis pas encore bien certain que l'Anthophore fulviventre de Fabricius ſoit l'Abeille à laquelle Panzer a donné le même nom, parce que l'eſpèce du premier eſt extrêmement rapprochée de l'Anthophore *centuncularis*, qu'elle eſt ſimplement un peu plus petite & ſans raies blanches ſur le ventre. Or, je connois une Mégachile ou une Anthophore dans la méthode de Fabricius, à laquelle ces obſervations peuvent s'appliquer. Les Oſmies, malgré leur affinité avec les Anthophores, ont néanmoins une phyſionomie particulière.

Les Apiaires que Panzer a repréſentés & décrits ſous les noms d'*Apis globoſa*, d'*Apis ventralis*, ſont des Oſmies très-voiſines de celle dont nous venons de parler, & qui me ſont inconnues. Leurs couleurs, celles de leur duvet & de la broſſe du ventre, ſont les mêmes que dans l'Oſmie à ventre fauve; mais le deſſus de leur abdomen n'a point de raies formées par du duvet. Dans l'Abeille globuleuſe, cette partie du corps a la figure qu'indique ſon nom ſpécifique. Dans l'Abeille ventrale, il eſt ovoïde. L'Abeille fuligineuſe du même auteur préſente, au premier coup-d'œil, les caractères des Oſmies; mais je crois néanmoins qu'elle appartient au genre *Stelis*.

8. OSMIE bourdon.

OSMIA fuciformis.

Oſmia femina clypeo mutico, integro; corpore nigro; capitis vertice dorſoque ruſo-hirſutis; abdominis medio minùs hirto; mandibulis validè tridentatis.

La femelle reſſemble, pour la taille, à l'Oſmie bicorne du même ſexe. Son corps eſt noir, pointillé & tout velu. Les poils de ſa partie inférieure, du devant de la tête, des pattes, à l'exception de ceux des jambes, ſont noirs ou noirâtres. Le duvet qui garnit l'occiput, le deſſus du corcelet & celui de l'abdomen eſt fauve. Le troiſième ſegment de cette dernière portion du corps, ainſi que les deux ſuivans, ſont moins garnis: les poils que l'on y remarque tirent même ſur le noir, & y forment comme une grande bande de cette couleur. Les antennes ſont courtes & entièrement noires. Les mandibules ſont grandes, fortement tridentées au côté interne, & garnies de duvet en deſſus. Les poils ſoyeux du deſſous de l'abdomen ſont très-noirs. Ceux de la face poſtérieure du premier article des tarſes ſont rouſſeâtres: on en voit des gris à l'extrémité des deux dernières jambes. Le bout des ailes eſt noirâtre. Les antennes du mâle ne ſont pas notablement plus longues que celles de l'autre ſexe. Le duvet de la tête & de tout le deſſus du corps eſt roux. Les poils du chaperon ſont ſeulement plus pâles, & les anneaux intermédiaires de l'abdomen ſont moins velus à leur baſe. Les poils des côtés inférieurs de la tête, des pattes, des deux premières ſurtout, ſont gris. L'avant-dernier ſegment du ventre eſt arrondi ſur les côtés, & un peu échancré au milieu du bord poſtérieur; le dernier a une entaille profonde, & qui le fait paroître bidenté.

J'ai pris cette eſpèce, une ſeule fois, dans le bois de Boulogne, près de Paris. Le docteur Panzer me l'a envoyée d'Allemagne avec ſon nid, qui eſt conſtruit en terre, & reſſemble à celui de l'Oſmie bicorne. D'après les renſeignemens que m'a communiqués ce ſavant naturaliſte, elle le placeroit ſous le bord des toits.

9. OSMIE ferrugineuſe.

OSMIA ferruginea.

Oſmia femina clypeo mutico, integro; corpore purpuraſcenti-æneo, dorſo abdomineque infrà rubro-ferrugineo hirſutis.

Son corps eſt long de trois lignes & demie, d'un bronzé-doré, brillant, avec une teinte purpurine. Il eſt tout pointillé, & garni ſur la tête, le corcelet, le bord poſtérieur & ſupérieur des anneaux de l'abdomen, de poils épais, d'un fauve preſque rouge & très-vif. Les antennes ſont entièrement noires. Les mandibules ſont de la même couleur, & ont en deſſus un duvet rougeâtre. Le bord interne de celle qui eſt la plus découverte, lorſqu'elles ſont croiſées l'une ſur l'autre, a deux dents très-diſtinctes, dont celle du bout plus forte. Les yeux ſont cendrés. Les trois petits yeux liſſes ſont jaunâtres. La trompe eſt courte. L'abdomen eſt court, preſque ſémi-globuleux; ſon deſſous eſt chargé de poils ſoyeux, épais, couchés & roux. Les pattes ſont garnies d'un petit duvet de la même couleur. Les cuiſſes & les jambes ont une teinte purpurine. Les tarſes ſont rouſſeâtres, avec le premier article noir. Les ailes ſont un peu enfumées, avec les nervures noires.

M. Olivier a trouvé cette eſpèce en Égypte. L'individu que j'ai décrit eſt une femelle; l'autre ſexe m'eſt inconnu.

10. Osmie bicolor.

Osmia bicolor.

Oſmia femina clypeo mutico, integro; corpore atro, ſubhirſuto; abdominis tarſorumque villis rufis; tarſis poſticis, aliorum apice ferrugineis.

Oſmia fuſca. Panz. *Reviſ. der Hymenopt. p.* 232. La femelle.

Apis fuſca. Panz. *Faun. Germ.* 56. *tab.* 11. La femelle.

Apis hæmatoda. Ibid. 81. *tab.* 20. Le mâle.?

L'Abeille noire à ventre fauve. Geoff. *Hiſt. des Inſect. tom.* 2. *p.* 419. *n°.* 27.?

Apis ruſtica. Fourc. *Ent. Pdr. pars* 2. *p.* 451. *n°.* 28.?

Anthophora fuſca *villoſa, atra, abdomine tibiiſque poſticis rufo-hirtis.* Fabr. *Syſtem. Pyez. p.* 377. *n°.* 20. La femelle.

Apis bicolor. Schrank. *Enum. Inſect. Auſt. n°.* 806.?

Apis bicolor. Kirb. *Monogr. Ap. Angl. tom.* 2. *p.* 277. *n°.* 58. La femelle.

Megachile tunenſis, var. Spinol. *Inſect. Ligur. Faſc.* 1. *p.* 139.?

Apis fuſca. Christ, *Hyménopt. tab.* 14. *fig.* 10. La femelle.

Elle a environ cinq lignes & demie de long. Son corps eſt très-noir, pointillé, & couvert de poils de la même couleur, à l'exception de ceux de l'abdomen & des tarſes, qui ſont fauves ou d'un roux aſſez vif. Les antennes ſont courtes & entiérement noires. Le chaperon eſt un peu tronqué en devant, & les angles latéraux de cette partie du bord m'ont paru un peu relevés. Les mandibules ſont unidentées ſous la pointe. L'abdomen eſt luiſant, & le bord poſtérieur & ſupérieur de ſes anneaux eſt couvert de poils fauves, en forme de bandes tranſverſes, mais dont une partie s'oblitère ſouvent par l'effet des frottemens. La broſſe du deſſous du ventre eſt de la même couleur, ainſi que le duvet des tarſes. Les tarſes poſtérieurs eux-mêmes ſont fauves; mais, aux quatre antérieurs, les trois ou quatre derniers articles ſont ſeuls de cette couleur. Les ailes ſont foiblement rembrunies.

L'individu que je prends pour le mâle de l'eſpèce eſt proportionnellement plus étroit & plus alongé que la femelle. Son corps eſt noir, & garni d'un duvet gris & peu épais; celui du chaperon & du deſſous du corps eſt d'une couleur plus claire. Les antennes ſont notablement plus longues que dans la femelle. L'abdomen eſt preſque globuleux & luiſant. Sa baſe & les côtés des ſegmens voiſins ont des poils gris. Ceux des autres ſont roux, & forment une raie au bord poſtérieur de chacun d'eux. Le même bord, dans l'avant-dernier ſegment, eſt échancré & unidenté de chaque côté; ſon milieu offre auſſi une autre échancrure, mais très-petite. Le dernier ſegment eſt fortement bidenté. Une des plaques du deſſous du ventre a ſon bord poſtérieur garni de cils longs, rouſſeâtres, & formant une courbe. On remarque un caractère ſemblable dans les mâles de pluſieurs autres eſpèces du même genre. Les tarſes ſont bruns à leur extrémité. Le deſſous du premier article & le bout des ſuivans offrent un petit duvet rouſſeâtre.

J'ai obſervé cette eſpèce, au printems, dans le bois de Boulogne, près de Paris. Elle fait ſon nid en terre, & dans les lieux un peu couverts ou ombragés. On la trouve auſſi en Allemagne & en Angleterre.

11. Osmie à poils fauves.

Osmia rufo-hirta.

Oſmia femina clypeo mutico, integro; corpore elongato, nigro, rufo-pubeſcente; abdominis villis dorſalibus, per lineas tranſverſas diſpoſitis; alis fuſcis.

Oſmia byſſina. Spinol. *Inſect. Ligur. Faſc.* 3. *p.* 201.?

Anthophora byſſina, *rufo-hirta, abdomine cinereo-villoſo, ſubtùs hirto.* Fabr. *Syſt. Pyezat, p.* 378. *n°.* 28. La femelle.?

Anthophora byſſina. Panz. *Reviſ. der Hymenopt. p.* 245. La femelle.?

Apis byſſina. Panz. *Faun. Germ.* 56. *tab.* 21. La femelle.?

Cette eſpèce, longue d'environ quatre lignes, a une forme plus étroite & plus alongée que les précédentes. Elle eſt d'un noir-luiſant, pointillée, & couverte, en grande partie, d'un duvet court & fauve. Les antennes ſont entiérement noires. Les mandibules ont une forte dent près de leur extrémité. Le duvet ſupérieur du corcelet eſt d'un roux plus vif que celui des côtés. L'abdomen eſt preſqu'ovale, peu velu en deſſus, à l'exception du bord poſtérieur des anneaux. Les raies formées par les poils ſont griſâtres dans quelques individus. La broſſe inférieure du ventre & le duvet des pattes ſont fauves. Les ailes, leur milieu excepté, ſont noirâtres.

Cette eſpèce, dont je ne connois que la femelle, ſe trouve en France & en Allemagne; elle eſt rare aux environs de Paris.

12. Osmie bleuâtre.

Osmia cæruleſcens.

Oſmia femina clypeo mutico, integro; corpore intenſivè cæruleo aut violaceo, albido-pubeſcente; abdomine ſuprà ſubnudo; lineis albidis, tranſverſis, partim interruptis, infrà nigro-hirſuto.

Oſmia cæruleſcens. Panz. *Reviſ. der Hymenopt. p.* 255. La femelle.

Andrena cæruleſcens. Panz. *Faun. Germ.* 55. *tab.* 18. La femelle.

Apis cæruleſcens *fuſca, ſubvilloſa, abdomine cæruleſcente, inciſurarum marginibus albicantibus.* Linn. *Syſt. Nat. ed.* 12. *tom.* 1. *pag.* 955. *n°.* 21. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1596. La femelle.

Apis ænea *griſeſcente-pubeſcens.* Linn. *Syſt. Nat. edit.* 12. *tom.* 1. *pag.* 955. *n°.* 20. — *Faun. Suec. edit.* 2. *n°.* 1695. Le mâle.

Anthophora cyanea *cyanea, cinereo-villoſa.* Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 381. *n°.* 41. La femelle.

Andrena cæruleſcens *fuſca, ſubvilloſa, abdomine cæruleſcente, inciſurarum marginibus albicantibus.* Fabr. *Syſt. Pyez. pag.* 325. *n°.* 7. — *Entom. Syſtem. emend. tom.* 2. *p.* 307. *n°.* 1. La femelle.

Anthophora ænea *ænea, griſeſcente-pubeſcens.* Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 381. *n°.* 40. Le mâle.

Andrena ænea. Fabr. *Entom. Syſtem. emend. tom.* 2. *p.* 309. *n°.* 8. Le mâle.

Abeille maçonne, dont la femelle eſt d'un bleu-violet, à poils cendrés, & le mâle d'un vert-bronzé, luiſant, à poils roux. Deg. *Mém. tom.* 2. *p.* 751. *tab.* 30. *fig.* 25. La femelle; *tab.* 32. *fig.* 1. Le mâle.

Apis ænea. Scop. *Entom. Carn. n°.* 809. Le mâle.

Apis cæruleſcens. Vill. *Entom. Linn. tom.* 3. *p.* 291. *n°.* 17. La femelle.

Apis ænea. Vill. *Ibid. tom. id. p. ead. n°.* 16. Le mâle.

Andrena cæruleſcens. Oliv. *Encycl. Méth. Hiſt. nat. tom.* 4. *p.* 155. *n°.* 1. La femelle.

Andrena ænea. Oliv. *Ibid. tom. id. pag. ead. n°.* 6. Le mâle.

Andrena cæruleſcens. Rossi, *Faun. Etruſc. t.* 1. *p.* 96. *n°.* 893. La femelle.

Andrena ænea. Rossi, *Ibid. tom. id. pag. ead. n°.* 894. Le mâle.

Apis cæruleſcens. Kirb. *Monogr. Ap. Angl. tom.* 2. *p.* 264. *n°.* 55. La femelle.

Andrena cyanea. Coquer. *Illuſtr. Icon. Inſect. Dec.* 2. *tab.* 15. *fig.* 9. La femelle.

M. Illiger, dans ſon édition de la *Faune étruſque* de Roſſi, a avancé que l'Andrène bleuâtre de Fabricius étoit véritablement de ce genre, & différoit ainſi de l'Abeille bleuâtre de Linné. Fabricius n'ayant rien ajouté à la deſcription de cet inſecte, donnée par le dernier, & rapportant ſouvent aux genres qu'il a établis des eſpèces qui ne leur appartiennent pas, comme, par exemple, l'*Apis ænea* de Linné, dont il a fait long-tems une Andrène, je ne vois pas ſur quels motifs M. Illiger fonde ſon opinion. La Collection de M. Desfontaines, qui fait partie de celle du Muſéum d'Hiſtoire naturelle de Paris, offre le type de l'eſpèce d'Anthophore que Fabricius a décrite ſous le nom de *Cyanea*. L'ayant comparée avec l'*Apis cæruleſcens* de Linné, je me ſuis convaincu que ces inſectes avoient les mêmes caractères ſpécifiques, & qu'il falloit rectifier, à cet égard, la ſynonymie.

L'Oſmie bleuâtre femelle a quatre lignes de long. Son corps eſt d'un bleu-foncé, luiſant, tirant quelquefois ſur le violet, pointillé & pubeſcent. Ses poils, à l'exception de ceux du deſſous du ventre, ſont plus ou moins blanchâtres. La tête & le corcelet ſont d'un bleu plus foncé que l'abdomen, quelquefois preſque noirs. La tête eſt forte : ſes poils lui forment quelquefois deux taches blanches, une de chaque côté, près du bord interne des yeux. Les antennes ſont entièrement noires. L'extrémité antérieure du chaperon eſt avancée & a des cils rouſſeâtres. Les mandibules en ont auſſi, en deſſus, de la même couleur près du bord interne; elles ſont noires, unidentées ſous la pointe, & leur côté extérieur préſente, en deſſus, deux petites lignes élevées : leur face ſupérieure eſt couverte d'un petit duvet. Les yeux ſont noirs. Les trois petits yeux liſſes ſont brillans & jaunâtres. Les poils du vertex & ceux du deſſus du corcelet ſont d'un gris plus foncé que les autres. L'abdomen eſt ſémi-ovalaire, preſque nu en deſſus, n'ayant de poils bien apparens que ſur les côtés & au bord poſtérieur des cinq premiers anneaux; ils forment ici de petites raies blanchâtres, mais ordinairement interrompues, au milieu, ſur les trois ou quatre premiers anneaux. La broſſe fayeuſe qui garnit le deſſous de l'abdomen eſt noire. Les pattes ſont noires, & ont un duvet griſâtre : celui de la face intérieure du premier article des tarſes approche un peu du brun. Le bord poſtérieur des ailes eſt un peu noirâtre.

Le mâle eſt plus petit que la femelle, d'un vert-bronzé, foncé & luiſant. Les poils du vertex, de la tête & du deſſus du corcelet ſont d'un gris-jaunâtre; les autres tirent ſur le blanc. Les antennes ſont plus longues que dans la femelle, & un peu plus courtes que le corcelet. L'abdomen eſt preſque globuleux, plus luiſant & plus nu que les autres parties du corps. Son extrémité offre quelques

raies blanchâtres, placées ſur le bord poſtérieur des anneaux, & formées par un petit duvet. Le bord poſtérieur de l'avant-dernier anneau eſt arrondi & entier. L'anus eſt muni de trois épines aſſez longues, droites, parallèles, écartées & preſqu'égales. Les pattes ont des poils gris. L'abdomen eſt quelquefois un peu cuivreux.

L'inſecte que M. Kirby donne pour le mâle de cette eſpèce doit être rapporté à l'Oſmie à ventre fauve. Je ſoupçonne auſſi que l'*Oſmia æneа* de Panzer eſt encore le mâle de cette dernière eſpèce. La confuſion eſt d'autant plus facile, que, dans ces Oſmies, les mâles ſe reſſemblent beaucoup, & qu'on ne peut les diſtinguer nettement que par des caractères tirés de la forme des derniers anneaux de l'abdomen, & qu'en général on a peu obſervés. L'Oſmie décrite par M. Maximilien Spinola, dans le premier *Faſcicule des inſectes de Ligurie*, ſous le nom de *Mégachile bleuâtre*, m'eſt inconnue. Celle qu'il mentionne au Faſcicule ſuivant, avec la même déſignation, ſera pour nous l'Oſmie verſicolor.

L'Oſmie bleuâtre eſt commune dans toute l'Europe, & ſe trouve même en Barbarie : elle fait ſon nid avec de la terre & des grains de ſable, dans les cavités & aux angles des murs; elle s'établit encore dans des terrains argileux ou crétacés, coupés à pic ou inclinés.

13. Osmie marquée.

Osmia notata.

Oſmia femina clypeo mutico, integro; corpore nigro, albido-pubeſcente; abdomine ſuprà ſubnudo; lineis albidis, tranſverſis, partìm interruptis, infrà nigro-hirſuto.

Anthophora notata, *nigra, cinereo-hirta, abdominis ſegmentis utrinquè maculâ albidâ, ſubtùs atro hirtis.* Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 376. *n°.* 19.

Oſmia melanippa. Spinol. *Inſ. Ligur. Faſc.* 2. *p.* 66. La femelle.

La femelle de cette eſpèce ne s'éloigne de celle de l'Oſmie bleuâtre que par le fond de ſa couleur, qui eſt entiérement noir. La taille, les formes générales & partielles, la pubeſcence & les taches ou raies qu'elle forme, ſont exactement les mêmes dans l'un & l'autre de ces individus. L'on pourroit dès-lors préſumer que l'Oſmie marquée n'eſt qu'une variété de la précédente. C'eſt en comparant les mâles des deux que l'on éclaircira le doute.

Cette eſpèce ſe trouve aux environs de Paris & à Kiel.

14. Osmie des galles.

Osmia gallarum.

Oſmia femina clypeo mutico, integro; corpore intenſivè viridi, albido-pubeſcente; abdomine ſuprà nudiuſculo, lineis albidis, tranſverſis, partìm interruptis, infrà albo-hirſuto.

Oſmia gallarum. Spinol. *Inſ. Ligur. Faſc.* 2. *p.* 69.

Cette eſpèce, découverte par M. Maximilien Spinola, & qu'il a eu la complaiſance de me communiquer, reſſemble tellement à l'Oſmie bleuâtre, que je me bornerai à faire connoître les caractères qui les différencient. L'Oſmie des galles eſt un peu plus petite & n'a que trois lignes de long. La femelle eſt d'un vert-foncé, un peu bleuâtre dans quelques individus, avec les antennes, les mandibules & les pattes noires. La broſſe de l'abdomen eſt blanche. La forme du corps, ſa pubeſcence, les raies qu'elle forme ſur l'abdomen, ſont d'ailleurs les mêmes que dans la femelle de l'Oſmie bleuâtre.

Le mâle eſt d'un vert de bronze brillant & doré. Les poils qui garniſſent le deſſus de ſon corps, & qui ſont plus abondans ſur la tête & ſur le corcelet, ſont jaunâtres : ceux du chaperon & des parties inférieures ſont gris. L'abdomen eſt preſque globuleux, avec deux ou trois raies jaunâtres, formées par un petit duvet, & occupant le bord poſtérieur des derniers ſegmens. Le pénultième de ces anneaux eſt arrondi & entier au bout; le dernier eſt terminé par trois dents courtes, de la même longueur, mais dont les deux latérales plus larges & obtuſes, & dont celle du milieu étroite & pointue. La forme de ces dents diſtingue ce mâle de celui de l'Oſmie bleuâtre.

M. Maximilien Spinola a trouvé fréquemment cette eſpèce ſur le mont Oréro, à peu de diſtance de Gênes. La larve vit ſolitaire dans les galles fongueuſes, rondes & couronnées de tubercules, qui ſe forment ſur les branches du Chêne. J'ai donné, dans les généralités de cet article, un extrait des curieuſes obſervations que ce naturaliſte a recueillies ſur cet inſecte.

15. Osmie à ventre noir.

Osmia melanogaſter.

Oſmia femina clypeo mutico, integro; corpore nigro; villis griſeis aut griſeo-flavicantibus, in abdominis dorſo per lineas tranſverſas diſpoſitis; primis interruptis; ventre nigro-hirſuto.

Oſmia melanogaſter. Spin. *Inſ. Ligur. Faſc.* 2. *p.* 63. La femelle.

Megachile notata. Spin. *Ibid. Faſc.* 1. *p.* 146. La femelle.

La femelle paroît, au premier coup-d'œil, ſe rapprocher beaucoup de celles des Oſmies marquée & bleuâtre. La comparaiſon des mâles affoiblit ces rapports, & nous apprend que, dans l'ordre naturel, l'Oſmie à ventre noir eſt encore plus voiſine de celle dont Panzer a nommé le mâle *Adunca*.

L'Osmie à ventre noir est longue de cinq lignes, noire, luisante, fortement pointillée & très-pubescente. Les poils sont gris ou cendrés; ceux du sommet de la tête & du dessus du corcelet sont souvent d'un gris-jaunâtre. Les antennes & les yeux sont noirs. Le chaperon est très-ponctué : son bord antérieur est garni de cils roussêâtres, & paroît foiblement unidenté au milieu ou légèrement sinué. Les mandibules ont en dessus, & près du bord interne, une plaque de petits poils roussêâtres. Ce bord offre une dent plus apparente : le côté extérieur a en dessus deux petites lignes élevées. L'abdomen est semi-ovalaire; sa partie supérieure est presque nue au milieu; ses côtés & le bord postérieur de ses cinq premiers anneaux sont garnis d'un petit duvet grisâtre, y composant des raies transverses, dont les premières ordinairement interrompues. Ce duvet s'étend même, mais plus finement, sur les derniers anneaux. Les poils des premiers sont un peu plus longs. La brosse du ventre est noire ou noirâtre. Le duvet de la face interne du premier article des tarses est brun. Les poils qui couvrent les autres parties des pattes sont gris. Les ailes sont un peu noirâtres, avec quelques espaces plus clairs.

Le mâle ne diffère de la femelle que par des caractères purement sexuels. Ses antennes ne sont guère plus longues que les siennes. Les poils de la partie antérieure de la tête sont plus épais, & presque blancs sur le chaperon. L'abdomen se courbe en dessous : son avant-dernier segment est échancré & unidenté de chaque côté; le dernier se termine en pointe.

On trouve cette espèce dans les départemens les plus méridionaux de la France, & en Espagne, d'où elle m'a été envoyée par M. Léon Dufour, médecin & naturaliste aussi plein de lumières que de zèle.

16. Osmie interrompue.

Osmia interrupta.

Osmia femina clypeo mutico, integro; utrinque sexus corpore nigro, elongato, albido-pubescente; abdomine incurvo; lineis albis, primis interruptis; femina capite crasso, scopulâ ventrali flavescente.

Cette espèce se rapproche des Osmies à ventre fauve & crochue; mais elle en diffère particulièrement par l'épaisseur de sa tête & par son abdomen, très-courbé en dessous dans les deux sexes. Le corps de la femelle a un peu plus de quatre lignes de long; il est étroit, alongé, noir, luisant, pointillé, garni d'un duvet court, peu épais & blanc. La tête est plus longue que dans les congénères, & paroît carrée vue en dessus. Les poils latéraux de sa face antérieure y forment deux taches blanches, une de chaque côté. Les antennes sont entièrement noires. Le bord extérieur du chaperon est un peu concave ou échancré au milieu, & garni de cils jaunâtres. Les mandibules en ont de semblables, & dont quelques-uns, près de leur bord interne, sont disposés en faisceaux. Ce bord est dentelé, & le côté extérieur a une strie en dessus. L'abdomen étant replié en dessous, paroît très-convexe & presque globuleux : son dessus est presque nu; le bord postérieur de ses cinq premiers anneaux est couvert d'un petit duvet blanc, qui y forme des raies transverses; les premières sont interrompues au milieu, mais les dernières sont continues. La brosse du dessous du ventre est d'un jaunâtre un peu roux. Les pattes ont des poils blancs. Le duvet de la face interne du premier article des tarses est de la couleur de celui qui revêt le dessous du ventre. Les ailes sont noirâtres, avec quelques traits blancs.

Le mâle ressemble à la femelle. Ses antennes sont un peu plus longues. Les poils du chaperon sont très-blancs. Le sixième anneau de l'abdomen a trois sinus au bord postérieur, & dont celui du milieu plus petit; chaque côté du même anneau est foiblement unidenté; le dernier anneau ou le suivant a au milieu une entaille profonde; ce qui le fait paroître terminé par deux dents.

Cette espèce a été trouvée en Espagne par M. Léon Dufour, médecin.

17. Osmie fasciée.

Osmia fasciata.

Osmia femina clypeo mutico, integro; corpore nigro, albo-pubescente; capite crassiore, abdomine brevi, lineis scopulâque albis.

Son corps est long d'environ cinq lignes, noir, pointillé, avec un duvet blanc sur le devant de la tête, les côtés du corcelet, au bord postérieur & supérieur des anneaux de l'abdomen, à sa partie inférieure & aux pattes. Ce duvet forme deux taches blanches & longitudinales sur la face antérieure de la tête, une de chaque côté, près du bord interne des yeux, & une raie transverse aux bords postérieur & supérieur des segmens abdominaux, le dernier excepté. La tête est fort épaisse. Les mandibules ont en dessus une ligne brune, formée par un duvet; une d'elles au moins a deux dents plus apparentes, en comptant la terminale. Le bord antérieur du chaperon avance un peu au dessus de la base des mandibules. Les petits yeux lisses sont d'un jaunâtre-foncé. L'abdomen est court, presque triangulaire. Ses raies blanches sont interrompues au milieu du dos; mais je présume que le duvet y a disparu par une suite des frottemens que cette partie du corps a éprouvés. La brosse qui garnit le dessous du ventre n'a paru plus foncée ou moins blanche dans son milieu. Les pattes sont noires, avec un petit duvet grisâtre. Les ailes sont un peu rembrunies.

Cette espèce, dont je ne connois que la femelle, a été apportée de l'Arabie par M. Olivier.

18. Osmie ſpinigère.

Osmia ſpinigera.

Oſmia mas corpore nigro, griſeo-pubeſcente; abdomine elongato, lineis griſeis; ſpinâ validâ, bidentatâ ad illius baſin inferam; ſegmento ſexto crenulato, utrinquè emarginato, unidentato.

Le mâle de cette eſpèce reſſemble, pour la forme & la grandeur, à celui de l'Oſmie crochue. Son corps eſt long d'environ cinq lignes, d'un noir peu luiſant, pointillé, avec un duvet griſâtre & aſſez fourni ſur la tête, le corcelet, aux pattes & aux bords poſtérieur & ſupérieur des anneaux du ventre, où il forme des raies tranſverſes. Les poils du vertex & ceux du milieu du corcelet ſont d'un gris-jaunâtre. L'abdomen eſt alongé & ſe courbe en deſſous, vers ſon extrémité poſtérieure. Les poils formant les raies griſâtres de ſon dos ſont couchés. Le ſixième ou avant-dernier ſegment eſt coupé tranſverſalement, & à peu de diſtance de ſon bord terminal, par une ligne enfoncée. Chaque côté de ce bord eſt tronqué obliquement ou un peu échancré, & muni d'une dentelure extérieure. Son milieu eſt crénelé, & cilié en deſſous. Le dernier ſegment eſt peu ſaillant, & replié en deſſous; il m'a paru ſe terminer en pointe. La baſe inférieure du ventre offre une ſaillie cornée, en forme d'épine, aſſez forte, preſque conique, perpendiculaire, dont la pointe eſt échancrée & bidentée. Les ailes ſont preſque vitrines.

J'ai vu dans la collection de M. Olivier, qui a pris cet inſecte en Égypte, une Oſmie femelle du même pays, ſemblable à la précédente, aux différences ſexuelles près, c'eſt-à-dire que ſes antennes ſont un peu plus courtes & de douze articles; que ſes mandibules ſont plus grandes, & que ſon abdomen eſt plus fort & ſimple. Les poils ſoyeux de ſa partie inférieure ſont d'un gris-foncé. Je ſoupçonne que cet individu eſt la femelle du mâle que je viens de décrire.

19. Osmie ſurdorée.

Osmia aurulenta.

Oſmia clypeo mutico, integro; corpore utriuſque ſexûs nigro, villoſo; pube, ſcopulâ abdominis, ſegmentorum margine poſtico ferrugineis, ſegmento ſexto maſculi utrinquè emarginato, unidentato; ſeptimi ultimive apice integro, rotundato.

Oſmia aurulenta. Panz. *Reviſ. der Hymenopt. p.* 232. La femelle.

Apis aurulenta. Panz. *Faun. Germ.* 63. *tab.* 22. La femelle.

Oſmia tunenſis. Spinol. *Inſect. Ligur. Faſc.* 2. *p.* 80.

Megachile tunenſis. Spin. *Ibid. Faſc.* 1. *p.* 139. La variété exceptée.

Apis tunenſis. Kirb. *Monogr. Ap. Angl. t.* 2. *p.* 269. *Femina.?*

Megachile tunenſis. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 14. *p.* 58.

Anthophora griſea *ferrugineo-villoſa, abdomine nigro; ſegmentorum marginibus griſeis.* Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 379. *n°.* 30.?

La femelle eſt longue de près de cinq lignes, pointillée, preſque noire, & couverte, en majeure partie, d'un duvet court, fin, & d'un roux un peu jaunâtre; il eſt plus clair ſur la tête, & particulièrement ſur le deſſus de l'abdomen, où il ne forme que des raies tranſverſes, & occupant le bord poſtérieur de ſes anneaux. Les poils qui garniſſent le deſſus du corcelet & ceux du deſſous du ventre ſont d'un roux plus intenſe. Les antennes ſont noires. Le bord antérieur du chaperon eſt entier & cilié. Les mandibules ſont fortes, veloutées en deſſus, & ont au côté interne une dent obtuſe & échancrée. L'abdomen eſt ſémi-ovalaire, & paroît preſque nu en deſſus, les bords poſtérieurs des anneaux exceptés. Les épines des jambes & le dernier article des tarſes ſont fauves. Les ailes ſont un peu noirâtres.

Le mâle, ou du moins l'individu que je préſume appartenir à l'eſpèce, eſt proportionnellement plus étroit & plus alongé que la femelle. Ses antennes ſont un peu noueuſes, pas plus longues que dans l'autre ſexe, & ont un peu de rouſſeâtre vers le milieu de leur côté inférieur. La tête a un duvet plus épais, ſurtout en devant. Les poils du chaperon ſont d'un rouſſeâtre plus pâle; ceux du deſſous du corps & des pattes ſont griſâtres. L'abdomen eſt alongé & courbé en deſſous. Le ſixième anneau ou l'avant-dernier eſt échancré & unidenté de chaque côté; le dernier eſt arrondi & entier au bout. A ſa partie inférieure ſont ſuſpendus deux petits corps étroits, alongés, ſtyliformes, & qui accompagnent probablement les organes ſexuels. On en voit de ſemblables dans le mâle de l'Oſmie crochue, qui ne diffère de celui de l'Oſmie ſurdorée que par la couleur de ſon duvet. M. Kirby dit que le mâle de cette dernière eſpèce a une échancrure à l'anus. Je ne l'ai pas remarquée. C'eſt en automne qu'il a trouvé cet inſecte, & je ne l'ai jamais pris qu'au printems. Ne pouvant révoquer en doute l'exactitude de ce grand obſervateur, je préſume que les individus qu'il conſidère comme les mâles de l'eſpèce ne ſont pas ceux que je prends pour tels. Il ſeroit poſſible que les ſiens fuſſent ceux que je rapporte à l'Oſmie bicolor, & que ſon Abeille tunifienne ne fût pas l'Oſmie ſurdorée de Panzer, d'autant qu'il ne cite ſa figure qu'avec doute, mais plutôt notre Oſmie à poils fauves.

L'Oſmie ſurdorée eſt très-commune dans les bois des environs de Paris. Je ſoupçonne qu'elle fait ſon nid en terre.

20. Osmie crochue.

Osmia adunca.

Osmia femina clypeo mutico, integro; corpore utriusque sexûs nigro, villoso; villis, abdominis scopulâ, segmentorum margine postico cinereo-griseis; segmento sexto masculi utrinquè emarginato, unidentato; septimi ultimive apice integro, rotundato.

Anthophora aduncа *nigra, abdomine cylindrico, segmentorum marginibus albis, clypeo hirsuto, ano bihamato.* Fabr. *Syst. Pyez. p.* 380. *n°.* 36. Le mâle.

Anthophora adunca. Panz. *Revis. der Hymen. p.* 244. Le mâle.

Apis adunca. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 56. *tab.* 5. Le mâle.

Anthophora albiventris. Panz. *Revis. der Hymenopt. p.* 244. La femelle. ?

Apis albiventris. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 56. *tab.* 19. La femelle. ?

Megachile phæoptera femina. Spin. *Inf. Ligur. Fasc.* 1. *p.* 136. La femelle. ?

La description que Panzer a donnée de l'Abeille *albiventris* paroît bien convenir à la femelle de cette espèce; mais, dans sa figure, les ailes supérieures sont représentées avec trois cellules sous-marginales; ce qui indiqueroit un autre genre.

L'Osmie crochue femelle est longue d'environ quatre lignes & demie, pointillée, noire, luisante & couverte d'un duvet court, peu épais & grisâtre: celui du sommet de la tête & du dessus du corcelet est plus foncé & un peu jaunâtre. Les antennes sont entiérement noires. Le bord antérieur du chaperon est presque droit & cilié. Les mandibules sont assez fortes, unidentées vers le milieu de leur bord interne, avec le côté extérieur velu, & ayant deux petites lignes élevées. L'abdomen est presqu'ovoïde, & peu velu en dessus. Le bord postérieur des cinq premiers anneaux, le dessus du sixième ou du dernier sont couverts d'un petit duvet gris, & dont les poils sont couchés. Ce duvet forme, sur les cinq premiers anneaux, autant de raies transverses. La brosse du ventre est grise: telle est encore la couleur du duvet des pattes, à l'exception de celui qui couvre la face intérieure du premier article des tarses. Les ailes sont un peu enfumées à leur extrémité postérieure.

Le mâle est presque semblable à l'autre sexe. Son corps est étroit & alongé. Ses antennes ne sont guère plus longues que celles de la femelle, & le dessous de leur tige est, en grande partie, roussâtre. Les poils du chaperon sont épais & blanchâtres. L'abdomen est alongé & courbé en dessous. Le bord postérieur de son sixième anneau est profondément échancré & unidenté de chaque côté: son milieu a un petit sinus, & la portion de ce bord, compris le sinus & les échancrures latérales, est un peu crénelé. Le dernier segment est arrondi au bout. Le mâle de cette espèce ne diffère de celui de l'Osmie fardorée que par la couleur des poils de son corps.

L'Osmie crochue est commune, en été, aux environs de Paris, & on la trouve plus particuliérement sur les fleurs de la Vipérine. Elle fait son nid dans les murs, quelquefois même dans les vieux arbres. Je l'ai reçue du midi de la France, d'Espagne & d'Allemagne.

M. Klüg a formé, avec cette espèce, le genre *Hoplitis;* mais il n'a fait que l'indiquer. Les antennes pourroient seules, par des différences de proportions, offrir le moyen de couper en deux le genre d'Osmie. De tels caractères néanmoins ne me paroissent pas assez importans, & d'ailleurs ce genre n'est pas assez nombreux pour qu'il soit nécessaire de le démembrer.

21. Osmie du Pavot.

Osmia Papaveris.

Osmia femina clypeo mutico, integro; corpore nigro, villoso; verticis thoracisque superi pubere flavescente aut rufescente; villis alis, abdominis scopulâ, segmentorum margine postico griseis; segmento sexto masculi utrinquè emarginato, unidentato; septimo ultimove furcato, dentibus obtusis.

Osmia Papaveris. Latr. *Gen. Crust. & Insect. tom.* 4. *p.* 165.

Megachile Papaveris. Latr. *Hist. natur. des Crust. & des Inf. tom.* 14. *p.* 57. *tab.* 104. *fig.* 4. La femelle.

L'Abeille tapissière. Latr. *Hist. nat. des Fourm. & Mém. p.* 302. *tab.* 12. *fig.* 1. La femelle.

Osmia Papaveris. Spin. *Insect. Ligur. Fasc.* 3. *p.* 201.

Apis Papaveris. Coqueb. *Illustr. Icon. Insect. Dec.* 3. *tab.* 21. *fig.* 14. La femelle.

Andrène tapissière. Oliv. *Encycl. méth. Hist. nat. tom.* 4. *p.* 140.

Megachile Papaveris, mas. Panz. *Faun. Germ.* 105. *tab.* 16. La femelle. — *Ibid. tab.* 17. *Femina.* Le mâle.

Anthophora bihamata. Panzer, *Faun. Germ.* 106. *tab.* 19. Le mâle.

Réaum. *Mem. Insect. tom.* 6. *pag.* 131 *& suiv. pl.* 13. *fig.* 1-11.

La femelle a un peu plus de quatre lignes de long. Son corps est d'un noir-luisant & pointillé. La tête & le corcelet sont couverts de poils courts & assez épais. Ceux du vertex, de la tête & du dos

ſont jaunâtres : les autres ſont plus ou moins gris. Les antennes ſont entiérement noires. Les mandibules ſont fortes, tridentées, finement ſtriées en deſſus, avec deux lignes élevées, ſéparées par un petit ſillon au côté extérieur. Les yeux ſont noirs ou noirâtres. Les petits yeux liſſes ſont d'un brun-clair & luiſant. L'abdomen eſt ovoïdo-conique, preſque nu en deſſus, n'ayant des poils un peu longs que ſur les côtés du premier anneau. Ces poils ſont gris. Le bord poſtérieur de cet anneau & celui des quatre ſuivans ſont couverts d'un petit duvet, ou de poils très-courts, ſerrés & couchés, formant, ſur chacun de ces anneaux, une raie griſe, fine & tranſverſe. La broſſe du ventre eſt griſâtre. Les pattes ſont, en partie, recouvertes de petits poils de la même couleur. Le duvet de la face interne du premier article des tarſes eſt d'un gris-jaunâtre. Les petites épines du bout des jambes ſont rouſſeâtres. Les ailes ſont preſque tranſparentes, avec les nervures, le point marginal & la côte noirs.

Le mâle eſt à peu près de la taille de la femelle ; mais il eſt un peu plus étroit, un peu velu, & tous les poils qui garniſſent le deſſus de ſon corps ſont jaunâtres. Ceux du chaperon ſont gris ou preſque blancs. Le bord poſtérieur du ſixième anneau de l'abdomen eſt échancré & fortement unidenté de chaque côté. Le dernier anneau a une entaille fort grande, & préſente ainſi deux dents très-fortes, mais arrondies au bout. Les deux dernières plaques ou demi-ſegmens du deſſous de l'abdomen ont leur bord poſtérieur échancré & garni de poils longs, rouſſeâtres, luiſans, & diſpoſés comme des cils.

On trouve, dans le midi de la France & en Eſpagne, une variété uu peu plus grande, dont le duvet de la tête & du deſſus du corcelet eſt preſque roux, & dont les raies des anneaux du ventre ſont jaunâtres.

Cette eſpèce eſt commune aux environs de Paris, à l'époque de la floraiſon du Coquelicot. La femelle en coupe les pétales pour compoſer ſon nid, auquel elle donne la forme d'une bouteille à panse arrondie, ou quelquefois celle d'un dez à coudre. Ce nid remplit la cavité d'un trou qu'elle creuſe dans la terre, ſur les bords des champs & des chemins. (*Voyez* les généralités.)

22. Osmie andréniforme.

Osmia andrenoides.

Oſmia femina clypeo mutico, integro; corpore utriuſque ſexûs nigro, griſeo-pubeſcente; abdominis ſegmentis tribus primis ferrugineo-rubris, aliis nigris, griſeo-marginatis; feminæ ſcapulâ ventrali albidâ.

Oſmia andrenoides. Spinol. *Inſ. Ligur. Faſc.* 2. *p.* 61. *tab.* 3. *f.* 9. a. Le mâle.

La femelle eſt longue de trois lignes, noire, luiſante, pointillée, & légérement couverte de poils très-courts & griſâtres. Ceux du vertex & du deſſus du corcelet ſont plus obſcurs. Les antennes ſont tout-à-fait noires. Les mandibules ſont unidentées vers le milieu de leur côté interne, & marquées d'une ſtrie, en deſſus, près du côté extérieur; ce deſſus offre quelquefois une tache fauve & peu apparente. Le deſſus de l'abdomen eſt preſque nu. Ses trois premiers anneaux ſont d'un rouge-fauve; les autres ſont noirs. Le bord poſtérieur du quatrième & du cinquième, le deſſus du ſixième ou du dernier ſont garnis d'un petit duvet griſâtre. Dans quelques individus, les deux anneaux précédens ont ce même bord un peu fauve. La broſſe du deſſous du ventre eſt blanchâtre. Les pattes ſont noires, avec des poils gris. Le duvet du côté interne du premier article des tarſes eſt d'un gris-rouſſeâtre. Dans une variété, le côté poſtérieur des cuiſſes & des jambes des dernières pattes, le bout de leurs tarſes, ſont fauves. Les ailes ſont un peu enfumées.

Le mâle eſt preſque de la grandeur de la femelle. Ses antennes ſont un peu plus longues que les ſiennes. Sa tête & ſon corcelet ſont plus velus. Les poils ſupérieurs ſont jaunâtres : ceux du chaperon & des autres parties du corps tirent ſur le gris. Le ſixième anneau du ventre n'a ni échancrures ni dentelures; le dernier ou le ſeptième eſt voûté en deſſous : conſidéré en deſſus, il paroît preſque triangulaire, un peu reſſerré vers le bout, & ſe termine par deux dents courtes & obtuſes.

Cette eſpèce ſe trouve aux environs de Marſeille & de Gênes.

23. Osmie verſicolor.

Osmia verſicolor.

Oſmia femina clypeo mutico, integro; capite æneo; thorace ſuprà cupreo, ruſeſcenti-villoſo; abdomine ſuprà nudiuſculo, ſaturato-viridi, lineis violaceis interſecto; ſcopulâ ventrali fuſco-ruſeſcente.

Megachile cæruleſcens, femina. Spinol. *Inſect. Ligur. Faſc.* 2. *p.* 79.

La femelle a la taille & la forme de celle de l'Oſmie des Galles. Son corps eſt pubeſcent, luiſant & pointillé. Les antennes ſont noires. La tête, vue en deſſus, paroît bronzée, avec un mélange de rouge cuivreux; elle eſt couverte de petits poils. Les uns, ſavoir, ceux de la face, ſont gris, & les autres, ou ceux du vertex, ſont rouſſeâtres. Les yeux ſont noirâtres. Les mandibules ſont noires, unidentées vers le milieu de leur côté interne, & ont, en deſſus, près du bord extérieur, une ou deux petites lignes élevées; ce deſſus eſt couvert de petits poils, dont pluſieurs de couleur brune ou rouſſeâtre. Le corcelet eſt cuivreux & pubeſcent. Les poils du dos ſont aſſez ſerrés & d'un roux-

pâle ; les autres ſont gris. Le deſſus de l'abdomen eſt preſque nu, très-luiſant, d'un vert-foncé, un peu bleuâtre, entrecoupé de raies violettes & placé à la jonction des anneaux ; le premier, ou celui de la baſe, eſt d'un rouge-cuivreux. Le bord poſtérieur & les côtés de quelques-uns de ces anneaux ont un petit duvet griſâtre. La broſſe de la partie inférieure de l'abdomen eſt d'un brun-rouſſeâtre. Les pattes ſont noires, avec des poils gris. Le duvet de la face interne du premier article des tarſes eſt un peu rouſſeâtre. Les ailes ſont légérement enfumées. Je ne connois point le mâle.

J'ai trouvé cette eſpèce près de Marſeille. M. Maximilien Spinola l'a auſſi obſervée dans les environs de Gènes.

24. Osmie annelée.

Osmia annulata.

Osmia mas corpore nigro, albido-pubeſcente; mandibulis pallidè-rufis; abdomine ſuprà nudiuſculo, lineis albidis, tranſverſis; illius ſegmento ſexto utrinquè emarginato, unidentato; ultimo furcato, dentibus acutis.

Je ne connois que le mâle de cette eſpèce. Son corps eſt long de trois lignes & demie, noir, luiſant, pointillé & pubeſcent. Les poils ſont blanchâtres. Les antennes ſont un peu plus longues que la tête, noires, avec une partie du deſſous brune. Les mandibules ſont dentées, d'un fauve-pâle, avec les deux extrémités & le bord interne noirâtres. Le chaperon eſt convexe & très-poilu. L'abdomen eſt preſqu'ovalaire, preſque nu, avec une raie blanchâtre au bord poſtérieur des cinq premiers anneaux : le ſixième anneau eſt échancré & unidenté de chaque côté ; le dernier a une entaille profonde, qui le diviſe en deux dents écartées & allant en pointe. A ſa partie inférieure ſont ſuſpendues deux petites lames alongées, arquées, en forme de crochets. Les pattes ont un duvet griſâtre. Les derniers articles des tarſes ſont bruns, ainſi que la petite écaille qui eſt placée à l'origine des ailes. Ces ailes ſont tranſparentes, avec les nervures noirâtres.

Cette eſpèce m'a été envoyée d'Eſpagne par M. Léon Dufour, médecin.

Remarque. Parmi les Anthophores de Fabricius, que je n'ai pas citées dans la ſynonymie, il en eſt quelques autres, telles que l'*Anthophora niveata*, l'*Anthophora labiata*, &c., qu'il faudra peut-être placer avec les Oſmies. N'ayant point vu ces eſpèces, je n'ai pas cru devoir les rapporter à ce genre, d'après de ſimples préſomptions.

L'*Apis ſpinoſula* de M. Kirby & ſon *Apis leucomelas*, que cet auteur place dans une diviſion correſpondante aux Oſmies, me ſemblent appartenir plutôt, l'une au genre Chéloſtome, l'autre à celui d'Hériade, articles qui ſeront traités dans le Supplément. *(Lat.)*

OSMYLE. *Oſmylus.* Genre d'inſectes de la troiſième ſection de l'Ordre des Névroptères, & de la famille des Hémérobiens.

Ce genre, établi par M. Latreille, a pour type l'Hémérobe maculé, décrit à l'article Hémérobe, n°. 9. Il diffère des autres Hémérobes, principalement en ce qu'il a de petits yeux liſſes, diſtincts, & que ceux-ci n'en ont point. M. Latreille a trouvé encore des différences dans les articles des antennes, qui ſont plus cylindriques dans les Oſmyles que dans les Hémérobes, & dans l'alongement du dernier article des antennules antérieures. (*Voyez* Hémérobe.)

OSTOME. *Oſtoma :* nom donné, par Laicharting, aux inſectes qui forment le genre Nitidule. (*Voyez* Nitidule.)

OSTRACINS *ou* BITESTACÉS : nom donné, par M. Duméril, à la famille des Cruſtacés Entomoſtracés, qui ont les yeux feſſiles, le corps protégé par deux valves de ſubſtance calcaire ou cornée, en forme de coquilles. Cette famille comprend les genres Daphnie, Cypris, Cythérée & Lyncée. Elle répond exactement à celle des Oſtracodes de M. Latreille.

OSTRACODES. *Oſtracoda :* nom donné, par M. Latreille, à une diviſion d'Entomoſtracés, dont le caractère eſt d'avoir le corps renfermé dans un tét bivalve. Elle comprend les genres Lyncée, Daphnie, Cypris & Cythérée. *(Voy. ces mots.)*

OTIOPHORES. *Otiophori :* nom donné, par M. Latreille, à une famille d'inſectes Coléoptères, qui comprenoit les genres Gyrin & Dryops, mais qui a été ſupprimée dans ſon dernier ouvrage. Le premier de ces genres forme actuellement la famille des Tourniquets, & le ſecond a été réuni à celle des Byrrhiens.

OTITE. *Otites.* M. Latreille avoit établi ſous ce nom, dans ſon *Hiſtoire naturelle des Inſectes*, un genre qu'il a enſuite réuni à celui d'Oſcine. *(Voyez ce mot.)*

OVIPARE. Ceſt ainſi qu'on déſigne les animaux dont la reproduction ſe fait par le moyen des œufs que la femelle pond après l'accouplement. Tous les inſectes ſont Ovipares, à quelques exceptions près, qui ne doivent pas empêcher de regarder comme tels ceux-là mêmes qui mettent au jour des petits vivans, comme on le remarque dans quelques Diptères, dans les Pucerons, les Cloportes, les Aſelles & quelques autres, chez qui les œufs éclosent au dedans du corps avant de paroître au jour ; ce qu'on explique aux articles Aselle, Cloporte, [illegible] Hémérobe, auxquels nous renvoyons.

OXÉE. *Oxœa*. Genre d'inſectes de la ſeconde ſection de l'Ordre des Hyménoptères, & de la famille des Apiaires.

Les Oxées ont les antennes courtes, filiformes; les mandibules fortes, intérieurement dentées; la trompe trifide; point d'antennules maxillaires; les deux labiales filiformes & triarticulées; trois cellules cubitales, petites, preſque carrées, aux ailes ſupérieures.

Ce genre ne comprend, juſqu'à préſent, qu'une ſeule eſpèce, que le docteur Illiger avoit d'abord réunie aux Centris, & dont il avoit enſuite établi ſon genre Daſygloſſe, ainſi nommé à cauſe de la langue qui s'avance en forme de plume. M. Klüg ayant fait de ce même inſecte un genre ſous le nom d'*Oxœa*, nom qui exprime, en quelque ſorte, la forme du corps poſtérieurement terminé en pointe, M. Illiger a adopté ce dernier, & reconnu que les deux eſpèces qu'il avoit déjà décrites dans le *Magaſin entomologique*, l'une ſous le nom de *Centris aquilina*, & l'autre ſous celui de *Centris chlorogaſter*, n'étoient que les deux ſexes de la même eſpèce, qui préſentent, à la vérité, quelques différences dans la grandeur & les couleurs.

Ce qui eſt très-remarquable dans cet Hyménoptère, c'eſt qu'on ne trouve, ſuivant M. Klüg, que deux antennules. Les antérieures ou maxillaires manquent entiérement; ce qui avoit déjà été obſervé dans quelques Mélectes; & les labiales ou poſtérieures ſont courtes, & compoſées ſeulement de trois articles.

Les antennes ſont à peine de la longueur de la tête ou plus courtes qu'elle, & compoſées de douze articles dans les femelles, & de treize dans les mâles, dont le premier eſt un peu alongé, preſque cylindrique; le ſecond eſt très-court; le troiſième eſt un peu alongé, aminci à ſa baſe. Les ſuivans ſont courts & cylindriques. Elles ſont inſérées à la partie antérieure de la tête.

Les yeux ſont grands, ovales, & les trois petits yeux liſſes ſont placés, ſur une ligne courbe, à la partie ſupérieure de la tête.

La bouche, dont M. Klüg a donné la deſcription, eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une langue ou lèvre inférieure, & ſeulement de deux antennules.

La lèvre ſupérieure eſt linéaire, comprimée, cornée, un peu plus courte que les mâchoires.

Les mandibules ſont cornées, fortes, arquées, pointues, munies d'une dent obtuſe vers le milieu de ſa partie intérieure.

Les mâchoires ou valves extérieures de la trompe ſont droites, cornées, plus longues que la lèvre ſupérieure, diviſées en deux parties, dont la première eſt une fois plus longue que l'autre, & celle-ci eſt terminée en pointe. Elles n'ont point d'antennules; ce qui forme, dans ce genre, une exception fort remarquable.

La langue ou lèvre inférieure eſt également diviſée en deux parties, dont l'une, cornée, porte les deux antennules à ſon extrémité, & l'autre eſt longue, ſétacée, ſimple, velue, accompagnée de deux filets ſétacés, une fois ou une fois & demie plus courts que la pièce précédente.

Les antennules dont nous venons de parler ſont courtes & compoſées de trois articles, dont les deux premiers ſont cylindriques, & le dernier eſt pointu.

Le corcelet eſt arrondi, convexe, un peu plus large que la tête.

L'abdomen eſt plus long que le corcelet, preſque conique, terminé en pointe.

Les pattes ſont de longueur moyenne; celles de derrière ſont un peu plus longues que celles de devant, & ne ſont ni plus dilatées ni plus velues que les autres.

Les ailes ſupérieures ſont un peu plus longues que l'abdomen; elles ont une cellule radiale ou marginale, alongée & étroite, & trois cellules cubitales ou ſouſmarginales, petites, preſque carrées.

L'Oxée eſt un inſecte du Bréſil, dont on ne connoît ni les habitudes, ni le travail, ni la manière de vivre. Sa larve nous eſt tout-à-fait inconnue.

OXÉE.

OXÆA. KLUG. *CENTRIS.* ILLIGER.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, filiformes, de douze articles dans les femelles, de treize dans mâles; premier article alongé; le second très-court; le troisième aminci à sa base.

Mandibules cornées, arquées, pointues, unidentées à leur partie interne.

Point d'antennules maxillaires; les deux labiales courtes, triarticulées.

Ailes supérieures avec une cellule marginale étroite, alongée, et trois sousmargi-ales petites, presque carrées.

ESPÈCE.

1. OXÉE jaunâtre.

Corps d'un jaune-roux, velu; abdomen d'un vert-bleuâtre dans le mâle, noir dans femelle, avec le bord des anneaux poli, d'un vert-doré.

1. Oxée jaunâtre.

Oxœa flaveſcens.

Oxœa villoſa helvola, abdominis ſegmentorum marginibus aurato-viridibus; interſtitiis in mare atris, in fœminâ viridi cæruleis.

Oxœa flaveſcens. Klug. *Berlin. Mag. Nat. Cur.* 1807. *p.* 262. *tab.* 7. *fig.* 1. — 1810. *p.* 44 & 45.

Centris aquilina. Illig. *Mag. Ent.* 5. *pag.* 144. *n°.* 12. Mas.

Centris chlorogaſter. Illig. *Mag. Ent.* 5. *p.* 144. *n°.* 11. Fœmina.

Oxœa. Latr. *Conſid. génér. ſur les Cruſt. & les Inſ. p.* 358. *Gen.* 351.

Le mâle diffère un peu de la femelle. Les antennes du premier ſont d'un jaune-teſtacé à leur baſe, & noirâtres à leur extrémité. Les mandibules ſont d'un jaune-teſtacé, avec l'extrémité noire. La tête eſt couverte de poils d'un jaune-clair. Le corcelet eſt couvert de poils ferrés, fins, d'un jaune-fauve. L'abdomen eſt d'un noir de velours, avec le bord des anneaux d'une belle couleur bleue, verte, brillante. Il y a, à la baſe & à l'extrémité, quelques poils d'un jaune-fauve. Les pattes ſont d'un brun-ferrugineux. Les cuiſſes ſont bordées de poils jaunes. Les jambes ſont un peu courbées; l'intérieur eſt couvert de poils jaunes.

La femelle eſt plus grande, plus épaiſſe que le mâle. Les pattes ne ſont pas non plus auſſi minces que celles du mâle. La baſe des antennes & la partie antérieure de la tête, qui ſont jaunes dans l'un, ſont noirs dans l'autre. Les mandibules ſont d'une couleur plus foncée. L'abdomen eſt plus déprimé, plus large, & terminé en pointe plus obtuſe. Il n'a pas la dernière articulation pourvue, dans le mâle, d'un petit crochet qui accompagne l'organe ſexuel. Sa couleur eſt d'un beau bleu-verdâtre, avec le bord des anneaux d'un vert-doré brillant.

Cet inſecte ſe trouve à Bahia de Gomès, dans le Bréſil.

OXYBÈLE. *Oxybelus.* Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Hyménoptères, & de la famille des Crabronites.

Les Oxybèles ont les antennes courtes, filiformes, en ſpirale; les mandibules ſimples, à peine dentées vers leur baſe interne; quatre antennules filiformes; l'écuſſon armé ordinairement d'une épine & de dents en forme de lame avancée; les ailes ſupérieures avec une cellule radiale, alongée, un peu appendicée, & une très-grande cellule cubitale.

Malgré le port qui leur eſt propre, & les caractères faciles à ſaiſir que préſentent les antennes, la bouche & le corcelet, ces inſectes avoient été diſſéminés dans divers genres. Linné, qui n'en avoit connu qu'une eſpèce, l'avoit placée parmi les Guêpes; & Fabricius, qui en a décrit pluſieurs, les a rangées, les unes parmi les Frélons, les autres parmi les Abeilles, & enſuite parmi les Nomades. M. Latreille eſt le premier qui les ait réunies, & en ait formé un genre que Fabricius, Jurine & Panzer ont ſucceſſivement adopté.

Les antennes des Oxybèles ſont filiformes, un peu roulées en ſpirale, à peine plus longues que la tête, & compoſées de douze articles dans les femelles, & de treize dans les mâles. Le premier de ces articles eſt peu alongé, un peu renflé; le ſecond eſt court, aminci à ſa baſe; le troiſième eſt plus long, & moins aminci à ſa baſe que le ſecond. Les ſuivans ſont preſqu'égaux & cylindriques. Elles ſont inſérées, fort près l'une de l'autre, à la partie antérieure de la tête, un peu au deſſus de la bouche.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, d'une trompe & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt cornée, fort courte, large, arrondie & ciliée antérieurement.

Les mandibules ſont cornées, alongées, arquées, minces, pointues, munies d'une dent peu ſaillante, vers leur baſe interne.

La trompe eſt formée de trois pièces. Les latérales, ou les mâchoires, ſont cornées, comprimées à leur baſe, coriaces, comprimées, minces, fléchies du milieu à l'extrémité. La pièce du milieu, ou la lèvre inférieure, eſt cornée à ſa baſe, alongée, étroite, preſque membraneuſe enſuite juſqu'à l'extrémité qui eſt un peu échancrée.

Les antennules antérieures ſont filiformes, compoſées de cinq articles, dont les trois premiers ſont égaux entr'eux, à peine amincis à leur baſe. Les deux derniers ſont un peu plus étroits & un peu plus courts que les trois premiers. Elles ſont inſérées ſur la pièce latérale de la trompe. Les antennules poſtérieures, preſqu'auſſi longues que les antérieures, ſont compoſées de quatre articles, dont le premier eſt le plus long. Les ſuivans vont un peu en diminuant de longueur & d'épaiſſeur. Elles ſont inſérées à la baſe de la lèvre ſur la partie cornée.

La tête eſt plus large que longue, aplatie antérieurement; elle tient au corcelet par un col fort court & étroit. Les yeux ſont oblongs, peu ſaillans, aſſez grands, placés à la partie latérale. On voit, ſur le vertex, trois petits yeux liſſes diſpoſés ſur une ligne courbe.

Le corcelet eſt à peu près de la largeur de la tête ou guère plus large. Le premier ſegment eſt fort court, ſéparé du dos par une légère impreſſion. Le dos eſt convexe, un peu élevé; l'écuſſon qui le termine eſt remarquable par une ou deux lames un peu avancées, qui varient pour la forme, & par une épine qui ſe trouve au deſſous, dont la forme varie de même. C'eſt à ces parties que nous nous ſommes attachés pour la diſtinction des eſpèces, plutôt qu'aux couleurs de l'abdomen, dont les taches varient du mâle à la femelle.

L'abdomen eſt court, de forme conique. Les anneaux ſont bien emboîtés les uns dans les autres, & ne préſentent pas les inciſions qu'on remarque dans les genres voiſins de celui-ci.

Les pattes ſont de longueur moyenne, aſſez groſſes. Les cuiſſes ſont ſimples, un peu renflées. Les jambes ſont armées de trois rangées d'épines ſur toute leur face externe, & ſont terminées en outre par deux autres épines beaucoup plus longues dans les deux poſtérieures que dans les quatre antérieures.

Les tarſes ſont filiformes, un peu épineux. Le premier article eſt long. Les trois ſuivans ſont courts & vont en diminuant de longueur; le cinquième eſt un peu alongé & renflé. Il eſt terminé par deux crochets au milieu deſquels ſe trouve une pelote ſpongieuſe, ordinairement noire, fendue au milieu, paroiſſant pouvoir s'ouvrir & ſe fermer, & qui ſert à l'inſecte à ſaiſir & retenir les Diptères & autres petits inſectes dont il nourrit ſes larves.

Les ailes dépaſſent à peine l'abdomen. Les ſupérieures ont leur cellule radiale ou marginale, alongée, terminée par un appendice peu marqué. On voit enſuite une grande cellule cubitale ou ſouſmarginale, d'où part une nervure récurrente. Il y a quelquefois une ſeconde cellule qui aboutit à l'extrémité de l'aile, c'eſt-à-dire que cette ſeconde cellule exiſte toujours; mais ordinairement les nervures qui la forment ſont peu marquées.

Les Oxybèles ſont de petits inſectes auſſi ſinguliers dans leur forme, que curieux & intéreſſans dans leur manière de vivre. On les trouve aſſez ordinairement ſur les fleurs, occupés à ſe nourrir du ſuc mielleux qu'elles contiennent; mais on les voit auſſi faire la guerre à de petits Diptères, les ſaiſir, les tuer & les tranſporter aux larves qu'ils ont dépoſées dans la terre. Nous n'avons pu les ſuivre dans leurs métamorphoſes ni obſerver leur nid; mais nous ne doutons pas qu'une hiſtoire détaillée de ces inſectes ne fût pour le moins auſſi curieuſe que celle des autres Hyménoptères, avec leſquels ils ont des rapports.

OXYBÈLE.

OXYBELUS. Latr. Fabr. Jur. VESPA. Linn. SPHEX. Schæff.

CRABRO. Fabr. Ross. APIS. NOMADA. Fabr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, filiformes, en spirale, de treize articles dans les mâles, de douze dans les femelles.

Mandibules minces, arquées, aiguës, munies d'une dent peu marquée, vers leur base interne.

Quatre antennules filiformes; les derniers articles à peine plus minces que les précédens.

Écusson armé d'une épine.

Ailes supérieures avec une cellule marginale alongée, un peu appendicée, et une cellule sousmarginale grande, inégale.

ESPÈCES.

1. Oxybèle piqueur.

Écusson presqu'échancré, avec une épine courbée; corps noir; abdomen avec quatre points blancs; pattes fauves.

2. Oxybèle lancifère.

Écusson armé d'une épine et d'une lame avancée, échancrée; corps noir, avec huit taches jaunes sur l'abdomen et les pattes fauves.

3. Oxybèle rayé.

Écusson armé de deux dents et d'une épine; corps noir, avec des lignes jaunes sur le corcelet, et des bandes interrompues sur l'abdomen.

4. Oxybèle larron.

Écusson armé de deux dents et d'une épine échancrée; corps noir, avec deux taches transverses, jaunes, sur chaque anneau de l'abdomen.

5. Oxybèle armé.

Écusson armé de deux dents et d'une épine échancrée; corps noir, avec deux points transverses, jaunes, sur les anneaux de l'abdomen; tarses et jambes antérieures ferrugineux.

6. Oxybèle combattant.

Écusson armé de deux dents et d'une épine obtuse; corps noir, avec dix taches jaunes sur l'abdomen; pattes noires, tachées de jaune.

7. Oxybèle lamellé.

Écusson armé d'une lame échancrée et d'une épine large, bifide; corps noir, avec un duvet cendré et des bandes interrompues, jaunes, sur l'abdomen.

8. Oxybèle redoutable.

Écusson armé de deux dents et d'une épine obtuse; corps noir, avec deux taches transverses, blanches, sur chaque anneau de l'abdomen.

9. Oxybèle

OXYBÈLE. (Insecte.)

9. Oxybèle belliqueux.

Écusson armé d'une lame bidentée et d'une épine obtuse; corps noir, avec six taches transverses, blanches, sur l'abdomen; pattes mélangées de jaune et d'obscur.

10. Oxybèle mucroné.

Écusson armé de deux dents et d'une épine tronquée; corps noir, taché de jaune; pattes jaunes, avec les cuisses noires.

11. Oxybèle trident.

Écusson armé de deux dents et d'une épine obtuse; corps noir, avec deux taches jaunes sur chaque anneau de l'abdomen; pattes fauves, avec les cuisses noires.

12. Oxybèle nigripède.

Écusson armé de trois épines; corps noir, avec deux points jaunes sur l'abdomen.

13. Oxybèle noté.

Écusson armé de deux dents et d'une épine obtuse; corps noir, pubescent, avec quatorze taches jaunes sur l'abdomen.

14. Oxybèle hémorrhoïdal.

Écusson armé de deux dents et d'une épine aiguë; corps noir, avec quelques points jaunes sur l'abdomen, l'anus et les jambes ferrugineux.

15. Oxybèle triple-épine.

Écusson armé de deux dents et d'une épine; corps noir, avec deux points blancs sur l'abdomen.

16. Oxybèle biponctué.

Écusson armé de deux dents et d'une épine aiguë; corps noir, avec deux petits points jaunes sur l'abdomen.

17. Oxybèle pygmée.

Corcelet armé de deux dents et d'une épine aiguë; corps noir, avec quatre points blancs sur l'abdomen; pattes d'un fauve-obscur, avec les cuisses noires.

1. Oxybèle piqueur.

Oxybelus haſtatus.

Oxybelus ſcutello ſubemarginato ſpinâque porrectâ incurvâ, ater, abdomine ſegmento primo ſecundoque utrinquè puncto albo; pedibus rufis. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 317. *n°.* 4.

Il eſt un peu plus grand que l'Oxybèle rayé. Les antennes ſont noires, avec le premier article ferrugineux. La tête eſt noire, avec un duvet argenté ſous les antennes. Le corcelet eſt noir, ſans tache. L'écuſſon eſt avancé, blanc, preſqu'échancré, armé d'une épine avancée, courbée. L'abdomen eſt noir, luiſant, avec un point blanc de chaque côté du premier & du ſecond anneau. Les pattes ſont entiérement rougeâtres.

Il ſe trouve à Mogador.

2. Oxybèle lancifère.

Oxybelus lancifer.

Oxybelus ſcutello mucronato laminâque porrectâ emarginatâ, niger, abdomine maculis octo flavis; pedibus rufis.

Cet inſecte n'eſt peut-être qu'une variété du précédent. Les antennes ſont noires, avec très-peu de brun à l'extrémité du premier article & au deſſous des derniers. La tête eſt ponctuée, noire, avec un léger duvet argenté ſur le front. Les mandibules ſont rouges, avec l'extrémité noire. Les antennules ſont noires. Le corcelet eſt ponctué, noir, avec un peu de jaune ſur le premier ſegment & un point de chaque côté. L'écaille de l'origine des ailes eſt ferrugineuſe, & on voit ſur l'écuſſon une lame avancée, un peu échancrée, jaune, & au deſſous une épine noire, creuſée en gouttière, un peu courbée, plus longue & plus étroite que dans l'Oxybèle rayé. L'abdomen eſt pointillé, noir, avec une tache d'un jaune-clair de chaque côté des quatre premiers anneaux. Les pattes ſont entiérement ferrugineuſes.

Il ſe trouve en Eſpagne, & m'a été communiqué par M. Latreille.

3. Oxybèle rayé.

Oxybelus lineatus.

Oxybelus ſcutello bidentato mucronatoque, niger, thorace flavo lineato, abdomineque faſciis interruptis.

Oxybelus lineatus. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 317. *n°.* 3.

Crabro lineatus. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 300. *n°.* 24.

Nomada lineata. Fabr. *Mant. Inſect. tom.* 1. *p.* 206. *n°.* 3.

Crabro lineatus. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 73. *tab.* 18.

Oxybelus lineatus. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſect. tom.* 4. *p.* 79.

Oxybelus lineatus. Jur. *Hym. p.* 217.

Il a près de quatre lignes & demie de longueur. Les antennes ſont noires, avec un peu de rougebrun en deſſous. La tête eſt noire, légérement couverte d'un duvet argenté, un peu plus ſerré ſur le front. Les mandibules ſont fauves, avec l'extrémité noire. Les derniers articles des antennules ſont fauves. Le corcelet eſt ponctué, noir, avec deux lignes ſur le dos, deux plus courtes près des ailes, une tranſverſale, un peu interrompue, ſur le devant, un point, de chaque côté, à la ſuite de la ligne tranſverſale, le tout d'une couleur jaune. L'écuſſon a deux points jaunes, enſuite une lame large, échancrée, jaune, & au deſſous une épine creuſée en gouttière, tronquée, noire. L'abdomen eſt pointillé, noir, marqué de cinq bandes jaunes, dont les quatre premières ſont interrompues; la première eſt plus large & moins interrompue que les ſuivantes. Les pattes ſont fauves, avec les cuiſſes jaunes en deſſous. Les ailes ont leurs nervures brunes.

Il ſe trouve en France, en Allemagne, en Italie; il eſt très-rare aux environs de Paris.

4. Oxybèle larron.

Oxybelus latro.

Oxybelus ſcutello bidentato mucroneque emarginato, niger, abdominis ſegmentis maculis duabus tranſverſis, pallidè flavis.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, à l'Oxybèle rayé. Les antennes ſont noires, avec un peu de brun en deſſous. La tête eſt noire, avec un très-léger duvet argenté ſur le front. Les mandibules ſont d'un brun-ferrugineux. Le corcelet eſt ponctué, noir, avec un petit point jaune à l'extrémité latérale du premier ſegment. L'écaille de l'origine des ailes eſt d'un brun-ferrugineux, marquée d'un très-petit point jaune, à peine apparent. On voit ſur l'écuſſon deux dents ou lames jaunes, avancées, & une épine creuſée en gouttière, qui s'élargit un peu à l'extrémité, & ſe termine par deux lobes arrondis ou par une échancrure bien marquée. L'abdomen eſt pointillé, noir, avec une tache tranſverſe, d'un jaune-blanc ſur chaque anneau. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec les cuiſſes antérieures noires. Les nervures des ailes ſont d'un brun-teſtacé.

Il ſe trouve au midi de la France, en Italie, aux environs de Paris.

5. Oxybèle armé.

Oxybelus armiger.

Oxybelus ſcutello bidentato mucroneque emarginato, niger, abdominis ſegmentis maculis duabus

bus transversis flavis ; tarsis tibiisque anticis ferrugineis.

Il ressemble à l'Oxybèle redoutable. Les antennes sont noires, avec l'extrémité brune. La tête est noire, avec un léger duvet argenté sur le front. La bouche est noire. Le corcelet est pointillé, noir, sans tache. L'écusson est armé de deux petites lames avancées, jaunes, & d'une épine noire, creusée en gouttière, qui s'élargit un peu à l'extrémité, & se termine par deux lobes ou par une échancrure bien marquée. L'abdomen est pointillé, noir, avec une petite tache transverse, jaune, de chaque côté des anneaux. Les pattes sont noires, avec les tarses & les jambes antérieures ferrugineux. Les nervures des ailes sont noires.

Il se trouve aux environs de Paris.

6. Oxybèle combattant.

Oxybelus pugnax.

Oxybelus scutello bidentato mucroneque obtuso, niger, abdomine maculis decem flavis ; pedibus nigris flavo maculatis.

Il est plus grand que l'Oxybèle redoutable. Les antennes sont noires, avec l'extrémité noirâtre. La tête est noire, légérement couverte d'un duvet argenté. Les antennules & les mandibules sont également noires. Le corcelet est ponctué, noir, avec deux points jaunes de chaque côté du segment antérieur. L'écusson a deux petites lames jaunes & une épine noire, obtuse, creusée en gouttière. L'abdomen est légérement pubescent, pointillé, noir, avec une grande tache jaune de chaque côté des cinq premiers anneaux. Les pattes sont noires, avec la partie antérieure des jambes de devant & une partie des cuisses jaunes. Les pattes intermédiaires ont un peu de jaune au haut des jambes & sous les cuisses. Les postérieures n'ont un peu de jaune qu'au haut des jambes. Les ailes ont leurs nervures noires.

Il se trouve aux environs de Paris.

7. Oxybèle lamellé.

Oxybelus lamellatus.

Oxybelus scutello porrecto emarginato, laminâque fissâ, niger, cinereo pubescens, abdomine fasciis interruptis flavis.

Il a trois lignes & demie de longueur. Les antennes sont d'un brun-ferrugineux. La tête est noire, légérement couverte d'un duvet-blanchâtre, plus ferré & argenté sur le front. La bouche est ferrugineuse, avec l'extrémité des mandibules noire. Le corcelet est pointillé, noir, légérement couvert d'un duvet blanchâtre, un peu plus ferré sur les côtés de la poitrine. Le segment antérieur est jaune, & l'écaille de la base des ailes est brune. On voit deux points jaunes sur l'écusson, une lame avancée, échancrée, jaune, & une autre en dessous beaucoup plus avancée, striée, large, presqu'ovale, fendue ou bilobée à l'extrémité, d'un brun-ferrugineux ou d'un brun très-foncé. L'abdomen est pointillé, noir, avec des bandes jaunes, dont quelques-unes & quelquefois toutes interrompues. Les pattes sont ferrugineuses, avec les cuisses antérieures jaunes. Les ailes ont leurs nervures brunes.

Je l'ai trouvé en Égypte & aux environs de Bagdad.

8. Oxybèle redoutable.

Oxybelus uniglumis.

Oxybelus scutello bidentato mucroneque obtuso, niger, abdominis segmentis utrinquè maculâ transversâ, albâ.

Oxybelus uniglumis. Fabr. *Syst. Pycz. p.* 316. *n°. 2.*

Crabro uniglumis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 300. *n°.* 25.

Oxybelus uniglumis. Latr. *Gen. Crust. & Ins. tom.* 4. *p.* 78. — *Hist. nat. des Crust. & des Insect. tom.* 13. *p.* 307.

Crabro uniglumis. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 64. *tab.* 14. — *Kritisc. Revis. p.* 191.

Oxybelus uniglumis. Jur. *Hym. p.* 217.

Crabro uniglumis. Ross. *Faun. Etrusc. tom.* 2. *p.* 92. — *Illig. tom.* 2. *p.* 151.

Cet insecte paroît avoir été confondu avec quelques autres espèces. Ce qui le distingue, c'est que le corcelet est tout noir. L'écusson a deux petites lames jaunes & une épine noire, avancée, obtuse, creusée supérieurement en gouttière. L'abdomen est lisse ou à peine pointillé, marqué, sur chaque anneau, ou sur les deux ou trois premiers seulement, de deux petites taches d'un jaune-blanc. Les pattes sont ferrugineuses, avec les cuisses noires. L'extrémité des cuisses est quelquefois ferrugineuse, & il y a quelquefois un peu de noir à la partie extérieure des jambes postérieures. (*Voy.* Frélon redoutable, n°. 34.)

9. Oxybèle belliqueux.

Oxybelus bellicosus.

Oxybelus scutello laminâ bidentatâ mucroneque obtuso, niger, abdomine maculis sex transversis albis, pedibus flavo fuscoque variis.

Il ressemble beaucoup à l'Oxybèle mucroné. Les antennes sont noires. La bouche est noire, avec les mandibules extérieurement jaunes. La tête est noire, avec un très-léger duvet argenté. Le corcelet est pointillé, noir, avec le premier segment jaune, à peine coupé au milieu par une petite

ligne noire. On voit un point jaune, de chaque côté, à l'extrémité du ſegment. L'écaille de l'origine des ailes eſt ferrugineuſe, marquée d'un très-petit point jaune. L'écuſſon a une lame tranſverſe, bidentée, jaune, & une épine au deſſous, creuſée en gouttière, obtuſe, noire à la baſe, ferrugineuſe à l'extrémité. L'abdomen eſt finement pointillé, légérement pubeſcent, noir, avec une petite tache tranſverſe, d'un jaune-blanc, de chaque côté des premiers anneaux. Les pattes antérienres ſont jaunes, avec la partie ſupérieure des cuiſſes noirâtre, & l'extrémité des jambes d'un jaune un peu obſcur. Les intermédiaires ſont d'un jaune un peu obſcur, avec les jambes jaunes. Les poſtérieures ſont d'un jaune-obſcur, avec la partie ſupérieure des jambes jaune. Les ailes ont leurs nervures noirâtres.

Il ſe trouve aux environs de Paris, & m'a été communiqué par M. Latreille.

10. Oxybèle mucroné.

Oxybelus mucronatus.

Oxybelus ſcutello bidentato mucroneque truncato, niger, flavo maculatus; pedibus flavis, femoribus nigris.

Oxybelus mucronatus. Fabr. *Syſtem. Pyezat, p.* 318. *n°.* 5.

Crabro mucronatus. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 2. *p.* 300. *n°.* 25.

Oxybelus mucronatus. Panzer, *Faun. Germ. Faſc.* 73. *tab.* 19.

Oxybelus mucronatus. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 4. *p.* 79.

Oxybelus mucronatus. Jur. *Hym. p.* 217.

Il reſſemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, à l'Oxybèle redoutable. Les antennes ſont noires, avec l'extrémité un peu ferrugineuſe. La tête eſt noire, avec un léger duvet argenté ſur le front. La bouche eſt noire. Le corcelet eſt pointillé, noir, avec deux points jaunes, tranſverſes, ſur le premier ſegment, & un autre de chaque côté. L'écaille de l'origine des ailes eſt obſcure, avec un petit point jaune. L'écuſſon eſt marqué de deux petites lames jaunes & d'une épine noire, creuſée en gouttière, tronquée. L'abdomen eſt pointillé, noir, avec une tache jaune de chaque côté des quatre ou cinq premiers anneaux. Les pattes ſont jaunes, avec les cuiſſes noires. Une partie des cuiſſes antérieures eſt jaune, & il y a un peu de noir aux jambes poſtérieures. Les nervures des ailes ſont noires.

Il ſe trouve dans toute l'Europe.

11. Oxybèle trident.

Oxybelus tridens.

Oxybelus ſcutello bidentato mucroneque obtuſo, niger, abdominis ſegmentis utrinquè maculâ flavâ; pedibus rufis, femoribus nigris.

Oxybelus tridens. Fabr. *Syſt. Pyez. pag.* 318. *n°.* 6.

Crabro tridens. Fabr. *Entom. Syſt. em. Suppl. tom.* 5. *p.* 270.

Nomada punctata. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 346. *n°.* 3.

Oxybelus tridens. Jur. *Hym. p.* 217.

Il reſſemble beaucoup à l'Oxybèle mucroné; mais il eſt un peu plus grand. Les antennes ſont noires à leur baſe, ferrugineuſes à leur extrémité. La tête eſt noire, avec un léger duvet argenté ſur le front. Le corcelet eſt noir, ſans tache. L'écuſſon eſt armé de deux petites dents jaunes & d'une épine creuſée en gouttière, noire. L'abdomen eſt noir, glabre, avec une tache tranſverſe, jaune, de chaque côté des anneaux. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec les cuiſſes noires.

Il ſe trouve en France, en Allemagne.

Nota. Le *Nomada punctata*, décrit par Fabricius comme venant du Canada, & cité, par cet auteur, comme étant le même inſecte que l'Oxybèle trident, me paroit différer. Il a un petit point calleux, jaune, au-devant des ailes, tandis que le corcelet de l'autre eſt ſans tache.

12. Oxybèle nigripède.

Oxybelus nigripes.

Oxybelus ſcutello triſpinoſo, niger, abdominis ſegmento primo punctis duobus flavis.

Il a un peu plus de trois lignes de longueur. Les antennes ſont noires, avec l'extrémité un peu ferrugineuſe. La tête eſt noire. Le corcelet eſt pointillé, noir, ſans tache. On voit ſur l'écuſſon trois épines de la même couleur, dont deux arquées intérieurement, & la troiſième un peu plus longue, creuſée en gouttière, tronquée, un peu arquée en deſſous. L'abdomen eſt finement pointillé, noir, avec un point jaune de chaque côté du premier anneau, ou quelquefois entiérement noir. Les pattes ſont noires, avec les jambes antérieures, à leur partie interne, les tarſes des mêmes jambes, & l'extrémité des autres tarſes, ferrugineux. Les nervures des ailes ſont d'un brun-noirâtre.

Il ſe trouve au midi de la France, aux environs de Paris.

13. Oxybèle noté.

Oxybelus 14-notatus.

Oxybelus ſcutello bidentato mucroneque obtuſo, niger, argenteo pubeſcens, abdominis ſegmentis maculis duabus tranſverſis, flavis.

Oxybelus quatuordecim notatus. Jur. *Hym. p.* 217. *tab.* 11. *fig.* 5.

Oxybelus quatuordecim notatus. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 4. *p.* 79.

Il n'a guère au-delà de deux lignes & demie de longueur. Les antennes ſont noires à leur baſe, ferrugineuſes à leur extrémité. La tête eſt noire, fortement pointillée, légérement couverte d'un duvet blanc, un peu plus ſerré & argenté ſur le front. Les mandibules ſont d'un jaune-fauve, avec l'extrémité noire. Le corcelet eſt fortement pointillé, noir, légérement couvert d'un duvet blanchâtre, avec le ſegment antérieur jaune, & l'écaille de l'origine des ailes brune, marquée d'un point jaune. L'écuſſon a deux points jaunes, deux petites lames jaunes & une épine avancée, creuſée en gouttière, terminée en pointe obtuſe. L'abdomen eſt pointillé, noir, avec deux taches jaunes ſur chaque anneau, qui forment des bandes interrompues. Les pattes ſont jaunes, avec une partie des cuiſſes antérieures & la majeure partie des autres noires. Les ailes ont leurs nervures d'un brun-clair.

Il ſe trouve au midi de la France, en Italie, dans la Grèce, dans les îles de l'Archipel.

14. Oxybèle hémorrhoïdal.

Oxybelus hæmorrhoidalis.

Oxybelus ſcutello bidentato mucroneque acuto, niger, abdomine punctis flavis, ano tibiiſque ferrugineis.

Il a un peu plus de deux lignes de longueur. Les antennes ſont noires, avec l'extrémité ferrugineuſe. La tête eſt pointillée, noire. Les mandibules ſont ferrugineuſes, avec l'extrémité noire. Le corcelet eſt pointillé, noir, avec un peu de jaune ſur le ſegment antérieur. L'écuſſon eſt marqué, comme dans les eſpèces précédentes, de deux dents ou lames avancées, jaunes, & armé d'une épine en deſſous, étroite, creuſée en gouttière. L'abdomen eſt finement pointillé, noir, avec un point jaune, tranſverſal, de chaque côté des trois premiers anneaux; le dernier eſt ferrugineux, ainſi qu'une partie du pénultième. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec les cuiſſes noires. Les nervures des ailes ſont d'un teſtacé-pâle.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

15. Oxybèle triple-épine.

Oxybelus triſpinoſus.

Oxybelus ſcutello bidentato mucronatoque, niger, abdomine utrinquè punctis duobus flavis. Fabr. *Syſt. Pycz. p.* 318. *n°.* 7.

Crabro triſpinoſus. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 301. *n°.* 26.

Oxybelus triſpinoſus. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 4. *p.* 79. *tab.* 13. *fig.* 13.

Oxybelus triſpinoſus. Jur. *Hym. p.* 217.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, Abeille triple-épine, n°. 76.

16. Oxybèle bipointé.

Oxybelus bipunctatus.

Oxybelus ſcutello bidentato mucroneque acuto, niger, abdomine punctis duobus minutis flavis.

Il reſſemble au précédent pour la forme & la grandeur. Il a un peu plus de deux lignes de longueur. Les antennes ſont noires. La tête eſt pointillée, noire, avec un léger duvet argenté ſur le front. Les mandibules ſont jaunes, avec l'extrémité noire. Le corcelet eſt pointillé, noir, à peine pubeſcent. On voit ſur l'écuſſon deux dents avancées, noires, & une épine plus avancée, creuſée ſupérieurement en gouttière, & terminée en pointe. L'abdomen eſt liſſe, noir, luiſant, avec un petit point jaune de chaque côté du premier anneau. Les pattes ſont noires, avec la partie antérieure des premières jambes, jaune. Les nervures des ailes ſont teſtacées, pâles.

Il ſe trouve aux environs de Paris, & m'a été communiqué par M. Latreille.

17. Oxybèle pygmée.

Oxybelus pygmæus.

Oxybelus thorace bidentato mucroneque acuto, niger, abdomine punctis quatuor albis; pedibus fuſco-ferrugineis, femoribus nigris.

Il a deux lignes de longueur, & eſt un peu plus étroit que les précédens. Les antennes ſont noires, avec l'extrémité d'un brun-ferrugineux. La tête eſt noire, avec un duvet argenté ſur le front. La bouche eſt noire. Le corcelet eſt finement pointillé, noir, ſans tache. L'écaille de l'origine des ailes eſt brune. L'écuſſon a deux petites lames noires, & une épine de la même couleur, creuſée en gouttière, pointue. L'abdomen eſt à peine pubeſcent, très-finement pointillé, noir, avec un point d'un jaune-blanc de chaque côté des deux premiers anneaux. Les cuiſſes ſont noires. Les jambes & les tarſes ſont d'un ferrugineux obſcur, avec les jambes poſtérieures un peu noirâtres à leur partie extérieure. Les ailes ont leurs nervures teſtacées.

Il ſe trouve aux environs de Paris, & m'a été communiqué par M. Latreille.

OXYCÈRE. *Oxycera.* Genre d'inſectes de l'Ordre des Diptères, & de la famille des Stratiomydes.

Les Oxycères ont les antennes courtes, renflées, terminées par un petit filet ſétacé; la trompe

courte, cachée; l'abdomen déprimé, auſſi large que long; les nervures des ailes peu apparentes.

Ces inſectes ont été confondus, par tous les auteurs, avec les Stratiomes, auxquels ils reſſemblent effectivement par la forme du corps & des ailes, mais dont ils diffèrent eſſentiellement par les antennes, qui ſont à articles alongés & diſtincts dans ceux-ci, tandis que, dans les Oxycères, le premier article eſt court, aſſez gros, aminci à ſa baſe. Les quatre ſuivans ſont courts, très-ſerrés, & forment, à eux quatre, une maſſe ovale; le dernier donne naiſſance, à ſa partie ſupérieure, à un petit filet ſétacé, de la longueur de tous les autres articles pris enſemble. Elles ſont inſérées, très-près l'une de l'autre, à la partie antérieure de la tête, un peu au deſſus de la trompe.

Celle-ci eſt courte, coudée à ſa baſe, rétractile, bilabiée à ſon extrémité; elle renferme des ſoies que je n'ai pu développer, mais dont le nombre ne m'a pas paru excéder trois : elles ſont contenues dans la rainure de la trompe, par une petite languette ou lèvre ſupérieure. On voit deux antennules fort courtes qui accompagnent la trompe, & qui ſont inſérées à ſa baſe latérale, un peu ſupérieure.

La tête eſt plus large que longue, preſqu'auſſi large que le corcelet. Elle porte deux grands yeux à réſeau placés à la partie latérale, & trois petits yeux liſſes, fort rapprochés, diſpoſés en triangle ſur le vertex.

Le corcelet eſt peu élevé, arrondi, preſque cylindrique, terminé par un écuſſon un peu élevé, ordinairement armé de deux épines aiguës, preſque droites ou légérement arquées.

L'abdomen eſt déprimé, tranchant ſur les côtés, auſſi large que long, ou même plus large, terminé en pointe obtuſe.

Les pattes ſont ſimples, de longueur moyenne, terminées par deux ou trois petites pelottes ſpongieuſes & par deux crochets.

Les ailes ſont un peu plus longues que l'abdomen. Les nervures marginales ſont aſſez bien marquées; mais on voit, vers le milieu, une cellule preſqu'ovale, d'où partent quatre nervures à peine marquées.

Les Oxycères paroiſſent peu différer des Stratiomes & des Némotèles, tant pour leurs larves, que pour les habitudes & la manière de vivre des inſectes parfaits. Les premières habitent les eaux douces, & les derniers fréquentent les fleurs des plantes qui croiſſent dans les prairies humides, autour des rivières, des étangs, des mares.

OXYCÈRE.

OXYCERA. Meig. Illig. Latr. MUSCA. Linn. Scop. STRATIOMYS. Geoffr. Fabr. Schell.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, de six articles; le premier obconique; les quatre suivans comprimés, formant une masse ovale; le dernier sétiforme.

Trompe courte, coudée, bilabiée, rétractile.

Deux antennules courtes, peu distinctes, biarticulées.

Ailes avec une cellule ovale vers le milieu, d'où partent quatre nervures peu distinctes.

Écusson ordinairement armé de deux épines.

ESPÈCES.

1. Oxycère hypoléon.

Noire; côtés du corcelet et de l'abdomen avec des taches jaunes.

2. Oxycère rayée.

Verte; corcelet avec des lignes, abdomen avec des bandes, noires.

3. Oxycère variée.

Noire; corcelet avec deux lignes, abdomen avec une bande et des taches, jaunes.

4. Oxycère maculée.

Noire; corcelet avec six lignes, abdomen avec neuf taches, jaunes.

5. Oxycère nigricorne.

Noire; corcelet avec quatre lignes interrompues, jaunes; côtés de l'abdomen jaunes.

6. Oxycère léonine.

Noire; écusson, base et extrémité de l'abdomen jaunes.

1. Oxycère hypoléon.

Oxycera hypoleon.

Oxycera atra, thoracis abdominiſque lateribus flavo maculatis.

Oxycera hypoleon. Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 137. *tab.* 8. *fig.* 3.

Oxycera hypoleon. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſect. tom.* 4. *p.* 277.

Muſca hypoleon. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *pag.* 980. *n°.* 7.

Stratiomys atra, thorace abdomineque maculis flavis. Geoffr. *Inſ. Par.* 2. *p.* 481. *n°.* 6.

Stratiomys maculata. Fourc. *Ent. Par. t.* 2. *p.* 468. *n°.* 6.

Muſca rara. Scop. *Ent. Carn. n°.* 912.

Stratiomys hypoleon. Panzer, *Faun. Germ. Faſc.* 1. *tab.* 14.

Elle a environ trois lignes de longueur. Les antennes ſont noirâtres. La tête eſt jaune, avec une ligne noire ſur le front, & le vertex noir. Le corcelet eſt noir, avec les côtés, l'écuſſon & une tache, de chaque côté, au deſſus de l'écuſſon, jaunes. L'écuſſon eſt armé de deux épines un peu arquées, jaunes. L'abdomen eſt court, large, noir, avec ſix taches, dont une, à la baſe, preſque carrée, deux oblongues de chaque côté, & une triangulaire à l'extrémité. La poitrine eſt noire, avec une petite tache jaune ſur les côtés. Le deſſous de l'abdomen eſt noir, avec un peu de jaune au milieu.

Elle ſe trouve dans les prairies humides de toute l'Europe.

2. Oxycère rayée.

Oxycera trilineata.

Oxycera viridis, thorace lineis abdomine faſciis nigris.

Oxycera trilineata. Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 137. *tab.* 8. *fig.* 2.

Oxycera trilineata. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſect. tom.* 4. *p.* 278.

Muſca trilineata *antennis filatis clavatis, ſcutello bidentato, corpore viridi, thorace lineis abdomineque faſciis nigris.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 980. *n°.* 6.

Stratiomys luteo-virescens, thorace lineis tribus longitudinalibus, abdomine tribus tranſverſis, arcuatis, nigris. Geoffr. *Inſ. Par. tom.* 2. *p.* 482. *n°.* 7.

Stratiomys faſciata. Fourc. *Ent. Par. tom.* 2. *p.* 468. *n°.* 7.

Stratiomys trilineata. Fabr. *Entom. Syſt. em. tom.* 4. *pag.* 267. *n°.* 19. — *Syſt. Antl. pag.* 85. *n°.* 28.

Stratiomys trilineata. Panzer, *Faun. Germ. Faſc.* 1. *tab.* 13.

Stratiomys trilineata. Schell. *Dipt. tab.* 24. *fig.* 3.

Elle a deux lignes & demie de long. Les antennes ſont noires, avec la baſe jaunâtre. La tête eſt verte, marquée d'une ligne noire, qui va de la baſe des antennes juſqu'aux yeux liſſes. Le corcelet eſt vert, avec trois lignes noires ſur le dos. L'écuſſon eſt vert, armé de deux épines jaunes. L'abdomen eſt vert, marqué de quatre bandes noires. Le balancier eſt vert. Les pattes ſont jaunes. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures jaunes.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe, dans les prés très-humides.

3. Oxycère variée.

Oxycera variegata.

Oxycera nigra, thorace lineis duabus, abdomine faſciâ maculiſque flavis.

Elle reſſemble beaucoup à l'Oxycère rayée. Les antennes ſont d'un jaune-obſcur. La tête eſt jaune, avec une ligne noire ſur le front, & le vertex noir. Le corcelet eſt noir, avec deux lignes jaunes ſur le dos & une ſur les côtés. L'écuſſon eſt jaune, armé de deux épines un peu arquées. L'abdomen eſt noir, avec une tache jaune à la baſe, une tache ſur les côtés, une bande, puis deux taches plus grandes que les premières, qui ſe joignent quelquefois par une petite ligne, & une autre tache à l'extrémité. La poitrine eſt noire, avec quelques taches jaunes ſur les côtés. Les pattes ſont jaunes. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures blanchâtres.

Elle ſe trouve en Caroline, d'où elle a été apportée par M. Boſc.

4. Oxycère maculée.

Oxycera maculata.

Oxycera nigra, thorace lineis ſex, abdomine maculis novem flavis.

Elle reſſemble aux précédentes. Les antennes ſont jaunes. La tête eſt noire, avec deux lignes ſur le front & le bord poſtérieur jaunes. Le corcelet eſt noir, avec ſix lignes jaunes, dont deux, de chaque côté, ſe réuniſſent par les deux extrémités. L'écuſſon eſt jaune, armé de deux épines preſque droites. L'abdomen eſt noir, avec une tache jaune à la baſe, une autre au milieu, trois de chaque côté & une à l'extrémité. La poitrine eſt noire, avec une tache qui s'élève en écaille ſur les côtés. Le deſſous de l'abdomen eſt noir, bordé de jaune. Les pattes ſont jaunes. Les ailes ſont tranſparentes, avec

avec les nervures d'un jaune-blanchâtre. Les balanciers ſont jaunes.

Elle ſe trouve en Caroline, d'où elle a été apportée par M. Boſc.

5. Oxycère nigricorne.

Oxycera nigricornis.

Oxycera nigra, thorace lineis quatuor interruptis abdomineſque lateribus flavis.

Elle eſt un peu plus petite que les précédentes. Les antennes ſont noires. La tête eſt jaune, avec une ligne ſur le front & le vertex noirs. Le corcelet eſt noir, avec quatre lignes jaunes, interrompues, au milieu. L'écuſſon eſt jaune, armé de deux petites épines preſque droites. L'abdomen eſt noir, bordé d'un jaune-fauve, intérieurement feſtonné. La poitrine eſt noire, avec une écaille jaune ſur les côtés. Le deſſous de l'abdomen eſt noir, bordé de jaune, laquelle couleur jaune s'étend légérement ſur le bord des anneaux. Les pattes ſont jaunes. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures jaunâtres. Les balanciers ſont jaunes.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

Du cabinet de M. Boſc.

6. Oxycère léonine.

Oxycera leonina.

Oxycera atra, ſcutello, abdominis baſi apiceque flavis.

Oxycera leonina. Meigen, *Dipt. tom.* 1. *p.* 136.

Stratiomys leonina. Panzer, *Faun. Germ. Faſc.* 56. *tab.* 21.

Elle a deux lignes & demie de longueur. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, avec la bouche jaune, & une tache de la même couleur derrière les yeux. Le corcelet eſt noir, luiſant, marqué, de chaque côté, d'une petite ligne jaune, & d'un point de la même couleur à l'origine des ailes. L'écuſſon eſt jaune, armé de deux épines un peu arquées. L'abdomen eſt noir, avec une tache jaune à la baſe & une autre à l'extrémité. Les cuiſſes ſont noires, avec l'extrémité jaune. Les jambes ſont jaunes, avec le milieu noir. Les tarſes ſont noirs, avec le premier article jaune. Les ailes ont leurs nervures jaunâtres. Les balanciers ſont noirs, avec le renflement qui les termine jaune.

Elle ſe trouve en Siléſie, ſur le bord des eaux.

OXYOPE. *Oxyopes.* Genre d'inſectes de la ſeconde ſection de l'Ordre des Aptères, & de la famille des Aranéides.

Les Oxyopes ſont des Aranéides qui ſemblent réunir les Araignées *crabes* des auteurs avec celles de la famille des Araignées *loups*. Leurs yeux, au nombre de huit & inégaux, forment une eſpèce d'héxagone alongé, irrégulier, ou une ſorte de triangle, dont la baſe eſt courbe ou arquée en devant, & occupe l'extrémité antérieure du corcelet, & dont la pointe eſt tronquée. Ils ſont diſpoſés, deux par deux, ſur quatre lignes tranſverſes. Ceux de la ſeconde, & enſuite ceux de la quatrième, ſont plus gros. Les pattes ſont alongées & grêles. La première paire eſt la plus longue; la ſeconde & la quatrième ſont preſqu'égales, & la troiſième eſt la plus courte.

J'avois d'abord placé la ſeule eſpèce qui m'étoit connue, dans la diviſion des Araignées crabes, & je l'avois appelée *Araignée hétérophthalme, Aranea heterophthalma (Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom. 7, p. 280)*. Je crus, peu de tems après, devoir en former un genre particulier, ſous la déſignation d'*Oxyope (Nouv. Dict. d'Hiſt. natur. tom. 24, tabl. méth. p. 155)*. M. Walckenaer l'a depuis nommé *Sphaſe, Sphaſus*, & il fait partie de ſa tribu des Araignées, diviſion des Arpenteuſes, *Exploratoriæ*. Le mot d'*Oxyopes*, ſignifiant vue perçante, pouvoit très-bien s'appliquer à des animaux que la Nature paroit avoir favoriſés à cet égard, puiſque le nombre de leurs yeux eſt de huit, & dans une ſituation la plus propre à recevoir, en plus de ſens poſſibles, les rayons de lumière. Cette dénomination ne devoit pas être changée, & je la conſerve.

Les deux yeux de la première ligne, ou les antérieurs, ſont très-petits & rapprochés. Ceux de la ſeconde ligne ſont très-écartés l'un de l'autre; les quatre derniers forment preſqu'un carré, dont le côté antérieur eſt un peu plus large. Deux de ces yeux, ſavoir, les poſtérieurs, ſont petits; mais les deux autres ſont les plus grands, à en juger d'après le deſſin de M. Walckenaer, qui a étudié, avec un ſoin particulier, tout ce qui eſt relatif à l'organiſation & aux mœurs des Aranéides. Ce deſſin a été fait ſur une eſpèce exotique. Dans l'Oxyope bigarré, que nous avons en Europe, les yeux de la ſeconde ligne m'ont paru ſurpaſſer les autres en groſſeur. Les quatre derniers ſont de grandeur moyenne, & preſqu'également diſtans.

La bouche, comme toutes celles des animaux de la même famille, eſt compoſée de deux mandibules, d'autant de mâchoires & d'antennules, & d'une lèvre inférieure.

Les mandibules reſſemblent, en général, à celles des Araignées proprement dites & des genres voiſins. Elles ſont aſſez longues, perpendiculaires, & l'onglet mobile, ou le crochet qui les termine, eſt petit & replié ſur le côté interne.

Les mâchoires ſont alongées, preſque de la même largeur partout, droites & arrondies à leur extrémité. Leur côté extérieur donne naiſſance, près de la baſe, à une antennule filiforme, de cinq articles, dont le premier très-court, dont le ſecond, & enſuite les deux derniers, plus longs; le terminal a un petit crochet au bout.

La lèvre forme une eſpèce de carré long, s'élar-

giſſant, & s'arrondiſſant un peu vers ſon extrémité ſupérieure.

Le corps des Oxyopes eſt oblong, peu ou médiocrement velu. Le corcelet forme un ovoïde étroit & tronqué antérieurement. L'abdomen eſt ovoïdo-conique. Les pattes ſont longues & fines; la première paire eſt la plus longue, & la troiſième la plus courte. Les deux autres ſont preſqu'égales.

Je n'ai rencontré qu'un ſeul individu de l'Oxyope bigarré; il étoit placé ſur l'extrémité deſſéchée de la plante nommée Carline & au deſſus du cocon renfermant ſes œufs. Ce cocon eſt blanc, orbiculaire & aplati. L'Oxyope foſſane, obſervé en Caroline par M. Boſc, court après ſa proie, & ſe renferme dans des feuilles qu'il rapproche, afin d'y pondre ſes œufs.

Ce genre d'Aranéides eſt diſſéminé ſur tout le Globe; car, outre les deux eſpèces précédentes, dont l'une d'Europe, & l'autre de l'Amérique ſeptentrionale, nous en connoiſſons deux autres, & qui ſont propres aux Indes orientales. Il paroît néanmoins qu'il faut à ces Aranéides un climat chaud ou très-tempéré. On n'en a pas trouvé dans les environs de Paris. Les individus que j'ai vus avoient tous été envoyés du midi de la France, & ces Aranéides mêmes y ſont rares.

M. Walckenaer, dans ſon *Tableau des Aranéides*, énumère cinq eſpèces de Sphaſes ou d'Oxyopes, dont celles qu'il nomme *Indien*, *Tranſalpin*, *Foſſane* & *Timorien*, n'ont pas encore été décrites. Je donnerai les caractères de la première de ces trois eſpèces; la ſeconde m'eſt inconnue, & la publication de la troiſième eſt réſervée à M. Leſueur, qui acquerra de nouveaux droits à notre reconnoiſſance en mettant au jour le fruit de ſes recherches, & de celles de ſon ami Péron, ſur la Zoologie des terres auſtrales.

OXYOPE.

OXYOPES. LATR. SPHASUS. WALCKENAER.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Yeux, huit, disposés deux par deux sur quatre lignes transverses, et formant, par leur réunion, un triangle dont la base est arquée et occupe l'extrémité antérieure du corcelet, et dont la pointe est tronquée ; les yeux de la seconde ligne ou ceux de la troisième plus gros.

Mandibules perpendiculaires, terminées par un crochet replié sur leurs côtés internes.

Antennules, deux, filiformes, insérées près de la base extérieure des mâchoires.

Mâchoires alongées, presque de la même largeur partout, droites, arrondies vers le bout.

Lèvre inférieure en carré long, un peu dilaté et arrondi vers le sommet.

Pattes, huit, longues, grêles; la première paire plus longue; la troisième plus courte, et les deux autres presqu'égales.

ESPÈCES.

1. OXYOPE bigarré.

Velu, gris, mélangé de roux et de noir; pattes d'un roussedtre-pâle, tachetées de noirâtre; piquans des jambes alongés.

2. OXYOPE rayé.

Mandibules, corcelet et pattes d'un jaunâtre roux et pâle; une ligne sur les mandibules, et trois longitudinales sur le corcelet, noirâtres; abdomen d'un brun-obscur, rayé longitudinalement de roussedtre-pâle; ligne dorsale bifide en devant.

3. OXYOPE indien.

Roussedtre, pâle, avec le corcelet et les pattes pointillés de noir; yeux de la troisième ligne, ou le cinquième et le sixième plus grands.

1. Oxyope bigarré.

Oxyopes variegatus.

Oxyopes corpore villoſo, griſeo, ruſo-nigroque vario; pedibus pallido-ruſeſcentibus, ſuſco-maculatis; ſpinulis tibialibus elongatis.

Oxyopes variegatus. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 1. *p.* 116. *ſpec.* 1.

Aranea heterophthalma. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 7. *p.* 280.

Sphaſus heterophthalmus, *thorace griſeo, villoſo; abdomine ovato-conico, ſuprà ruſo, faſciâ ovali, dilutiore, ſubtùs griſeo.* Walk. *Hiſt. natur. des Aran. Faſc.* 3. *tab.* 8. — *Tabl. des Aran. p.* 19.

Son corps a environ quatre lignes de long. Il eſt velu, gris, & mélangé de noir & de roux. Ses pattes ſont d'un roux-pâle & tachetées de noirâtre. Les épines des jambes ſont alongées. Les yeux de la ſeconde ligne, ou le troiſième & le quatrième, ſont les plus grands de tous. Les quatre derniers ſont preſqu'égaux. J'ajouterai, d'après la deſcription de M. Walckenaer, que ſon corcelet eſt preſqu'auſſi long que l'abdomen & gris; que cette dernière partie eſt ovoïdo-conique, rougeâtre, ayant, en deſſus, un ovale plus pâle, étroit, peu viſible; que ſes côtés & le ventre ſont recouverts de poils gris, formant quatre raies longitudinales, dont les latérales plus larges, & que ces raies ſont ſéparées par trois lignes étroites, de couleur carmélite. Les pattes ſont preſque dépourvues de poils, mais elles ont des piquans très-longs.

J'ai trouvé cette eſpèce aux environs de Brive, département de la Corrèze, ſur une fleur deſſéchée de Carline; elle recouvroit ſon cocon, qui eſt blanc, orbiculaire & aplati.

2. Oxyope rayé.

Oxyopes lineatus.

Oxyopes mandibulis, thorace pedibuſque pallidè ruſo-flaveſcentibus; mandibulis lineâ, thorace faſciis tribus longitudinalibus, fuſcis; abdomine obſcurè brunneo, lineis longitudinalibus pallido-ruſeſcentibus; lineâ dorſali anticè furcatâ.

Oxyopes lineatus. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſect. tom.* 1. *p.* 117. *tab.* 5. *fig.* 5.

Cette eſpèce eſt un peu plus petite que la précédente. Ses mandibules, ſon corcelet & ſes pattes ſont d'un jaunâtre-roux & pâle. Les mandibules ont une raie noirâtre. Le corcelet en a trois de la même couleur & longitudinales. L'abdomen eſt d'un brun-foncé, & rayé, dans ſa longueur, de rouſſeâtre-clair. La ligne du milieu du dos eſt biſide en devant.

Cette eſpèce ſe trouve aux environs de Bordeaux, d'où elle m'a été envoyée par M. Dargelas, naturaliſte diſtingué.

3. Oxyope indien.

Oxyopes indicus.

Oxyopes pallido-teſtaceus, thorace pedibuſque nigro punctatis; oculis lineæ tertiæ ſeu quinto & ſexto majoribus.

Sphaſus indicus. Walk. *Tabl. des Aran. p.* 19. *n°.* 1.

Il eſt long de ſix lignes, d'un rouſſeâtre très-pâle, avec de petits points noirs ſur le corcelet & ſur les pattes. Les mandibules ſont longues & perpendiculaires. Le corcelet eſt ovoïde, & tronqué en devant. Les yeux de la troiſième ligne, ou le cinquième & le ſixième, ſont les plus grands de tous, & les deux poſtérieurs les plus petits. L'abdomen eſt conico-ovoïde. Les pattes ont des piquans épars & noirs.

Il ſe trouve au Bengale. Collection du Muſéum d'Hiſtoire naturelle de Paris. (*Lat.*)

OXYPORE. *Oxyporus.* Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Staphylins.

Les Oxypores ſe diſtinguent des Staphylins par les antennes plus courtes, & dont les cinq ou ſix derniers articles ſont plus larges & perfoliés, & ſurtout par les antennules poſtérieures, dont le dernier article eſt court, large, en forme de croiſſant.

Linné, Geoffroy, Degeer & pluſieurs autres Entomologiſtes, n'ayant connu qu'une ſeule eſpèce d'Oxypore, & ne l'ayant conſidérée que ſous le rapport des antennes & de la forme du corps, l'avoient réunie aux Staphylins, dont elle diffère effectivement fort peu; mais Fabricius, en établiſſant les caractères des genres ſur les parties de la bouche, a dû néceſſairement ſéparer les Oxypores des Staphylins, puiſque les premiers ont les mandibules ſimples & le dernier article des antennules poſtérieures en forme de croiſſant, tandis que les derniers ont les mandibules dentées & les antennules ſiliformes: cependant il a réuni à ce genre un grand nombre d'eſpèces qui ne devoient en aucune manière en faire partie, & dont M. Gravenhorſt vient de faire deux genres nouveaux, ſous les noms de *Tachypore* & de *Tachyne.* (*Voyez ces mots.*)

Les antennes des Oxypores ſont de la longueur de la tête, & compoſées de onze articles, dont le premier eſt gros, un peu alongé; les ſuivans ſont grenus; les cinq ou ſix derniers ſont plus larges & perfoliés. Elles ſont inſérées à la partie antérieure un peu latérale de la tête, à la baſe ſupérieure des mandibules.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure,

de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure eſt cornée, large, courte, antérieurement échancrée & ciliée.

Les mandibules ſont cornées, grandes, arquées, très-pointues, ſimples; elles ſont ordinairement croiſées lorſque l'inſecte les tient en repos.

Les mâchoires ſont preſque cornées & bifides. La diviſion intérieure eſt courte & pointue; l'extérieure eſt beaucoup plus grande, comprimée & arrondie.

La lèvre inférieure eſt petite, étroite, preſque échancrée & coriacée. Le menton ſous lequel elle ſe trouve, eſt corné, preſque carré.

Les antennules antérieures ſont filiformes & compoſées de quatre articles, dont le premier eſt court; les deux ſuivans ſont alongés, à peine coniques; le dernier eſt un peu plus court que ceux-ci, cylindrique & obtus. Elles ſont inſérées à la baſe de la pièce extérieure des mâchoires.

Les antennules poſtérieures ſont auſſi longues que les antérieures, & compoſées de trois articles, dont le premier eſt très-court; le ſecond très-alongé, un peu renflé à ſon extrémité; le dernier eſt court, très-large, figuré en croiſſant. Elles ſont inſérées à l'extrémité latérale de la lèvre inférieure.

La tête eſt grande & portée en avant, un peu emboîtée dans le corcelet. Les yeux ſont arrondis, ſaillans, & placés à la partie latérale, un peu antérieure de la tête.

Le corcelet eſt arrondi, peu convexe, plus étroit que les élytres, muni d'un très-léger rebord. L'écuſſon eſt très-petit.

Les élytres ſont cornées, dures, très-courtes; elles ne couvrent pas la moitié de l'abdomen, & cachent deux ailes membraneuſes, repliées.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Les cuiſſes ſont ſimples, & les jambes ſont pourvues de poils très-courts. Les tarſes ſont filiformes, & compoſés de cinq articles, dont le ſecond & le dernier ſont les plus longs; celui-ci eſt terminé par deux ongles crochus.

Les Oxypores ſont d'aſſez petits inſectes, dont le corps eſt alongé, glabre; dont la démarche eſt accélérée, & dont le vol eſt ordinairement tardif. Leurs habitudes diffèrent beaucoup de celles des Staphylins, quoique la forme du corps ſoit à peu-près ſemblable. Au lieu de fréquenter les fumiers, les ordures ou les charognes, comme ces derniers, les Oxypores habitent les Agarics, les Bolets, les Champignons, & c'eſt là que la larve vit & prend ſon accroiſſement.

Fabricius & Panzer ont placé parmi les Oxypores un grand nombre d'eſpèces qui n'appartiennent point à ce genre, les antennules poſtérieures n'étant ni en forme de croiſſant ni en forme de hache, mais filiformes. M. Gravenhorſt, comme nous l'avons déjà dit, les range parmi ſes Tachipores & ſes Tachines, dont les uns ont les antennules terminées en pointe, & les autres les ont obtuſes ou ſimplement filiformes.

OXYPORE.

OXYPORUS. FABR. PAYK. PANZ. LATR. GRAVENHORST.
STAPHYLINUS. LINN. GEOFFR. DEG.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes à peine plus longues que la tête : onze articles ; le premier alongé ; les suivans grenus ; les cinq ou six derniers un peu plus gros et perfoliés.

Mandibules cornées, grandes, arquées, simples.

Quatre antennules ; les antérieures filiformes ; les postérieures en croissant.

Élytres très-courtes.

ESPÈCES.

1. OXYPORE majeur.

Noir, luisant ; tarses et deux taches sur chaque élytre, testacés.

2. OXYPORE fauve.

Fauve, avec la tête, l'extrémité des élytres et de l'abdomen noires.

3. OXYPORE maxillaire.

D'un fauve-pâle, avec la tête, le corcelet et l'angle postérieur des élytres noirs.

4. OXYPORE latéral.

Fauve, luisant, avec les côtés du corcelet et de la tête, et l'angle postérieur des élytres noirs.

5. OXYPORE rayé.

Noir, luisant ; élytres testacées, avec la suture et le bord latéral noirs.

6. OXYPORE fémoral.

Noir, luisant, avec les jambes et les tarses pâles ; élytres testacées, avec la suture et le bord latéral noirs.

7. OXYPORE ceint.

Noir ; antennes, antennules et pattes testacées ; élytres testacées, avec la suture et le bord latéral noirs.

8. OXYPORE ciselé.

Noir, cicatrisé ; élytres fauves, avec l'angle postérieur noir.

9. OXYPORE picipède.

Noir ; bouche et pattes d'un brun-foncé ; tête plus étroite que le corcelet.

1. Oxypore majeur.

Oxyporus major.

Oxyporus niger, nitidus, tarſis & elytrorum maculis duabus magnis, longitudinalibus, teſtaceis. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 234. *n°.* 1.

Il a cinq lignes de longueur. Les antennes ſont obſcures, avec la baſe du premier article noire. La tête eſt noire, preſqu'une fois plus grande que le corcelet. Le corcelet eſt noir, tranſverſe, un peu plus étroit vers la baſe. Les élytres ſont noires, avec une tache teſtacée qui part de l'angle extérieur & deſcend juſqu'au milieu, & une autre de la même couleur près de la future, qui deſcend preſque juſqu'à l'extrémité. On voit en outre deux ſtries & quelques points diſſéminés ſur le diſque. Le corps eſt noir. Les pattes ſont noires, avec les tarſes fauves. Les jambes antérieures ont un léger duvet ſoyeux, jaunâtre.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

2. Oxypore fauve.

Oxyporus rufus.

Oxyporus rufus, capite, elytrorum abdomineſque poſticis nigris. Ent. tom. 3. *Gen.* 45. *tab.* 1. *fig.* 1.

Oxyporus rufus. Fabr. *Syſt. Ent. p.* 267. *n°.* 1. — *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 331. *n°.* 1. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 604. *n°.* 1.

Staphylinus rufus. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 684. *n°.* 6. — *Faun. Suec. n°.* 844.

Staphylinus flavus, capite, elytris abdomineque poſtice nigris. Geoffr. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 370. *n°.* 22.

Staphylinus rufus. Fourc. *Ent. Pariſ. tom.* 1. *p.* 170. *n°.* 22.

Staphylinus rufus. Deg. *Mem. Inſect. tom.* 4. *p.* 24. *n°.* 10. *tab.* 1. *fig.* 11, 12.

Staphylinus rufus. Payk. *Monogr. Staph. p.* 18. *n°.* 10.

Oxyporus rufus. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 425. *n°.* 1.

Oxyporus rufus. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 16. *tab.* 19.

Staphylinus rufus. Scop. *Ent. Carn. n°.* 307.

Schæff. *Icon. Inſ. tab.* 85. *fig.* 3.

Oxyporus rufus. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſect. tom.* 1. *p.* 284. — *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 9. *p.* 338. *tab.* 80. *fig.* 3.

Staphylinus rufus. Schrank, *Enum. Inſ. Auſtr. n°.* 458.

Oxyporus rufus. Ross. *Faun. Etruſc. tom.* 1. *p.* 252. *n°.* 624.

Oxyporus rufus. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 151. *n°.* 1. — *Monogr. Coleopt. Micr. p.* 233. *n°.* 2.

Il a de trois à quatre lignes de longueur. Les antennes ſont fauves à leur baſe, noirâtres à leur extrémité. Les antennules ſont fauves. La tête eſt noire. Le corcelet eſt fauve, liſſe, légérement rebordé. Les élytres ſont noires, avec une grande tache fauve à leur baſe. L'abdomen eſt fauve, avec l'extrémité noire. La poitrine eſt noire. Les pattes ſont fauves, avec la baſe des cuiſſes noire.

Il ſe trouve dans toute l'Europe, dans les Bolets, les Agarics.

3. Oxypore maxillaire.

Oxyporus maxilloſus.

Oxyporus pallidè rufus, capite, thorace anguloque poſtico elytrorum nigris.

Oxyporus maxilloſus *ater, elytris pallidis, angulo poſtico nigris; abdomine rufo, ano fuſco.* Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 331. *n°.* 2. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 605. *n°.* 2.

Oxyporus maxilloſus. Panzer, *Faun. Germ. Faſc.* 16. *tab.* 20.

Oxyporus maxilloſus. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 152. *n°.* 2. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 235. *n°.* 5.

Il reſſemble beaucoup au précédent pour la forme & la grandeur; mais il varie pour les couleurs. Les antennes ſont entiérement fauves, ou fauves avec la moitié extérieure un peu obſcure. La tête eſt noire, un peu plus grande que dans l'Oxypore fauve, avec les mandibules avancées, tantôt noires, tantôt fauves. Les antennules ſont fauves. Le corcelet eſt noir, & quelquefois marqué de deux taches d'un brun-ferrugineux. Les élytres ſont teſtacées, avec une tache noire à l'angle poſtérieur. On y remarque deux ſtries rapprochées vers le milieu. L'abdomen eſt d'un fauve-pâle, ſans tache ou avec l'extrémité obſcure. Les pattes ſont pâles.

Il ſe trouve en Europe, dans les Bolets, les Agarics.

4. Oxypore latéral.

Oxyporus lateralis.

Oxyporus rufus, nitidus, thoracis capiti[illegible] e lateribus, anguloque poſtico elytrorum n[illegible].

Oxyporus lateralis. Gravenh. *Coleopt.* [illegible] *p.* 193. *n°.* 1. — *Monogr. Coleopt.* [illegible] *n°.* 3.

Il a trois l[illegible]

ſemble à l'Oxypore fauve ; mais les élytres ſont beaucoup plus grandes, & le corcelet eſt plus large au milieu. La tête eſt de la grandeur du corcelet, d'un fauve-pâle ou obſcur, avec le diſque, les yeux & les angles poſtérieurs noirs. Les antennules ſont teſtacées. Le corcelet eſt d'un fauve-pâle ou d'un fauve-obſcur, avec les côtés arrondis, noirs; il eſt une fois plus court & une fois plus étroit que les élytres : celles-ci ſont preſque carrées, un peu plus larges vers l'extrémité, teſtacées, avec l'angle poſtérieur noir. La future eſt quelquefois noire. On voit au milieu deux ſtries qui ne vont pas juſqu'à l'extrémité. L'abdomen eſt entiérement fauve ou marqué de deux points noirs ſur chaque anneau. Les pattes ſont teſtacées.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

5. Oxypore rayé.

Oxyporus vittatus.

Oxyporus niger, nitidus, elytris teſtaceis, futurâ margineque laterali nigris.

Oxyporus vittatus. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 195. *n°.* 2. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 235. *n°.* 6.

Il a trois lignes de longueur, & reſſemble, pour la forme & les proportions, à l'Oxypore maxillaire. Les antennes ſont un peu plus courtes que la tête, noirâtres, avec le premier article teſtacé. Les antennules ſont teſtacées. La tête eſt noire, luiſante. Le corcelet eſt noir, tranſverſe, très-large au milieu, avec les côtés arrondis. Les élytres ſont teſtacées, avec la future noire & une raie ſur le bord latéral, de la même couleur, qui s'élargit vers l'extrémité. Le corps eſt noir-luiſant. Les pattes ſont teſtacées.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

6. Oxypore fémoral.

Oxyporus femoralis.

Oxyporus niger, nitidus, tibiis tarſiſque pallidis; elytris teſtaceis, futurâ margineque laterali nigris.

Oxyporus femoralis. Gravenh. *Coleopt. Micr. p.* 196. *n°.* 5. — *Monogr. Coleopt. Micr. p.* 235. *n°.* 7.

Il reſſemble au précédent ; mais il eſt un peu plus grand ; il a trois lignes & trois quarts de longueur. La tête eſt noire, avec les antennules poſtérieures teſtacées. Le corcelet eſt noir, auſſi large que long, à peine rétréci vers la baſe. Les élytres ſont, comme dans l'eſpèce précédente, teſtacées, avec la future & le bord extérieur noirs. Cette couleur s'élargit un peu à l'angle poſtérieur. Le corps eſt noir. Les cuiſſes ſont noires. Les jambes ſont teſtacées, avec un peu de l'extrémité noire. Les tarſes ſont teſtacés.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

7. Oxypore ceint.

Oxyporus cinctus.

Oxyporus niger, antennis, palpis pedibuſque teſtaceis; elytris teſtaceis, futurâ margineque laterali nigris.

Oxyporus cinctus *niger, nitidus, antennis, palpis pedibuſque teſtaceis; abdominis ventre margineque rufis; coleoptris teſtaceis, futurâ atque lateribus nigris.* Gravenh. *Coleopt. Micr. p.* 196. *n°.* 4. — *Monogr. Coleopt. Micr. p.* 235. *n°.* 8.

Il n'eſt peut-être qu'une variété de l'Oxypore rayé, ſuivant M. Gravenhorſt; il a trois lignes de longueur. Les antennes & les antennules ſont teſtacées. La tête eſt noire, ainſi que le corcelet. Les élytres ſont teſtacées, & ont, comme les deux précédens, la future & le bord extérieur noirs. La couleur noire s'étend un peu plus dans celui-ci, à l'angle poſtérieur. L'abdomen eſt noir, avec le ventre & les bords fauves. Les pattes ſont entiérement teſtacées.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

8. Oxypore ciſelé.

Oxyporus cœlatus.

Oxyporus niger, cicatricoſus, elytris rufis, angulo poſtico nigro.

Oxyporus cœlatus. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 197. *n°.* 5. — *Monogr. Coleopt. Micr. p.* 235. *n°.* 4.

Il n'a que deux lignes de longueur. La tête eſt noire, de la grandeur du corcelet, marquée de points relevés, ſerrés, irréguliers. Les yeux ſont ſaillans & arrondis. Le corcelet eſt noir, carré, convexe, de la longueur des élytres, marqué de points enfoncés, ſerrés, & d'élévations irrégulières, parmi leſquelles on en diſtingue ſept plus grandes, dont quatre, au milieu, ſont diſpoſées en carré; la cinquième eſt vers l'écuſſon. Les deux autres ſont vers les côtés. Les élytres ſont noires, tranſverſes, plus larges que le corcelet, marquées de points enfoncés & d'élévations irrégulières. L'abdomen eſt noir, avec les bords un peu fauves, & une ſuite de nodoſités de chaque côté. Les pattes ſont fauves, avec l'extrémité des cuiſſes noire.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

9. Oxypore picipède.

Oxyporus picipes.

Oxyporus niger, ore pedibuſque piceis, capite thoruce anguſtiore.

Oxyporus

Oxyporus picipes. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 426. *n°.* 2.

Il reſſemble, ſuivant M. Paykul, au Staphylin poli; mais il appartient au genre Oxypore à cauſe des antennules poſtérieures, qui ſont ſécuriformes ou plutôt en croiſſant. Les antennes ſont preſque ſiliformes, un peu plus longues que le corcelet, avec la baſe & le dernier article fauves. Le corcelet eſt antérieurement tronqué, poſtérieurement arrondi, auſſi large que long, très-convexe, noir-luiſant, liſſe, marqué de trois points de chaque côté, dont deux & un, & de huit autres ſur le bord poſtérieur. L'écuſſon eſt noir, triangulaire. Les élytres ſont noires, un peu déprimées, auſſi larges & auſſi longues que le corcelet, légérement raboteuſes vues avec une loupe, & clair-ſemées d'un duvet court, griſâtre. La poitrine eſt noire. L'abdomen eſt noir. Les pattes ſont d'un brun-foncé.

Nota. La longueur & la forme des antennes me font ſoupçonner que cet inſecte, que je n'ai point vu, n'appartient pas au genre Oxypore.

Il ſe trouve rarement en Saède.

OXYRYNQUES. *Oxyrynchi.* C'eſt le nom que M. Latreille donne à la troiſième famille de la claſſe des Cruſtacés, dont le caractère eſt d'avoir le têt plus long que large. Elle eſt diviſée en deux ſections. Dans la première ſont compris les genres qui n'ont point de pattes terminées en nageoire, tels que Dorippe, Miétyre, Leucoſie, Coryſte, Lithode, Maia & Macrope. Dans la ſeconde ſection, les jambes poſtérieures ſont terminées en nageoire; elle comprend les genres Orithyie, Matute & Ranine. (*Voyez* ces mots à leur place ou dans le Supplément.)

M. Duméril a de même nommé *Mucronés* ou *Oxyrynques* les Cruſtacés à dix pattes, à branchies cachées, à queue plus courte que le tronc, ſimple à l'extrémité; à corcelet plus long que large; c'eſt ſa quatrième famille des Cruſtacés Aſtacoides. Elle comprend les genres Ranine, Orithyie, Maia, Dorippe & Leucoſie.

OXYTÈLE. *Oxytelus.* Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Staphylins.

Les Oxytèles ont les antennes plus courtes que le corcelet, progreſſivement renflées, avec le premier article alongé; les mandibules ſimples; quatre antennules terminées par un article étroit & pointu; les élytres très-courtes; les premiers articles des tarſes très-courts, & le dernier très-long.

Ces inſectes ont été réunis aux Staphylins juſqu'à ce que M. Gravenhorſt en ait formé un genre, dont le principal caractère eſt tiré des antennules, dont le dernier article eſt beaucoup plus étroit que les autres & pointu. Ce caractère leur eſt commun avec les Aléochares, les Tachypores, les Lathrobies; ils en ſont diſtingués en ce que leurs jambes ſont épineuſes, & qu'elles ſont ſimples dans les premières, & ſeulement ciliées dans les troiſièmes. Le corcelet, court & ſculpté, les diſtingue des uns & des autres: mais un caractère qui nous paroit mieux ſéparer les Oxytèles de tous les autres genres de la grande famille des Staphylins, ce ſont les tarſes, dont les quatre premiers articles ſont ſi courts, que nous n'avons pu les compter, même dans les plus grandes eſpèces, & dont le dernier eſt une fois plus long que tous les autres pris enſemble.

Les antennes des Oxytèles reſſemblent à celles des Lathrobies; elles ſont un peu plus courtes que le corcelet, & vont un peu en groſſiſſant. Le premier article eſt alongé & renflé à ſon extrémité. Les deux ſuivans ſont un peu plus longs que ceux qui viennent après, & un peu amincis à leur baſe; le quatrième eſt plus court que ceux qui le précèdent. Les autres ſont bien diſtinéts, preſque cylindriques, vont un peu en groſſiſſant, & paroiſſent enfilés par leur milieu; le dernier eſt le plus gros & terminé en pointe. Elles ſont inſérées au-devant des yeux, & ſont fort diſtantes l'une de l'autre.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt cornée, un peu avancée ſur la bouche, plus large que longue, arrondie & ciliée à ſa partie antérieure.

Les mandibules ſont cornées, arquées, minces, pointues; elles ont, depuis leur baſe interne juſqu'au milieu, un léger avancement qui paroit membraneux. Dans les Oxytèles fourchu & tricorne, les mandibules s'élargiſſent un peu à l'extrémité, & ſe terminent par deux dents inégales; la ſupérieure eſt plus courte & plus petite que l'inférieure.

Les mâchoires ſont coriacées, bifides. La diviſion extérieure eſt grande & arrondie; l'intérieure eſt courte, obtuſe, toute couverte, à ſon bord interne, de cils courts, très-ſerrés.

La lèvre inférieure eſt coriacée, bifide. Les diviſions ſont avancées, un peu diſtantes, égales.

Les antennules antérieures ſont compoſées de quatre articles, dont le premier eſt très-petit, à peine apparent; le ſecond eſt très-aminci à ſa baſe, un peu dilaté à ſon extrémité, preſqu'en forme d'entonnoir; le troiſième eſt auſſi grand que le précédent, moins aminci à ſa baſe; le dernier eſt étroit & terminé en pointe. Elles ſont inſérées à la baſe latérale de la diviſion extérieure des mâchoires.

Les antennules poſtérieures ſont compoſées de trois articles, dont le dernier eſt plus mince que les deux précédens; elles ſont inſérées à la baſe latérale antérieure de la lèvre inférieure.

La tête eſt arrondie, un peu anguleuſe, déprimée, ordinairement raboteuſe, quelquefois épineuſe. Les yeux ſont arrondis & ſaillans.

Le corcelet eſt déprimé, plus large que long, tranchant ſur les côtés.

Les élytres ſont courtes, cornées, dures, preſque carrées; elles cachent deux ailes membraneuſes, repliées.

L'abdomen eſt nu, déprimé, rebordé, formé de pluſieurs anneaux bien diſtincts.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Les cuiſſes ſont ſimples, peu renflées. Les jambes ont, à leur partie externe, deux rangées de petites épines déliées, aiguës.

Les tarſes ſont filiformes. Les premiers articles, probablement au nombre de quatre, ſont ſi courts & ſi peu diſtincts, qu'on ne peut les compter : on voit ſeulement à leur partie inférieure, des touffes de poils qui ſemblent en indiquer quatre : le dernier article eſt mince, fort long, un peu arqué, un peu renflé à ſon extrémité, & terminé par deux ongles aſſez longs & crochus.

Les Oxytèles ſont de très-petits inſectes, dont les habitudes & les larves paroiſſent peu différer de celles des Staphylins. On les voit quelquefois voler dans les premiers beaux jours du printems : on les trouve auſſi, pendant toute la belle ſaiſon, dans les fientes des animaux, quelquefois ſous les mouſſes & même ſur les fleurs.

M. Gravenhorſt a diviſé ce genre en trois familles, d'après la forme générale du corps, les enfoncemens qui ſe trouvent ſur la tête, ſur le corcelet & ſur les élytres, la forme des pattes, &c. Nous aurions plus volontiers établi deux diviſions, dont l'une comprendroit les eſpèces à mandibules ſimples, & l'autre celles dont les mandibules ſont terminées par deux dents; mais ne les ayant pas toutes obſervées, je dois me borner, pour le moment, à indiquer ces différences, dont on profitera avec avantage un jour, ſoit pour établir des ſubdiviſions, ſoit pour former un nouveau genre des dernières.

OXYTÈLE.

OXYTELUS. Gravenh. Latr. Panz. STAPHYLINUS. Linn. Geoffr. Fabr. Payk. Panz.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes presque coudées, allant en grossissant; premier article alongé; les derniers distincts, enfilés par leur milieu.

Quatre antennules; le dernier article plus mince que les précédens, et aigu.

Mandibules arquées, simples ou bidentées à leur extrémité.

Corps déprimé, presque linéaire.

Dernier article des tarses mince, fort long; les quatre premiers très-courts.

ESPÈCES.

1. Oxytèle fuligineux.

Noir, luisant; pattes testacées; corcelet lisse.

2. Oxytèle pédicelle.

Noir, luisant; élytres, pattes et base de l'abdomen pâles; corcelet rugueux.

3. Oxytèle déprimé.

Noir, opaque, avec les antennes obscures et les pattes d'un testacé-obscur; corcelet avec quatre lignes élevées.

4. Oxytèle nitidule.

Noir, luisant; élytres d'un brun de poix; corcelet avec trois sillons.

5. Oxytèle caréné.

Noir, luisant; élytres noirâtres; corcelet avec trois sillons.

6. Oxytèle jayet.

Noir, avec les pattes d'un testacé-pâle; corcelet marqué de trois sillons.

7. Oxytèle ciselé.

Noir; antennes, pattes et élytres d'un brun-noirâtre; corcelet avec deux sillons un peu arqués.

8. Oxytèle corticin.

Noir, luisant; antennes et pattes noirâtres; corcelet avec deux sillons courts, presque droits.

9. Oxytèle trilobé.

Noir; élytres d'un brun-testacé; corcelet avec une ligne longitudinale, enfoncée.

10. Oxytèle cornu.

Noir, avec les élytres testacées, bordées de noirâtre; tête avec deux épines à sa partie antérieure.

11. Oxytèle bicorne.

Déprimé, noir, avec l'anus ferrugineux; tête avec deux cornes droites, avancées, aiguës.

OXYTÈLE. (Insecte.)

12. Oxytèle fourchu.

Noir, luisant ; tête avec deux cornes élevées, droites ; corcelet avec une corne avancée, fourchue.

13. Oxytèle tricorne.

Noir ; tête avec deux cornes ; corcelet avec une corne avancée, simple ; élytres d'un brun-ferrugineux.

14. Oxytèle pallipède.

Noir, luisant, avec la bouche et les pattes testacées ; corcelet avec une ligne longitudinale enfoncée, à peine marquée.

15. Oxytèle latipède.

Noir ; antennules filiformes et pattes noires ; corcelet postérieurement tronqué.

1. Oxytèle fuligineux.

Oxytelus fuliginosus.

Oxytelus niger, nitidus, pedibus testaceis, thorace lœviusculo. Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 102. *n°.* 1. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 185. *n°.* 1.

Il a une ligne de longueur, & il est délié, filiforme; ce qui le rapproche des Aléochares; mais il paroît appartenir aux Oxytèles par les jambes plus fortes & par le corcelet transverse, un peu rétréci vers la base, marqué de deux fossettes. Les antennes sont noires, à peine de la longueur du corcelet. La tête est noire, orbiculaire, un peu plus petite que le corcelet : celui-ci est noir, luisant, transverse, un peu convexe, plus large à l'extrémité, un peu rétréci vers la base, à peine plus étroit que les élytres, lisse, marqué de deux fossettes peu profondes, une de chaque côté, qu'on n'apperçoit bien qu'à l'aide de la loupe. Les élytres sont cendrées, luisantes, un peu plus longues que larges, finement pointillées, marquées d'une ligne enfoncée, longitudinale, près de la future. Les pattes sont testacées. Les jambes sont fortes, à peine épineuses.

Il se trouve en Europe.

2. Oxytèle pédicelle.

Oxytelus pedicellus.

Oxytelus niger, nitidus, elytris, pedibus abdominisque basi pallidis; thorace rugoso. Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 102. *n°.* 2. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 185. *n°.* 2.

Il est très-petit, un peu gros, filiforme. Les antennes sont obscures, plus longues que la tête. Le corcelet est noir, luisant, transverse, une fois plus large que long, à peine plus étroit que les élytres, marqué de trois lignes longitudinales, avec les bords un peu élevés. Les élytres sont d'un brun-noir, luisant. L'abdomen est obtus, à peine une fois plus long que les élytres, noir, luisant, d'un brun-testacé à la base. Les pattes sont d'un brun-testacé.

Il se trouve en Europe, dans les fumiers, où il est assez commun.

3. Oxytèle déprimé.

Oxytelus depressus.

Oxytelus niger, opacus, antennis fuscis, pedibus fusco-testaceis, thorace lineis quatuor elevatis. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 103. *n°.* 3. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 185. *n°.* 3.

Il a environ une ligne de longueur, & il est déprimé, filiforme. Les antennes sont noirâtres. La tête est noire, transverse ou un peu plus grande que le corcelet, carrée, avec les angles obtus, ou un peu plus petite que le corcelet, presqu'orbiculaire. Le corcelet est noir, transverse, plane, à peine plus étroit que les élytres, marqué longitudinalement de quatre lignes élevées, droites. Les élytres sont noires, planes. L'abdomen est obtus, plus long que les élytres. Les pattes sont testacées, avec les cuisses noirâtres.

Il vit, en société, dans les excrémens : on le trouve aussi sur les fleurs, sur les graminées & sur la terre humide. Il a été pris, en grand nombre, suivant M. Gravenhorst, sur les fleurs de la Vipérine, vers le milieu de juillet.

Nota. M. Gravenhorst avoit cité pour cette espèce, le Staphylin déprimé, n°. 51 de mon *Entomologie;* mais il a reconnu ensuite qu'il en étoit bien différent.

4. Oxytèle nitidule.

Oxytelus nitidulus.

Oxytelus niger, nitidus, elytris piceis, thorace trisulcato.

Oxytelus nitidulus, *niger, nitidus, elytris picescentibus, pedibus pallidioribus, thorace quinque foveolato.* Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 107. *n°.* 8. — *Monogr. Coleopt. Micropt. pag.* 186. *n°.* 4.

Il ressemble à l'Oxytèle jayet, mais il est presqu'une fois plus petit. Les antennes sont noirâtres. La tête est noire, marquée de trois enfoncemens sur le vertex, & de deux plus profonds & plus larges à la partie antérieure. Le corcelet est noir, aussi large que la tête, plus étroit que les élytres, déprimé, marqué de trois sillons droits à sa partie supérieure, & d'une dépression de chaque côté. Les élytres sont finement pointillées, un peu plus larges que longues, d'un brun-noirâtre, luisant. Le corps est noir. Les pattes sont pâles.

Il se trouve au nord de l'Europe.

5. Oxytèle caréné.

Oxytelus carinatus.

Oxytelus niger, nitidus, elytris fuscis, thorace trisulcato.

Oxytelus carinatus *niger, nitidus, elytris fuscescentibus, pedibus pallidioribus, thorace quinque foveolato.* Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 106. *n°.* 6. — *Monogr. Coleopt. Micropt. pag.* 187. *n°.* 5.

Staphylinus carinatus *ater, nitidus, thorace depresso, lineis elevatis quatuor pedibusque testaceis.* Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 57. *tab.* 24.

Il ressemble beaucoup à l'Oxytèle jayet, dont il diffère surtout en ce que les angles antérieurs du corcelet sont plus aigus. Il a depuis une ligne jusqu'à deux lignes un tiers de longueur, & il varie

par la tête plus ou moins grande, la couleur des élytres, des antennes & des pattes. Voici les principales variétés que rapporte M. Gravenhorſt. Première variété à corcelet un peu convexe & luiſant; noir, avec la bouche, les antennes & les pattes rougeâtres; les élytres d'un brun-ferrugineux; longueur, de deux lignes un tiers. Noir, avec la bouche, les antennes & les élytres noirâtres; les pattes rougeâtres; longueur, deux lignes un tiers. Noir, avec les antennes & les pattes noirâtres; longueur, depuis une ligne un tiers juſqu'à deux lignes. Noir; élytres obſcures, noirâtres; pattes d'un rouge-teſtacé, avec les cuiſſes noirâtres; longueur, une ligne un tiers. Deuxième variété à corcelet plane & opaque. 1°. Noir; élytres obſcures, noirâtres, pattes teſtacées, avec les cuiſſes plus obſcures; longueur, depuis une ligne juſqu'à une ligne trois quarts. 2°. Noir; élytres & pattes d'un brun-noir; longueur, une ligne un tiers. 3°. Noir; élytres obſcures, noirâtres; pattes teſtacées; longueur, depuis une ligne juſqu'à une ligne un quart.

Il ſe trouve dans toute l'Europe.

6. Oxytèle jayet.

Oxytelus piceus.

Oxytelus thorace triſulcato, niger, pedibus pallidè teſtaceis.

Staphylinus piceus. Ent. t. 3. *gen.* 42. *n°.* 23. *tab.* 3. *fig.* 30.

Staphylinus piceus *niger, elytris piceis, thorace depreſſo, ſtriis tribus longitudinalibus.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 686. *n°.* 25.

Staphylinus piceus. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *pag.* 601. *n°.* 67. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 61. *n°.* 67.

Staphylinus niger, thorace marginato ſulcato, pedibus rufis. Geoffr. *Inſect. tom.* 1. *pag.* 367. *n°.* 16.

Staphylinus ſulcatus. Fourc. *Ent. Par. tom.* 1. *p.* 168. *n°.* 16.

Staphylinus piceus. Payk. *Monogr. Staph. pag.* 20. *n°.* 12. — *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 374. *n°.* 22.

Staphylinus piceus. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 27. *tab.* 12.

Staphylinus piceus. Rossi, *Faun. Etr. tom.* 1. *p.* 252. *n°.* 622.

Il n'a pas deux lignes de longueur. Les antennes ſont noires, preſque de la longueur du corcelet. La tête eſt noire, luiſante, déprimée, preſqu'auſſi large que le corcelet, marquée de quelques enfoncemens irréguliers. Le corcelet eſt noir, luiſant, déprimé, un peu rebordé, pointillé, marqué de trois ſillons au milieu, & d'une dépreſſion ou léger enfoncement de chaque côté. Les élytres ſont pointillées, luiſantes, noires ou brunes, ou d'un brun preſque teſtacé. Le corps eſt noir. Les pattes ſont pâles.

Nota. Il y a des individus qui paroiſſent être des mâles, dont les mandibules ſont grandes, & la tête auſſi large que le corcelet, & d'autres dont les mandibules ſont petites, & la tête un peu plus étroite que le corcelet.

On le trouve en Europe, dès le premier printems, & preſque toute l'année, dans les bouſes, les fientes des animaux, ſous les pierres, ſous les mouſſes.

7. Oxytèle ciſelé.

Oxytelus cælatus.

Oxytelus niger, antennis, pedibus elytriſque fuſco-riſeſcentibus; thorace biſulcato.

Oxytelus cælatus *nigricans, nitidulus, antennis elytris pedibuſque pallidioribus; thorace quadrifoveolato, foveis duabus mediis arcuatis.* Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 103. *n°.* 4. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 191. *n°.* 7.

Il a depuis une ligne & demie juſqu'à deux lignes de longueur. Les antennes ſont un peu velues, de la longueur du corcelet, entiérement noirâtres ou d'un brun-ferrugineux à leur baſe. La bouche eſt d'un brun-ferrugineux. La tête, dans quelques individus, eſt auſſi large que le corcelet; dans d'autres, elle eſt un peu plus petite. Elle eſt noire dans les uns & les autres, pointillée, marquée de deux tubercules placés au deſſus de l'inſertion des antennes. Le corcelet eſt plus large que long, arrondi poſtérieurement, un peu rebordé, un peu convexe, ponctué, marqué de deux ſillons courts, un peu arqués. La partie qui ſe trouve entre les ſillons eſt étroite & liſſe. Les élytres ſont pointillées, un peu plus longues que le corcelet, d'un brun de poix ou d'un brun-clair, preſque teſtacé. Le corps eſt noir. Les pattes ſont d'un brun-ferrugineux plus ou moins clair.

Il ſe trouve dans toute l'Europe, & n'eſt pas rare aux environs de Paris, dans les bouſes, ſous les mouſſes & dans les endroits humides.

8. Oxytèle corticin.

Oxytelus corticinus.

Oxytelus niger, nitidus, antennis pedibuſque ſuſcis; thorace ſulcis duobus abbreviatis.

Oxytelus corticinus *niger, nitidulus, antennis pedibuſque ſuſcis, thorace ſuborbiculato, opaco; foveis duabus ſubobſoletis.* Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 192. *n°.* 8.

Il a une ligne de long, & il diffère du précédent, ſelon M. Gravenhorſt, par la taille plus courte & plus mince, par les points plus petits, par les ſillons du corcelet droits & preſque parallèles, par

les points des côtés qui manquent, & par la couleur des élytres & des pattes plus obſcure. La tête eſt plus étroite que le corcelet, noire, avec la bouche & les antennes noirâtres : celles-ci ſont une fois plus longues que la tête. Le corcelet eſt noir, preſqu'orbiculaire, à peine plus large que long, un peu plus étroit que les élytres, marqué de deux foſſettes longitudinales, preſque parallèles, qui ne touchent ni à la baſe ni à l'extrémité. Les élytres ſont carrées, pointillées, noirâtres, quelquefois avec un reflet foyeux, griſâtre. L'abdomen eſt alongé, noir, avec un reflet foyeux, griſâtre. Les pattes ſont obſcures, avec l'extrémité des jambes & des tarſes plus pâle.

Il ſe trouve au nord de l'Europe, en Pruſſe, en Allemagne.

9. Oxytèle trilobé.

Oxytelus trilobus.

Oxytelus niger, elytris fuſco-teſtaceis, thorace lineâ mediâ impreſſâ.

Staphylinus trilobus. Entom. tom. 3. *gen.* 42. *n°.* 22. *tab.* 5. *fig.* 48.

Oxytelus morſitans. Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 108. *n°.* 9. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 195. *n°.* 9.

Oxytelus morſitans. Panz. *Faun. Germ. Faſc. tab.* 22.

Staphylinus morſitans. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 585. *n°.* 21. — *Monogr. Curc. App. p.* 145. 23-24.

Il a un peu moins de deux lignes de longueur. Les antennes ſont noires, preſqu'auſſi longues que le corcelet. La tête eſt noire, pointillée, preſque auſſi large que le corcelet, marquée, à ſa partie ſupérieure, d'une petite ligne ſinuée, à peine enfoncée, & d'un léger tubercule au deſſus de l'inſertion des antennes. Les mandibules ſont bidentées à leur extrémité. La bouche eſt d'un brun-ferrugineux. Le corcelet eſt noir, convexe, rebordé, à peine pointillé, marqué d'une ligne longitudinale, enfoncée; il eſt arrondi poſtérieurement, coupé droit antérieurement, un peu plus étroit que les élytres : celles-ci ſont d'un brun plus ou moins clair, un peu plus larges que longues, à peine pointillées. Le corps eſt noir. Les pattes ſont entièrement d'un fauve-pâle ou fauves, avec les cuiſſes noirâtres.

Il ſe trouve en Europe, dans les bouſes, les fientes des animaux, ſous les mouſſes, dans les lieux humides.

10. Oxytèle cornu.

Oxytelus cornutus.

Oxytelus niger, elytris teſtaceis, capite anticè biſpinoſo.

Oxytelus cornutus *nitidus, capite biſpinoſo, thorace unifulcato.* Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 109. *n°.* 10. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 195. *n°.* 10.

Il reſſemble ſi fort au précédent, qu'on ne doit pas douter que ce ne ſoit la même eſpèce : celui-ci ſeulement porte, à la partie antérieure de la tête, deux épines droites, minces, aiguës, avancées ſur les côtés de la lèvre ſupérieure, & ne dépaſſant pas la bouche. La tête eſt un peu plus groſſe que dans le précédent. Le corcelet eſt marqué de même d'une ligne longitudinale, enfoncée. Les élytres ſont à peine pointillées, teſtacées au milieu, noirâtres tout autour. Le corps eſt noir. Les pattes ſont pâles, avec les cuiſſes noirâtres.

On le trouve beaucoup plus rarement que le précédent & dans les mêmes lieux.

11. Oxytèle bicorne.

Oxytelus bicornis.

Oxytelus depreſſus, niger, ano ferrugineo, capite cornuibus duobus porrectis acutis.

Il a cinq lignes de longueur & une un tiers de largeur. Le corps eſt déprimé, noir, luiſant, avec l'anus ferrugineux. Les antennes ſont filiformes, très-velues, obſcures. Le premier article eſt luiſant, alongé, un peu renflé; le ſecond eſt un peu plus court que les autres, aminci à ſa baſe; le troiſième eſt un peu alongé, aminci à ſa baſe comme le ſecond. Les ſuivans ſont cylindriques, bien diſtincts, & paroiſſent comme enfilés dans leur milieu; le dernier eſt à peine plus long que les précédens. Les antennules ſont filiformes, & le dernier article eſt à peine plus mince que les précédens. La tête eſt beaucoup plus étroite que le corcelet, & armée de deux cornes avancées, preſque couchées ſur les mandibules, auſſi longues qu'elles, pointues, munies intérieurement, vers leur baſe, d'une dent obtuſe. Entre ces deux cornes on voit, au ſommet antérieur de la tête, un enfoncement ovale. Les mandibules ſont grandes, avancées, un peu dilatées & échancrées à leur extrémité. Le corcelet eſt preſque carré, plus large que long, légérement rebordé, liſſe, marqué d'une ligne longitudinale, droite, enfoncée. Les élytres ſont un peu plus larges que longues, à peine plus étroites que le corcelet, planes, régulièrement ſtriées. Les tarſes ſont compoſés de cinq articles, dont les quatre premiers ſont fort courts, mais le quatrième encore plus court que les autres; le dernier eſt un peu alongé, & armé de deux ongles crochus, aſſez grands.

Il ſe trouve.....

Cet inſecte eſt exotique, & m'a été donné par M. Paykul, lors de ſon voyage à Paris en 1805. Il paroît devoir former un genre, puiſqu'il diffère beaucoup des autres Oxytèles, par les antennes & par les antennules qui ſont filiformes. Il appartient peut-être au genre *Pieſtus* de M. Gra
je n'ai point encore pu ol

12. Oxytèle fourchu.

Oxytelus furcatus.

Oxytelus niger, nitidus, capite cornubus duobus erectis, arcuatis; thorace cornu porrecto bifurcato.

Il a trois lignes de longueur, & reſſemble beaucoup à l'Oxytèle tricorne. Les antennes ſont d'un brun-ferrugineux, & ont le premier article fort alongé. La tête eſt noire, plus étroite que le corcelet, armée de deux cornes longues, élevées, un peu arquées & velues. Le corcelet eſt noir, pointillé, rebordé, preſqu'en cœur, arrondi poſtérieurement, marqué, ſur le dos, d'une ligne longitudinale, enfoncée. Les angles antérieurs ſont aigus, & il part du milieu une corne droite, avancée, velue & bifide à ſon extrémité. Les élytres ſont noires, plus finement pointillées que le corcelet, & les points ſont plus ſerrés, beaucoup plus nombreux. Elles ſont à peine plus larges que le corcelet, & un peu plus longues que larges. L'abdomen eſt noir, avec l'extrémité brune. Les pattes ſont d'un brun de poix. Les jambes ont des cils très-ſerrés & très-roides, le long de leur partie externe. Les antérieures ſont un peu plus larges que les autres. Les tarſes ſont petits. Les premiers articles ſont très-courts, à peine diſtincts; le dernier ſeulement eſt très-alongé, très-mince.

Il ſe trouve au midi de la France, ſous des pierres, dans des endroits humides, ombragés. Je ne connois pas la femelle de cet inſecte.

13. Oxytèle tricorne.

Oxytelus tricornis.

Oxytelus niger, capite bicorni, thoracis cornu porrecto acuto, elytris rufis.

Staphylinus tricornis. Ent. t. 3. *gen.* 42. *n°.* 41. *tab.* 6. *fig.* 56.

Staphylinus tricornis. Payk. *Monogr. Staph. Suec. p.* 51. *n°.* 37. — *Faun. Suec. t.* 3. *p.* 396. *n°.* 38.

Staphylinus tricornis. Herbst, *Arch. p.* 149. *tab.* 30. *fig.* 8.

Staphylinus armatus. Panzer, *Faun. Germ. Faſc.* 66. *tab.* 17.

Oxytelus tricornis *thorace quadrato, convexo, ſcabro, unifulcato, maris cornuto, feminæ mutico.* Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 109. *n°.* 11. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 196. *n°.* 11.

Il a trois lignes de longueur. Les antennes ſont noirâtres, avec le ſecond, le troiſième & le quatrième article d'un brun-ferrugineux. Le premier eſt alongé, renflé du milieu à l'extrémité, aminci & ferrugineux à la baſe. La tête eſt noire, plus étroite que le corcelet, armée, au deſſus de l'inſertion des antennes, de deux cornes courtes, obtuſes, dirigées en avant. La bouche eſt d'un brun-ferrugineux. Le corcelet eſt noir, luiſant, rebordé, preſqu'en cœur, arrondi poſtérieurement, marqué, ſur le dos, d'une ligne longitudinale, enfoncée, & de points enfoncés. Les angles antérieurs ſont un peu aigus, & il part du milieu une corne dirigée en avant, preſqu'auſſi longne que la tête, mince, aiguë, ſur laquelle ſe prolonge la ligne enfoncée du corcelet. Les élytres ſont un peu plus larges que le corcelet, ponctuées, d'un rouge-brun, avec tous les bords noirs, ou ſeulement avec la baſe de la future noire. Le corps eſt noir, avec l'anus brun. Les pattes ſont brunes. Les jambes ont des cils très-ſerrés & roides le long de leur partie externe. Les antérieures ſont un peu plus larges que les autres. Les tarſes ſont ſemblables à ceux de l'Oxytèle fourchu.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que le corcelet eſt ſans cornes, & que celles de la tête ſont très-courtes & ne forment que deux tubercules un peu ſaillans.

Il ſe trouve dans preſque toute l'Europe, ſous les pierres; il eſt très-rare autour de Paris, mais plus commun au midi de la France.

14. Oxytèle pallipède.

Oxytelus pallipes.

Oxytelus niger, nitidus, ore pedibuſque teſtaceis, thorace lineâ longitudinali impreſſâ obſoletâ.

Oxytelus pallipes *nitidulus punctatus niger, ore pedibuſque teſtaceis, thorace ſubunifulcato.* Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. pag.* 197. *n°.* 12.

Il a deux lignes de longueur, & il reſſemble au précédent par la forme du corps. La bouche eſt teſtacée. La tête eſt noire, plus petite que le corcelet: celui-ci eſt noir, convexe, finement pointillé, marqué d'une ligne longitudinale à peine enfoncée. Les élytres ſont noires. Le corps eſt noir. Les pattes ſont teſtacées, avec les cuiſſes ſouvent noirâtres.

Il ſe trouve en France, en Allemagne, en Pruſſe, dans les graminées qui croiſſent près des ruiſſeaux & dans les endroits humides.

15. Oxytèle latipède.

Oxytelus latipes.

Oxytelus niger, palpis filiformibus pedibuſque nigris, thorace poſticè truncato.

Oxytelus latipes *palpis filiformibus, haud acuminatis, thorace poſticè truncato.* Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 198. *n°.* 13.

Il a deux lignes & un tiers de longueur. Le corps eſt preſque cylindrique. Les antennes ſont velues, fauves,

fauves, un peu plus longues que la tête, avec le premier article alongé, un peu renflé à ſon extrémité; le ſecond plus mince & plus court; les quatre ſuivans petits, campanulés, groſſiſſant inſenſiblement; ceux qui viennent après, plus grands & campanulés; le dernier preſqu'orbiculaire. La tête eſt noire, pointillée, auſſi large que le corcelet. Les yeux ſont petits, placés à la partie latérale de la tête. Le corcelet eſt noirâtre, auſſi large & auſſi long que les élytres, convexe, un peu rétréci poſtérieurement, pointillé, marqué en outre de deux rangées de points enfoncés. L'écuſſon eſt petit, triangulaire, noirâtre. Les élytres ſont preſque carrées, noirâtres, marquées de points enfoncés, diſpoſés quelquefois en ſtries. L'abdomen eſt noir, preſque pointillé, un peu velu, cylindrique, avec le cinquième anneau plus long que les autres. Les pattes ſont fauves & propres à fouir la terre. Les cuiſſes ſont comprimées, & les jambes ſont dilatées, comprimées, avec le bord extérieur couvert de cils roides. Les tarſes ſont grêles.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

M. Gravenhorſt remarque que cet inſecte, dont les palpes ſont filiformes, les antennes extérieurement plus groſſes, le corcelet ſans rebords, poſtérieurement tronqué, appartiendroit plutôt aux Tachines ſi on n'avoit égard aux autres caractères, & ſurtout à la forme générale du corps & aux habitudes.

OZÈNE. *Ozæna*. Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Carabiques.

Les Ozènes ont les antennes auſſi longues que la moitié du corps, groſſes, moniliformes, terminées par un article plus gros que les précédens; ſix antennules courtes, aſſez groſſes, tronquées; le corcelet en cœur; le corps alongé; les tarſes compoſés de cinq articles courts, arrondis, diminuant un peu en groſſeur.

Le genre Carabe, tel que Linné, Geoffroy & Fabricius l'avoient établi, tel que nous l'avions donné nous-mêmes dans ce Dictionnaire, a été depuis peu ſubdiviſé à un tel point, qu'il ſembloit que tout étoit épuiſé à cet égard. En jetant un coup-d'œil ſur le grand nombre de genres formés aux dépens du premier, qui ne feroit porté à croire qu'il ne reſte plus aux Entomologiſtes qu'à bien grouper toutes les eſpèces de cette nombreuſe famille, & à les ſignaler de manière qu'on puiſſe bien les reconnoître? Cependant l'inſecte que nous préſentons ici diffère à tant d'égards de tous les autres, qu'il doit non-ſeulement former un genre, mais peut-être même une tribu qui reſte toute entière à découvrir. Il paroîtra ſans doute trop iſolé, parmi les Carabiques, pour ne pas faire préſumer qu'il doit y avoir ſur le Globe pluſieurs autres genres deſtinés à lier celui-ci à ceux déjà connus.

L'inſecte ſur lequel nous avons établi ce nouveau genre ſeroit regardé comme un Ténébrionite ſi l'on ne conſidéroit que les antennes & la forme générale du corps. Les pattes mêmes n'ont rien qui approche de celles des Carabes; elles reſſembleroient beaucoup plus aux pattes des Blaps ou des Ténébrions ſi les poſtérieures n'avoient bien diſtinctement cinq articles aux tarſes. Le corcelet, il eſt vrai, eſt figuré en cœur; il eſt rebordé comme dans la plupart des Carabes, & les élytres, régulièrement ſtriées & preſque cylindriques, pourroient les rapprocher des Scarites, & plus encore du genre Morion, établi par M. Latreille ſur un inſecte apporté de Porto-Rico par feu Maugé. La bouche, qu'il faut néceſſairement conſulter pour les caractères eſſentiels des genres, peut être priſe, au premier aſpect, pour celle d'un Ténébrionite; car les quatre antennules poſtérieures, c'eſt-à-dire, les maxillaires externes & les labiales, reſſemblent entièrement à celles des Ténébrions & des genres voiſins: elles ſont courtes, groſſes. Le dernier article eſt un ovale alongé, tronqué à l'extrémité; mais ce qui ne laiſſe aucun doute ſur la place que doit occuper actuellement notre inſecte, c'eſt qu'en diſſéquant cet organe on y voit ſix antennules, & une lèvre inférieure en tout ſemblable à celle des Carabiques.

Le nom que nous avons donné à ce nouveau genre exprime la puanteur de la liqueur que la plupart des Carabes font ſortir de leur bouche lorſqu'on les inquiète, ou celle de leur corps en général; il avoit auſſi été employé par les Grecs pour déſigner certain poiſſon, certain polype & divers petits animaux que nous ne connoiſſons point ſous ce nom-là.

Les antennes ſont très-remarquables par leur forme; elles ne ſont pas tout-à-fait auſſi longues que la moitié du corps, & ſont compoſées de onze articles, dont le premier, le plus gros de tous, eſt peu alongé, preſque cylindrique ou a peine plus gros à ſon extrémité. Les trois qui ſuivent, ſont ſerrés, également cylindriques, mais de longueur inégale; le troiſième eſt plus long que le quatrième, & celui-ci plus long que le ſecond. Les articles qui ſuivent, ſont preſque ſphériques, plus amincis à leur baſe qu'à leur extrémité. Le dernier eſt plus gros que ceux qui le précèdent; il a la même forme, mais il eſt comprimé à ſon extrémité. Elles ſont inſérées dans une foſſe qui ſe trouve de chaque côté de la tête, entre les yeux & la baſe des mandibules.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de ſix antennules.

La lèvre ſupérieure eſt cornée, aſſez large, peu avancée, courte, liſſe, arrondie & entière à ſa partie antérieure.

Les mandibules ſont groſſes, courtes, cornées, arquées, creuſées en goutière extérieurement pour faciliter le mouvement des antennes; elles ſont voûtées en deſſous, tranchantes à leur bord,

interne, un peu dentées à leur baſe, pointues à leur extrémité.

Les mâchoires ſont cornées, preſque cylindriques, un peu arquées à leur extrémité, & garnies, tout le long de leur partie interne, de cils très-nombreux & très-ſerrés.

La lèvre inférieure eſt coriacée, peu avancée, placée entre les deux pièces latérales du menton; elle eſt en deux lobes très-courts, arrondis & ciliés.

Les antennules antérieures ou maxillaires internes ſont filiformes, un peu plus longues que les mâchoires, & compoſées de deux articles, dont le premier eſt plus court que le ſecond, un peu renflé & arrondi à ſon extrémité; le ſecond eſt alongé, arqué, plus mince à ſa baſe qu'à ſon extrémité. Elles ſont inſérées au dos des mâchoires.

Les antennules intermédiaires ou maxillaires externes ſont courtes, compoſées de quatre articles, dont le premier eſt petit, fort court; le ſecond court, peu aminci à ſa baſe; le troiſième court & preſque cylindrique; le quatrième ovale-alongé, un peu courbe, tronqué à ſon extrémité. En regardant cette troncature avec la loupe, on apperçoit un creux ovale. Elles ſont inſérées ſur le dos des mâchoires, à la baſe externe des antennules antérieures.

Les antennules poſtérieures ſont plus courtes que les précédentes, & compoſées de trois articles, dont le premier eſt fort petit; le ſecond obconique; le dernier un peu plus gros & tronqué. Elles ſont inſérées au-devant de la lèvre & ſur la pièce intermédiaire du menton.

Le menton eſt grand, large, corné, formé de trois pièces, dont les deux latérales ſont grandes, arrondies, & l'intermédiaire eſt courte, petite, ſillonée & preſque biſide à ſon extrémité.

La tête eſt déprimée, preſqu'auſſi large que le corcelet. Les yeux ſont arrondis, ſaillans, mais placés, ainſi que les antennes, dans une grande foſſe latérale, à bords tranchans en deſſus & en deſſous.

Le corcelet eſt plus étroit que les élytres, preſqu'en cœur, antérieurement coupé, un peu rétréci poſtérieurement. Les côtés ont un rebord large & tranchant.

Les élytres ſont dures, alongées, étroites, de largeur égale dans toute leur longueur, ſi ce n'eſt à l'extrémité, où elles ſont arrondies.

Les pattes ſont aſſez longues. Les cuiſſes ſont cylindriques. Les jambes ſont plus groſſes qu'elles ne le ſont ordinairement dans les Carabiques, & les tarſes ſont tous compoſés de cinq articles courts, preſque cylindriques, dont la longueur & la largeur, dans les quatre premiers, vont un peu en diminuant. On voit, à la baſe des cuiſſes poſtérieures, un grand trocanter arrondi, preſqu'ovale.

Cet inſecte a le corps alongé & le port d'un Ténébrionite, ainſi que nous l'avons déjà dit; il m'a été envoyé de Cayenne il y a quelque tems, & j'ignore entiérement la manière de vivre.

OZÈNE.

OZÆNA.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes de la longueur de la moitié du corps ; les quatre premiers articles serrés, cylindriques ; les suivans moniliformes ; le dernier plus gros, comprimé à son extrémité.

Mandibules fortes, anguleuses, un peu dentées à leur base.

Six antennules ; les quatre postérieures courtes ; le dernier article un peu plus gros et tronqué.

Cinq articles aux tarses, courts, cylindriques, diminuant progressivement de largeur.

ESPÈCE.

1. Ozène dentipède.

Noir, luisant ; élytres striées ; jambes antérieures avec une dent interne.

1. Ozène dentipède.

Ozæna dentipes.

Ozæna nigra, nitida, elytris ſtriatis, tibiis anticis intùs dentatis.

Il a dix lignes de longueur, & deux un tiers de largeur à la baſe des élytres. Tout le corps eſt noir, luiſant, tirant un peu ſur le brun. La tête eſt plane, inégale, ponctuée. Le corcelet eſt pointillé, marqué d'une ligne longitudinale, enfoncée. Les bords ſont larges, un peu raboteux. Les élytres ſont réguliérement ſtriées, & on remarque, avec la loupe, quelques petits points enfoncés entre les ſtries. Les jambes antérieures ſont munies, à leur partie interne, d'une petite dent, au deſſous de laquelle ſont des cils courts, placés dans une légère entaille.

Il ſe trouve à Cayenne, d'où il m'a été envoyé par M. Tugni.

PAC

PACHYSTOME. *Pachyſtomus.* Genre d'inſectes de l'Ordre des Aptères, & de la famille des Rhagionides.

Les Pachyſtomes reſſemblent beaucoup aux Rhagions par la forme du corps, par les nervures des ailes & par toutes les parties de la bouche; mais ils en diffèrent conſidérablement par les antennes. Cet organe, dans les Rhagions, eſt formé de trois articles bien diſtincts, courts & aſſez gros, & d'un autre en forme de ſoie, qui part de l'extrémité du troiſième, & dont la longueur égale ou même ſurpaſſe celle des trois premiers pris enſemble. Dans les Pachyſtomes, les antennes ſont filiformes, latéralement arquées, preſque coudées, un peu plus courtes que la tête, & compoſées de cinq articles, dont le premier eſt le plus gros & le plus long; le troiſième eſt un peu plus gros que le ſecond, & les deux derniers ſont les plus courts de tous; elles ne ſont pas terminées par une ſoie, comme dans les Rhagions. Le dernier article eſt coupé à ſon extrémité, & reſſemble en tout au pénultième. Elles ſont inſérées, aſſez près l'une de l'autre, ſur une éminence qui ſe trouve placée à la partie antérieure de la tête.

La trompe, que nous n'avons pu développer, attendu que nous n'avons ſous les yeux qu'un ſeul individu qui ne nous appartient pas, eſt courte, portée en avant, bilabiée, accompagnée de deux antennules auſſi longues qu'elle, aſſez larges, un peu comprimées.

La tête eſt plus large que longue, un peu plus étroite que le corcelet, & de forme triangulaire. Les yeux, à réſeaux, ſont grands, arrondis, ſaillans, diſtans l'un de l'autre, & placés à la partie latérale. On voit, ſur le vertex, trois petits yeux liſſes, rapprochés, diſpoſés en triangle.

Le corcelet eſt ovale, un peu convexe, terminé poſtérieurement, comme dans les Rhagions, par un écuſſon aſſez grand, arrondi.

L'abdomen eſt alongé, conique; il eſt terminé, dans la femelle, par un tube articulé, dont les anneaux décroiſſent progreſſivement, & rentrent les uns dans les autres. Le dernier eſt pourvu de deux crochets arqués & aigus.

Les pattes reſſemblent à celles des Rhagions; elles ſont longues, aſſez grêles, ſimples, ſans piquans ou épines. Les jambes ſeulement ſont terminées par deux piquans droits, fort courts. Les tarſes, comme dans tous les Diptères, ſont compoſés de cinq articles, dont le premier eſt fort alongé, & les deux derniers ſont aſſez courts; ils ſont terminés par deux petits crochets & par trois petites pelotes.

Les ailes des Pachyſtomes, comme nous l'avons dit, reſſemblent beaucoup à celles des Rhagions; cependant ſi on les examine attentivement, on remarque quelques légères différences dans les nervures. Les cellules marginales ſont plus étroites dans les premiers que dans les ſeconds, & la cellule interne ou anale eſt fermée, au lieu qu'elle atteint le bord dans les Rhagions.

Les balanciers ſont portés ſur un pédicule long & mince, & les ailerons ſont petits & arrondis.

Ce genre a été établi, par M. Latreille, ſur un individu femelle qui lui a été envoyé de Mayence, & qui avoit déjà été décrit par M. Panzer, & placé parmi les Rhagions. Une ſeconde eſpèce, qui nous paroît appartenir au même genre, a été pareillement décrite par le même auteur, & placée parmi les Empis. La larve de la première habite, ſuivant M. Latreille, ſous l'écorce des Pins. La Nymphe eſt alongée & porte des anneaux bien diſtincts, ſur le bord poſtérieur deſquels ſont des cils roides, ſemblables à des épines. Le dernier anneau eſt étroit, & terminé en deux petites pointes. Les antennes ou leur fourreau ſont détachées & rejetées l'une de chaque côté, & on voit bien diſtinctement la place des ailes ſur les côtés de la poitrine.

PACHYSTOME.

PACHYSTOMUS. LATR. RHAGIO. PANZ. EMPIS. PANZ.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, assez grosses, arquées, presque de la longueur de la tête, composées de cinq articles, dont le premier plus gros et alongé.

Trompe courte, bilabiée, portée en avant.

Deux antennules grandes, comprimées.

Yeux arrondis, saillans et distans.

ESPÈCES.

1. PACHYSTOME syrphoïde.

Noir; partie supérieure de l'abdomen et pattes rougeâtres.

2. PACHYSTOME subulé.

Noir, avec toutes les cuisses fauves, et les quatre jambes antérieures jaunes.

1. PACHYSTOME ſyrphoide.

PACHYSTOMUS ſyrphoides.

Pachyſtomus ater, abdominis dorſo pedibuſque ruſis.

Pachyſtomus ſyrphoides. LATR. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom. 4. p. 287.*

Rhagio ſyrphoides *ater, thorace lineato, abdomine ruſo, baſi apiceque nigro, alis faſciâ coſtali fuſcâ, pedibus teſtaceis.* PANZ. *Faun. Germ. Faſc. 77. tab. 19.*

Il a ſix lignes de longueur ſi on ne comprend point la tarière de la femelle, qui en a plus de deux. Les antennes & la tête ſont noires. Le corcelet eſt noir, rayé longitudinalement de cendré. L'abdomen eſt d'un rouge-brun à ſa partie ſupérieure, avec la baſe & l'anus noirs. La tarière eſt noire. Le ventre eſt brun, avec les côtés, la baſe, l'anus & le bord des anneaux noirs. Les pattes ſont fauves. Les nervures des ailes ſont noires dans preſque toute leur étendue, & un peu rouſſeâtres à leur baſe : un peu au-delà du milieu on remarque une tache tranſverſale, noire, qui part du bord antérieur & s'arrête au milieu de l'aile.

Elle ſe trouve aux environs de Mayence & de Bareuth.

2. PACHYSTOME ſubulé.

PACHYSTOMUS ſubulatus.

Pachyſtomus ater, femoribus ruſis, tibiis quatuor anticis flavis.

Empis ſubulata *nigra, elongata, alis oblongis maculatis, femoribus ruſis, tibiis quatuor anticis flavis.* PANZ. *Faun. Germ. Faſc. 54. tab. 23.*

Je rapporte cet inſecte au genre Pachyſtome, ainſi que l'a fait M. Latreille, d'après la figure & la deſcription que M. Panzer en a donnée. Il paroît avoir tout au plus quatre lignes de longueur. Les antennes ſont noires, avancées, un peu arquées par les côtés. La tête eſt noire. Les yeux ſont noirâtres, avec l'orbite fauve. La gaîne de la trompe eſt jaune. Le corcelet eſt noir, à peine rayé de gris. L'abdomen eſt noir, luiſant, alongé & ſubulé. Les cuiſſes ſont fauves. Les quatre jambes antérieures, ainſi que les tarſes, ſont jaunes; les poſtérieures ſeulement ſont noires. Les ailes ſont plus longues que le corps. Les nervures ſont noires, & on voit une tache au-delà du milieu & un point marginal noirâtres.

Il ſe trouve en Autriche.

PÆDÈRE. *Pæderus.* Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Staphylins.

Les Pædères ont les antennes filiformes, à peine groſſiſſant vers l'extrémité; les mandibules arquées, armées de pluſieurs dents; quatre antennules, les antérieures ayant le troiſième article renflé à ſon extrémité, & le quatrième très-petit, à peine apparent; la tête diſtincte du corcelet; les élytres fort courtes; les jambes ſimples, ſans épine.

Les inſectes que Linné & tous les auteurs entomologiques avoient déſignés ſous le nom de *Staphylin* furent diviſés par Fabricius en trois genres, ſous les noms de *Staphylinus, Oxyporus* & *Pæderus*, d'après les différences bien marquées que préſentent les parties de la bouche. Le premier de ces genres a les mandibules dentées & les antennules filiformes; le ſecond a les mandibules ſimples, & les antennules poſtérieures terminées par un article très-large, en croiſſant; le Pædère a les mandibules armées de pluſieurs dents, & le troiſième article des antennules antérieures renflé à ſon extrémité.

Le genre Staphylin, devenu exceſſivement nombreux par les recherches & les obſervations des Entomologiſtes modernes, a été ſubdiviſé, par M. Gravenhorſt, en un grand nombre de genres que nous indiquerons à l'article STAPHYLIN, & que nous ferons connoître avec plus de détail à chacun des articles qui les concernera. Celui de Pædère a été de même diviſé en deux : le premier a retenu le nom que Fabricius lui avoit déjà donné, & le ſecond a reçu de M. Paykul celui de *Stenus*. Le mot *Pæderus*, établi par Fabricius, paroîtroit dériver du mot latin *pædor*, qui ſignifie ſaleté, ordure, ou de *pæderos*, mot grec donné à une plante, ſi cet auteur lui-même ne le plaçoit, dans ſa *Philoſophie entomologique*, parmi les noms latins obſcurs, ou dont la ſignification eſt inconnue.

Les Stènes ſe diſtinguent, même au premier coup-d'œil, des Pæderes par les antennes, dont les trois derniers articles ſont plus renflés; par les antennules antérieures très-longues, par les yeux très-ſaillans; par le corps, plus cylindrique que celui des Pædères.

Les Lathrobies de M. Gravenhorſt ſont, de tous les inſectes de la famille des Staphylins, ceux qui ſe rapprochent le plus des Pædères : ſeulement le dernier article des antennules antérieures eſt beaucoup plus diſtinct, & les antennes ſont aſſez généralement plus courtes, & les articles plus gros.

Les antennes des Pædères ſont filiformes, ou vont à peine en groſſiſſant vers l'extrémité; elles ſont compoſées de onze articles, dont le premier eſt un peu alongé & un peu renflé; le ſecond eſt court; le troiſième eſt alongé; les autres ſont preſqu'égaux entr'eux, tous un peu amincis à leur baſe; le dernier eſt terminé en pointe. Elles ſont inſérées à la partie latérale antérieure de la tête, à quelque diſtance des yeux.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt fort large, courte, cornée, légérement échancrée à ſa partie antérieure.

Les mandibules ſont grandes, cornées, arquées, aiguës, armées de pluſieurs dents aiguës au milieu de leur partie interne.

Les mâchoires ſont fortes, cornées, bifides. La diviſion interne eſt courte, pointue, latéralement ciliée. La diviſion extérieure eſt grande, arrondie, comprimée, un peu ciliée.

La lèvre inférieure eſt étroite, plus ou moins avancée, coriacée, entière ou preſqu'échancrée à ſon extrémité.

Les antennules antérieures ſont beaucoup plus longues que les poſtérieures, & compoſées de quatre articles, dont le premier eſt court, petit; le ſecond très-long; le troiſième alongé & renflé à ſon extrémité; le quatrième petit, mince, très-court, à peine apparent. Elles ſont inſérées à la baſe de la pièce extérieure des mâchoires.

Les antennules poſtérieures ſont courtes, filiformes, & compoſées de trois articles, dont les deux premiers ſont égaux & cylindriques, & le dernier eſt court & aminci. Elles ſont inſérées à l'extrémité latérale de la lèvre inférieure.

La tête eſt à peu près de la largeur du corcelet, auquel elle tient par un col étroit & fort court; elle eſt portée en avant, & l'inſecte la relève lorſqu'il paroît craindre. Les yeux ſont arrondis, un peu ſaillans, & placés à la partie latérale de la tête.

Le corcelet eſt convexe, arrondi ou ovale, & quelquefois carré, avec les angles obtus; il eſt ſans rebord ſur les côtés. L'écuſſon eſt très-petit, quelquefois à peine diſtinct.

Les élytres ſont courtes, convexes, rebordées, coriacées; elles couvrent deux ailes membraneuſes repliées, & laiſſent à nu toute la partie ſupérieure de l'abdomen.

Les pattes ſont ſimples & de longueur moyenne. Les jambes ſont pourvues de quelques poils courts, & terminées par deux épines très-courtes, dont une, encore plus courte que l'autre, à peine apparente. Les tarſes ſont filiformes & compoſés de cinq articles, dont le pénultième eſt court, bilobé & légérement garni de houpes en deſſous; le dernier eſt terminé par deux petits ongles crochus. Les tarſes antérieurs, dans quelques-uns, ſont plus larges que les autres, & garnis de houpes.

La plupart des Pædères fréquentent les bords ſabloneux des rivières, des lacs, des étangs. Quelques-uns ſe trouvent ſur le rivage de la mer, & d'autres habitent, ainſi que leur nom l'indique, ſous les ordures, ſous les pierres, parmi les mouſſes; ils courent tous avec beaucoup de légéreté, & s'envolent fort aiſément. Semblables aux Staphylins & à toutes les eſpèces de cette nombreuſe famille, ils relèvent, lorſqu'on les ſaiſit ou qu'ils ſe ſentent menacés, l'extrémité de leur ventre, & en ſont ſortir deux petites appendices oblongues; ils ſe nourriſſent d'autres petits inſectes qu'ils rencontrent ou qu'ils attrapent à la courſe. Leurs larves, auſſi carnaſſières qu'eux, ne diffèrent pas de celles des Staphylins.

PÆDÈRE.

PÆDERUS. Fabr. Payk. Panz. Latr. Gravenh.

STAPHYLINUS. Linn. Scop. Geoffr. Deg.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, grossissant à peine vers l'extrémité, presqu'aussi longues que le corcelet; premier article un peu alongé et renflé.

Mandibules arquées, pointues, intérieurement dentées.

Quatre antennules; les antérieures ayant le troisième article un peu renflé à l'extrémité, et le quatrième très-petit, à peine distinct.

Tête séparée du corcelet par un col étroit.

Élytres très-courtes.

ESPÈCES.

1. Pædère riverain.

D'un rouge-fauve; élytres bleues; tête et extrémité de l'abdomen noires.

2. Pædère littoral.

D'un rouge-fauve; tête et anus noirs; élytres bleues; partie moyenne des antennes noirâtre.

3. Pædère ruficolle.

Noir, luisant; corcelet rouge; élytres pointillées, bleues.

4. Pædère alongé.

Noir, luisant; extrémité des élytres et pattes d'un brun-fauve.

5. Pædère testacé.

D'un brun-testacé; yeux noirs; pattes plus pâles que le corps.

6. Pædère châtain.

D'un brun-testacé, luisant; tête et partie moyenne de l'abdomen noirâtres.

7. Pædère orbiculaire.

Noir; antennes et pattes d'un brun-fauve; tête grande, orbiculaire.

8. Pædère fragile.

Noir, luisant; corcelet, antennes et pattes d'un rouge-ferrugineux; extrémité des élytres testacée.

9. Pædère corticin.

Noirâtre, luisant; corcelet, élytres et pattes plus pâles que le corps.

10. Pædère filiforme.

Linéaire, noir, luisant, pointillé; antennes et pattes d'un fauve-pâle.

PÆDÈRE. (Insecte.)

11. Pædère vêtu.

Lisse, noir, luisant; élytres noirâtres; base des antennes et pattes testacées.

12. Pædère bicolor.

Linéaire, noir, luisant; corcelet, antennes et pattes fauves; élytres brunes.

13. Pædère rétréci.

Noir, luisant; antennes extrémité des élytres et pattes d'une couleur testacée pâle.

14. Pædère ochracé.

D'un brun-testacé luisant, avec la tête noire; tête et corcelet presque carrés.

15. Pædère rubricolle.

Brun, luisant, avec la tête noirâtre, le corcelet et les pattes fauves.

1. Pædère riverain.

Pæderus riparius.

Pæderus rufus, elytris cœruleis, capite abdomineſque apice nigris. Entom. tom. 3. Gen. 44. n°. 2. tab. 1. fig. 2. a. b. c. d.

Pæderus riparius. Fabr. *Syſt. Ent. pag.* 268. *n°.* 1. — *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *pag.* 556. *n°.* 1. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 608. *n°.* 1.

Staphylinus riparius. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 684. *n°.* 8. — *Faun. Suec. n°.* 846.

Staphylinus. Geoffr. *Inſ. Pariſ. t.* 1. *p.* 369. *n°.* 21.

Staphylinus riparius. Fourc. *Ent. Par. tom.* 1. *p.* 170. *n°.* 21.

Staphylinus riparius. Deg. *Mem. Inſ. tom.* 4. *p.* 28. *n°.* 14. *tab.* 1. *fig.* 18.

Staphylinus gregarius. Scop. *Ent. Carn. n°.* 308.

Staphylinus riparius. Schrank, *Enum. Inſect. Auſtr. n°.* 441.

Staphylinus riparius. Payk. *Monogr. Staphyl. Suec. p.* 27. *n°.* 19.

Pæderus riparius. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 427. *n°.* 2.

Pæderus riparius. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 9. *tab.* 11.

Pæderus riparius. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſect. tom.* 1. *p.* 295. — *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 9. *p.* 545. *tab.* 79. *fig.* 8.

Pæderus riparius. Ross. *Faun. Etruſc. tom.* 1. *p.* 255. *n°.* 626.

Pæderus riparius. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 62. *n°.* 5. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 141. *n°.* 11.

Pæderus littoralis. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 61. *n°.* 4. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 143. *n°.* 12.

Il a de trois à quatre lignes de longueur. Les antennes ſont un peu velues, noirâtres, avec les trois premiers articles fauves. Les antennules ſont fauves. La tête eſt liſſe, un peu velue, noire, luiſante. Le corcelet eſt convexe, de la largeur de la tête, marqué de quelques petits points en ſtries, d'où partent autant de poils; il eſt d'un fauve-luiſant. L'écuſſon eſt fauve. Les élytres ſont un peu plus longues que larges, ponctuées, bleues, luiſantes. L'abdomen eſt un peu velu, fauve, avec les deux derniers anneaux noirs. Les pattes ſont fauves, avec les genoux noirâtres.

M. Gravenhorſt a décrit probablement le même inſecte ſous deux noms différens. Je n'ai pas vu celui qu'il nomme *riparius*, dont le corcelet eſt oblong, & la tête un peu plus étroite que le corcelet; mais le *littoralis*, dont le corcelet eſt ovale ou globuleux, & la tête plus ou moins groſſe, préſente, pour la forme & la groſſeur de ces deux parties du corps, beaucoup de variétés. Au reſte, M. Gravenhorſt lui-même ſoupçonne que l'un n'eſt qu'une variété de l'autre.

Il ſe trouve dans toute l'Europe, dans les îles de l'Archipel, en Égypte, au bord des eaux douces. Fabricius dit qu'il ſe trouve auſſi dans l'Amérique ſeptentrionale & dans les Indes.

2. Pædère littoral.

Pæderus littoralis.

Pæderus rufus, capite anoque nigris, elytris cœruleis, antennarum medio fuſco.

Pæderus littorarius. Gravenh. *Monogr. Col. Micropt. p.* 142. *n°.* 10.

Cette eſpèce, très-voiſine de la précédente, paroît avoir été regardée par Fabricius comme la même, puiſqu'en parlant de l'habitation du Pædère riverain, il cite l'Amérique ſeptentrionale, d'où nous vient celle-ci; elle a, ſuivant M. Gravenhorſt, deux lignes & un tiers de longueur, & elle reſſemble entièrement au Pædère riverain par la forme & les proportions des parties, ainſi que par les couleurs, ſi ce n'eſt que les antennes ſont fauves à la baſe & à l'extrémité, & noirâtres ſeulement au milieu; que les pattes ſont preſqu'entièrement fauves, ayant à peine les genoux un peu obſcurs; que les élytres ſont un peu plus courtes, & que l'inſecte eſt un peu plus petit.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

3. Pædère ruſicolle.

Pæderus ruſicollis.

Pæderus niger, thorace rufo, elytris cœruleis. Ent. tom. 3. *Gen.* 44. *tab.* 1. *fig.* 1. a. b. c.

Pæderus ruſicollis. Fabr. *Gen. Inſect. Mant. p.* 245. — *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 557. *n°.* 2. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 608. *n°.* 2.

Staphylinus atro-cœruleſcens, thorace rubro. Geoffr. *Inſ. Pariſ. tom.* 1. *p.* 370. *n°.* 23.

Staphylinus thoracicus. Fourc. *Ent. Par. t.* 1. *p.* 170. *n°.* 23.

Staphylinus ruſicollis. Payk. *Monogr. Staph. Suec. p.* 26. *n°.* 18.

Pæderus ruſicollis. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 427. *n°.* 1.

Pæderus ruſicollis. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 27. *tab.* 23.

Pæderus ruſicollis. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 185. *n°.* 2. — *Monogr. Coleopt. Micr. p.* 143. *n°.* 13.

Il a trois lignes de longueur. Les antennes ſont à peine velues, noires, avec les deux premiers articles d'un rouge-brun. La tête eſt liſſe, noire, luiſante, & a quelques poils clair-ſemés. Le corcelet eſt ovale, liſſe, d'un rouge-fauve luiſant, de la largeur de la tête. Le col eſt noir, ainſi que l'écuſſon. Les élytres ſont plus longues que larges, ponctuées, d'un bleu-foncé luiſant. L'abdomen eſt noir. Les pattes ſont entiérement noires.

Il ſe trouve dans preſque toute l'Europe, au bord des eaux douces; il eſt beaucoup plus commun dans le midi que dans le nord; il eſt rare aux environs de Paris.

4. Pædère alongé.

Pæderus elongatus.

Pœderus niger, elytris poſticè pedibuſque fulvis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 537. *n°.* 3. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 609. *n°.* 3.

Staphylinus elongatus. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 685. *n°.* 14.

Staphylinus elongatus. Payk. *Monogr. Staph. Suec. p.* 25. *n°.* 17.

Pœderus elongatus. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 428. *n°.* 3.

Pœderus elongatus. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 9. *tab.* 12.

Pœderus elongatus. Ross. *Faun. Etr. Mant.* 1. *p.* 101. *n°.* 224.

Lathrobium elongatum *nigrum, nitidulum, coleoptrorum apice ſanguineo-rufo, pedibus rufo-teſtaceis.* Gravenh. *Coleopt. Micropt. pag.* 55. *n°.* 8. — *Monogr. Coleopt. Micropt. pag.* 132. *n°.* 12.

Il a près de quatre lignes de longueur. Les antennes ſont d'un fauve-pâle, un peu plus longues que le corcelet. Les antennules ſont de la même couleur. La tête eſt noire, pointillée, un peu alongée, de la largeur du corcelet : celui-ci eſt noir, pointillé, plus long que large, preſque carré, avec les angles arrondis. Les élytres ſont pointillées, de la longueur du corcelet, noires, avec l'extrémité d'un brun-fauve. Le corps eſt noir. Les pattes ſont fauves.

Il ſe trouve en France, en Allemagne, en Suède, ſous les pierres; il n'eſt pas rare aux environs de Paris.

5. Pædère teſtacé.

Pæderus teſtaceus.

Pœderus fuſco-teſtaceus, oculis nigris, pedibus pallidioribus. Entom. tom. 3. *Gen.* 44. *n°.* 3. *tab.* 1. *fig.* 6. a. b.

Staphylinus teſtaceus. Payk. *Monogr. Staph. Suec. p.* 28. *n°.* 20.

Pœderus elongatus. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 428. *var.* ε.

Il eſt preſqu'auſſi grand, mais plus étroit que le Pædère riverain. Les antennes ſont un peu velues, brunes, avec les premiers articles teſtacés. La tête eſt pointillée, d'un brun-teſtacé luiſant, avec quelques poils clair-ſemés. Les yeux ſont noirs. Le corcelet eſt d'un brun-teſtacé, oblong, preſque carré, avec les angles arrondis, un peu plus étroit que la tête, pointillé, pourvu de quelques poils. Les élytres ſont teſtacées, ponctuées, avec les points preſque rangés en ſtries; elles ſont un peu plus longues que larges, & plus larges que le corcelet. L'abdomen eſt teſtacé-pâle, ainſi que les pattes.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

6. Pædère châtain.

Pæderus caſtaneus.

Pœderus ſubnitidus, fuſcus, capite abdominiſque medio nigricantibus. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 60. *n°.* 3. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 139. *n°.* 4.

Il a quatre lignes de longueur, & il reſſemble au Pædère ochracé, ſi ce n'eſt qu'il eſt beaucoup plus grand, & qu'il a le corcelet plus étroit vers la baſe. Les antennes ſont rouſſeâtres, preſqu'une fois plus longues que la tête, avec les articles du milieu campanulés. La bouche eſt rouſſeâtre. La tête eſt noirâtre, luiſante, finement pointillée, carrée, avec les angles obtus, un peu plus large que le corcelet : celui-ci eſt d'un brun-fauve, preſqu'orbiculaire ou carré, avec les angles obtus, un peu plus étroit en arrière & plus étroit que les élytres, finement pointillé, luiſant. Les élytres ſont finement pointillées, d'un brun-noirâtre. L'abdomen eſt noirâtre, avec un reflet ſoyeux griſâtre, le deſſous plus clair, & l'extrémité rouſſeâtre. Les pattes ſont fauves.

Il ſe trouve en Europe.

7. Pædère orbiculaire.

Pæderus orbiculatus.

Pœderus niger, antennis pedibuſque fuſco-rufeſcentibus, capite majori orbiculato. Ent. t. 3. *Gen.* 44. *n°.* 6. *tab.* 1. *fig.* 7. a. b.

Pœderus orbiculatus. Fabr. *Ent. Syſt. emend. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 538. *n°.* 9. — *Syſt. Eleut. t.* 2. *p.* 609. *n°.* 9.

Pœderus orbiculatus. Payk. *Faun. Suec. t.* 3. *p.* 431. *n°.* 6.

Staphylinus orbiculatus. Payk. *Monogr. Staph. Suec. p.* 35. *n°.* 26.

Pœderus orbiculatus. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 43. *tab.* 21.

Pœderus orbiculatus. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 1. *p.* 291. *n°.* 1. — *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 9. *p.* 346.

Pœderus orbiculatus. Gravenh. *Coleopt. Micr. p.* 63. *n°.* 6. — *Monogr. Coleopt. Micr. p.* 141. *n°.* 8.

Il a de deux à deux lignes & demie de longueur. Les antennes ſont d'un brun-ferrugineux plus ou moins obſcur. Les antennules ſont de la même couleur. La tête eſt noire, plus large que le corcelet, finement chagrinée. Les yeux ſont arrondis, un peu ſaillans. La lèvre ſupérieure eſt brune, grande, aſſez large. Le corcelet eſt ſéparé de la tête par un col fort étroit; il eſt noir, finement chagriné, preſque rond, plus étroit que la tête & les élytres, marqué d'une élévation longitudinale, liſſe, courte. Les élytres ſont pointillées, noirâtres ou d'un brun plus ou moins foncé. L'abdomen eſt noir. Les pattes ſont ou fauves ou brunes.

Il ſe trouve dans toute l'Europe, ſous les pierres, les ordures, les mouſſes; il n'eſt pas rare, au premier printems, aux environs de Paris.

8. Pædère fragile.

Pœderus fragilis.

Pœderus niger, thorace, antennis pedibuſque rufis, elytrorum margine apicali teſtaceo.

Pœderus fragilis. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. t.* 1. *p.* 292. *n°.* 2. — *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 9. *p.* 347.

Pœderus fragilis. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 140. *n°.* 7.

Il reſſemble beaucoup au Pœdère orbiculé pour la forme & la grandeur. Les antennes, les antennules & la bouche ſont d'un brun-ferrugineux. La tête eſt noire, grande, orbiculaire, un peu déprimée, très-finement chagrinée. Le corcelet eſt d'un rouge-foncé, ovale, preſqu'anguleux ſur les côtés, très-finement pointillé, plus étroit que la tête & les élytres, légérement marqué d'une ligne longitudinale, enfoncée. Les élytres ſont pointillées, noires, avec un peu de l'extrémité jaune. Le corps eſt noir. Les pattes ſont d'un brun-fauve, avec les cuiſſes & les jambes poſtérieures brunes.

Il ſe trouve en France, ſous les pierres, ſous les mouſſes; il eſt rare aux environs de Paris.

9. Pædère corticin.

Pœderus corticinus.

Pœderus fuſcus, thorace, elytris pedibuſque pallidioribus.

Pœderus corticinus *ſubnitidus, fuſco-nigricans, ore, antennis; coleoptris, thorace pedibuſque pallidioribus.* Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 184. *n°.* 1.

Il a deux lignes & trois quarts de longueur, & il reſſemble au Pœdère châtain, ſi ce n'eſt qu'il eſt plus court, moins aminci; que la tête & le corcelet ſont plus larges. Le corps eſt noirâtre en deſſus, d'une couleur plus claire en deſſous. La tête, le corcelet & les élytres ſont plus luiſans, très-finement pointillés. La tête eſt carrée, de la grandeur du corcelet: celui-ci eſt carré, à peine rétréci poſtérieurement, un peu plus étroit que les élytres, d'un brun-foncé, marqué d'une ligne longitudinale, liſſe, luiſante. Les élytres ſont carrées, d'un brun-pâle. L'abdomen eſt noirâtre en deſſus, avec un reflet ſoyeux, grisâtre, & le bord des anneaux pâle, rouſſeâtre en deſſous. Les pattes ſont fauves.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

10. Pædère filiforme.

Pœderus filiformis.

Pœderus linearis, niger, punctulatus, antennis pedibuſque pallidè rufis.

Pœderus filiformis *linearis, niger, pedibus piceis, articulo baſeos antennarum brevi.* Payk. *Faun. Succ. tom.* 3. *p.* 429. *n°.* 4.?

Staphylinus quadratus. Payk. *Monogr. Staph. Suec. p.* 29. *n°.* 21.?

Pœderus filiformis. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſect. tom.* 1. *p.* 295. *n°.* 4.

Il a deux lignes & demie de longueur, & à peine une demi-ligne de largeur. Les antennes ſont d'un teſtacé-pâle, & le premier article eſt peu alongé, un peu renflé. La bouche eſt d'un brun-ferrugineux. La tête eſt d'un noir-mat, finement pointillée, un peu plus large que le corcelet: celui-ci eſt d'un noir-mat, finement pointillé, plus long que large, preſqu'orbiculaire. Le bord poſtérieur ſeulement eſt quelquefois un peu fauve. Les élytres ſont d'un noir-mat, finement pointillées, à peine plus larges que le corcelet. Le corps eſt noir. Les pattes ſont d'une couleur teſtacée pâle ou d'un fauve plus ou moins obſcur.

Il ſe trouve aux environs de Paris, en Suède.

Nota. Le Pœdère filiforme de Fabricius eſt différent de celui-ci, & appartient au genre Lathrobie.

11. Pædère vêtu.

Pœderus veſtitus.

Pœderus lævis, niger, nitidus, elytris ſuſcis, antennarum baſi pedibuſque teſtaceis.

Pœderus veſtitus. Gravenh. *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 140. *n°.* 6.

Il a deux lignes de longueur. Les antennes ſont un peu plus longues que le corcelet, de couleur obſcure, avec la baſe teſtacée. Les antennules antérieures ſont teſtacées, avec le dernier article obſcur. La tête eſt noire, orbiculaire, un peu plus petite que le corcelet : celui-ci eſt noir, preſque orbiculaire, preſqu'une fois plus petit que les élytres, marqué quelquefois d'une ligne longitudinale à peine enfoncée, ſouvent effacée. Les élytres ſont carrées, noirâtres ou obſcures. Le corps eſt noir. Les pattes ſont teſtacées.

Il ſe trouve en Allemagne, aux environs de Roſtock.

12. Pædère bicolor.

Pæderus bicolor.

Pæderus niger, thorace, elytris pedibuſque ruſeſcentibus. Ent. tom. 3. *Gen.* 44. *n°.* 7. *tab.* 1. *fig.* 4. a. b.

Pæderus bicolor. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 59. *n°.* 2. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 138. *n°.* 3.

Pæderus melanocephalus. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 538. *n°.* 10. — *Syſt. Eleut. t.* 2. *p.* 610. *n°.* 10.

Lathrobium ruficorne. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 1. *p.* 290. *n°.* 3.

Pædère bicolor. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 9. *p.* 348.

Pæderus bicolor. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 104. *n°.* 15.

Il eſt petit, linéaire. Les antennes ſont d'un fauve-obſcur. La tête eſt noire, luiſante, de la largeur du corcelet, très-finement pointillée. La bouche eſt fauve. Le corcelet eſt arrondi, fauve, très-finement pointillé, de la largeur des élytres : celles-ci ſont pointillées, d'un fauve plus ou moins obſcur. L'abdomen eſt noir. Les pattes ſont d'un fauve-teſtacé.

Il ſe trouve en France, en Pruſſe, ſous les pierres, dans les lieux ſecs.

13. Pædère rétréci.

Pæderus anguſtatus.

Pæderus niger, antennis elytrorum apice pedibuſque pallide teſtaceis.

Staphylinus anguſtatus. Ent. tom. 3. *Gen.* 42. *n°.* 24. *tab.* 2. *fig.* 18. a. b.

Staphylinus anguſtatus *filiformis, ater, elytris apice pedibuſque teſtaceis.* Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *pag.* 528. *n°.* 41. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 599. *n°.* 50.

Staphylinus anguſtatus. Payk. *Monogr. Staph. Suec. p.* 56. *n°.* 27.

Pæderus anguſtatus. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 431. *n°.* 7.

Staphylinus anguſtatus. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 11. *tab.* 18.

Pæderus anguſtatus. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 1. *pag.* 292. *n°.* 3. — *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 9. *p.* 347.

Pæderus anguſtatus. Gravenh. *Coleopt. Micr. p.* 63. *n°.* 7. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 141. *n°.* 9.

Il a une ligne & demie de longueur, & il eſt fort étroit. Les antennes & les antennules ſont pâles. La tête eſt noire, finement pointillée, un peu plus large que le corcelet. Les yeux ſont arrondis, un peu ſaillans. Le corcelet eſt pointillé, ovale, noir, ſéparé de la tête par un col étroit. Les élytres ſont pointillées, plus longues que larges, plus larges que le corcelet, noires, avec la partie poſtérieure, ſurtout vers la future, d'un jaune-teſtacé pâle. L'abdomen eſt noir. Les pattes ſont pâles.

Il ſe trouve en France, en Allemagne, en Suède, en Pruſſe, ſous les pierres.

14. Pædère ochracé.

Pæderus ochraceus.

Pæderus nitidus, fuſcus, capite nigro thoraceque ſubquadratis. Gravenh. *Coleopt. Micropt. p.* 59. *n°.* 1. — *Monogr. Coleopt. Micropt. p.* 138. *n°.* 1.

Pæderus ochraceus. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 104. *n°.* 14.

Il a une ligne & demie de longueur. Les antennes ſont plus longues que le corcelet, d'un brun-fauve. Les antennules ſont de la même couleur. La tête eſt très-noire, luiſante, carrée, avec les angles arrondis, de la largeur du corcelet : celui-ci eſt carré, avec les angles arrondis, à peu près auſſi large que long, un peu plus étroit que les élytres, d'un brun-fauve luiſant, marqué d'une ligne longitudinale, élevée, un peu effacée. Les élytres ſont preſque carrées, un peu plus longues que le corcelet, finement pointillées, d'un brun-teſtacé luiſant. L'abdomen eſt noirâtre, avec un reflet foyeux, griſâtre, & le bord des anneaux d'un brun-fauve. Les pattes ſont teſtacées.

Il ſe trouve en Pruſſe.

15. Pædère rubricolle.

Pæderus rubricollis.

Pæderus brunneus, nitidus, capite fuſco, thorace pedibuſque rufis.

Pæderus rubricollis *rufo-fuſceſcens, nitidulus, capite obſcuro, thorace ſubquadrato pedibuſque*

rufis. GRAVENH. *Monogr. Coleopt. Micr. p.* 138. *n°.* 2.

M. Gravenhorſt cite, pour cette eſpèce ou pour la précédente, le Pædère teſtacé de mon *Entomologie ;* mais il diffère de l'une & de l'autre par la grandeur, la forme & les couleurs : celui-ci n'a qu'une ligne & demie de longueur, & il reſſemble, ſelon cet auteur, au Pædère bicolor, ſi ce n'eſt qu'il eſt plus finement pointillé, que la tête eſt plus petite, que les antennes ſont plus longues & plus minces, & que les couleurs ſont différentes. Les antennes ſont filiformes, un peu plus longues que le corcelet. La tête eſt noirâtre, orbiculaire, un peu plus petite que le corcelet : celui-ci eſt fauve, un peu plus court que les élytres. L'abdomen & les élytres ſont d'un brun-fauve, avec un reflet ſoyeux griſâtre. Les pattes ſont d'un fauve-teſtacé.

Il ſe trouve en Pruſſe, en Allemagne.

Nota. M. Fabricius a placé parmi les Pædères quelques eſpèces qui appartiennent aux genres Lathrobie & Staphylin. *(Voyez ces mots.)*

PAGURE. *Paguras.* Genre d'inſectes de la troiſième ſection de l'Ordre des Aptères, & de la famille des Paguriens.

Les Pagures ſont des Cruſtacés parafites qui ſe logeoient dans des coquilles ou dans des creux de rochers, & qui ſe diſtinguent des autres Cruſtacés par quatre antennes, dont deux plus longues & ſétacées ; par les yeux rapprochés, portés ſur un pédicule alongé, mobile ; par les pattes antérieures en pinces, & les quatre dernières, très-petites, cachées dans la coquille.

Les Grecs donnoient le nom de *Pagure*, Παγούρος, à un Cruſtacé fort différent de ceux-ci, & qui paroît appartenir aux Crabes ; ils nommoient *Carcinion* ceux qui étoient parafites & ſe logeoient dans des coquilles vides. Les Latins les connoiſſoient auſſi ſous le nom de *Cancelli*, & les Modernes les nomment *Hermite*, *Bernard-l'Hermite*, *Soldat*. Linné, n'ayant fait qu'un ſeul genre des Cruſtacés ſous le nom de *Cancer*, a diſtingué les parafites, & en a fait ſa ſixième ſection, qu'il caractériſe par la queue aplatie ou ſans feuillets. Degeer n'a pas diſtingué les Pagures des Écreviſſes, & M. Herbſt, à qui nous ſommes redevables de l'ouvrage le plus complet ſur les Cruſtacés, les a tous décrits & figurés ſous le nom générique de *Cancer* ou de *Crabe*.

Fabricius eſt le premier qui ait formé un genre de ces inſectes ſous le nom de *Pagure*, qu'il avoit d'abord caractériſé par quatre antennes inégales, les antérieures étant ſétacées, & les poſtérieures filiformes, avec le dernier article bifide, mais dont il a enſuite mieux développé les caractères dans le Supplément à ſon *Entomologie ſyſtématique*.

Les antennes des Pagures ſont au nombre de quatre. Les deux extérieures, placées ordinairement ſur la même ligne que les yeux, ſous l'angle externe du chaperon, ſont à peu près de la longueur des pinces, & compoſées de quatre articles, dont le premier eſt gros, très-court, inégal, quelquefois terminé par une ou pluſieurs épines, & accompagné d'un rameau ſimple ou branchu qui s'y trouve implanté. Le ſecond anneau eſt court, moins inégal, preſque cylindrique ; le troiſième eſt plus mince, plus long que le ſecond ; le dernier eſt très-long, ſétacé, compoſé d'un très-grand nombre d'articles très-courts, peu diſtincts.

Les antennes inférieures, placées au deſſous des yeux, ſont rapprochées, courtes, coudées & compoſées de quatre articles, dont le premier eſt très-court, aſſez gros, inégal ; les deux ſuivans ſont plus longs, amincis, preſque cylindriques ; le dernier eſt diviſé en deux juſqu'à ſa baſe, & forme deux filets, dont le ſupérieur eſt plus long, plus gros que l'autre, & diviſé en un grand nombre d'anneaux peu diſtincts.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de trois mâchoires, d'une lèvre inférieure & de huit antennules.

La lèvre ſupérieure, placée au deſſus des mandibules, eſt renflée, trilobée. Le lobe du milieu eſt un peu plus grand que les latéraux, & quelquefois pourvu d'un faiſceau de poils.

Les mandibules ſont offeuſes, creuſes & voûtées en dedans, liſſes au dehors, un peu arquées & tranchantes à l'extrémité, en forme de molaire à leur baſe interne ; elles portent au milieu de leur partie ſupérieure, ou, pour mieux dire, au commencement de leur racine ſupérieure, une antennule courte, triarticulée, dont le dernier article eſt plus grand que les autres, comprimé, hériſſé de poils courts à ſa partie ſupérieure.

Immédiatement au deſſous des mandibules on voit la mâchoire, formée de trois pièces cornées, poſées les unes ſur les autres. Fabricius ayant regardé ces trois pièces comme trois mâchoires, nous allons les décrire telles que nous les avons vues ſur pluſieurs Pagures, & entr'autres ſur le granulé, n°. 5, conſervé dans l'eau-de-vie au Muſéum d'Hiſtoire naturelle. La première pièce eſt diviſée en trois ; l'interne eſt large, cornée, peu épaiſſe, courte ; celle du milieu forme une pièce triangulaire, mince comme du parchemin, garnie, à ſon bord interne, de cils courts & ſerrés ; elle eſt pourvue d'une dent à ſa baſe interne ; l'extérieure eſt plus courte que celle-ci, large à ſa baſe, terminée en pointe. La mâchoire ſuivante paroît également diviſée en trois. A la baſe interne on voit une pièce cornée, ſimple, arrondie, aſſez large, plate & cornée ; l'intermédiaire eſt longue, triangulaire, cornée, mince, ciliée à ſon bord interne ; elle eſt accompagnée, à la baſe intérieure, d'une autre pièce courte, mince, ciliée à ſon extrémité ; l'extérieure eſt plus courte que celle-ci, large à ſa baſe, terminée en pointe.

Cette mâchoire eſt unie extérieurement à une large pièce membraneuſe. La troiſième mâchoire eſt remarquable en ce qu'elle a à ſa baſe interne une pièce preſqu'oſſeuſe, courte, arrondie, liſſe, accompagnée inférieurement d'une lame courte, garnie de longs cils à ſon extrémité. La pièce intermédiaire eſt mince, cornée, triangulaire, fortement ciliée à ſon bord interne; elle a extérieurement, comme les autres, une petite pièce courte, mince, pointue, preſque membraneuſe; & une autre plus grande, également membraneuſe, terminée par une antennule de deux articles, dont le premier eſt preſque cylindrique, & le ſecond un peu plus long, aplati, ciliè ſur ſes bords.

Là paroît ſe terminer la bouche. Les troiſièmes antennules ſont placées au deſſous, & paroiſſent étrangères à la bouche proprement dite; elles ſont diviſées en deux depuis leur baſe. La diviſion intérieure eſt en forme de petite patte, & compoſée de cinq articles, dont le premier eſt très-court, plus large que long, intérieurement cilié; le ſecond eſt plus long, un peu comprimé, intérieurement cilié; le troiſième eſt court, courbé à ſa baſe; le quatrième eſt un peu plus long que celui qui le précède; il eſt un peu alongé ſupérieurement, & fortement cilié; le cinquième eſt terminé en pointe & eſt velu. La diviſion extérieure, auſſi longue ou même un peu plus longue que l'intérieure, eſt formée de deux pièces; l'une alongée, droite, preſque cylindrique; l'autre arquée, ſétacée, compoſée d'un grand nombre d'articles très-peu diſtincts; elles ont leur inſertion ſur une pièce large, mobile, qui leur eſt commune, placée à la partie inférieure de la bouche, au deſſous des mâchoires.

Les quatrièmes antennules ſont plus grandes que les précédentes, & diviſées en deux juſqu'à leur baſe. La diviſion intérieure, appelée *bras* par Degeer & quelques autres Entomologiſtes, reſſemble, comme la précédente, à une petite patte, & eſt compoſée de ſix pièces, dont la première eſt courte, inégale; la ſeconde eſt courte, anguleuſe, dentelée intérieurement; la troiſième eſt plus longue, un peu comprimée; la quatrième eſt preſque triangulaire, amincie & un peu arquée à ſa baſe; la cinquième eſt alongée, comprimée, preſque carrée; la dernière eſt longue, comprimée, terminée en pointe obtuſe, & velue ſupérieurement & intérieurement, comme toutes celles qui la précèdent. La diviſion extérieure eſt formée de trois pièces, dont la première eſt courte, inégale; la ſeconde alongée, preſque cylindrique; la troiſième eſt arquée, ſétacée, compoſée d'un grand nombre d'articles peu diſtincts. Les deux diviſions ſont inſérées à la partie extérieure de la lèvre inférieure, ſur une pièce mobile qui leur eſt commune.

Les yeux ſont globuleux, & portés ſur un pédicule mobile, plus ou moins long, plus ou moins gros, formé de deux pièces. La première eſt très-courte, inégale, accompagnée, à ſa partie ſupérieure, d'une lame plus ou moins avancée, & dont la forme varie. Elle eſt ou ſimple, ou épineuſe, ou dentelée; ce qui peut fournir un bon caractère pour la diſtinction des eſpèces.

La tête ſe confond avec le corcelet. La partie antérieure ou le chaperon eſt plus ou moins avancée, & eſt marquée de deux ou de quatre entailles pour faciliter le mouvement des yeux & des antennes extérieures. Ce ſont ces entailles qui, laiſſant entr'elles trois ou cinq pointes plus ou moins marquées & avancées, peuvent encore fournir un très-bon caractère pour la diſtinction des eſpèces.

La partie ſupérieure du corcelet eſt plane, peu convexe, ovale ou carrée, formée d'une croûte aſſez dure, mais beaucoup moins que celle des pattes. A la ſuite du corcelet, le corps s'élargit, & n'eſt plus couvert que d'une peau membraneuſe, ſemblable à du parchemin mouillé dans les grandes eſpèces, un peu plus molle dans les petites.

La queue eſt molle, ſimplement couverte d'une peau membraneuſe: c'eſt la partie qui doit toujours reſter cachée dans la coquille. Elle eſt à peu près auſſi longue ou même plus longue que le corcelet, contournée comme la coquille, & garnie, ſur les côtés, de trois ou quatre paires de lames ou attaches aplaties, alongées, garnies de cils, par le moyen deſquelles ce Cruſtacé ſe fixe ou ſe cramponne aux parois de la coquille. Il ſe ſert auſſi pour cela de l'extrémité de la queue, qui eſt diverſement figurée dans les diverſes eſpèces, mais qui eſt formée dans toutes de pluſieurs pièces écailleuſes, larges, aplaties, garnies de poils courts & ſerrés, & d'une pièce ovale ou alongée, qui, vue à la loupe, paroît formée de petites écailles très-dures, imbriquées. On voit de pareilles plaques au deſſous des quatre pattes poſtérieures. C'eſt ſans doute au moyen de ces petites lames ou écailles imbriquées, que le Pagure s'attache aux parois de la coquille. L'anus ſe trouve à l'extrémité de cette queue, au deſſous de la plaque du milieu.

Dans le Pagure Bernard, dont Degeer a donné une deſcription détaillée & une bonne figure, le bout de la queue eſt terminé par une partie écailleuſe d'une figure très-ſingulière, & dont la conſtruction mérite d'être remarquée. Elle eſt compoſée de pluſieurs pièces en forme de lames aplaties, mais de figure différente, & dont les cinq poſtérieures, placées en quinconce, ſont garnies de poils, & courbées en deſſous dans leur poſition naturelle, pour couvrir l'ouverture de l'anus, comme Swammerdam l'a remarqué. La lame du milieu de cette partie eſt garnie, de chaque côté, d'une pièce alongée, irrégulière & écailleuſe, diviſée en deux articulations mobiles, & qui a en deſſous une petite appendice également écailleuſe. Mais ce qui eſt bien remarquable, c'eſt que la pièce écailleuſe du côté gauche eſt beaucoup plus grande & plus longue que celle du côté droit. C'eſt toujours

celle oppoſée à la plus grande pièce, ſuivant l'obſervation de Boſc, qui eſt la plus grande.

Catesby a décrit & figuré une eſpèce de Pagure, dont le bout de la queue eſt cruſtacé comme la partie antérieure, & garni de trois ongles crochus, au moyen deſquels il s'attache fortement aux ſpires de la coquille qu'il habite.

Les pattes ſont conſtamment au nombre de dix, quoique l'animal n'en montre ordinairement que ſix hors de la coquille, & qu'il n'y en ait effectivement que ſix qui lui ſervent à prendre ſes alimens ou à marcher. Les quatre autres ſont très-petites & cachées dans la coquille. Les deux premières pattes ſont en forme de pinces ou de tenailles; elles ſont quelquefois de grandeur & de figure à peu près ſemblable, mais plus ſouvent il y en a une beaucoup plus grande que l'autre, & cela tient peut-être autant à la diverſité des eſpèces, qu'à la forme de la coquille dans laquelle elles ont vécu. Ces coquilles contribuent peut-être à donner plus de développement à l'une de ces deux pinces qu'à l'autre, ainſi qu'il arrive quelquefois aux autres pattes qui ne ſe montrent pas toujours parfaitement ſemblables.

Les pinces ſont compoſées de ſix pièces, dont les deux premières ſont courtes & plus petites que les autres. Les deux qui ſuivent ſont plus longues, plus groſſes, ordinairement comprimées & de forme preſque triangulaire. La cinquième pièce ou la main eſt la plus groſſe; elle eſt terminée par un doigt, qui en eſt un prolongement, & par un autre qui eſt mobile, & que nous regardons comme la ſixième pièce. Ces doigts ſont, ou tranchans à leur partie interne, ou garnis de gros tubercules en forme de dents. Nous leur donnons quelquefois, dans nos deſcriptions, le nom de *ſerres*.

Les quatre pattes qui ſuivent, ſont compoſées du même nombre de pièces que les pinces; mais la ſixième ou dernière, qu'on nomme auſſi *doigt*, eſt ſimple, plus ou moins longue, & terminée par un ongle ou crochet qui y paroit comme implanté.

Les deux pattes, qui reſtent cachées dans la coquille, ſont petites, très-courtes, comprimées, diviſées, comme les précédentes, en ſix pièces, dont la première eſt très-courte; les ſuivantes ſont plus ou moins longues, & les deux dernières diverſement figurées. Elles ſont en pinces dans quelques-unes, terminées par un doigt court, ſimple, dans quelques autres; en une palette couverte de petites écailles, ou en forme de broſſe, dans quelques autres.

Outre ces pattes, les femelles ont, à l'origine de leur queue, des filets tels qu'on en voit aux autres Cruſtacés, deſtinés à ſervir d'attache aux œufs qu'elles pondent en grand nombre, & qu'elles portent avec elles juſqu'à ce que les petits ſoient éclos.

Ariſtote avoit très-bien obſervé que le Pagure n'étoit point adhérent à ſa coquille, comme le Mollusque qui l'avoit formée & habitée le premier, mais qu'il s'en emparoit après la mort de celui-ci. Il avoit obſervé, dis-je, qu'auſſitôt né, il cherchoit à ſe loger dans une petite coquille vide, & qu'en grandiſſant il changeoit d'habitation, & entroit toujours dans une coquille proportionnée à la groſſeur de ſon corps. Ces obſervations ont été confirmées par Rondelet, Belon & une infinité de voyageurs & de naturaliſtes qui ont eu occaſion de voir ces petits animaux ſur le rivage de la mer, où on les trouve en grand nombre pendant toute la belle ſaiſon. Cependant Swammerdam, cet obſervateur ſi judicieux & ſi exact d'ailleurs, nie formellement que le Pagure ſoit un animal paraſite. Il ne croît pas ce qu'Ariſtote, Rondelet, Belon & tant de voyageurs ont avancé à cet égard. Il ſoutient, d'après ſa propre obſervation, que ces animaux ſont attachés à leur coquille, comme tous les Mollusques le ſont à la leur. Il prétend que la coquille dans laquelle ſe trouvent les Pagures, doit être conſidérée comme une enveloppe qui leur eſt propre, de laquelle ils ſe trouvent pourvus dès leur naiſſance, à laquelle ils ſont intimement unis, & de laquelle ils ne doivent point ſortir tant qu'ils vivront.

Si l'aſſertion de Swammerdam étoit vraie, il faudroit que les Pagures naquiſſent vêtus comme les Mollusques teſtacés, & qu'ils euſſent la faculté d'agrandir eux-mêmes leur coquille à meſure qu'ils prennent de l'accroiſſement; & ces coquilles d'ailleurs n'auroient-elles pas une forme qui leur ſeroit propre? Or, on ſait poſitivement que ces Cruſtacés n'ont, en naiſſant, d'autre enveloppe que la croûte dure qui revêt la partie antérieure du corps; & que l'autre eſt nue, ou ſeulement couverte d'une peau fine & délicate.

Il n'eſt point vrai que le Pagure s'empare de force d'une coquille tant que le vrai propriétaire l'habite, ni qu'il tente jamais de le faire périr. Il ne cherche à ſe loger que dans celles qui ſont vides, & il faut encore qu'elles ſoient en ſpirale, & faites de manière que la partie poſtérieure du corps puiſſe s'y cramponner.

Au reſte, ce changement de coquille n'a lieu qu'une fois l'an, à l'époque de la mue. Le Pagure attend le moment où il doit ſubir cette opération, à la ſuite de laquelle ſon corps doit prendre un plus grand développement, pour abandonner ſon logement, & en chercher un qui ſoit plus ſpacieux. Pour cela, il entre ſucceſſivement à reculons dans preſque toutes celles qui ſe préſentent, & il eſſaie ſi la partie poſtérieure de ſon corps s'y trouvera à ſon aiſe. Il ne s'y loge que lorſqu'il s'eſt bien aſſuré par divers tâtonnemens, qu'elle lui convient.

Il y a des Pagures qui ſe paſſent de coquilles. On en connoit qui ſe logent dans des trous de rochers, dans des éponges, dans le tube d'une Serpule, & d'autres qui s'enfoncent, à ce qu'on croit, ſeulement dans le ſable.

Les Pagures ſe meuvent & marchent au fond de la mer ou ſur le rivage, par le moyen des quatre

pattes antérieures, ordinairement auſſi longues ou même plus longues que les pinces, & c'eſt avec ces pinces qu'ils ſaiſiſſent leur proie pour s'en nourrir. Lorſqu'ils ſont menacés de quelque danger, ils s'enfoncent preſqu'entiérement dans leurs coquilles, & ne ſe montrent que long-tems après que le danger eſt paſſé. Lorſqu'on les ſaiſit, ils font un petit cri, & on ne peut eſpérer de les faire ſortir pour les examiner, que lorſqu'ils ſont morts. Ce n'eſt que dans la belle ſaiſon qu'on peut obſerver ces animaux dans nos climats, parce que ce n'eſt qu'alors qu'on les rencontre ſur le rivage de la mer; ils s'en éloignent l'hiver pour chercher une température plus douce.

Quand ils ſont encore jeunes, les Pagures, ainſi que nous venons de le dire, s'enfoncent quelquefois entiérement dans leurs coquilles : à peine apperçoit-on alors l'extrémité de leurs pattes. Mais il paroît que, parvenus à un âge plus avancé, ou lorſqu'ils ont pris preſque tout leur développement, la partie antérieure, & ſurtout les pinces, ne s'y enfonce plus autant. Les quatre pattes antérieures, ainſi que les pinces, ſe montrent toujours en grande partie au dehors. Quelques eſpèces mêmes ont une des pinces aſſez groſſe pour fermer preſqu'entiérement l'ouverture de la coquille, & faire l'office d'une opercule.

Ce qui ne nous paroît point avoir été aſſez obſervé, & qui mériteroit bien pourtant de l'être, c'eſt ſi le même individu, en quittant ſa coquille, devenue trop petite pour lui, va conſtamment ſe loger dans une coquille ſemblable à la première, s'il ſe borne à quelques eſpèces du même genre, ou s'il prend indifféremment toutes celles qui ſe préſentent, n'importe à quelle eſpèce elles appartiennent. Il ſemble bien que le même Pagure ſe trouve dans pluſieurs coquilles d'eſpèces différentes; mais ne ſeroit-il pas poſſible que l'individu, qui habite d'abord un Buccin, & dans lequel ſon corps s'eſt en quelque ſorte modelé, ne pût enſuite ſe loger commodément que dans un autre Buccin, & qu'il ſe trouvât incommodé ou gêné s'il vouloit ſe fixer dans un Murex ou une Tonne ?

Nous avons fait quelques obſervations dans nos voyages, qui nous laiſſent des doutes à cet égard; & il eſt facile de ſe convaincre qu'un grand nombre de Pagures, d'eſpèces bien différentes, ont été confondues & priſes pour la même, par des perſonnes qui avoient l'habitude d'obſerver. Rondelet, par exemple, paroît avoir figuré deux eſpèces différentes. La première nous paroît être le Pagure ſtrié, & l'autre en différer, & on voit, par ce qu'il dit, qu'il regarde tous les Pagures de la Méditerranée comme appartenans à la même eſpèce. Ils ſont ſeulement plus ou moins longs, ſuivant lui, & tantôt c'eſt la pince droite qui eſt la plus grande, tantôt c'eſt la gauche.

Lorſque les Pagures ſortent de leur coquille pour ſe loger ailleurs ou pour manger, ils ont à craindre une infinité d'ennemis qui ſe nourriſſent de leur chair. Quelques poiſſons les mangent avidement, & c'eſt même un moyen, ainſi que Belon l'a obſervé, pour prendre ceux qui fréquentent les rochers ou qui s'approchent du rivage.

Nicolſon, dans ſon *Eſſai ſur l'Hiſtoire naturelle de Saint-Domingue*, fait mention d'un Pagure qu'il nomme *Soldat de terre*, *Cancellus terreſtris*, & qui n'eſt point du tout aquatique. Il eſt aſſez ſemblable, dit-il, à celui de mer; mais il eſt communément plus petit. Sa groſſeur eſt proportionnée à ſon âge. Les plus gros ont à peine quatorze pouces de longueur. Il recherche les endroits ſecs. On en trouve fréquemment au bord de la mer & ſur les mornes. Ceux-ci ſont plus mal logés que les premiers, parce que les coquilles terreſtres ſont moins communes que celles de la mer, que la lame jette ſur le rivage. Il évite les lieux fangeux, où l'on ne trouve que de petits Crabes. Il ſe nourrit d'excrémens, d'inſectes, d'herbes, de feuillages. Il n'eſt nullement amphibie. Lorſqu'on le met dans l'eau, ſoit de mer, ſoit de rivière, il fait tous ſes efforts pour en ſortir. Trouve-t-il un obſtacle invincible, il y périt en peu de tems.

Latreille ajoute que c'eſt peut-être cette eſpèce qui emploie, pour ſe ſauver, le ſtratagême ſuivant, dont des perſonnes dignes de foi lui ont dit avoir été témoins oculaires. Ces Cruſtacés ſont ſouvent à la pourſuite de leur proie ſur les rochers ou ſur les lieux élevés. Quelque péril leur fait-il craindre pour leurs jours, ils ſe retirent auſſitôt dans leurs retraites, & y roulent avec leur maiſon, que leur forme arrondie rend plus ſuſceptible de mouvement.

Il y a dans les îles de l'Amérique, ſelon Boſc, un très-grand Pagure, qui vit habituellement ſur terre, & qui ne va à la mer que pour y dépoſer ſes œufs, & enſuite chercher une nouvelle coquille, avec laquelle il revient ſur les montagnes & dans les bois. Quand on le prend, il jette un petit cri, & tache de mordre ou de pincer la main. Les habitans le mangent, & tirent de ſon corps une huile jaunâtre, regardée comme un remède ſouverain contre les rhumatiſmes. On trouve dans la coquille d'où l'on vient de tirer, par le moyen du feu, un de ces Pagures, une demi-cuillerée d'eau claire, que l'on regarde auſſi comme un remède ſouverain contre les puſtules que fait naître ſur la peau le ſuc de mancenilier.

On mange rarement les Pagures, parce qu'ils ſont généralement petits, peu abondans ſur le même rivage, & qu'enfermés dans leur coquille, on les en fait ſortir difficilement, à moins qu'on n'emploie le feu & l'eau bouillante. Cependant on recherche quelques eſpèces, dans l'Amérique & dans les Indes orientales, dont la chair eſt auſſi ſavoureuſe que celle de preſque tous les autres Cruſtacés, & dont le volume du corps eſt aſſez gros pour mériter qu'on ſe donne la peine de l'aprêter. Séba dit que le Pagure larron eſt très-bon à manger, & que ſes entrailles ſurtout, étant bien accommodées, ſont

un mets agréable. Cette dernière aſſertion eſt démentie par Linné, qui dit au contraire que ce Cruſtacé n'eſt bon à manger que lorſqu'on lui a ôté les inteſtins.

Selon Rochefort, les habitans des Antilles en mangent quelquefois comme on mange, en quelques contrées d'Europe, les Eſcargots; mais on les regarde, en général, comme plus propres à ſervir de remède que de nourriture. Etant ſéparés de leur coquille & expoſés au ſoleil, ils rendent une huile jaunâtre, qu'on eſtime ſalutaire dans les rhumatiſmes & les gouttes froides. On s'en ſert auſſi pour ramollir les duretés de la peau & les callofités des pieds.

Il paroît bien certain que le Pagure quitte aſſez ordinairement ſa coquille pour courir après ſa proie. Il eſt probable qu'il la quitte auſſi dans le tems des amours, comme à l'époque de la mue. Suivant Ariſtote, dans les tems de calme, ces Cruſtacés ſe détachent de leurs coquilles pour aller prendre leur nourriture, &, lorſque le vent ſouffle un peu fort, ils ſe tiennent tranquilles auprès des rochers. Belon dit auſſi qu'ils ſortent de leur coquille pour aller manger. Rondelet dit auſſi qu'ils ſortent de leur coquille au tems que la Nature les incite à frayer. Ulloa, dans ſon voyage au Pérou, dit que le Pagure marche quelquefois avec ſa coquille, & que d'autres fois il la laiſſe pour chercher à vivre. Dès qu'il eſt menacé de quelque danger, il court vîte vers le lieu où il l'a laiſſée, & il y rentre promptement à reculons, cherchant à en fermer l'entrée à ſon ennemi & à ſe défendre avec ſes ſerres, dont il ſe ſert pour mordre ou pincer à la manière des Écreviſſes. Il ajoute que cette morſure produit, pendant deux jours, les mêmes accidens que la piqûre du Scorpion; ce qui n'eſt pas probable, puiſque les pinces des Pagures, ainſi que celles des autres Cruſtacés, ne peuvent agir autrement qu'en preſſant fortement les corps qu'elles faiſiſſent.

Quelques auteurs ont parlé des combats que ſe livrent entr'eux les Pagures pour la poſſeſſion d'une coquille. Elle reſte, comme on penſe bien, à celui qui a terraſſé ou mis en fuite tous ſes concurrens, ou qui a eu l'adreſſe de s'y gliſſer pendant que les autres ſont aux priſes.

Le nombre des eſpèces, borné d'abord à quelques-unes, s'eſt accru depuis peu de tems, & il eſt probable qu'il augmentera conſidérablement lorſqu'on voudra ſe donner la peine d'étudier ces petits animaux ſur le rivage même de la mer, & qu'on prendra les précautions convenables pour les bien conſerver dans les collections. Nous ne doutons pas que ces Cruſtacés ne ſoient très-multipliés ſur le Globe, & que chaque région n'en poſſède pluſieurs eſpèces qui lui ſont propres, & qu'on a bien ſouvent confondues, parce que ni les deſcriptions ni les figures que les voyageurs en ont données, n'ont été aſſez exactes pour les faire diſtinguer.

PAGURE.

PAGURUS. Fabr. Bosc. Latr. CANCER. Linn. Herbst. ASTACUS. Bast. Deg. CANCELLUS. Rond. Bel. Swamm.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Quatre antennes ; les deux extérieures distantes, longues, sétacées ; les deux intérieures courtes, rapprochées, filiformes, bifides à leur extrémité.

Deux yeux rapprochés, portés sur un pédicule mobile, alongé, cylindrique.

Huit antennules ; les quatre postérieures divisées en deux jusqu'à leur base.

Dix pattes ; les deux antérieures en pinces ; les quatre postérieures fort petites.

Corps logé dans une coquille étrangère.

ESPÈCES.

1. Pagure larron.

Corcelet avec deux lignes croisées en forme d'X ; queue simple, ventrue en dessous.

2. Pagure Mégiste.

Parasite, rouge, marqué de taches rondes, blanches ; pattes velues et épineuses ; pince gauche plus grande que la droite.

3. Pagure moucheté.

Parasite, d'un rouge de sang foncé, marqué de taches blanches ; pattes très-velues ; pince gauche plus grande que la droite.

4. Pagure vieillard.

Parasite ; corcelet ovale, avec les côtés ciliés ; pattes ridées, très-velues.

5. Pagure granulé.

Parasite ; pinces presqu'égales, marquées de tubercules réunis ; les intervalles hérissés de poils très-courts et roides.

6. Pagure Ours.

Parasite ; pattes et pinces transversalement striées et très-velues ; pinces égales.

7. Pagure pointillé.

Parasite, d'un rouge-clair, marqué de points blancs ; pinces hérissées ; la gauche plus grande que la droite.

8. Pagure incisé.

Parasite ; pattes et pinces marquées de rides transversales, dentelées ; pince gauche plus grande que la droite.

9. Pagure miliaire.

Parasite, brun ; pinces égales, tuberculées ; tubercules rapprochés, d'une couleur plus claire.

PAGURE. (Insecte.)

10. Pagure Bernard.

Parasite ; pinces chagrinées et muriquées, la droite plus grande que la gauche.

11. Pagure hongrois.

Parasite ; pinces velues, avec l'extrémité noire ; la droite plus grande que la gauche ; corps rouge.

12. Pagure Diogène.

Parasite ; pinces muriquées, pubescentes ; la gauche plus grande que la droite.

13. Pagure soldat.

Parasite ; pince gauche plus grande que la droite, muriquée de toutes parts ; doigts des pieds très-longs, en scie.

14. Pagure cuirassé.

Parasite ; corcelet légèrement tuberculé, antérieurement tronqué ; pince gauche plus grande que la droite ; antennes intérieures très-longues.

15. Pagure strié.

Parasite ; pinces et pattes transversalement striées ; stries ciliées, dentelées ; pince gauche plus grande que la droite.

16. Pagure rongeur.

Parasite ; pinces presqu'égales, transversalement striées.

17. Pagure geolier.

Parasite ; pince gauche plus grande que la droite ; main lisse ; doigts des pieds très-longs et lisses.

18. Pagure rubané.

Parasite ; pattes rouges, avec des raies longitudinales, blanches ; pinces presque égales, raboteuses, hérissées.

19. Pagure vigilant.

Parasite ; pinces presqu'égales, raboteuses ; pédicules des yeux très-longs.

20. Pagure diaphane.

Parasite, déprimé ; pince gauche plus grande, lisse ; bord supérieur du carpe anguleux, dilaté.

21. Pagure hermite.

Parasite ; pinces raboteuses, presque égales ; les six pattes antérieures ayant un pouce.

22. Pagure tubulaire.

Parasite, presque cylindrique ; tête court, marqué de points enfoncés.

23. Pagure oculé.

Parasite ; pinces muriquées, égales ; pédicule des yeux de la longueur du corcelet.

24. Pagure ailé.

Parasite ; mains lisses, avec trois dilatations ; pince droite plus grande que la gauche.

25. Pagure ophthalmique.

Parasite ; pinces égales, muriquées ; pattes avec des faisceaux de poils ; yeux grands, portés sur un pédicule mince.

26. Pagure Araignée.

Parasite ; pinces raboteuses ; queue calleuse à l'extrémité, et pourvue d'un onglet.

27. Pagure flûteur.

Parasite ; corcelet lisse, entier ; pince gauche plus grande que la droite ; pieds et pinces châtains, avec l'extrémité blanche.

PAGURE. (Insecte.)

28. Pagure tambour.

Parasite; corcelet lisse, entier; pattes striées, avec les doigts marbrés.

29. Pagure tirailleur.

Parasite; corcelet lisse, entier; pinces égales, granulées; cuisses de la seconde paire, comprimées.

30. Pagure cuirassier.

Parasite; corcelet rugueux; bras lisses, triangulaires; carpes et mains muriqués.

31. Pagure pédonculé.

Parasite; corcelet plane, déprimé; pince gauche plus grande, renflée, muriquée; pédicule des yeux fort gros.

32. Pagure rayé.

Parasite; corcelet plane, blanchâtre; pinces égales, transversalement striées.

33. Pagure cannelé.

Parasite; pinces égales, anguleuses; angles saillans, en scie.

34. Pagure douteux.

Parasite; pinces presque glabres, granulées; la gauche plus grande que la droite.

1. Pagure larron.

Pagurus latro.

Pagurus thorace ſuturis quadrifido; caudâ ſimplici ſubtùs ventricoſâ. Faber. *Entom. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 468. *n°.* 1. — *Suppl. tom.* 5. *p.* 411. *n°.* 1.

Cancer latro. Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 1049. *n°.* 56.

Cancer crumenatus. Rumph. *Theſaur. tab.* 4.

Bourſières. Rochef. *Antilles, t.* 1. *chap.* 21.

Cancer crumenatus, orientalis. Séba, *Muſ. tom.* 3. *tab.* 21. *fig.* 1. 2.

Purſekrab. Petiv. *Gazoph.* 1. *Append. tab.* 1. *fig.* 2.

Cancer Aſtacus latro. Herbst, *Canc. tom.* 2. *p.* 34. *tab.* 24.

Pagure larron. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. t.* 2. *p.* 76.

Pagure larron. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 164. *n°.* 9.

La figure que Séba donne de ce Pagure paroît fort bonne. Le chaperon eſt terminé en pointe avancée. Les antennules intérieures ſont preſque auſſi longues que les pinces, diviſées à leur extrémité. Les diviſions ſont inégales. La ſupérieure eſt beaucoup plus groſſe & plus longue que l'inférieure. Les antennes extérieures ſont ſétacées & plus longues que les pattes. Les yeux ſont gros, portés ſur un pédicule cylindrique. Le corps eſt d'un beau rouge-corallin. Le corcelet paroît avoir une ligne tranſverſe, courbe, un peu ſinuée & enfoncée, & deux autres longitudinales, qui ſe joignent au milieu, & forment en quelque ſorte un X. C'eſt ſans doute ce qu'a voulu exprimer Séba en diſant: « La coque qui couvre le corps par-deſſus, eſt compoſée de pluſieurs articulations, jointes enſemble d'une manière qu'elles peuvent ſe ſerrer & s'étendre lorſque l'animal ſe meut promptement avec ſes gros pieds. » La queue, formée de trois articulations, eſt partout ſillonée de longues raies. Les pinces ſont groſſes, rouges comme le corps. La gauche eſt beaucoup plus groſſe que la droite, & les ſerres de l'une & de l'autre ſont garnies de fortes dents. Les ſix pattes qui ſuivent, ont des taches ondées, & ſont armées de dentelures ſur leurs bords. La dernière pièce eſt alongée, & hériſſée de faiſceaux de poils. Les deux autres pattes ſont très-petites. Séba dit que ce Pagure eſt bon à manger. Ses entrailles principalement, étant bien aprêtées, ſont un mets agréable.

Il ſe trouve dans les mers des Indes, & habite les fentes des rochers, d'où il ſort la nuit, & ſe répand ſur le rivage pour aller chercher ſa nourriture.

2. Pagure mégiſle.

Pagurus megiſtos.

Pagurus paraſiticus rufus, maculis rotundatis albicantibus, pedibus hiſſutis ſpinoſiſque, chelâ ſiniſtrâ majore.

Cancer megiſtos. Herbst, *Canc.* 3. *pag.* 23. *tab.* 61. *fig.* 1.

Ce Cruſtacé, dans la figure qu'Herbſt en donne, paroît être un Pagure par la partie antérieure du corps, & une Écreviſſe par la partie poſtérieure. Sa queue eſt terminée par cinq feuillets fort larges; ce qui ſuppoſe qu'il nage comme les Écreviſſes, & qu'il ne ſe loge ni dans une coquille ni dans un creux ou fente de rocher. Tout le corps eſt d'un beau rouge, couvert de petites taches blanchâtres. Les yeux ſont portés ſur un pédicule alongé, cylindrique, un peu plus étroit vers le milieu. Les pattes & les pinces ſont velues. La pince gauche eſt beaucoup plus grande que la droite, & la main eſt fort renflée.

Il ſe trouve dans l'Océan indien.

Nota. On voit un Cruſtacé, au Muſéum d'Hiſtoire naturelle, qui nous paroît le même par la partie antérieure du corps & par les pattes, mais qui eſt paraſite & logé dans un Buccin. Le corcelet eſt d'un rouge très-pâle, marqué de taches blanches. Le chaperon n'eſt point avancé: on voit ſeulement une dent, de chaque côté, entre les yeux & les antennes extérieures, qui eſt obtuſe, & armée, à ſon extrémité, d'une petite épine blanche. Les yeux ſont portés ſur un pédicule peu alongé, cylindrique, rougeâtre, un peu plus gros que dans la figure de Herbſt. La lame qui eſt au deſſus de leur baſe ſupérieure eſt terminée par trois épines preſqu'égales. Les antennes internes ont les deux premiers articles fort courts, & le pénultième un peu alongé, cylindrique. Les pinces ſont inégales, hériſſées de poils longs, pourpres, & de piquans plus gros & plus forts vers l'angle ſupérieur interne; elles ſont d'un rouge-clair, avec des taches blanches, bordées de brun. De la plupart de ces taches partent des faiſceaux de poils. Il y en a qui ſont placées à la baſe des piquans, & d'autres ſur le piquant même qu'elles entourent. L'extrémité du piquant eſt noire & aiguë. La pince gauche eſt plus grande que la droite. Les pattes ſont hériſſées des mêmes poils & des mêmes piquans, ſi ce n'eſt qu'ils ſont plus petits, plus acérés & tout noirs. Les doigts des pinces ſont fort gros, à peine dentés intérieurement, & terminés ſupérieurement par un bord noir, tranchant. Les quatre pattes qui viennent après ont leurs doigts fort longs, aſſez gros, arrondis, hériſſés de poils, armés de piquans, & terminés par un ongle noir. Les deux pattes qui ſuivent, ſont terminées par un petit ongle, & elles ont en deſſous une palette oblongue, noire.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance, & eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

3. Pagure moucheté.

Pagurus guttatus.

Pagurus parasiticus, sanguineus, albo maculatus, pedibus hispidis; chelâ sinistrâ majore.

Il est fort grand. Le corcelet est plane, presque carré, ridé sur les côtés, blanchâtre & lisse au milieu, lavé de rouge sur les côtés, avec des taches blanches. Les bords latéraux sont hérissés de longs poils. Le chaperon est peu avancé, à peine denté. Les yeux sont portés sur un pédicule lisse, d'un brun-testacé, peu alongé. La base supérieure est accompagnée d'une lame large, rouge, avec des points blancs & les bords antérieurs ciliés. Les antennes antérieures ont leurs premiers articles hérissés, avec des points blancs. Les pinces sont un peu renflées. La gauche est un peu plus grande que la droite. Elles sont d'un rouge de sang-foncé, avec des taches blanches; elles sont hérissées de poils, & on voit quelques tubercules épineux sur les mains & sur les doigts. Les pattes sont de la couleur des pinces, & tachées comme elles de blanc; elles sont hérissées de poils & n'ont point de tubercules. Les doigts sont longs & terminés par un ongle très-fort. Les quatre pattes de derrière sont petites, rouges, tachées de blanc.

Il se trouve à l'Isle-de-France, & est conservé au Muséum d'Histoire naturelle.

4. Pagure vieillard.

Pagurus aniculus.

Pagurus parasiticus, thorace ovato, lateribus ciliatis, pedibus rugosis hirtis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 468. *n°.* 2. — *Suppl. tom.* 5. *p.* 411. *n°.* 2.

Pagurus aniculus. Bosc, *Hist. natur. des Crust. tom.* 2. *p.* 76.

Pagurus aniculus. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 163. *n°.* 8.

Cancer aniculus. Herbst, *Canc. t.* 2. *p.* 37.

Il est fort grand. La bouche est hérissée de poils. Le chaperon est bifide, & les deux divisions sont alongées, aiguës. Les yeux sont avancés, portés sur un pédicule cylindrique. Le corcelet est ovale lisse, glabre, avec les côtés ciliés & la partie postérieure molle. La queue est molle, véiculeuse, terminée, de chaque côté, par deux appendices triarticulées, réunies à leur base, planes & noires à leur extrémité, celle des deux qui se trouve postérieure étant une fois plus petite que l'autre. Les pinces sont grandes, transversalement marquées de rides velues. Les mains sont ovales, & les doigts sont hérissés de faisceaux de poils, dont quelques-uns de couleur rouge. Les ongles sont obtus & noirs. Les deux paires de pattes qui suivent, sont longues, rugueuses, hérissées de poils. Les cuisses sont comprimées. Les doigts sont hérissés de faisceaux de poils, dont quelques-uns sont rouges. Les ongles sont noirs, aigus. Les pattes de la quatrième paire sont très-petites, comprimées, avec le dernier article ovale, armé d'un ongle plane, arrondi, noir. Celles de la cinquième sont courtes, filiformes, & armées d'un ongle noir.

Il se trouve dans l'Océan austral.

5. Pagure granulé.

Pagurus granulatus.

Pagurus parasiticus, chelis subæqualibus gregatim tuberculatis, interstitiisque hispidis.

Il est fort grand, entièrement blanchâtre. Le corcelet est plane, un peu raboteux, sans rides, presque triangulaire ou rétréci postérieurement. Le chaperon est à peine bidenté ou à peine sinué. Les yeux sont portés sur un pédicule alongé, blanchâtre, un peu aminci, presqu'aussi long que le corcelet. On voit, à leur base supérieure, une épine aiguë, avancée. Les antennes extérieures sont plus courtes que les pinces; elles ont, à leur base supérieure, un rameau pointu, épineux. Les antennes intérieures ne dépassent guère les yeux que par leur quatrième article bifide. Les pinces sont presqu'égales. La droite est à peine plus grande que la gauche. Elles sont couvertes de tubercules courts, arrondis, groupés au nombre de trois à sept, & même huit. L'espace compris entre ces tubercules est hérissé de poils roides, très-courts & très-serrés. Le quatrième article de ces pinces a, sur son bord supérieur interne, une suite de piquans, dont la pointe est acérée & noire. Ces piquans sont moins marqués sur la main. Les doigts n'ont que des tubercules groupés. Ils sont gros, & garnis de dents ou de gros tubercules osseux, arrondis, dans toute leur partie interne, à la pince droite. La gauche a le bord interne des doigts tranchant & dentelé. Les quatre pattes qui suivent, sont un peu plus courtes que les pinces. Les tubercules y sont moins groupés, & terminés par une petite épine aiguë, plus forte sur le bord supérieur interne. Les doigts sont longs, hérissés de poils, un peu anguleux. L'angle supérieur a une suite de piquans courts & assez gros, de couleur brune.

Il se trouve dans les mers des Indes, & est conservé au Muséum d'Histoire naturelle.

6. Pagure Ours.

Pagurus Ursus.

Pagurus parasiticus, pedibus manibusque transversè striatis hirsutis, chelis æqualibus.

Il est grand & d'un rouge très-pâle. Le chaperon est tridenté, & la dent du milieu est plus avancée que l'autre. Le corcelet est un peu convexe, presque carré, marqué d'un enfoncement transversal près

près du chaperon. Le milieu eſt liſſe, marqué de deux lignes peu enfoncées, qui ſe réuniſſent en une ſeule antérieurement. Les côtés ſont hériſſés de longs poils rouſſeâtres. Les yeux ſont portés ſur un pédicule long & mince. La lame qui les accompagne à leur baſe ſupérieure eſt hériſſée, avancée & terminée en pointe. Les antennes extérieures ſont un peu plus longues que les pinces, & accompagnées d'un rameau terminé en pointe aiguë. Les pinces ſont de grandeur égale, & marquées de plis tranſverſaux, rapprochés, qui paroiſſent en recouvrement. Le bord qui avance, eſt finement dentelé, & hériſſé de poils longs, rouſſeâtres. Les pattes ont les mêmes plis; mais ceux-ci paroiſſent moins en recouvrement. Leur bord eſt rouge, & ce rouge paroît formé par des cils très-courts & très-ſerrés. Elles ſont hériſſées de longs poils rouſſeâtres à leur bord ſupérieur & inférieur. Les pattes de la quatrième paire ſont courtes, comprimées, hériſſées à leur bord ſupérieur & inférieur, & terminées par une palette noire. Les deux dernières ſont un peu plus longues & plus minces.

Il ſe trouve à l'Iſle-de-France, & eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

7. Pagure pointillé.

Pagurus punctulatus.

Pagurus paraſiticus, pallidè rufus, albo punctatus, chelis hirtis, ſiniſtrâ majore.

Il eſt de grandeur moyenne. Le corcelet eſt carré, liſſe, peu convexe, blanchâtre, avec quelques taches rondes, preſqu'oculées, blanches. Le chaperon eſt preſque tridenté, avec la dent du milieu plus courte que les autres. On voit une ligne tranſverſale, enfoncée, derrière le chaperon. Les yeux ſont portés ſur un pédicule aſſez gros & aſſez long, cylindrique, d'un brun-teſtacé. L'écaille qui les accompagne à leur baſe ſupérieure eſt blanchâtre, liſſe, ciliée antérieurement. Les pattes & les pinces ſont d'un rouge-clair, marquées de points blancs, & hériſſées de poils longs de la même couleur. Les pinces ont, de plus que les pattes, des tubercules épineux, en partie blancs. La pince gauche eſt plus grande que la droite.

Il ſe trouve ſur les bords de la mer, à l'île de Timor, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

8. Pagure inciſé.

Pagurus inciſus.

Pagurus paraſiticus, pedibus manibuſque rugis, tranſverſis, denticulatis; chelâ ſiniſtrâ majore.

La longueur du corps de ce Pagure eſt de quatre pouces & demi. La pince gauche eſt plus grande que la droite, & l'une & l'autre ont des rides tranſverſales, inégales, rapprochées, ciliées, & marquées, ſur leur crête antérieure, de dentelures, dont quelques-unes plus grandes que les autres. Le bord ſupérieur a des tubercules épineux aſſez grands, peu nombreux. Le corcelet eſt carré, peu convexe, preſque liſſe. Le chaperon eſt peu avancé, à peine tridenté. Les yeux ſont portés ſur un pédicule court, aſſez gros. La lame qui les accompagne à leur baſe ſupérieure eſt terminée par trois ou quatre petites épines. Le rameau qui accompagne les antennes extérieures eſt avancé, pointu, avec pluſieurs petites épines ſur ſa tige.

Il ſe trouve..... Il eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

9. Pagure miliaire.

Pagurus miliaris.

Pagurus paraſiticus, brunneus, chelis æqualibus, tuberculatis; tuberculis confertis, pallidioribus.

Pagurus miliaris. Bosc, *Hiſt. natur. des Cruſt. tom. 2. p. 75.*

Pagurus miliaris. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom. 6. p. 168. n°. 19.*

Il eſt de la groſſeur du poing & d'une couleur brune. Les pinces ſont égales, entiérement couvertes de tubercules peu élevés, formés de petits grains rapprochés & moins colorés. Il paroît compoſé, ſelon M. Boſc, d'écailles en recouvrement, comme la Galathée ſtriée, & ſes pattes ſont fortement velues.

Il ſe trouve, ſuivant M. Boſc, dans le Buccin-Pomme.

10. Pagure Bernard.

Pagurus Bernhardus.

Pagurus paraſiticus, chelis ſcabris, ſubmuricatis, dextrâ majore.

Pagurus Bernhardus *paraſiticus, chelis muricatis, dextrâ majore.* Fabr. *Ent. Syſt. em. tom. 2. pag. 469. n°. 3. — Ent. Syſt. em. Suppl. p. 411. n°. 3.*

Carcinion. Arist. *lib. 4. cap. 4, & lib. 5. cap. 15.*

Cancer Bernhardus. Linn. *Syſt. Nat. tom. 2. pag. 1049. n°. 57. — Muſ. Lud. Ulr. pag. 454. — Faun. Suec. n°. 2032.*

Cancer Bernhardus. Scopoli, *Entom. Carn. n°. 1130.*

Aſtacus Bernhardus *caudâ molli recurvatâ, thorace lævi; pedibus cheliſque muricatis, ſcabris, dextrâ majore.* Deg. *Mem. Inſ. t. 7. p. 405. n°. 4. tab. 23. fig. 5. 6. 7.*

Aſtacus trunco ſubnudo, molli; thorace lævi,

manibus pedibuſque verrucoſis, ſcabris. Gronov. *Zooph. p.* 229. *n°.* 982.

Aſtacus trunco ſubrotundo, molli; thorace lævi; manibus pedibuſque ſubverrucoſis, ſcabris. Bast. *Opuſc. ſubſ. p.* 75. *tab.* 10. *fig.* 3.

Cancellus. Rond. *De Piſcib. lib.* 18. *cap.* 12. *p.* 553.

Cancellus. Swamm. *Bibl. Nat. tom.* 1. *p.* 194. *tab.* 11. *fig.* 1. 2.

Cancellus. Matthiol. *in* Diosc. *p.* 283.

Cancellus. Belon. *De la Nat. des Poiſſ. p.* 370. *fig.* 1.

Cancellus nudus. Jonst. *Exſang. tab.* 7. *fig.* 6-12.

Cancellus gallis, Bernard-l'Hermite *cognominatus.* Jacob. *Muſ. Frid.* 4. *tab.* 1. *n°.* 36. 37.

Cancellus quibuſdam Bernhardus eremita. Worm. *Muſ. p.* 50. *tab.* 1.

Réaum. *Mém. de l'Académ. des Scienc.* 1710. *tab.* 10. *fig.* 19. 20.

Penn. *Zool. Brit.* 4. *tab.* 17. *fig.* 38.

Spect. de la Nat. tom. 3. *p.* 226. *fig.* F. G.

Cancer Bernhardus. Herbst, *Canc. t.* 2. *p.* 14. *tab.* 22. *fig.* 6.

Pagurus Bernhardus. Latr. *Hiſt. natur. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *pag.* 160. *n°.* 1. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 1. *p.* 46.

Pagurus Bernhardus. Bosc, *Hiſt. natur. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 76.

Nous ne doutons pas que, parmi les ſynonymes que nous avons cités, il n'y en ait qui ſe rapportent à des eſpèces très-différentes; mais comme les auteurs qui ont parlé des Pagures n'ont donné que des deſcriptions incomplètes, nous ne pouvons faire autre choſe, pour le moment, qu'exprimer nos doutes à cet égard. Celui auquel paroît ſe rapporter le plus grand nombre de figures, & que Degeer a décrit avec ſoin, habite les coquilles des Nérites, des Buccins. Le chaperon eſt tridenté. Les yeux ſont avancés, portés ſur une tige cylindrique, groſſe, très-courte, & accompagnés à leur baſe d'une petite écaille élevée. Les antennes antérieures, qui ſe trouvent au deſſous des yeux, ſont courtes, diviſées en trois articles, dont le premier eſt court; les deux ſuivans ſont un peu alongés, cylindriques; le dernier eſt terminé par deux filets inégaux, qui paroiſſent formés d'un grand nombre d'articles peu diſtincts. Les antennes extérieures ſont preſqu'auſſi longues que les pattes, ſétacées, à articles peu diſtincts. Le premier eſt gros, & accompagné d'une épine longue, droite & aiguë; les deux ſuivans ſont alongés & cylindriques, le troiſième étant plus long que le ſecond. Les pinces ſont couvertes de tubercules plus ou moins nombreux, dont quelques-uns ſont en forme d'épine. Les doigts ſont munis de groſſes dents intérieurement. Les pattes ont des tubercules épineux à leur bord ſupérieur.

Il ſe trouve dans les mers de l'Europe, de l'Amérique, des Indes, ſi l'on peut s'en rapporter aux différens auteurs.

11. Pagure hongrois.

Pagurus hungarus.

Pagurus paraſiticus, chelis hirtis, apice atris, dextrâ majore; corpore rubro faſciato. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 469. *n°.* 4. — *Suppl. p.* 412. *n°.* 4.

Pagurus hungarus. Herbst, *Canc. tom.* 2. *p.* 26. *tab.* 23. *fig.* 6.

Pagure hongrois. Bosc, *Hiſt. natur. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 77.

Pagure hongrois. Latr. *Hiſt. natur. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 164. *n°.* 10.

Il eſt plus petit que le Pagure Diogène. Le chaperon eſt légérement tridenté. Les yeux ſont avancés, portés ſur un pédicule cylindrique, pâle, avec des bandes rouges. Le corcelet eſt liſſe, plane. Les pinces & les pattes ſont hériſſées de poils & marquées de bandes rouges. La pince droite eſt plus grande que l'autre, & les ſerres ſont intérieurement dentées.

Il ſe trouve dans la mer des Indes orientales.

12. Pagure Diogène.

Pagurus Diogenes.

Pagurus paraſiticus, chelis muricatis, pubeſcentibus, ſiniſtrâ majore. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 469. *n°.* 5. — *Suppl. tom.* 5. *p.* 412. *n°.* 5.

Cancer Diogenes. Linn. *Syſt. Natur. tom.* 2. *p.* 1049. *n°.* 58.

Aſtacus trunco ſubnudo, molli; manibus pedibuſque villoſis. Gronov. *Zooph. p.* 230. *n°.* 965.

Aſtacus trunco ſubnudo, molli; manibus pedibuſque piloſis, ſiniſtrâ majore. Bast. *Opuſc. ſubſ. p.* 75. *tab.* 10. *fig.* 4.

Rumph. *Theſ. tab.* 5. *fig.* K. L.?

Catesb. *Car.* 2. *tab.* 33. *fig.* 1. 2.

Kempf. *Jap. tab.* 13. *fig.* 7.

Cancer Diogenes. Herbst, *Canc. t.* 2. *p.* 17. *tab.* 22. *fig.* 5.

Pagure Diogène. Bosc, *Hiſt. natur. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 77.

Pagure Diogène. Latr. *Hiſt. natur. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 166. *n°.* 16.

Il reſſemble, ſuivant Gronovius, pour la figure & les proportions de toutes les parties du corps, au Pagure Bernard; mais il en diffère par les pinces & les pattes, plus liſſes, couvertes de poils ſétacés, plus rares. En outre, la pince gauche eſt très-grande, ventrue, preſque globuleuſe, tandis que la droite eſt très-petite.

Il ſe trouve dans les mers des Indes & de l'Amérique.

13. Pagure ſoldat.

Pagurus miles.

Pagurus paraſiticus, chelâ ſiniſtrâ majore, utrinquè muricatâ; pedum unguibus longiſſimis, ſerratis. Fabr. *Ent. Syſt. em. t. 2. p. 470. n°. 6. — Suppl. tom. 5. p. 412. n°. 6.*

Cancer miles *macrourus, paraſiticus, chelis granulatis, villoſis, ſiniſtrâ majore; unguibus longiſſimis.* Herbst, *Canc. tom. 2. p. 19. tab. 22. fig. 7.*

Pagure ſoldat. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. t. 2. p. 77.*

Pagure ſoldat. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom. 6. p. 165. n°. 15.*

Il reſſemble aux précédens, dont il diffère en ce que le bras ou la ſeconde pièce des pinces eſt dilaté à ſa partie ſupérieure, & garni de tubercules épineux. La pince gauche eſt plus grande que la droite, & elle eſt garnie de tubercules épineux, tant en deſſus qu'en deſſous. Les ongles ſont très-longs.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

14. Pagure cuiraſſé.

Pagurus clypeatus.

Pagurus paraſiticus, thorace tuberculato, anticè truncato; chelâ ſiniſtrâ majore; antennis interioribus longiſſimis.

Pagurus clypeatus *paraſiticus, thorace lævi, integerrimo, compreſſo; chelâ ſiniſtrâ majore, pedibuſque punctatis.* Fabr. *Ent. Syſt. em. tom. 2. p. 470. n°. 7. — Suppl. tom. 5. p. 413. n°. 9.*

Cancer clypeatus. Herbst, *Canc. tom. 2. p. 22. n°. 5. tab. 23. fig. 2. A. 2. B.*

Pagure chaperon. Bosc, *Hiſt. natur. des Cruſt. tom. 2. p. 78.*

Pagure cuiraſſé. Latr. *Hiſt. natur. des Cruſt. & des Inſ. tom. 6. p. 166. n°. 14.*

Il eſt fort grand & d'un rouge très-clair, jaunâtre ou brun. Le corcelet eſt un peu convexe, tuberculé ſur les côtés, en forme de cône tronqué antérieurement. La troncature eſt légérement ſinuée. Les yeux ſont portés ſur un pédicule court, aſſez gros, accompagnés, à leur baſe ſupérieure, d'une lame peu avancée, à peine dentelée. Les antennes extérieures ſont plus courtes que les pinces, & placées, non pas ſur une même ligne que les yeux, mais à leur côté latéral inférieur. Les deux premiers articles ſont très-courts, comprimés; le troiſième eſt un peu plus long & plus petit que les deux autres, & il eſt également comprimé. Les antennes intérieures ſont preſqu'auſſi longues que les autres. Le premier article eſt le plus court, dilaté & tranchant à ſa baſe ſupérieure. Le troiſième article eſt le plus long de tous. Les pinces ſont couvertes de tubercules clair-ſemés, rougeâtres, dirigés en avant, qui paroiſſent comme implantés. Les ſerres ſont armées de dents blanches, très-fortes. Les doigts ſont courts, aſſez gros. La pince gauche eſt beaucoup plus groſſe que l'autre, & toutes les deux, ainſi que les pattes, ont leur bord ſupérieur tranchant, & leur partie interne plane ou même un peu creuſe. On voit ſur les pattes les mêmes tubercules que ſur les pinces; mais ils ſont plus clair-ſemés, ſi ce n'eſt ſur les doigts, où ils ſont ſerrés & garnis de poils. Le dernier article eſt gros, armé d'un ongle noir.

Il ſe trouve dans la mer des Indes, & il habite une grande eſpèce de Buccin.

15. Pagure ſtrié.

Pagurus ſtriatus.

Pagurus paraſiticus, chelis pedibuſque tranſverſè ſtriatis; ſtriis ciliatis, denticulatis; chelâ ſiniſtrâ majore.

Pagure ſtrié. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom. 2. p. 77.*

Pagure ſtrié. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom. 6. p. 163. n°. 7.*

Il eſt de grandeur moyenne. Le chaperon eſt tridenté. La dent du milieu eſt plus courte, plus obtuſe que les deux latérales. Les angles latéraux ſont obtus & tuberculés. Les yeux ſont portés ſur un pédicule cylindrique, aſſez gros. On voit, à leur baſe ſupérieure, une lame à dents aiguës, preſqu'en forme de peigne. Les antennes extérieures ſont plus courtes que les pinces. Le premier anneau eſt accompagné d'un rameau pointu, court, garni d'épines. Le corcelet eſt plane, preſque carré, marqué de quelques points & de quelques enfoncemens à la partie antérieure & ſur les côtés, & de quelques ſtries irrégulières de chaque côté, vers la partie poſtérieure. Les bords latéraux ont quelques petits tubercules. Les pinces ſont groſſes; la gauche eſt plus grande que la droite; elles ont, ainſi que les pattes, au bord interne, une ſuite de tubercules avancés, en forme d'épines, & quelques autres plus courts, près de ce bord. Leur face ſupérieure & leur face latérale externe ſont marquées de rides inégales, tranſverſales, terminées chacune par de très-petites

dentelures, & par des cils courts & très-ferrés. Les doigts ſont courts, fort gros, marqués des mêmes rides, munis intérieurement de fortes dents. Les ſecondes pattes ſont un peu plus longues que les pinces, & les troiſièmes encore plus longues; leurs doigts ou tarſes ſont alongés & velus. L'ongle qui les termine, eſt petit & noir.

Il ſe trouve dans toute la Méditerranée, dans les Buccins, les Pourpres.

16. Pagure rongeur.

Pagurus arroſor.

Pagurus paraſiticus, chelis ſubæqualibus tranſversè ſulcatis.

Cancer arroſor *thorace plano; chelis pedibuſque ſulcis numeroſis ornatis.* Herbst, *Cancer. tom. 2. p. 170. tab. 43. fig. 1.*

Cancer arroſor. Bosc, *Hiſt. natur. des Cruſt. tom. 2. p. 80.*

Cancer arroſor. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom. 6. p. 170. n°. 24.*

Il paroît être le même que le Pagure ſtrié, ou en différer fort peu. Le corcelet eſt plane; il eſt ridé, comme l'autre, ſur les côtés poſtérieurs; mais il n'a pas les tubercules qu'on remarque aux angles antérieurs du ſtrié. Les pinces ſont preſque égales en groſſeur; la gauche eſt pourtant un peu plus groſſe; elles ont des ſtries tranſverſales, ciliées à leur partie ſupérieure, & quelques dents en ſcie à leur bord ſupérieur interne.

Il ſe trouve.....

17. Pagure geolier.

Pagurus cuſtos.

Pagurus paraſiticus, chelâ ſiniſtrâ majore, manu læviuſculâ; pedum unguibus longiſſimis, lævibus. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. pag. 412. n°. 7.*

Pagure geolier. Bosc, *Hiſt. natur. des Cruſt. tom. 2. p. 77.*

Pagure ſentinelle. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom. 6. p. 165. n°. 12.*

Il reſſemble au Pagure ſoldat, dont il diffère par le corps moins hériſſé de poils, les mains plus liſſes, point du tout épineuſes, & par les ongles ou derniers articles des pattes, à peine en ſcie. La pince gauche eſt beaucoup plus grande que la droite.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

18. Pagure rubané.

Pagurus vittatus.

Pagurus paraſiticus, pedibus rufis, albo vittatis; chelis ſubæqualibus, ſcabris, hirtis.

Pagurus vittatus. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom. 2. p. 78.*

Pagurus vittatus. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom. 6. p. 167. n°. 18.*

Il eſt de grandeur moyenne. Le corcelet eſt plane, preſqu'ovale, un peu raboteux tout autour, près des bords. Le chaperon eſt à peine tridenté. La dent du milieu eſt mieux marquée que les autres. Les yeux ſont petits, portés ſur un pédicule cylindrique, étroit & alongé. La lame latérale interne qui les accompagne, eſt très-courte, pointue, à peine avancée, garnie de longs cils intérieurement. Les antennes extérieures ſont de la longueur des pattes. Le ſecond anneau eſt latéralement avancé, pointu, hériſſé de poils. Les antennes intérieures ſont un peu plus longues que les yeux. Les pinces ſont preſqu'égales, rougeâtres, marquées d'anneaux oculés, blancs; elles ſont hériſſées de poils, & couvertes de tubercules un peu épineux. Les doigts n'ont pas de dents, mais ſont voûtés ou creux intérieurement, & leurs bords ſont noirs & tranchans. Les pattes ſont rouges, marquées de raies longitudinales blanches. Les doigts ſont hériſſés de faiſceaux de poils. Les ongles qui les terminent, ſont noirs.

Il ſe trouve ſur les côtes de la Caroline, d'où il a été apporté par M. Boſc, & il ſe loge dans pluſieurs eſpèces différentes de Buccins.

19. Pagure vigilant.

Pagurus vigil.

Pagurus paraſiticus, chelis ſubæqualibus ſcabris, pedunculis oculorum longiſſimis.

Il eſt de grandeur moyenne, & entiérement de couleur blanche. Le corcelet eſt un peu convexe, à peine raboteux. Le chaperon eſt tridenté & légérement rebordé. Les yeux ſont portés ſur un pédicule preſque de la longueur du corcelet, & accompagnés, à leur baſe ſupérieure interne, d'une très-petite épine. Les antennes extérieures ſont plus courtes que les pinces, accompagnées, à leur baſe extérieure, d'un rameau pointu & hériſſé de petites épines. Les pinces ſont preſqu'égales; la gauche pourtant eſt un peu plus grande, & elles ſont entiérement couvertes de petits tubercules rapprochés, qui les rendent comme chagrinées. Les doigts ou ſerres ont leur bord interne tranchant. Les pattes ſont en ſcie à leur bord ſupérieur, & en outre les doigts ont quelques cils.

Il ſe trouve ſur les côtes de la Nouvelle-Hollande, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

20. Pagure diaphane.

Pagurus diaphanus.

Pagurus paraſiticus, depreſſus, chelâ ſiniſtrâ

majore, lævisculâ; carpis dorso dilatatis. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 412. *n°.* 8.

Pagure diaphane. Bosc, *Hist. natur. des Crust. tom.* 2. *p.* 77.

Pagure diaphane. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 165. *n°.* 13.

Il ressemble au Pagure geolier; mais il est une fois plus petit & déprimé. La pince gauche est plus grande que la droite. La main est comprimée, & son bord inférieur est en scie. Les carpes sont presque muriqués, avec le bord supérieur dilaté, anguleux. Les pattes sont glabres, & ont leurs ongles lisses.

Il se trouve dans l'Océan indien.

21. Pagure hermite.

Pagurus eremita.

Pagurus parasiticus, chelis scabris subæqualibus, pedibus sex anterioribus pollicatis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 470. *n°.* 8. — *Suppl. tom.* 5. *p.* 413. *n°.* 10.

Pagurus eremita. Linn. *Syst. Nat. tom.* 2. *p.* 1049. *n°.* 59.

Pagure hermite. Bosc, *Hist. natur. des Crust. tom.* 2. *p.* 78.

Pagure hermite. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 161. *n°.* 2.

Ce Crustacé, d'après la description de Linné, appartient peut-être au genre Palémon; il ressemble, dit Linné, au Pagure Bernard ou Diogène; mais il est plus petit. Les pinces sont égales, raboteuses, & elles sortent, ainsi que les quatre pattes qui suivent, hors de l'habitation de l'animal.

Il se trouve avec sa coquille au milieu d'un petit bloc arrondi de pierre spongieuse, n'ayant qu'une ouverture transversale ovale, dans les mers d'Italie.

22. Pagure tubulaire.

Pagurus tubularis.

Pagurus parasiticus, subcylindricus, testâ punctis excavatis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 470. *n°.* 9. — *Suppl. p.* 413. *n°.* 11.

Cancer tubularis. Linn. *Syst. Nat. tom.* 2. *p.* 1050. *n°.* 60.

Pagure tubulaire. Bosc, *Hist. nat. des Crust. p.* 78.

Pagure tubulaire. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 161. *n°.* 3.

Ce Crustacé, dont Linné seul a donné la description, & qui n'appartient probablement pas à ce genre, ressemble, pour la forme & la grandeur, à la Scolopendre à pinces (*Scolopendra forfi-*

cata); il se loge dans les Serpulaires de la Méditerranée. Son têt est court, presqu'ovale, coupé de chaque côté antérieurement, marqué de points enfoncés sur toutes ses parties. Les deux premières paires de pattes sont en pinces; celles de la cinquième sont mutiques, & on ne voit que le rudiment des autres. La queue est longue & molle.

Il se trouve dans le tuyau de la Serpulaire glomérée, *Serpularia glomerata.*

23. Pagure oculé.

Pagurus oculatus.

Pagurus parasiticus, chelis muricatis, æqualibus; oculorum pedunculis longitudine thoracis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *pag.* 471. *n°.* 10. — *Suppl. tom.* 5. *p.* 413. *n°.* 12.

Cancer oculatus. Herbst, *Canc. tom.* 2. *p.* 24. *tab.* 23. *fig.* 4. ?

Pagure oculé. Bosc, *Hist. nat. des Crust. t.* 2. *p.* 79.

Pagure oculé. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 162. *n°.* 4.

Vrai Bernard-l'Hermite. *Essai sur l'Hist. nat. de Saint-Domingue, p.* 340. *pl.* 7. *fig.* 1.

Il ressemble, selon Fabricius, au Pagure Bernard. Tout le corps est ferrugineux. Les yeux sont portés sur un pédicule cylindrique, de la longueur du corcelet, armés, à leur base supérieure, d'une forte dent. Les pinces sont de grosseur égale, muriquées, marquées, de chaque côté, d'une tache couleur de sang.

Il se trouve dans le Murex nommé *Brandaris* par Linné.

24. Pagure ailé.

Pagurus alatus.

Pagurus parasiticus, manibus lævibus trialatis, dextrâ majore. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 471. *n°.* 11. — *Suppl. tom.* 5. *p.* 413. *n°.* 13.

Pagure ailé. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 2. *p.* 79.

Pagure ailé. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 6. *p.* 162. *n°.* 5.

Il est un peu plus petit que les précédens. Le pénultième article des pinces est raboteux; le dernier ou la main est lisse, & les trois premiers sont proéminens ou dilatés, & aigus sur leur bord interne.

Il se trouve en Islande, dans les coquilles du genre Bulla de Linné.

25. Pagure ophthalmique.

Pagurus ophthalmicus.

Pagurus parasiticus, chelis æqualibus muri-

catis, pedibus faſciculato-piloſis, oculis clavatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. tom.* 5. *pag.* 413. *n°.* 14.

Pagure ophthalmique. Bosc, *Hiſt. natur. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 79.

Pagure oculiſte. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 166. *n°.* 15.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au Pagure oculé. Les yeux ſont grands, portés ſur un pédicule mince, court, accompagné, à ſa baſe, d'une petite écaille aiguë. Les pinces ſont courtes, égales, hériſſées de poils roux & de tubercules en forme d'épines. Les pattes ſont hériſſées de faiſceaux de poils.

Il ſe trouve dans l'Océan indien.

26. Pagure Araignée.

Pagurus araneiformis.

Pagurus paraſiticus, chelis ſcabris; caudâ apice calloſâ, unguiculatâ. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 471. *n°.* 12. — *Suppl. tom.* 5. *p.* 414. *n°.* 15.

Pagure araniforme. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 79.

Pagure Araignée. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 162. *n°.* 6.

Il eſt petit, d'une couleur cendrée obſcure. Le bord, au deſſus des yeux, eſt armé de deux petites épines. Les pinces ſont ovales, raboteuſes. Les quatre pattes ſuivantes ſont courtes, obtuſes, relevées, pourvues d'un ongle très-court. La queue eſt cylindrique, molle, & terminée par une calloſité globuleuſe, munie d'un onglet.

Il ſe trouve dans les fentes des rochers, ſur les côtes maritimes de l'Écoſſe, & s'empare des Hélices & des Turbots.

27. Pagure flûteur.

Pagurus tibicen.

Pagurus paraſiticus, thorace lævi, integerrimo; chelâ ſiniſtrâ majore; manibus pedibuſque caſtaneis, apice albidis.

Cancer tibicen. Herbst, *Canc. tom.* 2. *p.* 25. *tab.* 23. *fig.* 7.

Pagure flûteur. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. t.* 2. *p.* 78.

Pagure flûteur. Latr. *Hiſt. natur. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 169. *n°.* 22.

Le corcelet eſt liſſe, entier, preſque carré, à peine denté antérieurement. La pince gauche eſt plus grande que la droite; l'une & l'autre ſont preſque liſſes, d'un brun-marron, avec l'extrémité blanchâtre. Les pattes ſont d'un brun-marron comme les pinces, avec les derniers articles blanchâtres.

Il ſe trouve.....

28. Pagure tambour.

Pagurus tympaniſtus.

Pagurus paraſiticus, thorace lævi, integerrimo; pedibus ſtriatis, unguibus marmoratis.

Cancer tympaniſta. Herbst, *Canc. tom.* 2. *p.* 25. *tab.* 23. *fig.* 5.

Pagure tambour. Bosc, *Hiſt. natur. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 76.

Pagure tambour. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. p.* 169. *n°.* 21.

Le corcelet eſt liſſe, plane, entier. Les pattes ſont ſtriées, & les tarſes ſont comme marbrés. Les pinces manquent dans l'individu figuré par Herbſt.

On ignore ſa patrie.

29. Pagure tirailleur.

Pagurus ſclopetarius.

Pagurus paraſiticus, thorace lævi, integerrimo; manibus æqualibus, granulatis; femonbus ſecundi paris compreſſis.

Cancer ſclopetarius. Herbst, *Canc. tom.* 2. *p.* 23. *tab.* 23. *fig.* 3.

Pagure mouſquet. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 76.

Pagure tireur. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 168. *n°.* 20.

Il a, ſelon Latreille, de l'affinité avec le Pagure hermite. Le corcelet eſt liſſe, plane, un peu plus étroit à ſa partie antérieure. Les antennes extérieures ſont plus longues que les pattes. Les pinces ſont égales en groſſeur, à peine velues, couvertes de tubercules granuleux. Les pattes ſont comprimées, preſque liſſes.

Il ſe trouve.....

30. Pagure cuiraſſier.

Pagurus clibanarius.

Pagurus paraſiticus, thorace rugoſo; brachiis lævibus, triangularibus; carpis manibuſque muricatis, æqualibus; pedibus penicillato hirſutis.

Cancer clibanarius. Herbst, *Canc. tom.* 2. *p.* 20. *tab.* 23. *fig.* 1.

Pagure cuiraſſier. Bosc, *Hiſt. natur. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 75.

Pagure cuiraſſier. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 167. *n°.* 17.

Il eſt aſſez grand. Les yeux ſont portés ſur un

pédicule alongé, cylindrique, preſqu'auſſi long que le corcelet. Leur baſe ſupérieure eſt pourvue d'une écaille dentelée. Le chaperon eſt à peine tridenté. Les antennes extérieures dépaſſent les pattes. Les pinces ſont à peu près égales en groſſeur : la première pièce ou le bras eſt liſſe; la ſeconde ou le carpe eſt preſque triangulaire, fortement dentée au bord ſupérieur interne, & pourvue de tubercules épineux à ſa partie ſupérieure. Les mains ſont pourvues des mêmes tubercules. Les doigts ſont courts. Les pattes qui viennent après ſont comprimées, hériſſées de faiſceaux de poils. Le corcelet eſt plane, un peu ridé, ſurtout vers ſes bords.

Il ſe trouve dans la mer des Indes.

31. Pagure pédonculé.

Pagurus pedunculatus.

Pagurus paraſiticus, thorace plano depreſſo; chelâ ſiniſtrâ majore inflatâ, muricatâ; pedunculis oculorum craſſis.

Cancer pedunculatus. Herbst, *Canc. pag.* 25. *tab.* 61. *fig.* 2.

Le corcelet eſt plane, déprimé, d'un rouge-pâle, ainſi que tout le corps. Le chaperon eſt tridenté. Les yeux ſont portés ſur un pédicule cylindrique, fort gros, & accompagnés, à leur baſe ſupérieure, d'une lame ou écaille avancée, pointue. La pince gauche eſt plus grande que la droite, & elles ont quelques tubercules épineux. Les pattes ſont preſque liſſes; mais la dernière pièce eſt hériſſée de poils.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

32. Pagure rayé.

Pagurus ſtrigatus.

Pagurus paraſiticus, thorace plano, albido; chelis æqualibus, tranſverſè ſtriatis.

Cancer ſtrigatus *thorace planato, albido; manibus pedibuſque ruſis, tranſverſè ſtrigatis.* Herbst, *Canc.* 25. *tab.* 61. *fig.* 5.

Le corcelet eſt plane, blanchâtre, & le chaperon eſt coupé antérieurement. Les pattes ſont rouges, ainſi que les pinces, & ont des ſtries tranſverſales fort rapprochées. Les pinces ſont à peu près égales en groſſeur.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

33. Pagure cannelé.

Pagurus canaliculatus.

Pagurus paraſiticus, chelis æqualibus, angulatis; angulis elevatis, ſerratis.

Cancer canaliculatus *carpis manibuſque ſuprà canaliculatis; manibus elevatis, dentatis.* Herbst, *Canc. p.* 22. *tab.* 60. *fig.* 6.

Il eſt petit. Le chaperon eſt à peine tridenté. Les yeux ſont portés ſur un pédicule alongé, mince, cylindrique. Les pinces ſont égales en groſſeur; elles ſont cannelées, & les bords ſont élevés, dentelés.

Il ſe trouve ſur les côtes de l'Océan indien.

34. Pagure douteux.

Pagurus dubius.

Pagurus paraſiticus, chelis ſubglabris, granulatis, ſiniſtrâ majore.

Cancer dubius. Herbst, *Canc. p.* 22. *tab.* 60. *fig.* 5.

Il eſt de grandeur moyenne. Le chaperon eſt légérement tridenté. Les yeux ſont portés ſur un pédicule peu alongé, très-mince. Les pinces ſont inégales, chagrinées ou couvertes de petits tubercules granuleux; la gauche eſt beaucoup plus grande que la droite. Les ſerres ſont à peine dentelées. La dernière pièce des autres pattes eſt longue & armée d'un ongle noir.

Il ſe trouve ſur les côtes de l'Océan indien.

PAGURIENS. *Pagurii.* Latreille a donné ce nom à une famille de Cruſtacés, qui a pour caractères : queue munie de feuillets à ſon extrémité; feuillets ne formant point l'éventail; les latéraux inſérés plus bas que celui du milieu. Elle eſt diviſée en deux ſections : dans la première, les pattes ſont terminées en nageoire; les mains ſont adactyles ou didactyles, mais un des doigts eſt preſque nul, & forme au plus un angle ſaillant. Cruſtacés point paraſites. Cette ſection comprend les genres Albunée, Remipède & Hippe. Dans la ſeconde ſection il n'y a point de pattes natatoires; les mains ont deux doigts très-diſtincts. Ces Cruſtacés vivent dans des coquilles univalves. Elle ne renferme que le genre Pagure.

PAILLETTE. C'eſt le nom donné par Geoffroy à un petit inſecte de la troiſième ſection de l'Ordre des Coléoptères & du genre Altiſe, *Altica atricapilla;* il eſt fort commun dans les jardins potagers, & très-nuiſible à la plupart des plantes qu'on y cultive. Le deſſous de ſon corps eſt noir. Sa tête eſt de la même couleur; mais ſes élytres, ſon corcelet & la baſe de ſes antennes & de ſes pattes, à l'exception des cuiſſes poſtérieures, ſont d'un jaune de paille. (*Voyez* Altise.)

PALARE. *Palarus.* Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Hyménoptères, & de la famille des Lariates.

Les Palares ſont des inſectes à quatre ailes nues, veinées & ſubulées, qui ont l'abdomen pétiolé, & armé d'un aiguillon dans les femelles; la tête large ou comprimée, avec des yeux fort grands, ſaillants & preſque contigus poſtérieurement; des man-

dibules éperonnées ou presqu'échancrées au côté inférieur; des antennes courtes, grossissant un peu, & insensiblement vers le bout, dont les ailes supérieures ont, 1°. une seule cellule radiale, qui est arrondie & appendicée; 2°. trois cellules cubitales, dont la seconde, plus petite, triangulaire & foiblement pétiolée, reçoit deux nervures récurrentes. Enfin, ces insectes ont un abdomen conique, courbé, tronqué à sa base, & leurs jambes, ainsi que les tarses, sont garnies de petites épines.

J'avois dit, dans le troisième volume de mon *Histoire générale des Crustacés & des Insectes* (pag. 356), que la Tiphie flavipède de Fabricius, insecte apporté de Barbarie par M. Desfontaines, se rapprochoit plus des Larres que des Tiphies, & qu'il devoit former un genre propre, auquel j'imposai le nom de *Palare (Palarus)*. J'en fis encore mention dans le treizième volume (pag. 296) du même ouvrage, & je prévins que M. Jurine appeloit ce genre *Gonius*. La Tiphie flavipède ne me parut pas d'abord différer essentiellement de l'Hyménoptère, que Panzer a figuré sous le nom de *Philanthus flavipes, Faun. Inf. Germ. Fasc.* 84, *tab.* 24, & qui est bien le type du genre *Gonius* de M. Jurine. J'en concluois que cette dernière espèce n'étoit pas le Philanthe auquel Fabricius a donné une dénomination semblable, puisque je la confondois avec sa Tiphie flavipède, que je connoissois d'après une étiquette écrite de la propre main de ce célèbre Entomologiste; mais je pense aujourd'hui qu'il faut distinguer spécifiquement ces deux Hyménoptères.

Les antennes des Palares sont presque filiformes, un peu plus grosses vers leur extrémité, courtes, de la longueur de la tête & de la moitié du corcelet, assez épaisses, un peu comprimées, rapprochées à leur base, divergentes & insérées entre les yeux, un peu au dessous du milieu de la face antérieure de la tête; elles sont composées de treize articles dans les mâles, & de douze dans les femelles. Le premier est turbiné ou en demi-ovoïde, épais, & à peine aussi long que le troisième; le second est très-court; les autres, jusqu'à l'avant-dernier inclusivement, sont cylindriques; le troisième est un peu plus long; les suivans sont courts, serrés, un peu dilatés inférieurement, & comme légérement en scie ou noueux dans les mâles; le dernier est conique & terminé en pointe.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est petite, à peine saillante, coriace, en triangle transversal, entière & un peu ciliée.

Les mandibules sont cornées, plus étroites, arquées vers le bout, & terminées en pointe obtuse. Près du milieu de leur côté inférieur est une échancrure ou une entaille assez profonde, comme dans les Larres. Une portion de ce côté, au point où commence l'échancrure, & en partant de la base, offre l'apparence d'une dent ou d'un éperon. Le côté intérieur est muni, au point opposé, de deux dentelures très-petites & rapprochées. Ces mandibules sont croisées dans le repos, & ont quelques poils au côté extérieur.

Les mâchoires sont courtes, coriaces, comprimées, & terminées par un lobe, grand, presque ovale, d'une consistance un peu moins solide, transparent ou comme membraneux sur ses bords, cilié & un peu voûté.

La lèvre inférieure est courte, membraneuse, & renfermée, presqu'aux deux tiers de sa longueur, dans une gaine coriace, étroite, alongée, presque cylindrique & un peu comprimée sur les côtés, & unidentée au milieu de son bord supérieur. La portion qui est à nu ou la languette présente deux lobes assez grands, dilatés & arrondis au bout, ciliés sur leurs bords, s'appliquant l'un contre l'autre dans le repos, & formant un demi-entonnoir comprimé & échancré lorsqu'ils s'épanouissent.

Les antennules sont filiformes, petites, grêles, & presque de la même longueur. Les antérieures sont plus courtes que les mâchoires, insérées sur leur dos, vers le milieu de leur longueur, & composées de six articles, dont le premier plus long, cylindrique; les quatre suivans obconiques, & le dernier cylindrico-ovoïde; le second & le troisième sont à peine plus longs que le quatrième & le cinquième; le sixième est un peu plus petit que le précédent. Les postérieures sont plus courtes que la lèvre inférieure, insérées sur sa face antérieure, immédiatement au dessus de sa gaine, & composées de quatre articles de la même grosseur, mais dont le premier plus long & presque cylindrique; les deux suivans obconiques, & le dernier presqu'ovoïde. Ces trois derniers sont à peu près de la même longueur.

Le corps des Palares forme une sorte de cône alongé, qui se rétrécit de devant en arrière. A l'exception des pattes, il est généralement glabre, luisant & ponctué.

La tête est orbiculaire, transversale, plus large que le corcelet, & perpendiculaire; elle est en grande partie occupée par deux yeux ovales, alongés, entiers, convergens postérieurement, & qui ne sont séparés, au point où ils sont le plus rapprochés, que par un intervalle très-étroit. Le chaperon est convexe, & comme divisé en trois par deux petites lignes enfoncées & latérales. L'espace compris entre les yeux est couvert d'un duvet soyeux, fin & luisant. Les antennes sont séparées par une petite carène. On remarque, un peu au dessus, une petite élévation. Les trois petits yeux lisses sont inégaux; l'antérieur est plus grand, orbiculaire, éloigné des autres, & placé sur le front; les deux autres sont très-petits, ovales, fort rapprochés, situés près du bord interne des yeux, un de

de chaque côté, & dans l'intervalle étroit qui les ſépare poſtérieurement. Le ſommet de la tête, par-derrière ces petits yeux liſſes, eſt ombiliqué.

La forme du corcelet ſe rapproche de celle d'un ovoïde court & tronqué. Le rebord poſtérieur de ſon premier ſegment eſt tranſverſal & linéaire. La région ſcutellaire offre deux parties élevées, l'une plus grande, antérieure, en carré tranſverſal, & l'autre au deſſous, parallèle à la précédente, & en forme de ligne. Le métathorax eſt court, ridé, avec une ligne imprimée, imitant un V; au deſſous eſt une dépreſſion.

L'abdomen ne tient au corcelet que par un pédicule très-petit; il eſt preſque conique, courbé poſtérieurement, & compoſé de ſept anneaux dans les mâles, de ſix dans les femelles. La baſe ſupérieure des anneaux, à l'exception du dernier, eſt plus baſſe ou moins épaiſſe, & diſtinguée de la partie élevée du milieu par une ligne légérement enfoncée & tranſverſe; les trois premiers, le ſecond & le troiſième principalement, ſont encore remarquables en ce que le bord poſtérieur & ſupérieur eſt moins épais; ce qui eſt l'effet d'une dépreſſion tranſverſe, aſſez brusque, & arquée du côté de la baſe. Ces anneaux ſont ainſi inciſés ou étranglés, & leur milieu forme un cordon ou un bourrelet tranſverſal; le premier eſt fortement tronqué, & excavé ou échancré à ſa baſe: ſes côtés antérieurs ſont avancés en forme d'anglé ou de dent. Le milieu de la partie inférieure du ſecond anneau ou quelquefois du troiſième eſt renflé & protubérant dans ſa longueur. Cette éminence m'a paru commencer plus brusquement, & n'avoir pas tant d'étendue dans les femelles. Le milieu du premier eſt auſſi élevé, mais ordinairement d'une manière moins ſenſible: le dernier eſt courbé en deſſous; il eſt alongé & trigone dans les femelles. La face ſupérieure eſt plane, avec les bords aigus; le deſſous eſt ſtrié, & laiſſe appercevoir une petite pointe ſaillante & iſolée, qui doit être l'aiguillon. Dans les mâles, ce même ſegment eſt fourchu à ſon extrémité, & ſa partie inférieure eſt comme taillée en demi-ovale, avec un rebord aigu.

Les pattes ſont courtes, mais robuſtes. Les jambes ont quelques dentelures, & ſont garnies, ainſi que les tarſes, de petites épines. Ces épines ſont plus longues, & diſpoſées en forme de cils au côté poſtérieur des deux tarſes de devant. Le premier article de ces tarſes & des autres a en deſſous un petit duvet ou des poils courts & ſerrés: le dernier eſt terminé par deux crochets de grandeur moyenne, ſimples, arqués, & entre leſquels on voit une pelote membraneuſe.

Les ailes ſont étendues & pointillées. Les ſupérieures ſont recouvertes, à leur naiſſance, par un tubercule arrondi, en forme d'écaille; elles n'ont point de ſtigmate bien diſtinct, ou il ſemble, par ſa forme linéaire, par ſa petiteſſe, ſe confondre avec la côte; elles n'ont qu'une cellule radiale ou marginale, qui eſt ovale, alongée, étroite & appendicée au bout.

Les cellules cubitales ou ſouſmarginales ſont au nombre de trois: la première eſt la plus grande, & forme preſqu'un loſange; la ſeconde eſt la plus petite, d'une figure triangulaire, & ſe joint à la cellule radiale par un pédicule très-court; elle reçoit les deux nervures récurrentes; la troiſième eſt preſque carrée, avec l'extrémité poſtérieure arrondie inférieurement. Toutes les dernières cellules ſont très-diſtantes du bord poſtérieur de l'aile.

En comparant ces divers caractères, il eſt aiſé de voir que ce genre eſt mixte. Par la coupe générale du corps, celle de la tête, la grandeur & la convergence des yeux, la forme des mandibules, il tient aux Larres; par la diſpoſition des anneaux de l'abdomen, des cellules des ailes, il ſe rapproche de mes *Cerceris* ou des *Philanthes* de M. Jurine; enfin, par la forme du corcelet, du métathorax ſurtout, il avoiſine les Mellines, & mes Gorytes ou les Arpactes du même naturaliſte. Dans une ſérie naturelle, ils ſont le paſſage de ces derniers Hyménoptères aux Cerceris & aux Philanthes; mais je ne puis partager l'opinion de M. Jurine lorſqu'il avance que ſes Gonies ou mes Palares n'ont aucun rapport d'*habitus* avec les Larres.

Les mœurs des Palares doivent avoir beaucoup d'analogie avec celles des Hyménoptères précédens; mais elles nous ſont inconnues.

Ces inſectes ſont propres aux pays méridionaux de l'Europe, & des contrées adjacentes de l'ancien Continent.

PALARE.

PALARUS. Latr. TIPHIA. PHILANTHUS. Fabr. CRABRO. Oliv. Ross. GONIUS. Jur. Panz.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes grossissant un peu et insensiblement vers leur extrémité, plus courtes que la tête et le corcelet.

Mandibules éperonées, arquées, presque sans dents au côté interne.

Lèvre supérieure très-petite, à peine saillante.

Mâchoires courtes, droites, coriaces, terminées par un lobe presqu'ovale.

Lèvre inférieure droite, renfermée en partie dans une gaine alongée, cylindrique; son extrémité supérieure évasée, à deux divisions arrondies et ciliées.

Quatre antennules petites, filiformes, de la même longueur, dont le premier article plus long, et les autres presqu'égaux; les antérieures de six; les postérieures de quatre.

Ailes supérieures ayant une seule cellule radiale et qui est appendicée; trois cellules cubitales, dont la seconde plus petite, triangulaire, pétiolée, recevant les deux nervures récurrentes.

Tête plus large que le corcelet, transverse, occupée en grande partie par les yeux, qui sont presque contigus postérieurement; trois petits yeux lisses inégaux; l'antérieur éloigné, plus grand, orbiculaire; les deux autres très-petits, ovales, insérés aux bords internes des yeux ordinaires.

Abdomen conique, courbé, tronqué et échancré en devant, armé d'un aiguillon rétractile dans la femelle; jambes et tarses épineux; tarses antérieurs ciliés postérieurement.

ESPÈCES.

1. Palare à ventre fauve.

Tête et corcelet noirs, avec des taches d'un fauve-pâle; abdomen d'un fauve-clair.

2. Palare rufipède.

Noir; base des antennes, épaules, bord du segment antérieur du corcelet, écusson, anneaux de l'abdomen, leur base exceptée, et les pattes en entier fauves; ailes rousseâtres.

3. Palare flavipède.

Noir; antennes toutes noires; rebord du segment antérieur du corcelet, le bord postérieur de l'écusson, une ligne en dessous, anneaux de l'abdomen, leur base exceptée, jaunes; pattes d'un jaune-fauve, avec les hanches et une tache sur les cuisses, noires; ailes presque transparentes.

1. PALARE à ventre fauve.

PALARUS fulviventris.

Palarus capite thoraceque nigris, maculis pallido-fulvis, abdomine dilutè fulvo.

Je ne connois que le mâle de cette eſpèce, & qui a un peu plus de ſix lignes de long. Son corps eſt en majeure partie d'un fauve un peu jaunâtre, pâle, luiſant & pointillé. Les antennes ſont comprimées, un peu dentelées en ſcie à leur côté inférieur, d'un fauve-pâle, avec les deux derniers articles noirâtres. La tête eſt noire, avec ſa partie antérieure, juſque par-derrière les antennes, d'un fauve-pâle. Le bout des mandibules eſt noirâtre, & la couleur du chaperon tire davantage ſur le jaune. Le front a un duvet ſoyeux & argenté. On voit, au-devant des deux petits yeux liſſes poſtérieurs, deux points fauves. Les yeux ſont d'un brun-noirâtre. Le corcelet eſt noir, avec les bords du ſegment antérieur, les épaules, la portion des côtés ſituée au deſſous des ailes, & l'écuſſon d'un fauve-pâle, preſque jaunâtre aux épaules. Le tubercule qui recouvre la naiſſance des ailes eſt même jaune. Le métathorax a quelques petites taches fauves, deux en deſſus, & deux ou trois autres de chaque côté. L'abdomen eſt d'un fauve-jaunâtre clair, avec le bord antérieur & ſupérieur des anneaux, & ſon extrémité, plus foncés ou plus fauves. Le dernier ſegment eſt fourchu. Le ventre ou le deſſous de l'abdomen offre quelques particularités dignes de remarque. Le premier anneau a au milieu une élévation terminée par deux dents écartées, entre leſquelles eſt un enfoncement. Le bord poſtérieur de ce même anneau eſt largement échancré, & chacun de ſes côtés s'avance ſur le ſecond anneau, en forme de dent arrondie. Le milieu du troiſième s'élève tranſverſalement, & préſente un bourrelet comprimé, en ſegment de cercle, & dont la tranche eſt aſſez épaiſſe. Le bord poſtérieur des anneaux ſuivans eſt bruſquement aminci, & comme diſtingué de la partie antérieure de ces anneaux par une inciſion tranſverſe & arquée. Les côtés du cinquième & du ſixième forment une arête aiguë, & terminée par une dent. Les dents du ſixième anneau ſont plus fortes. Ces derniers ſegmens ſont d'un brun-foncé. Les pattes ſont d'un fauve-jaunâtre, avec les cuiſſes plus fauves. Les ailes ont une teinte jaunâtre très-légère, & leurs nervures ſont fauves.

M. Olivier l'a trouvé dans les déſerts de l'Arabie.

2. PALARE rufipède.

PALARUS rufipes.

Palarus niger, antennarum baſi, ſcapulis, ſegmenti antici thoracis margine, ſcutello, ſegmentis abdominalibus, illorum baſi exceptâ, pedibuſque totis ferrugineis; alis ruſeſcentibus.

Tiphia flavipes *thoracis margine antico, ſcutello, abdomine ſegmentorum marginibus pedibuſque ferrugineis.* FABR. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 224. *n°.* 3. — *Syſt. Pyez. p.* 232. *n°.* 3.

Tiphia flavipes. COQUEB. *Illuſtr. Iconogr. Inſ. Dec.* 2. *p.* 53. *tab.* 13. *fig.* 1. La femelle.

LATR. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 3. *p.* 336.

Cette eſpèce eſt un peu plus grande que la ſuivante, ayant ſept lignes de long, & lui reſſemble beaucoup. Son corps eſt noir, luiſant & ponctué. Les antennes ſont noires, avec les deux premiers articles, ou quelques autres de plus, fauves. Le chaperon eſt d'un jaune-fauve. L'eſpace compris entre les yeux eſt couvert d'un duvet ſoyeux & argenté. Le corcelet eſt noir, avec les bords de ſon ſegment antérieur, les épaules, la partie latérale qui touche à la naiſſance des ailes, le tubercule qui recouvre leur baſe, une tache en carré tranſverſal & placée ſur l'écuſſon, une ligne tranſverſe au deſſous, deux points ſur le métathorax, fauves. L'abdomen eſt de cette couleur, avec le deſſous, l'anus, le devant du premier ſegment & le bord antérieur des autres, noirs. Les pattes, à l'exception du premier article des hanches, ſont entiérement fauves. Les ailes ſont rouſſeâtres, avec les nervures d'une teinte plus vive.

Cette eſpèce a été apportée de Barbarie par M. Desfontaines, profeſſeur de botanique au Muſée d'Hiſtoire naturelle de Paris.

3. PALARE flavipède.

PALARUS flavipes.

Palarus niger, antennis penitùs nigris, ſegmenti antici thoracis margine, ſcutello poſticè lineolâque inferâ, ſegmentis abdominalibus, illorum baſi exceptâ, flavis; pedibus ruſo-flavis, coxis femorumque maculâ nigris; alis ſubhyalinis.

Palarus flavipes. LATR. *Gen. Cruſt. & Inſ. t.* 1. *tab.* 14. *fig.* 1. Le mâle. — *Ibid. tom.* 4. *pag.* 74. — *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 13. *p.* 296.

Philanthus flavipes *niger, thorace maculato, abdomine flavo, ſegmentorum marginibus anoque nigris.* FABR. *Syſt. Pyez. p.* 304. *n°.* 13. — *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 290. *n°.* 7.

Crabro flavipes. FABR. *Mant. Inſ. t.* 1. *p.* 273. *n°.* 8. — *Spec. Inſ. tom.* 1. *p.* 470. *n°.* 6.

Frêlon flavipède. OLIV. *Encycl. méthod. Hiſt. nat. tom.* 6. *p.* 513. *n°.* 10.

Philanthus flavipes. PANZ. *Faun. Inſ. Germ. Faſc.* 84. *tab.* 24. Le mâle.

Gonius flavipes. PANZ. *Reviſ. der Hymenopt. p.* 178.

Crabro flavipes. Ross. *Faun. Etruſc. Mant.* 1. *p.* 136. *n°.* 301.

Gonius flavipes. Jur. *Nouv. Méth. de claſſer les Hyménopt. p.* 205. *pl.* 10. *gen.* 24.

Il eſt un peu plus petit que le précédent, n'ayant guère que cinq lignes de long. Son corps eſt noir, luiſant & ponctué. Ses antennes ſont entiérement noires. Les mandibules ſont jaunes, avec l'extrémité noirâtre. Le chaperon & la carène ſituée entre les antennes ſont jaunes. Le devant de la tête eſt garni d'un petit duvet luiſant. Les yeux, lorſque l'inſecte eſt vivant, ſont glauques. Le corcelet eſt noir, avec le rebord de ſon ſegment antérieur, le tubercule de la baſe des ailes, un ou deux points à chaque épaule, le bord poſtérieur de l'écuſſon, & une petite ligne tranſverſe au deſſous, jaunes. Quelques-unes de ces taches manquent quelquefois, & le rebord du ſegment antérieur tire ſur le fauve. L'abdomen eſt jaune, avec le devant du premier anneau, le bord antérieur & ſupérieur des ſuivans, le dernier excepté, & le deſſous du ventre noirs. Le deſſus du dernier eſt quelquefois un peu rougeâtre dans la femelle. Ce même anneau eſt fourchu dans les mâles. Le deſſous de l'abdomen ou le ventre eſt garni de quelques poils ou de cils, & le bord poſtérieur des anneaux eſt jaune. Les pattes ſont jaunes ou d'un jaune-fauve, avec les hanches, une tache plus ou moins marquée ſur le deſſus des cuiſſes, vers leur baſe, noires. Les pelotes des tarſes ſont auſſi de cette couleur. Les ailes ſont preſque tranſparentes ou légérement rouſſeâtres. Les nervures ſont de cette couleur.

Il ſe trouve au midi de la France & en Italie. *(Lat.)*

PALÉMON. *Palæmon.* Genre d'inſectes de la troiſième ſection de l'Ordre des Aptères, & de la famille des Homardiens.

Les Palémons ont quatre antennes, deux extérieures, ſimples, longues, ſétacées, accompagnées d'une lame ou écaille large & aſſez longue, & deux internes, diviſées en trois filets, dont un plus court que les autres; deux yeux mobiles, portés ſur un pédicule fort court; dix pattes, dont la ſeconde paire eſt en pince; la queue longue, terminée par cinq feuillets.

Ces Cruſtacés étoient connus des Grecs ſous le nom de *Karis*, & des Latins ſous celui de *Squilla.* On les connoît en France ſous ceux de *Chevrette*, *Crevette* & *Salicoque;* mais on les confond ordinairement avec les Crangons, qui en diffèrent effectivement fort peu, qu'on pêche également ſur les côtes de l'Océan, & qu'on vend de même, dans les marchés, comme un mets agréable.

Linné a placé quelques Palémons parmi ſes Crabes à longue queue, dont le corcelet eſt liſſe, & il a rangé les autres avec ceux à longue queue, dont les mains ſont adactyles & le corcelet oblong. Fabricius avoit d'abord confondu les Palémons avec les Ecreviſſes, & nous avions ſuivi ſon exemple dans ce Dictionnaire; il les a enſuite diſtingués, & il les caractériſe par quatre antennes inégales, pédonculées; les ſupérieures étant plus courtes que les inférieures, ſétacées & trifides, l'un des filets étant plus court que les deux autres; les inférieures étant très-longues, ſétacées, ſimples.

Les Palémons ſe diſtinguent effectivement des Ecreviſſes, des Palinures & des Crangons, avec leſquels on pourroit encore les confondre, par les antennes ſupérieures ou internes, diviſées en trois filets, dont un eſt ſouvent fort court & moins apparent que les deux autres, & par la lame qui accompagne les antennes extérieures, qu'on ne voit point aux deux premiers, & dont les Crangons ſont pourvus; mais ceux-ci ont, comme les autres, les antennes internes ou ſupérieures ſimplement biſides à leur extrémité, & les pattes antérieures ſont terminées en un onglet ou crochet. Ces pattes ſont ſimples dans les Palinures, & en fortes pinces dans les Ecreviſſes. C'eſt ordinairement la ſeconde paire qui eſt en pince dans les Palémons, au lieu que c'eſt toujours la première dans les Ecreviſſes. Quelques autres pattes ſont auſſi en pince dans les Palémons; mais c'eſt toujours la ſeconde qui prédomine, & qui paroît la plus propre à pincer & ſaiſir les objets.

Les antennes ſont, comme nous l'avons déjà dit, au nombre de quatre. Les deux extérieures, qui touchent à l'angle antérieur du corcelet, ſont biſides. La diviſion extérieure eſt formée de trois pièces, dont une très-courte, irrégulière; la ſeconde fort courte, preſque cylindrique, armée de quelques petites épines à ſon extrémité; la troiſième eſt plate, plus longue que large, terminée extérieurement par une petite épine, ciliée enſuite à ſon extrémité, ainſi qu'à ſon bord interne. La diviſion intérieure eſt formée de quatre pièces, dont deux ſont courtes, aſſez groſſes, irrégulières; la troiſième eſt plus longue, preſque cylindrique; la quatrième forme un filet très-long, ſétacé, compoſé d'un très-grand nombre d'articles fort peu diſtincts.

Les antennes internes, placées immédiatement au deſſous des yeux, ſont formées de quatre articles, dont le premier eſt gros, aplati à ſa baſe, un peu dilaté, & terminé par une ou pluſieurs épines à ſa partie extérieure. Le ſecond article eſt court, irrégulier, extérieurement cilié; le troiſième eſt un peu plus long que celui-ci, & preſque cylindrique; le quatrième eſt formé de trois filets ſétacés, compoſés d'un grand nombre d'articles peu diſtincts. Ces filets ſont de longueur ordinairement inégale: il y en a un aſſez long, & un autre fort court.

Les yeux ſont arrondis, aſſez gros, un peu ſaillans, emboîtés dans une ſubſtance cornée, qui poſe ſur un pédicule très-court & mobile; ils ſont

placés à la partie antérieure du corcelet, & séparés l'un de l'autre par le roſtre.

Le corcelet eſt convexe, preſque cylindrique, liſſe & uni dans toutes les eſpèces connues, mais ſurmonté ſupérieurement d'une crête ou ligne élevée, qui part, ou de ſon extrémité poſtérieure ou du milieu, & ſe prolonge plus ou moins en avant, & ſe termine en pointe. La partie ſupérieure de ce roſtre, ainſi que la partie inférieure, reſſemble à une ſcie, dont les dentelures ſont plus ou moins nombreuſes & rapprochées.

La queue eſt plus longue que le corcelet; elle eſt compoſée de ſept anneaux, dont le premier s'emboîte ſous le corcelet & ſous le ſecond anneau; le troiſième s'emboîte ſous le ſecond, & ainſi de ſuite les uns au deſſous des autres; ils ſont un peu comprimés & arrondis à leur bord latéral inférieur. Ces anneaux ne forment, comme le corcelet, qu'une plaque qui ſe borne à couvrir la partie ſupérieure & les côtés de la queue. En deſſous il y a d'autres ſegmens qui donnent naiſſance à des filets articulés qui ſervent à la nage, & qui font exécuter à l'animal les mouvemens prompts & accélérés dont ils peuvent avoir beſoin.

La queue eſt terminée par cinq feuillets, dont deux de chaque côté, larges, aplatis, ciliés à leur extrémité & à leur bord interne. Le cinquième feuillet, qui ſe trouve au deſſus des autres, eſt convexe, pointu, ordinairement terminé par des épines de différente longueur.

La bouche eſt auſſi compliquée que celle de tous les autres Cruſtacés; elle eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de ſix mâchoires & de huit antennules.

La lèvre ſupérieure, immédiatement placée au deſſus des mandibules, eſt fort grande, renflée, triangulaire, preſque coriacée.

Les mandibules ſont grandes, preſqu'oſſeuſes, bifides. La diviſion extérieure eſt creuſe en dedans, large, aſſez mince, terminée par trois ou quatre dents, dont les deux extérieures ſont un peu plus grandes que les autres. La diviſion intérieure eſt inclinée, & reſſemble parfaitement, à ſon extrémité, à une dent molaire. De la bifurcation de ces mandibules part l'antennule antérieure, qui ſe colle le long du bord ſupérieur de la diviſion extérieure, & qui eſt compoſée de quatre articles peu diſtincts. Les deux premiers ſont un peu alongés; le troiſième eſt court & plus étroit que les précédens; le dernier eſt mince, ſétacé, peu alongé. Cette antennule ne dépaſſe pas en longueur le bord de la mandibule, contre lequel elle ſe trouve collée.

A la partie inférieure des mandibules ſont appuyées trois paires de lames cornées, minces comme du parchemin, qui paroiſſent faire la fonction de mâchoires. Les deux premières, ou celles qui touchent plus immédiatement aux mandibules, ſont les plus petites, & diviſées en deux pièces; l'extérieure eſt petite, un peu dilatée; l'intérieure eſt peu alongée, obliquement tronquée & fortement ciliée à ſon extrémité.

Les ſecondes mâchoires ſont plus grandes que les premières, & diviſées en deux pièces; l'extérieure eſt preſque membraneuſe, dilatée à ſa baſe, terminée en pointe; l'intérieure eſt plus grande que l'autre, ciliée tout le long de ſon bord interne.

De la baſe interne de la pièce extérieure part un filet ſétacé, que nous regardons comme la ſeconde antennule; elle eſt une fois plus longue que la mâchoire, & compoſée d'articles qu'on ne peut diſtinguer.

Les troiſièmes mâchoires ſont également bifides. La diviſion extérieure eſt courte, preſque membraneuſe. La diviſion intérieure, preſque cylindrique à ſa baſe, ſe courbe & s'élargit depuis ſon milieu; elle eſt fortement ciliée tout le long du bord, qui eſt devenu interne au moyen de la courbure.

La troiſième antennule, qui ſe trouve inſérée entre les deux diviſions de cette mâchoire, préſente un filet ſétacé, ſemblable à la ſeconde antennule, & compoſé d'articles qu'on ne peut de même diſtinguer. Ici ſe termine la bouche.

La quatrième antennule eſt articulée comme une patte; elle eſt diviſée en deux. La pièce extérieure reſſemble aux deux antennules précédentes pour la forme & la longueur. La pièce intérieure, que quelques naturaliſtes nomment *bras*, eſt beaucoup plus longue & plus groſſe que l'autre; elle eſt compoſée de ſix pièces. La première, ſur laquelle portent les deux diviſions, eſt courte, irrégulière; la ſeconde eſt courte; la troiſième eſt alongée, un peu comprimée, ciliée à ſa partie interne; la quatrième eſt courte; les deux dernières ſont alongées & ciliées.

Les pattes ſont au nombre de dix; elles ſont en général longues & menues, &, le plus ſouvent, les deux ou trois premières paires ſont terminées en pinces, mais c'eſt preſque toujours la ſeconde paire qui ſert, à proprement parler, de pince, puiſque ce ſont ces deux pattes qui ſont les plus longues, les plus groſſes & les plus fortes, les premières étant ordinairement les plus courtes & les plus foibles. Les pattes qui ne ſont point en pinces ſont terminées par un doigt alongé, un peu arqué, & muni d'un ongle à ſon extrémité.

Ariſtote fait mention de trois eſpèces de Carides, dont deux paroiſſent appartenir au genre Palémon, & la troiſième à celui de Squille. Ces trois eſpèces ſont les Carides boſſues, les Cranges & les Carides de la petite eſpèce, ainſi nommées parce qu'elles reſtent toujours petites. Les boſſues, ſuivant Ariſtote, ont d'abord, du côté de la tête, cinq pieds à droite & cinq pieds à gauche, qui ſe terminent en pointe. Elles en ont, le long du ventre, cinq autres de chaque côté, dont l'extrémité eſt large. Le deſſous de leur corps n'eſt point diviſé par tablettes, & le deſſus eſt ſemblable à celui du corps de la Langouſte.

Il n'eſt pas douteux qu'il ne ſoit queſtion ici d'un Palémon; mais il reſte à deviner lequel ce peut être. Celui que Rondelet a figuré, *Hiſtoire des Poiſſons*, liv. 18, chap. 8, ſous le nom de *Squilla Crangon*, eſt bien auſſi un Palémon; cependant cet auteur le prend pour la ſeconde eſpèce d'Ariſtote, qui n'eſt point un Palémon, comme nous le verrons plus bas, mais probablement la Squille Mante qu'Ariſtote nomme *Crange* ou *Crangon*. Celle-ci eſt faite autrement, dit-il, que la Squille boſſue; elle a quatre premiers pieds de chaque côté, ſuivis, auſſi de chaque côté, de trois autres pieds, qui ſont grêles. Le ſurplus du corps, qui en fait la majeure partie, eſt ſans pieds. La Caride boſſue, ajoute-t-il, a une queue & quatre nageoires. La Crange a également des nageoires de chaque côté de la queue. Entre ces nageoires, la Caride boſſue & la Crange ont des épines; mais chez la Crange ces épines ſont aplaties, au lieu que chez la Caride boſſue la pointe en eſt plus aiguë.

La deſcription qu'Ariſtote donne de la ſeconde eſpèce de Caride ne peut convenir qu'à la Squille Mante. Elle a, comme il le dit, quatorze parties: les ſix dernières ſont grêles, & le ſurplus du corps, qui en fait la majeure partie, eſt ſans pieds. Comment Rondelet, qui avoit ces Cruſtacés ſous les yeux, a-t-il pu ſe méprendre? Si c'eſt par la deſcription de la queue qu'il a été induit en erreur, il a mal compris Ariſtote. Cet auteur prend pour la queue les feuillets qui la terminent. La Caride boſſue, dit-il, a une queue & quatre nageoires, c'eſt-à-dire, quatre feuillets latéraux. La Crange a également des nageoires de chaque côté de la queue. Entre ces nageoires ou ces feuillets latéraux, la Caride boſſue & la Crange ont des épines aiguës dans les premières, aplaties dans les autres.

Nous ne prononcerons pas ſi la Squille Crangon de Rondelet doit être regardée comme la Caride boſſue d'Ariſtote; mais bien certainement l'une & l'autre appartiennent au genre Palémon. Par la grandeur & les couleurs que Rondelet donne à la ſienne, nous avons ſoupçonné que ce pouvoit être notre Palémon filloné, qui ſe trouve extrêmement commun dans quelques parages de la Méditerranée, & dont Geſner a auſſi donné une courte deſcription & une aſſez bonne figure. Nous rapportons de même au Palémon Squille l'eſpèce qu'il a figurée ſous le nom de *Squilla gibba*, & nous regardons comme inconnue aux auteurs modernes celle qu'il nomme *Squilla parva*.

Les Palémons peuvent être regardés comme des Cruſtacés marins, dont quelques eſpèces vivent dans les rivières, ſi ce n'eſt toute l'année, du moins pendant pluſieurs mois. On en trouve auſſi dans les marais ſalés & ſaumâtres; mais ils fréquentent plus particuliérement, durant la belle ſaiſon, les embouchures des fleuves & les parages qui les avoiſinent. C'eſt là qu'on va les pêcher au moyen d'un filet en forme de ſac attaché carrément au bout d'une perche, & qu'on les prend avec la plus grande facilité. Comme ils s'approchent alors beaucoup du rivage, le pêcheur n'a qu'a entrer dans l'eau juſqu'à la ceinture & plonger ſon filet, le conduiſant devant lui en ſe dirigeant vers le rivage. On les pêche auſſi avec de grands filets à mailles ſerrées, qu'on jette au loin dans la mer, & qui en ramènent ſur le rivage des quantités innombrables. On ſale, dans le Levant, les grandes eſpèces, & on les conſerve dans de grandes corbeilles, faites entr'autres avec les feuilles de palmier: on les envoie, en cet état, à Conſtantinople, à Smyrne &, dans toutes les villes de la Turquie, où les Grecs & les Arméniens en font une très-grande conſommation pendant leur carême & les autres jours de l'année où ils font abſtinence.

La chair des Palémons eſt auſſi eſtimée que celle des Homars, des Langouſtes, des Crabes & des autres Cruſtacés. Les Grecs autrefois préféroient l'eſpèce qu'ils déſignoient ſous le nom de *Boſſue*. Les Romains recherchoient auſſi les grandes eſpèces de la Méditerranée, comme étant les meilleures, & il paroît que, dans toutes les parties du Monde, la chair de ces Cruſtacés eſt regardée comme un aliment dont on peut faire uſage ſans danger, & même comme un mets aſſez ſavoureux.

Rondelet regarde la chair de ces Cruſtacés comme un aliment nourriſſant, de facile digeſtion & très-utile aux perſonnes attaquées de marafme ou menacées de phthiſie.

Ces petits animaux ne vivent pas long-tems quand ils ſont hors de leur élément, & leur chair ſe corromproit aſſez promptement ſi on n'avoit la précaution de les faire cuire au ſortir de la mer. C'eſt dans cet état qu'on les tranſporte aux différens marchés, où on cherche à les vendre. Leur couleur, qui auparavant étoit blanchâtre, jaune, bleue, marbrée ou diverſement colorée, ſuivant les eſpèces, prend toujours, en cuiſant, une teinte plus ou moins rouge; ce qui leur eſt commun avec tous les Cruſtacés.

C'eſt au printems, époque où les femelles portent leurs œufs, qu'on les pêche ſur nos côtes, & c'eſt auſſi la ſaiſon où leur chair eſt la plus ſavoureuſe.

L'arrivée des Palémons ſur les côtes de la mer & aux embouchures des rivières eſt toujours ſuivie de celle d'une infinité de Poiſſons qui s'en nourriſſent, & qui ne regagnent la haute mer ou d'autres parages que les Palémons n'aient eux-mêmes diſparu. La conſommation que ces Poiſſons en font, eſt prodigieuſe ſans doute; mais la facilité que ces Cruſtacés ont de ſe reproduire eſt, comme on penſe bien, en raiſon des ennemis qui leur font la guerre. Chaque Palémon femelle pond pluſieurs milliers d'œufs, & par ce moyen l'eſpèce ne peut être détruite ni ſenſiblement diminuée quelle que ſoit la quantité que la pêche en faſſe annuellement diſparoître, quel que ſoit le nombre

des ennemis qui leur font perpétuellement la guerre.

Au reſte, ces Cruſtacés nagent avec aſſez de célérité pour échapper aſſez ſouvent aux Poiſſons qui les pourſuivent. Dans leur état naturel, ils ſe portent en avant & nagent au moyen des nageoires qu'ils ont ſous la queue; mais lorſqu'ils ſont menacés de quelque danger, ils ſe ſervent des feuillets de la queue pour ſe porter, en un inſtant, à de très-grandes diſtances. Ils nagent alors ſur les côtés & à reculons, tant par le moyen des nageoires dont nous venons de parler, qui ſe meuvent alors en ſens oppoſé, que par les feuillets de la queue, qui, s'ouvrant en éventail, paroiſſent plus particuliérement deſtinés à frapper l'eau en avant pour porter l'animal en arrière; ils ſe ſervent auſſi de l'écaille qui accompagne les antennes extérieures pour ſe diriger en divers ſens.

Nous ne parlerons pas de ce roſtre ou bec avancé, en lame d'épée & denté ſur ſes bords, dont ces animaux ſont pourvus, & que Rondelet a cru ſuffiſant, non-ſeulement pour arrêter les Poiſſons, mais propre même à les tuer lorſqu'ils veulent les manger. Il n'eſt pas douteux que ce ne ſoit là une arme que la Nature leur a donnée pour leur défenſe contre des ennemis preſqu'auſſi foibles qu'eux; mais que pourroit-elle contre des Poiſſons un peu gros? Elle n'eſt guère plus dure que l'enveloppe qui recouvre leur corps, & qui eſt en général beaucoup plus foible dans les Palémons, que dans les autres Cruſtacés.

Les petites eſpèces ſont un des meilleurs appâts que l'on puiſſe employer pour la pêche à la ligne des Poiſſons de mer, & dans beaucoup d'endroits on ne les prend que pour cet objet: c'eſt preſque le ſeul, ſuivant Boſc, dont ſe ſervent les Américains des États-Unis.

Nous avons ajouté beaucoup d'eſpèces à celles que les auteurs les plus modernes ont décrites, & cependant nous ſommes perſuadés que toutes les mers en contiennent encore un plus grand nombre, qui nous ſont inconnues ou qu'on a confondues avec d'autres. Ainſi que nous l'avons fait remarquer à l'article Pagure, ces petits animaux ont beſoin d'être décrits & figurés avec ſoin lorſqu'ils ſont encore frais, tant à cauſe de leur forme, que pour leurs couleurs, qui s'altèrent toujours de quelque manière qu'on les conſerve. Leur forme ſe conſerve pourtant aſſez bien dans des bocaux remplis d'eſprit-de-vin & bien bouchés: c'eſt même le ſeul moyen que l'on ait à employer à l'égard des petites eſpèces, dont la croûte eſt un peu molle.

PALÉMON.

PALÆMON. Fabr. Bosc. Latr. CANCER. Linn. Scop. Otho-Fabr.

ASTACUS. Gronov. Fabr. SQUILLA. Rond. Bast.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Quatre antennes; les extérieures longues, sétacées, accompagnées, à leur base latérale, d'une écaille large, intérieurement ciliée; les intérieures terminées par deux ou trois filets sétacés, de longueur inégale.

Deux yeux rapprochés, portés sur un pédicule très-court.

Huit antennules; les trois premières paires simples; les deux quatrièmes bifides.

Partie antérieure du corcelet armée d'un rostre comprimé, aigu, dentelé, fort avancé.

Dix pattes; les deux, quatre ou six antérieures en pinces.

Queue alongée, terminée par cinq feuillets.

ESPÈCES.

1. Palémon Cancer.

Corcelet lisse; rostre relevé, en scie des deux côtés, de la longueur des écailles des antennes.

2. Palémon jamaïquois.

Corcelet lisse; rostre supérieurement en scie, tridenté en dessous, de la longueur des écailles des antennes.

3. Palémon Lar.

Corcelet lisse; rostre droit, de la longueur des écailles des antennes; pinces longues, égales, muriquées.

4. Palémon sétifère.

Rostre avancé, en scie des deux côtés, de la longueur des écailles des antennes; antennes extérieures une fois plus longues que le corps.

5. Palémon orné.

Rostre avancé, en scie des deux côtés, de la longueur des écailles des antennes; pinces longues, muriquées, avec les doigts dentés intérieurement.

6. Palémon cannelé.

Dos du corcelet marqué de trois sillons; rostre avancé, supérieurement en scie, unidenté en dessous, de la longueur des écailles des antennes.

7. Palémon silloné.

Corcelet un peu en carène, marqué de trois sillons; rostre avancé, supérieurement en scie, tridenté en dessous, plus court que les écailles des antennes.

8. Palémon longimane.

Corcelet lisse; rostre droit, de la longueur des écailles des antennes; pinces avancées, lisses, inégales.

PALÉMON. (Insecte.)

9. Palémon brévimane.

Rostre relevé, plus long que les écailles des antennes; pinces médiocres; doigts plus courts que la main.

10. Palémon de Coromandel.

Rostre de la longueur de l'écaille des antennes; pinces médiocres; doigts plus courts que la main.

11. Palémon de Tranquebar.

Rostre relevé, en scie; pinces longues, filiformes, avec les mains ovales.

12. Palémon longicorne.

Corcelet en carène; rostre avancé, très-long, en scie de chaque côté; antennes extérieures deux fois plus longues que le corps.

13. Palémon Squille.

Corcelet lisse; rostre supérieurement en scie, tridenté en dessous, une fois plus long que l'écaille des antennes.

14. Palémon hirtimane.

Rostre avancé, court, supérieurement en scie, tridenté en dessous; pinces grandes, muriquées; la gauche plus grande que la droite.

15. Palémon armé.

Rostre très-long, subulé, en scie des deux côtés; antennes de la longueur du corps.

16. Palémon diversimane.

Corcelet lisse, renflé; rostre très-court, aigu, simple; pince gauche très-grande, raboteuse.

17. Palémon bidenté.

Rostre très-court, aigu, simple; dos du corcelet avec une ligne élevée et deux dents aiguës.

18. Palémon brévirostre.

Rostre très-court, aigu, simple; pince gauche très-grande, comprimée, lisse.

19. Palémon velu.

Rostre très-court, aigu, simple; corps velu; pince droite très-grande, hérissée.

20. Palémon lancifère.

Corcelet élevé en carène dentelée, et armé d'une forte épine de chaque côté; queue élevée en carène rebordée.

21. Palémon dentelé.

Corcelet lisse, presqu'en carène; rostre en scie, tant en dessus qu'en dessous.

22. Palémon marbré.

Rostre relevé, un peu fendu à son extrémité, avec six dents en dessus, quatre en dessous; antennules postérieures avancées, plus longues que les pinces.

23. Palémon Sauterelle.

Corcelet lisse; rostre avancé, en scie en dessus, lisse en dessous; doigts alongés, filiformes.

24. Palémon hispide.

Rostre court, armé de piquans de toutes parts; corps épineux; pinces avancées, épineuses.

25. Palémon longipède.

Rostre court, hérissé d'épines; corps épineux; pinces minces, sans épine.

26. Palémon des Varecs.

Corcelet lisse; rostre relevé, et armé de cinq dentelures à son extrémité.

27. Palémon petit.

Corcelet avec deux épines de chaque côté; rostre avancé, supérieurement en scie, unidenté en dessous.

PALÉMON. (Insecte.)

28. Palémon Narval.

Corcelet lisse ; rostre très-long, relevé à son extrémité, dentelé, tant en dessus qu'en dessous.

29. Palémon pélagique.

Corcelet lisse, armé d'une seule épine de chaque côté antérieurement ; rostre avancé, unidenté, tant en dessus qu'en dessous.

30. Palémon jaunâtre.

Corcelet lisse ; dos antérieurement en carène ; rostre court, bossu, supérieurement en scie.

31. Palémon caréné.

Dos du corcelet en carène bidentée ; rostre avancé, obtus, dentelé ; les six pattes antérieures en pince.

1. Palémon Cancer.

Palæmon carcinus.

Palæmon thorace lævi, roſtro adſcendente, ſuprà ſubtùſque ſerrato, antennarum ſquamis longiore.

Palæmon carcinus *chelis æqualibus, porrectis, muricatis; roſtro adſcendente, antennarum ſquamis longiore.* Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 402. *n°.* 1.

Aſtacus carcinus. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 479. *n°.* 6.

Cancer carcinus *macrourus, thorace lævi, manibus teretiuſculis, brachiis hiſpido-aculeatis.* Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 1051. *n°.* 64.

Rumph. *Theſaur. tab.* 1. *fig.* B.

Cancer Aſtacus carcinus. Herbst, *Canc. t.* 2. *p.* 58. *tab.* 28. *fig.* 1.

Palæmon carcinus. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 104.

Palæmon carcinus. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 260.

Ce Palémon de la mer des Indes avoit été confondu avec le ſuivant, qui ſe trouve dans les embouchures des rivières de l'Amérique méridionale, & qui diffère beaucoup de celui-ci; il a de ſept à huit pouces de longueur de l'extrémité du roſtre au bout de la queue. Le corcelet eſt liſſe, preſque cylindrique, armé de deux épines de chaque côté; l'une aſſez grande, ſur le bord antérieur; l'autre plus petite, un peu en arrière. Le roſtre eſt alongé, relevé, plus long que les écailles des antennes extérieures, dentelé en deſſus & en deſſous. Les antennes extérieures ſont une fois plus longues que le corps. Les pattes antérieures ſont courtes, minces, terminées en pinces; les ſecondes ſont fort grandes & muriquées. Le bras & l'avant-bras ſont alongés, cylindriques. La main eſt un peu plus groſſe, cylindrique. Les doigts ſont alongés, crochus à leur extrémité, fortement dentés à leur baſe. Les autres pattes ſont terminées par un doigt ſimple, velu. La queue eſt liſſe, ainſi que les feuillets; celui du milieu eſt terminé en pointe. (*Voy.* Écrevisse Cancer, n°. 6.)

Il ſe trouve dans la mer des Indes.

2. Palémon jamaïquois.

Palæmon jamaicenſis.

Palæmon thorace lævi, roſtro ſuprà ſerrato, ſubtùs tridentato, antennarum ſquamas æquante.

Aſtacus roſtro ſuprà ſerrato, ſubtùs tridentato; pedibus utrinquè duobus cheliferis, ſecundo pari maximo, muricato. Gronov. *Zooph. pag.* 231. *n°.* 987.

Aſtacus fluviatilis major, chelis aculeatis. Sloan. *Jam. tom.* 2. *tab.* 245. *fig.* 2.

Squilla, Crangon, americana, major. Seb. *Theſaur. tom.* 3. *p.* 54. *tab.* 21. *fig.* 4.

Cancer Aſtacus jamaicenſis. Herbst, *Canc. tom.* 2. *p.* 57. *tab.* 27. *fig.* 2.

C'eſt plus particuliérement à celui-ci que ſe rapporteroit la deſcription que nous avons donnée de l'Écreviſſe Cancer, n°. 6; mais comme elle eſt incomplète, nous devons la rectifier ici. Cette eſpèce a été bien figurée par Herbſt, & Gronovius en a donné une bonne deſcription. Le roſtre eſt avancé, preſque droit, de la longueur des écailles des antennes extérieures, ſupérieurement dentelé dans toute ſa longueur, avec trois ou quatre dents ſeulement à ſa partie inférieure. Les antennes extérieures ſont de la longueur du corps; les intérieures ſont terminées par trois filets aſſez courts. Les premières pattes ſont courtes, minces, terminées en pinces; les ſecondes ſont très-grandes, muriquées. La droite eſt plus grande que la gauche, & les doigts ſont longs, un peu velus, armés d'une ou deux dents; les autres ſont plus petits, & ſeulement dentelés à leur bord interne. Les autres pattes ſont courtes, terminées par un doigt ſimple, un peu velu.

Il ſe trouve ſur les côtes de l'Amérique méridionale, des Antilles, & plus particuliérement à l'embouchure des rivières.

3. Palémon Lar.

Palæmon Lar.

Palæmon thorace lævi; roſtro recto, antennarum ſquamas æquante; chelis porrectis, æqualibus, muricatis.

Palæmon Lar. Fabr. *Entom. Syſt. em. Suppl. p.* 402. *n°.* 2.

Palæmon Lar. Bosc, *Hiſt. natur. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 104.

Palæmon Lar. Latr. *Hiſt. natur. des Cruſt. tom.* 6. *p.* 258. *n°.* 5.

Il eſt de la grandeur des précédens. Le corcelet eſt arrondi, liſſe, armé d'une dent aiguë de chaque côté, ſur le bord antérieur, & d'une autre auſſi forte, auſſi aiguë, à quelque diſtance du bord. On voit un ſillon profond au deſſous, qui ne s'avance pas juſqu'au milieu du corcelet. Le roſtre eſt beaucoup plus court que l'écaille des antennes; il eſt dentelé ſupérieurement dans toute ſa longueur, un peu relevé à ſon extrémité, marqué d'un ſillon, de chaque côté, qui l'accompagne de la baſe au ſommet. Le deſſous a trois ou quatre dentelures placées vers l'extrémité. L'écaille des antennes eſt fort grande. Les ſecondes pattes ſont en pinces, grandes, fort longues, muriquées dans

toute leur longueur. Les ſix pattes qui ſuivent, ſont ſimples, finement muriquées. La queue eſt terminée par cinq feuillets, dont le ſupérieur eſt convexe, terminé en pointe obtuſe.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

4. Palémon ſétifère.

Palæmon ſetiferus.

Palœmon roſtro porrecto, utrinquè ſerrato, ſquamas antennarum œquante; antennis exterioribus corpore duplò longioribus.

Cancer ſetiferus *macrourus, manibus nullis, pedibus utrinquè ſex didactylis, antennis longiſſimis.* Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 1054. *n°.* 78.

Aſtacus fluviatilis, americanus. Seb. *Theſaur. tom.* 3. *p.* 41. *tab.* 17. *fig.* 2.

Cancer gammarellus ſetiferus. Herbst, *Canc. tom.* 2. *p.* 106. *n°.* 51. *tab.* 34. *fig.* 3.

Ce Palémon eſt figuré, dans Seba & dans Herbſt, avec douze pattes toutes grêles, & terminées en pinces; il a environ huit pouces de long de l'extrémité de la queue à celle du roſtre, & ſa couleur eſt d'un rouge très-pâle. Les antennes extérieures ſont une fois plus longues que le corps, & accompagnées, comme dans les autres eſpèces, d'une écaille latérale, à peine plus longue que le roſtre : celui-ci eſt élevé, dentelé tout le long de ſa partie ſupérieure, excepté vers l'extrémité, & a de même quelques dentelures à ſa partie inférieure. Le feuillet ſupérieur de la queue eſt ſimple, terminé en pointe. (*Voyez* Écrevisse ſétifère, n°. 5.)

Il ſe trouve dans les fleuves de l'Amérique méridionale. Sa chair eſt très-eſtimée.

5. Palémon orné.

Palæmon ornatus.

Palœmon roſtro utrinquè ſerrato, ſquamas antennarum œquante; chelis longiſſimis muricatis, digitis intùs dentatis.

Il a environ ſix pouces de longueur. Sa couleur, dans les collections, eſt jaunâtre, lavée de violet, nuancée quelquefois de brun. Le corcelet eſt liſſe, bidenté de chaque côté. La dent antérieure, placée ſur le bord, eſt très-forte; l'autre, placée en arrière, eſt beaucoup plus petite. Le roſtre, qui part d'un peu au-delà du milieu, s'avance droit, & atteint en longueur l'extrémité des écailles des antennes; il a huit ou neuf dentelures en deſſus, & trois ou quatre en deſſous : celles-ci ſont placées au milieu, à l'endroit où le roſtre s'élargit. Les antennes extérieures ſont un peu plus longues que le corps; les intérieures ſont diviſées en trois filets inégaux : le plus long égale preſqu'en longueur les autres antennes. Le premier article eſt dilaté, & terminé en pointe aiguë extérieurement. Les premières pattes ſont très-petites, terminées en pince; les ſecondes ſont groſſes, très-longues, finement muriquées dans toute leur longueur. La main eſt longue, cylindrique. Les doigts ſont longs, minces, crochus à leur extrémité; le ſupérieur ou celui qui eſt mobile eſt armé d'une forte dent vers ſa baſe; l'autre en a deux plus près de la baſe, dont l'une antérieure eſt plus forte que la poſtérieure. La pince gauche eſt un peu plus longue que la droite. Les trois autres paires de pattes ſont petites, de grandeur preſqu'égale. Les ſegmens de la queue ſont liſſes. Les feuillets ſont ſimples; celui du milieu a quatre épines très-fines ſur le dos, & il eſt terminé par deux autres très-courtes.

Il ſe trouve à la Nouvelle-Hollande, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

6. Palémon cannelé.

Palæmon canaliculatus.

Palœmon thoracis dorſo triſulcato; roſtro porrecto, ſuprà ſerrato, ſubtùs unidentato, ſquamam antennarum œquante.

Il a quatre ou cinq pouces de longueur. Les diviſions extérieures des antennules ſont en plumes. Le corcelet a trois ſillons aſſez grands, rapprochés à ſa partie ſupérieure; celui du milieu part de la baſe & s'avance juſqu'au milieu, où commence la ligne du roſtre; les deux autres, qui partent du même point, accompagnent le roſtre juſqu'à ſon extrémité. Le roſtre eſt en ſcie ſupérieurement, & on remarque des cils qui accompagnent les dentelures. Le deſſous eſt également cilié, mais n'a qu'une dentelure placée à peu de diſtance de l'extrémité. Les côtés antérieurs du corcelet ont trois dents, une petite à peu de diſtance du roſtre, une fort grande à l'angle extérieur des yeux, & une petite en arrière, à quelque diſtance du bord : de celle-ci part un ſillon qui va en arrière, & remonte obliquement ſur le dos. L'épine qui eſt à l'angle extérieur des yeux ſe prolonge en vive arête, & vient ſe terminer près de la troiſième épine. Les yeux ſont fort grands, très-rapprochés, globuleux, mais un peu aplatis à leur partie interne. Les antennes extérieures ſont plus longues que le corps. L'écaille qui les accompagne, eſt large, fortement ciliée à ſon bord interne & à ſon extrémité. Les premiers articles des antennes intérieures ſont très-velus, & les deux filets qui les terminent, très-courts. Les trois premières paires de pattes ſont petites, en pince. Les premières pattes ſont plus courtes, & à peine plus grandes que celles qui ſuivent; les troiſièmes ſont les plus longues. Les derniers anneaux de la queue ſont élevés en carène. Le feuillet ſupérieur eſt

marqué d'un fillon longitudinal, profond ; il eſt terminé en pointe aiguë, & ſes côtés ſont ciliés & un peu épineux ; les autres ſont ſtriés.

Il ſe trouve dans la mer des Indes, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

7. Palémon filloné.

Palæmon ſulcatus.

Palæmon thorace carinato, triſulcato ; roſtro ſerrato, ſubtùs tridentato, antennarum ſquamis breviore.

Squilla Crangon. Rond. *De Piſc. lib.* 18. *cap.* 8. *p.* 547. *fig.* 1.

Cancer kerathurus *macrourus, roſtro enſato, ſupernè ſerrato, ſubtùs unidentato; thorace ſuprà carinalibus tribus.* Forsk. *Deſcript Animal. p.* 95. *n°.* 58.

Squilla Crange. Gesn. *Hiſt. Animal. tom.* 3. *lib.* 4. *p.* 1099. *tab.* 1.

Il a de ſix à neuf pouces de longueur. Le corcelet eſt liſſe, un peu élevé en carène au milieu, terminé antérieurement en un roſtre droit, pointu, plus court que l'écaille des antennes, armé ſupérieurement de pluſieurs dents aiguës, diſtantes, & ſeulement de trois en deſſous, plus petites, placées à peu de diſtance de l'extrémité : vers la baſe, en deſſous, il y a des cils longs & ſerrés. Ce roſtre a vers ſa baſe un petit fillon, & un plus large de chaque côté, qui l'accompagne juſqu'à l'extrémité, ou, pour mieux dire, juſqu'un peu au-delà de la dernière dent. On voit, de chaque côté, une crête qui va ſe terminer antérieurement en pointe aiguë, &, au deſſus de la crête, un canal qui, parvenu à la baſe de la crête, remonte obliquement. L'écaille de la baſe des antennes eſt fort grande. Les pattes ſont grêles ; les ſix antérieures ſont en pince ; les deux premières ſont les plus courtes, & les deux intermédiaires les plus longues. Les bras ſont un peu plus longs que les deux ſecondes pattes, & plus courts que les deux troiſièmes. Les derniers anneaux de la queue ſont un peu en carène. Le feuillet ſupérieur eſt pointu, & marqué d'un fillon aſſez profond & aſſez large dans toute ſa longueur.

Il ſe trouve dans la Méditerranée, & plus particuliérement vers les embouchures du Nil. On m'a dit auſſi qu'il eſt très-abondant dans le golfe Perſique & à l'embouchure du fleuve des Arabes. On le pêche avec des filets, & on le ſale pour le conſerver. On l'envoie dans la Grèce, dans toute l'Aſie mineure & dans la Perſe, où les Grecs & les Arméniens en font une aſſez grande conſommation.

L'eſpèce que Forskal a décrite paroît ſe rapporter à celle-ci. Les antennes extérieures, dit-il, ont une fois & demie la longueur du corps. Le roſtre n'a qu'une dent en deſſous. La couleur du Cruſtacé vivant eſt glauque, avec quelques points ferrugineux. La queue eſt rouge, avec l'extrémité bleue.

Elle ſe trouve aux environs de Smyrne & d'Alexandrie.

8. Palémon longimane.

Palæmon longimanus.

Palæmon thorace lævi, roſtro recto, antennarum ſquamas æquante ; chelis porrectis inæqualibus, lævibus.

Palæmon longimanus. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 402. *n°.* 3.

Palæmon longimanus. Bosc, *Hiſt. natur. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 104.

Palémon longimane. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 258. *n°.* 6.

Il eſt plus petit que le Palémon Lar. Le corcelet eſt liſſe, armé de deux dents de chaque côté antérieurement. Le roſtre eſt avancé, droit, de la longueur des écailles des antennes. Les pinces ſont filiformes, avancées, liſſes ; la droite eſt toujours plus longue que la gauche. Les pattes ſont liſſes.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

9. Palémon brévimane.

Palæmon brevimanus.

Palæmon roſtro adſcendente, antennarum ſquamis longiore ; chelis mediocribus, digitis manu brevioribus. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 403. *n°.* 4.

Palæmon brevimanus. Bosc, *Hiſt. natur. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 104.

Palæmon brevimanus. Latr. *Hiſt. natur. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 259. *n°.* 7.

Il eſt plus petit que les précédens. Le corcelet eſt liſſe, glabre, armé de deux dents de chaque côté antérieurement. Le roſtre eſt comprimé, en ſcie de chaque côté, avancé, relevé à l'extrémité, un peu plus long que les écailles des antennes. Les pinces ſont filiformes, un peu plus longues que les pattes, liſſes. Les doigts ſont plus courts que la main.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

10. Palémon de Coromandel.

Palæmon coromandelianus.

Palæmon roſtro antennarum ſquamas æquante ; chelis mediocribus, digitis manu brevioribus. Fabr. *Entom. Syſtem. emend. Suppl. pag.* 405. *n°.* 5.

Palæmon coromandelianus. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 104.

Palæmon coromandelianus. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 250. *n°.* 8.

Il reſſemble au précédent pour la forme & la grandeur, & n'en eſt peut-être, ſuivant Fabricius, qu'une variété ; il en diffère ſeulement par le roſtre plus court, & par les doigts des pinces, également plus courts.

Il ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

11. Palémon de Tranquebar.

Palæmon tranquebaricus.

Palæmon roſtro adſcendente, ſerrato ; chelis longiſſimis, filiformibus ; manibus ovatis.

Palæmon tranquebaricus *chelis longioribus, filiformibus ; manibus ovatis.* Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 403. *n°.* 6.

Palæmon tranquebaricus. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 105.

Palæmon tranquebaricus. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 260. *n°.* 9.

Il eſt de la grandeur du Palémon Squille. Le corcelet eſt liſſe, à peine marqué d'une dent à ſa partie antérieure. Le roſtre eſt relevé à ſon extrémité, dentelé à ſa partie ſupérieure, un peu plus long que les écailles des antennes. Les pinces ſont de la longueur du corps, filiformes, très-minces, liſſes, avec les mains plus groſſes, ovales, de la longueur des doigts. Les pattes ſont liſſes, filiformes.

Il ſe trouve à Tranquebar.

12. Palémon longicorne.

Palæmon longicornis.

Palæmon thorace carinato ; roſtro porrecto longiſſimo, utrinquè dentato ; antennis exterioribus longiſſimis.

Il eſt un peu plus grand que le Palémon Squille. Le corcelet eſt un peu élevé en carène dans toute ſa longueur. Les côtés du corcelet ont deux épines : l'une antérieure, plus grande, ſur le bord ; l'autre à quelque diſtance en arrière, fort petite. Le roſtre eſt avancé, droit, un peu plus long que les écailles latérales des antennes extérieures, armé de ſept ou huit dents à ſa partie ſupérieure, & de trois ou quatre en deſſous. Les antennes extérieures ſont deux fois plus longues que le corps. L'écaille qui les accompagne, eſt aſſez grande. Les antennes intérieures ſont très-courtes. Les ſix pattes antérieures ſont petites, en pinces ; les premières ſont les plus courtes, & les deux troiſièmes les plus longues. Les derniers anneaux de la queue ſont élevés en carène.

Il ſe trouve.....
Il eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

13. Palémon Squille.

Palæmon Squilla.

Palæmon thorace lævi, roſtro ſuprà ſerrato, ſubtùs tridentato, antennarum ſquamis duplò longiore.

Palæmon Squilla *thorace lævi, roſtro ſuprà ſerrato, ſubtùs tridentato, thoracis margine quinquedentato.* Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 403. *n°.* 7.

Aſtacus Squilla. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 485. *n°.* 23.

Cancer Squilla *macrourus, thorace lævi, roſtro ſuprà ſerrato, ſubtùs tridentato, manuum digitis æqualibus.* Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 1051. *n°.* 66.

Squilla gibba. Rond. *De Piſc. lib.* 18. *p.* 549. *fig.* 1.

Aſtacus roſtro ſuprà ſerrato, ſubtùs tridentato ; pedibus utrinquè anticis duobus cheliferis, utrinquè æqualibus, ſecundi pari longiſſimo, lævi. Gronov. *Zooph. p.* 231. *n°.* 986.

Squilla fuſca. Bast. *Op. ſubſ. lib.* 2. *p.* 30. *tab.* 3. *fig.* 5.

Squilla gibba. Gesn. *Hiſt. Anim. tom.* 3. *lib.* 4. *p.* 1100.

Cancer Squilla. Scop. *Ent. Carn. n°.* 1129.

Cancer Squilla. Otho-Fabr. *Faun. Groenland. p.* 237. *n°.* 216.

Crevette. Belon, *De la nat. des Poiſſ. pag.* 362 & 364. *tab.* 1.

Cancer aſtacus Squilla. Herbst, *Canc. tom.* 2. *p.* 55. *tab.* 27. *fig.* 1.

Palémon Squille. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 105.

Palémon Squille. Latr. *Hiſt. natur. des Cruſt. tom.* 6. *p.* 257. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 1. *p.* 54. *n°.* 1.

Je ſoupçonne qu'on a confondu deux eſpèces ſous le même nom, & que la Squille de Linné, de Baſter, de Klein, d'Othon-Fabricius n'eſt pas la même que celle de nos côtes. La nôtre paroit ſe rapporter aux figures de Rondelet, de Belon, de Herbſt. Quant à celle de Séba, *tom.* 3, *tab.* 21, *fig.* 9, 10, nous la croyons auſſi une eſpèce très-différente, à moins qu'elle n'appartienne à l'eſpèce des premiers. Notre Palémon Squille a plus de trois pouces & demi de longueur de l'extrémité du roſtre au bout de la queue. Les antennes ſont plus longues que le corps. Le roſtre eſt preſque

une fois plus long que les écailles des antennes extérieures, relevé depuis ſon milieu, dentelé ſupérieurement de la baſe juſqu'au-delà du milieu, liſſe enſuite juſque près de l'extrémité, où l'on voit une petite dent. Le feuillet ſupérieur de la queue eſt terminé par pluſieurs petites épines. (*Voyez* Écrevisse Squille, n°. 26.)

Il ſe trouve ſur les côtes de l'Océan européen & ſur nos côtes de France, aux embouchures de la Loire, de la Seine, où on le pêche dans la belle ſaiſon; il eſt très-commun dans les marchés de Paris.

14. Palémon hirtimane.

Palæmon hirtimanus.

Palæmon roſtro porrecto brevi, ſuprà ſerrato, ſubtùs bidentato; chelis muricatis, ſiniſtrâ majore.

Il a environ trois pouces de longueur. Le corcelet eſt liſſe, armé de deux petites épines de chaque côté. La crête du roſtre, qui ne s'avance pas juſqu'au milieu du corcelet, eſt peu élevée, & les dentelures ſont rapprochées. Le roſtre s'avance droit, & n'atteint que l'extrémité de l'écaille latérale des antennes intérieures; il n'a en deſſous que deux ou trois dentelures à peine marquées. Les antennes extérieures dépaſſent un peu les pinces; les intérieures ſont terminées par trois filets. Les premières pattes ſont menues, aſſez longues, terminées en pince; les ſecondes ſont très-grandes, fortement muriquées; la gauche eſt plus grande que la droite : la main ſurtout eſt renflée. Les doigts de cette pince ont deux ou trois fortes dents aiguës à leur baſe; ceux de la pince gauche ſont hériſſés, à leur partie interne, de longs poils très-ſerrés. Les ſix autres pattes ſont petites, terminées par un doigt ſimple. Les ſegmens de la queue ſont liſſes. Les quatre feuillets latéraux ſont fortement ciliés ſur leur bord; celui du milieu eſt fortement cilié à ſon extrémité.

Il ſe trouve dans la mer des Indes, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

15. Palémon armé.

Palæmon armiger.

Palæmon roſtro longiſſimo, ſubulato, utrinquè ſerrato; antennis longitudine corporis.

Cancer gammarellus armiger, *roſtro longiſſimo, ſubulato, ſerrato; pedibus duodecim.* Herbst, *Canc. tom. 2. p.* 109. *n°.* 54. *tab.* 34. *fig.* 4.

Il eſt de la grandeur du Palémon Squille. Les antennes extérieures ſont à peu près de la longueur du corps. Les autres ſont plus courtes, diviſées en trois filets, dont un beaucoup plus court que les deux autres. Le roſtre eſt ſubulé, dentelé des deux côtés, beaucoup plus long que l'écaille des antennes. Les pattes, ſuivant Herbſt, ſont au nombre de douze; celles de la troiſième paire ſont plus longues que les autres, & terminées en pinces. Le feuillet ſupérieur de la queue eſt ſimple & ſubulé.

Il ſe trouve.....

16. Palémon diverſimane.

Palæmon diverſimanus.

Palæmon thoracè lævi, inflato; roſtro breviſſimo, acuto; chelâ ſiniſtrâ maximâ, ſcabrâ.

Il eſt preſque de la grandeur du Palémon Squille, mais un peu plus court. Le corcelet eſt liſſe, très-renflé & comme véſiculeux de chaque côté. Le roſtre eſt très-court, très-petit, aigu. Les écailles qui accompagnent les antennes extérieures ſont courtes. Les yeux ſont très-courts, ſans pédicule. Les antennes extérieures ſont un peu plus courtes que le corps. Les autres ſont courtes, terminées par trois filets, dont un eſt très-court. Les premières pattes ſont en pince, à peine velues; elles ſont fort grandes : la gauche ſurtout eſt très-grande. Le bras eſt large, comprimé, raboteux, anguleux ou coupé carrément à la baſe du doigt mobile. Ce doigt eſt court, large, extérieurement arrondi, à peine arqué intérieurement, un peu plus avancé que l'autre : celui-ci eſt court, large, creuſé à ſa baſe ſupérieure pour recevoir l'autre doigt. Les doigts de la pince gauche ſont moins grands & alongés. Ils ſont preſqu'égaux, & leur extrémité eſt un peu arquée & pointue. Les ſecondes pattes ſont plus minces, plus longues que les ſuivantes, & terminées en pinces.

Il ſe trouve ſur les côtes de la Nouvelle-Hollande, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

17. Palémon bidenté.

Palæmon bidens.

Palæmon roſtro breviſſimo, acuto, ſimplici; thoracis dorſo lineâ elevatâ dentibuſque duobus acutis.

Il eſt, comme le précédent, preſque de la grandeur du Palémon Squille, mais plus court. Le corcelet eſt liſſe, arrondi. Il a, au milieu du dos, une élévation marquée, de chaque côté, d'un léger canal. A la ſuite de cette élévation s'élève en crête aiguë le roſtre qui eſt ſimple, fort court, terminé en pointe aiguë. On voit une dent aiguë de chaque côté, à peu de diſtance de la baſe du roſtre. Les yeux ſont fixes, très-courts. Les antennes extérieures ont leur écaille courte, munie de longs cils à l'extrémité & au bord interne, & d'une forte épine à l'extrémité du bord externe. Elles ſont preſque de la longueur du corps. Les

antennes intérieures ſont courtes & terminées par trois filets, dont un très-court. Elles ont une épine aiguë à leur baſe latérale. Les pinces ſont grandes, inégales, un peu velues; la gauche eſt beaucoup plus grande que la droite. La main eſt grande, preſque cylindrique. Le doigt mobile eſt large, court, extérieurement arrondi, arqué intérieurement, muni d'une dent molaire à ſa baſe, tranchant au milieu. Le doigt fixe eſt plus court que l'autre, creuſé à ſa baſe pour recevoir la dent molaire de l'autre, tranchant au milieu & à l'extrémité. La pince droite a la main preſque cylindrique & les doigts un peu alongés, tranchans à leur bord interne, terminés en pointe aiguë & arquée. Les ſecondes pattes ſont minces, un peu plus longues que les ſuivantes & en pinces. Le feuillet ſupérieur de la queue eſt large, marqué d'un léger ſillon, & de quatre petites épines. Son extrémité eſt large & fortement ciliée. La couleur de ce Cruſtacé, conſervé dans l'eau-de-vie, eſt d'un rouge très-pâle, avec trois taches blanches, grandes & ovales ſur chaque anneau de la queue.

Il ſe trouve ſur les côtes de la Nouvelle-Hollande, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

18. Palémon bréviroſtre.

Palæmon *breviroſtris.*

Palæmon roſtro breviſſimo, acuto, ſimplici; chelâ ſiniſtrâ maximâ, compreſſâ, lævi.

Il reſſemble aux deux précédens. Le corcelet eſt liſſe, arrondi, preſque cylindrique. Le roſtre eſt très-court, ſimple, aigu. Les yeux ſont petits, arrondis, fixes. Les antennes extérieures ſont de la longueur du corps. L'écaille extérieure qui les accompagne, eſt fortement ciliée à ſon bord interne, & terminée par une épine forte & aiguë à ſon bord externe. Les antennes intérieures ſont terminées par deux filets, dont l'un, plus court, aſſez gros, ſe termine par un petit filet ſétacé. Les pattes antérieures ſont en pinces inégales, fort grandes; la gauche eſt plus grande que la droite. La main eſt fort grande, comprimée, liſſe des deux côtés, à bords tranchans, un peu velus, tant en deſſus qu'en deſſous. Le doigt moſile eſt large, comprimé, arrondi & velu a ſon bord extérieur, moins arrondi à ſon bord intérieur, & muni d'une dent molaire à ſa baſe. Le doigt inférieur eſt creuſé à ſa baſe pour recevoir la dent molaire de l'autre. Il eſt enſuite arqué & un peu tranchant juſqu'à l'extrémité. Les doigts de la pince gauche ſont ſimples, très-longs, peu arqués à leur extrémité, fortement velus a leur partie interne. Les ſecondes pattes ſont très-minces, à peine plus longues que celles qui ſuivent, & terminées en pinces. Le feuillet ſupérieur de la queue eſt large, muni de quatre petites épines à ſa partie ſupérieure, fortement ciliè à ſon extrémité.

Il ſe trouve ſur les côtes de la Nouvelle-Hollande, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

19. Palémon velu.

Palæmon villoſus.

Palæmon roſtro breviſſimo, acuto; corpore villoſo, chelâ dextrâ majori hirtâ.

Il reſſemble aux précédens. Tout le corps eſt un peu velu. Le roſtre eſt très-court, aigu & un peu velu. Les yeux ſont petits, fixes. Les antennes extérieures ſont de la longueur du corps. L'écaille qui les accompagne, eſt fortement velue ou ciliée intérieurement, & ſon bord externe ſe termine par une forte épine. Les antennes intérieures ſont terminées par deux filets, dont le ſupérieur, un peu plus court que l'autre, eſt un peu plus gros, & terminé par un filet ſétacé. Les pattes antérieures ſont grandes, velues, un peu muriquées, & terminées en pinces; la droite eſt plus grande que la gauche. La main eſt renflée, un peu comprimée, anguleuſe ou coupée carrément à la baſe du doigt mobile. Les doigts ſont très-courts, larges; le ſupérieur eſt arrondi, ſupérieurement muni d'une dent molaire à ſa baſe, obtus à l'extrémité. Le doigt fixe eſt très-court, creuſé à ſa baſe interne, pointu à ſon extrémité. Les doigts de la pince gauche ſont alongés, preſque droits, très-velus, avec l'extrémité à peine arquée. Les ſecondes pattes ſont minces, plus longues que les ſuivantes, terminées en pinces; les deux qui ſuivent ſont comprimées, un peu plus grandes que la dernière paire. Le feuillet ſupérieur de la queue eſt large, à peine ſilloné, arrondi à ſon extrémité & fortement cilié; les autres ont deux petites arêtes rapprochées.

Il ſe trouve dans la mer des Indes, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

20. Palémon lancifère.

Palæmon lancifer.

Palæmon thorace carinato, ſerrato, utrinquè aculeato, caudæ carinâ marginatâ.

Il eſt plus court que le Palémon Squille. Le roſtre eſt caſſé dans l'individu que je décris. Le corcelet eſt un peu raboteux, élevé en carène dans toute ſa longueur, avec cinq ou ſix dents de ſcie depuis la baſe juſqu'à l'origine des yeux. On voit de chaque côté, à quelque diſtance du bord, une très-forte épine avancée. La queue eſt un peu raboteuſe. Chaque ſegment eſt élevé en carène un peu aplatie & rebordée à ſon ſommet, & les côtés inférieurs ſont armés de trois petites épines; le dernier eſt terminé, au ſommet & de chaque côté, par une épine aſſez forte. Le feuillet ſupérieur eſt creuſé en goutière & terminé en pointe; les côtés

ſont

ſont ciliés. Les autres feuillets ſont ciliés & ont une arête à leur milieu. Les yeux ſont gros & pédiculés. Les pattes ſont petites, fort minces; les fix antérieures ſont en pinces; les deux premières ſont les plus courtes, & les deux troiſièmes les plus longues. Les bras ſont un peu plus grands que les pattes, & fortement ciliés. Les antennes manquent.

Il ſe trouve dans la mer des Indes, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

21. PALÉMON dentelé.

PALÆMON ſerratus.

Palæmon thorace lævi, ſubcarinato; roſtro utrinquè ſerrato. FABR. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 404. *n°.* 9.

Aſtacus ſerratus. FABR. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *pag.* 486. *n°.* 25.

Palæmon ſerratus. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 105.

Palæmon ſerratus. LATR. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 256. *n°.* 1.

Il eſt plus petit que le Palémon Squille. Le corcelet eſt liſſe, égal, marqué d'une ligne dorſale élevée, & de deux épines de chaque côté, près du bord antérieur. Le roſtre eſt avancé, lancéolé, un peu relevé, en ſcie ſur toute ſa longueur, excepté vers l'extrémité, qui eſt liſſe. La queue eſt formée de cinq feuillets. Les pattes ſont filiformes.

Il ſe trouve en Norwège, & ſur les côtes de France & d'Eſpagne.

22. PALÉMON marbré.

PALÆMON marmoratus.

Palæmon roſtro adſcendente, apice fiſſo, ſuprà ſexdentato, ſubtùs quadridentato, hirto; palpis poſticis porrectis, chelis longioribus.

Il a environ trois lignes de longueur, & ſa couleur eſt jaunâtre, marbrée de rouge lorſqu'il eſt vivant. La croûte qui le revêt, eſt plus dure que dans les autres eſpèces. La crête du corcelet eſt peu élevée & s'avance au-delà du milieu. Elle a, juſqu'à la ligne des yeux, quatre fortes dents aiguës & avancées. Parvenu à la ligne des yeux, le roſtre s'élève, & n'a qu'une petite dentelure là où il commence à s'élever, & une autre plus petite près de l'extrémité. L'extrémité eſt à peine fourchue ou bifide. On apperçoit en deſſous cinq ou ſix fortes dents accompagnées de cils ou poils ferrés, un peu plus longs que les dentelures. La longueur du roſtre ne dépaſſe pas l'écaille latérale des antennes extérieures. Le corcelet a un ſillon de la baſe de la crête à ſon extrémité, & deux dents de chaque côté du bord antérieur. Les antennes extérieures ſont de la longueur du corps. L'écaille latérale qui les accompagne, eſt plus étroite & un peu plus épaiſſe que dans les autres eſpèces. Les antennes intérieures ſont très-courtes & terminées par trois filets, dont un très-court, à peine apparent; un mince & délié, aſſez court, & le troiſième de la longueur de celui-ci, mais gros, cilié ou velu tout le long de ſa partie inférieure. Les antennules poſtérieures ont une forme très-remarquable; elles dépaſſent les pattes en longueur. Le ſecond article eſt grand, alongé, cylindrique; le troiſième eſt court, cylindrique, ſupérieurement terminé par une épine; le ſuivant eſt mince, très-long, cylindrique, cilié & armé d'un ongle à ſon extrémité. Les premières pattes ſont plus groſſes que les autres & guère plus longues. Les bras & les mains ſont cylindriques. Les doigts ſont très-courts, intérieurement velus. Les ſecondes pattes ſont minces, terminées en pinces; les ſix autres ſont terminées par un doigt ſimple, armé d'un petit ongle. Le troiſième ſegment de la queue eſt plus grand que les autres. Les quatre feuillets latéraux de la queue ont une ligne élevée dans leur milieu, & le bord eſt fortement cilié. Le feuillet ſupérieur a quatre petites épines ſur ſon dos. Son extrémité eſt obtuſe & ciliée.

Il ſe trouve à la Nouvelle-Hollande, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

23. PALÉMON Sauterelle.

PALÆMON Locuſta.

Palæmon thorace lævi; roſtro porrecto, ſuprà ſerrato, ſubtùs lævi; digitis elongatis, ſiliformibus. FABR. *Ent. Syſt. em. Suppl. pag.* 404. *n°.* 8.

Aſtacus Locuſta. FABR. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 486. *n°.* 24.

Cancer pennaceus *macrourus, thorace lævi, cylindrico; roſtro enſiformi, margine ſuperiore ſerrato.* LINN. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 1051. *n°.* 65. — *Muſ. Adolp. Frid.* 1. *p.* 87.

Palæmon Locuſta. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 105.

Palæmon Locuſta. LATR. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 256. *n°.* 2.

Il eſt un peu plus petit que le Palémon Squille, auquel il reſſemble beaucoup. Le corcelet eſt liſſe, unidenté de chaque côté, à ſon bord antérieur. Le roſtre eſt alongé, dentelé en deſſus, liſſe en deſſous. Les pattes ſont alongées, ſiliformes. Les mains ſont courtes, ovales, avec les doigts alongés, linéaires, terminés en pointe aiguë. (*Voyez* ÉCREVISSE Sauterelle, n°. 27.)

Il ſe trouve dans l'Océan.

24. Palémon hiſpide.

Palæmon hiſpidus.

Palæmon roſtro brevi, undiquè aculeato; corpore ſpinoſo; chelis porrectis, ſpinoſis.

Il eſt une fois plus petit que le Palémon Squille. Tout le corps eſt couvert de petits piquans un peu arqués. Le roſtre eſt avancé, pointu, aſſez court, tout couvert en deſſus & par les côtés, de piquans arqués, ſemblables à ceux du corcelet. Le corcelet a, vers ſa partie antérieure, une ligne enfoncée, en arc, qui part de chaque côté de l'angle extérieur des antennes. Les antennes intérieures paroiſſent n'être terminées que par deux filets preſqu'égaux, une ou une fois & demie plus longs que le corps. Les antennes extérieures ſont un peu plus longues que les autres. La queue eſt hériſſée de piquans comme le corps. Les feuillets ſont hériſſés de même, & ont en outre deux arêtes. Celui du milieu a un profond ſillon entre ſes deux arêtes, & il eſt garni, de chaque côté, de longs poils qui le font reſſembler à une plume; les autres ſont auſſi velus à leur bord interne & à leur extrémité. Les deux pattes antérieures ſont courtes, menues, terminées en pinces; les deux ſecondes ſont menues comme les premières, un peu plus longues; les troiſièmes ſont grandes, alongées, anguleuſes, toutes couvertes de piquans ſemblables à ceux du corps, mais un peu plus gros. Les doigts ſont armés; ſavoir: l'inférieur, de deux groſſes dents, & le ſupérieur d'une ſeule, auſſi grande, qui s'enchâſſe entre les deux du doigt inférieur. La pince gauche manquoit & paroiſſoit repouſſer. Dans un autre, c'étoit la droite qui manquoit & paroiſſoit repouſſer de même. Les quatre pattes poſtérieures ſont longues, menues & ſimples, ſans piquans, comme les quatre antérieures.

Il a été apporté par feu Perron, & eſt conſervé dans l'eſprit-de-vin au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

25. Palémon longipède.

Palæmon longipes.

Palæmon roſtro brevi, aculeato; corpore ſpinoſo; chelis tenuioribus, muticis.

Squilla groenlandica. Séba, *Theſaur. tom.* 3. *p.* 54. *tab.* 21. *fig.* 6. 7.

Cancer Aſtacus longipes. Herbst, *Canc. t.* 2. *p.* 90. *n°.* 40. *tab.* 31. *fig.* 2.

Cette eſpèce reſſemble à la précédente par les épines qui ſont répandues ſur tout le corps, mais elle en diffère eſſentiellement par les pattes, & ſurtout par les pinces, qui ſont petites. Elle eſt plus grande, &, ſuivant Séba, qui en a donné une bonne figure & une courte deſcription, les deux premières pattes ſont minces & ſe terminent par un faiſceau de poils; les deux qui ſuivent, ſont petites & en pinces; les ſix autres ſont ſimples, minces, aſſez longues. Tout le corps eſt hériſſé de petites épines. Le roſtre eſt avancé, aigu, court, hériſſé d'épines. Les antennes ſont une fois plus longues que le corps; les intérieures paroiſſent n'avoir que deux filets fort alongés. Les yeux ſont à fleur de tête.

Il ſe trouve ſur les côtes du Groenland.

26. Palémon des Varecs.

Palæmon Fucorum.

Palæmon thorace lævi, roſtro adſcendente, apice quinquedentato. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 404. *n°.* 10.

Palæmon Fucorum. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 105.

Palæmon Fucorum. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. p.* 257. *n°.* 3.

Il eſt une fois plus petit que le Palémon Squille. Le corcelet eſt liſſe. Le roſtre eſt alongé, liſſe, avec l'extrémité relevée, marquée de cinq dentelures.

Il ſe trouve dans l'Océan, ſur le Varec flottant, *Fucus natans.*

27. Palémon petit.

Palæmon parvus.

Palæmon thorace antiçe utrinquè biſpinoſo; roſtro porrecto, ſuprà ſerrato, ſubtùs unidentato.

Squilla parva. Rond. *De Piſc. lib.* 18. *cap.* 10. *p.* 550. *tab.* 1.

Squilla parva. Gesn. *Hiſt. Anim. t.* 3. *lib.* 4. *p.* 1101. *fig.* 1.

Il eſt plus petit que le Palémon Squille. Le corcelet eſt liſſe, armé, de chaque côté du bord antérieur, de deux dents ou épines aiguës. Le roſtre s'avance droit & dépaſſe un peu les écailles des antennes; il a, ſur toute ſa longueur, cinq dentelures, dont une près de la baſe, & une autre près de l'extrémité; il s'élargit un peu, vers ſon milieu, en deſſous, & forme une dent accompagnée de cils aſſez longs. La baſe ſupérieure s'avance juſqu'au milieu du corcelet. Les antennes latérales ſont de la longueur du corps. Les pattes ſont fort minces. La queue a cinq feuillets: celui du milieu eſt terminé par pluſieurs petites épines, dont deux un peu plus longues que les autres.

Il ſe trouve dans la Méditerranée.

28. Palémon Narval.

Palæmon Narval.

Palæmon thorace lævi; roſtro adſcendente, longiſſimo, utrinquè ſerrato.

Aſtacus Narval *antennis poſticis bifidis; roſtro longiſſimo, adſcendente, compreſſo, utrinque ſerrato.* Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 1. *pag.* 331. *n°.* 5.

Cancer Aſtacus Narval. Herbst, *Canc. t.* 2. *p.* 61. *tab.* 28. *fig.* 2.

Palæmon Narval. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 105.

Palæmon Narval. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 261. *n°.* 11.

Il eſt un peu plus petit que le Palémon Squille. Le corcelet eſt liſſe. Le roſtre eſt preſqu'auſſi long que le corps, un peu relevé, finement dentelé des deux côtés. Les pattes ſont minces, aſſez longues. La queue eſt formée de cinq feuillets, dont l'intermédiaire eſt ſubulé, ſimple. (*Voyez* Écrevisse Narval, n°. 9.)

Il ſe trouve dans la Méditerranée.

29. Palémon pélagique.

Palæmon pelagicus.

Palæmon thorace lævi, antice utrinquè unidentato; roſtro porrecto, unidentato.

Palæmon pelagicus. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 105. *tab.* 14. *fig.* 2.

Palæmon pelagicus. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 6. *p.* 261. *n°.* 12.

Le corcelet eſt liſſe, arrondi, armé d'une petite dent de chaque côté. Le roſtre eſt avancé, droit, aigu, avec une ſeule dentelure tant en deſſus qu'en deſſous. Les antennes extérieures ſont un peu plus courtes que le corps; les autres ſont preſqu'auſſi longues que celles-ci, & ſeulement bifides. Les pattes ſont minces, petites, toutes en pinces. Le premier article de la queue eſt fort grand, plus grand même que le corcelet ou que tous les autres pris enſemble; les deux derniers ſont alongés, aplatis, tranſparens. Les cinq écailles caudales ſont également tranſparentes.

Cette eſpèce, ſuivant Boſc, très-remarquable par la groſſeur de la première articulation de ſa queue, jouit, au moyen des deux dernières, à un haut degré, de la faculté de ſauter. Plus qu'aucune autre de ce genre, elle nage par bonds. Elle ſe repoſe ſur les tiges des *Fucus* qui flottent dans la grande mer, & alors toute ſa queue eſt renfermée ou cachée ſous le premier anneau. Elle eſt fort abondante.

Il ſe trouve dans la haute mer, à plus de cinq cents lieues des côtes de l'Amérique ſeptentrionale, ſur les *Fucus*, où il a été obſervé, décrit & deſſiné par M. Boſc.

30. Palémon jaunâtre.

Palæmon flaveſcens.

Palæmon thorace lævi, antice carinato; roſtro elevato, brevi, ſupra ſerrato.

Il eſt petit, mou, jaunâtre. Le corcelet eſt élevé en carène aiguë à ſa partie antérieure. Le roſtre eſt court, ſupérieurement élevé & finement dentelé. Les antennes extérieures ſont un peu plus courtes que le corps. Les deux paires de pattes antérieures ſont petites, en pinces, la ſeconde étant plus grande que l'antérieure. Les antennules ſont foliacées à leur baſe. La queue eſt courte, conique.

Il ſe trouve à la Nouvelle-Hollande, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

31. Palémon caréné.

Palæmon carinatus.

Palæmon thorace carinato, bidentato; roſtro porrecto, obtuſo, dentato; pedibus ſex anticis chelatis.

Il eſt très-petit, n'ayant guère que de quinze à dix-huit lignes de longueur. Le corcelet eſt caréné dans toute ſa longueur, & la carène eſt armée de deux dentelures. Le roſtre eſt avancé, obtus, armé de deux ou trois petites dentelures à ſa partie ſupérieure, & d'une fort petite à ſa partie inférieure. Les antennes extérieures ſont de la longueur du corps; les intérieures ſont terminées par trois filets très-courts, dont un à peine diſtinct. Les yeux ſont pédiculés. Les ſix pattes antérieures ſont petites, terminées en pinces; les deux premières ſont les plus courtes, & les deux troiſièmes ſont les plus longues. Tous les ſegmens de la queue ſont élevés en carène. Les feuillets ont une arête au milieu; le ſupérieur eſt obtus & fortement cilié.

Il ſe trouve ſur les côtes de la Nouvelle-Hollande, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

PALINURE. *Palinurus.* Genre d'inſectes de la troiſième ſection de l'Ordre des Aptères, & de la famille des Langouſtines.

Les Palinures ont quatre antennes; deux extérieures très-longues, épineuſes à leur baſe; deux intérieures plus courtes, ſimples, bifides; les yeux portés ſur un pédicule commun, tranſverſal; dix pattes preſqu'égales, ſans pinces; la queue grande, terminée par cinq feuillets.

Les Grecs ont nommé *Carabos*, & les Latins *Locuſta*, le Cruſtacé qu'on connoit, ſur les côtes de la Méditerranée, ſous le nom de *Langouſte*. On le pêche dans tout le courant de l'été, & il s'en fait une aſſez grande conſommation dans toutes les villes maritimes de la France & de l'Italie, où on le regarde comme un mets fort agréable. Ariſtote en avoit donné une aſſez bonne deſcription, & étoit entré dans quelques détails au ſujet de ſa forme, de ſa manière de vivre, de ſa mue, de ſon accouplement & de ſa ponte. Rondelet, Belon & Geſner l'avoient aſſez bien figuré, & avoient ajouté

fort peu de faits à ceux déjà donnés par Ariſtote. Néanmoins, Linné n'a point fait mention de ce Cruſtacé dans ſon *Syſtème de la Nature*, à moins qu'il ne l'ait confondu avec ſon *Cancer Homarus*. Fabricius l'avoit de même paſſé ſous ſilence dans ſes premiers ouvrages, & en avoit enſuite donné une deſcription à peine ébauchée, ſous le nom d'*Elephas*, dans ſon *Mantiſſa*; il le regarde comme inédit, & le dit habiter autour des îles de l'Amérique méridionale; ce qui ne pouvoit ſervir à le faire reconnoître. Dans ſon dernier ouvrage ſeulement, où il établit le genre Palinure, il décrit un peu plus au long la Langouſte de la Méditerranée, ſous le nom de *Quadricornis*, & continue à lui donner pour habitation les îles de l'Amérique méridionale.

J'avois donné une deſcription aſſez détaillée de ce Cruſtacé à l'article Écrevisse de ce Dictionnaire, & j'avois cité avec raiſon la figure de Rondelet; mais j'avois cité auſſi le *Cancer Homarus* de Linné, parce que je ne pouvois me perſuader que cet illuſtre naturaliſte n'eût pas eu connoiſſance d'un Cruſtacé décrit & figuré par un grand nombre d'auteurs anciens, fort commun d'ailleurs ſur toutes les côtes de la Méditerranée, & qu'on trouve auſſi ſur celles de l'Océan européen. J'avois cru, dis-je, que, ſous le nom de *Cancer Homarus*, Linné avoit confondu pluſieurs eſpèces, la deſcription qu'il en donne étant en effet un peu vague, & pouvant s'appliquer à pluſieurs eſpèces différentes, ſi nous en exceptons pourtant ce qu'il dit du roſtre aigu, comprimé, ſupérieurement en ſcie, qui n'appartient à aucun Palinure connu, & qui ne ſe rapporte pas non plus aux eſpèces figurées par Rumphius, Petiver & Séba, qu'il cite.

M. Herbſt a depuis lors décrit & figuré ce Cruſtacé ſous le nom de *Cancer Elephas*, ſans citer aucun autre auteur que Fabricius; & comme il rapporte enſuite au *Cancer Homarus* les figures de Rondelet, de Belon, de Geſner & de quelques autres auteurs qui ont voulu parler de la Langouſte, il régnoit encore la plus grande confuſion à cet égard lorſque M. Latreille, dans un Mémoire imprimé en 1804 dans les *Annales du Muſéum d'Hiſtoire naturelle de Paris*, a entrepris de débrouiller ce chaos; il a, comme nous, caractériſé la Langouſte de la Méditerranée de manière à ce qu'on ne la confondît pas avec d'autres eſpèces qui nous viennent, tant de l'Amérique que des grandes Indes, & l'a diſtinguée de quatre autres Palinures qui ſe trouvoient alors au Muſéum d'Hiſtoire naturelle. Il en eſt arrivé un ſixième depuis, dont je donne ici la deſcription, & il n'eſt pas douteux qu'on en découvrira pluſieurs autres lorſque ceux-ci ſeront aſſez exactement décrits pour qu'on ne puiſſe plus les confondre avec les nouvelles eſpèces qu'on aura occaſion de rencontrer.

Fabricius fait mention, dans ſon dernier ouvrage, de quatre eſpèces de Palinures; mais comme il ne les décrit pas ou qu'il ne les décrit que très-ſuccinctement, il reſte des doutes ſur les trois premières: on pourroit même dire ſur toutes; car la dernière, que nous croyons, d'après une courte deſcription, être notre Langouſte, pourroit bien en différer, s'il étoit vrai que celle que cet auteur a décrite, habitât, comme il le dit, les îles de l'Amérique méridionale.

Les Palinures ont les plus grands rapports avec les Ecreviſſes par les antennes, les parties de la bouche & la forme du corps; mais ils en diffèrent eſſentiellement par les yeux, qui partent d'un pédicule commun, tranſverſal, & par le défaut de pinces.

Les antennes des Palinures ſont au nombre de quatre; les ſupérieures, placées à la partie antérieure & latérale de la tête, un peu au deſſous des yeux, ſont compoſées de quatre articles, dont les trois premiers ſont courts, inégaux, anguleux, armés de piquans de diverſe grandeur: le dernier eſt fort long, armé de petites épines dans toute ſa longueur; il eſt auſſi long ou plus long que le corps, va en diminuant d'épaiſſeur, & eſt compoſé d'un grand nombre d'articles très-courts, peu diſtincts.

Les antennes inférieures ſont rapprochées l'une de l'autre, & compoſées de trois articles, dont le premier eſt plus long que les autres, un peu renflé à ſa baſe, enſuite ſimple & cylindrique, comme les deux ſuivans; le dernier donne naiſſance à deux filets fétacés, plus ou moins longs, compoſés eux-mêmes d'un grand nombre d'articles très-courts, peu diſtincts. Elles ſont inférées à la partie la plus antérieure de la tête, au deſſous des antennes ſupérieures.

Les yeux, placés à la partie ſupérieure, ſont mobiles, aſſez grands, preſque ſphériques, portés ſur les côtés, & placés à l'extrémité d'un pédicule commun, fixe, tranſverſal.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de quatre mâchoires & de huit antennules.

La lèvre ſupérieure eſt véſiculeuſe, diviſée en trois lobes, dont les deux inférieurs ſont les plus petits, & placée entre les bifurcations des mandibules.

Les mandibules ſont très-grandes, oſſeuſes, diviſées en deux parties; la ſupérieure eſt plus longue que l'autre, pointue, & paroît s'articuler à ſon extrémité avec un avancement oſſeux qui ſe trouve au deſſus de la lèvre. La pièce inférieure eſt très-groſſe, inégale, ſemblable à une dent par ſa partie inférieure interne. Elles portent, à la partie ſupérieure de leur bifurcation, une antennule triarticulée, dont le ſecond article eſt un peu plus long que le premier, & le dernier eſt court, velu à ſon extrémité.

La première mâchoire eſt aplatie, mince, cornée, diviſée en deux pièces preſqu'égales, ciliées à leur extrémité. La pièce interne eſt un peu plus petite que l'autre.

Les fecondes mâchoires ſont un peu plus grandes que les précédentes, & diviſées en deux pièces aplaties, minces, cornées, dont l'une interne eſt petite, triangulaire, ciliée à ſon extrémité; l'autre eſt grande, carrée, ciliée à ſon bord ſupérieur: celle-ci porte, à ſa baſe extérieure, une antennule ſétacée, deux fois ou une fois & demie plus longue que la mâchoire. Cette antennule eſt compoſée d'un grand nombre d'articles très-peu diſtincts.

Au deſſous de ces deux mâchoires on voit les troiſièmes antennules, formées de deux pièces: l'une interne, qui reſſemble à une petite patte compoſée de ſix pièces, dont les deux premières ſont comprimées, fort courtes; la troiſième eſt plus longue que les deux premières priſes enſemble, & comprimée; la quatrième eſt courte, comprimée, plus étroite que les autres; la cinquième eſt large, dilatée, fortement ciliée à ſon bord ſupérieur; la dernière eſt comprimée, plus large que longue, arrondie & ciliée ſur ſes bords. La diviſion extérieure eſt de la longueur des fecondes antennules, & formée de deux articles, dont un ſimple, peu alongé, & le dernier eſt compoſé d'un grand nombre d'articles peu diſtincts; elle eſt fortement ciliée des deux côtés, en allant vers l'extrémité.

Les quatrièmes antennules ſont diviſées, comme les précédentes, en deux pièces, dont l'une, interne, reſſemble à une petite patte compoſée de ſix articles, dont les trois premiers ſont anguleux, dentés à leur bord interne, tuberculés & hériſſés de poils à leur face interne; le quatrième eſt court; le cinquième eſt peu alongé, & le ſixième eſt plus petit, hériſſé de poils. La pièce extérieure reſſemble à celle des troiſièmes antennules.

Le corcelet eſt preſque cylindrique, traverſé d'un enfoncement aſſez profond, arqué, qui le diviſe en deux parties; il eſt hériſſé de poils très-courts, & tout armé de piquans plus ou moins gros & plus ou moins ſerrés, ſuivant les eſpèces, tous dirigés en avant.

La queue eſt formée de ſix anneaux ou ſegmens en recouvrement les uns au deſſous des autres, liſſes en deſſus ou traverſés chacun par un ſillon entier ou interrompu au milieu. Ce ſillon peut fournir un très-bon caractère pour la diſtinction des eſpèces. Ces anneaux ſont fort étroits en deſſous, & unis les uns aux autres par une membrane ſemblable à du parchemin. Les quatre intermédiaires portent, dans la femelle, deux feuillets aſſez larges, auxquels s'attachent les œufs après la ponte. Les côtés des anneaux ſont terminés en un ou pluſieurs piquans. L'extrémité eſt garnie de cinq feuillets qui s'ouvrent comme un éventail: celui du milieu eſt large & arrondi à ſon extrémité, comme les quatre autres. Une portion de ces feuillets eſt cruſtacée & dure; l'autre eſt membraneuſe & flexible, quoique très-forte.

Les pattes ſont au nombre de dix; les deux antérieures ſont les plus groſſes & les plus courtes: elles ſont, comme les autres, formées de ſix pièces, dont la dernière eſt ſimple, ordinairement couverte de faiſceaux de poils, & toujours terminée en pointe aiguë.

La poitrine reſſemble à un plaſtron en forme de cœur, tout couvert de tubercules aſſez gros & arrondis. La partie la plus large de ce cœur ſe trouve à la partie qui touche à la queue. Les pattes ſont attachées de chaque côté de ce plaſtron.

Les Palinures n'ont point de pinces. Toutes les pattes, comme nous venons de le dire, ſont terminées par un doigt ſimple, garni de quelques épines ou de faiſceaux de poils fort rudes: cependant on lit dans les notes ſur l'Hiſtoire des Animaux d'Ariſtote, faites par Camus, à l'article Langouste, que l'auteur grec a décrit très-clairement les pinces de ce Cruſtacé; mais on voit que Camus, perſuadé que les Langouſtes, qu'il ne connoiſſoit probablement pas, avoient des pinces, fait tous ſes efforts pour nous perſuader qu'Ariſtote leur en avoit reconnu. On lit pourtant dans l'excellente traduction qu'il a donnée de cet ouvrage, *liv. IV, chap.* 2: « Parmi les Cruſtacés, le premier genre eſt celui des Langouſtes. Un ſecond genre, aſſez voiſin de ce premier, eſt celui des Écreviſſes, qui ne diffèrent des Langouſtes que par les pinces & par quelques autres variétés peu nombreuſes. » Il eſt évident qu'en cet endroit Ariſtote dit poſitivement que la principale différence qui ſe trouve entre les Écreviſſes & les Langouſtes, c'eſt que les premières ont des pinces, & que les ſecondes n'en ont pas.

Belon dit auſſi que la Langouſte n'a point de pinces, non plus que l'Ours de mer ou le Scyllare, au contraire du Homar & de l'Yraigne de mer & du Chabre. Ariſtote même, ajoute-t-il, l'a ainſi entendu.

Suivant Ariſtote, la Langouſte mâle diffère de la femelle en ce que celle-ci a le premier pied fendu, celui du mâle ne l'étant pas. Cette différence exiſte réellement. Les doigts de la dernière paire, qu'Ariſtote regarde comme la première, ainſi qu'on le voit plus clairement lorſqu'il parle de l'Écreviſſe, peuvent être conſidérés en quelque ſorte comme fendus dans la femelle, parce que, vers la baſe poſtérieure du doigt ou du dernier article, on en voit un autre plus court, qui n'exiſte pas dans le mâle; mais comme ce dernier doigt n'eſt point articulé, qu'il n'eſt qu'une légère production de l'autre, une ſorte d'ergot, on n'a pas dû y faire attention; ce qui a pourtant empêché d'entendre préciſément ce qu'Ariſtote avoit voulu dire.

Nous ne ſavons rien de bien étendu ni de bien exact relativement à l'hiſtoire des Palinures, qui fréquentent les côtes de l'Amérique méridionale ou celles des Indes orientales; mais l'eſpèce de la Méditerranée a été ſi bien obſervée par Ariſtote & quelques auteurs anciens, elle eſt ſi connue d'ail-

leurs ſur toutes les côtes de la Méditerranée & dans tout le midi de l'Europe, qu'il eſt très-ſurprenant que Linné & Fabricius n'en aient pas dit un mot dans leurs ouvrages. Nous réparerons ici cette omiſſion, tant parce qu'il eſt regardé comme le meilleur à manger de tous les Cruſtacés, que parce qu'il rappelle, ſuivant Belon, un trait de la vie de Tibère, peu fait pour honorer ce Prince.

Nous avons déjà dit que la Langouſte étoit regardée comme un mets aſſez délicat ſur toutes les côtes de la Méditerranée, & qu'on la pêchoit abondamment pendant quelques mois de l'année. C'eſt à la fin de mai, en juin, en juillet & même en août, que la Langouſte eſt réputée meilleure, parce que c'eſt alors que l'on prend les femelles, que l'on eſtime beaucoup plus que les mâles lorſqu'elles n'ont point encore pondu leurs œufs. Elles les ont encore, à cette époque, dans l'intérieur de leur corps, & c'eſt ce qu'on nomme *corail*. Ils forment deux maſſes alongées, de la groſſeur d'un fort tuyau de plume, d'un très-beau rouge, qui ſe dirigent, en divergeant, vers les orifices ſitués, l'un de chaque côté, à la baſe des pattes intermédiaires. Après avoir porté ces œufs pendant quelque tems, il ſe fait, ſuivant l'expreſſion d'Ariſtote, une première ponte. Les œufs paſſent, avec les ovaires, ſous la queue, & s'attachent aux huit feuillets dont nous avons parlé plus haut. Ces œufs, très-petits en ſortant du corps de la mère, croiſſent peu à peu pendant une vingtaine de jours qu'ils reſtent attachés ſous la queue, après quoi la Langouſte les détache tous enſemble & avec leurs enveloppes. Il n'eſt pas rare de les trouver, en cet état, fixés contre des rochers, ou promenés par les vagues.

Le moyen que la Langouſte emploie, ſuivant Ariſtote, dans cette première ponte, pour pouſſer ſes œufs vers les feuillets, où ils doivent reſter en dépôt, c'eſt de replier la partie large de ſa queue pour les comprimer au moment qu'ils paroiſſent, & de pondre, le corps ainſi courbé. Les feuillets, vers le tems où ils doivent recevoir les œufs, s'alongent pour être en état de les retenir : la Langouſte les y dépoſe, comme la Sèche dépoſe les ſiens, auprès des plantes & autres corps qui ſe rencontrent dans la mer.

Les œufs, détachés de la queue, reſtent encore une quinzaine de jours en cet état, après quoi il en ſort la petite Langouſte couverte de ſa croûte oſſeuſe & épineuſe, & capable des mêmes mouvemens que ceux de ſa mère.

Après leur ponte, les femelles ſont maigres & peu eſtimées. On préfère pour cette raiſon, à la fin de l'été & en automne, les mâles, comme étant plus gras & plus fournis de chair; mais, quoiqu'on les trouve alors meilleurs que les femelles, ils n'approchent jamais, pour la ſaveur, de celles-ci lorſqu'elles ſont pourvues de leur corail.

L'hiver, les Langouſtes diſparoiſſent; cependant on voit encore, de tems à autre, quelques mâles dans les mois d'octobre & de novembre, mais tous gagnent enſuite la haute mer, & il eſt probable qu'ils vont ſe cacher alors dans les fentes des rochers pour ſubir leur mue; elles diſparoiſſent auſſi, ſuivant Ariſtote, pendant les plus fortes chaleurs de l'été. Leur accouplement a lieu au commencement du printems, & c'eſt, comme nous l'avons dit, dès la fin de mai que les femelles ſont pleines.

Au commencement du printems, on prend plus de mâles que de femelles : celles-ci ſont au contraire plus abondantes ſur les côtes à la fin du printems & au commencement de l'été. Pour ce qui regarde leur mue, c'eſt encore Ariſtote qu'il faut conſulter; il en parle avec beaucoup plus de détail que de celle des autres Cruſtacés. Au livre V, chapitre 17 de ſon Hiſtoire, il dit qu'elle ſe fait dans le printems; au livre VIII, chapitre 17, il dit qu'elle ſe fait quelquefois au printems, quelquefois en automne. Il obſerve que cette mue ne ſe fait pas comme celle des Serpens. Les Langouſtes ne quittent point leur vieille croûte en une ſeule pièce; mais elles parviennent par différens efforts, & à force de ſe gonfler, à la faire éclater & tomber par partie.

Les Langouſtes ne fréquentent guère que les fonds rocailleux ou pierreux : rarement on en trouve ſur les fonds de ſable, & jamais dans les fonds vaſeux. Elles vivent de poiſſons & de divers animaux marins, & parviennent, dans quelques années, à la longueur d'environ un pied, meſurées depuis la tête juſqu'à l'extrémité de la queue.

Dans les villes maritimes, on apporte les Langouſtes, au marché, encore vivantes; mais on a le ſoin de les faire cuire lorſqu'on veut les tranſporter à quelques lieues dans les terres, ou qu'on veut les garder quelques jours. Sans cette précaution, on courroit le riſque de les perdre; car dès qu'elles ſont mortes, ce qui ne tarde pas lorſqu'elles ſont hors de leur élément, elles entrent aſſez promptement en putréfaction, ſurtout en été.

On apprête ces Cruſtacés de pluſieurs manières : les plus uſitées, dans le midi de la France, conſiſtent à les faire bouillir quelque tems dans l'eau, & à faire, avec le bouillon, un pilau au riz, qu'on aſſaiſonne avec le ſel, le poivre, le girofle, & qu'on colore, ſi l'on veut, avec du ſafran. Plus communément on ſe contente de faire bouillir les femelles, de les couper en long par le milieu du corps, d'en détacher le corail & ce qui ſe trouve dans l'eſtomac; d'écraſer le tout, & de le broyer dans de l'huile d'olives, à laquelle on ajoute du ſel, du poivre & un peu de vinaigre. On trempe la chair dans cette ſauce, à laquelle les œufs du Cruſtacé donnent de la ſaveur; car lorſqu'on mange les mâles avec la même ſauce, mais privée du corail, on juge que c'eſt ce dernier qui en fait le principal mérite.

PALINURE.

PALINURUS. Fabr. Bosc. Latr. LOCUSTA. Rond. Belon. Gesn.

ASTACUS. Gronov. CANCER. Linn. Herbst.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Quatre antennes ; les deux supérieures longues, sétacées ; premiers articles courts, gros, épineux ; les inférieures plus courtes, terminées par deux filets sétacés.

Yeux distans, arrondis, mobiles, placés à chaque bout d'un pédicule transversal.

Dix pattes simples ; les deux antérieures un peu plus courtes et un peu plus grosses que les autres.

Queue alongée, grosse, terminée par cinq feuillets.

ESPÈCES.

1. Palinure Langouste.

Corcelet épineux et hérissé de poils courts et roides, armé antérieurement de deux grands piquans comprimés, dentés en dessous.

2. Palinure moucheté.

Corcelet épineux ; front avec deux cornes ; corps et pattes bleus, avec des taches rondes, blanches.

3. Palinure orné.

Corcelet épineux, verdâtre ; front avec six cornes ; pattes mélangées de blanc et de bleu.

4. Palinure fascié.

Verdâtre ; queue avec une bande blanche sur chaque anneau.

5. Palinure argus.

Corcelet épineux ; front avec quatre cornes ; corps mélangé de rose et de bleu ; queue avec quatre taches oculées, blanches.

6. Palinure polyphage.

Corcelet à peine épineux, postérieurement granulé ; front avec deux cornes.

7. Palinure pénicillé.

Corcelet granulé et épineux ; front avec quatre cornes ; pattes avec des bandes longitudinales, blanches, bleues et rouges.

1. Palinure Langouſte.

Palinurus Locuſta.

Palinurus thorace aculeato hiſpidoque; aculeis duobus anticis compreſſis, ſubtùs dentatis.

Palinurus quadricornis *ſpinis ocularibus ſubtùs dentatis, rufus, maculis abdominalibus albis.* Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 401. *n°.* 4.

Aſtacus Elephas. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 2. *p.* 479. *n°.* 2.

Cancer Aſtacus Elephas. Herbst, *Canc. t.* 2. *p.* 71. *tab.* 29. *fig.* 1.

Carabus. Arist. *Hiſt. Anim. lib.* 4. *cap.* 2, *& lib.* 4. *cap.* 8.

Locuſta. Rond. *De Piſc. lib.* 17. *p.* 535. *c.* 2. *fig.* 1.

Langouſte. Belon, *De la nat. des Poiſſ. p.* 354, *& p.* 356. *fig.* 1.

Locuſta marina. Gesn. *Hiſt. Anim. lib.* 4. *p.* 575. *fig.* 1.

Palinurus quadricornis. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 93.

Palinurus vulgaris. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 191. *n°.* 1. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 1. *p.* 48. *n°.* 1. — *Annal. du Muſ. d'Hiſt. nat. cah.* 17. *p.* 391. *n°.* 1.

Cette eſpèce, qu'on a confondue avec pluſieurs autres, eſt bien diſtincte de toutes par les deux piquans qui ſe trouvent au deſſus des yeux, & qui ſont plus comprimés que dans les autres eſpèces, & armés, à leur bord antérieur, d'autres piquans aigus. Entre ces deux piquans il y en a un autre qui s'avance droit ſur le pédicule commun des yeux. Le front ou cette partie qui ſe trouve entre les yeux & la baſe interne des antennes eſt ſans cornes ou piquans, & ſe trouve creuſée en goutière. Les antennes intérieures ſont terminées par deux filets aſſez gros & fort courts. Les ſegmens de la queue ont chacun un ſillon tranſverſal, rempli de poils courts & ſerrés, & interrompu au milieu. Ils ont quelques petits points enfoncés & deux taches d'un blanc-jaune.

Il eſt commun dans toute la Méditerranée : on le trouve auſſi, mais plus rarement, ſur les côtes de l'Océan européen. (*Voyez* Ecrevisse Langouſte, n°. 4.)

2. Palinure moucheté.

Palinurus guttatus.

Palinurus thorace aculeato, fronte bicorni, corpore pedibuſque cæruleis; maculis rotundatis, albis.

Langouſte mouchetée. Latr. *Annal. du Muſ. d'Hiſt. nat. an* 12. *cah.* 17. *p.* 392. *n°.* 2.

Palinurus Homarus *viridis, albo punctatus, abdominis ſegmentis, ſulco medio impreſſo.* Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. tom.* 5. *p.* 400. *n°.* 1.

Aſtacus Homarus. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 479. *n°.* 3.

Palinurus Homarus. Bosc, *Hiſt. natur. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 92.

Il eſt de la grandeur du Palinure Langouſte. Le corcelet eſt couvert de piquans aſſez grands, pointus, dont les uns ſont entiérement bleus; les autres ſont en partie bleus, en partie blancs; quelques-uns ſont blancs, avec l'extrémité rougeâtre. On en voit de bleus, qui ont un cercle blanc à leur baſe. Outre ces piquans, il y a des tubercules & des poils très-courts, rouſſeâtres. Les piquans antérieurs ſont beaucoup plus grands que les poſtérieurs : on en voit deux ſimples, fort grands, au deſſus des yeux, & deux plus petits de chaque côté : il y en a deux autres au deſſus des antennes inférieures. Ces antennes ſont bleuâtres, marquées de taches blanches ſur le premier article. Les deux filets qui les terminent, ſont filiformes, plus courts que les trois premiers articles pris enſemble. Les antennes extérieures ſont mélangées de bleu & de blanc. Les trois premiers articles ſont armés de très-grands piquans : le dernier a des épines aſſez fortes. Les pattes ſont bleues, marquées de taches rondes, blanches, ſurtout ſur les premiers articles : les derniers ont des faiſceaux de poils. La queue eſt bleue, toute mouchetée de blanc. Chaque ſegment eſt traverſé par un ſillon velu, entier, & terminé, de chaque côté, en pointe très-aiguë, arquée. Les feuillets de la queue ſont terminés, à leur partie cruſtacée, par des piquans. Le reſte eſt chagriné, & hériſſé de poils roides & très-courts.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

3. Palinure orné.

Palinurus ornatus.

Palinurus thorace aculeato, viresçenti; fronte cornubus ſex, pedibus cæruleo alboque variis.

Palinurus ornatus *viridis, lateribus albo maculatis, abdominis ſegmentis lævibus.* Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 400. *n°.* 2.

Cancer Aſtacus Homarus. Herbst, *Canc. t.* 2. *p.* 84. *n°.* 39. *tab.* 31. *fig.* 1.?

Palinurus ornatus. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 192. *n°.* 2.

Palinurus ornatus. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 93.

Il eſt très-grand, mélangé de bleu, de violet, de pourpre & de blanc. Le ſillon qui traverſe le corcelet eſt large & profond. La partie poſtérieure eſt preſque liſſe, avec quelques piquans près du ſillon, & quelques autres clair-ſemés, ſeulement ébauchés

ébauchés. Tous partent d'une tache ovale, blanche. Sur la partie antérieure, il y a deux forts piquans, ſimples, avancés au deſſus des yeux ; quatre autres beaucoup plus petits en arrière, & deux de chaque côté, ſur le bord antérieur, dont un très-petit : on en voit deux au deſſus des antennes inférieures, & quatre autres moins apparens en arrière de ces deux. Les antennes inférieures ſont blanches, mélangées de bleu & de rouge. Les deux filets qui les terminent, ſont très-longs, une fois plus longs que les trois autres. Les antennes extérieures ont quelques piquans très-forts ſur les trois premiers anneaux : le dernier eſt blanchâtre de la baſe au milieu, enſuite bleuâtre, avec quelques épines bleues, clair-ſemées. Les pattes ſont liſſes, mélangées de blanc, de rouge, de bleu & de violet, avec des faiſceaux de poils vers l'extrémité. La queue eſt mélangée comme le corps. Elle n'a point de ſillon, mais eſt marquée de quelques points enfoncés. Chaque ſegment eſt latéralement terminé en pointe aiguë, arquée. La partie cruſtacée des feuillets de la queue eſt terminée en dents de ſcie ; l'autre eſt ſillonée, un peu raboteuſe.

Il ſe trouve à l'Ile-de-France, d'où il a été apporté par M. Mathieu.

Il eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

4. Palinure faſcié.

Palinurus faſciatus.

Palinurus viresçens, abdominis ſegmentis faſciâ albâ. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. pag.* 401. *n°.* 3.

Palinurus faſciatus. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 93.

Palinurus faſciatus. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 193. *n°.* 3.

Je n'ai point vu ce Palinure. Fabricius, qui en donne une deſcription inſuffiſante, dit qu'il reſſemble beaucoup aux précédens, mais qu'il en eſt diſtinct par l'abdomen ou la queue verdâtre, avec une bande poſtérieure, diſtincte, entière, blanche, ſur chaque anneau.

Il ſe trouve dans l'Océan indien.

5. Palinure argus.

Palinurus argus.

Palinurus thorace aculeato, fronte quadricorni, corpore roſeo cæruleoque vario, caudâ macu.is ocellaribus albis.

Palinurus argus. Latr. *Annal. du Muſ. d'Hiſt. nat. an* 12. *cah.* 17. *p.* 393. *n°.* 3.

Il eſt de grandeur moyenne. Le corcelet eſt couvert de piquans fort gros, clair-ſemés, pointus, dirigés en avant : on en voit deux au deſſus des yeux, très-grands, arqués, avancés, pointus, ſimples. Le chaperon entre deux eſt ſimple, concave, cilié antérieurement. Sur les côtés antérieurement il y a trois petits piquans ſimples. Au milieu de la partie ſupérieure, on voit un large ſillon arqué. Le front a deux piquans à ſa partie antérieure, & deux autres plus petits à ſa partie poſtérieure. Les antennes extérieures ſont beaucoup plus longues que le corps. Les trois premiers articles ſont armés de très-gros piquans, ſemblables à ceux du corcelet. La partie qui reſte, eſt couverte de petits piquans, qui vont en diminuant de groſſeur, comme l'antenne. Les antennes intérieures ont le premier article aſſez long, preſque cylindrique, ſimple comme les ſuivans. Les deux filets qui les terminent, ſont longs & ſétacés. Les pattes ſont ſimples, ſans piquans ; les antérieures ſont les plus courtes, & garnies de faiſceaux de poils vers leur extrémité. La queue a un petit ſillon tranſverſal ſur chaque anneau, interrompu dans quelques-uns ſeulement. La partie latérale inférieure ſe termine en pointe aiguë, un peu arquée. Les feuillets de la queue ſont chagrinés, & hériſſés de poils très-courts & très-ſerrés. La couleur de ce Cruſtacé, dans la Collection, eſt mélangée de rouge-clair & de bleu, avec ſix taches blanches, entourées de pourpre, dont une de chaque côté du corcelet, deux ſur le ſecond ſegment de la queue, & deux ſur le dernier. On voit en outre quelques taches blanches, plus petites, ſur les autres anneaux de la queue.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

6. Palinure polyphage.

Palinurus polyphagus.

Palinurus thorace poſticè granulato, anticè vix aculeato ; fronte bicorni.

Cancer Aſtacus polyphagus *thorace ſubſpinoſo, pedibus cæruleo marmoratis.* Herbst, *Canc. t.* 2. *p.* 90. *n°.* 41. *tab.* 52.

Langouſte polyphage. Latr. *Annal. du Muſ. d'Hiſt. nat. an* 12. *cah.* 17. *p.* 393. *n°.* 4.

Palinurus polyphagus. Bosc, *Hiſt. nat. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 93.

Il eſt de la grandeur du Palinure Langouſte, & entiérement d'un rouge très-pâle dans la Collection. Le corcelet eſt diviſé en deux par un ſillon tranſverſal, arqué, comme dans toutes les autres eſpèces. La partie antérieure a quelques piquans dirigés en avant, aigus, clair-ſemés, diſpoſés ſur quatre rangées. Il y a deux piquans aſſez grands, arqués, ſimples, ſur le devant, au deſſus des yeux, & un ſur les côtés, beaucoup plus petit. La partie poſtérieure a quelques piquans clair-ſemés, & des tubercules arrondis, beaucoup plus rapprochés. Les antennes intérieures ont leurs articles ſimples : le

premier ſeulement eſt cilié intérieurement depuis la baſe juſqu'au milieu. Les deux derniers filets ſont filiformes, un peu plus longs que le reſte de l'antenne. Les antennes extérieures ont quelques gros piquans ſur les trois premiers anneaux; le quatrième eſt à peine armé de quelques piquans très-petits. Les anneaux de la queue ſont ſimples, pointillés, ſans ſillon tranſverſal. Les pattes ſont ſimples, avec des faiſceaux de poils ſur tous les doigts. La partie inférieure des ſegmens de la queue eſt terminée en pointe.

7. PALINURE pénicillé.

PALINURUS penicillatus.

Palinurus thorace granulato aculeatoque, fronte quadricorni, pedibus albo cæruleo rufoque vittatis.

Langouſte verſicolore. LATR. *Annal. du Muſ. d'Hiſt. nat. an* 12. *cah.* 17. *p.* 394. *n°.* 5.

Palinurus gigas. Bosc, *Hiſt. natur. des Cruſt. tom.* 2. *p.* 93.

Palinurus gigas. LATR. *Hiſt. natur. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 193. *n°.* 5.

Il eſt plus grand que le Palinure Langouſte. Le corcelet eſt marqué d'un ſillon tranſverſal, arqué, large & profond, & entiérement couvert de tubercules gros, arrondis, de différente grandeur : les plus grands ont à leur ſommet un petit piquant dirigé en avant, & les petits, des poils courts, pareillement dirigés en avant : il y a en outre quelques gros piquans à la partie antérieure, dont deux entr'autres ſont ſimples, avancés ſur les yeux, & deux autres moins grands derrière ceux-ci. Sur les côtés antérieurs il y a deux autres piquans, également dirigés en avant. On en voit quatre autres, diſpoſés en carré au deſſus des antennes intérieures. Ces antennes ſont rouges, avec des raies longitudinales, blanches. Les deux filets qui les terminent, ſont ſétacés, de la longueur des trois autres. Les antennes extérieures ont les trois premiers articles mélangés de bleu, de blanc & de rouge, & ſont armés de piquans très-grands. Le dernier article eſt long, rougeâtre, armé d'épines. Les pattes ſont en partie rouges, en partie bleues, avec des raies longitudinales fort larges, blanches; elles ſont ſimples, avec des faiſceaux de poils vers leur extrémité. La queue eſt rougeâtre, toute couverte de petits points enfoncés, blanchâtres. Les ſegmens ſont latéralement terminés en pointe aiguë, arquée. La partie cruſtacée des feuillets de la queue eſt terminée en dent de ſcie; l'autre eſt ſillonée & raboteuſe. (*Voy.* ÉCREVISSE pénicillée, n°. 3.)

Il ſe trouve à l'Iſle-de-France, d'où il a été apporté par M. Mathieu.

Il eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

Nota. Linné a décrit, ſous le nom de *Cancer Homarus*, un Cruſtacé qui n'appartient point aux figures qu'il cite, & qui ſemble être un Palinure par les pattes & le corcelet, & un Palémon par le roſtre. On pourroit ſoupçonner qu'il avoit ſous les yeux un individu mutilé & mal réparé. Voici ſa phraſe ſpécifique, & la deſcription qui ſuit :

Cancer macrourus, thorace antrorsùm aculeato, manibus adactylis. Syſt. Nat. 2. *p.* 1055. *n°.* 74. — *Muſ. Lud. Ulr. p.* 454.

Le corcelet eſt oblong, preſque cylindrique, mélangé de noir & de jaune, parſemé d'épines dirigées en avant. Le roſtre eſt aigu, comprimé, ſupérieurement en ſcie : il y a, au deſſus des yeux, deux grands aiguillons recourbés. Les antennes qui ſont au deſſous des yeux ſont très-grandes, armées d'épines verticillées. Les deux palpes qui ſont entre les antennes ſont plus petits, ſimples, bifides (Linné veut probablement parler des antennes inférieures). La queue eſt longue, formée de ſix articles, & terminée par cinq feuillets qui ont, vers leur baſe, de petites épines preſqu'imbriquées. Les bras reſſemblent aux pattes. Les pinces reſſemblent auſſi aux pattes, & ſont monodactyles, étroites, velues. Les huit autres pattes ſont liſſes, avec les genoux épineux. Le doigt eſt ſimple, velu.

Il ſe trouve dans les deux Indes.

PALPE. *Palpus.* (*Voyez* ANTENNULE.)

PALPEURS. *Palpatores.* Dixième famille de l'Ordre des Coléoptères, établie par Latreille, dont les caractères ſont : tarſes à cinq articles ſimples; antennes longues, filiformes, à articles cylindriques ou groſſiſſant un peu vers leur extrémité; articles grenus, inſérés devant les yeux; palpes maxillaires très-grands, renflés vers leur extrémité; corps alongé; tête & corcelet un peu plus étroits que l'abdomen; tête d'une figure ovée ou triangulaire; un petit cou; yeux ronds, aſſez grands; corcelet un peu plus large que la tête, du moins en devant, cylindrico-conique, un peu plus rétréci poſtérieurement; écuſſon très-petit ou preſque nul; abdomen grand, preſqu'ovalaire, embraſſé par les élytres; pattes grandes; cuiſſes en maſſue; jambes ſans dentelures; tarſes filiformes, alongés. Elle comprend les genres Maſſige & Scydmène. (*Voyez ces mots.*)

PAMBORE. *Pamborus.* Genre d'inſectes de la première ſection des Coléoptères, & de la famille des Carabiques.

Les Pambores, ainſi que les Cicindèles & les Carabes de Linné, ſont des inſectes à étuis, dont tous les tarſes ont cinq articles, qui ont ſix antennules, des antennes filiformes, & des pattes uniquement propres à la courſe. Le crochet qui termine leurs mâchoires n'étant pas articulé à ſa baſe,

ces Coléoptères s'éloignent des Cicindélètes, & vont se placer dans la famille des Carabiques. Par la forme générale du corps, ils avoisinent les Carabes, les Calosomes & les Panagées. Leurs mandibules sont très-dentées. L'extrémité de leurs deux premières jambes est prolongée en pointe au côté extérieur, & armée de deux épines au côté opposé ou l'intérieur. Sous ces rapports ils ont quelqu'affinité avec les Scarites & les Clivines; mais le côté extérieur des mêmes jambes n'est pas denté dans les Pambores. En outre, leurs antennes ne sont pas moniliformes, & leurs antennules moyennes, ainsi que les postérieures, sont terminées par un article plus grand, comprimé, & presque demi-elliptique. Ce caractère, celui que nous fournissent les deux jambes antérieures, & dont je viens de parler, les dents des mandibules, distinguent les Pambores de tous les Carabiques. Un examen plus détaillé nous fera découvrir d'autres différences remarquables, & qui acheveront de consolider l'établissement de cette coupe générique.

Les antennes sont filiformes, insérées sur les côtés de la tête, au-devant & à quelque distance des yeux, un peu plus longues que la moitié du corps, & de onze articles. Le premier est en cône renversé, allongé, presqu'aussi long que les deux suivans réunis, & plus épais; les autres sont presqu'égaux, & se rapprochent davantage de la forme cylindrique; le second est à peine plus court que le troisième; les quatre premiers sont luisans, unis & presque glabres; ceux qui succèdent, sont d'une couleur plus mate & pubescens; mais ce caractère est général dans la même famille.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de six antennules.

La lèvre supérieure est presque cornée, découverte, fixe, & en carré un peu plus large que long; le milieu de son plan supérieur est enfoncé & relevé tout autour; le bord antérieur est échancré dans son milieu, un peu velu, & terminé de chaque côté par un lobe court & arrondi.

Les mandibules sont de consistance écailleuse, avancées au-delà de la lèvre supérieure, comprimées, très-arquées au côté extérieur, & terminées par une dent forte & très-aiguë. Le milieu du côté interne est dilaté, & offre, 1°. une dent située immédiatement au dessous de la précédente, très-acérée, & surmontée d'une arête; 2°. une saillie comprimée, échancrée & bidentée au bout.

Les mâchoires sont écailleuses ou très-cornées, courtes, presque cylindriques, moins épaisses vers le haut, un peu anguleuses extérieurement, avec le côté interne comprimé, aigu, garni d'une frange de cils, & dont l'extrémité supérieure est terminée par une dent forte, aiguë, presque perpendiculaire à la longueur de la mâchoire.

La lèvre inférieure est composée de deux pièces; l'une inférieure, que j'appelle *le menton*, & l'autre supérieure ou terminale, savoir: la *languette*. Le menton est corné, court, transversal, presque plan, avec les côtés arrondis, & l'extrémité supérieure largement échancrée ou concave, rebordée, sans aucune dent au milieu de son bord. La languette forme, au dessus de l'échancrure du menton, une saillie presque carrée, guère plus longue que cette pièce, mais plus étroite, dont la face antérieure est membraneuse au milieu, & cornée sur les côtés, y formant l'apparence d'un article cylindrique, & servant de support aux antennules postérieures. Les côtés de la face postérieure ou de l'intérieure sont encore cornés ou écailleux. La portion membraneuse du milieu est surmontée d'une petite pièce conique, écailleuse, semblable à une dent, & terminée par trois poils roides, droits & alongés. Cette pièce forme une saillie entre les antennules postérieures, & dépasse à peine l'origine de leur article radical.

Les antennules sont de trois sortes: les antérieures, les intermédiaires, ou celles qui sont insérées à l'extrémité dorsale des mâchoires, & les postérieures, ou celles qui prennent naissance sur les côtés antérieurs de la languette: les moyennes & les postérieures sont presque de la longueur de la tête, très-saillantes & dilatées à leur extrémité: celles-ci sont un peu plus courtes.

Les antennules antérieures ou les maxillaires internes diffèrent, quant à leur direction & quant à leur figure, de celles des autres Carabiques; elles sont droites, très-courtes, de deux articles, dont le premier très-petit, & dont le second presqu'obconique, épais, dilaté & arrondi extérieurement au sommet.

Les antennules intermédiaires ou les maxillaires extérieures sont composées de quatre articles, dont le premier très-petit; le second plus long que les autres, obconique & un peu courbe; le troisième figuré comme le précédent, d'un quart plus court, un peu plus épais; & le quatrième ou le terminal presqu'aussi long que le second, plus large, comprimé, demi-elliptique ou en hache étroite, alongée, ayant le côté extérieur droit & l'interne courbe. Ce bord interne est membraneux & comme bilabié, étant divisé par un sillon longitudinal.

Les antennules postérieures ou labiales sont composées de trois articles, dont le dernier conformé de la même manière que le terminal des antennules moyennes, & plus grand que les deux inférieurs: ceux-ci sont obconiques. L'article de la base est plus court que le second.

Le corps des Pambores est alongé, & a le port des Carabes.

La tête est plus étroite que le corcelet, avancée, en carré long, & rétrécie postérieurement en forme de cou. Les yeux sont petits, mais saillans & presque globuleux.

Le corcelet a la forme d'un cœur tronqué aux deux extrémités, & dont la postérieure, largement échancrée, est terminée de chaque côté par

une dent obtuſe ; il eſt à peu près auſſi long que large, déprimé en deſſus & rébordé latéralement. Son plus grand diamètre tranſverſal eſt un peu plus court que celui de l'abdomen, & ſa longueur égale au moins la moitié de celle de la même partie du corps.

L'écuſſon eſt aplati ou peu élevé au deſſus de la baſe de l'abdomen, & en triangle plus large que long.

L'abdomen eſt en ovale court, recouvert par deux élytres bombées, rebordées, & qui paroiſſent ſoudées, du moins en grande partie. Les ailes manquent.

Les pattes reſſemblent, quant aux formes générales & quant aux proportions, à celles des Carabes proprement dits ; mais leurs deux jambes antérieures ſe prolongent, à leur extrémité latérale & extérieure, en une pointe forte, droite & conique, en forme de dent.

Nous n'avons aucun renſeignement ſur la manière de vivre de ces inſectes ; mais, à en juger d'après leurs mandibules, ils doivent être éminemment carnaſſiers.

La ſeule eſpèce qui nous ſoit connue a pour patrie la Nouvelle-Hollande ; elle paroît avoir de l'affinité avec le Caloſome, que Fabricius nomme *Porculatum* (*Syſt. Eleut. tom.* 1, *p.* 211, *n°.* 3), & qui eſt du même pays.

PAMBORE.

PAMBORUS. LATR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, de la longueur de la moitié du corps.

Six antennules ; les antérieures fort courtes, droites, de deux articles, dont le premier très-petit ; le second obconique ; les intermédiaires et les postérieures presque égales, terminées par un article plus large, comprimé, demi-elliptique ou en forme de hache étroite et alongée.

Mandibules très-dentées.

Lèvre inférieure ayant une languette courte, terminée par une dent ; menton transversal, plan, avec le bord supérieur concave, rebordé.

Jambes antérieures terminées par une pointe très-forte, et deux épines.

Corcelet en cœur, presqu'aussi long que large, largement échancré et bidenté postérieurement ; abdomen ovale.

ESPÈCE.

1. PAMBORE alternant.

Noir ; côtés du corcelet d'un bleu-violet ; élytres d'un bronzé-foncé, sillonées ; sillons coupés par des incisions transverses, et granulés.

1. PAMBORE alternant.

PAMBORUS alternans.

Pamborus niger, thoracis lateribus violaceo-cæruleis ; elytris nigro-æneis, ſulcatis ; ſulcis tranſversè inciſis, granulatis.

Son corps eſt long d'environ quatorze lignes, & large de cinq, meſuré vers le milieu de l'abdomen ; il eſt d'un noir-luiſant. Les quatre premiers articles des antennes ſont de cette couleur ; les autres ſont plus obſcurs, noirâtres & pubeſcens. Le deſſus de la tête eſt aſſez uni. Les yeux ſont d'un griſâtre-obſcur. Le deſſus du corcelet eſt plan, ſans points, avec trois lignes imprimées & longitudinales, dont une tout le long du milieu du dos, & les deux autres latérales, poſtérieures, parallèles, une de chaque côté. Cette ſurface eſt coupée tranſverſalement par quelques traits enfoncés & ondulés, mais très-foibles. Les côtés du corcelet ſont très-rebordés, d'un bleu-violet, particuliérement aux angles poſtérieurs. L'écuſſon eſt plan & uni. Les élytres ſont d'un bronzé très-foncé ou d'un vert-noirâtre, très-luiſans, avec les bords d'un vert plus clair ; elles ont chacune huit petites côtes (la ſuturale compriſe) longitudinales, dont le dos eſt arrondi & preſque nu ; elles s'affoibliſſent vers le bout de l'élytre, & s'y terminent en arêtes aiguës & coupées. Cette interruption commence plus haut, ſur la ſeconde & la troiſième côte, & y forme comme des perles ou tubercules linéaires. Les ſillons ſont diviſés tranſverſalement par de petites inciſions, & préſentent ainſi une rangée de grains élevés ou de petits tubercules. Ces élévations ſont plus petites & moins nombreuſes vers le bout : il y en a deux ſéries entre le bord extérieur & la première côte. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un noir-luiſant. Les jambes & les tarſes ont de petits cils ſpinuliformes.

Cet inſecte a été apporté du port Jackſon par Péron & M. Leſueur. Je dois l'individu de ma collection à l'amitié de M. Alexandre Mac-Leay, ſecrétaire de la Société Linnéenne. *(LAT.)*

PAMPHILIE. *Pamphilius.* Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Hyménoptères, & de la famille des Tenthrédines.

Les Pamphilies, ainſi que les autres genres dérivés de ceux de *Tenthredo* & de *Sirex* de Linné, ont l'abdomen parfaitement ſeſſile, ou étroitement uni au métathorax & de ſa largeur. Comme toutes les Tenthrédines, elles ſont diſtinguées de nos Urocères, des Tremex de M. Jurine, & des Oryſſes, 1°. par le nombre des articles de leurs antennules, qui eſt de ſix aux maxillaires, de quatre aux labiales ; 2°. par leur lèvre intérieure trifide ; 3°. par les cellules radiales ou marginales de leurs ailes ſupérieures, ces cellules étant toujours fermées, tandis que, dans les trois genres précédens, la ſeconde, s'il y en a deux, ou la ſolitaire s'il n'y en a qu'une, eſt ouverte poſtérieurement & incomplète. En outre, les femelles des Tenthrédines ont une tarière compoſée de deux lames dentelées en ſcie, & reçue dans une couliſſe, ſous l'anus : cette tarière eſt filiforme ou capillaire dans les femelles des Urocères, des Tremex & des Oryſſes. Ici elle ſe roule en ſpirale dans l'intérieur du ventre : là, elle forme, au-delà de l'anus, une ſorte de queue diviſée en trois filets.

Quelques genres, tels que ceux de Mégalodonte ou *Turpa* de Fabricius, de Pamphilie, de Céphus, de Xiphydrie, compoſent, dans la famille des Tenthrédines, une ſection particulière, nous conduiſant, par degrés, aux Urocères. Leur lèvre ſupérieure n'eſt plus a découvert. Leurs quatre jambes poſtérieures ont, au côté interne, de petites épines que l'on n'obſerve pas à celles des Cimbex, des Tenthrèdes, &c. Leur tête eſt très-forte, & tient ſouvent au corcelet par une eſpèce de cou. Leurs antennes ſont toujours formées d'un très-grand nombre d'articles, ou de ſeize à trente. Enfin, les métamorphoſes fortifient encore l'établiſſement de cette coupe : ici, les fauſſes Chenilles ou les larves de ces Tenthrédines n'ont point de pattes membraneuſes. Les Mégalodontes & les Pamphilies n'ont pas la forme étroite & linéaire des Céphus & des Xiphydries. Leur abdomen eſt aplati & non comprimé. Leurs mandibules ſont longues, arquées, & terminées par un fort crochet. Ces organes ſont courts, ou guère plus longs que larges dans les deux derniers genres. Les antennes des Mégalodontes ſont en ſcie ou pectinées ; celles des Céphus groſſiſſent vers le bout. Les Pamphilies & les Xiphydries ſont les ſeuls genres de la même ſection, où elles ſoient à la fois ſimples & ſétacées ; mais dans les Pamphilies, elles ſont plus longues que le corcelet, & inſérées un peu au deſſous du front. Dans les Xiphydries, elles ſont plus courtes, & prennent naiſſance près de l'extrémité antérieure de la tête. Les Pamphilies compoſent ainſi un genre très-diſtinct. Linné l'avoit entrevu, puiſqu'elles ſont, dans ſes Tenthrèdes, le ſujet d'une diviſion particulière. *(Antennes ſétacées & compoſées de beaucoup d'articles.)* Je donnai à cette coupure *(Hiſt. gén. des Cruſt. & des Inſ. tom. 3, p. 303)* le nom générique de *Pamphilie*, auquel Fabricius a ſubſtitué celui de *Lyda*. Il paroît que M. Jurine avoit également formé ce genre ſous la dénomination de *Céphalée ;* mais il y réunit nos Mégalodontes ou les Tarpes de Fabricius, parce qu'il n'a pas égard aux différences de formes que préſentent les mâchoires, la lèvre inférieure & les articles des antennes. M. Klüg a publié, dans les nouveaux *Actes des Curieux de la Nature*, année 1808, une Monographie de ces deux genres, & qui ajoute encore à la réputation qu'il s'étoit acquiſe par celle des *Sirex*.

Les antennes des Pamphilies ſont inſérées entre les yeux, vers le milieu de la face antérieure de la

tête, écartées à leur base, ſétacées, grêles, ſimples, un peu comprimées, un peu plus longues que la tête & le corcelet, compoſées de ſeize à trente articles cylindriques, dont le premier plus gros, un peu courbe, aminci vers ſa baſe; le ſecond court; le troiſième ordinairement alongé, & les autres diminuant graduellement. Les derniers ſont fort petits.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires & d'une lèvre inférieure, courte, droite, & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure n'eſt pas apparente, étant preſque nulle ou tout-à-fait cachée ſous le chaperon.

Les mandibules ſont cornées, grandes, déprimées, alongées, arquées, terminées par une pointe forte & aiguë, & ont, au côté interne, une entaille ou une petite fiſſure, & au deſſous une dent très-forte, accompagnée quelquefois d'une ſeconde, mais fort petite. Elles ſont, dans le repos, totalement croiſées l'une ſur l'autre, & ne débordent que de peu l'extrémité antérieure de la tête.

Les mâchoires ſont droites, comprimées, coriaces inférieurement, membraneuſes & arrondies au bout, & ont, au côté interne, près du lobe terminal, une ſaillie en forme de dent obtuſe.

La lèvre inférieure eſt membraneuſe & un peu plus courte que les mâchoires. Sa moitié inférieure eſt renfermée dans un demi-tube coriace, court, plan ou déprimé en devant, & qui paroît preſque carré. L'autre moitié, ou la partie ſupérieure & ſaillante, comme dans les Hyménoptères de la même famille, s'élargit en forme d'un ovale court, & ſe diviſe en trois pièces, dont celle du milieu un peu plus grande.

Les antennules antérieures ſont preſque ſétacées, beaucoup plus longues que les poſtérieures, & inſérées ſur le dos des mâchoires, près de l'origine de leur lobe terminal; elles ſont compoſées de ſix articles, dont le premier fort court; le ſecond & le troiſième preſqu'égaux, à peine plus longs & plus épais que les deux ſuivans, preſque cylindriques; le quatrième & le cinquième obconiques & à peu près égaux; le ſixième ou le dernier eſt un peu plus long que le précédent, plus grêle & cylindrique.

Les antennules poſtérieures vont un peu en groſſiſſant de leur naiſſance à l'extrémité oppoſée; elles ſont inſérées ſur les côtés antérieurs de la lèvre inférieure, immédiatement au deſſus de ſa gaîne. Elles ſont compoſées de quatre articles, dont les trois inférieurs preſqu'obconiques, & le dernier ovalaire; le radical eſt plus petit, & les deux de l'extrémité un peu plus gros.

Le corps des Pamphilies eſt oblong, & reſſemble, en général, à celui des autres Tenthrédines; il eſt néanmoins proportionnellement plus court & plus large.

La tête eſt forte, un peu plus large que longue, & paroit preſque carrée, vue en deſſus. Sa face antérieure s'incline bruſquement depuis le front, & ſon extrémité eſt très-obtuſe ou comme tronquée, le chaperon étant auſſi large qu'elle, & terminée par un bord preſque droit, contre lequel les mandibules, très-croiſées l'une ſur l'autre, s'appliquent tranſverſalement. Le milieu du chaperon eſt ſouvent relevé en une carène qui commence près du front. Le ſommet de la tête eſt ſpacieux, & diviſé, dans preſque toutes les eſpèces, par deux petits ſillons, quelquefois réunis par le moyen d'une autre petite ligne enfoncée, mais tranſverſe. Les yeux ſont aſſez petits, relativement à la grandeur de la tête, en ovale fort court ou preſqu'orbiculaires. Les petits yeux liſſes ſont placés ſur la partie antérieure du ſommet de la tête ou près du front, & rapprochés en un triangle plus large que long, ou en une ligne courte & arquée.

Le corcelet eſt court & arrondi. Son ſegment antérieur forme une eſpèce de collet tranſverſal ou légérement arqué; cette partie eſt bien plus courbe dans les Cimbex, les Tenthrèdes & autres premiers genres de la famille. Le métathorax & l'abdomen préſentent là, comme ici, une organiſation eſſentiellement identique (1); ſeulement l'abdomen eſt plus court, plus large & aplati, ou preſque membraneux.

Les pattes ont un caractère propre. Les quatre jambes poſtérieures ont, à leur côté intérieur, quelques petites épines, trois à ce qu'il m'a paru, dont une ſolitaire, & les deux autres rapprochées.

Les ailes ſont grandes, relativement à la longueur du corps. Les ſupérieures ont, 1°. deux cellules radiales, complètes ou fermées, dont la première plus courte, preſque demi-circulaire, & la ſeconde alongée; 2°. trois cellules cubitales complètes & le commencement d'une quatrième. La troiſième eſt la plus grande, & reçoit, ainſi que la ſeconde, une nervure récurrente: cette ſeconde cellule eſt un peu arquée, à raiſon de la figure de la première des radiales.

Les Pamphilies ſont des inſectes généralement peu communs, & propres aux climats ſeptentrionaux; ils ſe montrent de bonne heure & pour peu de tems.

Réaumur, Friſch, Bergman, & Degeer ſurtout, ont recueilli différentes obſervations ſur les métamorphoſes de ces Hyménoptères. L'analogie nous permet de croire, ou du moins de ſoupçonner, que leurs larves, déſignées, ainſi que celles de la même famille, ſous le nom de *Fauſſes-Chenilles*, n'ont point les pattes membraneuſes, & dont le nombre varie, que l'on remarque aux larves des Tenthrédines de la première ſection, ou celles dont la lèvre ſupérieure eſt apparente, & dont les jambes ne ſont point épineuſes le long de leur côté interne; car les Pamphilies qu'on a obtenues par

(1) *Voyez* TENTHRÉDINES.

le moyen de l'éducation, provenoient toutes de larves ſemblables ou ſans pattes membraneuſes.

Ces Fauſſes-Chenilles compoſent, dans la Méthode de Degeer, une famille ſpéciale, ſa quatrième. Elles reſſemblent à des vers, ayant uniquement trois paires de pattes écailleuſes, placés ſur les trois premiers anneaux du corps, & dont le derrière eſt terminé par deux eſpèces de cornes pointues; elles vivent ſur les feuilles des arbres. Quoique cet habile naturaliſte n'ait pas été plus heureux que Réaumur dans l'éducation de ces larves, ſe fiant néanmoins aux obſervations analogues de Friſch & de Bergman, il place dans cette famille les Mouches-à-ſcie à antennes ſétacées & pluriarticulées, ou nos Pamphilies, qu'il a vues en Suède. Il décrit trois eſpèces de Fauſſes-Chenilles ſans pattes membraneuſes.

La première, ou ſon n°. 30, vit en ſociété ſur l'Abricotier. Vers la fin du mois de mai de l'année 1737, il découvrit ſur cet arbre, en Hollande, un peloton de feuilles, attachées enſemble avec des fils de ſoie, qui y formoient comme une toile, dans laquelle il y avoit beaucoup d'excrémens de cet inſecte. En ouvrant le paquet, il y trouva un grand nombre de ces larves; elles ont le corps tout vert, & diviſé en douze anneaux. Aux trois premiers ſont attachées ſix pattes écailleuſes, noires & coniques. La tête eſt noire. On voit le long du dos une raie d'un vert-obſcur, & ſur le ventre une autre raie, mais d'un jaune très-clair. Le premier anneau a trois petites plaques écailleuſes, noires, & aux environs des pattes ſont des taches de la même couleur & d'une conſiſtance ſemblable. Ces plaques & la tête ſont excluſivement garnies de poils courts. On remarque au deſſous du dixième anneau deux ſortes de petits mamelons charnus.

La tête a deux antennes, inſérées latéralement, aſſez longues, coniques, terminées en pointe fine, & diviſées en huit articles, qui ſont noirs, & ſéparés par des anneaux blancs. Elle eſt armée de deux ſortes dents, avec leſquelles la larve ronge les feuilles. La lèvre inférieure a des barbillons ou des palpes coniques, dont les deux extérieurs plus grands, & avec leſquels l'animal ſaiſit le bord de la feuille quand il veut manger. Entre les deux petits barbillons eſt une filière, ſemblable à celle des Chenilles, & d'où ſortent les fils de ſoie qu'elle a continuellement beſoin d'employer. Deux petits yeux noirs, élevés & luiſans, ſont ſitués entre les antennes & les dents. Le corps a, outre les diviſions des anneaux, des plis ou des rides tranſverſales, peu élevées. Les ſix pattes écailleuſes ſont, comme les antennes, terminées en pointe fine, & colorées de même; mais elles n'ont que ſix articles.

Le deſſus du dernier anneau offre une tache verte, élevée, en forme de mamelon, & entourée d'un cercle noir, écailleux, au milieu duquel eſt un point noir, qui eſt peut-être un ſtigmate. Au deſſous du même anneau eſt une bande noire, écailleuſe, arquée, & ſituée proche de l'ouverture de l'anus. Les excrémens que la larve rejette, ſont d'un vert-foncé.

Le derrière eſt encore muni de deux pièces déliées, ſemblables à des cornes coniques, compoſées de trois articles, dont le premier plus long que les deux autres, & dont le dernier fort pointu.

Chacune de ces Fauſſes-Chenilles ſe file un petit tuyau de ſoie, proportionné à la groſſeur du corps, & lui formant une demeure particulière. Ces tuyaux ſe trouvent enfermés dans le paquet de feuilles qu'elles mangent, & qui ſont liées enſemble avec une ſoie blanche.

Leur mouvement progreſſif eſt ſingulier, en ce que les pattes n'y contribuent preſque pas. Ces larves ſont incapables de marcher ſur les feuilles nues. Elles ne gliſſent en avant ou ne reculent dans leur tuyau ſoyeux qu'en alongeant ou contractant les anneaux du corps. Pour avancer plus loin, elles alongent toujours le tuyau en y ajoutant de nouveaux fils de ſoie, & leurs pattes ſemblent ne leur ſervir qu'a s'appuyer ou ſe cramponner. Lorſqu'elles veulent changer de place ou gliſſer en avant, elles ſont toujours ſur le dos. Si on les tire de leurs tuyaux, & ſi on les met ſur un plan uni, elles prennent d'abord la même ſituation, puis ſe conſtruiſent une ſorte d'arcade de ſoie, de la hauteur du corps, compoſée de boucles placées de diſtance en diſtance, & formées avec des fils qu'elles ont tendus de côté & d'autre, & fixés contre le plan de poſition. Elles gliſſent & avancent ſous cette voûte par le mouvement des anneaux du corps, qui touchent aux arcs de ſoie. Elles augmentent le nombre de ces boucles lorſqu'elles ont le deſſein d'aller plus avant. Telle eſt la ſeule manière dont elles ſe tranſportent d'un lieu à l'autre. Degeer a vu une de ces Fauſſes-Chenilles s'avancer de la ſorte & poſée ſur le dos, contre la glace d'un miroir ſuſpendu à une muraille.

On ſait que pluſieurs eſpèces de Chenilles, ſurtout les arpenteuſes & les rouleuſes de feuilles, ſe laiſſent tomber quand on les touche, & demeurent ſuſpendues à un fil de ſoie qu'elles dévident en deſcendant. Nos Fauſſes-Chenilles emploient la même ruſe; mais pour remonter enſuite le même fil, elles s'y prennent d'une autre façon que les Chenilles. Elles attachent, ſucceſſivement dans toute la longueur du fil, des boucles de ſoie, qui ſervent d'échelons, & leur donnent le moyen d'atteindre enfin l'endroit d'où part le fil de ſoie. Conſidérons-la dans ce travail. Elle ſe courbe, &, appuyant la tête au milieu du corps, elle y fixe l'extrémité du fil de ſoie. Là, elle tire un nouveau fil qu'elle conduit autour du corps, & qu'elle attache au point de départ, afin de ſe former une eſpèce de ceinture. Gliſſant enſuite en avant, elle dégage la moitié poſtérieure de ſon corps, de manière cependant que ſon derrière ne ſoit pas tout-à-fait hors de la ceinture, puiſqu'elle doit lui ſervir de point d'appui. Cela fait, elle avance la tête en haut, étend ſon corps, & ſe fixe de nouveau au

fil

fil qui la ſoutient, le plus haut qu'elle peut atteindre avec ſa tête. Voilà un premier pas achevé, & dont la longueur n'égale que la moitié environ de celle de ſon corps. En répétant la même opération, elle fera un ſecond pas, puis un troiſième, & ainſi de ſuite. Après bien des mouvemens & des contorſions, elle arrive enfin à ſon but. Suppoſons que la longueur du fil ſoit de deux pieds, & celle de la Fauſſe-Chenille d'un pouce, elle ne pourra atteindre le point où ce fil eſt attaché, qu'après avoir exécuté, quarante-huit fois au moins, le même manège ou autant de boucles de ſoie.

Ces animaux doivent être pourvus d'une grande proviſion de ſoie, puiſqu'ils ſont toujours obligés de filer, tant en marchant que dans d'autres occaſions, & qu'ils prodiguent d'ailleurs cette matière dans la conſtruction de la tante qui leur ſert d'habitation commune. Ils muent ſouvent de peau, & de la même façon que les Chenilles. La peau de leur tête & des premiers anneaux ſe fend en deſſus, pour donner paſſage au corps. Immédiatement à ſa ſortie, il eſt entiérement vert, à l'exception des yeux & des dents, qui ſont noirs. Au bout de quelques heures, les autres parties qui doivent être noires, le redeviennent.

Parvenues à leur dernier terme d'accroiſſement, ces Fauſſes-Chenilles quittent l'arbre & vont s'enfoncer en terre. C'eſt ce que Degeer leur vit faire vers la fin du mois de mai. Elles parcouroient l'intérieur de la terre du poudrier, où elles étoient renfermées avant de ſe fixer quelque part. Ce naturaliſte, au bout de quelques jours, trouva la terre toute moiſie, & toutes ces larves étoient mortes. Réaumur, qui les a connues (*Mem. Inſ. tom.* 4, *pl.* 15, *fig.* 3-6), n'a pas été plus heureux; mais Friſch (*Inſ. tom.* 8, *p.* 41, *tab.* 21) a vu leurs transformations. Suivant lui, l'inſecte eſt tout noir, ayant ſeulement quatre anneaux du ventre bordés de jaune. Ses antennes ſont longues & à pluſieurs articles. Bergman eſt auſſi parvenu à obtenir une de ces Tenthrédines dans ſon dernier état; mais il eſt douteux que ce ſoit la même eſpèce. Elle eſt noire, avec les antennes ſétacées. La tête eſt mélangée. Le deſſus de l'abdomen a une tache dentée, & des taches lunulées ou en croiſſant, jaunes. Son deſſous eſt de cette couleur, avec quatre rangées de lignes noires. Les pattes ſont encore jaunes.

La ſeconde Fauſſe-Chenille, ſans pattes membraneuſes, décrite par Degeer (n°. 31), vit en ſociété ſur le Poirier. Réaumur (*Mem. Inſect. tom.* 4, *pl.* 15, *fig.* 7-10) & Friſch (*tom.* 8, *p.* 39, *tab.* 19) l'ont auſſi connue. Elle eſt un peu plus grande que la précédente, étant longue d'environ treize lignes, & lui reſſemble entiérement, quant à la forme. Ses pattes ſont ſeulement plus petites; mais leur corps eſt d'un jaune-verdâtre, ou plutôt, comme le dit Réaumur, d'un jaune de chair d'Abricot mûr. Leur peau eſt raſe, luiſante, & comme gluante. La tête eſt noire. Le premier anneau du corps a, de chaque côté, une plaque écailleuſe, & en deſſous deux plaques plus petites & noires. Les deux antennes coniques ſont tachetées de noir & de blanc-pâle; mais les deux eſpèces de cornes du derrière ſont de la couleur du corps. Les pattes ſont très-courtes & fort petites. Le corps a pluſieurs rides tranſverſales & un rebord inégal le long des côtés.

Degeer trouva ces larves en Oſtrogothie. Elles vivent en ſociété au milieu d'un bouquet de feuilles qu'elles réuniſſent en forme d'un grand paquet, avec une grande quantité de ſoie. Elles ſont de grandes mangeuſes; car on les voit paſſer d'une branche à l'autre, & conſtruire de nouveaux nids à fur & meſure qu'elles épuiſent les proviſions de leur domicile. Leur toile eſt toujours remplie d'une grande quantité de grains d'excrémens. Aimant à être toujours couvertes de ſoie, elles filent beaucoup. Leurs mouvemens s'opèrent de la même manière que ceux de la Fauſſe-Chenille précédente ou celle de l'Abricotier.

C'eſt au mois d'août, du moins en Suède, qu'elles abandonnent l'arbre pour entrer en terre & s'y métamorphoſer; mais on n'a pas encore réuſſi à voir leur dernière transformation.

La troiſième Fauſſe-Chenille ſans pattes membraneuſes, mentionnée par Degeer (n°. 32), vit ſur le Tremble. Ce naturaliſte n'en a trouvé qu'un ſeul individu, & qui s'étoit filé une toile de ſoie dans une feuille, dont il avoit replié les bords. Son corps eſt long d'environ neuf lignes, gros, cylindrique, & ſemblable, au premier coup-d'œil, à celui d'une Fauſſe-Chenille ordinaire. Il eſt vert, avec un peu de jaune ſur les côtés. Sa tête eſt d'un brun un peu verdâtre, avec le front noir. Sa bouche offre les mêmes parties que celle de la Fauſſe-Chenille de l'Abricotier. Ses antennes ſont aſſez longues, déliées, coniques, terminées en pointe très-fine, & compoſées de huit articles; elles ſont brunes, avec des bandes claires. Les deux yeux ſont noirs & luiſans. Le corps eſt diviſé en douze anneaux, ridé tranſverſalement, & ayant, ſur les côtés, des plis obliques & longitudinaux. On voit, le long du dos, une raie d'un vert-obſcur. Les ſtigmates ſont d'un brun-pâle, & diſpoſés comme dans les autres Fauſſes-Chenilles. Les pattes ſont vertes, courtes, très-déliées, coniques & très-pointues au bout. Le dernier anneau du corps eſt aplati, avec un rebord blanchâtre tout autour, & pluſieurs petits poils bruns: il a encore en deſſus quelques futures blanchâtres. Cet anneau a deux petites cornes inſérées ſur les côtés, déliées, coniques, finiſſant en pointe, & diviſées en trois articles; elles ſont vertes, avec le bout brun.

Cette Fauſſe-Chenille marche beaucoup, en ſe trainant ſur le ventre, & en élevant un peu, en même tems, ſon derrière. Elle n'aime point, du moins autant que les précédentes, à ſe tenir ſur le dos. Il ne paroît pas qu'elle faſſe uſage de ſes

pattes. Lorſqu'elle gliſſe, même ſur une table, ces organes pendent au corps ſans mouvement, & quand ils touchent au plan de poſition ils cèdent au contact & ſe plient involontairement. Bergman les regardoit comme de ſimples appendices du corps, & Degeer incline preſque pour cette opinion.

Cette Fauſſe-Chenille mourut ſans ſe tranſformer.

Ce n'eſt que proviſoirement & ſur l'autorité de Fabricius, que je rapporte, au genre des Pamphilies, les ſix dernières eſpèces. Je ſoupçonne qu'elles n'y entrent pas; mais n'en ayant point la certitude, j'ai dû, juſqu'à ce que d'autres recherches aient fixé mon opinion, leur conſerver la place qu'on leur a aſſignée.

Je ne mentionnerai point les Tenthrèdes que Linné nomme *Intercus, Rumicis, Ulmi, Pruni, Loniceræ* & *Capreæ (Syſtem. Nat. ed.* 12, *tom.* 1, *pag.* 927 & 928, *n*os. 50-55), quoiqu'il les ait miſes dans une diviſion répondant aux Pamphilies.

La première de ces eſpèces paroît, à raiſon de ſes antennes & de quelques autres caractères, appartenir plutôt à ma famille des Cinipſères. La cinquième, ou celle du Chèvre-Feuille, d'après le deſſin que Réaumur donne de ſes antennes, eſt un Hylotome. Linné, en outre, ne la décrit pas, & cette eſpèce, ainſi que celles de l'Oſeille, de l'Orme, du Prunier, du Saule, n'eſt guère diſtinguée, de même que la plupart des Pucerons, que par la différence des végétaux où elle vit dans ſon premier état. Ce naturaliſte renvoie aux Mémoires & aux figures de Réaumur; mais en vain y chercheroit-on ces détails deſcriptifs qui peuvent ſeuls nous éclairer ſur la nature des eſpèces.

Je doute auſſi que les Mouches à ſcie, dont Geoffroy a compoſé ſa troiſième famille, celles dont les antennes ont ſeize articles, ſoient des Pamphilies. Ces derniers inſectes n'ont pas cette forme étroite & alongée qu'il donne aux Tenthrèdes de cette diviſion. L'eſpèce qu'il appelle *Mouche-à-ſcie à longues antennes* eſt probablement un Céphus. Fourcroy (*Ent. Pariſ. pars* 2, *p.* 378) a augmenté la même famille de trois eſpèces. Celles qu'il déſigne ſous les noms de *Longicollis, Prolongata*, doivent être rangées avec nos Xiphidries ou les Urocères de M. Jurine. Sa Mouche-à-ſcie à bouquet (*ſertifera*) eſt du genre Lophyre.

PAMPHILIE.

PAMPHILIUS. Latr. TENTHREDO. Linn. Geoffr. Deg. Oliv.

LYDA. Fab. Klug. Spin. CEPHALEIA. Jur. Panz. PSEN. Schrank.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes insérées vers le milieu du devant de la tête, sétacées, simples, de seize à trente articles.

Lèvre supérieure ou nulle ou point apparente.

Antennules antérieures beaucoup plus longues, presque sétacées, de six articles, dont le second et le troisième un peu plus grands, presque cylindriques; le quatrième et le cinquième obconiques; le dernier plus long, plus grêle et cylindrique : antennules postérieures de quatre articles, dont les deux derniers un peu plus gros; le terminal ovalaire.

Mandibules grandes, arquées, croisées, terminées par une forte pointe; côté interne ayant une incision et une dent robuste.

Mâchoires membraneuses, arrondies à leur extrémité, unidentées intérieurement.

Lèvre inférieure profondément trifide.

Ailes supérieures ayant, 1°. deux cellules radiales fermées, dont la première presque demi-circulaire; 2°. trois cellules cubitales complètes, dont la seconde et la troisième reçoivent chacune une nervure récurrente.

Tête grande, presque carrée; abdomen parfaitement sessile, ayant, dans les femelles, une tarière en scie, logée dans une coulisse bivalve, sous l'anus; côté interne des quatre jambes postérieures garni de petites épines.

ESPÈCES.

1. Pamphilie tête-rouge.

D'un bleu-foncé; la tête entièrement rouge (la femelle), *ou rougeâtre à son extrémité antérieure* (le mâle); *ailes noirâtres, avec les nervures d'un bleu-foncé.*

2. Pamphilie cyanée.

D'un bleu de ciel verdâtre; tête poilue, d'un jaune d'ochre, avec une grande tache d'un bleu de ciel verdâtre, entre les yeux; ailes un peu noirâtres, avec les nervures plus foncées.

3. Pamphilie embrassée.

D'un bleu de ciel très-foncé; tête et pattes jaunes.

4. Pamphilie du Bouleau.

Fauve ou jaunâtre; les yeux, le corcelet, son segment antérieur excepté, et les derniers anneaux de l'abdomen noirs; ailes veinées de jaunâtre; une bande noirâtre, avancée en angle postérieurement, près du bout des supérieures.

PAMPHILIE. (Insecte.)

5. Pamphilie heureuse.

Très-noire ; tête et abdomen rouges ; ailes noirâtres ; côte et bout des antérieures blancs.

6. Pamphilie à plaie.

Très-noire ; tête, le milieu de son sommet excepté, pattes et dessus de l'abdomen jaunes.

7. Pamphilie oreilharde.

Tête noire ; chaperon, côtés de la tête, au dessous des yeux, antennes, abdomen et pattes jaunes.

8. Pamphilie réticulée.

Tête et corcelet noirs, tachetés de jaunâtre ; abdomen d'un rougeâtre-pâle ; ailes mélangées de noirâtre et de jaunâtre.

9. Pamphilie des prés.

Noire ; antennes, pattes et des taches diverses sur la tête et sur le corcelet, jaunes ; bord de l'abdomen fauve ; ailes transparentes.

10. Pamphilie entourée.

Très-noire ; des taches sur la tête et sur le corcelet, et bord de l'abdomen blancs.

11. Pamphilie champêtre.

Noire ; antennes, milieu de l'abdomen et pattes, leurs cuisses exceptées, jaunes ; écusson blanc ; ailes transparentes, avec une teinte jaune ; leur extrémité et le stigmate noirâtres.

12. Pamphilie arlequine.

Très-noire ; antennes rousseâtres, de seize articles, dont le troisième alongé ; chaperon, des taches diverses sur la tête et le corcelet, jaunes ; dessus de l'abdomen, la base exceptée, livide, avec des taches pâles sur le bord ; ailes presque transparentes ; stigmate jaunâtre.

13. Pamphilie vide.

Noire ; devant et côtés postérieurs de la tête, bord du segment antérieur du corcelet, et pattes jaunes ; abdomen d'un fauve-pâle, presque transparent, avec les deux extrémités noires ; antennes rousseâtres ; le troisième article guère plus long que le suivant.

14. Pamphilie damier.

Tête et corcelet mélangés de noir et de blanc ; abdomen et pattes fauves ; dessus des cuisses noir.

15. Pamphilie ceinturée.

Très-noire ; antennes et pattes d'un fauve-clair ; deux lignes derrière les yeux, épaules et écusson blancs ; quatrième et cinquième anneaux de l'abdomen fauves en dessus ; ailes transparentes, sans tache.

16. Pamphilie déprimée.

Antennes d'un jaunâtre-fauve ; tête et corcelet noirs, tachés de jaune ; abdomen fauve ; pattes d'un fauve-jaune ; ailes et leurs stigmates safranés.

17. Pamphilie jaunâtre.

Antennes noires en dessus, fauves en dessous ; tête noire, avec une tache antérieure jaune ; corcelet noir, avec trois taches fauves sur le dos ; abdomen jaune, plus pâle sur ses bords ; pattes jaunes.

18. Pamphilie campagnarde.

Noire ; antennes jaunes, avec l'extrémité noirâtre ; tête et corcelet tachetés de fauve ; abdomen fauve, avec le dos noirâtre ; pattes fauves ; dessus des cuisses postérieures noir ; ailes jaunâtres ; stigmate noir.

PAMPHILIE. (Insecte.)

19. Pamphilie des forêts.

Très-noire ; antennes jaunâtres ; des taches sur la tête, écusson et pattes jaunes ; ailes transparentes ; sommet de la tête inégal ; troisième article des antennes guère plus long que le suivant.

20. Pamphilie des arbustes.

Antennes et corps noirs ; une ligne au-devant de l'attache des ailes et l'écusson blancs ; troisième, quatrième et cinquième segmens de l'abdomen, ainsi que les pattes, fauves ; ailes transparentes.

21. Pamphilie ponctuée.

Très-noire ; tête, corcelet et bord de l'abdomen tachetés de blanchâtre ; cuisses noires, avec le bout blanchâtre ; ailes transparentes, avec les nervures et le stigmate noirs ; antennes entièrement noires.

22. Pamphilie mi-partie.

Très-noire ; base des antennes, une tache sur le front, et pattes jaunes ; extrémité postérieure de l'abdomen jaune, avec des bandes brunes ; ailes noirâtres ; une tache noire sur les quatre cuisses antérieures.

23. Pamphilie alpine.

Presque linéaire, noire ; un point sur le corcelet, abdomen et pattes jaunâtres.

24. Pamphilie marquée.

Pâle ; trois taches longitudinales sur le dessus du corcelet, et écusson noirs.

25. Pamphilie hémorrhoïdale.

Très-noire ; anus fauve ; pattes d'un fauve jaunâtre, avec la base des cuisses noire.

26. Pamphilie du Peuplier.

D'un bleuâtre très-foncé, bouche, antennules et jambes antérieures jaunes.

27. Pamphilie de l'Églantier.

Très-noire ; abdomen linéaire ; pattes fauves ; les postérieures annelées de blanc et de noir.

28. Pamphilie des bois.

D'un bleu de ciel très-foncé ; abdomen entièrement safrané ; ailes noirâtres, les antérieures ayant la côte et une tache noires.

29. Pamphilie jaune.

Jaune ; une tache fauve sur les ailes.

1. Pamphilie tête-rouge.

Pamphilius erythrocephalus.

Pamphilius nigro-cæruleus, capite penitùs (femina) *rubro vel anticè* (mas) *teſtaceo, alis fuſcis, nervis nigro-cæruleis.*

Pamphilius erythrocephalus. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſect. tom.* 13. *p.* 139. *n°.* 1. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 3. *p.* 234.

Tenthredo erythrocephala *antennis ſetaceis, corpore cæruleo, capite rubro.* Linn. *Syſt. Nat. ed.* 12. *tom.* 1. *pag.* 926. *n°.* 40. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1560.

Lyda erythrocephala *cærulea, capite rubro.* Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 43.

Tenthredo erythrocephala. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *pag.* 121. *n°.* 66. — *Mant. Inſ. tom.* 1. *p.* 256. *n°.* 54. — *Spec. Inſ. t.* 1. *p.* 416. *n°.* 51. — *Syſt. Ent. p.* 323. *n°.* 33.

Tenthredo erythrocephala. Vill. *Ent. Linn. tom* 3. *p.* 117. *n°.* 112.

Tenthredo erythrocephala. Panz. *Faun. Inſect. Germ.* 7. *tab.* 9. — *Reviſ. der Hymenopt. p.* 49.

Lyda erythrocephala *cærulea, alis fuſcis, capite (fœmineo) rubro (maſculo anticè teſtaceo).* Klug. *Act. Curioſ. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 16.

Sulz. *Inſ. tab.* 18. *fig.* 113.

Schæff. *Icon. Inſ. tab.* 96. *fig.* 9.

Christ, *Hymenopt. tab.* 51. *fig.* 6.

Elle eſt longue de cinq lignes, d'un bleu-foncé, luiſante, pointillée & un peu pubeſcente. Les antennes ſont noires, compoſées d'environ vingt-quatre articles, dont le troiſième auſſi long que les deux ſuivans enſemble. La tête eſt moins inégale que dans les autres eſpèces; celle de la femelle eſt d'un rouge-fauve, avec le bout des mandibules noirâtre, les yeux & la place où ſont les petits yeux liſſes, noirs; dans le mâle, la bouche ſeule eſt d'un fauve-jaunâtre ou teſtacée. Les pattes antérieures ont les jambes & une partie de l'extrémité ſupérieure des cuiſſes d'un rouge-fauve. Les ailes ſont noirâtres, avec les nervures d'un bleu-foncé.

Elle ſe trouve en Suède & en Allemagne, ſur le Pin ſauvage.

2. Pamphilie cyanée.

Pamphilius cyaneus.

Pamphilius virescenti-cyaneus, capite piloſo, ochraceo; maculâ interoculari virescenti-cyaneâ, magnâ; alis fuſcescentibus, nervis obſcurioribus.

Mouche-à-ſcie ſéticorne à tête jaune. Degeer, *Mem. tom.* 2, *p.* 1038. *n°.* 33. *pl.* 40. *fig.* 19.

Lyda cyanea *virescenti-cyanea, capite piloſo, anticè poſticèque utrinquè teſtaceo; alis albis.* Klug. *Act. Curioſ. Nat.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 17.

Cette eſpèce, ſuivant Degeer, eſt de la grandeur d'une Guêpe ordinaire. Son corps eſt d'un bleu-verdâtre ou couleur d'acier, devenu bleu par le feu & luiſant. Les antennes, un peu plus longues que la moitié du corps, ſont noires, ſétacées, compoſées de vingt-quatre à vingt-cinq articles, dont le premier & le ſecond beaucoup plus gros, & dont le troiſième alongé. La tête eſt velue, d'un jaune d'ochre, avec une grande tache, de la couleur du corps, entre les yeux, qui ſont bruns. Les ailes ont une légère teinte de brun, & leurs nervures ſont plus foncées.

Cette eſpèce habite la Suède; mais elle y eſt fort rare, Degeer n'y en ayant trouvé qu'un ſeul individu, & qui étoit une femelle. Ce naturaliſte avoit pris cette eſpèce pour la Tenthrède à tête rouge, *Erythrocephala*, de Linné.

3. Pamphilie embraſſée.

Pamphilius amplectus.

Pamphilius atro-cyaneus, capite pedibuſque flavis.

Lyda amplecta *atro-cyanea, capite pedibuſque flavis.* Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 46. *n°.* 16.

Lyda amplecta *atro-cyanea, capite pedibuſque flavis.* Klug. *Act. Curioſ. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 20.

Elle eſt un peu plus petite que la Pamphilie champêtre. Son corps eſt d'un bleu de ciel très-foncé. Ses antennes ſont noires. Sa tête eſt jaunâtre, avec une ligne très-noire, large & verticale. Son corcelet a de chaque côté, en devant, un point jaunâtre. L'abdomen eſt déprimé & plan. Les pattes ſont jaunâtres. Les ailes ſont grandes, & ſemblent embraſſer le corps : de là l'origine du nom ſpécifique.

Elle a été apportée de la Caroline par M. Boſc.

4. Pamphilie du Bouleau.

Pamphilius Betulæ.

Pamphilius rufus vel luteus, oculis, thorace, ſegmento antico excepto, abdominiſque ſegmentis ultimis, nigris; alis flavo-venoſis; anticis, apicem ante, faſciâ fuſcâ, poſticè uniangulatâ.

Pamphilius Betulæ. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 13. *p.* 140. *n°.* 6. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 3. *p.* 234.

Tenthredo Betulæ *antennis ſetaceis, corpore rubro, thorace, ano, oculis nigris; alis poſticè fuſcis.* Linn. *Syſt. Nat. ed.* 12. *tom.* 1. *pag.* 927. *n°.* 47. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1565.

Mouche-à-ſcie ſéticorne, rouſſe, à derrière noir. Deg. *Mem. tom.* 2. *p.* 1059. *n°.* 34. *pl.* 40. *fig.* 21.

Lyda Betulæ *rubra, thorace, ano oculiſque nigris; alis poſticè fuſcis.* Fabr. *Syſtem. Pyez. p.* 44. *n°.* 8.

Tenthredo Betulæ. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *pag.* 122. *n°.* 72. — *Mant. Inſ. tom.* 1. *pag.* 256. *n°.* 60. — *Spec. Inſ. tom.* 1. *pag.* 417. *n°.* 57. — *Syſt. Ent. p.* 324. *n°.* 38.

Tenthredo Betulæ. Schrank, *Enum. Inſ. Auſtr. n°.* 690.

Tenthredo Betulæ. Vill. *Ent. Linn. tom.* 3. *p.* 120. *n°.* 119.

Tenthredo Betulæ. Ross. *Faun. Etr. tom.* 2. *p.* 32. *n°.* 734. *ed. Illig. tom.* 2. *p.* 48.

Cephaleia Betulæ. Panz. *Faun. Inſect. Germ.* 87. *tab.* 18. — *Reviſ. der Hymenopt. p.* 50.

Lyda Betulæ *lutea, thorace anoque nigris, alis fuſcis; diſco hyalino, flavo-venoſo.* Klug, *Act. Curioſ. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec. n°.* 3.

Son corps eſt long d'environ ſix lignes, d'un fauve-pâle ou d'un jaune clair & luiſant. Les antennes ſont de ſa couleur, un peu plus courtes que lui, & compoſées de vingt-quatre à vingt-cinq articles, ſuivant Degeer. J'en ai compté vingt-ſept ſur un individu mâle. Le troiſième eſt preſque de la longueur des deux ſuivans réunis. Une partie des mandibules, les yeux & l'eſpace occupé par les petits yeux liſſes ſont noirs. Le milieu du deſſus de la tête eſt coupé longitudinalement par deux lignes enfoncées & profondes, qui commencent derrière les antennes. Le ſegment antérieur du corcelet eſt de la couleur du corps & pubeſcent; mais ſon ſecond ſegment, le métathorax, l'origine de l'abdomen, ſes trois derniers anneaux & la poitrine ſont noirs. Les pattes ſont entiérement de la couleur du corps. Les ailes ſont tranſparentes, avec une teinte & les nervures jaunâtres depuis leur naiſſance juſque près du bout; les ſupérieures ont, près de cette extrémité, une bande noirâtre, tranſverſe, aſſez large, avancée en angle poſtérieurement, & ſur laquelle on diſtingue une petite raie blanche. Leur extrémité ou leur bord terminal eſt ſans couleur. Le bout extérieur des ailes inférieures eſt lavé de noirâtre.

Elle ſe trouve en Europe, ſur le Bouleau; elle eſt très-rare aux environs de Paris. Je l'ai priſe dans la forêt de Bondi.

5. Pamphile heureuſe.

Pamphilius fauſtus.

Pamphilius ater, capite abdomineque rubris; alis fuſcis, anticis margine apiceque albis.

Lyda fauſta *atra, capite abdomineque rubris; alis fuſcis, anticis margine apiceque albis.* Klug, *Act. Curioſ. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 10. *tab.* 7. *fig.* 5.

Cette eſpèce eſt longue de près de cinq lignes. Ses antennes ſont noires, avec le troiſième article alongé. La tête eſt rouge. Le corcelet eſt noir, avec le ſegment antérieur rouge. L'abdomen eſt de cette couleur, avec les deux premiers ſegmens & l'anus noirs. Les pattes ſont rougeâtres. Les ailes ſont noirâtres. La côte & l'extrémité des ſupérieures ſont blanches ou tranſparentes, & ſans couleur. Le ſtigmate eſt noir.

Elle ſe trouve aux environs de Vienne en Autriche.

6. Pamphile à plaie.

Pamphilius plagiatus.

Pamphilius ater, capite, verticis medio excepto, pedibus abdominiſque dorſo luteis.

Lyda plagiata *atra, capite, verticis medio excepto, pedibus abdominiſque dorſo luteis.* Klug, *Act. Curioſ. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 11. *tab.* 7. *fig.* 6.

Elle eſt longue de quatre lignes, d'un noir-intenſe, avec la tête, ſon ſommet excepté, le ſegment antérieur du corcelet, une grande partie du deſſus de l'abdomen, au-delà de ſa baſe, & les pattes d'un jaune un peu fauve. Les antennes ſont noires, diviſées en un grand nombre d'articles, dont le troiſième plus long que les ſuivans. Les ailes ſont brunes, avec le ſtigmate noir.

On la trouve à Baltimore, dans l'Amérique ſeptentrionale.

7. Pamphile oreilharde.

Pamphilius auritus.

Pamphilius ater, clypeo, genarum maculâ, antennis, abdomine pedibuſque flavis.

Lyda aurita *atra, capitis clypeo maculâque genarum, antennis, pedibus abdomineque flavis.* Klug, *Act. Curioſ. Nat.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 6. *tab.* 7. *fig.* 3.

Elle eſt longue de cinq lignes, très-noire, avec les antennes, le chaperon, les côtés inférieurs de la tête, le bord poſtérieur du premier ſegment du corcelet, l'abdomen, à l'exception du deſſus des deux premiers ſegmens & du milieu du troiſième, jaunes. Les pattes ſont auſſi de cette couleur. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures & le ſtigmate jaunâtres. Le troiſième article des antennes eſt un peu plus long que le ſuivant.

L'individu repréſenté par M. Klug eſt un mâle, & qui appartient peut-être à quelqu'eſpèce décrite ſous un autre nom. J'ai reçu des environs de Lyon

une Pamphilie du même ſexe, & qui ne diffère eſſentiellement de celle dont je viens de parler, qu'en ce que le premier article des antennes & les cuiſſes ont une tache noire, & que le ſommet de la tête a quelques points jaunes. Ses antennes ſont compoſées d'une trentaine d'articles, dont le troiſième alongé. Le jaune du deſſus de l'abdomen eſt coupé au milieu par une raie noire. Cet individu ſeroit-il le mâle de la Pamphilie des prés? La deſcription que Fabricius a donnée de cet inſecte s'y applique aſſez bien.

M. Klüg avoit eu de Vienne en Autriche la Pamphilie oreilharde.

8. PAMPHILIE réticulée.

PAMPHILIUS reticulatus.

Pamphilius capite thoraceque nigris, flavido-maculatis; abdomine pallido-rubeſcente, alis fuſco flavidoque variis.

Tenthredo reticulata *antennis ſetaceis, alis pallido fuſcoque variis; venis elevatis, albis, reticulatis.* LINN. *Syſt. Nat. ed.* 12. *tom.* 1. *p.* 927. *n°.* 46. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1564.

Tenthredo reticulata. VILL. *Ent. Linn. tom.* 3. *p.* 120. *n°.* 118.

Cephaleia Clarkii. JUR. *Nouv. Méth. de claſſer les Hyménopt. p.* 67. *pl.* 7. *Gen.* 7. Femina.

Lyda reticulata *alis pallido fuſcoque variis; venis elevatis, albis, reticulatis.* KLUG, *Act. Cur. Nat.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 1.

Elle eſt un peu plus grande que la Pamphilie du Bouleau. Ses antennes ſont noires, & compoſées d'un grand nombre d'articles, dont le troiſième beaucoup plus long. La tête eſt noire, avec le chaperon, deux lignes de chaque côté, renfermant les yeux, & deux taches ſur le ſommet, d'un jaunâtre-pâle. Ces lignes & ces taches ſe réuniſſent au bord poſtérieur de la tête. Le corcelet eſt noir, avec le rebord antérieur jaunâtre. L'abdomen eſt rougeâtre ou jaunâtre, avec une grande tache anale, commune aux deux ſurfaces; & ſix autres taches, mais petites, tétragones, diſpoſées deux par deux, ſur trois rangées, & ſituées près de l'extrémité poſtérieure du ventre, noires. Les pattes ſont de cette couleur. Les ailes, depuis leur naiſſance juſqu'aux deux tiers de leur longueur, ont une teinte jaunâtre, avec des taches d'un noirâtre un peu violet, formant au milieu une bande tranſverſe, & toutes coupées par des nervures jaunâtres. Le reſtant de l'aile & ſes nervures poſtérieures ſont d'un noirâtre-violet. Le bord terminal des ailes ſupérieures eſt ſans couleur, & paroit blanc.

Cette jolie eſpèce ſe trouve plus particuliérement au nord de l'Europe; elle a été priſe au pied du Jura par M. Clark, & M. Klüg, célèbre naturaliſte de Berlin, me l'a envoyée.

9. PAMPHILIE des prés.

PAMPHILIUS pratenſis.

Pamphilius niger, antennis, pedibus, capitis thoraciſque maculis variis, flavis; abdominis margine ferrugineo, alis hyalinis.

Lyda pratenſis *capite thoraceque nigro flavoque variis, abdomine nigro, margine ferrugineo.* FABR. *Syſt. Pyez. p.* 45. *n°.* 10.

Tenthredo pratenſis. FABR. *Ent. Syſt. em. t.* 2. *p.* 122. *n°.* 14.

Lyda pratenſis *capite thoraceque nigro flavoque variis, abdomine nigro, margine ferrugineo.* KLUG, *Act. Curioſ. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 4.

Tenthredo vaſra *antennis ſetaceis, capite nigro alboque variegato, pedibus teſtaceis.* LINN. *Syſt. Nat. ed.* 12. *tom.* 1. *p.* 927. *n°.* 45.?

Lyda vaſra *capite nigro alboque vario, pedibus teſtaceis.* FABR. *Syſt. Pyez. p.* 44. *n°.* 6.?

Tenthredo vaſra. FABR. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 122. *n°.* 71.? — *Mant. Inſ. tom.* 1. *pag.* 256. *n°.* 59.? — *Spec. Inſ. tom.* 1. *p.* 417. *n°.* 56.? — *Syſt. Ent. p.* 324. *n°.* 27.?

Tenthredo vaſra. VILL. *Entom. Linn. tom.* 3. *p.* 119. *n°.* 117.?

Tenthredo ſtellata. CHRIST, *Hymenopt. p.* 458. *tab.* 51. *fig.* 4.

SCHÆFF. *Icon. Inſ. tab.* 42. *fig.* 8. 9.

Elle a, d'après Fabricius, le port & la taille de la Pamphilie champêtre. Ses antennes ſont jaunes, avec le premier article noir. La tête & le corcelet ſont mélangés de noir & de jaune. L'abdomen eſt déprimé, plan, largement bordé de fauve, & jaunâtre en deſſous. Les ailes ſont tranſparentes ou couleur d'eau. Les pattes ſont jaunes.

Les figures de Chriſt & de Schæffer, citées plus haut, paroiſſent convenir à cette eſpèce, ainſi que l'avoit déjà remarqué M. Klüg. Le même naturaliſte y rapporte encore la Tenthrède *vaſra* de Linné; mais j'ai quelques doutes ſur la juſteſſe de cette application, la deſcription que Linné a donnée de cette eſpèce étant trop conciſe. Suivant lui, la Tenthrède ruſée, *vaſra*, reſſemble beaucoup à la Tenthrède réticulée; mais elle eſt un peu plus petite. La tête préſente la même convenance de rapports; les côtés de l'écuſſon ſont jaunes. Les ailes ſont noirâtres & ſans tache. Les pattes ſont teſtacées ou d'un fauve-jaunâtre, & non pas noires. La couleur des antennes & celle de l'abdomen ne ſont point indiquées dans cette deſcription. La ſimilitude que Linné trouve entre cet inſecte & la Tenthrède réticulée pourroit faire ſoupçonner que ces parties du corps ſont également colorées

colorées dans l'une & l'autre eſpèce; mais il s'enſuit toujours que la deſcription eſt ambiguë.

La Pamphilie des prés ſe trouve en Allemagne.

M. Jurine préſume (*Nouv. Méth. de claſſer les Hyménopt. pag.* 67) que la Lyde champêtre de Fabricius eſt le mâle de cette eſpèce. M. Klüg eſt d'un autre ſentiment, puiſqu'il ſuit à cet égard Fabricius. Il paroît même que l'individu de la Lyde champêtre, dont il donne la figure, eſt une femelle. Si cela eſt, toutes les difficultés ſont levées.

10. Pamphilie entourée.

Pamphilius circumcinctus.

Pamphilius ater, capitis thoraciſque maculis, abdominis margine albis.

Lyda circumcincta *atra, capitis thoraciſque maculis, abdominis margine albis.* Klug, *Act. Curioſ. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 15.

Elle eſt très-voiſine de la Pamphilie des prés; mais elle s'en éloigne par la couleur de ſes antennes, qui ſont noires, & par celle des taches de la tête, du corcelet & du bord de l'abdomen, qui ſont blancs.

Elle ſe trouve en Géorgie, dans l'Amérique ſeptentrionale.

11. Pamphilie champêtre.

Pamphilius campeſtris.

Pamphilius niger, antennis, abdominis medio pedibuſque, femoribus exceptis, luteis; ſcutello albo, alis flavo-hyalinis, apice ſtigmateque fuſcis.

Lyda campeſtris *nigra, abdomine depreſſo, ſegmentis quatuor rufis, ſcutello albo.* Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 45. *n°.* 9.

Tenthredo campeſtris. Fabr. *Entom. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 122. *n°.* 73.

Lyda campeſtris *abdomine luteo, apice nigro, alis flavo-hyalinis, apice ſtigmateque fuſcis.* Klug, *Act. Curioſ. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 2. *tab.* 7. *fig.* 2.

Tenthredo hieroglyphica. Christ, *Hymenopt. p.* 459. *tab.* 51. *fig.* 5.

Fabricius & M. Klüg rapportent à cette eſpèce la Tenthrède, à laquelle Linné a donné le même nom; mais comme il l'a placée dans la diviſion de celles dont les antennes ſont de ſept articles, je ne puis, malgré des convenances générales de couleurs, aſſez ordinaires dans cette famille, admettre une telle ſynonymie.

La Pamphilie champêtre a la taille & la forme de celle du Bouleau. Son corps eſt noir. Ses antennes ſont jaunes. A devant de chaque œil eſt un point de la même couleur. Le corcelet a deux petites taches blanches, une près du milieu du ſegment antérieur, & en forme de cœur; l'autre carrée & près de l'écuſſon. L'abdomen eſt d'un jaune un peu rouſſeâtre, avec les premiers anneaux & les derniers noirs. Suivant Fabricius, la couleur jaune ou fauve (car il varie ſes expreſſions) affecte le ſecond anneau, les trois ſuivans & le bord du ſixième. Les pattes ſont jaunâtres ou rouſſeâtres, avec les cuiſſes noires. Les ailes ſont tranſparentes, lavées de jaunâtre, avec le ſtigmate & l'extrémité noirâtres.

Elle ſe trouve en Allemagne.

12. Pamphilie arlequine.

Pamphilius hiſtrio.

Pamphilius ater, antennis rufeſcentibus, ſexdecim articulis, tertio elongato; clypeo, capitis thoraciſque maculis variis flavis; abdomine ſuprà, baſi exceptâ, livido; maculis marginalibus pallidis, alis ſubhyalinis, ſtigmate flaveſcente.

Cette eſpèce eſt très-voiſine de la Pamphilie des prés & de celles que je nomme *mi-partie* & *déprimée;* elle eſt longue de cinq lignes & demie, & a la forme de la Pamphilie du Bouleau. Son corps eſt noir & luiſant. Ses antennes, un peu plus courtes que dans les congénères, ſont d'un rouſſeâtre-pâle, compoſées de ſeize articles, dont le premier un peu jaunâtre, le troiſième auſſi long que les deux ſuivans enſemble, & les derniers d'un rouſſeâtre plus obſcur. Les mandibules ſont rouſſeâtres, avec une tache noirâtre vers leur milieu. La tête eſt groſſe & ponctuée. Ses côtés inférieurs, ſon bord poſtérieur, le chaperon & la majeure partie du front ſont jaunes. Le milieu du chaperon, juſqu'un peu au-delà de l'origine des antennes, eſt élevé en une carène peu ſaillante & écraſée. La couleur jaune du front eſt diviſée en trois grandes taches, dont une de chaque côté, le long du bord interne des yeux, & dont l'autre au milieu & échancrée au bout. Les eſpaces qu'elles occupent, ſont élevés; celui du milieu a un gros point enfoncé & noir. Le vertex a deux ſillons bien marqués & profonds: ſur chaque ſillon eſt placée une tache jaune & bifide, ou formée de deux petites lignes. Les angles poſtérieurs de la tête ſont jaunes, avec une tache noire. Les yeux ſont d'un brun-foncé. Le ſegment antérieur du corcelet eſt fortement bordé de jaune; le ſecond ou le dos a quatre taches de la même couleur, dont deux latérales & près des ailes; la troiſième en devant, & ayant la forme d'un cœur très-évaſé; la quatrième oppoſée à la précédente, & ſituée près de l'écuſſon. L'abdomen eſt court, large & très-aplati: ſon deſſous eſt noir; mais le deſſus, à commencer au ſecond anneau, eſt livide en d'un jaunâtre un peu rouſſeâtre. La plupart de ces ſegmens ont une ride tranſverſale, & le bord poſtérieur de quelques-uns eſt plus foncé.

Les côtés du ventre ont, tant en deſſus qu'en deſſous, des taches plus pâles ou jaunâtres. Le deſſous du corps en offre quelques autres de la même couleur, dont deux plus remarquables, en forme de lignes, ſituées ſur la poitrine, une de chaque côté, & deux près du milieu du bord poſtérieur de l'avant-dernier ſegment. Les pattes ſont en entier d'un jaune-pâle. Les ailes ont une foible teinte jaunâtre : c'eſt auſſi la couleur de leurs nervures & du ſtigmate.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

13. Pamphilie vide.

Pamphilius inanitus.

Pamphilius niger, capite anticè & poſticè utrinquè, ſegmenti antici thoracis margine pedibuſque flavis ; abdomine pallidè fulvo, ſubdiaphano, baſi apiceque nigris; antennis fulveſcentibus, articulo tertio ſequenti vix longiore.

Pamphilius inanitus. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 3. *p.* 235.

Tenthredo inanita *nigra, antennis fulvis, ſetaceis; abdomine fulvo, diaphano; apice nigro.* Vill. *Ent. Linn. tom.* 3. *p.* 125. *n°.* 37. *tab.* 7. *fig.* 21.

Lyda inanis *capite anticè poſticèque utrinquè, alarum ſtigmate pedibuſque pallidis, abdominis medio rufo.* Klug, *Act. Curioſ. Nat.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 13.

Elle a un peu plus de quatre lignes de long. Ses antennes ſont d'un fauve-clair, compoſées d'un grand nombre d'articles, dont le troiſième à peine plus long que le ſuivant. Le corps eſt noir. La tête eſt ponctuée. Son chaperon, juſqu'à l'origine des antennes, eſt jaune, & a au milieu une carène aiguë, qui ſe termine à une éminence frontale, & diviſée en deux par un enfoncement. Le vertex a deux ſillons profonds : ſon extrémité poſtérieure offre une ligne jaune, arquée ou ſuivant le contour de la tête, à partir des yeux, & interrompue au milieu. Les yeux ſont noirs. Le bord poſtérieur du premier ſegment du corcelet & l'attache des ailes ſont jaunes. L'abdomen eſt d'un fauve-jaunâtre, avec le premier anneau & les deux ou trois derniers noirs. Vu à la lumière, il paroît comme vide. Les pattes, à l'exception du premier article des hanches, ſont d'un jaune-pâle. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures & le ſtigmate d'un rouſſeâtre-clair. J'ai fait cette deſcription ſur une femelle.

Les individus que je préſume être les mâles ſont un peu plus petits & plus alongés. Le premier article de leurs antennes eſt jaunâtre. Le deſſus de l'abdomen eſt noir, avec le quatrième & le cinquième anneau en entier, les angles poſtérieurs du troiſième, les côtés des derniers & l'extrémité anale rouſſeâtres. Le ventre, les côtés de la poitrine & les pattes ſont d'un jaune-pâle. Ces individus reſſemblent, pour le reſte, à la femelle.

Elle ſe trouve aux environs de Lyon.

14. Pamphilie damier.

Pamphilius teſſelatus.

Pamphilius capite thoraceque albo nigroque variis, abdomine pedibuſque rubris, femoribus ſuprà nigris.

Lyda teſſelata *capite thoraceque albo nigroque variis, abdomine pedibuſque rubris, femoribus ſuprà nigris.* Klug, *Act. Curioſ. Nat.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 7. *tab.* 7. *fig.* 4.

Elle eſt un peu plus grande que la Pamphilie arlequine, & lui reſſemble beaucoup. Les antennes ſont jaunâtres, avec du noir ſur le premier article. La tête & le corcelet ſont noirs, avec des taches blanches, diſpoſées à peu près de la même manière que les taches jaunes de la Pamphilie arlequine. L'abdomen eſt rouge, avec les deux premiers anneaux noirs. Les pattes ſont rouges, avec le deſſus des cuiſſes noir.

Elle ſe trouve dans la Géorgie, en Amérique.

15. Pamphilie ceinturée.

Pamphilius cingulatus.

Pamphilius ater, antennis pedibuſque dilutè rufis, lineolis duabus pone oculos, ſcapulis ſcutelloque albidis; abdominis ſegmentis quarto & quinto ſuprà rufis; alis hyalinis, immaculatis.

Elle eſt un peu plus grande que la Pamphilie ponctuée, légérement pubeſcente & d'un noir-luiſant. Les antennes ſont compoſées d'environ vingt-deux articles, dont les deux premiers noirs, & les autres d'un fauve-pâle. Les derniers ſont un peu plus obſcurs, & le troiſième eſt fort long. Les palpes ſont d'un fauve très-pâle. Les mandibules ſont rouſſeâtres, avec la baſe plus pâle. La tête eſt très-ponctuée. Le milieu du chaperon eſt foiblement relevé en carène. L'extrémité ſupérieure du front eſt un peu raboteuſe, & diviſée, ainſi que le vertex, par deux lignes profondément imprimées & longitudinales; elles ſont réunies, derrière les petits yeux liſſes, par une petite ligne tranſverſe; ce qui forme une eſpèce de H alongée. On voit derrière chaque œil une petite raie arquée & blanchâtre. Une partie des épaules, le tubercule placé à l'origine des ailes & l'écuſſon ſont auſſi de cette couleur. Le deſſus de l'abdomen eſt d'un noir un peu bleuâtre. Le milieu du bord poſtérieur & ſupérieur de ſon troiſième ſegment, le deſſus des deux ſuivans, une portion de leur baſe exceptée, ſont d'un fauve preſque rouge. Le milieu de ces deux ſegmens & du ſixième eſt relevé, en forme d'arête tranſverſale. Le bord poſtérieur des anneaux du ventre ou du deſſous de l'abdomen eſt pâle ou blan-

châtre. Les pattes, à l'exception du premier article des hanches, ſont entiérement d'un fauve très-pâle. Les ailes ſont tranſparentes ou n'ont du moins qu'une teinte jaunâtre très-foible. Les nervures ſont noirâtres. Le fond du ſtigmate eſt un peu clair & d'un brun-jaunâtre.

Cette eſpèce ſe trouve aux environs de Paris, & a beaucoup d'affinité avec la Pamphilie des arbuſtes & avec la Lyde des jardins (*Lyda hortorum*), que M. Klüg caractériſe ainſi : *très-noire; milieu de l'abdomen fauve; écuſſon et pattes pâles.* (*Act. Curioſ. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 11.)

16. Pamphilie déprimée.

Pamphilius depreſſus.

Pamphilius antennis fulvo-teſtaceis, capite thoraceque nigris, flavo-maculatis; abdomine fulvo; pedibus flavo-ferrugineis; alis illarumque ſtigmate croceis.

Pamphilus depreſſus. Latr. *Hiſt. natur. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 13. *p.* 141. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 3. *p.* 235.

Tenthredo depreſſa *capite thoraceque nigris, charactéribus flavis, pedibus abdomineque ferrugineis.* Schrank, *Enum. Inſ. Auſtr. n°.* 691.

Tenthredo depreſſa. Vill. *Ent. Linn. tom.* 3. *p.* 124. *n°.* 31.

Tenthredo depreſſa. Panz. *Faun. Inſect. Germ.* 65. *tab.* 11. — *Reviſ. der Hymenopt. p.* 50.

Lyda depreſſa *capite thoraceque nigro flavoque variis, abdomine pedibuſque flaveſcentibus.* Klug, *Act. Curioſ. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 5.

Schrank & d'autres naturaliſtes citent la Mouche-à-ſcie, n°. 21, de Geoffroi, comme ſynonyme de cette eſpèce, ſans réfléchir que la différence dans la compoſition des antennes ne permet pas de la mettre dans la même diviſion.

La Pamphilie déprimée eſt preſqu'auſſi grande que celle du Bouleau. Ses antennes ſont d'un fauve-teſtacé, &, d'après la figure de Panzer, le troiſième article n'eſt pas plus long que le ſuivant. La tête eſt noire, avec ſa partie antérieure, ſon contour marginal & différentes taches jaunes; elle a deux ſillons longitudinaux. Le corcelet eſt noir, & diverſement taché de jaune. L'abdomen eſt fauve. La poitrine eſt noire, avec une ligne jaune & oblique de chaque côté. Les pattes ſont d'un fauve-jaune. Les ailes ſont preſque ſafranées : leur ſtigmate eſt de cette couleur. Dans la figure de Panzer, les nervures, le ſtigmate & l'extrémité poſtérieure des ailes ſont noirâtres. On voit auſſi quelques taches ou eſpaces de cette couleur ſur le deſſus des premiers anneaux de l'abdomen, vers le milieu de leur bord antérieur.

Elle ſe trouve en Allemagne & en France.

17. Pamphilie jaunâtre.

Pamphilius luteſcens.

Pamphilius antennis nigris, ſubtùs rufis; capite nigro, maculâ anticâ flavâ; thorace nigro, maculis tribus dorſalibus rufis; abdomine flavo, margine pallido; pedibus flavis.

Tenthredo luteſcens, *thorace nigro, maculis tribus dorſalibus rufis; abdomine flavo, pallidè marginato.* Panz. *Faun. Inſ. Germ. Faſc.* 107. *tab.* 8.

Panzer a fait de cet inſecte une Tenthrède; mais ſes antennes, la forme de ſon corps, les cellules de ſes ailes, annoncent qu'il appartient au genre des Pamphilies ou des Lydes de Fabricius. Son corps a environ ſix lignes de longueur. Les antennes ſont noires en deſſus & fauves en deſſous. Pluſieurs articles ſont même entiérement de cette couleur; le troiſième eſt long. Les palpes ſont jaunes. Les mandibules ſont de la même couleur, avec les dents noirâtres. La tête eſt d'un noir-luiſant, ponctuée, avec une tache jaune entre les antennes. Le corcelet eſt très-noir, luiſant, avec trois taches fauves ſur le dos, dont deux oppoſées & latérales, & la troiſième, plus bas, placée ſur l'écuſſon, & formant, avec les précédentes, un triangle. Les deux premiers ſegmens de l'abdomen ſont noirs. Les autres ſont jaunes, avec le côté extérieur plus clair ou pâle. Toutes les pattes ſont d'un jaunâtre-pâle. Les ailes ſont tranſparentes, mais un peu obſcures, avec une tache noirâtre près de l'extrémité.

M. Klüg l'a trouvée à Berlin.

18. Pamphilie campagnarde.

Pamphilius arvenſis.

Pamphilius niger, antennis flavis, apice fuſcis; capite thoraceque ruſo-maculatis; abdomine ferrugineo, dorſo fuſco; pedibus rufis, femoribus poſticis ſuprà nigris; alis flavicantibus, punctо marginali nigro.

Cephaleia arvenſis, *antennis multiarticulatis, nigra; corpore depreſſo, antennis pedibuſque flavis.* Panz. *Faun. Inſect. Germ.* 86. *tab.* 9. — *Reviſ. der Hymenopt. p.* 50.

Lyda arvenſis *nigra, antennis pedibuſque flavis.* Klug, *Act. Curioſ.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 21.

Elle a la forme & la taille de la Pamphilie à tête rouge. Ses antennes ſont jaunes, avec l'extrémité noirâtre. Son corps eſt noir & luiſant. La tête eſt ponctuée, avec les mandibules & les palpes jaunes; le bord du chaperon, l'orbite des yeux, deux taches verticales & deux petites lignes occipitales, ferrugineux. Le corcelet eſt très-noir, ponctué, avec une ligne antérieure & tranſverſe, deux points ſur le dos & les tubercules cal-

leux ſitués à la naiſſance des ailes, de couleur fauve. L'écuſſon eſt ſans tache. L'abdomen eſt ferrugineux, luiſant, aplati, avec le dos noirâtre. Les pattes ſont fauves. Le deſſus des cuiſſes poſtérieures eſt noir. Les ailes ſont jaunâtres, avec le ſtigmate noir.

Elle ſe trouve dans les bois de l'Allemagne.

19. Pamphilie des forêts.

Pamphilius ſilvaticus.

Pamphilius ater, antennis flavidis; capitis maculis, ſcutello pedibuſque flavis; alis hyalinis, capitis verticè inæquali; antennarum articulo tertio ſequenti vix longiore.

Pamphilie des forêts. Latr. *Hiſt. natur. des Cruſt. & des Inſect. tom.* 13. *pag.* 139. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 3. *p.* 234.

Tenthredo ſilvatica, *antennis ſetaceis, corpore nigro; pedibus thoraciſque charactéribus flavis.* Linn. *Syſtem. Nat. ed.* 12. *tom.* 1. *p.* 926. *n°.* 41. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1561.

Mouche-à-ſcie ſéticorne, noire, à pattes jaunes. Deg. *Mem. tom.* 2. *p.* 1040. *pl.* 40. *fig.* 23.

Lyda ſilvatica *nigra, pedibus thoraceque charactéribus flavis.* Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 43.

Tenthredo ſilvatica. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 121. *n°.* 67. — *Mant. Inſect. tom.* 1. *p.* 256. *n°.* 55. — *Spec. Inſ. tom.* 1. *pag.* 416. *n°.* 52. — *Syſtem. Entom. p.* 323. *n°.* 34.

Lyda nemorum *atra, ſcutello niveo, antennis pedibuſque flavis.* Fabr. *Syſtem. Pyez. pag.* 45. *n°.* 11.

Tenthredo ſilvatica. Vill. *Ent. Linn. tom.* 3. *p.* 118. *n°.* 113.

Lyda ſilvatica *atra, antennis rufis, thorace maculis pedibuſque flavis.* Klug, *Act. Curioſ. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 8.

Pſen ſilvatica. Schrank, *Faun. Boica, t.* 2. *p.* 258. *n°.* 2045.

Tenthredo ſilvatica. Panz. *Faun. Inſ. Germ.* 65. *tab.* 10. — *Reviſ. der Hymen. p.* 49.

Cephaleia nemorum. Panzer, *Faun. Inſect. Germ.* 86. *tab.* 8.

Schæff. *Icon. Inſect. Ratisb. tab.* 105. *fig.* 6.

Elle eſt longue de quatre lignes, pointillée, d'un noir-foncé & luiſant. Les antennes ſont un peu plus courtes que le corps, comprimées, d'un jaunâtre un peu fauve, compoſées de vingt-cinq articles, dont le premier a une tache noire en deſſus, & dont le troiſième eſt à peine plus long que le ſuivant. Les mandibules ſont rouſſeâtres. Le devant de la tête eſt très-pointillé & un peu inégal. Son milieu forme une carène, aboutiſſant à une éminence frontale, & d'où partent deux ſillons qui vont juſqu'au bord poſtérieur de la tête. Les côtés du front, près des bords internes des yeux, ſont élevés, tranchans, & ont une ligne jaune. On voit, derrière chaque œil, une tache de la même couleur. L'attache des ailes, l'écuſſon & les pattes, à l'exception des hanches & du bas des cuiſſes, ſont également jaunes. Les ailes ſont tranſparentes, comme verniſſées, avec les nervures d'un jaunâtre-pâle, & le ſtigmate épais, alongé, & d'un brun-foncé.

On la trouve en Europe & au printems. Elle eſt très-commune en Suède, ſur les feuilles de l'arbre nommé *Bois de Sainte-Lucie*, & où elle dépoſe ſes œufs.

20. Pamphilie des arbuſtes.

Pamphilius arbuſtorum.

Pamphilius antennis corporeque nigris; lineola antè alas ſcutelloque albis; abdominis ſegmentis tertio, quarto & quinto pedibuſque rufis; alis hyalinis.

Pamphilius arbuſtorum. Latr. *Hiſt. natur. des Cruſt. & des Inſect. tom.* 13. *p.* 140. *n°.* 4. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 3. *p.* 235.

Lyda arbuſtorum *nigra, abdomine medio rufo, ſcutello punctoque alarum albis.* Fabr. *Syſtem. Pyez. p.* 46. *n°.* 15.

Tenthredo arbuſtorum. Fabr. *Entom. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 123. *n°.* 78.

Tenthredo lucorum. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 1. *p.* 256. *n°.* 64.

Lydæ arbuſtorum *nigra, abdomine medio rufo, ſcutello punctoque alarum albis.* Klug, *Act. Curioſ. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 19.

Tenthredo lucorum. Vill. *Entom. Linn. tom.* 3. *p.* 123. *n°.* 130.

Sa taille égale celle de la Tenthrède du Sapin. Ses antennes & ſon corps ſont noirs. La bouche eſt jaunâtre. Le corcelet eſt très-noir, avec une ligne à chaque épaule & l'écuſſon blancs. Le troiſième ſegment de l'abdomen, ainſi que les deux ſuivans, ſont rouges. Les pattes ſont fauves. Les ailes ſont tranſparentes, avec le ſtigmate noir & marqué d'un point blanc.

Elle ſe trouve en Angleterre & en Allemagne.

21. Pamphilie ponctuée.

Pamphilius punctatus.

Pamphilius ater, capite, thorace, abdominis margine albido-maculatis; femoribus nigris, apice albidis; alis hyalinis, nervis punctoque craſſo nigris; antennis penitùs nigris.

Tenthredo nemoralis *antennis ſetaceis, corpore atro; abdominis ſegmentis lateribus albis.* Linn. *Syſt. Nat. ed.* 12. *tom.* 1. *p.* 926. *n°.* 42. ? — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1562. ?

Lyda punctata *nigra, capite punctis; thorace margine abdomineque ſtrigis, albis.* Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 44. *n°.* 7.

Tenthredo punctata. Fabr. *Ent. Syſt. Suppl. p.* 218. *n°.* 71.

Tenthredo punctata. Coquer. *Illuſtr. Icon. Inſ. Dec.* 1. *p.* 17. *tab.* 3. *fig.* 9.

Lyda punctata *atra, capite thoraceque punctis, abdomine ſtrigis, poſticis albis.* Klug, *Act. Curioſ. Nat.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 9.

Pſen caprifolii. Schrank, *Faun. Boica, t.* 2. *p.* 257. *n°.* 2044.

Son corps eſt long de quatre lignes, d'un noir-foncé, luiſant, pointillé & légérement pubeſcent. Ses antennes ſont entiérement de la même couleur, preſqu'auſſi longues que lui dans les mâles, un peu plus courtes dans les femelles, & compoſées d'une vingtaine d'articles, dont le troiſième fort alongé. La tête eſt très-ponctuée. Ses mandibules ſont blanchâtres, avec l'extrémité brune. Le bord antérieur de ſon chaperon eſt un peu échancré de chaque côté. Le milieu de la face antérieure eſt élevé en carène, & marqué d'une tache blanchâtre & alongée. L'on remarque, près du bord interne des yeux & ſur le vertex, d'autres taches de la même couleur, mais plus petites. Le vertex eſt aſſez convexe, arrondi, & a deux petites lignes enfoncées & peu profondes. Le corcelet eſt noir, avec ſon bord antérieur, deux points ſur le dos & l'écuſſon blanchâtres. L'abdomen eſt noir, avec des taches blanchâtres ſur les bords; ces taches, nulles ou preſque nulles vers ſa baſe, s'élargiſſent peu à peu ſur les derniers anneaux, occupent une portion de leur bord poſtérieur, & y forment des raies courtes & tranſverſes. Le ventre, ou le deſſous de l'abdomen, eſt même preſqu'entiérement traverſé par deux ou trois raies ſemblables. Les cuiſſes ſont noires, avec le bout ou le genou blanchâtre. Les jambes & les tarſes ſont d'un rouſſeâtre-clair. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures & le ſtigmate noirs. La grandeur & le nombre des taches varient. Leur teinte tire un peu ſur le jaunâtre dans quelques individus.

Elle ſe trouve aux environs de Paris, dans les bois.

22. Pamphilie mi-partie.

Pamphilius dimidiatus.

Pamphilius ater, antennarum baſi, frontis maculâ pedibuſque flavis; abdomine poſticè flavo, faſciis brunneis; alis fuſcis, femoribus quatuor anticis maculâ nigrâ.

Mouche-à-ſcie ſéticorne, noire, à ventre jaune. Deg. *Mem. tom.* 2. *p.* 1040. *n°.* 35. *pl.* 40. *fig.* 22.

Lyda clypeata *atra, frontis maculâ, pedibus abdominiſque punctis utrinquè quatuor albis.* Klug, *Act. Curioſ. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 14. ?

Degeer, d'après lequel je décrirai cette eſpèce, dit qu'elle eſt de la grandeur des Mouches bleues de la viande. Son corps eſt large, plat & noir. Les antennes ſont noires, avec du jaune à leur origine. Les palpes & les mandibules ſont jaunes. On voit une tache de la même couleur ſur le front, entre les antennes. A l'origine des ailes eſt un tubercule pareillement jaune. La partie antérieure de l'abdomen eſt noire, & la poſtérieure jaune, avec des raies tranſverſes, brunes ou rouſſeâtres. Les pattes ſont jaunes. Les deux premières paires ont une tache noire ſur leurs cuiſſes. Les ailes ont une forte teinte de brun, avec une tache (le ſtigmate probablement) noire.

M. Klüg rapporte cette eſpèce de Degeer à ſon *Lyda clypeata;* mais les caractères diſtinctifs qu'il aſſigne à ce dernier inſecte ſemblent convenir plutôt à la Pamphilie ponctuée qu'à la précédente.

La Pamphilie mi-partie ſe trouve en Suède.

23. Pamphilie alpine.

Pamphilius alpinus.

Pamphilius ſublinearis, niger, thoracis puncto, abdomine pedibuſque luteſcentibus.

Lyna alpina, *corpore ſublineari nigro; thoracis puncto, abdomine pedibuſque luteſcentibus.* Klug, *Act. Curioſ. Natur.* 1808. *Lyd. Monogr. Spec.* 18.

Cette eſpèce eſt diſtinguée de ſes congénères par la forme étroite & preſque linéaire de ſon corps. Elle eſt noire, avec un point ſur le corcelet, l'abdomen & les pattes jaunâtres.

Elle a été trouvée ſur des montagnes alpines de l'Allemagne.

24. Pamphilie marquée.

Pamphilius ſignatus.

Pamphilius pallidus, thorace maculis tribus dorſalibus, longitudinalibus, ſcutelloque nigris.

Lyda ſignata *pallida, thorace maculis tribus dorſalibus, longitudinalibus nigris.* Fabr. *Syſtem. Pyez. p.* 44. *n°.* 4.

Tenthredo ſignata. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 2. *p.* 122. *n°.* 70. — *Mant. Inſ. t.* 1. *p.* 256. *n°.* 57. — *Spec. Inſect. tom.* 1. *p.* 416. *n°.* 54.

Tenthredo ſignata. Vill. *Ent. Linn. tom.* 3. *p.* 123. *n°.* 128.

Elle eſt de grandeur moyenne & pâle. Les antennes ſont noirâtres en deſſus & pâles en deſſous. La tête a un point noir à ſon ſommet. Le corcelet a ſur le dos trois taches longitudinales, très-noires. L'écuſſon eſt de cette couleur. La baſe de l'abdomen eſt marquée d'une petite raie noire. Les pattes ſont pâles.

Elle ſe trouve en Allemagne.

25. Pamphilie hémorrhoïdale.

Pamphilius hæmorrhoidalis.

Pamphilius ater, ano rufo, pedibus teſtaceis, femoribus baſi nigris.

Lyda hæmorrhoidalis *atra, ano pedibuſque teſtaceis.* Fabr. *Syſtem. Pyez. p.* 46. *n°.* 13.

Tenthredo hæmorrhoidalis. Fabr. *Entom. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 123. *n°.* 76. — *Mant. Inſ. tom.* 1. *p.* 256. *n°.* 62. — *Spec. Inſ. t.* 1. *p.* 417. *n°.* 59.

Tenthredo hæmorrhoidalis. Vill. *Entom. Linn. tom.* 3. *p.* 123. *n°.* 129.

Lyda hæmorrhoidalis. Spinol. *Inſect. Ligur. Faſc.* 1. *p.* 59.

Elle eſt petite & très-noire. Les antennes ſont ſétacées, noires, de la longueur du corps. L'anus eſt fauve. Les pattes ſont couleur de brique, avec la baſe des cuiſſes noire.

Elle ſe trouve en Allemagne & aux environs de Gênes, ſur le Froment, au témoignage de M. Spinola.

26. Pamphilie du Peuplier.

Pamphilius Populi.

Pamphilius atro-cœruleſcens, ore, palpis tibiiſque anticis flavis.

Tenthredo Populi, *antennis ſetaceis, atro-cœruleſcens; ore, palpis tibiiſque anticis flavis.* Linn. *Syſt. Nat. ed.* 12. *tom.* 1. *p.* 927. *n°.* 45.

Lyda Populi, *atro-cœruleſcens, ore, palpis tibiiſque flavis.* Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 44. *n°.* 5.

Tenthredo Populi. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 122. *n°.* 70. — *Mant. Inſect. tom.* 1. *p.* 256. *n°.* 58. — *Spec. Inſ. tom.* 1. *p.* 417. *n°.* 55. — *Syſt. Ent. p.* 324. *n°.* 36.

Tenthredo Populi. Vill. *Ent. Linn. tom.* 3. *p.* 119. *n°.* 116.

Elle eſt d'une taille moyenne & d'un bleuâtre-noir ou très-foncé. La bouche eſt jaune. Le corcelet eſt noir, avec ſes bords & une partie des côtés de la poitrine, jaunes. L'abdomen eſt de cette couleur, avec des taches tranſverſes, très-noires & opaques, ſur le dos. Les jambes antérieures ſont jaunes. Les ailes ſont noirâtres.

Elle ſe trouve en Suède, ſur le Peuplier.

27. Pamphilie de l'Églantier.

Pamphilius Cynosbati.

Pamphilius ater, abdomine lineari, pedibus ferrugineis, poſticis albo nigroque annulatis.

Pamphilius Cynosbati. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 13. *p.* 139. *n°.* 3. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 3. *p.* 235.

Tenthredo Cynosbati, *antennis ſetaceis, corpore atro, pedibus ferrugineis; poſticis albo nigroque annulatis.* Linn. *Syſt. Nat. ed.* 12. *tom.* 1. *p.* 927. *n°.* 43. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1563.

Mouche-à-ſcie à jambes variées. Geoffr. *Hiſt. des Inſ. tom.* 2. *p.* 287. *n°.* 36. *?*

Tenthredo Cynosbati. Fourc. *Entom. Pariſ. pars* 2. *p.* 377. *n°.* 42. *?*

Lyda Cynosbati *atra, pedibus ferrugineis, poſticis albo nigroque annulatis.* Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 44. *n°.* 3.

Tenthredo Cynosbati. Fabr. *Ent. Syſt. emend. tom.* 2. *p.* 121. *n°.* 68. — *Mant. Inſect. tom.* 1. *p.* 256. *n°.* 56. — *Spec. Inſect. tom.* 1. *p.* 416. *n°.* 53. — *Syſt. Ent. p.* 324. *n°.* 35.

Tenthredo Cynosbati. Vill. *Ent. Linn. tom.* 3. *p.* 119. *n°.* 115.

Cette eſpèce, ſuivant Linné, eſt petite, & a le port d'un Ichneumon. Ses antennes ſont très-noires, & compoſées de dix-huit articles. Le corps eſt très-noir. L'abdomen eſt linéaire. Les pattes ſont fauves. Les poſtérieures ſont annelées de blanc & de noir.

Geoffroy dit que le corcelet a trois points jaunes, un de chaque côté, aux attaches des ailes, & le troiſième à ſa pointe ou vers l'écuſſon. N'eſt-ce pas une autre eſpèce? Cet auteur penche à regarder comme une ſimple variété de la précédente la Mouche-à-ſcie, qu'il décrit au n°. 37. *(La Mouche-à-ſcie à point jaune au corcelet, & le milieu du ventre fauve, tom.* 2, *p.* 288. — *Tenthredo rubi.* Fourc.) Elle a deux lignes & demie de long. Son corps eſt noir. Ses antennes ſont brunes & preſqu'auſſi longues que le corps. Le corcelet a deux lignes jaunes & obliques, une de chaque côté, au-devant de l'attache des ailes; il eſt terminé par un point de cette couleur. Le ſecond anneau de l'abdomen & les trois ſuivans ſont fauves, de même que les pattes. Quelques individus ont cependant les jambes poſtérieures panachées de blanc & de noir; & c'eſt d'après cela que Geoffroy ſoupçonne que cet inſecte pourroit n'être qu'une variété de l'eſpèce précédente. Il m'eſt inconnu. Son corps étant étroit & alongé, je préſume qu'il n'appartient pas au genre des Pamphilies.

Linné cite, à l'occaſion de cet inſecte, les figures 1 à 6 de la planche 15, du tome V des Mémoires de Réaumur. Les numéros 1 à 3 repréſentent

des morceaux de branche de Roſier, où une Tenthrédine, bien différente, d'après ce qu'en dit Réaumur, de l'eſpèce de Linné, dont il eſt ici queſtion, a placé ſes œufs. Les numéros 3 & 4 font voir des antennes groſſies d'hylotomes. La figure 6 nous montre une Tenthrédine faiſant une entaille dans une des groſſes côtes des feuilles de Roſier; mais cette eſpèce eſt toute noire : une partie de ſes jambes eſt ſeulement jaunâtre. Ainſi aucune de ces figures ne peut s'appliquer à la Tenthrède de l'Églantier de Linné.

Elle ſe trouve en Europe.

28. Pamphilie des bois.

Pamphilius ſaltuum.

Pamphilius atro-cœruleus, abdomine toto croceo, alis fuſcis; anticis margine maculâque nigris.

Tenthredo ſaltuum, *antennis ſetaceis, corpore nigro, abdomine luteo.* Linn. *Syſt. Nat. ed.* 12. *t.* 1. *p.* 927. *n°.* 48. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1566.

Lyda ſaltuum *nigra, abdomine luteo.* Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 46. *n°.* 12.

Tenthredo ſaltuum. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 122. *n°.* 75. — *Mant. Inſect. tom.* 1. *p.* 256. *n°.* 61. — *Spec. Inſect. tom.* 1. *p.* 417. *n°.* 58.

Tenthredo ſaltuum. Vill. *Ent. Linn. tom.* 3. *p.* 120. *n°.* 120.

Le corps, ainſi que les pattes, eſt d'un bleu très-foncé. L'abdomen eſt entièrement ſafrané. Les ailes ſont noirâtres. Les ſupérieures ont une tache & la côte noires.

Cet inſecte eſt lent & ſe trouve en Suède.

29. Pamphilie jaune.

Pamphilius flavus.

Pamphilius flavus, maculâ alarum ferrugineâ.

Tenthredo flava *flava, maculâ alarum ferrugineâ.* Linn. *Syſtem. Nat. ed.* 12. *tom.* 1. *p.* 927. *n°.* 49. — *Faun. Suec. ed.* 2. *n°.* 1567.

Lyda flava *flava, maculâ alarum ferrugineâ.* Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 46. *n°.* 14.

Tenthredo flava. Ent. Syſt. em. tom. 2. *p.* 123. *n°.* 77. — *Mant. Inſ. tom.* 1. *p.* 256. *n°.* 63. — *Spec. Inſ. tom.* 1. *p.* 417. *n°.* 60. — *Syſt. Ent. p.* 324. *n°.* 4.

Tenthredo flava. Vill. *Entom. Linn. tom.* 3. *p.* 127. *n°.* 121.

Réaum. *Mem. Inſ. tom.* 3. *pl.* 10. *fig.* 6. 7.?

Elle eſt, ſuivant Linné, de la grandeur d'une petite Fourmi. Son corps eſt renflé & tout jaune. Les yeux ſont noirs. Les ailes ſont d'un gris-jaune, avec une tache fauve & peu marquée dans leur milieu.

La Mouche-à-ſcie, figurée par Réaumur, à la planche précitée, a, quant à la couleur du corps, quant à la longueur des antennes, des rapports avec cette eſpèce, ainſi que l'avoit remarqué Linné; mais je ne puis aſſurer que ce ſoit le même inſecte, d'autant plus que la Mouche-à-ſcie de Réaumur a ſes ailes bordées extérieurement de brun, caractère dont le naturaliſte ſuédois ne fait point mention.

L'eſpèce de Réaumur place ſes œufs, à la file les uns des autres, contre les nervures de la ſurface inférieure des feuilles du Groſeillier. Les files de ces œufs ſont ſouvent interrompues; mais un fait remarquable, c'eſt qu'ils ne paroiſſent pas être inſérés dans des entailles, mais ſimplement collés. Ils ſont ſi adhérens, que Réaumur n'a pu réuſſir à les détacher ſans les crever. Comme les femelles de ces inſectes ont cependant une ſcie, comme en pondant chaque œuf elles courbent leur ventre, & ſemblent vouloir entailler la place dans laquelle elles cherchent à les mettre, il ſeroit poſſible qu'elles y fiſſent une fente très-légère, & qui fourniroit à l'œuf une humidité ſuffiſante. Réaumur n'a pu, en ſe ſervant même d'une loupe aſſez forte, découvrir l'entaille. Peut-être avoit-elle été bouchée par la peau de l'œuf, qui y étoit reſtée attachée. La ponte ſe fait très-rapidement. Une femelle qu'il obſervoit dans cette opération, pondit, dans l'eſpace d'un quart d'heure, dix œufs, d'une forme oblongue, & qu'elle avoit placés ſur la partie la plus relevée de la côte de la feuille.

La larve ou la Fauſſe-Chenille de cette eſpèce a vingt-deux pattes. Le quatrième anneau de ſon corps eſt le ſeul qui en ſoit dépourvu. Le fond de ſa couleur, avant ſa dernière mue, eſt d'un vert-céladon, mêlé d'un peu de jaunâtre, ſurtout poſtérieurement. Elle paroit comme chagrinée, à raiſon des tubercules noirs & très-nombreux dont elle eſt très-couverte. Ces tubercules diſparoiſſent à la dernière mue. La nouvelle peau eſt liſſe & d'un blanc ayant une teinte jaune. Les deux anneaux de chaque extrémité ſont d'un jaune preſque citron.

Pluſieurs de ces Fauſſes-Chenilles, que Réaumur élevoit, entrèrent en terre au commencement de ſeptembre, pour faire leurs coques & ſe métamorphoſer. L'inſecte parfait naquit dans les premiers jours d'avril de l'année ſuivante.

Les larves connues des Pamphilies n'ayant que ſix pattes, il eſt probable que l'eſpèce dont nous venons de parler n'eſt pas de ce genre. *(Lat.)*

PANACHE. Geoffroy a donné ce nom à un genre d'inſectes qu'il nomme *Ptilinus* en latin, & qui ne comprend que deux eſpèces, dont l'une appartient au genre Ptilin, & l'autre à celui de Drile. *(Voyez ces mots.)*

PANAGÉE. *Panagæus.* Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Coléoptères, & de la famille des Carabiques.

Les Panagées ont les antennes filiformes, plus

courtes que le corps; ſix antennules, dont deux filiformes, très-courtes, & quatre alongées, terminées par un article plus grand que les autres & triangulaire; les mandibules ſimples; les jambes antérieures marquées d'une échancrure vers leur extrémité interne.

Ces inſectes ont été détachés, par M. Latreille, des Carabes, dont ils faiſoient partie autrefois, & dont ils ſe diſtinguent principalement par le dernier article des quatre antennules poſtérieures, plus gros que ceux qui le précèdent, de figure triangulaire, ayant deux angles aigus & un droit preſqu'ouvert. Ils entrent dans la diviſion des Carabiques, qui ont une échancrure ou entaille profonde vers l'extrémité des jambes antérieures. Ils ſe rapprochent un peu de Cychres, des Caloſomes & des Carabes par la forme du corps & par les antennules; mais les Cychres ont les mandibules bidentées, tandis qu'elles ſont ſimples dans les Panagées. De plus, les antennules ſe terminent, dans les premiers, par un article plus large & plus comprimé. Les Caloſomes & les Carabes ont le dernier article des quatre antennules poſtérieures guère plus grand que ceux qui précèdent, & ces trois genres ont les jambes antérieures ſans entaille.

M. Clairville a adopté ce genre dans ſon *Entomologie helvétique*; il en a développé les caractères, & a donné une fort bonne figure du Panagée grand-croix, ainſi que des parties de la bouche, des antennes & de la jambe antérieure de cet inſecte.

Les antennes des Panagées ſont filiformes, un peu plus longues que la moitié du corps, & compoſées de onze articles, dont le premier eſt renflé, un peu alongé, aminci à ſa baſe ſeulement; le ſecond eſt court, preſque cylindrique ou s'amincifſant à peine en allant de l'extrémité à la baſe; le troiſième eſt un peu plus long que ceux qui viennent après, qui ſont tous preſqu'égaux & cylindriques. Elles ſont inſérées à la partie latérale de la tête, un peu au-devant des yeux.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de ſix antennules.

La lèvre ſupérieure eſt cornée, peu avancée, plus large que longue, largement échancrée & à peine ciliée antérieurement.

Les mandibules ſont cornées, ſimples, aſſez larges, comprimées, un peu creuſes en deſſous, tranchantes à leur bord interne, un peu arquées & pointues à leur extrémité.

Les mâchoires ſont cornées, terminées par un crochet aigu, fortement ciliées tout le long du bord interne.

La lèvre inférieure eſt cornée, très-courte; le bord ſupérieur eſt large, droit & tranchant.

Le menton eſt tridenté. La dent du milieu eſt peu avancée, petite, obtuſe, preſque bifide; les dents latérales ſont très-grandes, arrondies.

Les antennules antérieures ou maxillaires internes ſont filiformes, très-courtes, à peine de la longueur des mâchoires, & compoſées de deux articles preſqu'égaux; le dernier eſt arrondi à ſon extrémité: elles ſont inſérées au dos des mâchoires.

Les antennules moyennes ou maxillaires externes ſont trois ou quatre fois plus longues que les premières, & compoſées de quatre articles, dont le premier eſt petit, mince; le ſecond eſt long, plus étroit à ſa baſe qu'à ſon extrémité; le troiſième eſt une fois plus court que le précédent; le dernier, à peine plus long que celui-ci, eſt plus large & a une figure triangulaire, dont le plus long côté du triangle eſt à la partie extérieure. Elles ſont inſérées au dos des mâchoires, un peu au deſſous de la baſe des premières.

Les antennules poſtérieures ſont de longueur moyenne, & compoſées de trois articles, dont le premier eſt court & mince; le ſecond un peu alongé, aminci à ſa baſe; le troiſième eſt un peu plus large que le dernier article des antennules intermédiaires, & a, comme lui, une figure triangulaire. Elles ſont inſérées à l'extrémité antérieure de la lèvre inférieure.

La tête eſt étroite, un peu plus longue que large, portée ſur un col étroit, enfoncé dans le corcelet. Les yeux ſont petits, arrondis & très-ſaillans.

Le corcelet eſt plus étroit que les élytres, déprimé, un peu rebordé, ordinairement raboteux. L'écuſſon eſt petit, triangulaire & pointu.

Les élytres ſont preſqu'ovales, convexes, aſſez dures, rebordées, de la grandeur de l'abdomen qu'elles embraſſent un peu de tous les côtés. Elles cachent, dans un petit nombre d'eſpèces, deux ailes membraneuſes, dont l'inſecte fait quelquefois uſage.

Les pattes ſont aſſez longues, comme dans tous les Carabiques. Les cuiſſes ſont ſimples, peu renflées. Les jambes ſont minces, alongées; les antérieures ſeulement ont, vers leur extrémité, une entaille aſſez profonde, accompagnée, tant en deſſus qu'en deſſous, d'une petite épine. Les tarſes ſont minces, alongés, filiformes, compoſés de cinq articles, dont le dernier eſt terminé par deux crochets. Les tarſes antérieurs, dans les mâles ſeulement, ont les deux premiers articles plus larges que les autres.

Les Panagées ſont de fort jolis inſectes, peu nombreux en eſpèces, preſque toutes étrangères. L'Europe n'en a juſqu'à préſent qu'une ſeule de connue, qui ne le cède aux étrangères que par la taille, beaucoup plus petite. Ces inſectes vivent de rapine & ſe tiennent dans les endroits humides, au bord des eaux, ſous des pierres, ſous des débris de végétaux. On les trouve auſſi quelquefois parmi les mouſſes, dans les lieux ombragés & humides. Ils courent avec aſſez de légéreté, & ne font point uſage de leurs ailes lorſqu'on veut les ſaiſir; mais il eſt probable qu'ils s'en ſervent lorſqu'ils veulent ſe tranſporter à de grandes diſtances. La plupart des eſpèces ſont aptères, & les élytres ſont alors réunies par leur future.

PANAGÉE.

PANAGÉE.

PANAGÆUS. Latr. Clairv. CARABUS. Fabr. Linn. Geoffr. Payk. Panz.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, plus longues que la moitié du corps.

Six antennules; les antérieures courtes, filiformes; les quatre postérieures alongées, terminées par un article large, triangulaire.

Mandibules larges, simples, un peu arquées, tranchantes à leur bord interne.

Jambes antérieures ayant une entaille vers leur extrémité intérieure.

Tête plus étroite que le corcelet.

ESPÈCES.

1. Panagée quadrimaculé.

Noir; élytres avec quatre taches jaunes; corcelet avec une entaille de chaque côté.

2. Panagée recourbé.

Noir; élytres presque sillonées, avec deux taches sur chaque, transverses, jaunes; corcelet arrondi, avec les bords relevés.

3. Panagée anguleux.

Velu, noir; corcelet cannelé, ovale; élytres sillonées, marquées de deux bandes jaunes, interrompues.

4. Panagée quadrimoucheté.

Noir; élytres striées, marquées de quatre taches rouges; corcelet arrondi, raboteux.

5. Panagée grand-croix.

Noir; élytres avec des stries ponctuées et deux grandes taches fauves; corcelet orbiculé, raboteux.

1. Panagée quadrimaculé.

Panagæus quadrimaculatus.

Panagœus ater, elytris ſtriatis, maculis duabus fulvis; thorace orbiculato, reflexo, poſticè utrinquè emarginato.

Il a de neuf à dix lignes de longueur, & les élytres en ont trois & demi à leur milieu. Les antennes ſont un peu velues. La tête a un léger rebord au deſſus des antennes, depuis la bouche juſqu'aux yeux. Le corcelet eſt fortement ponctué, marqué d'une ligne enfoncée, qui s'arrête au milieu: il eſt auſſi large que long, coupé à ſa partie antérieure & à ſa partie poſtérieure, relevé ſur les côtés, avec une entaille profonde près de l'angle poſtérieur. Tout le corps eſt très-noir, un peu luiſant, avec quatre taches d'un jaune-fauve ſur les élytres, deux ſur chaque. Ces élytres ſont preſqu'ovales, pointillées, & marquées chacune de neuf ſtries.

Il ſe trouve à la Nouvelle-Hollande, & eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

2. Panagée recourbé.

Panagæus reflexus.

Panagœus ater, elytris ſulcatis, maculis duabus tranſverſis flavis; thoracis margine rotundato, reflexo.

Carabus reflexus. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 1. *pars* 1. *p.* 147. *n°.* 102.

Cychrus reflexus. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 166. *n°.* 5.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, Carabe recourbé, n°. 40.

3. Panagée anguleux.

Panagæus angulatus.

Panagœus hirtus, ater, thorace canaliculato, elytris ſulcatis; faſciis duabus flavis, interruptis.

Carabus angulatus. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 1. *pars* 1. *p.* 148. *n°.* 103.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, Carabe anguleux, n°. 41.

4. Panagée quadrimoucheté.

Panagœus quadriguttatus.

Panagœus ater, elytris ſulcatis, punctatis; maculis quatuor rufis; thorace rotundato, ſcabro.

Il a ſix lignes de longueur & deux un quart de largeur au milieu des élytres. Les antennes ſont un peu velues. La tête eſt fortement ponctuée, & a, comme les précédens, un rebord au deſſus des antennes, qui part de la bouche, & s'étend juſqu'aux yeux. Le corcelet eſt fortement ponctué, tout guilloché, marqué d'une ligne longitudinale, enfoncée, dans toute ſa longueur. Il eſt à peu près auſſi large que long: ſes bords ſont arrondis, peu relevés, & il eſt coupé droit à ſa partie antérieure, ainſi qu'à ſa partie poſtérieure. Tout le corps eſt très-noir, avec quatre petites taches rouges, arrondies, ſur les élytres, deux ſur chaque. Ces élytres ont chacune neuf ſtries ou ſillons dans leſquels on voit une ſuite de points enfoncés bien marqués. Les pattes ſont un peu plus courtes que dans les eſpèces précédentes.

Il ſe trouve à la Nouvelle-Hollande, d'où il a été apporté par feu Perron.

Il eſt conſervé au Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

5. Panagée grand-croix.

Panagæus crux major.

Panagœus niger, elytris ſtriatis, punctatis; maculis quatuor rufis; thorace orbiculato, ſcabro.

Panagœus crux major *niger, profundè punctatus; elytris punctato-ſtriatis, rubris; cruce apiceque nigris.* Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. t.* 1. *p.* 220. *n°.* 1.

Panagée bipuſtulé. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 8. *p.* 292. *tab.* 73. *fig.* 7.

Panagœus crux major. Clairv. *Ent. Helv. t.* 2. *p.* 98. *tab.* 15.

Carabe bipuſtulé. Oliv. *Ent. tom.* 3. *Gen.* 35. *n°.* 143. *tab.* 8. *fig.* 95. *a. b.*

Carabus crux major. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 1. *p.* 160. *n°.* 158. — *Syſt. Eleut. t.* 1. *p.* 202. *n°.* 176.

Carabus bipuſtulatus. Payk. *Monogr. Carab. n°.* 49.

Carabus crux major. Payk. *Faun. Suec. t.* 1. *p.* 137. *n°.* 52.

Carabus crux major. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 16. *tab.* 1.

Voyez, pour la deſcription & les autres ſynonymes, Carabe bipuſtulé, n°. 143.

PANGONIE. *Pangonia.* Genre d'inſectes de l'Ordre des Diptères, & de la famille des Taoniens.

Les Pangonies ſont des Diptères très-voiſins de ceux qui, durant les chaleurs, tourmentent ſi cruellement les chevaux, les bœufs, & que l'on appelle *Taons.* Non-ſeulement elles en préſentent la forme extérieure & générale, mais les détails particuliers de leur organiſation ſont encore eſſentiellement les mêmes. Pour former les Pangonies, la Nature s'eſt bornée à diminuer la grandeur des antennules des Taons, à étendre leur trompe en longueur aux dépens de ſon épaiſſeur, & à lui donner la figure d'une eſpèce de bec long & menu; deux antennes qui ſont à peine de la longueur de la tête, de trois pièces, dont la dernière, plus longue, en forme d'alène, & diviſée en huit ar-

raux ; deux antennules fort courtes, preſque coniques, biarticulées, élevées, ſaillantes & inſérées près de la cavité de la bouche ; une trompe preſque ſétacée, penchée en avant, renfermant un ſuçoir compoſé de quatre petits filets écailleux ; une tête hémiſphérique, preſqu'entiérement occupée par les yeux, de la largeur & de la hauteur du corcelet ; un abdomen déprimé & triangulaire ; deux ailes grandes, écartées & horizontales ; des pattes longues & grêles : tels ſont les caractères eſſentiels qui ſignalent les Pangonies.

Ce genre eſt ſi rapproché de celui des Taons, que Linné & Fabricius ne l'en avoient pas diſtingué. Degeer fit un changement à cet égard, & tranſporta les Taons à trompe alongée, qui ſont des Pangonies ou des inſectes très-analogues, dans le genre des Bombilles. C'eſt là auſſi que M. Olivier a placé les Pangonies qu'il a connues. Mais quoique ces inſectes aient une trompe preſque ſemblable à celle des Bombilles proprement dits, ils en diffèrent cependant ſous pluſieurs rapports, comme par la compoſition de la troiſième & dernière pièce des antennes, leurs palpes beaucoup plus grands ; par leur tête, auſſi large & auſſi haute que le corcelet ; par l'horizontalité de leur corps, &c. Ces conſidérations m'ont engagé à inſtituer le genre Pangonie (*Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 3, *p.* 457). J'ai d'abord formé avec lui & celui de Némeſtrine, une petite famille, les *Siphonculés ;* mais je l'ai ſupprimée depuis (*Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 4), & ces deux genres ont été refondus, l'un, ou celui de Pangonie, dans la famille des Taoniens ; l'autre, ou celui des Némeſtrines, dans la famille des Anthraciens. Fabricius a adopté, dans ſon *Syſtème des Antliates*, le premier de ces genres. M. Meigen, n'ayant pas eu connoiſſance de mon travail, avoit établi la même coupe générique, ſous le nom de *Tanygloſſa*.

Les antennes des Pangonies ſont ſubulées, à peine de la longueur de la tête, inſérées à ſa partie antérieure, entre les yeux, preſque contiguës à leur baſe, enſuite divergentes & avancées ; elles ſont compoſées de trois pièces. Les deux inférieures ſont plus courtes & poilues : la première eſt deux fois au moins plus longue que la ſuivante, preſque cylindrique & un peu amincie vers ſa naiſſance ; la ſeconde eſt preſque de la même groſſeur, mais beaucoup plus courte, en forme de toupie tronquée, & plus large que longue ; la troiſième eſt un peu plus longue que les deux autres réunies, & a la forme d'une alène comprimée ; elle eſt diviſée en huit petits articles, dont le premier beaucoup plus épais, plus long que les ſix qui viennent après, arrondi, & les ſix ſuivans courts, en forme d'anneaux, & inſenſiblement plus menus ; le dernier eſt le plus long, en cône grêle & alongé, ou terminé en pointe. Ces antennes ont eſſentiellement la même forme que celle des Taons : ſeulement elles ſont un peu plus grêles, & le premier article de leur troiſième pièce n'eſt pas prolongé en deſſus en forme de dent, comme dans les antennes de ces derniers Diptères.

L'extrémité antérieure de la tête eſt un peu avancée en forme de muſeau conique, tronqué, & donne naiſſance à la trompe & aux deux antennules. Fabricius conſidère ce muſeau comme une lèvre ſupérieure.

La trompe, ainſi que je l'ai dit, offre l'apparence d'un bec ou d'un ſtylet auſſi long au moins que la tête & le corcelet, menu, aminci ordinairement & peu à peu pour ſe terminer en pointe, avancé, mais cependant incliné, & formant, avec le corps, un angle obtus. Cette trompe eſt compoſée d'une gaîne & d'un ſuçoir. La gaîne ou l'enveloppe extérieure de la trompe eſt preſque coriace, & a la forme d'un tube très-grêle, creuſé en goutière dans toute ſa longueur ſupérieure, d'abord cylindrique, puis allant en pointe ; il eſt un peu plus épais vers ſa baſe, & fendu à l'autre bout. Les deux diviſions de cette extrémité répondent évidemment aux deux lèvres qui terminent la trompe des Mouches. On en découvre les traces, même ſans le ſecours de la loupe, dans une eſpèce de la Nouvelle-Hollande. Ces lèvres y ſont renflées, & forment une petite maſſue terminale. Le ſuçoir prend naiſſance à l'extrémité antérieure de la tête, immédiatement au deſſus de l'origine de ſa gaîne, & s'inſère dans ſon canal ſupérieur ; il eſt preſque de la longueur de cette gaîne, & compoſé de quatre filets écailleux, ſétacés, également longs, mais d'épaiſſeur différente. Celui de deſſus, & qui ferme extérieurement la rainure, eſt le plus large, & a la forme d'une valvule : ſon côté ſupérieur a pluſieurs ſtries fines & longitudinales ; l'inférieur eſt creuſé en goutière. Ce filet eſt un peu arqué près du bout, & finit en pointe acérée. Deux des trois autres ſont plus étroits, capillaires & preſque égaux ; le quatrième, & qui, ce me ſemble, occupe le milieu, eſt plus large, plus mince, en forme de petite lame, dont le milieu eſt filloné.

Les antennules ſont inſérées à l'extrémité antérieure & inférieure de la tête, ſur les côtés de la trompe, mais un peu au deſſous de ſa naiſſance ; elles ſont filiformes, comprimées, très-courtes, élevées, un peu velues, de deux articles qui ſont preſque de la même grandeur, & dont le premier eſt cylindrique, & le dernier conique, ſubulé ou triangulaire : tantôt elles ſont preſque perpendiculaires ; tantôt elles ſe dirigent un peu en avant, de chaque côté de la baſe de la trompe.

Les Pangonies, ainſi que je l'ai dit plus haut, ont le port des Taons. Leur corps eſt peu alongé, & parſemé d'un petit duvet ſoyeux & luiſant.

Leur tête eſt preſqu'hémiſphérique, comprimée, appliquée exactement contre l'extrémité antérieure & verticale du corcelet, qu'elle déborde tant ſoit peu ; elle eſt en majeure partie occupée par les yeux, dans les mâles ſurtout. Les yeux liſſes

ſont extrêmement petits, & rapprochés en triangle ſur le ſommet poſtérieur; ils manquent ou ſont inviſibles dans les Taons.

Le corcelet eſt cylindrique, déprimé, un peu plus long que large, ſans diviſions apparentes, & ſe termine poſtérieurement, au deſſus de l'abdomen, par l'écuſſon ou une ſaillie épaiſſe, en carré tranſverſal, échancré de chaque côté.

L'abdomen eſt déprimé, en triangle, dont les diametres ſont preſqu'égaux, & dont les côtés ſont courbes; il eſt compoſé de ſix a ſept anneaux diſtinéts, dont le ſecond plus grand.

Les pattes ſont aſſez longues, grêles & preſque glabres ou légérement pubeſcentes. Les hanches de la premiére paire ſont plus grandes. Les cuiſſes, les jambes & les tarſes ſont filiformes. Les cuiſſes ſont un peu plus groſſes que les jambes : celles-ci ſont terminées par deux très-petites épines. Dans les Taons, les premières & les dernières n'en ont pas de ſenſibles. Le premier article des tarſes des Pangonies eſt fort long. L'extrémité du dernier offre deux crochets menus, arqués, ſimples, & trois petites pelotes membraneuſes, rétrécies vers leur baſe.

Les ailes ſont membraneuſes, grandes, preſque ovales, horizontales, écartées, & ſemblables à celles des Taons quant au nombre des nervures & à leur diſpoſition. On obſerve néanmoins, dans le plus grand nombre des eſpèces, que la longue cellule adoſſée au côté extérieur de la cellule diſcoïdale & centrale, ou, ſi l'on veut, la troiſième à partir du milieu de la côte, eſt fermée avant d'atteindre le bord poſtérieur de l'aile, & la joint par le moyen du prolongement d'une des nervures, tandis que, dans les Taons, l'extrémité de cette cellule touche le bord, & ſouvent même n'eſt fermée que par lui. Dans les Pangonies, le côté interne de la cellule qui précède, ou de la ſeconde, jette, au point où elle ſe reſſerre & devient arquée, un petit rameau intérieur. Ce rudiment de nervure eſt placé au ſommet de la première cellule du bord poſtérieur, ou de celle dont l'ouverture embraſſe l'angle formé par ce bord & la côte.

On conſultera, à cet égard, les figures de M. Meigen. Les ailerons ſont de grandeur moyenne, arrondis, rebordés & légérement ciliés; ils recouvrent une grande partie des balanciers.

Les Pangonies ſont des inſectes propres aux contrées méridionales, à l'Afrique ſurtout. Les eſpèces indigènes ne remontent pas au-delà du 45e. degré de latitude; elles ne ſont même pas très-communes dans les départemens les plus chauds, tels que ceux qui ſont ſitués ſur les bords de la Méditerranée. Ces Diptères volent avec une grande agilité de fleurs en fleurs, y puiſent, avec leur longue trompe, les ſucs mielleux qu'elles contiennent, s'y arrêtent un inſtant, & paſſent bientôt à une autre. M. Olivier ne les a jamais vus attaquer des animaux, ainſi que le ſont les Taons. Leurs métamorphoſes ſont ignorées.

Ce n'eſt qu'avec doute que je rapporte à ce genre les Taons que Linné nomme *roſtratus* & *barbatus;* ils ont bien le port des Pangonies; mais, ſuivant Degeer, la dernière pièce de leurs antennes n'eſt pas articulée.

La longueur relative de la trompe, variant ſuivant les eſpèces, nous offre le moyen de diviſer ce genre; mais n'ayant pas vu pluſieurs de celles que Fabricius a mentionnées, & les deſcriptions de cet auteur n'étant pas toujours aſſez complètes, je n'ai pu faire uſage de ce caractère, ni ſignaler les eſpèces avec autant de rigueur & de méthode que je l'aurois deſiré. L'étude des Pangonies eſt encore plus difficile que celle des Taons, attendu que ces Diptères ſont plus rares dans les collections, & qu'on poſſède rarement les deux ſexes.

PANGONIE.

PANGONIA. LATR. FABR. TABANUS. LINN. ROSS. BOMBYLIUS. OLIV. DEG.? TANYGLOSSA. MEIG.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes à peine de la longueur de la tête, de trois pièces, dont la dernière plus longue, en forme d'alène, divisée en huit articles; celui de la base arrondi sur ses côtés.

Trompe beaucoup plus longue que la tête, filiforme ou presque sétacée, avancée et droite.

Suçoir guère plus court que la trompe, de quatre soies ou filets, de longueur presque égale.

Deux antennules très-courtes, insérées près de la base de la trompe, filiformes, relevées ou avancées, de deux articles, dont le dernier terminé en pointe.

Corps peu alongé, ayant le port de la Mouche *domestique* et des Taons, déprimé horizontalement; tete presqu'hémisphérique, presqu'entiérement occupée par les yeux, de la largeur et de la hauteur au moins du corcelet; trois petits yeux lisses; abdomen presque triangulaire ou en ovale, tronqué à sa base, déprimé; ailes grandes, écartées, horizontales, ayant plusieurs cellules complètes; balanciers peu découverts; pattes filiformes, longues; toutes les jambes terminées par deux petites épines; trois pelotes au bout des tarses.

ESPÈCES.

1. PANGONIE ? rayée.

D'un noir-gris; corcelet rayé; abdomen à bandes grises; trompe de la longueur du corps.

2. PANGONIE bigarrée.

Couverte de poils fauves; abdomen fauve, avec des taches noirâtres sur le dos; ailes tachées; trompe de la longueur du corps.

3. PANGONIE mauritanique.

Noire, avec un duvet d'un roux-jaunâtre; le second segment de l'abdomen, son milieu excepté, et le bord des suivans fauves; ailes tachetées de noirâtre; trompe de la longueur du corps.

4. PANGONIE anale.

Corps noir; bout de l'abdomen fauve; trompe de la longueur du corps.

5. PANGONIE mouchetée.

Très-noire; deux lignes sur le corcelet, ses côtés, des points alignés sur l'abdomen, blancs.

6. PANGONIE ? barbue.

Abdomen fauve, avec le bout et des taches dorsales noires; le second et le troisième anneau bordés de blanc; trompe courte; ailes tachetées.

PANGONIE. (Insecte.)

7. Pangonie binotée.

Brune; corcelet rayé; ailes presque noirâtres, avec une tache marginale plus foncée; trompe courte, dilatée au bout.

8. Pangonie latérale.

Corcelet cendré, rayé de blanc; abdomen noir, avec les côtés de sa base et les bords des anneaux fauves; trompe courte; ailes sans tache.

9. Pangonie anguleuse.

Corcelet noir, presque rayé; abdomen très-noir; bords du second anneau, du quatrième et des deux suivans blancs: le second ayant seul la bordure continue.

10. Pangonie d'Amboine.

Corcelet noirâtre, presque rayé de blanc; dessus de l'abdomen noirâtre, avec le bord des anneaux d'un fauve-jaunâtre: son dessous blanc.

11. Pangonie dorsale.

Dessus du corcelet noirâtre, avec des lignes cendrées; abdomen d'un fauve jaunâtre pâle; son extrémité dorsale plus obscure, avec le milieu plus clair; ailes presque noirâtres; trompe courte.

12. Pangonie bordée.

Entiérement noire; corcelet et côtés de l'abdomen garnis d'un duvet fauve; trompe courte; ailes noirâtres.

13. Pangonie tabaniforme.

Noirâtre; antennes, jambes et tarses fauves; côtés de l'abdomen, le milieu de son dos, ayant une rangée de taches grises, formées par un duvet; anus d'un gris-roussâtre; trompe courte; ailes jaunâtres vers leur base.

14. Pangonie à ailes variées.

Noirâtre, avec un duvet jaunâtre; côtés supérieurs de la base de l'abdomen rousseâtres; ailes tachetées de noirâtre; trompe courte; dernier article des palpes alongé, subulé.

15. Pangonie tachetée.

Corcelet ayant un duvet jaunâtre et deux lignes plus pâles; abdomen d'un jaunâtre-fauve, avec des taches dorsales noirâtres; ailes avec une bande transverse et trois points près du bout noirâtres; trompe courte; palpes presque cylindriques.

16. Pangonie fasciée.

Corps noirâtre, avec un duvet jaunâtre; anneaux intermédiaires de l'abdomen et les suivans presque nus et noirâtres à leur base antérieure et dorsale; ailes noirâtres; pattes rousseâtres, avec les cuisses noires; trompe courte.

17. Pangonie fauve.

Fauve; des taches noires sur le dos de l'abdomen; trompe courte; ailes noirâtres.

1. Pangonie ? rayée.

Pangonia ? lineata.

Pangonia ? griseo-nigra, thorace lineato, abdomine fasciis griseis, proboscide longitudine corporis.

Pangonia lineata *obscura, thorace lineato, haustello corpore longiore.* Fabr. *Syst. Antl. p.* 89. *n°.* 1.

Tabanus rostratus *oculis fuscentibus, haustello longitudine corporis.* Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 362. *n°.* 1.

On a donné les autres synonymes & la description de cette espèce à l'article Bombille trompette, espèce n°. 25.

2. Pangonie bigarrée.

Pangonia variegata.

Pangonia ferrugineo-villosa, abdomine ferrugineo, maculis dorsalibus fuscis, alis maculatis, proboscide longitudine corporis.

Pangonia variegata *ferrugineo-villosa, abdomine ferrugineo, maculis dorsalibus fuscis, alis immaculatis (maculatis), rostro longitudine corporis.* Fabr. *Syst. Antl. p.* 92. *n°.* 8.

Elle a la forme & la taille de la Pangonie tachetée. Les antennes sont fauves, avec l'extrémité noire. La trompe est cylindrique, de la longueur du corps, noire, avec la base fauve. Le corcelet est garni de poils fauves. L'abdomen est fauve, avec des taches noires sur le dos, & les bords des anneaux un peu blancs. Les ailes ont des taches noirâtres. Les pattes sont rousses.

Elle se trouve en Barbarie, & paroît être voisine de la Pangonie mauritanique.

3. Pangonie mauritanique.

Pangonia mauritanica.

Pangonia nigra, testaceo-pubescens, abdominis segmento secundo, medio excepto, sequentium margine, ferrugineis; aliis fusco maculatis; proboscide corporis longitudine.

Tanyglossa mauritanica. Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 176.

Voyez, pour la description & la synonymie, l'article Bombille, espèce n°. 26, Bombille mauritanique.

Fabricius rapporte cet insecte, mais avec doute, à sa Pangonie bordée, *marginata.*

4. Pangonie anale.

Pangonia analis.

Pangonia corpore nigro, abdominis apice fulvo, proboscide longitudine corporis.

Pangonia analis *nigra, abdomine apice fulvo, haustello longitudine corporis.* Fabr. *Syst. Antl. p.* 91. *n°.* 6.

Les antennes sont fauves. La tête est noire, avec la trompe très-avancée & de la longueur du corps. Le corcelet est noir, velu, sans tache. L'abdomen est noir, avec l'extrémité fauve. Les ailes sont d'un blanc-transparent. Les pattes sont jaunes, avec les cuisses noires & hérissées de poils.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

5. Pangonie mouchetée.

Pangonia guttata.

Pangonia atra, thoracis lateribus lineolisque duabus, abdominisque punctis seriatis, albis.

Tabanus guttatus *ater, thoracis lateribus lineolisque duabus, abdominisque punctis medio quatuor marginalibusque octo albis.* Don. *Epit. Inst. of New Holl. Hymenopt. Dipt. fig.* 4.

Elle a près d'un pouce de longueur. Son corps est d'un noir très-foncé & luisant. Ses yeux sont noirâtres, & bordés extérieurement de blanc. Le corcelet a sur le dos deux lignes blanches, formées par un duvet & distantes; chacun de ses côtés a trois petites taches de la même couleur, & composées de même : une plus grande au-devant de l'attache de l'aile, & les deux autres plus reculées & plus voisines du dos. Il paroîtroit, d'après les caractères que M. Donovan assigne à cette espèce, & d'après sa figure, que ces taches latérales formeroient une ligne continue, se joignant même en devant avec celles du milieu du dos. L'abdomen a sept rangées longitudinales de points blancs, formées aussi par un duvet; trois en dessus, dont une au milieu du dos, & les deux autres marginales; quatre sous le ventre, ou deux sur chacun de ses côtés, & rapprochées. Les pattes sont noires. Les ailes sont de la même couleur, avec quelques espaces moins obscurs.

Elle se trouve à la Nouvelle-Galles, & m'a été envoyée par M. Alexandre Mac-Leay, secrétaire de la Société Linnéenne.

6. Pangonie ? barbue.

Pangonia ? barbata.

Pangonia ? abdomine rufo, apice maculisque dorsalibus nigris, segmentis secundo & tertio albido marginatis; proboscide brevi; alis immaculatis.

Voyez, pour les synonymes & la description, l'article Bombille, espèce n°. 27, Bombille barbu.

Cette espèce se rapproche de la Pangonie latérale de Fabricius.

7. Pangonie binotée.

Pangonia binotata.

Pangonia corpore brunneo, thorace lineato;

alis subfuscis, maculâ marginali obscuriore lineolisque albidis ; proboscide brevi, ad apicem dilatatâ.

Cette espèce, longue d'environ cinq lignes, est remarquable en ce qu'elle semble faire le passage de ce genre à celui des Taons, sa trompe étant courte, cylindrique & dilatée au bout. Le dernier article de ses palpes est en outre beaucoup plus large que dans les congénères. Son corps est d'un brun foncé & pubescent, particuliérement autour de la tête & sur les côtés. La plupart des poils sont gris ; les autres sont noirs. La trompe est noire, un peu plus courte que la tête & le corcelet, cylindrique, avec l'extrémité dilatée triangulairement dans le sens de la hauteur, & comprimée. Les palpes sont d'un brun-noirâtre. Leur dernier article est comprimé, triangulaire, enfoncé dans le milieu & relevé sur les bords. Les antennes sont mutilées dans mon individu. Les yeux sont noirâtres & pubescens. L'intervalle qui les sépare, est d'un gris-cendré. Les petits yeux lisses ne sont point placés sur un tubercule. Le dessus du corcelet est rayé longitudinalement de brun & de gris-cendré. Les lignes brunes sont au nombre de quatre, dont les deux latérales plus foncées. Les raies grises intermédiaires s'entrelacent un peu. Le dessus de l'abdomen est d'un brun-luisant, sans tache, avec de petits poils noirs & clair-semés. On en voit aussi de la même couleur, & plus longs, sur le dessus du corcelet. Le ventre est également brun, mais garni, sur les côtés, d'un duvet gris. Les pattes sont brunes. Les ailes ont une teinte noirâtre, avec de petites lignes blanches qui suivent les nervures : ces nervures sont brunes. Près du milieu de la côte est une petite tache noirâtre, très-marquée, & que l'on prendroit au premier coup-d'œil pour le stigmate ordinaire.

L'individu que j'ai décrit est une femelle, & a été apporté de la Nouvelle-Hollande par les naturalistes Perron & Lesueur.

8. Pangonie latérale,

Pangonia lateralis,

Pangonia thorace cinereo, albo lineato ; abdomine nigro, basi laterali segmentorumque marginibus fulvis ; proboscide brevi ; alis immaculatis.

Pangonia lateralis *thorace lineato, abdominis basi laterali segmentorumque marginibus fulvis.* Fabr. *Syst. Antl. p.* 91. *n°.* 4.

Elle a le port & la taille de la Pangonie tachetée. La trompe est de la longueur de la moitié du corps. Les antennes sont noires. Le corcelet est d'un cendré-obscur, avec quatre lignes blanches & peu marquées. L'abdomen est noir, avec les côtés des deux premiers anneaux, leurs bords, ainsi que ceux des suivans, fauves. Les pattes sont de cette couleur. Les ailes sont obscures & sans tache.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

9. Pangonie anguleuse,

Pangonia angulata.

Pangonia thorace nigro, sublineato ; abdomine atro ; segmentorum secundi, quarti & duorum sequentium margine albo ; secundi margine solo continuo.

Pangonia angulata *atra, abdominis segmento secundo, margine albo.* Fabr. *Syst. Antl. p.* 91. *n°.* 5.

Elle ressemble à la Pangonie latérale pour le port & la grandeur. La tête est garnie d'un petit duvet cendré. Les antennes sont très-noires. Le corcelet est noir & presque rayé. L'abdomen est très-noir. Le bord du second anneau, du quatrième & des deux suivans sont blancs. La bordure est continue sur le second, & interrompue aux autres.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

10. Pangonie d'Amboine,

Pangonia amboinensis.

Pangonia thorace fusco, albo sublineato ; abdomine supra fusco, segmentorum marginibus testaceis, subtùs albo,

Pangonia amboinensis *thorace sublineato, abdomine supra fusco ; segmentorum marginibus testaceis, subtùs albo,* Fabr. *Syst. Antl. p.* 91. *n°.* 7.

La tête a des poils cendrés, & son sommet est noirâtre. Les antennes sont fauves. Le corcelet est noirâtre, presque rayé de blanc. L'abdomen est noirâtre en dessus, avec les bords des anneaux d'un fauve-jaunâtre. Le dessous du corps est pâle. Les pattes sont d'un fauve-jaunâtre.

Elle a été apportée d'Amboine par M. Labillardière,

11. Pangonie dorsale,

Pangonia dorsalis.

Pangonia thorace supra fusco, lineis cinereis, abdomine pallidè testaceo, posticè supra obscuriore, lineâ pallidiore in medio ; alis subfuscis ; proboscide brevi.

Cette espèce paroît avoir des rapports avec la Pangonie d'Amboine. Son corps n'a guère plus de quatre lignes de long. Sa trompe est de la longueur de la tête & du corcelet, & rousseâtre, ainsi que les antennules. Les antennes sont encore de cette couleur, avec l'extrémité noirâtre. Les yeux sont d'un brun-foncé. L'intervalle qui les sépare, est cendré ;

cendré : on y remarque, près de leur extrémité postérieure, deux petites lignes enfoncées. Je n'ai pu bien distinguer les petits yeux lisses. La poitrine & les côtés du corcelet sont d'un cendré-roussêâtre, avec des poils jaunâtres. Les bords inférieurs de la tête en ont de la même couleur. La partie supérieure du corcelet, l'écusson, leurs côtés exceptés, sont d'un brun-noirâtre, & cette couleur est divisée, sur le corcelet, par trois lignes cendrées. La partie inférieure de l'abdomen & le dessus de ses deux premiers anneaux sont d'un roussêâtre très-pâle. Le dos des anneaux suivans, à l'exception des côtés, est brun ou noirâtre, & divisé au milieu par une ligne de taches d'un jaunâtre-pâle, & qui sont placées, une par une, sur le milieu du bord postérieur de chaque anneau. Les pattes sont roussêâtres. Les jambes & les tarses des postérieures sont plus foncés. Les ailes sont grandes, avec une légère teinte noirâtre. La troisième cellule longitudinale n'est fermée, à son extrémité inférieure, que par le bord postérieur de l'aile, comme dans plusieurs Taons.

Elle se trouve à l'Isle-de-France, & m'a été donnée par M. Mathieu, officier d'artillerie.

12. Pangonie bordée.

Pangonia marginata.

Pangonia corpore penitùs nigro, thorace abdominisque lateribus fulvo-tomentosis, proboscide brevi, alis nigricantibus.

Pangonia marginata *abdomine atro, margine fulvo-pubescente, hastello corpore dimidio breviore.* Fabr. *Syst. Antl. p.* 90. *n°.* 2.

Tabanus hastellatus *oculis fuscentibus, abdomine atro, margine fulvo-pubescente, hastello corpore dimidio breviore.* Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 362. *n°.* 2. — *Mant. Ins. tom.* 2. *p.* 354. *n°.* 2. — *Spec. Ins. tom.* 2. *p.* 455. *n°.* 2.

Tabanus hastellatus. Coqueb. *Illustr. Ic. Ins. Dec.* 3. *p.* 120. *tab.* 27. *fig.* 4.

Tanyglossa hastellata. Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 173.

Cette espèce ressemble beaucoup à la Pangonie tabaniforme ; mais elle en diffère, 1°. par la couleur du corps, des antennes & des pattes, qui sont entièrement noirs ; 2°. par les ailes noirâtres, un peu plus claires seulement vers le bord postérieur, près du côté interne, & quelquefois en deux ou trois endroits du disque ; 3°. par son duvet plus épais & plus fauve. Ce duvet recouvre presque tout le corps ; il est d'un fauve plus vif sur les bords latéraux de l'abdomen, & grisâtre à sa partie inférieure, vers sa base.

Cette espèce se trouve en Barbarie & en Espagne.

13. Pangonie tabaniforme.

Pangonia tabaniformis.

Pangonia nigricans, antennis, tibiis tarsisque rufis ; abdominis lateribus, illius dorso medio, maculis tomentoso-griseis, per seriem dispositis : ano griseo-rufescente ; proboscide brevi ; alis ad basin flavescentibus.

Pangonia tabaniformis. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 14. *p.* 318. — *Gen. Crust. & Ins. tom.* 4. *p.* 282.

Bombille tabaniforme. Oliv. *Encyclop. méth. Hist. nat. tom.* 4. *p.* 329. *n°.* 24.

Tabanus hastellatus. Vill. *Ent. Linn. tom.* 3. *p.* 558. *n°.* 18. *tab.* 10. *fig.* 13.

Voyez, pour la description, l'article Bombille tabaniforme, cité dans la synonymie. L'abdomen est quelquefois d'un brun-roussêâtre.

On commence à trouver cette espèce aux environs de Lyon. Je l'ai reçue de M. Bourgeois, amateur zélé de l'Entomologie, & auquel je dois la communication d'un grand nombre d'insectes des environs de cette ville.

14. Pangonie à ailes variées.

Pangonia varipennis.

Pangonia nigricans, flavido-pubescens ; abdominis lateribus supra ad basin rufescentibus ; alis fusco-maculatis ; proboscide brevi ; palporum articulo ultimo elongato, subulato.

Tabanus maculatus *oculis fuscis, tomentoso-cinereus, hastello exserto, longiusculo ; alis nigro obsoletè maculatis.* Ross. *Faun. Etr. Mant.* 2. *p.* 75. *n°.* 567. *tab.* 1. M.

J'avois confondu cette espèce avec la Pangonie tachetée ; mais elle en est très-distincte. Son corps est noir, & garni d'un duvet plus ou moins jaunâtre, qui le fait paroître d'un noir-cendré. La trompe est noire, & à peu près de la longueur de la tête & du corcelet. Le dernier article des palpes est alongé, comprimé, en forme d'alène & roussêâtre. Les antennes sont de cette couleur, avec les extrémités plus foncées. Les yeux sont noirâtres. L'intervalle qui les sépare, paroît d'un gris-cendré. Le contour inférieur & antérieur de la tête est très-garni de poils. Le corcelet & l'écusson sont d'un noir-cendré : telle est aussi la couleur du milieu du dos de l'abdomen, de son extrémité postérieure & de son dessous. Cette partie du corps est couverte, particulièrement sur le bord postérieur des anneaux, d'un duvet so , luisant, d'un jaunâtre-pâle, y des raies transverses. I premiers anneaux tout, sont d'un r d'un brun-fau

quelques taches d'un brun-noirâtre : trois de ces taches ſont placées près du milieu de l'aile, & y deſſinent une ligne en zigzag. On voit deux autres taches plus iſolées vers le bout.

Elle ſe trouve en Italie, & m'a été envoyée par MM. Ré & Bonelli; elle ſemble ne différer de la Pangonie mauritanique qu'en ce que ſa trompe eſt plus courte que le corps.

15. Pangonie tachetée.

Pangonia maculata.

Pangonia thorace flavido-pubeſcente, lineis duabus pallidioribus; abdomine ruſo-flaveſcente, maculis dorſalibus fuſcis; alis faſciâ tranſverſâ punctiſque tribus poſticis fuſcis; proboſcide brevi; palpis ſubteretibus.

Pangonia maculata *alis maculatis, hauſtello corpore dimidio breviore.* Fabr. *Syſt. Antl. p.* 90. *n°.* 3.

Tabanus proboſcideus *oculis fuſcentibus, abdomine atro, margine fulvo-pubeſcente, hauſtello corpore dimidio breviore.* Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 362. *n°.* 2.

Tabanus proboſcideus. Coquer. *Illuſtr. Iconog. Inſ. Dec.* 3. *p.* 111. *tab.* 25. *fig.* 1.

Pangonia tabaniformis. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 1. *tab.* 15. *fig.* 4. Le mâle.

Pangonia maculata. Latr. *Ibid. t.* 4. *p.* 282.

Tanyglosſa proboſcidea. Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 175.

Le mâle a environ ſix lignes de longueur. Sa trompe eſt noire & un peu plus longue que la moitié du corps, avec le fuçoir rouſſeâtre. Les palpes ſont auſſi de cette couleur, du moins vers leur extrémité, & ont une forme preſque cylindrique; leur dernier article eſt un peu plus grêle à ſa baſe. Les yeux ſont noirâtres & contigus. La partie de la tête qu'ils n'occupent pas eſt jaunâtre. L'extrémité antérieure du muſeau & les antennes ſont rouſſeâtres. Le deſſous de la tête eſt très-garni de poils jaunâtres. Le fond du corcelet eſt noir ou noirâtre; mais il eſt tout couvert d'un duvet jaunâtre, & a ſur le dos deux lignes plus pâles, peu marquées. L'abdomen eſt d'un jaune-pâle un peu rouſſeâtre ou couleur de cire vierge, & garni d'un duvet ſoyeux & jaunâtre, particuliérement ſur le bord des anneaux. Les trois premiers ont chacun, au milieu du dos, une tache noirâtre, qui, ſur le ſecond & le troiſième, n'atteint pas le bord poſtérieur. Le deſſous de l'abdomen a quelques eſpaces plus foncés, & il eſt parſemé d'un grand nombre de petits poils noirs. Les pattes ſont d'un fauve-pâle. Les ailes ont des taches d'un brun-noirâtre; celles du milieu y forment une eſpèce de bande tranſverſe ou ſinuée. On en diſtingue trois autres, en forme de points, & diſpoſés en triangle, un peu plus bas ou vers l'extrémité poſtérieure. La baſe de l'aile eſt encore obſcure. L'on apperçoit vers le centre, un peu au deſſus de la bande du milieu, une petite tache tranſparente. L'abdomen eſt quelquefois noir, avec le premier anneau fauve, & le bord poſtérieur des autres blanc.

Elle ſe trouve en Barbarie, où elle a été recueillie par M. Desfontaines.

16. Pangonie faſciée.

Pangonia faſciata.

Pangonia corpore fuſco, flavido-pubeſcente; abdominis ſegmentis intermediis & ſequentibus ſuprà anticè ſubnudis, fuſcis; alis fuſcis; pedibus ruſeſcentibus, femoribus nigris; proboſcide brevi.

Elle eſt longue de ſept lignes, noirâtre, mais preſqu'entiérement garnie d'un duvet jaunâtre. La trompe eſt noire, avancée, & à peine de la longueur de la tête & du corcelet. Le ſecond article des antennules eſt rouſſeâtre. Les antennes ſont de la même couleur, avec l'extrémité plus foncée. Les yeux ſont noirs & contigus. Les trois petits yeux liſſes ſont placés ſur un tubercule, au milieu du bord poſtérieur de la tête. Le corcelet eſt ſans tache. Les deux premiers anneaux de l'abdomen, le bord poſtérieur des ſuivans, ſont couverts en deſſus d'un duvet ſoyeux, couché, d'un jaunâtre doré & luiſant. La partie antérieure de ces derniers anneaux, étant nue ou preſque nue, forme ſur chaque une bande noirâtre & tranſverſe. Le deſſous de l'abdomen, à l'exception de ſa baſe, eſt garni d'un duvet ſemblable. Les pattes ſont rouſſeâtres, avec les cuiſſes & les hanches noires. Les ailes ont une teinte noirâtre, un peu plus forte, un peu au-delà du milieu, vers la côte, & plus foible au bord poſtérieur. Les ailerons ſont d'un jaunâtre-pâle.

M. Olivier l'a trouvée à Scio & en Égypte. Les individus de ſa collection, & d'après leſquels j'ai décrit cette eſpèce, ſont mâles.

17. Pangonie fauve.

Pangonia ferruginea.

Pangonia ferruginea, abdomine maculis dorſalibus nigris, proboſcide corpore breviore, alis fuſcis.

Tanyglosſa ferruginea *ferruginea, abdomine maculis dorſalibus nigris, alis fuſcis.* Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 175. *tab.* 10. *fig.* 2. Le mâle.

Elle eſt longue de huit lignes, fauve & veloutée. La trompe eſt plus courte que le corps. Les anneaux de l'abdomen ont, au milieu du dos, une tache noire, triangulaire, dont la baſe eſt appuyée ſur leur bord antérieur. Les ailes ſont noirâtres, ſans tache.

M. le comte de Hoffmanſegg l'a trouvée en Portugal; elle eſt très-voiſine de la Pangonie faſciée. *(Lat.)*

PANOPS. *Panops.* Genre d'inſectes de l'Ordre des Diptères, & de la famille des Véſiculeux.

Les Panops ſont des inſectes qui ont deux ailes nues, membraneuſes, veinées, & accompagnées de deux balanciers; deux antennes preſque cylindriques, avancées, droites, un peu plus longues que la tête, de trois articles, dont les deux premiers fort courts; le troiſième long & ſans ſoie; une trompe longue, cylindrique, couchée le long du deſſous du corps, renfermant un ſuçoir de pluſieurs ſoies; leur corps eſt court, convexe, avec les ailes écartées, l'abdomen renflé & comme véſiculaire.

M. de Lamarck a établi ce genre ſur un Diptère inédit, recueilli dans la Nouvelle-Hollande par MM. Perron & Lefueur, & l'a nommé *Panops*, parce que cet inſecte, ayant de grands yeux à facettes, ſemble voir de tous côtés. Voici les caractères qu'il lui aſſigne dans un Mémoire faiſant partie des *Annales du Muſéum d'Hiſtoire naturelle*, tom. 3, pag. 265.

Antennes cylindriques, en pointe, de trois articles; les deux premiers très-courts; le dernier fort alongé.

Trompe fort longue, cylindrique, biſide à l'extrémité, abaiſſée contre la poitrine, & dépaſſant l'origine des pattes poſtérieures.

Corps comme dans les Bombilles; les ailes écartées; les cuillerons très-grands; trois pelotes aux tarſes.

Ce célèbre naturaliſte obſerve que les Panops appartiennent à la famille des Bombilles, & plus particuliérement à mes Diptères véſiculeux; qu'ils ſont remarquables par leur trompe fort longue, toujours ſaillante, non coudée, comme celle des Myopes & des Stomoxes, mais droite, comme dans les Bombilles & dans les Empis; que ces inſectes ſont bien diſtingués des Bombilles & des Empis par la direction de cette trompe, puiſque cet organe, dans l'inaction au moins, s'étend ſous le corps, au lieu qu'il ſe dirige en avant dans les premiers, & qu'il eſt perpendiculaire dans les ſeconds. Sous ce rapport les Panops reſſemblent aux Hémiptères, & M. de Lamarck juge qu'une telle analogie confirme en quelque ſorte le rapprochement qu'il a fait des Hémiptères & des Diptères. Par la forme générale du corps, les Panops ont l'aſpect des Bombilles. Ce ſavant n'en a connu qu'une ſeule eſpèce, & lui a impoſé le nom du navigateur Baudin, commandant de l'expédition aux Terres auſtrales, que les découvertes de MM. Perron & Lefueur ont rendu à jamais mémorable.

En faiſant une étude particulière des inſectes qu'ils ont rapportés de ces contrées lointaines, j'ai diſtingué une autre eſpèce de Panops, & dont les caractères ſont d'autant plus certains, qu'ils repoſent même ſur quelques différences organiques.

Les antennes ſont un peu plus longues que la tête, inſérées entre les yeux, près du ſommet de la tête, cylindracées, très-rapprochées à leur baſe, avancées, un peu divergentes, compoſées de trois articles, dont les deux inférieurs beaucoup plus courts, preſqu'égaux, approchant de la forme lenticulaire, & dont le troiſième un peu priſmatique, ſans ſoie ni ſtylet, tantôt cylindrique, avec l'extrémité un peu plus grêle, allant en pointe; tantôt un peu en maſſue ou cylindrique, mais aminci vers ſa baſe; il n'eſt point annelé.

La bouche conſiſte en deux antennules & une trompe.

Les antennules ſont ſaillantes, mais petites, preſque ſiliformes, velues, courbées, de deux articles, dont le premier aſſez long & cylindrique, & dont le ſecond un peu plus grand & ovale; elles ſont inſérées à la baſe latérale de la trompe & près du chaperon.

La trompe reſſemble à celle des Bombilles; elle eſt formée d'une gaîne demi-coriace, cylindrique, grêle, longue, biſide au bout, ayant en deſſus une rainure longitudinale, & d'un ſuçoir que je n'ai point développé, mais qui, à en juger par analogie, doit être compoſé de quatre ſoies, comme celui des Bombilles, & qui ſe loge dans la couliſſe de la gaîne. Cette trompe s'étend le long de la poitrine & du ventre, juſqu'à la naiſſance des dernières pattes ou un peu au-delà; elle eſt recouverte à ſa baſe par une pièce en carré long, arrondie en deſſus, imitant une lèvre ſupérieure.

Les Panops ont le corps court & élevé. La tête eſt petite, plus baſſe que le corcelet, preſque globuleuſe, & occupée, preſqu'en totalité, par deux yeux à réſeaux, & ſéparés par un ſimple ſillon. Sur le ſommet ſont trois petits yeux liſſes, très-rapprochés & diſpoſés en triangle. Le corcelet eſt très-convexe ou boſſu, avec le dos arrondi, & ſur lequel on apperçoit deux ou trois lignes enfoncées, plus ou moins diſtinctes. Les côtés du ſegment antérieur ſe prolongent & s'élargiſſent triangulairement en arrière pour former chacun une ſorte d'épaulette aſſez ſaillante. On remarque entre ces épaulettes & la naiſſance des ailes, une petite plaque en boſſe. L'écuſſon ou la partie analogue eſt proéminent, tranſverſal, en ſegment de cercle ou arrondi poſtérieurement.

L'abdomen eſt grand, d'abord carré, cylindrique, enſuite rétréci, pour ſe terminer en pointe courte & obtuſe; il eſt compoſé de ſix anneaux, diſtingués par des inciſions aſſez profondes; ce qui les fait paroître plus élevés dans leur milieu. Le premier eſt plus court que les ſuivans, & le dernier eſt le plus petit.

Les pattes ſont de grandeur moyenne, ſans piquans ni éperons. Les cuiſſes ſont ovales, & les jambes & les tarſes ſont cylindriques. Les tarſes ſont terminés par deux crochets arqués, ſimples,

avec trois petites pelotes membraneuſes, blanches, dans l'entre-deux : l'intermédiaire eſt plus petite.

Les ailerons ou cuillerons ſont grands, en cvale tranſverſal, rebordés & velus ; ils cachent les balanciers.

Les ailes ſont preſqu'ovales, rejetées ſur les côtés du corps, qu'elles dépaſſent poſtérieurement, & inclinées. Leur réticulation a de l'affinité avec celle qu'ont les mêmes organes dans les Bombilles & les Cyrtes plus particuliérement.

Une cellule très-longue & preſque linéaire ſuit la côte depuis ſa baſe juſque vers le milieu de ſa longueur. Une autre cellule également étroite, mais plus petite, eſt placée au bout de la précédente, & ſe termine un peu avant l'angle extérieur : c'eſt celle que j'ai nommée *médiaſtine*. Immédiatement au deſſous d'elles on en voit une troiſième, fort longue, preſque linéaire encore, & qui eſt fermée par le bord poſtérieur ; l'angle extérieur forme ſon extrémité. Sous celle-ci eſt une quatrième, fort grande, dilatée triangulairement vers le milieu de l'aile, & reſſerrée vers le bord poſtérieur, où elle finit avec lui. Le limbe de ce même bord offre enſuite, juſqu'au côté interne, cinq autres cellules terminales, plus ou moins carrées, & dont la cinquième ou la plus interne, beaucoup plus grande, remonte aſſez haut. Sur le limbe du côté interne eſt appuyée, dans toute ſa longueur, une cellule complète, en ſegment de cercle : c'eſt l'*anale*. Le diſque de l'aile eſt enfin occupé par cinq autres cellules complètes, dont deux ſupérieures & trois inférieures. Ces dernières rempliſſent le centre de l'aile, & deux d'entr'elles, ſavoir, les plus extérieures, ſont les plus longues.

J'avoue néanmoins qu'il eſt difficile de ſe former une idée bien nette de cette réticulation de l'aile ſans le ſecours de figures. Je renverrai donc à celles qui accompagnent le Mémoire de M. de Lamarck ſur le genre Panops.

Les mœurs de ces Diptères nous ſont inconnues ; elles doivent avoir de grands rapports avec celles des Bombilles, des Uſies & des Cyrtes, à raiſon de l'affinité de leurs caractères extérieurs.

PANOPS.

PANOPS. LAMARCK. LATREILLE.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes cylindriques, avancées, un peu plus longues que la tête, de trois articles, dont les deux premiers fort courts; le dernier long, sans soie ni divisions apparentes.

Deux antennules très-petites, saillantes, presque filiformes, biarticulées, insérées à la base latérale de la trompe.

Trompe cylindrique, longue, étendue horizontalement sous le corps; suçoir de quatre soies. ?

Corps court, élevé; tête petite, basse, presqu'entiérement occupée par deux yeux à réseaux; trois petits yeux lisses; corcelet bossu; abdomen large; tarses terminés par deux crochets et trois pelotes; ailes inclinées sur les côtés du corps, ayant plusieurs cellules complètes; ailerons grands, couvrant les balanciers.

ESPÈCES.

1. Panops de Baudin.

Noir; antennes entiérement noires: leur dernier article aminci au bout, et allant en pointe; petits yeux lisses peu distincts, point insérés sur le tubercule; pattes noires, avec les genoux et le bout des jambes blanchâtres.

2. Panops flavipède.

D'un noir-bronzé; base des antennes jaunâtre; leur dernier article noir, aminci à sa base; petits yeux lisses très-distincts, placés sur un tubercule; jambes et tarses jaunâtres.

1. Panops de Baudin.

Panops Baudini.

Panops niger, antennis penitùs nigris; articulo ultimo ad apicem attenuato, acuminato; ocellis parùm distinctis, tuberculo non impositis; pedibus nigris, femorum tibiarumque apicibus albidis.

Panops Baudini. Lam. *Annal. du Muſ. d'Hiſt. nat. tom.* 3. *p.* 266. *pl.* 22. *fig.* 3.

Panops Baudini. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. t.* 4. *p.* 316.

Son corps eſt long de ſix lignes, noir, avec un duvet ſoyeux gris. Les antennes ſont un peu plus longues que la tête, toutes noires, & terminées par un article cylindrico-conique ou aminci au bout, & terminé en pointe. Les yeux ſont contigus par-devant, & occupent toute la face antérieure de la tête. Les petits yeux liſſes ſont peu diſtincts ou moins apparens que dans l'eſpèce ſuivante, & ne ſont point inſérés ſur un tubercule. Le corcelet a ſur le dos deux lignes enfoncées & peu marquées. Le ſecond & le troiſième anneau de l'abdomen ont de chaque côté une tache latérale jaunâtre. Les pattes ſont noires, avec les genoux & une partie du bout des jambes blanchâtres. Les crochets des jambes ſont jaunes, avec l'extrémité noire. Les ailes ſont un peu enfumées, avec les nervures noires.

Cette eſpèce ſe trouve à la Nouvelle-Hollande, & fait partie de la collection du Muſéum d'Hiſtoire naturelle de Paris.

2. Panops flavipède.

Panops flavipes.

Panops æneo-niger, antennarum baſi flavicante, articulo ultimo ad baſin attenuato; ocellis apprimè diſtinctis, tuberculo impoſitis; tibiis tarſiſque flavidis.

Il eſt de la grandeur du précédent, d'un noir-bronzé & paſcifcent. Ses antennes ſont d'un tiers environ plus longues que les ſiennes, avec les deux premiers articles jaunâtres, & le dernier noir, cylyndrico-obconique ou en maſſue alongée & plus grêle vers ſa naiſſance. La tête eſt noire, & ſon devant eſt entiérement occupé par les yeux. Les trois petits yeux liſſes ſont placés ſur un tubercule rond. Le corcelet a trois lignes enfoncées & parallèles ſur le dos. Les épaulettes ſont jaunâtres. L'écuſſon eſt de couleur de bronze doré. Les anneaux de l'abdomen ſont ſéparés par des inciſions profondes, & le quatrième & le cinquième, celui-ci ſurtout, ont un duvet doré. Les jambes & les tarſes ſont jaunâtres. Les crochets des tarſes ſont jaunes, avec l'extrémité noire. Les ailes ont une teinte dorée & un peu bronzée. Le milieu de leur limbe poſtérieur offre une cellule de plus que les ailes de l'eſpèce précédente; elle eſt petite, triangulaire, & produite par la bifurcation de la nervure qui ſépare la ſeconde & la troiſième cellules marginales de ce limbe. Les ailerons ſont blanchâtres.

Il ſe trouve à la Nouvelle-Hollande. De la collection du Muſéum d'Hiſtoire naturelle de Paris. *(Lat.)*

PANORPATES. *Panorpatæ.* Troiſième famille d'inſectes de l'Ordre des Névroptères, établie par Latreille, & dont les caractères ſont : des mandibules; tête prolongée en avant, en forme de roſtre ou de bec; tarſes a cinq articles : elle eſt formée du genre Panorpe des auteurs, que Latreille a diviſé en trois; ſavoir : Bittaque, Panorpe & Némoptère. Les antennes, dans cette famille, ſont filiformes ou preſque ſétacées, compoſées d'un grand nombre d'articles fort courts, & inſérées entre les yeux à réſeaux. La tête eſt avancée en forme de bec preſque perpendiculaire, à l'extrémité duquel ſe trouve la bouche, compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules filiformes ou ſétacées. La tête proprement dite eſt courte & large. Le corcelet eſt court, ellipſoïde : ſon premier ſegment eſt petit & enfoncé. Les ailes ſont étroites, alongées, égales dans les uns, très-inégales dans les autres, horizontales dans tous & réticulées; les inférieures, dans le genre Némoptère, ſont très-longues & fort étroites. L'abdomen eſt alongé, cylindrique ou preſque conique. Dans les mâles des Panorpes il eſt terminé par une queue articulée, & armée de pinces; ce qui avoit fait donner à ce genre le nom de *Mouche-Scorpion.* Les pattes ſont courtes, & les tarſes ſont compoſés de cinq articles.

Nous avons fait remarquer, à l'article Némoptère, que la bouche de ces inſectes étoit pourvue de ſix antennules; ce qui éloigne ce genre de la famille des Panorpates, & le rapproche de celle des Myrméléonides, qui ſont les ſeuls, dans l'Ordre des Névroptères, qui offrent ce caractère. La manière dont les ailes ſupérieures ſont réticulées, bien différente de celle des Panorpes & des Bittaques, & ſemblable en tout à celle des Aſcalaphes & des Myrméléons, nous paroît ne devoir laiſſer aucun doute à ce ſujet.

PANORPE. *Panorpa.* Genre d'inſectes de la troiſième ſection de l'Ordre des Névroptères, & de la famille des Panorpates.

Les Panorpes ont les antennes filiformes, un peu plus courtes que le corps; la bouche placée au bout d'un bec alongé; quatre ailes égales; l'abdomen terminé en pointe dans les femelles, & en une queue articulée, armée de pinces, dans les mâles.

Ces inſectes ont été appelés par quelques auteurs *Mouches-Scorpions,* à cauſe de la forme ſingulière de l'abdomen du mâle, qui ſe termine en une queue articulée, ſemblable en quelque ſorte à celle d'un

Scorpion ; mais ce nom ne pouvoit convenir à un genre d'inſectes : auſſi Linné lui a-t-il ſubſtitué celui de *Panorpe*, qui a été adopté par tous les Entomologiſtes qui ont écrit après lui.

Ce genre, quoique peu nombreux, contenoit néanmoins des eſpèces que M. Latreille a cru avec raiſon devoir ſéparer les unes des autres : il a donc partagé en trois genres celui de Panorpe, & a établi à ſes dépens ceux de Némoptère & de Bittaque ; il a conſervé le nom de *Panorpe* aux eſpèces nommées par les auteurs *Mouches-Scorpions ;* il a appelé *Némoptères* les Panorpes dont les ailes inférieures ſont très-longues, linéaires, & *Bittaque* l'eſpèce qui prend un peu le port d'une Tipule par la longueur de ſes pattes. Les ailes, dans ces trois genres, ſont diverſement réticulées, & le nombre des antennules eſt de ſix dans les Némoptères, comme je l'ai fait remarquer en traitant de ces inſectes, tandis qu'il n'eſt que de quatre dans les deux autres genres. L'inégalité des ailes diſtingue au premier coup-d'œil les Némoptères, non-ſeulement des Panorpes, avec leſquelles on les avoit mal-à-propos confondues, mais de tous les autres genres de l'Ordre des Névroptères. Les Bittaques ſe diſtinguent des Panorpes par la forme de l'abdomen, qui eſt ſimple & preſque cylindrique dans les deux ſexes ; par l'inſertion des antennes, tout près de la baſe du bec, & ſurtout par la longueur des pattes, qui leur donneroit tout-à-fait le port d'une Tipule s'ils n'étoient pourvus de quatre ailes réticulées.

Les Némoptères me paroiſſent plutôt appartenir à la famille des Myrméléons qu'à celle des Panorpes, non-ſeulement à cauſe du nombre des antennules, qui eſt de ſix, mais encore par les nervures des ailes ſupérieures, qui eſt à peu près ſemblable à celles des Myrméléons & des Aſcalaphes.

Il reſte parmi les Panorpes un inſecte qui doit en être ſéparé, & former un autre genre qui appartiendra peut-être à l'Ordre des Orthoptères : c'eſt la Panorpe hyémale, que Linné & Fabricius ont décrite, & que Panzer a figurée. La femelle eſt aptère, & porte, à l'extrémité du ventre, une appendice en forme de lame de ſabre, & parfaitement ſemblable à celle de la plupart des Sauterelles. Le mâle a des ailes fort courtes & ſubulées.

Les Panorpes ont les antennes minces, filiformes, un peu plus courtes que le corps, compoſées de quarante articles ou environ, dont le premier eſt le plus gros, le ſecond le plus court, & le troiſième le plus long de tous ; les autres ſont preſque cylindriques. Elles ſont inſérées au-devant de la tête, aſſez près l'une de l'autre, à quelque diſtance des yeux.

La tête eſt preſqu'arrondie ſupérieurement, un peu plus large que longue, prolongée inférieurement en une ſorte de bec preſqu'auſſi long que le corcelet, un peu arqué, dur, preſque corné, un peu rebordé de chaque côté.

La bouche, qui ſe trouve à l'extrémité du bec, eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure, placée au deſſous d'un prolongement avancé, corné & très-pointu, eſt large, preſque membraneuſe, arrondie, ciliée ou velue tout autour.

Les mandibules ſont cornées, alongées, étroites, comprimées, terminées par deux fortes dents aiguës, dont l'extérieure eſt la plus longue, & par une troiſième intérieure, à peine marquée.

Les mâchoires ſont cornées, bifides. Les diviſions ſont alongées, étroites, preſqu'égales : l'extérieure eſt terminée par deux ou trois crochets dirigés en dehors ; l'intérieure a quelques cils & quelques crochets à ſon extrémité, qui ſe dirigent en dedans.

La lèvre inférieure eſt étroite, avancée, marquée d'un ſillon longitudinal.

Les antennules antérieures ſont plus longues que les poſtérieures, beaucoup plus longues que les mâchoires, filiformes & compoſées de cinq articles preſqu'égaux, cylindriques ; le troiſième & le quatrième ſont à peine plus gros que les trois autres ; le dernier eſt obtus ou arrondi à ſon extrémité : elles ſont inſérées à la baſe extérieure des mâchoires.

Les antennules poſtérieures ſont filiformes & compoſées de deux articles, dont le premier eſt alongé, un peu dilaté, comprimé, membraneux à ſon bord interne ; le dernier eſt ovale-alongé. Elles ſont inſérées très-près l'une de l'autre, à l'extrémité de la lèvre inférieure.

On voit, au ſommet de la tête, trois petits yeux liſſes, rapprochés, diſpoſés en triangle. Les yeux à réſeau ſont grands, arrondis, un peu ſaillans, placés un de chaque côté de la tête.

La tête tient au corcelet par un col très-court, preſque nul.

Le corcelet eſt plus large que la tête, un peu relevé ſupérieurement. Le premier ſegment eſt court, un peu rétréci ; il donne naiſſance, en deſſous, aux deux pattes antérieures.

L'abdomen de la femelle eſt long, & ſe termine en pointe. Il eſt formé de neuf anneaux qui gliſſent, & s'emboîtent facilement les uns dans les autres, l'inſecte pouvant alonger ou raccourcir de moitié ſon abdomen, & en diriger l'extrémité dans tous les ſens. Les deux derniers articles ſurtout peuvent ſe gliſſer entiérement dans celui qui les précède, comme les tuyaux d'une lorgnette ; le dernier eſt terminé par deux appendices filiformes, biarticulées, parfaitement ſemblables à deux antennules. Ce qui facilite le jeu de ces articles, c'eſt qu'ils ſont formés de deux ſegmens, l'un ſupérieur & l'autre inférieur, unis enſemble de chaque côté par une membrane très-flexible, ordinairement ridée. Chaque ſegment eſt joint à celui qui le précède & à celui qui vient après par une autre membrane également flexible. On voit

diſtinctement les ſtigmates ſur la membrane latérale : ils paroiſſent comme autant de petits boutons noirs.

L'abdomen du mâle eſt ſemblable à celui de la femelle juſqu'aux trois derniers anneaux, qui ſont différemment articulés & chacun d'une ſeule pièce. Les deux premiers ſont plus petits que le troiſième, & ont un peu la forme d'un entonnoir ; le troiſième eſt ovale, beaucoup plus gros que les deux qui précèdent, & armé, à ſon extrémité, de deux crochets mobiles, qui ſe croiſent & forment une ſorte de pince. Cet anneau eſt ordinairement relevé, & l'inſecte paroît vouloir s'en ſervir comme d'une arme offenſive. Du milieu de cet anneau, il part, en deſſous, deux filets velus, mobiles, & d'une ſeule pièce, qui ſe logent dans une rainure pratiquée à l'effet de les recevoir, & qui n'aboutiſſent qu'à l'origine des pinces : l'uſage de celles-ci, ainſi que des filets, paroît être de faciliter l'accouplement de l'inſecte, & peut-être auſſi de le défendre contre ſes ennemis.

Les pattes ſont aſſez longues. Les hanches ſont fort grandes, & paroiſſent formées de deux pièces. Les cuiſſes ſont minces, longues, ſimples, cylindriques. Les jambes ſont cylindriques, encore plus minces que les cuiſſes, & terminées par deux petites épines. La loupe fait voir auſſi quelques épines très-courtes le long des jambes. Les tarſes ſont ſiliformes, compoſés de cinq articles, qui vont en diminuant de longueur ; le cinquième, un peu plus long que celui qui le précède, eſt terminé par deux crochets & une petite pelote ſpongieuſe, placée entre les crochets. La loupe fait voir auſſi, ſur les tarſes, quelques épines très-courtes.

Les ailes, au nombre de quatre, ſont étroites, égales en grandeur, un peu plus longues que l'abdomen ; elles ſont pareillement réticulées, & le réſeau eſt formé de grandes mailles alongées, dont la plupart forment un carré long, & quelques-unes, dans le milieu, ſont coupées carrément à leur extrémité, & ſe terminent en pointe à leur baſe.

Les Panorpes paroiſſent, dès la fin du printems, en Europe, & ſe montrent, pendant tout l'été, dans les lieux frais, dans les prairies, au fond des forêts & dans tous les lieux ombragés & humides. Durant le jour, elles évitent la chaleur du ſoleil, & ſe plaiſent en général dans le repos. Quoique leurs ailes ſoient amples & mues par des muſcles aſſez forts, elles volent peu, volent lourdement, & ne ſe tranſportent qu'à de petites diſtances. Quelquefois elles ne ſe donnent pas la peine de déployer leurs ailes quand elles ſont menacées de quelque danger, mais cherchent ſeulement à ſe gliſſer parmi les plantes touffues qui les environnent. Elles vivent uniquement de rapine, & ſavent fort bien attraper de petits Diptères, des Teignes, des Alucites, des Pyrales.

Nous n'avons aucune connoiſſance des larves des Panorpes ; nous ignorons ſi elles ſont aquatiques, ſi elles vivent dans l'intérieur des végétaux, ou ſi elles courent par terre après leur proie.

PANORPE.

PANORPE.

PANORPA. Linn. Geoffr. Deg. Fabr. Latr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes minces, filiformes, plus courtes que le corps.

Quatre antennules filiformes.

Tête prolongée inférieurement en un long bec, portant les parties de la bouche à son extrémité.

Trois petits yeux lisses, rapprochés.

Ailes égales, réticulées; réseau à grandes mailles, formant pour la plupart un carré long.

ESPÈCES.

1. Panorpe commune.

Ailes transparentes, avec les nervures et des taches transverses, noires.

2. Panorpe germanique.

Ailes transparentes, avec l'extrémité obscure.

3. Panorpe fasciée.

D'un fauve-obscur; ailes transparentes, avec des points et des bandes noirâtres.

4. Panorpe du Japon.

Ailes transparentes, avec deux bandes noires.

5. Panorpe Scorpion.

Très-noire; ailes noires, avec des taches blanches.

6. Panorpe du Cap.

Ailes sans tache; corps ferrugineux.

7. Panorpe hyémale.

Ailes du mâle subulées, un peu arquées et ciliées; femelle aptère.

1. Panorpe commune.

Panorpa communis.

Panorpa alis hyalinis; venis maculiſque tranſverſis, nigris.

Panorpa communis *alis æqualibus, nigro maculatis.* Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 915. *n°.* 1. — *Faun. Suec. n°.* 1516.

Panorpa communis. Fabr. *Syſt. Ent. p.* 313. *n°.* 1. — *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 97. *n°.* 1.

Panorpa communis. Scop. *Ent. Carn. n°.* 710.

Panorpa. Geoffr. *Inſ. Par. tom.* 2. *pag.* 260. *n°.* 1. *pl.* 14. *fig.* 2.

Muſca ſcorpiura. Aldrov. *Inſ.* 386. *fig.* 8. 9. — 387. *fig.* 5. 6.

Scorpio Muſca. Frisch, *Inſ.* 9. *tab.* 14.

Muſca Scorpiuros. Mouff. *Theatr. Inſ. pag.* 62. *fig.* 3. 4. 5.

Muſca Scorpiura. Merret, *Pin. p.* 200.

Muſca Scorpiuros. Jonst. *Inſ. t.* 9.

Mouche-Scorpion. Réaum. *Mem. Inſ. tom.* 4. *p.* 138 & 151. *tab.* 8. *fig.* 9 & 10.

Panorpa. Schæff. *Elem. Inſ. tab.* 93. — *Icon. Inſ. tab.* 88. *fig.* 6. 7.

Panorpa. Sulz. *Hiſt. Inſ. tab.* 25. *fig.* 9.

Act. Nidros. 3. *p.* 414. *tab.* 6. *fig.* 10.

Panorpa cummunis. Deg. *Mem. Inſ. tom.* 2. *pars* 2. *pag.* 733. *tab.* 24. *fig.* 1-11. — *pl.* 25. *fig.* 1. 2.

Panorpa. Roem. *Gen. Inſ. pag.* 56. *tab.* 25. *fig.* 5. 6.

Panorpa communis. Fourcr. *Ent. Pariſ. t.* 2. *p.* 360. *n°.* 1.

Panorpa communis. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 80. *tab.* 10.

Panorpa communis. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 3. *p.* 188. — *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 13. *p.* 19. *tab.* 98. *fig.* 2.

Elle a environ ſept lignes de longueur, depuis le ſommet de la tête juſqu'à l'extrémité des ailes. Les antennes ſont noires, avec le premier article d'un fauve-obſcur. La tête eſt noire, avec un peu de fauve-obſcur autour des yeux, poſtérieurement, & un peu de jaune près du col. Le bec eſt brun. Le corcelet eſt noir, avec deux points élevés, d'un fauve-obſcur, l'un derrière l'autre, à la partie moyenne & poſtérieure. L'abdomen eſt noir dans le mâle, terminé par une queue d'un fauve-obſcur, triarticulée. Le dernier article eſt renflé, & armé de deux crochets qui ſe croiſent. L'abdomen de la femelle eſt un peu plus gros que celui du mâle, terminé en pointe, & muni de deux filets fort courts, flexibles, qui paroiſſent articulés. Sa couleur eſt noire, avec les trois derniers articles bruns. Les pattes ſont d'un fauve-pâle. Les ailes ſont égales, formées de mailles, dont la plupart préſentent un carré long, & quelques-unes, dans le milieu, ſe terminent en pointe, ſupérieurement. Elles ſont tranſparentes, avec le réſeau noirâtre & des taches noires plus ou moins nombreuſes, dont quelques-unes forment preſqu'une bande.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe, dans les lieux humides, les prairies & les bois ombragés.

2. Panorpe germanique.

Panorpa germanica.

Panorpa alis hyalinis, apice fuſcis.

Panorpa germanica *alis æqualibus, hyalinis apice fuſcis.* Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *pag.* 915. *n°.* 2.

Panorpa germanica. Fabr. *Syſt. Ent. p.* 313. *n°.* 2. — *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 97. *n°.* 2.

Cette Panorpe paroît n'être qu'une variété de la commune, car on trouve celle-ci avec les ailes plus ou moins tachées, & quelquefois entiérement ſans tache, ou n'ayant qu'un peu de noir à l'extrémité. Selon Linné, la Panorpe germanique eſt une fois plus petite que la commune : ſa queue eſt plus pâle, & les ailes ont ſeulement leur extrémité obſcure, & un point de la même couleur vers le bord extérieur.

Elle ſe trouve en Allemagne.

3. Panorpe faſciée.

Panorpa faſciata.

Panorpa fuſco-ruſeſcens, alis hyalinis, punctis faſciiſque fuſcis.

Panorpa faſciata *alis æqualibus, flaveſcentibus; punctis faſciiſque nigris.* Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 98. *n°.* 4.

Elle reſſemble beaucoup à la Panorpe commune pour la forme, la grandeur & les couleurs. Les antennes ſont un peu velues, noires, avec les trois premiers articles fauves. Les yeux à réſeau, ainſi que les trois petis yeux liſſes, ſont noirâtres. La tête & le bec ſont fauves. Le corcelet eſt d'un fauve-obſcur. L'abdomen eſt pâle, avec la queue d'un fauve-pâle, triarticulée, terminée en pince dans le mâle. Celui de la femelle eſt pointu, d'un fauve-obſcur. Les pattes ſont pâles. Les ailes ſont tranſparentes, mais ont une très-légère teinte rouſſeâtre, & trois bandes irrégulières, entières ou interrompues, noirâtres; la première manque quelquefois ou eſt interrompue, & quelquefois, au lieu de bande, il n'y a qu'un point vers le bord extérieur; la ſeconde eſt étroite, anguleuſe; la

troisième eſt placée à l'extrémité, mais elle eſt marquée de points tranſparens. Outre ces bandes, on voit un point vers la baſe, & quelques autres, moins marqués, ſur les nervures tranſverſales. Les ailes inférieures reſſemblent aux ſupérieures pour la grandeur & les couleurs.

Elle ſe trouve en Caroline, d'où elle a été apportée par M. Boſc.

4. Panorpe du Japon.

Panorpa japonica.

Panorpa alis æqualibus hyalinis, faſciis duabus atris. Thunb. *Nov. Inſ. Sp. Differt.* 3. *p.* 67. *fig.* 79.

Elle eſt de la grandeur de la Panorpe commune. Les antennes ſont noires, filiformes, preſque de la longueur du corps. Le roſtre eſt incliné, corné, de la longueur du corcelet. Tout le corps eſt noir. Les ailes ſont plus longues que l'abdomen, tranſparentes, avec les nervures noires, une large bande au-delà du milieu & l'extrémité, noires. Les pattes ſont pâles.

Elle ſe trouve au Japon.

5. Panorpe Scorpion.

Panorpa Scorpio.

Panorpa atra, alis nigris, albo maculatis.

Panorpa Scorpio *alis æqualibus, nigris, albo maculatis.* Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *pag.* 97. *n°.* 3.

Elle reſſemble à la Panorpe commune pour la forme & la grandeur. Les antennes ſont noires, un peu plus longues que la moitié du corps. Le bec eſt grand, tout noir. Le corcelet, la poitrine & les pattes ſont noirs. L'abdomen eſt brun, terminé en pointe dans la femelle, avec le premier & le dernier anneau noirs. Les ailes ſont noires, avec quelques petites taches tranſverſes, blanches, tranſparentes, placées vers le milieu.

Je n'ai point vu le mâle; mais il a, ſuivant Fabricius, l'abdomen terminé par une queue triarticulée, & armée de pinces, comme dans la Panorpe commune.

Elle ſe trouve en Caroline, dans les lieux ombragés & humides.

6. Panorpe du Cap.

Panorpa capenſis.

Panorpa alis æqualibus, immaculatis; corpore ferrugineo. Thunb. *Nov. Inſ. Sp. Differt.* 3. *p.* 67. *fig.* 78.

Elle eſt de la grandeur de la Panorpe commune. Les antennes ſont noires, fétacées, plus courtes que le corps. La tête eſt ferrugineuſe. Le bec eſt court, noir. Le corcelet eſt ferrugineux, marqué de deux lignes longitudinales, noires. L'abdomen eſt alongé, ferrugineux. Les ailes ſont plus longues que le corps, tranſparentes, avec les nervures ferrugineuſes. Les pattes ſont fort longues.

Nota. Cette eſpèce, que je n'ai point vue, appartient peut-être au genre Bittaque de M. Latreille.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

7. Panorpe hyémale.

Panorpa hyemalis.

Panorpa alis ſubulatis, ſubincurvatis, ciliatis, ſemina aptera. Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 915. *n°.* 3.

Panorpa hyemalis. Fabr. *Syſt. Ent. pag.* 314. *n°.* 3. — *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 98. *n°.* 5.

Panorpa hyemalis. Panz. *Faun. Suec. Faſc. tab.* 18.

Elle a une ligne & demie de longueur. Les antennes ſont filiformes, de la longueur du corps ou même un peu plus longues, noirâtres, avec la baſe d'un fauve-obſcur. La tête eſt d'un noir-bronzé, luiſant. Le bec eſt plus long que la tête, aſſez gros, jaune, avec l'extrémité un peu obſcure. Le corcelet eſt court, aſſez large, d'un noir-bronzé. Le corps eſt gros, d'un noir-bronzé. Les pattes ſont longues, d'un jaune-pâle. Les tarſes ſont tous compoſés de cinq articles. Les ailes, au nombre de quatre, ſont rapprochées les unes des autres, ſubulées, un peu arquées. Le mâle eſt ſans queue. L'abdomen de la femelle eſt terminé par une appendice ſemblable à celle de la plupart des ſauterelles.

On la trouve, pendant l'hiver, ſur les montagnes de la Saxe, de l'Allemagne, parmi les Mouſſes.

Nota. Cet inſecte n'appartient certainement pas à ce genre; il paroît en former un qui devra être placé peut-être parmi les Orthoptères.

PANURGE. *Panurgus.* Genre d'inſectes de la ſeconde ſection de l'Ordre des Hyménoptères, & de la famille des Apiaires.

Les Panurges ſont des inſectes à quatre ailes nues, veinées & inégales, armés (les femelles) d'un aiguillon, pourvus d'une trompe fléchie en deſſous, formée de deux mâchoires étroites, alongées, & d'une lèvre inférieure preſque linéaire; qui ont quatre antennules ſemblables pour la forme, courtes, fétacées, dont les antérieures ont ſix articles, & les poſtérieures quatre; une lèvre ſupérieure, petite, découverte, arrondie; des mandibules étroites, arquées, ſans dentelures; & des antennes courtes, groſſiſſant un peu & inſenſiblement vers leur extrémité, & un peu coudées. Les Panurges enfin ont le corps pubeſcent, la tête groſſe, l'abdomen déprimé, les pattes poſtérieures très-velues dans les femelles; une cellule radiale appendicée, & deux cellules cubitales, dont la ſeconde reçoit deux nerfs récurrens.

Scopoli décrivit le premier le mâle d'une eſpèce de ce genre & en fit une Abeille

éperonée, calcarata. Fabricius plaça cet insecte, ou du moins une espèce analogue, avec les Philanthes. Panzer y vit d'abord une Andrène, puis une Trachuse. Je crus, d'après les formes extérieures, devoir le rapporter aux Dasypodes, & Fabricius, ainsi que M. Illiger, m'a suivi en cela; mais M. Kirby, dont on ne sauroit trop admirer l'exactitude, avoit déjà remarqué que les mâchoires & la lèvre inférieure étoient fléchies & repliées en dessous, comme dans les Abeilles. Il a formé, avec cette espèce & deux autres, sa première division du genre *Apis*, & qui succède immédiatement à celle qui comprend les Dasypodes. Panzer, dans sa *Révision critique des Hyménoptères*, a distingué génériquement, & sous la dénomination de *Panurgus*, ces Apiaires. M. Klüg en a fait aussi un genre particulier, celui d'*Eryops*. M. Jurine les réunit à ses Trachuses.

Les Panurges & les Systrophes semblent lier les Apiaires avec les Andrénètes. Leur lèvre inférieure est fléchie en dessous, & a une forme presque linéaire, comme dans les Apiaires. Les palpes de cette lèvre ressemblent à ceux des mâchoires, de même que dans les Andrénètes. Leurs deux articles inférieurs n'imitent pas une soie écailleuse, longue & comprimée, comme le font ceux des antennules postérieures des Apiaires. Les Panurges sont distinguées des Systrophes par leurs antennes, qui sont courtes & à peu près identiques dans les deux sexes; par leurs mandibules simples, & en ce que leurs ailes supérieures n'ont que deux cellules cubitales; mais les caractères qui les éloignent des Dasypodes ne sont pas, au premier coup-d'œil, aussi tranchés; car le port de ces Hyménoptères est presque semblable. Les Dasypodes néanmoins ne peuvent être confondus avec les Panurges, à raison de leurs mandibules bidentées, & de la direction de leur lèvre inférieure, qui se replie en dessus dans le repos.

Les antennes des Panurges sont insérées au milieu de la face antérieure de la tête, peu écartées à leur base, de la longueur de la tête & du segment antérieur du corcelet, de douze articles dans les femelles, & de treize dans les mâles; le premier est cylindrique, beaucoup plus long & plus épais: sa longueur fait presque le tiers de la longueur totale de l'antenne; le second est court & cylindrique; les autres forment une tige presque cylindrique, un peu comprimée, amincie à son origine & grossissant peu à peu vers le bout: elle fait un coude avec le premier article; le troisième est un peu plus long que les suivans, & obconique; les suivans sont courts, cylindriques, serrés & presqu'égaux; le dernier est un peu plus alongé que le précédent, & finit en pointe. Ces organes sont à peu près semblables dans les deux sexes. Le mâle, ainsi que je l'ai dit plus haut, a seulement un article de plus.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules & d'une trompe.

La lèvre supérieure est courte, petite, saillante, inclinée, en segment de cercle, plus large que longue, un peu inégale en dessus, & velue. Le milieu de son bord antérieur est droit ou un peu concave, & semble offrir deux petites dents, du moins dans quelques espèces. Elle est reçue dans une échancrure assez profonde du milieu du chaperon. J'ai apperçu une fois, sous cette lèvre, une petite pièce membraneuse & triangulaire.

Les mandibules sont écailleuses, alongées, étroites, striées longitudinalement en dessus, barbues, plus épaisses à leur base, resserrées ensuite, puis s'élargissant un peu, arquées & rétrécies vers la pointe, & sans dentelures au côté interne. Elles sont très-croisées l'une sur l'autre dans le repos.

La trompe est formée de deux mâchoires & d'une lèvre inférieure, longue & fléchie en dessous.

Les mâchoires consistent chacune en une valvule coriace, en demi-tube dans sa moitié inférieure, coudée ensuite, & terminée par une pièce lancéolée, étroite, plus mince, & paroissant, à raison de sa demi-transparence, comme membraneuse.

La lèvre inférieure est à moitié renfermée dans une gaine ou un tube coriace, cylindrique, long, étroit & denté au bout; l'autre moitié, ou la partie saillante, a la forme d'une langue longue, étroite, diminuant peu à peu de largeur ou lancéolée, presque membraneuse, peu ou point velue: à sa sortie du tube, elle est accompagnée de deux petites oreillettes membraneuses, étroites, alongées, pointues, & placées une de chaque côté.

Les antennules sont sétacées, menues, & semblables quant à la forme & à la consistance.

Les antérieures sont un peu plus courtes que les postérieures, insérées à la courbure des mâchoires, & un peu moins longues que la pièce qui les termine. Elles sont composées de six articles cylindriques, dont le second un peu plus long, le premier & le troisième presqu'égaux, les autres diminuant graduellement.

Les antennules postérieures sont insérées à l'extrémité supérieure & latérale du tube engaînant la lèvre inférieure, un peu velues & presqu'aussi longues que sa partie saillante. Elles sont composées de quatre articles, dont le premier, beaucoup plus long, presque cylindrique, un peu plus grêle & un peu courbe inférieurement; le second plus long que les suivans, presque cylindrique, plus menu vers son extrémité supérieure; le troisième obconique, & le quatrième ou le dernier presque aussi long que le précédent, plus menu & cylindrique. Tous ces articles sont placés bout à bout.

Le corps est oblong, pointillé, ordinairement pubescent & même assez velu sur la tête, les bords de l'abdomen & à l'anus. La tête est grande, plus large que le corcelet, transversale, arrondie postérieurement, très-obtuse ou comme tronquée en

devant, le chaperon étant large & terminé par un bord preſque droit. Les yeux ſont ovales, latéraux & entiers. Les trois petits yeux, liſſes, ſont placés en triangle ſur le front. On diſtingue au deſſous ou entre les antennes, une petite carène. Le chaperon eſt convexe, & plus velu dans le mâle. Le corcelet eſt arrondi & convexe. Le métathorax eſt tronqué & a une foſſette au milieu de ſa face poſtérieure. L'abdomen eſt aſſez grand, ovoïde, déprimé, plus velu ſur les côtés, compoſé de ſix anneaux dans les femelles, & de ſept dans les mâles. La moitié antérieure du deſſus de ſes ſegmens eſt un peu plus élevée que l'autre : celle-ci eſt plus liſſe, plus pâle, quelquefois même comme décolorée & ſcarieuſe ; le premier a un enfoncement dans ſon milieu.

Les organes ſexuels du mâle ſont forts, aſſez compliqués & en partie ſaillans. On apperçoit, à l'extrémité de l'anus, deux petites pièces écailleuſes, plates, en forme de pelotes, & arrondies au bout : on y diſtingue même les crochets qui ſont les plus extérieurs.

Cette extrémité poſtérieure du corps renferme, dans la femelle, un aiguillon aſſez foible, & qui eſt accompagné de deux petites pièces, une de chaque côté.

Le dernier ſegment de l'abdomen du même ſexe eſt très-petit, triangulaire ou conique, & canelé ou ſtrié en deſſus, comme dans les Daſypodes femelles.

Les pattes des Panurges reſſemblent auſſi à celles des Hyménoptères précédens : les quatre antérieures ſont de longueur moyenne, mais les dernières paroiſſent être aſſez grandes, ſurtout dans les femelles. Les jambes & le premier article des tarſes de cette paire ſont garnis de poils longs & nombreux, formant un plumaceau ou une houpe alongée. Toutes les pattes, ſans en excepter celles des mâles, ſont généralement velues. Les cuiſſes ſont preſqu'ovales. Les jambes ſont aſſez courtes comparativement aux tarſes, & ont la forme d'un cône ou d'un trièdre irrégulier & renverſé. L'extrémité inférieure des quatre premières eſt munie d'une épine ; les dernières en ont deux, & rapprochées à leur baſe : ces épines ſont fortes & d'un jaunâtre-clair. Le premier article des tarſes eſt fort alongé, particuliérement aux pattes poſtérieures ; les trois ſuivans ſont courts ; le dernier l'eſt un peu moins, & ſe termine par deux crochets bifides, & une petite pelote ſituée dans leur entre-deux.

Les pattes poſtérieures de quelques mâles ont, près de la naiſſance des cuiſſes ou vers le milieu de leur côté inférieur, une épine ou une dent remarquable. Panzer a pris ces individus pour des femelles ; mais c'eſt une erreur, comme on peut facilement s'en convaincre en étudiant les organes de la génération.

Les ailes ſupérieures, plus grandes, comme celles de tous les Hyménoptères, ſont recouvertes, à leur naiſſance, par un tubercule arrondi, en forme d'écaille, & aſſez grand. Leur ſtigmate eſt bien diſtinct, ovale, & ſéparé de la partie du bord extérieur qui précède, par un trait tranſparent. Elles ont, 1°. une cellule radiale, étroite, alongée, avancée, preſqu'elliptique & appendicée ; 2°. deux cellules cubitales, complètes, preſqu'égales, dont la ſeconde reçoit les deux nerfs récurrens ; 3°. une troiſième cellule cubitale, mais incomplète. Les ailes des Daſypodes offrent une réticulation ſemblable ; cependant leur cellule radiale n'eſt pas auſſi diſtinctement appendicée.

Les Panurges ſont des Apiaires ſolitaires, qui vivent ſur les fleurs, les ſemi-floſculeuſes plus particuliérement. Les eſpèces qui me ſont connues, ſont toutes des pays chauds ou tempérés de l'Europe, & font leurs nids dans la terre. Leurs habitudes paroiſſent avoir une grande analogie avec celles des Daſypodes. On n'a pas encore obſervé leurs métamorphoſes.

PANURGE.

PANURGUS. Panz. Latr. Spinol. APIS. Scop. Oliv. Kirb.

DASYPODA. Fabr. Illig.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes grossissant un peu et insensiblement vers l'extrémité ou presque filiformes, un peu plus longues que la tête dans les deux sexes.

Lèvre supérieure petite, inclinée, reçue dans une échancrure du chaperon.

Mandibules étroites, terminées en pointe, striées en dessus, sans dentelure.

Mâchoires et lèvre inférieure formant une trompe fléchie en dessous; lèvre inférieure presque linéaire.

Quatre antennules sétacées, menues; les antérieures de six articles, dont le second plus long; les postérieures de quatre, dont le premier très-long.

Ailes supérieures ayant une cellule radiale et appendicée; deux cellules cubitales presqu'égales, dont la seconde reçoit deux nervures récurrentes.

Corps velu ou pubescent; tête grosse; abdomen ovoïde, déprimé, et armé d'un aiguillon rétractile dans la femelle; jambes et premier article des tarses des pattes postérieures du même sexe très-velus; cet article très-long.

ESPÈCES.

1. Panurge grosse-tête.

Le mâle très-noir, velu; ses pattes postérieures à hanches unidentées, à jambes droites et uniformément velues.

2. Panurge dentipède.

Le mâle très-noir, velu; ses pattes postérieures à hanches unidentées, à jambes arquées, et ayant un faisceau de poils.

3. Panurge lobé.

Le mâle très-noir, velu; ses cuisses postérieures unidentées en dessous; antennes fauves, avec la base noire.

4. Panurge unicolor.

Le mâle très-noir, velu; ses cuisses postérieures unidentées en dessous; antennes entièrement noires.

5. Panurge très-noir.

Le mâle très-noir, velu; hanches et cuisses simples ou sans dent.

6. Panurge grison.

Noir, pubescent; poils gris; hanches et cuisses simples; milieu antérieur du chaperon presque bidenté.

1. Panurge groſſe-tête.

Panurgus cephalotes.

Panurgus mas corpore atro, villoſo; pedibus poſticis & coxis unidentatis; tibiis rectis, æquè hirſutis.

Son corps a environ cinq lignes de long; il eſt très-noir, luiſant, pointillé, & garni, particuliérement ſur le chaperon, de poils noirâtres; ceux des jambes & des tarſes ſont un peu plus clairs, preſque bruns. La tête eſt proportionnellement plus groſſe que dans les congénères. Les antennes ſont d'un brun-noirâtre, avec les premiers articles noirs. Les mandibules ſont noires, avec une tache fauve près du bout. Les organes ſexuels ſont très-ſaillans. Les épines des jambes & les derniers articles des tarſes ſont d'un brun-fauve. Le ſecond article des hanches poſtérieures ſe prolonge en deſſous en une dent ou épine courte, preſque droite ou aiguë. Les deux dernières jambes ne ſont pas arquées à leur baſe, & leurs poils n'y forment pas de faiſceaux, comme dans l'eſpèce ſuivante. Les ailes ſont un peu enfumées, avec le ſtigmate & les nervures bruns.

Il ſe trouve en Eſpagne, d'où il m'a été envoyé par M. Léon Dufour, médecin aux armées.

2. Panurge dentipède.

Panurgus dentipes.

Panurgus mas corpore atro, villoſo; pedibus poſticis, coxis unidentatis; tibiis arcuatis, faſciculato-piloſis.

Daſypoda urſina. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 13. *p.* 370. *n°.* 2. La femelle.

Apis urſina. Muſ. Lesk. p. 80. *n°.* 320. ?

Apis urſina, var. β. Kirb. *Monogr. Ap. Angl. tom.* 2. *p.* 178. *n°.* 1. *tab.* 16. *fig.* 1. La femelle.

Il reſſemble beaucoup à l'eſpèce précédente; mais il n'eſt long que de trois lignes & demie. Sa tête eſt moins groſſe. Les antennes ſont plus noires. Les derniers articles des tarſes ſont noirâtres. L'épine du ſecond article des hanches poſtérieures eſt proportionnellement un peu plus forte & un peu courbe à ſon extrémité. Le côté interne des deux dernières jambes eſt arqué & a un faiſceau de poils. Dans la femelle, ces jambes, ainſi que le premier article des tarſes qui en dépendent, ſont hériſſés de poils d'un fauve-pâle. Les ailes ſont moins obſcures que dans le Panurge Céphalote.

M. Kirby n'a connu que la femelle. C'eſt la variété 3 de ſon *Apis urſina*, variété qu'il ſoupçonne devoir être ſpécifiquement diſtinguée. Je regarde, en effet, l'*Apis urſina* de cet auteur comme la femelle de ſon *Apis bankſiana*, eſpèce toujours plus grande, & dont les derniers articles des tarſes ſont d'un brun-fauve. M. Illiger, dans ſon analyſe de l'ouvrage de M. Kirby, n'a pas fait mention de cette variété, & rapporte la figure que le naturaliſte anglais en a donnée à l'eſpèce propre; ce qui ne me paroît pas exact.

Le Panurge dentipède ſe trouve aux environs de Paris, vers la fin de l'été, & plus communément au midi de la France.

3. Panurge lobé.

Panurgus lobatus.

Panurgus mas corpore atro, villoſo; femoribus poſticis infrà unidentatis; antennis rufis, baſi nigris.

Panurgus lobatus. Panz. *Reviſ. der Hymenopt. p.* 210.

Andrena lobata, femina. Panz. *Faun. Inſect. Germ.* 82. *tab.* 16. Le mâle.

Trachuſa lobata, mas. Panz. *Ibid.* 96. *tab.* 18. La femelle.

Daſypoda lobata *atra, antennis rufeſcentibus, femoribus poſticis lobatis.* Fabr. *Syſt. Pyez. n°.* 3. Le mâle.

Apis calcarata. Scop. *Ent. Carn. n°.* 802. Le mâle.

Apis calcarata. Vill. *Entom. Linn. tom.* 3. *p.* 308. *n°.* 51. Le mâle.

Abeille éperonée. Oliv. *Encycl. méth. Hiſt. nat. tom.* 4. *p.* 81. *n°.* 12. Le mâle.

Apis linnæella *atra, nitida, glabriuſcula, antennis dimidiato-rufis.* Kirb. *Monogr. Ap. Angl. tom.* 2. *pag.* 179. *n°.* 2. *tab.* 16. *fig.* 2. Le mâle. ?

Daſypoda lobata. Illig. *Magaz. Für. Inſekt.* 1806. *p.* 86. Le mâle.

Daſypoda linnæella. Illig. *Ibid. p. ead.* Le mâle. ?

Il eſt très-voiſin du Panurge dentipède; mais il en eſt bien diſtingué par la poſition de la dent des pattes poſtérieures. Son corps a un peu plus de trois lignes de long. Il eſt très-noir, luiſant, pointillé, & parſemé de poils noirâtres. Les antennes ſont d'un fauve-pâle, avec les quatre ou cinq premiers articles noirs. La lèvre ſupérieure eſt bidentée au milieu du bord antérieur. Les mandibules du mâle ſont noires, avec une tache fauve; celles de la femelle, d'après la figure de Panzer, ſont preſqu'entiérement de cette dernière couleur. Les jambes & les tarſes, des pattes poſtérieures ſurtout, ſont garnis, dans le même individu, de poils rouſſeâtres; ils ſont moins épais & moins vifs dans le mâle. Les cuiſſes poſtérieures de celui-ci ont, au milieu de leur côté inférieur, une dent aiguë & crochue. Les derniers articles des tarſes ſont d'un brun-clair. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures & le ſtigmate noirâtres.

La deſcription de l'Abeille linnéenne de M. Kirby convient à cette eſpèce; mais cet auteur ne faiſant point mention de la dent ſi remarquable des cuiſſes poſtérieures, j'ai dû le citer avec doute: peut-être y a-t-il quelque mépriſe, relativement au ſexe.

Il ſe trouve en Allemagne, & rarement en France. J'ai reçu le mâle de M. Vaudouer.

4. Panurge unicolor,

Panurgus unicolor,

Panurgus mas corpore atro, villoſo; femoribus poſticis, infrà unidentatis; antennis penitùs nigris.

Panurgus unicolor. Spin. *Inſ. Ligur. Faſc.* 2, *p.* 54.

Panurgus unicolor, Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ, tom.* 4. *p.* 138.

Philanthus ater *hirtus, ater, abdomine brevi, conico.* Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *pag.* 292. *n°.* 13. ?

Il ne diffère du précédent que par la couleur de ſes antennes, qui ſont toutes noires. D'après un individu que M. Maximilien Spinola m'a envoyé, la tête ſeroit encore proportionnellement plus groſſe. Panzer a ſans doute induit en erreur cet eſtimable ſavant lorſqu'il a décrit le mâle de cette eſpèce pour la femelle, & réciproquement,

Il ſe trouve aux environs de Gênes,

5. Panurge très-noir,

Panurgus ater,

Panurgus mas corpore atro, villoſo; coxis femoribuſque inermibus.

Panurgus ater. Panz. *Reviſ. der Hymenopt. p.* 211.

Trachuſa atra. Panz. *Faun. Inſ. Germ.* 96. *tab.* 19. Le mâle.

Apis urſina *atra, ſuprà glabriuſcula, pedibus poſticis, fulvo-hirſutiſſimis.* Kirb. *Monogr. Ap. Angl. tom.* 2. *p.* 178. *n°.* 1. La femelle, la variété exceptée.

Apis bankſiana *atra, nitida, glabriuſcula, digitis rufis.* Kirb. *Ibid. tom. id. p.* 179. *n°.* 3. Le mâle.

Daſypoda urſina. Illig, *Magaz. Für. Inſekt.* 1806. *p.* 85. La femelle.

Daſypoda bankſiana. Illig. *Ibid. pag.* 86. Le mâle.

Il eſt preſqu'auſſi grand que le Panurge groſſe-tête, & lui reſſemble beaucoup. Son corps eſt très-noir, luiſant, pointillé, avec des poils peu épais, à l'exception de ceux qui garniſſent la tête, les bords de l'abdomen & les pattes; ceux des jambes & des tarſes ſont d'un rouſſeâtre-pâle; les autres ſont noirâtres. La tête eſt forte, un peu moins cependant que dans le Panurge groſſe-tête. Les antennes & les mandibules ſont noires. La dépreſſion poſtérieure des anneaux de l'abdomen eſt ici bien marquée. On ne voit point d'épine aux hanches ni aux cuiſſes des pattes poſtérieures. Les derniers articles des tarſes ſont d'un fauve-clair. Les ailes ſont légérement enfumées, avec le ſtigmate & les nervures noirâtres.

Il ſe trouve en France, en Angleterre & dans l'Allemagne. Il eſt très-rare aux environs de Paris.

6. Panurge griſon.

Panurgus caneſcens.

Panurgus niger, griſeo-pubeſcens, coxis femoribuſque inermibus, clypei medio antico ſubbidentato.

Il eſt long de deux lignes & demie, d'un noir peu foncé, luiſant, avec des poils courts, clair-ſemés & griſâtres. Ceux des jambes & du premier article des pattes poſtérieures ſont jaunâtres dans la femelle. Les antennes ſont noires, avec une partie du deſſous de la tige d'un brun-rouſſeâtre. Les mandibules ſont noires, avec une tache fauve. Les angles antérieurs de l'échancrure du chaperon ſont un peu avancés en forme de dent. Les bords de cette échancrure, les côtés du chaperon, ſont en partie rouſſeâtres dans quelques individus. Le bord poſtérieur des anneaux de l'abdomen eſt plus pâle, comme décoloré, membraneux & plus luiſant. Les hanches & les cuiſſes ſont ſimples dans les deux ſexes. Les derniers articles des tarſes ſont un peu bruns. Les nervures ſont tranſparentes, ſans la moindre teinte, avec les nervures & le ſtigmate blanchâtres. Le centre du ſtigmate eſt à demi tranſparent.

M. Maximilien Spinola a découvert cette eſpèce aux environs de Gênes. M. Léon Dufour l'a auſſi trouvée en Eſpagne. *(Lat.)*

PAON. On déſigne ſous le nom de *grand Paon*, de *Paon moyen* & de *petit Paon* trois inſectes de l'Ordre des Lépidoptères, qui appartiennent au genre *Bombyx*, & qui ont reçu des auteurs ſyſtématiques les noms de *Bombyx Pavonia major, media* & *minor.* Hubner nomme la première *Bombyx Pyri*; la ſeconde, *Bombyx Carpini*, & la troiſième, *Bombyx Spini.* (*Voyez* Bombyx.)

PAON DE JOUR *ou* ŒIL DE PAON. C'eſt le nom que Geoffroy donne au Papillon Io. (*Voyez* Papillon.)

Fin du tome huitième.

TABLE

TABLE

DES NOMS LATINS CONTENUS DANS CE VOLUME.

M.

Mullio..... *Voyez* Mulion.
Muſcides..... Muſcides.
Mutilla..... Mutille.
Mutillariæ..... Mutillaires.
Mycetophagus..... Mycétophage.
Mycetophila..... Mycétophile.
Mycterus..... Myctère.
Mydas..... Mydas.
Mydaſii..... Mydaſiens.
Mygale..... Mygale.
Mylabris..... Mylabre.
Mylaſis..... Mylaſe.
Mylœchus..... Mylœque.
Myodocha..... Myodoque.
Myopa..... Myope.
Myriapoda..... Myriapodes.
Myrmecia..... Myrmécie.
Myrmecodes..... Myrmécode.
Myrmeleon..... Myrméléon.
Myrmica..... Myrmice.
Myrmoſa..... Myrmoſe.
Myſis..... Myſis.
Myzine..... Myzine.

N.

Nabis..... Nabis.
Naucoris..... Naucore.
Nebria..... Nébrie.
Necrobia..... Nécrobie.
Necrophagi..... Nécrophages.
Necrophorus..... Nécrophore.
Necydalis..... Nécydale.
Neides..... Néide.
Nematus..... Némate.
Nemeſtrina..... Némeſtrine.
Nemogloſſata..... Némogloſſates.
Nemognatha..... Némognathe.
Nemoptera..... Némoptere.
Nemoſoma..... Némoſome.
Nemotelus..... Némotele.
Nemoura..... Némoure.
Nepa..... Nepe.
Nephrotoma..... Néphrotome.
Nerius..... Nérie.
Nevroptera..... Névropteres.
Nilio..... Nilion.
Nite..... Nite.

Nitidulariæ..... *Voyez* Nitidulaires.
Nitidula..... Nitidule.
Noctuelitæ..... Noctuélites.
Noctua..... Noctuelle.
Nomada..... Nomade.
Nomia..... Nomie.
Noſodendron..... Noſodendre.
Notaſpis..... Notaſpe.
Noterus..... Notère.
Nothus..... Nothus.
Notonecta..... Notonecte.
Notoxus..... Notoxe.
Nycteribia..... Nycteribie.
Nymphalis..... Nymphale.
Nympha..... Nymphe.
Nymphon..... Nymphon.
Nyſſon..... Nyſſon.

O.

Ochthera..... Ochthère.
Ochthenus..... Ochthène.
Ocydromus..... Ocydrome.
Ocypode..... Ocypode.
Ocyptera..... Ocyptère.
Odacantha..... Odacanthe.
Odonata..... Odonates.
Odontomyia..... Odontomyie.
Odynerus..... Odynere.
Œcophora..... Œcophore.
Œdemera..... Œdémere.
Œnas..... Œnas.
Œſtrus..... Œſtre.
Ogcodes..... Ogcode.
Oletera..... Oléthre.
Oides..... Oide.
Oligotrophus..... Oligotrophe.
Omaliſus..... Omaliſe.
Omalium..... Omalie.
Omalus..... Omale.
Omophron..... Omophron.
Onitis..... Onite.
Orthophagus..... Orthophage.
Opatrum..... Opatre.
Ophion..... Ophion.
Opilo..... Opile.
Orchefia..... Orchéſie.
Orcheſtes..... Orcheſte.
Orilata..... Orilate.
Orthoya..... Orthye.

Orneodes..... *Voyez* Ornéode.
Ornithomyia..... Ornithomyie.
Orſodacna..... Orſodacne.
Orthocerus..... Orthocère.
Orthoptera..... Orthoptères.
Oryctera..... Oryctères.
Oryſſus..... Oryſſe.
Oſcinis..... Oſcine.
Oſmia..... Oſmie.
Oſmylus..... Oſmyle.
Oſtracoda..... Oſtracodes.
Otiophori..... Otiophores.
Otites..... Otite.
Oxæa..... Oxée.
Oxybelus..... Oxybèle.
Oxycera..... Oxycère.
Oxyopes..... Oxyope.
Oxyporus..... Oxypore.
Oxytelus..... Oxytèle.
Oxyrinchi..... Oxyrinques.
Ozæna..... *Voyez* Ozène.

P.

Pachyſtomus..... Pachyſtome.
Pœderus..... Pædère.
Pagurus..... Pagure.
Pagurii..... Paguriens.
Palarus..... Palare.
Palæmon..... Palémon.
Palinurus..... Palinure.
Palpus..... Palpe.
Pamborus..... Pambore.
Pamphilus..... Pamphilie.
Panagæus..... Panagée.
Pangonia..... Pangonie.
Panops..... Panops.
Panorpatæ..... Panorpates.
Panorpa..... Panorpe.
Panurgus..... Panurge.
Pupa..... Nymphe.

Fin de la Table.

H.S.

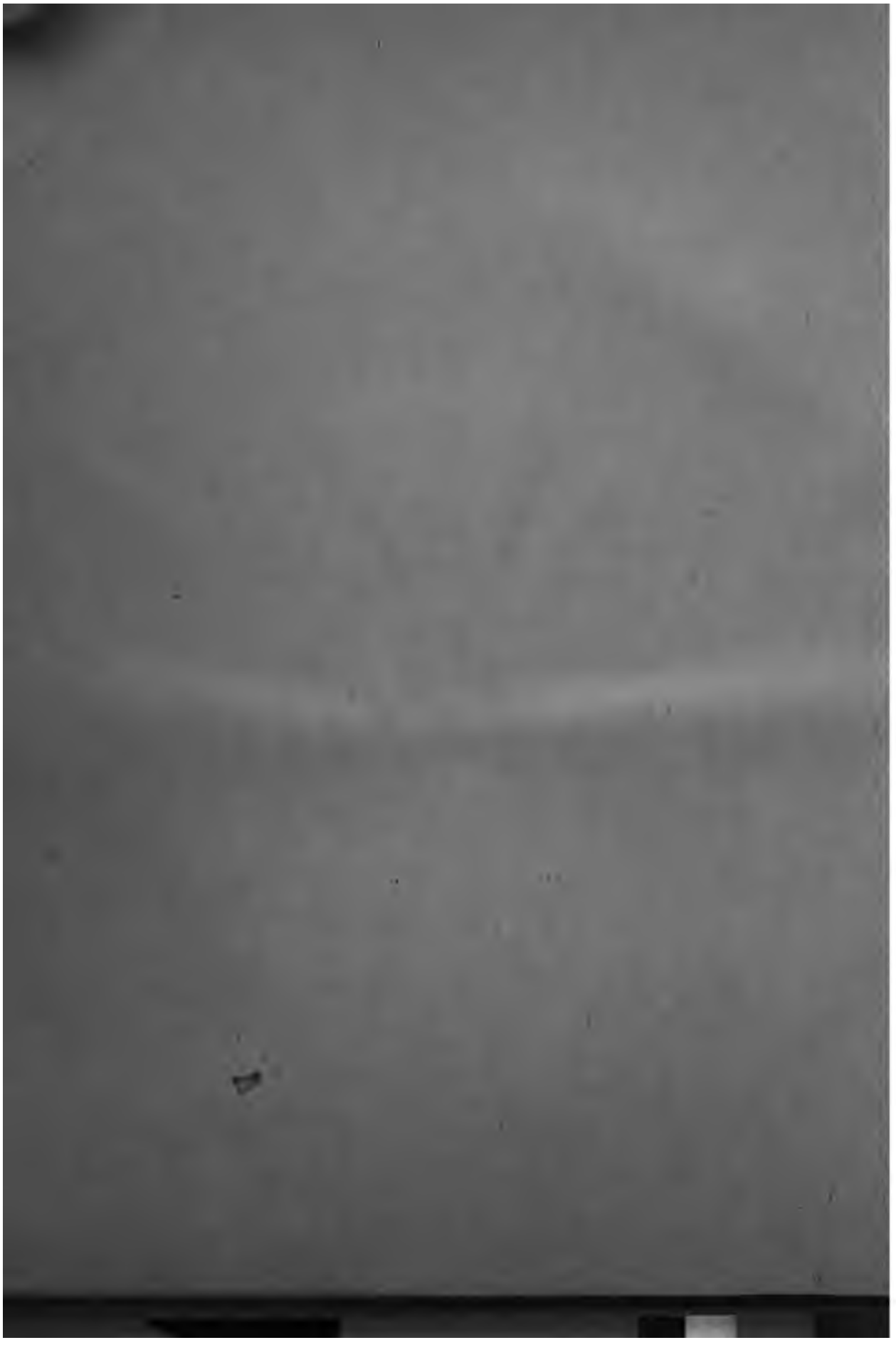

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building
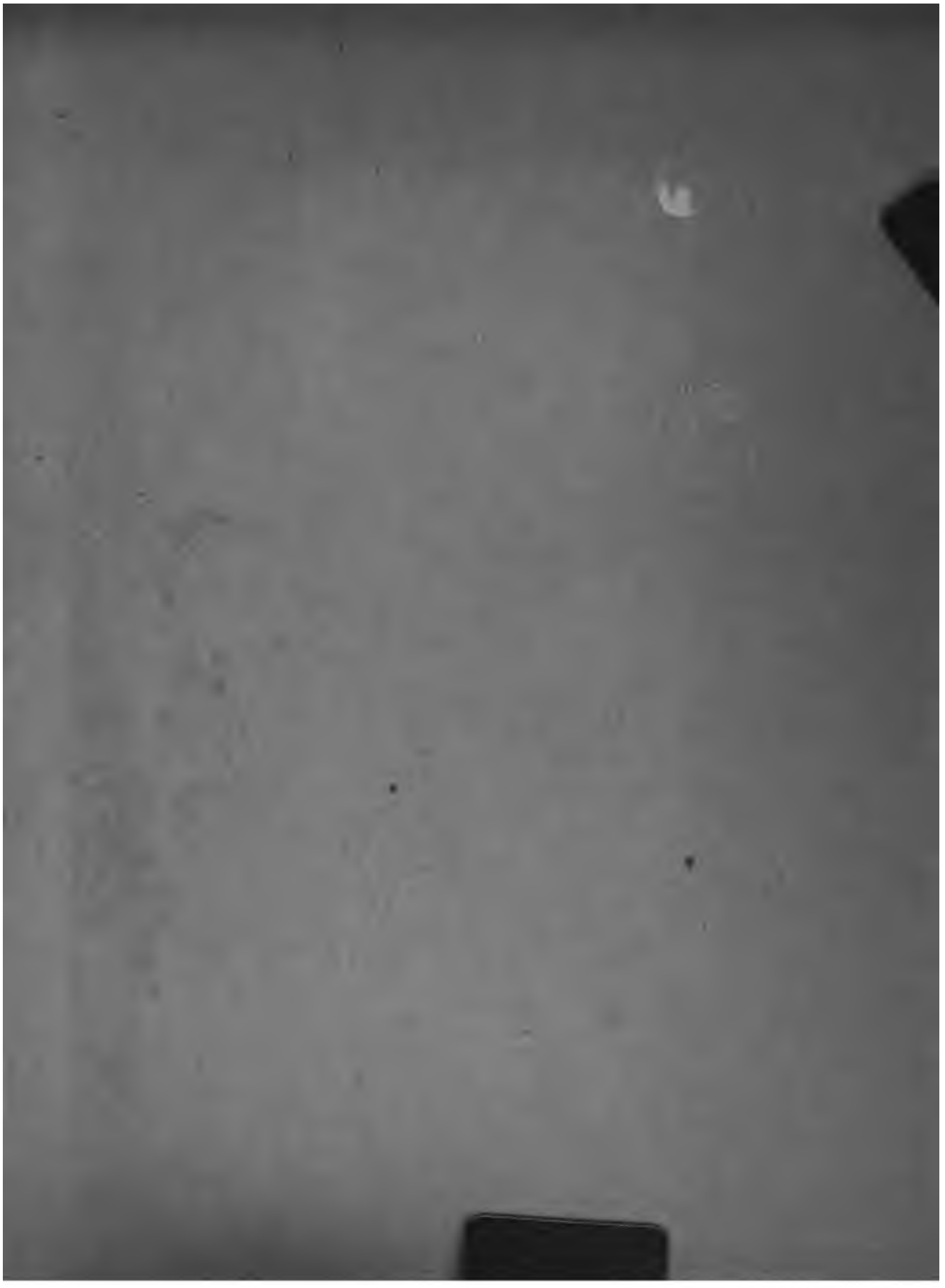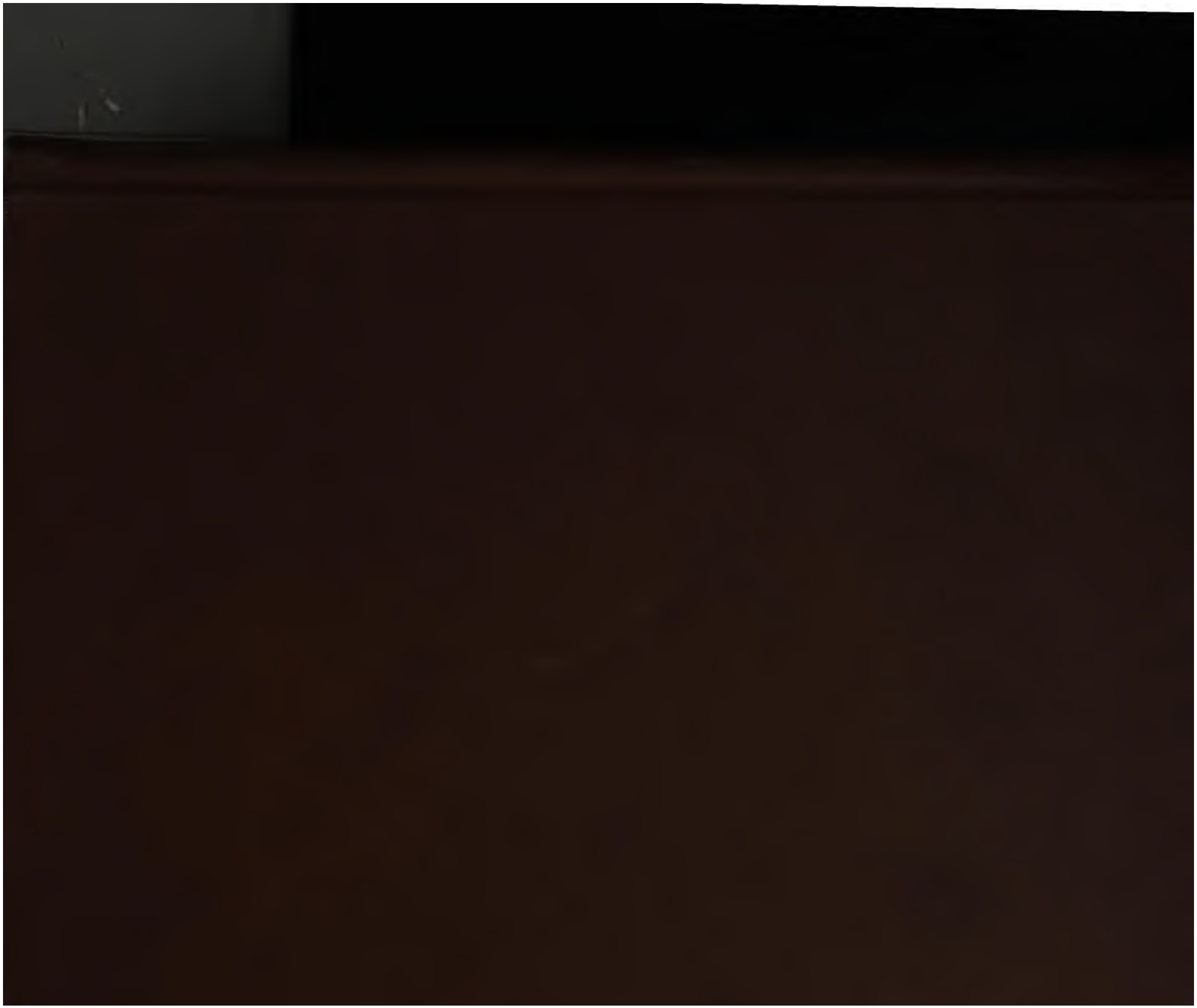
Form 419